This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

600054336R

MÉMOIRES

DU

DUC DE LUYNES

TYPOGRAPHIE DE H. FIRMIN DIDOT. — MESNIL (EURE).

MÉMOIRES

DU

DUC DE LUYNES

SUR LA COUR DE LOUIS XV

(1735 — 1758)

PUBLIÉS

SOUS LE PATRONAGE DE M. LE DUC DE LUYNES

PAR

MM. L. DUSSIEUX ET E. SOULIÉ

TOME CINQUIEME

1743 — 1744

PARIS

FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie, LIBRAIRES

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, N° 56

1861

Tous droits reservés

237. e. 25.

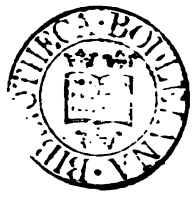

MÉMOIRES

DU

DUC DE LUYNES.

ANNÉE 1745.

MAI.

Mariage de Mlle de Durfort. — La Reine dîne à Trianon avec le roi de Pologne. — Les dames de semaine qu'on appelle *la semaine sainte*. — Arrivée du chevalier de Broglie. — Gouvernements donnés; billet anonyme du Roi à M. de Meuse. — Le roi de Pologne à Choisy; froideur du Roi pour lui. — Progrès de Mme de la Tournelle. — Mort du comte de Marsan et de Mme de Flamarens. — Présentation de Mme de Jaucourt. — Départ du chevalier de Broglie; maladie du maréchal de Broglie. — Départ du roi de Pologne. — Présentation de M. de Marmier. — Congé du comte de Piosasque. — Audience du prince de Grimberghen. — Mort de l'abbé de Saint-Pierre. — Le Roi travaille avec M. de Maillebois. — Mariages. — Le Roi n'aime pas la chasse au faucon. — Mmes de la Tournelle et de Lauraguais envoient querir leur souper chez le traiteur. — Livrée des porteurs de chaise. — Retraite du P. de Linières. — Régiments donnés; M. de Bouzols. — Les oblats. — Audience des États de Bourgogne. — Nouveau meuble de la chambre de la Reine; commencements du style et du goût chantourné. — Réception de l'évêque de Bayeux; détails sur les séances de l'Académie française. — Chapelle de Saint-Népomucène aux Récollets. — Audience des députés de Tunis. — Présence du Dauphin et de Mesdames à une chasse du Roi avec Mme de la Tournelle et ses sœurs. — Souper de Mmes de la Tournelle et de Lauraguais. — Mariage du chevalier de Meuse. — Mort de Mme de Calheta. — Lettre du maréchal de Belle-Isle. — Nouvelles de Bavière. — Pourquoi on appelle la semaine de quatre dames de la Reine la semaine sainte. — La Reine ne néglige point les occasions de manger. — Service funèbre du cardinal de Fleury à Notre-Dame. — Conférence du maréchal de Broglie avec l'Empereur; état des affaires en Bavière et opinions sur la manière de conduire cette guerre. — Nouvelles de Bavière. — Meuble du grand appartement du Roi. — Présentation du P. Perusseau, nouveau confesseur du Roi.

Du mercredi 1er mai, Versailles. — Mlle de Durfort, qui étoit fille d'honneur de la reine d'Espagne, épouse M. le comte de Poli.

Hier la Reine fut dîner à Trianon. Le roi de Pologne, comme je l'ai marqué ci-dessus, a amené un de ses maîtres d'hôtel, qui a pris des officiers et qui le fait servir à Trianon. Ce ne fut donc ni de la bouche du Roi ni de celle de la Reine ; ce fut le roi de Pologne qui donna à dîner. Le dîner fut dans une pièce qui donne sur ce que l'on appele Trianon-sous-bois, la première du côté de la galerie. La Reine étoit comme de raison à la place d'honneur dans un fauteuil, et le roi de Pologne dans un autre fauteuil, vis-à-vis d'elle. Les dames étoient : Mmes de Luynes et de Villars ; les quatre dames de semaine, que l'on appelle la semaine sainte, qui sont Mmes d'Ancenis, de Fleury, de Rupelmonde et de Talleyrand ; Mme la princesse de Talmond, Mme de Montauban et Mme de Montrevel (1).

Ce fut M. le chevalier de Thianges qui servit la Reine à dîner. Le roi de Pologne et la Reine furent toute l'après-dînée ensemble tête à tête. Sur les six heures, la Reine remonta dans ses carrosses, le roi de Pologne la suivit, sans chapeau, jusqu'au carrosse, et y monta tout de suite avec elle, de sorte que M. de Tressan, chef de brigade, qui est auprès de lui, qui ne pouvoit s'attendre à ce petit voyage, ne put pas le suivre. La Reine étant arrivée ici, M. de Pont-Saint-Pierre, chef de brigade qui est auprès de la Reine, lui demanda permission de ne la point suivre

(1) Mme de Montrevel est Beauvau-Craon, sœur du feu primat de Nancy, de Mme de Boufflers qui demeure à Luneville, de Mme de Mirepoix, etc.; elle a été plusieurs années auprès de la reine de Pologne, avec laquelle elle se brouilla à l'occasion de Mme de Mézières, mère de Mme de Montauban, pour laquelle la reine de Pologne avoit alors beaucoup d'amitié. Cette amitié n'ayant pas duré, la reine de Pologne a reconnu apparemment que Mme de Montrevel n'avoit pas autant de tort qu'elle l'avoit cru d'abord, car le roi de Pologne l'a fort bien traitée ici. Mme de Montrevel est venue demeurer à Paris depuis qu'elle est retirée d'auprès de la reine de Pologne. (*Note du duc de Luynes.*)

dans son appartement et d'aller reconduire le roi de Pologne. Le roi de Pologne descendit du carrosse de la Reine pour remonter dans celui des écuyers; M. de Pont-Saint-Pierre et tout le détachement reconduisirent le roi de Pologne jusqu'à Trianon, quoiqu'il les eût priés de rester; il parut fort touché de cette attention, et embrassa M. de Pont-Saint-Pierre.

Aujourd'hui il a dîné à onze heures et demie, et est parti immédiatement après pour aller à Choisy. Il fit demander il y a quelques jours au Roi par M. de Fleury s'il pourroit voir Choisy pendant le voyage de S. M., d'autant plus que voulant s'en aller samedi, il n'y avoit guère d'autre temps pour placer ce voyage. Sa proposition fut fort bien reçue. Il mène avec lui un carrosse dans lequel sont le primat de Lorraine (M. l'abbé de Choiseul), M. le duc Ossolinski (1) et son petit-fils, M. le chevalier de Thianges et le comte de Béthune, que l'on appelle Béthune-Pologne, le père de M^me^ de Belle-Isle.

J'ai oublié de marquer que le Roi, samedi dernier, en allant à la chasse, passa à Trianon, où il rendit visite au roi de Pologne.

Dimanche dernier, le Roi partit pour Choisy, d'où il ne revient qu'après souper, jeudi.

Nous sûmes hier que M. le chevalier de Broglie est arrivé; il n'a pas encore paru ici; il est allé droit à Choisy. On dit que M. le maréchal de Broglie, son père, l'a envoyé pour dire au Roi qu'Egra a été ravitaillé; mais comme cela s'est passé sans aucun obstacle et sans même trouver les ennemis, et que le Roi savoit déjà cette nouvelle, on ne peut pas croire qu'il n'y ait pas quelque autre sujet au voyage de M. le chevalier de Broglie (2).

---

(1) M. le duc Ossolinski avoit eu des enfants d'un premier mariage; ce n'est qu'en secondes noces qu'il a épousé une Jablonowska, sœur de M^me^ la princesse de Talmond. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) C'est le second fils du maréchal; il arriva à trois heures du matin, et ne fut qu'à sept chez M. d'Argenson. M. d'Argenson ne partit que sur les dix

Nous sûmes aussi hier que le Roi a déclaré deux gouvernements qu'il a donnés, celui de Saint-Malo à M. de Meuse, et celui du fort Louis qu'avoit M. de Meuse à M. du Chayla, lieutenant général. Il n'y a qu'environ un mois que M. de Meuse commence à sortir ; il a été pendant deux mois avec la goutte dans sa chambre. Pendant ce temps-là, il lui fut remis un billet qui avoit été apporté par un décrotteur; ce billet étoit conçu à peu près dans ces termes : « On fait compliment à M. le marquis de Meuse sur le gouvernement de Saint-Malo pour lui et sur celui de Ribemont en Picardie (1) pour son fils; on le prie seulement de garder le secret. » Il n'y avoit point de signature ; l'écriture paroissoit être celle du Roi, mais qu'il avoit essayé de contrefaire. M^me^ de Luynes a vu et lu le billet.

Du jeudi 2, *Versailles.* — Le roi de Pologne arriva hier sur les sept heures; la Reine quitta son jeu, et fut

---

heures et demie avec lui pour Choisy ; ils arrivèrent pendant que le Roi étoit à la messe. La nouvelle de l'arrivée de M. le chevalier de Broglie fit d'abord un mouvement dans Choisy ; on crut qu'il y avoit quelque nouvelle considérable. Au sortir de la messe, le Roi montoit dans ses carrosses pour aller à la chasse ; M. d'Argenson s'avança avec M. le chevalier de Broglie; le Roi s'arrêta et demanda à M. d'Argenson ce qu'il y avoit de nouveau ; M. d'Argenson lui dit qu'il n'y avoit rien, que c'étoit seulement quelques détails qui étoient contenus dans un papier qu'il tenoit dans sa main. Le Roi lui dit : « Cela est bon, vous m'en rendrez compte au premier travail. » Ensuite, il demanda à M. le chevalier de Broglie s'ils avoient trouvé les ennemis. M. le chevalier de Broglie répondit qu'ils avoient vu 14 à 1500 chevaux, mais de loin. Cette courte audience se passa publiquement, et aussitôt après le Roi monta dans ses carrosses, et M. d'Argenson s'en retourna avec M. le chevalier de Broglie. Hier, M. l'abbé de Broglie amena ici son neveu; il passa deux fois à la porte de M^me^ de Luynes dans l'intention d'entrer chez elle, et sachant que M. et M^me^ de Belle-Isle y étoient, il ne voulut pas y entrer. Le chevalier de Broglie fut hier au coucher du Roi; le Roi ne lui dit pas un mot. Il est venu ce matin chez M^me^ de Luynes avec son oncle, et a été présenté à la Reine. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 3 mai 1743.)

(1) Le Roi en donnant le gouvernement de Saint-Malo à M. de Meuse lui a permis de garder, de vendre ou de faire passer sur la tête de son fils le petit gouvernement de Ribemont qu'il avoit ; ce gouvernement est un objet de 2,000 ou 2,500 livres de rente. M. de Meuse l'a acheté il y a longtemps. (*Note du duc de Luynes.*)

environ une demi-heure enfermée avec lui. Le voyage de Choisy a été arrangé comme je l'ai marqué ci-dessus, excepté qu'il n'y avoit que quatre personnes dans la berline; le petit-fils de M. le duc Ossolinski n'y étoit point; il n'a pas été présenté. Le roi de Pologne s'arrêta quelque temps à Sceaux pour voir le pavillon de M^me^ la duchesse du Maine, que l'on appelle *le Moulin;* il arriva sur les trois heures à Choisy. Le Roi étoit encore à table; il se leva, vint au-devant de lui, et l'embrassa; ensuite il lui fit voir une partie de la maison. Après cela, le roi de Pologne alla se promener dans le jardin; le Roi n'y fut point avec lui, et lui dit qu'il alloit achever une partie de jeu pendant sa promenade. Sur les cinq heures, il revint dans le cabinet où le Roi jouoit, et alla voir tous les hauts de la maison; après quoi ils s'embrassèrent et se dirent adieu, car le Roi ne revient ce soir qu'après souper, va demain à la chasse, fort loin, du côté de Rambouillet, et le roi de Pologne part samedi de grand matin. On dit d'abord ici que le Roi l'avoit reçu fort bien; mais tout bien considéré, on ne peut pas dire que ce soit une agréable réception. Le Roi lui fit voir son appartement; ensuite il le laissa aller à la promenade seul, sans y aller avec lui; il joua toujours pendant ce temps-là, et jouoit encore quand le roi de Pologne revint du jardin; le roi de Pologne fut quelque temps debout auprès du Roi, ensuite il alla s'asseoir dans un coin de la chambre, et fit la conversation avec quelques-uns de ceux qui ne jouoient point. Il dit ensuite à M. de Gesvres, qui y étoit venu de Paris, qu'il voudroit bien s'en retourner; M. de Gesvres le dit au Roi, et le Roi répondit qu'il faudroit qu'il vît auparavant le reste de la maison; le roi de Pologne y fut sans que le Roi quittât son jeu; après quoi il revint, embrassa le Roi, et partit.

Le Roi revint hier vers minuit; il n'y avoit de dames au voyage que les trois sœurs, que le Roi ramena dans son carrosse. Ils n'étoient que quatre; le capitaine des gardes

étoit dans un autre. Mlle de la Roche-sur-Yon, Mme d'Antin et Mme de Boufflers, qui étoient venues de Paris, y retournèrent.

Le goût du Roi pour Mme de la Tournelle paroît se soutenir avec violence et même augmenter.

Du samedi 5, Versailles. — L'on vint hier de Strasbourg un des gens de M. le prince de Pons avec la nouvelle que M. le comte de Marsan, son fils, y étoit mort de la petite vérole dans le quatrième ou cinquième jour de sa maladie; il alloit en Bavière joindre le régiment d'infanterie de son nom, qui y est. M. le prince de Pons a demandé au Roi la permission de vendre ce régiment et de vouloir bien lui accorder l'agrément d'acheter le premier régiment de cavalerie qui sera vacant, pour son second fils, qui est mousquetaire et qu'on appelle le prince Camille. Ces deux grâces ont été accordées sur-le-champ. M. de Marsan avoit vingt-et-un ou vingt-deux ans; il avoit épousé la petite-fille de M. le prince de Rohan, qui est aussi petite-fille de Mme d'Épinoy.

On apprit aussi hier la mort de Mme de Flamarens: elle étoit Beauvau (1), fille de M. le marquis de Beauvau du Rivau.

Du mardi 7, Versailles. — Samedi dernier, 5 de ce mois, Mme de Jaucourt fut présentée ici par Mme de Bauffremont. Mme de Jaucourt en son nom est Grave; c'est une grande femme, d'environ quarante ou quarante-cinq ans, assez bien faite, un visage maigre et long. Mme la duchesse du Maine, qui est venue passer quelques jours ici en allant faire un voyage à Sorel près de Dreux, a amené avec elle Mme de Jaucourt, qu'elle a prise en grande amitié et qu'elle compte même attacher à elle; elle a fort désiré, avant de

(1) Une de ses sœurs avoit épousé M. de Beauvau, lieutenant général des armées du Roi, chevalier de ses ordres, et inspecteur de cavalerie, lequel en a eu une fille qui est veuve de M. le duc de Rochechouart, frère aîné de M. de Rochechouart d'aujourd'hui. (*Note du duc de Luynes.*)

la prendre à elle, qu'elle fût présentée. M. de Gesvres en rendit compte au Roi, qui le trouve bon. Mme du Maine vouloit la présenter elle-même ; mais comme elle ne s'habille point, et que le Roi la voit en particulier dans son cabinet, sans qu'elle soit en grand habit, cette présentation étoit difficile ; cependant Mme du Maine voulut que M. de Gesvres en dît un mot au Roi, comme de lui-même ; mais la proposition ne fut point acceptée. Mme de Jaucourt avoit épousé un homme de condition de Bourgogne, qui fut assassiné, il y a quelques années, de la façon du monde la plus affreuse, par M. de Ragny (Chartret). Il y a eu un accommodement dans cette affaire, mais qui n'en a point diminué l'horreur.

M. le chevalier de Broglie prit congé il y a trois jours ; il ne paroît point qu'il ait été chargé d'autre chose que de ce que tout le monde a su ; le Roi ne fut pas trop content que M. d'Argenson le lui eût amené à Choisy, sans lui avoir écrit auparavant pour lui demander ses ordres.

On a su positivement que M. le maréchal de Broglie, à son retour à Straubing, s'étoit trouvé fort mal et a été une heure sans connoissance ; cependant on dit que cela n'a point eu de suite. Comme il sait les dispositions de l'Empereur à son égard, il n'avoit pas trop d'envie d'aller à Munich, mais il a eu ordre exprès de s'y rendre pour recevoir les ordres de S. M. Impériale.

Les troupes combinées des alliés sont aux environs de Francfort.

Le roi de Pologne partit samedi à quatre heures du matin, suivant son arrangement. Il a fait beaucoup de présents aux officiers qui ont servi à sa garde, et au concierge de Trianon. Le chef de brigade, qui étoit auprès de lui, l'a accompagné jusqu'au Pont-Tournant.

M. de Marmier, homme de condition de Franche-Comté, a été présenté aujourd'hui au Roi par M. de Bauffremont. M. de Marmier est capitaine de cavalerie dans l'armée de

Bavière. Il est venu ici pour se marier; il épouse Mlle de Gamaches, fille de M. de Cayeux, qui est M. le marquis de Gamaches d'aujourd'hui. M. de Marmier aura, à ce que l'on compte, 40,000 livres de rente un jour; il n'en a qu'onze actuellement; il a vingt-trois ou vingt-quatre ans. Mlle de Gamaches a vingt ans; elle a trois frères et une sœur. On prétend que malgré cela elle aura 200,000 livres de bien; on ne lui donne actuellement que 25,000 écus.

M. le comte de Piosasque a pris aujourd'hui congé; il retourne trouver l'Empereur. C'est M. de Verneuil qui lui a fait prendre congé.

M. le prince de Grimberghen a pris aujourd'hui le caractère d'ambassadeur extraordinaire de l'Empereur; il a eu audience particulière dans le cabinet du Roi, suivant l'usage, et de la Reine, dans sa chambre, debout contre la table de marbre, comme à l'ordinaire, suivant que je l'ai marqué dans d'autres occasions. Le titre d'ambassadeur extraordinaire est le plus honorable que l'on puisse donner à ceux qui sont dans ces emplois, et on le donne presque toujours aux ambassadeurs qui résident dans les cours; outre cela le traitement est plus considérable. L'audience a été après la messe. Les ministres étoient dans le cabinet; ils sont sortis; le Roi est resté seul avec M. Amelot. M. de Verneuil est venu prendre ses ordres, ensuite est venu prendre M. de Grimberghen dans la salle des ambassadeurs, l'a conduit dans le cabinet, est ressorti dans le moment. M. de Grimberghen a été pendant un quart d'heure ou environ avec le Roi et M. Amelot.

Du mercredi 8, *Versailles.* — J'ai oublié de marquer la mort de M. l'abbé de Saint-Pierre arrivée il y a déjà quelques jours; il étoit frère de M. de Saint-Pierre, premier écuyer de Mme la duchesse d'Orléans. C'étoit un bonhomme, et homme d'esprit, mais ayant des idées singulières. Il étoit de l'Académie françoise, et depuis plusieurs années il avoit eu ordre de ne point se trouver aux

assemblées (1); c'étoit à l'occasion de quelques-uns de ses ouvrages, et entre autres d'un nommé *La Polysynodie*, où il se trouve des choses imprudentes et hasardées.

Le Roi a envoyé, suivant l'usage, faire des compliments par un gentilhomme ordinaire à M^mes^ d'Épinoy et de Marsan. La Reine par la même raison devoit y envoyer un page, et c'est ce qui se pratique toujours; elle y a cependant envoyé M. de Saint-Cloud, écuyer de quartier. Comme elle n'a personne ici pour prendre ses ordres, M. de Tessé étant en Berry et M. de la Mothe à l'armée, elle n'a pas fait apparemment l'attention convenable à ce qui se pratique ordinairement en pareil cas.

Du vendredi 10, *Versailles.* — Avant-hier M. le maréchal de Maillebois travailla seul avec le Roi pendant une demi-heure pour lui rendre compte en détail de l'exécution des ordres dont il avoit été chargé; M. d'Argenson n'étoit point à ce travail. M. de Maillebois est fort content des bontés que le Roi lui a marquées dans ce travail, et de la satisfaction que S. M. lui a témoigné avoir de ses services.

Dimanche prochain se fera la signature du contrat de mariage du fils de M. de Mailly (Bournonville) avec M^lle^ de Sebbeville.

L'on fait part aussi du mariage de M^lle^ Trudaine, nièce de M. l'évêque de Senlis, avec M. le marquis de Caux, neveu de M. le chevalier de Caux. La mère de M^lle^ de Trudaine est remariée en secondes noces depuis plusieurs années et s'appelle M^me^ la marquise de la Palun.

Du dimanche 12. — Les contrats de mariage de M. de Mailly et de M. de Marmier ont été signés ce matin. M. de Marmier qui se marie est veuf; il avoit épousé en premières noces une petite-fille de M^me^ la maréchale de Boufflers. M^me^ la maréchale de Boufflers avoit deux filles, dont l'une épousa M. le marquis de Boufflers-Remiancourt, qui

(1) Voyez Dangeau, 6 mai 1718. (*Note du duc de Luynes.*)

est lieutenant général des armées du Roi, depuis plusieurs années, et cordon rouge; elle est vivante; ils ont un fils qui a épousé M^lle^ de Craon (1); l'autre fille de M^me^ la maréchale de Boufflers étoit M^me^ d'Alincourt, qui a laissé un fils. M. de Boufflers, lieutenant général, qui n'avoit point paru dans ce pays-ci depuis longtemps, y vint il y a quelques jours; il a les entrées de la chambre chez la Reine; c'est un arrangement qui fut fait du temps de M^me^ la maréchale de Boufflers; de ses deux gendres, M. d'Alincourt eut les grandes entrées, et M. le marquis de Boufflers les entrées de la chambre.

M. de Marmier est homme de condition de Franche-Comté, et sa mère est Hamilton.

M^lle^ de Sebbeville, qui épouse M. de Mailly, a beaucoup de bien; on lui donne actuellement ou on lui assure 600,000 livres; elle a cependant un frère et une sœur; son père est mort; elle n'a plus que sa mère et le père de sa mère, qui est un M. de Montigny, dont le nom est Chevalier. Ce sont gens fort riches.

Il y a déjà longtemps que la fauconnerie est ici attendant toujours que le Roi en fasse usage; mais le Roi n'aime pas cette chasse; il y va ordinairement une fois tous les ans et renvoie l'équipage aussitôt après; mais ordinairement ils prennent l'ordre un grand nombre de fois avant que le Roi se détermine à y aller. On sait que le vol du cabinet vole toujours en même temps que la grande-fauconnerie, lorsqu'elle est rassemblée devant le Roi. Ce vol est indépendant du grand-fauconnier.

M^mes^ de la Tournelle, de Flavacourt et de Lauraguais furent vendredi dernier à la chasse avec le Roi dans les bois de Rambouillet, à sept lieues d'ici. Comme M^mes^ de la Tournelle et de Lauraguais ne sortent presque jamais, les jours que le Roi soupe au grand couvert, elles en-

(1) Ils ont eu une fille qui épousa M. de Marmier. (*Note du duc de Luynes.*)

voient querir leur souper chez le traiteur, n'ayant ni l'une ni l'autre d'autre cuisine que le potage que leurs femmes font dans leurs garde-robes.

Lorsque M. l'évêque de Mirepoix eut la feuille des bénéfices, il fit faire une chaise à porteurs et prit deux porteurs, qu'il habilla de gris comme ses laquais. Quelque simple et modeste que soit cet arrangement dans l'esprit de M. de Mirepoix, qui n'est pas bien au fait des usages et des étiquettes, il a été remarqué, parce qu'il n'y a que les hommes et femmes titrés qui puissent avoir des porteurs habillés uniformément à leur livrée; tous les autres, même les ministres, n'ont que des porteurs bleus. M. de Mirepoix a été averti de cette observation et va donner des habits bleus à ses porteurs (1).

Jeudi dernier, M. de Moncrif, directeur de l'Académie, écrivit à l'Académie pour indiquer la réception de mon frère à jeudi prochain. La règle est que le directeur avertisse huit jours auparavant.

Le P. de Linières, confesseur du Roi, qui est fort âgé, a demandé il y a quelques jours à se retirer; le Roi lui a donné 1,000 écus de pension, et a nommé pour son confesseur un autre jésuite, qu'on nomme le P. Pérusseau, fameux prédicateur.

M. de Montaigu a pris congé aujourd'hui; il s'en va à son ambassade de Venise.

M. de Lautrec, ministre plénipotentiaire du Roi auprès de l'Empereur, a aussi pris congé aujourd'hui; il part ces jours-ci.

Du lundi 13, *Versailles*. — Le Roi travailla hier avec M. le contrôleur général et avec M. d'Argenson. L'on ne sut rien de positif. Au sortir du travail, M. de Bouzols, qui demandoit le régiment vacant par la mort de M. de

(1) M. de Mirepoix a donné des habits bleus à ses porteurs, en conséquence de l'observation qu'on lui a faite. (*Note du duc de Luynes*, datée du 28 juin 1743.)

Marsan, se présenta au souper du Roi au grand couvert; le Roi lui parla beaucoup, et ne lui dit pas un mot du régiment; cependant l'on a su ce matin que le Roi lui avoit donné le régiment de Marsan, et à M. de Fénélon, fils aîné de notre ambassadeur en Hollande, le régiment de la Fare qu'avoit M. de Bouzols. M. de Bouzols a la vue extrêmement basse; mais il a bien servi et on est fort content de lui. Il étoit en Bohême; son régiment y a beaucoup souffert, et est même presque entièrement détruit, de sorte qu'il n'a pu être mis au nombre de ceux dont on fait usage cette année. M. de Bouzols a représenté que le régiment de Marsan, qui est en Bavière, étant en état de servir, il seroit à portée d'être employé cette année si le Roi vouloit bien le lui accorder. Le régiment de Marsan est un petit vieux et a trois bataillons.

J'ai été aujourd'hui chez M. d'Argenson pour lui parler de quelques officiers du régiment mestre de camp de dragons; il étoit occupé à travailler avec les commissaires nommés pour ce qui regarde les oblats. Les oblats étoient anciennement des gens que le Roi présentoit aux monastères de fondation royale, qui étoient obligés de les recevoir et de les nourrir; on les appeloit moines lais; ils devoient sonner les cloches et balayer l'église et le chœur. Ces places se donnoient ordinairement à des soldats estropiés ou invalides. Les inconvénients qui résultoient de cet arrangement détermina à convertir cette charge en argent. Comme chaque communauté n'étoit obligée de nourrir qu'un soldat, on ne put les taxer par rapport à leur revenu; il fut dit seulement que toutes celles qui auroient plus de 1,000 livres de rente payeroient 150 livres par an; et celles dont le revenu iroit au-dessous de 1,000 livres ne payeroient que 75 livres. Lorsque Louis XIV bâtit l'hôtel des Invalides, il ordonna que le fond des oblats fût réuni audit hôtel; et comme les communautés pauvres faisoient souvent des représentations pour être dispensées de payer les 75 livres, et que pour

juger de la solidité de ces représentations il falloit entrer dans de grandes discussions de l'état des biens desdites communautés, le Roi renvoya d'abord cet examen au conseil, que l'on appelle le conseil des parties; ensuite il nomma une commission à la tête de laquelle il mit le secrétaire d'État de la guerre, un conseiller d'État pour vice-président, et pour conseillers un certain nombre de maîtres des requêtes (1).

Du mardi 14, *Versailles.* — Aujourd'hui les États de Bourgogne ont eu audience; c'est audience publique; ils étoient conduits par M. de Dreux, comme grand-maître des cérémonies; M. de Saint-Aignan, à la droite comme gouverneur, et M. de Saint-Florentin, à la gauche comme secrétaire d'État de la province. C'est M. l'évêque de Chalons-sur-Saône (Madot) qui a porté la parole. J'ai déjà marqué ci-dessus que les grandes audiences chez la Reine sont dans le cabinet avant sa chambre; que le chevalier d'honneur y est toujours seul derrière le fauteuil, et en son absence un valet de chambre.

Hier, le lit de la Reine étoit dans ce grand cabinet, et elle y a couché cette nuit. L'on commença à tendre hier matin un nouveau meuble dans la chambre de la Reine; c'est un meuble d'été complet, lit, tapisserie, fauteuils, pliants, portières. Il n'y a que deux fauteuils; l'on n'en met pas davantage dans la chambre de la Reine. Le meuble est de gros de Tours, blanc, brodé et peint. Le lit n'est point à quatre quenouilles, comme tous les lits de la Reine ont été jusqu'à présent; il est ce qu'on appelle à la duchesse. Le lit et les portières sont belles et

(1) En 1743, le bureau formant la troisième commission extraordinaire du conseil d'État et chargé *de juger les contestations au sujet des pensions d'oblats ou de religieux lays, attribuées à l'hôtel royal des Invalides*, se composait de MM. de Breteuil, secrétaire d'État, président; Gilbert de Voysins, conseiller d'État, vice-président; de Caumartin, Castanier-d'Auriac, Bignon, de la Tour, maîtres des requêtes; de M. Granet, avocat aux conseils, chargé des poursuites, et de M. Gromesnil, greffier. (Voy. *Almanach Royal.*)

agréables; il y a dans le milieu de chaque pièce de tapisserie un grand vase, qui fait un fort bel effet; mais les ornements qui l'accompagnent sont tout de travers, suivant le goût nouveau. Il paroît aussi qu'il y a de l'inégalité dans les couleurs peintes.

Comme l'on avoit porté le meuble dans le salon de la Reine et que l'on travailloit dans la chambre, la Reine envoya dire à M. de Gesvres qu'il n'y auroit point de concert; et la Reine joua à six heures, comme à l'ordinaire, dans le grand cabinet où son lit étoit tendu.

Du vendredi 17, *Versailles.* — Hier, mon frère fut reçu à l'Académie. C'est M. de Moncrif qui est actuellement directeur. L'usage est que tous les trois mois on élit un directeur, et cette élection se fait par le sort. Le directeur préside aux assemblées pendant le temps de son exercice; c'est lui qui convoque les assemblées extraordinaires pour les réceptions et qui est chargé de répondre à celui qui est reçu. On sait que l'Académie des Inscriptions et belles-lettres et l'Académie françoise s'assemblent au vieux Louvre, dans deux salles qui se touchent immédiatement; mais leurs assemblées se tiennent à différents jours. Tous les académiciens sont assis dans des fauteuils (1), autour

(1) « On parle toujours des fauteuils académiques. Voici leur véritable histoire. A l'origine, et quand déjà l'Académie siégeait au Louvre, il n'y en avait que trois pour les trois officiers de l'Académie, le directeur, le chancelier et le secrétaire perpétuel. Ce fut à l'occasion de l'élection de La Monnoye que les choses changèrent (décembre 1713). La Monnoye était un homme de lettres spirituel, instruit, médiocre pour le talent (excepté quand il fredonnait dans le patois bourguignon), mais universellement goûté et estimé de sa personne, un lauréat blanchi dans les concours; toutes ces heureuses médiocrités se complétèrent et firent de lui un candidat sans pareil; il fut reçu à *l'unanimité*, et Louis XIV, qu'il avait célébré tant de fois, en témoigna une satisfaction toute particulière. La Monnoye, racontant ce détail flatteur, écrivait à l'un de ses amis :

« L'affaire de l'Académie, monsieur, s'est passée avec tout l'agrément possible pour moi : on convient que depuis qu'elle est établie, il n'y a pas d'exemple d'académicien reçu avec une pareille distinction. Je n'ai garde de l'attribuer à mon mérite, qui est trop mince : elle est due au crédit seul de M. le cardinal d'Estrées et de M. l'abbé son neveu, qui, sans aucun mouve-

d'une table fort longue; le directeur est au bout d'en haut, et celui qui est reçu, à l'autre bout vis-à-vis de lui; les évêques et prêtres y sont en habit court, comme à l'ordinaire, mais un évêque, le jour de sa réception, y est en habit noir long. Quoique le nombre des académiciens soit de quarante et presque toujours complet, ils ne s'y trouvent presque jamais tous ensemble; ils étoient hier vingt-six; il ne seroit pas possible même que les quarante tinssent autour de la table, telle qu'elle est aujourd'hui. Les dames qui veulent se trouver à ces assemblées sont placées dans les tribunes qui sont dans les deux fenêtres de la salle; l'une de ces tribunes est à la disposition du nouvel académicien, le jour de sa réception; l'autre, c'est le directeur qui donne les places. Les auditeurs sont sur des chaises derrière les académiciens. M. l'abbé de Pomponne étoit hier du nombre des auditeurs; à la prière de quelques-uns des académiciens, il prit place avec eux dans un fauteuil autour de la table; c'est une prérogative qu'il a comme membre de l'Académie de Soissons. Les académies de Soissons et de Marseille sont les deux seules filles de l'Académie françoise à laquelle ils payent une espèce de tribut en lui

---

ment de ma part, m'ont gagné l'unanimité des suffrages. Il est même arrivé quelque chose de mémorable dans l'Académie à cette occasion : c'est que n'y ayant dans cette compagnie que les trois officiers, le directeur, le chancelier, et le secrétaire, qui eussent des fauteuils, les cardinaux à qui l'on n'en vouloit pas accorder, à moins qu'ils ne fussent dans l'une des trois charges, refusoient par cette raison d'assister aux assemblées. L'embarras étoit donc grand de la part de M. le cardinal d'Estrées, qui ne pouvoit me donner sa voix sans entrer à l'Académie, et qui ne pouvoit d'ailleurs se résoudre à y entrer qu'il n'eût un fauteuil. Les deux autres cardinaux académiciens, savoir M. le cardinal de Rohan et M. le cardinal de Polignac, en ayant conféré avec lui, le dernier se chargea d'en parler au Roi, qui leva la difficulté, en ordonnant que désormais tous les académiciens eussent des fauteuils. Deux cardinaux par ce moyen honorèrent de leur présence mon élection. M. le cardinal de Rohan, retenu par la goutte, eut la bonté de me faire témoigner par un gentilhomme que sans cette incommodité, il n'auroit pas manqué de se trouver à l'assemblée pour me donner sa voix. Je vous prie de ne communiquer à personne ces particularités qu'on s'imagineroit peut-être que je fais vanité de publier... » (*Sainte-Beuve.*)

envoyant tous les ans un de leurs ouvrages; et lorsque quelque membre de l'une de ces académies se trouve à l'Académie françoise le jour d'une réception seulement, il a séance à l'Académie, à côté de celui qui est reçu (1). Il y a un fonds assigné pour donner chaque jour d'assemblé un jeton d'argent à chaque académicien; mais comme les quarante ne s'y trouvent jamais, ainsi que je viens de l'observer, et que les quarante jetons se partagent toujours entre ceux qui sont présents, on leur en distribue quelquefois trois ou quatre en même temps; et comme les assemblées se tiennent trois fois par semaine, ces jetons à la longue sont un petit revenu pour ceux dont les occupations permettent de s'y trouver exactement. Le jeton vaut 32 sols (2). Lorsque tous les académiciens ont pris séance, le directeur et celui qui doit être reçu, ayant leur chapeau sur la tête, le directeur ôte son chapeau; c'est pour annoncer au nouvel académicien qu'il peut parler. Celui-ci ôte son chapeau toutes les fois qu'il dit : « Messieurs », ou qu'il parle du Roi. L'usage est de lire son discours; on ne le prononce pas par cœur. On sait d'ailleurs la règle pour tous les discours de ceux qui sont reçus; il faut parler du chancelier Seguier, du cardinal de Richelieu, de Louis XIV, du Roi, et faire l'éloge de l'académicien auquel on suc-

(1) M. de Moncrif prétend qu'il doit y avoir un fauteuil vide entre l'académicien qui est reçu et l'académicien de Soissons ou de Marseille; ce qui n'auroit pas pu se faire le jour de la réception de M. de Bayeux, parce qu'il y avoit plus d'académiciens que de fauteuils et que un ou deux furent obligés de se tenir debout. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Outre le directeur, qui ne l'est que pour un temps court, comme je l'ai marqué ci-dessus, il y a un secrétaire perpétuel de l'Académie qui est obligé de se trouver à toutes les assemblées, au lieu que le directeur n'y assiste qu'autant qu'il le juge à propos. Dans l'établissement de l'Académie, le secrétaire n'avoit qu'un jeton, comme les autres académiciens; cependant l'usage s'étoit établi depuis plusieurs années d'accorder double honoraire au secrétaire, et M. l'abbé Dubos, qui l'a été pendant longtemps et qui est mort depuis peu, a laissé en mourant 18,000 jetons qu'on a trouvés chez lui. M. de Mirabeau, qui est aujourd'hui secrétaire, ne s'est point soucié de cette double rétribution, et a demandé à être payé comme un autre académicien. (*Note du duc de Luynes.*)

cède. Pour le directeur, il ne doit parler dans son discours que de l'académicien qui est reçu, de celui dont il vient remplir la place et du Roi. M. de Moncrif, qui est fort ami de Mme la duchesse de Villars, chez laquelle la Reine va tous les soirs, et qui par cette raison fait souvent sa cour à la Reine, vouloit par respect et par attachement pour elle lui donner quelque louange dans son discours; mais ayant su que ce n'étoit point l'usage de l'Académie et que cela seroit regardé comme une innovation, il a retranché le court éloge qu'il avoit fait de la Reine et qu'il m'avoit montré (1). Chaque discours dura un quart d'heure, après quoi on lut un éloge de M. le Cardinal, en vers, fait par Crébillon. Celui-ci étant incommodé et d'ailleurs lisant assez mal, même ses vers, on les donna à lire à l'abbé Alary. La fin de cet ouvrage fut extrêmement applaudie; effectivement il y a des vers admirables. Il n'y a actuellement à l'Académie que M. Alary et M. de Foncemagne qui soient en réputation de lire parfaitement bien.

On a fait une chapelle nouvelle aux Récollets, entre la chaire et le chœur; cette chapelle n'est à présent qu'un autel que l'on a mis dans l'embrasure d'une fenêtre, et qui est dédiée à saint Jean-Népomucène; on y dit jeudi dernier la messe pour la première fois, à laquelle la Reine fit ses dévotions. Il y eut salut ledit jour aux Récollets, et aussi aujourd'hui. C'est la Reine qui a désiré d'établir cette dévotion ici; elle est fort grande dans toute l'Allemagne et en particulier en Bohême, d'où étoit saint Jean-Népomucène, qui a été martyrisé à Prague.

(1) L'observation que je mets ici m'a été dite par un académicien qui est instruit; cependant M. de Moncrif m'a dit depuis qu'ayant lu son discours à quelqu'un de ses amis, il étoit revenu à la Reine qu'il vouloit parler d'elle, et qu'elle lui avoit ordonné expressément de supprimer tout ce qui la regardoit; que c'étoit la seule soumission aux ordres de S. M. qui l'y avoit déterminé, y ayant eu plusieurs exemples de louanges données à des princes et princesses du sang. Malgré cette observation, je ne crois pas qu'il y ait un seul discours de l'Académie où l'on ait parlé de la Reine. (*Note du duc de Luynes.*)

Du mardi 21. — J'allai mercredi à Paris et en revins vendredi. Ledit jour, vendredi matin, les envoyés ou plutôt les députés de Tunis eurent audience du Roi dans le cabinet du conseil. Les vaisseaux tunisiens ayant insulté les vaisseaux du Roi, S. M. en a voulu avoir réparation; il a été fait un traité portant qu'il viendroit ici des députés demander pardon à S. M.; en effet, ils se sont servis du terme de pardon. Ces députés ne sont que deux; l'usage est qu'ils sont toujours adressés au secrétaire d'État de la marine, ainsi que ceux d'Alger; et c'est le Sieur Duval, commandant du guet, qui les conduit partout. M. de Maurepas étoit dans le cabinet du Roi, et ils y furent accompagnés par le sieur Duval. Il n'y eut point d'audience de la Reine; elles les a seulement vus deux ou trois jours après, en passant dans la galerie. On leur fit voir ici les eaux, et on leur donna des calèches de promenade pour les conduire dans les jardins.

Vendredi, le Roi fut à la chasse du vol, dans le grand parc, en calèche, avec M^mes^ de la Tournelle, de Lauraguais et de Flavacourt. M. le Dauphin y étoit à cheval, et Mesdames y étoient montées sur des ânes. Il y a sept ou huit jours que le Roi a renvoyé la fauconnerie après l'avoir remise de jour à autre deux ou trois fois la semaine et sans en avoir fait aucun usage. Vendredi il chassa avec le vol du cabinet; peut-être qu'il n'a pas voulu faire usage de la fauconnerie à cause des blés, auxquels on auroit fait un tort considérable si l'on avoit chassé avec un équipage aussi nombreux.

Samedi, le Roi alla à la chasse du côté de Rambouillet, où il court toujours depuis quelque temps; il devoit partir à dix heures et demie, mais M. Amelot et M. d'Argenson ayant eu à lui rendre compte à l'occasion d'un courrier arrivé de Bavière, le Roi leur donna audience pendant assez longtemps, et ne partit qu'à midi un quart. Ce jour-là il fit médianoche avec M^mes^ de la Tournelle et de Lauraguais. Ces deux sœurs continuent toujours à souper

chez elles les jours que le Roi soupe au grand couvert, et envoient querir leur souper chez le traiteur, comme j'ai déjà dit. Le Roi monte chez elles au sortir du grand couvert.

On apprit il y a quelques jours que le chevalier de Meuse, fils unique du marquis de Meuse et chambellan du roi de Pologne à Lunéville, s'est marié sans le consentement de son père; il a épousé M^lle du Han, demoiselle de Lorraine, nièce de M^me de Lunati et cousine germaine de M^me d'Esterhazy. On l'appeloit communément, à Lunéville, la pelote; elle est fort jolie et fort aimable: on prétend que le prince Charles de Lorraine, frère du grand-duc, en a été fort amoureux. Le chevalier de Meuse, quoiqu'unique, n'est que cadet, car il y a deux garçons de son frère aîné. Comme chevalier de Malte, il avoit obtenu de M. le comte de Clermont un petit bénéfice de 4 ou 500 livres de rente, qui faisoit presque tout son revenu, et qu'il perd en se mariant. M^lle du Han étoit chanoinesse de [Nivelle], et sa prébende lui valoit 1000 écus; en perdant cette prébende, il doit lui rester peu de bien.

Dimanche dernier, le Roi signa au contrat de mariage de M. de Vassé avec M^lle de Pezé, et à celui de M. de Verneuil avec M^lle d'Hérouville.

On apprit il y a quelques jours la mort de M^me de Calheta en Portugal; c'étoit une sœur de M. le cardinal de Rohan et de M. le prince de Rohan, qui étoit née en 1678 et mariée en 1694, en Portugal, à don Alphonse Francisco de Vasconcellos, comte de Calheta, fils aîné du comte de Castelmelhors. M^me de Calheta avoit aussi sa sœur aînée mariée en Portugal, en 1683, à dom Joseph Rodrigo de la Camara, comte de Ribeyra-Grande.

Du jeudi de l'Ascension 23, *Versailles.* Il y a deux jours que M. de Charost remit au Roi une lettre de M. le maréchal de Belle-Isle qui lui avoit été envoyée à cachet volant; il dit à S. M. qu'il l'avoit lue et qu'elle ne contenoit aucune demande ni rien qui pût l'embarrasser effective-

ment cette lettre ne parloit que de sa reconnoissance des marques de bontés du Roi, ajoutant que quoiqu'il les ait éprouvées dans toutes les occasions, il ne pouvoit être sans inquiétude dans la crainte d'avoir déplu en quelque chose à S. M.; que ce malheur lui seroit d'autant plus sensible qu'il croyoit avoir prouvé son attachement inviolable aux intérêts de S. M., et qu'il osoit dire que celui qu'il avoit pour sa personne n'étoit ni moins vif ni moins sincère. Le Roi mit d'abord la lettre sur sa table; M. le duc de Charost lui demanda s'il ne voudroit pas bien la lire; le Roi la lut effectivement, et dit à M. le duc de Charost : « Je n'ai rien du tout contre lui; il sait bien que j'aurois désiré qu'il commandât mon armée de Bavière. » Depuis ce moment le Roi n'a pas paru en savoir mauvais gré à M. le duc de Charost, et l'a traité comme à l'ordinaire. Il n'y a que fort peu de jours que le Roi a réglé ce qui regardoit la dépense de M. de Belle-Isle dans son ambassade de Francfort, et ce règlement a été fait de la manière la plus honnête pour M. de Belle-Isle.

Le Roi est parti aujourd'hui pour Choisy avec les trois sœurs. Mme d'Antin, qui est allée à Liancourt voir Mme la duchesse d'Uzès sur la mort de son fils (1), est aussi du voyage de Choisy.

Il y a trois ou quatre jours que M. de Grimberghen remit au Roi, au sortir de la messe, une lettre de l'Empereur, encore plus pressante que les autres par rapport aux affaires de Bavière. Il dit à S. M. que l'Empereur lui représentoit la nécessité d'agir pour des intérêts qu'il regardoit comme communs. Le Roi parut sensible à ce discours, et dit : « Oh! pour cela, je les regarde bien comme tels! »

Les nouvelles de Bavière jusqu'à présent sont fort mauvaises. M. le maréchal de Broglie a été incommodé, ce qui lui a servi de prétexte ou de raison pour ne point

(1) Le second fils de Mme d'Uzès, qui étoit au collége et qui avoit onze ans, mourut il y a quelques jours. (*Note du duc de Luynes.*)

aller voir l'Empereur, qui même vouloit bien s'avancer jusqu'à sept lieues de Munich pour avoir une conférence avec M. de Broglie ; de sorte que depuis l'arrivée de l'Empereur à Munich il s'est passé environ quinze jours sans qu'il ait vu aucun officier françois, pas même M. le comte de Bavière. Outre cela, malgré les représentations de M. de Seckendorf, qui demandoit que notre armée avançât plus à portée de lui donner du secours, [le maréchal de Broglie n'a pas] jugé à propos de faire faire les mouvements nécessaires; de sorte que les Impériaux ont été maltraités en deux occasions : la première, où le Sieur Lacroix, l'un de nos plus fameux partisans, a été blessé et sa compagnie presque entièrement détruite; l'autre, où M. Minutzi et trois autres généraux bavarois ont été faits prisonniers; treize bataillons se sont retirés dans Braunau, place importante sur l'Inn, dans laquelle une garnison de trois bataillons est suffisante et qui a peu de subsistances pour un aussi grand nombre de troupes. Un de nos magasins a été pris par les Autrichiens, dont l'armée, par les dernières nouvelles, étoit postée entre celle des Bavarois et la nôtre. La lettre de l'Empereur, dont je viens de parler, fut remise immédiatement avant le conseil d'État; et au sortir dudit conseil, il fut expédié un ordre à M. le maréchal de Broglie de marcher au plus tôt et de faire ce que désireroit l'Empereur. On sera peut-être étonné dans la suite des temps que dans des conjonctures aussi critiques ni le Roi ni aucun des ministres n'aient voulu demander à M. de Belle-Isle son sentiment sur les opérations de la campagne; on a fait plus, on n'a pas même consulté un seul militaire.

Du dimanche 26, *Versailles.* — Jeudi dernier, la Reine fut se promener à Sèvres, dans la maison que M. le duc d'Orléans a donnée à M^me^ d'Armagnac; elle mena avec elle M^mes^ de Villars et trois de ses dames de semaine, savoir M^mes^ d'Ancenis, M^mes^ de Rupelmonde et de Talleyrand; la quatrième est M^me^ de Fleury; et c'est ce que l'on ap-

pelle en badinant la semaine sainte, parce qu'elles sont toutes quatre dans une grande dévotion. Mme de Fleury étoit allée à Paris. Comme la Reine va assez souvent à Sèvres, Mme d'Armagnac n'a pas voulu se mettre sur le pied de lui donner à souper, trouvant que la suite de la Reine étoit trop nombreuse pour s'engager souvent à faire cette dépense. Cependant la Reine, qui ne néglige point les occasions de manger quand elle peut les trouver, voulut souper à Sèvres ; on servit donc à S. M. un petit souper, pour elle, Mme de Villars et Mme d'Armagnac. Les trois dames du palais restèrent dans une autre chambre pendant ce temps là et revinrent ici sans avoir soupé. La Reine rentra sur les dix heures.

Hier matin se fit à Paris, à Notre-Dame, le service de M. le Cardinal. C'est M. de Dreux qui a été chargé de cette cérémonie. Il y avoit beaucoup d'ordre, de manière qu'on entroit dans l'église et on sortoit presque aussi aisément qu'un autre jour. Toute la cérémonie se fit dans la nef ; on avoit posé l'autel en deçà de la croisée de l'église ; on avoit construit de chaque côté sept tribunes : la première, du côté de l'épître, fut donnée à Mme la duchesse de Fleury ; il tenoit six dames dans chaque tribune et plusieurs hommes derrière. La seconde, du même côté, fut donnée pour les ambassadeurs et ministres étrangers et ceux qu'ils amèneroient avec eux. La troisième ensuite, pour tous les étrangers. Toute la nef étoit tendue de noir et fort bien éclairée ; il n'y avoit point de catafalque, mais seulement une représentation. D'ailleurs, la cérémonie la plus solennelle, le roi d'armes y étoit avec les quatre héraults ; tous les corps étoient invités de la part du Roi. M. le duc de Fleury étoit en bas avec MM. les abbés de Fleury. D'ailleurs tous les gens titrés qui voulurent y assister, n'ayant point de places marquées, allèrent dans des tribunes. M. l'abbé d'Harcourt officia, M. l'archevêque n'ayant pas pu à cause de son âge et de la longueur de la cérémonie. Le clergé étoit composé de M. l'archevêque

de Toulouse et de seize évêques ; il n'y avoit point de cardinaux. M. de Dreux avoit invité les dames pour neuf heures et demie, le clergé pour dix heures ; et la grande messe commença à onze heures et demie ; elle fut chantée par la musique de Notre-Dame, à laquelle on avoit joint grand nombre de musiciens du Roi ; de sorte qu'il n'y eut point de musique ce jour-là chez la Reine. Un moment avant la préface, le P. la Neuville monta en chaire et fit l'oraison funèbre ; elle fut trouvée très-belle, et dura une heure et demi-quart. La grande messe finit à deux heures.

On attend avec impatience des nouvelles de Bavière ; M. le maréchal de Broglie a eu enfin une conférence avec l'Empereur ; il n'avoit mené avec lui que M. de Revel, son second fils, M. de Vanolles, intendant de l'armée, et M. de Montesson, lieutenant général. On ne sait point encore le résultat de cette conférence. On sait seulement qu'il y a eu divers avis proposés dans le conseil, dont un étoit d'envoyer M. de Noailles en Bavière et de faire revenir M. de Broglie sur le Rhin, et un autre de faire venir M. de Broglie à Strasbourg et de donner le commandement de l'armée à M. le prince de Conty. De tout cela, on s'est contenté de mander à M. de Broglie que le Roi désiroit qu'il secourût Braunau et seroit fort fâché si ce secours n'arrivoit pas à temps. On sait que M. le prince de Conty approuve extrêmement les sentiments de M. de Seckendorf, et n'est pas bien avec M. de Broglie. Ici, les raisonnements du ministère sont que l'année prochaine, y ayant lieu de croire que la guerre pourra être générale, il faut que le Roi songe à conserver ses troupes pour être en état de garder ses frontières de tous côtés, et que dans cette situation un général trop dévoué aux intérêts de l'Empereur pourroit agir avec une vivacité indiscrète et exposer nos troupes à des pertes trop considérables. On pourroit répondre à ce raisonnement que l'expérience a prouvé dans cette guerre-ci que rien n'est pis que de ne

point agir, et que l'inaction dans laquelle on a tenu nos troupes dans la saison dans laquelle on en pouvoit faire usage a mis dans la nécessité de s'en servir dans des temps plus rigoureux, où la fatigue et les maladies en ont plus fait périr que les ennemis.

Du jeudi 30, *Dampierre*. — On apprit il y a trois ou quatre jours que MM. de Soubise, de Picquigny et d'Ayen avoient reçu leur brevet de maréchaux de camp; depuis leur arrivée à l'armée jusqu'à présent, ils avoient été employés comme brigadiers, ayant eu des lettres de service.

Nous sûmes aussi il y a trois jours qu'on avoit reçu des nouvelles de Bavière; que M. de Philippes, l'un de nos officiers généraux, avoit été attaqué à Dingolfing (1) et avoit été obligé de se retirer [le 17 mai], les ennemis ayant mis le feu à cette ville; que les régiments d'infanterie qui étoient avec lui avoient beaucoup souffert, et particulièrement Picardie. Depuis cette nouvelle on a appris que nous avons aussi été obligés d'abandonner Landau, qui est un peu plus bas sur l'Iser. On assure que M. le maréchal de Broglie a ordre de la Cour de marcher aux ennemis; que même M. le maréchal de Noailles lui a envoyé M. du Mesnil pour lui représenter la nécessité indispensable de marcher. Il est à désirer qu'il soit encore temps.

Le Roi a fait changer, il y a trois jours, le meuble de son grand appartement; il est présentement tout tendu de damas cramoisi, avec un bordé d'or sur lequel on a mis les plus beaux tableaux de S. M. Dans la chambre du trône, on a mis un trône neuf, dessous un dais en baldaquin, qui est riche et de bon goût.

Hier M. l'évêque de Mirepoix présenta au Roi le P. Perusseau, confesseur de S. M. Le Roi le reçut fort bien et lui parla même assez longtemps, mais sans aucun particulier.

---

(1) Dingolfing ou Dingelfing sur l'Iser.

Le Roi a donné 1200 livres de pension à l'occasion de l'oraison funèbre de M. le Cardinal. S. M. revint de Choisy avant-hier, après souper; il a beaucoup joué au lansquenet pendant ce voyage.

JUIN.

Régiment donné. — Manuscrits de M. de Chavigny. — M. de Gassion reçu chevalier du Saint-Esprit. — Confirmation de M^me^ Adélaïde. — Mauvaises nouvelles de Bavière. — Maréchaux de camp nommés. — Régiments et guidon donnés. — Prétention du prince de Charolois d'être assis devant Mesdames. — Élection de Maupertuis à l'Académie. — Voyage du Dauphin à Paris. — Mort de M. de la Billarderie et de M. de Campillo. — Mémoires de Dangeau consultés. — Le Roi pose la première pierre de l'église de Saint-Louis à Versailles. — Procession du Saint-Sacrement. — Malheureux succès des affaires de Bavière. Les ministres n'osent parler au Roi du maréchal de Broglie; le cardinal de Tencin essaye d'occuper le Roi des affaires de Bavière; indifférence du Roi pour les événements. — La guerre dirigée par le comité des ministres, où il n'y a pas un militaire; comparaison avec les conseils de Louis XIV. — Mort du comte d'Egmont. — Régiment gris ou de gentilhomme. — Prochaine arrivée de M^me^ de Modène. — Troisième voyage de la Reine à Dampierre. — Mort de la duchesse de Bourbon; son testament; ses funérailles. — Prérogatives des ducs. — Le Roi consulte M. de Torcy. — Présentation de M^me^ de Beringhen. — Réponse aux cahiers des États de Bourgogne; détails. — Pays de grands États. — Le Dauphin à l'Opéra. — L'archevêque de Bourges nommé ambassadeur à Rome. — Mort de M^me^ de Flavacourt la belle-mère. — Deuil de la duchesse de Bourbon. — Le P. la Neuville et l'oraison funèbre du cardinal de Fleury. — Le P. Perusseau. — Appartements donnés et conservés. — Bénéfices donnés; le Roi oublie les noms de ceux auxquels il les donne. Son indifférence pour les opérations de l'armée. — Les Franco-Bavarois sont chassés de Bavière; plaintes des généraux contre le maréchal de Broglie. — Audience de M. de Grimberghen. — Passion du Roi pour M^me^ de la Tournelle. — Tabouret des princes du sang. — Grâce du Roi au prince de Conty.

Du samedi 1^er^ juin, Versailles. — J'ai oublié de marquer que M. d'Auroy, colonel d'un régiment d'infanterie de son nom, donna sa démission il y a quelques jours. Ce régiment a été donné à M. de Stainville, fils de M. de Stainville (Choiseul) qui est chargé ici des affaires du grand-duc. M. d'Auroy est gendre de M^me^ de Saint-Germain; il a servi en Corse.

Il paroît certain que M. de Pont-Chavigny quitte le service; il est gendre de M. de la Fare; il est brigadier; il étoit en Corse. Il eut du temps de M. Chauvelin, garde des sceaux, le régiment de Cambrésis, à l'occasion de grand nombre de manuscrits très-curieux de feu M. de Chavigny, secrétaire d'État, qui avoient été remis à feu M. l'évêque de Troyes et étoient ensuite venus par succession à M. de Pont, frère de M. l'ancien évêque de Troyes et père de M. de Pont-Chavigny, dont c'est ici l'article. Ces manuscrits furent demandés par M. le garde des sceaux, et M. de Pont demanda pour toute récompense un régiment pour son fils.

Du mercredi 5, *Dampierre.* — Samedi, veille de la Pentecôte, le Roi fut à la chasse du côté de Rambouillet. Le lendemain dimanche se fit la cérémonie des chevaliers de l'Ordre. M. de Gassion fut reçu; c'est le seul de ceux qui ont été nommés à la Chandeleur qui soit ici. Ce fut M. l'évêque de..... qui officia. M^me^ de Flavacourt, dame du palais, quêta; le prédicateur fut un père feuillant: son sermon fut court et assez bon; on fut assez content du compliment.

Ce jour-là, M^me^ Adélaïde fut habillée en grand habit pour la première fois, et fut au sermon avec Madame. L'après-dînée elle fut confirmée dans la chapelle par M. le cardinal de Rohan; elle fut nommée Louise. Le soir elle soupa au grand couvert; M. le Dauphin et Madame y soupèrent aussi. Les deux jours suivants, la messe à l'ordinaire, et le Roi a été à vêpres et à complies dans la tribune.

Les nouvelles de Bavière continuent à être fort mauvaises. M. le maréchal de Noailles a envoyé il y a quelques jours M. du Mesnil à M. le maréchal de Broglie. M. du Mesnil est revenu lui rendre compte de sa commission; il l'a chargé aussitôt d'en venir rendre compte au Roi. M. du Mesnil arriva dimanche à Versailles; lundi il travailla au moins trois quarts d'heure avec le Roi, en pré-

sence de M. d'Argenson; il repart pour aller rejoindre M. de Noailles.

On sait depuis deux ou trois jours que nous avons été obligés d'abandonner Deckendorf avec perte; M. le prince de Conty, qui y commandoit, a eu un cheval tué sous lui et a perdu son équipage.

Les amis de M. de Broglie disent qu'il est présentement fort bien avec l'Empereur. Il est vrai qu'il a eu enfin la conférence avec l'Empereur qu'il devoit avoir il y a longtemps; qu'il parut dans cette conférence très-disposé à suivre toutes les volontés de l'Empereur, et les arrangements furent faits en conséquence, de manière que l'Empereur manda effectivement qu'il avoit lieu d'être content de M. le maréchal de Broglie. Les événements jusqu'à présent n'ont pas dû satisfaire l'Empereur, puisque notre armée n'a pas encore été en état d'être rassemblée. Il paroît que l'arrangement présent est de la mettre toute ensemble, de la joindre à celle de l'Empereur et de marcher aux ennemis.

Du lundi 10, *Dampierre.* — Il y a déjà quelques jours que l'on sait que M. le duc d'Aumont a été fait maréchal de camp; on en parloit il y a longtemps, mais cela n'est déclaré que depuis peu. Le Roi a fait aussi deux autres maréchaux de camp, qui sont M. le comte d'Harcourt, connu ci-devant sous le nom de chevalier d'Harcourt, et le prince Frédéric des Deux-Ponts. Outre la naissance et le mérite personnel du prince des Deux-Ponts, qui le rendoient digne d'une grâce particulière, il s'est trouvé dans un cas favorable, l'Empereur, dont il est parent fort proche, lui ayant donné ce grade de maréchal de camp dans ses troupes.

Le Roi a donné ces jours-ci trois régiments : celui d'Aunis, que commandoit M. de Brancas, à M. de Chastelux, petit-fils de M. le chancelier; celui d'Aumont-cavalerie au prince Camille, fils de M. le prince de Pons et frère cadet de feu M. de Marsan; celui d'Harcourt-dragons à M. de

Lislebonne, neveu du duc d'Harcourt; il est fils du comte de Beuvron.

Le Roi a donné aussi un guidon de gendarmerie à M. de Maulevrier.

J'ai marqué ci-dessus les trois premiers maréchaux de camp, M. de Soubise, M. de Picquigny, M. d'Ayen; par l'augmentation que je viens d'écrire, il y en a présentement six; on parle même d'un septième, qui seroit M. de la Chétardie, mais cela n'est point encore décidé. On parloit aussi de faire des lieutenants généraux; on nommoit entre autres M. de Luxembourg et M. de Boufflers, mais il ne paroît point que cela ait d'exécution.

Il y a déjà plusieurs jours que M. de Charolois parla à Mme de Tallard de la demande qu'il devoit faire au Roi pour qu'il pût jouir, ainsi que les autres princes du sang, de l'honneur dont il prétend avoir déjà joui, d'être assis devant Mesdames (1). Mme de Tallard lui répondit qu'elle ne l'avoit jamais vu en usage; qu'après cela c'étoit au Roi à ordonner. M. le duc d'Orléans est venu exprès à Versailles pour cette affaire, dont il a parlé au Roi avec M. de Charolois. On ignore encore quelle en sera la décision.

Il y a quelques jours que la place de l'Académie, vacante par la mort de l'abbé de Saint-Pierre, fut remplie par M. de Maupertuis, de l'Académie des Sciences. M. de

(1) Les princes du sang ne prétendent point avoir le droit d'être assis chez M. le Dauphin, hors dans un seul cas, qui est celui des bals; ils disent que dans les bals chez M. le Dauphin ils doivent être assis au premier rang avec les dames; mais que la qualité d'héritier présomptif à la couronne est une raison pour qu'ils ne demandent pas à être assis devant lui dans d'autres circonstances; qu'ils ne demandent pas non plus de l'être devant Mme la Dauphine par la même raison; mais que leur droit est bien différent à l'égard de Mesdames; que leur naissance les met à portée de pouvoir parvenir à la couronne, et que Mesdames ne peuvent jamais y parvenir. Ils ajoutent qu'ils ont déjà l'honneur de manger avec Mesdames. Cette dernière raison n'est de nulle valeur; on mange avec le Roi sans avoir l'honneur d'être assis devant S. M. qu'en ces occasions, et sans même avoir le droit de monter dans ses carrosses (*Note du duc de Luynes.*)

Maupertuis est celui qui a été envoyé au Nord pour faire les observations sur la figure de la Terre. Quoiqu'il ait beaucoup de science et de capacité, il a fallu beaucoup de sollicitations pour obtenir les suffrages; plusieurs des académiciens désiroient que cette place fût remplie par l'abbé Girard, auteur des Synonymes, livre fort estimé. L'élection de M. de Maupertuis s'est faite, il y a dix ou douze jours; cependant ses amis craignoient qu'il ne se trouvât encore des difficultés, parce que l'on prétend que la première élection n'est qu'une espèce de délibération pour savoir quel sujet on présentera au Roi, et que si dans l'assemblée suivante il se trouvoit un tiers des voix contre, cette élection n'auroit pas lieu. Je ne sais cependant si on peut citer un seul exemple où une seconde assemblée ait détruit ce qui avoit été fait dans la première. La règle de l'Académie françoise est, pour qu'une élection soit décisive, qu'il y ait au moins vingt académiciens, sans quoi on peut réclamer contre l'élection. Il n'y avoit que dix-neuf académiciens dans l'assemblée où M. de Maupertuis a été reçu; cependant on n'a point réclamé. Les amis de Maupertuis craignoient beaucoup M. de Fontenelle, doyen de l'académie, qui avoit une querelle personnelle avec Maupertuis, à l'occasion de quelques expressions mises dans les ouvrages de ce dernier, dont M. de Fontenelle n'a pas été content; mais enfin on a engagé M. de Fontenelle à une réconciliation, qui s'est faite avant l'assemblée.

Il y avoit longtemps qu'il étoit question d'un voyage de M. le Dauphin à Paris, où il n'avoit encore jamais été; il y fut jeudi dernier. Il arriva sur les onze heures du matin à la porte du Cours (1). Il avoit dans son carrosse M. le duc de Châtillon, auprès de lui; sur le fond de devant, M. l'évêque de Mirepoix et M. le baron de Montmorency; aux deux portières, M. le chevalier de Créquy,

(1) Le cours la Reine aux Champs-Élysées.

sous-gouverneur de semaine, et M. de Tilières, sous-gouverneur de M. de Châtillon, dans le second carrosse. M. du Buc, sous-gouverneur, M. de Monmartel, gentilhomme de la manche, et M. de Muy, le fils. M. le Dauphin changea de carrosse à la porte du Cours, qu'il traversa, et lorsqu'il fut à l'endroit où étoit anciennement la porte de la Conférence, il trouva M. le duc de Gesvres, qui, en qualité de gouverneur de Paris, venoit lui présenter le corps de ville. On ouvrit la portière du carrosse de M. le Dauphin : cela avoit été accordé ainsi à l'exemple de ce qui étoit pratiqué lorsque le Roi alla pour la première fois à Paris. Le prévôt des marchands fit un compliment court, qui fut fort approuvé; M. le Dauphin lui répondit très-bien. M. le Dauphin continua son chemin par les quais et le Pont-Neuf, et alla droit à Notre-Dame. M. l'archevêque l'attendoit à la porte de l'église, à la tête de son clergé; il lui fit un compliment assez court et que M. le Dauphin eut peine à entendre. M. le Dauphin lui répondit, et alla ensuite entendre la messe; ce fut un chapelain du Roi qui la lui dit; mais il la dit dans la nef, car il y auroit eu quelque difficulté pour la dire dans le chœur, à cause des droits des chanoines de Notre-Dame. M. le Dauphin, après avoir vu l'église, monta sur une des tours : c'est celle qui est à droite, en arrivant à Notre-Dame. Mme de Châtillon et quelques autres dames y étoient déjà montées. Lorsqu'il eut satisfait sa curiosité pendant quelque temps, il descendit et monta dans ses carrosses; il vint gagner la rue Saint-Honoré, et de là la place Vendôme, dont il fit le tour, et alla dîner à la Meutte. Tous ceux qui avoient eu l'honneur de le suivre dans ses carrosses eurent aussi l'honneur de dîner avec lui. L'après-dînée, sur les cinq heures, il revint au Cours, où il y avoit assez peu de monde, parce que, par un malentendu, on avoit tenu les barrières fermées pendant trop longtemps. Du Cours, il fut aux Tuileries, où il y avoit assez de monde. M. de Gesvres lui ayant dit que Mme de Grimberghen y étoit venue exprès

pour le voir, mais qu'elle n'osoit paroître devant lui, ne lui ayant jamais été présentée. M. le Dauphin parut désirer de la voir; il s'avança à elle, et lui demanda poliment si elle ne viendroit pas bientôt à Versailles prendre son tabouret. Après quelque temps de promenade, M. le Dauphin remonta dans ses carrosses, et arriva vers les huit heures et demie ou neuf heures à Versailles. Il alla sur-le-champ chez le Roi. C'étoit pendant le travail; on sait que pendant ce temps-là, ainsi que pendant le conseil, il ne reste personne dans la chambre du Roi, pas même le premier gentilhomme de la chambre; cependant dès que M. le Dauphin entra, on lui ouvrit la porte de la chambre du Roi, où il entra seul avec M. de Châtillon. Il y eut des cris de joie dans Paris, comme on peut le juger, au passage de M. le Dauphin; mais cependant pas autant qu'on l'auroit désiré; on jeta de l'argent au peuple, suivant l'usage; environ 3 ou 400 pistoles.

Il y a deux ou trois jours qu'on a reçu la nouvelle que M. de la Billarderie, lieutenant général des armées du Roi, lieutenant des gardes du corps, cordon rouge, qui commandoit la maison du Roi, est mort à Strasbourg.

Il y a déjà longtemps que M. de Campillo, secrétaire d'État de la guerre et des finances d'Espagne, est mort; le marquis de la Ensanada, qui étoit à l'armée de l'infant don Philippe, a été rappelé pour le remplacer.

M. du Châtelet, ci-devant major de la gendarmerie, a été fait cordon rouge, il y a déjà quelques jours.

M^me^ la Duchesse est malade des hémorroïdes et dans un état qui laisse peu d'espérance; on lui a fait l'opération il y a douze ou quinze jours.

Du jeudi 13, *Dampierre.* — Hier mercredi, le Roi posa la première pierre à l'église Saint-Louis; il m'avoit fait demander par M. le duc de Charost s'il n'y avoit rien dans les Mémoires de M. de Dangeau sur le détail de pareille cérémonie faite le 10 mars 1684 par le feu Roi pour l'église de la paroisse Notre-Dame de Versailles et celle des

Récollets le même jour. Les Mémoires de M. de Dangeau ne commençant qu'au 1er avril 1684 n'ont rien pu marquer de cette cérémonie; on peut voir seulement dans le *Mercure* de ce temps-là que M. l'archevêque de Paris (de Harlay) y officia, et qu'il fut mis dans chaque pierre une inscription françoise. On trouvera ici à la marge ces deux inscriptions (1). L'usage étoit autrefois de mettre les inscriptions en latin aux monuments publics; il s'éleva sur cela une dispute à l'Académie françoise; le feu Roi permit que l'on écrivît des dissertations sur cette affaire. M. Ménage soutint les inscriptions latines, ce qui déplut fort à l'Académie; M. Charpentier, membre de l'Académie, défendit avec éloquence le parti contraire. Il parut que cette dissertation avoit fait impression sur l'esprit du Roi, puisqu'en conséquence il ordonna que les inscriptions de Notre-Dame et des Récollets fussent mises en françois.

La cérémonie d'hier fut extrêmement simple. Le Roi, après avoir entendu la messe à onze heures et demie dans la chapelle, partit dans son carrosse; M. le Dauphin étoit à côté de lui; sur le fond de devant M. le prince Charles; M. le duc de Bouillon, M. de Gesvres, aux deux portières; M. le duc de Béthune, capitaine en quartier, du côté du Roi, et M. de Châtillon du côté de M. le Dauphin. Dans le

---

(1) *Inscription pour Notre-Dame.*

A la gloire du nom de Dieu, Louis le Grand, roi de France et de Navarre, le belliqueux, le conquérant, a fait élever cette église et en a posé solennellement la première pierre l'an de grâce 1684 le dixième jour de mars, nulle autre main ne pouvant fonder plus solidement le temple du vrai Dieu que celle qui a renversé les temples de l'hérésie.

Inscription pour les Récollets.

A la gloire du nom de Dieu et à l'augmentation de la piété des fidèles, Louis le Grand, roi de France et de Navarre, le très-chrétien, le très-heureux, le fondateur de cette ville, a fait bâtir ce couvent et cette église par un effet de son zèle et de sa magnificence, et en a posé la première pierre l'an de grâce 1684 le dixième jour de mars.

second carrosse, M. le duc de Villeroy et plusieurs courtisans. J'étois dans le second carrosse. Le carrosse de M. le Dauphin marchoit le premier. Le Roi arriva à la paroisse Saint-Louis; M. l'archevêque l'attendoit en habits pontificaux. On avoit tendu une toile grise, toute des plus communes, placée sur quatre vilains morceaux de charpente; c'étoit là qu'étoit M. l'archevêque. Quand le Roi arriva, la cérémonie commença aussitôt par les prières ordinaires de l'Église. Comme les fondations sont faites et que le bâtiment est à fleur de terre, on avoit placé une croix à l'endroit où doit être le maître autel. La pierre que le Roi devoit poser est celle du pilier du côté de l'Évangile. Cette pierre a été tirée des carrières de Chaville, près Versailles; elle a 8 pieds de long sur 7 pieds 3/4 de large et 20 pouces d'épaisseur. On avoit mis un fauteuil pour le Roi sous la toile; M. le Dauphin resta debout. Sur la pierre étoient deux bassins d'argent et une petite auge de bois avec du mortier; dans les deux bassins étoient les règles, compas et autres outils de dessin et de maçonnerie, entre autres une truelle d'argent et un marteau dont la masse est d'argent. Après les prières et les aspersions accoutumées, le S^r^ Mansart, architecte chargé du bâtiment de Saint-Louis, qui est de l'Académie d'Architecture, quoiqu'il ne soit point architecte du Roi, présenta la truelle à M. le contrôleur général, comme directeur général des bâtiments, lequel la donna au Roi; le Roi prit du mortier dans l'auge et en mit un peu au bas de la pierre; ensuite le marteau fut présenté de la même manière; le Roi le prit, et donna deux ou trois coups sur l'épaisseur de la pierre Le peuple, c'est-à-dire sept ou huit personnes, crièrent aussitôt: « Vive le Roi! » Avant cette dernière cérémonie, un grand nombre d'ouvriers avoient déplacé la pierre pour la conduire dans l'endroit où elle doit rester. Après les coups de marteau, M. le contrôleur général remit au Roi une médaille d'or, que S. M. donna sur-le-champ au S^r^ Mansart.

L'inscription que l'on a mise dessus la pierre est des plus simples et en latin : « Le Roi Louis XV a posé la première pierre de l'église Saint-Louis le 12, etc. » Il y a cinq médailles d'or et d'argent jointes à cette inscription : l'une est celle du sacre ; l'autre celle du mariage du Roi ; la troisième celle de la naissance de M. le Dauphin ; la quatrième celle de la paix conclue entre le feu Empereur, la Russie et la Porte, sous la médiation de la France et par la négociation de M. de Villeneuve, alors ambassadeur du Roi à la Porte ; la cinquième est celle de la dernière paix conclue entre le feu Empereur et la France en 1737. Il n'y avoit ni trompettes, ni hautbois, ni timbales, en un mot nulle marque de joie. La Reine étoit arrivée une demi-heure avant le Roi, avoit entendu la messe dans l'église Saint-Louis et avoit ensuite monté dans la chambre d'un missionnaire, d'où elle vit la cérémonie. Mesdames étoient dans une autre chambre, aussi d'un missionnaire, un peu plus loin, mais dans le même bâtiment. Il y avoit trois fenêtres, à chacune desquelles étoit un drap de pied.

Après la cérémonie, le Roi revint sous la toile, examina les plans ; il fit ensuite le tour de l'église, à pied, après quoi il alla à quelque distance de là, dans la cour d'une maison particulière, voir un petit modèle que le S^r^ Mansart a fait de l'église Saint-Louis, lequel est fort exact et fort détaillé ; l'échelle de ce modèle est de 4 pouces 8 lignes par toise ; le Roi l'examina avec beaucoup d'attention, et remonta ensuite dans ses carrosses pour retourner au château. M. le contrôleur général m'a dit que le Roi faisoit donner 100 louis de gratification aux ouvriers et que S. M. donneroit une gratification au S^r^ Mansart.

Du samedi 15, *Dampierre*. — Jeudi dernier, jour du Saint-Sacrement, le Roi alla à la procession, comme à l'ordinaire ; mais ce qu'il y eut de nouveau, c'est que la Reine alla aussi à la procession avec ses dames et celles qu'elle

avoit fait avertir pour la suivre. Toutes, titrées ou non titrées, eurent des parasols (1). Depuis Pâques dernier, le Roi avoit dessein de faire cet arrangement, lequel supprime encore une des distinctions reconnues accordées aux femmes titrées. M. le Cardinal n'avoit point voulu leur ôter cette distinction, et c'est ce qui a fait que depuis plusieurs années la Reine n'a point été à la procession du Saint-Sacrement.

M. le maréchal de Belle-Isle est venu de Bizy passer trois ou quatre jours à Versailles ; le Roi lui a parlé à son coucher des affaires de Bavière, mais historiquement et sans paroître en être affecté ni désirer aucun éclaircissement. C'est ce qui doit affliger et surprendre ; affliger, de voir le Roi peu sensible aux malheureux succès de la Bavière, où M. le maréchal de Broglie abandonne successivement tous les postes qu'il occupoit, et où les ennemis, après s'être rendus maîtres des passages de l'Inn et de l'Iser, viennent encore d'établir un pont sur le Danube près de Deckendorf, de manière que les treize bataillons des troupes impériales qui sont dans Braunau y restent sans aucune espérance de secours, et que l'Empereur est obligé de quitter Munich et de se retirer à Augsbourg. Ces malheurs sont d'autant plus affligeants que nous y avons beaucoup perdu. Les amis de M. de Broglie disent qu'il ne nous arrive rien que ce que ce général avoit bien prévu dès les commencements ; cependant il paroît qu'ils parlent un peu moins hautement à son avantage. Les gens non prévenus reconnoissent qu'effectivement les événements sont tels que

(1) On m'a assuré que l'intention du Roi a été de mettre une distinction aux parasols des femmes titrées, mais que M. de Maurepas lui avoit représenté que cela ne se pouvoit faire, que cela seroit trouvé extraordinaire dans le public et donneroit occasion à des chansons. On m'a dit aussi que M. de Maurepas prétendoit que les gens titrés ne devoient pas se plaindre de cet arrangement, qu'ils devoient même plutôt le regarder comme avantageux, parce que dans cette occasion le Roi avoit reconnu leur droit en entier. (*Note du duc de Luynes.*)

M. de Broglie les avoit annoncés, parce que dès le temps qu'il étoit à Strasbourg il désapprouvoit tout le système présent, qu'il en parloit dans les termes les plus clairs, qu'il n'a cessé de penser de la même façon depuis qu'il est à la tête de l'armée et qu'il n'a point laissé ignorer ses sentiments à tous les officiers; mais ils conviennent aussi qu'il étoit très-possible, peut-être même facile, de prévenir ces malheurs, et qu'il falloit ou soutenir les postes que l'on occupoit en y portant un assez grand nombre de troupes pour les défendre, ou bien si l'on jugeoit impossible de les garder il falloit les abandonner, ce qui auroit empêché les pertes considérables que nous avons faites. Tous les ministres qui travaillent seuls avec le Roi ne veulent point parler à S. M. sur ce qui regarde M. de Broglie; il est même arrivé ces jours-ci quelque chose de bien singulier dans le voyage de du Mesnil. Du Mesnil, qui sert en qualité de brigadier à l'armée de M. le maréchal de Noailles, a été envoyé par ce général, comme j'ai marqué ci-dessus, à l'armée de M. de Broglie; après avoir communiqué à M. de Broglie les ordres dont il étoit chargé, il a eu l'honneur de faire sa cour à l'Empereur et de conférer avec lui. M. le maréchal de Noailles, à son retour, l'a envoyé rendre compte ici à la Cour. Du Mesnil, qui est fort attaché à M. de Broglie et à M. le maréchal de Noailles, a été très-bien reçu; il a travaillé avec le Roi; pendant tout le temps de son séjour, non-seulement il n'a point cherché à voir M. de Grimberghen, ambassadeur de l'Empereur, mais M. de Grimberghen lui ayant fait dire qu'il désiroit de lui parler, M. du Mesnil lui a donné trois rendez-vous différents, dans chacun desquels M. de Grimberghen l'a attendu deux ou trois heures, et enfin il est parti sans le voir. De tous les ministres, le seul qui juge sainement des événements présents est M. le cardinal de Tencin, qui gémit de l'insensibilité de notre maître et de l'aveuglement volontaire de ses ministres; il a même déjà parlé, mais inutilement.

Le maréchal de Maillebois, qui a resté quelque temps en Bavière avec M. de Broglie, pense de la même façon que M. le cardinal de Tencin. On peut être surpris avec raison que dans de pareilles circonstances, où les expéditions militaires sont les plus essentielles et les plus importantes à décider, le Roi n'en parle qu'historiquement à M. de Belle-Isle et n'ait pas voulu lui demander son avis. C'est le conseil de MM. le cardinal Tencin, Orry, Amelot, Maurepas et d'Argenson qui détermine la manière de faire la guerre; le cardinal Tencin dit lui-même qu'il n'y entend rien. Le feu Roi en pareil cas se conduisoit différemment. Je sais par M^me^ d'Ancezune que M. de Torcy, son père, étant secrétaire d'État des affaires étrangères, et ayant rendu compte au Roi d'une affaire qui méritoit de sérieuses réflexions, après avoir dit son sentiment à S. M., il lui ajouta que n'étant pas assez instruit de cette affaire il en avoit parlé à M. le chancelier de Pontchartrain, qui étoit de même avis que lui. Le Roi lui dit : « Vous avez fort mal fait, il ne faut point en pareil cas que les ministres raisonnent ensemble, si ce n'est en ma présence. »

Je sais de M. de Maillebois deux autres faits arrivés du temps de M. Demaretz, son père. M. Demaretz, contrôleur général, ayant rendu compte au Roi d'une affaire dont une partie regardoit le militaire, il lui dit qu'il en avoit conféré avec M. le maréchal de Tallard, mais que M. le maréchal de Tallard en rendroit compte à S. M. Dans une autre occasion de même nature, M. Desmaretz demanda permission au Roi d'en parler à M. le maréchal d'Huxelles; le Roi fut quelque moment à réfléchir, ensuite il lui dit : « Je le veux bien, mais que le maréchal d'Huxelles vienne demain m'en parler. » Le maréchal d'Huxelles fut le lendemain au lever du Roi; le Roi le remit à l'après-dînée, et travailla avec lui pendant une heure et demie.

Pour confirmer ce que je viens de marquer sur M. de Broglie, j'ajouterai ici l'extrait d'une lettre, que je reçois

dans le moment de M. de Grimberghen, qui prouve que M. de Broglie est actuellement retiré à Donauwerth.

Versailles, 14 juin.

« Les plus fâcheux événements m'amènent ici, mon cher neveu. Vous savez tous nos malheurs là-bas; et comme vous en connoissez l'unique cause, je crois que vous ne serez pas étonné quand je vous dirai que je ne regarde pas Donauwerth comme les Colonnes d'Hercule pour un tel général, qui n'a que l'exécution de son infernal projet en tête. »

Nous apprîmes hier la mort de M. le comte d'Egmont, père de M^me^ de Chevreuse; il avoit trente-neuf ans et demi; il avoit été marié à quatorze ans, en 1717; il étoit en Italie depuis environ un an; il avoit des biens considérables dans le royaume de Naples, mais fort chargés de dettes et qui demandoient sa présence et beaucoup d'arrangements. C'étoit le second voyage qu'il faisoit depuis peu de temps; celui-ci avoit pour objet le mariage de son second fils, dont j'ai parlé ci-dessus. La mort de ce fils et les embarras que lui a donnés cette perte avoient pris infiniment sur sa santé; il est mort d'une fièvre maligne à Naples, après trente jours de maladie.

Du jeudi 20, *Dampierre.* — J'ai oublié de marquer ci-dessus que le 7 ou le 8 de ce mois le P. Neuville vint à Versailles présenter au Roi l'oraison funèbre de M. le Cardinal; il paroît que la lecture de cet ouvrage ne diminue point l'opinion que l'on en avoit conçue en l'entendant prononcer; la première et la seconde partie surtout sont extrêmement approuvées.

En parlant ci-dessus des maréchaux de camp, j'ai oublié d'observer que M. d'Ayen en obtenant ce grade avoit eu la même permission que M. son père en pareille occasion, c'est de garder le régiment de cavalerie de son nom qu'il commandoit, et qui porte le nom de Noailles ou d'Ayen depuis longtemps. Ce régiment est un de ceux que l'on appelle régiment gris ou régiment de gentil-

homme, qui porte le nom du colonel, et dont presque tous sont habillés de gris et dont le prix à la taxe n'est que de 22,500 livres ; celui-ci est vêtu de rouge.

On attend à Paris, dans le mois prochain, l'arrivée de Mme de Modène. M. le duc de Modène, son mari, s'étant déclaré pour l'Espagne, a perdu ses États, dont le roi de Sardaigne s'est emparé. M. de Modène est actuellement à la tête de l'armée espagnole dans l'État ecclésiastique. Dans ces circonstances, Mme de Modène désiroit passer en France, sa patrie, mais elle ne vouloit y arriver qu'avec la permission du Roi et l'agrément de Mme la duchesse d'Orléans, sa mère. Le Roi avoit eu la bonté de consentir à ce voyage; le consentement de Mme la duchesse d'Orléans n'étoit pas si aisé à obtenir ; aussi a-t-elle paru désirer qu'il lui fût demandé de la part du Roi, car Mlle de la Roche-sur-Yon, qui s'intéresse à Mme de Modène, encore plus à titre d'amitié que de parenté, ayant été au palais d'Orléans pour obtenir ce consentement, ne put jamais y réussir, quoiqu'elle se mît à genoux devant Mme la duchesse d'Orléans. Quelques jours après, M. Amelot fut au palais d'Orléans de la part du Roi ; Mme d'Orléans lui répondit qu'elle ne pouvoit rien refuser de ce que S. M. désiroit, et qu'elle verroit sa fille avec plaisir.

La Reine me fit l'honneur de venir ici lundi; c'est le troisième voyage qu'elle fait à Dampierre ; elle n'avoit point encore vu le bâtiment, composé de cinq pavillons, qui est dans la pièce d'eau, et qu'on appelle l'île (1). Ce bâtiment, qui est tout neuf, ne fait que d'être achevé; il y avoit aussi anciennement un bâtiment dans le même lieu, composé de cinq pavillons à l'antique. Cette île est fort connue dans les mémoires du temps, parce

(1) L'île est à l'extrémité de la grande pièce d'eau qui est à droite du château. Il ne reste de ces cinq pavillons que celui du milieu, qui était le salon; les quatre autres ont été démolis dans l'hiver de 1856 à 1857; ils tombaient en ruines. Les belles boiseries sculptées du salon du château de Dampierre proviennent du pavillon du milieu de l'île.

que Mme la duchesse de Chevreuse s'y retiroit quelquefois pour travailler à ses affaires (1).

Mme de Chevreuse étoit veuve du connétable de Luynes, dont elle avoit eu M. le duc de Luynes, mon bisaïeul, et avoit épousé en secondes noces Claude de Lorraine, duc de Chevreuse, dont elle n'eut qu'une fille. Cette fille, connue sous le nom de Mlle de Chevreuse, devoit épouser M. le prince de Conty; elle mourut assez promptement, et l'on crut avoir lieu de juger que sa mort n'étoit pas naturelle. Cette Mlle de Chevreuse ne paroissoit point belle, si l'on en juge par son portrait qui étoit sur la cheminée de l'ancien bâtiment de l'île; elle étoit grande, assez blanche, le visage long. Ce portrait existe encore

(1) C'est dans ce lieu qu'elle reçut un courrier de la Reine mère, qui avoit toujours eu beaucoup de bonté et même de goût pour elle. Elle étoit convenue avec la Reine que si les affaires ne tournoient pas d'une façon favorable, S. M. lui enverroit une paire d'heures noire, et que sur cela elle se détermineroit à passer dans le pays étranger; mais que la paire d'heures seroit violette si les négociations se tournoient d'une façon favorable. Malgré la situation favorable des affaires, on se trompa de couleur, et on apporta des heures noires. Mme de Chevreuse prit aussitôt le parti de sortir de son île et d'aller en Hollande.

Dans une autre circonstance, étant exilée de la Cour, elle avoit fixé son séjour à Tours. Mme de Puysieux, en revenant d'un voyage, passa dans cette ville; elle vit Mme de Chevreuse, qui lui remit une lettre pour la Reine; la commission étoit délicate dans un moment où le cardinal Mazarin, ennemi déclaré de Mme de Chevreuse, avoit tout le crédit. Mme de Puysieux, pour mieux dérober à sa connoissance ce qu'elle vouloit faire, acheta un manchon, beau mais singulier, avec lequel elle entra chez la Reine. Soit que la Reine eût quelque soupçon ou non, elle remarqua le manchon, et le demanda à Mme de Puysieux; après l'avoir gardé quelque temps, elle entra dans son cabinet avec ce même manchon, elle lut la lettre qui y étoit, et revint ensuite dans sa chambre, toujours ses mains dans le manchon; elle fit la conversation pendant quelque temps, sans paroître pressée de rendre le manchon; elle le rendit enfin à Mme de Puysieux, lui faisant des excuses de ce qu'elle l'avoit gardé si longtemps. Au sortir de chez la Reine, Mme de Puysieux alla tout de suite chez le cardinal Mazarin, dont l'appartement n'étoit pas éloigné; dès que le cardinal l'aperçut il lui dit: « Madame, vous vous mêlez de bien des choses; vous venez de rendre à la Reine une lettre de Mme de Chevreuse. — Cela est vrai, monseigneur, répondit Mme de Puysieux; mais vous n'en sauriez rien si la Reine étoit aussi bien servie que Votre Éminence. » (*Note du duc de Luynes.*)

ici (1), mais le visage a été gâté en défaisant le bâtiment. Cette Mme de Chevreuse dont je viens de parler étoit la propre tante de M. le prince de Rohan et de M. le cardinal de Rohan d'aujourd'hui; elle et sa seconde belle fille, Mme la duchesse de Luynes, étoient toutes deux sœurs de feu M. le prince de Soubise.

La Reine arriva ici sur les deux heures. Elle vint à deux carrosses, sans compter le carrosse des écuyers, et amena avec elle Mmes de Villars, de Talmond, de Boufflers, de Châtillon, de Bouzols, de Mérode et de Saint-Florentin; dans le carrosse des écuyers, M. de Tessé et M. de Saint-Cloud, écuyer de quartier. Il y avoit de dames ici Mme la maréchale de Maillebois, Mme de Talleyrand et la petite Mme de Sabran (2), laquelle avoit été présentée, mais n'avoit jamais monté dans les carrosses ni mangé avec la Reine. Mme de Luynes en rendit compte à la Reine, qui trouva bon qu'elle eût l'honneur de manger avec elle. La Reine avoit fait écrire le samedi par Mme de Villars à Mme de Luynes, avec toutes sortes de bontés, pour savoir si la mort de M. d'Egmont ne devoit point faire quelque dérangement au projet de venir ici le lundi; le lendemain elle envoya un page faire compliment à Mme de Chevreuse, et le lundi en arrivant elle monta dans l'appartement de Mme de Chevreuse, qui étoit dans son lit, et lui fit une visite de quelques moments. Le Roi, M. le Dauphin, ni Mesdames n'ont point envoyé à Mme de Chevreuse, parce que l'usage n'est point d'envoyer aux personnes qui sont à la campagne. La Reine se mit à table environ une demi-heure après son arrivée; toutes les dames eurent l'honneur de dîner avec elle, hors Mme de Villars et Mme de Châtillon, qui avoient demandé permission de ne point dî-

(1) Ce portrait n'existe plus à Dampierre.

(2) Elle est fille de Mme de Coëtlogon, dame d'honneur de Mme la Duchesse. (*Note du duc de Luynes.*)

ner. J'eus l'honneur de présenter les serviettes à la Reine et de la servir pendant presque tout le dîner; dans les moments qu'elle m'ordonna d'aller me reposer, Randel, mon écuyer, servit S. M. La Reine dîna et soupa dans le vestibule; un moment après que sa table fut servie, on en servit une autre pour M. de Tessé, M. de Saint-Cloud, M. de Suzy, chef de brigade, et M. de Saint-Padour, exempt, qui avoient suivi la Reine, et M. de Boisjulien, qui étoit ici depuis quelques jours. Il y eut une autre table pour les pages. Les gardes du corps étoient arrivés en deux détachements; le premier qui arriva quelques heures avant la Reine trouva à déjeuner en arrivant; on donna ensuite à dîner aux deux détachements arrivés, ce qui faisoit en tout vingt ou vingt-deux personnes, en comptant les brigadiers et sous-brigadiers. Il y avoit une table pour les valets de pied; il y en avoit une autre pour les cochers et postillons, une pour les garçons d'attelage et pour le maréchal; il y avoit outre cela un piqueur des écuries de la Reine qui mangea avec le concierge. Après le dîner la Reine entra dans son appartement, qui est celui à droite du salon; elle vint jouer à cavagnole jusqu'à six heures; elle alla ensuite dans un petit fauteuil au salut; elle étoit portée par les porteurs de M^me^ de Luynes. Après le salut, elle monta dans la chaloupe, et alla à l'île; elle y joua à cavagnole jusqu'à dix heures du soir; elle repassa l'eau, éclairée par deux de ses pages, et monta dans une calèche, et les pages montèrent avec des flambeaux dans une autre, qui marchoit devant elle; elle revint se mettre à table, où tout se passa de même comme à dîner; elle joua à cavagnole après souper, et repartit à deux heures après minuit.

Quand la Reine partit de Versailles pour venir ici, elle avoit reçu la visite de M. de Charolois, qui étoit venu lui apprendre la mort de M^me^ la Duchesse, arrivée la veille au soir. Elle est morte avec une grande douceur, une

grande patience, après de longues et cruelles souffrances, qu'elle a soutenues avec beaucoup de religion; elle avoit reçu ses sacrements et fait un testament en faveur de ses domestiques; elle étoit âgée de soixante-dix ans et quelques jours.

M. de Gesvres écrivit mardi à M^me^ de Luynes pour la prier de dire à la Reine que le Roi prendroit le deuil jeudi pour trois semaines, et en même temps pour demander à la Reine de vouloir bien le dispenser de lui en aller rendre compte, lui-même étant assez incommodé.

Du vendredi 28, *Versailles.* — Le dimanche 16 de ce mois, M. le comte de Charolois arriva à Choisy, immédiatement après la mort de M^me^ la Duchesse; le Roi étoit allé se promener à Chilly, à deux lieues de Choisy. C'est un gros château près du chemin d'Orléans, qui appartenoit à M. d'Effiat, qui a été depuis à M. de Mazarin, et est aujourd'hui à M^lle^ de Duras. On n'auroit pas pu juger à l'air de M. de Charolois qu'il eût perdu M^me^ sa mère. Le Roi parut sérieux; il le fut pendant tout le souper, se promena un moment après sur la terrasse, et se retira de bonne heure sans vouloir jouer. M^me^ de la Tournelle ne se mit point à table; elle pleura, et se retira aussi de fort bonne heure. Les autres dames jouèrent comme à l'ordinaire. Le lendemain le jeu recommença.

Le lundi matin, M. de Charolois vint ici faire part à la Reine de la même nouvelle; c'est le jour que la Reine vint à Dampierre.

M^me^ la Duchesse étoit morte, comme je viens de le dire, le dimanche au soir, après une longue maladie et de grandes souffrances; c'étoit toujours ce qu'elle avoit désiré et demandé à Dieu, qu'une maladie longue; elle a montré beaucoup de fermeté, de douceur et de religion. Sa maladie étoit une corruption générale du sang. Elle n'a pas laissé un sol de dettes; elle jouissoit d'environ 450,000 livres de rente; il n'étoit même rien dû à ses domestiques que le courant du mois. On lui a trouvé

530,000 livres d'argent comptant et huit cents actions (1). L'argent comptant doit être partagé, et l'est peut-être même dejà, entre les héritiers. Des 800 actions, M^me^ la Duchesse en donne deux cents à M^me^ la princesse de Conty, sa fille aînée, et ce, par forme de prélegs ; avec ce terme qui est dans le testament, on peut être légataire et héritier. Des six cents actions qui restent, il y en aura au moins quatre cents qui resteront en dépôt entre les mains de M. de Monthulé, exécuteur testamentaire onéraire (2). Les dividendes de ces quatre cents actions sont destinés à payer 50 ou 60,000 livres de rente viagère que M^me^ la Duchesse lègue par son testament. Le surplus des actions sera partagé entre les héritiers. M. le comte de Charolois est exécuteur testamentaire honoraire. J'oubliois de marquer que M^me^ la Duchesse donne aussi cinquante actions à M^me^ de la Guiche ; elle lui en avoit promis cent par son contract de mariage, desquelles il y en avoit déjà cinquante de données. M^me^ la Duchesse laisse à M^me^ de Coëtlogon, sa dame d'honneur, et à M^me^ la vicomtesse de Rochechouart, qui lui étoit attachée depuis bien des années, chacune 1,000 écus de pension. M^me^ de Coëtlogon avoit 2,000 écus d'appointements payés par le Roi ; c'étoit un arrangement que le feu Roi avoit fait pour les dames d'honneur de toutes ses filles. M^me^ de Rochechouart n'avoit que 1,000 écus d'appointements payés par M^me^ la Duchesse. Le nom de M^me^ de Rochechouart est aussi Rochechouart (3) ; elle est fille de M. le marquis de Jars, à la mort duquel elle et sa sœur eurent chacune une pension du Roi de 2,000 livres. Sa sœur est morte sans être mariée. M^me^ de Rochechouart est veuve, et a un fils et

(1) De la Compagnie des Indes.

(2) Qui a le soin et la charge d'une chose dont un autre a les honneurs.

(3) Julie-Sophie de Rochechouart, fille d'Alexandre de Rochechouart, marquis de Jars, avait épousé, en 1728, Bertrand, vicomte de Rochechouart, de la branche des seigneurs et barons du Bâtiment.

une fille; elle ni ses enfants n'ont aucun bien; elle n'a pour toute chose que les 2,000 livres ci-dessus du Roi et les 1,000 écus de Mme la Duchesse. La belle maison que Mme la Duchesse bâtit, il y a quelques années, sur le bord de la rivière, vis-à-vis le jardin des Tuileries, qu'on appelle le palais de Bourbon, auprès de laquelle est la maison de M. de Lassay, sera vraisemblablement démolie; elle reste à la succession, et personne des héritiers n'en veut, et il seroit difficile de la vendre (1). Il n'y a point encore de parti de pris sur les effets de Mme la Duchesse; on ignore s'ils seront vendus ou partagés en nature; ces effets ne laisseront pas que d'être considérables: l'article seul des diamants et des boîtes pourroit faire une somme d'argent s'ils étoient vendus. Mme la Duchesse n'avoit jamais vendu, ni donné, ni troqué une seule de de ses boîtes depuis qu'elle a commencé à en avoir.

Elle a été enterrée aux Carmelites; il n'y a point eu d'eau bénite en cérémonie; Mme la princesse de Conty seulement a été à l'enterrement avec Mme la duchesse d'Aiguillon. Il avoit été proposé que Mme d'Agénois y fût aussi; ç'auroit été une nouveauté, n'y ayant jamais qu'une duchesse avec la princesse du sang. Mme d'Aiguillon craignant qu'il ne se présentât quelques difficultés dans cette cérémonie, en parla à Mme la princesse de Conty, lui représentant combien il seroit désagréable pour elle d'essuyer des reproches des autres duchesses, et combien elle avoit lieu d'espérer que M. d'Aiguillon, devant la dignité de duc aux bontés et aux soins de Mme la princesse de Conty, il ne se passeroit rien en cette

(1) L'hôtel du palais Bourbon, bâti par ordre de Louise, duchesse de Bourbon, légitimée de France, fut commencé en 1722, sur les dessins de Giardini et achevé par Lassurance, Gabriel et Aubert. Il passa à la mort de la duchesse au prince de Condé, qui le louait en 1752 au comte de Kaunitz, ambassadeur d'Autriche. Le palais Bourbon, à la révolution, fut détruit et remplacé par le palais du Corps législatif. L'hôtel de la présidence du Corps législatif est l'ancien hôtel de Lassay, construit en 1722, par Lassurance.

occasion qui pût faire tort à cette dignité. Mme la princesse de Conty l'en assura, et en effet Mme d'Aiguillon a toujours marché à côté de Mme la princesse de Conty et au même rang, Mme la princesse de Conty passant seulement la première aux portes; elles ont reçu le goupillon de la même main, et il y a eu partout un traitement égal.

M. le duc de Charost, devant qui ce détail m'a été conté, me parla à cette occasion de ce qui lui étoit arrivé dans le temps de la contestation entre Mademoiselle et Mme d'Humières. Les ducs eurent alors sujet d'être mécontents de la manière dont elle avoit été traitée dans une cérémonie pareille à celle dont je viens de parler. C'étoit pendant la Régence. M. le duc de Charost descendit chez M. le duc d'Orléans pour lui parler de cette affaire. Dans cette conversation, M. le duc d'Orléans parla à M. de Charost des prérogatives des ducs, et entre autres des carreaux des duchesses qui étoient à côté de ceux des princesses du sang; il lui dit que ce fut au mariage de Mme la princesse de Conty, fille du Roi, que cet ancien usage fut changé. Mme la duchesse de Créquy, qui avoit été dame d'honneur de la Reine, avoit son carreau à côté de Mme la princesse de Conty, ainsi que cela s'étoit toujours pratiqué; le Roi se retourna du côté de Mme de Créquy, et lui ordonna de retirer son carreau en arrière. Ce même fait m'a été conté par Mme de Chevreuse, ma grande mère, dont le carreau étoit aussi, je crois, à côté de celui de Mme de Créquy.

Je rapporterai encore ici un fait qui m'a été conté par M. le duc de Saint-Aignan par rapport aux prérogatives des ducs. C'étoit à la naissance de M. le Dauphin, en 1729. Le Roi alla au *Te Deum* à Notre-Dame et ensuite à l'hôtel de ville. M. de Saint-Aignan eut l'honneur de suivre le Roi à toute cette cérémonie. Le Roi partit de Versailles dans ses carrosses avec les princes du sang et les principaux officiers de sa maison. Le carrosse qui suivoit celui du Roi n'étoit rempli que de gens titrés; ils y étoient même

rangés suivant leur rang d'ancienneté, de manière que M. le maréchal de Noailles étoit à la portière. Derrière ce carrosse, il y en avoit un troisième rempli de gens non titrés. A Notre-Dame, tous les gens titrés eurent des carreaux derrière le Roi, et à l'hôtel de ville M. de Saint-Aignan et M. de Richelieu, les deux plus anciens des ducs présents, eurent les deux premières places à droite et à gauche des princes du sang.

On me contoit il y a quelques jours un fait qui mérite de n'être pas oublié. A la mort de M. le Cardinal, le Roi écrivit de sa main à M. de Torcy pour lui demander son avis sur quelque affaire de négociation. La même chose est arrivée une seconde fois, et M. de Torcy fit à chaque fois une réponse détaillée à S. M. Ces deux faits sont certains; j'en appris un autre il y a quelques jours qui n'est pas de la même certitude, mais que je crois cependant vrai. M. Amelot ayant présenté au Roi un mémoire important sur les affaires étrangères, le Roi dit qu'on lui laissât le mémoire, et au bout de quelques jours il le rendit à M. Amelot avec des apostilles très-détaillées et très-raisonnées. M. Amelot montra ces apostilles à M. de Maurepas; ils cherchèrent l'un et l'autre qui le Roi pouvoit avoir consulté, et je ne crois pas qu'ils l'aient découvert. On pourroit juger une troisième lettre écrite à M. de Torcy, mais ce n'est qu'un soupçon.

J'ai oublié de marquer ci-dessus la présentation de M^me^ de Béringhen qui fut faite le 12 de ce mois. M^me^ de Béringhen étoit, comme l'on sait, M^me^ de Thémines. M. le Premier avoit prié M^me^ de Luynes de faire cette présentation. M^me^ de Vassé fut présentée en même temps. M^me^ de Béringhen peut avoir trente-huit ou quarante ans; elle n'est pas grande; elle est assez blanche, mais elle est laide. M^me^ de Vassé est M^lle^ de Pezé, fille unique de feu M. de Pezé et de la sœur de M. le Premier; elle est assez grande, bien faite et d'une figure assez agréable. M. de Vassé, son mari, est le seul qui reste des neveux de M. le Premier.

Comme il avoit deux frères aînés, il s'étoit fait chevalier de Malte et avoit la commanderie de Piéton, qui est une des meilleures de l'ordre. Comme il y a longtemps qu'il est question de ce mariage, et que tout étoit arrangé avant la mort de M. le Cardinal, S. Ém. avoit pris ses mesures à Malte pour que la commanderie de Piéton fût donnée à un des MM. de Fleury, son neveu; ce qui a été exécuté à l'occasion du mariage.

Le 25 de ce mois, les États de Bourgogne eurent la réponse à leurs cahiers. Cette réponse, suivant l'usage ordinaire, s'est faite dans la salle du conseil. Cette salle est ici en bas, entre la cour royale et la cour des princes; c'est là que se tient le conseil privé ou conseil des parties, où préside M. le chancelier. Il y a une table longue; au bout d'en haut est le fauteuil du Roi, brodé d'or et d'argent; personne ne se met dans ce fauteuil dans aucune circonstance; tout autour de la table sont des fauteuils de maroquin noir; le premier, à la droite du fauteuil du Roi, sur le retour de la table, est occupé par M. le chancelier; le second, vis-à-vis celui-ci et à la gauche du fauteuil du Roi, sur le retour, est occupé par le chef du conseil, ou en son absence par le plus ancien conseiller d'État, et ensuite alternativement les conseillers d'État suivant leur rang; les maîtres des requêtes debout derrière les fauteuils. Celui qui rapporte se place du côté du bras gauche du fauteuil du Roi, adressant la parole à M. le chancelier. Quant aux cahiers des États, on ne donne la réponse publiquement qu'après que tous les articles ont été bien pesés et examinés à loisir; alors le conseil s'assemble, comme je viens de le dire, et c'est toujours l'après-dînée. On sait qu'il n'y a que trois pays de grands États: Bretagne, Bourgogne et Languedoc. Les gouverneurs de ces trois provinces étoient M. le comte de Toulouse, M. le Duc et M. le duc du Maine. Lorsqu'ils se trouvoient ici à la présentation des cahiers, ils assistoient à la réponse; alors on ôtoit le fauteuil du Roi et l'on en met-

toit à la même place un de maroquin noir, pareil aux autres, dans lequel se mettoit le prince du sang comme gouverneur. Comme ce n'est qu'à ce titre et que ce ne peut être par aucun autre, feu M. le duc de Chaulnes, gouverneur de Bretagne avant M. le comte de Toulouse, occupoit certainement la même place. M. le duc de Charost dit qu'il n'en doute point et qu'il l'a même sûrement vu, ayant été dans ce temps-là député de la noblesse de Bretagne; cependant il ne peut assurer ce fait, n'en ayant pas conservé la mémoire précise. D'ailleurs la séance est la même, excepté que le secrétaire d'État, dont la présence est nécessaire alors (1), et le contrôleur général y viennent prendre place et s'y mettent à leur rang de conseillers d'État. Si quelque autre secrétaire d'État que M. de Saint-Florentin est obligé de s'y trouver, il y prend sa place de conseiller d'État de même. La circonstance présente a fait naître une difficulté. M. de Saint-Aignan est gouverneur de Bourgogne jusqu'à ce que M. le prince de Condé ait dix-huit ans; il a sans contredit tous les droits du gouverneur, et a demandé en cette qualité à être assis dans le fauteuil de maroquin noir, à la place du Roi, pour assister à la réponse des cahiers. Comme on n'écrit rien dans ce pays-ci, personne n'a pu encore assurer l'exemple de M. le duc de Chaulnes qui décide; il ne s'est trouvé que celui de prince du sang; cependant il est constant que les princes du sang n'y sont que comme gouverneurs. Les représentations étant faites au Roi, S. M. a dit qu'elle ne trouveroit point mauvais que M. de Saint-Aignan jouisse des droits si on rapportoit des exemples. En attendant, voici ce qui se passa le 25 de ce mois à la réponse. On ôta le fauteuil du Roi, on en mit un de maroquin noir à la place, M. de Saint-Aignan se mit dans le fauteuil, vis-à-vis M. le chancelier et à la gauche du fauteuil du Roi;

(1) C'est M. de Saint-Florentin qui est secrétaire des trois provinces d'États. (*Note du duc de Luynes.*)

c'est la place qu'occupe le chef du conseil, ou le plus ancien conseiller d'État, comme je viens de le marquer. Le chef du conseil n'y assiste que lorsqu'il y a grande direction; la petite direction se tient chez lui, et M. le chancelier y préside. Il faut marquer en finissant cet article quelle est la forme de la réponse aux cahiers. Lorsque tout le monde a pris séance, le secrétaire d'État lit les demandes contenues dans les cahiers des États et la réponse faite au nom du Roi, article par article. Le contrôleur général, qui est ordinairement celui que ces affaires regardent davantage, dit quelques mots, s'il est nécessaire, pour l'éclaircissement des dites réponses. A chaque article M. le chancelier prend la voix; on peut juger que ce n'est qu'une forme; il les prend même toutes en même temps, et on opine du bonnet; le gouverneur écoute et ne dit rien, parce que toute cette cérémonie n'est que pure formalité. Lorsque la réponse est lue, l'on fait entrer les députés; l'évêque qui a harangué y est avec les autres députés. Lorsqu'ils entrent, M. le chancelier et les conseillers d'État ôtent leur chapeau et le remettent sur-le-champ; les députés demeurent debout et découverts. Le secrétaire d'État lit une seconde fois la réponse, en leur présence, après quoi chacun se retire.

M. le Dauphin fut mardi dernier à l'Opéra; il devoit y aller dès le mardi précédent, mais ce voyage a été retardé de huit jours à cause de la mort de M^me^ la Duchesse. C'est la première fois qu'il voit ce spectacle; il étoit dans la loge du Roi; on avoit retenu trois autres loges pour sa suite.

J'ai oublié de marquer ci-dessus que le dimanche 23 de ce mois j'appris à Dampierre que le Roi avoit donné la nomination de la France pour un chapeau de cardinal à M. l'archevêque de Bourges; il est fils de feu M. le comte de Roucy et frère du comte de Roye, lequel avoit épousé M^lle^ Huguet, dont il eut deux filles, qui sont M^mes^ les duchesses d'Ancenis et de Biron. J'appris le lendemain, en

arrivant ici, que M. l'archevêque de Bourges avoit été nommé par le Roi ambassadeur à Rome. Depuis le départ de M. de Saint-Aignan, M. le cardinal de Tencin étoit demeuré chargé des affaires de France en cette cour, et après lui M. l'abbé de Canillac en a été chargé. Quelques sujets de plaintes de l'abbé de Canillac contre le Pape ont apparemment donné occasion à nommer un ambassadeur. Outre l'ambassadeur, chaque couronne a toujours un cardinal protecteur, auquel on s'adresse dans les occasions pour agir de concert avec l'ambassadeur. Le Roi donne au cardinal protecteur 8,000 écus romains par an; l'écu romain est estimé 5 livres de notre monnoie.

M. le cardinal de Tencin et M. le duc de Saint-Aignan se sont brouillés ensemble pendant leur séjour à Rome, et actuellement ici ils ne se parlent point.

M^me^ de Flavacourt, la belle-mère, mourut lundi dernier; elle étoit Grancey, sœur du maréchal de Médavy et de M^me^ d'Hautefeuille. Son fils, M. de Flavacourt, brigadier des armées du Roi, est le mari de M^me^ de Flavacourt (Mailly) dame du palais, que l'on appelle *la Poule*. M^me^ de Flavacourt a fait un testament par lequel elle donne vingt actions et tout l'argent comptant qu'elle peut avoir à son petit-fils, qui a quatre ans; elle permet seulement qu'on vende les actions lorsqu'il sera question d'acheter un régiment ou autre emploi militaire; elle donne aussi à son petit-fils, et après lui à sa petite-fille et autres petits-enfants, deux rentes dont elle jouissoit, voulant cependant que la jouissance des dites rentes demeure à son fils; et après ses petits-enfants lesdites rentes retournent à son fils, s'il leur survit. M^me^ de Flavacourt, dame du palais, qui fut à Paris lundi, sur la nouvelle de l'état de sa belle-mère, qu'elle trouva morte en arrivant, fit hier ses révérences au Roi, à la Reine, etc., avec M^me^ de la Tournelle, sa sœur; elle demanda, suivant la règle, la permission de ne les point faire en mante.

Les princes et princesses firent leurs révérences lundi

dernier en manteaux et en mantes. Les princes étoient M. le prince de Condé, M. le comte de Charolois et M. le comte de la Marche (les autres ne sont point ici). Ils furent chez M. le Dauphin et chez Mesdames, et ils ne s'y assirent point; cela est à remarquer, parce qu'ils le prétendoient, comme je l'ai dit ci-dessus. Ils furent chez M. le Dauphin, à l'heure de son dîner, pendant qu'il étoit à table; il arriva même une petite circonstance qui peut mériter de n'être point oubliée. On porta la queue du manteau de M. le comte de la Marche jusque dans la chambre de M. le Dauphin et en sa présence. M. de Châtillon le remarqua, et s'en plaignit; on en fit des excuses, donnant pour raison que le grand manteau étrangloit M. le comte de la Marche et que c'étoit pour le soulager.

Les princesses étoient M^me^ la princesse de Conty, Mademoiselle, M^lle^ de Sens, M^lle^ de la Roche-sur-Yon et M^lle^ de Conty. Le Roi et la Reine, M. le Dauphin et Mesdames avoient été la veille chez elles; ils furent aussi chez M^me^ la comtesse de Toulouse; toutes étoient dans leur lit, hors M^me^ la princesse de Conty et M^lle^ de Sens, qui reçurent le Roi à la porte et le reconduisirent de même. M^me^ la comtesse de Toulouse vint ici aussi, à l'occasion de la mort de M^me^ la Duchesse, et reçut les visites du Roi, de la Reine, de M. le Dauphin et de Mesdames, dans son lit. Comme le Roi lui a permis, il y a longtemps, de ne point s'habiller en grand habit, elle n'alla point remercier avec le deuil; elle rend les visites en particulier.

J'ai marqué ci-dessus (1) que le P. Neuville présenta son oraison funèbre au Roi quelques jours après l'avoir prononcée. Cette circonstance a donné occasion à quelques difficultés qui ont été terminées avec toute la politesse possible. Le P. Neuville, homme simple et qui aime la retraite, auroit désiré pouvoir éviter de venir ici; il avoit

(1) 20 juin.

même consulté quelques personnes de ses amis, qui pour le dispenser du voyage lui avoient conseillé de s'adresser à M. le cardinal de Rohan. M. le cardinal de Rohan s'étoit chargé de présenter l'oraison funèbre; tout cela étoit arrangé avant qu'il l'eût prononcée. Le lendemain du service à Notre-Dame, le P. Neuville reçoit une lettre de M. de Mirepoix par laquelle il apprend que le Roi lui a accordé une pension de 1,200 livres et qu'il étoit nécessaire qu'il vînt remercier S. M. Le P. Neuville se détermine donc à faire le voyage, et croit ne pouvoir prendre un meilleur parti que d'arriver chez M. l'évêque de Mirepoix. M. de Mirepoix avoit déjà dit au Roi que le P. Neuville devoit venir le remercier; M. de Mirepoix dit au P. Neuville qu'il le mèneroit au lever du Roi, et sans faire attention aux droits des charges, comme je l'ai déjà marqué, il arrive au lever du Roi suivi du P. Neuville; il le laisse un moment dans l'antichambre; et comme il a les grandes entrées, il entre dans la chambre. Le Roi étoit encore dans son lit: le Roi lui demande aussitôt si le P. Neuville est là; M. de Mirepoix ayant répondu qu'il y étoit, S. M. ordonne qu'on le fasse entrer. Le P. Neuville entre donc, et fait son remercîment, sans avoir été chez M. de Gesvres et sans s'être adressé aux premiers valets de chambre, qui sont les seuls en droit de présenter dans la chambre du Roi, ou à leur défaut un autre valet de chambre. M. de Gesvres étoit incommodé ce jour-là, et ne se trouva point au lever du Roi; mais il sut ce qui s'étoit passé : il en parla le lendemain dans le cabinet du Roi; et le Roi arriva pendant la conversation. L'affaire ne pouvoit souffrir aucune difficulté. Il est vrai que M. le cardinal de Fleury présentoit sans toutes ces formalités; mais sa place et son âge le mettoient au-dessus des règles, et M. de Mirepoix n'a nulle prétention d'empiéter sur les droits de qui que ce soit. Étant donc instruit des plaintes de M. de Gesvres, il pria M. l'abbé de Marbeuf d'y monter et de lui faire mille excuses de ce qui s'étoit passé; M. de

Gesvres reçut ces excuses avec beaucoup de politesse et alla chez M. de Mirepoix, et depuis il n'a plus été question de cette affaire.

Il y en eut une autre quelques jours auparavant, à l'occasion du P. Perusseau. Le P. Perusseau, nouvellement arrivé dans ce pays-ci, et n'en connoissant aucun usage, crut qu'il n'avoit qu'à se trouver au lever du Roi et se mettre à genoux dans le balustre pendant la prière de S. M., sans avoir rendu aucun devoir à M. de Gesvres. M. de Gesvres le vit dans le balustre, et en fut choqué avec raison : son premier mouvement fut de lui faire dire par un huissier de sortir; il étoit en droit de ne le pas connoître; c'étoit la surveille de la Pentecôte. M. de Gesvres, toutes réflexions faites, crut que les circonstances rassemblées il valoit mieux ne pas user de son droit; mais il s'en est plaint, et le P. Perusseau a été lui faire des excuses. M. de Gesvres, de qui je tiens tout ce détail, m'a ajouté que si le P. Neuville n'étoit point venu ici, et que M. le cardinal de Rohan se fût chargé de présenter l'oraison funèbre, cette démarche n'auroit point été faite par M. le cardinal de Rohan sans en avoir fait auparavant une honnêteté à M. de Gesvres.

Le Roi a donné l'appartement de feu M^me^ la Duchesse à M^lle^ de la Roche-sur-Yon ; il l'a offert auparavant à Mademoiselle, qui a mieux aimé garder le sien. Cet appartement est en bas, dans la galerie des princes, au-dessous de Mesdames. L'appartement de M^lle^ de la Roche-sur-Yon a été donné à M. le cardinal de Tencin. Cela est déclaré de ce matin. Cet appartement est dans le pavillon qu'on appelle la Surintendance; c'est celui qu'avoit M. le maréchal de Berwick, au-dessus de celui de feu M^lle^ de Clermont, et qui est présentement à M. le maréchal de Noailles et à M. d'Ayen.

Le Roi a conservé à M^me^ la vicomtesse de Rochechouart, qui étoit attachée à M^me^ la Duchesse, un petit logement qu'elle avoit ici dans l'aile neuve, tout en haut dans les

combles ; il donne dans une petite galerie qui est entre l'appartement de M. le maréchal de Chaulnes ci-devant (et présentement à M. de Picquigny) et ce qu'on appelle la rue de Noailles, où sont les logements de Mmes de Boufflers, de Chalais et de Talleyrand.

Le Roi a bien voulu conserver ici à Mme d'Egmont le logement qu'elle avoit dans l'aile neuve; il est auprès de celui qu'avoit Mme de Mailly, en bas, dans une petite galerie où l'on monte de la galerie d'en bas de la chapelle par dix ou douze marches ; il est du même côté de celui de Mme de Mailly, et n'en est séparé que par un petit corridor.

Du dimanche 30. — Je viens de marquer que le Roi a donné à Mlle de la Roche-sur-Yon le logement de feu Mme la Duchesse. M. le Duc, père du dernier mort, avoit une partie de ce même logement. Le Roi, en le donnant à Mlle de la Roche-sur-Yon, en a retranché la première pièce d'entrée et l'antichambre des laquais; il compte en faire un petit appartement.

J'ai oublié de marquer ci-dessus que M. de Mirepoix ayant demandé au Roi un logement à Paris, où il est obligé d'aller plus souvent depuis qu'il est chargé de la feuille des bénéfices, le Roi lui a donné, il y a déjà longtemps, le logement aux Tuileries qu'avoit feu M. le maréchal de Villeroy. M. de Mirepoix y va une fois toutes les semaines.

Il y a quelques jours que le Roi travailla avec M. de Mirepoix pour des bénéfices à donner. Le jour de travail est le vendredi ; les voyages, les chasses, font quelquefois un dérangement ; par exemple le dernier travail étoit dimanche dernier. Il n'y a point encore eu d'évêché vacant depuis la mort de M. le Cardinal. Le Roi nomma à plusieurs abbayes et autres bénéfices ; le Roi donna beaucoup de pensions sur lesdits bénéfices. Entre autres abbayes étoient celle de Nogent et celle de Saint-Quentin, laquelle vaut 30,000 livres de rente. Le soir même à souper, le Roi demanda à M. de Gesvres s'il savoit le nom de l'ab-

baye qu'il venoit de donner à l'abbé de Montazet, l'un de ses aumôniers; M. de Gesvres dit qu'il le savoit bien, parce que c'est dans une de ses terres (1). M. de Gesvres prit de là occasion de dire au Roi qu'il seroit extrêmement curieux de savoir à qui S. M. avoit donné l'abbaye de Saint-Quentin ; le Roi lui dit qu'il n'en avoit pas la moindre idée, qu'il savoit bien qu'il l'avoit donnée; qu'elle étoit dans la feuille qu'il avoit signée, et qu'il avoit mis 17,000 livres de pension dessus. M. de Gesvres marqua son étonnement de ce que S. M. avoit oublié le nom de celui à qui elle venoit de donner depuis une heure une abbaye de 30,000 livres de rente. C'est l'abbé de Boulainvilliers, à qui elle a été donnée. Cet oubli peut faire juger que le Roi est peu affecté de ces sortes de grâces; il seroit à désirer qu'il le fût au moins de ce qui regarde ses négociations et les opérations de ses armées, mais l'on ne voit pas jusqu'à présent qu'il en soit plus touché.

Il arrive courrier surcourrier de Bavière. M. de Broglie abandonne successivement tous les postes (2), plusieurs avec perte, tant des Baravois que des François. Les dernières nouvelles étoient de Donauwerth. On le croit présentement sur le Necker, quoiqu'il ait eu ordre exprès de ne point quitter la Bavière s'il lui étoit possible. Tous ces différents malheurs ne paraissent point affliger le Roi à beaucoup près autant qu'il devroit l'être; on tient des conseils plus fréquents; mais personne n'ose rien dire sur M. de Broglie. On ne consulte aucun des maréchaux de

(1) C'est l'abbaye de Nogent. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Il avoit voulu se camper dans une île du Danube sous Ingolstadt, malgré les représentations de tous les officiers généraux; cette île est couverte par des bois, de manière qu'on ne pouvoit voir les mouvements de notre armée, mais nous pouvions aussi ignorer ceux des ennemis. M. de Seckendorf s'étoit opposé formellement à ce projet, et avoit refusé de venir camper avec ses troupes dans cette île. Cette aventure et plusieurs autres ont donné occasion à une lettre signée de plusieurs officiers qui a été envoyée ici pour se plaindre des fautes de M. de Broglie et du peu de cas qu'il faisoit des représentations. (*Note du duc de Luynes.*)

France qui sont ici; il est vrai que M. d'Argenson a parlé à M. de Puységur, mais comme dit lui-même M. de Puységur, on ne lui montre que la moitié du visage (ce sont ses termes). Pendant ce temps, l'Empereur a non-seulement été obligé d'abandonner Munich et de se retirer à Augsbourg, mais il est encore obligé de se retirer d'Augsbourg et de retourner à Francfort; et toute la Bavière, excepté deux places, est en proie aux Autrichiens (1).

M. de Grimberghen pria M. Amelot de demander audience au Roi pour lui jeudi dernier. Le Roi lui donna à six heures, l'écouta avec beaucoup d'attention, en présence de M. Amelot seulement, et lui répondit qu'il pouvoit assurer l'Empereur de toute son amitié et de la vivacité avec laquelle il soutiendroit ses intérêts. Lorsque M. Amelot eut dit au Roi le matin que M. de Grimberghen demandoit audience, le Roi ordonna aussitôt que l'on avertît les ministres pour le conseil; il ne devoit point y en avoir ce jour-là. M. le contrôleur général ne se trouva point à ce conseil; il étoit prié à dîner chez M. l'abbé de Broglie à son abbaye des Vaux-de-Cernay, à six lieues d'ici; M^me^ de Fulvy étoit de ce dîner; M. et M^me^ Amelot devoient en être; mais lorsque M. Amelot sut que M. de Grimberghen demandoit une audience, il fit revenir ses relais qui l'attendoient en chemin. M. de Châtillon étoit aussi du dîner des Vaux-de-Cernay, lequel fut extrêmement grand.

La passion du Roi pour M^me^ de la Tournelle continue avec la même violence; et M^me^ de la Tournelle même paroît avoir plus de goût pour le Roi qu'elle n'en avoit marqué jusqu'à présent. Le Roi est avec M^me^ de la Tournelle et M^me^ de Lauraguais tout le plus souvent qu'il peut; elles passent l'une et l'autre presque toute la journée dans leur chambre; et il ne paraît pas qu'il soit jamais ques-

(1) Voir pour toute cette guerre l'excellente *Histoire du comte de Saxe*, par d'Espagnac.

tion entre eux trois d'aucune affaire importante. Mme de Mailly n'auroit pas eu autant d'indifférence ; elle auroit sûrement parlé avec sa vivacité ordinaire au Roi sur les affaires importantes du moment présent. Au lieu de cela, celles que l'on traite dans le particulier des cabinets depuis quinze jours, c'est pour savoir si Mme de la Tournelle aura quatre chevaux où si elle en aura six. Elle veut avoir un attelage ; le Roi prétend que la dépense de six chevaux est trop considérable et lui en a fait le calcul, par lequel il a trouvé que cela lui coûteroit 5,000 livres à entretenir.

M. le comte de Charolois est encore venu ici aujourd'hui et a parlé au Roi ; on croit que c'est sur l'affaire du tabouret ; il n'y a point encore de décision de donnée. Le Roi a été d'abord fort éloigné à écouter la demande des princes du sang ; depuis il a été prêt à leur accorder cette distinction ; on croit que présentement il est revenu à son premier sentiment. On a consulté différentes personnes sur ce qui s'est pratiqué anciennement ; les témoignages ne se rapportent pas. En dernier lieu, Mme de Cebret, qui étoit ci-devant Mme de Mouchy, qui étoit fort attachée à Mme la duchesse de Berry, a mandé que les princes du sang avoient toujours été assis chez Mme la duchesse de Berry.

Le Roi a donné à M. le prince de Conty 36,000 livres d'augmentation sur le gouvernement de Poitou (1) ; les 36,000 livres ont été données sans que M. le prince de Conty ni Mme la princesse de Conty lui aient rien demandé ; c'est ce qui ajoute infiniment à cette grâce. Mme la princesse de Conty a remercié le Roi ce soir. On peut dire avec vérité que cette grâce est bien placée ; M. le prince de Conty n'est pas riche pour un prince du sang, et il a

(1) On en avoit retranché 45,000 livres à la mort de feu M. le prince de Conty. (*Note du duc de Luynes.*)

bien montré par sa conduite dans cette guerre qu'il étoit digne des bontés du Roi.

JUILLET.

Conversation de M. de Maillebois et de M. de Châtillon. — Anecdote sur le maréchal de Villars. — Pension à Mme de Flavacourt. — Présentation de M. de Hautefeuille. — Premières nouvelles de la bataille de Dettingen. — Voyage de Choisy. — Les ducs de Chartres et de Penthièvre nommés maréchaux de camp. — Audience du prince de Grimberghen. — Duel de M. d'Armentières avec un officier qui allait à la maraude déguisé. — L'Empereur abandonné par l'armée française déclare à l'Empire que ses troupes sont neutres. — Terre de Bizy. — Lettre du roi de Prusse au cardinal de Fleury après l'escalade de Prague. — Compagnies nouvelles de cavalerie. — Détails sur l'évacuation de la Bavière et sur la conduite du maréchal de Broglie. — Arrangement pour la compagnie des gendarmes de la garde. — Arrivée de la duchesse de Modène. — Promenade du Roi; Mmes de la Tournelle et de Lauraguais. Surnoms des trois sœurs, plaisanterie du Roi à ce sujet. — Mme de Ventadour; anecdote sur l'enfance du Régent; commencements de l'abbé Dubois. — Lettre du prince de Conty à la duchesse de Luynes. — M. de Coigny remplace M. de Broglie, qui est exilé. — Pensions à Mme et à Mlle de Vandeuil. — Mort de M. de Vatan. — Chevaux de Mme de la Tournelle. — M. de Meuse. — Nominations diverses. — Nouvelle position des armées. — Le maréchal de Coigny et son fils. — Auteurs et causes de la guerre de la succession d'Autriche. — Caractère du gouvernement; irrésolution des ministres; comment se décident les affaires. — M. Orry; son portrait et son administration. — Anecdote sur M. de Pontchartrain. — M. de Maurepas; son portrait, sa prodigieuse mémoire. — M. Amelot; son portrait. — M. d'Argenson; son portrait. — Le cardinal de Tencin; son portrait. — Le maréchal de Noailles; son portrait. — Portrait de la maréchale de Noailles la mère. — Importance de la maison de Noailles; origine de sa puissance et de sa faveur. — Le Roi; son caractère. — Particularités sur Mme de Mailly. — Portrait de Mme de la Tournelle; son caractère. — Mme de Lauraguais; son portrait. — Particularités sur les soupers et les dîners des cabinets. — Aventure singulière de Mme Adélaïde; son aversion pour les Anglais. — Mme Henriette; son caractère. — Prisonnier mené à la Bastille. — Morts diverses. — Note généalogique.

Du lundi, 1er juillet. — Avant-hier au soir M. le maréchal de Maillebois étoit chez le Roi; M. le Dauphin y vint suivi de M. de Châtillon. M. de Châtillon, comme l'on sait, est extrêmement ami de M. de Broglie et soutient hautement son parti en toutes occasions; pendant que le Roi

étoit dans sa garde-robe, M. de Châtillon s'avança auprès de M. le maréchal de Maillebois avec l'air un peu embarrassé, et lui demanda si M. le maréchal de Broglie pouvoit faire autrement que ce qu'il avoit fait : « Oui, monsieur, lui dit M. de Maillebois. — Mais il s'en faut beaucoup, lui dit M. de Châtillon, que l'armée de M. de Broglie ne soit aussi forte qu'on le croit. — Un fait certain, lui dit M. de Maillebois, et dont vous conviendrez vous-même, monsieur, c'est que lorsque l'armée de M. de Broglie étoit dans l'île du Danube, sous Ingolstadt, et qu'elle coucha au bivac, on compta les bataillons homme par homme, et ils se trouvèrent tous l'un portant l'autre à 250, les compagnies de grenadiers étant séparées; cela étant, on peut compter les bataillons à 300. Vous savez, monsieur, qu'il y a 66 bataillons dans cette armée; vous savez aussi que la cavalerie est complète, et qu'il a 18,000 chevaux; outre cela les troupes que M. de Ségur a menées montoient à 10,000 hommes; quand vous ne les mettriez qu'à 6 ou 7 actuellement et les troupes de l'Empereur à 8 ou 9,000 hommes, vous verriez, monsieur, que cela fait en tout plus de 50,000 hommes effectifs. » M. de Châtillon ne put s'empêcher d'en convenir en quelque manière, disant cependant qu'il doutoit que l'armée fût aussi forte, mais que l'armée de la reine de Hongrie étoit fort supérieure.

On ne peut s'empêcher de rappeler à l'occasion de la retraite de M. de Broglie ce qui arriva en 1703 à M. le maréchal de Villars. Il commandoit l'armée du Roi en Bavière; les troupes du Roi étoient jointes à celles de l'électeur; l'électeur donnoit plus d'occupations et d'embarras à M. de Villars que l'armée ennemie même; les mauvais conseils qu'il prenoit, les propositions singulières étoient une source continuelle de difficultés. Le prince Louis de Bade, à la tête de l'armée de l'Empereur, joint au général Styrum, avoit 20,000 hommes de plus que M. de Villars; M. de Villars fut

obligé de se retirer jusqu'à Donauwerth, et se trouvant pressé et presque enfermé, il envoya un courrier pour demander du secours ; M. le maréchal de Tallard eut ordre de marcher en Bavière à la tête de son armée. Dans cet intervalle, M. de Villars ayant trouvé le moyen de détacher le corps que commandoit le général Styrum d'avec l'armée, l'attaqua et le battit si bien (1) que le secours de M. de Tallard fut inutile et les affaires furent rétablies. On voit tout ce détail dans une lettre de M. de Villars au Roi, qui n'est point imprimée.

Feu M^me^ de Flavacourt (Grancey) avoit une pension du Roi, de 1,000 écus ; M^me^ de la Tournelle a demandé au Roi pour M^me^ de Flavacourt, sa sœur, cette pension, et le Roi la lui a accordée.

M. de Hautefeuille a été présenté aujourd'hui ; il a trente-cinq ou quarante ans ; il est marié en Normandie, et il ne sert point. Sa mère étoit sœur de feu M^me^ de Flavacourt ; son père étoit mestre de camp général des dragons ; il fut fait prisonnier de guerre étant maréchal de camp, je crois même lieutenant général. La charge de colonel général des dragons étant devenue vacante pendant que M. d'Hautefeuille étoit à l'armée, on s'adressa à M^me^ d'Hautefeuille, qui avoit la procuration générale de son mari, pour savoir s'il ne voudroit point acheter cette charge ; elle répondit que bien loin de vouloir l'acheter, il demandoit l'agrément de vendre la sienne ; M. d'Hautefeuille en fut au désespoir ; il quitta le service, et en mourut de chagrin.

Du lundi 8, *Versailles.* — Il y a aujourd'hui huit jours (c'étoit le 1^er^ de ce mois) qu'il arriva le matin à Paris un courrier de M. le comte de Mortemart, venant de l'armée de M. le maréchal de Noailles ; il étoit chargé d'une lettre pour M^me^ la duchesse de Mortemart, sa grande mère, qui est fort âgée et qui est retirée à Saint-Denis depuis quel-

(1) A Hochstett.

ques années. Le temps d'aller à Saint-Denis et d'écrire plusieurs lettres en conséquence de la nouvelle que ce courrier apportoit fit que nous ne sûmes rien ici qu'à cinq heures du soir. Nous apprîmes alors, par une lettre de M^me^ la duchesse de Mortemart la grande mère et par une lettre qu'elle envoya de son petit-fils, qu'il y avoit eu une affaire sur le Mein, que M. le duc de Rochechouart y avoit été tué. La lettre de M. le comte de Mortemart ajoutoit seulement qu'il ne parloit pas du détail de l'affaire, mais que nous y avions beaucoup perdu, que M. le duc d'Harcourt et M. le comte de la Mothe étoient blessés, celui-ci fait prisonnier. Cette lettre avoit été écrite l'instant d'après l'action, où l'on ne savoit pas encore tous les détails. Le fait de M. de la Mothe s'est trouvé faux depuis. Ce courrier étoit envoyé en diligence, à cause de la charge de premier gentilhomme de la chambre qu'avoit M. le duc de Rochechouart, afin que l'on pût faire promptement les démarches nécessaires pour obtenir cette charge pour le fils unique de M. le duc de Rochechouart, qui a quatre ans. Le courrier de M. le comte de Mortemart étoit précédé par un autre, envoyé par M. de Luxembourg pour demander cette même charge, sans doute en cas que le Roi n'en disposât pas en faveur de la famille (1).

On peut juger de l'alarme que ces deux courriers mirent dans Paris et ici. Le Roi ni les ministres n'avoient aucune nouvelle, pas même le moindre soupçon de l'affaire ; les particuliers ne savoient rien, et on fut dans cet état violent jusqu'au lendemain mardi quatre heures après midi. Ce même jour lundi, M^me^ la duchesse de Mortemart (2),

(1) M^me^ la duchesse de Boufflers, fort amie de M. de Luxembourg, soutient qu'il n'a point été envoyé de courrier par M. de Luxembourg ; il est vrai qu'il n'en a point paru ici, parce qu'il n'avoit pas ordre d'y paroître, mais il passe pour constant qu'il en est venu un. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Elle est Nicolay ; elle avoit épousé en premières noces M. de Combourg, fils de M. de Coetquen, et en secondes noces M. le duc de Mortemart, veuf de M^lle^ de Beauvilliers et père de M. de Rochechouart. (*Note du duc de Luynes.*)

belle-mère de M. le duc de Rochechouart et mère de Mme la duchesse de Rochechouart, arriva ici pour demander la charge pour son petit-fils. M. de Gesvres eut soin de prévenir le Roi, et S. M. ayant trouvé bon qu'elle eût l'honneur de le voir après son souper, Mme de Luynes et elles, qui ont toutes deux les entrées, allèrent attendre S. M. par de là le cabinet de glaces. Le Roi descendit de ses cabinets longtemps avant son coucher. Mme de Mortemart, fondant en larmes, voulut se jeter à ses genoux, il la releva; elle voulut lui baiser la main, il l'embrassa, et lui dit qu'il donnoit la charge à son petit-fils; il ajouta à cette grâce beaucoup de marques de bonté, disant : « Cela est trop juste, le père vient d'être tué pour mon service. » Il parla de la volonté extrême qu'avoit marquée M. le duc de Rochechouart, de la douleur où il avoit été jusqu'à ce que son régiment fût arrivé à l'armée; effectivement le régiment ne venoit que d'y arriver, et M. de Rochechouart s'y étoit rendu auparavant. Il avoit une très-mauvaise santé; il avoit été dangereusement malade dès le commencement de la campagne. M. le maréchal de Noailles l'avoit envoyé deux fois à Landau pour qu'il songeât à se guérir; il avoit encore la fièvre le jour de l'action; il fut blessé dans le commencement, et malgré sa blessure ne voulut point s'en aller. Toutes ces circonstances mettent une grande différence entre cette grâce-ci et celle qui a été refusée à M. de la Trémoïlle d'aujourd'hui, lorsque son père mourut de la petite vérole à Paris. D'ailleurs M. le duc de Mortemart est vivant, et quoiqu'il n'ait point gardé ni survivance ni exercice en la cédant, tout autre que lui dans le même cas auroit été en droit de redemander la charge ou au moins l'exercice; mais le Roi qui connoît le caractère singulier de son esprit, a de l'aversion personnelle contre lui. Le fils aîné de M. le duc de Mortemart avoit eu cette même charge; il s'appeloit le prince de Tonnay-Charente.

Tout Versailles passa la nuit dans une grande agitation.

Le Roi ne se coucha qu'à quatre heures ; M d'Argenson ne se coucha qu'après le coucher du Roi.

Le lendemain mardi étoit le jour que le Roi devoit partir pour Choisy ; il déclara qu'il ne partiroit point que le courrier ne fût arrivé, et envoya à Paris chercher le courrier de M. le comte de Mortemart pour l'amener ici pour qu'on pût le questionner.

Enfin, mardi, à quatre heures, arriva le courrier de M. de Noailles, qui n'étoit parti de l'armée que le dimanche, à trois heures du matin. Il rapporta deux lettres de M. le maréchal de Noailles, l'une pour le Roi, datée du 28, le lendemain de l'action ; l'autre du 29, pour M. d'Argenson. Nous apprîmes par ces lettres qu'il y avoit eu le 27, près le village de Dettingen, un combat entre les troupes du Roi et celles des alliés, de l'autre côté du Mein ; que nous avions repris après le combat notre même position en deçà du Mein, et que nous nous étions emparés du poste d'Aschaffenbourg. Une lettre particulière du comte de Noailles à M. de Meuse disoit qu'il se portoit bien, mais qu'il voudroit bien être blessé et que nous fussions restés maîtres du champ de bataille.

Du mardi 9. — Le mardi au soir, le Roi partit pour Choisy. Les dames de ce voyage étoient M^lle^ de la Roche-sur-Yon, M^mes^ de Boufflers et d'Antin et les trois sœurs. Nous n'y étions que dix ou douze hommes. Le Roi, en arrivant, parla beaucoup des nouvelles qu'il avoit eues du combat ; mais il n'avoit encore aucun détail des morts ni des blessés. Ce jour-là et les deux suivants il demandoit à ceux qui étoient à Choisy s'ils avoient des nouvelles particulières, et paroissoit curieux de les savoir.

Ce même mardi, le Roi dit à souper : « J'ai fait deux maréchaux de camp qui ne peuvent faire de peine à MM. les brigadiers (1) : c'est M. le duc de Chartres et M. de Pen-

(1) On sait que les princes du sang ne passent point par le grade de brigadier. (*Note du duc de Luynes.*)

thièvre. » Le Roi avoit travaillé avec M. d'Argenson avant que de partir. On dit qu'effectivement ils ont parfaitement bien fait l'un et l'autre dans le combat, M. le duc de Chartres avec une valeur allemande, ce sont les termes de M. le maréchal de Noailles, et M. le duc de Penthièvre avec son sang-froid ordinaire, au milieu du plus grand feu.

Du samedi 13, *à Versailles.* — Le mercredi 3, le Roi travailla avec M. de Maurepas à Choisy, et le jeudi avec M. d'Argenson ; l'un et l'autre soupèrent avec le Roi le jour qu'ils y travaillèrent, et s'en retournèrent après souper. Le Roi revint ici le vendredi de bonne heure.

Le samedi au soir, nous eûmes enfin des lettres; il y avoit eu défense à la poste d'en laisser passer aucune. On trouvera à la fin de cette année une relation du combat de Dettingen, qui a été envoyée par M. le maréchal de Noailles à M. de la Billarderie, major des gardes. Je vis hier une lettre du même M. le maréchal de Noailles à M. de la Billarderie, par laquelle il assure que cette relation ne contient que la vérité, et que mylord Stairs (1) en convient lui-même. Par cette relation et par plusieurs autres que j'ai vues on ne peut pas douter que les dispositions de M. le maréchal de Noailles avant cette action n'aient été admirables, et que l'action même où il a montré toute la valeur possible n'eût eu le succès le plus heureux si ses ordres avoient été exécutés. Les postes qu'il avoit fait occuper sur le Mein coupoient presque entièrement les subsistances à l'armée des alliés ; cette situation les avoit mis dans la nécessité de décamper; ils ne pouvoient remonter le Mein, n'ayant aucun magasin de ce côté-là ; ils ne pouvoient le passer par leur gauche, puisque nous gardions les passages ; par leur droite, ils avoient des montagnes et des défilés extrêmement difficiles, qu'ils ne pouvoient passer devant nous sans exposer leur arrière-

(1) Lord Stairs commandait l'armée anglaise à Dettingen.

garde à être entièrement écrasée. M. le maréchal de Noailles ayant occupé tout le terrain qui étoit entre le Mein et les bois et montagnes, ayant un ravin devant lui et des marais presque impraticables et s'étant emparé du village de Dettingen, où il avoit fait faire un pont aussitôt que les ennemis l'eurent abandonné, l'armée des alliés ne pouvoit venir à nous sans un désavantage si grand qu'elle y auroit vraisemblablement péri. Outre cela, M. de Vallière, lieutenant général d'artillerie, qui la commande dans cette armée sous les ordres de M. le maréchal de Noailles, avoit placé quatorze pièces de canon (1) sur une hauteur, le Mein entre deux, à deux cents toises de l'armée des ennemis, d'où il faisoit un si grand feu et si bien servi qu'il auroit détruit une grande partie de cette armée sans que nous eussions pour ainsi dire été obligés de tirer un seul coup de fusil; mais nos troupes, en passant le ravin malgré l'ordre du général et s'étant avancées sur la droite, se trouvèrent entre l'armée ennemie et notre artillerie, de manière qu'elles en empêchèrent l'effet; de sorte que pouvant attendre les ennemis avec un avantage considérable et eux se trouvant dans la nécessité ou de mourir de faim ou de marcher droit à nous, une vivacité mal placée et le manque de subordination ont fait que nous avons débouché en présence de l'armée ennemie par un pont d'un côté et un passage de l'autre qui se trouvoient sur le ravin, que nous avons trouvé de l'autre côté un terrain si étroit que les troupes n'ont pu s'y former, que nous n'avions que la moitié de notre armée et que nous avons avec cela attaqué l'armée entière des alliés, formée sur trois colonnes. On prétend que M. le duc d'Harcourt et M. le duc de Gramont vouloient tous deux qu'on attaquât, malgré les sages représentations de M. de Cherizy, lieutenant général et lieutenant des gardes du corps; et en conséquence le François, toujours avide de

(1) Je crois qu'il y en avoit quarante. (*Note du duc de Luynes.*)

bons mots, a appelé cette journée *la journée des bâtons rompus*. Il paroît cependant que M. le duc d'Harcourt est justifié et qu'il étoit revenu au sentiment de M. de Cherizy (1). La maison du Roi a le plus perdu et a fait des merveilles (2). La brigade d'Auvergne, le régiment Royal, les dragons, s'y sont extrêmement distingués. M. le maréchal de Noailles a bien voulu nommer mon fils entre le nombre des officiers généraux dont il a été content. Le comte de Chavigny, sous-lieutenant du régiment des gardes françoises, y a été tué; il venoit d'avoir l'agrément du régiment de Cambrésis, sur la démission de son cousin, M. de Pont-Chavigny, qui s'est retiré.

Les nouvelles de l'armée de M. de Broglie sont encore plus mauvaises qu'elles n'avoient été, puisque nous avons entièrement abandonné la Bavière. Le 23 juin, M. le maréchal de Broglie écrivit à l'Empereur, et lui manda qu'il partoit le 25 avec l'armée du Roi (3); il partit en effet le 26 ou le 27 de Donauwerth, son armée, séparée en cinq divisions, ayant près de 40,000 hommes effectifs et des subsistances dans Donauwerth pour jusqu'au 25 juillet; il en a fait emporter ce qu'il a pu, mais il a été obligé d'en faire jeter une grande quantité dans le Danube. Son armée est actuellement à Wimpfen, sur le

(1) Cet officier a fait des merveilles dans cette action, et ayant perdu son chapeau et sa perruque à la première charge a rechargé une seconde fois en cet état avec la même valeur. C'est à cette occasion que quelqu'un, parlant ces jours-ci de l'état où étoit M. de Cherizy, dit assez mal à propos : « Ce devoit être une bonne figure à voir. » La Reine étoit présente, et dit : « C'étoit une figure bien respectable. » (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Excepté toutefois le régiment des gardes françaises, qui lâcha pied honteusement; beaucoup de soldats se jetèrent dans le Mein pour se sauver à la nage, et par leur lâcheté firent donner aux gardes françaises le surnom de canards du Mein. Le régiment des gardes a toujours eu une mauvaise réputation. Nous trouvons dans une lettre de Racine à Boileau (Mons, 3 avril 1691) que les autres régiments méprisent fort les soldats des gardes, qu'ils appellent des Pierrots. Les grenadiers des gardes venaient d'échouer à l'attaque de l'un des ouvrages de Mons.

(3) L'empereur manda à M. de Broglie en réponse qu'il répondroit au Roi de la démarche qu'il faisoit. (*Note du duc de Luynes.*)

Necker, et l'Empereur a été obligé de prendre le parti de sortir d'Augsbourg et d'aller à Francfort, où il est arrivé le 28 du mois passé. M. de Lautrec, notre ambassadeur, a eu ses équipages pillés par les troupes légères de la reine de Hongrie dans cette marche, et a été insulté lui-même.

En conséquence de cet état des affaires de l'Empereur, M. de Grimberghen demanda audience au Roi il y a environ dix jours, en présence de M. Amelot; il parla au Roi avec beaucoup de respect, mais avec beaucoup de force, sur la conduite de M. de Broglie à l'égard de l'Empereur; il demanda même permission au Roi de lui lire le rescrit que l'Empereur lui avoit adressé, et par lequel il lui enjoignoit expressément de prendre les ordres de S. M. M. de Grimberghen, dans cette audience, ne laissa pas ignorer au Roi les grands sujets de plaintes de l'Empereur contre M. de Broglie, et lui ajouta même, à la fin de cette audience, que d'avoir écrit à l'Empereur qu'il partoit deux ou trois jours seulement avant son départ pouvoit s'appeler lui avoir donné son congé, et qu'un maître qui voudroit renvoyer un de ses domestiques en useroit peut-être avec plus de circonspection. Le Roi répondit qu'il n'avoit point donné ordre à M. de Broglie d'abandonner la Bavière, et renouvela à M. de Grimberghen les assurances de son amitié constante pour l'Empereur.

On assure que M. d'Armentières, qui est à l'armée de M. de Broglie, y avoit été blessé de la manière que je vais l'expliquer. Dans une marche, M. d'Armentières ayant aperçu plusieurs soldats et cavaliers qui s'amusoient à marauder dans une grange, y entra le fouet à la main, et en donnant quelques coups de fouet à droite et à gauche obligea ces maraudeurs à rejoindre leurs troupes; il se trouva que dans le nombre des maraudeurs il y avoit un officier qui ayant pris un manteau de cavalier ne pouvoit être reconnu. Cet officier avoit reçu un coup de fouet; il en demanda raison à M. d'Armentières; ils

se sont bien battus ; M. d'Armentières a reçu deux coups d'épée, dont je crois qu'il n'est pas encore guéri.

Il paroît certain que M. le maréchal de Broglie retourne à Strasbourg ; il doit même y être arrivé avec ordre d'y rester. Son frère, l'abbé de Broglie, est depuis dix ou douze jours retourné à son abbaye des Vaux de Cernay ; je ne sais pas précisément s'il a eu ordre de s'en aller, mais je crois qu'au moins ses amis lui en ont donné le conseil.

Mardi dernier, le Roi fut à la chasse du côté de Rambouillet, et y coucha pour y chasser le lendemain (1). Les trois sœurs étoient en calèche à cette chasse, avec M. de Bouillon, et couchèrent à Rambouillet.

M. le maréchal de Broglie avoit proposé à M. de Seckendorf de faire l'arrière-garde de son armée avec les troupes de l'Empereur. M. de Seckendorf a refusé cette proposition, comme on peut le croire, et l'Empereur, se voyant abandonné, a pris le parti de déclarer à l'Empire que ses troupes fussent regardées comme neutres et comme troupes de l'Empire, n'étant plus jointes avec celles de France. En conséquence, il les a fait mettre en quartier dans le cercle de Souabe et leur a fait prendre la cocarde verte, comme troupes de l'Empire.

Mardi dernier je fus à Bizy, chez le maréchal de Belle-Isle. C'est une maison qu'il acheta il y a quelques années de M. de Bouville ; elle est située à un quart de lieue de Vernon, et fait ainsi que Vernon partie du comté de Gisors. On sait que ce comté, qui est aujourd'hui érigé en duché, a été donné par le Roi en échange de la terre de Belle-Isle. Cet échange n'étoit pas encore absolument consommé lorsque M. de Belle-Isle acheta, en 1721, la terre

(1) Le Roi n'avoit mené personne de sa bouche; ce fut M. du Gambord, gouverneur de Rambouillet, qui lui donna à souper et qui le servit à table. Le Roi envoya querir quatre de ses pages pour servir à table. (*Note du duc de Luynes.*)

de Bizy. Dès ce moment il résolut d'augmenter les revenus de cette terre et la beauté des jardins par une grande quantité de plants; il commença par établir des pépinières considérables; il fallut outre cela faire acquisition de beaucoup de terrain de différents particuliers. Lui et le chevalier son frère, qui agissent toujours de concert et par le même esprit, ont suivi constamment ce système, malgré les différentes occupations qu'ils ont eues dans cet intervalle de temps. Moyennant environ trois cent cinquante contrats d'acquisition, M. de Belle-Isle s'est fait un parc de 4,000 arpents, dont il ne reste plus qu'environ 500 à planter; il y en a 400 en jardin enfermé de murailles; le surplus est enfermé par un fossé et une haie vive. Tout, hors les 500 arpents qui sont à planter, comme je viens de dire, est en bois taillis, avec des grands quinconces de pommiers, de châtaigniers, de noyers, etc., des étoiles, cloîtres et autres pièces de jardin; presque toutes les routes plantées en ormes et des points de vue admirables. Il y a environ 70,000 ormes actuellement plantés en allées qui ont tous été tirés de ses pépinières. Le revenu du comté de Gisors, avec ce que M. de Belle-Isle y a joint, consiste en bois et en droits seigneuriaux. Ce comté vaut aujourd'hui 60 ou 70,000 livres de rente, et augmentera beaucoup dans quelques années; car M. de Belle-Isle compte que son parc seul vaudra plus de 25,000 livres de rente dans dix ou douze ans. La maison de Bizy est vilaine, mais le projet n'est pas de la laisser subsister. Les avant-cours et les jardins sont alignés sur une nouvelle maison, qui sera bâtie par la suite. M. de Belle-Isle ne compte pas, à la vérité, faire jamais ce bâtiment; il a fait seulement bâtir une magnifique basse-cour, qui sera achevée cette année.

Il m'a montré dans le voyage de Bizy la copie de la lettre que le roi de Prusse écrivit à feu M. le Cardinal peu de temps après l'escalade de Prague. J'ai cru que cette lettre pourroit être curieuse à garder.

Lettre du Roi de Prusse à M. le cardinal de Fleury.

Berlin, le 20 décembre 1741.

Monsieur mon cousin,

L'attachement pour la France, le zèle pour votre gloire et l'affection pour la gloire de la cause commune m'obligent aujourd'hui de vous écrire pour vous prier, par les motifs les plus pressants, de rendre M. de Belle-Isle à l'armée de Bohême, comme l'homme le plus capable du métier de la guerre, le plus conciliateur et le plus susceptible de la confiance des princes d'Allemagne que vous ayez actuellement. Vous ne sauriez croire (n'étant pas sur les lieux) quel poids M. de Belle-Isle donne aux affaires du Roi votre maître en Allemagne, tant par rapport à vos alliés (qui ont mis tous leur confiance en lui) que relativement à votre armée, chez qui le poids de la réputation de ce grand homme décide en partie du succès de vos entreprises.

Je le prendrai moi personnellement comme une marque des égards et de l'amitié que le Roi votre maître a pour moi, s'il continue le maréchal de Belle-Isle dans le poste qu'il lui a donné, et je vous le demande à vous personnellement comme la plus grande marque d'amitié que vous puissiez me donner.

Tout dépend dans le monde du choix des hommes capables que l'on emploie, et M. de Belle-Isle peut être compté dans son métier au rang des plus grands hommes. Je vous félicite, Monsieur, de tout mon cœur du succès de vos armes dans la surprise de Prague; mais surtout du chef-d'œuvre de votre sagacité opéré par le ministère de la Chétardie dans la dernière révolution de l'empire moscovite. Personne plus que moi ne sauroit prendre plus de part à ce qui arrive d'heureux à la France et de glorieux à votre ministère. Cela ne peut qu'augmenter l'estime et la considération particulière avec lesquelles je suis inviolablement,

Monsieur mon cousin,

Votre très-affectionné et fidèle ami et cousin,
FRÉDÉRIC.

Pour Dieu et pour votre gloire, délivrez-nous du maréchal de Broglie, et pour l'honneur des troupes françoises rendez-nous M. le maréchal de Belle-Isle.

M. d'Aubigné étoit à ce voyage de Bizy. Il reçut mardi au soir des lettres de ce pays-ci par lesquelles on lui conseilloit d'y revenir promptement ; en conséquence, il revint dès le lendemain. J'ai marqué ci-dessus qu'il avoit

été mal reçu à son retour de Bohême et tout le détail des fautes qu'on lui imputoit. La fausseté de toutes ces accusations ayant été démontrée clairement au Roi, le Roi, qui ne lui avoit point parlé depuis son retour, lui parla enfin hier matin ; ce ne fut pas sans avoir montré auparavant un peu d'embarras. Il paroît que l'intention de S. M. est de l'employer cette année pour les nouvelles milices qu'on va lever.

Il parut il y a deux jours une ordonnance portant création de cent cinquante compagnies nouvelles de cavalerie, avec les mêmes arrangements qui furent faits l'année passée, et que j'ai marqués ci-dessus.

Du mardi 16, *Versailles.* — Dimanche dernier, 14 de ce mois, M. de Grimberghen eut à six heures audience du Roi : il étoit chargé de remettre une lettre de l'Empereur à S. M. ; il fut environ un quart d'heure dans le cabinet du Roi avec M. Amelot ; il exposa au Roi, d'une manière forte et pathétique, la situation où se trouve l'Empereur ; et à la fin de l'audience il représenta encore au Roi combien il étoit nécessaire pour sa propre gloire qu'il voulût bien marquer son mécontentement du peu d'attention que M. le maréchal de Broglie avoit fait aux ordres qui lui avoient été envoyés.

M. de Grimberghen m'a répété encore aujourd'hui que non-seulement les quatre ministres lui avoient dit en différentes occasions, mais que le Roi lui-même l'avoit assuré que M. le maréchal n'avoit jamais eu ordre de quitter la Bavière, que même il avoit eu des ordres contraires ; il m'a ajouté que l'Empereur avoit une lettre de M. de Broglie, écrite dans le temps que notre armée étoit encore sur l'Iser, par laquelle il assuroit S. M. Imp. qu'il prodigueroit son sang et sa vie pour lui garder les bords de l'Iser. Malgré ce zèle, on a vu qu'il n'a cessé de se retirer toujours devant l'armée ennemie, et en dernier lieu il n'a jamais voulu avoir aucun égard aux instances de l'Empereur, qui lui demandoit en grâce de conserver au

moins les bords du Lech, rivière considérable et difficile à passer. Ce qui paroîtra encore plus singulier, c'est qu'à Donauwerth on délivroit par jour 70,000 rations de pain, ce qui prouve qu'il falloit que son armée fût forte de plus de 40,000 hommes de troupes effectifs, ne pouvant y avoir plus de 30,000 hommes d'équipages. Il y avoit une si grande quantité de farine et de fourrages qu'il a été obligé d'en faire jeter dans le Danube après en avoir fait emporter tout ce qu'il a été possible ; et quoique M. de Seckendorf lui eût demandé avec instance de lui vendre ce qu'il ne pouvoit pas emmener, il a mieux aimé les faire jeter dans la rivière (1). Dans sa retraite, nous avons eu les malades de notre armée écharpés par les hussards et beaucoup d'équipages pris.

Enfin, le 8 au matin, M. de Broglie a reçu ordre du Roi de remettre le commandement de son armée à M. le comte de Saxe, sous les ordres de M. le maréchal de Noailles et de revenir à Strasbourg. On dit que cette lettre l'a un peu étonné. Les ministres veulent faire entendre qu'on ne le laissera pas longtemps à Strasbourg.

Il y a eu ces jours-ci une décision du Roi entre l'écuyer cavalcadour et le porte-manteau de la Reine, au sujet de la place dans le carrosse des écuyers. Les écuyers cavalcadours n'entroient point dans ce carrosse et alloient toujours à cheval. Du temps de M^me^ la Dauphine, feu M. le Duc avoit changé cet usage en donnant la place d'écuyer cavalcadour à feu M. de Farges, qui lui étoit attaché depuis longtemps ; à la mort de M. de Farges, la place ayant été donnée à son fils, et un de ses parents, nommé M. de Lissac, exerçant pour ce fils, il a été décidé que la place dans le carrosse appartenoit au porte-manteau, mais que dorénavant ils feroient preuves.

M. de Stainville, dont le père est envoyé du grand-

(1) Voy. au 9 août.

duc, est arrivé ces jours-ci de l'armée de M. de Noailles, où il faisoit la fonction d'aide major général de l'infanterie. Il vient ici pour aller joindre en Provence le régiment d'infanterie ci-devant d'Auroy, que le Roi lui a donné; il a de l'esprit et parle fort bien; il étoit au combat de Dettingen, auprès de M. le maréchal de Noailles; il m'a conté que la disposition de notre armée étoit telle qu'elle est marquée dans les relations, et qu'il n'est pas douteux que c'est la vivacité de M. le duc de Gramont (1) qui a engagé l'affaire; mais qu'on ne peut pas dire qu'il ait été contre les ordres précis de M. le maréchal; que M. de Noailles ne lui avoit point défendu de passer le village, mais qu'il ne le lui avoit point ordonné; que trop de confiance dans M. le duc de Gramont de la part de ce général est la cause de ce qui est arrivé; que M. de Noailles l'a bien senti puisqu'en revenant après l'affaire : « Trop de complaisance, dit-il, ce sont à peu près ses termes, a gâté tout ce que j'avois fait jusqu'à présent. » Il m'a ajouté que l'effroi étoit si grand parmi nos troupes, que lorsque M. le maréchal a voulu les remettre en bataille au bord du ravin, il ne lui avoit jamais été possible de les arrêter.

Du mercredi 17, *Versailles.* — On apprit par un courrier arrivé ici le 15 que l'armée de M. le maréchal de Noailles étoit partie le 12 du camp de Steinheim (2) pour revenir passer le Rhin à Worms, et que le prince Charles de Lorraine s'avançoit sur le Necker; ce qui faisoit juger que lorsque cette armée auroit joint celle des alliés et que les Hollandois auroient uni leurs forces avec ces deux armées, l'armée entière des alliés seroit d'environ 100,000 hommes. Les Hollandois devoient fournir 20,000 hommes; mais on croit qu'ils n'en donneront que 14,000, à cause d'un traité antérieur par lequel

(1) Neveu du maréchal de Noailles.
(2) A côté de Hanau, sur le Mein.

6,000 hommes de leurs troupes doivent garder les villes de la Barrière.

M. le prince de Rohan me dit il y a quelques jours l'arrangement qui a été fait pour la compagnie des gendarmes. Dans le cas d'une perte aussi considérable que celle que cette compagnie a faite au dernier combat, l'usage est que le Roi accorde une gratification. A la bataille de Ramillies, S. M. donna 32,000 livres pour les réparations en habillements, chevaux et équipages, et pour aider et secourir ceux qui y furent blessés. Dans le combat de Dettingen, il y a eu deux officiers de tués, MM. de Messay et de Wargemont. M. de Messay, guidon des gendarmes, avoit obtenu un brevet de 30,000 livres sur sa charge; cette charge est de 100,000 livres. Le Roi en a donné l'agrément à un M. de Valbelle, qui est jeune et qui est dans les mousquetaires, à qui l'on avoit déjà donné l'espérance, presque même la certitude, du premier guidon vacant dans cette compagnie. M. de Valbelle remet 100,000 livres au trésor royal. Sur cette somme, le Roi a ordonné qu'il seroit pris premièrement les 30,000 livres de brevet de retenue de M. de Messay, ensuite 32,000 livres qui seroient remises à M. le prince de Soubise pour les faire distribuer dans la compagnie, suivant les besoins de chacun. Les 38,000 livres restant demeurent au trésor royal jusqu'à ce qu'il ait plu au Roi d'en disposer. Le Roi fait quelquefois des grâces sur ces sommes; mais ce ne sera qu'après le retour de M. de Soubise et lorsqu'il aura travaillé avec le Roi. Dans cette occasion-ci, M. de Ségur, guidon des gendarmes, qui est de quartier auprès du Roi, a fait demander au Roi la permission de lui rendre compte de ce qui regardoit la compagnie, et c'est à ce travail que l'arrangement ci-dessus a été terminé. M. de Ségur a demandé aussi au Roi la permission d'aller remplacer ses camarades à l'armée, et le Roi l'a trouvé bon. Ce M. de Ségur est neveu ou cousin germain du lieutenant général. Il faut observer que la compagnie des gendarmes

ayant huit officiers inférieurs, il n'en va que six en campagne et deux restent auprès du Roi; au lieu que les chevau-légers, n'ayant que six officiers inférieurs, il n'en reste qu'un auprès du Roi. M. de Marcieux et M. de Ségur étoient ici de quartier pour les gendarmes; M. de Marcieux, qui est l'ancien, restera auprès du Roi.

Jeudi dernier, 11 de ce mois, le Roi quitta le deuil de M^me^ la Duchesse.

J'ai oublié de marquer ci-dessus la mort de M. l'archevêque de Bordeaux, arrivée il y a environ trois semaines; il étoit Maniban, frère du premier président de Toulouse.

Il y eut conseil d'État dimanche et lundi dernier; et en conséquence on a renvoyé aujourd'hui le courrier qu'avoit envoyé ici M. de Lautrec il y a environ quinze jours.

M^me^ la duchesse de Modène arriva avant-hier chez M^lle^ de la Roche-sur-Yon; elle est fort engraissée et marche très-mal, mais elle a un visage agréable; elle a loué une maison auprès du Val-de-Grâce; elle a amené avec elle sa fille, qui vient d'avoir dix-sept ans (1). On dit qu'elle n'est point jolie, mais qu'elle est grande, bien faite, qu'elle a le plus beau teint du monde, mais qu'elle est fort blonde. M^me^ de Modène vint ici hier voir le Roi et la Reine; elle fut traitée comme princesse du sang; mais comme elle n'a ici que le rang de princesse fille, M^me^ la princesse de Conty a sans contredit le pas devant elle. M^me^ la princesse de Conty étoit hier chez la Reine quand M^me^ de Modène y arriva; la Reine s'étant assise, M^me^ la princesse de Conty entra dans le salon de la Reine pour y attendre le moment du cavagnole et ne pas s'asseoir au-dessus de M^me^ de Modène. M^lle^ de la Roche-sur-Yon étoit avec M^me^ de Modène; elles entrèrent dans la chambre de la Reine, qui étoit encore dans son cabinet; et comme l'usage est pour une présentation ou révérence de ne

(1) Voy. au 2 août.

point entrer que la Reine n'ait appelé, elles ressortirent et entrèrent dans le grand cabinet jusqu'à ce que la Reine soit sortie et les ait fait avertir. Mme de Modène s'avança comme pour baiser le bas de la robe de la Reine; la Reine la salua; ensuite elle présenta à la Reine sa dame d'honneur, qui baisa le bas de la robe de la Reine.

J'ai encore oublié de marquer la mort de M. l'ancien évêque de Troyes; il étoit fort âgé, et en enfance depuis fort longtemps; il étoit Bossuet, neveu de M. l'évêque de Meaux du même nom; il étoit fort janséniste.

Lundi dernier, le Roi alla à six heures se promener ici dans les jardins; il y avoit longtemps qu'il ne s'y étoit promené; il fut presque dans tous les bosquets, où l'on fit jouer les eaux. Les trois sœurs étoient à cette promenade. Il y avoit des carrioles qui suivoient; Mmes de Flavacourt et de Lauraguais y montèrent; mais Mme de la Tournelle resta seule à pied avec le Roi. M. le Dauphin étoit à cette promenade; M. Orry, M. de Maurepas et M. d'Argenson y étoient aussi. Après la promenade, le Roi soupa dans ses cabinets avec ces trois dames.

De ces trois dames, celles qui ne quittent pas le Roi c'est Mme de la Tournelle et Mme de Lauraguais. Mme de Flavacourt, quoique fort bien avec ses deux sœurs, n'est point dans leur confidence. Mme de la Tournelle parle fort peu, surtout depuis qu'elle est maîtresse du Roi; Mme de Lauraguais parle volontiers et est fort gaie; c'est pour cela que M. de Meuse l'appelle en badinant *Madame la réjouie*. Pour Mme de la Tournelle, c'est une ancienne plaisanterie que de l'appeler *la Princesse*, comme d'appeler Mme de Flavacourt *la Poule*. On me contoit ces jours-ci que le Roi, passant dans Paris, je ne sais plus à quelle occasion, et ayant lu le nom d'une rue, dit devant ces dames : « Ce n'est pas ici une rue qui convient à *la Princesse*, mais elle pourroit bien convenir à Mme de Lauraguais. » Cette rue étoit la rue des Mauvaises

Paroles. Mme de Lauraguais ne trouva pas la plaisanterie trop bonne.

Du jeudi 18, *Versailles.* — Mme la duchesse de Ventadour, qui est à sa maison de Glatigny depuis environ un mois, y a été incommodée, et s'est tirée d'affaire malgré son grand âge; elle a encore toute sa présence d'esprit, et conte fort bien les faits anciens. Elle me disoit, il y a quelques jours, que feu M. le duc d'Orléans (qui a été régent du royaume), étant duc de Chartres et fort enfant, tomba malade si dangereusement que l'on désespéra absolument de sa vie; tous les médecins l'avoient abandonné. Mme la maréchale de Clérembault, sa gouvernante, étoit même sortie de sa chambre. Dans ces circonstances, Mme la maréchale de la Mothe, mère de Mme de Ventadour, y arriva, et étant entrée dans la chambre de M. le duc de Chartres avec un chirurgien de feu Monsieur, et voyant qu'on laissoit cet enfant sans aucun secours, elle prit sur elle de déterminer le chirurgien à le saigner; cette saignée, jointe aux autres remèdes que l'on fit sur-le-champ, sauva la vie à M. le duc de Chartres. On mit auprès de ce prince comme homme de confiance un M. de Saint-Laurent; il n'étoit point son gouverneur; mais Monsieur s'en rapportoit en tout entièrement à lui pour la conduite de son fils, et il paroît que M. de Saint-Laurent n'avoit accepté cet emploi qu'à la condition d'être le maître. Monsieur permit au petit abbé Dubois, que nous avons vu depuis cardinal et premier ministre, de venir assister à l'étude de M. le duc de Chartres; l'abbé Dubois venoit donc tous les jours de Paris à Saint-Cloud où étoit M. le duc de Chartres, s'en retournoit de même après l'étude. A la fin, il se résolut à demander qu'on voulût bien lui donner un petit logement à Saint-Cloud pour lui éviter une aussi grande fatigue tous les jours. M. de Saint-Laurent dit qu'il quitteroit l'éducation de M. le duc de Chartres et se retireroit si l'on accordoit un logement à l'abbé

Dubois; il ne fut pas possible de le faire changer de sentiment, et les choses restèrent dans le même état; enfin cependant, la persévérance de l'abbé Dubois surmonta toutes les difficultés; car à la mort de M. de Saint-Laurent il fut fait précepteur de M. le duc de Chartres.

Mme de Luynes écrivit, il y a environ trois semaines, à M. le prince de Conty, en Bavière, sur la mort de Mme la Duchesse, sa grand'-mère; elle a reçu aujourd'hui réponse à cette lettre. Cette réponse est extrêmement polie; j'ai cru devoir en mettre ici la copie:

Madame.

Les marches que nous venons de faire ayant dérangé les postes, je n'ai reçu que très-tard la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire à l'occasion de la perte que j'ai faite de madame la Duchesse; quoique tardif par la même raison, je vous prie de vouloir bien recevoir mes sincères remercîments de la part que vous voulez bien prendre à ce qui me regarde.

Beaucoup de bonne volonté, dont je me pique, ne mérite assurément pas les choses flatteuses que vous voulez bien me dire; je n'ai que cela: heureux si l'on m'en sait gré. Je vous prie, Madame, de m'en savoir un peu du sincère attachement et du respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.
L.-F. de Bourbon.

Me permettrez-vous, Madame, de faire ici mes remercîments à M. de Luynes, ainsi qu'à Mme de Chevreuse, à qui je présente mes respects.

Le Roi a travaillé cette après-dînée avec M. d'Argenson et M. le maréchal de Coigny; on dit que M. de Coigny va commander à Strasbourg et que l'empereur insiste plus fort que jamais pour que M. de Broglie soit puni.

Du samedi 20, *Versailles.* — Hier matin, il fut public que M. de Coigny alloit commander à Strasbourg. Il me dit que le Roi en lui ordonnant d'y aller avoit ajouté qu'il lui donneroit une armée à commander le plus tôt qu'il seroit possible. On a envoyé un courrier à M. le maréchal de Broglie avec ordre d'aller à sa terre de Chambray. Ses

amis disent qu'il y a longtemps qu'il a besoin de repos et de prendre du lait. On m'a assuré que c'étoit le discours qu'avoit tenu ici son frère ; et qu'en arrivant à son abbaye des Vaux de Cernay, il avoit dit que son frère, étant revenu à Strasbourg, il n'avoit plus besoin de sa présence ici, qu'il lui laissoit à la Cour quatre bons avocats, qui soutiendroient bien ses intérêts. Si ce discours est vrai, il est aisé de juger que c'est des quatre secrétaires d'État qu'il a voulu parler.

M^lle de Vandeuil remercia hier le Roi, dans la galerie, au retour de la messe ; elle étoit avec un de ses cousins, qui est capitaine de cavalerie. M. de Vandeuil son père, qui étoit chef de brigade des gardes du corps, et son frère, qui étoit exempt, ont été tués tous deux au combat de Dettingen, et dans le même temps sa mère par un accident s'est démis la jambe. M. de Vandeuil, le chef de brigade, n'avoit point d'autre fils que celui qui a été tué auprès de lui. Le Roi a donné 1,200 livres à M^me de Vandeuil et pareille somme à sa fille. Il y a longtemps que MM. de Vandeuil servent dans les gardes du corps. Le père du chef de brigade étoit lieutenant des gardes du corps en 1688 et fort estimé ; il eut l'honneur de suivre Monseigneur au siége de Philipsbourg ; il avoit sous ses ordres M. le prince de Tingry, exempt des gardes du corps, fils du maréchal de Luxembourg, père de M. de Luxembourg d'aujourd'hui et frère de M. le maréchal de Montmorency.

On a su aujourd'hui que M. de Vatan, prévôt des marchands, est mort d'apoplexie ; il étoit dans sa quatrième année d'exercice de cette charge. L'usage est que le prévôt des marchands exerce seulement pendant deux ans ; ils peuvent être continués jusqu'à huit ans. M. Turgot, qui l'étoit avant M. de Vatan, a exercé pendant neuf ans, parce qu'il avoit fait une année d'exercice pour M. Lambert, son prédécesseur, qui tomba en apoplexie, et que cette année ne lui fut point comptée.

J'ai parlé ci-dessus du projet de M^me de la Tournelle

d'acheter des chevaux de carrosse; ce projet s'est enfin exécuté, et comme elle étoit dans l'embarras d'avoir des écuries pour mettre ses chevaux, le Roi a ordonné qu'on les mît dans les écuries de l'hôtel de Limoges, qui est à S. M., où il avoit permis que l'on mît les chevaux de M^re la Duchesse. Il a chargé M. de Croismare, le premier des écuyers de la petite écurie, d'y avoir l'œil, ainsi que sur les chevaux de M^me de Lauraguais, qui sont dans la même écurie. Cet ordre n'a point passé par M. le Premier.

M. de Meuse continue à être assez souvent tête à tête avec le Roi; mais cependant ces tête-à-tête sont beaucoup moins fréquents, le Roi étant le plus souvent qu'il peut avec M^me de la Tournelle, qu'il aime plus que jamais. Il paroît que cette passion du Roi est venue enfin à bout du cœur de M^me de la Tournelle et qu'elle aime présentement beaucoup le Roi. Dans cette situation, il est des moments où M. de Meuse quelquefois songe à sa terre de Sorcy, qui est en Lorraine et qu'il habitoit beaucoup avant ceci. Il me parloit ces jours-ci de cette terre, et me disoit qu'il y a trouvé une inscription très-ancienne, répétée en plusieurs endroits de la maison, et qui existe encore; elle est conçue à peu près dans ces termes: « Tout va si mal que tout ira bien. »

Du mardi 23, *Versailles*. — J'ai déjà marqué la mort de M. de Vatan. La place de prévôt des marchands, qu'il avoit, fut donnée hier à M. de Bernage de Saint-Maurice, intendant de Languedoc, dont le père avoit été aussi intendant de la même province. Cet arrangement s'est fait pour bien traiter M. de Bernage, qui le mérite, et d'ailleurs pour faire plaisir à M. le duc de Richelieu (1), gouverneur de Languedoc, qui ne s'accommodoit pas de M. de Bernage.

(1) Le Roi, avant que de nommer M. de Bernage à la prévôté des marchands disoit, il y a quelques jours, que ce seroit sans doute faire plaisir à M. de Richelieu; mais qu'il ne seroit pas aisé de trouver un intendant de Languedoc dont il pût s'accommoder, M. de Richelieu étant aussi jaloux qu'il l'est de tout ce qui peut diminuer son pouvoir et son autorité. (*Note du duc de Luynes.*)

M. de Vatan étoit aussi conseiller d'État. Cette place a été donnée aujourd'hui à M. de la Galaisière, intendant et chancelier de Lorraine, beau-frère de M. le contrôleur général.

Il y a quelques jours que M. de Cramail de Vaubourg mourut; il étoit fils de M. de Vaubourg, conseiller d'État, qui étoit frère de M. Desmaretz, contrôleur général. M. de Cramail étoit conseiller honoraire du Parlement. Le Roi a donné cette place à M. Ferriol d'Argental, frère de M. de Pont-de-Veyle et neveu de M. le cardinal de Tencin. Il y a six places de conseillers honoraires au Parlement auxquelles le Roi nomme. Il y a outre cela deux conseillers honoraires nés, qui sont l'archevêque de Paris et l'abbé de Cluny. Ces deux conseillers ne se trouvent point aux assemblées; le premier parce qu'il est duc de Saint-Cloud, et par cette raison ne pourroit s'y trouver que comme duc; l'autre n'y assiste point depuis qu'il est cardinal (c'est M. le cardinal d'Auvergne); l'archevêque de Paris même ne prend point séance au Parlement comme duc de Saint-Cloud, parce que Saint-Cloud n'est qu'une pairie laïque; il ne pourroit être assis qu'au rang de cette pairie et par conséquent fort au-dessous des pairs ecclésiastiques.

L'intendance de Languedoc n'est pas encore donnée; il est question pour cette place de M. Le Nain, intendant de Poitiers; cependant, le Roi l'a déjà offerte à M. le contrôleur général pour M. de Sauvigny, son neveu. Le contrôleur général a beaucoup remercié le Roi de cette marque de bonté, et a dit au Roi qu'il ne croyoit pas que cette place convînt à son neveu, qu'elle étoit trop difficile à bien remplir, qu'il supplioit le Roi de lui accorder huit jours pour y réfléchir. Il paroît que la famille de M. le contrôleur général craint effectivement que l'intendance de Languedoc ne fasse plus de tort que de bien à M. de Sauvigny; la réflexion de se trouver vis-à-vis M. de Richelieu, dans les circonstances présentes, suffit pour fonder ce raisonnement.

Nos armées sont présentement toutes deux en deçà du Rhin, quoique l'Empereur soit à Francfort et que celle des alliés soit restée sur le Mein aux environs de cette ville. On m'a assuré que M. de Noailles avoit non-seulement le commandement, comme on le sait, mais l'autorité entière sur ces deux armées, et que jusque dans la Flandre même M. d'Argenson ne feroit pas faire un mouvement à un escadron et à un bataillon sans avoir consulté M. de Noailles et sans qu'il l'approuvât.

M. le maréchal de Coigny est réellement très-peu satisfait d'aller commander à Strasbourg. Son caractère est sans contredit la plus grande valeur, mais elle est cependant accompagnée de timidité, s'il est permis de le dire, au moins d'embarras et d'irrésolution dans les cas les plus pressants. D'ailleurs M. le maréchal de Coigny a soixante-douze ou soixante-treize ans (1); il aime naturellement à jouir d'une vie douce et paisible; il a un nombre d'amis avec qui il est, tant à Paris qu'à sa maison d'Orly près Choisy; il ne peut pas prévoir retirer grand avantage de la commission qu'on vient de lui donner, et ne considère que le désagrément d'être séparé pendant un an au moins de la société qui est le plus de son goût.

M. de Coigny, son fils, qui commandoit les dragons dans l'armée de Bavière, est toujours aussi bien avec le Roi; il est assez grand, bien fait, d'une très-jolie figure, beaucoup de politesse, et s'est toujours conduit fort sagement par rapport aux circonstances présentes et passées, n'ayant jamais cherché à mériter la continuation des bontés du Roi par la protection d'aucune des maîtresses de S. M.; vivant bien avec elles, mais sans aucune liaison intime; d'ailleurs n'étant point entré dans aucun parti, ni pour M. de Broglie, ni pour M. de Belle-Isle, ni même

(1) Il est âgé de soixante-treize ans, étant né le 16 mars 1670. (*Note du duc de Luynes.*)

pour M. de Coigny, son père, auquel il est cependant fort attaché; et malgré le peu de disposition favorable qu'il y a dans l'esprit de M. le maréchal de Coigny, pour ne pas dire davantage, par rapport à M. de Belle-Isle, M. de Coigny le fils a toujours bien vécu avec M. de Belle-Isle, qui l'estime et en fait cas.

Pour M. le maréchal de Broglie (1), on ne sait ce que c'est que le parti qu'on a pris par rapport à lui. On lui ôte le commandement de l'armée et celui de Strasbourg; cela auroit l'air d'une disgrâce; on paroît cependant vouloir y donner une tournure différente : son âge et les fatigues ont dérangé sa santé; il a besoin d'aller dans ses terres prendre du lait pour se rétablir. S'il a eu ordre exprès de rester en Bavière et qu'il y ait contrevenu, est-il assez puni? Si c'est même une punition, ne faudroit-il pas dire que c'en est une? Si, au contraire, il a eu ordre explicite ou implicite de ramener l'armée, est-il coupable? et pourquoi le punir? Si l'on dit que c'est pour satisfaire l'Empereur qu'on lui a ôté les deux commandements, cette manière de punir peut-elle être une satisfaction, surtout après ce qui s'est passé? Si enfin M. de Broglie a eu un ordre conditionnel, comme il est assez vraisemblable, de rester autant qu'il le pourroit, ne seroit-il pas essentiel et pressé d'examiner s'il avoit tous les moyens de s'arrêter, tant par rapport au nombre des troupes que par rapport aux subsistances, par la position qu'il pouvoit prendre et par la force de l'armée qui lui étoit opposée. Croira-t-on jamais qu'ayant formé le dessein d'abandonner la Bavière, pour le seul plaisir d'amuser l'Empereur par des paroles et des négociations, on ait perdu successivement autant d'hommes et autant d'argent, au lieu de prendre tout d'un coup le parti de ramener les troupes, si l'on croyoit l'entreprise insoutenable.

Il est certain que le fond du projet, fait après la mort de

(1) Il est né le 11 janvier 1672. (*Note du duc de Luynes.*)

l'Empereur, étoit déjà tout arrangé avant que M. de Belle-Isle eût été nommé ambassadeur et avant même qu'on l'eût consulté sur rien. Les représentations du roi de Prusse, par rapport à la nécessité de profiter de l'extinction de la maison d'Autriche, avoient d'abord fait assez peu d'impression sur l'esprit de M. le Cardinal; les sollicitations des ministres l'avoient enfin déterminé à accepter les propositions du roi de Prusse, et le traité arriva ici le 27 décembre de Berlin, signé. M. de Belle-Isle n'avoit été nommé ambassadeur que le 16 du même mois. On sait d'ailleurs la lenteur qui a été mise dans toutes les opérations concertées avec le roi de Prusse, quoiqu'il eût donné l'exemple d'agir promptement et efficacement. Le surplus de ce qui s'est passé a été mis, au moins en partie, dans quelques endroits de ces mémoires. On peut seulement ajouter que l'avis de M. de Belle-Isle, dès le premier moment qu'il a été consulté, étoit qu'en embrassant le système général, on agît en même temps par négociation du côté du nord, par la même voie et par un secours donné à propos en Italie en faveur de l'Espagne, pendant que l'on porteroit 50,000 hommes en Allemagne pour agir de concert avec le roi de Prusse. On peut voir si ce système a été suivi. J'ajouterai encore ce que j'ai déjà marqué ci-dessus au moins en partie, que lorsqu'il fut question de nommer un général pour l'armée de Bavière, M. de Belle-Isle représenta l'impossibilité de vaquer aux deux emplois en même temps; on convint qu'il falloit un général; le Roi demanda à M. de Belle-Isle sur qui il falloit jeter les yeux; M. de Belle-Isle représenta à S. M. que de nommer quelqu'un ce seroit en quelque manière en répondre et se charger de l'événement, et en conséquence ne voulut jamais dire son avis. La liste à la main, on parcourut les différents noms. M. de Belle-Isle garda le même silence; enfin l'on se détermina à nommer un lieutenant général; il n'étoit question que de choisir entre M. de Montal et M. de Gassion. M. de Leuville se présenta, et s'of-

frit à M. le Cardinal, qui l'accepta sans avoir seulement consulté M. de Belle-Isle.

On pourroit dire par ce que l'on voit aujourd'hui ce que l'ambassadeur d'Espagne disoit, il n'y a pas longtemps, en mauvais françois: « Le Cardinal, il vit encore, il est un pou malade. » En effet, le même esprit d'incertitude et d'indécision subsiste; la différence qu'il y a, c'est que le Cardinal rassembloit toute l'autorité du Roi et toute sa confiance, et que l'on pouvoit lui parler; les représentations même, quelquefois, ébranloient son irrésolution. Présentement, l'autorité du Roi est divisée en quatre parties; ils ne sont pas même entièrement d'accord ensemble, excepté sur un seul point, qui est celui d'écarter tout ce qui leur fait ombrage, et personne ne peut ni n'ose faire aucune représentation; au moins ne peut-on jamais être sûr qu'elles parviennent au Roi. Chacun des ministres travaille séparément et rapporte les affaires de son département, mais aucun n'embrasse l'objet général, ou s'il l'embrasse n'ose pas en rendre compte, parce que ce seroit sortir de son district. Les affaires que l'on porte au conseil sont d'abord traitées dans un comité chez M. le cardinal de Tencin, où le Roi ne se trouve point, et par conséquent le Roi ne peut juger des différentes opinions, parce que tout est rapproché et même réuni avant que de lui être présenté.

De tous les ministres, celui qui a le plus de crédit sur l'esprit du Roi c'est M. Orry. M. Orry est assez grand, et le visage assez agréable; il peut avoir environ cinquante ou cinquante-cinq ans; le caractère d'esprit un peu dur; fort occupé de maintenir l'ordre dans les finances; il a même réussi jusqu'à présent, tout étant bien payé malgré les grandes dépenses extraordinaires. Il paroît un homme simple et uni, ne cherchant que le bien et l'avantage du Roi, et je crois qu'en effet c'est son principe; mais il paroît qu'il est capable de prévention, et il n'est pas facile de l'en faire revenir. Il a été capitaine de cavalerie, et

par cette raison il croit avoir plus de connoissance qu'un autre sur ce qui regarde la guerre. Il a toujours été plus goûté du Cardinal qu'aucun autre par rapport à l'esprit d'économie et au talent de résister aux demandes indiscrètes et importunes. M. Orry a toujours paru n'avoir aucune ambition, regrettant sans cesse de ne pouvoir vivre dans sa terre de la Chapelle, près de Nogent, et toujours prêt à y aller avec plaisir. Soit que les témoignages avantageux rendus de lui au Roi par le Cardinal aient encore présentement leur effet, soit que ce soit le goût personnel du Roi, qui estime sa probité et qui s'accommode infiniment d'un caractère tel que je viens de le dépeindre, on ne peut douter que ce ne soit lui qui ait le plus de part à la faveur. D'ailleurs personne ne sait mieux faire sa cour que M. Orry, et d'une manière qui plaise davantage au Roi; il ne désire rien, il ne veut rien, ni pour lui ni pour sa famille. Lorsqu'il a été question de la place de conseiller d'État pour M. de la Galaisière, il a dit au Roi qu'il ne sollicitoit point cette grâce, qu'il sentoit bien qu'une marque d'honneur et de distinction dans la place qu'occupoit M. de la Galaisière pouvoit être utile aux intérêts de S. M.; mais qu'étant son beau-frère, il ne pouvoit point désirer pour lui aucune preuve des bontés de S. M., sans savoir auparavant s'il n'étoit revenu aucun sujet de plaintes au Roi contre M. de la Galaisière, de quelque espèce que ce pût être; qu'il savoit qu'on lui reprochoit trop de hauteur; que ce défaut seroit peut-être de dangereuse conséquence dans le dedans du royaume; qu'il le croyoit moins considérable dans la Lorraine, peut-être même de quelque utilité pour les intérêts du Roi. On peut voir par ce que j'ai marqué ci-dessus que la conduite de M. Orry a été de même par rapport à son neveu, M. de Sauvigny. Par-dessus tout cela, M. Orry a encore fait sa cour par son attention à faciliter au Roi les moyens de continuer doucement ses bâtiments de Choisy et de faire les différents changements et ajustements qu'il a jugé à pro-

pos de faire dans les logements à Versailles, Compiègne et Fontainebleau, par rapport à Mmes de Mailly et de la Tournelle.

On ne peut s'empêcher de rapporter à cette occasion la réponse que fit M. le chancelier de Pontchartrain à mylord Portland. M. de Pontchartrain avoit été contrôleur général, et mylord Portland, arrivant ici, le pria de lui donner quelque idée de la cour de France. « Vous avez déjà vu, lui dit M. de Ponchartrain, la grandeur et la magnificence dont le Roi est environné, l'empressement de tous ses sujets à lui faire leur cour et à obtenir le moindre de ses regards; hé bien, dit-il, ce prince, si grand et si majestueux, fait continuellement sa cour à son contrôleur général. »

M. de Maurepas est à peu près aussi grand, mais un peu plus jeune qne M. le contrôleur général; il a environ quarante-six ans et un visage agréable; il y a vingt-huit ans qu'il est secrétaire d'État. C'est un caractère d'esprit très-différent de celui que je viens de dépeindre. On ne peut avoir plus d'esprit qu'en a M. de Maurepas, ni une mémoire plus heureuse. Les noms de tous les officiers de marine jusqu'à celui du dernier garde-marine, le détail des services de chacun et l'intrinsèque même de leurs mœurs et de leur conduite, lui est présent sans qu'aucune circonstance lui échappe. Il est aussi chargé du détail de ce qui regarde Paris; sa mémoire fournit encore à ce détail immense; elle s'étend même jusqu'à toutes les aventures particulières, intrigues, chansons, etc. (1). Quoiqu'il ait la réputation d'être peu propre pour l'amour (2), per-

(1) M. de Maurepas avait fait un recueil de toutes les chansons de 1666 à 1747; on le conserve à la Bibliothèque impériale, en 35 volumes petit in-folio.

(2) On fit à la fin de 1742 un rondeau sur M. de Maurepas, au moment de la grande faveur de M. de Richelieu.

« Le Maurepas est chancelant,
« Voilà ce que c'est que d'être impuissant.
« Il a beau faire l'important,

sonne n'a plus de galanterie dans l'esprit; on croiroit à le voir, dans des soupers particuliers et dans les conversations les plus galantes, qu'il n'y auroit que du frivole dans son caractère; cependant son esprit suffit à tout; il travaille beaucoup et avec facilité; il est au fait de la Cour plus que personne. Son esprit naturellement est celui de la plaisanterie (1); mais les affaires sérieuses n'en souffrent point. Ses vues sont étendues et son ambition très-éclairée. Si un premier projet pour une affaire ne réussit pas, il se sait retourner; il profite des temps et des moments favorables. Le Roi connoît tout le frivole qui est en lui, et en distingue néanmoins les talents utiles à son service. Il est encore secrétaire de la maison du Roi et de celle de la Reine, ce qui augmente beaucoup son crédit et sa considération à la Cour.

M. Amelot a peu de représentation; il est petit et bégaye assez en parlant; il a environ cinquante ans. La matière des négociations lui étoit absolument neuve quand on l'a choisi pour ministre des affaires étrangères; il s'étoit appliqué à la finance et aux belles-lettres, et a l'esprit fort orné. Il ne paroît pas jusqu'à présent qu'il ait acquis une grande considération parmi les étrangers, et je crois que l'on peut dire qu'il lui manque encore beaucoup de connoissances sur ces matières. Du vivant de M. le Cardinal, il ne faisoit que la fonction de premier commis, et trembloit à chaque pas; depuis qu'il est seul chargé de ce détail immense, il paroît craindre infiniment les lumières

---

« Bredouiller et rire,
« Lorgner et médire,
« Richelieu dit en le chassant :
« Voilà ce que c'est que d'être impuissant. »

Le journal de police, qui cite ce couplet, dit que le Roi le dansa à La Meutte. (*Journal de police*, décembre 1742, publié à la suite du *Journal de Barbier*, t. VIII, p. 209, édit. Louandre.)

(1) « Maurepas vient, l'ennui fuira,
« Il n'en est point qu'il ne guérisse. »

(*Recueil de chansons*, conservé au château de Dampierre.)

supérieures. On lui reproche aussi de n'être pas expéditif. Il est extrêmement lié avec M. de Maurepas, et fait peu de démarches sans le consulter. L'un et l'autre sont assez unis avec le contrôleur général; mais M. Amelot et M. de Maurepas le sont encore beaucoup davantage ensemble. La physionomie seule de M. Amelot annonce ce qu'il est. Il a de l'esprit, mais un esprit hésitant, incertain et peu capable d'aller au grand. On peut juger dans les circonstances présentes l'effet que doit produire un pareil caractère dans les négociations.

M. d'Argenson est grand, bien fait, une figure et un visage agréable, beaucoup d'esprit et l'esprit fort étendu, très-poli et d'une politesse noble et facile, d'un caractère propre à saisir tous les différents détails dont on auroit voulu le charger. Il a des sentiments élevés et est capable de grandes et vastes idées. Il est malheureusement arrivé dans le ministère dans des circonstances embarrassantes. Cette matière étoit neuve pour lui; il a fallu se mettre au fait et que l'expédition du courant n'en souffrît point. Quoiqu'il travaille avec grande facilité et que la dissipation ne prenne point sur son temps, il s'est trouvé un peu accablé par l'immensité de l'ouvrage; peut-être même a-t-il été obligé de se laisser un peu conduire jusqu'à ce qu'il fût en état de marcher seul. Le Roi goûte beaucoup la façon de travailler de M. d'Argenson, mais non pas cette espèce de travail; il faut souvent accorder des grâces et donner des décisions à tout moment. Ce sont deux points embarrassants pour le Roi. M. d'Argenson n'est lié que d'amitié et de politesse avec les trois ministres dont je viens de parler; celui qu'il voit le plus souvent et qui lui plaît davantage est M. le cardinal de Tencin. Il y a eu un moment quelque refroidissement entre eux; mais ils sont présentement plus unis que jamais.

M. le cardinal de Tencin est âgé d'environ soixante ans; il a un visage agréable, beaucoup de politesse et d'esprit; son caractère d'esprit est doux, insinuant, cherchant à

plaire à tous et ne négligeant aucun moyen d'y parvenir. Il donne à dîner deux fois par semaine, une fois aux ministres étrangers et une fois aux gens de la Cour ; jamais à aucune femme. Il fait sa cour fort assidûment au Roi et à la Reine; il a une conversation aimable, un tour même de galanterie dans l'esprit; il a le jugement juste, et proteste hautement qu'il n'a aucune ambition, qu'il est plus que content de ce qu'il a, que tout son désir est de retourner à Lyon. Tous ceux qui le connoissoient avant d'aller à Rome ont peine à ajouter foi à ces discours. S'il a encore de l'ambition, c'est une ambition patiente, qui ne se rebute point des obstacles et des difficultés. Il voit et sent les maux présents; mais il a trop de politique dans l'esprit pour oser se commettre en les représentant trop fortement. D'ailleurs il a peu de crédit.

Du jeudi 25, *Versailles.* — Il faudroit connoître beaucoup plus à fond les ministres dont je viens de parler pour en faire des portraits qui pussent avoir quelque ressemblance; il faudroit vivre souvent avec eux et avoir eu plusieurs affaires de détail à traiter; ainsi ce que j'ai marqué ne peut être regardé que comme un léger crayon, dans lequel tout les traits sont adoucis. Quelque imparfaite que soit l'idée que l'on peut prendre d'eux sur ce qui est écrit ci-dessus, il faudroit en suivant le même plan dire un mot du caractère de M. le maréchal de Noailles, puisqu'il est ministre; mais je le connois fort peu et n'ai aucune sorte de liaison avec lui; et d'ailleurs le portrait seroit peut-être mieux fait au retour de la campagne. En rapprochant les idées des gens les plus capables de réflexions qui servent sous ses ordres, je n'en ferai donc ici qu'une peinture légère et à laquelle on pourra ajouter, si on le juge à propos.

M. le maréchal de Noailles a environ soixante-cinq ans(1); il est grand et a un visage agréable. Depuis plu-

(1) Il est né le 29 septembre 1678. (*Note du duc de Luynes.*)

sieurs années, il est dans la grande dévotion et mène une vie fort retirée, étant presque toujours enfermé chez lui. Il sait beaucoup; on prétend qu'il y a une infinité de matières qu'il a peu approfondies; mais il est d'usage à la Cour que les connoissances superficielles sont suffisantes pour donner le brillant de la conversation. M. de Noailles a beaucoup de badinage dans l'esprit; peut être y-a-t-il des gens qui appelleroient ce badinage du frivole; il est cependant capable de projets, on pourroit dire même de système singulier. Son caractère naturel est l'ambition, mais une ambition souple et capable de prendre toutes sortes de formes. M^me^ la maréchale de Noailles, sa mère, qui vit encore, quoique âgée de près de quatre-vingt-dix ans, est la femme la plus habile de notre siècle, la plus occupée de l'établissement de sa famille et de l'agrandissement de sa fortune; on peut ajouter encore, la plus heureuse dans toutes ses entreprises. Elle a eu un prodigieux nombre d'enfants, entre autres neuf filles et onze gendres; ce qu'elle a fait d'affaires avantageuses pour sa maison est inconcevable, et lorsqu'on lui donne des louanges sur des succès aussi flatteurs, elle dit avec de grands soupirs qu'elle en a manqué un grand nombre. Les alliances immenses de la maison de Noailles lui ont fait donner le nom de tribu; elle tient presque à tout ce qu'il y a de grands dans le royaume. Les charges de MM. de Noailles leur ont toujours conservé une grande considération dans ce pays-ci. Ils tiennent à la Reine par M^mes^ de Villars et d'Armagnac (1), et l'on peut dire que nulle maison n'a autant de branches de faveur de tous les côtés. La première origine de toutes ces grandes faveurs et de toutes ces grâces est le mariage du maréchal avec la nièce de M^me^ de Maintenon. Le maréchal de Noailles a l'esprit courtisan plus que personne de ce pays-ci; il fut fait chef du

(1) Toutes deux filles du maréchal de Noailles.

conseil des finances du temps de M. le duc d'Orléans, auprès duquel il fut en grand crédit pendant quelque temps; mais ce prince connoissoit le caractère de M. de Noailles, et il ne lui donnoit sa confiance qu'avec ménagement. M. le cardinal de Fleury n'étoit pas moins au fait de ce qui regardoit M. de Noailles, et a pendant quelque temps inspiré au Roi de la défiance de son caractère d'esprit. Il paroît cependant que ces sentiments avoient changé sur la fin de sa vie. L'entrée de M. de Noailles dans le conseil, peu après la mort de M. le Cardinal, en est une preuve. Dans ce que nous avons vu jusqu'à présent de cette campagne, tous les sentiments se réunissent à dire que M. de Noailles est infiniment capable de détail; il paroît que ses marches, ses campements, ses projets mêmes, lui font honneur; de la gaieté dans l'esprit, des propos convenables aux troupes; en dernier lieu l'affaire de Dettingen étoit le chef-d'œuvre de la science et de l'habileté du plus grand général; mais moins de complaisance pour son neveu et des ordres plus précis auroient prévenu le mauvais succès de cette affaire.

Du vendredi 26, *Versailles*. — Le Roi paroît jusqu'à présent peu frappé de la situation présente des affaires; on ne voit point qu'il cherche d'autre conseil que celui de ses ministres. Le caractère de notre maître est peut-être plus difficile à dépeindre qu'on ne se l'imagine; c'est un caractère caché, non-seulement impénétrable dans son secret, mais encore très-souvent dans les mouvements qui se passent dans son âme. Le tempérament du Roi n'est ni vif ni gai; il y auroit même plutôt de l'atrabilaire; un exercice violent et de la dissipation lui sont nécessaires. Il a assez souvent des moments de tristesse et d'une humeur qu'il faut connoître pour ne la pas choquer; aussi ceux qui l'approchent étudient-ils ces moments avec soin, et quand ils les aperçoivent remettent à un autre temps, s'il est possible, à prendre ses ordres. Ces moments d'humeur sont-ils passés, le caractère du Roi est beaucoup

d'aisance et de douceur dans la société. On a vu plusieurs fois ses domestiques inférieurs, quelquefois même les principaux, manquer son service; il attend ou il s'en passe sans montrer aucune impatience. A Choisy, à Rambouillet, il parle familièrement à ceux qui ont l'honneur de lui faire leur cour; on est souvent tenté d'oublier qu'il est le maître, et j'ai vu quelquefois même qu'on l'oublioit, et qu'il ne faisoit pas semblant de l'avoir remarqué. Au souper dans les cabinets, il est pour ainsi dire comme un simple particulier. Cette aisance dans la société paroît encore plus à Choisy que partout ailleurs; il y est presque comme un seigneur particulier qui fait avec plaisir les honneurs de son château. Le Roi aime les femmes, et cependant n'a nulle galanterie dans l'esprit; on ne peut même s'empêcher de convenir qu'il y a de la dureté dans son caractère. Le détail des maladies, des opérations, assez souvent de ce qui regarde l'anatomie, les questions sur les lieux où l'on compte se faire enterrer, sont malheureusement ses conversations trop ordinaires (1); les dames mêmes ne sont pas exemptes de ces questions. Il paroît toujours voir d'un coup d'œil assez noir les maladies dont on lui rend compte. Accoutumé de tous les temps à se rapporter entièrement à quelqu'un du gouvernement de son royaume, il n'a jamais marqué d'impatience de gouverner lui-même. On prétendoit même que M. le Cardinal avoit essayé plusieurs fois de l'engager à annoncer au moins les grâces à ceux à qui il les accordoit; mais ce qui paroîtra sans doute singulier, un fonds de timidité naturelle, un embarras, a toujours fait une partie du caractère de ce prince. Il est vrai, comme je l'ai déjà dit, qu'il est difficile à connoître, qu'il remarque souvent ce à quoi il a paru n'avoir point fait attention. Il y a des oc-

(1) Nous savons par une tradition de la cour de Louis XV, tradition incontestablement exacte, que c'était surtout aux vieillards et aux gens malades que le Roi se plaisait à parler de la mort, d'enterrement, etc.

casions où l'on ne peut assez louer les marques d'attention et de bonté qu'il veut bien donner. Les officiers de marine, je l'ai marqué dans le temps, en ont été comblés; il leur parloit, leur faisoit des questions dont ils étoient extrêmement flattés; il se trouve encore tous les jours des circonstances où il parle très à propos; dans d'autres, ceux qui lui sont attachés voient avec douleur que le moindre discours de sa part seroit une récompense pour ainsi dire, au moins une attention capable de contenter ceux qui l'ont bien servi, et qu'il ne peut s'y déterminer. On voit quelquefois qu'il a envie de parler; la timidité le retient, et les expressions semblent se refuser; on ne peut douter même qu'il n'ait dessein de dire quelque chose d'obligeant, et il finit quelquefois par une question frivole. Les réponses aux ambassadeurs et aux harangues de toute espèce ne peuvent presque jamais sortir de sa bouche. Il est flatté qu'on lui marque sa reconnoissance quand il accorde des grâces; on désireroit qu'il joignît à ces grâces celle de marquer qu'il est bien aise de les avoir faites, et l'on ne peut obtenir que d'être reçu avec un visage assez agréable. Les révérences de présentation, de congé, d'arrivée, demanderoient quelques discours obligeants : ils sont malheureusement très-rares; les dames mêmes ne sont pas mieux traitées dans ces occasions; il leur parle cependant presque toujours, mais c'est une conversation trop indifférente et qui n'a pas assez de rapport au sujet pour lequel on vient lui faire sa cour. On a vu, par ce que j'ai marqué ci-dessus à l'occasion de la charge donnée au fils de M. de Rochechouart, qu'il sait cependant donner des marques de bonté à propos. En général, le Roi parle très-bien quand il veut parler; il s'exprime en très-bons termes, et conte même agréablement. Les rites et cérémonies de l'Église, le détail du calendrier font un peu trop souvent le sujet de ses conversations; on ne peut concevoir jusqu'à quel point il est instruit sur ces matières; il l'est en même temps sur beau-

coup d'autres; il sait assez bien ce qui regarde l'histoire de France; il a lu assez, et lit encore. D'ailleurs tout ceux qui l'approchent en tous genres lui content une infinité de faits; et comme il a beaucoup de mémoire, tous ces faits lui sont présents; malheureusement il conte trop historiquement des faits qui sembleroient devoir l'affecter; mais la tranquillité d'esprit du feu Cardinal a peut-être servi à former un caractère à peu près semblable. Nous l'avons cependant vu quelquefois ébranlé, touché, affecté; peut-être l'est-il sans le paroître; mais il seroit à désirer qu'il le parût davantage. Pendant le règne de M^me^ de Mailly, elle déterminoit quelquefois le Roi à parler, ce n'étoit pas sans peine; mais enfin elle en est venue quelquefois à bout dans les occasions. Quand elle savoit quelqu'un affligé du silence du Roi, elle en étoit au désespoir et faisoit tout ce qui dépendoit d'elle pour obtenir quelques paroles, et se faisoit un grand plaisir d'y avoir réussi. Mais c'est que M^me^ de Mailly aimoit le Roi de bonne foi, et non-seulement sa personne, mais sa gloire; elle auroit désiré que tout le monde fût content du Roi, au moins ceux qui le servent bien. Elle étoit alors extrêmement vive et assez légère; elle parloit beaucoup; malgré tout cela, elle savoit garder un secret. Un autre contraste aussi singulier, c'est que, quoique capable de prendre successivement des impressions différentes, elle avoit beaucoup d'amis et étoit constante dans l'amitié. Son malheur étoit une humeur, passagère à la vérité, mais trop fréquente et trop forte. Ses deux sœurs, M^mes^ de la Tournelle et de Lauraguais, sont d'un caractère fort différent. M^me^ de la Tournelle s'est laissé séduire par la grandeur de la place qu'on lui offroit, sans avoir aucun goût pour le Roi personnellement, ayant même un autre attachement (1). Elle a été longtemps sans aimer

(1) M. d'Agénois.

le Roi; on dit et elle dit elle-même qu'elle l'aime présentement. D'ailleurs elle est fort paresseuse de corps et d'esprit; elle voit avec indifférence tous les événements, même ceux qui la regardent; elle désire d'être duchesse, mais elle le désire sans vivacité, et en parle rarement. Elle a peu d'esprit; et comme on lui a fait sentir les conséquences de ce qu'elle pourroit dire dans les circonstances présentes, elle parle extrêmement peu. Elle et sa sœur passent la journée dans un fauteuil; et hors sa semaine, quand Mme de Lauraguais sort, c'est souvent pour la première fois à huit ou neuf heures du soir. Mme de la Tournelle sort encore moins; elle dîne tous les jours chez elle. Dans les commencements, elle soupoit quelquefois dehors, quand il n'y avoit point de cabinets; présentement elle soupe toujours seule avec sa sœur; et hors quelques jours de grand couvert, où le Roi descend après souper un quart d'heure ou une demi-heure chez Mme la comtesse de Toulouse, qui vient ici exprès pour cela, le Roi remonte dans ses cabinets et de là chez Mme de la Tournelle tout le plus tôt qu'il lui est possible. Mme de la Tournelle a peu ou point d'humeur; son caractère naturel seroit assez tourné à la raillerie, mais elle parle si peu présentement que l'on s'en aperçoit moins. Pour Mme de Lauraguais, elle est brusque et parle beaucoup, mais elle ne cherche qu'à se divertir; il y a peu d'événements qui l'affectent, hors certaines gens à qui elle prend un intérêt particulier. Je ne la vois pas souvent; mais je crois qu'elle a quelquefois des moments d'humeur, fort passagers, parce que le fond de son caractère est la gaieté et de s'embarrasser peu de tous les événements. Beaucoup de paresse, un bon fauteuil, se réjouir de tout, même aux dépens des autres, sans être méchante, c'est à peu près son portrait.

Dans les commencements des cabinets, et même toujours depuis, les soupers, les dîners y étoient extrêmement longs; il s'y buvoit beaucoup de vin de Cham-

pagne ; le Roi même buvoit assez ; et quoiqu'il n'y parût pas tant qu'à quelques-uns de ses courtisans, cependant il ne laissoit pas que d'y paroître quelquefois. Depuis deux ou trois ans, cet usage est fort changé ; le Roi ne boit plus ; les repas sont encore assez longs, mais sans excès.

Mardi au soir, il y eut grand couvert. Mme de Modène vint ici pour le jeu de la Reine, et lorsque le Roi passa chez la Reine pour aller se mettre à table, elle l'attendit à l'entrée de la chambre de la Reine, et lui fit son remercîment de l'appartement qu'on vient de lui donner. C'est celui de M. le cardinal de Tencin, qu'il quitte, comme j'ai marqué ci-dessus, pour aller occuper celui de Mlle de la Roche-sur-Yon.

J'appris il y a deux jours une petite aventure de Mme Adélaïde, qui est assez singulière. En général Mme Adélaïde a une imagination vive et un caractère déterminé. Son instrument favori est le violon, et quoiqu'on n'ait pas cherché beaucoup à la perfectionner dans cet amusement, elle y a réussi d'une manière étonnante ; elle disoit il y a quelques années qu'elle ne savoit pas pourquoi on désiroit un duc d'Anjou, qu'il n'y avoit qu'à la prendre pour duc d'Anjou, qu'elle ne demandoit pas mieux. Elle aime extrêmement à entendre parler de nouvelles ; il y a environ un mois qu'ayant fait tout son arrangement, elle trouva le moyen, en jouant à cavagnole avec la Reine, de mettre (sans qu'on s'en aperçût) 14 louis dans sa poche sur l'argent qu'on lui donne pour jouer. Le lendemain, sur les sept heures du matin, elle se lève sans appeler personne et sans être entendue de la sous-gouvernante qui couche dans sa chambre, ni d'aucune femme ; elle met une robe et un jupon, passe dans un petit cabinet, où Mesdames se tiennent toute la journée, qui donne sur la galerie ; elle ouvre avec assez de peine la porte de ce cabinet (elle s'écorche même un peu les doigts), et sort dans la galerie. Une de ses femmes qui se trouva par hasard

dans la galerie fut dans la dernière surprise, et la ramena au plus tôt dans sa chambre. On lui demanda où elle avoit intention d'aller; elle dit qu'elle vouloit aller se mettre à la tête de l'armée de papa Roi, qu'elle battroit les ennemis et qu'elle amèneroit le roi d'Angleterre aux pieds de papa Roi. On lui demanda quel moyen elle avoit pour exécuter ce projet; elle répondit qu'elle connoissoit un homme à qui elle avoit obtenu une place à la Cour et qui iroit avec elle. Mesdames n'ont point encore jusqu'à présent monté à cheval; mais elles vont quelquefois se promener dans le parc de Clagny montées sur des ânes, et l'on a chargé un petit garçon de douze à quinze ans d'avoir soin des ânes. C'est là l'écuyer que Mme Adélaïde s'étoit imaginé de prendre pour faire le voyage avec elle. On lui représenta qu'une pareille entreprise déplairoit beaucoup au Roi; elle répondit que M. le prince de Conty avoit bien été à l'armée, et que papa Roi lui avoit bien pardonné, que pour elle elle obtiendroit bien plus aisément son pardon, parce qu'elle gagneroit une bataille et que M. le prince de Conty n'en n'avoit point encore gagné. Toute cette histoire fut rapportée à Mme de Tallard à son réveil; elle la trouva plaisante, elle la conta, ce qui a fait qu'elle s'est répandue dans Paris. On lui fit faire attention cependant que Mme Adélaïde sortie seule dans la galerie n'étoit pas une circonstance trop bonne à conter; depuis ce temps on n'en a plus rien dit, et Mme de Tallard ne la conta même au Roi que plusieurs jours après, et fort légèrement, lui disant qu'elle avoit grondé très-sérieusement Mme Adélaïde et qu'il étoit peut-être aussi bon que le Roi voulût bien ne lui en point parler, parce qu'il auroit sûrement de la peine à s'empêcher de rire d'un sujet aussi comique, et que cela feroit tort à la manière dont il étoit nécessaire de prendre cette affaire. En général Mme Adélaïde a une souveraine aversion pour les Anglois; elle disoit il y a quelque temps qu'elle avoit trouvé le secret de détruire

cette nation. On lui demanda quel pouvoit être un pareil moyen : « Je manderai, dit-elle, aux principaux, l'un après l'autre, de venir coucher avec moi; ils en seront sûrement fort honorés, et je les tuerai tous successivement ». Comme elle n'entendoit pas ce qu'elle disoit (1), on ne jugea pas à propos de le lui faire entendre davantage. On lui représenta seulement que c'étoit un sentiment bas et cruel que de surprendre et de faire mourir de la manière dont elle se le proposoit; qu'il y auroit plus de noblesse et de courage de se battre contre eux. « Cela est vrai, dit-elle; mais papa Roi a défendu les duels, et d'ailleurs cela intéresseroit ma conscience. »

Madame (2) est d'un caractère fort différent de celui de Mme Adélaïde; c'est un esprit sage, doux, modéré, qui ne paroît point avoir de passion; elle répond bien aux harangues, aux compliments, et dans toutes les occasions cherche à donner des marques d'attention et de bonté; d'ailleurs non-seulement elle est vertueuse, mais elle a beaucoup de piété.

Il passe pour constant dans Paris qu'il arriva il y a trois jours un homme en chaise de poste avec des gardes, et qu'il fut conduit à la Bastille; on le nomme même, et l'on dit que c'est à l'occasion de correspondances avec M. le prince Charles qui ont été découvertes et dont M. le comte de Saxe a rendu compte. Le fait n'est pas encore assez éclairci pour en dire davantage (3).

Le Roi partit mercredi dernier pour Choisy, d'où il ne

(1) Mme Adélaïde, née le 23 mars 1732, n'avait alors que onze ans et quatre mois.

(2) Madame ou Mme Henriette, née le 14 août 1727.

(3) On disait à Paris que M. de Beauvau de Craon, inspecteur de cavalerie, entretenait des intelligences avec le prince Charles, et que le comte de Saxe en avait été averti par un espion qu'on allait pendre et qui parla pour obtenir sa grâce. (Voy. le *Journal de Police* à la suite du *Journal de Barbier*, t. VIII, p. 331.)

reviendra que samedi 3 août. Les conseils d'État s'y tiendront et les ministres y travailleront comme ici. Il n'y a de dames à ce voyage que Mlle de la Roche-sur-Yon, les trois sœurs et Mme d'Antin.

Du dimanche 28, *Versailles.* — J'ai oublié de marquer ci-dessus la mort de M. l'évêque de Perpignan; il étoit Lanta.

J'ai oublié de parler aussi de la commanderie de M. le chevalier de Fleury; c'est celle de Piéton, une des plus considérables de l'ordre de Malte; c'étoit M. le chevalier de Vassé qui l'avoit, et comme les deux frères aînés de M. de Vassé étoient morts avant M. le Cardinal, et que l'on jugeoit bien que celui-ci quitteroit l'ordre pour se marier, M. le Cardinal avoit déjà pris toutes ses mesures avec le grand-maître pour faire avoir cette commanderie à son petit neveu.

On apprit il y a cinq ou six jours la mort de M. de la Briffe, lieutenant aux gardes; il avoit été blessé au combat de Dettingen, et il est mort de ses blessures.

On parloit il y a quelques jours de la parenté de M. de Fervaques avec Mme de Ventadour. On trouvera ici ce que j'en ai appris de Mme la duchesse d'Uzès (1).

---

(1) M. le maréchal de Souvré, gouverneur de Louis XIII, eut une fille qu'il maria à M. de Lansac de Luzignan. Mme de Lansac, étant déjà fort âgée (elle avoit soixante-quinze ans), fut faite gouvernante de Louis XIV; elle avoit une fille qui épousa M. le marquis de Toussy, de la maison de Prie; de ce mariage il vint deux filles; l'une s'appela Mlle de Prie et l'autre Mlle de Toussy.

M. de Bullion, surintendant des finances, avoit un fils nommé M. de Bonnelles, qu'il vouloit marier avec Mlle Seguier, fille du chancelier; le mariage étoit conclu, les articles signés (ils sont encore dans la famille de M. de Bonnelles avec les signatures rayées); ce fut le cardinal de Richelieu qui rompit ce mariage: il n'aimoit pas que les ministres prissent des alliances ensemble;

AOUT.

Voyage de Choisy. — Visite de la Reine à la duchesse d'Orléans. — Visite du Dauphin aux Invalides; particularités. — Menus plaisirs du Dauphin et de Mesdames. — Augmentation de la cavalerie. — Plan en relief de la ville de Lille. — Embarras du Roi pour prendre une décision. — Particularités sur le cardinal de Fleury et sur le Roi. — Affaire du faux *don* du Roi. — Audience de l'ambassadeur d'Espagne. — Amusements et occupations du Roi. — Nombre des pots de fleurs de Trianon sous Louis XIV. — Singulière conduite du maréchal de Broglie à l'armée de Bavière. — Corps de troupes envoyé en Dauphiné. — Le Roi à Choisy, la Reine à Trianon. — Raisons de M. de Broglie pour la justification de sa retraite. — Deuil de l'abbesse de Farmoutiers. — Mort du maréchal de Puységur. — M. de la Suze. — Conduite de M. de Montémar en Italie; son inertie. — M. de Bauffremont. — Départ du maréchal de Coigny. — Souper donné par M. de Campo-Florido. — Mort de M^lle^ du Maine. — Maladie de M^me^ de la Tournelle. — Nouvelles d'Allemagne. — M^lle^ Rotissé de Romainville. — Projet d'accommodement entre l'Espagne et la Sardaigne. — Fête dans le bosquet du Dauphin. — Logements de Fontainebleau. — Nouvelles fortifications de Dunkerque. — Ministres qui dirigent les fortifications et détails sur les ingénieurs militaires. — Régiments donnés. — Audience des États de Languedoc. — Office de la Saint-Louis. — Le Roi à Choisy et la Reine à Trianon.

Du vendredi 2 août, Versailles. — M. de Maurepas alla jeudi 25 juillet à Choisy travailler avec le Roi, et soupa

---

il dit à M. de Bullion qu'il falloit faire un mariage plus considérable pour son fils. M. de Bullion lui représenta les engagements qu'il avoit pris avec M. Seguier : « Je m'en charge, lui dit le Cardinal, je dirai à M. le Chancelier qu'il faut qu'il fasse aussi de son côté un mariage plus avantageux du côté de la naissance. » Les conseils du cardinal de Richelieu étoient des ordres. M^me^ de Toussy, dont je viens de parler, l'avoit prié de vouloir bien l'aider à marier ses deux filles. Il fit épouser l'aînée, qui étoit M^lle^ de Prie, à M. de Bonnelles. M^lle^ de Prie étoit élevée à la campagne, et avoit extrêmement peu l'usage du monde; on prétend que quand son mariage fut conclu, on lui envoya des habits et tout ce qui étoit nécessaire pour son ajustement, entre autres des souliers brodés; on fut assez étonné de la voir arriver avec cette chaussure sur laquelle elle avoit fait mettre du papier pour conserver la broderie. Le chancelier Seguier ayant rompu le mariage de sa fille avec M. de Bonnelles la maria à M. le duc de Sully. Ce fut elle qui épousa en secondes noces M. le duc de Verneuil.

Il restoit encore à marier la seconde fille de M. de Toussy, qui s'appeloit M^lle^ de Toussy; elle étoit d'une grande beauté; on la fit venir à Paris après le mariage de sa sœur. M. le comte de la Mothe, qui étoit déjà fort âgé, en devint amoureux et l'épousa. M. de la Mothe, qui a été depuis maréchal de France et duc de Cardone, et qui avoit acquis beaucoup de gloire dans la

avec S. M. Vendredi, le Roi fut à la chasse dans la forêt de Senart; les dames furent à la chasse, et ont depuis été à toutes. Il y a deux calèches, dans l'une Mmes d'Antin et de Flavacourt, M. de Meuse et M. de la Fare; dans l'autre, Mmes de la Tournelle et de Lauraguais et M. de Bouillon. M. Amelot alla travailler le samedi avec le Roi, et y soupa. Dimanche, ce fut M. le contrôleur général qui travailla avec le Roi l'après-midi depuis une heure et demie jus-

---

guerre contre l'Espagne, est le père de Mme de Ventadour d'aujourd'hui; il étoit parent de M. des Noyers, secrétaire d'État; il étoit aussi parent de M. de Champigny, ambassadeur à Venise, et fut même son page pendant cette ambassade.

M. de Bonnelles eut deux fils, M. de Bullion et M. de Fervaques. M. de Fervaques mourut sans être marié, et laissa en mourant une terre de 13,300 livres de rente à Mme de Ventadour, pour qui il avoit beaucoup d'amitié. On jugea depuis que la donation de cette terre étoit insoutenable; mais, voulant cependant suivre l'intention du donateur, on adjugea à Mme de Ventadour une rente de pareille somme de 13,300 livres, qui lui est encore payée actuellement par la succession de M. de Fervaques.

M. de Bullion, prévôt de Paris, l'aîné des enfants de M. de Bonnelles, eut trois garçons et deux filles, qui sont tous cinq vivants; c'est M. de Fervaques, qui a épousé Mlle de Bellefonds (dont il a deux filles : Mme la duchesse d'Olonne et Mme de Laval), M. de Bonnelles et M. d'Eclimont, prévôt de Paris, qui ne sont mariés ni l'un ni l'autre; les deux filles sont Mme la duchesse d'Uzès, qui a deux garçons, dont l'aîné a épousé Mlle de la Rochefoucauld, et l'autre n'est pas marié; l'autre est Mme la princesse de Talmond, qui n'a qu'un fils, qui a épousé Mlle de Jablonowski, qui a un fils fort jeune.

M. le maréchal de la Mothe eut outre Mme de Ventadour deux autres filles, Mme la duchesse d'Aumont, qui étoit l'aînée, et qui fut la mère de M. le duc d'Humières d'aujourd'hui, et Mme la duchesse de la Ferté, qui étoit la troisième. Mme de la Ferté eut deux filles, Mme de Mirepoix, qui mourut sans enfants, et Mme la marquise de la Ferté, qui fit prendre son nom au marquis de la Carte en l'épousant; elle est encore vivante, et a épousé en secondes noces M. le marquis de Bouteville, qui avoit été page du Roi et qui a une figure fort agréable.

Mme de Ventadour n'eut qu'une fille, qui épousa en premières noces M. le prince de Turenne et en secondes noces M. le prince de Rohan d'aujourd'hui.

Pour rapprocher donc la parenté de Mme de Ventadour avec Mme d'Uzès, il faut remonter aux deux filles de M. de Toussy. L'aînée épouse M. de Bonnelles, grand-père de Mme d'Uzès, et la seconde M. de la Mothe, père de Mme de Ventadour.

La terre de Fervaques, qui est encore dans la maison de Bullion, vient de M. de Toussy-Prie. (*Note du duc de Luynes.*)

qu'à deux heures et demie; il retourna ensuite dîner à Bercy (1). Ce même jour, M. d'Argenson travailla avec le Roi après le salut; il soupa avec S. M., et alla ensuite coucher à Orly, chez M. le maréchal de Coigny. M. le cardinal de Tencin coucha aussi à Orly, et je crois aussi M. de Maurepas et M. Amelot. Le lendemain, lundi, ces quatre ministres se rendirent au lever du roi à Choisy; M. le contrôleur général s'y rendit de son côté, et il y eut conseil d'État après la messe. Après le conseil, le Roi alla à la chasse et les cinq ministres dînèrent à Choisy, dans la chambre de M. du Bordage. J'y fus le mercredi. Le Roi travailla ce jour-là avec M. Amelot environ une heure et demie; après le travail, le Roi alla tirer à pied dans la plaine. M. Amelot soupa et coucha à Choisy. Le jeudi, il y eut conseil d'État; les ministres n'avoient point été coucher la veille à Orly : M. le maréchal de Coigny n'y est plus; il part incessamment pour Strasbourg. M. le duc de Béthune travailla aussi samedi avec le Roi pour le détail de sa compagnie. Le bâton d'exempt de M. de la Rochejacquelin, qui a été tué à Dettingen, fut donné dans ce travail à M. de Nadaillac, capitaine de cavalerie.

Tous les jours qu'il n'y a pas eu de chasse, M^me^ de la Tournelle s'est baignée. M^me^ de Lauraguais a toujours été lui tenir compagnie pendant son bain, et excepté un seul jour que le Roi n'y a point été, tous les autres jours de bain il y a entré seul d'homme, et quelque temps après, il revenoit avec ceux qui le suivoient faire la conversation, la porte entr'ouverte; ensuite M^me^ de la Tournelle se met dans son lit, et elle y dîne; M^me^ de Lauraguais lui tient compagnie; le Roi y arrive avec tous ses courtisans, et assiste à ce dîner.

Le travail des ministres avec le Roi se fait dans le cabinet de S. M.; quelquefois, après le travail, le Roi passe dans sa garde-robe, et monte tout de suite, par un escalier

(1) Le château de Bercy existe encore, mais assez délabré.

dérobé, chez Mme de la Tournelle. Après y avoir demeuré quelque temps, il redescend par le même escalier, rentre dans son cabinet, où le ministre l'attend; et comme le Roi sort du cabinet suivi du ministre, on croit souvent que c'est la fin du travail.

Le Roi va à la chasse demain samedi, toujours à Senart, et revient tard ici pour faire médianoche dans ses cabinets.

Lundi et mardi dernier, la Reine fut dîner à Trianon avec des dames, et y passa toute la journée; elle ne revint que pour souper ici. Lundi étoit le jour ordinaire du concert; la musique fut à Trianon : elle fut exécutée comme elle l'a déjà été dans la chambre à coucher du grand appartement qui est à gauche en entrant. La Reine s'étoit promenée avant la musique, et après elle joua à cavagnole dans le grand cabinet qui donne sur le grand canal. Le mardi, promenade et jeu. M. le Dauphin et Mesdames y vinrent ces deux jours, le soir.

Le mercredi, la Reine alla à Chaillot voir Mme la duchesse d'Orléans; elle partit d'ici sur les cinq heures avec trois carrosses, sans compter celui des écuyers; elle mena douze dames avec elle. Mme la duchesse d'Orléans avoit Mme de Modène et huit dames. On avoit dit que Mlle de Modène, que Mme sa mère fait appeler Mme la marquise de Gualterio parce qu'elle est incognito, se trouveroit à Chaillot et passeroit pour la dame d'honneur de Mme sa mère; mais elle n'y étoit point. La Reine s'enferma environ une heure tête à tête avec Mme la duchesse d'Orléans; ensuite elle se promena, et après la promenade il y eut un grand souper dans le salon qui donne sur la rivière. A la table de la Reine, Mme la duchesse d'Orléans à sa droite, Mme de Modène à sa gauche; à la droite de Mme la duchesse d'Orléans, Mme de Luynes ayant à sa droite Mme la duchesse de Lorges. En tout il y avoit dix-sept dames à cette table; les six autres à deux petites tables. Avant que la Reine se mît à table, le premier maître d'hô-

tel de Mme la duchesse d'Orléans apporta à Mme de Luynes la serviette qui devoit être présentée à la Reine; Mme de Luynes la présenta à Mme la duchesse d'Orléans, qui la donna à la Reine et qui ne vouloit pas la rendre à Mme de Luynes; mais Mme de Luynes la reprit des mains de Mme la duchesse d'Orléans et la rendit au premier maître d'hôtel. M. le comte de la Marche, qui n'a pas encore neuf ans, servit la Reine un moment, ensuite le premier maître d'hôtel servit S. M.; c'est l'usage dans la maison de fille ou petite-fille de France où il y a un premier maître d'hôtel qu'il ait le droit de servir préférablement à tous autres. Après le souper, il y eut un grand cavagnole. Un orage et beaucoup d'éclairs ayant fait peur à la Reine, elle partit tard, et n'arriva ici qu'à quatre heures du matin. La garde ne l'avoit point attendue ; elle en avoit donné l'ordre en partant. Les jours de Trianon, la garde l'a attendue. Hier même qu'elle fut souper à Glatigny, chez Mme de Ventadour, et qu'elle ne revint qu'à dix heures et demie, la garde l'attendit. La garde attend toujours la Reine, à moins qu'elle ne le défende; pour le Roi, elle ne l'attend point, l'ayant défendu une fois pour toutes. J'ai déjà marqué cet usage.

Le jour que la Reine fut à Chaillot, le chef de brigade des gardes du corps, qui est auprès d'elle, lui demanda le matin s'il falloit envoyer un détachement des Cent-Suisses; la Reine décida qu'il en falloit envoyer un, et cet ordre fut exécuté.

Ce même jour, mercredi, M. le Dauphin fut aux Invalides. M. de Châtillon avoit écrit la veille au Roi, à Choisy, pour savoir si S. M. trouveroit bon que M. le Dauphin à son retour passât à Chaillot, où étoit la Reine; le Roi l'approuva, et manda en même temps à M. de Châtillon que M. d'Argenson l'instruiroit de deux grâces qu'il avoit accordées à deux officiers des Invalides, et qu'il souhaitoit que ce fût M. le Dauphin qui leur annonçât ces grâces.

Ces deux grâces sont une pension pour M. de la Cour-

neuve et une croix de Saint-Louis pour le major (1). M. de la Courneuve avoit le cordon rouge, mais sans aucune pension; le Roi lui en a donné une de 4,000 livres.

Il y eut une difficulté au sujet de ce voyage de M. le Dauphin. M. le chevalier de Grille, qui commande le détachement du régiment des gardes françoises qui est resté auprès du Roi, demanda s'il ne falloit pas envoyer aux Invalides une garde du régiment pour M. le Dauphin. M. de Châtillon représenta que cela lui paroissoit fort inutile, que même ce seroit donner un désagrément aux Invalides; mais il falloit un ordre du Roi. M. d'Argenson et M. le chevalier de Grille furent exprès à Choisy, et le Roi décida qu'il ne falloit point que le chevalier de Grille envoyât de garde. Il n'y avoit point non plus de gardes du corps à pied; il n'y avoit que ceux qui avoient suivi le carrosse de M. le Dauphin. M. le Dauphin, après avoir exécuté les ordres du Roi pour les officiers dont je viens de parler, entra dans l'église, vit l'infirmerie et les autres endroits dignes de curiosité. Comme la dispute sur la garde avoit retardé son départ et qu'il faisoit fort chaud, il ne monta point au dôme. Il fut accompagné partout par toute la garnison, composée d'officiers d'Invalides. Après avoir été cinq quarts d'heure aux Invalides, il entra dans Paris, et alla chez M. de Châtillon, où il y avoit un détachement des Cent-Suisses; il se promena dans le jardin et y soupa. Il y avoit à ce souper M^me^ de Châtillon, M^me^ la duchesse de Rohan, M^me^ de Puyguion et M^me^ de Til-

(1) Quoique le major des Invalides ait servi un grand nombre d'années, il avoit été placé aux Invalides sans avoir la croix de Saint-Louis. L'on regarde ordinairement comme la dernière récompense du militaire d'être placé aux Invalides, ce qui fait qu'il n'est point d'usage d'accorder aucune autre grâce à ceux qui y sont retirés que les avancements dans le corps même des Invalides, comme lieutenances, compagnies, et les détachements pour aller dans telle et telle garnison. Cependant, en faveur de M. le Dauphin, on a passé par-dessus la règle ordinaire. M. le Dauphin ne donna aucune gratification aux Invalides, sinon quatre louis au doyen des Invalides qui y est depuis l'âge de dix-huit ans. (*Note du duc de Luynes.*)

lières, et ceux qui avoient eu l'honneur de suivre M. le Dauphin. Au sortir du souper, M. le Dauphin trouva une illumination dans le jardin de M. de Châtillon, et entre autres des feux de toutes couleurs qui ont paru depuis peu à la Comédie-Italienne et que le public a fort approuvés. Au sortir de chez M. de Châtillon, qui demeure dans la rue Saint-Dominique, M. le Dauphin vint à Chaillot, où il arriva au moment que la Reine sortoit de table; il y fut une demi-heure, et remonta ensuite en carrosse; il arriva ici à une heure et demie.

M. de Châtillon me contoit hier toutes les circonstances de ce voyage; il me dit à la même occasion quelques autres détails qui regardent M. le Dauphin. Les menus plaisirs de M. le Dauphin sont réglés, suivant une ancienne étiquette, à 500 livres par mois, et sa garde-robe à 36,000 livres par an. Comme ces deux sommes ne sont pas suffisantes, surtout celle des menus plaisirs, le premier valet de chambre de M. le Dauphin fait le surplus de la dépense, sous les ordres de M. de Châtillon, à qui il présente tous les trois mois le compte détaillé. M. de Châtillon ne porte point ce compte au Roi, mais seulement de temps en temps lorsqu'il travaille avec le Roi. Pour ce qui regarde M. le Dauphin, il porte un ordre que le Roi signe pour qu'il lui soit remis par extraordinaire la somme dont il a besoin pour l'un ou pour l'autre article.

M. d'Argenson a dit aujourd'hui au Roi, à Choisy, que M. de Grimaldi étoit mort en Allemagne; il avoit une des principales places chez M. le prince de Dombes et avoit outre cela une brigade de carabiniers. Son frère est aumônier du Roi.

Du samedi 3. — Il y a déjà quelques jours que l'on sait que M. Le Nain, intendant de Poitiers, a été nommé à l'intendance de Languedoc.

J'ai marqué ci-dessus ce qui étoit réglé pour les menus plaisirs et pour la garde-robe de M. le Dauphin. La même règle ne s'observe pas pour Mesdames; il n'y a rien de

fixé pour elles. Mme de Tallard demande l'argent dont elles ont besoin pendant le cours du quartier; elle en fait les avances pour les menus plaisirs, c'est-à-dire pour le jeu, et cet argent ne laisse pas que d'être considérable; car on a supputé, il y a environ quinze jours, que depuis un an elles perdoient environ 4,000 louis; elles ne jouent cependant qu'au cavagnole de la Reine.

Du dimanche 4, Versailles. — J'ai parlé ci-dessus des 152 compagnies nouvelles de cavalerie dont on a ordonné la levée depuis quelque temps; on a ordonné aussi une augmentation dans les dragons, de dix par compagnie.

On parle actuellement de former un nouveau régiment de dragons, que l'on dit être destiné à M. le chevalier de Grille, capitaine aux gardes et fort ami de Mme de la Tournelle; on prétendoit même que l'on vouloit créer en sa faveur une charge de commissaire général des dragons; mais comme le but principal de cet arrangement est de mettre M. le chevalier de Grille à portée de manger avec le Roi, ce qui ne peut être pendant qu'il restera dans le régiment des gardes, il est vraisemblable que la création de la charge ne paroîtra par nécessaire. Il avoit été question de former deux nouveaux régiments de dragons. M. de Guébriant, homme de condition de Bretagne et fort riche, dont le frère est président aux requêtes du palais, à Paris, et fort ami de M. de Gesvres, demande un régiment depuis longtemps, étant capitaine de cavalerie depuis vingt-quatre ans et ayant fait encore en dernier lieu la campagne de Bohême. M. de Guébriant, voyant qu'il ne pouvoit réussir à obtenir ledit régiment, s'étoit déterminé à donner sa démission et à quitter le service, et son frère le président avoit porté cette démission à M. d'Argenson. M. d'Argenson ne vouloit point la recevoir, et ne la prit enfin qu'en disant à M. le président de Guébriant qu'il croyoit que l'intention du Roi étoit de former deux nouveaux régiments de dragons, qu'il

alloit travailler avec S. M. ce jour-là même, et qu'il proposeroit M. de Guébriant pour l'un des dits régiments; qu'en attendant il lui conseilloit de ne point parler de la démission. Quelque temps après, le Roi, à son lever, fit plusieurs questions à M. de Gesvres sur M. le président de Guébriant, et lui dit : « Son frère quitte le service. » M. de Gesvres, qui étoit dans le secret, répondit qu'il n'en croyoit rien; le Roi répéta encore : « Il quitte le service. » M. de Gesvres prit cette occasion pour dire au Roi qu'il croyoit que S. M. voudroit bien le nommer à un des deux nouveaux régiments de dragons. « Cet arrangement est changé, dit le Roi, je ne fais plus qu'un régiment. » Le public prétend que ce régiment sera composé d'une compagnie qu'on tirera de chacun des anciens.

Le Roi revint hier de Choisy, à onze heures et demie du soir, avec les trois sœurs et M^me^ d'Antin, et fit médianoche dans ses cabinets.

Aujourd'hui, en allant à la messe et en revenant, il a vu un grand plan en relief de la ville et citadelle de Lille et des environs; la mesure sur laquelle il est fait est d'un pied pour 100 toises. Ce plan est fait par le S^r^ Nezot, ingénieur de Lille, fort estimé, qui a déjà fait plusieurs ouvrages dans ce même genre; il travaille à celui-ci depuis trois ans. Il m'a dit que la dépense de ce plan montoit à environ 15,000 livres. Toutes les maisons de la ville et des environs sont marquées avec la dernière exactitude. Ce plan, dans trois ou quatre jours, sera porté aux galeries du Louvre. Il y a déja un plan de Lille, mais qui n'est pas exact; on dit que celui-ci l'est extrêmement.

Du lundi 5, *Versailles.* — Le jour que la Reine fut souper à Glatigny, Mesdames y soupèrent aussi, comme je l'ai déjà marqué. M^me^ de Tallard étoit avec elles, et outre cela une des deux sous-gouvernantes, suivant l'usage. Comme les sous-gouvernantes n'ont jamais mangé avec la Reine, pas même avec le Roi, la Reine dit à M^me^ de Tallard qu'elle fît en sorte que la sous-gouvernante re-

tournât à Versailles avant le souper; Mme de Tallard voulut faire quelques représentations, et la Reine persista, désirant seulement, par bonté, que cela se passât de la manière la moins marquée qu'il soit possible. La sous-gouvernante en effet ne parut plus. Mme de Tallard a depuis ce temps fait quelques nouvelles représentations à la Reine, qui lui a dit que c'étoit au Roi à décider, et qu'elle pouvoit lui en parler. Hier, avant le cavagnole, Mme de Tallard s'approcha de la Reine, et lui dit qu'elle avoit rendu compte au Roi de ce qui regarde les sous-gouvernantes, et qu'elle croyoit qu'il ne tiendroit qu'à la Reine qu'elles eussent l'honneur de manger avec elle quand S. M. le jugeroit à propos. La Reine lui dit qu'elle en parleroit au Roi. Mme de Tallard voulut entrer encore dans quelque explication; mais la Reine lui dit qu'il ne convenoit pas qu'elle fût informée des intentions du Roi par un tiers. En effet, la Reine en a parlé au Roi ce matin; le Roi a paru embarrassé, et sans rien décider a dit qu'il examineroit.

Cet embarras du Roi pour décider peut donner occasion de parler de ce que me disoit aujourd'hui M. l'abbé de Pomponne. M. l'abbé de Pomponne, fils et beau-frère de deux ministres éclairés, n'approuve pas la conduite du ministère présent, et en dit son sentiment fort naturellement; il parle de la même façon et encore plus fortement du ministère de M. le cardinal de Fleury. Quoique plus jeune que M. le cardinal de Fleury, il a beaucoup vécu avec lui. Dans sa jeunesse, M. l'abbé de Fleury passoit sa vie dans la maison de M. de Pomponne, et depuis chez M. de Torcy, et étoit fort aimable dans la société, et nullement un homme considérable ni important. Cette ancienne liaison avoit mis M. l'abbé de Pomponne à portée de parler librement et familièrement à M. le cardinal de Fleury, qui a toujours conservé des égards et des attentions pour lui. Quelque temps après la mort de M. le duc d'Orléans, M. l'évêque de Fréjus étant ministre, mais

M. le Duc gouvernant le royaume, M. de Fréjus remarquoit déjà avec douleur les fautes que faisoit M. le Duc et combien il se laissoit gouverner. La Cour étoit à Fontainebleau; M. l'abbé de Pomponne y étoit, avec la goutte. M. de Fréjus monta chez lui, et, ayant fait fermer la porte, il lui dit qu'il venoit le consulter par rapport à la situation dans laquelle il se trouvoit; qu'il voyoit le mal dans son entier et qu'il voyoit en même temps la difficulté du remède. M. l'abbé de Pomponne lui dit : « Avant que de prendre aucun parti décisif, vous avez trois réflexions à faire. Quelque grand que soit le mal, M. le Duc n'est pas encore assez décrédité pour que vous puissiez songer à aucun changement sans risquer d'être désapprouvé; d'ailleurs êtes-vous assez sûr du cœur et de la confiance du Roi; enfin, connoissez-vous assez le caractère de son esprit et le jugez-vous capable de soutenir la détermination qu'il aura prise par vos conseils? Souvenez-vous, lui ajouta-t-il, de ce que vous me dîtes il y a deux ans: que vous trouviez dans le Roi la mémoire la plus heureuse, mais que vous n'étiez pas aussi content de l'étendue de son esprit, et encore beaucoup plus affligé de lui voir autant d'irrésolutions: C'est donc à vous à juger de ce que vous pouvez dans le moment présent, par toutes ces considérations. » Au retour à Versailles, M. de Pomponne alla voir M. de Fréjus, qui le reçut avec la même amitié et entra même avec lui dans des détails par rapport aux changements qu'il seroit peut-être nécessaire de faire. M. de Pomponne ne voulut point expliquer son sentiment sur lesdits changements, et lui dit seulement que quelque avantageusement qu'il pensât sur plusieurs points de M. Dodun, alors contrôleur général, il croyoit bien que les circonstances obligeroient peut-être à en mettre un autre à sa place, et que dans ce cas il ne voyoit personne qui y convînt mieux que M. des Fors, ce qui fut fort approuvé par M. de Fréjus. La retraite de M. de Fréjus à Issy et la manière dont le Roi le rappela donnèrent une

nouvelle occasion à M. l'abbé de Pomponne de lui parler. Il entra en grand détail avec lui, et le pressa extrêmement de se mettre à la tête des affaires. M. de Fréjus lui répondit : « Votre conseil a beaucoup d'inconvénients; je n'ai nulle connoissance des affaires étrangères, je n'en sais que ce que j'en ai entendu dire chez M. votre père et chez M. de Torcy. » M. l'abbé de Pomponne l'assura toujours qu'il trouveroit aisément les secours dont il auroit besoin. Je ne sais si ce fut dans cette conversation, ou dans une postérieure sur le même sujet, qu'il lui proposa de faire usage de M. de Torcy, dont il connoissoit la sagesse, la réputation et les lumières. « Je n'en ferai rien, répondit M. de Fréjus; M. de Torcy a une confiance absolue dans M^me^ de Torcy, et vous savez qu'elle ne m'aime pas. D'ailleurs, je connois les Colbert : ils sont hauts, vous le savez; M. de Torcy ne voudroit jamais travailler sous moi. »

La commission établie il y a déjà quelque temps pour examiner l'affaire criminelle à l'occasion du *bon* du Roi s'assembla hier pour la première fois; elle était composée de trois conseillers d'État (1) et de huit ou dix maîtres des requêtes. Voici le détail du jugement qui m'a été conté par l'un des maîtres des requêtes de cette commission, qui est M. de Morveau, fils de feu M. de Courson, conseiller d'État. Il y avoit huit personnes impliquées dans cette affaire : M^me^ la marquise de Listenay, sœur de M^me^ de Polignac et de feu M^me^ la duchesse de Mazarin, deux avocats, dont l'un nommé Bigorre et l'autre Maussaron; une femme nommée d'Hercassin, un vieil officier, âgé de soixante-quatorze ans, nommé Constant, une autre femme, nommée Tricotte, dite Saint-Bernard, un nommé du Terreau, qui étoit suisse de feu M. d'Angervilliers, un

(1) M. de Brou, M. L'Escalopier. J'ai oublié le nom du troisième. (*Note du duc de Luynes.*)

domestique nommé La Chapelle, qui avoit été mis en prison par rapport à cette affaire, et qui étant dans la prison a tué d'un coup de tison un homme qu'on avoit mis auprès de lui pour le garder. Le jugement fut prononcé hier. M^me^ de Listenay a été mise hors de cour : c'est le terme, et qui veut dire qu'il n'y avoit point de preuves suffisantes pour une condamnation. L'avocat Bigorre a été banni pour neuf ans à cinquante lieues de Paris. L'avocat Maussaron a été banni pour cinq ans aussi à cinquante lieues de Paris. La d'Hercassin, qui a été convaincue d'avoir fait le faux *bon* du Roi, a été condammée à faire amende honorable et à être pendue après avoir été appliquée à la question. En conséquence on lui a lu trois fois sa sentence; elle a été conduite à Notre-Dame et menée au pied de la potence; là, le Roi lui a envoyé grâce de la vie et a commué sa peine en une prison perpétuelle. Les lois n'ordonnent point une prison perpétuelle; elle n'est d'usage qu'en cas d'une commutation de peine. Le sieur Constant n'a eu qu'une injonction, c'est-à-dire il lui a été enjoint de mieux se conduire à l'avenir. La nommée Tricotte, dite Saint-Bernard, a été blâmée et déclarée infâme. Le nommé du Terreau a été entièrement déchargé de l'accusation. Le nommé La Chapelle a été appliqué à la question et condamné à être pendu; cette peine a été commuée en galères perpétuelles.

L'ambassadeur d'Espagne remit avant hier au Roi une lettre de madame Infante, et en même temps lui demanda un quart d'heure d'audience, quand il le jugeroit à propos, ayant des affaires particulières et importantes à lui communiquer. Hier matin, il se trouva chez le Roi au sortir de la messe; M. Amelot étoit aussi dans le cabinet; le Roi appela l'ambassadeur, et le fit entrer dans le cabinet des perruques, laissant M. Amelot dans celui du conseil. L'ambassadeur, après avoir demandé permission au Roi de lui parler avec liberté, lui représenta que son attachement pour la France et pour la personne de

S. M. ainsi que le zèle et la fidélité qu'il avoit pour le Roi son maître l'avoient déterminé également à demander au Roi la permission de l'instruire de plusieurs circonstances particulières, ajoutant que son intérêt même personnel l'avoit exigé, puisqu'il ne pouvoit être heureux et content que lorsque les deux branches de la maison de Bourbon vivroient dans l'union la plus intime. Il entra ensuite en matière. Il m'a dit qu'il avoit été fort content du Roi, et que le Roi lui avoit répondu même en détail sur plusieurs points.

Du vendredi 9, *Versailles.* — De toute cette semaine le Roi n'a point été et n'ira point à la chasse à courre, hors une chasse de daim qu'il fit avant-hier ici aux environs. Conseils, travail avec les ministres, chasses à tirer et soupers dans les cabinets tous les deux jours, tels ont été à peu près les amusements et occupations de S. M. Hier, il n'y eut point de chasse, et le Roi sortit un peu avant six heures en calèche avec M^mes^ de la Tournelle et de Lauraguais. M^me^ de la Tournelle, qui est de semaine, étoit en grand habit; elle se mit à côté du Roi, M^me^ de Lauraguais derrière, et trois hommes dont étoit M. le duc de Villeroy. Le Roi fut à Trianon, entra d'abord dans les jardins, où il se promena assez de temps. M^me^ de Lauraguais resta dans la maison, et M^me^ de la Tournelle suivit S. M. Le Roi se promena beaucoup dans le château, où l'on fait quelques réparations aux parquets, qui sont en mauvais état. De là, le Roi fit le tour du canal, vint aux potagers (1), où il entra en calèche, par la grille du côté de la pièce des Suisses. Il revint ensuite travailler avec M. de Maurepas jusqu'au grand couvert. J'oubliois de marquer que le Roi étant à Trianon, dans le petit jardin particulier qui est auprès de Trianon-sous-Bois, on parla des changements de fleurs que l'on faisoit dans ce jardin

(1) De Versailles.

et dans celui de l'autre côté du château, du temps de Louis XIV. Ces changements se faisoient avec des pots de grès que l'on mettoit en terre, et l'on formoit tous les jours de nouvelles décorations de fleurs. M. Gabriel dit au Roi qu'il y avoit eu jusqu'à 900,000 pots pour ces changements à Trianon.

M. de Vanolles, intendant de l'armée de Bavière, est revenu ici depuis quelques jours. Comme cette armée est actuellement sous les ordres de M. le maréchal de Noailles, elle n'a plus besoin d'un intendant particulier. M. de Vanolles retourne incessamment à son intendance ordinaire, qui est Besançon. Il me dit hier que la manière dont il a été reçu ici lui donne lieu de croire que l'on a été content de sa conduite; qu'il en a reçu les témoignages les plus flatteurs, verbalement et par écrit. Il m'ajouta que depuis le moment de son arrivée en Bavière, au mois d'avril, jusqu'à son retour, il n'avoit trouvé aucun changement ni aucun affoiblissement dans l'esprit de M. le maréchal de Broglie, mais une humeur insupportable, des discours tenus publiquement et continuellement qui avoient mis et entretenu un découragement général dans l'armée, et par-dessus tout une volonté déterminée de ramener l'armée en France. Il me dit encore qu'il ne croyoit point que M. de Broglie eût eu aucun ordre précis ni de rester, ni de s'en revenir, mais seulement un ordre conditionnel de rester autant qu'il pourroit; qu'avant d'arriver à Donauwerth, M. de Broglie lui ayant dit le dessein qu'il avoit de ramener l'armée dans ce lieu, il avoit dit à M. de Broglie qu'il comptoit y arriver plusieurs heures avant lui pour lui rendre compte plus en détail des subsistances de cette place. En effet, M. de Vanolles, étant arrivé plusieurs heures avant M. de Broglie, fit faire des états les plus détaillés, dont il envoya le lendemain un double à M. d'Argenson; il étoit prouvé par ces états qu'il y avoit à Donauwerth des subsistances pour quarante-trois jours pour l'armée; il

porta ces états à M. de Broglie à son arrivée. Le lendemain ou surlendemain M. de Broglie écrivit à l'Empereur pour lui donner avis de son départ; il marquoit dans sa lettre que M. l'intendant lui avoit dit qu'il n'y avoit que pour quinze jours de vivres. Après que la lettre fut partie, M. de Broglie en lut la copie à M. de Vanolles, qui crut devoir lui représenter devant plusieurs officiers généraux que les états qu'il lui avoit remis devoient l'avoir instruit qu'il y avoit des subsistances pour beaucoup plus longtemps. « Qu'est-ce que cela fait, Monsieur? lui dit-il, quelques jours de plus ou de moins, ce n'est pas un objet. » Ce fait de l'abondance des subsistances à Donauwerth étoit déjà prouvé ici au ministre par les états de M. de Vanolles; il l'étoit encore par ce qui s'étoit passé auparavant. Lorsqu'il avoit été question d'aller à Neubourg, M. le prince de Conty, sachant que l'intention de M. le maréchal de Broglie n'étoit pas d'y rester, et que le prétexte dont il se servoit étoit le défaut de subsistances, dit à M. de Vanolles qu'il ne tenoit qu'à lui de sauver l'État et l'armée, et qu'il ne s'agissoit pour cela que de trouver les moyens de faire subsister les troupes à Neubourg. M. de Vanolles répondit que rien n'étoit si facile, et qu'il trouveroit des subsistances pour autant de temps que l'on jugeroit à propos. M. le prince de Conty voulut entrer dans le détail des moyens dont il se serviroit; M. de Vanolles lui expliqua les différents endroits où il avoit des farines, lesquelles à la vérité auroient à remonter le Danube, ce qui, exigeant des escortes, dépendoit de la volonté de M. le Maréchal; mais que, dans le cas même qu'il se trouvât des inconvénients à faire usage de ces farines, nous avions des magasins considérables de toutes espèces à Donauwerth, et qu'il seroit extrêmement facile, avec deux cents chevaux des vivres qui existoient, de faire venir ces farines, n'y ayant que cinq lieues de distance. M. le prince de Conty désira que ce détail fût reporté à M. le maréchal de Broglie. M. de Broglie de-

manda à M. de Vanolles avec humeur pourquoi il ne lui avoit pas dit tout ce détail. M. de Vanolles répondit que comme M. le Maréchal ne lui avoit point du tout communiqué ses intentions, et qu'il lui avoit seulement demandé ce qu'il y avoit de subsistances dans Neubourg, sans paroître désirer savoir les moyens d'y en faire venir, qu'il n'étoit entré en aucun détail sur ce dernier article. « D'ailleurs, ajouta M. de Broglie, c'est une belle idée que de vouloir excéder de fatigue les chevaux des vivres, comme vous vous le proposez. » M. de Vanolles eut beau représenter qu'à cinq lieues de distance et avec deux cents chevaux, tout se pouvoit faire sans une fatigue outrée; que même y ayant des fours à Donauwerth, que le Roi y avoit fait construire en cas que l'on jugeât à propos d'y faire passer l'armée de M. le maréchal de Noailles, tout ce qui étoit nécessaire pour faire usage desdits fours s'y trouvant en même temps, il auroit des subsistances pour longtemps. « Cela est impossible, dit M. le maréchal; je ne veux crever les chevaux des vivres; d'ailleurs, quand il y en auroit encore pour plus longtemps, je veux ramener l'armée en France. »

Lorsque M. de Broglie reçut ordre de remettre, à Wimpfem, le commandement de l'armée à M. le comte de Saxe, sous les ordres de M. le maréchal de Noailles, M. de Vanolles alla prendre congé de lui; M. de Broglie le reçut tout au mieux, et marqua beaucoup de satisfaction de ses services. Après cela il lui dit : « Je pars sans avoir rien à me reprocher; j'ai agi comme un zélé serviteur du Roi et de la patrie, et je crois avoir rendu service à l'un et à l'autre. Je vois bien que l'Empereur est très-mécontent de moi; mais dans le fond cela m'est assez indifférent, il n'est pas mon maître. La seule chose qui m'afflige, ajouta-t-il, c'est qu'il me paroît par les lettres que je reçois que le Roi n'est pas satisfait de ma conduite. »

Le fait des farines refusées à M. de Seckendorf ne s'est pas absolument passé comme je l'ai marqué ci-dessus. Lorsqu'il fut question de partir de Donauwerth, M. de Broglie fut si pressé d'exécuter son projet, qu'il dit à M. de Vanolles de faire jeter en toute diligence 7,200 sacs de farine qui étoient en trois magasins différents à quelque distance de Donauwerth, et outre cela tout ce qui étoit dans Donauwerth. M. de Vanolles lui représenta qu'il étoit beaucoup dû par le Roi à l'Empereur pour les fourrages, tant bons que mauvais, fournis aux troupes de S. M., qu'il croyoit qu'il seroit de l'intérêt du Roi de donner à M. de Seckendorf en payement d'à-compte tout ce que l'on pourroit de farines, au lieu de les faire jeter. M. de Broglie reçut ces représentations avec humeur; il consentit cependant à la proposition, et en conséquence on proposa à M. de Seckendorf de prendre lesdites farines. M. de Seckendorf répondit qu'il en avoit plus qu'il ne lui en falloit. Aussitôt ce refus, M. de Vanolles envoya en toute diligence dans les trois magasins, avec ordre de jeter dans la rivière, sans perdre un moment; et en même temps il fit jeter aussi à Donauwerth tout ce qui se trouvoit de subsistances hors d'état d'être emporté. La précipitation avec laquelle cet ouvrage se fit y apporta beaucoup de trouble et de confusion; il n'y eut qu'une partie des sacs jetés dans le Danube; le reste fut jeté dans les rues et ramassé par les habitants ou les soldats, qui les vendoient. Le lendemain, M. de Piosasque, que nous avons vu ici, vint trouver M. le maréchal de Broglie, et lui proposa, de la part de M. de Seckendorf, de prendre une partie de ces farines; mais il n'étoit plus temps : celles de Donauwerth étoient dans le Danube ou dans la boue. Il demanda celles des trois magasins dont je viens de parler; M. de Vanolles remit à M. de Piosasque un ordre pour les lui faire délivrer; on y envoya des courriers, et on trouva que tout étoit déjà jeté.

Du lundi 12, *Versailles.* — Il y a déjà deux ou trois jours que M. Berryer, maître des requêtes, a été nommé à l'intendance de Poitiers pour y remplacer M. Le Nain, qui va en Languedoc.

Il a été enfin décidé qu'on enverroit quatorze bataillons en Dauphiné sous les ordres de M. le chevalier de Marcieux. Ce petit corps de troupes doit passer en Savoie et se joindre à l'armée de don Philippe. M. le chevalier Courten est employé comme maréchal de camp sous les ordres de M. de Marcieux.

J'ai oublié de marquer ci-dessus que M. de la Fare est employé comme lieutenant général dans l'armée que va commander M. le maréchal de Coigny; on fait actuellement l'état-major de cette armée.

M. Paris Duvernay est parti ces jours-ci pour l'Allemagne; il n'a, je crois, que la qualité de surintendant des vivres, mais il fera la charge d'intendant général des deux armées.

Le Roi est parti hier, après le salut, pour aller à Choisy jusqu'à mercredi. Il n'y a que quatre dames qui y soient allées avec le Roi, les trois sœurs et M^me^ d'Antin. Outre cela, M^lle^ de la Roche-sur-Yon et M^me^ de Boufflers y vont de Paris. La Reine a été aujourd'hui dîner à Trianon; elle en est revenue à neuf heures du soir. M^me^ de Beringhen, sœur de M. le Premier, mourut hier à Paris; elle étoit abbesse de Farmoutiers.

Du jeudi 15. — Ce qui fait jusqu'à présent que la Reine ne soupe point à Trianon, c'est une difficulté qui n'est point décidée par rapport aux bougies. La fruiterie prétend que c'est elle qui doit les fournir; le gouvernement, de son côté, prétend la même chose. Il y a encore une observation à faire par rapport à Trianon. La Reine dîne dans le salon où étoit autrefois la musique et dîne avec des dames; M. de Chalmazel, son premier maître d'hôtel, la sert; cela est dans la règle; cependant lundi dernier, que M^me^ la princesse de Conty y étoit et dînoit avec la

Reine, ce fut elle qui présenta la serviette à la Reine. Après le dîner, la Reine passe dans le petit appartement, et elle joue à cavagnole dans le grand appartement que l'on appelle de Monseigneur. La table du cavagnole est dans l'appartement qui donne sur le canal. Pendant le jeu, l'officier des gardes reste toujours derrière le fauteuil de la Reine; cependant s'il y a un ordre à donner pour ouvrir, fermer une porte, une fenêtre, etc., c'est à M^me^ de Luynes à qui la Reine adresse la parole. Lundi dernier, Mesdames partirent de Trianon avant la Reine; M^me^ de Luynes ne les reconduisit point, parce que ce n'étoit pas l'appartement de la Reine.

Le Roi revint hier au soir de Choisy; il n'y a point eu de conseil; mais le Roi y a travaillé comme à l'ordinaire. Il y a eu deux chasses de cerf, fort longues et fatigantes, où les dames ont été. Le Roi ramena hier les mêmes quatre dames avec lesquelles il étoit parti, et fit médianoche dans ses cabinets.

Aujourd'hui, jour de l'Assomption, il n'y a point eu de grande messe; le Roi et la Reine ont été à la messe comme à l'ordinaire. Cette après-dînée le Roi et la Reine entendront les vêpres en bas, et ensuite il y aura la procession pour le vœu de Louis XIII; la Reine y va. Toutes les dames ont des parasols sans distinction, comme à la dernière procession du Saint-Sacrement.

Le Roi devoit aller à La Meutte cette après-dînée et y rester jusqu'à demain après souper. Tout cet arrangement est changé, parce que M^me^ de la Tournelle a mal à la gorge et un peu de fièvre, et elle a été saignée.

Je vis, il y a quelques jours, un ami de M. le maréchal de Broglie qui a été le voir à sa terre de Chambray, et qui ne l'avoit point vu depuis son départ pour Strasbourg. Il dit qu'il l'a trouvé dans le même état où il étoit avant d'aller à Strasbourg, seulement un peu maigri, l'esprit aussi sain, la vue aussi bonne; il est un peu sourd, mais fort peu; il l'étoit avant que de partir. M. de

Broglie attend avec impatience son équipage de chasse, qui étoit à Strasbourg, pour recommencer à chasser comme à son ordinaire; il dit qu'il ne sait pas pourquoi le Roi lui a ordonné de quitter Strasbourg, qu'il croit n'avoir agi que comme un zélé serviteur du Roi, occupé de sa gloire et de ses intérêts, qu'il a cru ne pouvoir mieux prouver ces sentiments qu'en sauvant l'armée du Roi et la noblesse de France, et en évitant l'ignominie de passer sous le joug (ce sont ses termes), ce qui ne pouvoit manquer d'arriver, puisqu'il étoit assuré qu'il alloit être coupé par l'armée du prince Charles s'il ne se fût retiré promptement. C'étoit effectivement ce que pensoient plusieurs officiers de cette armée. Cependant, dans le retour d'Ingolstadt à Donauwerth, on n'a trouvé aucun obstacle ni vu aucune troupe. M. de Broglie ajoute qu'il n'a point contrevenu aux ordres du Roi; pour le prouver, il lut à cet ami dont je viens de parler la lettre du ministre qu'il reçut à Ingolstadt; il étoit dit dans cette lettre que le Roi s'en rapportoit à sa prudence et à ses lumières sur le parti de ramener l'armée en France ou de rester; que cependant S. M., par rapport à l'état présent des négociations, désiroit que son armée pût rester en Bavière, mais que c'étoit à M. le maréchal de Broglie à examiner si cela étoit possible, et que, supposé qu'il prît le parti de revenir, il étoit nécessaire qu'il en donnât avis pour que l'on pût lui faire trouver des subsistances sur la route (1).

(1) Il semble, d'après l'ouvrage de d'Espagnac (*Hist. du comte de Saxe*), que le maréchal de Broglie n'ait pu faire autrement que de battre en retraite devant le prince Charles et d'évacuer la Bavière. Mais n'aurait-on pu manœuvrer avec plus d'habileté contre le prince Charles, au début de la campagne, et empêcher cet habile général de mettre l'armée française dans l'impossibilité de faire autre chose que de reculer? C'est sur ce point, il nous semble, que doivent porter les critiques adressées au maréchal de Broglie, bien plus que sur sa retraite, qui était nécessaire, mais qui était le résultat de fautes antérieures, dont il n'était pas, il faut le dire, seul coupable.

Du vendredi 16, *Versailles.* — J'ai marqué ci-dessus la mort de M^me^ l'abbesse de Farmoutiers; on en a pris le deuil: c'est un usage qui s'établit peu à peu.

Du samedi 17, *Versailles.* — M. le maréchal de Puységur mourut avant-hier; il étoit âgé d'environ soixante-quinze ou soixante-seize ans. C'est une grande perte; quoiqu'il ne fût plus à son âge en état de servir, ses conseils auroient pu être très-utiles; et il seroit à désirer qu'on les eût demandés et suivis.

M. de la Suze, fils de feu M. de Cany (Chamillart) et de M^me^ de Chalais, et grand-maréchal des logis de la Cour, est arrivé ici ce matin. Il est brigadier des armées du Roi, et servoit dans l'armée de Bavière; il a quitté cette armée à cause de sa mauvaise santé, ayant eu des hémorrhagies continuelles, dans lesquelles il dit avoir perdu vingt-quatre livres de sang. Le Roi l'a reçu avec toutes sortes de marques de bonté, et lui a dit qu'il louoit le zèle qui l'avoit déterminé à ne vouloir pas quitter l'armée pendant longtemps; mais qu'il trouvoit fort mauvais qu'il n'eût pas pris ce parti plus tôt, puisqu'il étoit nécessaire à sa santé.

M^me^ la duchesse de Modène est ici depuis deux jours; elle se loue fort des attentions et politesses que M. de Gages (1) a eues pour elle lorsqu'elle a passé à Rimini; mais elle se plaint beaucoup de la conduite de M. de Montemar, qui commandoit l'armée (2) avant M. de Gages. Le détail de cette conduite paroît presque incroyable. M. de Montemar a eu sous ses ordres jusqu'à 60,000 hommes, en comptant les troupes napolitaines; les troupes autrichiennes et piémontoises n'étoient pas, à beaucoup près, en si grand nombre; cependant M. de Montemar

(1) M. de Gages est Flamand, âgé d'environ soixante ans. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Espagnole.

n'a jamais rien osé entreprendre; à peine même M. de Castro-Pignano, général des Napolitains, pouvoit-il obtenir quelques conférences; il n'a tenu que deux conseils de guerre pendant tout le temps qu'il a été à la tête de l'armée; encore même lorsqu'il voyoit les avis se réunir pour quelque expédition, il disoit aux officiers qu'il étoit bien aise d'avoir leur sentiment, qu'il y feroit ses réflexions. M. de Gages lui ayant représenté qu'il y avoit un petit corps des Autrichiens posté d'une manière si désavantageuse que rien n'étoit plus aisé que de les enlever, et n'ayant demandé pour cette expédition que 7 à 8,000 hommes, pourvu que l'on se déterminât promptement, parce que douze heures de plus feroient manquer l'entreprise, M. de Montemar répondit qu'il examineroit; et au bout de trois jours il reparla à M. de Gages du projet qu'il lui avait proposé; M. de Gages lui répondit qu'il n'étoit plus temps. Les hussards autrichiens venoient impunément dans le camp de M. de Montemar piller tout ce qu'ils rencontroient, prenant même jusqu'au pain que l'on venoit de cuire pour le soldat. Enfin, un officier inférieur, lassé de ces insolences et se trouvant à la tête d'un petit détachement, repoussa les hussards, et même y fut blessé légèrement. Comme il avoit agi sans ordre, il vint en faire des excuses à M. de Montemar en lui rendant compte du succès de son expédition. M. de Montemar lui dit : « Vous êtes vif et jeune; vous avez besoin d'acquérir un peu de prudence ». Le jeune officier lui répondit que s'il avoit l'honneur de faire encore une campagne sous ses ordres, il espéroit acquérir la prudence qu'il lui désiroit. On remarquoit avec étonnement que lorsque M. de Montemar recevoit quelque trompette du roi de Sardaigne, il le faisoit entrer dans son cabinet, s'enfermoit avec lui, et dès le jour même ou le lendemain il prenoit le parti de décamper. Lorsque Modène fut assiégé, M. de Montemar en étoit averti; il n'étoit avec son armée qu'à cinq milles de cette ville; nulle

représentation ne put jamais le déterminer à marcher au secours, et pendant trois semaines que dura le siége, il ne fit aucun mouvement pour obliger les ennemis à le lever. Il étoit à douze milles de La Mirandole lorsqu'il fut averti que les ennemis se préparoient à y marcher; il ne voulut jamais s'avancer vers cette place, disant toujours qu'ils n'oseroient en faire le siége. On lui avoit dit qu'elle ne pouvoit tenir que pendant vingt-quatre heures; elle tint cependant durant trois jours; il se contenta de recommander qu'en cas de siége on ménageât les munitions de guerre plus qu'on n'avoit fait à Modène, et laissa prendre la place sans faire aucun mouvement. Cette conduite détermina enfin la cour d'Espagne à le rappeler et à donner ordre à M. de Gages, qui lui succéda, d'attaquer à quelque prix que ce fût, le roi d'Espagne disant qu'il aimoit mieux perdre son armée tout entière que de la voir dépérir (comme elle l'étoit de plus de moitié) sans rien faire et ses troupes méprisées par leur inaction. M. de Montemar, comme l'on sait, a été disgracié, exilé, et on lui a ôté toutes ses charges. Cependant c'étoit le général en qui la reine d'Espagne avoit le plus de confiance; et elle disoit en l'envoyant en Italie qu'elle avoit une vraie satisfaction de ce que l'Infant don Philippe apprendroit le métier de la guerre avec un aussi grand général. M^me^ de Modène ajoute encore que lorsque M. de Montemar étoit à la tête de 60,000 hommes en Italie, rien ne paraissoit s'opposer aux entreprises qu'il y pouvoit faire, les ennemis n'ayant pas plus de 12 à 15,000 hommes à lui opposer, et le pays étant dévoué aux Espagnols. On pourroit soupçonner d'un peu d'exagération les détails de M^me^ de Modène sur M. de Montemar; la perte des États de Modène, la vie errante qu'elle a été obligée de mener sont des raisons bien fortes pour la prévenir contre lui; mais la vérité en paroît justifiée par le traitement que la cour d'Espagne a fait à ce général et par le mécontentement particulier de la

reine d'Espagne, qui le protégeoit et qui présentement même ne veut pas entendre prononcer son nom.

Du dimanche 18, *Versailles*. — M. de Bauffremont, lieutenant général, eut hier une audience de S. M.; il demande avec instance d'être employé dans l'armée que commandera M. le maréchal de Coigny, et représente qu'ayant plusieurs terres en Alsace qui pourroient être exposées dans les circonstances présentes, ce seroit une grande consolation pour lui que d'être à portée de travailler à leur conservation en remplissant son devoir; on ne croit pas cependant qu'il soit employé.

M. le maréchal de Coigny a pris congé aujourd'hui; il part mardi pour Strasbourg. M. de Courten, frère du chevalier, a pris congé aussi aujourd'hui; il doit servir dans l'armée de M. le maréchal de Coigny.

M. de Vanolles a pris congé aussi; il part pour son intendance de Besançon.

Le Roi a signé aujourd'hui le contrat de mariage de M. le vicomte de Pons avec M^lle^ de Breteuil.

M. de Campoflorido donna hier un grand souper ici; il a loué une maison dans la rue des Bons-Enfants, qui avoit été bâtie par M. de Fortisson, pour loger le quartier de la compagnie des chevau-légers (1); il auroit même fort désiré n'avoir pas outre cela un loyer de maison à Paris; mais on lui a représenté que cela ne pouvoit s'accorder avec le caractère d'ambassadeur, et il loue actuellement l'hôtel de Conty, rue Neuve-Saint-Augustin. Ici, il n'a que le premier étage de la maison, le bas étant occupé par un baigneur. Il y a trois terrasses à cet appartement; il en avoit fait couvrir deux avec des planches, dont il avoit fait deux salles à manger; il y avoit deux tables servies en même temps; il y avoit vingt personnes à l'une, et dix-huit à l'autre; outre cela des pe-

(1) Voy. *Histoire anecdotique des rues, places et avenues de Versailles*, par J. A. Le Roi, 1854, in-8°, tome I^er^, page 61.

tites tables et beaucoup de gens qui ne soupoient point. Il y eut deux cavagnoles et d'autres tables de jeu. M^me^ la princesse de Conty, M^lle^ de Conty, M^me^ de Modène et M^lle^ de la Roche-sur-Yon y étoient; tous les ministres hors M. le cardinal de Tencin, et tout ce qu'il y avoit de gens considérables ici. Les deux cours étoient éclairées; d'ailleurs ni musique, ni feux. Il n'y avoit point de ministre étranger, hors l'ambassadeur de l'Empereur, parce qu'il loge dans la même maison, et l'envoyé de Saxe, à cause de l'alliance de la cour de Pologne avec celle de Naples. Je ne compte pas dans les ministres étrangers l'ambassadeur du roi des Deux-Siciles qui étoit de droit à ce souper. Il y a eu deux objets pour ce repas : l'heureux accouchement de la reine des Deux-Siciles (quoiqu'il y ait déjà du temps, M. de Campoflorido n'avoit point donné de repas depuis); l'autre objet étoit la naissance de M^me^ Infanté, qui est née le 14 de ce mois. On remarqua un fort beau service de porcelaine dont les deux tables furent servies; elle est aux armes de l'ambassadeur; il paroît fort considérable; et il y a même des cloches pour couvrir les plats. Comme le prince royal de Pologne, en allant voir sa sœur à Naples, passa à Venise, et qu'il y fut bien reçu par M. de Campoflorido, ce prince lui fit présent de ce service à cette occasion. Ce présent a même été augmenté depuis; M. l'ambassadeur ayant désiré quelques pièces de plus, avoit envoyé de l'argent à Dresde; mais le roi de Pologne, ayant su que c'étoit pour lui, ordonna qu'on lui renvoyât son argent et la porcelaine qu'il demandoit.

M. de Grimberghen doit avoir cette après-midi une audience du Roi.

Du mardi 20, *Versailles*. — M^lle^ du Maine mourut hier au soir, à Anet; elle étoit dans sa trente-sixième année; elle avoit monté à cheval, et se trouva mal à six heures du soir; on la mit dans son carrosse, où elle perdit connoissance; elle n'en eut point depuis ce moment-là.

M^me^ de la Tournelle est beaucoup mieux de sa fluxion; le bruit de Paris étoit qu'elle avoit la petite vérole, mais c'est sans aucun fondement.

Le Roi, qui fut hier à la chasse à Senart, revint souper dans ses cabinets, c'est-à-dire il fit porter son souper dans la chambre de M^me^ de la Tournelle; elle étoit couchée sur une grande chaise; il n'y avoit à souper que M^me^ de Lauraguais, MM. de Meuse, d'Anville et d'Estissac; ce furent les femmes de chambre de M^me^ de la Tournelle et de M^me^ de Lauraguais qui servirent le Roi et tous ceux qui avoient l'honneur de souper avec lui.

On a eu des nouvelles d'Allemagne; le prince Charles continue à remonter le Rhin; son armée est de 35 à 40,000 hommes. M. le maréchal de Coigny part cette nuit pour aller à Strasbourg; son armée, qui est actuellement commandée par M. le comte de Saxe, est d'environ 30,000 hommes. M. de Coigny n'est point aux ordres de M. le maréchal de Noailles. M. le comte de Saxe marche actuellement de ce côté-ci du Rhin, vis-à-vis le prince Charles; il y a déjà quelques jours que l'on sait qu'à l'occasion de quelques pandours qui avoient passé le Rhin, le canon du vieux Brisach, qui est à la reine de Hongrie, tira sur le fort Mortier, qui appartient au Roi; le canon du fort Mortier ne put répondre, n'étant point en état.

Du jeudi 22, *Versailles.* — Le Roi a pris le deuil aujourd'hui de M^lle^ du Maine, et le portera onze jours. M. de Gesvres a fait faire l'habit noir du Roi. Dans les deuils, c'est toujours le premier gentilhomme de la chambre qui fait faire le premier habit.

Il y a déja quelques jours qu'une fille de la musique de la Reine, que l'on appelle M^lle^ Rotissé de Romainville, est entrée à l'Opéra; elle n'a point demandé l'agrément de la Reine, qui vraisemblablement l'auroit refusé; elle s'est adressée à M. de Maurepas, qui l'a renvoyée à M. de Gesvres, et le Roi a trouvé bon qu'elle entrât à l'Opéra, et a dit que cela n'empêcheroit pas qu'elle ne restât à la

musique. Il y a à la musique de la Reine des musiciens de l'Opéra; mais ceci est le premier exemple, au moins depuis longtemps, qu'une fille de la musique de la Reine soit entrée à l'Opéra.

L'on est toujours dans l'incertitude de savoir si le prince Charles entreprendra de passer le Rhin; il a déjà envoyé des billets en Alsace portant une taxe de tant par maison. Quelques habitants de cette province lui ont fait demander des sauve-garde; on a surpris et arrêté un prêtre chargé de cette commission.

J'ai parlé ci-dessus en détail sur ce qui regarde M. le maréchal de Broglie. Une circonstance qui mérite de n'être pas oubliée, c'est le style de la lettre écrite par M. d'Argenson à M. de Vanolles pour lui mander qu'il pouvoit revenir. On m'a assuré qu'elle commençoit par ces termes : « Le Roi ayant appris que son armée revenoit de Bavière, etc. »

On prétend que le projet d'accommodement entre le roi d'Espagne et le roi de Sardaigne n'est pas encore totalement rompu; il paroît cependant que le roi de Sardaigne n'a voulu jusqu'à présent écouter aucune des propositions des plus raisonnables faites par l'Espagne, et l'ambassadeur d'Espagne se plaint assez hautement de celui de Sardaigne. L'ambassadeur de Sardaigne vint ici lundi, et fut enfermé longtemps avec M. Amelot, et le mardi, qui étoit le jour des ambassadeurs, il ne parut point à la Cour. C'est une espèce de philosophe que le commandeur de Solar, ambassadeur de Sardaigne; il est haut et attaché à son sentiment, se faisant pour ainsi dire gloire d'avoir peu de complaisance dans la société; d'ailleurs il paroît avoir de l'esprit.

Du samedi 24, Versailles. — Avant hier jeudi, M. le Dauphin donna dans son bosquet (1) un petit feu d'arti-

(1) Ce bosquet, exécuté en 1736 sur les dessins de Gabriel, se trouvait dans la partie des jardins de Versailles qui porte aujourd'hui le nom de bosquet des

fice, sur les neuf heures du soir. C'est le feu de la Comédie-Italienne dont j'ai parlé ci-dessus que M. de Châtillon donna à M. le Dauphin dans son jardin le jour des Invalides. Cet amusement étoit destiné à la Reine, qui avoit paru désirer le voir; ce sont des soleils de différentes couleurs, qui doivent réussir fort bien sur le théâtre par la singularité d'y exécuter un feu d'artifice; mais cela est trop peu considérable pour un spectacle à donner dans un bosquet. Cela fut précédé d'une douzaine de fusées tirées l'une après l'autre; le tout ne dura pas une demi-heure. Le Roi, la Reine, M. le Dauphin, Mesdames, M^me^ la princesse de Conty, Mademoiselle, M^lle^ de la Roche-sur-Yon y étoient. On avoit mis deux fauteuils, des pliants et des banquettes sur la terrasse, devant le pavillon (1) de M. le Dauphin. Il y eut une petite illumination de deux pyramides de lampions autour du bosquet de M. le Dauphin, et des lampions autour du bassin. Tous les gens de la Cour entroient dans ce bosquet, sans billet; mais pour le reste on donnoit des billets de deux et trois places chacun. M. de Châtillon et M. de Villeroy en distribuèrent l'un et l'autre.

Aujourd'hui, jour de Saint-Barthélemy et veille de Saint-Louis, le Roi a été aux premières vêpres de Saint-Louis à la chapelle; il n'a point resté à complies. Demain il ira à la grande messe, aussi à la chapelle. La chapelle est dédiée à saint Louis.

Avant-hier, les logements de Fontainebleau furent entièrement décidés. M^me^ de la Tournelle (2) a celui de M. de la Rochefoucauld, qui donne dans le jardin de Diane; M^me^ de Lauraguais et M^me^ de Flavacourt partageront entre

---

bains d'Apollon. Piganiol de la Force a donné dans la septième édition de la *Nouvelle Description des Châteaux et Parcs de Versailles et de Marly*, tome II, pages 187 et suivantes., la description de ce bosquet.

(1) Ce pavillon a été gravé par J. B. Scotin, dans l'édition de Piganiol que nous venons de citer.

(2) Voy. au 8 octobre.

elles le logement de feu M. le Cardinal. M. le cardinal de Tencin a l'appartement qu'avoit autrefois Mlle de la Roche-sur-Yon et qu'a eu depuis feu M. le duc de Rochechouart; Mme la princesse de Conty et Mlle de la Roche-sur-Yon restent dans leurs logements dans le bâtiment neuf de la cour du Cheval-Blanc. Entre ces deux logements, il y en a un troisième, que Mme la duchesse de Ruffec occupoit l'année dernière; il a été donné à Mlle de Conty. M. et Mme de Matignon ont le logement qu'avoit M. le maréchal de Chaulnes et depuis M. de Picquigny, sous la voûte, entre la cour du Cheval-Blanc et la cour des Fontaines; ce logement étoit celui de feu M. de Chevreuse. Mme de Picquigny a le logement, dans la cour des Fontaines, qu'avoit ci-devant Mme la maréchale d'Estrées et qu'a eu depuis Mme de Mailly; il n'y a que deux ou trois ans qu'on avoit accommodé ce logement pour Mme de Mailly. Le Roi a donné aussi un logement au bailli de Saint-Simon, à Fontainebleau, dans la cour ovale; il n'avoit point encore eu de logement à la Cour.

On travaille actuellement à de nouvelles fortifications à Dunkerque; c'est un retranchement que l'on fait sur le glacis de la place, et l'on va détruire le retranchement que l'on fit l'année passée; ce retranchement est regardé comme ne pouvant être d'aucun usage, parce qu'outre plusieurs défauts dans sa construction, il faut au moins 25,000 hommes pour le garder; il a cependant coûté 7 ou 800,000 livres; il a été fait par les ordres de M. le bailli de Givry, lieutenant général, et ceux de M. d'Aulnay, maréchal de camp; ces fonds sont pris sur l'extraordinaire des guerres et ne sont point faits ni par les ordres du ministre, ni de celui qui se mêle des fortifications; ce retranchement a été fait à la vérité par le directeur des fortifications de Flandre, mais sous les ordres des deux officiers généraux dont je viens de parler; le directeur en rendoit compte à M. d'Asfeldt, par honnêteté, ne dépendant point de lui en cette partie; et l'on m'a assuré que

M. d'Asfeldt avoit beaucoup désapprouvé cet ouvrage.

C'est M. d'Argenson qui est chargé de presque tout ce qui regarde les fortifications; il n'y a que les ouvrages qui regardent la mer, comme les digues, jetées, etc., qui soient du district de M. de Maurepas; par exemple, le nouveau retranchement que l'on fait présentement à Dunkerque se fait par les ordres de M. d'Argenson; c'est aussi M. d'Argenson qui nomme tous les ingénieurs, même dans les places maritimes.

Le nombre des ingénieurs doit être de 300, et les fonds destinés pour l'entretien de ce corps sont de 550,000 livres; mais ce nombre d'ingénieurs a été fort augmenté, et il y en a au moins 375. Les fonds destinés pour l'entretien et réparation des fortifications se règle tous les ans; cette année il est encore reglé, comme du temps de M. d'Asfeldt, à 2,600,000 livres; l'année prochaine on fera une distraction d'une partie de cette somme pour les ouvrages dont M. de Maurepas sera chargé.

Le Roi travailla hier avec M. d'Argenson, et donna les trois régiments vacants. Le régiment de M. le marquis de Fleury, tué au combat de Dettingen, a été donné à M. de la Vieuville (1), capitaine dans le régiment de Noailles et parent de M. le maréchal de Noailles; le régiment d'infanterie de Rochechouart qu'avoit M. de Rochechouart, tué à Dettingen, a été donné à M. de Laval, gendre de M. de Fervaques: ce régiment avoit été levé par M. le maréchal de Vivonne, et étoit toujours resté depuis dans la maison de Mortemart; ces deux régiments sont donnés sans qu'il en coûte rien à ceux à qui on les a accordés (2); le régiment de Cambrésis, dont l'agrément avoit été accordé à M. de Chavigny, sous-lieutenant dans les gardes françoises, tué

(1) M. de la Vieuville revint hier; il est blessé de deux coups de sabre, et a très-bien fait à Dettingen. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Et l'intention du Roi est de les donner dorénavant gratis à mesure qu'ils deviendront vacants à ceux qui obtiendront ces grâces. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 27 août.)

à Dettingen avant l'expédition de sa commission, a été donné à M. de la Châtre, fils de celui qui a été tué en Italie la dernière guerre; M. de la Châtre payera ce régiment sur le pied de la taxe, à M. de Pont-Chavigny, gendre de M. de la Fare. M. de Chavigny a quitté le service, et c'étoit sur sa démission que le régiment avoit été donné à M. le comte de Chavigny; celui-ci se trouvant revêtu de deux emplois, le Roi a décidé que n'ayant point encore reçu sa commission du régiment, il ne devoit perdre que la sous-lieutenance des gardes. Il y a eu seulement une circonstance particulière dans cette affaire, qui a fait quelque difficulté entre les deux familles de M. de Pont et de M. de Chavigny. Quoiqu'il fût décidé que M. de Pont-Chavigny quitteroit, quelque chose qui arrivât, cependant l'extrême désir de faire avoir ce régiment à son cousin, M. le comte de Chavigny, avoit fait différer de porter sa démission au bureau, suivant l'usage; elle avoit été remise à M^me^ de Luynes, et il avoit été proposé par M. de la Fare que son gendre pût trouver quelque avantage en cas que l'on pût obtenir l'agrément pour M. de Chavigny [*sic*]; en conséquence, il avoit été convenu entre M^mes^ de Pont et de Chavigny et leurs enfants que M. le comte de Chavigny donneroit 10,000 livres plus que la taxe; il étoit question de savoir si la commission étant accordée, mais point expédiée, les 10,000 livres étoient dues; M^me^ de Chavigny, mère de celui qui a été tué, a dit qu'elle payeroit sa part des 10,000 livres à proportion de ce qu'elle auroit dans la succession de son fils; que pour les héritiers de son fils, ils prendront tel parti qu'ils jugeront à propos. Il y a eu encore un quatrième régiment de donné dans le même temps; c'est le régiment de cavalerie de Chaillou, qui a été donné au fils de M. de Ségur, lieutenant général. M. de Chaillou est frère de M. Amelot, secrétaire d'État; il se retire.

Du lundi 26, *Versailles.* — Les États de Languedoc ont eu aujourd'hui audience; c'est M. de Becdelièvre, évêque

Du jeudi 5 septembre, Dampierre. — La Reine vint ici lundi dernier; elle avoit désiré ne faire qu'un repas, s'étant trouvée incommodée d'en avoir fait plusieurs les autres voyages; elle mangea donc seulement un morceau à Versailles, et arriva ici un peu après quatre heures. Elle avoit dans son carrosse avec elle M^me^ la princesse de Conty, M^lle^ de Conty, M^me^ d'Argenson, M^me^ de Mérode et M^me^ de Grancey (1). Dans le second carrosse, il y avoit M^mes^ de Chalmazel et de Castries, M^me^ de Rupelmonde et M^me^ d'Ancenis. Dans le carrosse des écuyers, M. de Tessé, M. le bailli de Saint-Simon, le commandeur de Thianges, grand-veneur du roi de Pologne à Lunéville, qui étoit venu à Versailles de la part du roi de Pologne; outre cela, l'écuyer de main, l'écuyer cavalcadour et le porte-manteau; celui-ci, c'est en conséquence de la décision dont j'ai parlé ci-dessus qu'il monte dans les carrosses de la Reine, et par cette même raison il mangea à la table où j'étois avec tous ceux que je viens de nommer, M. l'archevêque de Rouen, qui étoit ici, les deux officiers des gardes. La Reine, après avoir resté un moment dans la maison, monta en chaloupe pour aller à l'île; elle y joua à cavagnole pendant une heure et demie; ensuite elle se rembarqua pour venir au château, et se mit à table avant sept heures. M^me^ la princesse de Conty ne voulut point, ni en se mettant à table, ni en en sortant, présenter la serviette à la Reine; j'eus l'honneur de la servir à table, de même qu'aux autres voyages, et même mes petits-enfants, qui étoient ici pour la première fois, lui présentèrent quelques assiettes. La Reine sortit de table sur les neuf heures, et trouva le fer à cheval et le parterre (2) éclairés avec des lampions; elle parut très-contente de cette illumination, et nous donna à M^me^ de Luynes et moi beaucoup de marques de bonté,

(1) C'étoit la première fois que M^me^ de Grancey montoit dans les carrosses de la Reine. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) C'est la partie du parc devant le château, du côté du midi.

jusqu'au jeudi 29 ou même jusqu'au vendredi 30. C'est la semaine de Mme de la Tournelle; comme elle a été malade, elle n'a pas paru chez la Reine. Elle et Mme de Lauraguais vont demain à Choisy avec le Roi, et Mme de Boufflers s'y rendra de Paris. Mme d'Antin et Mme de Flavacourt, qui sont toutes deux de semaine, ne s'y rendront que dimanche.

Du mercredi 28, *Versailles.* — La Reine fut hier dîner et passer la journée à Trianon; elle y est retournée dîner aujourd'hui, et y passera de même la journée. Mesdames y furent hier sur les six heures, et iront de même aujourd'hui. M. le Dauphin n'y fut point hier et n'ira point encore aujourd'hui, parce que M. de Châtillon est à Paris. M. le Dauphin ne monte jamais en carrosse en l'absence de M. de Châtillon. Il y a une difficulté par rapport à la place du fond; le sous-gouverneur de semaine prétend devoir remplacer le gouverneur partout, et par conséquent devoir en son absence être assis dans le fond à côté de M. le Dauphin; on a mieux aimé éviter les occasions que de décider la question, et heureusement la santé de M. de Châtillon lui a toujours permis de suivre M. le Dauphin lorsqu'il est sorti en carrosse.

SEPTEMBRE.

La Reine à Dampierre. — Le Roi travaille avec ses ministres. — Mort du prince de Lambesc. — Entrée de l'ambassadeur de Venise; privilége des princes lorrains d'accompagner les ambassadeurs à l'audience du Roi. — Mme de Grave monte dans les carrosses de la Reine. — Le prince Charles attaque l'Alsace. — Charité de M. de Maniban, archevêque de Bordeaux. — M. de Balincourt; sa belle conduite en Allemagne. — Bénéfices donnés. — Voyage de Fontainebleau. — Arrivée de M. Groolier, chambellan de l'Empereur. — Animal singulier envoyé au Roi. — Capitulation d'Egra. — Table du chambellan. — Arrivée de M. de Chavigny, ambassadeur en Portugal. — Détails sur la cour d'Espagne. — Détails sur le roi de Portugal. — Charge de premier valet de chambre de la Reine. — Départ du nonce Crescenti. — Capitulation d'Ingolstadt. — Le Roi à Villeroy. — Prétendue lettre écrite de Berlin.

Du jeudi 5 septembre, Dampierre. — La Reine vint ici lundi dernier; elle avoit désiré ne faire qu'un repas, s'étant trouvée incommodée d'en avoir fait plusieurs les autres voyages; elle mangea donc seulement un morceau à Versailles, et arriva ici un peu après quatre heures. Elle avoit dans son carrosse avec elle M^me^ la princesse de Conty, M^lle^ de Conty, M^me^ d'Argenson, M^me^ de Mérode et M^me^ de Grancey (1). Dans le second carrosse, il y avoit M^mes^ de Chalmazel et de Castries, M^me^ de Rupelmonde et M^me^ d'Ancenis. Dans le carrosse des écuyers, M. de Tessé, M. le bailli de Saint-Simon, le commandeur de Thianges, grand-veneur du roi de Pologne à Lunéville, qui étoit venu à Versailles de la part du roi de Pologne; outre cela, l'écuyer de main, l'écuyer cavalcadour et le porte-manteau; celui-ci, c'est en conséquence de la décision dont j'ai parlé ci-dessus qu'il monte dans les carrosses de la Reine, et par cette même raison il mangea à la table où j'étois avec tous ceux que je viens de nommer, M. l'archevêque de Rouen, qui étoit ici, les deux officiers des gardes. La Reine, après avoir resté un moment dans la maison, monta en chaloupe pour aller à l'île; elle y joua à cavagnole pendant une heure et demie; ensuite elle se rembarqua pour venir au château, et se mit à table avant sept heures. M^me^ la princesse de Conty ne voulut point, ni en se mettant à table, ni en en sortant, présenter la serviette à la Reine; j'eus l'honneur de la servir à table, de même qu'aux autres voyages, et même mes petits-enfants, qui étoient ici pour la première fois, lui présentèrent quelques assiettes. La Reine sortit de table sur les neuf heures, et trouva le fer à cheval et le parterre (2) éclairés avec des lampions; elle parut très-contente de cette illumination, et nous donna à M^me^ de Luynes et moi beaucoup de marques de bonté,

(1) C'étoit la première fois que M^me^ de Grancey montoit dans les carrosses de la Reine. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) C'est la partie du parc devant le château, du côté du midi.

avec toute la grâce qu'on pouvoit y ajouter. Après le souper, elle joua à cavagnole jusqu'à minuit et demi qu'elle partit. Outre les dames que la Reine avoit amenées il n'y avoit ici que Mmes de Luynes et de Chevreuse et Mme la duchesse d'Uzès douairière ; elle embrassa Mme de Luynes et Mme d'Uzès, et parut regretter d'être obligée de s'en aller.

Du mardi 10, *Versailles.* — J'arrivai avant-hier de Dampierre. La veille de mon arrivée, le nouveau prévôt des marchands (1) parut ici pour la première fois, et vint faire ses harangues suivant l'usage.

Dimanche et lundi, il y a eu grand couvert. Dimanche, le Roi travailla avec M. Orry et avec M. d'Argenson. A huit heures et demie, M. Amelot, qui avoit reçu un paquet qui lui avoit été remis par l'ambassadeur d'Espagne, entra au travail, et y resta jusqu'au souper. Beaucoup de gens croient que le traité entre l'Espagne et la Sardaigne est fait ; cependant on ne le dit point publiquement, et il paroît y avoir encore de l'incertitude.

Tous ces jours-ci le Roi a beaucoup travaillé avec ses ministres, et aujourd'hui il est parti avec les trois sœurs pour aller à Choisy ; Mme d'Antin doit s'y rendre de Paris. Le Roi ira de Choisy, vendredi, à Fontainebleau. Les troupes de sa maison ne le prennent qu'à Choisy pour le conduire à Fontainebleau.

M. le prince de Lambesc mourut hier à deux heures ; il laisse deux garçons, dont l'un est M. de Brionne et l'autre le chevalier de Lorraine, et une fille, qui est dans un couvent à Soissons.

Il fut décidé il y a deux jours que l'on enverroit à Anet faire des compliments à Mme la duchesse du Maine ; le Roi y envoie M. le maréchal de Maillebois, comme maître de la garde-robe, et la Reine M. de Chalmazel, son premier

(1) Louis Basile de Bernage, conseiller d'État, grand'croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

maître d'hôtel. M. de Maillebois a eu permission du Roi de ne point venir lui rendre compte de cette commission ; il s'en va de là à Maillebois, qui est dans le voisinage. Il n'étoit pas d'usage d'envoyer faire des compliments dans les terres ou maisons de campagne, et cela fondé sur la difficulté de fixer des bornes par rapport à l'éloignement ; dans cette occasion-ci, le Roi a fait tout ce qu'il a pu pour engager M^me^ la duchesse du Maine à revenir au moins à Sceaux, qui, étant son séjour ordinaire et fort près, est regardé comme Paris. M^me^ la duchesse du Maine n'ayant pas voulu sortir d'Anet ou de Sorel, qui est une terre dans le voisinage, le Roi s'est enfin déterminé à y envoyer.

Dimanche dernier, le nouvel ambassadeur de Venise (Cornaro) fit son entrée publique dans Paris, accompagné par M. le maréchal de Montmorency ; c'est l'usage qu'un maréchal de France accompagne toujours les ambassadeurs à Paris ; et à l'audience du Roi par un prince lorrain ; il n'y a que les nonces qui soient accompagnés par un prince lorrain, même dans Paris. Aujourd'hui l'ambassadeur de Venise a eu son audience publique du Roi, ayant M. le prince Charles à sa droite et M. de Sainctot à sa gauche ; il a eu l'honneur des armes suivant l'usage ; il a été ensuite conduit à l'audience de la Reine, de M. le Dauphin et de Mesdames. Lorsqu'il est entré dans la cour du Roi, le carrosse de l'introducteur marchoit le premier ; il étoit suivi par celui de M. le prince Charles avec la livrée du Roi ; ensuite le carrosse du Roi, dans lequel étoit M. l'ambassadeur à droite dans le fond, et M. le prince Charles à sa gauche, l'introducteur sur le devant ; ensuite le carrosse de la Reine suivi des quatre carrosses de l'ambassadeur, dont le premier à huit chevaux. Il paroît que ces carrosses n'ont pas été fort approuvés du public. En montant chez le Roi, l'usage est que toute la livrée de l'ambassadeur marche toujours avant celle du prince lorrain ; on croyoit que par cette raison le prince Charles

auroit été suivi par des gens de sa livrée, au lieu des valets de pied qui ont accoutumé de le suivre; mais il a été suivi par les valets de pied du Roi, excepté en montant à l'audience; les valets de pied du Roi qui le servent n'ont pas monté à sa suite, il n'y a eu que ceux de l'ambassadeur.

Il a été décidé ces jours-ci que Mme de Grave monteroit dans les carrosses de la Reine. Elle est fille de M. de Laval, et seconde femme de M. de Grave. Cette grâce a fait quelque difficulté. M. de Grave a dit que Mme de Grave sa mère avoit monté dans les carrosses de la reine mère, et que si sa première femme, qui étoit Matignon, n'y avoit point monté, c'étoit qu'elle venoit peu à la Cour. Ces raisons et les titres qu'il a montrés ont déterminé en sa faveur. Depuis cette décision, Mme de Grave n'étant venue ici que depuis quelques jours, l'occasion ne s'est pas encore présentée de monter dans les carrosses de la Reine.

On a appris ces jours-ci d'Allemagne que le prince Charles ayant voulu faire passer un corps de troupes entre Brisach et Huningue, et n'ayant pu trouver qu'une partie des bateaux qui lui étoient nécessaires, il n'avoit pu passer qu'environ 3,000 hommes, dont partie de pandours et croates et le reste grenadiers; qu'ils ont été culbutés sur-le-champ, et que presque tous ont été noyés, tués ou faits prisonniers. Un autre corps de l'armée du prince Charles, d'environ 12,000 hommes, ayant fait un pont sur un bras du Rhin, s'étoit campé dans une île appelée de Reignac; il leur reste encore le petit bras du Rhin à passer, qui est guéable en beaucoup d'endroits. M. le maréchal de Coigny est vis-à-vis d'eux; on attend avec impatience des nouvelles de ce qui arrivera.

Du mercredi 11, *Versailles*. — Le Roi travailla dimanche dernier à la feuille des bénéfices; il y avoit travaillé aussi le dimanche d'auparavant. M. de Mirepoix lui avoit demandé un peu plus de temps qu'à l'ordinaire pour qu'il pût lui rendre compte en détail des sujets qui se présen-

toient et lui faire voir en même temps les témoignages par écrit en faveur de ceux qu'il avoit à proposer à S. M., M. de Mirepoix ajoutant qu'il étoit nécessaire que le Roi fût instruit par lui-même des mœurs et du caractère des évêques qu'il nommoit, et en cas qu'ils vinssent à changer de conduite par la suite, qu'il vît les témoignages sur lesquels on les lui avoit proposés. Le travail de dimanche fut d'environ cinq quarts d'heure, et le Roi entra dans tous les détails. On trouvera la liste ci-après. Un des principaux siéges à remplir étoit celui de Bordeaux; le mérite, la piété et les charités immenses de feu M. de Maniban rendoient le choix de son successeur encore plus difficile. Je crois devoir marquer ici ce que M. de Mirepoix m'a dit de ce prélat : « Que les pauvres de Bordeaux se sont cotisés pour lui faire faire un service aux Cordeliers de cette ville, disant qu'il étoit bien juste qu'ils implorassent la miséricorde de Dieu pour leur père. » Les Cordeliers, en conséquence, ont reçu l'argent et fait le service, après lequel ils ont rendu l'argent à chacun de ceux qui l'avoient donné.

M. le Dauphin part demain; il va dîner à Choisy et coucher à Fontainebleau. Mesdames ne partent que lundi.

Toutes les nouvelles d'Allemagne sont également à la louange de M. de Balincourt (1); il paroît que dans toutes les occasions où il a été chargé de quelque chose dans cette guerre, il s'en est acquitté avec la même distinction. Les détails que l'on apprend chaque jour font voir que l'avantage est plus considérable que ce qu'on en avoit dit d'abord.

Bénéfices donnés le 8 *septembre* 1743.

L'archevêché de Bordeaux, à M. l'évêque de Périgueux (2).

---

(1) C'est lui qui avait repoussé les 3,000 Autrichiens au passage du Rhin. Voy. p. 139.

(2) Macherot de Premeaux.

L'évêché de Périgueux, à l'abbé de Lussan, grand-vicaire de Saint-Omer.

Celui de Perpignan, à l'abbé de Gouy de Cardevac, grand-vicaire de Cambray. Il est parent de M. d'Havrincourt, dont le nom est Cardevac.

Celui de Saint-Paul-Trois-Châteaux, à l'abbé de Lambert, grand-vicaire d'Aix.

Celui de Dijon, à l'abbé Bouhier, grand-vicaire de Dijon, frère du président, sur la démission de M. Bouhier, évêque de Dijon.

Abbayes d'hommes.

Saint-Lucien de Beauvais, à M. l'évêque de Viviers (1), frère de M. de Villeneuve, ancien ministre de France à la Porte; elle vaut 22,000 livres; il y a 12,000 livres de pension.

Préaux, à M. de Mâcon (de Valras), 17,000 livres; il rend Paimpont, qui en vaut 6,000.

Calers, à M. l'évêque d'Angoulême (Verdier).

Bitaine, à l'abbé de Tinseau, grand-vicaire de Besançon, 5 à 6,000 livres.

Paimpont, à l'abbé de Rais.

Abbayes de femmes.

Farmoutiers, à M^me^ Molé.

Saint-Sauveur d'Évreux, à M^me^ de la Rochefoucauld.

Bemont, diocèse de Langres, à M^me^ de Gaucourt.

Bugue, diocèse de Périgueux, à M^me^ de Saint-Aulaire.

Bondeville, diocèse de Rouen, à M^me^ d'Oigny.

Du dimanche 15, Fontainebleau. — Le Roi arriva avant-hier ici, et la Reine hier. Le Roi a été un peu incommodé à Choisy, d'une espèce d'effort dans le col qu'il s'étoit donné à la chasse deux jours auparavant; cette petite in-

(1) De Villeneuve.

commodité lui a fait garder le lit un jour seulement ; il monta hier à cheval, et a été à la chasse. C'étoit le mercredi que cette petite aventure arriva dans la forêt de Senart; le Roi revint de la chasse de très-bonne heure, souffrant assez considérablement; quelque peu dangereuse que fût cette incommodité, elle fut mandée sur-le-champ à plusieurs endroits; cependant la Reine n'en fut instruite que le lendemain jeudi, à midi. La Reine avoit été elle-même un peu incommodée; aussitôt qu'elle sut ce qui étoit arrivé au Roi, elle envoya M. de Saint-Cloud, son écuyer de quartier, savoir des nouvelles du Roi. M. de Saint-Cloud arriva à six heures à Choisy; le Roi le reçut fort gaiement, et lui dit que sans son arrivée il alloit envoyer savoir des nouvelles de la Reine. Le lendemain, la Reine écrivit au Roi, encore par M. de Saint-Cloud pour recevoir ses ordres pour son départ; le Roi lui fit réponse sur-le-champ, et elle a paru contente de cette réponse.

Du samedi 21, *Fontainebleau.* — Il y a sept à huit jours que M. Groolier arriva à Paris de la part de l'Empereur, dont il est chambellan; il est François et neveu de M. l'abbé de Chevrier; il est chevalier de Malte et attaché depuis environ quatre ans au service de l'Empereur; il est jeune, vif, et paroît avoir de l'esprit; il est d'une taille médiocre, le visage maigre, la bouche et le nez assez grands. On ne dit point le sujet de son voyage, mais il y a lieu de croire que c'est pour quelques propositions qui demandent des détails. Il ne paroît se conduire ici que par M. de Grimberghen; il n'a point été présenté jusqu'à présent, et l'on ignore encore s'il aura ordre de voir le Roi.

Il y a déjà quelque temps que M. Barentin, intendant de La Rochelle, a envoyé au Roi un petit animal qui est fait comme une grosse fouine, mais la robe comme un tigre; il est fort privé. Le Roi l'a fait mettre dans son cabinet, et l'a apporté ici.

Il y a trois ou quatre jours que M. d'Hérouville, l'un

des fils du lieutenant général qui commandoit à Egra, arriva ici en poste pour rendre compte au Roi de la capitulation (1) pour la garnison d'Egra, qui a été faite prisonnière de guerre. M. d'Hérouville a un fils aîné d'un premier lit, qui fut fort blessé l'année passée en Bohême; celui-ci est l'aîné du second lit. La garnison d'Egra a soutenu le blocus jusqu'à ce que la faim les ait obligés à se rendre, et après s'être nourris de farine gâtée et après avoir mangé les chevaux, les chiens, les chats et même jusqu'aux rats. La garnison de cette place étoit de six bataillons, qui étoient tous environ de 450. On prétend qu'il n'auroit pas été impossible qu'ils eussent pénétré dans la Saxe, dont les limites ne sont éloignées d'Egra que de quelques lieues; mais il paroît que l'on a été ici très-content de la défense de M. d'Hérouville. Son fils a été reçu tout au mieux, et avant-hier le Roi, au grand couvert, lui parla pendant presque tout le souper, lui faisant beaucoup de questions sur les noms des officiers principaux qui étoient dans Egra, et sur tout ce qu'ils ont souffert pendant tout le blocus, qui a duré environ six mois. C'est M. de Kollowrath qui commandoit ce blocus.

Deux ou trois jours après l'arrivée du Roi ici, M. le comte de Charolois écrivit à M. de Saint-Hilaire, l'un des trois maîtres d'hôtel de quartier, que l'intention du Roi étoit que la table du chambellan fût tenue par l'un des dits maîtres d'hôtel. Cette table étoit anciennement celle effectivement du grand-chambellan; elle coûte au Roi plus de 80,000 livres. Feu M. de Bouillon demanda permission au Roi de ne plus tenir cette table, les absences qu'il étoit obligé de faire pour le service du Roi l'empêchant d'y être assidu. Le Roi lui accorda cette grâce, et lui donna outre cela 10 ou 12,000 francs de dédommagement. Il restoit cependant encore au grand-chambellan quelques droits sur la desserte de cette table, qui servoit à nourrir une

(1) Signée le 7 septembre.

partie de ses domestiques; le premier maître d'hôtel acheta de lui cette desserte. Depuis ce temps, le premier maître d'hôtel a toujours tenu la table; et comme feu MM. de Livry père et grand-père ne s'absentoient presque jamais de la Cour que pour quelques jours, pendant ces jours d'absence M^mes^ de Livry tenoient cette table; il est même arrivé que feu M. de Livry, le dernier mort, étant allé aux eaux pendant un mois, M^me^ de Livry tint la table. M. de Livry d'aujourd'hui ayant eu son régiment dans l'île de Rhé depuis le commencement de la guerre, il n'a été question d'aucun changement; mais son régiment ayant marché en campagne, il demanda au Roi, avant que de partir pour l'aller joindre, si S. M. trouveroit bon que la table du chambellan le suivît à l'armée. Le Roi chargea M. de Charolois de s'informer de ce qui étoit d'usage en pareille occasion, et sur le compte qui lui en fut rendu, décida qu'en l'absence de M. de Livry la table seroit tenue par l'un des maîtres d'hôtel ordinaires, et que la dépense s'en feroit seulement sur les fonds destinés à l'entretien de cette table sans aucun extraordinaire, comme il y en avoit tous les ans quand le premier maître d'hôtel l'a tenue. Aussitôt après cette décision, M. de Saint-Hilaire alla en rendre compte à M. de Livry, qui arrivoit de Paris, et accompagna cette démarche de toute la politesse imaginable. M^me^ de Livry a pris le parti de ne point paroître ici et de s'en retourner à Paris. Outre la table du chambellan, il y a celle du grand-maître, tenue par le contrôleur de la maison du Roi quand il le juge à propos.

M. de Chavigny, ambassadeur du Roi en Portugal, arriva ici avant-hier, et fut présenté hier matin; il a été reçu tout au mieux; on a grande raison d'être content de ses négociations, et le Roi lui parla beaucoup dans son cabinet. C'est sans contredit le ministre qui est le plus au fait des intérêts des princes, et il y a plus de dix-huit mois que son séjour en Portugal n'est d'aucune utilité

pour les intérêts du Roi. M. de Chavigny a passé par Madrid en revenant, et y a séjourné trois jours; il a été chargé par le roi et la reine d'Espagne de beaucoup de compliments pour le Roi, dont il s'acquitta hier; il y ajouta les assurances que lui donna le prince des Asturies de son attachement tendre et sincère, répétant les propres paroles de ce prince : que l'on ne devoit pas douter de ses sentiments, puisqu'il n'avoit pas une goutte de sang qui ne fût celui de Bourbon. J'ai déjà marqué ci-dessus cette même expression dont le prince des Asturies s'étoit servi en parlant à M. de Vaulgrenant. M. de Chavigny dit de l'infante Marie-Thérèse à peu près comme M. de Vaulgrenant, qu'elle est d'une figure fort agréable, cependant le visage un peu long, fort blonde, mais d'un blond non suspect, des dents trop négligées, d'une taille médiocre, et parfaitement bien élevée.

Le roi et la reine d'Espagne entendent tous les jours la messe à une heure trois quarts ou deux heures après midi. Immédiatement après, ils donnent audience aux ministres étrangers; cette audience dure environ un quart d'heure; après quoi elle est terminée, par le prétexte de les laisser aller dîner. Lorsque les ministres étrangers se retirent, M. l'évêque de Rennes reste encore trois quarts d'heure seul avec le Roi et la Reine. Il paroît qu'il a grand crédit sur leur esprit; d'ailleurs il est peu aimé à cette cour. Le roi et la reine d'Espagne entendent ordinairement de la musique, c'est-à-dire Farinelli, depuis une heure après minuit jusqu'à deux; ensuite ils soupent, et après le souper ils travaillent avec les ministres jusqu'à cinq ou six heures du matin. Le roi d'Espagne ne sort jamais de son lit ou de son fauteuil. M. de Chavigny paroît très-content du roi de Portugal (1), au

(1) Jean V, né en 1689, le 22 octobre; roi le 1er janvier 1707; marié le 28 octobre, à Marie-Anne d'Autriche, seconde fille de l'empereur Léopold, née le 7 septembre 1683; mort en 1750.

moins tel qu'il étoit avant la paralysie et les attaques d'épilepsie qu'il a depuis quelque temps. Il dit que c'est un prince qui a beaucoup d'esprit, qui est fort absolu, peu aimé, qui hait infiniment la maison d'Autriche, quoique la reine de Portugal soit autrichienne, fille de l'empereur Léopold. Le roi de Portugal a fort aimé à se divertir, et ce n'est que la force de son tempérament qui fait qu'il résiste à l'état où il est. C'est un prince qui a beaucoup d'argent, et qui le dépense à des fantaisies extraordinaires; il a, par exemple, bâti une maison immense pour 300 religieux Récollets, qui lui coûte 75 millions. Il a fondé une espèce de collégiale à laquelle il a voulu donner le titre de patriarcale; quarante des principaux bénéficiers de cette église sont vêtus comme les cardinaux à Rome; il lui en a coûté des sommes immenses pour obtenir ce privilége, et il vient tout à l'heure de donner 20 millions pour en faire un établissement solide. Au reste, le roi de Portugal ne hait ni n'aime la France, et redoute sur toutes choses la trop grande supériorité des Anglois. Il étoit peu content des premiers succès que nous avons eus au commencement de cette guerre et a été depuis affligé de nos malheurs.

J'ai marqué que la charge de premier valet de chambre de la Reine étoit sans fonction. Elle a été achetée par le nommé Baillon, horlogeur. Baillon a demandé les grandes entrées comme un droit de sa charge; on lui a dit qu'il avoit effectivement droit d'en jouir, parce que la fonction essentielle de cette charge étoit de servir la Reine dans sa chambre avant qu'on ait appelé aucune entrée; mais que, par conséquent, il ne devoit entrer chez la Reine que sans épée et sans chapeau. Baillon a représenté que la Roche de la Ménagerie, un de ses prédécesseurs dans cette charge, entroit toujours chez la Reine avec son épée et son chapeau; mais cette observation n'est pas fondée, parce que la Roche a une charge de valet de garde-robe, qui lui donne les grandes entrées chez la Reine.

Du lundi 23, *Fontainebleau.* — M. Crescenti, nonce du Pape, partit d'ici il y a cinq ou six jours pour retourner à Rome; il paroît qu'on le regrette fort; le Roi même lui a donné beaucoup de marques de bonté. Il n'est âgé que d'environ quarante ans, et il y a tout lieu de croire qu'il parviendra un jour au souverain pontificat; le Roi en est persuadé, et lui a prédit qu'il seroit élevé à cette dignité. Je fus témoin qu'à la veille de son départ, le Roi lui demanda de se souvenir de lui lorsqu'il seroit pape (1).

Il y a déjà quelques jours que l'on sait la capitulation de la garnison d'Ingolstadt; c'est M. de Granville, maréchal de camp, qui y commande. Il est dit dans la capitulation que la garnison sortira le 1^er^ octobre si la place n'est point secourue, et qu'elle aura tous les honneurs de la guerre. L'Empereur est extrêmement mécontent de cette capitulation, étant résolu à quelque prix que ce fût de secourir cette place où sont toutes ses archives et qui est la principale de ses États (2). L'Empereur a encore une armée de 14 à 15,000 hommes sous les ordres de M. de Seckendorf. On assure ici de la part de l'Empereur que M. de Grandville avoit une lettre du Roi portant ordre précis et distinct de n'écouter aucune proposition avant le 1^er^ octobre. La capitulation qui vient d'être faite met à portée les troupes de la reine de Hongrie de s'emparer des passages par où M. de Seckendorf auroit pu marcher au secours d'Ingolstadt. Quoiqu'on ne dise rien ici publiquement de cette capitulation, on ne laisse pas que d'entrevoir que l'on n'est pas content de M. de Grandville.

Samedi dernier, jour de Saint-Matthieu, le Roi ne fut point à vêpres; il ne fut qu'au salut. Aujourd'hui, le Roi est parti pour Villeroy; il va d'abord courre le cerf

(1) Le nonce Crescenti n'est point devenu pape.

(2) C'était la dernière ville de Bavière qui fût encore au pouvoir de l'électeur de Bavière, empereur d'Allemagne. Par la prise d'Ingolstadt, les Autrichiens devenaient maîtres de toute la Bavière.

ici dans la forêt. Il restera à Villeroy jusque après demain, qu'il reviendra ici en chassant dans la forêt. Les ministres ont profité de cette absence pour aller à la campagne; M. le contrôleur, chez lui à la Chapelle; M. Amelot, chez M. Trudaine; MM. de Saint-Florentin et de Maurepas, à Châteauneuf; M. le cardinal Tencin, à Brunoy, chez M. de Montmartel, avec M. de Chavigny. M. D'Argenson est resté seul ici avec la goutte.

Du jeudi 26, *Versailles.* — Il y a déjà quelques jours que l'on a appris la promotion des cardinaux; elle a été faite le 9. Notre nonce, qui vient de partir (M. Crescenti), a été fait cardinal, et, suivant l'ordinaire, le courrier qui lui apportoit cette nouvelle l'a trouvé en chemin. C'est à Lyon qu'il a reçu ce courrier, et aussitôt il a écrit au Roi et à la Reine pour leur en donner part. La promotion est de vingt-sept cardinaux, dont le Pape en garde trois *in petto*. Il y avoit longtemps qu'il ne s'étoit trouvé un si grand nombre de chapeaux vacants.

Le Roi revint hier de Villeroy. S. M. y arriva lundi à sept heures et demie, et se mit à table environ une heure après; on joua à cavagnole après souper; le Roi se retira à deux heures après minuit. Le lendemain le Roi fut chez toutes les dames, comme il fait à Choisy; ensuite il se mit à table pour déjeuner, après quoi il joua au papillon jusqu'à quatre heures, et alla se promener dans la maison et dans le parc. On soupa à neuf heures, et hier le Roi partit avec les dames à onze heures pour venir au rendez-vous de la chasse. M. le duc de Villeroy servit le Roi le mardi à dîner, et ne se mit point à table; aux autres repas il présenta la serviette au Roi, et se mit ensuite à table avec S. M. Le Roi étoit logé en bas à droite, et M^me^ de la Tournelle en haut au dessus de lui. Le Roi n'avoit point voulu que M. de Villeroy empruntât d'autre vaisselle que celle de S. M. La promenade fut aussi dans les calèches du Roi. Villeroy est une belle et grande maison, bien meublée, grand nombre de domestiques, tous à

M. de Villeroy, très-bonne chère et un service fort aisé.

Il court ici une prétendue lettre d'un officier, écrite de Berlin, portant que le roi de Prusse, qui donne quelquefois permission que l'on raisonne politique à sa table, ayant dit qu'il trouvoit bon que l'on parlât devant lui des affaires du temps, quelqu'un avoit entamé une des matières les plus délicates, qui est celle de la rupture de ce prince avec la France; que le roi de Prusse fut quelque temps sans rien dire, et qu'enfin, rompant le silence, il avoit dit qu'on ne devoit pas être étonné qu'il eût pris le parti de se séparer de la France; qu'il étoit impossible de traiter et d'avoir confiance au ministère de France tel qu'il étoit aujourd'hui; que M. Amelot n'étoit pas un homme, que c'étoit un commis qui ne méritoit ni estime ni considération; que le roi de France n'avoit qu'un seul ministre (1) et qu'un seul général d'armée (2) qui fussent dignes d'être employés; qu'on laissoit l'un sans crédit et sans considération, et l'autre dans ses terres sans lui donner aucun emploi; que M. de Broglie, en bonne justice, devroit avoir la tête sur un échafaud; que M. de Noailles étoit un fou; que pour MM. de Maillebois et de Coigny, il falloit au premier un cabaret et à l'autre une botte de foin.

OCTOBRE.

Démission du président le Pelletier. — Nouvelles de l'armée d'Alsace. — Appartement de Mme de la Tournelle à Fontainebleau. — Mademoiselle est en défaveur. — M. de Chavigny envoyé à Francfort. — Rupture des relations diplomatiques avec la Sardaigne. — Appartement de Mme d'Antin à Versailles. — *La belle semaine;* dames qui la composent. — Commencement de maison pour Mme de la Tournelle. — M. de Meuse. — Renouvellement des fermes. — Capitulation d'Ingolstadt. — Affaires d'Italie et d'Al-

(1) Le cardinal Tencin.
(2) Le maréchal de Belle-Isle.

lemagne. — Priviléges des princes du sang qui servent à l'armée. — Politique de la Hollande. — Pourquoi le roi de Prusse avait abandonné les Français. — Négociations souterraines du cardinal de Fleury. — Anecdotes sur le cardinal de Fleury. — M^me^ de la Tournelle créée duchesse de Châteauroux; détails sur la ville et la terre de Châteauroux. — Présentation de M^me^ de Châteauroux. — Présentation de M. Groolier. — Arrivée de M. de Senneterre, ambassadeur en Savoie. — Mariage du prince de Turenne. — Anecdote sur la duchesse de Bourgogne; son mot à M. de la Fare. — Affaire de la tour du Pont. — Note sur M^mes^ de la Vallière et de Fontanges. — Arrivée de M. de Montijo.

Du jeudi 3 octobre, Fontainebleau. — Il y a cinq ou six jours que l'on sait que M. le premier président le Pelletier a donné la démission de sa charge; il n'y a que sept ans qu'il est premier président, et il n'est âgé que de cinquante-trois ans. Feu M. le Pelletier, son père, qui avoit eu la même charge, ne l'exerça guère plus longtemps, et se retira à peu près au même âge. M. le Pelletier donne pour raison de sa retraite de ne plus entendre aussi facilement qu'à l'ordinaire; cette surdité ne paroît pourtant point du tout dans la conversation. Quelques gens croient que quelques affaires de famille l'ont plutôt engagé à prendre ce parti. Le Roi conserve à M. le Pelletier les 20,000 livres de pension qu'il avoit comme premier président. Le plus ancien des présidents à mortier est M. de Maupeou; cependant on croyoit que M. de Blancmesnil et M. le procureur général (Joly de Fleury) pourroient balancer le choix de S. M. M. le chancelier travailla hier seul avec le Roi, et l'on sut après le travail que la charge étoit donnée à M. de Maupeou. Cette charge n'a que 33 à 34,000 livres d'appointements, mais le Roi y joint toujours une pension. Il y a outre cela le travail de petits commissaires qui rapporte au premier président environ 13 à 14,000 livres. Les charges de présidents à mortier du parlement de Paris, qui se vendent 500,000 livres, ne raportent que 10,000 livres de revenu; celles de conseillers n'ont que 330 livres d'appointements, sur quoi ils payent 100 écus de capitation et le dixième. Il

est vrai que ceux qui travaillent de petit commissaire ont un revenu plus considérable.

L'on est toujours ici dans la même situation par rapport à nos armées. Le prince Charles, qui a environ 50,000 hommes, est sur les bords du Rhin entre Brisach et Huningue, avec un extrême désir de trouver les moyens de passer cette rivière. Il est toujours maître de l'île de Reiguac. M. le maréchal de Coigny, dont l'armée n'est pas si considérable, est de ce côté-ci, vis à vis le prince Charles, observant avec attention tous ses mouvements. On croit impossible au prince Charles de réussir au passage du Rhin. M. le maréchal de Noailles, ayant voulu mettre Landau en état de défense, étoit resté avec son armée sur les bords de la Queiche, et s'y étoit retranché. Landau étant présentement pourvu de munitions et de subsistances et les fortifications en bon état, M. de Noailles a remonté jusque dans les lignes de Lauterbourg et de Weissembourg. Il vient d'envoyer 127 bataillons et 20 escadrons de son armée pour renforcer celle de M. de Coigny (1). Comme c'est du côté de la haute Alsace que l'on a sujet de craindre davantage, l'on ne peut assez louer M. le maréchal de Noailles de se priver d'une partie aussi considérable de ses troupes pour aller au plus grand bien; cependant il y a des gens ici qui critiquent cette conduite. Il lui reste actuellement 20 bataillons et 47 escadrons. La maison du Roi, qui étoit de son armée, est allée, par son ordre, joindre M. de Coigny.

Du mardi 8, Fontainebleau.—Je n'ai encore rien marqué de ce qui regarde les soupers du Roi depuis qu'il est ici; mais ces soupers sont comme à Versailles, et la vie qu'il y mène est absolument la même. Toujours comité chez M. le cardinal Tencin; les conseils à l'ordinaire; travail avec les ministres; chasse ordinairement trois fois dans une semaine, quatre dans l'autre, et soupers dans

(1) Voy. au 16 octobre.

les cabinets tous les jours de chasse; dîner avec M^me^ de la Tournelle, M^me^ de Lauraguais et M. de Meuse les jours que le Roi ne va point à la chasse. L'appartement (1) que le Roi a donné à M^me^ de la Tournelle, qu'avoit M. de la Rochefoucauld, est accommodé tout au mieux, sans magnificence, mais avec beaucoup de goût; l'entrée est par la cour ovale; il y a une porte de communication qui donne dans les cabinets du Roi; les fenêtres donnent sur le jardin de Diane, et comme les fenêtres de la galerie des Réformés donnent aussi sur ce jardin, il y a eu certains jours, ou plutôt certaines nuits, des heures pendant lesquelles les gardes avoient ordre de ne point laisser passer les allants et les venants par la galerie des Réformés : on faisoit passer par la terrasse découverte. Dans les soupers des cabinets, il n'y a d'hommes que M. d'Anville, M. d'Estissac, M. de Meuse et M. de Villeroy, lequel même n'y soupe jamais les jours maigres; de dames, les trois sœurs, quelquefois M^me^ d'Antin. Les trois sœurs ont été plusieurs fois à la chasse avec le Roi; pour M^me^ de Boufflers, elle ne va presque plus dans les cabinets ni à la chasse; M^me^ de Lauraguais et elle ne sont pas trop bien ensemble; M^lle^ de la Roche-sur-Yon y a soupé une seule fois jusqu'à présent; à l'égard de Mademoiselle, il n'en est plus question. Elle est ici avec une santé dont elle se plaint souvent, et l'air fort triste. On verra par ce que j'ai marqué ci-dessus qu'elle étoit de tous les voyages pendant le règne de M^me^ de Mailly, dont elle étoit fort amie. M^me^ de la Tournelle ne pense pas de même, et quoique Mademoiselle ait sa maison de Madrid, où elle a dépensé beaucoup, et qui la met dans le voisinage de la Meutte, qu'elle ait acheté depuis un an ou deux la seigneurie d'Athis, qui est à une lieue de Choisy, et que son appartement ici donne dans le jardin de Diane, à deux pas des cabinets,

(1) Voy. au 24 août 1743.

elle n'est plus ni des soupers ni des voyages. Le Roi n'a pas même été chez elle.

Les princesses sont toutes ici, et toutes donnent à souper, hors Mlle de Sens, au moins jusqu'à présent; et comme chacune veut avoir beaucoup de monde, et qu'il y a outre cela les tables ordinaires de la Cour, on est prié et retenu plusieurs jours en avance, et chacun pour ainsi dire enlève la compagnie aux autres. Les ministres donnent tous à dîner, hors M. de Maurepas, qui ne fait que souper; sa maison n'est pas absolument une maison ouverte, il n'y a que ses amis qui y sont admis familièrement, mais il en a un assez grand nombre.

Depuis que M. de Chavigny est revenu de Portugal ici, il a eu plusieurs conversations avec M. Amelot; et enfin on s'est déterminé à l'envoyer à Francfort. M. le cardinal Tencin est extrêmement de ses amis, et connoît tout ce que vaut M. de Chavigny, qui sans contredit est un des plus habiles négociateurs dont le Roi puisse se servir, le plus au fait de toutes les cours, qui y a toujours été le mieux reçu, et celui qui particulièrement est le plus instruit de ce qui regarde l'Allemagne. Comme l'Empereur représente fortement et avec raison la situation où il se trouve, sans États et par conséquent sans subsistances, qu'il demande de nouveaux secours au delà des 100,000 écus par mois que la France lui donne; que le chevalier de Groolier n'est venu ici que pour presser ces nouveaux secours et répondre aux objections, s'il s'en présentoit quelques-unes; comme, d'un autre côté, le ministère dit n'avoir pas sujet d'être content de tout ce qu'a fait l'Empereur, il a été question d'éclaircir tous ces points différents et de prendre des arrangements stables et utiles, et dont l'exécution fût possible. Le cardinal Tencin a proposé de faire usage de M. de Chavigny, et cet avis a été accepté. Il y a trois ou quatre jours que M. Amelot mena M. de Chavigny dans le cabinet du Roi; le Roi lui fit beaucoup de questions sur le Portugal, et lui donna

ensuite ses ordres pour Francfort; il partit d'ici hier matin, et compte partir de Paris demain ou après demain et n'être qu'environ un mois ou six semaines dans son voyage.

M. le commandeur de Solar prit hier congé du Roi; il est rappelé, de même que notre ambassadeur, M. de Senneterre, qui étoit auprès du roi de Sardaigne. Ce prince, après avoir amusé l'Espagne par un projet de traité que l'on a cru prêt à conclure, a trouvé le moyen d'obtenir des conditions encore plus avantageuses de la cour de Vienne, et a conclu son traité avec elle.

Mme la duchesse d'Antin change d'appartement à Versailles; elle étoit, comme l'on sait, logée en haut auprès de l'appartement de Mme de Lauraguais. Dans cet étage, c'est-à-dire depuis l'escalier du gouvernement jusqu'à celui qui monte chez Mme d'Antin, et où il y a une porte qui donne dans les petits cabinets, il y avoit il y a deux ans sept personnes de logées : Bienvenu, garçon des appartements, ensuite M. et Mme d'Antin, MM. de Coigny et M. et Mme de Matignon. Quatre de ces appartements, qui sont ceux de M. et de Mme de Matignon et de MM. de Coigny, sont présentement occupés par Mme de la Tournelle, M. et Mme de Lauraguais. Le Roi, voulant augmenter l'appartement de ces dames, a proposé à Mme d'Antin de lui céder l'appartement de M. d'Antin, en échange duquel il lui donneroit celui de Bienvenu. M. Gabriel, chargé de raisonner sur cette affaire avec Mme d'Antin, lui ayant fait sentir que le Roi se trouveroit encore un peu plus gêné dans ses arrangements, Mme d'Antin a offert au Roi de lui céder encore le sien pourvu que le Roi voulût bien lui en donner un autre. Cette proposition a été acceptée avec plaisir, et le Roi a dit à Mme d'Antin qu'il ne vouloit pas qu'elle perdît à ce changement; qu'il lui donnoit pour elle seule l'appartement qu'avoient M. et Mme d'Aumont; [1]

[1] Cet appartement, comme je l'ai déjà marqué, est celui qu'avoient feu

dans la galerie des princes, et outre cela pour M. d'Antin l'appartement joignant, qui est celui qu'avoit feu M. le maréchal d'Asfeldt, et qu'elle n'avoit qu'à dire comment elle vouloit qu'il fût accommodé ; qu'il désiroit qu'elle fût contente. Cet arrangement a déjà donné occasion ici à quelques raisonnements, et l'on a dit que le Roi pouvoit bien avoir quelque dessein, en plaçant Mme d'Antin à portée de l'appartement que l'on destine à Mme la Dauphine, de lui donner la place de dame d'honneur de cette princesse.

Du dimanche 13, *Fontainebleau.* — La semaine dernière étoit ce que l'on appelle la belle semaine, c'est-à-dire celle de Mmes de la Tournelle, de Flavacourt, d'Antin et de Montauban. Mme de la Tournelle s'étant plainte que les places de la tribune de la chapelle n'étoient pas commodes, les bancs qui sont sur le derrière de cette tribune n'étant que de planches sans aucune garniture, les appuis de même, et les petites banquettes pour se mettre à genoux garnies seulement de cuir, en vingt-quatre heures tout a été changé ; les bancs ont été garnis de coussins, les banquettes et les appuis garnis de même, en pluche cramoisie.

Il est fort question de faire une maison à Mme de la Tournelle, et elle en a même déjà un commencement ; elle a pris le meilleur cuisinier que l'on a pu trouver ; elle a un écuyer, six chevaux de carrosse, et on lui fait une berline. Elle paroît toujours vouloir ne se mêler de rien et se défier beaucoup des empressements nouveaux que l'on veut lui marquer ; elle dit qu'elle fait grand cas de ceux qui étoient de ses amis avant tout ceci ; qu'elle estime beaucoup ceux qui étoient amis de Mme de Mailly et qui le sont demeurés ; mais que pour ceux qui ont voulu rechercher son amitié aux dépens de Mme de Mailly,

---

M. et Mme du Lude ; j'ai aussi marqué que M. et Mme d'Aumont avoient celui de M. le cardinal de Fleury. (*Note du duc de Luynes.*)

qui lui en ont dit du mal croyant lui plaire, qu'elle ne peut prendre aucune confiance en eux puisqu'ils en feroient autant pour elle si elle se trouvoit dans la même situation.

Il paroît que M. de Meuse a moins que jamais de particuliers avec le Roi; M^me^ de la Tournelle ne l'aime point; elle prétend qu'il est toujours fort aimé de M. de Richelieu; mais malgré la grande amitié qu'elle a pour M. de Richelieu, il ne lui fait aucune impression en faveur de M. de Meuse. Celui-ci cependant est toujours bien traité par le Roi.

M. le contrôleur général vient d'avoir ses 100,000 écus ordinaires à cause du renouvellement des fermes. Il n'y a eu de changement dans les fermes que trois ou quatre qui étoient déjà sous-fermiers. Le Roi avoit résolu de retrancher des fermes un droit sur les draps et étoffes qui sortoient du Royaume, ce droit faisant grand tort au commerce; depuis le renouvellement des fermes, les fermiers généraux ont demandé, pour marquer leur zèle à souscrire aux volontés du Roi, que ce droit fût aboli dès le 1^er^ de novembre prochain.

M. Brulart, major de Picardie, arriva hier; il vient d'Ingolstadt. La garnison de cette place en est sortie avec tous les honneurs de la guerre, au nombre d'environ 3,000 hommes. La capitulation porte que tous les prisonniers françois qui se trouvent en Bavière seront rendus, ce qui a été exécuté, et que les archives de l'Empereur qui étoient dans Ingolstadt seront portées où S. M. Impér. jugera à propos, et escortées par ses troupes. M. Brulart dit qu'Ingolstadt est la meilleure place de toute la Bavière, et pour ainsi dire la seule, mais que cependant elle est très-mauvaise.

Du mercredi 16. — Les nouvelles d'Italie d'avant-hier annoncent encore un petit avantage que les Espagnols joints à nos troupes ont remporté; ils ont emporté un poste qui se nomme la Tour du Pont ou du Pô, près de

la source du Pô (1). Les Piémontois, qui ont voulu le défendre, y ont été forcés; la perte de notre côté a été très-peu considérable; l'Infant y a montré beaucoup de valeur et de fermeté et a eu un de ses principaux officiers de blessé derrière lui. Cette nouvelle est venue au Roi par un courrier; l'ambassadeur d'Espagne n'en a point reçu. Il y a quelques jours que l'on parloit devant le Roi de M. le chevalier de Courten, qui commande les troupes françoises auxiliaires des Espagnols. M^me^ de la Tournelle étoit présente; elle prit la parole; elle dit qu'elle ne connoissoit point M. le chevalier de Courten, mais qu'elle en avoit entendu dire beaucoup de bien; le Roi répondit que cela étoit vrai, que c'étoit un très-bon officier.

Il est fort question de séparer incessamment l'armée de M. de Noailles, l'armée des alliés paroissant vouloir prendre incessamment le même parti. Les Hollandois n'ont fait d'autre ouvrage que de fournir des travailleurs pour combler et raser les ouvrages que M. le maréchal de Noailles avoit fait faire le long de la Queiche; cette résolution de M. de Noailles d'abandonner les ouvrages de la Queiche pour se retirer dans les lignes de Lauterbourg a donné occasion à beaucoup de propos ici, et qui se répètent à l'oreille à l'armée. En tout, le parti de Noailles semble diminuer de crédit en même temps que celui de M. de Coigny se fortifie. On prétend qu'il a fallu envoyer plusieurs ordres à M. de Noailles pour le détacher d'une partie de son armée pour augmenter celle de M. de Coigny. On trouve qu'il se produit peu, qu'il est trop particulier; on dit que son armée est abattue, découragée, triste, au lieu que la gaieté et la confiance règnent dans l'autre. Ce qui est certain, c'est que le Roi aime beaucoup M. de Coigny le fils, et qu'il désire à cause de lui faire le maréchal duc, et que du côté des Noailles ils n'ont d'autre soutien que M^me^ la comtesse de Toulouse.

(1) Voy. au 28 octobre 1743.

Dimanche 20, *Fontainebleau.* — La situation présente des affaires d'Italie est fort différente de celle que j'ai marquée ci-dessus. M. de la Mina, qui commande l'armée espagnole sous les ordres de l'Infant, et le chevalier Courten, qui commande les François, aussi sous les ordres de l'Infant, ne s'étoient avancés (1) qu'en conséquence des ordres précis de la reine d'Espagne à M. de la Mina. Cette princesse ne se rebute pas aisément par les difficultés qu'on lui oppose, et croit volontiers possible tout ce qu'elle désire; cependant les représentations qu'on lui a faites du risque que courroit l'Infant et son armée dans ce passage, beaucoup plutôt par la chute des neiges qui coupent la communication avec la Savoie, que par l'armée du roi de Sardaigne, enfin la difficulté d'emporter Château-Dauphin, qui défend l'entrée du Piémont (2) et l'impossibilité presque certaine de se rendre maître d'une place forte plus en avant, ne pouvant espérer de transporter du canon pour faire un siége, toutes ces raisons ont déterminé l'Espagne à mander à M. de la Mina de ramener l'armée en Savoie, en cas que les neiges commençassent à tomber. M. de la Mina, ayant vu la chute des neiges arriver, s'est déterminé à exécuter ces ordres; mais cette retraite ne s'est pas faite sans perte, tant du côté des Espagnols que du nôtre; les troupes françoises ont souffert considérablement, et en particulier le régiment de Beauce. M. le marquis de la Force, gendre de M. Amelot, a été blessé; M. de Livry a eu une contusion d'un boulet de canon; M. le chevalier de Faudoas, frère de M. le marquis de Faudoas, colonel d'Anjou, a eu une blessure considérable; le chevalier Courten a eu plusieurs coups dans ses habits; et enfin l'armée françoise et es-

(1) Voy. au 28 octobre.

(2) Château-Dauphin sur la Vraita ferme le col d'Agnello, qui va de Queyras à Château-Dauphin. C'est au col d'Agnello que François Ier avait passé les Alpes en 1515.

pagnole après une tentative est rentrée dans la Savoie.

Du côté de la haute et basse Alsace tout paroît entièrement fini pour cette année; l'armée des alliés est séparée; une partie retourne dans son pays; les Autrichiens vont dans le pays de Luxembourg, et les Anglois sur les bords de la mer. En conséquence, le Roi envoya il y a cinq ou six jours les lettres de remerciement pour les princes du sang; c'est l'usage ordinaire que de mettre le mot de remercié dans les lettres pour leur donner permission de revenir. L'usage est aussi que le premier prince du sang, qui est à l'armée, a le jour de son arrivée et le jour de son départ une garde du plus ancien régiment, même du régiment des gardes. C'est ce qui fait que les princes du sang, pour se mettre à portée de jouir successivement de cet honneur, s'arrangent ensemble de manière que le premier prince du sang arrive toujours le dernier à l'armée et en repart le premier.

On a envoyé aussi aux officiers généraux leur congé pour revenir.

Du côté de la haute Alsace, le prince Charles a senti l'impossibilité d'exécuter le passage du Rhin, malgré l'idée d'un meunier, qui lui avoit promis de construire une espèce de pont tournant sur le Rhin dont on pourroit faire usage avec un assez gros corps de troupes que l'on mettroit sur ce pont. Il en a coûté une somme assez considérable, que le meunier avoit demandée d'avance, après quoi il a disparu. Dans ces circonstances, le prince Charles a pris le parti de séparer son armée, et de l'envoyer en quartier d'hiver dans le Wurtemberg et dans la Bavière; il a fait démolir une partie des fortifications du Vieux-Brisach, au moins toutes celles dont nous aurions pu faire usage; il a fait brûler une digue qui arrêtoit les eaux du Rhin, pour assurer la sûreté de cette place par une inondation, et a fait mettre aussi le feu aux retranchements qu'il avoit fait construire dans l'île de Réignac.

M. le marquis de Gontaut, frère du duc de Biron, est arrivé aujourd'hui au lever du Roi; il a été blessé assez considérablement au combat de Dettingen, et a le bras droit en écharpe; on craint même qu'il ne demeure estropié d'un doigt.

L'ambassadeur de Hollande (1) étoit ce matin au lever du Roi; on sait que tout son désir a toujours été d'entretenir la paix entre la France et la République (2); la faction contraire a prévalu; elle lui a fait nommer un successeur, et a déterminé l'envoi des 14,000 hommes; cependant ce corps de troupes, après avoir été en marche pendant un temps considérable, n'est arrivé que dans le mois de septembre, et depuis ce temps s'est toujours tenu à portée de l'armée des alliés sans jamais la joindre. C'est à cette occasion que l'ambassadeur me disoit aujourd'hui que les gens sensés de la République avoient eu assez de crédit pour obtenir que les troupes envoyées au secours des alliés ne fissent que paroître sans rien entreprendre; il m'a ajouté qu'il étoit si satisfait de l'heureuse fin de campagne que les François avoient faite, en rendant inutiles tous les projets des Autrichiens et des alliés, qu'il étoit à tout moment tenté d'en faire un compliment au Roi; « mais, m'a-t-il dit en badinant, on me feroit couper la tête ».

Nous ne savons encore rien sur les négociations présentes; il paroît que le roi de Prusse est dans une assez grande liaison avec l'Empereur; mais comme il est impossible que les négociations se fassent avec un prince soutenu par nous, sans que nous y entrions, il y a toujours lieu d'appréhender que l'on n'ait beaucoup de peine à terminer de part et d'autre; l'expérience du passé nous

(1) M. Vanhoey.

(2) Le stathoudérat avait été aboli en 1702, à la mort de Guillaume III, et ne fut rétabli qu'en 1747, en faveur de Guillaume IV. Pendant cette période, la République fut gouvernée par les États-Généraux.

a fait juger avec raison que l'on devoit peu compter sur les paroles, même sur les traités, du roi de Prusse. Pour lui, j'ai déjà marqué l'opinion qu'il avoit du ministère de France ; il n'en avoit pas une meilleure du temps de feu M. le Cardinal, et il prétend que ce qui le détermina à se séparer de nous fut le projet de traité qu'il découvrit entre la reine de Hongrie et M. le Cardinal, dans lequel il n'étoit point question de lui, et que ce dernier trait, joint à l'aversion qu'il avoit toujours eue pour le maréchal de Broglie et les justes sujets qu'il croyoit avoir de s'en plaindre, avoient été plus que suffisants pour lui faire prendre son parti. L'Empereur, de son côté, est très-mal conseillé, et n'a, pour ainsi dire, pas un homme de tête auprès de lui ; d'ailleurs, quelque reconnoissance qu'il doive à la France, à qui il a l'obligation de sa dignité et des secours immenses en hommes et en argent qu'il en a reçus, il croit cependant avoir sujet de se plaindre non-seulement de la conduite de M. de Broglie à son égard, qui lui a fait perdre ses États, et du peu d'attention que l'on a fait à ses représentations continuelles ; mais outre cela il a entre ses mains une lettre de M. le Cardinal à la reine de Hongrie, par laquelle S. Em. offroit à cette princesse de traiter avec elle en abandonnant l'Empereur. Cette manière d'agir par des subtilités et des souterrains, et de vouloir contenter en même temps les deux partis, étoit fort ordinaire à M. le Cardinal, tant dans les grandes affaires que dans les petites.

M. de Gesvres me contoit il y a quelques jours deux faits dont il a eu connoissance, qui me paroissent bien propres à confirmer la vérité de ce que je viens de marquer. On sait que feu M. le Duc, premier ministre, partit pour Chantilly, un certain mardi de la Pentecôte, ayant reçu l'ordre du Roi par M. le duc de Charost, dans le temps que sa chaise étoit toute prête pour aller à Rambouillet trouver le Roi, qui y étoit arrivé quelques heures auparavant [*sic*]. La semaine précédente, le Roi avoit fait un

voyage à Rambouillet, du mardi au vendredi. M. le Cardinal avoit certainement formé dès lors le projet du renvoi de M. le Duc; il savoit en même temps que l'intention de M. le Duc étoit de proposer au Roi de faire pour la Pentecôte un certain nombre de chevaliers de l'Ordre. M. l'évêque de Fréjus devant succéder à M. le Duc dans la confiance du Roi, et cela dans deux ou trois jours, regarda comme une espèce de désagrément pour lui que M. le Duc, la surveille de sa disgrâce, fût le dispensateur des grâces du Roi, et désira de se réserver cet avantage. Cependant la promotion étoit tout arrangée : le Roi revenoit le vendredi au soir; le samedi M. le Duc travailloit avec lui, et les nouveaux chevaliers devoient être déclarés le dimanche matin au chapitre. Il falloit beaucoup de manéges pour mettre obstacle à une affaire aussi avancée, n'ayant point de raison essentielle qui pût justifier les obstacles qu'il y mettroit. M. de Fréjus savoit que M. le duc de Gesvres, qui n'avoit pas encore trente-cinq ans alors, désiroit cependant extrêmement d'être fait chevalier de l'Ordre. Il l'envoie prier de passer chez lui, le mardi devant la Pentecôte, le même jour que le Roi partoit pour Rambouillet, et lui dit qu'il sait son désir d'avoir le cordon de l'Ordre, et que, quoiqu'il n'ait pas encore l'âge, il seroit désagréable pour lui que le Roi en fît quelqu'un avant l'âge sans lui accorder la même grâce; qu'il est instruit que dans l'arrangement de la promotion que M. le Duc doit donner au Roi pour la Pentecôte, il y en a un qui n'a pas encore l'âge (1); qu'il a trop d'amitié pour lui pour ne lui pas donner cet avis, et qu'il lui conseille d'en aller sur-le-champ parler à M. le Duc. M. de Gesvres croit avoir toutes les obligations du monde à M. de Fréjus; il descend sur-le-champ chez M. le Duc, lui parle avec vivacité de la parole qu'il lui avoit

(1) C'étoit M. de Richelieu. (*Note du duc de Luynes.*

donnée de n'en point faire avant l'âge sans songer à lui, lui ajoute qu'il sait qu'il en doit proposer au Roi pour la Pentecôte, dont un n'a pas encore l'âge. « Qui peut vous avoir si bien instruit? répond M. le Duc fort étonné ; il n'y a que le Roi, M. de Fréjus et moi qui le sachions. » M. de Gesvres, sans entrer en éclaircissement de la voie par laquelle il avoit découvert ce mystère, insiste sur le fait qui l'intéressoit; il presse M. le Duc et l'embarrasse ; enfin M. le Duc lui demande comme une marque d'amitié de lui faire le sacrifice de sa peine dans le moment présent, lui promettant cependant positivement que si le Roi en faisoit quelqu'un des grands-officiers de sa maison, il y seroit compris. M. le Duc ajoute qu'il peut porter cette parole de sa part à M. le duc de Tresmes et à M. le cardinal de Gesvres, et qu'il lui demande d'obtenir d'eux qu'ils ne fassent point de plaintes dans cette occasion; il donne rendez-vous à M. de Gesvres pour le samedi, pour qu'ils puissent parler ensemble à S. M. Le samedi, le Roi avoit commencé le travail une heure plus tôt qu'à l'ordinaire ; M. de Gesvres fut obligé d'attendre la fin du travail; il entre chez le Roi, à qui il parle devant M. le Duc ; les représentations respectueuses et pressantes qu'il fait à S. M. l'embarrassent; la promotion est remise; M. le Cardinal en fit une deux ans après.

La seconde occasion fut dans le temps de l'affaire de M. le duc de la Trémoille avec les princesses du sang. On sait que les concerts de la Reine s'exécutoient alors dans le grand appartement; la Reine étoit dans son fauteuil en représentation, et les princesses du sang auprès d'elle. M^lle^ du Maine s'étant mise trop près de la Reine, les deux paniers s'incommodoient; la Reine s'en plaignit. Cette aventure donna occasion à une décision qui fut que les princesses n'auroient plus leur pliant si près de la Reine, ni de niveau à son fauteuil; qu'elles le tourneroient un peu. Il étoit question de faire part des *intentions* du Roi aux princesses du sang. M. de la Tré-

moïlle, premier gentilhomme de la chambre, eut ordre verbal du Roi d'aller chez M^me^ la duchesse du Maine. Dans une occasion où les expressions étoient importantes à répéter, il balança beaucoup à s'acquitter de cette commission; M. de Gesvres le détermina cependant à y aller. M. de la Trémoïlle fut très-mal reçu, et cette aventure fit une scène. M^me^ la duchesse du Maine se plaignit à M. le Cardinal, et M. le Cardinal lui écrivit que M. de la Trémoïlle avoit changé quelque chose aux expressions du Roi ou avoit été au delà de ce qui lui avoit été prescrit. Pendant ce temps, M. le prince de Talmond, oncle de M. de la Trémoïlle, fort inquiet que l'on pût reprocher quelque chose à son neveu en cette occasion, écrit à M. le Cardinal; M. le Cardinal lui fait réponse, et lui mande qu'il n'y a rien du tout à reprocher à M. de la Trémoïlle, qu'il a exécuté très-exactement les ordres du Roi.

Du mardi 22, *Fontainebleau.* — Il y a trois ou quatre jours que le Roi donna à M. de la Rivière, sous-lieutenant des mousquetaires noirs, un cordon rouge. M^me^ de la Rivière fit hier ses remercîments à la Reine, suivant l'usage.

Les congés pour les officiers généraux de l'armée de Noailles sont partis ce matin. La campagne est entièrement finie dans les deux armées; la maison du Roi revient partie à Versailles, à Paris et aux environs.

Nous sûmes hier que le Roi avoit donné le duché de Châteauroux à M^me^ de la Tournelle; elle sera présentée aujourd'hui comme duchesse de Châteauroux; c'est M^me^ la duchesse de Lauraguais, sa sœur, qui la présente; M^me^ la maréchale de Duras et M^me^ la duchesse d'Aiguillon doivent se trouver à la présentation. Châteauroux ou Château-Raoul tire son nom de Raoul ou de Radulphe de Déols, qui fit bâtir le château et la ville sur la rivière d'Indre, et mourut l'an 952. On prétend qu'Ebbon, premier seigneur de Déols, dans le commencement du dixième siècle, sous le règne de Charles le Simple, y fonda un monastère

de bénédictins, l'an 917; qu'un de ses descendants, nommé Raoul ou Radulfe, ayant bâti un château dans le même lieu, donna Déols aux bénédictins; que cette abbaye devint très-riche, et subsista jusque sous Louis XIII; mais qu'en 1623 Henri prince de Condé (1), étant allé à Rome, obtint du pape Grégoire XV la suppression du monastère et la réunion de tous les biens à la terre et château de Châteauroux, qui portoit ce nom dès lors. Cette terre lui appartenoit et avoit été érigée de baronnie en duché-pairie en sa faveur. Le monastère de Déols s'appeloit vulgairement Bourg-Dieu. Châteauroux est à un quart de lieue de Déols, à sept lieues d'Issoudun et à quinze de Bourges. Il y a quatre paroisses, dont une est aussi collégiale; une autre n'est que succursale; il y aussi deux couvents, l'un de capucins, l'autre de cordeliers, et un de filles de Sainte-Marie. Le château est à une des extrémités de la ville, sur une hauteur. Il y a à Châteauroux une élection et une manufacture de draps très-considérable. Le terrain de ce lieu et des environs est fort stérile; il y a des forges pour la consommation des bois, des étangs, et des bruyères qui servent à la nourriture des bestiaux.

Dans le partage des biens de la maison de Condé, cette terre fut donnée à M. le comte de Clermont, qui la vendit au Roi peu de temps après. Elle vaut 85,000 livres de de rente. Elle fut donnée aussitôt par le Roi aux fermiers généraux. Dans le renouvellement des fermes qui vient d'être fait, ils continueront à jouir de cette terre, et payeront les 85,000 livres par an à M^me^ la duchesse de Châteauroux pendant le courant de leur bail. M^me^ de Châteauroux en jouit par brevet du Roi pour sa vie seulement; la terre

(1) M. le Prince fit alors tout ce qu'il put pour obtenir le consentement de l'archevêque de Bourges à cette suppression et réunion; l'archevêque répondit toujours que M. le Prince ayant l'autorité du Pape et celle du Roi se passeroit bien de la sienne, et persista dans son refus. (*Note du duc de Luynes.*)

demeure domaine du Roi, y ayant été réunie dès le moment de l'acquisition. Il y a actuellement une justice royale qui y a été établie aussitôt que le Roi en a été en possession. Cet arrangement ne coûte en quelque manière rien au Roi. Le renouvellement des fermes a été fait sur le même pied que lorsque les fermiers généraux jouissoient de Châteauroux ; ainsi les revenus du Roi montent à la même somme, et les fermiers généraux payent en outre les 85,000 livres.

Le total des fermes générales monte à 91 millions; ce fait est très-certain; elles ne montoient qu'à environ 45 millions du temps du feu Roi; il est vrai qu'il y avoit beaucoup de parties qui étoient données à des traitants ; toutes ces parties sont présentement réunies aux fermes générales.

Depuis que ceci est écrit, la présentation a été faite. Il y avoit huit dames, cinq assises, savoir M^mes^ de Lauraguais, de Châteauroux, M^me^ la maréchale de Duras, M^mes^ les duchesses d'Aiguillon et d'Agénois, et trois debout, M^mes^ de Flavacourt, de Maurepas et de Rubempré. La présentation s'est faite une demi-heure après le débotter. Le Roi a fait attendre ces dames environ un demi-quart d'heure ; elles se sont assises dans la chambre du Roi; ensuite M. de Gesvres les a averties. M^me^ de Lauraguais est entrée la première (1) dans le cabinet ; au bout d'un temps fort court, le Roi s'est levé. Elles ont été de là chez la Reine; là il n'a point été question de présentation, ni de baiser la robe (2), mais seulement de prendre le tabouret. La

(1) M^me^ de Châteauroux n'a point été saluée par le Roi; ce n'est point l'usage. Le Roi ne salue les dames que la première fois qu'elles lui sont présentées, ou bien dans le cas du départ pour un long voyage, ou du retour. Encore même ces saluts à l'occasion des voyages ne se pratiquent presque plus; mais pour le tabouret, le Roi n'a jamais salué. On sait même qu'autrefois le tabouret se prenoit au souper du Roi; je dois l'avoir marqué ci-dessus ; la dame titrée se tenoit debout, et le Roi lui disoit : « Madame, assoyez-vous. »

(2) Baiser la robe se pratique lorsque le Roi salue; l'un est une suite de l'autre.

Reine s'est d'abord approchée de Mme de la Tournelle, et lui a dit : « Madame, je vous fais compliment sur la grâce que le Roi vous a accordée » ; ensuite elle s'est assise ; Mmes de Lauraguais et Mme de Châteauroux se sont assises à la gauche de la Reine, Mme de Luynes à la droite, ensuite Mme de Duras, Mmes d'Aiguillon et d'Agénois. Les trois dames debout sont entrées ; il n'y avoit pas une seule dame du palais de la Reine ; c'étoit un quart d'heure avant la comédie ; la Reine s'est levée au bout de fort peu de temps, et elles sont allées chez M. le Dauphin et chez Mesdames.

Je croyois avoir marqué ci-dessus que Roi a donné une loge à la comédie à Mme de Châteauroux.

Du jeudi 24, Fontainebleau. — Hier, Mmes de Lauraguais et de Châteauroux firent leurs visites en grand habit à toutes les princesses ; tout se passa dans le plus grand cerémonial, et suivant l'usage et la règle.

J'ai marqué ci-dessus que M. le chevalier de Groolier, chambellan de l'Empereur, est ici depuis longtemps ; il avoit toujours espéré d'avoir la permission de l'Empereur pour être présenté au Roi, et qu'il pourroit avoir une audience de S. M. M. Amelot en parla au Roi ; M. de Grimberghen dit que le Roi répondit : « S'y j'avois eu quelque distinction à accorder à ceux qui sont attachés à l'Empereur, je les aurois accordées au prince de Grimberghen avant qu'il eût caractère ; il sait bien cependant que jusqu'à ce moment il n'a point eu d'audience. » En conséquence de cette réponse, les choses sont demeurées au même état. M. Groolier a vu M. Amelot, et a été ici dans quelques maisons, mais assez peu ; cependant comme il part pour retourner à Francfort, le Roi a permis qu'il lui fût présenté par M. de Sainctot comme étranger. Ces présentations se font ordinairement dans la chambre, à la porte du cabinet. M. de Grimberghen étoit avec lui. Comme ils ont manqué le moment du lever du Roi et que le Roi partoit tout de suite pour la chasse, il n'a été

présenté que dans la galerie, le Roi passant pour la messe, et il a été présenté chez la Reine à la toilette.

Du vendredi 25. — Avant-hier, M. de Senneterre, ambassadeur du Roi à Turin, arriva ici. Il a rencontré M. de Solar auprès de Roanne; leur conversation fut fort courte. M. de Senneterre fit la révérence au Roi, à son lever, et fut fort bien reçu; le soir il fut au grand couvert; le Roi lui parla presque pendant tout le souper, et lui fit beaucoup de questions sur la cour de Sardaigne.

Je n'ai point encore parlé du mariage de M. le prince de Turenne, fils de M. de Bouillon. Il y a longtemps que l'on parle de ce mariage; c'étoit cependant un secret, qu'à la vérité M. de Bouillon avoit confié à plusieurs de ses amis. M. de Bouillon avoit grand désir de marier son fils avec M^lle^ d'Aremberg, fille de M. d'Aremberg, qui est au service de la reine de Hongrie; M^lle^ d'Aremberg est élevée en France. M. de Bouillon demanda donc l'agrément du Roi, depuis le commencement du voyage de Fontainebleau; le Roi lui dit qu'il ne pouvoit lui accorder cet agrément; que M. d'Aremberg s'étoit conduit avec trop de passion contre les François, et qu'une pareille alliance, surtout dans le temps de la guerre, ne convenoit pas à un des grands-officiers de sa maison; que l'on ne pourroit songer à cette affaire qu'après que la paix seroit faite. M. de Bouillon ayant grand désir de marier promptement son fils, quoiqu'il n'ait encore que seize à dix-sept ans, s'est déterminé à songer à M^me^ de Marsan, fille de M. le prince de Pons; elle est chanoinesse de Remiremont et a au moins vingt-cinq ans (1). Ainsi, sur le refus du Roi pour M^lle^ d'Aremberg, M. de Bouillon lui demanda son agrément pour M^me^ de Marsan; après quoi il s'en alla à Paris faire la demande à M^me^ la princesse de Pons. Ce mariage s'est traité sans faire presque

(1) Elle était née en 1718. C'est son titre de chanoinesse de Remiremont qui lui faisait porter le nom de M^me^ de Marsan.

attention au peu de bien de Mme de Marsan. M. le prince de Pons, qui étoit en campagne et avoit déjà donné son consentement par écrit, est revenu ces jours-ci ; le mariage doit se faire au commencement du mois prochain, à Paris, et le lendemain ils partiront pour Navarre.

En écrivant les circonstances de ce qui se passe chaque jour dans ce pays-ci, je n'ai pas cru devoir négliger de rapporter quelques faits de la cour de Louis XIV, lorsque je les ai appris. On m'en contoit un il y a quelques jours sur Mme la duchesse de Bourgogne. On sait que personne n'avoit plus que cette princesse le don de plaire quand elle vouloit, et même le ton de galanterie; une grande représentation, l'air noble, de beaux yeux, parlant avec agrément et cherchant à dire des choses obligeantes. Étant dans la galerie de Versailles, et passant pour aller à la chapelle, elle aperçut dans le nombre des courtisans M. de la Fare, père de M. le marquis de la Fare d'aujourd'hui, qui la regardoit avec grande attention et parloit tout bas à un de ses amis. Elle appelle aussitôt celui à qui la Fare venoit de parler, et lui dit qu'absolument elle vouloit savoir ce que la Fare lui avoit dit. L'un et l'autre furent très-embarrassés de la question; la Fare supplia Mme la duchesse de Bourgogne de vouloir bien lui permettre de ne pas satisfaire sa curiosité; enfin elle lui dit si absolument qu'elle le vouloit, qu'il fallut bien obéir. La Fare étoit un homme de plaisirs : « Je disois donc, Madame, lui dit-il, que si vous étiez une fille de l'Opéra, j'y mettrois jusqu'à mon dernier sol. » Quelque temps après Mme la duchesse de Bourgogne retrouva la Fare; elle l'appela, et lui dit : « La Fare, j'entre à l'Opéra la semaine prochaine. »

Du lundi 28, *Fontainebleau.* — M. le prince de Dombes est arrivé aujourd'hui, et a salué le Roi au retour de la messe.

Il y a eu conseil d'État hier et aujourd'hui. On attend ici M. de Montijo, ambassadeur d'Espagne à Francfort;

nous l'avons déjà vu ici en passant lorsqu'il alloit de Madrid à Francfort; on ne dit point le sujet de son voyage, mais l'on croit qu'il vient pour quelques négociations par rapport aux intérêts de l'Empereur.

Il paroît que l'arrangement est déjà tout fait pour donner l'année prochaine aux Espagnols 30,000 hommes de troupes auxiliaires, savoir, 26,000 d'infanterie et 4,000 de cavalerie ; cependant on ne dit point encore qui commandera cette armée.

L'entreprise qui vient d'être faite par les Espagnols de passer en Piémont ne paroît pas avoir disposé ici trop favorablement les esprits pour M. de la Mina. J'ai vu une lettre de cette armée, d'un officier très-instruit et très-exact, qui dit que c'est premièrement une grande difficulté de se concerter avec les Espagnols; qu'ils marchent avec une armée comme on marcheroit en voyageant et sans jamais vouloir dire leur projet. C'est ainsi qu'ils partirent du lieu appelé le Chanaz pour marcher au château de Pont, qui est marqué sur la carte la tour du Pont. Ils trouvèrent les ennemis dans un poste qu'ils ne connurent pas d'abord; les ennemis abandonnèrent le château et le village, qui étoit en avant, ce qui fit croire qu'ils avoient aussi abandonné leurs retranchements; mais on ne fut pas longtemps dans l'erreur. On apprit par des déserteurs qu'il leur étoit arrivé cinq bataillons de renfort et qu'ils attendoient du canon. Avant que de partir du Chanaz, M. de la Mina avoit détaché la brigade d'Anjou et 1,000 à 1,200 Espagnols aux ordres d'un maréchal de camp, pour prendre les hauteurs par la droite des ennemis et tâcher de la tourner. Cette entreprise fut jugée impraticable par la nature du terrain, de sorte que le détachement fut obligé de se replier sur la gauche de l'armée, et pour cet effet longea assez mal à propos le retranchement des ennemis, dont ils es-

(1) Voy. aux 18 et 20 octobre.

suyèrent un grand feu. Comme une partie de la brigade d'Anjou défiloit entre l'armée espagnole et celle des Piémontois, il fut résolu de faire avancer aussitôt les piquets françois les plus avancés pour favoriser la retraite de cette brigade. Cette manœuvre ne se fit pas sans une grande perte; il y eut 3 ou 400 hommes tant tués que blessés; enfin, sur le rapport du maréchal de camp qui conduisoit le détachement, M. de la Mina, voyant qu'il étoit impossible d'entamer la droite des ennemis et ayant jugé par lui-même qu'il n'étoit pas plus possible d'attaquer ni la gauche ni le centre, assembla le soir même chez l'Infant un conseil de guerre. Comme, dans la saison où l'on étoit, on pouvoit craindre avec raison qu'il ne tombât de la neige, qui rendroit la communication des subsistances impraticable, et que l'armée n'en avoit que pour un jour ou deux, il fut décidé unanimement qu'il n'y avoit point d'autre parti que de se retirer. Cependant M. de la Mina séjourna encore un jour au château de Pont et un au Chanaz. Le commandant des troupes françoises lui fit plusieurs représentations, qui furent toutes inutiles. Ce ne fut que le 10 de ce mois que M. de la Mina prit le parti de revenir du château de Pont au Chanaz, où il avoit laissé son camp tendu. Les ennemis pendant ce temps, ayant reçu dix pièces de canon, en firent trois décharges, qui tuèrent une trentaine d'Espagnols et autant de François. Le 12, il tomba une si grande quantité de neige que la retraite des François par le col de Saint-Véran (1), et celle des Espagnols par celui d'Agnello (2) fut extrêmement difficile; il y périt beaucoup d'hommes, et beaucoup d'équipages perdus. Suivant cette lettre, qui est du 16, datée de Briançon, les François sont actuellement cantonnés entre cette ville et

(1) Saint-Véran-la-Ville, village des Hautes-Alpes, à six lieues trois quarts au sud-est de Briançon.

(2) Le duc de Luynes écrit le col de Lagnel ou Lagnerre.

Embrun, et les Espagnols sont retournés dans la Savoie.

On trouvera à la fin de ce livre (1) un état des troupes du Roi détaillé, telles qu'elles sont depuis les augmentations; il monte à 330,374 hommes, sans compter 36,000 hommes de milices levés en conséquence de l'ordonnance du mois de juillet dernier. Il y a une augmentation de 10 hommes par compagnie dans les gardes françoises, qui n'y est point mise; il faut d'un autre côté diminuer sur cet état environ 30,000 hommes, une grande partie des premières milices ayant été employées à recruter les troupes.

Samedi dernier, qui étoit jour de jeûne, le Roi soupoit dans ses cabinets. M^mes^ de la Tournelle et de Lauraguais allèrent à la comédie-italienne; le marquis de Gontaut étoit avec elles dans leur loge. Le Roi avoit apparemment impatience de souper, de sorte qu'il se mit à table à huit heures précises avec deux ou trois hommes seulement. La comédie ne finit qu'à huit heures trois quarts. Les deux sœurs arrivèrent avec le marquis de Gontaut dans la salle à manger des cabinets; elles furent fort étonnées et un peu embarrassées de trouver le souper aussi avancé; mais le Roi leur dit qu'il ne falloit point que personne se contraignît, et les fit mettre à table.

On apprit hier ici que M^lle^ de Plelo étoit morte de la petite vérole à Paris, âgée de sept ou huit ans; elle étoit sœur de M^me^ la duchesse d'Agénois, fille de feu M. de Plelo, notre ambassadeur à Copenhague; leur mère étoit sœur de M^me^ de la Vrillière, depuis duchesse de Mazarin.

Il n'est point encore décidé quelle forme on donnera à la grâce accordée à M^me^ de Châteauroux. On trouvera ci-après une note de ce qui s'est passé du temps de M^mes^ de la Vallière et de Fontanges.

(1) Voy. à la fin de l'année, aux appendices.

Le Roi, ayant donné à M^lle^ de la Vallière la terre de Vaujour et la baronnie de Saint-Christophe en Anjou, érigea l'une et l'autre en duché-pairie de France, sous le nom de la Vallière, par ses lettres du mois de mai 1667, pour en jouir par ladite demoiselle Françoise Louise de la Vallière, et, après son décès, par Marie-Anne, fille du Roi (1), déclarée légitime par lettres du mois de mars précédent, ses hoirs et descendants tant mâles que femelles nés en légitime mariage; et arrivant le décès de Marie Anne, fille du Roi, sans enfants devant sa mère, la propriété dudit duché sera conservée à M^lle^ de la Vallière sans qu'elle en puisse disposer; et à la mort de ladite demoiselle de la Vallière, ledit duché doit être réuni à la Couronne.

Aux termes de ces lettres, le duché de la Vallière devoit être réuni à la Couronne; mais M^me^ la princesse de Conty, en ayant fait don à M. le marquis de la Vallière, son cousin germain maternel, avec le consentement du Roi, par lettres du mois de mars 1688, M. de la Vallière a obtenu en 1723 de nouvelles lettres d'érection des mêmes terres en duché-pairie pour lui et ses enfants mâles.

M^me^ la princesse de Conty a été la première des enfants du Roi qui ait été légitimée. Elle étoit née à Vincennes, le 2 octobre 1666. M. le comte de Vermandois est né à Saint-Germain, le 2 octobre 1667; mais il y avoit eu un premier enfant, né à Paris le 27 décembre 1663, mort en 1663, et enterré à Saint-Eustache, qui n'a point été légitimé.

M^me^ de la Vallière s'est retirée aux Carmelites, où elle a pris le voile, le 2 juin 1674, y a fait profession le 4 juin 1675, et est morte le 6 juin 1710. On peut dire que le mois de juin a été pour la vie spirituelle de M^me^ de

(1) Depuis princesse de Conty.

la Vallière ce qu'a été le jour de Saint-Mathias pour les grands événements de la vie de Charles Quint.

M^me^ de Fontanges a été duchesse ; cela se voit dans les mémoires de la Fare. On trouve dans d'autres mémoires manuscrits qu'elle mourut pour avoir voulu partir de Fontainebleau le même jour que le Roi, quoiqu'elle fût en travail et prête d'accoucher. Sa faveur n'a duré qu'un moment, et cette passion du Roi se trouve placée entre M^me^ de Montespan et M^me^ de Maintenon, c'est-à-dire en 1680. Elle mourut à ce que l'on croit en 1681 (1); mais on ne voit pas qu'il y ait eu de lettres de duché pour elle.

Dans le temps de la mort de M^me^ de Fontanges, on soupçonna qu'elle avoit été empoisonnée par un nommé Ammonio, Italien et chimiste. Cet homme prétendoit avoir beaucoup de secrets différents ; il prétendit, par le commerce qu'il avoit conservé dans les pays étrangers, avoir découvert un buste de César très-authentique et qui ressembloit à Louis XIV. Comme il falloit, suivant son rapport, faire venir ce buste de loin et que les frais étoient considérables, il demanda des remises d'argent ; l'argent lui fut donné, le buste arriva et fut placé dans la galerie de Versailles. Quelques années après, un sculpteur du faubourg Saint-Antoine présenta un placet au Roi par lequel il lui représenta qu'Ammonio lui avoit commandé un buste qu'il désigna; qu'il avoit fait prix avec lui à 100 écus, et qu'il ne pouvoit pas obtenir son payement. Ce buste étoit en bois; Ammonio l'avoit mis en terre, pendant longtemps, pour lui donner l'air d'antique. La friponnerie fut reconnue : Ammonio fut chassé, mais il trouva le moyen de revenir. C'est ce même chimiste qui prétendoit être sûr de faire un élixir capable de ranimer la plus grande vieillesse s'il pouvoit distiller un homme vivant; il demandoit pour cela qu'on lui li-

(1) Le 28 juin.

vrât un criminel condamné au plus grand supplice ; le Roi eut horreur d'une pareille proposition.

M. le duc de Chartres arriva hier matin ici.

M. de Montijo arriva ici avant-hier à minuit, et alla descendre chez l'ambassadeur d'Espagne. M. le comte de Besne, Espagnol, qui est ici, comme je l'ai déjà marqué, depuis longtemps, et qui est destiné à l'ambassade de Russie, a trouvé ici une maison pour M. de Montijo. Dès hier, M. de Montijo fit venir des ouvriers dans cette maison, ordonna qu'on changeât des cloisons, qu'on perçât des portes (en un mot on y travaille de tous côtés), disant qu'il aime mieux être dans l'embarras pendant deux jours que mal à son aise pendant quinze. Il a eu ce matin audience particulière du Roi, dans le cabinet; il n'y avoit que M. Amelot et lui ; l'ambassadeur d'Espagne même n'y a pas entré. L'audience a duré vingt-cinq minutes (1). Il a été de là chez la Reine, M. le Dauphin et Mesdames.

NOVEMBRE.

Les ministres étrangers ne sont pas logés dans les lieux que le Roi habite. — Titre de ministre plénipotentiaire. — Le Roi reçoit très-bien le duc de Grammont. — Nouveaux détails sur la bataille de Dettingen. — Office de la Toussaint. — Comment les puissances de l'Europe écrivent à la République de Venise. — Mariage du prince de Turenne. — Nouvelles de la Cour. — Mariage du duc de Chartres et de M^lle^ de Conty. — Compagnie des chevau-

(1) M. de Montijo dit être extrêmement content de cette audience, et que le Roi avoit l'air si peu pressé de la terminer, qu'ayant voulu deux ou trois fois faire la révérence pour se retirer, il avoit été obligé de rester parce que le Roi lui faisoit l'honneur de lui parler. Le Roi, de son côté, dit que M. de Montijo a toujours parlé pendant l'audience; en général, il ne paroît pas prévenu en sa faveur; il le regarde comme un homme fort haut et fort vif. Cette prévention est assez générale ici dans l'esprit des ministres ; on répète, on augmente même les paroles de M. de Montijo, et l'on prétend qu'il affiche partout l'air de la plus grande magnificence. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 2 novembre 1743.)

légers. — Liste de Choisy. — Le Roi donne les premières entrées au duc de Richelieu. — Ordre pour le lever du Roi. — Mariage de M. de Chartus (Castries) et de Mlle de Fleury. — Rupture du mariage de M. de Guise; sa distraction. — La duchesse d'Orléans mécontente du mariage de son petit-fils. — Pierreries du duc d'Orléans. — Raisonnements sur l'affaire de Dettingen.

Du vendredi 1er novembre, Fontainebleau. — Mon fils et ma belle-fille logeant toujours ici dans ma maison à la ville, l'absence de M. de Chevreuse l'année passée et celle-ci a mis Mme de Chevreuse a portée de prêter à M. de Grimberghen l'appartement qu'elle occupe ordinairement dans ladite maison. Cet arrangement a été d'autant plus facile cette année que Mme d'Egmont, désirant conserver l'appartement qu'elle a depuis longtemps au château, cour du Cheval-Blanc, au-dessus de celui de Mesdames, a voulu que Mme de Chevreuse fît usage de ce logement avec l'agrément du Roi, afin que l'on ne fût point tenté de le donner à un autre. Lorsque le temps du retour de mon fils s'est approché, Mme de Chevreuse, désirant reprendre son logement ordinaire dans ma maison à la ville, il a été question de trouver un arrangement pour que M. de Grimberghen fût toujours logé; nous avions d'abord imaginé de l'établir dans l'appartement de Mme d'Egmont au château; cependant, comme il est réputé étranger, et que même cette année il a le caractère d'ambassadeur, je crus qu'il étoit plus prudent d'en dire un mot à M. Amelot. M. Amelot me répondit que M. le Cardinal n'avoit jamais voulu permettre qu'aucun ministre étranger fût logé dans le château. Mme de Luynes de son côté en fit parler directement au Roi, non pour lui demander une grâce, mais pour savoir seulement ce qui lui convenoit. Le Roi répondit de la manière la plus honnête pour M. de Grimberghen, disant que s'il avoit une exception à faire à la règle générale, ce seroit en sa faveur, mais qu'il s'étoit fait une loi de ne point donner de pareilles permissions. Effectivement

aucun ministre étranger n'est logé dans le château, dans les lieux que le Roi habite, pas même les ambassadeurs de famille. J'ai déjà marqué la différence de ceux-ci aux autres, c'est qu'à Fontainebleau et Compiègne, le Roi leur fait marquer des maisons, au lieu que les autres se logent comme ils veulent et à leurs dépens. Il y a cependant une observation à faire par rapport à Marly, que l'on trouvera aussi écrite ci-devant, c'est que les deux ambassadeurs d'Espagne et de Sicile y ont chacun un appartement. Outre cela, nous avons vu cette année M. le prince d'Ardore, ambassadeur de Naples, loger dans le château à Versailles dans un appartement qu'on lui avoit prêté.

Je crois avoir marqué ci-dessus que le titre de ministre plénipotentiaire convient également à tous ceux qui sont chargés des affaires d'un prince étranger; il peut être donné aux personnages les moins considérables et être accepté par ceux qui ont rempli les plus grandes places; cependant ce n'est qu'un titre, ce n'est point un caractère, et dans la règle même un ministre plénipotentiaire ne peut avoir audience particulière ni publique du Roi. Je crois que cette règle ne fut pas exécutée fort exactement du temps de M. Schmerling, qui resta ici quelque temps avec le titre de ministre plénipotentiaire du feu empereur Charles VI, et qui eut malgré cela une audience particulière du Roi. Mais une infraction à cette règle générale encore plus marquée, s'il est possible, fut ce qui arriva, il n'y a pas fort longtemps, à M. le prince de Cantimir, ministre ici de la czarine. M. de Cantimir avoit ordre de prendre ici la qualité d'ambassadeur et par conséquent de faire son entrée; par la même raison, M. de la Chétardie, honoré de la confiance du Roi auprès de la czarine, devoit prendre le même caractère et faire aussi son entrée. Cet arrangement ne plaisoit pas à feu M. le Cardinal; il falloit donner de l'argent, et c'est ce qu'il ne vouloit pas. Il parla donc à M. de Cantimir

pour tâcher d'obtenir qu'il prît un *mezzo-termine*. M. de Cantimir écrivit à sa cour; la czarine lui envoya des lettres comme ambassadeur et d'autres comme ministre plénipotentiaire. M. de Cantimir alla avec ces deux paquets chez M. le Cardinal, lui dit qu'il avoit reçu réponse et que la czarine lui permettoit de ne prendre que la qualité de ministre plénipotentiaire, mais qu'il avoit ordre en même temps de demander une audience au Roi. M. de Cantimir avoit déjà parlé de cette audience à M. de Verneuil, introducteur des ambassadeurs, qui lui répondit que cela ne se pouvoit pas, que ce n'étoit pas l'usage. M. le Cardinal lui fit la même difficulté. Alors M. de Cantimir lui dit que comme il ne pouvoit pas manquer d'exécuter l'ordre de demander une audience particulière et qu'il avoit aussi des lettres de créance en qualité d'ambassadeur, il seroit obligé de s'en servir. Cette alternative embarrassa beaucoup M. le Cardinal; il dit qu'il falloit chercher quelque expédient. Les inconvénients de la dépense que causeroit le titre d'ambassadeur donné à M. de la Chétardie lui parurent plus considérables que ceux de donner audience à M. de Cantimir, quoiqu'il ne fût que ministre plénipotentiaire; ainsi M. de Cantimir demeura sans caractère, comme il est encore aujourd'hui, et eut l'audience qu'il désiroit. M. de la Chétardie est retourné encore en Russie, toujours sans caractère.

Tous les princes du sang sont présentement ici, hors M. le prince de Conty, qui n'est point encore arrivé. M. le duc de Gramont arriva hier, ainsi que MM. d'Ayen, d'Aumont, de Richelieu et de Picquigny. Apparemment que M. le maréchal de Noailles craignoit que quelqu'un des officiers généraux n'arrivât ici avant les princes du sang, car mon fils me mande qu'il lui a dit de ne point paroître à la Cour avant le 6 de novembre (1). M. le duc de

(1) M. de Luxembourg, qui est arrivé aujourd'hui, dit que M. de Noailles

Gramont fit hier sa révérence au Roi dans le cabinet, et fut très-bien reçu ; le Roi lui parla beaucoup du régiment des gardes, et même de l'affaire de Dettingen. Je sais ce fait par quelqu'un qui étoit présent à la réception. Il me paroît que l'on tient ici les mêmes discours que l'on tenoit à l'armée sur le combat de Dettingen. Tous conviennent unanimement que M. de Gramont a eu un très-grand tort d'avoir outrepassé le village ; mais on fait en même temps deux réflexions qui sont importantes par rapport à lui et à M. le maréchal de Noailles ; c'est qu'il n'a jamais reçu ordre positif de ne pas aller plus loin que ledit village. Un officier général très-véridique, et qui étoit à portée d'entendre la conversation, entendit M. de Gramont dire à M. le maréchal de Noailles : « Mon oncle, j'irai jusqu'à ce que je trouve les ennemis, » et M. de Noailles lui répondit : « Prenez garde de rien faire mal à propos. » Outre cela, quand M. de Noailles revint de l'autre côté du Mein retrouver M. de Gramont par delà le ravin, de ce moment jusqu'à celui de l'attaque il y eut plus d'une grosse heure d'intervalle, et l'on prétend que n'y ayant alors qu'un fort petit corps de troupes de passé, il eût été facile de retourner sur ses pas et prendre poste en deçà du ravin. Il est vrai que cette manœuvre auroit été humiliante pour nos François, et en particulier pour M. le duc de Gramont; mais une position unique comme celle que nous avions prise méritoit peut-être d'être conservée préférablement à tout, d'autant plus qu'il s'agissoit d'une affaire décisive en notre faveur et dans les circonstances du monde les plus importantes.

Le Roi travailla hier au soir avec M. d'Argenson. M. d'Hérouville, fils aîné d'un premier lit de celui qui commandoit à Egra, eut aussi l'honneur de travailler

---

l'avoit averti de même de ne pas paroître avant le 6 ; mais que sachant tout le monde arrivé il s'étoit déterminé à venir faire sa révérence. (*Note du duc de Luynes.*)

avec le Roi, en présence de M. d'Argenson, près d'une heure de temps. C'étoit pour rendre compte des places d'Alsace, ayant eu commission d'en aller faire la visite à la fin de cette campagne.

Du samedi 2. — Mercredi dernier 30 octobre, la Reine ne vit personne l'après-dînée, devant faire ses dévotions le lendemain; c'est son usage ordinaire. Le jeudi elle communia en haut dans la chapelle de la cour ovale; l'après-dînée elle ne vit encore personne, à cause de la veille de la Toussaint. Ces deux jours il n'y eut ni concert, ni comédie. Hier, jour de la Toussaint, grande messe comme à l'ordinaire; M. l'archevêque de Tours y officia; il avoit officié aussi aux premières vêpres la veille; ce fut M^me^ de l'Hôpital Sainte-Mesme qui quêta le matin et l'après-dînée; on ne quête point aux grandes vêpres. Elle est fille de M. Eynard, grand-maître des eaux et forêts de Touraine et femme d'un colonel de dragons. On l'appelle, en badinant, la jeune, pour la distinguer de M^me^ de l'Hôpital, notre ambassadrice à Naples, qui est fille de M. Boulogne. L'après-dînée il y eut sermon; c'est le prédicateur de l'Avent, qui est un jésuite. Je n'y étois pas, mais je sais que le sermon a été trouvé médiocre, et le compliment trop long et trop rempli de politique.

Du vendredi 8. — J'ai déjà marqué l'arrivée des princes du sang et des officiers généraux. M. le prince de Conty arriva avant-hier au soir et a été très-bien reçu. MM. de Luxembourg, de la Mothe, de Boufflers et autres, qui ont été nommés chevaliers de l'Ordre à la dernière promotion, ont eu, comme on sait, pendant la campagne, permission de porter le cordon, quoiqu'ils ne puissent être reçus qu'au 1^er^ de janvier; ils continuent ici à porter le cordon, comme s'ils avoient été reçus. Depuis l'arrivée des militaires les soupers des cabinets sont beaucoup plus nombreux; MM. d'Ayen, de Soubise, de Picquigny, comte de Noailles et M. de Richelieu y sont presque toujours.

L'ambassadeur de Venise (Cornaro), qui est un homme d'esprit, et d'un esprit sage, me parloit il y a quelques jours des traitements différents que quelques puissances de l'Europe font à la République en lui écrivant. Anciennement le roi de Naples écrivoit au Doge : *Tanquam patri nobis colendissimo ;* présentement il le traite de sérénissime. L'Espagne lui écrit : *Al multo meo caro et amato amico,* le doge de Venise. La France : *Mes très-chers alliés et confidents la république de Venise* (1).

Du mardi 12, *Fontainebleau.* — Dimanche dernier, le contrat de mariage de M. le prince de Turenne, fils de M. de Bouillon, avec M^me^ de Marsan fut signé par le Roi.

---

(1) Voici les suscriptions en latin que met la république de Venise en écrivant à l'Empereur, aux rois de France, d'Espagne, d'Angleterre et de Naples.

Imperatori.

Serenissimo et excellentissimo Domino..... divina favente clementia electo Romanorum imperatori semper augusto, Hungariæ, Bohemiæ, etc., regi..... Petrus Grimani, Dei gratia dux Venetiarum, etc., salutem et prosperorum successuum incrementa.

Regi Francorum.

Serenissimo et christianissimo Domino..... Dei gratia Francorum, etc., Navariæ, etc., regi illustrissimo..... eadem gratia, dux Venetiarum, etc., salutem et commendationem.

Regi Hispaniarum.

Serenissimo et excellentissimo Domino..... Dei gratia Hispaniarum Portugalliæque, utriusque Siciliæ, Hyerusalem, etc., regi catholico illustrissimo..... eadem gratia, dux Venetiarum, etc., salutem et prosperorum successum incrementa.

Regi Angliæ.

Serenissimo et excellentissimo Domino.....; Dei gratia regi Magnæ Britanniæ, Franciæ et Hiberniæ illustrissimo..... eadem gratia, dux Venetiarum, etc., salutem et sinceræ dilectionis affectum.

Regi utriusque Siciliæ.

Serenissimo et excellentissimo Domino Carolo utriusque Siciliæ, Hyerusalem, etc., etc., etc., regi illustrissimo..... eadem gratia, dux Venetiarum, etc., salutem et prosperorum successum incrementa. (*Note du duc de Luynes*).

M. de Bouillon étoit venu deux jours auparavant demander en forme l'agrément du Roi et en forme celui de la Reine ; il dit à la Reine qu'il savoit qu'elle n'avoit pas paru contente de lui, croyant qu'il avoit été capable d'oublier de lui demander son agrément ; mais que, comme il n'avoit point encore celui du Roi, qu'il étoit venu pour le lui demander et qu'il se mettoit à son devoir immédiatement après. Il est vrai que M. de Bouillon, comme je l'ai déjà marqué, avoit prévenu le Roi du projet de ce mariage pour savoir s'il seroit agréable à S. M. ; mais ce n'est que dans ce voyage-ci qu'il est venu en demander l'agrément. M. de Turenne étoit avec lui et M. de Montbazon, son gendre. M. de Turenne est grand, bien fait, un visage agréable. Le mariage doit se faire à Paris avant la fin du voyage de Fontainebleau. M. de Creuilly et M. de Seignelay étoient à la signature du contrat ; ils sont frères de mère de M. le prince de Pons (1).

MM. les présidents de Novion et de Blancménil vinrent aussi dimanche au lever du Roi, à la suite de M. le chancelier. M. de Novion, qui a tenu la chambre des vacations, à cause de la maladie de M. Talon, qui est très-considérable, venoit se présenter devant le Roi, suivant l'usage ordinaire, celui qui tient cette chambre venant toujours lorsqu'elle est finie pour en rendre compte au Roi ; cela s'appelle ainsi ; mais ce compte consiste à faire une révérence à S. M., dans la chambre, à la porte du cabinet, conduit par M. le chancelier, présenté par le premier gentilhomme de la chambre. M. de Blancménil venoit remercier à l'occasion d'une pension de 4,000 livres en augmentation d'une de 6,000 livres qu'il avoit déjà.

Je ne parle plus des arrivants, parce que tout est arrivé ou arrive journellement.

---

(1) Leur mère Catherine-Thérèse Goyon de Matignon, après la mort du marquis de Seignelay en 1690, s'était remariée en 1692 à Charles de Lorraine, comte de Marsan, père du prince de Pons.

Le nouvel archevêque de Bordeaux a fait sa révérence au Roi ce matin ; c'est M. l'abbé de Lussan (1) ; il avoit été nommé évêque de Périgueux, et M. de Périgueux à Bordeaux. Mais M. de Périgueux a refusé constamment de changer de siége ; il a une mauvaise santé et a représenté qu'il n'étoit pas en état de remplir les devoirs de cette place, et que, d'ailleurs, ses affaires ne lui permettoient pas de s'engager à payer de nouvelles bulles.

M. le duc d'Orléans est arrivé ici cette après-midi de Paris ; il a été descendre chez Mme la princesse de Conty pour lui faire la demande de Mlle de Conty pour M. le duc de Chartres. Aussitôt après l'agrément du Roi et la demande, la nouvelle de ce mariage a été publique ici.

Du samedi 16, *Fontainebleau.* — J'ai parlé ci-dessus du mariage de M. le duc de Chartres ; on peut dire que c'est l'ouvrage de Mme la princesse de Conty ; elle n'avoit d'autres vues et d'autre objet depuis qu'elle a pris Mlle de Conty auprès d'elle ; mais ce projet n'étoit pas sans obstacle ; de la part de M. le duc de Chartres, il ne paroissoit aucun empressement, et M. de Balleroy, son gouverneur, qui a tout pouvoir non-seulement sur son esprit, mais sur M. le duc d'Orléans, étoit bien éloigné de souhaiter ce mariage. Il craignoit que Mme la princesse de Conty ne

(1) Le Roi avoit jeté les yeux sur M. de Meaux (Fontenille) et encore sur un autre qui est je crois M. de Nîmes (Bec de lièvre) ; l'un et l'autre ont refusé. Sur ces différents refus, le Roi dit à M. de Mirepoix : « A qui donnerons-nous donc Bordeaux ? » Ce sont les termes dont il s'est servi, et lui parla de l'abbé de Lusan. M. de Mirepoix dit au Roi qu'il s'en informeroit encore plus exactement, et qu'il lui en rendroit compte. Le Roi, qui désiroit que cet arrangement fût fini, dit à M. de Mirepoix qu'aussitôt qu'il seroit instruit, qu'il l'en avertît. M. de Mirepoix étant venu à son lever quelques jours après, le Roi lui donna une heure pour travailler le même jour. L'usage ordinaire est de donner les archevêchés à ceux qui sont déjà évêques ; cependant il y a plusieurs exemples du contraire ; M. le cardinal de Gesvres a été fait archevêque de Bourges n'étant qu'abbé de Gesvres ; M. de Bourges d'aujourd'hui étoit abbé de Roye quand il a été nommé à cet archevêché ; les deux derniers archevêques d'Embrun (Tencin et Fouquet) n'étoient que prêtres quand ils ont été faits archevêques d'Embrun. (*Note du duc de Luynes.*)

prît un trop grand crédit dans la maison, et par conséquent que le sien ne diminuât. D'ailleurs, Mme la duchesse d'Orléans désiroit Mlle de Modène beaucoup plutôt que Mlle de Conty. Depuis l'arrivée de Mme de Modène, ce désir avoit fort augmenté; Mme d'Orléans avoit pris une passion plutôt qu'une amitié pour Mlle de Modène; elle vouloit l'avoir toujours auprès d'elle, et ne lui cachoit pas même assez combien elle souhaitoit ce mariage. Mme la princesse de Conty a cherché tous les moyens de ramener M. de Balleroy; elle a fait toutes sortes de politesses et d'amitié à Mme de la Cour, sa mère; elle lui a marqué à lui-même beaucoup d'attentions. D'ailleurs M. de Balleroy, sentant bien qu'il falloit que M. le duc de Chartres fût marié et que le choix ne pouvoit tomber que sur Mlle de Modène ou sur Mlle de Conty, s'est déterminé pour celle-ci, d'autant plus qu'il n'est nullement aimé de Mme la duchesse d'Orléans, et qu'il étoit encore plus dangereux pour lui que ce fussent Mme la duchesse d'Orléans et Mme de Modène qui gouvernassent M. le duc de Chartres. Outre tout ce que je viens de marquer, Mme la princesse de Conty s'est encore servie des moyens les plus propres à plaire à M. le duc d'Orléans par l'éducation qu'elle a donnée à Mlle de Conty, piété, régularité, et d'ailleurs ne la perdant pas de vue un seul moment. Cela est au point que lorsqu'elle soupe hors de chez elle, elle quitte la compagnie et même le jeu pour aller mener coucher Mlle de Conty à huit heures, et revient le moment d'après dans l'endroit où elle a soupé. Effectivement, on ne peut pas avoir un meilleur maintien que celui de Mlle de Conty; elle est avec Mme sa mère comme avec son amie, beaucoup de gaieté, et en même temps l'extérieur le plus sage et le plus modeste. M. le duc d'Orléans ne devoit point venir à Fontainebleau, et d'ailleurs n'alloit jamais chez Mme la princesse de Conty. Lorsqu'il y alla mardi, elle fit l'étonnée et le fut peut-être en effet, pouvant bien ne pas savoir le moment de la décision; elle demanda à M. le

duc d'Orléans par quel hasard il venoit chez elle; il répondit qu'il venoit lui demander une grâce. Ce fut le commencement de la conversation; ils s'assirent, et M. le duc d'Orléans lui ajouta qu'il venoit lui demander son agrément pour le mariage de M. le duc de Chartres. Comme il n'achevoit pas, Mme la princesse de Conty dit qu'elle fut un peu embarrassée; elle lui demanda fort sérieusement avec qui. Ce fut alors qu'il lui nomma Mlle de Conty. Cette proposition fut bien reçue, comme on le peut croire. M. le duc d'Orléans alla de là demander l'agrément du Roi. Ce même jour, Mme la princesse de Conty et Mlle de la Roche-sur-Yon devoient souper ici chez Mme la duchesse de Modène. Mlle de la Roche-sur-Yon et Mme de Modène ont toujours été intimes amies; mais Mme de Modène et Mme la princesse de Conty ne se voyoient point, au moins très-rarement; Mlle de la Roche-sur-Yon les avoit raccommodées assez pour les faire souper ensemble. Aussitôt que Mme la duchesse de Modène sut l'arrivée de M. le duc d'Orléans et ce qui s'étoit passé, elle manda à Mme la princesse de Conty qu'elle étoit bien fâchée de ne pouvoir lui donner à soupér, que Mme d'Orléans avoit à lui parler et qu'elle partoit pour Paris. Effectivement, Mme d'Orléans (1), à qui M. son fils n'avoit rendu compte de cette affaire que lorsqu'elle fut arrêtée, avoit mandé à Mme de Modène qu'elle n'avoit pas la force d'annoncer cette mauvaise nouvelle à Mlle de Modène. Mme de Modène partit donc sans voir qui que ce soit, disant qu'elle reviendroit le surlendemain. Elle n'est pas encore revenue; on l'attend aujourd'hui.

Elle est arrivée ce soir; Mlle de la Roche-sur-Yon et Mme la princesse de Conty ont soupé chez Mme de Modène.

Le Roi a envoyé M. de Gesvres faire compliment à Paris à Mme la duchesse d'Orléans, et ici M. de Maillebois,

(1) Marie-Françoise de Bourbon, duchesse douairière d'Orléans, veuve du Régent.

le fils, à M^me^ la princesse de Conty. Dans ces cas, la règle est que la Reine envoie son premier écuyer où va le premier gentilhomme de la chambre, et son premier maître d'hôtel où va le maître de la garde-robe. J'ai écrit ci-dessus ce qui s'est passé pour M. Zeno, ambassadeur de Venise, et en dernier lieu à la mort de M^lle^ du Maine. M. le maréchal de Maillebois alla de la part du Roi à Anet, et M. de Chalmazel de la part de la Reine. La Reine a oublié ici d'envoyer chez M^me^ la princesse de Conty, et elle n'a envoyé qu'aujourd'hui M. de Tessé à Paris faire compliment à M^me^ la duchesse d'Orléans. M^me^ la princesse de Conty alla hier avec M^lle^ de Conty et M^lle^ de la Roche-sur-Yon remercier le Roi, et même la Reine, comme si elle avoit reçu le compliment; elles furent ensuite chez M. le Dauphin et chez Mesdames.

Du dimanche 17, *Fontainebleau.* — J'ai appris depuis ce que j'ai écrit hier, que M. de Tessé, premier écuyer de la Reine, étoit chargé d'aller faire compliment de la part de S. M., non-seulement à M^me^ la duchesse d'Orléans, mais aussi à M. le duc d'Orléans et à M. le prince de Conty. Dans la règle ordinaire, M. de Chalmazel auroit dû aller de la part de la Reine chez M. le duc d'Orléans et chez M. le prince de Conty; mais comme il est malade, M. de Tessé est chargé de ces compliments (1). En pareilles occasions, le chevalier d'honneur ne va jamais que chez des têtes couronnées; le premier écuyer est envoyé seulement aux fils de France, et le premier maître d'hôtel aux princes du sang.

Du mardi 19, *Fontainebleau.* — Le Roi qui ne devoit

(1) Ce dont il s'est acquitté avec beaucoup de regret, sentant bien que cette commission ne devoit pas le regarder. M. le duc d'Orléans même fut fort étonné de le voir et lui dit qu'il ne s'attendoit pas que ce fût lui qui vint lui faire des compliments. En effet, dans le cas d'absence ou de maladie du premier maître d'hôtel, c'est le maître d'hôtel ordinaire qui le remplace dans ces occasions; de même que l'écuyer de quartier remplace le premier écuyer. (*Note du duc de Luynes.*)

partir que le 25 vient de dire, à son débotter, qu'il partiroit samedi prochain pour Choisy, où il restera jusqu'au vendredi suivant. S. M. a déclaré en même temps que le retour de Fontainebleau seroit censé un voyage différent de celui de Versailles. A Fontainebleau l'usage étoit que ceux qui venoient avec le Roi étoient obligés de s'en retourner avec lui ; il falloit demander permission quand il survenoit quelques affaires. Le Roi a décidé que ce seroit deux voyages différents.

M. le duc de Picquigny travailla il y a deux ou trois jours avec le Roi pour la compagnie des chevau-légers. S. M. a accordé sans aucune exception tout ce que demandoit M. de Picquigny pour la compagnie, et a bien voulu se prêter à des arrangements qui paroissent devoir contribuer beaucoup au rétablissement des affaires de ce corps et à la satisfaction de plusieurs officiers. Il a donc été réglé que cette troupe auroit des surtouts pour ménager l'uniforme, qui coûte considérablement, et ces surtouts, qui seront de drap rouge avec des boutonnières brodées en or (1) et un bouton d'argent, ne reviendront guère qu'à 50 écus. Les habits ne serviront que pour la campagne et les voyages du Roi ; on estime qu'ils coûteront environ 50 écus, ce qui monte à 25 ou 30,000 livres, au lieu de 200,000 livres que coûte le grand uniforme.

La cornette vacante par la mort de M. le Coigneux, tué à Dettingen, a été donnée à M. de Vérac. Il a fait aujourd'hui son remercîment. Il en paye le prix ordinaire, qui est de 130,000 livres. Le Roi a accordé sur cette somme 30,000 livres à la sœur de M. le Coigneux (2) et le surplus sera payé à la compagnie pour être distribué comme

(1) Pour M. de Picquigny et pour les autres officiers, jusqu'à la ceinture seulement ; de même en galon pour les brigadiers, sous-brigadiers et porte-étendards ; de même aussi pour les chevau-légers, à la différence du bordé. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Mlle le Coigneux est sœur de feu M. le Coigneux d'un second lit ; elle n'a que quatre ans. (*Note du duc de Luynes.*)

M. de Picquigny le jugera à propos. La destination de ces 100,000 livres sera employée à récompenser des officiers blessés, à payer les surtouts, à acquitter une petite partie des dettes de la compagnie du temps de feu M. de Fortisson, à rétablir ladite compagnie qui a beaucoup perdu à Dettingen et à donner des gratifications aux veuves et aux blessés.

Les dames de la suite de Mesdames vinrent hier chez la Reine en habit troussé. Mesdames sont parties aujourd'hui avec trois carrosses; il y a pour leur retour cent quarante-deux chevaux d'employés.

Du vendredi 22, *Fontainebleau.* — La liste de Choisy parut hier; il y a dix-huit hommes sans compter M. le duc d'Ayen; le capitaine des gardes, qui a le bâton, est le seul regardé comme de service à Choisy, et qui par cette raison n'est point mis sur la liste. MM. les ducs de Fleury et d'Aumont, premiers gentilshommes de la chambre, sont sur la liste. M. le duc de Gesvres ne va point à Choisy, quoiqu'il soit en année. M. le duc de Gramont, colonel des gardes françoises, n'est point regardé comme service, et est aussi sur la liste. M. de Picquigny, quoique commandant des chevau-légers est aussi sur la liste; M. de Coigny, le fils, comme gouverneur de Choisy n'est point sur la liste (1). On ne met jamais les dames sur cette liste; il y a à ce voyage-ci les trois sœurs et M^me^ d'Antin. Le départ du Roi demain est suivant l'usage ordinaire; les gendarmes le sortent d'ici, ensuite les mousquetaires gris, les noirs au troisième relais, et au quatrième les chevau-légers qui le conduisent à Choisy.

On sut hier au soir que le Roi a donné les premières entrées chez lui à M. le duc de Richelieu. On peut voir

(1) M. du Bordage n'est point sur la liste parce qu'il a un logement fixe à Choisy et qu'il fait les fonctions de gouverneur à la place de son neveu en son absence. (*Note du duc de Luynes.*)

par ce qui est écrit ci-dessus au sujet de l'affaire de Mme de Châteauroux, que M. de Richelieu étoit en droit de dire que le Roi lui avoit presque obligation; au moins c'est ainsi que le public en pensoit.

La Reine permit hier aux dames qui la suivent dans ses carrosses de s'habiller dès aujourd'hui en manteau et jupe; ainsi Mmes d'Antin, de Châteauroux et de Flavacourt, qui sont de semaine et qui cependant n'iront point demain avec la Reine, parce qu'elles restent pour aller avec le Roi à Choisy, sont aujourd'hui en grand habit.

Du jeudi 28, *Versailles.* — J'ai parlé il y a quelques années de ce qui s'est passé entre M. de Bouillon et M. de la Trémoille, son beau-frère, au sujet de l'ordre pour le lever du Roi. Cet ordre donné par le grand chambellan est d'autant plus extraordinaire que c'est la seule occasion où il commande dans la chambre du Roi, le commandement de la chambre ayant été distrait de la charge de grand chambellan et donné aux quatre premiers gentilshommes de la chambre, de sorte que le grand chambellan n'a conservé que l'honorifique du service. On me contoit hier ce qui arriva à feu M. de Bouillon, père de celui-ci. M. de Bouillon d'aujourd'hui s'appeloit alors M. de Château-Thierry; Monsieur son père voulut le présenter au Roi; M. de Villequier, père de M. d'Aumont d'aujourd'hui, étoit premier gentilhomme de la chambre en année. M. de Villequier n'étoit point chez le Roi lorsque M. de Bouillon et M. de Château-Thierry s'y trouvèrent; M. de Bouillon, qui étoit grand chambellan, présenta son fils; M. de Villequier le sut et s'en plaignit, disant qu'en son absence M. de Bouillon devoit s'adresser au premier valet de chambre. M. de Bouillon fut obligé de faire des excuses à M. de Villequier.

Un autre fait qui se passe tous les jours, que l'on me contoit aussi, mais que je n'avois pas remarqué, c'est que le premier valet de garde-robe chez le Roi, en l'absence de ses supérieurs, reçoit le service et ne le rend point.

Par exemple, si le premier valet de garde-robe se trouve seul à donner la chemise au Roi, un autre valet de garde-robe la lui présente et il la donne à S. M. ; si au contraire le grand chambellan ou le premier gentilhomme de la chambre, ou le grand maître, ou l'un des maîtres de la garde-robe, ou enfin un des princes du sang se trouvent chez le Roi, ce n'est point le premier valet de la garde-robe qui leur présente la chemise, c'est un des autres valets de garde-robe.

Il y a déjà quelques jours que M^me^ de Forcalquier est accouchée d'une fille. M^me^ de Fitz-James accoucha avant-hier d'un garçon.

Il y a déjà longtemps que M. l'archevêque d'Alby a donné part à la famille du mariage de M. de Charlus, son neveu, avec M^lle^ de Fleury, sœur de M. le duc de Fleury et petite-nièce de feu M. le Cardinal; cependant ce mariage n'étoit point encore public; l'on commence à en parler depuis quelques jours seulement. M^lle^ de Fleury a 20,000 livres de rente des bienfaits du Roi. J'ai déjà marqué ci-dessus, à la mort de M. le Cardinal, ce que le Roi avoit fait pour sa famille ; outre cela le Roi donne à M. de Charlus le gouvernement de Montpellier, qui vaut 22,000 livres de rente. C'est par cette raison et à l'occasion des entrées accordées à M. de Richelieu, il y a quelques jours, qu'il disoit, à ce que l'on m'a assuré, que l'on devoit juger de la valeur de la grâce que le Roi lui faisoit, puisqu'elle lui tenoit lieu de 22,000 livres de rente. C'est M. le contrôleur général qui a fait le mariage de M^lle^ de Fleury.

Du vendredi 29, *Versailles.* — J'ai appris ces jours-ci que le mariage de M. de Guise avec M^lle^ de Bouillon, sa nièce, étoit rompu. Il y a deux ans que ce mariage fut conclu; ils en reçurent même les compliments. Le Roi et la Reine y envoyèrent dans ce temps-là. Présentement c'est M. de Guise qui s'étant aperçu que M^lle^ de Bouillon est un peu bossue, a dit qu'il ne l'épouseroit point. On

peut être étonné qu'il ne s'en soit aperçu que dans ce moment; mais M. de Guise est l'homme du monde le plus distrait; on en rapporte une infinité d'exemples qui prouvent une distraction singulière et peu commune.

M. M^me^ et M^lle^ de Chalais sont arrivés ces jours-ci; ils viennent de Chalais en Périgord, où ils ont habité depuis vingt mois. M. de Chalais alla il y a deux jours saluer le Roi à Choisy, en ayant eu la permission. M. de Talleyrand, colonel du régiment de Normandie, y fut aussi avec permission. Il compte faire pendant le cours de cet hiver le mariage de son fils d'un premier lit avec M^lle^ de Chalais. La première femme de M. de Talleyrand étoit Théobon; la seconde, qui est dame du palais, est fille de M^me^ de Chalais et de M. de Cany, fils de M. de Chamillart; il en a aussi plusieurs enfants.

Le mariage de M. de Turenne avec M^me^ de Marsan fut fait avant-hier.

On compte que celui de M. le duc de Chartres avec M^lle^ de Conty se fera ici entre le 15 et le 20 du mois prochain. On attend le courrier qui est allé à Rome chercher les dispenses. Les évêques ont le pouvoir de les donner en pareil degré; mais c'est seulement pour les personnes pauvres.

La dame d'honneur de M^me^ la duchesse de Chartres est nommée; c'est M^me^ de Castellane (1), sœur de père et de

(1) M. le duc d'Orléans envoya dire à M^me^ de Castellane de venir chez lui; il lui proposa la place de dame d'honneur, qu'elle refusa, s'excusant sur sa mauvaise santé. M. le duc d'Orléans combattit ses raisons et lui marqua tout le désir qu'il avoit qu'elle acceptât. Alors M^me^ de Castellane lui demanda permission d'en parler à M^me^ la duchesse d'Orléans avant que de se déterminer, ne voulant prendre aucun parti sans l'agrément de S. A. R. M. le duc d'Orléans ne voulut jamais consentir à cette proposition. M^me^ de Castellane, par conséquent, étant déterminée à un refus absolu, M. le duc d'Orléans la pria de voir M. le duc de Chartres, à qui elle répondit de la même manière; enfin il fut convenu par accommodement que M. le duc de Chartres iroit parler à M^me^ la duchesse d'Orléans, ce qui fut exécuté. M^me^ la duchesse d'Orléans, qui n'est nullement contente de ce mariage, parut se mettre peu en peine de ce que l'on faisoit. Cela est au point que quoique tout le monde aille au

mère de M. Rouillé, et de mère seulement de M. de la Carte. Mme la duchesse de Chartres doit avoir deux dames (1); on m'a déjà nommé Mme de Montéclair, fille de M. de Montullé. M. de Montullé est chef du conseil de M. le prince de Conty. Il paroît par ce choix que quoique Mme la princesse de Conty dise qu'elle ne se mêle de rien, on a beaucoup d'égards pour ce qu'elle désire. On représenta il y a quelques jours à M. le duc d'Orléans, à l'occasion de ce mariage, qu'il étoit convenable d'envoyer une corbeille à Mlle de Conty. Il dit qu'il ne savoit ce que c'étoit qu'une corbeille; qu'il donneroit les diamants à son fils pour en faire ce qu'il jugeroit à propos; qu'il ne garderoit que ceux qu'il faut pour son Saint-Esprit, parce qu'on l'avoit assuré qu'il fallait qu'il en eût le jour de la noce; que d'ailleurs toutes ces breloques lui étoient inutiles. M. le duc d'Orléans a pour 5 millions de pierreries. M. le duc de Chartres les envoya à Mlle de Conty, et l'on compte que ce qu'elle en a pris vaut environ 3 millions (2). Il y a entreautres un fort gros diamant sur le-

---

Palais-Royal, on ne parle point du mariage devant S. A. R. (*Note du duc de Luynes.*)

(1) Cet arrangement n'est pas encore absolument certain; on croit qu'il n'y aura qu'une dame de nommée présentement; et l'on ne dit pas positivement que ce sera Mme de Montéclair. Pour la seconde place, on croit qu'elle est gardée pour une fille de M. de Balleroy, qui doit se marier incessamment. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 3 décembre 1743.)

(2) L'estimation de 5 millions et de 3 millions est fort arbitraire. On disoit que Mme la Duchesse, qui mourut l'année passée, avoit pour 2 millions de pierreries, et il ne s'en est trouvé que pour 4 à 500,000 livres. Il est certain que Monsieur, frère de Louis XIV et grand-père de M. le duc d'Orléans d'aujourd'hui, avoit beaucoup de pierreries, parce qu'à la mort de la Reine mère, Anne d'Autriche, le feu Roi voulut faire le partage de la succession avec Monsieur; il lui donna tous les diamants, et prit pour lui toutes les perles. Cet objet étoit très-considérable; mais à la mort de Monsieur, il y eut un inventaire de fait, dans lequel il y eut beaucoup de pierreries de vendues; il est vrai que depuis ce temps il est rentré des pierreries dans la maison, à la mort de la reine d'Espagne, de Mlle de Beaujolais, et quelques-unes même, je crois, à la mort de Madame et de Mme la duchesse d'Orléans; mais il est bien difficile que le total fasse un objet de 5 millions.

Les pierreries que M. le duc de Chartres a envoyées à Mlle de Conty n'ont

quel il paroissoit une tache ; en l'examinant, on vit que cette tache ne venoit que d'un petit Amour que l'on avoit mis dessous.

Depuis le retour des militaires, on raisonne plus que jamais sur ce qui s'est passé pendant la campagne et principalement sur l'affaire de Dettingen. Il paroît, par les différents avis rapprochés, que l'on doit rendre la justice à M. le maréchal de Noailles qu'il a beaucoup de lumières et est capable de grands projets ; mais quelquefois de nouveaux projets succèdent aux premiers, d'où il suit de la variation et de l'inconstance dans les ordres. Il est d'ailleurs très-capable de détails et travaille beaucoup. On lui reproche de ne pas se produire assez dans le public. Il a été visiter en dernier lieu les places frontières, et entre autres Metz et Bitche ; il désapprouva d'abord les ouvrages que l'on fait à l'une et à l'autre place ; mais ayant bien voulu écouter les représentations, il convint qu'on ne pouvoit rien faire de mieux, et a ordonné que l'on continuât.

A l'égard de l'affaire de Dettingen, il paroît clair et prouvé de plus en plus qu'une confiance aveugle en M. le duc de Gramont et la trop grande vivacité de celui-ci ont été la principale et peut-être l'unique cause de tout ce qui est arrivé. Lorsque M. le maréchal de Noailles prit le parti de marcher, il comptoit n'avoir affaire qu'à l'arrière-garde des ennemis, et lorsqu'il donna l'ordre à M. le duc de Gramont d'occuper le village de Dettingen, que les ennemis avoient abandonné, M. de Gramont lui dit : « Mon oncle, j'irai jusqu'à ce que je les trouve. » M. de Noailles lui répondit : « Au moins, ne hasardez rien imprudemment. » J'ai ouï dire à un officier général, qui à la vérité ne me l'a pas assuré positivement, que lorsque M. de Gramont étoit en marche pour passer le village

pas été acceptées comme présent. M^me^ la princesse de Conty a pris seulement ce qui étoit nécessaire pour parer M^lle^ sa fille. (*Note du duc de Luynes.*)

de Dettingen, il vint un aide-major des gardes, qu'on m'a nommé, lui dire qu'il croyoit être obligé de lui représenter les inconvénients qu'il y avoit d'aller plus en avant. M. de Gramont lui répondit qu'il savoit bien ce qu'il faisoit, qu'il n'avoit pas besoin de conseils. Quelque temps après il vint un ordre à M. de Gramont de M. le Maréchal de ne pas aller plus avant; M. de Gramont répondit qu'il le prenoit sur lui. Voilà un fait tel qu'on l'a conté à l'officier général qui étoit aussi à cette affaire, mais qui n'a pas été témoin de ce que je viens de marquer.

Les gens peu instruits ont aussi pensé que M. le Maréchal avoit fait une faute de ne pas faire attaquer les ennemis du côté d'Aschaffenbourg en même temps qu'il attaquoit du côté de Dettingen. Mais lorsque M. le Maréchal prit le parti de s'avancer sur le ravin, Aschaffenbourg n'étoit pas encore abandonné, au moins il n'en pouvoit pas savoir la nouvelle; on n'imaginoit pas même que les ennemis prissent le parti de se retirer d'un poste aussi facile à garder, et depuis la nouvelle de leur retraite d'Aschaffenbourg, il n'y eut pas assez de temps pour donner les ordres, mettre les troupes en mouvement et passer pour attaquer de ce côté, d'autant plus que les ennemis, qui prévoyoient cette attaque, y avoient laissé des troupes; on m'a dit même que c'étoit la maison du roi d'Angleterre.

J'ai déjà parlé ci-dessus en plusieurs endroits de M. le maréchal de Noailles. Une dernière observation que j'entendis faire l'autre jour à un homme sensé, c'est que les différentes vues et projets qui se présentent successivement à l'esprit de M. de Noailles l'occupent si entièrement, que la seconde idée efface presque totalement la première et la fait oublier.

DÉCEMBRE.

Le comte de Bavière nommé ambassadeur à Vienne. — Les maréchaux de Coigny et de Noailles. — Audience de MM. de Montijo et de Campo-Florido. — Présentation de la princesse de Turenne. — Nouvelles de la Cour. — Mort du duc d'Antin. — Gouvernement de Montpellier donné. — Mort du prince de Liége. — Détails sur les familles d'Antin et de la Rochefoucauld. — Présentation de Mme de Simiane. — Réception de chevaliers de Saint-Louis. — Question des carreaux et des voiles. — Fiançailles du duc de Chartres. — Mort de la princesse d'Yachi. — Mariage du duc de Chartres. — Mœurs et usages de la Cour. — Morts. — Charge de premier gentilhomme de la chambre; nombre de ceux qui la demandent. — Mariage de M. de Castries. — Établissement d'une bourse à Poissy pour les bouchers de Paris. — Procès dans la maison de Condé. — Fêtes de Noël. — Mme de Mailly; comment elle apprécie le caractère du Roi. — M. de Fénelon. — Le duc de Richelieu nommé premier gentilhomme de la chambre. — Présentation de MM. d'Harcourt. — Le duc de Chartres au Palais-Royal. — Mort de la comtesse de Brienne. — Logement du premier président du Parlement à Versailles. — Taxe des boues et lanternes.

Du mardi 3, *Versailles.* — M. le comte de Bavière a été nommé ces jours-ci ambassadeur du Roi auprès de l'Empereur; il est fils naturel du feu électeur de Bavière, et par conséquent frère de l'empereur Charles VII. Outre cela, il a épousé une fille naturelle de l'Empereur d'aujourd'hui. Il compte partir incessamment. M. de Lautrec revient; il ne paroît pas que l'Empereur en ait été content.

M. le maréchal de Coigny vient d'être transporté à Strasbourg, toujours fort incommodé et obligé de garder la sonde; on commence à dire qu'il pourroit bien revenir ici et que M. le comte de Saxe ira commander à Strasbourg.

On avoit cru que M. le maréchal de Noailles n'auroit peut-être point d'armée à commander l'année prochaine, mais ces discours sont sans fondement, et il paroît qu'il compte être employé. Avant-hier au soir il travailla avec le Roi pendant une heure et demie tête à tête; ce fut le Roi qui le fit appeler, après avoir travaillé une demi-heure avec M. l'évêque de Mirepoix.

Hier matin, le Roi, avant que de partir pour la chasse, donna audience à M. de Montijo et à M. de Campo-Florido, en présence seulement de M. Amelot. M. de Montijo, que je vis hier au soir, me parut fort content de la manière dont le Roi l'avoit écouté et lui avoit répondu.

On attend, le 8 ou le 10, le courrier qui est allé à Rome chercher la dispense pour le mariage de M. de Chartres et de M^lle^ de Conty. C'est M. Amelot qui a dépêché le courrier; c'est l'usage en pareil cas (1). Ce courrier s'est trouvé mal à Briare, en allant, et a été obligé de charger le maître de la poste d'en faire partir un autre. Le courrier a dû s'embarquer à Toulon, ce qui rend le jour de son retour incertain.

M. de Sauvigny vint ici il y a deux jours; il est intendant de Dauphiné et neveu de M. le contrôleur général. Il paroît qu'on est fort content de la manière dont il a fait fournir les subsistances, non-seulement à nos troupes, mais même aux Espagnols, à quoi il n'étoit point obligé, et qui se seroient trouvés dans un cas fort fâcheux sans sa prévoyance.

M^me^ de Marsan fit ses révérences il y a trois ou quatre jours; elle n'avoit point paru à la Cour depuis la mort de M. de Marsan; elle a attendu que les six mois et trois semaines fussent passés.

La musique de la chapelle n'a recommencé que samedi dernier; les concerts chez la Reine hier, et les comédies aujourd'hui.

Du samedi 7. — M^me^ la princesse de Turenne fut présentée hier par M^me^ la princesse de Pons, sa mère; elle ne prit point de tabouret, ayant été assise avant que d'être mariée. Il y avoit à la présentation M^me^ de Montbazon, sa belle-sœur (M^lle^ de Bouillon), M^me^ la duchesse de Rohan

(1) C'est le secrétaire d'État des affaires étrangères qui dépêche le courrier, et c'est le prince du sang qui paye les frais. (*Note du duc de Luynes.*)

(Châtillon), sa cousine germaine (1), et Mme de Randan (Poitiers), qui par les Duras est aussi fort proche. Elles furent chez la Reine immédiatement avant le cavagnole. Dans le nombre de ceux qui jouoient hier avec la Reine étoit M. de Razilly, capitaine aux gardes, qui étoit de garde, et qui jouoit avec son habit uniforme.

Il paroît qu'il n'est plus question du voyage de Marly. On parle d'un voyage du Roi l'année prochaine, et on dit qu'il pourroit bien aller à l'armée, mais ce sont encore des discours très-incertains.

Mme la marquise de Moussy mourut il y a quelques jours; elle étoit sœur de feu M. de Saumery, qui a été sous-gouverneur du Roi, et de M. le comte de Saumery, premier maître d'hôtel de M. le duc de Berry.

M. le duc d'Antin est à l'extrémité et sans aucune espérance; il meurt d'hydropisie; il a prodigieusement bu de vin et est entièrement blasé; il ne pouvoit presque plus boire que du vin très-fort ou de l'eau-de-vie.

Du mardi 10, *Versailles.* — Avant-hier, deuxième dimanche de l'Avent, il n'y eut point de sermon. Un prédicateur ne prêche jamais deux jours de suite à la Cour. Le sermon fut remis à hier jour de la Conception. Le prédicateur est le P. de Cugny, jésuite; il ne paroît pas que ses sermons réussissent fort bien; ils sont toujours regardés comme médiocres. Le Roi entendit les vêpres et le salut tout de suite en bas.

Hier, M. le duc d'Antin mourut sur les dix ou onze heures du matin; il avoit trente-six ans; il ne laisse qu'un fils et deux filles, dont l'aînée est religieuse à Fontevrault; son fils est dans sa dix-septième année. Le Roi lui donna hier le gouvernement d'Orléanois, qui avoit été donné à M. d'Antin à la mort de M. d'Antin, son grand-père. Cette grâce, qui est un objet d'environ 30,000 li-

(1) M. le duc de Rohan et Mme de Turenne sont enfants des deux sœurs. (*Note du duc de Luynes.*)

vres de rente, étoit bien nécessaire à cette maison, dont les affaires sont fort dérangées par les dettes considérables de feu M. le duc d'Antin, le grand-père, et par celles qui se trouveront dans la succession de celui-ci.

Avant-hier, M. de Charlus, que l'on appelle actuellement M. de Castries, et M. le duc de Fleury, remercièrent le Roi pour le gouvernement de Montpellier que le Roi a accordé à M. de Castries, à l'occasion de son mariage avec M^lle^ de Fleury. Cette grâce n'est publique que depuis peu de jours. Il faut que dès les premiers moments de la mort de feu M. de Castries, le frère aîné, M. le contrôleur général ait eu en vue le mariage de M^lle^ de Fleury et ait communiqué ses vues au Roi, car assez peu de temps après il y eut des propositions faites à M. de Charlus, mais si éloignées et si incertaines qu'elles ne pouvoient conduire à une détermination. Le Roi a toujours depuis différé à donner le gouvernement, et lorsque M. l'archevêque d'Alby, qui est l'oncle et comme le père de M. de Castries, a eu donné son consentement pour le mariage et que tout a été arrêté, le contrôleur général a achevé son ouvrage, et manda il y a cinq ou six jours que le Roi avoit donné le gouvernement.

On apprit hier la mort de M. le prince de Liége arrivée le 5 de ce mois. Il étoit Berghen, frère du prince de Berghen, lequel étoit gouverneur de Mons lorsque le Roi Louis XIV prit cette ville. L'évêque et prince de Liége est souverain; il jouit d'environ 100,000 écus de rente (1). Celui-ci avoit quatre-vingt-deux ans; il laisse beaucoup d'argent comptant; l'on m'avoit dit 3 millions de florins, mais cela ne va qu'à 4 millions en tout de notre monnaie (2), et il les donne aux pauvres par son testament. Il

(1) Outre cela toute sa maison est payée, ainsi que ses troupes et sa dépense. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) On a trouvé 800 patagons; et le patagon vaut 5 livres, monnoie de France. (*Note du duc de Luynes.*)

lègue seulement une somme de 1,000 pistoles (1), faisant 18,000 livres, à chacune de ses nièces. Mme de Grimberghen, femme de M. de Grimberghen, mon oncle, ambassadeur de l'Empereur, étoit parti pour Liége sur la nouvelle de sa maladie; elle a appris sa mort en chemin. Elle a une sœur chanoinesse de Maubeuge (2).

Du jeudi 12. — Ce que j'ai marqué ci-dessus pour la valeur du gouvernement d'Orléanois n'est pas exact. Feu M. d'Antin le grand-père avoit le gouvernement d'Orléanois et la lieutenance générale d'Alsace. Les grâces qu'il avoit obtenues de M. le duc d'Orléans avoient augmenté le revenu du gouvernement jusqu'à 40,000 livres de rente, quoiqu'il n'en valût que 18,000. A la mort de M. d'Antin le grand-père, le Roi donna le gouvernement à son petit-fils, M. d'Antin qui vient de mourir, et la lieutenance générale à M. le marquis de Gondrin, fils de celui-ci (3). La lieutenance générale vaut 8,000 livres. Le gouvernement fut réduit à 18,000 livres; mais Mme la comtesse de Toulouse obtint du Roi des augmentations qui le portèrent jusqu'à 30. Aujourd'hui le Roi remet ce gouvernement à sa valeur naturelle de 18,000 livres, et M. le marquis de Gondrin, en obtenant cette grâce, re-

(1) M. le prince de Liége laisse à chacune de ses nièces 1,000 pistoles d'Espagne, ce qui fait environ 18,000 livres, et outre cela il veut que ce qui est dû de ses revenus jusqu'à sa mort soit partagé entre elles trois par égale portion. Il laisse en outre à Mme de Grimberghen une partie de sa vaisselle d'argent et les meubles d'une maison de campagne, et confirme par son testament le don qu'il lui avoit fait l'année passée d'un diamant de 20,000 livres.

(2) M. le prince de Liége avoit trois nièces, filles de M. le prince de Berghen, son frère : une, chanoinesse de Nivelle, qui mourut l'année passée; Mme de Grimberghen, qui s'appeloit Mlle de Montigny et qui étoit chanoinesse de Mons; et Mlle de Berghen, chanoinesse de Maubeuge. Il avoit outre cela des nièces, filles de ses sœurs; il lui en reste encore une qui s'appelle Mme de Raigecourt, dont le mari est Lorrain et maréchal de camp des armées du Roi. Mme la princesse de Croy est aussi sa petite-nièce. (*Note du duc de Luynes.*)

(3) Ce fils est le seul qui reste des Pardaillan-Gondrin. (*Note du duc de Luynes.*)

met entre les mains du Roi la lieutenance générale d'Alsace ; ainsi ce n'est que 10,000 livres de rente d'augmentation qu'il aura dans son bien (1).

Les dettes de M. le duc d'Antin le grand-père montoient à 1,300,000 livres à sa mort. Dans le même temps, celles de M. d'Antin, qui vient de mourir et qui s'appeloit alors M. d'Épernon, montoient à 900,000 livres. Comme il n'avoit aucun ordre dans ses affaires et qu'il ne vouloit pas même qu'on cherchât à les arranger, il est vraisemblable que ces dettes sont fort augmentées. Il est vrai qu'il y a des effets considérables dans la succession. La question dont il s'agit présentement est de savoir si ces effets sont substitués. Il y a une ancienne substitution faite par M. de Montespan et une autre faite par son fils, M. d'Antin. Cette maison a 40,000 livres de rente en Gascogne, d'où ils sont originaires. Ces 40,000 livres de rente sont comprises certainement dans la substitution de M. de Montespan. Il y a outre cela la terre de Bellegarde en Gâtinois, qui est un objet d'environ 25,000 livres de rente; Petitbourg, près Corbeil, qui ne vaut que 4,000 livres de rente et qui n'est considérable que par le château que M. d'Antin le grand-père y avoit fait bâtir ; ce château est immense et solidement construit; il y a outre cela l'hôtel d'Antin à Paris, qui étoit ci-devant l'hôtel de Travers. Il y avoit considérablement de meubles à Petitbourg qui ont été vendus à la mort de M. d'Antin le grand-père, et qui ont servi à acquitter une partie des dettes. Il y a sur tout cela trois douaires à payer : celui de M^me^ la comtesse de Toulouse, celui de M^me^ la duchesse d'Antin, qui devient veuve dans ce moment, et celui de M^me^ de Forcalquier. M. de Montespan n'avoit eu qu'un fils qui étoit M. d'Antin, lequel étoit né avant la faveur de M^me^ de Montespan. M. d'Antin avoit eu trois fils : M. de Gondrin,

(1) M^me^ la duchesse d'Antin me dit hier que ce gouvernement ne valoit que 13,000 livres. (*Note du duc de Luynes*, datée du lundi 23 décembre 1743.)

premier mari de Mme la comtesse de Toulouse ; M. de Bellegarde, qui est mort sans enfants, et M. l'évêque de Langres. M. de Gondrin avoit eu deux garçons : M. d'Antin, qui vient de mourir, qui s'appeloit M. d'Épernon, et M. le marquis d'Antin. M. d'Antin, comme je viens de le dire, ne laisse qu'un fils et deux filles.

Mme de Montespan étoit Vivonne ; Mme d'Antin, sa belle-fille, étoit Montausier, sœur de M. le duc d'Uzès. Mme de Gondrin, aujourd'hui Mme la comtesse de Toulouse, est Noailles ; Mme d'Antin d'aujourd'hui est Luxembourg, et Mme la marquise d'Antin, présentement Mme de Forcalquier, est Canisi, de Normandie.

M. de Berchiny, ci-devant colonel de hussards, présentement maréchal de camp, a été fait inspecteur des hussards. C'étoient les inspecteurs de cavalerie qui voyoient les régiments de hussards ; ils n'en seront plus chargés présentement. Le Roi a actuellement six régiments de hussards. L'un de ces régiments a été donné à M. de Polenitz, major de Berchiny.

Mme Ducasse mourut il y a quelques jours. Son mari, qui est mort il y a longtemps, étoit lieutenant général des armées navales et avoit servi avec distinction. Leur fille est Mme la marquise de Roye. M. le marquis de Roye-la Rochefoucauld, frère de feu M. le comte de Roucy, le marquis de Blanzac, et du marquis de la Rochefoucauld, est père de M. le duc d'Anville d'aujourd'hui, lieutenant général des galères. M. le comte de Roucy avoit eu un fils, qui étoit feu M. le comte de Roye, qui avoit épousé Mlle Huguet, de laquelle il a eu deux filles qui sont Mmes les duchesses d'Ancenis et de Biron. M. le comte de Roye avoit aussi un frère qui est M. l'archevêque de Bourges, qui a la nomination du Roi au cardinalat et qui est aussi nommé ambassadeur de France à Rome. M. de Blanzac (1),

(1) Lorsque M. de Blanzac épousa la fille de M. le maréchal de Rochefort,

de Mlle de Rochefort, n'a laissé qu'un fils, qui est M. le Comte de Marthon, présentement M. le duc d'Estissac, et deux filles : Mme de Donges et Mme la comtesse de Clermont-Tonnerre. M. le marquis de la Rochefoucauld, connu pendant longtemps sous le nom de chevalier de la Rochefoucauld, avoit épousé Mlle Proudre, dont il n'a eu qu'une fille, qui est Mme la comtesse de Midelbourg, belle-sœur de M. le maréchal d'Isenghien. M. d'Estissac et M. d'Anville ont épousé les deux filles de M. de la Rochefoucauld, lequel n'a point de garçon et n'en aura point vraisemblablement, à moins qu'il ne devînt veuf et qu'il ne se remariât, Mme de la Rochefoucauld, qui est Thoiras, étant hors d'état d'avoir des enfants. Tous les mâles de la branche aînée de cette maison étant morts, M. de la Rochefoucauld obtint du Roi, il y a déjà plusieurs années, une grâce bien considérable, c'est que le duché passeroit aux mâles de sa fille aînée. M. d'Anville et M. d'Estissac ont été faits ducs par brevets du Roi à l'occasion de leur mariage. Mme d'Anville, qui est l'aînée, accoucha il y a trois mois d'un garçon, et Mme d'Estissac accoucha aussi il y a quelques jours d'un garçon (1).

M. Ducasse avoit été envoyé par le roi Louis XIV pour commander une escadre espagnole. Le Roi d'Espagne fut si content de ses services qu'il cherchoit occasion de lui donner une récompense. M. Ducasse désiroit extrêmement d'être fait grand d'Espagne, mais sa naissance mettoit de grands obstacles à cette grâce ; le Roi d'Espagne, voulant l'en dédommager, consentoit à donner la grandesse à M. le marquis de Roye, gendre de M. Ducasse ; M. de Pontchartrain, alors secrétaire d'État de la marine, dont la première femme, mère de M. de Maurepas, étoit Roye la

---

elle étoit veuve de M. le marquis de Nangis ; elle en avoit eu un fils qui est M. le maréchal de Nangis, mort l'année passée. (*Note du duc de Luynes.*)

(1) Le fils de Mme d'Estissac mourut avant-hier. (*Note du duc de Luynes*, datée du 21 décembre 1743.)

Rochefoucauld, désiroit extrêmement que M. le marquis de Roye, son beau-frère, eût la grandesse. M. Ducasse ne voulut jamais y consentir, et dans le désir d'obtenir cette dignité pour lui-même il retourna encore commander la flotte espagnole, quoiqu'il fût pour lors déjà malade, et il y mourut.

Hier, le courrier de M. Amelot arriva de Rome avec les dispenses pour le mariage de M. le duc de Chartres; on l'attendoit dès le 8 de ce mois; mais les deux premiers courriers se sont trouvés mal en chemin; celui-ci est le troisième. Le Roi n'a point encore voulu décider du jour du mariage; on attend que M. le duc d'Orléans soit venu ici, et on croit qu'il y viendra aujourd'hui. Les fiançailles se feront dans l'antichambre du Roi, qu'on appelle l'*Œil-de-bœuf*. M^me^ la princesse de Conty a envoyé prier pour les fiançailles. Le jour du mariage, il y aura grand appartement, musique dans la pièce aux deux tribunes; et dans les deux pièces qui sont entre celle-là et la galerie, il y aura un lansquenet et un cavagnole. Le Roi jouera au lansquenet, et a déjà dit que l'on avertît des joueurs, et la Reine jouera au cavagnole. Les particuliers quitteront le deuil pour ces deux jours; il n'y a que les deuils de père et de mère que l'on ne quitte point.

M^me^ la comtesse de la Mothe présenta hier M^me^ de Simiane qui est de ses parents; elle est Sanzay, nièce de M. l'évêque de Nantes et sœur de M. de Sanzay, qui, après avoir voulu entrer à la Trappe, n'a pu soutenir la règle et a continué le service; elle n'est point belle, elle n'a pas même un beau teint; mais elle est grande, bien faite, et en tout une figure assez agréable. C'est elle qui est nommée pour être une des deux dames de M^me^ la duchesse de Chartres.

Du lundi 16, *Versailles*. — Hier dimanche le Roi signa après la messe le contrat de mariage de M. le marquis de Castries avec M^lle^ de Fleury. Le mariage devoit se faire jeudi prochain; mais comme M. le contrôleur général y

est en quelque manière partie essentielle, puisque c'est lui qui a fait ce mariage, la noce est remise à dimanche. C'est parce que le Roi doit aller samedi à la Meutte pour jusqu'au mardi, et que M. le contrôleur général, qui veut donner le lendemain du mariage un dîner à la noce chez lui, a remis le mariage au temps de l'absence du Roi.

Immédiatement après que le Roi eut signé le contrat dans son cabinet, il passa dans sa chambre; il y avoit environ vingt-cinq officiers qui l'attendoient pour recevoir de sa main la croix de Saint-Louis. Ils étoient rangés en cercle, et au moment que le Roi sortit de son cabinet ils se mirent tous à genoux, suivant ce que leur dit M. Bernard (1), officier de l'ordre. Le Roi s'avança dans le milieu du cercle; tous les militaires levèrent la main droite, et M. Bernard lut le serment, d'une voix si tremblante qu'à peine put-il achever; aussitôt après le Roi mit l'épée à la main et fit la cérémonie ordinaire de l'accolade, après laquelle il remit à chaque nouveau chevalier une croix avec le ruban qu'un autre officier de l'ordre lui présentoit.

Dans l'instant que cette cérémonie fut achevée le Roi entra au conseil; il étoit plus d'une heure après midi. L'ordre étoit donné pour le sermon à trois heures et demie; mais le conseil n'ayant fini qu'à cette heure-là, le Roi dit qu'il n'iroit point au sermon. La Reine y alla seule; le fauteuil du Roi resta en place; on le dérangea seulement un peu pour mettre celui de la Reine dans le milieu, de sorte que M. le Dauphin étoit à droite du fauteuil du Roi; les deux gardes de la manche restèrent, et tout ce qui avoit été préparé, comme si le Roi y eût été.

Après le sermon la Reine monta à la tribune, à l'ordi-

(1) Bernard, maître des requêtes, surintendant des finances de la maison de la Reine, prévôt et maître des cérémonies de l'ordre de Saint-Louis, officier grand'croix dudit ordre.

naire, pour y entendre le reste de l'office. Le Roi, qui avoit été dîner dans ses cabinets ou chez Mme de Châteauroux immédiatement après le conseil, reçut un peu avant le salut Mme de Rupelmonde, qui vint lui faire la révérence. Elle a passé dix-huit ou vingt mois en Auvergne, d'où elle arrive; elle fut chez le Roi avec Mme de Rupelmonde sa belle fille; elle vit le Roi dans son cabinet. En même temps M. le maréchal de Biron, M. le duc de Biron et M. le marquis de Gontaut entrèrent pour demander l'agrément du Roi pour le mariage de M. le marquis de Gontaut avec Mlle du Châtel. M. le marquis de Gontaut est le second des deux fils qui restent présentement à M. le maréchal de Biron, sans compter ceux qui sont dans l'église. M. de Gontaut a été blessé au combat de Dettingen et a encore le bras en écharpe. Mlle du Châtel a environ seize ans; on lui donne 30,000 livres de rente et 100,000 livres d'argent comptant, indépendamment de ce qu'on lui assure. M. du Châtel, son père, est maréchal de camp et très-estimé; il est fils de M. Crozat. Mme du Châtel est Gouffier; sa mère, Mme de Gouffier, sœur de M. de Grimberghen, de Mme de Saissac, etc., est encore vivante.

Il a déjà été question des carreaux pour la cérémonie de demain; le Roi a dit qu'il trouvoit bon qu'il y en eût pour quelques ducs outre ceux qui sont de service, et que l'on suivît ce qui s'est pratiqué au mariage de Madame. M. de Gesvres soutient fortement qu'au mariage de Madame il y avoit six ducs avec des carreaux, outre le service; je n'en ai écrit que quatre, et je ne crois pas qu'il y en eût davantage. Il y en aura demain à peu près un pareil nombre; cela auroit été arrangé sur-le-champ si les ducs étoient capables de convenir ensemble de quelque chose de certain, mais presque tous prétendent être du nombre de ceux qui auront des carreaux. Il y a aussi des sentiments opposés; M. le duc de Gramont, par exemple, dit qu'il n'en veut point avoir parce qu'il n'est

pas poli à des hommes d'avoir des carreaux devant des dames qui n'en ont point. Le Roi ne nomme point ceux qui en auront, et on ne peut même le presser de les nommer, puisque ce n'est pas un ordre qu'il donne d'avoir des carreaux, mais une permission qu'il donne de jouir d'un droit dont on est en possession depuis longtemps.

Il a été aussi question des voiles; M. de Gesvres en parla même au Roi; mais le Roi écoute sans vouloir décider. Aux fiançailles qui viennent d'être faites, M^me^ la princesse de Conty et toutes les dames titrées veuves avoient des voiles, et celles qui ne sont point titrées n'en avoient point. Par exemple, M^me^ la duchesse de Brissac, douairière, M^me^ la duchesse de Beauvilliers, M^me^ la duchesse d'Ancenis avoient des voiles; et même M^me^ la duchesse de Châteauroux, quoiqu'elle ait quitté le nom et les armes de son mari, en avoit un aussi; M^me^ la comtesse de Châteaurenaud, M^me^ de Bissy, M^me^ de Saujeon et M^me^ de Cambis, qui sont veuves et point titrées, n'en avoient point. Il n'y avoit que les seules dames d'honneur des princesses qui en eussent, parce qu'elles leur avoient apparemment dit d'en mettre.

Les fiançailles se sont faites comme celles de Madame que j'ai écrites dans le temps. M^me^ la princesse de Conty et M^lle^ de Conty ont été chez Mesdames. Mesdames sont venues chez la Reine; M^me^ la princesse de Conty suivoit, M. le duc de Chartres donnant la main à M^lle^ de Conty. L'antichambre du Roi, que l'on nomme *l'Œil-de-bœuf*, étoit réputée le cabinet de S. M.; cette pièce n'étoit pas assez grande pour la prodigieuse quantité d'hommes et de femmes. Les dames sont arrivées, partie par la galerie et partie par le côté de la salle des gardes. La table pour signer étoit dans le fond de la pièce, du côté de la chambre du Roi. Les dames se sont rangées à droite et à gauche. Les princes du sang et légitimés étoient chez le Roi et sont arrivés en même temps que S. M., devant lequel ils marchoient. La Reine est arrivée ensuite, et est

entrée par la galerie et par la porte de glace, donnant la main à son chevalier d'honneur et à son premier écuyer, suivie immédiatement de Madame et Mme Adélaïde, suivies de Mme la duchesse de Tallard, qui prétend ne devoir point les quitter comme gouvernante. Après Mme de Tallard, Mme la princesse de Conty suivie de Mme la duchesse de Modène qui n'a ici que son rang de princesse fille; elle étoit suivie par Mademoiselle, Mlle de Sens; ensuite Mlle de Conty, habillée d'une étoffe or et noir avec une mante de réseau d'or; Mlle de la Roche-sur-Yon portoit sa mante. M. le duc de Chartres donnoit la main à Mlle de Conty; il avoit un habit d'étoffe or et noir, c'est l'étiquette, et un manteau de réseau d'or. Mme de Luynes marchoit immédiatement après Mlle de la Roche-sur-Yon, suivie de Mme la duchesse de Villars, des dames du palais (1) et de plusieurs autres dames. M. le Dauphin et tous les princes du sang étoient rangés du côté du Roi, et Mmes les princesses à gauche, du côté de la Reine. Il y avoit avec le Roi M. le Dauphin, M. le duc d'Orléans, M. le prince de Condé, M. le comte de Charolois, M. le comte de Clermont, M. le prince de Conty, M. le comte de la Marche, M. le prince de Dombes, M. le comte d'Eu, M. le duc de Penthièvre. On a commencé par les signatures. M. le duc de Chartres n'a signé qu'à son rang de prince du sang, et Mlle de Conty après Mlle de Sens, et tous les princes et princesses et les légitimés ont signé (2). Après les signatures, M. le cardinal de Rohan est entré par la chambre du Roi et a fait les fiançailles à l'ordinaire; cette cérémonie finie, la Reine est retournée dans son appartement par la galerie, suivie de Mesdames, des prin-

(1) Il ne manque des douze dames du palais que Mme de Fleury prête d'accoucher, Mme de Berwick, qui est en couches, et Mme d'Antin, qui vient de perdre son mari, comme je l'ai marqué ci-dessus. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Il s'est trouvé que la signature de M. le prince de Dombes a été la dernière dans la même page, et celle de M. le comte d'Eu la première de la page suivante. (*Note du duc de Luynes.*)

cesses et des dames, M. le duc de Chartres donnant toujours la main à M^lle^ de Conty; et lorsque toutes les dames ont été parties, le Roi est rentré chez lui avec tous les princes. Il y a eu environ une demi-heure d'intervalle entre les fiançailles et la comédie (1). La galerie étoit éclairée par des girandoles, il n'y avoit point de lustres; dans l'Œil-de-bœuf il y avoit trois lustres et beaucoup de girandoles sur des torchères. Comme le Roi a dit qu'il désiroit que cette cérémonie-ci ne fût pas aussi magnifique que celle qui a été faite pour Madame Infante, M^me^ de Luynes a donné l'ordre pour que dans l'antichambre de la Reine, au souper de demain, il n'y ait que sept lustres; il y en avoit neuf au mariage de Madame Infante.

J'oubliois de marquer que M^me^ la princesse de Conty a quitté le deuil aujourd'hui; elle ne devoit le quitter que demain (elle me l'avoit dit), parce que M^me^ la Duchesse étant morte le 16 juin, demain les six mois étoient entièrement passés, et comme le Roi avoit déclaré qu'il ne vouloit point qu'il y eût d'habits noirs à cette cérémonie-ci, elle avoit compté qu'il n'y auroit qu'elle et les princesses ses sœurs qui resteroient en deuil; mais le Roi lui fit dire, il y a deux jours, qu'il désiroit qu'elles quittassent le deuil et que même elles le pouvoient faire régulièrement, puisque aujourd'hui les six mois étoient finis.

J'ai oublié de marquer ces jours derniers que l'on a appris depuis peu la mort de M^me^ la princesse d'Yachi; elle étoit fille de M^me^ de la Châtre; elle étoit grosse de huit mois. Son mari, qui est fils de M. le prince de Cam-

(1) Suivant l'usage ordinaire, il n'y a point de comédie le lundi, et l'on avoit d'abord compté qu'il y auroit appartement après les fiançailles; mais le Roi, qui comptoit aller à la chasse, si la gelée ne l'en avoit point empêché, et souper dans ses cabinets, a voulu qu'il y ait comédie aujourd'hui; demain il y aura musique et appartement.

Quoique le Roi n'ait point été à la chasse, il soupe cependant dans ses cabinets. (*Note du duc de Luynes.*)

po-Florido, ambassadeur d'Espagne en France, ayant été nommé ambassadeur de Naples à Madrid, elle y avoit fait le voyage avec lui; elle s'est blessée, et a fait une fausse couche dont elle est morte.

Du mardi 17, *Versailles.* — Aujourd'hui s'est fait le mariage de M. le duc de Chartres. M. le duc de Chartres et M^lle^ de Conty ont été ce matin chez Mesdames avec M^me^ la princesse de Conty et les princesses, et toutes sont venues chez la Reine environ à midi. Le Roi, précédé des légitimés et des princes du sang (1) et de M. le Dauphin, a descendu à la chapelle par l'escalier des ambassadeurs; la Reine a descendu par le même escalier, suivie par Mesdames, qui l'étoient par M^me^ de Tallard; ensuite toutes les princesses, M^me^ de Luynes, M^me^ de Villars, et toutes les dames en grand habit. Le prie-Dieu du Roi étoit bien plus reculé qu'à l'ordinaire, c'est-à-dire presque vis-à-vis le commencement des stalles des Missionnaires. M. le Dauphin, Madame et M^me^ Adélaïde sur le drap de pied, suivant la règle ordinaire, mais le carreau de M. le Dauphin un peu plus en avant; celui de Madame du côté du Roi, et celui de M^me^ Adélaïde du côté de la Reine; le carreau de M. le duc d'Orléans au bord du drap de pied, mais du côté gauche; et en conséquence de cet arrangement (2), les carreaux des princes et princesses entremêlés suivant leur rang; ainsi M. de Charolois à gauche (3), M. le comte de Clermont à droite; M^me^ la princesse de Conty à gauche, M. le prince de Conty à droite; M. le comte de la Marche à gauche, M^me^ de Modène à droite; M^lle^ de la Roche-sur-Yon à gauche, M^lle^ de Sens à droite;

(1) Tous les légitimés et princes du sang étoient comme hier, excepté M. le prince de Condé et M. le comte de Charolois. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Cet arrangement s'est fait parce que si le Roi s'étoit assis, M. le Dauphin auroit été à droite et Madame à gauche, M^me^ Adélaïde à droite de M. le Dauphin, et par conséquent M. le duc d'Orléans à gauche de Madame; tous les autres princes et princesses ainsi alternativement. (*Note du duc de Luynes.*)

(3) M. le comte de Charolois étoit à gauche. (*Note du duc de Luynes.*)

et en seconde ligne, derrière les princes, M. le prince de Dombes à droite, M. le comte d'Eu à gauche, et M. le duc de Penthièvre à droite. Devant le prie-Dieu du Roi, à droite, M. l'évêque de Soissons en rochet et en camail, et ensuite les aumôniers du Roi; à gauche, du côté de la Reine, M. l'archevêque de Rouen, M. le cardinal Tencin, M. l'archevêque de Tours et M. l'archevêque de Bourges, plusieurs évêques, tous en rochet et camail. M. le duc de Chartres et M^lle^ de Conty chacun sur un carreau, sur la première marche qui ferme le sanctuaire et assez éloignés l'un de l'autre; M. le duc de Chartres avec un habit et un manteau court d'étoffes d'or, et M^lle^ de Conty avec un habit de brocart d'argent fort garni de réseau d'argent. M^mes^ de Luynes, de Tallard et de Villars, chacune à leur place derrière la Reine et Madame. Les dames du palais occupoient le banc à gauche du côté de la Reine; M^me^ de Boufflers étoit la première sur ce banc, après elle M^me^ de Montauban; vis à vis d'elle et du côté du Roi étoient toutes les dames, en grand habit (1).

Outre le service, il y avoit sept hommes titrés avec des carreaux en arrière, aux mêmes places à peu près qu'au mariage de Madame. M. le prince Charles étoit de ce nombre, mais il doit être regardé comme service, quoique son carreau fût à peu près à la même place que les autres; les six autres étoient M. le maréchal de Duras, M. le maréchal de Noailles, M. le duc de Luxembourg, M. le prince de Soubise, M. le duc de Tallard et M. le comte de Noailles. Un plus grand nombre auroit fait de l'embarras dans la chapelle.

Le poêle a été tenu par deux aumôniers du Roi;

(1) J'ai oublié de marquer ci-dessus que M^me^ la princesse de Conty a envoyé un gentilhomme ici et des billets à Paris pour prier de sa part presque tous les hommes et dames de la Cour pour se trouver aux fiançailles. M. le duc de Chartres a envoyé aussi, à ce qu'on m'a dit, mais chez peu de personnes, parce qu'il y a beaucoup moins de gens qui aient l'honneur de lui appartenir. (*Note du duc de Luynes.*)

M. l'abbé d'Andlau du côté de M. le duc de Chartres, et M. l'abbé de la Fare du côté de M^lle de Conty. C'est M. le cardinal de Rohan qui a fait le mariage, avant la messe à l'ordinaire, et M. l'abbé de Montazet, aumônier du Roi, qui a dit la messe. Après la messe, on a apporté les deux registres sur le prie-Dieu ; M. l'évêque de Soissons a présenté la plume au Roi, à la Reine, à M. le Dauphin et à Mesdames, et un des aumôniers du Roi l'a présentée ensuite à M. le duc d'Orléans, à M. et à M^me la duchesse de Chartres, à M^me la princesse de Conty et à M. le prince de Conty. Il n'y a point eu d'autres signatures ; celles même du Roi, de la Reine, de M. le Dauphin et de Mesdames ne sont que par honneur, et celle de M. le prince de Conty comme tenant lieu de père à Madame sa sœur.

Après la signature, le Roi, précédé de tous les princes et des légitimés, la Reine, suivie de Mesdames et de toutes les princesses, de M^mes de Luynes, de Villars et des dames du palais, sont sortis de la chapelle, ont remonté par le même escalier, et sont entrés par le cabinet du Roi, M^me de Tallard marchant toujours à la suite de Mesdames, et immédiatement après elle M^me la duchesse de Chartres. Mesdames ont embrassé M^me la duchesse de Chartres dans le cabinet de la Reine, ne voulant point qu'elle vînt les reconduire chez elles ; mais cela ne l'en a pas dispensée. M. le duc de Chartres a dîné chez M^me la princesse de Conty. M^me la duchesse de Chartres a trouvé en arrivant chez elle un grand nombre de corbeilles remplies de toutes sortes de rubans, de nœuds d'épée, de montres et tabatières, et autres bijoux d'or, pour donner. Il y avoit pour elle une montre et un étui de côté et 1,000 louis. M. Le duc d'Orléans a dit qu'il désiroit que M^me sa belle-fille eût de quoi donner, et que M. le duc de Chartres ne la laisseroit pas manquer de ce qu'elle pourroit désirer.

Du mercredi 18. — J'ai marqué ci-dessus l'estimation des diamants de M. le duc d'Orléans ; celle de 5 millions est celle que j'avois entendu dire ; elle n'a pas le moindre

fondement; celle de 1,600,000 livres n'est pas exactement vraie. M. le duc d'Orléans dit, il y a deux jours, au Roi, qu'à la mort de M. le duc d'Orléans, régent, ce qui s'étoit trouvé de pierreries avoit été estimé un million (1), mais qu'il ne croyoit pas qu'elles valussent plus de 800,000 livres. Feu Madame en avoit eu beaucoup, mais elle les avoit vendues (2), et je crois qu'il ne s'en trouva que pour 20,000 francs à sa mort. S. A. R. en a encore beaucoup. M. le duc d'Orléans donne 400,000 livres de rente à M. le duc de Chartres en le mariant; et il lui a dit outre cela qu'il désiroit qu'il prît dans sa maison tous les officiers dont il auroit besoin, qu'il continueroit à les payer ou qu'il augmenteroit ce qu'il avoit déjà donné à M. le duc de Chartres. En conséquence, M. le duc de Chartres a fait pour 80,000 livres d'augmentation par an dans sa maison, et M. le duc d'Orléans lui donne aussi par an cette somme par de là les 400,000 livres (3). Il a été réglé que M^me^ la duchesse de Chartres auroit 40,000 livres pour ses habits et menus plaisirs, et en outre un supplément ou augmentation de 20,000 livres tous les ans. On lui donne 30,000 livres de douaire et son habitation dans le château de Villers-Cotterets, en cas que M. le duc de Chartres meure avant M. le duc d'Orléans; et supposé que M. le duc d'Orléans meure le premier, M^me^ la duchesse de Chartres aura 10,000 livres pour son habitation (4).

A l'égard des pierreries, M. le duc d'Orléans n'en garde

(1) Depuis cette estimation d'un million, M. le duc d'Orléans d'aujourd'hui a hérité des pierreries de la reine d'Espagne, sa sœur, ce qui forme encore un objet assez considérable. Il y a encore dans cette maison les pierreries de S. A. R. M^me^ la duchesse d'Orléans, et celles dont elle a hérité de M^lle^ de Beaujolois, sa fille. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) On prétend que c'étoit pour acheter des pierres gravées. (*Note du duc de Luynes.*)

(3) C'est de M. de Balleroy que je sais ce détail. (*Note du duc de Luynes.*)

(4) Et outre cela 70,000 livres de préciput, qu'elle prendra en meubles. (*Note du duc de Luynes.*)

aucune pour lui ; il n'avoit gardé que sa Toison pour le mariage, et il a donné tout le reste à M. le duc de Chartres. On lui a représenté qu'il falloit faire mettre ces pierreries dans le contrat de mariage, parce que sans cela elles feroient partie de la communauté comme acquêts, et que Mme la duchesse de Chartres devenant veuve en emporteroit la moitié ; M. le duc d'Orléans a répondu qu'il ne vouloit pas qu'elles fussent mises dans le contrat et qu'il consentoit de faire ce présent à Mme la duchesse de Chartres.

Hier le Roi avoit donné l'heure à cinq heures pour l'appartement. M. le Dauphin, tous les princes et légitimés se rendirent chez S. M. Mme la duchesse de Chartres et toutes les princesses s'assemblèrent chez la Reine. On attendit quelques moments, parce que la musique n'étoit pas prête ; elle commença à cinq heures un quart ou cinq heures et demie dans la pièce que l'on appelle de la musique, où sont les deux tribunes. On joua deux actes de *Roland* (1). Les fauteuils du Roi et de la Reine y étoient, mais il n'y eut que la Reine qui y assista. Mme la duchesse de Chartres y fut avec la Reine, Mme la princesse de Conty et plusieurs dames. Le Roi étoit déjà dans l'appartement quand la Reine arriva. Il y avoit une table de lansquenet dans la pièce du Trône (2), qui joint le salon de la Guerre, et une table de cavagnole avec plusieurs tables de piquet et de quadrille dans la pièce qui est entre celle du Trône et celle de la Musique (3). M. de Gesvres n'avoit fait garder par les huissiers que ces trois pièces, qui étoient fort bien éclairées. Il y avoit une si prodigieuse quantité d'hommes et de femmes que l'on y étoit mal à son aise et fort pressé (4). Le Roi n'alla

(1) Opéra de Quinault, mis en musique par Lulli.
(2) Le salon d'Apollon.
(3) Le salon de Mercure.
(4) Et comme l'on avoit eu la facilité de laisser entrer beaucoup de gens

pas plus loin que la pièce du Trône, et commença son lansquenet aussitôt que la Reine fut passée pour la musique. Il y avoit quatorze ou quinze coupeurs au lansquenet. M. le Dauphin, Madame et Mme Adélaïde y jouèrent avec le Roi, Mme de Modène, Mlle de Sens, Mme de Châteauroux, Mme la maréchale de Maillebois, Mme la duchesse de Tallard. Le jeu dura jusqu'à neuf heures. La Reine avoit quitté le cavagnole un moment auparavant; elle s'en alla chez elle. Fort peu de temps après, le Roi étant entré chez lui en ressortit presque aussitôt, et vint par la galerie chez la Reine avec M. le Dauphin et tous les princes du sang et légitimés. La table étoit mise dans l'antichambre de la Reine, et étoit en fer à cheval. M. le Dauphin présenta la serviette au Roi. Le Roi et la Reine étoient au milieu de la table, M. le Dauphin à la droite du Roi, Madame à la gauche de la Reine, Mme Adélaïde à la droite de M. le Dauphin, Mme la duchesse de Chartres à la gauche de Madame, Mme la princesse de Conty à la droite de Mme Adélaïde, Mme de Modène à la gauche de Mme la duchesse de Chartres, Mademoiselle à la droite de Mme la princesse de Conty, Mlle de Sens la dernière à gauche, Mlle de la Roche-sur-Yon la dernière à droite. C'étoient les

---

qui prétendent n'être point exclus, et à qui on pourroit le disputer, ce qui étoit arrivé de même aux fiançailles, la foule étoit excessive. Il y avoit beaucoup d'hommes que l'on ne connoissoit point, au moins qui n'étoient point dans le nombre des courtisans. On n'avoit point mis non plus de banquettes le matin dans les différentes pièces de l'appartement, comme à l'entrée de l'ambassadeur turc. Il est vrai qu'en tout les trois pièces étoient trop petites pour pareille cérémonie, et l'on dit même que l'intention du Roi est de faire usage du salon d'Hercule en pareille circonstance; mais il est vrai aussi qu'il n'y avoit pas assez d'ordre. La table de cavagnole de la Reine étoit trop petite; il n'y avoit pas le cavagnole que la Reine désiroit, il fallut en aller chercher un autre et que la Reine attendit. M. de Gesvres, ni aucun des premiers gentilshommes de la chambre ne se trouvèrent pour présenter les tableaux à la Reine; ce fut Mme la princesse de Conty qui les lui présenta et à Mme la duchesse de Chartres, et après cela chacun tira à sa fantaisie. Il auroit fallu une seconde table de cavagnole à cause du grand nombre de dames; après le concert, on en mit une dans la pièce de la musique, mais cela fut long et l'on attendit (*Note du duc de Luynes.*)

gentilshommes ordinaires qui servoient. M. le comte de Charolois vit mettre le Roi à table, mais il ne fit aucune fonction. M. de Livry avoit le bâton. L'antichambre étoit éclairée de sept lustres, comme je l'ai déjà dit. Il y avoit eu une dispute la veille par rapport à cette antichambre : on prétendoit, le souper étant fourni par la bouche du Roi, que la pièce où l'on soupoit devoit être éclairée par le Roi, c'est-à-dire par la fruiterie de S. M. Les officiers de la Reine représentoient que cette pièce étant gardée par les huissiers de la Reine, comme à l'ordinaire, ce devoit être aussi aux dépens de la Reine qu'elle devoit être éclairée. Cette question pouvoit être agitée, parce qu'il y a eu de la variation dans des cas semblables; par exemple, au mariage de M. le prince de Conty, les menus plaisirs du Roi fournirent les bougies de l'antichambre de la Reine, tant celles des lustres que celles mêmes de la table, et cependant cette pièce étoit gardée par les huissiers de la Reine; au mariage de Madame, toutes les bougies furent fournies dans les lustres et sur la table aux dépens de la Reine. Dans cette occasion-ci, M. de Maurepas ayant rendu compte au Roi de la difficulté, le Roi décida que les bougies des lustres seroient fournies aux dépens de la Reine, et celles de la table et des buffets par la fruiterie du Roi.

Du jeudi 19. — Il s'éleva encore avant-hier une autre dispute que celle dont j'ai parlé ci-dessus. M^me^ Mercier, nourrice du Roi et première femme de chambre de la Reine, qui a les profits des bougies de la chambre de la Reine (1), prétendoit devoir avoir celui des bougies de l'antichambre; les huissiers vinrent faire leurs représen-

(1) Elle a aussi les deux tiers dans les profits des cartes, ce qui fait un revenu très-considérable; et son mari est contrôleur de la maison de la Reine; on a même réuni sur sa tête les deux charges de contrôleur, depuis la mort du nommé Chéron, valet de chambre de feu M. le Duc, qu'il y avoit placé à l'établissement de la maison. (*Note du duc de Luynes.*)

tations à Mme de Luynes ; elle en rendit compte à la Reine ; et il fut décidé que les huissiers auroient les profits des bougies des lustres ; à l'égard de celles de la table et du buffet, elles retournent à la fruiterie du Roi.

Immédiatement après le souper, M. le duc d'Orléans, M. le duc de Chartres et tous les princes du sang et légitimés étant venus prendre le Roi et la Reine, chez la Reine, l'on fut aussitôt chez M. le duc de Chartres ; M. le Dauphin et Mesdames ne suivirent point. Le Roi donna la chemise à M. le duc de Chartres ; ce fut M. de Clermont premier gentilhomme de la chambre de M. le duc d'Orléans, qui la présenta à M. le duc d'Orléans, et M. le duc d'Orléans au Roi. Toutes les princesses et toutes les dames étoient entrées chez Mme la duchesse de Chartres ; Mme de Castellane, dame d'honneur de Mme la duchesse de Chartres, présenta la chemise à Mme la princesse de Conty, Mme la princesse de Conty à la Reine et la Reine la donna à Mme la duchesse de Chartres. Cette cérémonie fut assez longue, parce qu'il fallut auparavant faire celle de la bénédiction du lit, suivant l'usage.

Le Roi, avant de souper, avoit déjà parlé de jouer au lansquenet après souper ; cependant il n'y avoit aucun ordre de donné. Au retour du coucher, le Roi s'arrêta dans la pièce où il avoit joué, et recommença son jeu. Il fallut remettre dans la pièce d'après une table de cavagnole pour la Reine, ce qui fut assez long ; enfin la Reine se mit aussi au jeu, et joua jusqu'à une heure et demie. Le cavagnole continua encore après que la Reine fut partie et dura jusqu'à deux heures et demie, ou environ. Pour le lansquenet, le Roi y joua jusqu'à quatre heures. Le fond du jeu étoit au louis ; mais il y avoit des pariers aux deux et aux quatre ; il y avoit environ une dixaine de coupeurs. Mme de Châteauroux étoit à la droite du Roi et Mme de Modène à la gauche. M. de Soubise gagna 7 ou 800 louis ; le Roi y perdit beaucoup, et parut cependant s'y amuser.

Hier, M^me^ la duchesse de Chartres reçut des visites depuis trois jusqu'à quatre heures ; elle étoit tout habillée sur son lit, suivant l'usage de pareille cérémonie. A quatre heures, le Roi sortit de chez lui, suivi ou plutôt précédé de M. le duc d'Orléans, de M. de Chartres et de tous les princes du sang et légitimés, et alla rendre visite à M^me^ la duchesse de Chartres ; il trouva à la porte de l'antichambre M^me^ la princesse de Conty et les quatre autres princesses. La visite fut fort courte ; le Roi ne s'assit point, les princesses et M^me^ de Castellane le reconduisirent jusqu'à la porte de l'antichambre, et les princes jusque chez lui. La visite du Roi fut suivie immédiatement de celle de la Reine. Les princesses n'allèrent point prendre la Reine chez elle ; elles l'attendirent de même à la porte de l'antichambre. La Reine s'assit un moment, et fut reconduite comme le Roi jusqu'à la porte de l'antichambre seulement. Immédiatement après, Mesdames vinrent faire leurs visites et s'assirent aussi un instant ; M. le Dauphin vint aussi un moment après, et ne s'assit point ; il fut reconduit comme le Roi.

Presque aussitôt que les visites furent finies, M^me^ la duchesse de Chartres se leva, et, suivie de M^me^ la princesse de Conty, de M^me^ de Modène, de Mademoiselle, de M^lle^ de Sens et de M^lle^ de la Roche-sur-Yon, elle alla remercier le Roi, la Reine, M. le Dauphin, Mesdames. Après quoi, les princesses étant retournées chez elles, M^me^ de Chartres et M^me^ la princesse de Conty allèrent chez les princes et légitimés faire leurs visites de remercîment. Étant entrés chez M. le duc de Penthièvre, elles y trouvèrent M^me^ la comtesse de Toulouse, qui venoit d'arriver, et elles entrèrent un moment chez elle.

Du vendredi 20. — On apprit, il y a deux jours, la nouvelle de la mort de M. le marquis de Boufflers-Remiancourt ; il étoit lieutenant général. Sa femme est la fille de feu M. le maréchal de Boufflers. Son fils aîné est attaché au roi de Pologne, et son second fils, qui n'avoit

que douze ou quatorze ans, a eu la cuisse coupée dans cette dernière campagne et en est mort. La femme de son fils aîné, qui est Craon, est attachée à la reine de Pologne.

M^me^ la duchesse de Duras accoucha avant-hier d'un garçon; elle est Coëtquen et belle-fille de M. le maréchal de Duras.

Les comédies continuent toujours ici, et dureront jusqu'à la semaine de la Passion exclusivement. Il y a une différence pour les jours entre ici et Fontainebleau; c'est que les comédiens Italiens jouent le samedi à Fontainebleau, parce qu'ils y demeurent, et ici le mercredi pour leur donner la facilité d'aller jouer à Paris. Les deux concerts sont ici le lundi et le samedi, et à Fontainebleau c'est le mercredi et le samedi. D'ailleurs le même usage; mardi et jeudi, les comédiens François; vendredi et dimanche, jeu. Outre cela, la Reine joue tous les jours après la musique, et même presque toujours après la comédie. Mesdames sont toujours au jeu de la Reine, hors le dimanche qu'elles descendent chez M. le Dauphin. Le Roi ne va jamais à la musique; il n'alloit presque jamais à la comédie; cependant, comme M^me^ de Châteauroux aime beaucoup la comédie, le Roi y va assez souvent depuis quelque temps; mais c'est incognito. Il y a au-dessous de la loge de la Reine une loge dont les deux côtés sont grillés; c'est là la place que le Roi prend pour voir et entendre sans être vu; on a accommodé cette loge pendant le voyage de Fontainebleau.

Du lundi 23. — Il y a eu ces jours-ci deux articles de réglés par rapport aux introducteurs des ambassadeurs; l'un par rapport à M. le Dauphin, l'autre par rapport à M. le cardinal Tencin. C'est l'introducteur qui va faire compliment aux ambassadeurs après leur entrée. M. de Châtillon croyoit que l'introducteur devoit y aller aussi de la part de M. le Dauphin; l'introducteur a prétendu ne devoir pas être chargé de cette commission, et le Roi

a décidé en sa faveur. A l'égard de M. le cardinal Tencin, il s'agissoit de la visite que S. Ém. doit rendre à M. l'ambassadeur de Venise, et dans laquelle il croyoit, comme cardinal, devoir être accompagné par l'introducteur. Les introducteurs ont représenté leurs raisons contraires à cette prétention, et le Roi a décidé qu'en qualité de cardinal il ne devoit pas être accompagné par l'introducteur, mais qu'il devoit l'être comme ministre.

Avant-hier après midi, on apprit ici la nouvelle de la mort du petit duc de Rochechouart, qui avait environ quatre ans (1); il lui prit des convulsions, et le samedi il mourut tout d'un coup; on ne lui a trouvé d'autre cause de mort que de l'eau dans la tête. Cette nouvelle fit un grand mouvement ici, à cause de la charge de premier gentilhomme de la chambre qu'il avoit eue à la mort de son père et qui devient vacante. M. de Saint-Aignan et M. le maréchal de Duras vinrent ici, et parlèrent au Roi immédiatement après le conseil. Le père et le frère de M. le duc de Saint-Aignan ont possédé cette charge, et elle devoit naturellement regarder M. de Saint-Aignan, si M. de Beauvilliers n'eût mieux aimé la faire passer sur la tête de son neveu et son gendre M. le duc de Mortemart. D'ailleurs M. le duc de Saint-Aignan a perdu par la mort de M. le duc de Berry une charge de premier gentilhomme de la chambre de ce prince; outre cela, il a servi longtemps et a été blessé. Depuis il a été ambassadeur quatre ans en Espagne et dix ans à Rome; il en est revenu ses affaires fort dérangées; il est vrai qu'il a eu pour l'en dédommager le gouvernement de Bourgogne, qui est un objet considérable, mais il ne l'a que pour un temps, et doit le rendre à M. le prince de Condé à l'âge de dix-huit ans.

Le Roi partit à cinq heures pour aller à la Meutte. On

(1) La famille n'a pas pris le deuil. (*Note du duc de Luynes*, datée du 28 décembre 1743.)

ne sait encore dans ce moment aucune décision sur la charge. On prétend qu'il y a un engagement par écrit du Roi à M. de Luxembourg pour la première charge vacante. Beaucoup de gens croient que le Roi désire beaucoup de la donner à M. de Richelieu. M. de Châtillon la demande aussi; la fin de l'éducation, qui approche, le laisse sans charge, et M. le Dauphin devant être servi par un premier gentilhomme de la chambre du Roi, M. de Châtillon conserveroit par cette charge le droit de servir M. le Dauphin, au moins pendant un certain temps. J'ai oublié dans le nombre de ceux qui demandent cette charge M. de la Trémoille, qui la demande pour son fils et qui a fait des démarches pour cela; M. le duc d'Orléans s'y intéresse beaucoup, comme l'on sait (1).

---

(1) Tout le monde jugeoit que si M. le duc de Mortemart avoit redemandé la charge pour lui, le Roi auroit bien voulu la lui rendre; mais M. de Mortemart a des idées singulières, et il les suit toujours sans que personne puisse lui persuader le contraire. Il dit qu'il est mort, et ne veut faire aucune démarche.

Outre ceux qui sont nommés dans cet article et qui demandent la charge, on m'a nommé encore M. le duc de Boufflers; on croit même M. le comte de Noailles, M. de Bouillon (mais c'est pour son neveu, le petit de la Trémoille); on nommoit aussi à Paris M. de Lauraguais.

M. de Saint-Aignan, avant de faire aucune démarche, demanda l'agrément de M. le duc de Mortemart; il parla ensuite à M. de Fleury, qui lui dit qu'il trouvoit ses raisons si bonnes, qu'il étoit prêt de se joindre à lui; qu'il lui paroissoit même que M. de Gesvres et M. d'Aumont devoient en faire autant. En conséquence, M. de Fleury partit sur-le-champ de Paris, et vint ici parler à M. de Gesvres; il n'eut pas de peine à le déterminer; mais cela ne suffisoit pas; il falloit le consentement de M. d'Aumont. M. d'Aumont savoit que M. le maréchal de Duras, son beau-père, étoit venu exprès de Paris pour parler au Roi et demander la charge; cependant ce ne fut pas la raison dont il se servit pour refuser; il dit qu'il lui paroissoit que ce n'étoit pas le cas de solliciter en corps les bontés du Roi; que lorsqu'il s'agissoit de demander la place pour le fils d'un de leurs camarades, et que ce fils, par son âge, étoit hors d'état de faire le service, que les trois gentilshommes de la chambre pouvoient faire leurs représentations parce qu'ils offroient alors de faire à eux trois le service pour l'enfant; mais, quelque bonnes que fussent les raisons de M. de Saint-Aignan, il pouvoit cependant en quelque manière être regardé comme un étranger, et que ce seroit en quelque manière paroître vouloir se choisir un camarade, gêner la volonté du Roi et lui manquer de respect que de lui

Par la mort du petit duc de Rochechouart, la grandesse qui avoit été donnée à feu Mme de Beauvilliers (Colbert), bisaïeule de cet enfant-ci, passe au fils aîné de M. de Saint Aignan, aux termes mêmes des lettres, et après lui au second fils dudit fils aîné. Cette grandesse est sur Buzançais, terre considérable en Berry.

Hier se fit le mariage de M. de Castries avec Mlle de Fleury; ce fut chez M. le duc de Fleury, qui loge sur le quai; sa maison est ce qu'on appeloit l'hôtel d'Hollande. Il y avoit vingt-quatre personnes à souper; le souper fut magnifique, fort bon et servi aussi promptement que si ç'avoit été un souper particulier. A minuit et demi, M. le curé de Saint-Sulpice dit la messe dans une chapelle dans la maison, et M. l'abbé de Fleury, l'aîné des deux abbés, fit le mariage. Mlle de Fleury est fort petite, fort laide, cependant rien de choquant dans le visage; on dit qu'elle est boiteuse, mais cela paroît peu.

J'ai oublié de marquer qu'avant-hier M. le premier président (1) vint ici avant le départ du Roi et eut audience de S. M., après le conseil; cette audience, qu'il avoit demandée, est à l'occasion de quatorze édits ou déclarations que le Roi a envoyés au Parlement pour y être enregistrés, entre lesquels il y en a un pour l'établissement d'une bourse à Poissy, qui servira à fournir aux bouchers de Paris l'argent pour payer sur-le-champ les bœufs qu'ils viennent acheter; de sorte que les marchands forains s'en retourneront toujours sûrement avec leur argent. Il est vrai que les bouchers n'auront pas la facilité d'apporter de l'argent au marché; il faudra nécessairement qu'ils en empruntent à la bourse, et ils paieront un droit à proportion du temps qu'ils demanderont pour rendre l'argent. Onze de ces édits ou déclarations ont été

faire des représentations en pareille occasion. Sur ces réflexions, M. de Gesvres et M. de Fleury n'ont pas jugé à propos de parler. (*Note du duc de Luynes.*)

(1) René-Charles de Maupeou.

enregistrés sans faire aucune difficulté; pour les trois autres, le Parlement a jugé qu'ils méritoient qu'on en fît sentir les conséquences au Roi, et pour cet effet on avoit proposé de faire des remontrances; mais cet avis n'a point été suivi, et l'on se réduisit à dire qu'il seroit fait des représentations par M. le premier président, directement à S. M. (1). Le Roi parut y faire attention, et répondit avec beaucoup de bonté. M. le premier président, ayant à rendre compte de cette réponse à la Compagnie, supplia le Roi de vouloir bien permettre qu'elle lui fût donnée par écrit. On trouvera à la fin de cet article cette réponse telle qu'elle fut communiquée avant-hier au soir par M. le premier président aux commissaires du Parlement, et aujourd'hui aux chambres assemblées; en conséquence l'on a fait des changements aux trois édits ou déclarations pour les rendre moins onéreux au public.

RÉPONSE DU ROI.

Mon Parlement doit être bien sûr de la tendresse que j'ai pour mes peuples; je leur accorde avec plaisir tous les soulagements que la situation des affaires me rendent possibles en ce moment. Assurez mon Parlement que je suis content de sa conduite et que je compte sur son zèle et sur sa fidélité.

(1) Autres représentations verbales. M. le premier président apporta au Roi un mémoire parfaitement bien fait, contenant des observations sur tous les inconvénients qui pouvoient résulter des nouvelles impositions. Ce fut à la personne du Roi seule que le discours fut adressé et le mémoire remis. Le Roi y répondit dans les termes qui sont marqués ci-après, et le Parlement paroît aussi touché de la bonté du Roi que le Roi l'a été de la conduite du Parlement dans cette occasion. Non-seulement les représentations ont été bien reçues par S. M., mais il y a eu égard sur le champ et s'est relâché de 15 millions de droits qu'il avoit compté d'établir. Outre cela même, le Roi a diminué d'anciens impôts qui étoient mis sur des choses des plus utiles à la vie et dont le peuple fait le plus d'usage. Le parti des représentations fut fort débattu dans les chambres assemblées; ce n'étoit pas l'avis de M. Pucelle. M. l'abbé de Salaberry (*) a fait tout au mieux, et M. le premier président s'est conduit avec tout l'esprit et toute la sagesse possibles. (*Note du duc de Luynes.*)

(*) Conseiller clerc au Parlement, de même que M. Pucelle.

Il s'élève actuellement un nouveau procès dans la maison de Condé, entre M. le comte de Charolois et Mademoiselle. A la mort de M^me^ la Duchesse, il s'est trouvé huit cents actions dans sa succession; Mademoiselle a demandé que lesdites actions fussent comprises dans l'inventaire; cependant l'inventaire a été clos, dit-on, et il n'y est pas parlé des actions. Mademoiselle demande qu'elles y soient ajoutées et veut que le Parlement juge cette question, si c'en est une. Il y a lieu de croire que cette affaire aura des suites et pourra durer longtemps.

Du mardi 24, *Versailles.* — Le Roi a entendu aujourd'hui les premières vêpres en bas; c'est M. l'évêque d'Agen (Chabannes) qui officioit.

Du jeudi 26. — Le Roi entendit hier, en bas, la grande messe, le sermon et les vêpres; ce fut M. l'évêque d'Agen qui officia; M^me^ de Crillon (1) quêta. C'étoit hier le dernier sermon de l'Avent; le compliment du prédicateur fut une espèce d'instruction et de prière pour le Roi, dont il me parut que l'on étoit assez content.

M. le Dauphin et Mesdames furent à la messe de minuit. Le Roi l'entend toujours dans la tribune.

Aux grandes messes en haut et en bas, ainsi qu'au sermon, l'arrangement est tout différent pour les places de celui que j'ai marqué au mariage; les princesses sont toutes suivant leur rang du côté de la Reine, et les princes et légitimés du côté du Roi.

Mardi, veille de Noël, il n'y eut ni comédie, ni jeu; c'est l'usage. La Reine se retira dans ses cabinets après qu'elle fut rentrée de l'église.

Mardi, le Roi dîna à la Meutte et revint immédiatement après pour les premières vêpres; au retour de l'église, il travailla assez longtemps avec M. de Maurepas, sans lui dire un mot sur la charge vacante. M. de Maurepas

(1) Elle s'appelle Couvet. M. de Crillon est neveu de M. l'archevêque de Narbonne, ci-devant archevêque de Toulouse. (*Note du duc de Luynes.*)

enfin jugea à propos de lui en parler, et le Roi ne répondit rien. M. de Maurepas insista, et demanda ce qu'il devoit répondre à ceux qui lui en parloient à tout moment; le Roi lui dit qu'il n'avoit qu'à répondre qu'il n'en savoit rien. Ce silence et le temps que le Roi est à donner cette charge fait juger qu'il y a une lettre écrite soit par le Roi, soit par M^me^ de Châteauroux, à M. de Richelieu, à Montpellier, dont on attend la réponse.

M. de Maurepas paroît fort peiné, même piqué, de ce que le Roi ne lui a rien voulu dire par rapport à cette charge; cela est d'autant plus aisé à croire que ce ministre est brouillé avec M. de Richelieu, il y a longtemps, comme je l'ai déjà marqué.

M^me^ de Luynes vit, il y a quelques jours, à Paris, M^me^ de Mailly, qui persiste toujours dans la dévotion avec courage et même gaieté. Ses dettes ne sont pas encore payées, à beaucoup près; on a retranché aux créanciers une partie de ce qu'ils demandoient, et on a payé un à-compte d'un sixième tout au plus; on veut encore faire de nouveaux retranchements, et le projet est, à ce qu'il paroît, de payer des à-compte de temps en temps. Cet arrangement est présentement la seule chose qui fasse de la peine à M^me^ de Mailly. D'ailleurs elle a l'esprit et le cœur contents, et sent toute la satisfaction possible d'être délivrée d'une passion qui l'avoit aveuglée; elle compte bien présentement que cet aveuglement alloit au point qu'il l'empêchoit de sentir toute la dureté du caractère du Roi, quoiqu'elle ait pu le remarquer souvent et qu'elle l'éprouvât elle-même.

Il y a déjà quelques jours que M. de Fénelon (1) est arrivé à Paris. On dit, dans le public, que c'est pour ses affaires particulières, mais il n'y a que trop d'apparence qu'il ne retournera pas en Hollande. L'abbé de La Ville,

(1) Voir l'art. du 4 janvier 1744.

qui travaille sous lui depuis longtemps, est resté à sa place avec des lettres de créance, et y demeurera vraisemblablement jusqu'à ce que la guerre soit déclarée entièrement.

Du vendredi 27, *Versailles*. — On apprit hier, après le coucher du Roi, que la charge de premier gentilhomme de la chambre avoit été donnée à M. le duc de Richelieu, qui tient actuellement les états de Languedoc, à Montpellier. Le Roi avoit sûrement pris son parti immédiatement après la mort du petit duc de Rochechouart; et ce qui fait que la grâce n'a point été déclarée pendant quelques jours, c'est que S. M. a voulu que M. de Richelieu n'en apprît la nouvelle que par le courrier qu'il lui a envoyé, et qui n'est parti que le 24.

Du samedi 28. — Tous ces jours-ci, qui ont toujours été fête depuis Noël, la Reine a toujours été à la grande messe à la chapelle, avec une seule dame du palais; c'est son usage depuis un ou deux ans, tous les dimanches et fêtes. Le Roi n'a été à la messe que comme à son ordinaire; jeudi même qu'il y eut salut, le Roi n'y fut point.

M. le duc d'Harcourt a présenté ces jours-ci son fils et son neveu. M. d'Harcourt n'a qu'un fils et trois filles; ces trois filles sont M^mes^ d'Hautefort, de Guerchy et de Croy, qui toutes trois ont des enfants. M. d'Harcourt a outre cela trois frères, M. l'abbé d'Harcourt, doyen du chapitre de Notre-Dame; M. le comte de Beuvron, à qui on avoit donné le sobriquet de l'appeler *la Guilerée*, et le comte d'Harcourt, qui s'appeloit avant son mariage le chevalier d'Harcourt. M. de Beuvron, qui avoit épousé M^lle^ de Saint-Aulaire, est veuf et a deux garçons; l'aîné s'appelle M. de Lislebonne, et lorsque son père a été fait maréchal de camp il lui a cédé son régiment de dragons. Le second est celui qui vient d'être présenté; il est cadet dans les gardes du corps. Lui et le fils de M. d'Harcourt (1) ont été pré-

(1) M. d'Harcourt et M. de Beuvron ont été tous deux cadets dans les gardes du corps. (*Note du duc de Luynes.*)

sentés avec leur habit uniforme, qui est absolument pareil à celui des gardes du corps, excepté qu'ils ont un plumet. M. de Châtillon a fait difficulté sur l'habit uniforme, au moins pour jouer avec M. le Dauphin.

M. le comte de Noailles a été ce matin dire à M. de la Mothe, de la part du Roi, que S. M. lui donnoit l'appartement de feu M. le duc de Rochechouart, et que comme le Roi avoit besoin de l'appartement qu'il occupe présentement, il seroit bien aise qu'il s'arrangeât au plus tôt dans celui qu'il lui donne.

On vient d'apprendre dans le moment que M^me^ la princesse de Soubise, qui est à Paris, est accouchée d'une fille.

Du dimanche 29. — Aussitôt après la mort de M^me^ la princesse d'Yachi, dont j'ai parlé ci-dessus, le Roi envoya faire compliment à M^me^ la princesse de Campo-Florido et à M^me^ de Castel-dos-Rios, celle-ci comme grande d'Espagne. Ce fut l'introducteur des ambassadeurs qui fut chez M^me^ de Campo-Florido, et un gentilhomme ordinaire chez M^me^ de Castel-dos-Rios.

Les six nouveaux chevaliers seront reçus au premier jour de l'an; il ne paroît point qu'il soit question d'en faire d'autres.

J'ai oublié de parler du voyage de M. le duc de Chartres à Paris, le surlendemain de son mariage. M^me^ la duchesse d'Orléans reçut assez bien M^me^ la duchesse de Chartres; il est cependant aisé de voir qu'elle conserve le même sentiment de peine sur ce mariage; elle n'appelle point M^me^ la duchesse de Chartres ma fille, elle l'appelle ma belle-fille; elle ne lui a fait aucun présent. Il n'y eut ni souper ni feu de joie au Palais-Royal, seulement une petite illumination que firent les gens de la maison. M. le duc de Chartres soupa chez lui comme à l'ordinaire; il pensa même ne point souper, parce qu'on avoit fait son souper à Versailles, et qu'on l'avoit emporté dans un surtout, prêt à finir; on arrêta le surtout à la barrière, et il

y eut contestation sur le poids des viandes; c'étoit un jeudi; cependant tout arriva assez à temps. M. le Duc et Mme la duchesse de Chartres, le lendemain de leur arrivée, allèrent à l'Opéra. M. le duc de Chartres n'y avoit jamais été; il n'avoit eu permission jusqu'à ce moment que d'aller aux spectacles de la Cour.

Je pars pour Paris dans le moment, sur la nouvelle que Mme de Luynes a reçue ce matin de la mort de Mme la comtesse de Brienne, sa sœur. Elle étoit fille d'un premier lit de M. Brulart, et étoit beaucoup plus âgée que Mme de Luynes. M. son père n'avoit point voulu la marier qu'elle ne fût majeure; elle étoit mariée avant que Mme de Luynes vînt au monde. M. de Brienne, son mari, qui est mort depuis peu, étoit fils du secrétaire d'État. Mme de Brienne qui vient de mourir avoit deux fils: le cadet est mort; l'aîné, qui vit, a épousé Mlle de Vilatte, dont il a trois garçons. Cet article est déjà mis ci-dessus en détail.

Du mardi 31. — Je suis revenu aujourd'hui de Paris. Pendant le voyage que j'y ai fait, la Reine a envoyé un page, et Mesdames un écuyer (1), faire compliment à Mme de Luynes et à moi. Le Roi a envoyé ici au retour de Mme de Luynes un gentilhomme ordinaire lui faire compliment et à moi sur la mort de Mme de Brienne. Le gentilhomme a dit à Mme de Luynes qu'il avoit été nous chercher à Paris.

J'ai su à Paris que le Roi a donné ici un logement à M. le premier président; c'est celui qu'avoit feu M. le maréchal de Puységur, au-dessus de M. Amelot, dans la cour des ministres. Il n'étoit point d'usage que le premier président eût un logement, et je crois que c'est ici le premier exemple. Non-seulement le premier président est fort touché de cette distinction, mais le Parlement même l'a appris avec grand plaisir, parce que le premier prési-

(1) C'est M. du Saussoy, écuyer de Madame; ils vont alternativement, lui et M. de Vigny, écuyer de Mme Adélaïde. (*Note du duc de Luynes.*)

dent s'est aussi bien conduit par rapport à sa compagnie que par rapport au Roi.

J'ai appris aussi à Paris que le Roi avoit envoyé ce matin la déclaration pour la taxe des boues et lanternes, laquelle a été enregistrée. L'entretien des boues et lanternes montoit autrefois à 100,000 écus; les maisons avoient été taxées pour fournir cette somme. Les propriétaires avoient depuis racheté cette taxe; le Roi ayant touché ce remboursement, s'étoit chargé de l'entretien des boues et lanternes; cet entretien montant actuellement à 450,000 livres, à cause de l'augmentation de toutes les dépenses, le Roi, qui en faisoit la dépense, n'a pas jugé à propos de la payer, parce qu'il a besoin d'argent dans les circonstances présentes. C'est là l'objet de la déclaration; les maisons seront taxées pour le total des 450,000 livres, et celles qui ont racheté la première taxe seront diminuées par proportion, en rapportant les quittances nécessaires, sur quoi le Roi même les fera aider de tous les papiers dont ils auront besoin.

Il n'y aura demain que six chevaliers de l'Ordre reçus, parce que M. de Lautrec est absent. C'est M. l'archevêque de Bourges qui doit officier, et M^me^ de Castries douairière quêtera.

APPENDICE

A L'ANNÉE 1743.

I.

OFFICIERS GÉNÉRAUX EN BAVIÈRE

(1743).

Lieutenants généraux.

MM. Comte de Saxe.
Louvigny.
Prince de Conty.
D'Hérouville.
De Lutteaux.
Philippe.
Clermont-Gallerande.
Du Chayla.
Du Cayla.
Comte de Bavière.
Montesson.
Le Danois.
Comte de Coigny.
De Grandville.
Prince de Monfauban.

Maréchaux de camp.

MM. De Brun.
De Refuge.
Béranger.
D'Argouges.
La Ravoye.
Duc de Bouteville.
Chazeron.
Caraman.
Châtelet-Laumont.
Rieux.
Prince de Pons.
De Brézé.
Langeron.
Clermont d'Amboise.
Maupeou.
Rambures.
Hautefort.
Rupelmonde.
Chevalier de la Luzerne.
Monclas.
Mauroy.
Duc de Brissac.
D'Armentières.
Marquis de Bissy.

État-major.

MM. De Sallières, maréchal général des logis de l'armée.
Comte de Revel.
Narbonne.
Modave.
Chauvelin.

II. ÉTAT DU CANTONNEMENT GÉNÉRAL DES TROUPES DE L'ARMÉE DE BAVIÈRE COMMANDÉE PAR M. DE BROGLIE.

QUARTIER GÉNÉRAL A DINGELFING SUR L'ISER.

MM. *les Maréchaux* **de BROGLIE** *et* **de MAILLEBOIS.**

Lieutenants généraux :

MM. De Louvigny.
D'Hérouville.
Lutteaux.
Philippe.
Barklay.
Clermont.
Du Chayla.
Vaudray.

Maréchaux de camp :

MM. De Brun.
Chazeron.
Caraman.
Du Châtelet.
Prince de Pons.
D'Estrées.
Molèges.
Clermont-d'Amboise.
Fontaine-Martel.
D'Haulefort.

ÉTAT-MAJOR

DE L'INFANTERIE.

Champigny, major général.
Bonac . . . .
Gayon . . . . } aides.
Modène . . . }

DE L'ARMÉE

Saillères, maréchal général.
Modave, aide.

DE LA CAVALERIE.

Mespiex, maréchal des logis.
Mailliac. . . . }
D'Audessan, } aides.
Grimaldi. . . }

Brigadiers :	*Infanterie :*	bat.		*Brigadier :*	*Dragons :*	esc.		*Brigadier :*	*Cavalerie :*	esc.	
BELLEFONDS. . .	Champagne	2	5	NICOLAI. . . .	Nicolai.	4	8	MAUROY. . . .	Dauphin.	3	6
	Artois.	1			La Reine.	4			Bourbon.	3	
	Broglie.	2									
Chevalier DE LA LUZERNE.	Marsan.	3	5								
	Périgord.	1									
	Guise.	1									

A FRONTENHAUSEN ET AUX ENVIRONS SUR LA VILS.

Lieutenant général : **M. le duc d'Harcourt.**

Maréchaux de camp : **MM. Puisieux.**
Croissy.
Refuge.

ÉTAT-MAJOR.

Robert, aide de l'armée.
Tyrconnel, aide de la cavalerie.

Infanterie : — *Dragons :*

Brigadiers :	*Cavalerie :*	esc.	
Du Chatelet. .	Gendarmerie. . . .	8	8
Puisieux	Commiss. général.	3	7
	Puisieux	2	
	Maugiron	2	
. . . . .	Rohan	3	5
	Broglie.	2	
Crussol. . . .	Dauphin.	3	6
	Bourbon.	3	
Fitz-James. . .	Dauphin étranger.	3	6
	Fitz-James	3	
Nugent.	Bretagne.	3	6
	Beauvilliers. . . .	3	
Chepy.	Saint-Simon. . . .	3	5
	Chepy	2	

A LANDAU ET ENVIRONS SUR L'ISER.

Lieutenant général : **M. de Montal.**

Maréchaux de camp : **MM. Prince de Montauban. Pontchartrain.**

ÉTAT-MAJOR.

D'Ussé, aide de l'armée.
Bréauté, aide de l'infanterie.

Brigadiers :	*Infanterie :*	bat.		*Dragons :*	*Cavalerie :*	esc.	
L'AIGLE.	Picardie.	3	5		Berry.	3	5
	Enghien.	2			Barbançon. . . .	2	
BONNEVAL. . . .	Poitou.	3	5				
	Beauvoisis. . . .	1					
	Royal-Comtois. . .	1					

La division ci-dessus de M. de Montal vient finir vis-à-vis Reisbach sur la Vils, où commence celle de M. le prince de Conty.

A EGGENFELDEN ET ENVIRONS SUR LE ROT.

Lieutenants généraux : MM. le prince de Conty. De Lautrec.

Maréchaux de camp : MM. De Coigny, commande à Pharkirken. De Rieux. Maupeou, commande à Rinpach, Reisbach, Armstorff. Rambures.

ÉTAT-MAJOR.

Brulard, aide de l'armée. **Chauvelin**, aide de l'infanterie.

Choiseul, maréchal de la cavalerie. **Latouche**, aide.

Infanterie :

Brigadiers :	dans Eggenfelden.	bat.	
Rupelmonde. — La Clavière.	Bourbonnois. . . .	3	7
	Royal.	3	
	Brie.	1	
	A Schonau.		
	Boulonnois. . . .	1	7
	A Armstorff.		
	La Marche. . . .	1	
	Agénois.	1	
	A Simpach.		
	Bretagne.	1	
	A Diepolskirken.		
	Saintonge. . . .	1	
	A Falkberg.		
	Angoumois. . . .	1	
	A Gern.		
	Biron.	1	

Dragons :

Brigadiers :	à Pharkirken.	esc.	
Fremeur. . . .	Colonel général. .	4	8
	Vibray.	4	
La Suze.	Orléans.	4	8
	La Suze.	4	
	A Reisbach.		
	Harcourt.	4	8
	Languedoc. . . .	4	
	La compagnie franche de la Croix est à Trufflern.		

Cavalerie :

Brigadier :	à Gern,	esc.	
Cosaé.	Royal-Piémont. . .	3	6
	Conty.	3	

PRÈS BRAUNAU ET ENVIRONS SUR L'INN.

Lieutenant général : **M. de Balincourt à Langdorf.**

Maréchaux de camp : **D'Argouges**, commandant à Tann.
Brézé.

ÉTAT-MAJOR.

Narbonne, aide de l'armée.
Villerque, aide de l'infanterie.

Brigadiers :	*Infanterie :*	bat.		*Dragons :*	*Brigadiers :*	*Cavalerie :* à Tann.	esc.	
.....	Montmorin.	2	5		Duc d'Aumont.	Royal-Étranger. . .	3	8
	Bourgogne.	1				D'Aumont.	2	
	Guyenne.	1				Condé.	3	
	Blaisois.	1						
						Dans des villages.		
.....	Lyonnois.	3	5		Rozen.	Royal-Roussillon.	3	6
	Rouergue.	1				Rozen	3	
	Provence.	1						

RÉSERVE A DECKENDORF.

Lieutenant général : M. le comte de Saxe.
Maréchal de camp : M. de Langeron.

ÉTAT-MAJOR.

D'Espagnac. } aides de l'infanterie.
Bernier. . . }
Courtivron, aide de la cavalerie.

Infanterie :	bat.		*Dragons :*	*Cavalerie :*	esc.
Noailles.	3	6	Compagnie franche de Romberg.	Beaucaire.	3 | 5
Duras.	1			Noailles.	2 |
La Marck	2				
La Couronne. . . .	3	5			
Saxe	2				

A STADT-AM-HOF, FAUBOURG DE RATISBONNE.

Maréchal de camp : M. de la Ravoye.

Limousin.	2
Vermandois	1
Ponthieu.	1
Santerre	1

Les régiments de Normandie et de Médoc sont aux ordres de M. de Talleyrand à Platting sur l'Iser avec les compagnies franches de Saint-Ceny et du Moulin.

III.

LETTRE DU MARÉCHAL DE BELLE-ISLE

AU DUC DE LUYNES.

A Amberg, ce 10 janvier 1743.

C'est de tout mon cœur, Monsieur, que je vous fais mon compliment sur la pleine convalescence de Mme la duchesse de Chevreuse. Mme de Belle-Isle, qui a partagé toutes vos inquiétudes, m'a appris dès les premiers jours cette cruelle nouvelle, afin que je prisse, comme j'ai fait, toutes les précautions pour que M. votre fils n'en eût aucune connoissance. C'est avec une satisfaction infinie que je lui ai annoncé la petite vérole et la guérison à la fois, en lui remettant la lettre de Mme de Luynes. Voilà peut-être la seule circonstance où il est heureux d'être hors du commerce du monde et de ne point recevoir de lettres. Il est bon que cette triste situation soit finie. Je compte donc vous ramener bientôt M. de Chevreuse en bonne santé; il finira comme il a commencé, car il reconduira en France la division des dragons. Je ne saurois en vérité vous en dire assez de bien, et je sens que je l'aime chaque jour davantage. Il est également ridicule et nuisible au bien du service qu'il ne soit pas maréchal de camp depuis six mois; il a mérité de l'être deux ou trois fois pour une: est-ce là le cas d'attendre des promotions générales? Il ne devroit point y en avoir d'autres que celles d'avancer les sujets à mesure qu'ils se distinguent. Vous trouverez que je parle comme un militaire et que je suis devenu bien rouillé depuis que j'ai quitté la Cour; sur ce pied je ne veux point me dérouiller, et m'en tiendrai à dire la vérité. J'ai lieu de croire qu'il y en a beaucoup qui ne sont point encore parvenues à Versailles ou qui y ont été bien cachées. J'attends avec bien de l'impatience d'être à portée de pouvoir vous renouveler moi-même le sincère et inviolable attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur, Le maréchal DE BELLE-ISLE.

Vous voulez bien me permettre d'assurer ici Mme de Luynes de mon attachement le plus tendre et le plus respectueux.

IV.

PORTRAIT DE M. LE CARDINAL DE FLEURY (1).

M. le cardinal de Fleury étoit fils d'un receveur des décimes (2) du diocèse de Glandève. Il étoit connu et fort aimé de M. le cardinal de Bonzy, grand aumônier de la Reine (3); il avoit une figure agréable. M. le cardinal de Bonzy lui procura un canonicat de l'église de Montpellier; peu de temps après il le fit venir à la Cour, où il lui fit acheter une charge d'aumônier de la Reine, qui se vendoit alors. Après la mort de la Reine, M. de Fleury obtint par la même protection une charge d'aumônier du Roi. Il étoit aimable dans la société, voyoit bonne compagnie, et y étoit d'autant mieux reçu que l'on étoit sûr de sa discrétion; de sorte qu'il étoit lié d'amitié également avec les gens même les plus brouillés ensemble. La compagnie des femmes étoit celle avec laquelle il étoit dans la plus grande liaison; il avoit la sorte d'esprit convenable pour cette compagnie, mais nullement l'esprit d'affaires. On lui faisoit confidence; de chaque société; il y entroit avec plaisir et curiosité, et n'en faisoit jamais mauvais usage. Ces talents agréables n'étoient pas ceux qui convenoient au Roi (4), et M. de Fleury, parvenu à être un des plus anciens aumôniers de S. M., n'avoit pu obtenir aucun évêché. Comme il étoit ami intime de M^me^ la maréchale de Noailles et de toute sa famille, elle engagea M. le cardinal de Noailles à en parler au P. de la Chaise et même au Roi. M. de Fleury avoit eu grande attention dans tous les temps de faire sa cour à ceux qu'il croyoit pouvoir lui rendre service; s'étant flatté que le crédit de M. l'abbé de Fénelon, depuis archevêque de Cambray, pourroit lui être de quelque utilité, il lui rendit des devoirs assidus. Il trouva même plusieurs fois moyen d'être de quelques soupers que M. de Fénelon donnoit alors; mais tout cet empressement lui fut inutile, il ne put jamais gagner la confiance ni même l'estime de M. de Fénelon. Il ne songea donc plus qu'à faire son chemin par M. de Noailles et par M^me^ de Caylus, nièce de M^me^ de Main-

(1) Nous ne connaissons pas l'auteur de ce travail. Il est daté du 12 juillet 1745.

(2) *Décimes* signifie ce que le clergé donne au Roi de ses biens ecclésiastiques pour les besoins de l'État. Le clergé consentait cet impôt pour dix ans, et le continuait quand le terme était expiré. Les receveurs des décimes étaient des officiers commis par le clergé pour recevoir ces deniers. (*Dict. de Trévoux.*)

(3) Marie-Thérèse, femme de Louis XIV, morte en 1683.

(4) Louis XIV.

tenon, dont il étoit fort ami et qui parloit souvent avec vivacité à sa tante de la douleur où étoit M. de Fleury de n'obtenir aucune grâce du Roi. Il étoit encore en grande liaison et commerce de lettres avec M. de Valincourt, secrétaire de M. le comte de Toulouse, homme d'esprit et qui avoit beaucoup d'amis. Le P. de la Chaise avoit plusieurs fois parlé au Roi pour M. de Fleury, mais sans succès. M. de Fleury l'alla trouver un jour, et lui dit, les larmes aux yeux, qu'il étoit déshonoré sans ressource si le Roi n'avoit la bonté de songer à lui, qu'il se trouvoit le doyen des aumôniers de S. M., qu'il croyoit n'avoir point démérité, mais que le public ne pouvoit s'empêcher de penser autrement. Le P. de la Chaise, rebuté des refus qu'il avoit essuyés, ne voulut pas hasarder d'en parler, mais M. le cardinal de Noailles eut plus de courage, il parla au Roi; et enfin le Roi, fatigué de tant d'importunités, dit: « Eh bien, je lui donnerai un évêché, mais il aura le temps de s'y ennuyer. » D'autres prétendent que le Roi répondit à M. le cardinal de Noailles: « Vous le voulez, vous vous en repentirez. » Prédiction qui s'est accomplie, non pas dans le sens que le Roi entendoit.

Dans ce même temps, M. Daquin, frère du premier médecin, qui étoit évêque de Fréjus, donna sa démission au Roi; ce bénéfice, chargé de beaucoup de réparations, étoit une source presque certaine de procès avec le successeur. Le Roi crut les éviter en donnant cet évêché à l'abbé Daquin, neveu de celui qui venoit de quitter. S. M. venoit de nommer M. de Fleury évêque de Séez; mais l'abbé Daquin ayant trouvé dans l'esprit de son oncle des difficultés insurmontables, et se voyant obligé de plaider avec lui, aima mieux ne point accepter la grâce que le Roi venoit de lui faire. Le Roi, fort en colère contre l'ancien évêque de Fréjus, dit: « Je lui donnerai un homme qui saura bien lui tenir tête; » et sur cela nomma M. de Fleury évêque de Fréjus.

Le Roi n'étoit point revenu de ses préventions contre M. de Fleury; cependant le maréchal de Villeroy, qui étoit de ses amis intimes, et M^me^ de Maintenon, qui y prenoit intérêt depuis les fortes recommandations de M^me^ de Caylus, parloient souvent au Roi de M. de Fleury, de la manière la plus avantageuse. L'irruption de M. de Savoie en Provence donna quelque embarras aux amis de M. de Fleury. M. de Savoie fut reçu à Fréjus avec le plus grand empressement; il goûta le caractère et l'esprit de M. de Fleury, et fit ce qu'il put pour l'engager à s'attacher à lui. Quoique M. de Fleury eût refusé constamment les offres de ce prince, on blâma cependant à la Cour le zèle et l'attachement qu'il lui avoit montrés dans cette occasion, et si le ministère avoit voulu profiter de ces moments pour le perdre, l'ouvrage n'étoit pas difficile. M. de Fleury avoit conservé toujours depuis des sentiments

de reconnoissance pour M. le duc de Savoie, dont il a donné des marques au feu roi Victor, et depuis à son fils, dans des occasions importantes. Cependant une visite qu'il fit de son diocèse, et dont toutes les circonstances furent rapportées de la manière la plus favorable, et un mandement qu'il donna pour accepter la constitution *Unigenitus*, détermina le Roi à le choisir pour précepteur du Dauphin (1). Le Roi crut ne pouvoir mieux faire que de nommer à cette place celui que le maréchal de Villeroy désignoit comme le plus propre à concourir avec lui au bien de cette éducation. La douceur, l'insinuation, les grâces, qui faisoient le caractère de M. de Fleury, gagnèrent peu à peu la confiance du jeune Roi, et l'habitude que donne l'autorité de l'éducation sur un enfant fut un titre qui conduisit M. de Fleury à la première place dans le ministère; ce ne fut qu'après la mort de M. le duc d'Orléans, et après qu'il eut fait exiler son successeur, M. le Duc.

M. le duc d'Orléans, pendant tout le temps de sa régence, travailloit seul avec le Roi; mais M. le Duc ne put jamais obtenir cette même distinction, et M. de Fréjus fut toujours présent au travail. M. de Fréjus étoit dans la liaison la plus intime et depuis longues années avec M^me^ de Lévis et ensuite avec M^me^ de Dangeau. Il avoit eu aussi beaucoup d'amitié pour M^me^ de Chevreuse; mais M^me^ de Lévis, sa fille, étoit celle de toutes pour laquelle il a toujours conservé le plus d'estime, de goût et de confiance. M^mes^ de Lévis et de Dangeau ne venant plus à la Cour depuis la mort du Roi, M. de Fleury alloit dîner avec elles assez souvent, dans une maison de campagne à Vaugirard. M^me^ de Lévis avoit un esprit sage et éclairé, et un secret impénétrable, capable d'entrer dans les plus grandes et importantes affaires; elle ne donnoit aucun soupçon qu'elle en eût eu la moindre connoissance. Elle pensoit noblement, vivement et donnoit des conseils très-utiles. M^me^ de Dangeau avoit un esprit sage; elle étoit capable de secret, mais ses lumières étoient bornées; elle étoit toujours en tiers dans ces dîners particuliers, peut-être seulement pour éviter ce qu'on auroit pu dire d'un tête-à-tête si souvent répété. M^me^ de Lévis prétendoit que M. de Fleury faisoit tout ce qu'il lui étoit possible pour engager le Roi à parler davantage, qu'il le pressoit souvent d'annoncer ses grâces à ceux à qui il les accordoit. On prétendoit qu'à la mort de M. le duc d'Orléans il ne tint qu'à M. de Fleury d'empêcher M. le Duc d'être premier ministre et d'avoir cette place pour lui-même. Il est vrai que lorsque M. le Duc se présenta devant le Roi pour lui demander de le mettre à la tête des affaires, le Roi regarda M. de Fleury, et qu'une seule parole, peut-être même un seul coup d'œil, auroit fait échouer le projet de M. le Duc.

(1) Depuis Louis XV.

Reste à savoir si ce fut manque de volonté de M. de Fréjus, ou manque de courage; ce qui est certain, c'est qu'un homme considérable, ayant été lui proposer de former un conseil après la mort de M. le duc d'Orléans, un premier mouvement de vivacité fit répondre à M. de Fleury : « Que deviendrois-je donc? ces gens-là m'écraseroient. » Paroles dont il sentit l'indiscrétion et qu'il voulut essayer de raccommoder dans la suite de la conversation. L'habitude qu'il acquit aisément de décider souverainement de tout lui avoit fait prendre dans les dernières années le ton de maître. Il disoit : « Je ferai, Je donnerai, J'ai donné; » mais lorsqu'il se trouvoit dans le cas d'un refus embarrassant, il disoit : « J'en rendrai compte au Roi; » défaites, dont le frivole étoit si connu que ceux qui vouloient lui parler avec liberté lui en faisoient des reproches, dont il profitoit pour ne leur plus tenir le même langage. Sa retraite à Issy, pendant le ministère de M. le Duc, fut la suite d'une cabale de cour mal arrangée, et qui ne servit qu'à augmenter sa gloire et son crédit; son véritable triomphe fut la conduite de M. le Duc. Ce prince, dont les lumières étoient très-bornées, l'esprit peu juste et le caractère dur, fit tant de fautes par les mauvais conseils de la femme la plus haute, la plus frivole et la plus dangereuse qui fut jamais (1), qu'enfin le parti fut pris de l'exiler à Chantilly. Ce projet fut conduit avec le plus grand secret.

M. de Fleury, devenu de ce moment premier ministre, entra dans une carrière fort au-dessus de ses forces. Le caractère de M. de Fleury étoit, comme je viens de le dire, la douceur, la politesse, le ton de galanterie, la mémoire heureuse et remplie de faits, d'anecdotes curieuses, et qu'il contoit bien : il avoit l'esprit orné; mais ce qui fait un homme aimable dans le monde est bien éloigné de ce qu'il faut pour un premier ministre. Un ministre du temps de Louis XIV (2), et qui avoit avec grande raison la confiance de ce prince, m'a dit qu'il avoit beaucoup vécu avec M. de Fleury, mais qu'il ne lui avoit jamais parlé d'affaires sérieuses. Il avoit en effet trop peu d'élévation d'esprit pour y réussir, et n'employoit jamais que la moitié des moyens qui auroient été nécessaires. Il craignoit les lumières supérieures aux siennes. Quelques années avant sa mort, les conseils de ses amis, auxquels il se rendit peut-être, peut-être aussi le désir d'acquérir un peu de repos sans perdre rien de l'autorité suprême, qu'il vouloit conserver, le déterminèrent à jeter les yeux sur un homme capable de le soulager du travail le plus pénible, et dont il crut le caractère incapable de manquer à la reconnoissance qu'il lui devroit (3). Il le fit donc secrétaire d'État. Ce

(1) La marquise de Prie, sa maîtresse.
(2) Le marquis de Torcy.
(3) M. de Chauvelin.

nouveau ministre répondit parfaitement pendant les premiers temps aux idées que M. de Fleury s'étoit formées de lui. Il travailloit assidûment et avec facilité, et tout occupé de plaire à son bienfaiteur, il lui rendoit compte de tout exactement, lui laissant la gloire et l'honneur en entier des affaires auxquelles il avoit eu cependant la principale part, et ne craignant point d'essuyer des reproches et des désagréments qu'il auroit pu éviter aisément avec un peu moins de ménagement. Cette conduite séduisit M. de Fleury, et soit qu'il se laissât entraîner aux sollicitations adroites et souterraines du nouveau ministre, soit qu'il crût en effet faire le bien, en assurant la forme du gouvernement après lui, il adjoignit au principal ministère celui qu'il en croyoit digne. Ce fut là l'époque de la perte du nouvel adjoint. Il comptoit n'avoir que peu de temps, pour ainsi dire même peu de mois, à attendre l'exercice de la première charge. Il trouva les jours de M. de Fleury trop longs, et voulut s'élever de son vivant et à son insu. L'entreprise fut découverte; M. de Fleury le fit arrêter et envoyer en exil.

Lorsque M. de Fleury employoit des gens dont les talents pouvoient être réellement utiles, il les mettoit pour ainsi dire dans l'impossibilité d'exécuter l'entreprise dont il les avoit chargés. Cet esprit de jalousie le déterminoit à agir souvent dans les grandes affaires comme dans les petites, sans consulter personne. Il avoit une véritable intention de nommer de bons sujets pour remplir les premières places de l'Église; mais un bon prêtre est souvent un mauvais évêque. Il ne pouvoit les connoître par lui-même; demander conseil, ç'auroit été en quelque manière diminuer son autorité. M^me^ de Dangeau lui demanda un bénéfice de 2,000 livres pour un prêtre rempli de piété, mais qui n'étoit pas capable d'une grande élévation; il ne répondit rien, mais peu de temps après il le fit évêque. Il vouloit traiter par lui-même les négociations les plus importantes, et au lieu d'y employer cette bonne foi et cette droiture qui concilient les esprits en gagnant les cœurs, il se ménageoit souvent quelque négociation par-dessous main contraire à celle qu'il traitoit directement. Ses lettres à M. de Konigseck (1), qui ont été rendues publiques et imprimées, sont une preuve de cette duplicité dont il faisoit souvent usage. Il avoit l'esprit souple et faux lorsqu'il se trouvoit embarrassé. Je suis témoin d'une affaire qui se passa entre lui et deux autres personnes. Cette affaire étoit pour ainsi dire terminée, M. de Fleury y avoit consenti; il ne s'agissoit plus que d'en parler au Roi, ce qui n'étoit qu'une pure forme. En conséquence, M. de Fleury dit à l'un de ceux qui traitoient avec lui de mander au tiers que l'affaire étoit finie. Le lendemain il survint un incident qui fit échouer

(1) Elles sont reproduites dans l'Appendice à l'année 1742.

cette négociation; sa lettre cependant avoit été écrite dans les propres termes prononcés par M. de Fréjus. Celui qui l'avoit écrite jugea qu'on pouvoit l'accuser de s'être avancé indiscrètement. Il alla trouver M. de Fréjus, et le pria d'écrire au tiers que ce qui lui avoit été mandé étoit entièrement conforme à la vérité. M. de Fréjus lui promit, et lui lut quelques jours après copie de la lettre qu'il avoit écrite en conséquence. Cette lettre disoit précisément ce qu'il falloit pour justifier celui qui avoit écrit la première; mais dans l'originale, écrite de la main de M. de Fréjus et que j'ai lue, il n'y avoit pas un mot de la justification qu'il y avoit dans la copie. Un caractère aussi foible étoit aisé à effrayer. Les représentations du Parlement, même celles des avocats, les sollicitations d'un prince ou d'une princesse du sang qui lui prenoit quelquefois deux et trois heures de temps au milieu de ses plus grandes affaires, une réponse ferme et hardie, tout l'intimidoit. La difficulté qu'il avoit à se déterminer pour les grâces les moins considérables augmentoit les importunités et multiplioit par conséquent ses incertitudes. La crainte que l'on ne pût pénétrer dans ses idées lui faisoit souvent prendre le parti de ne pas faire la moindre question à un ministre ou à un homme principal qui revenoit d'une cour étrangère. On a loué sa modestie et son désintéressement. Il est vrai qu'il auroit pu avoir des revenus plus considérables que ceux dont il jouissoit; il n'aimoit pas la dépense: celle qu'il faisoit pour lui étoit médiocre, et il désapprouvoit celle que faisoient les autres. Il donnoit tous les jours un assez mauvais dîner, et permettoit même que ceux qui étoient en familiarité avec lui en fissent des plaisanteries. Il a été longtemps sans rien faire pour sa famille. Un duché-pairie à son neveu, un gouvernement considérable, de grands biens, pourroient faire juger qu'il n'avoit pas toujours conservé ces vues désintéressées. Je ne parle point de la charge (1); il prétendoit qu'elle étoit venue du pur mouvement du Roi, et cela peut être. Le tempérament de M. de Fleury étoit doux et tranquille; au milieu des plus grands sujets d'inquiétude, il dormoit sans aucune agitation; lorsqu'il se plaisoit à la conversation de quelqu'un qui l'alloit voir, il sembloit qu'il n'eût rien à faire. Un bon mot, une plaisanterie, lui rendoient sa gaieté ordinaire; il a conservé ce caractère jusqu'au dernier moment de sa vie. M. l'archevêque de Paris (2) et lui étoient à peu près du même âge; M. de Paris avoit environ trois ans moins que lui; ils avoient étudié ensemble. M. de Fleury prétendoit que M. l'abbé du Luc lui avoit volé un *Cicéron*, et c'étoit une source de badinage entre eux. M. de Fréjus étoit malade à Issy depuis long-

(1) De premier gentilhomme pour M. le duc de Fleury.

(2) Charles-Gaspar-Guillaume de Vintimille.

temps ; M. l'archevêque de Paris alla le voir deux ou trois jours avant sa mort ; il n'avoit presque plus la force de parler. M. de Paris s'approcha de lui, et prit un moment une tabatière d'or qui étoit auprès de son lit. L'idée du *Cicéron* vint à cet homme mourant ; il fait signe à un valet de chambre d'approcher, et lui dit d'une voix qu'on pouvoit à peine entendre : « Faites ce qu'il vous dira, mais prenez garde qu'il n'emporte quelque chose. » C'étoit ce même ton de plaisanterie qui avoit mis quelques années auparavant M. l'archevêque de Paris à portée de lui faire la réponse que l'on sait. Il lui demandoit avec empressement un régiment pour son petit-neveu, M. de Vintimille ; il lui représentoit qu'il étoit pressé d'obtenir cette grâce, qu'à son âge il ne pouvoit pas espérer de la solliciter longtemps. M. de Fleury lui répondit que s'il venoit à manquer, il auroit soin de son neveu ; ce fut sur cela que M. de Paris lui dit en le quittant : « Monseigneur, je me recommande à votre immortalité. » Une réponse que j'aurois dû placer ailleurs, et qui est une nouvelle preuve de la foiblesse du caractère de M. de Fleury, est celle qu'il fit à un homme considérable au sujet d'une affaire qui avoit un rapport immédiat aux affaires de l'Église. M. de Fleury refusoit constamment de consentir à ce qu'on lui proposoit. Cet homme lui dit : « Mais, Monseigneur, je ne vous demande que ce que vous avez signé vous-même en telle année. » — « Il est vrai, répondit M. de Fleury, que je l'avois signé, mais ce n'étoit que par complaisance, et ce ne fut jamais mon sentiment. » Au milieu de tous ces défauts, M. de Fleury avoit un véritable attachement pour la personne du Roi, un désir sincère de faire le bien et surtout le bien de la religion. Il savoit refuser sans dureté ; quoique les représentations souvent ne fissent point d'effet, cependant on étoit à portée de les faire. En un mot, ayant passé du frivole aux affaires les plus importantes, on peut dire qu'il a fait plus qu'on ne devoit espérer de lui.

Il étoit né en 1653, quelques-uns disent en 1650. Il mourut à Issy, au commencement de 1743.

V.

DIVERSES PIÈCES SUR LA BATAILLE DE CAMPO-SANTO.

1. *Relation, venant de Turin, de l'action qui s'est passée le 8 février 1743 entre les troupes espagnoles, les autrichiennes et les piémontoises combinées.*

Nous n'avons point encore de détail bien circonstancié de la bataille très-opiniâtre et sanglante qui s'est donnée le 8 de ce mois à Campo-

Santo, près du Panaro; cependant, comme je sais tout ce que le Roi y a appris par lettres et par trois officiers qui sont venus de l'armée, particulièrement par le commandant de Cumiane, qui après avoir été fait prisonnier à la fin de l'affaire a marché quelque temps avec les Espagnols au delà du Panaro et a été renvoyé sur sa parole, j'ai recueilli les faits suivants, sur la vérité desquels on peut compter.

M. de Gages (1) ayant reçu des ordres très-positifs de sa cour de faire quelque entreprise s'est déterminé à l'exécuter. Il a commencé à renvoyer ses hôpitaux de Bologne à Imola, et il a tenu deux jours la ville de Bologne bloquée, afin qu'il n'en sortît personne qui pût donner avis de sa marche. Il a mis ses troupes en mouvement, et a passé le Panaro le 3, à Campo-Santo, espérant de trouver nos troupes séparées et de pouvoir s'emparer de quelques quartiers et, s'il avoit pu, des magasins qui sont à Revere, jugeant qu'il auroit été impossible au maréchal de Traun de rassembler assez de troupes pour lui résister, et par conséquent qu'il nous auroit battus en détail, ou nous obliger de jeter nos troupes dans les places. Son armée étoit composée de 16 escadrons, c'est-à-dire 4 de carabiniers royaux et 4 régiments de cavalerie ou de dragons, 41 bataillons et quelques miquelets qui lui restent, avec 6 pièces de canon de campagne, ce qui fait le nombre de 1,800 chevaux et environ 13,000 hommes d'infanterie. Il a jeté les deux ponts sur le Panaro, vis-à-vis Campo-Santo. Le 5 et le 6, il s'est avancé vers Solara; ayant appris le 7 que le maréchal de Traun avoit déjà rassemblé un bon corps de troupes autrichiennes et piémontoises à Bastia et Bomporto, il a repris la route de Campo-Santo, et sur l'avis qu'il a reçu qu'on marchoit à lui, il s'y est posté, appuyant sa gauche audit village et étendant la première ligne le long des cassines qui sont dans la campagne, qu'il a farcies d'infanterie, postant toute sacavalerie sur sa droite à côté d'un grand fossé qui empêchoit qu'on ne pût la prendre en flanc; et au bout de ladite ligne il y avoit une grosse cassine garnie d'infanterie. La seconde ligne garnissoit une chaussée qui est le long du Panaro, sur laquelle on avoit placé l'artillerie, vis-à-vis le pont. On convient que sa disposition étoit très-bonne, et la résolution de l'attaquer dans un poste aussi fort a paru très-hardie aux ennemis. M. le maréchal de Traun, qui avoit été bien averti, n'a pas perdu un moment de temps pour rassembler autant de troupes qu'il a pu, et pendant le 5, le 6 et le 7, il a mis ensemble 16 bataillons autrichiens, 2 régiments de cavalerie et 600 hussards, 8 bataillons de nos troupes, c'est-à-dire deux de Savoie et deux de Piémont, deux de Diesbach, un de Schulembourg et un de Rebender; 4 escadrons du régiment de

(1) Le comte de Gages commandait l'armée espagnole.

Savoie-cavalerie, 4 de dragons de la Reine et 10 pièces de canon de campagne. 12 escadrons et 6 bataillons de nos troupes et 2 bataillons autrichiens n'ont pas eu le temps d'arriver, de façon que nous n'avions à Campo-Santo que 5,000 hommes de nos troupes et entre 8 et 9,000 des Autrichiens, étant plus foibles que les ennemis en infanterie et plus forts en cavalerie. M. le maréchal ayant reconnu, le 7 au soir, la position des ennemis, résolut de les attaquer le lendemain avec ce qu'il avoit; mais, prévoyant l'obstacle que lui feroient les cassines, qu'on ne pourroit abattre avec du petit canon, il ordonna que l'on fît venir de la Mirandole 6 pièces de seize livres de balles; elles marchèrent la dernière nuit et le matin du 8. En attendant, il mit son armée en bataille, faisant passer toute la cavalerie à la gauche, le terrain de la droite étant trop embarrassé. Dès que la grosse artillerie fut arrivée, il fit tirer sur les cassines, depuis deux heures jusqu'à quatre, que l'action commença par la cavalerie, qui fut obligée pour attaquer d'enfiler des allées et des chemins et d'essuyer le feu de la cassine qui fermoit la droite des ennemis, ce qui l'incommodoit beaucoup. Il n'y avoit pas assez de terrain pour étendre notre cavalerie; on n'a pas pu prendre les ennemis en flanc, à cause du grand fossé et des cassines qu'il coupoit. Le comte de Ciceri est accusé de s'être trop pressé d'avoir fait un mouvement, et surtout d'avoir mis les hussards devant lui, qui ont d'abord été culbutés par les carabiniers royaux et se sont jetés sur notre cavalerie, qu'ils ont mise, en désordre. Ainsi dans la première charge mêlée de la cavalerie, qui a été très-rude, nos gens ont été obligés de plier; c'est dans ce temps qu'elle a beaucoup souffert et que le régiment de Savoie a perdu ses timbales et étendards. Malgré ce malheur, la cavalerie, s'est remise, et après une heure de combat les ennemis ont reculé à leur tour. Le combat de l'infanterie n'a commencé qu'après que celui de la cavalerie a été fini, c'est-à-dire vers la nuit. Toute l'infanterie, soit l'autrichienne, soit la nôtre, a fait des prodiges, attendu la situation et la force des ennemis. Notre artillerie de campagne, commandée par le capitaine Franquin, a fait des merveilles, et s'est avancée si près des ennemis qu'avec son canon à cartouche il a détruit un bataillon des gardes espagnoles et en a mis quatre autres hors de combat. Le régiment de Diesbach, qu'on loue beaucoup, aussi bien que celui de Savoie, ont culbuté les gardes wallonnes, la baïonnette au bout du fusil, et les ont malmenées; et outre cela le régiment de Savoie a pris prisonniers dans une cassine un bataillon du régiment de Guadalaxara. Le clair de lune a fait durer le combat quatre heures dans la nuit. Les ennemis étant resserrés sur la chaussée, ils ont continué à tirer de cet endroit et à se replier pendant ce temps-là. Après quoi, ayant perdu quelques troupes de celles qui soutenoient leur retraite, ils ont mis le feu à leurs deux ponts et ont marché sur huit colonnes vers Crevenore;

ensuite ils se sont mis sur deux colonnes, prenant la route de Bologne. Le commandeur de Cumiane, qui a marché pendant quelques heures avec eux en plein jour, m'a assuré que tout ce qu'ils ont retiré ne va qu'à 10,000 hommes et qu'ils ont eu beaucoup d'officiers tués et blessés. Notre perte est assez forte du côté de la cavalerie; pour l'infanterie, elle a peu perdu; il n'y a pas plus de 400 hommes entre tués et blessés dans nos huit bataillons. L'infanterie autrichienne n'a pas souffert beaucoup; mais attendu la perte de la cavalerie nous ne laissons pas d'avoir environ 1,700 hommes entre tués et blessés. Le comte d'Apremont l'a été à la fin de l'affaire; le coup est entre le bas-ventre et la cuisse; la balle a percé et jusqu'à présent on espère que la blessure ne sera pas dangereuse. On loue infiniment le sang-froid, les précautions et la valeur du maréchal de Traun, qui a eu deux chevaux tués sous lui et un troisième blessé. Les généraux et les troupes de la reine de Hongrie sont infiniment contents des nôtres, et nous réciproquement. Je suis persuadé que le dit maréchal auroit serré les ennemis le 9, ayant été joint par nos deux régiments de Piémont-royal-cavalerie et Génevois-dragons; et comme cette affaire s'est passée pendant le quartier d'hiver et qu'on n'avoit ni ponts, ni amas de vivres pour soutenir l'armée, cela l'a obligé à s'arrêter sur le champ de bataille. Je ne doute pourtant pas que si M. de Gages s'arrête à Bologne il n'aille au plus tôt lui rendre visite.

P. S. Après vous avoir écrit la relation ci-dessus, le Roi vient d'en recevoir une de M. le maréchal de Traun, qui contient les particularités que je vais ajouter. Il a résolu d'attaquer, ayant su positivement que les ennemis vouloient repasser le Panaro, ce qu'il n'a pu exécuter que fort tard, n'étant pas possible de forcer les cassines sans le canon qu'il a fait venir. Il a fallu beaucoup de temps pour faire des ponts sur des fossés, et il n'a pas poussé les ennemis pendant la nuit, parce que la rivière étoit couverte par la chaussée et par le village de Campo-Santo, derrière lequel étoit leur pont, ce qui a favorisé leur retraite, qui a été assez précipitée, et sans laquelle ils auroient été attaqués le lendemain matin. Il y avoit un escadron de hussards derrière le centre de la seconde ligne et deux sur la droite de la première. Les déserteurs, qui viennent en nombre, assurent que les Espagnols ont eu 5,000 hommes entre tués et blessés, et environ 300 officiers; ils prétendent qu'il y avoit 13,000 hommes d'infanterie de leurs troupes. Le bataillon qui a été pris est de 400 hommes; et il est sûr que toutes les cassines en deçà du Panaro sont remplies de morts ou de blessés, et qu'il y en a beaucoup d'autres qu'ils ont emportés au delà de la rivière. Le comte Cicri ayant mal reconnu son terrain s'est avisé de faire faire une contre-marche en présence de l'ennemi, qui a profité de sa faute, qui a causé le désordre dans la cavalerie. On n'a pas suivi les Espagnols au delà du Panaro.

comme les généraux l'auroient souhaité, parce qu'il n'y avoit nulle disposition pour le pain, ni pour les autres subsistances. Ils se sont retirés au delà du canal de Bologne, où ils se fortifient. M. le maréchal marque positivement au Roi que le canon n'a pu commencer à tirer qu'environ à une heure et demie après midi, le combat de la cavalerie à trois heures et demie, et celui de l'infanterie environ une heure après.

On apprend de l'armée qu'il y a environ 1,400 prisonniers espagnols, et que les détachements qui passent au delà du Panaro en amènent tous les jours.

On a appris, le 16, que le renfort que le maréchal de Traun attend étoit déjà arrivé dans le Mantouan, consistant en 6,000 recrues, 4 bataillons de vieilles troupes et 2 régiments de dragons et de hussards.

3. *Extrait d'une lettre de Venise, du 18 février 1743.*

Les Espagnols après avoir passé le Panaro et s'être emparé de Campo-Santo et de Finale ont continué leur marche en détachant 400 chevaux à Bondeno, d'où la garnison autrichienne s'est retirée à Revere. Cette cavalerie, soutenue de quelques miquelets, s'est emparée d'un magasin de 2,000 sacs de farine et de froment, de l'habillement entier de deux régiments avec leurs armes, ustensiles et équipages, et avec ce butin s'est retiré à Campo-Santo, où l'armée espagnole resta toute la journée du 8 sous les armes en bataille, provoquant par trois fois le général autrichien de combattre, qui enfin s'y détermina la troisième fois après avoir été joint par les garnisons des places des environs.

Le combat commença à deux heures, jusqu'à trois heures, par une canonnade de part et d'autre, et le duc d'Arcos avec les carabiniers et les dragons de la Reine, enfonça la gauche des ennemis et renversa toute leur cavalerie. Après cette canonnade, le feu de la mousqueterie commença, et on en vint aux mains, ce qui dura jusqu'à deux heures de la nuit.

Les Espagnols se sont battus avec une telle valeur qu'ils ont forcé leurs ennemis à se retirer et à leur laisser le champ de bataille, avec quatre pièces de canon, deux enclouées, quatre étendards, deux drapeaux et quatre timbales. Ils ont fait prisonniers de guerre les lieutenants généraux Cicori, Bayersberg et d'Apremont, qui ont été blessés, et ils ont permis aux deux premiers d'aller se faire panser à Modène. Il y a plusieurs officiers avec 900 soldats prisonniers de guerre.

L'action étoit si sanglante et si obstinée qu'on ne peut assez l'exprimer ; il est resté 5,000 morts sur le champ de bataille. Les Autrichiens se sont retirés à Bomporto et autres lieux circonvoisins, et de la part des Espagnols on croit qu'il y en a eu 2,500 tant morts que blessés.

Le 9 au matin, M. de Gages a repassé le Panaro avec toute l'armée espagnole, l'artillerie et les convois marchant à San-Giovanni, où il est arrivé le soir.

On ne doute pas que les Autrichiens, malgré leur grande perte, ne publient partout qu'ils sont restés maîtres du champ de bataille, ce qui est très-faux puisque les Espagnols y sont restés toute la nuit du 8 au 9 et qu'ils s'en sont retirés avec la plus grande tranquillité et avec toute leur artillerie, parce qu'ils n'auroient pu s'y soutenir faute de subsistances et de place.

Les Espagnols n'ont perdu aucun officier général ; mais le brigadier duc d'Arcos, M. de Magdonnel, lieutenant général, et M. de Caravazal, maréchal de camp, ont été légèrement blessés.

3. *Relation de ce qui s'est passé de plus essentiel à la bataille de Campo-Santo, le 8 février, tirée des lettres de M. le maréchal de Traun, du 12 du même mois.*

Les Espagnols ayant passé le Panaro le 3, avec toutes leurs forces, croyant que les nôtres étoient dispersées, ils envoyèrent d'abord un gros détachement jusqu'à Bomporto pour nous reconnoître, et le comte de Gages s'avança, le 4, avec le reste de son armée vers Solara, qui n'est qu'à trois petits milles de Bomporto. Le détachement qui le devançoit ayant appris par un de nos déserteurs que partie des troupes du roi de Sardaigne étoient déjà jointes avec celles de la reine de Hongrie, il se retira en grande diligence vers son armée, qui sur cet avis reprit le chemin de Campo-Santo. Les généraux ayant déterminé de repasser le Panaro, dans le temps qu'ils faisoient leurs dispositions pour cette opération, le comte de Gages fut informé que notre armée étoit en marche pour le poursuivre, ce qui l'obligea d'envoyer ordre à son avant-garde de s'arrêter et à se mettre en posture de nous attendre. Le 8 du courant, notre armée n'étant plus qu'à un petit mille et demi éloignée de la sienne, qui étoit postée à Campo-Santo, nous nous en sommes approchés en ordre de bataille. L'infanterie formoit deux lignes. Le terrain à notre droite étoit si coupé et si rempli de fossés qu'on n'a pu y placer que quatre escadrons en forme de réserve, et trois cents hussards ; à la gauche, notre cavalerie formoit deux lignes, et au milieu de celles de l'infanterie il y avoit deux bataillons de Sclavons, l'un à droite, l'autre à gauche. Le reste de la cavalerie légère formoit une petite ligne ou réserve entre les deux d'infanterie. On avança vers l'ennemi dans cet ordre ; mais comme le pays est fort couvert et tout coupé par de grands fossés, on ne pouvoit marcher que très-lentement pour conserver l'ordre et surtout pour conduire la cavalerie, de façon qu'on n'arriva à portée de pouvoir charger que vers les quatre heures

après midi. Lorsque nous étions à la portée du fusil, l'ennemi fit un petit mouvement qui l'approcha de nous. Le feu de part et d'autre a été très-vif et violent, et il a duré plus de trois heures. La cavalerie de notre gauche ayant trouvé en front plusieurs cassines garnies avec des grenadiers et autre infanterie des ennemis soutenus par de la cavalerie, et s'étant engagée trop avant, elle fit un mouvement mal à propos, dont les ennemis profitèrent pour la prendre en flanc et derrière, ce qui obligea à reculer, la plus grande partie des officiers généraux et commandants des corps ayant été tués ou blessés. Le général Saint-Pierre, qui étoit resté seul à la tête de la cavalerie, la rallia, et l'ayant rassemblée il la ramena à six heures au combat. Malgré ce fâcheux accident, l'infanterie s'est toujours avancée avec beaucoup de fermeté et a fait reculer celle des ennemis. Les officiers, tant piémontois qu'autrichiens, se sont fort distingués par leur capacité et conduite, autant que les troupes par leur valeur, de façon que les troupes des deux nations s'étant comportées avec une louable émulation, les ennemis furent obligés de se retirer avec quelque confusion; mais comme cet avantage ne fut déclaré que vers les huit heures du soir, on ne put pas en profiter comme il auroit été possible de jour. Il n'étoit pas praticable de pouvoir observer la situation des Espagnols, ni de faire d'un autre côté les dispositions pour les poursuivre, ce qui fit juger pour le bien du service qu'il convenoit d'arrêter les troupes et de les tenir en bon ordre pour attendre le jour et achever ce qui avoit été si heureusement commencé. L'ennemi ne nous en donna pas le temps. Ayant appris par les habitants de Campo-Santo que dans le temps que la première ligne faisoit encore feu sur nous, la deuxième commençoit déjà à défiler sur les ponts du Panaro, il auroit été imprudent de risquer d'avancer, la nuit, dans un terrain inconnu, les ennemis ayant aussi l'avantage d'être couverts par une chaussée. Avant l'aube du jour du 9, toute leur armée avoit passé le Panaro avec une précipitation qui avoit l'air d'une fuite. Aussitôt qu'ils ont été de l'autre côté, ils ont brûlé ou enfoncé leurs ponts, ce qui a terminé l'action.

Nos officiers qui ont été faits prisonniers, et qu'on a relâchés sur leur parole, assurent que les officiers espagnols ont avoué qu'ils ont perdu 5,000 hommes, parmi lesquels il y a 300 officiers. Les cassines qu'ils occupoient ont été trouvées remplies de morts et de blessés. La perte de notre côté a été de 1,700 hommes. Le même soir de l'action, le baron de Chabot, lieutenant-colonel du régiment de Savoie-infanterie, fit prisonnier de guerre un bataillon du régiment de Guadalaxara avec tous les officiers et les drapeaux; et le jour suivant on chanta le *Te Deum* sur le champ de bataille avec triple décharge du canon et de la mousqueterie.

Les officiers généraux blessés parmi les Autrichiens sont les géné-

raux Bayersberg, Ciceri et Pertusati ; des Piémontois, le comte d'Apremont, qui a été blessé à la tête de l'infanterie, le brigadier Lastrum et le colonel de dragons M. Ballon, qui est mort. Le comte de Traun a eu deux chevaux tués sous lui et un troisième blessé.

On apprend de l'armée qu'il y a actuellement 1,400 prisonniers espagnols, et que les détachements qui passent au delà du Panaro en amènent tous les jours (1).

VI.

RELATION DE L'ACTION DE DETTINGEN,

DU 27 JUIN.

Au camp de Steinheim, le 2 juillet.

M. le maréchal de Noailles ayant été informé le 27 à une heure du matin que les ennemis décampoient et marchoient par leur droite, il se porta à Seligenstadt, où il avoit fait faire précédemment deux ponts sur le Mein, et après avoir observé la marche des ennemis, dont il ne paroissoit qu'une forte arrière-garde, il fit passer la rivière aux troupes qui étoient campées à Seligenstadt. En même temps il envoya ordre à M. de Montal de faire marcher toute la première ligne, tant d'infanterie que de cavalerie, par sa gauche, pour venir passer le Mein, la cavalerie à deux gués entre Kleinwelsheim et Seligenstadt, et l'infanterie au pont de Seligenstadt même. Il envoya en même temps ordre à M. de Valières de faire avancer en diligence l'artillerie sur le bord du Mein, pour battre en flanc et en écharpe tout ce qui paroissoit des ennemis. Pendant que ces différents ordres s'exécutoient, M. le maréchal avança avec les premières troupes qui avoient passé le Mein et dépassé le village de Grosswelsheim, qui est sur l'autre bord du Mein; il alla jusqu'à celui de Dettingen, qui est un peu plus haut sur le même bord au delà; et au pied de ce même village il passa un petit ruisseau qui vient de la montagne et qui traverse un marais assez étroit, mais impraticable, et sur lequel il n'y a que trois défilés, un par le village de Dettingen, l'autre par un

(1) Voici maintenant l'opinion et le récit du général Jomini sur cette affaire (*Traité des grandes Opérations militaires*, 4e édit. 1851, t. Ier, p. 85) : « Le comte de Gages s'avance de Foligno sur le Panaro, *qu'il traverse à gué*, et attaque le général Traun à Campo-Santo; la victoire reste indécise, bien que le champ de bataille demeurât aux Espagnols; une perte de 3,000 hommes et leur infériorité les décida à se retirer quelques jours après sur les États Romains, où les armées s'observèrent durant six mois entiers sans rien entreprendre. »

petit pont de bois à côté du village, et enfin un pont de pierre qui est beaucoup plus haut sur le ruisseau, et presque au pied de la montagne. En conséquence de cette situation du terrain, M. le maréchal ordonna que l'on remplît d'infanterie le village de Dettingen, qu'on mît le reste à mesure qu'elle arriveroit en bataille le long du marais et du ruisseau, et que toute la cavalerie se mît en bataille derrière l'infanterie, dans la plaine. Après avoir fait cette disposition, il repassa le Mein, au gué de Wilhems, pour aller reconnoître un mouvement qu'on disoit que les ennemis faisoient du côté d'Aschaffembourg, qu'ils avoient abandonné le matin et dont nous nous étions emparés tout de suite avec deux brigades d'infanterie et une de cavalerie, et en même temps pour voir l'effet de la batterie de M. de Valières, qui commençoit à tirer et à faire beaucoup d'effet. Dans cette position que M. le maréchal avoit amenée depuis si longtemps et qu'il avoit arrangée avec toute la prudence possible, les ennemis ne pouvoient échapper; ils se trouvoient serrés entre les montagnes, qui ne sont pas dans cet endroit à une demi-lieue du Mein, le Mein lui-même, Aschaffembourg dont nous nous étions emparés, et notre armée dans une position inattaquable; ils étoient de plus écrasés par la batterie de M. de Valières, qui les eût seule détruits jusqu'au dernier, lorsque M. le maréchal, en revenant, trouva que, contre ses ordres précis, on avoit fait passer le ruisseau aux premières troupes, en mettant le défilé derrière soi, et sans attendre le reste de l'armée qui approchoit, mais qui n'étoit pas encore arrivée. Quelque peine qu'il eût de voir qu'on l'engageoit malgré lui dans un terrain où il perdoit l'avantage de sa première position, il aima mieux faire attaquer les ennemis que de couvrir de honte les troupes du Roi en faisant une contre-marche qui auroit ajouté, à l'infamie le danger de perdre presque tout ce qui étoit passé, dont la retraite auroit été assez difficile, n'ayant que trois défilés fort étroits à passer en présence d'un ennemi enhardi par cette démarche. Après un combat assez vif de deux ou trois heures, où la maison du Roi fit des prodiges de valeur et où la cavalerie en général fit fort bien, les ennemis ayant profité de l'avantage du terrain, qui étoit alors favorable pour eux, et étant sur quatre lignes d'infanterie au bord d'un bois, et la nôtre n'ayant point fait les efforts qu'on en attendoit, on reconnut qu'il étoit impossible de percer, de sorte que la retraite ayant été résolue, on la fit avec ordre. Nous revînmes camper dans notre camp, après avoir repassé le Mein aux gués et aux ponts, sans que les ennemis aient osé faire un pas pour nous suivre. Nous avons deux pièces de canon à eux, et ils n'en ont point à nous. La nuit ils se sont retirés, avec assez de précipitation, vers Hanau et ont laissé le champ de bataille couvert de leurs morts et d'une partie de leurs blessés, qu'ils n'ont pas pu tous emporter; nous en avons retiré 650, qui sont actuellement dans notre hôpital, où on en a

soin; nous en avons en tout environ 1,400 des nôtres. Ainsi la perte de notre côté ne va pas à 2,000 hommes, et la leur, de leur propre aveu, quoiqu'on n'en sache pas le nombre, est de beaucoup supérieure. Nous avons perdu beaucoup plus d'officiers à proportion que de soldats. Nous avons eu de tués M. le duc de Rochechouart, M. de Sabran, M. le marquis de Fleury, M. de Coëtlogon des mousquetaires noirs, M. de Coigneux des chevau-légers, MM. de Messé, de Wargemont des gendarmes, et plusieurs autres dont je n'ai pas encore la liste bien exacte. M. le duc d'Harcourt et M. de Beuvron ont été blessés assez considérablement. M. le duc de Chartres s'est distingué de la façon la plus brillante; tous les princes et officiers généraux ont montré beaucoup de valeur et de bonne volonté. Voilà le récit exact de ce qui s'est passé le 27. Depuis ce temps nous sommes restés à Seligenstadt jusqu'au 2, que nous sommes venus camper ici, vis-à-vis des ennemis, qui sont campés à Hanau. M. le comte d'Eu est blessé légèrement au pied.

VII. RÉCAPITULATION DES TROUPES

SUIVANT LES ORDONNANCES DE 1742 ET 1743.

Maison du roi	Gardes du corps		1,523	10,084
	Gendarmes		219	
	Chevau-légers		217	
	Mousquetaires		430	
	Grenadiers à cheval		170	
	Cent-Suisses		118	
	Gardes de la prévôté		109	
	Gardes françoises		4,749	
	Gardes suisses		2,414	
Gendarmerie	16 compagnies de gendarmes et chevau-légers		1,373	1,373
Infanterie	8 régiments de 4 bataillons	32 bataillons	23,192	129,573
	9 régiments de 3 bataillons	27	19,575	
	17 régiments de 2 bataillons	34	24,633	
	64 régiments de 1 bataillon	64	46,400	
	1 régiment Royal artillerie, de 5 bataillons	5	3,544	
	5 régiments irlandois, de 1 bataillon	5	3,636	
	2 régiments italiens, de 1 bataillon	2	1,278	
	1 régiment Royal allemand, de 3 bataillons	3	1,995	
	4 autres régiments allemands, de 2 bataillons	8	5,320	
A Reporter....	111	180		140,950

Report.....	111 régiments.....	180 bataillons.....		140,950
Infanterie.....	8 régiments suisses, de 2 bataillons.....	16	11,200	
	1 régiment grison, de 2 bataillons.....	2	1,426	
	1 régiment des gardes de Lorraine, de 1 bataillon....	1	678	
	121 régiments.	199 bataillons.		17,059
	Augmentation suivant l'ordonnance du 16 décembre 1742, de 56 compagnies allemandes.....		4,648	(147,533)
Cavalerie.....	53 régiments de 4 escadrons.....	212 escadrons.....	23,184	
Nota. L'augmentation de 152 compagnies, fixée par l'ordonnance du 1er juillet 1743, est vraisemblablement pour mettre tous les régiments de cavalerie à 4 escadrons. L'opération ci-contre est en conformité de cette ordonnance.....	1 régiment Royal cavalissiers, de 10 escadrons.....	10	1,681	
	2 régiments allemands, de 4 escadrons.....	8	1,240	
	1 régiment irlandois, de 4 escadrons.....	4	620	41,450
	3 régiments de hussards, de 6 escadrons.....	18	2,910	
	60 régiments.	252 escadrons.		
	Augmentation suivant l'ordonnance ci-dessus de 3 compagnies de hussards.		1,944	
Dragons.....	16 régiments de dragons, de 4 escadrons.....	64.....	12,906	12,906
Compagnies franches.....	Compagnies franches.....		3,754	3,754
Invalides	144 compagnies d'invalides servant dans les places.....		8,928	8,928
Milices.....	Suivant l'ordonnance du 20 novembre 1736.....		62,500	
	Autre du 3 octobre 1742.....		30,000	92,500
	Autre du juillet 1743, pour recruter les régiments.....		mémoire	
	Plus 3 régiments de milices de Lorraine, de 3 bataillons chacun, levés par le roi de Pologne, que le Roi a pris à son service, suivant les ordonnances des 1er février 1742 et 12 avril 1743.....		11,028	11,028
Hullans.....	1 régiment levé par M. le comte de Saxe.....			500
	TOTAL.....			330,074

VIII.

MÉMOIRE DU DUC DE CHAULNES.

A Paris, ce 3 octobre 1745.

Sire,

L'écrit que j'ai l'honneur d'envoyer à Votre Majesté, contenant une conversation que j'ai celui d'avoir avec elle par lettres, ne pouvant l'avoir personnellement depuis longtemps, a été commencé il y a environ six mois, c'est-à-dire depuis la mort de M. le cardinal de Fleury, et fini peu de jours après. Je n'ai pu l'envoyer à Votre Majesté jusqu'à présent par différentes raisons qu'il est inutile de vous déduire ici; quoique je ne sois plus dans l'état d'une mort prochaine, dont il semble que j'aie rappelé, les mêmes raisons subsistent toujours. Je prends donc la liberté d'envoyer cette conversation à Votre Majesté; ainsi je la supplie très-humblement d'y faire l'attention convenable; je ne l'ai montré qu'à deux de mes amis, qui faute de connoître Votre Majesté le trouvoient trop fort, et craignoient par cette raison qu'il fît plus de mal que de bien; mais moi, qui la connois mieux qu'un autre, et qui sais combien elle est susceptible de la vérité même la plus désagréable, je passe par-dessus et je néglige cet avis en faveur de cette même vérité que Votre Majesté aime. Je conviendrai aisément que s'il étoit question d'une harangue à Votre Majesté, il faudroit mieux arranger ce discours qu'il ne l'est ici, et il seroit nécessaire surtout d'en ôter les proverbes triviaux qui s'y trouvent. Mais de quoi est-il question ici? D'une simple conversation, qui admettroit même jusqu'à des puérilités, et qui doit être forte, non en mots et en arrangement de phrases, mais en choses dont Votre Majesté fait bien plus de cas que de cet arrangement. Si vous goûtez cet essai, j'aurai l'honneur de présenter à Votre Majesté la suite de cet ouvrage, que je n'ai point encore mis sur le papier, et qui est encore tout entier dans ma tête.

J'ai l'honneur d'être, avec tout le respect imaginable,

Sire,

De Votre Majesté,

Le très-humble, très-obéissant, très-reconnoissant des bontés qu'elle a bien voulu avoir pour moi depuis sa plus tendre enfance jusqu'à présent, très-soumis et très-fidèle serviteur et sujet,

Le maréchal duc DE CHAULNES (1).

---

(1) Louis-Auguste d'Albert-d'Ailly, cinquième fils de Charles-Honoré, duc de Luynes et de Chevreuse, né le 22 décembre 1676, mort le 7 novembre 1744.

AVIS

Que M. le maréchal duc de Chaulnes prend la liberté de donner en mourant, et peu de jours après la mort de M. le cardinal de Fleury, au Roi, qui se prépare à gouverner son royaume.

Comme je me vois à la veille d'aller rendre compte à Dieu de mes actions, si ce n'est par la maladie qui m'accable à présent, du moins par l'âge avancé où je suis, lequel ne me permet plus d'espérer une longue vie, et comme cette indisposition qu'il a plu au Seigneur de m'envoyer depuis plusieurs mois ne me permet plus de m'exposer à répandre mon sang pour le service et pour la gloire de Votre Majesté, ainsi que je l'ai fait depuis l'âge de dix-sept ans, j'ai cru servir aussi utilement Votre Majesté et lui donner une preuve convaincante de mon inviolable attachement et de ma fidélité en prenant la liberté de lui présenter ici les réflexions qu'un long usage du métier de la guerre et la connoissance que j'ai des différentes parties du gouvernement peuvent me fournir.

Votre Majesté vient de se charger elle-même de l'administration de son royaume avec un applaudissement général de ses peuples; personne ne peut les gouverner avec tant de dignité, tant de sagesse et tant de prudence que vous; vous seul pouvez apporter des remèdes efficaces à plusieurs abus qui se sont introduits. Votre Majesté sait que ma famille s'est toujours signalée par sa fidélité inviolable à son service et à celui des rois ses prédécesseurs, et qu'en mon particulier j'ai été très-attaché à feu Monseigneur, votre grand-père, et encore plus étroitement à feu monseigneur le Dauphin, votre auguste père, lequel m'honoroit d'une bonté particulière, ayant eu l'honneur d'être élevé auprès de lui. La reconnoissance que je lui devois, mon devoir et ma charge qui m'approchoit de votre personne m'ont toujours attaché à Votre Majesté, et il ne m'a pas été difficile de présager dès votre enfance quelle seroit un jour la droiture de votre esprit, la générosité de votre cœur, la bonté de votre caractère, et je vous ai regardé dès lors comme devant être un des plus grands rois qui aient gouverné cette monarchie. Vous voilà dans le cas, Sire, de développer tous les talents que le ciel vous a départis et de faire seul le bonheur de vos peuples. Il ne dépendra que de vous de vous aider et même de vous rendre propres les lumières et l'expérience de vos fidèles sujets. Dès qu'ils pourront croire que vous recevez avec affabilité et avec bonté les avis qui ne tendent qu'à l'augmentation de votre gloire et au bien de votre royaume, chacun s'empressera de vous faire part du fruit de ses méditations et de vous exposer avec vérité et sans flatterie ce qu'il croira vous être le plus honorable et le plus avantageux. C'est l'étude que j'ai faite de votre ca-

ractère et de cet amour que je vous ai toujours connu pour la vérité qui m'engage, Sire, à vous présenter ces réflexions et à vous parler avec cette respectueuse liberté que mon âge, mon état (et si j'ose me servir de ce terme) ma tendresse pour vous m'inspirent.

Mais avant que de commencer, je ne puis m'empêcher de congratuler ici Votre Majesté sur la manière pleine de bonté dont elle a obligeamment parlé il y a quelques jours à M. le nonce du Pape, en lui faisant compliment d'elle-même sur la mort du cardinal Corradini, son ami. Cette façon d'agir sied à merveille à Votre Majesté; aussi cette nouvelle, qui fait connoître qu'elle est bien instruite de tout ce qui se passe dans les pays étrangers, ne peut manquer de lui donner partout une grande réputation.

La première partie de ce discours contiendra les abus à réformer; dans la seconde je proposerai à Votre Majesté les remèdes à ces maux et les réflexions qu'un long usage et l'expérience dans tout ce qui regarde ma profession de la guerre m'ont occasionné de faire.

Quoique les six derniers articles ne semblent pas regarder cette profession, cependant ils y sont si relatifs, que si Votre Majesté ne réforme au plus tôt ces abus, il lui sera impossible de mettre dans la suite des troupes en campagne.

PREMIÈRE PARTIE.

I. En méditant, Sire, sur l'état où Votre Majesté se trouve depuis la mort de M. le cardinal de Fleury, qui étoit si attaché à votre personne, qui n'a jamais manqué à son égard qu'en omettant ce qu'il devoit faire pour le bien et l'avantage de son royaume, dont il paroît en tout que les intentions étoient si pures, et que par cette raison elle avoit chargé du poids du gouvernement, j'ai pensé que cet habile ministre s'est quelquefois trompé dans ses opérations, tant parce qu'il a employé beaucoup plus de finesse qu'il n'en falloit avec les puissances étrangères, qui commençoient à n'avoir plus pour lui la même estime qu'elles avoient eue d'abord, que par l'esprit d'épargne qui se manifestoit dans toutes ses actions. En qualité de son ami, je le lui ai reproché cent fois. Je ne pouvois de son vivant porter ces reproches à Votre Majesté; d'autant plus que c'eût été me perdre inutilement dans son esprit, et me mettre hors de toute portée de rendre à Votre Majesté et à tout le royaume des services aussi essentiels que ceux que j'avois intérêt de rendre en temps et lieu. Il avoit bien encore quelques autres défauts; mais ces deux étoient très-considérables en lui. Je ne doute pas que Votre Majesté ne s'en soit aperçue elle-même, et que si, malgré eux elle lui laissoit

les rênes du gouvernement, ce ne fût en considération, d'une part, de ses intentions, qui étoient excellentes, et de la longue habitude qu'il avoit acquise d'agir en votre nom ; et, d'autre part, de son grand âge, qui ne permettoit pas d'espérer qu'il fût aussi longtemps en place qu'il a été.

Il n'y a rien, Sire, de si important pour les hommes qui ont quelque chose à traiter ensemble, et surtout pour les souverains, que la bonne foi et la vérité les moins suspectes. C'est l'unique moyen établi de Dieu même, souverain juge des souverains les plus puissants et l'unique auteur de toute fidélité dans tous les engagements réciproques entre les hommes.

En effet, comment pourroit-on compter sur un homme, quelque grand qu'il soit, qu'on regardera comme capable de manquer à quelques-uns de ses engagements pour un intérêt momentané : car en pareil cas il ne peut en avoir d'autre espèce, et tout le monde sait qu'il n'en peut être à la longue de plus grand pour un souverain que la confiance que tous les hommes prennent en la vérité de ses traités.

L'avantage, Sire, de la réputation de véridique et de religieux observateur des paroles données est si grand pour tout homme, et surtout pour les souverains, qui doivent y être plus exacts à proportion de leur élévation sur tous les hommes, et surtout sur les autres souverains comme eux, quoique moins puissants qu'eux, qu'il n'y a rien qu'ils ne doivent faire pour acquérir ce bien précieux. La supériorité qu'ils peuvent avoir sur les autres, soit par leurs armes, soit par le nombre d'hommes dont ils peuvent les accabler, n'est rien en comparaison d'elle. C'est cette même réputation qui les rend maîtres du sort des peuples.

En effet, Sire, que Votre Majesté se représente un souverain poussant la discrétion jusqu'à la finesse, et qui emploie toute son astuce à tromper ceux avec lesquels il a à traiter : il est bien certain qu'il pourra y parvenir la première fois ; mais il doit se tenir pour dit que malgré son esprit ils manqueront de confiance en lui pour les traités subséquents que la nécessité de leurs affaires pourra les obliger de faire avec lui. Ils seront sans doute les premiers à lui manquer dans l'occasion, supposé que par le nombre d'ennemis qu'il pourra avoir sur les bras ils puissent obtenir quelque avantage sur lui : au lieu qu'un prince religieux pour sa parole leur imposera toujours toutes les fois qu'il traitera avec eux. Il est donc, Sire, d'une grande conséquence pour Votre Majesté de bien examiner dans votre conseil, comme je viens de le dire, tous les articles du traité qu'elle aura à faire, et même d'en bien faire peser tous les mots en votre présence, afin que vous ne vous engagiez point mal à propos dans des actes solennels qui porteroient un coup irréparable à votre réputation de droiture, si vos intérêts ou même ceux de l'État, qui souvent en sont inséparables, sembloient exiger que vous y

manquassiez. Et, par exemple, celui de la dernière pragmatique sanction impériale que Votre Majesté s'est engagée à soutenir, et que feu M. le Cardinal n'avoit pas, ce semble, assez examiné (quoiqu'il eût fait lui-même ne traité) quand il a engagé Votre Majesté dans la présente guerre, laquelle n'est pas bien légitime; car il étoit aisé de juger qu'il seroit insoutenable dans l'occasion, le feu empereur Charles VI y ayant manqué le premier. Mais il ne convient pas à Votre Majesté de signer un traité dans l'intention de ne le pas tenir. Un habile négociateur peut bien, et même doit souvent taire de certaines choses qui nuiroient à l'affaire dont il est chargé; mais rien ne peut excuser le manque de bonne foi qui résulte d'une parole donnée à intention de ne la pas tenir.

Il est vrai, Sire, que quand M. le Cardinal vous a engagé dans cette guerre, il ne pensoit pas qu'elle dût être aussi sérieuse, ni aussi coûteuse, ni aussi longue qu'elle paroît à présent devoir l'être. Ce ministre, par la crainte de la guerre, qu'il détestoit, a toujours à cet égard pris de si foibles mesures qu'il semble n'avoir jamais connu cet axiome trivial : *Si vis pacem para bellum;* mais il me suffit de vous marquer ici la nécessité où vous êtes de tenir tous vos engagements, si vous faites quelque cas de la réputation de véridique et de bon et sage prince.

II. Le second inconvénient considérable dans lequel M. le Cardinal est tombé, c'est son esprit d'épargne, surtout à l'égard des officiers de vos troupes. C'est l'affaire de Votre Majesté de rétablir la confiance que son zèle excessif pour vos intérêts avoit déjà presque entièrement détruite. Il est pourtant certain (et il devoit en être d'autant plus persuadé qu'il savoit fort bien que tout le monde pensoit de même sur son compte à cet égard; et je lui disois assez souvent; mais le moyen de changer, par de simples discours, la façon de penser d'un homme octogénaire, quoiqu'il convînt à merveille de la validité du principe), oui, Sire, il est très-certain qu'il n'en est pas des finances de Votre Majesté comme de nos biens particuliers; car pour nous nous n'avons ordinairement qu'une seule voie pour nous enrichir, qui est celle de l'épargne de nos revenus; mais pour Votre Majesté, ce n'est qu'en répandant libéralement vos richesses que vous pouvez les augmenter. Il me souvient à ce propos d'un discours du roi Auguste II de Pologne, père de celui-ci, au roi de Prusse, pareillement père de celui qui règne à présent. Votre Majesté sait quelle étoit l'étrange parcimonie de ce prince, lequel, au sortir du camp de Muhlberg, fut si frappé des surprenantes magnificences du roi de Pologne, qu'il lui demande comment il pouvoit faire pour soutenir son Etat, en même temps que les dépenses qu'il lui avoit vu faire dans ce camp de paix. Le roi de Pologne pour toute réponse tira un écu de sa [bourse], qu'il donne devant lui à l'un de ses valets de pied; et il dit au roi de Prusse : « Vous voyez bien cet écu : si vous l'aviez, il iroit dans vos coffres avec

les autres que vous y avez déjà ; mais il seroit inutile pour la société, au lieu qu'avant la fin de la semaine il me reviendra accompagné d'un autre. » En quoi, Sire, ce sage roi ne se trompoit pas; car par le commerce, qui fleurissoit dans ses États, et par les entrées et autres subsides (qu'il avoit même trop légèrement imposés sur ses peuples), il étoit bien sûr de tirer d'eux de quoi faire les grandes dépenses qu'il faisoit. Je me souviens encore d'un autre exemple pendant la vie du feu Roi : le voici. MM. de Louvois et de Colbert étoient fort mal ensemble depuis longtemps. Le premier, secrétaire d'État au département de la guerre, comme Votre Majesté sait, ne crut point pouvoir mieux se venger du second, qui, comme elle sait encore, étoit contrôleur général des finances, qu'en disant au Roi dans son travail avec lui, en 1664, qu'un prince comme lui, au sortir de la guerre, ne devoit pas demeurer les bras croisés; mais qu'il étoit nécessaire qu'il fît quelques fêtes : car il savoit que c'étoit le moyen de plaire à un monarque aussi magnifique que l'étoit Louis XIV; et par le même moyen il croyoit déplaire beaucoup au ministre des finances, par l'embarras que cette nouvelle dépense non attendue lui causeroit dans un temps de paix, qui ne sembloit venu que pour lui fournir la facilité de réparer les finances de S. M., fort altérées par la dernière guerre que le royaume venoit de supporter. En effet cette proposition, quoique jetée en l'air par M. de Louvois, à la fin de son travail, fit impression sur l'esprit du Roi, qui cependant, en prince sage, répondit à ce ministre qu'au sortir de la guerre il ne pouvoit se résoudre à faire une si étrange proposition à Colbert, qui ne sauroit où prendre les 3 ou 400,000 livres que cela coûteroit d'extraordinaire. Cependant le feu Roi, qui avoit fort goûté cette proposition, laquelle lui trottoit dans la tête, dit le lendemain à M. de Colbert en travaillant avec lui : « Vous ne savez pas ce que Louvois me proposa hier : c'est de faire des fêtes ; mais comme cela me coûteroit environ 400,000 livres d'extraordinaire, je lui ai répondu que cela m'étoit impossible dans un temps où il me falloit songer à rétablir mes finances trop altérées par la guerre. » M. de Colbert se retournant tout d'un coup, prit sur-le-champ son parti avec dextérité, et répondit au Roi (en qui il connoissoit beaucoup de goût pour ces sortes de dépenses) : « Pourquoi non, Sire? Il paroît par la proposition de M. de Louvois que cet habile ministre est véritablement touché de la grandeur de V. M., qui ne peut mieux faire que de la marquer ainsi à son peuple et à toute l'Europe. » — « Mais, reprit le Roi, cela me coûtera bien cher dans un temps où je ne dois penser qu'à l'épargne. » M. de Colbert répondit au Roi que pourvu qu'il en tînt le cas secret pendant huit jours seulement, il croyoit pouvoir l'assurer du succès de cette affaire; mais qu'il ne convenoit pas à un si grand Roi de se borner en pareille occasion à une dépense de 400,000 livres. Le feu Roi, fort con-

tent de la façon dont M. de Colbert avoit approuvé sa proposition, lui promit et lui garda le secret pendant le temps requis. M. de Colbert ne fut pas plus tôt arrivé chez lui qu'il manda les fermiers généraux, et leur demanda le lendemain, à leur arrivée à Saint-Germain, où le Roi étoit, combien les entrées de Paris leur valoient depuis quelque temps. Les fermiers généraux, imbus du bruit public qui s'étoit répandu qu'ils gagnoient beaucoup sur ces entrées, sur lesquelles on prétendoit qu'ils faisoient de grands profits, ne doutant plus à ce discours du ministre qu'il ne leur retirât, au profit du Roi, ces entrées, qui étoient le principal de leur ferme, supposèrent qu'elles rapportoient fort au-dessous de leur véritable valeur. M. de Colbert, qui ne vouloit pas les empêcher de gagner quelque chose et qui sentoit bien qu'ils ne lui accusoient pas exactement la vérité, leur dit que l'intention du Roi étoit de retirer pour quelques mois ces entrées; mais que, comme ce grand prince ne vouloit pas qu'ils perdissent avec lui, il leur abandonnoit 1 million de profit, pendant trois mois, de plus qu'ils ne prétendoient qu'elles leur valoient, ce qu'ils n'osèrent refuser après s'être avancés comme ils avoient fait. Quand donc il fut convenu avec eux, il alla trouver le Roi, et lui dit qu'à présent il étoit sûr des fonds; mais qu'il lui demandoit le contraire de ce qu'il lui avoit demandé à son dernier travail, c'est-à-dire qu'il supplia S. M. non-seulement de ne pas garder le secret qu'il avoit exigé d'elle, mais même de publier partout ses intentions pour les fêtes en question. Il est aisé de juger avec quelle impatience le Roi attendoit cette décision, et combien il fut content de l'approbation de son ministre même des finances, pour une dépense extraordinaire sur laquelle il n'avoit pas compté. Le Roi donc, abrégeant le plus qu'il put son travail avec ce ministre, s'empressa d'aller répandre cette nouvelle, et M. de Colbert de son côté en donna part à tout le monde. Tous les ministres étrangers, dès qu'ils en furent informés, ne manquèrent pas d'en avertir leurs principaux. Cette nouvelle fut bientôt répandue par toutes les cours de l'Europe, ce qui attira à Paris quantité d'étrangers, de sorte que les entrées triplèrent de l'ordinaire, tant par rapport à la subsistance de cette affluence de monde que par la magnificence avec laquelle ils s'empressèrent de paroître en cette occasion. M. de Colbert cependant, voulant profiter de plus en plus du moyen qu'il avoit imaginé, supplia le Roi de retarder encore de quinze jours le terme qu'il avoit donné pour ces fameuses fêtes, en supposant que tout n'étoit pas encore prêt, quoiqu'il le fût en effet; ce qui lui réussit d'autant mieux, que les dépenses de tous ceux qui étoient venus de toutes les parties, tant du royaume que de toute l'Europe, y restèrent et augmentèrent de plus en plus les profits de S. M. Enfin ces fêtes célèbres furent exécutées, et l'on peut dire qu'il n'y en eut jamais de pareilles, par l'extrême ma-

gnificence qui y régnoit. Cependant quand elles furent finies, le Roi commença à craindre la présence de M. de Colbert ; il fallut néanmoins qu'il en courût le risque ; mais quel fut l'étonnement de S. M. quand, dans le premier travail de M. de Colbert avec elle, elle apprit de lui que loin que ces superbes fêtes lui eussent coûté quelque chose, elle avoit encore 2 millions de bon dans ses coffres. Ce qui fit fort la cour de M. de Colbert, par le même endroit par lequel M. de Louvois s'étoit flatté de l'embarrasser beaucoup, et peut-être même de le perdre absolument dans l'esprit du Roi.

III. Quant à la guerre, c'est une de vos plus grandes obligations envers vos sujets que de bien examiner avant de la commencer, si le motif en est légitime, sans quoi, Sire, vous vous rendrez responsable de tout le sang qui s'y répand, soit dans les actions, soit par les maladies, soit à l'occasion des fatigues, qui font périr nombre d'hommes. Car comme les sujets de Votre Majesté ne sont pas en droit d'examiner votre conduite et sont tenus de marcher sur le premier ordre de votre part, de même c'est à Dieu seul que vous êtes comptable de vos actions ; et l'examen rigoureux qu'il en fera au jour terrible de son jugement en sera d'autant plus à craindre pour vous. A l'égard de celle-ci, elle a déjà été très-coûteuse à Votre Majesté tant en hommes, qui font sa véritable richesse, qu'en argent ; ce qui ne peut manquer d'arriver toutes les fois que la guerre sera portée fort au delà de vos frontières. Il paroît en effet d'une première vue à ceux qui raisonnent comme je fais ici sans connoître le local, que si les armées de Votre Majesté s'étoient portées en force, vos ennemis n'auroient pu tenir un moment contre elles. Si la faute de diviser vos forces est aussi grande qu'elle paroît d'ici, je conviendrai aisément que ce ne peut être la vôtre, mais celle des généraux qui commandoient sur les lieux ; à moins qu'ils n'aient reçu des ordres de vous ou de votre part, ou bien que ce ne soit par le choix qui auroit été fait d'eux ; et comme vous êtes responsable de tous ceux qui ont été choisis par vos ordres ou sous votre autorité, il n'est pas douteux que Dieu ne vous demande un jour un compte sévère de cette partie de votre administration, puisqu'en ce cas c'est par le petit nombre de troupes qui ont été opposées à l'ennemi que cette guerre a été jusque ici moins avantageuse pour la nation, et même qu'au lieu d'être terminée d'abord comme elle sembloit devoir l'être, si on eût pu en user ainsi, elle durera peut-être encore longtemps.

Pour ce qui est de l'esprit d'épargne de feu M. le Cardinal, en ce qui regarde Votre Majesté, il est constant, et très-bien prouvé par le fait de ce ministre, qu'il n'a jamais rien pris sur les finances de Votre Majesté de ce qui lui étoit même si légitimement dû pour son administration, loin d'avoir thésaurisé aux dépens du royaume comme ses prédécesseurs. Cependant cet esprit d'épargne n'influera point sur Votre Majesté. Il

devenoit très-pernicieux à votre service par les conséquences, puisqu'il pouvoit détruire l'émulation dans vos troupes.

Les trois exemples que je vais citer à Votre Majesté, dont elle pourra se rappeler le premier, puisqu'il fut discuté en votre présence entre M. le Cardinal et moi, suffiroient seuls, s'ils étoient connus, pour dégoûter les officiers.

Le premier de ces exemples regardoit la veuve du plus ancien maréchal des logis des troupes de votre Maison. Il n'y avoit que huit ou dix ans qu'il étoit marié avec cette femme. M. le Cardinal se livrant un peu trop à son esprit d'épargne pour Votre Majesté, voulut étendre jusqu'à ce maréchal des logis le principe excellent qui lui avoit été inspiré pour les nouvelles et jeunes veuves d'officiers. Il me dit même quelques années auparavant (car il y avoit déjà plusieurs années que je le pressois d'en rendre compte à Votre Majesté, à laquelle j'avois pris la liberté de me référer sur cette affaire) que ce seroit perdre entièrement les troupes que d'approuver par des pensions données aux jeunes veuves des vieux officiers les mariages que ceux-ci contractent si souvent dans les garnisons avec des filles sans bien et sans naissance, qui ont trouvé le moyen de leur plaire et de les épouser. J'eus beau lui représenter que celui-ci n'étant nullement dans le même cas, il ne pouvoit tirer à conséquence pour aucun autre; que ce mariage n'étoit point l'effet de l'amour de cet officier, contracté, non en garnison, où n'ont jamais été les chevau-légers servant à la garde de Votre Majesté (si ce n'est quelquefois pendant les campagnes de la guerre de 1701 et en quartiers de fourrage), mais dans son propre pays avec l'agrément de tous les parents, tant d'un côté que d'autre; que cette veuve étoit d'une condition égale à celle de son mari; que l'une et l'autre avoient compté sur les bontés de Votre Majesté lors du décès de son mari, octogénaire, lequel avoit servi toujours dans la même compagnie plus de cinquante ans, et retiré depuis peu avec une pension d'autant plus considérable qu'il étoit le doyen de tous les maréchaux des logis de votre Maison, et même de tous les officiers de vos gardes du corps, sans exception d'aucun, soit chefs de brigade, soit même de tous les exempts et de tous les gardes du corps; qu'en pareil cas le feu Roi, plus délicat que lui pour tout ce qui avoit rapport au bien de son service, n'eût jamais refusé une pension, même plus considérable que l'ordinaire, à cette veuve; que d'ailleurs son mari, retiré seulement depuis quelques mois, n'avoit jamais joui de la pension de retraite; que de plus il laissoit sa veuve avec toute la vertu possible, mais sans aucun bien ni moyen de subsister; qu'elle avoit même marqué à la mort de son mari une vertu non commune, non-seulement en rendant (malgré sa pauvreté) à ses héritiers tout ce qu'il lui avoit donné lui-même de la main à la main, mais même qu'elle avoit indiqué des effets qui sans cela auroient été perdus pour eux; qu'ainsi elle étoit d'autant plus

digne des bontés de Votre Majesté qu'il ne pouvoit lui convenir de laisser périr dans la misère une demoiselle veuve d'un gentilhomme, doyen des maréchaux des logis des troupes de votre Maison, qui l'avoit servi un si grand nombre d'années, sans interruption et sans d'autre récompense que celle dont la mort l'a privé d'abord, sans qu'il en ait pu jouir un moment. Toutes ces raisons étoient trop fortes pour ne pas faire impression sur l'esprit de ce cardinal : aussi demeura-t-il sans réplique; mais il n'en fut que cela, et je n'en eusse jamais rien tiré pour cette veuve, si je n'avois eu attention de porter l'affaire devant Votre Majesté, et si elle n'eût eu la bonté de décider elle-même en faveur de cette veuve : et quand il vit que vous penchiez à lui donner de quoi subsister, tout ce qu'il put faire fut de diminuer la somme que je demandois, quoique réduit ma demande au plus petit pied qu'il fût possible. Car quoique j'eusse l'usage du feu Roi en pareil cas fut de donner jusqu'à 1,000 livres à la veuve d'un simple maréchal des logis, bien moins ancien que celui-ci dans son service, cependant connoissant la difficulté d'obtenir une pareille pension de Votre Majesté, en présence de M. le cardinal de Fleury, je ne songeai qu'à vous demander 500 livres, qui étoit la moindre pension qui jusque là eût été accordée aux veuves des simples maréchaux des logis. Mais je fus bien surpris quand je l'entendis se récrier sur cette somme, et prendre la parole pour dire que c'étoit trop encore, et qu'il ne falloit lui donner que 400 livres. J'eus beau représenter à Votre Majesté que ni elle ni le feu Roi son prédécesseur n'avoient jamais donné si peu aux veuves des maréchaux des logis de sa compagnie; et que cette somme étoit devenue très-modique, par la cherté des vivres et le surhaussement des espèces, pour la subsistance d'une personne, surtout comme celle-ci; il fallut en passer par là, et je me retirai ensuite. Cet exemple, Sire, qui s'est passé sous vos yeux, doit vous précautionner contre cet esprit d'épargne.

Votre Majesté peut se souvenir de ce qui est arrivé à la veuve d'un maréchal de camp de vos armées qui, avec ses deux enfants en bas âge, alla il y a quelques années, à la mort de son mari, prier M. le cardinal de Fleury de demander à Votre Majesté de quoi subsister et de quoi élever ses deux enfants; mais ce cardinal ne lui ayant offert ses bons offices auprès de vous que pour une pension de 1,000 livres, cette dame qui se sentoit, le voyant obstiné de la lui procurer aussi modique, le supplia de ne plus songer à elle, préférant de se passer de cette grâce de Votre Majesté ; car, malgré le besoin où elle étoit, elle avoit honte d'en recevoir une pareille, et elle l'assura qu'elle feroit de son mieux pour l'éducation de ses enfants, mais qu'elle ne vouloit pas s'attirer tous les confrères de feu son mari, en recevant une grâce si médiocre. M. le Cardinal, fort aise de cette résolution, ne lui donna rien, et ils se séparèrent ainsi.

Mais rien, Sire, n'est plus marqué en pareil cas que l'état où il a laissé la veuve d'un ancien lieutenant-colonel de vos troupes, homme de grande condition par lui-même, lequel est mort à Versailles, il y a deux ou trois ans, à la poursuite d'une petite pension pour subsister, après avoir mangé à votre service le peu de bien qu'il pouvoit avoir, et avoir été nombre de fois estropié à la guerre. Cette pauvre veuve de très-bon nom par elle-même, et à présent âgée, alla lors de la mort de son mari représenter à M. le cardinal de Fleury la misère où elle alloit tomber s'il ne la secouroit promptement. Elle ne put cependant obtenir de lui qu'une gratification extraordinaire de 400 livres une fois payée. Cette pauvre veuve, au désespoir de ce traitement, s'est retirée à Paris pour y vivre comme elle pourra. Enfin elle s'est logée dans un quatrième étage, où elle ne subsiste que par la charité des fidèles. Elle désiroit même de se mettre en service, si elle eût pu le trouver; mais son âge et ses infirmités ne lui ayant pas permis de trouver une condition, elle n'a d'autre ressource, dans son malheur, que la bonté de Votre Majesté. Je l'ai représenté vivement à feu M. le cardinal de Fleury, mais toujours inutilement; ce ministre se contentant de me dire qu'il proposeroit à Votre Majesté de tourner en pension la modique gratification qu'elle lui avoit donnée aussitôt après la mort de son mari; et j'ai pourtant lieu de croire qu'il ne l'a jamais fait; car je connois trop l'humanité de Votre Majesté pour penser qu'elle ait connoissance de ce fait tel qu'il est sans vouloir soulager cette pauvre veuve dans de pareilles circonstance. Si Votre Majesté se contente de tourner ces 400 livres en pension, cette femme sera encore obligée d'avoir recours à la charité des fidèles pour subvenir à ce qui lui manquera; car vous imaginez bien, Sire, qu'une pareille somme ne peut suffire aujourd'hui à l'entretien d'une personne de cette espèce : mais si Votre Majesté la lui accorde plus forte, elle pourra, sans autres secours, se tirer d'affaire. En tous cas, je puis vous assurer que vous n'aurez pas longtemps à la lui faire payer, attendu son âge et ses infirmités. Ce sont, Sire, les épargnes de cette espèce qui ont attiré à M. le cardinal de Fleury la réputation par lui si peu méritée de dureté, qu'il s'étoit acquise les dernières années de sa vie, quoiqu'en effet il y eût peu d'hommes moins durs que lui. Cependant, Sire, ce défaut tomboit à plomb sur vous, et dégoûtoit tellement toutes les troupes, qui sont accoutumées à croire voir la conduite de Votre Majesté dans tous les traitements qu'elles reçoivent de ses ministres, et qui pensent d'autant plus aisément qu'aucun d'eux n'oseroit rien faire que par son ordre, que la réputation de désintéressement de M. le cardinal de Fleury étoit plus répandue, et que tout le monde savoit que ce n'étoit pas pour lui qu'il thésaurisoit ainsi. Il est donc très-important pour elle de lâcher la main plus que ce cardinal n'a fait en votre nom, afin que vos sujets ne puissent penser

que vous participiez en aucune façon à cet esprit d'épargne, car il vaut encore mieux pour vous qu'ils pensent qu'il agissoit de son chef, ce qui peut aisément vous excuser, par la disproportion de son âge au vôtre, que s'ils vous accusoient de cet esprit si déshonorant pour vous, si peu propre à rétablir vos finances, au contraire si capable de faire perdre toute émulation à vos troupes et tout désir de remplir leur devoir en toute occasion, et surtout à la guerre.

IV. Il est nécessaire que je dise encore un mot à Votre Majesté sur les troupes et sur le désordre monstrueux qu'elles exercent. Il est constant, Sire, que la maraude qu'elles font est en partie cause de leur destruction. Car, comment des cavaliers, dragons ou soldats, qui, au sortir d'une longue et pénible marche, partiront en arrivant, et feront vingt lieues à pied la nuit poursuivis par les ennemis, et reviendront au camp, en partie seulement, leurs camarades ayant été tués ou pris, comment pourront-ils repartir avec leur troupe pour faire une longue marche? C'est pourtant ce qui ne s'est que trop vu en Allemagne cette année. Cette licence a été à tel point, qu'ils ont fait autant ou plus de désordres, dans les pays même que nous voulions conserver soigneusement, que les pandours et hussards autrichiens.

V. Il est encore un désordre monstrueux; c'est celui de la milice, qui par toute la France est en horreur: cela n'est pas étonnant parce qu'on leur a souvent manqué de parole.

VI. Le dernier abus à réformer, c'est celui des amnisties que Votre Majesté a ci-devant accordées à ses troupes. Aussi y a-t-il divers remèdes à apporter à ces deux derniers maux: je les expliquerai dans la seconde partie.

VII. Quant au commerce, il est de deux sortes, le commerce intérieur du royaume, comprenant l'industrie, les canaux, les chemins publics, tout ce qui y a rapport; et le commerce extérieur ou maritime. Vous pouvez encore connoître, Sire, par l'exemple de M. de Colbert, de quelle importance il peut être dans votre royaume (comme je l'expliquerai en son lieu dans la seconde partie): ainsi je n'en dirai pas davantage ici.

Il me suffira de vous faire remarquer en passant qu'une des plus grandes attentions que Votre Majesté doive avoir, c'est celle de l'encourager, et même de l'augmenter autant qu'il vous sera possible. La situation des pays de votre obéissance, entre les deux mers Océane et Méditerranée, est unique dans l'Europe, où d'excellents ports vous mettent en état de le soutenir avantageusement et de faire la loi à toute puissance étrangère qui prétendroit s'y opposer. Quand je parle des ports de France, je ne prétends point en exclure les rades de bonne tenue et bien protégées, lesquelles sont auprès de ces ports; car elles en sont l'âme, et sans elles ils deviendroient quasi inutiles.

VIII. Outre le négoce, sur lequel l'opinion des François a un grand pouvoir, il est encore un article où cette opinion influe d'une manière décisive : c'est la culture des terres. En effet, aucune condition n'est à présent aussi abjecte que celle des laboureurs, lesquels sont l'objet du mépris de presque tout le monde. Cependant ce sont eux qui nous nourrissent. C'étoit pour cette raison que l'on pensoit autrefois si favorablement chez les Romains; les dictateurs (qui étoient les chefs de la nation) se prenoient le plus souvent à la charrue, et y retournoient quand ils quittoient cet emploi. Il est impossible, Sire, que votre royaume soit jamais bien florissant, si vous n'élevez cette condition : et à coup sûr Votre Majesté accoutumée à donner le ton à toute l'Europe, ne manqueroit pas d'être bientôt suivie de toutes les nations chrétiennes de ce continent. Ce que je remarque en passant seulement, car il n'importe guère à Votre Majesté d'être imitée en cette occasion par les étrangers. Mais, pour y mieux réussir, il est nécessaire que vous soulagiez cette partie principale de vos sujets des impositions qui ont été mises sur eux. C'est ce que j'expliquerai dans le plan qui fera la seconde partie de cette conversation.

IX. Puisque j'en suis à l'article des subsides, je remarquerai en passant que Votre Majesté n'a accordé à son peuple, pendant vingt ans de paix, qu'une diminution de ces subsides, à l'occasion du dernier système, encore ne fût-ce que pour les arrérages passés, ce qui faisoit espérer alors, si ce système eût eu lieu, qu'en effet cette diminution auroit pu être continuée à l'avenir. Il est donc très-important pour Votre Majesté et pour son royaume, qu'elle le mette en état de se passer de ces subsides, qu'il est étonnant qu'une paix de plus de vingt ans n'ait pas produit d'elle-même, et au lieu de laquelle les sujets de Votre Majesté sont vexés chaque jour; ce qui fait un tort égal à Votre Majesté et à ses peuples : à Votre Majesté, qui ne règne que sur un petit nombre de pauvres gens qui ont beaucoup de peine à subsister : et à ses sujets, en les ruinant sans ressource, par la rigueur avec laquelle on lève sur eux les impositions, le plus souvent sans égard au temps le plus favorable pour eux pour les payer. Ce qui ne procède pas de la faute de M. le contrôleur général, qui bien loin d'autoriser ces vexations, les réprimeroit s'il en étoit instruit, mais de la cupidité de ceux qui en sous-ordre sont employés à la levée de ces deniers.

Il est bien certain qu'ils sont traités avec cette dureté sans que Votre Majesté en ait connoissance; mais aussi il ne l'est pas moins qu'ils le sont presque par tout le royaume avec une étrange barbarie. Mais, Sire, cette ignorance n'est pas pour vous une excuse légitime, car sur ce fait elle n'est rien moins qu'invincible; vous ne pouvez donc un jour vous justifier par là auprès du souverain Juge, quand vous comparoîtrez devant lui et quand il vous reprochera toutes les dépenses inutiles que

vous faites chaque jour, et pour lesquelles votre ministre des finances est obligé de fermer les yeux sur cette rigueur pour y pouvoir subvenir. Ce point est si important que si je croyois nécessaire de me servir de beaucoup de paroles pour vous l'inculquer, j'en ferois volontiers un juste volume, tant je trouverois de raisons pour vous convaincre de la nécessité où vous êtes de remédier au plus tôt à cet abus : car grâce à Dieu, vous êtes bon à vos sujets, et déterminé à procurer leur avantage, à quelque prix que ce soit.

X. C'est dans cette disposition où je sais que Votre Majesté est depuis longtemps que je prends la liberté de lui représenter encore un autre abus, non moins important à réformer ; c'est le défaut d'éducation de vos sujets. Il est constant que les pauvres gentilshommes, qui dans la noblesse constituent de beaucoup le plus grand nombre, n'instruisent leurs enfants qu'à attaquer et tuer s'ils le peuvent leur ennemi ou celui de leur famille, ce qui produit même le plus souvent des inimitiés irréconciliables entre elles par une interprétation maligne des pensées, des paroles, ou des démarches des uns ou des autres ; ce qui est terrible, et même souvent qui les rend ennemies pour toujours les unes des autres, quoique les mots qui ont donné lieu à la division, ou soient totalement inventés par ceux qui se plaisent à les imaginer, ou du moins le plus souvent dits très-innocemment. C'est ainsi, Sire, que ces petits gentilshommes se font souvent des ennemis de ceux qui ne songeoient pas à l'être. Mais ce n'est pas tout ; car outre cette damnable instruction, ils leur en donnent encore une autre, et leur apprennent seulement à aller à la chasse presque aussitôt qu'ils peuvent porter le fusil. Telle est l'unique occupation du gentilhomme de campagne.

XI. Quant aux paysans, ils n'apprennent rien à leurs enfants ; ils les laissent jouer pendant tout le jour avec leurs petits camarades, en telle sorte que ceux-ci ne savent pas le plus souvent s'il y a un Dieu, et moins encore, s'il est possible, ce qu'ils doivent à leur Roi, à leurs pères et à leurs mères ; et comme ils n'ont reçu aucun principe d'honneur, entièrement livrés à leur mauvais naturel, ils sont le plus souvent vindicatifs, attachés à un vil intérêt, voleurs, durs pour les autres, ivrognes, débauchés, et en un mot très-mal nés de toutes façons. Il est vrai que les plus riches paysans du royaume envoient ordinairement leurs enfants à l'école dans les villages où il y en a ; mais qu'apprennent-ils dans ces endroits ? Ce n'est ordinairement rien de ce qu'ils doivent à Dieu, au Roi et à l'Etat, à eux-mêmes et aux autres, mais seulement à lire et écrire, un peu de chicane, pour pouvoir un jour ou défendre injustement un bien qui ne leur appartient pas, ou attaquer sans raison légitime leurs voisins dans le temps qu'ils s'y attendent le moins. L'unique moyen de réparer ces défauts, c'est de leur donner

une meilleure éducation, comme je le proposerai à Votre Majesté dans la seconde partie de cet écrit.

XII. Il est encore une suite funeste de ce défaut d'éducation : ce sont les mendiants. En effet, l'on voit le plus souvent les valets de charrue quitter leur travail dans la campagne pour venir demander l'aumône aux passants, quand ils sont assez près des chemins. Ce qui les détermine à en user ainsi, c'est les profits immenses qu'ils font par cette étrange conduite, car tout leur travail de la semaine ne vaut pas un seul jour de cette surprenante façon d'agir.

Votre devoir, Sire, n'est donc précisément que de vous employer à la réformation de ces abus. Je sais que vous n'y pouvez travailler toujours, et qu'il faut un peu de relâche à votre esprit ; mais comme les monarques tels que vous ne manquent guère d'en prendre plus que moins, je n'aurai l'honneur de vous rien proposer à cet effet, certain que plusieurs personnes vous feront assez de semblables propositions. En quoi il vous sera aisé de reconnoître ceux qui vous seront assez attachés pour ne vous rien conseiller qui puisse tendre à faire de Votre Majesté un roi fainéant ; car il est fort aisé de vous y tromper, le naturel portant très-facilement un Roi, à qui rien ne manque de tout ce qu'il peut désirer, à la fainéantise ; par où vous pourrez connoître que le devoir d'un roi n'est pas de se reposer continuellement, mais bien plutôt de travailler efficacement à la réformation des abus de son royaume ; ce qui, comme vous voyez, Sire, est un ouvrage d'une grande étendue, lequel mérite toute l'attention de Votre Majesté. Et il est aisé de s'apercevoir de l'application qu'elle y donne, et de la juste préférence dont elle use dès à présent à cet égard sur toutes les occupations qui lui plaisent davantage.

Telle est, Sire, la fermeté inébranlable avec laquelle vous avez quitté ces jours passés la chasse, pour venir vous renfermer chez vous et travailler avec vos ministres. Continuez d'en user ainsi ; et votre réputation, qui a fait un progrès infini depuis la mort de M. le Cardinal, ira toujours d'autant plus en augmentant ; ce qui doit, Sire, vous persuader aisément qu'aucune de vos actions ne se perd, car vous êtes trop élevé pour n'être pas en vue à tout le monde.

XIII. Un autre abus important à réformer, c'est le défaut de mariages, ce qui diminue beaucoup les forces du royaume et par conséquent celles de Votre Majesté. Rien n'est plus important pour elle que d'y remédier au plus tôt. Il semble en effet qu'on ait pris à tâche de travailler à la destruction du royaume, en levant les subsides avec la rigueur dont j'ai parlé ci-dessus ; car c'est une des principales raisons qui empêchent les paysans de se marier. Les bas officiers des fermes de Votre Majesté cherchant continuellement l'occasion de maltraiter les pauvres paysans pour les obliger à se rédimer de leurs vexations avec

de l'argent; de sorte que comme ils s'y prennent de toutes façons, *per fas et nefas*, ils leur imposent quelquefois des crimes qu'ils n'ont jamais commis, et qui sont même les plus éloignés de leurs pensées; y ayant quelques-uns de ces gens-là qui portent dans leurs poches du faux sel de contrebande pour le produire chez les pauvres paysans, qu'ils accusent calomnieusement, à la faveur de leurs procès-verbaux, de les en avoir trouvés garnis.

Tels sont, Sire, les principaux abus que vous avez à réformer : je dis les principaux, parce qu'il y en a encore beaucoup d'autres ; mais ce seroit trop entreprendre que de les attaquer tous à la fois. C'est ce que j'aurai l'honneur de représenter à Votre Majesté dans un autre écrit, suivant le sort de celui-ci, et si Dieu m'en donne le temps avant que de m'appeler à lui.

Voici, dans la seconde partie ci-jointe, les remèdes à ces maux.

SECONDE PARTIE.

I. Votre Majesté peut voir dans la première partie de cet écrit de quelle importance il est pour elle d'être fort exact à sa parole. Il est donc aujourd'hui question, Sire, qu'en prenant vous-même la conduite de l'État vous fassiez connoître à toute l'Europe et à tout le monde chrétien qu'à l'exemple de saint Louis, dont vous descendez, vous êtes parfaitement fidèle à tous vos traités, quoi qu'il puisse vous en coûter; et par conséquent vous devez bien peser dans votre conseil toutes les suites possibles de l'engagement que vous aurez à prendre pour déterminer un traité ; parce que, quand une fois vous l'aurez fait et signé, vous ne serez plus libre de vous en dégager. En quoi vous ne devez pas suivre le mauvais exemple des autres souverains, qui pour toute raison de leur défection à leurs traités les plus solennels sont quelquefois obligés d'avouer que ces traités se trouvent souvent contraires à l'intérêt tant de leur Etat que de leur personne même; prétexte souvent faux et toujours peu propre à persuader qu'ils sont vrais, tant parce que les manifestes qui le portent ne paroissent qu'après coup, et que par cette raison ils ne sont presque jamais que la ressource d'une mauvaise cause. Je voudrois donc que tous les princes étrangers disent qu'une telle chose est très-certaine, parce que Louis XV l'a dit, écrit ou signé. Telle a été la réputation des bons rois prédécesseurs de Votre Majesté, saint Louis, Charles le Sage, Louis XII et Henri IV. Ces quatre monarques, dont la réputation a mérité toute la confiance des autres princes de leur temps, n'ont jamais fait aucun traité sans se

regarder comme étroitement liés par eux ; et s'ils en ont fait quelques-uns moins avantageux qu'ils n'eussent désiré, ils se croyoient tellement engagés par leur parole, qu'ils se jugeoient obligés à la remplir exactement. C'est ainsi que je voudrois que Votre Majesté en usât en toutes les occasions pareilles ; et si elle ne l'a pas fait à l'égard de son accession à la dernière pragmatique sanction impériale, ce ne peut être qu'en vertu de la confiance qu'elle avoit pour son ministre, car il ne convient pas que Votre Majesté laisse voir à toute l'Europe une variation si peu convenable à tout homme, et surtout à un prince tel que vous. Je n'ai donc garde de vous proposer de vous dédire si aisément. Ainsi partons d'où nous sommes. Je prends seulement la liberté de dire à Votre Majesté de résister vivement à toutes les propositions de manquement de parole qui pourroient lui être faites, non par ses véritables serviteurs, mais par quelque ennemi de son honneur et de sa gloire, qui sous de belles apparences de dévouement pour elle ne chercheroit qu'à tendre un piége à sa vertu. En effet, Sire, les souverains dont je viens de parler ne peuvent avoir aucun aussi grand intérêt que celui-là, comme je vous l'ai expliqué ci-dessus, et certainement vous serez de mon avis, dès que vous y ferez réflexion. Comme je me suis assez étendu dans la première partie ci-dessus sur l'exactitude que Votre Majesté doit avoir à l'observation de ses traités avec les souverains, je n'en dirai pas davantage à présent. Cependant, comme je vous ai promis ci-dessus d'insérer ici le dixième article de la dernière pragmatique sanction impériale, confirmatif du sixième des articles préliminaires de la paix, daté du 3 octobre 1735, le voici :

Dixième article du traité passé à Vienne en Autriche entre le Roi, l'Empereur et l'Empire, le 18 *octobre* 1738.

« C'est pareillement par rapport aux choses statuées ci-dessus que Sa « sacrée Majesté royale très-chrétienne a pris (en la meilleure manière « qu'il soit possible, par le sixième des articles préliminaires, par rap- « port aux Etats en partie possédés déjà, et alors en partie à posséder, « en conformité des mêmes articles préliminaires, par Sa sacrée Majesté « Impériale) l'engagement de garantir la défense appelée vulgairement « *garantie de l'ordre de succéder dans la maison d'Autriche,* qui a « été le plus amplement expliqué par la pragmatique sanction publiée « le 19e jour d'avril de l'année 1713. Car ayant été exactement considéré « que la tranquillité publique ne pouvoit durer et subsister longtemps, et « qu'on ne pouvoit imaginer de moyen sûr pour conserver un équilibre « durable en Europe, que par la conservation du susdit ordre de succes- « sion contre toutes sortes d'entreprises futures, Sa sacrée Majesté royale « très-chrétienne, mue, tant par le désir ardent qu'elle a du maintien « de la tranquillité publique en Europe que par la considération des

« conditions de paix auxquelles Sa sacrée Majesté impériale a consenti « principalement par cette raison, s'est obligée de la manière la plus « forte à défendre le susdit ordre de succession ; et afin qu'il ne puisse « naître dans la suite aucun doute sur l'effet de cette sûreté ou garantie :

« Sa susdite sacrée Majesté royale très-chrétienne s'engage, en vertu « du présent article, de mettre en exécution cette même sûreté, appelée « vulgairement *garantie,* toutes et quantes fois qu'il en sera besoin : « promettant pour elle, ses héritiers et successeurs, de la manière « la plus stable que faire se peut, qu'elle défendra de toutes ses forces, « maintiendra et, comme l'on dit, garantira contre qui que ce soit, « toutes les fois qu'il en sera besoin, cet ordre de succession que Sa « sacrée Majesté impériale a déclaré en forme de fidéicommis per- « pétuel, indivisible et inséparable, en faveur de la primogéniture, pour « tous les héritiers de Sa Majesté, de l'un et de l'autre sexe, par l'acte « solennel publié le 19e jour d'avril de l'année 1713, et ajouté à la fin « du présent traité, lequel acte a été porté dans les monuments publics, « pour avoir force de loi et de pragmatique sanction, valide à perpétuité, « et dont le Saint-Empire romain a promis la défense, ou vulgairement « la *garantie*, en vertu du Conclusum émané le 11 janvier 1732.

« Et comme, selon cette règle et ordre de succéder, dans les « cas où par les effets de la bonté divine il y aura des enfants mâles « descendant de Sa sacrée Majesté impériale, l'aîné de ses fils ou, « celui-ci étant mort, le premier né de cet aîné, et, n'y ayant aucune « lignée masculine de Sa sacrée Majesté impériale, l'aînée de ses filles « les sérénissimes archiduchesses d'Autriche, l'ordre et droit de primo- « géniture indivisible étant à jamais observé, doit lui succéder dans « tous les royaumes, provinces et Etats que Sa sacrée Majesté impériale « possède actuellement, sans qu'il y ait jamais lieu à aucune division ou « séparation, soit en faveur de ceux ou celles qui sont de la seconde, troi- « sième ou dernière ligne ou degré, ou autrement pour quelque cause « enfin que ce puisse être ; ce même ordre ou droit de primogéniture « devant pareillement subsister dans tous les autres cas et à perpétuité, « dans tous les temps et tous les âges, également ou dans la ligne mas- « culine de Sa sacrée Majesté impériale, si Dieu lui accordoit le bonheur « d'avoir une postérité masculine, ou, la ligne masculine étant éteinte, « dans la ligne féminine, ou enfin toutes et quantes fois qu'il pourroit « être question de la succession aux royaumes, provinces, États héré- « ditaires possédés actuellement par Sa sacrée Majesté impériale.

« C'est pourquoi Sa sacrée Majesté royale très-chrétienne pro- « met et s'oblige de défendre celui ou celle qui, suivant l'ordre « qui vient d'être rapporté, doit succéder aux royaumes, provinces « et Etats que Sa sacrée Majesté impériale possède actuellement, et « de les y maintenir à perpétuité, contre tous ceux quelconques qui

« tenteroient de troubler en aucune manière cette possession. »

II. Je n'ajouterai rien de plus ici à ce que j'ai dit dans le second article de la première partie, parce que Votre Majesté tirera aisément la conclusion si naturelle de cet article; ainsi je ne vous en parlerai pas davantage, me référant à ce que j'en ai dit alors. Vous y verrez de quelle conséquence il est pour vous de faire du bien aux hommes. C'est précisément le cas du proverbe trivial qui dit que : *Qui chapon mange, chapon lui vient*. Mais, Sire, vous ne sauriez, tout grand Roi que vous êtes, soutenir cette dépense, quand vous en ferez d'ailleurs d'inutiles; et ce ne peut être qu'aux dépens de celles-ci que vous vous mettrez en état de faire celle-la : mais vous en serez amplement dédommagé par la satisfaction, si grande pour un cœur comme le vôtre, de faire du bien à ceux qui ont besoin de vous.

III. Cet article est de la nature des premiers, car il porte sa réponse par lui-même, ainsi que Votre Majesté peut le voir dans le troisième article de la première partie. Non, Sire, comme j'ai dit dans le deuxième article de la première partie, il n'y a pour vous qu'une manière de vous enrichir, qui est de beaucoup donner. Par ce moyen Votre Majesté augmentera la somme d'argent qui roule dans le public : c'est l'unique qui puisse lui faire rentrer continuellement de gros fonds et la mettre en état de soutenir les dépenses extraordinaires d'une longue guerre.

Il n'y a point d'officier, Sire, qui ne sacrifie jusqu'à sa légitime pour votre service, dans l'espérance d'obtenir, quand il est obligé de se retirer, par les incommodités de l'âge ou de quelque blessure, une pension qui, sans même le faire subsister aussi avantageusement qu'auroit fait son bien de patrimoine, lui procurera cependant une ressource certaine pour la fin de sa vie. Songez, Sire, ce qu'il doit penser quand, après avoir dépensé tout son bien, surtout en des campagnes aussi fâcheuses que l'ont été ou même le seront encore celles d'Allemagne, il ne peut se flatter de trouver dans ses vieux jours une ressource, pour subsister, dans les bontés de Votre Majesté Je veux bien supposer que par une dépense folle il s'y sera ruiné beaucoup plus tôt qu'il n'auroit dû; mais enfin il est constant qu'il le sera en effet, et en même temps que d'ailleurs il se sera rendu plus capable et plus utile au service de Votre Majesté. Quel peut donc être le point de vue de cet officier, s'il ne peut espérer d'être secouru pour lors par Votre Majesté? Je vous laisse à penser, Sire, si cette conduite étoit bien propre à le rassurer, et si vous devez vous flatter qu'il ait beaucoup d'émulation et d'envie de se faire casser les bras et les jambes pour votre service.

Je ne puis m'empêcher de congratuler ici Votre Majesté sur les propos décents qu'elle vient de tenir, tant à M. le prince de Conty qu'à MM. le comte de Saxe et de Larnage, ci-devant brigadier et nouveau maréchal de camp de cette dernière promotion; en témoignant à M. le

prince de Conty, qui en le saluant, à son retour, lui demanda pardon de n'avoir pas attendu ses ordres pour aller à la guerre, qu'elle lui pardonnoit volontiers, en considération de la manière dont il s'étoit comporté pendant cette campagne et l'assurant de votre amitié s'il continuoit à faire comme il a fait jusqu'à présent; en témoignant à M. le comte de Saxe une bonté singulière, lorsqu'il alla prendre congé de Votre Majesté, et lui promettant l'honneur de sa protection royale et de sa reconnoissance de ses services passés, pourvu qu'il continuât comme il a si bien commencé; et en appelant M. de Larnage à votre souper, pour lui marquer votre satisfaction de ses services, et en lui inspirant de travailler à devenir maréchal de France : à quoi cet officier ayant répondu qu'il étoit trop vieux pour espérer de parvenir jamais à ce grade, Votre Majesté lui répliqua que cette récompense étoit due aux grands services, qu'ainsi malgré son âge il devoit l'avoir en vue; que pour la conférer vous regardiez bien moins à l'âge et à l'ancienneté qu'au mérite personnel et à la nature des services qui vous étoient rendus. A ces trois différents discours, on ne peut trop louer, Sire, la bonté de Votre Majesté, l'envie qu'elle témoigne de plaire aux militaires et la précision de ses expressions; car les termes dont elle a usé en ces différentes occasions conviennent d'autant plus parfaitement, que la reconnoissance qu'elle a promise à M. le comte de Saxe, qui n'est pas né son sujet, étoit le terme propre dont elle devoit se servir à son égard et dont elle ne pouvoit décemment user envers les autres, et même avec M. le prince de Conty, qui, quoiqu'il ait l'honneur d'être de votre sang, en devoit être d'autant plus soumis à Votre Majesté, et sembloit par là même avoir fait une plus grande faute qu'un autre en quittant Votre Majesté sans sa permission, quoique pour votre service, dans lequel il s'est comporté néanmoins de façon à vous faire oublier le tort qu'il a eu, ainsi que vous le lui avez marqué. En un mot, Sire, vous avez témoigné en ces trois occasions différentes une grandeur, une noblesse et une précision d'expressions très-capables de faire connoître à tout le monde votre supériorité et de rendre l'émulation aux officiers militaires, laquelle ci-devant a été un peu négligée. Continuez donc, Sire, à parler et à agir ainsi; mais faites en sorte surtout que ces mêmes officiers puissent vous voir cette campagne à la guerre, car rien ne fera un effet plus favorable que l'exemple de Votre Majesté. C'est de quoi je voudrois être témoin; mais il y a bien plus d'apparence que j'irai dans le tombeau que de l'y suivre.

IV. Je dois proposer ici à Votre Majesté un remède à la maraude. Vous n'avez, Sire, qu'un moyen pour y réussir, mais il est infaillible; c'est celui de faire exécuter vos volontés avec une grande exactitude, car il est constant que Votre Majesté rend assez d'ordonnances. Mais comme votre conseil ne s'est mis en peine jusque ici que de les rendre

et non de les faire observer, il est arrivé jusqu'à présent que vos ordonnances ont toujours été très-négligées dans l'exécution, et que semblables à ce que les Jansénistes assurent qu'il arrive souvent aux bulles et décrets de Rome en Espagne, où ils sont reçus avec grande vénération et mis en lieu d'où ils ne sortent jamais, non pas même pour être exécutés et pour servir de règle de conduite, et qu'on n'y a aucun égard, vos ordonnances, Sire, surtout celles qui concernent la guerre, ne sont pas mieux traitées et rentrent même souvent sous le tapis du conseil de Votre Majesté qui les a rendues, ce qui a été jusque ici une triste suite de cet esprit de légèreté si ordinaire à notre nation. J'ai pris la liberté de faire voir à Votre Majesté les inconvénients dans le premier article de la première partie, en parlant (quoique sur une autre matière) de la nécessité de ne jamais contrevenir à ce que vous aurez signé. En effet, Sire, n'est-il pas honteux pour Votre Majesté de se dédire ainsi si souvent, et de détruire d'un trait de plume des actes solennels signés quelquefois peu de jours auparavant : car il vaudroit cent fois mieux pour vous de ne point rendre ces ordonnances que de manquer d'attention à les faire exécuter. Si Votre Majesté va cette année en campagne, elle ne pourra souffrir ce désordre affreux de la maraude ; car si elle n'y met ordre promptement, vos généraux ou vous-même ne pouriez compter sur vos troupes ; car, quoique le François soit toujours disposé à se battre, cependant il ne le peut faire quand il est absent pour la maraude, si ce n'est dans les actions préméditées auxquelles, à la différence de l'étranger, il se porte beaucoup plus volontiers encore qu'à cette maraude, faisant toujours plus de cas de l'honneur que du gain, et non dans les occasions qui se présentent assez souvent tout d'un coup à la guerre et qui quelquefois sont décisives. D'ailleurs quand ce mal va trop loin, vos généraux commencent à songer à y apporter du remède, mais c'est ordinairement trop tard ; car quand ce mal a été soutenu par l'impunité dans les commencements, toutes les exécutions qu'ils sont obligés d'ordonner sur la fin n'y remédient que fort imparfaitement, et ce ne peut être par cette rigueur, alors mal entendue, qu'ils peuvent l'arrêter, d'autant plus qu'il est certain qu'un peu de sévérité au commencement de la campagne en empêchera une bien plus grande dans son cours ; car nous avons souvent vu qu'elle étoit inutile (comme je viens de le dire). L'unique remède à cet abus est de punir les chefs des corps, lesquels en sont responsables, quand, en vertu de l'appel, qui se doit faire jusqu'à trois fois par jour en de certains temps critiques, ils ne rendent point compte au général de l'absence des soldats, cavaliers ou dragons qui leur manquent ; sauf à eux à punir les capitaines et officiers subalternes qui ne les en avertissent pas eux-mêmes, à quoi il convient de les autoriser. Si Votre Majesté étant à l'armée veut tenir la main à l'exécution de l'ordonnance qu'elle aura rendue à cette occasion,

elle y réussira beaucoup plus tôt que tous ses généraux, parce qu'elle a beaucoup moins qu'eux à appréhender de la suite de cette sévérité ; car l'esprit de cabale et d'intrigue les engage souvent à ménager trop les gens de la Cour ou ceux qui y tiennent, par la peur qu'ils ont qu'ils ne s'en ressentent et qu'ils ne leur nuisent dans l'occasion auprès de Votre Majesté. Or elle ne peut avoir cela à craindre ; ainsi c'est elle seule qui peut par son autorité arrêter tout d'un coup le progrès de cet abus.

V. Pour ce qui est de la milice, voici les remèdes aux inconvénients marqués dans la première partie :

1° Il faut prendre une ferme résolution de ne jamais l'envoyer au loin, et il faut le lui promettre ; ce qui, attendu la façon précédente d'agir, laissera longtemps encore un doute bien fondé sur la vérité de cette promesse ; mais la bonne foi avec laquelle les ordres de Votre Majesté seront exécutés à l'avenir fera peu à peu changer cette manière de penser.

2° Il faut aussi ne jamais la faire servir aux recrues, si ce n'est volontairement, et enjoindre à vos officiers de ne faire les recrues que dans les villes pour ne point dépeupler les campagnes. La réflexion que je fais à la fin du numéro premier ci-dessus, doit être aussi appliquée en cet endroit.

3° Il convient encore d'augmenter les marques honorables qui caractériseront un milicien dans sa paroisse. Telle est, par exemple, la permission de porter l'épée toute sa vie, laquelle doit être interdite, tant dans toutes les villes du royaume que dans les campagnes, sous peine de prison, à tout ce qui n'est pas noble ou officier d'armée, ou gens autorisés par leurs emplois à la porter.

4° Il faudra donner, à l'ordinaire, le sol de paye à chaque milicien, comme Votre Majesté l'a réglé.

Il y a plusieurs autres sortes de distinctions qu'il faut avoir pour eux. Je me contenterai ici de vous indiquer, Sire, la nécessité qu'il y a d'effacer les mauvaises impressions qui ont été précédemment et justement prises contre Votre Majesté qui, bien loin de s'en douter, les ignoroit parfaitement.

VI. Le principal inconvénient de cette bonté excessive de Votre Majesté est la porte qu'elle ouvre à toutes les désertions imaginables. Un soldat en s'éveillant le matin n'a aucune idée du crime qu'il va commettre sans en sentir la conséquence : cependant l'exemple de quelques-uns de ses camarades, soit de l'armée où il sert, soit du même régiment dont il est, soit quelquefois de sa compagnie ou même de sa chambrée, lui fait impression et lui persuade aisément que ce malheureux, qui l'a précédé par sa désertion, a obtenu des ennemis tout ce qu'il s'est figuré qu'il en devoit obtenir, et qu'il est en effet aussi avantageusement pourvu de tout que le pourroient être ses propres officiers. C'est donc cet exemple funeste qui le détermine à se charger, malgré

les inconvénients qui lui en peuvent arriver, de ce crime épouvantable, et à le commettre sans nul remords, ne faisant même aucune réflexion sur ce qui arriveroit à son pays si tous les soldats de l'armée en faisoient autant que lui, et même regardant souvent sa nation comme étrangère à lui et ne s'y croyant lié et uni en aucune façon. C'est cependant, Sire, ce crime horrible que Votre Majesté semble approuver par ces ordonnances réitérées portant amnistie, en pardonnant trop aisément la désertion. L'unique remède à ce mal, c'est de bien faire exécuter toutes vos ordonnances, comme je l'ai dit en faisant sentir au commencement de la réponse au quatrième article ci-dessus l'inconvénient de la maraude; celles-ci surtout sont de si grande conséquence qu'il ne convient nullement à Votre Majesté d'en souffrir un moment l'inexécution. En effet, est-il un plus grand crime que celui de prendre parti contre son souverain et de s'engager à tuer, si l'on pouvoit, tous ceux avec qui on étoit le plus lié ci-devant et avec lesquels on n'avoit qu'un intérêt commun? Eh! qui peut, pour adoucir ce crime détestable aux yeux de Votre Majesté et des autres hommes, soutenir qu'il n'est pas si considérable que je le fais ici? Or, il est bon d'examiner (pour fermer la bouche à ceux même de mes camarades qui peuvent être d'un avis contraire au mien) que s'il est vrai qu'il y ait toujours eu des déserteurs dans les troupes, même chez les Grecs et les Romains (lesquels s'appeloient alors des transfuges), qui ordinairement se trouvoient en petit nombre, excepté sur la fin des empires (où l'on ne souffroit que ce que l'on ne pouvoit empêcher), il n'est pas moins vrai que c'est un commencement de révolte, lequel est même consommé par chaque déserteur autant qu'il lui est possible; et que ce n'est que dans la décadence de ces empires que des corps entiers ont pris ce parti. D'ailleurs quels sont ces inconvénients qu'on peut craindre, en les empêchant autant qu'il est possible? Il n'y en a que deux principaux, qui sont l'origine de tous les autres, savoir celui de perdre pour jamais des sujets qui, pour être infidèles, ne sont pas toujours les moindres de l'armée; et celui d'empêcher les soldats ennemis de venir dans votre armée. Quant au premier inconvénient, il est constant que, quoiqu'on perde quelquefois de bons sujets par la désertion, par là même ils deviennent fort au-dessous des moindres de l'armée; et que quand ils sauront que Votre Majesté ne veut plus les recevoir, il en désertera beaucoup moins, puisque la plupart du temps ce n'est que l'espérance de venir à la première amnistie, avec la liberté de s'engager dans un autre régiment, qui les porte à commettre ce crime horrible de désertion. Quant au second inconvénient, il est vrai qu'il affoiblit d'autant l'armée ennemie; mais qu'importe, quand même cela seroit vrai. Vos généraux et vos troupes, Sire, les battront toujours, en quelque nombre qu'ils puissent être, et je ne réponds pas même ici à la seconde partie de cet inconvénient, qui consiste dans le

renfort qu'ils peuvent donner à vos armées; car il est certain que ces coureurs sont de très-mauvaises troupes, lesquels le plus souvent lâchent le pied dès que l'ennemi s'approche et y entraînent quelquefois vos meilleurs soldats. Cela est si vrai qu'il y a même plusieurs corps qui ne veulent point les admettre parmi eux. Quelle ressource peut-on attendre en effet de ceux qui courent ainsi d'un camp à l'autre, si ce n'est l'augmentation de la désertion, par l'impunité de ce crime affreux, lequel est si bien en usage présentement, qu'il gagne quelquefois même jusqu'aux officiers, qui pour un point d'honneur mal entendu le commettent impunément. Il est constant que les plus honnêtes gens de ceux-là ne désertent ainsi que dans l'intention de ne point servir contre Votre Majesté; mais la crainte souvent de passer chez les ennemis pour gens sans cœur les engage quelquefois à porter les armes contre votre service; auquel cas ils font un double mal, en quittant le service de Votre Majesté et en servant contre elle, qui ordinairement ne peut mais des raisons qui les ont engagés à passer chez l'ennemi, après s'être battus les uns contre les autres. D'ailleurs (Sire), les rois prédécesseurs de Votre Majesté ont toujours regardé ce crime comme très-grave, puisque les lois le punissent de mort. Or les inconvénients dont je viens de parler ne pourroient seuls engager Votre Majesté à une aussi grande punition si ce crime n'étoit pas déjà par lui-même digne de mort. Ainsi, je ne vois pas ce qui peut engager ceux que vous avez eu la bonté de consulter à oser lui proposer rien d'aussi pernicieux que le sont ces ordonnances d'amnistie. Passons donc à présent à l'article suivant.

VII. Quant au commerce intérieur, il doit mériter une attention particulière de Votre Majesté, puisqu'il comprend les manufactures, arts et métiers, et qu'il doit procurer l'abondance dans votre royaume. Mais je me réserve, Sire, de lui en parler dans un temps plus favorable. Il me suffit de vous parler maintenant du commerce maritime ou extérieur; car c'est le seul que vous puissiez protéger aujourd'hui.

Afin donc de remédier aux abus qui se commettent dans ce commerce, et pour y réussir entièrement, il est nécessaire de changer la façon de penser du François. Je conviens que cela n'est pas aisé, mais qui le peut mieux que Votre Majesté? Je dis même plus encore, elle seule le peut. En effet un régent, un premier ministre ne le peuvent pas; et il n'y a qu'un jeune Roi, aussi despotique que vous l'êtes, et avec une espérance aussi bien fondée d'une longue vie et d'un long règne, qui doive l'entreprendre et qui doive compter sur un plein succès, car toute leur autorité n'est que précaire; au lieu que la vôtre, Sire, réside dans votre seule personne sacrée. Afin donc d'y réussir, il est nécessaire que vous marquiez une grande estime pour tous les marchands en gros; rien ne peut tant flatter le François, avide d'honneur, que de récompenser par des distinctions et des marques honorables ceux qui

auront fait et qui continueront à faire des voyages de long cours. Vous imiterez en cela les anciens Romains, qui, selon Tite-Live, décoroient du titre de chevalier romain, le plébéien qui avoit fait plusieurs voyages de cette espèce. Votre Majesté peut aussi donner ordre à M. le contrôleur général (s'il est nécessaire) de faire équiper quelques vaisseaux, au nom et pour le compte de Votre Majesté. Il est vrai que les lois le permettent à toutes personnes, gentilshommes et autres; cependant le goût et le génie de la nation ne se tournant pas de ce côté-là, il est nécessaire qu'un puissant coup d'aiguillon le presse de s'y porter; et quel exemple, Sire, autre que le vôtre peut opérer un tel effet? Le François a une telle vénération pour Votre Majesté, qu'il ne pourroit s'empêcher de l'imiter bientôt. Or ce seroit une très-fade plaisanterie que celle de dire que je propose à Votre Majesté de devenir négociant; car il faut toujours peser les choses proposées et en comparer la nature avec l'objet et la décence. Or il est certain que celui-ci est très-grand, puisqu'il y est question d'augmenter le commerce de votre royaume. Quant à la décence, il n'y a rien qui y contrevienne, il n'y a pas même de nouvelles lois à faire, et il n'y a qu'à faire exécuter celles qui subsistent actuellement. L'exemple même de quelques-uns des princes de l'Europe y est très-favorable. Voit-on, par exemple, que le roi d'Angleterre soit déshonoré par cet endroit? Mais en voilà assez sur l'article du commerce maritime.

VIII. Il est, Sire, très-important pour Votre Majesté de relever beaucoup la condition des laboureurs, comme je l'ai dit dans l'article huitième de la première partie. Ceci est encore fort supérieur au commerce; c'est ce que ne peut faire un premier ministre ni même un régent du royaume, par les raisons que je viens de dire et plusieurs autres que je vous prie de suppléer. Celles que j'ai alléguées étant suffisantes, il demeure constant qu'à cet égard il n'appartient qu'à Votre Majesté seule de changer l'opinion des hommes sur cet article, comme sur celui du commerce maritime. Il devient donc nécessaire pour cet effet de récompenser par des exemptions ceux de cette profession qui s'en seront rendus dignes par une longue suite de l'usage de cet art. En quoi même il convient plus qu'en toute autre chose de récompenser les services des pères morts dans cet emploi en la personne de leurs enfants, lorsqu'ils continuent la même profession. Je conviens que cela diminuera les finances de Votre Majesté, parce que ces malheureux en portent presque tout le poids; mais j'espère, d'une part, que les retranchements que vous ferez des dépenses superflues, et, de l'autre, que la nécessité de diminuer ces impositions, qui sont certainement contraires à la saine politique, à la justice et aux bonnes mœurs, vous détermineront bientôt à soulager vos peuples à cet égard, sauf (s'il est besoin) de charger un peu davantage ceux de vos sujets qui se croient exempts de toutes

impositions, soit en augmentant la capitation, soit de quelque façon que ce fût. Je voudrois pourtant que Votre Majesté en exemptât réellement tous ceux de ses sujets qui servent dans les armées; parce que comme le premier objet de ces impositions est leur entretien, il n'est pas juste que d'un côté ils fournissent à cet égard, quand de l'autre ils mangent leur bien à votre service. Or cet objet n'est pas fort considérable, et le retranchement que je prends la liberté de proposer à Votre Majesté peut la mettre à portée de l'exécuter.

IX. J'ai expliqué, dans la première partie ci-dessus, assez au long pour mériter l'attention de Votre Majesté, les inconvénients de la façon dont ces subsides sont levés; ainsi elle suppléera à ce qui peut y manquer. J'ajouterai seulement que quant à la partie qui en entre dans vos coffres, Votre Majesté peut connoître par l'exemple du feu roi de Pologne, cité dans le deuxième article de la première partie, de quelle conséquence il peut être, même pour votre intérêt personnel, d'ouvrir sa main bienfaisante envers ses sujets.

X. Pour ce qui est du dixième article concernant l'éducation, le remède en est difficile; mais il est trop important pour le négliger. L'unique moyen, Sire, d'attaquer ce pernicieux abus, c'est d'obliger tous les gentilshommes qui peuvent avoir au moins 500 livres de revenu, et qui auront de plus encore 100 livres aussi de revenu par chacun de leurs enfants, quel qu'en puisse être le nombre, lequel ils seront tenus de déclarer dans les huit premiers jours de leur naissance, de les obliger à fournir ces 100 livres pour l'entretien de ceux qui leur donneront une meilleure éducation. Il sera donc entretenu des maîtres dans les principales villes des provinces, aux dépens de toute la province, tant pour l'éducation de ces gentilshommes que pour l'éducation des enfants de ceux d'entre eux qui n'ont pas de quoi satisfaire au payement des 100 livres par enfant. C'est ce surplus, pour le payement de ces maîtres et pour l'entretien de ces enfants, qui sera payé par la province; et le gentilhomme qui aura plus de 500 livres de revenu, mais moins de 100 livres au delà, pour chacun de ses enfants, donnera cet excédant pour leur entretien; ce qui diminuera d'autant l'imposition sur la province. Si Votre Majesté veut faire l'attention convenable à la nécessité de l'éducation de la pauvre noblesse, je lui fournirai dans un autre mémoire les moyens simples et les détails pour y parvenir.

XI. Pour les paysans et autres roturiers, il est nécessaire de faire établir des écoles publiques partout où il n'y en a point, tant pour les garçons que pour les filles; à quoi Votre Majesté pourra obliger les seigneurs, qui devroient en avoir dans toutes leurs terres. Cependant pour les aider à ce nouvel établissement, qui ne laissera pas de diminuer leur revenu, il convient que Votre Majesté fasse payer par la province une bonne partie des sommes que coûteront ces nouveaux établissements;

excepté pour les seigneurs qui servent dans les armées, que je voudrois favoriser en entier en cette occasion, en les déchargeant de tout payement par rapport à ces nouveaux établissements, auxquels les paysans les plus aisés ne laisseront pas de contribuer. Je me réserve également de fournir à Votre Majesté des moyens faciles pour subvenir avec succès à cette éducation, sans qu'elle soit onéreuse à ses finances.

XII. L'abus des mendiants n'est pas le moindre que Votre Majesté ait à réformer. Mais quoiqu'il ait bientôt gagné tout votre peuple, par le gain, sans proportion avec le travail, que ces malheureux fainéants font, sans qu'il leur en coûte la plus petite peine, il est vrai néanmoins que la moindre fermeté, tant de votre part, que de celle de vos ministres, peut aisément y apporter le remède nécessaire. Il est question, Sire, d'établir, aux dépens de chaque province, des maisons de force où l'on conduise indifféremment tous ceux qui se livreront à ce pernicieux métier, lesquels y seront employés à travailler chacun au métier qui lui sera le plus propre, pour lequel il lui sera fourni tous les outils nécessaires; et leurs ouvrages seront vendus en déduction de leur entretien; et comme ils seront dans ces lieux pour le reste de leurs jours, l'esprit de liberté de l'homme ou même, si vous voulez, de libertinage (car dans ces endroits rien ne leur manquera) les empêchera de s'exposer à s'y faire conduire.

Mais une réformation préparatoire à celle-là, c'est celle d'un autre abus, non moins considérable à proportion, lequel existe dans la ville de Paris. C'est celui de la quantité prodigieuse de gens sans aveu qui y abondent continuellement, et principalement par la crainte de la milice. Les plus raisonnables, et souvent les mieux faits de ces gens-là, se font laquais, ce qui nuit également à l'endroit qu'ils quittent et à celui où ils sont; car, pour la campagne, ce sont autant de gens perdus pour la culture des terres; et pour la ville, ils ne servent qu'à l'affamer. Mais pour en venir à bout il faut commencer par empêcher rigoureusement le progrès et l'agrandissement de cette ville; si cela ne suffit pas par la suite, il faudra même la restreindre et en resserrer les limites. Surtout il est nécessaire d'en diminuer le luxe, car quoique dans ces derniers temps-ci cet abus ait trouvé nombre de partisans, qui soutiennent que cela est nécessaire dans un grand État comme celui-ci, tant pour le débit des marchandises du cru du pays, que pour la réputation dans les autres royaumes, et par plusieurs raisons importantes qu'ils allèguent, il est constant que cet abus est l'avant-coureur de la perte prochaine d'un Etat. Je prouverai incontestablement à Votre Majesté par la suite, s'il plaît à Dieu de me conserver encore quelque temps dans le monde, que cette diminution de luxe est nécessaire, et qu'une des raisons de cette nécessité est l'abus même que j'attaque ici. En effet, comme le luxe (et voilà un des plus grands incon-

vénients de cet abus) porte peu à peu chacun à n'être pas content de son état et à en sortir, il oblige les particuliers à prendre grand nombre de domestiques, qu'ils ne peuvent nourrir le plus souvent qu'aux dépens d'autrui (y ayant à présent dans cette grande ville plus de 40,000 hommes de livrée, qui, pour la plupart, étant les plus forts et les mieux faits, sont pour jamais perdus pour la campagne). En diminuant cette partie du luxe, Votre Majesté ôtera cette ressource aux mendiants.

Mais avant que de passer outre, il est nécessaire que j'explique ici à Votre Majesté quelle est la partie du luxe que je réformerois la dernière; c'est celle des maisons. Il est constant, par exemple, que tel ménage a besoin à présent, pour être bien logé, de plus du double de logement qu'il n'avoit autrefois. Quand je songe, Sire, que M., M^me^ et M^lle^ d'Épernon se trouvoient à la vérité un peu serrés, mais non dispensés de loger, dans le château de Fontainebleau, dans un appartement où ils n'avoient pour eux trois qu'une chambre, une antichambre et une garde-robe! Il est à observer que M. le duc d'Épernon étoit alors un des plus grands seigneurs de la Cour, et qu'il portoit son état plus haut qu'un autre. Cependant dans cette chambre unique, le mari couchoit avec sa femme, et l'on tiroit de dessous le lit une coulisse dans laquelle étoit le lit de la fille, qui par ce moyen couchoit auprès du lit de son père et de sa mère. Je conviens, Sire, que c'étoit dans la maison du Roi, où il est impossible qu'on soit aussi bien que chez soi, et que la vanité même du François lui fera toujours préférer ce logement chez Votre Majesté à toutes les commodités qu'il pourroit trouver chez lui-même; mais cette raison, toute décisive qu'elle est, n'empêche en aucune façon qu'on ne se croie mal logé même chez Votre Majesté si l'on n'a pas un des premiers appartements de votre palais. Mais à Paris cela est à présent fort différent. Pour moi, qui ai l'honneur de parler à Votre Majesté, je me trouve encore trop serré ici, d'où j'écris ceci, quoique j'aie quatorze pièces en mon logement, dont plusieurs sont de plain-pied, outre trois qui sont communes entre M^me^ de Chaulnes et moi. Mais, Sire, outre que cet abus se réformera peu à peu de lui-même, à la suite de ceux que Votre Majesté attaquera, il vaut mieux qu'il reste un des derniers à réformer, parce que tant qu'il subsistera, il empêchera l'agrandissement de la ville et la multiplication du terrain à bâtir, pourvu que Votre Majesté veuille bien donner ses ordres au plus tôt pour empêcher l'augmentation extérieure de cette ville.

Revenons donc à présent aux mendiants. L'unique moyen de s'en défaire est de les nourrir comme je viens de dire, en les faisant travailler chacun à proportion de sa force; et surtout de les bien garder pour le reste de leur vie; car c'est cette condition qui les empêchera le plus de faire le mauvais métier de mendiants, qui ne leur est inspiré que par l'esprit de paresse, de fainéantise et de facilité à l'exercer.

Je ne dis pas pourtant que, par un effet de bon conseil, il ne convienne au bout de quelque temps de faire une espèce de colonie des plus vigoureux et des plus forts de ces gens-là, pour les envoyer travailler à la culture des terres; car s'il y en a peu par la suite, il y en aura beaucoup d'abord jusqu'à ce qu'ils aient reconnu par eux-mêmes la rigidité avec laquelle on ne relâchera jamais aucun d'eux; mais comme ils seront marqués, ils pourront aisément être repris, à la moindre faute considérable qu'ils feront.

XIII. Comme il n'est pas douteux que les forces de Votre Majesté, ainsi que je l'ai dit dans la première partie, dépendent absolument du nombre d'hommes qui lui sont subordonnés, il n'est rien de si important pour elle que de favoriser les mariages. C'est ce que M. de Colbert avoit si bien compris, quand au nom du feu Roi il avoit établi qu'il seroit donné une somme d'argent, ou même quelquefois une petite pension, à ses sujets pour les aider à entretenir un certain nombre d'enfants; ce qui, quand cela arrivoit aux simples paysans, faisoit un double effet dès que ces enfants étoient plus avancés en âge; car, comme la richesse de Votre Majesté consiste principalement dans le nombre de ses sujets, la principale aisance de ces paysans est pareillement le nombre de leurs enfants, quand une fois ils parviennent à l'âge d'être utiles à leur père. Ainsi c'étoit un profit pour eux que d'avoir grand nombre d'enfants, aussi bien que celui de la somme qui leur étoit donnée à cette occasion, ce qui encourageoit merveilleusement les mariages.

Il convient encore de leur donner quelque marque de distinction, comme peut être celle de quelque marque extérieure; mais il convient surtout de continuer le même usage ci-dessus cité de M. de Colbert.

Cependant comme il importe assez peu à Votre Majesté que cette multiplication d'hommes se fasse dans la noblesse ou dans la roture, pourvu qu'il y ait un certain nombre d'hommes proportionnel dans l'une et dans l'autre, qui en augmentant vos sujets augmente la puissance de Votre Majesté, cette sorte de grâce sera répandue indifféremment sur eux tous, en gardant néanmoins une proportion entre ceux qui doivent avoir les plus fortes, suivant l'état et la naissance de chacun d'eux.

Quant à la noblesse, il convient que par une loi nouvelle Votre Majesté défende que les filles aient aucune dot en immeubles. Par ce moyen, le bien restera dans les familles, lesquelles en seront d'autant plus en état de fournir aux dépenses nécessaires. Je n'en exclus pourtant les dernières filles des maisons nobles; car il est juste qu'elles héritent et qu'elles aient abondamment de quoi subsister; mais ce ne pourra être qu'aux dépens de la liberté de se choisir un mari, qu'elles seront tenues de prendre et qui leur sera indiqué ou par Votre Majesté ou de sa part. Il faudra bien peser tout ce qui concerne les mariages lorsqu'on rédigera cette loi.

Voilà, Sire, plusieurs des inconvénients du gouvernement présent; voici aussi ci-dessus une partie des remèdes qu'il convient d'opposer à ces maux. Votre Majesté peut voir la confiance que j'ai en sa vertu par la vérité qui règne dans cet écrit. Or on ne sauroit douter de mes bonnes intentions et de la sincérité de mes paroles; car avec un peu de foi, je n'ai garde d'offenser la souveraine vérité, si près de paroître devant elle, comme je le ferois sans doute si en ce moment je parlois à Votre Majesté contre ce que je pense. Continuez, Sire, à gouverner votre royaume comme vous avez commencé, et daignez savoir quelque gré à un fidèle sujet, proche du tombeau, des vérités qu'il prend la liberté de vous dire. C'est la plus grande et la dernière preuve que je puisse donner à V. M. de mon inviolable attachement pour elle, lequel, grâce à Dieu, ne s'est jamais démenti pendant tout le cours de ma vie.

ANNÉE 1744.

JANVIER.

Affaire du duc de Bouteville avec la duchesse de Modène. — Cérémonie des chevaliers de l'Ordre. — M. de Montijo. — Le prince de Conty déclaré général de l'armée d'Italie. — Le Roi à l'Opéra. — Voyage de Marly et nouvel habillement des dames. — Arrangements de l'armée d'Italie. — Mort d'Hyacinthe Rigaud. — Chute du chevalier de Saumery. — Voltaire. — Logement du duc de Chartres. — Anecdotes sur Mme de Montbazon et sur le maréchal de Créquy. — Mauvais effet de la présence du Roi à l'Opéra. — Madame et Mme Adélaïde. — Lettre de M. de Maurepas. — Concerts de la Reine. — Appartements de Marly. — Mariages. — Bal en masque chez Mesdames. — Bruits sur MM. Amelot et d'Argenson. — Détails sur le séjour de Marly. — Prétention de la princesse de Conty. — Coucher de la Reine. — Les *Salonistes* ou *polissons* de Marly; le bailly de Saint-Simon. — Incendies à Lunéville et en Bourbonnais. — Changements dans les intendances. — Le Roi ordonne à Mesdames de mettre du rouge. — Mariages. — Le chevalier de Grille. — Uniforme des officiers généraux. — Moncrif nommé lecteur de la Reine. — Manque d'égards du Roi envers la Reine imité par les courtisans. — Pertes du Roi et de Mme de Châteauroux au lansquenet. — Preuves de la faveur de Mme de Châteauroux. — Détail sur le salon de Marly. — Dîner de la Reine à Luciennes. — Élection du duc Théodore à l'évêché de Liége. — Mariage de M. de Coëtlogon avec Mlle Rivier.

Du mercredi 1er janvier, Versailles. — On parle beaucoup ici depuis cinq ou six jours d'une affaire de M. le duc de Bouteville avec Mme la duchesse de Modène. Le fait se conte de beaucoup de façons différentes; voici cependant celle qui paroît la plus vraie : Mme de Modène étoit à l'Opéra, il y a quelques jours, avec deux carrosses; sa dame d'honneur, Mme de Levisani, étoit dans le second. Les gens de Mme de Modène n'ont point de livrée, ils ont des habits gris avec un bordé d'argent et des parements bleus. Ce jour-là, le cocher du second carrosse avoit une redingote grise. Les princes et princesses prétendent

avoir seuls le droit de faire entrer leurs carrosses dans le cul-de-sac de l'Opéra. Le second carrosse de M^me^ de Modène étoit avancé vis-à-vis la sortie du cul-de-sac, de manière qu'il fermoit le passage. M. de Bouteville étant sorti pria le cocher de M^me^ de Modène de reculer un pas pour qu'il pût passer entre deux carrosses ; le cocher n'en voulut rien faire. Sur cela M. de Bouteville prit la bride des chevaux pour les faire reculer; aussitôt le cocher de M^me^ de Modène donna deux ou trois coups de fouet, dont quelques-uns attrapèrent M. de Bouteville ou parurent au moins lui être destinés. M. de Bouteville mit l'épée à la main, et donna quelques coups de plat d'épée au cocher; le cocher donna encore quelques coups de fouet. On prétend que M. de Bouteville ne savoit point à qui appartenoit le carrosse. D'autres disent qu'il rentra à l'Opéra, alla parler à M. de Luxembourg, qui lui conseilla d'aller trouver M^me^ de Modène sur-le-champ, dans sa loge, pour lui faire ses plaintes; que M. de Bouteville répondit qu'il n'en feroit rien, que cela ne serviroit qu'à faire renvoyer le cocher, et que c'étoit ce qu'il ne vouloit pas. M^me^ de Modène prétend qu'elle attendit le lendemain M. de Bouteville une partie de la journée, comptant qu'il ne manqueroit pas de venir chez elle. N'entendant point parler de M. de Bouteville, elle écrivit à M. de Maurepas pour le prier de porter ses plaintes au Roi. M. de Bouteville vint aussitôt ici; il parla au Roi, lui conta son aventure; il parut que le Roi l'écoutoit avec bonté; on remarqua même que le Roi lui donna le bougeoir à son coucher. M. de Bouteville dit au Roi que si cette affaire lui étoit arrivée avec toute autre femme que M^me^ de Modène, il auroit été chez elle, et que par conséquent il croyoit que le Roi approuveroit qu'il y allât. Le Roi lui dit qu'il feroit fort bien. Dès le lendemain, M. de Bouteville ayant prié M. le maréchal de Montmorency de vouloir bien qu'ils y allassent ensemble, le suisse de M^me^ de Modène leur dit que sa maîtresse n'y étoit pas. M. le maréchal de Montmorency pria le

suisse de les écrire; le suisse répondit qu'il écriroit M. le maréchal de Montmorency, mais qu'il avoit ordre de ne point écrire M. de Bouteville. Cette réponse a été rapportée au Roi, et S. M. a fait dire à M^me^ de Modène qu'il désiroit qu'elle vît M. de Bouteville. En conséquence, M. de Bouteville y a retourné aujourd'hui.

Il n'y avoit ce matin à la cérémonie que trente-trois chevaliers de l'Ordre, sans compter le Roi et les quatre grands officiers; cela fait trente-sept sur cent. Au sortir du cabinet du Roi, on fait toujours l'appel des absents comme des présents. Il y avoit M. le Dauphin à droite, M. le duc de Chartres à gauche, M. le prince de Conty à droite, M. le prince de Dombes à gauche, M. le comte d'Eu à droite, M. le duc de Penthièvre à gauche. M. le comte de Charolois ne vient point aux cérémonies de l'Ordre parce qu'il est sujet à des étourdissements, et M. le comte de Clermont est malade. Outre les trente-sept qui étoient à la cérémonie, il y avoit ici M. le duc de Charost, M. le maréchal de Belle-Isle et M. le duc de Gesvres; mais M. le duc de Charost ne se trouve point aux cérémonies à cause de son grand âge et de sa foiblesse. M. le maréchal de Belle-Isle, à cause de sa sciatique, ne sauroit se relever seul quand il est à genoux. M. de Gesvres ayant des affaires pressées, a demandé au Roi permission de ne s'y point trouver. Il n'y avoit donc, outre les six princes que j'ai nommés et les quatre grands officiers, que vingt-et-un chevaliers, dont M. d'Harcourt étoit derrière le Roi et M. de Châtillon derrière M. le Dauphin; des dix-neuf autres il y en avoit dix à droite et neuf à gauche. Je compte dans les trente-sept les six novices; ils ont été reçus deux à deux. M. de Brissac et M. de Luxembourg, menés par M. le maréchal de Noailles et M. le maréchal de Duras; M. de Boufflers et M. de la Mothe par M. le duc de Béthune et par M. de Tessé; M. de Biron et M. de Coigny par M. le duc de Tallard et par M. le maréchal de Biron.

Du jeudi 2. — M. de Montijo est toujours ici ; il n'est pas encore question de son départ. Le nom de la maison de M. de Montijo est Portocarrero ; en lui, outre cela, sont réunies les deux maisons de Pacheco et d'Acunha. La femme de M. de Montijo est sa nièce, qui est cependant plus âgée que lui et est aussi de la maison de Portocarrero.

J'ai marqué ci-dessus que M. de Gesvres n'étoit point à la cérémonie d'hier à cause de quelques affaires ; il m'a expliqué aujourd'hui qu'il ne se trouve jamais à la cérémonie du premier jour de l'an, parce que ce jour-là il est obligé, comme gouverneur de la ville de Paris, de présenter le corps de Ville.

Nous sûmes hier, après le travail du Roi, que M. le prince de Conty avoit été déclaré général de l'armée du Roi en Italie. On ne dit point encore quels sont les officiers qui commanderont sous lui.

Le Roi a entendu aujourd'hui la grande messe en bas ; c'étoit une messe des morts, où a officié M. l'archevêque de Bourges. C'est l'usage de dire, le second jour de l'année, une messe des morts pour tous les chevaliers de l'Ordre morts dans l'année précédente. Le Roi compte ordinairement qu'il en meurt quatre par an. Cependant dans le cours de 1742 et 43 il n'est mort que de M. Nangis et M. de Puységur. Il y a actuellement dix places vacantes. Tous les jours de fête de l'Ordre, l'on remet à chacun des chevaliers une liste imprimée de tous les chevaliers qui sont vivants, à la fin de laquelle il y a une espèce de récapitulation qui distingue les prélats commandeurs, les chevaliers reçus, ceux qui sont admis et non reçus, et en bas de la page le nombre des places vacantes.

Du vendredi 3. — Le Roi ne fut point hier à la chasse et ne soupa point au grand couvert ; il va aujourd'hui à l'Opéra, comme j'ai marqué ci-dessus, et revient souper dans ses cabinets. Il mène dans son carrosse Mesdames, M^me^ de Tallard, M^me^ de Luxembourg, M^me^ de Châteauroux

et Mme de Lauraguais. Le capitaine des gardes va dans le second carrosse. Le Roi n'a point voulu mener M. le Dauphin dans son carrosse sans M. de Châtillon, et M. de Châtillon ne peut pas aller avec Mesdames, n'y ayant nul homme que le Roi et M. le Dauphin qui puisse y aller, ou autres fils et petit-fils de France. M. le Dauphin ira dans ses carrosses.

Le Roi déclara hier au soir qu'il iroit à Marly le 14, et que les dames y seroient en robes abattues. L'usage avoit toujours été qu'elles y fussent en robe de chambre troussée, comme dans les voyages de cour; mais cette sorte d'habillement donnoit occasion à beaucoup de dépenses inutiles. Les dames vouloient avoir plusieurs habits pour chaque voyage de Marly, et ces sortes d'habits, qui étoient beaux et très-chers, ne leur étoient d'aucune utilité dans le reste de l'année, n'y ayant que celles qui avoient l'honneur de suivre la Reine dans les voyages qui puissent faire usage de ces habits, encore même n'est-il pas d'usage de porter des habits riches pour un voyage. D'ailleurs, le Roi a permis il y a longtemps aux dames, à Choisy et à la Meutte, de paroître devant lui en robe de chambre abattue. Toutes ces raisons ont déterminé S. M. à changer l'ancien usage, et c'est ici le premier exemple que les dames aient paru devant la Reine avec cette sorte d'habillement.

Marly et le nouvel habillement furent sus hier au soir. On savoit dès avant-hier que M. le Dauphin et Mesdames alloient aujourd'hui à l'Opéra. Hier matin la Reine fut chez le Roi, comme elle y va tous les jours, et y demeura près d'une heure. Le Roi ne lui dit pas un mot de ces différents arrangements, et elle ne les a appris que par le public.

On a su ce matin quelque commencement d'arrangements sur l'armée d'Italie (1). Il n'y aura pas de maré-

(1) On dit ici communément armée d'Italie, parce que l'on juge avec raison

chal de France sous M. le prince de Conty. M. de Maillebois, fils du maréchal, qui a déjà servi en Italie et dont on dit beaucoup de bien, sera maréchal général des logis de cette armée. Mylord Tyrconnel est nommé maréchal général des logis de la cavalerie, et M. Chauvelin, frère de l'intendant d'Amiens, sera maréchal général de l'infanterie.

Du samedi 4, Versailles. — Outre ce que j'ai marqué ci-dessus sur l'armée d'Italie ou de Dauphiné, nous sûmes encore hier cinq lieutenants généraux nommés pour cette armée. Le premier est M. de la Fare, M. du Cayla, M. de Ségur, M. de Lautrec, qui revient de Francfort, et M. de Danois. On ne sait point encore les maréchaux de camp. M. de Marcieux, lieutenant général qui commandoit en Dauphiné, ne servira point, étant hors d'état de monter à cheval.

Le Roi arriva hier à cinq heures un quart du soir à l'Opéra; il étoit dans une gondole. J'ai déjà marqué Mesdames (1), M^me^ de Tallard, M^me^ de Luxembourg, M^me^ de Châteauroux et M^me^ de Lauraguais; il y avoit outre cela M^me^ de Flavacourt. Dans la seconde voiture du Roi il y avoit sept hommes, entre autres M. le duc d'Ayen, qui avoit le bâton, M. le comte de Noailles et M. de Meuse. L'opéra commença sur-le-champ; il y avoit six loges de retenues pour le Roi et pour tous ceux qui avoient l'hon-

---

qu'elle est destinée à passer en Italie. Cependant le commandement donné à M. le prince de Conty et tous les arrangements faits depuis sont sous le nom d'armée de Dauphiné. Il est vrai que le Roi, après avoir déclaré M. le prince de Conty commandant l'armée de Dauphiné, se tourna vers M. de Montijo, et lui dit : « Voilà votre général; » mais cela prouve uniquement que l'armée de France est auxiliaire de celle d'Espagne. (*Note du duc de Luynes.*)

(1) Les deux dames de Mesdames, M^me^ d'Andlau et M^me^ de l'Hôpital, étoient dans un carrosse de suite de Mesdames, et deux sous-gouvernantes. Ordinairement il n'y a qu'une sous-gouvernante de semaine chez Mesdames, et c'étoit M^me^ de Villefort qui étoit de semaine; mais le Roi voulut que M^me^ de la Lande y fût; il la connoît dès son enfance, et ce fut une espèce de plaisanterie pour la mener à l'Opéra. (*Note du duc de Luynes.*)

neur de le suivre. M. le Dauphin étoit arrivé avant le Roi. S. M. revint ici à dix heures et demie, et soupa à minuit dans ses cabinets avec les trois sœurs seulement, car Mme de Luxembourg avoit eu permission de rester à Paris.

J'ai oublié de marquer que le fameux Rigaud, peintre, mourut il y a quelques jours, à Paris; il étoit extrêmement âgé.

M. le chevalier de Saumery, chef de brigade des gardes du corps, fit une chute de cheval au dernier voyage de Fontainebleau, à la suite de M. le Dauphin; il lui est survenu depuis une tumeur au bras qui a donné occasion à deux opérations, dont la dernière a été affreuse. M. de Saumery, en qualité de chef de brigade, étoit auprès de M. le Dauphin depuis le 1er janvier 1743. En temps de guerre le même chef de brigade sert toute l'année auprès de M. le Dauphin, au lieu que chez le Roi et chez la Reine le chef de brigade et l'exempt relèvent tous les huit jours. L'exempt de chez M. le Dauphin relève aussi tous les huit jours.

M. le maréchal de Noailles prit le bâton mercredi dernier, après la messe, suivant l'usage. Tous les officiers des gardes qui sont entrés de quartier dans ce même moment serviront toute l'année à cause de la guerre. Quand on dit officiers des gardes, cela s'entend des gardes du corps, et quand on dit officiers aux gardes, c'est le régiment des gardes françoises.

J'ai oublié de marquer ci-dessus que M. de Chavigny est arrivé depuis peu de jours de Francfort; il paroît fort content des dispositions de l'Empereur, mais fort peu satisfait de voir auprès de ce prince aussi peu de gens capables de lui donner de bons conseils.

M. de Fénelon est ici depuis plusieurs jours; je l'ai déjà marqué (26 décembre 1743). Il amena hier ici son fils, qui a eu le régiment de La Fère, lorsque M. de Bouzols a eu celui de Marsan. Ce jeune homme nous dit qu'il

avoit parlé à un commissaire qui est au fait des prisonniers françois qui sont dans les États de la reine de Hongrie, et qu'il y en avoit encore actuellement plus de quatorze mille.

M. le cardinal Tencin, qui vint chez M^me^ de Luynes hier, nous dit que tout décompte fait le Roi auroit cette année 210,000 hommes en campagne, indépendamment de ce qui est dans les places. On compte que l'armée des alliés en Flandre doit être de 60 à 70,000 hommes.

Voltaire vient d'arriver ici de Berlin; il dit que le roi de Prusse lui a offert une belle maison et 12,000 livres de pension s'il vouloit s'établir à Berlin, et que la reine douairière de Prusse avoit voulu qu'il mangeât avec elle et qu'elle lui avoit même dit qu'elle ne l'en prieroit plus puisqu'il n'avoit qu'à y venir quand il voudroit. Voltaire prétend que les reproches qn'on lui a faits sur ses écrits ne sont point fondés; qu'il est vrai qu'on lui a attribué des ouvrages qui peuvent mériter ces reproches, mais qu'il ne les a jamais composés; qu'à l'égard de ceux qui sont réellement de lui, il les soumet à tel examen qu'on jugera à propos.

Le Roi vient de partir pour Choisy, d'où il ne reviendra que vendredi. Il n'y a de dames à ce voyage que les trois sœurs, deux desquelles sont de semaine; ainsi il ne reste pour la soirée à la Reine, des dames du palais, que M^me^ de Montauban. M^me^ d'Antin n'a pas encore paru depuis la mort de son mari (1) et ne compte venir qu'après les six mois.

Depuis la mort de M^me^ de Brienne (2), arrivée samedi dernier, comme je l'ai marqué, la porte a toujours été fermée ici, et nous n'avons commencé à l'ouvrir et à jouer qu'hier au soir.

---

(1) Voy. l'article du 10 décembre 1743. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Jacqueline-Charlotte Brulart, comtesse de Brienne, morte le 28 décembre 1743, était sœur aînée de la duchesse de Luynes.

J'ai oublié de marquer que M. le duc d'Orléans a cédé à M. le duc de Chartres son logement à l'occasion de son mariage; le Roi lui a donné celui qu'avoit Mlle du Maine dans l'aile des princes; il avoit été donné à Mme de Ventadour, et elle n'a pas voulu en faire usage. On a joint à ce logement un petit logement qui avoit été fait dans partie de celui de Mme la Duchesse.

J'ai marqué ci-dessus que M. de Bouteville a été chez Mme la duchesse de Modène; elle le reçut, et l'affaire est terminée. M. de Bouteville lui dit qu'il venoit par ordre du Roi; Mme de Modène avoit désiré que cela se passât ainsi.

On me contoit ces jours-ci à cette occasion deux événements qui y ont quelque rapport. L'un est de la belle Montbazon. Elle avoit eu quelque contestation avec Mme la Princesse (Montmorency) (1); elle eut ordre du Roi d'aller lui faire des excuses. Le jour et l'heure étant donnés, Mme de Montbazon, qui avoit écrit sur son éventail les paroles précises qu'elle devoit dire, arriva chez Mme la Princesse suivie d'un cortége très-nombreux. Mme la Princesse de son côté avoit rassemblé beaucoup de monde chez elle. Mme de Montbazon lut ce qui étoit écrit sur son éventail. Mme la Princesse attendit qu'elle eût fini, et lui dit : « Madame, quand on me parle, on commence toujours par madame; recommencez. » Mme de Montbazon fut obligée de répéter les mêmes paroles. En sortant, elle fut suivie de tout ce qui étoit chez Mme la Princesse, laquelle resta presque seule.

L'autre fait est dans un genre différent. M. le maréchal de Créquy ayant trouvé dans son chemin un garde de M. le prince de Turenne dont il croyoit avoir sujet de

(1) C'étoit à l'occasion de Mme de Longueville; il y avoit eu des lettres interceptées qui avoient donné à Mme la Princesse beaucoup de sujet de se plaindre de Mme de Montbazon. (*Note du duc de Luynes.*) — Voy. les détails de cette affaire dans l'histoire de Mme de Longueville par M. Cousin.

se plaindre, le battit outrageusement. Le garde alla aussitôt en rendre compte à son maître. M. de Turenne envoya le lendemain un gentilhomme avec le garde chez M. de Créquy, et lui manda qu'il le lui envoyoit pour en faire telle justice qu'il jugeroit à propos, qu'il ne pouvoit pas douter qu'il ne fût très-coupable par la manière dont il l'avoit traité. M. de Créquy, qui avoit eu le temps de réfléchir sur sa vivacité, répondit ; « Je ne serai jamais qu'un fou, et M. de Turenne sera toujours sage. »

J'ai oublié de marquer ci-dessus que le contrat de mariage de M. le marquis de Gontaut avec M^lle^ du Châtel fut signé ici mardi, veille du jour de l'an.

Mardi 7, Versailles. — Il paroît que le voyage du Roi à l'Opéra n'a pas réussi du tout dans Paris. M^me^ de Châteauroux et sa sœur étoient dans la loge à droite immédiatement à côté de celle du Roi ; Mesdames étoient dans la même loge avec le Roi. Ce contraste a choqué le public ; et ce qui a donné lieu à tenir encore plus de discours, c'est que ce voyage s'est fait précisément le jour de Sainte-Geneviève, pour laquelle l'on sait que tout Paris a grande dévotion.

Dans ce voyage Madame parla au Roi de celui de Marly ; elle lui parut désirer d'y aller ; le Roi lui répondit qu'il le souhaiteroit fort aussi, mais qu'il n'y avoit point de logement.

Ce même jour avant que de partir, le Roi travailla avec M. l'évêque de Mirepoix, et après ce travail, qui fut extrêmement court, il le fit rester à faire la conversation. Il lui demanda si M. le Dauphin paroissoit désirer d'aller à Marly ; M. de Mirepoix lui répondit que M. le Dauphin seroit fort aise de suivre S. M. partout, mais que sentant la difficulté de loger toute sa suite il paroissoit avoir trouvé cet arrangement impossible et avoir pris son parti.

Le Roi monta en carrosse pour Choisy, sans avoir décidé si ses enfants iroient ou n'iroient point. Hier à six heures, qui est l'heure ordinaire du jeu de la Reine,

Mesdames, qui y viennent fort exactement, n'étant point arrivées, la Reine les envoya avertir; elles lui mandèrent qu'elles écrivoient au Roi et qu'elles viendroient dans le moment. La Reine fut étonnée du temps qu'elles prenoient pour écrire au Roi, ne sachant rien de plus. Mme d'Andlau arriva l'instant d'après pour commencer le jeu pour Mesdames, et dit à la Reine que le Roi venoit d'écrire à Madame pour lui mander qu'il la menoit à Marly. Il lui mande qu'il n'a qu'un petit logement à lui donner, et qu'il la laisse la maîtresse de faire ce qui lui conviendra et ce qu'elle aimera le mieux. Le Roi écrivit hier aussi en même temps à Mme de Tallard; il écrivit aussi à M. le Dauphin, et lui manda qu'il le menoit à Marly. Le Roi fut très-content de Madame dans le voyage de Paris, à ce que j'ai ouï dire; elle lui fit beaucoup d'amitié, et parut être à son aise avec lui.

On ne peut jusqu'à présent dire assez de bien de Madame (1); sa figure est noble, son visage ne déplaît point, et même est agréable quand elle a du rouge. D'ailleurs, une grande piété, un maintien très-convenable, beaucoup de douceur, de politesse, d'attention, parlant très à propos et d'une manière obligeante et convenable à chacun. Mme Adélaïde (2) n'a pas encore un caractère décidé; elle est vive, elle a de l'imagination; sa figure n'est pas à beaucoup près si bien que celle de Madame.

Du jeudi 9, *Versailles.* — Le changement d'habillement des dames que le Roi a ordonné pour le voyage de Marly a donné occasion aux femmes de chambre de la Reine de demander comment elles seroient habillées à ce voyage. A Versailles, Fontainebleau et Compiègne, elles sont habillées en grand habit comme les dames de la Cour, excepté qu'elles n'ont point de bas de robe trai-

(1) La seconde fille de Louis XV, Anne-Henriette, sœur jumelle de Madame Infante, née le 14 août 1727, portait le titre de Madame.

(2) Madame Adélaïde, troisième fille du Roi, était née le 23 mars 1732.

nant. La Reine croyoit qu'elles pourroient avoir le même habillement qui vient d'être réglé pour les dames; cependant, ne voulant pas décider, elle chargea Mme de Luynes d'écrire à M. de Maurepas pour qu'il prît l'ordre du Roi. Voici la copie de la réponse de M. de Maurepas à Mme de Luynes, en conséquence de laquelle Mme de Luynes a dit aux femmes de chambre de la Reine l'intention de Leurs Majestés.

« A Paris le 8 janvier 1744.

« J'ai rendu compte au Roi, Madame, de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et j'ai reçu ses ordres sur l'habillement des femmes de la Reine pendant le Marly. S. M. désire qu'elles y soient en habit troussé, comme elles y ont été ci-devant, et ne croit pas pouvoir décider autrement tandis que les femmes de Mme la duchesse d'Orléans et celles de Mme la Duchesse sont toujours devant elles en habit troussé lorsque les dames y sont reçues en robe de chambre.

« J'ai l'honneur d'être avec un respect infini, Madame, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« DE MAUREPAS. »

Le départ pour Marly, qui devoit être pour le mardi 14, est déjà différé au 15. On a averti les comédiens françois pour venir ici mardi. On sait qu'il n'y a point de comédie à Marly, mais musique trois fois la semaine.

Les concerts de la Reine s'exécutent ici dans le salon du bout de la galerie qui sert de grand cabinet à la Reine et où elle joue (1); à Compiègne, dans la pièce qui est avant le grand cabinet de la Reine; à Fontainebleau, dans l'antichambre de la Reine; et à Marly, dans un des salons qui est vis-à-vis celui qui sépare l'appartement du Roi et de la Reine. Il y avoit autrefois un billard dans ce salon de la musique. Il y a un facteur payé pour accorder les clavecins à Versailles, Compiègne et Fontainebleau, et qui suit partout; ce facteur est chargé aussi du clavecin de Mesdames; mais lorsque le concert s'exécute

(1) Le salon de la Paix.

ici dans le grand appartement, dans la pièce qu'on appelle des deux tribunes (1), ou bien à Marly, en un mot dans tout ce qui est censé être appartement du Roi, ce n'est plus le même facteur qui accorde le clavecin, c'en est un autre qui est payé pour cela.

Mesdames et Mme de Tallard seront logées à Marly dans le château en haut. On sait qu'il n'y a en bas que quatre appartements; le Roi et la Reine en occupent deux. Le troisième, qui est celui qu'occupoit M. le Cardinal, est pour M. le Dauphin; on vient d'y faire des entre-sols dans lesquels il y a un cabinet d'étude pour M. le Dauphin; les autres sont pour Mme de Châtillon; M. de Châtillon couche toujours dans la chambre de M. le Dauphin. Du temps du feu Roi, il n'y avoit point de mari et femme logés dans le corps du château.

Le quatrième appartement est moins grand que les trois autres, à cause de l'escalier qui occupe une partie de l'espace; c'étoit en dernier lieu celui de feu Mme la Duchesse. Le Roi a donné cet appartement à M. le maréchal de Noailles, qui est de quartier, et à Mme la duchesse de Villars, sa fille.

J'ai oublié de marquer ci-dessus une observation par rapport à l'officier des gardes qui est de service chez M. le Dauphin et chez Mesdames; c'est qu'il reste au sermon et à la comédie derrière M. le Dauphin et Mesdames, et que lorsqu'ils sont à table au grand couvert, l'officier n'est point derrière le fauteuil de M. le Dauphin ni de Mesdames, quoique le capitaine des gardes et le chef de brigade soient derrière LL. MM. et soient relevés par d'autres chefs de brigade et des exempts.

Du mercredi 15, *Versailles*. — Dimanche 12, M. le prince de Chalais et M. de Talleyrand, son gendre, demandèrent l'agrément du Roi pour le mariage de Mlle de Chalais avec

(1) Le salon de Mars.

le fils de M. de Talleyrand. J'ai déjà marqué ci-dessus ce que c'étoit que Mlle de Chalais et Mme de Talleyrand ; elles sont toutes deux filles de Mme de Chalais, de deux mariages différents. M. de Talleyrand est colonel du régiment de Normandie, et son fils y est capitaine ; c'est ce fils qui épouse Mlle de Chalais ; il est grand, mais il n'est pas d'une jolie figure.

Ce même jour, M. de Puisieux et M. le comte d'Estrées demandèrent l'agrément du Roi pour le mariage de M. le comte d'Estrées avec Mlle de Puisieux. M. le comte d'Estrées s'appelle Courtenvaux ; il est second fils de feu M. de Courtenvaux, capitaine des Cent-Suisses. Son frère aîné est mort il y a longtemps, laissant de Mlle de Noailles, aujourd'hui Mme de Mancini, un fils qui s'est appelé longtemps M. de Montmirail, et qui a pris depuis le nom de Courtenvaux, lequel a de Mlle de Gontaut, qui est morte, un garçon et une fille. M. de Courtenvaux est par conséquent le neveu de M. le comte d'Estrées. M. le comte d'Estrées a porté longtemps le nom de Courtenvaux et ne le quitta que lorsqu'il épousa Mlle de Champagne, morte sans enfants, sœur de Mme de Choiseul. M. de Puisieux est fils de M. de Sillery ; il a épousé Mlle de Souvré, dont il n'a que cette fille.

Lundi dernier, il y eut bal en masque chez Mesdames. Ce jour-là Mesdames dînèrent chez elles, entre trois et quatre heures ; le dîner fut fait et servi par les officiers de Mme de Tallard, excepté que ce furent des garçons de la chambre de Mesdames qui servirent à table avec les valets de chambre de Mme de Tallard. Comme ce dîner étoit dans l'appartement de Mesdames, il fallut que les dames qui eurent l'honneur de dîner avec elles fussent habillées en grand habit. Immédiatement après le dîner, il y eut un lansquenet chez Mesdames, où elles jouèrent toutes deux ; le lansquenet fut même assez beau. Il y eut aussi une table de cavagnole. Le jeu dura environ depuis cinq heures jusqu'à huit heures. Mesdames s'habillèrent

en habit de masque avec des plumes sur la tête, et vinrent au jeu de la Reine la prier de vouloir bien venir à leur bal. Le bal ne commença qu'à onze heures. On dansoit dans les deux pièces qui sont au bout de l'appartement de Mesdames et qui touchent à celle du milieu de la galerie. Dans la pièce d'avant ces deux-là, qui étoit celle où Mesdames avoient joué, il y avoit une table de cavagnole où l'on commença à jouer à deux heures et demie après minuit, mais ce furent ceux et celles seulement qui ne voulurent pas danser. Les deux pièces d'avant celle-là servirent pour la collation et les rafraîchissements. Il falloit être masqué pour entrer au bal, et se démasquer à la porte. Quand plusieurs personnes y alloient ensemble, un seul se démasquoit et répondoit des autres. Outre cela il y entra beaucoup de gens avec leurs habits ordinaires, ministres, ambassadeurs, ministres étrangers et gens connus, tant seigneurs que gens de la maison du Roi, de la Reine, de M. le Dauphin et de Mesdames, de sorte qu'il y avoit beaucoup de monde et trop peu de place pour danser commodément. Les instruments qui jouoient étoient de la musique du Roi, auxquels on avoit joint des joueurs de violon qu'on avoit fait venir de la ville. Il y avoit deux quadrilles, l'un d'Allemands et d'Allemandes, l'autre habillé à ce que l'on appelle en marmottes. Les habits du premier quadrille étoient assez jolis. Il étoit composé, en femmes, de M^me^ la duchesse de Chartres, M^me^ d'Andlau, M^me^ de la Guiche (1) et de M^me^ de Simiane; les hommes étoient M. le duc de Chartres, M. le duc de Fitz-James, M. de Samzay, M. le vicomte de Rohan (2). Le quadrille en marmottes étoit composé, en femmes, de M^me^ de Cas-

(1) Elle est fille de M^me^ de Nesle et bâtarde de M. le Duc; elle est grande, bien faite et assez jolie; son mari est neveu de M. de Lassay. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) C'est celui qui étoit abbé et qui a pris le nom de vicomte de Rohan après la mort de son frère. (*Note du duc de Luynes.*)

tries la veuve (1), de Mlle de Tresnel (2), Mme de l'Hôpital Sainte-Mesme (fille de M. Eynard) et Mme de Belzunce (fille de Mme d'Heudicourt et veuve de M. de Belzunce Castelmoron, qui avoit la charge de grand-louvetier). Les hommes étoient M. le comte de Montmorency, second fils de M. le maréchal de Montmorency, M. le comte de Brionne (3), M. de Tresnel et M. le comte de Matignon, frère de M. de Monaco et second fils de M. le duc de Valentinois.

Il y avoit outre cela une mascarade de quatre personnes habillées en aveugles; Mme de Flavacourt étoit de ce nombre (4). Le Roi y vint environ à une heure, habillé en chauve-souris. Il y avoit encore six autres personnes avec lui, masquées de même; il en vint outre cela un septième, de sorte que le Roi, qui ne se démasqua point, ne put être reconnu. On savoit qu'il étoit du nombre des huit; et par cette raison Madame et Mme Adélaïde prirent

(1) De Chalmazel. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Mme de Tresnel, sa mère, est fille de feu M. le Blanc, secrétaire d'État. Feu M. de Tresnel, son père, étoit colonel du régiment d'Orléans; et M. de Tresnel, son grand-père, étoit sous-lieutenant des gendarmes de la garde. (*Note du duc de Luynes.*)

(3) Lorrain, qui avoit épousé la seconde fille de M. le duc de Gramont. (*Note du duc de Luynes.*)

(4) Les trois autres étoient Mme de Vaubecourt, M. d'Agénois et M. de Crussol. Ces quatre aveugles n'osèrent pas se démasquer. Mme de Flavacourt avoit dit au Roi qu'elle n'iroit point au bal; le Roi sut cependant qu'elle y étoit, et en parut piqué. Je lui entendis même dire qu'elle avoit bien fait de ne se point démasquer, qu'il lui avoit annoncé que s'il la reconnoissoit il la feroit sortir du bal et qu'il lui auroit tenu parole. En effet, le Roi en général est choqué quand on ne lui parle pas vrai. Outre cela, il y avoit une raison particulière pour cette mascarade que l'on a trouvé un peu hasardée pour Mme de Flavacourt, c'est que M. d'Agénois en étoit, et, comme je l'ai marqué ci-dessus, M. d'Agénois étoit fort amoureux de Mme de Châteauroux, et Mme de Châteauroux l'aimoit aussi; elle n'en a pas même fait un mystère au Roi dans le commencement de sa faveur. Outre cela, on dit que la passion de M. d'Agénois n'est point éteinte, et s'est même renouvelée avec la plus grande vivacité. Pour Mme de Flavacourt, elle aime beaucoup M. d'Agénois, mais c'est d'une amitié de sympathie et fondée même en raison, au moins à en croire l'opinion publique, et qui n'est point de nature à faire jamais tort à la réputation de Mme de Flavacourt. (*Note du duc de Luynes.*)

plusieurs chauve-souris à danser, espérant que ce seroit le Roi; mais il dansa peu : il resta cependant au bal jusqu'à cinq heures et demie. Mme de Châteauroux et Mme de Lauraguais y étoient en domino, mais elles ôtèrent leurs masques. M. de Boufflers y étoit en avocat. Mesdames restèrent jusqu'à la fin du bal; M. le Dauphin s'en alla à deux heures ou deux heures et demie.

Du jeudi 16, *Marly*. — Il s'est répandu ces jours-ci, à Versailles, plusieurs bruits sur M. Amelot et même sur M. d'Argenson. L'on prétend que dans le comité de lundi dernier il y eut des contestations assez vives, et que M. le cardinal de Tencin et M. le maréchal de Noailles furent les seuls du même avis. On dit qu'il y a beaucoup de plaintes contre M. Amelot, et l'on ajoute qu'il doit y avoir de grands changements dans ce voyage-ci.

Le Roi arriva hier ici sur les cinq heures; la Reine y étoit arrivée une demi-heure auparavant. Le Roi monta d'abord dans ses petits appartements, et ne vint au salon que sur les sept heures et demie; il joua une partie de quadrille avec M. de Soubise, M. de la Vallière et M. de Courson. La Reine joua à cavagnole. LL. MM. se mirent à table à neuf heures. Le Roi avoit ordonné qu'on augmentât la table, et en effet elle étoit beaucoup plus grande qu'à l'ordinaire; il y avoit dix-huit dames, le Roi et la Reine, M. le Dauphin à la droite du Roi, Madame à gauche de la Reine, Mme Adélaïde à la droite de M. le Dauphin, Mme la duchesse de Chartres à la gauche de Madame, Mme la princesse de Conty à la droite de Mme Adélaïde, Mme de Modène à la gauche de Mme la duchesse de Chartres, Mademoiselle à la droite de Mme la princesse de Conty, Mlle de Sens à la gauche de Mme de Modène, Mlle de la Roche-sur-Yon à la droite de Mademoiselle, ayant Mme de Tallard à sa droite, Mme de Luynes à la gauche de Mlle de Sens, Mme de Castellane, dame d'honneur de Mme la duchesse de Chartres, Mme de Boufflers, Mme de Luxembourg et les trois sœurs. J'ai déjà marqué au dernier voyage de

Marly qu'il n'y a qu'une des dames d'honneur des princesses (1) qui soit mise sur la liste chaque jour. J'ai marqué aussi que c'est le premier gentilhomme de la chambre qui fait la liste du souper et la donne au Roi et à la Reine; et M. le comte de Noailles, comme gouverneur, présente les cartes au Roi pour jouer, et les tableaux à la Reine; il travaille avec le Roi pour la liste de Marly; et ordonne pour tout ce qui regarde les appartements. Il y a toujours dans le salon un officier des gardes (2) derrière le fauteuil de la Reine pendant le jeu, de même que pendant le souper.

Après le souper le Roi et la Reine passent chacun dans leur appartement, et reviennent environ un quart d'heure après au salon. Dès que le Roi fut rentré au salon il commença le lansquenet. M. le Dauphin et Mesdames restèrent un moment au salon, et se retirèrent ensuite. M^me^ de Châteauroux coupoit au lansquenet et étoit à la droite du Roi (3), M^me^ de Modène et M^lle^ de Sens coupoient aussi. M. de Courson, M. Hesse et M. Oels, gros joueurs, coupoient; ils ont eté mis sur la liste à cause du lansquenet. Il y avoit hier un joueur nouveau à la Cour, qui

(1) La dame d'honneur de M^me^ la princesse de Conty ne vient point ici. M^me^ la princesse de Conty n'est point sur la liste; elle demeure à sa maison de Luciennes; elle vient tous les jours au salon à six heures, et retourne seulement coucher à Luciennes. M^lle^ de la Roche-sur-Yon demeure aussi à Luciennes; M^me^ la comtesse de Toulouse habite aussi sa maison de Luciennes, mais elles ne vont point à Marly. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) L'officier des gardes de M. le Dauphin et celui de Mesdames demeurent aussi derrière eux dans le salon, même pendant le jeu, hors les temps où ils jouent avec le Roi ou la Reine. (*Note du duc de Luynes.*)

(3) Ce que je marque de ce jour est arrivé jusqu'à présent tous les jours de même : quadrille du Roi avant le souper, table de cavagnole de la Reine au milieu du salon, seconde table de cavagnole pour M. le Dauphin et Mesdames proche le salon du billard, du côté de l'escalier. Après le souper, la table du milieu sert pour le lansquenet du Roi; la Reine joue à cavagnole sur la même table et à la même place qui est occupée par M. le Dauphin avant souper. Il y a eu tous ces jours-ci encore une seconde table de cavagnole, après souper, pour un certain nombre d'hommes et de femmes qui n'avoient pu trouver de place à celui de la Reine. (*Note du duc de Luynes.*)

joua avec le Roi; c'est M. de Chalabre, qui joue très-gros jeu et qui vient d'avoir depuis peu un bâton d'exempt des gardes du corps, compagnie de Noailles. Il n'avoit point d'abord été sur la liste, mais il a été ajouté depuis; il n'est pas de service.

J'ai appris aujourd'hui une circonstance qui mérite d'être remarquée. Il y a quelques jours à Versailles, M^me^ la princesse de Conty, entrant chez la Reine, faisoit porter sa robe dans le cabinet qui précède la chambre de la Reine. L'huissier du cabinet lui représenta que cela étoit contre la règle; M^me^ la princesse de Conty répondit qu'elle en avoit le droit; l'huissier crut devoir lui dire que cela ne s'étoit jamais pratiqué de cette manière, et que si elle en avoit le droit il n'y auroit donc nulle différence d'elle à Mesdames. M^me^ la princesse de Conty entra aussitôt après chez la Reine, et lui conta ce que l'huissier lui avoit dit sans omettre aucune parole; elle ne fit pas attention apparemment qu'en rapportant l'observation de l'huissier elle se condamnoit elle-même; la Reine répondit avec douceur et bonté qu'elle ne croyoit pas que ce fût l'usage.

Hier, pendant le lansquenet, la Reine joua à cavagnole dans la place ordinaire où elle se met quand elle n'est pas à la table du milieu, c'est-à-dire auprès de la porte du salon du billard, entre cette porte et la cheminée; elle joua jusqu'à minuit et demi; alors elle alla se coucher. Toutes les princesses, hors celles qui jouoient avec le Roi, M^me^ de Luynes et quelques-unes des dames du palais de semaine et les dames d'honneur des princesses furent au coucher de la Reine. Il y eut une question à l'occasion des dames d'honneur des princesses : on prétendoit qu'il ne devoit y avoir au coucher de la Reine que celles qui avoient les entrées (1), et il fut décidé qu'on laisseroit en-

(1) Cette question fut faite à M. de la Mothe, qui dit qu'il n'en savoit rien; elle fut proposée à la Reine, qui dit qu'il n'y avoit qu'à laisser entrer; cepen-

trer toutes les dames, quoiqu'elles n'eussent point les entrées.

Il vaquoit une place d'aumônier de quartier de la Reine, par la retraite de M. l'abbé de Pontac ; il s'est retiré à la Trappe. Elle vient d'être donnée à M. l'abbé de Salignac, qui est de même nom et de même maison que M. le marquis de Fénelon et feu M. l'archevêque de Cambray. MM. de Salignac sont des cadets de la maison de Fénelon. M. le marquis de Fénelon et feu M. l'archevêque de Cambray n'étoient aussi que de la branche cadette de cette maison.

Du dimanche 19, *Marly*. — M. de Chavigny a pris congé aujourd'hui. Il part dans cette semaine pour Francfort ; on croit même qu'il ira à Berlin. Il fait revenir une partie de ses équipages de Portugal.

Du lundi 20, *Marly*. — On trouvera à la fin de ce livre la liste du voyage de Marly. Il y en a outre cela une que je n'ai point fait copier, que l'on appelle des Salonistes, ou par plaisanterie des Polissons, qui ont la permission de venir au salon et n'ont point de logement. De ceux-là, les uns viennent de Paris, les autres vont coucher à Versailles. Le bailli de Saint-Simon, qui est du nombre des Salonistes, et qui s'est dévoué au cavagnole de la Reine, de manière que la Reine l'appelle son bailli en plaisantant, a loué un logement chez un suisse ici auprès de la chapelle, et se trouve par conséquent habitant de Marly ; il n'a point demandé de permission, et cela est ignoré.

M. l'archevêque de Rouen, qui est sur la liste, y est comme grand aumônier de la Reine, et fait son service ici comme à Versailles. D'ailleurs, il n'y a point d'aumônier de quartier pour la Reine, et c'est l'aumônier de quartier

---

dant, il ne s'est présenté depuis que celles qui ont les entrées. Plusieurs princesses y ont été depuis sans leurs dames d'honneur. (*Note du duc de Luynes*, datée du 28 janvier 1744.)

du Roi qui remplace ici M. l'archevêque de Rouen et qui reçoit l'ordre de lui.

Il y a aussi quelque changement de fait sur ce qui est mis sur la liste pour les logements. M. et Mme de Mérode, par exemple, ne sont point ici, et on a donné leur logement. On avoit donné deux appartements pour les quatre femmes de chambre de la Reine et la coiffeuse; et comme elles se sont plaint, on leur a donné outre cela une garde-robe du cinquième pavillon des bains.

Le logement de M. le Dauphin au château est fort bien accommodé; la pièce qui est auprès du billard et qui faisoit la chambre de feu M. le Cardinal, en dernier lieu, a été retranchée, et fait une fort jolie chambre à coucher avec une niche, et est destinée à M. le Dauphin quand il sera marié; c'est là où il y a un lit pour M. de Châtillon, en cas qu'il soit incommodé et qu'il ne puisse pas coucher chez M. le Dauphin. Au-dessus de celle-là, il y a des entre-sols où couche Mme de Châtillon; la pièce d'après n'est point changée; la pièce suivante, où M. le Cardinal mangeoit, a été aussi retranchée. M. le Dauphin mange en bas, et au-dessus il y a un cabinet d'étude dont il ne fait point d'usage, et qui sert à M. de Châtillon. Il y a aussi une garde-robe qui sert au premier valet de chambre de M. le Dauphin, de même qu'il y en a une de l'autre côté qui sert à une femme de chambre de Mme de Châtillon.

Tous les dimanches à Versailles, il y a un petit bal chez M. le Dauphin ou chez Mesdames. Hier, ce même bal fut ici, dans un des petits salons du côté de la chapelle. Le Roi y fut quelques moments avant son quadrille, et la Reine quitta son jeu pour y aller.

Du mardi 21. — Le lansquenet a toujours été jusqu'à présent fort gros et fort rempli. M. le duc de Chartres y gagna plus de 900 louis le premier jour; l'on y perd ou l'on y gagne assez ordinairement 4 ou 500 louis, et le Roi a demandé une table plus grande, la table ordinaire ne pouvant suffire à cause du grand nombre de coupeurs.

Hier, jour de musique, le Roi commença le lansquenet à six heures en même temps que la musique, et il y eut avant souper douze réjouissances de suite de manquées.

La musique, comme j'ai déjà dit ci-dessus, s'exécute toujours dans le salon du billard; c'est le premier gentilhomme de la chambre qui donne l'ordre pour la musique; il le prend de la Reine, et non pas du Roi.

On a appris ces jours-ci qu'il y avoit eu un incendie fort considérable à Lunéville; toute l'aile où étoit logé M. de la Galaisière a été brûlée, ses meubles et ses livres; il y a eu aussi un autre incendie en Bourbonnois; le château de Pouligny a été entièrement brûlé; c'est cette terre qui fut érigée en duché, lorsque M. de Lévis fut fait duc; elle appartient aujourd'hui à M. de Castries.

Il y a un changement dans les intendances; cela ne se dit pas publiquement, mais paroît certain. M. de la Grandville, intendant de Strasbourg est rappelé; l'on envoie à sa place M. de Vanolles, intendant de Besançon: M. de Vanolles est remplacé à Besançon par M. Megret-Serilly, intendant de Pau; M. de Serilly est remplacé à Pau par M. de la Bauve, maître des requêtes et intendant du commerce, qui est gendre de M. Boulogne et beau-frère de M^me^ de l'Hôpital.

On verra dans la liste de Marly qu'il n'y a qu'une des sous-gouvernantes de Mesdames et une des dames de compagnie. Cependant M^mes^ d'Andlau et de l'Hôpital y sont toutes deux; il est vrai que cela ne fait point de logement de plus, elles couchent toutes deux dans la même chambre.

J'ai oublié de marquer que dès le premier jour de Marly le Roi a ordonné que Mesdames missent du rouge pendant tout le voyage; on ne peut croire la différence en bien que le rouge fait au visage de Madame.

M. de Picquigny est allé aujourd'hui à Paris pour ne revenir que demain; il a demandé congé au Roi, c'est la

règle et l'usage quand on découche. M. de Bouillon y va aussi aujourd'hui pour quatre ou cinq jours; il n'a point demandé de congé, et il m'a dit que les trois charges de grand-maître, de grand-écuyer et de grand-chambellan, qui sont charges de la Couronne, sont dans l'usage de ne point demander de congé; il prétend même que cela s'est pratiqué ainsi de tous les temps.

Du samedi 25. — Avant-hier, M. de Villars vint ici avec M. le marquis d'Egmont pour demander l'agrément du Roi pour le mariage de M. le marquis d'Egmont avec M^lle de Villars. Il y a fort longtemps que le public faisoit ce mariage; il paroissoit d'abord que ce n'étoit point l'intention de M^me d'Egmont, et ce n'est que depuis peu que ses dispositions ont changé. M^me d'Egmont n'a eu que quatre enfants, une fille et trois garçons; M^me de Chevreuse est l'aînée des quatre enfants, M. le marquis d'Egmont, l'aîné des garçons; il est colonel de cavalerie; le second, qui n'étoit point dans le service, est mort à Naples, comme je l'ai marqué ci-dessus; et le troisième est capitaine de dragons dans le régiment Mestre-de-camp. M. d'Egmont est grand d'Espagne par la mort de M. son père. M^lle de Villars a vingt ou vingt-et-un ans; elle est fort petite, d'ailleurs bien faite et d'une figure qui n'est point désagréable; elle est fille unique, et il n'y a pas d'apparence que M. et M^me de Villars aient d'autres enfants; s'ils n'en ont point, elle hérite d'une grandesse et d'un bien très-considérable, et quand même ils auroient des enfants, M^lle de Villars aura sûrement environ 70,000 livres de rente.

Hier M. de Matignon vint ici pour demander au Roi l'agrément du mariage de M^lle de Matignon avec M. de Tresnel. J'ai parlé de M. de Tresnel ci-dessus à l'occasion du bal. M^lle de Matignon est seconde fille de M. le marquis de Matignon; elle est sœur de M^me de Fitz-James. M. le marquis de Matignon et M. le comte de Matignon, son frère aîné, sont fils du maréchal de Matignon. M^me la

marquise de Matignon est nièce de Mme la duchesse de Noirmoustier ; elle s'appeloit Mlle Braine.

Il est fort question encore d'un autre mariage, pour lequel on n'a pas jusqu'à présent demandé l'agrément du Roi ; c'est celui de M. de la Chastre avec Mlle de Tresnel. M. de la Chastre est fils de M. de la Chastre tué en Italie, et de Mlle de Nicolaï. Son grand-père avoit épousé une fille aînée de M. de Lavardin, sœur de père de Mme la maréchale de Chaulnes et de Mme de Beringhen la douairière.

On sut hier au soir ici que le Roi a donné à M. le chevalier de Grille la compagnie des grenadiers à cheval ; on ne dit point encore l'arrangement fait avec M. de Creil. Le chevalier de Grille est fort ami de Mme la duchesse de Châteauroux, et depuis longtemps.

Du dimanche 26, *Marly*. — J'ai su, depuis ce qui est marqué ci-dessus, l'arrangement qui a été fait par rapport aux grenadiers à cheval. Il n'y en a eu aucun entre M. de Creil et le chevalier de Grille ; celui-ci m'a dit même qu'il ne connoissoit pas M. de Creil. Le Roi a voulu donner en cette occasion une marque de bonté particulière au chevalier de Grille par rapport à Mme de Châteauroux ; S. M. donne le gouvernement de Thionville à M. de Creil le père, et à son fils le nouveau régiment de dragons dont on parle depuis longtemps et dont on ignoroit la destination. Le Roi n'avoit que seize régiments de dragons, de seize compagnies chacun ; il les réduit tous à quinze compagnies chacun, les dites compagnies de cinquante dragons, ce qui formera cinq escadrons par régiment, chaque escadron de trois compagnies, lequel étant de cent cinquante dragons sera toujours en état de servir à cent vingt ou cent trente à cheval, parce que les détachements, les malades en hommes et en chevaux font une diminution inévitable et journalière. Le seizième régiment, qu'on avoit dit d'abord être destiné à faire un commissaire général des dragons, sera, comme les autres,

régiments, formé d'une compagnie de chacun des dits régiments.

M. d'Argenson travailla hier avec le Roi, et il fut décidé dans ce travail que les officiers généraux auroient un uniforme et qu'ils ne porteront point d'autre habit pendant la campagne; c'est un habit bleu avec les parements de même. Les maréchaux de camp auront seulement un bordé d'or en broderie. Les lieutenants généraux auront le même bordé d'or en broderie, et outre cela un galon aussi en broderie à la poche et à la manche.

L'ambassadeur d'Espagne vient de me montrer tout à l'heure la lettre que le Roi d'Espagne écrit à M. de la Mina pour lui ordonner d'obéir en tout à M. le prince de Conty, qui commandera l'armée espagnole comme la françoise sous les ordres de l'Infant.

M. de Chalais est venu ici avec MM. de Talleyrand père et fils, et a fait signer le contract de mariage de sa fille; c'est M. de Maurepas qui a fait signer le Roi, M. le Dauphin et Mesdames; et pour la Reine, M. de Balagny, secrétaire de ses commandements. Comme M. de Balagny n'étoit pas ici hier, on agita la question qui en son absence auroit présenté la plume à la Reine. M^me^ de Luynes la lui a présentée dans d'autres occasions semblables, et cela se seroit passé de même.

Le Roi vient de créer une nouvelle charge ou plutôt une nouvelle commission dans la maison de la Reine (c'est celle de lecteur de la chambre et du cabinet de la Reine) en faveur de M. de Moncrif. M. de Moncrif est un homme d'esprit, qui a composé plusieurs ouvrages; il est de l'Académie françoise; il est fort ami de M^me^ de Villars et de M. d'Argenson; il se trouve tous les soirs chez M^me^ de Villars, et la Reine y va passer toutes les soirées, hors pendant le voyage de Marly. Elle sort dès qu'elle a soupé, suivie seulement par une de ses dames et incognito, sans aucune représentation; elle monte chez M^me^ de Villars, qui loge dans la galerie des princes à Ver-

sailles, et à Fontainebleau dans un appartement qui donne sur la cour ovale, et qui est encore plus près de celui de la Reine; la dame du palais qui la suit va souper, une autre vient prendre sa place, et ne quitte point la Reine jusqu'à ce qu'elle soit endormie.

Le Roi soupa hier dans ses cabinets, comme il a fait plusieurs fois depuis qu'il est à Marly, et comme il fait à Versailles. Ces jours-là, la table est comme à l'ordinaire, la Reine seule dans un fauteuil, M. le Dauphin à sa droite, Madame à sa gauche, et ainsi de suite, comme je l'ai déjà marqué. Il n'y a de dames ici qui soupent dans les cabinets que les trois sœurs. La Reine étoit entrée dans le salon hier avant le Roi, et pour commencer son cavagnole, attendit debout que le Roi se fût mis au lansquenet. Le Roi arriva suivi de M^me^ de Châteauroux et des deux autres sœurs; il commença son jeu sans s'approcher de la Reine. Quelquefois quand le Roi joue au piquet, la Reine s'approche de la table, mais le Roi ne paroît pas faire grande attention à elle, et regarde M^me^ de Châteauroux, qui est ordinairement auprès de la table où est le Roi.

J'ai marqué, à l'occasion du voyage de Marly, que le Roi avoit permis que les dames y fussent en robes abattues; c'est effectivement ainsi que l'on appelle leur habillement pour ce voyage; ce ne sont point des robes ouvertes par devant, elles sont fermées et on ne voit point de jupes. Les dames ont fait, ce voyage-ci, une assez grande dépense en habits, et le lansquenet continue à être fort gros. Le Roi perd beaucoup, on dit même qu'il doit à plusieurs personnes (1).

La Reine remarqua avec raison, il y a quelques jours, qu'il y avoit des hommes qui avoient l'indiscrétion de

(1) Il a envoyé querir son mois de dépenses au trésor royal, qui est 50,000 livres, et a payé. Mme de Châteauroux a aussi perdu beaucoup, et ne coupe plus. (*Note du duc de Luynes*, datée du 28 janvier 1744.)

s'asseoir fort près d'elle et de manière à en être vus fort aisément; elle en dit un mot et n'en a pas voulu parler depuis, quoique cela se soit encore répété, parce qu'elle a su qu'on avoit été choqué de cette observation. Il est pourtant certain que nul homme n'a le droit de s'asseoir devant la Reine hors M. le Dauphin; pour les cardinaux, ils ne viennent pas dans le salon; il n'y a que quand on joue ou que l'on fait semblant de jouer ou de parier.

M^me^ de Châteauroux a paru ces jours-ci dans le salon avec un collier de perles; il a été acheté de M^me^ la princesse de Conty, fille du Roi; il y a une perle longue au milieu. Il ne fait point partie des diamants de la Couronne; on l'estime 100,000 livres. C'est un présent du Roi. Le duché, la charge de M. de Richelieu, celle de M. de Grille et le collier peuvent bien être regardés comme des preuves d'une faveur et d'un crédit distingués.

On sait qu'il y a dans le haut du salon de Marly quatre balcons; ils sont fermés, et c'est le S^r^ Lemoine qui en a la clef. Lemoine est chargé du salon de Marly, et a pour cela 2,000 francs d'appointements; son oncle avoit cette même place et l'a exercée pendant longtemps. C'est lui qui en l'absence de M. le comte de Noailles présente les cartes au Roi et les tableaux à la Reine. Lorsque la liste du souper est faite et vue par le Roi et la Reine, il avertit dans le salon les dames qui sont du souper; autrefois on les avertissoit chez elles et de meilleure heure. Il a soin qu'il n'entre dans le salon que ceux qui ont droit d'y entrer. Quoiqu'il faille la permission du S^r^ Lemoine pour entrer dans les balcons d'en haut, la curiosité fait souvent demander cette permission à des gens qui désirent voir le salon, dont le coup d'œil est assez beau de cette position. Il y a quelques jours que M^me^ de Châteauroux demanda au contrôleur de Marly de lui faire faire une clef de ces balcons; il l'a fait faire, et la lui porta hier; le contrôleur lui-même n'a pas cette clef.

Du lundi 27, *Marly*. — On apprit hier que le duc

Théodore, frère de l'Empereur, avoit été élu prince et évêque de Liége; c'est un bon prince, qui a peu d'esprit, mais qui est fort attaché à son frère et à la France, fort différent en cela de leur frère l'électeur de Cologne.

L'ambassadeur d'Espagne présenta hier soir au Roi la lettre du roi d'Espagne à M. de la Mina; le Roi lui dit de la remettre à M. le prince de Conty.

Notre flotte n'est pas encore en mer, et celle d'Espagne qui doit s'y joindre n'est pas prête jusqu'à présent. La flotte angloise commandée par l'amiral Matthews seroit plus forte que les deux nôtres si elle recevoit le renfort qu'elle attend d'Angleterre, et qui n'a pu la joindre encore, à cause des vents contraires. On disoit que l'amiral Matthews avoit douze vaisseaux de trois ponts; M. de Maurepas m'a dit ce matin qu'il n'en avoit que neuf.

Du mardi 28, *Marly*. — La Reine alla dîner hier à Luciennes, chez M^me^ la comtesse de Toulouse. Il n'y avoit chez M^me^ la comtesse de Toulouse que M^me^ la duchesse de la Vallière la mère et M^lle^ de Noailles. La Reine y mena M^mes^ de Luynes, de Villars, de Gramont, de Châtillon, d'Ancenis et de Saint-Florentin. M^me^ d'Ancenis est de semaine. M^lle^ de Noailles dîna avec la Reine. Les filles ont l'honneur de manger avec la Reine, mais elles ne montent point dans ses carrosses. Il est vrai que M^lle^ de Noailles n'a point été présentée et n'auroit pu manger avec la Reine en lieu public. M. de Penthièvre servit la Reine, et après lui son capitaine des gardes (M. de Saint-Pern). M. de Penthièvre alla dîner avec M. de la Mothe, M. le grand-prieur et M. le duc d'Antin. Il y avoit une autre table, pour les officiers des gardes. La Reine revint pour la musique. Il y a concert ici trois fois la semaine, le lundi, le mercredi et le samedi.

La Reine a été voir ce matin M^me^ la duchesse de Chartres, qui est incommodée depuis quelques jours.

Du samedi 31, *Marly*. — Le Roi fut hier à la chasse à Saint-Germain; c'est le lieu où il court le plus ordinaire-

ment pendant l'hiver; il y va encore demain, et reviendra de là tout de suite à Versailles. Mesdames furent hier à la chasse du Roi; elles allèrent, avant que de partir, entendre la messe en habit de chasse à la petite chapelle de Saint-Louis; elles avoient deux calèches, une pour elles avec M^mes^ de Tallard et de Châteauroux, dans l'autre M^me^ de la Lande, l'une des sous-gouvernantes, M^mes^ de l'Hôpital et d'Andlau, qui sont attachées à Mesdames, et M^me^ de Sourches. Le Roi paroît aimer toujours beaucoup Madame; sa figure, qui est fort bien avec du rouge, comme je l'ai déjà dit, sa vertu et sa politesse inspirent les mêmes sentiments à tous ceux qui la connoissent.

J'ai marqué ci-dessus l'élection du prince de Liége (1).

---

(1) Les circonstances de l'élection ont été mandées de Liége telles qu'elles sont marquées ci à côté, cependant elles ne sont pas vraies.

Il y a à Liége quarante-deux chanoines capitulaires, dont la moitié étoit pour le parti de la reine de Hongrie. M. de Sade, notre envoyé à Cologne, étant allé à Liége et y étant arrivé dans le même temps que le ministre de la reine de Hongrie, se logea au Mouton. Le grand-doyen du chapitre, qui est entièrement dévoué au parti autrichien, sachant l'arrivée du ministre de cette princesse, lui envoya un de ses aumôniers lui rendre compte en détail du nombre des voix et de l'état où étoit l'affaire; cet aumônier alla au Mouton, et demanda M. l'envoyé; on le fit entrer chez M. de Sade. Il n'y avoit point d'autre envoyé dans ce cabaret, celui de la reine de Hongrie logeait dans un autre. L'aumônier, après bien des compliments, remit à M. de Sade un paquet de cartes géographiques qui étoient destinées à l'envoyé autrichien, et croyant toujours parler à cet envoyé lui fit un grand détail des différents mouvements que M. le grand-doyen s'étoit donnés pour le parti de la Reine et des espérances qu'il avoit pour le succès de cette affaire. M. de Sade n'eut garde de le détromper de l'erreur où il étoit; il lui fit même plusieurs questions pour en tirer des instructions plus amples. Après cette conversation, l'aumônier étant allé rendre compte au grand-doyen, et ayant dit qu'il venoit du Mouton, fut fort grondé, et eut ordre d'aller redemander le paquet. Comme ce paquet n'étoit d'aucune utilité à M. de Sade, il ne fit aucune difficulté de le rendre; mais le détail qu'il avoit entendu lui ayant fait connoître que le nombre de voix étoit égal de part et d'autre, il dépêcha tout de suite un courrier à l'électeur de Cologne pour lui représenter la nécessité indispensable de sa présence. L'électeur de Cologne étoit dans ce moment-là extrêmement incommodé d'hémorrhoïdes qui le mettoient hors d'état de sortir; cependant, les circonstances le déterminèrent à se mettre en chemin, au risque de tout ce qui pourroit lui arriver. Ses incommodités augmentèrent pendant le voyage, et ne l'empêchèrent pas cependant d'arriver. Son arrivée donnant une voix de plus au parti Bavarois,

Quoique cette élection ait été annoncée pour avoir été unanime, le prince Théodore n'a cependant eu que trois voix de plus que le parti contraire. Le grand-doyen du chapitre étoit de la faction autrichienne, et cette faction étoit très-considérable. M. de Grimberghem, occupé des intérêts de l'Empereur, sachant la disposition des esprits et que M. le comte de la Marck, qui a été ambassadeur de France en Espagne, étoit dans ses terres à sept ou huit lieues de Liége, l'engagea à faire un voyage à Liége, jugeant que sa présence pourroit y être d'une grande utilité. M. le comte de la Marck étant arrivé à Liége fut fort surpris, une demi-heure après son arrivée, de voir entrer chez lui un ecclésiastique avec une lettre et un bouquet de fleurs d'oranges de la part de M. le grand-doyen. Ce bouquet étoit composé en partie de fleurs vraies et en partie de fausses. L'ecclésiastique qui l'avoit apporté étant allé rendre compte de sa commission, le grand-doyen le gronda d'avoir porté ce bouquet à M. le comte de la Marck. Il lui dit que ce n'étoit pas là l'ordre qu'il lui avoit donné, et qu'il n'avoit qu'à aller sur-le-champ redemander le bouquet en disant que c'étoit une méprise. L'ecclésiastique revint donc aussitôt chez M. le comte de la Marck, qui avoit eu le temps vraisemblablement d'examiner le bouquet, et qui répondit qu'il étoit trop flatté de la bonté et de l'attention de M. le grand-doyen pour rendre le pré-

---

le parti Autrichien sentit l'inutilité de tout ce qu'il pouvoit faire, et voulant se donner au moins la bonne grâce et le mérite d'avoir concouru à l'élection du prince Théodore, ils se réunirent au parti des Bavarois, et il fut effectivement élu unanimement.

Le prince de Liége est déjà évêque de Freising et de Ratisbonne, mais la multiplicité des évêchés est commune en Allemagne. C'est, comme je l'ai dit, un bon homme. Pour le mieux peindre encore, c'est ce qu'on appelle un bon gentilhomme, qui a peu d'esprit, mais du jugement, aimant beaucoup sa maison et capable de fermeté. L'électeur de Cologne au contraire est un prince qui n'a point d'opinion à lui. Successivement gouverné par trois ou quatre favoris, il pense, voit et agit suivant la fantaisie et l'opinion de celui qui le gouverne, et malheureusement pour lui ses favoris sont aisés à séduire. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 1er mars 1744.)

sent qu'il lui avoit envoyé. Ce bouquet en effet étoit digne d'attention. Dans les boutons de fleurs d'orange faux étoient grand nombre de petits billets contenant les noms de ceux dont les voix étoient assurées pour le parti de la reine de Hongrie. M le comte de la Marck, ayant senti la nécessité pressante de faire un effort pour regagner un nombre de voix suffisant, et instruit que quelques-uns de ceux dont il avoit vu les noms étoient du diocèse de Cologne, écrivit sur-le-champ à l'électeur de Cologne, lui demandant en grâce de partir sur-le-champ, et lui faisant sentir que sa présence étoit de la plus grande nécessité pour les intérêts de l'Empereur. L'électeur de Cologne en effet partit aussitôt, et agissant de concert avec M. le comte de la Marck, ils déterminèrent les esprits de manière que le parti de l'Empereur se trouva l'emporter de trois voix. Ce détail de circonstances a été su par une lettre écrite à M. de Morey.

M. de Coëtlogon est venu ce matin faire signer son contrat de mariage avec M^lle^ Rivier. M. de Coëtlogon est colonel d'un des régiments de M. le duc de Penthièvre; il est frère de celui qui fut tué l'année passée à Dettingen et qui étoit officier des mousquetaires noirs. M^lle^ Rivier est fille de M. Rivier, grand-maître des eaux et forêts du Soissonnois, neveu du fameux Rivier qui avoit fait une fortune si considérable. M. Rivier, dont la fille se marie, a épousé une sœur de M. de la Rivière, sous-lieutenant des mousquetaires noirs; son oncle, M. Rivier, avoit donné 30,000 livres de rente à son neveu en le mariant, et avoit outre cela à sa mort 80,000 livres de rente. M. Rivier donne à sa fille près de 400,000 livres valant 16 à 17,000 livres de rente, et l'on dit que son fils aura bien 60,000 livres de rente.

FÉVRIER.

Pertes du Roi à Marly. — Retour du Roi à Versailles. — La Reine soupe chez le cardinal de Rohan et chez le duc de Luynes. — Usage pour les comédies à la Cour. — Mort de M. de Bissy. — Régiment de M. Grassin. — M. de Lowendal. — Sacre de l'évêque de Dijon. — Mariage du comte d'Egmont. — Le maréchal de Noailles ; sa mémoire et ses souvenirs de jeunesse. — Mariage de M. de Cossé. — Présentations. — Le Roi va au bal masqué donné par les maîtres à danser de Versailles. — Gouvernement du Louvre donné. — Incendies à Brest et à Strasbourg ; soupçons sur les Anglais et la maison d'Autriche. — Bal à la Cour. — Rupture du mariage du prince de Tingry avec M^lle^ de Noailles. — Lettre du Roi au maréchal de Noailles. — Le prince de Galles. — Nouvelles des flottes. — Mort du comte de Kevenhuller. — Le Roi soupe chez la Reine avec M^me^ de Châteauroux. — Signature de contrats de mariage. — Fortifications de Bitche. — Premières entrées données à MM. de Soubise et de Luxembourg. — M. de Chavigny. — Mort du bailli de Conflans. — Mariage de M^lle^ de Boufflers. — Anecdote sur le cardinal de Tencin. — Régiments donnés. — Traitement des mousquetaires. — Le Roi passe le carnaval à la Meutte. — La Reine soupe chez la duchesse de Luynes et chez M^me^ de Villars. — Bal chez le Dauphin. — Fausse nouvelle de la mort de la czarine. — Le comte de Bène. — Respect du Roi pour la religion. — Nouveau régiment de dragons. — Départ de plusieurs officiers généraux. — Sermon du premier dimanche de Carême. — Présentations. — Retraite de plusieurs colonels. — Habillement des dames à la comédie. — Affaires d'Angleterre. — Affaire du baptême du fils de M. de Lautrec. — Nouveaux inspecteurs des fortifications. — Nouvelles de la flotte de Toulon.

Du samedi 1^er^ février, Versailles. — La Reine est partie de Marly immédiatement après la messe. Le Roi étoit allé à la chasse à Saint-Germain, d'où il revient changer d'habit à Marly et y reprendre M^mes^ de Châteauroux et de Lauraguais pour les ramener ici. Il est certain que le Roi a beaucoup perdu à Marly et qu'il a envoyé querir de l'argent au trésor royal. Cet argent est sur l'extraordinaire et est indépendant de ce que le Roi touche tous les mois. Tous les premiers jours des mois, le trésorier apporte au Roi deux bourses de 1,000 louis chacune, il les met sur la table du conseil, et, suivant l'usage, le Roi met la main sur l'une et sur l'autre bourse ; cela est de règle. Ensuite le premier valet de chambre prend les deux bourses, et les serre.

J'ai oublié de marquer que Mme la duchesse de Fleury, qui garde sa chambre depuis neuf mois, accoucha, le 28 de janvier, d'une fille.

J'ai oublié aussi de parler de la mort de Mme de Neri; c'est celle à qui M. le prince de Monaco, fils aîné de M. le duc de Valentinois, étoit extrêmement attaché. Cet attachement a fait rompre le mariage de M. de Monaco avec Mlle de Bouillon, aujourd'hui Mme de Monthazon, et l'a brouillé avec son père.

Du dimanche 2, Versailles. — Le Roi en arrivant hier ici soupa chez Mme de Châteauroux; il n'y avoit point d'autres dames que Mme de Lauraguais; Mme de Flavacourt soupa ce jour-là chez elle. Ses deux sœurs ne l'aiment pas beaucoup. Mme de Châteauroux a déjà donné deux ou trois fois à souper au Roi, et outre cela quelques médianoches. Le Roi avant le souper descendit chez Mme la comtesse de Toulouse, qui étoit venue ici exprès pour le voir.

Ce matin il n'y a point eu de promotion. M. de Maurepas en avoit parlé au Roi il y a quelques jours: le Roi ne répondit rien d'abord; M. de Maurepas insista, et demanda au Roi ce qu'il devoit répondre à ceux qui lui en parleroient. Le Roi dit : « Je n'en ai point fait au premier jour de l'an : il n'y avoit que dix places de vacantes, est-il mort quelqu'un depuis? »

Mme de Chalais présente aujourd'hui sa fille, qui est mariée depuis peu de jours, et que l'on appelle Mme la comtesse de Périgord; c'est le nom que M. de Talleyrand a fait prendre à son fils; il a fallu pour cela une permission du Roi.

Du mardi 4, Versailles. — J'ai oublié de marquer que samedi, jour que la Reine arriva de Marly, quoique ce fût jour de musique, il n'y en eut point.

Avant-hier, jour de la Purification, il y eut sermon. C'est le P. Ponce, jésuite, qui prêcha; c'est lui qui doit prêcher le Carême, suivant l'usage. Il a déjà prêché un

Avent ici il y a quatre ans. Son sermon me parut utile et son compliment assez bien.

Ce même jour, le Roi entendit la grande messe et les vêpres en bas. C'étoit Mme de Flavacourt qui quêtoit à la messe et à vêpres.

Immédiatement après le salut, le Roi partit pour Choisy avec les trois sœurs.

Hier la Reine, qui avoit donné l'ordre pour son souper, à l'ordinaire, étant rentrée dans sa chambre après son jeu, renvoya son souper, et s'en alla souper chez M. le cardinal de Rohan. C'étoit une partie arrangée dès la veille, mais qu'elle avoit voulu être secrète; elle mangea dans la chambre de M. le cardinal de Rohan avec Mme la princesse de Rohan, Mme de Marsan et Mme de Boufflers. Il y avoit une autre table, pour les hommes, dans le cabinet où M. le cardinal de Rohan mange ordinairement.

Du mercredi 5, *Versailles*. — La Reine fut hier à la comédie, après laquelle elle joua comme à l'ordinaire, et après le jeu elle nous fit l'honneur de venir souper dans cet appartement. Il n'y avoit de dames à table avec la Reine que Mmes de Boufflers, de Mérode et de Fitz-James, qui sont de semaine, Mme la princesse de Rohan, Mme de Marsan, Mme de Luynes et Mme de Saint-Florentin. Il y avoit une seconde table, pour les hommes, dans la chambre à coucher de Mme de Luynes. M. l'archevêque de Rouen, M. le comte de la Mothe, M. d'Argenson le fils, M. l'abbé d'Alègre, M. le bailli de Saint-Simon, M. de Moncrif et moi y étions. Je servis la Reine au commencement et à la fin du souper; et comme elle voulut absolument me renvoyer, elle fut servie le reste du souper par M. de Vézanne, major des chevau-légers. Après le souper, la Reine joua à cavagnole jusqu'à près de deux heures. La Reine ne voit personne aujourd'hui, et fait ses dévotions demain. Aujourd'hui est le jour de la comédie italienne, et demain les comédiens françois. La Reine dit dès hier qu'elle n'i-

roit à la comédie ni aujourd'hui ni demain ; en conséquence de cet arrangement on demandoit s'il y auroit comédie, la Reine n'y allant point. On dit que quoique le feu Roi n'allât point à la comédie dans les dernières années de sa vie, il y en avoit toujours à la Cour. Je demandai hier à l'intendant des Menus quels ordres avoient été donnés ; il me dit que lorsque les comédiens étoient établis à Fontainebleau ils jouoient toujours, quoique le Roi ni la Reine n'y fussent point, ni même M. le Dauphin, ni Mesdames, et qu'en leur absence c'étoit la première princesse du sang dont on prenoit l'ordre pour la comédie ; mais qu'à Versailles, comme il falloit à chaque fois un ordre exprès pour les faire venir de Paris, cet ordre n'étoit donné que pour le Roi, la Reine ou M. le Dauphin ; qu'ainsi, sachant que la Reine n'y alloit point, il avoit été demander à M. le Dauphin s'il vouloit les comédiens, et que M. le Dauphin n'en voulant point, il n'y auroit point de comédie. M^me^ la duchesse de Chartres, qui est la seule princesse qui soit ici, avoit compté y aller, et le désiroit fort ; quoiqu'elle ait pris médecine, elle s'étoit arrangée pour être en état de sortir à l'heure de la comédie.

On apprit hier la mort de M. de Bissy le père ; il étoit dans sa quatre-vingt-seizième année. Il est mort en Bourgogne. Ils étoient plusieurs frères. Celui-ci étoit père de M. de Bissy qui a épousé M^lle^ Chauvelin, et dont le fils est commissaire de la cavalerie ; un autre frère, mort il y a quelques années, étoit père de feu M. de Bissy qu'on appeloit le collatéral, et qui avoit épousé M^lle^ de Langeron, dont il avoit eu deux fils, qui sont dans le service. Un autre frère étoit feu M. le cardinal de Bissy ; et il y en a encore un autre vivant, qui est M. l'abbé de Bissy. Il y a aussi un commandeur de Bissy, frère de l'abbé ; en tout, ils ont été quatorze enfants.

Depuis la mort de M^me^ de Neri, dont j'ai parlé ci-dessus, M. de Valentinois s'est raccommodé avec son fils. On a su positivement que M. de Monaco n'étoit point marié, mais

qu'il avoit promis d'épouser Mme de Neri à vingt-cinq ans. Le premier jour d'après cette mort, M. de Valentinois avoit trop montré sa joie et sa satisfaction ; mais présentement il agit avec toute la douceur et l'amitié possible à l'égard de son fils.

J'ai toujours oublié de parler du régiment de M. Grassin : c'est un régiment qui vient d'être levé ; il est de 1,200 hommes, dont 900 à pied et 300 à cheval ; les fantassins seront habillés comme des pandours.

On lève aussi actuellement un nouveau régiment allemand ; c'est M. de Lowendal qui s'est chargé de le lever et qui le commandera ; il étoit au service de Russie, et passe à celui de France en qualité de lieutenant général.

J'ai oublié de parler ci-dessus du nouvel évêque de Dijon (Bouhier) ; il a été sacré il y a eu dimanche huit jours, par M. le cardinal de Tencin, à la paroisse Notre-Dame, à Versailles.

Du Vendredi 7, Versailles. — Le Roi revient aujourd'hui de Choisy, et doit tenir conseil de dépêches (1) en arrivant. On a joué à Choisy un fort gros lansquenet.

Mardi se fit le mariage de M. le comte d'Egmont. Le souper fut chez Mme la maréchale de Villars, le mercredi chez Mme d'Egmont, et le jeudi chez Mme de Chevreuse. Il y avoit à chacun de ces soupers dix-neuf ou vingt personnes à table, sans compter celles qui ne soupoient pas. M. le maréchal de Noailles, qui étoit du nombre de ceux-ci, étoit de très-bonne humeur. Il sait beaucoup de choses, il a de l'esprit et une mémoire fort heureuse. Avant-hier il parloit avec Mme la maréchale de Duras des divertissements de leur jeunesse, et entre autres d'une petite fête que Mme de Maintenon donnoit en 1699, chez elle à Versailles au feu Roi ; c'étoit une fête de village. M. le Dauphin

(1) Le conseil de dépêches n'a été tenu que le samedi matin. (*Note du duc de Luynes.*)

et M^me^ la duchesse de Bourgogne étoient le marié et la mariée, et M. de Noailles étoit le bailli du village. En cette qualité, obligé de haranguer le Roi, il dit qu'il croyoit se ressouvenir encore à peu près de sa harangue, et en effet il la répéta sur-le-champ presque tout entière.

Il parla aussi d'une autre mascarade, où ils étoient quatorze, représentant les douze figures des cartes à jouer, et les deux autres étoient le cartier et la cartière. M^me^ la duchesse de Sully (Coislin), nièce de M^me^ du Lude, représentoit la dame de pique, et M. de Noailles le valet de la même couleur. De là étoit venue la plaisanterie qui a duré bien longtemps, c'est que M^me^ de Sully appeloit M. de Noailles son valet, toutes les fois qu'elle le voyoit.

Du dimanche 9, *Versailles.* — J'ai oublié de parler du mariage de M. de Cossé, frère de M. le duc de Brissac (1) et de M. l'évêque de Condom. M. de Cossé doit épouser ces jours-ci M^lle^ Hocquart, fille du fermier général, à qui l'on donne 17 ou 18,000 livres de rente et 100,000 francs d'argent comptant. M^lle^ Hocquart pourroit être plus riche si son père n'avoit pas actuellement huit enfants. Feu M. le duc de Brissac, l'aîné de tous ceux-ci, avoit épousé M^me^ Pécoil, qui est vivante. Ils sont tous fils de M. le duc de Brissac, mort en 1709, âgé de quarante-et-un ans, qui avoit épousé, en 1692, M^lle^ Béchameil, fille de M. de Nointel, et d'une Colbert.

Il y a aujourd'hui cinq présentations, c'est-à-dire trois nouvelles mariées et deux veuves qui font leurs révérences. Les mariées sont M^me^ d'Egmont, présentée par M^me^ sa belle-mère, M^me^ de Tresnel-Matignon, présentée aussi par sa belle-mère, et M^me^ la comtesse d'Estrées, présentée par M^me^ la maréchale d'Estrées. M^me^ la comtesse d'Estrées est assez grande, bien faite et a un fort bon maintien;

(1) M. le duc de Brissac d'aujourd'hui, frère de M. de Cossé, a épousé la fille de M. de Sauroy. (*Note du duc de Luynes.*)

elle n'est point belle à beaucoup près, cependant elle ne déplaît point. Les deux veuves sont Mme la duchesse de Rochechouart et Mme de Sabran, dont les maris ont été tués à l'affaire de Dettingen; elles viennent faire leurs révérences après les six mois et trois semaines expirés.

Du lundi 10, *Versailles.* — Hier dimanche il n'y eut point de grand couvert, quoiqu'il y en ait presque toujours ces jours-là. Le Roi soupa chez Mme de Châteauroux avec Mme de Lauraguais seulement et quelques hommes. Après le souper le Roi fut au bal.

Les maîtres à danser de Versailles ont obtenu permission de M. le comte de Noailles de donner un bal public comme celui de l'Opéra; l'on paye un petit écu pour y entrer. Les femmes y sont reçues sans payer; mais il y en va fort peu. C'est à ce bal que le Roi fut hier avec les deux sœurs, avec lesquelles il avoit soupé; c'est un bal en masque. Il n'y resta pas fort longtemps.

Ce soir il soupe dans ses cabinets, et ira ensuite au bal de Mesdames; c'est un bal en masque, comme le dernier dont j'ai parlé.

Le gouvernement du Louvre étoit vacant, par la mort de M. de Nyert; le Roi l'a donné à M. Bachelier, l'un de ses premiers valets de chambre. Bachelier avoit depuis longtemps la lieutenance de roi de Versailles, et y commandoit en l'absence de M. le comte de Noailles. La lieutenance de roi est supprimée, et comme le gouvernement du Louvre ne vaut que 1,000 écus, le Roi conserve à Bachelier 4,000 livres des appointements de la lieutenance de roi, et outre cela le même droit qu'il avoit d'être chauffé et éclairé et avoir du gibier, et en l'absence de M. le comte de Noailles ce sera le Sr Lebel qui y commandera.

Les dames qui firent leurs révérences hier, nouvelles mariées et veuves, ont été ce matin à la toilette de la Reine : c'est l'usage.

J'ai oublié de parler de l'incendie arrivé à Brest les derniers jours du mois passé; quoiqu'il n'y ait point eu de bois de brûlés, les toiles, goudron et beaucoup d'autres choses nécessaires pour la marine font une perte de plus de 3 millions (1).

J'ai parlé ci-dessus des lettres de don du duché de Châ-

(1) On est fort persuadé ici que le feu a été mis par un Anglois ou par quelqu'un gagné par les Anglois. On eut le même soupçon l'année passée, aussi à Brest, où il y eut gens soupçonnés d'avoir voulu mettre le feu, comme j'ai dû le marquer dans le temps.

L'incendie arrivé il y a peu de temps à Strasbourg, qui a consumé un magasin, a donné lieu de soupçonner le parti autrichien d'en être l'auteur. On ne peut croire cependant que la reine de Hongrie soit capable de donner de pareils ordres, puisque c'est agir contre toutes les lois de la guerre et même de la bonne foi; mais il est certain que les conseils de la maison d'Autriche sont suspects depuis longtemps. La mort de la reine d'Espagne, fille de Monsieur, celle du prince électoral de Bavière, sont des faits qu'on ne peut oublier et qui ont donné lieu à tenir des discours peu honorables à la maison d'Autriche. M. le marquis de Bissy, lieutenant général, père du commissaire général de la cavalerie, me contoit aujourd'hui un fait qui confirme l'opinion où l'on est depuis longtemps sur la maison d'Autriche, par rapport à de semblables projets. Il servoit alors en Italie dans l'armée de France; c'étoit en 1702. Le roi d'Espagne vint prendre le commandement de l'armée, que M. de Vendôme commanda sous ses ordres. C'étoit le prince Eugène qui commandoit l'armée autrichienne. On eut ici quelque soupçon que l'on en vouloit à la vie du roi d'Espagne; et quoique le Roi n'ajoutât pas foi absolument à de pareils bruits, cependant il manda à M. de Vendôme de choisir cinq ou six officiers des plus sages et des plus sûrs pour accompagner le roi d'Espagne partout et ne le quitter jamais d'un moment. M. de Vendôme exécuta cet ordre aussitôt, et parla assez librement et assez publiquement des raisons sur lesquelles cet ordre étoit fondé, de sorte que le prince Eugène fut bientôt après instruit des propos qui avoient été tenus; il en parut offensé, et envoya à M. de Vendôme un trompette avec un mémoire. Il étoit dit dans ce mémoire que le prince Eugène avoit appris avec étonnement les précautions que l'on prenoit pour la conservation de M. le duc d'Anjou et les propos injurieux qui avoient été tenus à ce sujet. M. de Vendôme fit réponse aussitôt par un autre mémoire, portant que le roi Très-Chrétien et S. M. Catholique étoient bien éloignés d'ajouter foi à tous les discours qui avoient été tenus, qu'ils jugeoient avec raison que M. le prince Eugène, né en France, et d'une maison alliée à la maison de Bourbon, étoit incapable d'un pareil procédé, *quand même il en auroit reçu l'ordre de sa cour.* (*Addition du duc de Luynes*, datée du 5 mars 1744.)

teauroux à Mme de la Tournelle ; on en trouvera la copie à la fin de ce livre (1).

Du mardi 11, *Versailles.* — Les trois sœurs soupèrent hier dans les cabinets et furent au bal avec le Roi. Il n'y avoit point eu de dîner chez Mesdames comme le jour du dernier bal, ni de jeu l'après-dînée.

Le bal commença à onze heures passées et finit à plus de cinq heures du matin. Il n'y a point eu de mascarades remarquables. Il y avoit encore un quadrille de Mme la duchesse de Chartres, mais habillé d'une autre façon que le dernier bal. A la place de Mme de la Guiche, c'étoit Mme de Fitz-James. Le Roi changea de mascarade pendant le bal. Mme de Châteauroux étoit chaussée avec des souliers plats, de manière qu'on la prit à la taille pour M. d'Aumont.

Du mercredi 12, *Versailles.* — Il y a déjà plusieurs jours que l'on sait que le mariage de M. le prince de Tingry avec Mlle de Noailles est rompu. Il avoit été fort question de ce mariage. M. de Tingry est aimé et estimé de tous ceux qui le connoissent. M. le maréchal de Noailles désiroit beaucoup de l'avoir pour son gendre ; Mme de Noailles trouvoit que nul mariage ne lui convenoit mieux ; M. de Tingry étoit fort content, et de la personne et du bien, disant qu'il ne voyoit rien de mieux pour lui qu'une fille comme Mlle de Noailles avec des alentours aussi agréables et 25,000 livres de rente qu'on lui donnoit. M. le maréchal de Montmorency le souhaitoit aussi ; cependant, il y a eu quelque humeur qui a dérangé des dispositions aussi favorables de toutes parts. Tous ceux que je viens de nommer sont dans les regrets, et l'on dit que c'est présentement M. le prince de Beauvau dont il est question pour Mlle de Noailles. M. de Beauvau n'a pas plus de rang que M. de Tingry ; il est vrai qu'il en aura un

(1) Voir aux pièces justificatives.

sûrement, parce que son père est grand d'Espagne, mais ce rang ne viendra qu'après la mort de M. de Craon. M. le maréchal de Noailles avoit fort désiré en faisant le mariage obtenir un rang pour M. de Tingry, d'autant plus qu'il y en a beaucoup d'exemples; il en avoit écrit au Roi. Le Roi lui fit une réponse assez longue, très-bien écrite et remplie de beaucoup de bontés. Je mets ici les termes de cette lettre tels qu'ils ont été répétés à M^me^ de Luynes. Une partie n'est pas mot à mot, mais renferme le même sens; ce qui est presque mot à mot est souligné :

« *Le prince de Tingry est susceptible de toutes grâces, et vous les méritez toutes;* mais j'ai résolu de n'en plus donner de cette espèce à l'occasion des mariages, *ni même de permettre que les pères cédassent leurs duchés.* La dernière que j'ai accordée a été à M. d'Agénois; je ne pus résister aux *instances du Cardinal, qui le voulut pour la petite-fille de M^me^ de Mazarin. Laissons les morts en paix.* Mais il se pourra retrouver des occasions où ces mêmes grâces seront méritées, et je les accorderai avec plaisir à la naissance et aux mérites de deux personnes que j'aime et que j'estime autant que vous. »

On apprit hier ici une nouvelle qui fait grand bruit, quoiqu'elle puisse être très-peu importante; c'est que le prince de Galles, fils aîné du roi d'Angleterre, qu'on appelle le prétendant et qui est à Rome, sous le prétexte d'une partie de chasse, est parti de Rome incognito ayant obtenu tous les passe-ports nécessaires sous le nom de marquis de Pinelli. Il est dans sa vingt-quatrième année. Il est parti seul avec un domestique; on n'est pas absolument sûr s'il s'est embarqué ou s'il a passé par terre. On a eu nouvelles qu'il s'étoit embarqué à Gênes; on le croit à Antibes, où l'on dit qu'il veut servir volontaire dans les troupes de l'infant don Philippe. Cette nouvelle donnera occasion sûrement à de grands mouvements en Angleterre, où le parti des Jacobites est assez considérable.

Notre flotte de Brest doit être en mer; il ne paroît pas que l'on ait intention qu'elle joigne celle de Toulon, mais

seulement qu'elle croise dans la Manche pour donner de l'inquiétude à l'Angleterre.

On attend à tout moment des nouvelles de Toulon. Notre armée navale, qui est de trente-et-un vaisseaux, doit avoir mis à la voile au plus tard avant-hier; si le vent est favorable et qu'elle ait ordre, comme on le croit, de marcher à la flotte angloise commandée par l'amiral Matthews, elle en est si près qu'elle peut la trouver et la combattre le jour même de son départ.

On a su ces jours-ci que le feld-maréchal comte de Kevenhuller est mort à Vienne; c'est une grande perte pour la reine de Hongrie; c'est un de ses généraux en qui elle avoit le plus de confiance.

En faveur du mariage de M^lle^ de Villars avec M. le comte d'Egmont, le Roi a donné les grandes entrées chez la Reine à l'un et à l'autre, parce que M^me^ d'Egmont est fille de sa dame d'atours.

Du jeudi 13, *Versailles.* — C'étoit hier jour de comédie italienne. La Reine, qui avoit pris médecine, n'y alla point; malgré cela il y eut comédie. M. le Dauphin y étoit. Après la comédie, le jeu à l'ordinaire, et après le jeu le Roi soupa dans la chambre de la Reine; M^me^ de Luynes servit LL. MM. La Reine, comme je l'ai dit ci-dessus, va tous les matins chez le Roi. Hier elle n'y fut point, à cause de sa médecine; elle le fit dire au Roi, et lui fit demander en même temps l'ordre pour le soir, afin de s'habiller en grand habit s'il y avoit grand couvert. Le Roi lui manda que cela pourroit la fatiguer un jour de médecine, et qu'il souperoit avec elle dans sa chambre. Il n'y avoit au souper que M^me^ de Chateauroux, qui est de semaine, et M^me^ de Talmond, qui a les entrées, car il n'entre au souper de la Reine dans sa chambre que ceux qui ont les entrées, au lieu qu'aux dîners tout le monde y entre comme au grand couvert. Je l'ai déjà marqué ci-dessus. La Reine étoit fatiguée de sa médecine, et ne parut pas de trop bonne humeur: cela a été remarqué.

Aujourd'hui il y a eu deux signatures de contrat, l'une est pour le mariage de Mlle de Goësbriant avec M. de Saint-Tropez, l'autre est pour le mariage de M. de la Châtre avec Mlle des Ursins (1). Mlle de Goësbriant est la quatrième et dernière fille de M. de Goësbriant. M. de Goësbriant, lieutenant général et gouverneur d'Aire, qui est fort âgé et qui vit encore, avoit épousé la fille de M. Desmaretz, contrôleur général; il en avoit eu un fils, qui épousa Mlle de Châtillon, fille de Mme de Châtillon du Palais-Royal. Il est veuf depuis plusieurs années, et il lui est resté quatre filles. L'une a épousé le fils de M. de Sauroy, qui s'appelle M. du Terrail; une autre a épousé M. d'Hierne, fils de M. le marquis de Vissec; une autre est religieuse; celle-ci est la seule qui restât à marier. M. de Saint-Tropez est homme de condition, de Dauphiné; il a trente ans, et est capitaine de cavalerie; son père a 30,000 livres de rente.

M. de Bombelles a fait aujourd'hui sa révérence au Roi; il arrive d'Alsace. C'est lui qui a été auprès de M. le duc d'Orléans; il commande présentement à Bitche près de Landau. Cette place, qui est de la dernière conséquence comme frontière de la Lorraine allemande et étant le centre de huit chemins qui y aboutissent, avoit été fort négligée. M. le maréchal de Belle-Isle l'a fait réparer avec soin. L'année passée, M. le maréchal de Noailles vouloit faire cesser les ouvrages auxquels on travailloit, croyant que c'étoit une dépense inutile, il en avoit même donné l'ordre; mais on lui représenta que cette place étoit plus importante qu'il ne pensoit, et l'on ne voulut point exécuter ses ordres qu'il n'eût vu par lui-même la situation de la place; il y alla donc, et ayant reconnu que les représentations étoient fondées, il ordonna de continuer les ouvrages. Le Roi parla hier de cette place à son souper;

(1) C'est la fille de Mme de Tresnel. (*Note du duc de Luynes.*)

il dit qu'on avoit cru peu nécessaire de la fortifier, que depuis l'on avoit reconnu combien elle étoit importante; et adressant la parole au maréchal de Maillebois, il lui demanda si celà n'étoit pas vrai. M. de Maillebois, lui dit que c'étoit un poste de la plus grande conséquence. Le Roi dans cette conversation ne prononça pas le nom de M. de Belle-Isle.

On a su ce matin que le Roi avoit donné les premières entrées à M. de Soubise et à M. de Luxembourg. Ils en ont aujourd'hui remercié la Reine, suivant l'usage. M. de Soubise avoit déjà l'entrée de la chambre et même celle du cabinet, comme commandant les gendarmes; c'est ce qu'on appelle l'entrée des quatorze. Il est fort ami de M^me^ de Châteauroux et depuis longtemps; c'est vraisemblablement à sa prière qu'il a obtenu cette grâce. Pour M. de Luxembourg, c'est apparemment un dédommagement pour la charge de premier gentilhomme de la chambre. Tout le monde croyoit qu'il auroit celle qui a été donnée à M. le duc de Richelieu, et qu'il avoit même pris quelques engagements du temps de M^me^ de Mailly et lorsque le Roi donna la charge de M. de la Trémoille à M. de Fleury.

Notre escadre de Brest est en mer; on en a des nouvelles.

M. de Chavigny est à Francfort. L'on dit qu'il a tous les pouvoirs nécessaires. C'est sans contredit un des ministres le plus au fait des affaires étrangères et surtout pour ce qui regarde l'Allemagne. Il a un frère qui est conseiller au parlement de Besançon, qui a beaucoup d'esprit, qui a même travaillé à des négociations avec lui. Ils ne sont pas de la maison de Chavigny, quoiqu'ils en aient pris le nom; leur père s'appeloit Chevignard, et étoit chirurgien de la ville de Beaune en Bourgogne. Ils avoient un oncle du même nom, qui étoit trésorier de France et qui les amena tous deux à Paris sous le nom de Chavigny; il les présenta à feu M. de Soubise, père de

M. le prince de Rohan d'aujourd'hui. M. de Soubise les reçut avec distinction comme étant des Chavigny-le-Roy ; ils parurent en convenir ou au moins ne le nièrent pas. Ce M. Chevignard, leur oncle, trésorier de France, avoit un petit bien enclavé dans la terre de la Borde appartenant à M^me^ de Luynes; il la pria de vouloir bien permettre que ce bien fût érigé en fief; M^me^ de Luynes, qui étoit alors marquise de Charost, y consentit, et par reconnoissance il fit appeler ce fief Charosdon, nom qu'il porte encore. Je connois M. de Chavigny, l'ambassadeur, beaucoup plus que son frère; il faut lui rendre la justice qui lui est due : outre les talents supérieurs pour les négociations, il ne m'a pas paru avoir oublié sa naissance. Je l'ai entendu en parler simplement, et d'une manière très-convenable, étant très-content et très-honoré des grâces qu'il a reçues.

Du vendredi 14, *Versailles*. — Hier il y eut comédie. La Reine y fut à l'ordinaire, et le Roi y alla incognito, comme il y a déjà été plusieurs fois.

M. de Richelieu arriva pendant la comédie, environ au second acte, et entra dans la loge où étoit le Roi, à qui il donna un billet, que le Roi lut sur-le-champ.

Avant-hier au soir, on apprit la mort du bailli de Conflans; il étoit frère de M. le marquis d'Armentières et de feu M. de Conflans. M. d'Armentières, dont la veuve vit encore, a laissé un fils, qui est aujourd'hui maréchal de camp, qui a épousé M^lle^ d'Aubigny, riche héritière, qui lui a apporté la belle terre de Chanteloup en Touraine. M^me^ d'Armentières a outre cela une fille qui a épousé M. de Faudoas-Rochechouart. MM. d'Armentières et de Conflans avoient épousé les deux sœurs, filles de M^me^ de Jussac. M^me^ de Conflans a un garçon et une fille; le garçon est en Espagne, la fille a épousé M. de Maulde. On trouvera ci-dessus dans ces Mémoires (1) la grande af-

(1) Tome I^er^, page 212.

faire de M. de Conflans avec M. le grand-prieur. Le grand-prieur, qui étoit fort jeune, fort dissipé, fort livré à ses plaisirs, est depuis quelque temps dans la plus grande et la plus solide piété. Comme il ne voyoit point le bailli de Conflans depuis leur affaire, quelqu'un parut avoir remarqué que cette conduite, fort convenable aux yeux des hommes, ne l'étoit pas dans les vues de la religion. On en parla au grand-prieur, qui dit sur-le-champ qu'il ne demandoit pas mieux que de voir M. de Conflans. Ils se virent en effet, dans une maison tierce ; ils se raccommodèrent avec toute la sincérité possible, sans parler de rien. Depuis, le grand-prieur fut chez M. le bailli de Conflans, à qui il fit toutes sortes d'honnêtetés, et ils se sont toujours vus depuis ce moment avec grand plaisir. Le bailli de Conflans avoit environ 60,000 livres de rente, et entre autres une commanderie, valant environ 10,000 livres de rente, à Pézenas en Languedoc ; elle est du nombre de celles dont le grand-maître dispose à sa volonté et qu'on appelle magistrales. On croit qu'elle sera donnée au bailli de Tencin, qui est à Rome et qui est neveu du cardinal de Tencin. Le bailli de Conflans étoit un homme de fort bonne compagnie, fort instruit, poli avec l'air cependant un peu brusque, des sentiments dignes d'un Romain. Il étoit manchot depuis plusieurs années. C'est une grande perte pour sa famille et pour ses amis ; il vivoit honorablement, aimoit ses neveux et ses nièces comme ses enfants et les aidoit en tout ce qui dépendoit de lui.

Il y a deux jours qu'il s'est fait un mariage à Paris ; c'est celui de M^lle^ de Boufflers-Remiancourt avec M. d'Aubarède, fils de M. de Roquépine et neveu de l'abbé de Roquépine que tout le monde connoît. M^lle^ de Boufflers est la sœur du petit de Boufflers qui fut tué l'année dernière à Dettingen (1), et de M. de Boufflers qui a épousé

(1) Il y fut blessé, eut la cuisse coupée, et mourut de ses blessures. (*Note du duc de Luynes.*)

Mlle de Craon. Leur père, qui vient de mourir, étoit lieutenant général; sa veuve est fille de M. le maréchal de Boufflers, sœur de M. le duc de Boufflers.

M. le duc de Richelieu a pris aujourd'hui les entrées de la charge de premier gentilhomme de la chambre, et il a prêté serment avant que le Roi allât à la messe. Il servit hier le Roi à son coucher, et ce matin au lever.

Du dimanche 16, *Versailles.* — J'ai appris ces jours-ci une anecdote du temps où M. le cardinal Tencin obtint le chapeau de cardinal. Il étoit alors archevêque d'Embrun, ayant grand nombre d'amis à Rome. Il avoit formé le projet d'obtenir un chapeau par les sollicitations du roi d'Angleterre, qu'on appelle le prétendant, et qui est à Rome. Étant assuré du consentement du roi d'Angleterre, il vint ici; il y trouva M. le cardinal de Fleury dans des dispositions peu favorables à son égard; il prit le parti d'aller à Embrun; il y reçut des nouvelles de Rome; le roi d'Angleterre lui marquoit qu'il pensoit toujours de la même façon à son égard, mais qu'il se trouvoit dans un grand embarras, parce que M. le cardinal de Polignac, chargé des affaires de France à Rome, bien éloigné d'être dans les mêmes sentiments, sollicitoit en faveur d'un autre; le roi d'Angleterre ajoutoit qu'il ne pouvoit donner sa nomination qu'à un sujet approuvé par la France, mais qu'il vouloit s'assurer des dispositions de cette cour en demandant à M. le cardinal de Polignac quels étoient ses ordres. M. de Tencin, en conséquence, écrivit ici à M. le cardinal de Rohan et à M. le cardinal de Bissy pour les prier de parler à M. le cardinal de Fleury et de lui représenter qu'il n'avoit d'autre volonté que de faire celle qui seroit plus agréable au Roi; qu'il lui paroissoit par les démarches de M. le cardinal de Polignac, que le Roi s'opposoit aux bontés dont le roi d'Angleterre l'avoit flatté; que si cela étoit vrai il n'y songeroit plus et remercieroit le roi d'Angleterre; qu'il lui étoit bien important, avant que de s'y déterminer, de savoir précisément si le

Roi avoit envoyé à M. le cardinal de Polignac ordre de demander la nomination du roi d'Angleterre pour un autre. MM. de Rohan et de Bissy parlèrent à M. le cardinal de Fleury chacun de leur côté; il leur répondit que le Roi n'avoit envoyé aucun ordre à M. le cardinal de Polignac, et que son intention n'étoit point de s'opposer à la bonne volonté du roi d'Angleterre pour M. l'archevêque d'Embrun. On auroit pu croire par cette réponse l'affaire de M. d'Embrun dans la situation la plus favorable; cependant, les nouvelles qu'il reçut du roi d'Angleterre furent fort différentes. Ce prince lui manda qu'il étoit au désespoir de n'avoir pas pu suivre son inclination et le désir qu'il avoit de lui faire plaisir; qu'il avoit exigé de M. le cardinal de Polignac qu'il lui montrât l'ordre du Roi, qu'il l'avoit vu et lu, et ne pouvoit douter que l'intention du Roi ne fût absolument contraire à la sienne dans cette occasion, mais qu'au moins il auroit la satisfaction de ne donner sa voix à aucun François. En effet, il la donna à un Italien, et ce ne fut qu'à une seconde nomination que M. le cardinal Tencin a eu le chapeau. Tout ce détail fut raconté à M^me^ de Luynes par M. le cardinal Tencin il y a quelques jours.

Du lundi 17, *Versailles*. — Vendredi au soir, M. d'Argenson, qui est malade depuis longtemps de la goutte et de la fièvre, se fit porter chez le Roi pour travailler, et nous sûmes dès le soir même que le Roi avoit donné le régiment de dragons de M. le chevalier de Mailly à M. le comte d'Egmont, et le régiment de cavalerie qu'il avoit a été en même temps donné à M. de Bisache, son frère. Ce régiment de dragons étoit Condé, auparavant Goësbriant et anciennement Fimarcon. On trouvera, dans les articles des 10 février et 3 mai 1740 de ces Mémoires, que M. le Duc l'avoit acheté de M. de Goësbriant, qu'il en avoit donné le commandement à M. d'Argence, et qu'à la mort de M. le Duc on l'avoit ôté à M. d'Argence pour le donner à M. le chevalier de Mailly, capitaine de dra-

gons, dont la compagnie fut donnée à M. d'Argence, auquel on conserva les appointements de mestre de camp avec permission de ne point servir dans cette compagnie. Tout cet arrangement se fit à la sollicitation de M^me^ de Mailly. La mauvaise santé de M. le chevalier de Mailly le déterminant à quitter, M. d'Egmont a eu le plus grand désir du monde de pouvoir obtenir l'agrément pour ce régiment. M^me^ d'Egmont, sa mère, a d'autant plus approuvé ce projet qu'elle avoit par ce moyen l'espérance d'obtenir pour son second fils, qui n'a que seize à dix-sept ans, le régiment de cavalerie qu'avoit M. le comte d'Egmont. Depuis le mariage, elle a communiqué ce projet à M. le maréchal de Noailles, qui l'a saisi et a sollicité vivement pour l'une et l'autre grâce. Le prix des régiments de dragons est de 40,000 écus; cependant comme celui-ci a été donné pour rien à M. le chevalier de Mailly, le Roi n'a pas voulu qu'il le vendît cette somme. M. d'Egmont lui donnera seulement 77,500 livres, de sorte qu'il n'aura coûté à MM. d'Egmont que 100,000 livres pour avoir deux régiments, l'un de dragons, l'autre de cavalerie. C'est en quelque manière comme si le Roi avoit dit : « Je taxe le régiment de Mailly à 100,000 livres; pour le payement de cette somme, vous me remettrez votre régiment de cavalerie, qui est de 22,500 livres et 77,500 livres en argent, » et qu'ensuite le Roi ait donné, comme par gratification, 77,500 livres à M. de Mailly et le régiment de cavalerie à M. de Bisache. Celui-ci portoit le nom d'Egmont et le conserve; ainsi il y aura Egmont-dragons et Egmont-cavalerie. M. de Bisache étoit depuis environ un an capitaine dans le régiment de dragons Mestre-de-camp général, et a fait la fin de la dernière campagne.

Du mardi gras 18, *Versailles.* — M. de Jumilhac, qui étoit ici avant-hier, me dit que les mousquetaires avoient ordre d'être prêts pour le 1^er^ de mars; c'est le même ordre pour toute la maison du Roi. Je lui fit plusieurs questions sur le traitement qu'avoient eu les mous-

quetaires. J'ai marqué ci-dessus que les gendarmes avoient eu 32,000 livres de gratification à l'occasion de l'affaire de Dettingen, les dites 32,000 livres à la disposition de M. le prince de Soubise. Les chevau-légers ont eu aussi une gratification ; j'en ai parlé. Cette gratification étoit plus forte, à cause du débet considérable de feu M. de Fortisson, premier aide-major de cette compagnie, qui s'est trouvé redevoir beaucoup à la compagnie ; et comme il a laissé peu de bien, on a été obligé de faire des accommodements désavantageux ; cependant ce que l'on a tiré de cette dette par le moyen desdits accommodements, les bontés du Roi, les soins de M. le duc de Picquigny, ceux de M. de Vézanne, nouvel aide-major de cette troupe, qui a fait un travail immense pour éclaircir et mettre en règle tous les comptes de M. de Fortisson et qui a trouvé le moyen d'avoir des ressources pour de l'argent afin d'apaiser les créanciers les plus pressés et que la troupe n'en manquât point en campagne, toutes ces différentes circonstances ont commencé à rétablir cette troupe malgré la guerre. Il est vrai qu'on a fait un arrangement, avec l'agrément du Roi, qui est de ne point remplir pendant un temps quinze ou vingt places de chevau-légers en paye, et de faire faire leur service par des surnuméraires, dont il y a toujours grand nombre dans cette troupe. Cela fait le même effet pour les surnuméraires pendant la guerre, parce qu'alors le Roi en paye un certain nombre d'extraordinaire.

Pour les mousquetaires, chaque compagnie n'a eu que 12,000 livres de gratification ; les gris et les noirs ont été traités également, quoique les noirs aient beaucoup plus souffert à Dettingen. M. de Jumilhac me dit que M. de Montboissier et lui avoient cherché sur les registres de leurs compagnies quel étoit l'ancien usage pour les gratifications, et qu'ils avoient trouvé que le feu Roi ne donnoit à chaque mousquetaire blessé que 70 livres de gratification ; que, quoique cette somme leur eût paru trop peu

considérable, ils n'avoient pas cru devoir l'augmenter beaucoup, aimant mieux donner de la main à la main sur la gratification du Roi à ceux des dits mousquetaires blessés qu'ils sauroient être dans un plus grand besoin; d'autant plus que dans le nombre il y en a plusieurs qui n'ont nullement besoin de secours et qui ne désirent et ne reçoivent cette somme que comme une marque de distinction et une preuve de la bonté du Roi. Ils ont donc taxé la gratification pour chaque mousquetaire blessé à 100 livres. A l'égard des chevaux, la gratification est réglée de tout temps à 100 écus.

Avant-hier dimanche, le Roi après la messe travailla avec M. d'Argenson; ce travail fut assez long. Il partit immédiatement après, c'est-à-dire à trois heures, pour la Meutte, avec les trois sœurs. Il n'y a rien de nouveau à la Meutte que beaucoup de jeux, où M. de Richelieu, qui est en bonheur, comme on peut s'en douter, a gagné beaucoup. Hier le Roi courut le daim dans Boulogne. Aujourd'hui il revient ici souper dans ses cabinets. Après souper, il ira à un grand bal en masque chez M. le Dauphin.

La Reine fut hier aux prières de quarante heures à la paroisse; elle y retourne aujourd'hui; il n'y aura point de comédie aujourd'hui quoique ce soit mardi.

Du mercredi des Cendres 19, *Versailles.* — Dimanche et lundi derniers, la Reine ne soupa point chez elle, mais ce fut un grand mystère que les deux parties de souper qu'elle fit ces deux jours-là. La Reine se fit un amusement de ce secret, car dans le fond il n'y avoit rien de moins mystérieux. J'avois pris la liberté de lui demander le samedi si elle ne sortiroit point de chez elle les jours gras; elle me dit en plaisantant qu'elle ne vouloit rien répondre. Le dimanche en revenant du salut, elle dit à M^me^ de Luynes qu'elle lui demandoit à souper, mais qu'elle lui recommandoit de ne m'en point parler; cela fut exécuté à la lettre, car je n'en savois encore rien à neuf heures du soir. Heureusement, M. l'archevêque de Rouen avoit

dit un mot à Mme de Luynes dès le matin, et l'on s'étoit préparé à tout hasard. Le souper de la Reine étoit tout prêt chez elle à l'ordinaire; elle le renvoya, et vint ici à neuf heures et demie; elle soupa avec Mme la princesse de Conty, Mme la princesse de Rohan, Mme la duchesse d'Ancenis, qui est de semaine, et Mme de Luynes. J'eus l'honneur de servir la Reine au commencement et à la fin du souper; elle ne voulut pas que je la servisse davantage, et ce fut Randel, mon écuyer, qui la servit le reste du temps. Il y avoit une autre table dans la chambre de Mme de Luynes, pour les hommes. Danguy et Charpentier, fameux pour la vielle et la musette, s'étant trouvés ici par hasard, jouèrent devant la Reine presque pendant tout le souper; la Reine parut s'en amuser beaucoup, et étant entrée après le souper dans le cabinet de Mme de Luynes, elle leur fit danser un menuet et dansa avec Mme la princesse de Conty, ne voulant être vue de personne; cependant elle dansa aussi avec M. de la Mothe, et ayant passé dans la salle où elle avoit soupé, elle y dansa plusieurs menuets avec M. de la Mothe, M. le duc de Lorges, M. le bailli de Saint-Simon. Elle fit danser aussi Mme la princesse de Conty et Mme de Rohan. La Reine danse assez passablement; pour Mme la princesse de Conty, elle danse encore avec beaucoup de grâce et de légèreté. Ce bal de hasard ne dura pas longtemps; on remit la table de cavagnole, et la Reine y joua jusqu'à deux heures. Mme de Saint-Florentin étoit venue ici avec la Reine, mais elle ne se mit point à table, et s'en alla immédiatement après le souper.

Le lundi le souper fut encore bien plus secret que le dimanche. La Reine alla souper chez Mme de Villars, mais elle ne dit ce secret à personne; elle renvoya son souper comme la veille, et le souper fut tout à fait en particulier.

Hier la Reine soupa chez elle, comme à l'ordinaire. Après souper elle descendit au bal, chez M. le Dauphin, sans être masquée, et de la même manière qu'elle avoit

été au bal chez Mesdames. Il y avoit chez M. le Dauphin trois pièces destinées pour danser (et dans chaque pièce il y avoit des violons), le cabinet d'avant la chambre, la chambre, dont on avoit ôté les lits, et le grand cabinet. La collation étoit dans le cabinet qui est après la salle des gardes. Depuis onze heures jusqu'à minuit il y eut des viandes froides; on les emporta toutes, et on rapporta à la place des pâtés de poisson, qui ont resté toute la nuit, avec des rafraîchissements. On dansa jusqu'à quatre heures dans la chambre et dans le grand cabinet de M. le Dauphin. On avoit mis le lit de M. le Dauphin dans son cabinet d'étude, avec celui de M. de Châtillon. M. le Dauphin alla se coucher à quatre heures ou quatre heures et demie, et la danse cessa dans le grand cabinet; l'on commença à danser dans la pièce avant la chambre. Le bal a duré jusqu'à près de sept heures. Il y avoit deux quadrilles, celui de M. le Dauphin en pèlerin et celui de M^me^ de Chartres en naïade.

Le Roi revint de la Meutte sur les huit heures, avec les trois sœurs; il n'y a point eu d'autres dames à ce voyage. Il y a eu beaucoup de jeux; le Roi n'a joué qu'au lansquenet et au piquet, et M^me^ de Châteauroux à cavagnole; il y avoit en tout une vingtaine d'hommes. Le Roi soupa hier dans ses cabinets, et après le souper il descendit au bal, où il est demeuré fort longtemps.

On débitoit hier ici une nouvelle affreuse, qui heureusement ne paroît point fondée. On disoit que la czarine avoit été assassinée et M. de la Chétardie, notre ambassadeur dans cette cour, et qu'on avoit même surpris un homme qui vouloit empoisonner l'empereur et le prince royal ou impérial.

M. le comte de Bêne, qui est ici depuis longtemps et dont j'ai parlé ci-dessus, m'a dit aujourd'hui qu'il partoit dans quinze jours pour aller à Francfort remplacer M. de Montijo, mais qu'il ne prendroit que la qualité de ministre plénipotentiaire.

J'ai parlé ci-dessus du respect que le Roi conserve pour la religion, quoiqu'il soit bien éloigné dans ce moment de la pratiquer exactement. On m'en citoit hier un exemple. Dans les nouvelles contredanses, il y en a une que l'on a appelée fort mal à propos *la Confession*. Quelqu'un qui est très-bien avec le Roi tint un fort mauvais propos, à la Meutte, au sujet de cette contredanse. Le Roi, bien loin d'y entrer, garda un profond silence, et marqua même que ce discours lui déplaisoit.

Du jeudi 20, *Versailles*. — Hier mercredi des Cendres, quoique ce fût le jour de la comédie italienne il n'y en eut point. Le Roi descendit en bas pour prendre des cendres; il ne fut à la messe qu'à une heure. La Reine entendit la messe, et prit des cendres dans la chapelle de la Vierge en haut. L'après-dînée elle joua à cavagnole, à six heures, comme à l'ordinaire.

Le Roi soupa dans sa chambre, à huit heures; il paroît que son dessein est de faire comme le Carême dernier, qui est de ne souper au grand couvert que le dimanche, à cause que la Reine fait collation le soir. Le Roi travailla avant son souper avec M. Amelot, et après son souper avec M. d'Argenson. Aujourd'hui il est allé courre le cerf à Saint-Germain.

Du samedi 22, *Versailles*. — J'ai oublié de parler ci-dessus d'un régiment nouveau de dragons, qui sera le dix-septième. C'est la province de Languedoc qui forme ce régiment; il est tiré des garde-côtes de cette province; il n'est pas encore décidé absolument quel nom il portera. Il y a déjà un des quinze anciens régiments de dragons qui porte le nom de Languedoc; on croit que celui-ci portera le nom de second Languedoc. Ce régiment a été donné à M. de Fronsac, fils de M. le duc de Richelieu, lequel n'est âgé que de six ans. On croyoit qu'étant fourni par la province, il seroit aussi commandé par un des principaux de la noblesse; mais le crédit de M. le duc de Richelieu l'a emporté sur toute autre considération, et

M. de Nogaret a obtenu une commission de mestre de camp pour commander le dit régiment pendant que M. de Fronsac est hors d'état de servir. Vraisemblablement M. de Nogaret restera colonel en second du dit régiment, en quoi le Roi déroge aux ordonnances qu'il avoit faites, il y a quelque temps, pour ôter le commandement des régiments aux mestres de camp incorporés. Ce régiment a donné beaucoup de sujets de plainte à M. le prince de Dombes contre M. de Richelieu. M. le prince de Dombes, comme gouverneur de Languedoc, prétendoit devoir être consulté, et tout cet arrangement s'est fait sans lui. M. de Richelieu a prétendu apparemment que lorsqu'il y a un commandant pour le Roi dans une province, le gouverneur n'y a plus d'autorité, et qu'il n'en a même réellement que lorsqu'il réside.

Le Roi soupa hier à son petit couvert dans sa chambre, et M. de Richelieu le servit à table pour la première fois.

On sait depuis trois ou quatre jours qu'il y a plusieurs officiers généraux et particuliers qui ont eu ordre de partir sur-le-champ pour la Flandre; ils partent sans prendre congé. Il paroît certain que c'est à Dunkerque qu'ils vont, et l'on croit qu'il est fort question d'une expédition en Angleterre et d'y transporter des troupes. C'est M. le comte de Saxe qui doit commander ces troupes; il est parti ces jours-ci aussi sans prendre congé. Le fils du prétendant est effectivement arrivé à Antibes, mais on a eu nouvelles qu'il en étoit parti, et on ne dit pas où il est.

Du lundi 24, *Versailles.* — Hier, premier dimanche de Carême, le Roi donna l'ordre pour le sermon à quatre heures et demie; il le dit à la Reine, qui avoit été le matin chez lui à l'ordinaire, et lui ajouta qu'elle pouvoit faire dire les vêpres avant le sermon. En conséquence, la Reine donna l'ordre pour trois heures un quart pour les vêpres. Le Roi étant informé de l'heure des vêpres dit qu'on l'a-

vertit à la dernière oraison. Les vêpres ayant fini à quatre heures, le Roi alla aussitôt à la chapelle, et le sermon commença qu'il n'étoit pas quatre heures et un quart. M. le Dauphin et Mesdames, qui comptoient sur quatre heures et demie, ne purent point être au sermon. M. le Dauphin prit le parti de l'entendre d'une travée d'en haut, vis-à-vis la chaire, et l'entendit presque toujours à genoux. M. l'évêque de Mirepoix, son précepteur, se mit à genoux à cette même travée, à deux places de distance de M. le Dauphin. M. le cardinal de Tencin étant arrivé quelques moments après se mit à genoux à l'autre bout de cette travée, à gauche. M. de Châtillon n'étoit point alors avec M. le Dauphin; il n'arriva qu'environ un bon quart d'heure après; il dit à M. l'évêque de Mirepoix et à M. le cardinal de Tencin qu'ils ne devoient être là ni l'un ni l'autre; il avoit raison en effet. J'étois présent, et M. le Dauphin me fit signe de me mettre à genoux; mais je ne crus pas convenable de lui obéir dans cette occasion (1).

Du mercredi 26. — Hier, M. le prince de Grimberghen présenta au Roi M. le comte de Seefeld, qui s'en va ambassadeur plénipotentiaire de l'empereur à Madrid. Il est de même nom et de même maison que M. le maréchal de Torring.

Hier aussi, M. de Van-Eyck fut présenté par M. de Verneuil à LL. MM. en qualité de ministre du nouveau prince de Liége. Le baron d'Orion, qui étoit ici ministre du feu prince de Liége, et qui a beaucoup contribué à l'élection du prince Théodore, reste à Liége avec la principale confiance de ce prince. M. de Valecq-Van-Eyck est wallon; il a été au service d'Espagne, où il demanda un régiment;

(1) Je m'y étois mis quelque moment entre M. de Mirepoix et M. le cardinal Tencin, croyant qu'avec de pareils exemples on ne couroit aucun risque; mais je me relevai aussitôt, et ne voulus pas m'y remettre, quoique M. le Dauphin par bonté fit signe à M. de Mirepoix de me dire que je pouvois m'y mettre. (*Note du duc de Luynes.*)

on ne voulut pas lui donner, ce qui le détermina à quitter. Il est extrêmement grand et fort maigre; c'est un gros joueur, qui est en France depuis deux ou trois ans.

Mme de Cossé a été présentée ces jours-ci par Mme la duchesse de Brissac, sa belle-sœur; elle est très-grande et bien faite; elle n'a que seize ou dix-sept ans, mais elle paroît beaucoup plus âgée. M. le duc de Brissac n'a pas voulu consentir à ce mariage, de sorte que Mme de Brissac la jeune n'étoit point à la présentation où il y avoit, Mme de Boufflers et Mme de Maillebois. Les Brissac sont alliés à la maison des Villeroy; Mme de Maillebois, c'est par les Colbert.

Hier, fête de saint Mathias, il n'y eut point de sermon. Le Roi soupa à huit heures dans sa chambre. Le sermon a été aujourd'hui. Le Roi étoit à la chasse du daim; son carreau et son fauteuil étoient dans leurs places à la chapelle; cependant il avoit dit à la Reine de faire commencer le sermon quand elle le jugeroit à propos. Le prédicateur n'a point fait de compliment à la Reine, n'ayant point été averti assez à temps.

J'ai marqué ci-dessus ce qui arriva dimanche dernier à la chapelle où M. de Mirepoix se mit à la même travée que M. le Dauphin, et que M. de Châtillon, qui n'y étoit pas dans le premier moment, le trouva mauvais avec raison et le dit à M. de Mirepoix. On me contoit à cette occasion que M. le Dauphin étant allé au manége, à la grande écurie, dans ses carrosses, comme il y va deux ou trois fois la semaine, et M. de Châtillon avec lui, pendant le temps du manége M. de Châtillon sortit et prit un des carrosses de M. le Dauphin avec lequel il se fit mener à sa maison de la ville voir son fils, qui est malade. Cela fut rapporté à M. le Premier, qui ne voulut pas en parler à M. de Châtillon directement, mais qui lui en fit parler par un des écuyers de la petite écurie qui est attaché à M. le Dauphin. M. de Châtillon répondit que c'étoit son

droit, et en conséquence il y est retourné encore une autre fois depuis.

Il y a plusieurs colonels qui sont déterminés à quitter. M. de Livry, premier maître d'hôtel, est de ce nombre. Les uns disent que c'est par rapport à sa santé, d'autres croient que les difficultés faites l'année passée par M. de Charolois à M^me^ de Livry, pour tenir la table en l'absence de M. de Livry, ont part à la retraite de M. de Livry. On nomme aussi M. de Vogué, et l'on disoit M. de Talmond; mais cela ne se confirme pas jusqu'à présent.

M. de Talmond vient d'acheter depuis peu de jours la jolie maison de M^me^ de Mazarin, faubourg Saint-Germain; cette maison avoit coûté 300 ou 360,000 livres à M^me^ de Mazarin, et elle y avoit fait de la dépense pour au moins autant; et M. de Talmond l'achète 100,000 écus et 1,800 livres de rente viagère; on lui laisse toutes les glaces et les meubles d'été et tous les bois de chaises et fauteuils. On dit que pour cette acquisition le roi de Pologne lui donne 100,000 livres ou même 50,000 écus.

Hier, jour de fête, il n'y eut point de comédie; c'est l'usage. Aujourd'hui il y a comédie italienne. Il y a quelque temps que les dames firent demander à la Reine de quelle manière elle vouloit qu'elles fussent habillées à la comédie, non pas à sa suite, mais dans les loges. L'usage ordinaire étoit d'y être en habit troussé ou au moins qui en eût l'apparence. Sur une robe abattue l'on mettoit une troussure postiche, ce que les dames appellent *un cul*. La permission donnée aux dames par le Roi, le dernier voyage de Marly, d'y être en robe abattue a donné occasion à la question. C'est M^me^ de Luynes qui fut chargée de la faire. La Reine répondit qu'elle le demanderoit au Roi; elle dit il y a trois ou quatre jours à M^me^ de Luynes qu'elle en avoit parlé au Roi, et que sa volonté étoit que les dames pussent aller en robe à la comédie, pourvu qu'elles eussent une mantille.

Tous les yeux et toutes les réflexions sont tournés pré-

sentement du côté de l'Angleterre. Le parti des mécontents y est si considérable qu'il a paru propre à déterminer une révolution. Il paroît qu'il y a déjà longtemps que notre ministère est ici occupé de cette idée (1); et soit qu'elle ait été donnée par le cardinal Aquaviva, protecteur d'Espagne à Rome, soit qu'elle lui ait été fournie d'ici par quelqu'un de nos ministres, entre autres M. le cardinal de Tencin, à qui l'on en attribue tout l'honneur, il paroît certain qu'elle est traitée depuis longtemps entre le cardinal Aquaviva et M. de Maurepas. L'escadre armée à Toulon n'est vraisemblablement qu'un prétexte pour tenir en bride la flotte de l'amiral Matthews. L'on ignore toujours où est le fils du prétendant, et l'on n'a dans ce moment-ci aucune nouvelle d'Angleterre.

Il n'y a encore rien de décidé pour le baptême du fils de M. de Lautrec. Mme de Lautrec, sa femme, fille de feu Mme la princesse de Léon, étoit grosse quand il partit pour Francfort; il obtint de l'Empereur, pendant son séjour, que si sa femme accouchoit d'un garçon il seroit tenu par S. M. Impériale; le cas étant arrivé, l'Empereur manda à M. de Grimberghen ses intentions, qui étoient qu'il tiendroit cet enfant en son nom avec Mme la duchesse d'Orléans. M. de Grimberghen sut quelque temps après que l'on disoit dans Paris que Mme la duchesse d'Orléans, se servant du prétexte de sa santé, devoit faire tenir cet enfant par Mme la duchesse de Lorges, sa dame d'honneur; en conséquence il demanda les ordres de l'Empereur.

(1) Ce projet fut formé au mois de juillet 1743 par Mme de Mézières et par un seigneur écossois, et il ne fut su d'abord que par M. Amelot et par M. de Maurepas qui travaillèrent seuls sur cette affaire avec le Roi. Le Roi dit à M. Amelot de le communiquer à M. d'Argenson à la fin du voyage de Fontainebleau; et au commencement de Marly, le Roi en parla lui-même à M. le maréchal de Noailles, qui fit un grand cri au premier exposé, et dit au Roi les raisons fortes et solides qui s'y opposoient. Apparemment que ces raisons ne furent point goûtées, car le Roi fut environ trois semaines sans lui en reparler; enfin huit ou dix jours après le retour de Marly, S. M. permit à M. de Noailles d'en parler à M. le cardinal Tencin. (*Note du duc de Luynes.*)

L'Empereur répondit que si telle étoit l'intention de M^me^ d'Orléans, M. de Grimberghen, en qualité d'ambassadeur, ne pouvoit y aller en personne, mais qu'il nommât un homme de condition pour y aller au nom de l'Empereur. Soit que les discours tenus sur M^me^ de Lorges n'eussent pas de fondement ou que M^me^ la duchesse d'Orléans eût changé de résolution, elle fit dire à M. de Grimberghen qu'elle ne savoit sur quoi pouvoient être fondés de pareils propos; que son intention étoit que, ne pouvant aller à l'église, ce fût M^me^ la duchesse de Chartres, sa petite-fille, qui tînt l'enfant en son nom. Sur cela M. de Grimberghen prend de nouveau les ordres de S. M. Impériale. La réponse de ce prince fut que dès que ce devoit être M^me^ la duchesse de Chartres, il falloit que M. de Grimberghen tînt l'enfant avec elle. Cette affaire en est actuellement dans ces termes; cependant la difficulté du cérémonial pourra bien rompre tous les projets.

Du vendredi 28, *Versailles.* — J'ai toujours oublié de parler des nouveaux inspecteurs des fortifications. On prétendoit d'abord qu'il y en auroit six, et le public en comprenoit dans ce nombre quelques-uns qui auroient dû leur choix plutôt à la faveur qu'à leurs talents. Il n'y en a que quatre, qui sont: M. de Maillebois le fils, M. de Claye d'Hérouville, M. Quenault, brigadier des armées du Roi, et M. d'Aunay qui a eu le régiment de Vexin, qui est actuellement maréchal de camp, qui a été élevé dans le régiment du Roi et qui est petit-fils de M. de Vauban. L'objet de M. d'Argenson dans cet arrangement a été d'empêcher les abus trop usités dans ce qui concerne les fortifications, et de remédier s'il étoit possible aux inconvénients arrivés pendant l'administration de M. d'Asfeld. En choisissant pour cela les quatre officiers dont je viens de parler, son intention a été qu'ils eussent chacun leur département, dans lequel ils visiteroient au moins une fois tous les ans toutes les places, et s'en feroient rendre compte dans le plus grand détail par les directeurs des

fortifications et ingénieurs, tant par rapport à l'état actuel des dites fortifications que sur les réparations les plus nécessaires et les plus urgentes, sur les ouvrages à construire de nouveau, et principalement sur les marchés à faire pour les dites dépenses. Cet article est un de ceux sur lequel on a cru reconnoître qu'il y avoit eu plus d'abus; et comme les tournées à faire pour les dites inspections sont une occasion indispensable de dépense à ceux qui en sont chargés, M. d'Argenson a compté répartir à peu près entre les quatre nouveaux inspecteurs les appointements qu'avoit feu M. d'Asfeld en qualité de directeur général des fortifications, et qui montoient à 22 ou 23,000 livres.

Il vint hier un courrier de Toulon par lequel on apprit que samedi notre flotte, sous les ordres de M. de Court, avoit enfin mis à la voile; que son départ avoit été retardé par l'accident d'un de nos vaisseaux qui s'étoit ouvert et dont on avoit aussitôt réparti l'équipage sur tous les autres; que M. de Court avoit trouvé le même jour la flotte angloise entre le cap Sicié et l'île Porquerolles; qu'on avoit entendu un grand bruit de canon jusqu'à six heures du soir; que le combat avoit commencé par notre arrière-garde, à cause du vent contraire; que le vent avoit changé dans la nuit; qu'on comptoit que le combat recommenceroit le lendemain; que l'on avoit vu deux ou trois vaisseaux en feu, que l'on croit anglois. L'on attend à tout moment des nouvelles, et l'on regarde comme une bonne marque de n'en avoir point eu jusqu'à ce moment.

Au milieu des affaires considérables dont M. de Grimberghen est occupé pour l'Empereur son maître, il y en a une d'un genre fort différent qui lui a donné occasion de faire des questions et des recherches dont il n'a pas été satisfait.

Pendant que M. de Lautrec a été ambassadeur de France à la cour de Francfort, il supplia l'Empereur de vouloir bien lui faire l'honneur de tenir sur les fonts de baptême l'enfant dont M^me^ de Lautrec étoit prête d'accoucher, au cas que ce fût un garçon. L'Empereur le lui

ayant promis, il pria M^me^ la duchesse d'Orléans, du consentement de ce prince, de vouloir bien en être la marraine. Tout cet arrangement fut fait sans que M. de Grimberghen en entendît parler. M^me^ de Lautrec étant accouchée d'un garçon, l'on en vint faire part à M. de Grimberghen et l'instruire en même temps de la parole donnée par l'Empereur. M. de Grimberghen sut que l'on disoit au Palais-Royal que M^me^ la duchesse d'Orléans, n'étant pas en état par sa santé de tenir cet enfant, le feroit tenir par M^me^ la duchesse de Lorges, sa dame d'honneur, et que l'on comptoit que ce seroit M. le prince de Grimberghen qui auroit la procuration de l'Empereur pour cette cérémonie. M. de Grimberghen, n'ayant reçu aucuns ordres, répondit qu'il auroit l'honneur d'en écrire à S. M. Impériale; il le fit en effet, et lui rendit compte de ce qu'il avoit entendu dire; il lui représenta en même temps quels étoient les usages de la cour de France, et le peu de convenance qu'il lui paroissoit qu'un ambassadeur chargé de la procuration de S. M. Impériale représentât dans cette occasion avec la dame d'honneur de M^me^ la duchesse d'Orléans. Il ajoutoit à ces représentations l'expédient qu'il imaginoit le plus à propos dans de pareilles circonstances, qui étoit que l'Empereur lui permît de nommer un grand seigneur françois qui tiendroit l'enfant avec M^me^ la duchesse de Lorges et à qui S. M. Impériale enverroit sa procuration. La réponse de l'Empereur fut telle que le prince de Grimberghen pouvoit la désirer. Son expédient fut approuvé, et l'Empereur lui permit de jeter les yeux sur qui il jugeroit à propos. Cette réponse n'étoit pas encore arrivée lorsque la même personne qui l'avoit prévenu sur la promesse faite à M. de Lautrec et qui lui avoit fait entendre que ce seroit sur M^me^ la duchesse de Lorges que S. A. R. jetteroit les yeux, vint lui parler un langage fort différent, et lui dit que M^me^ la duchesse d'Orléans avoit su le bruit qui s'étoit répandu; qu'elle en étoit d'autant plus étonnée que ce n'avoit jamais été son

projet; qu'effectivement sa santé ne lui permettoit pas d'aller à l'église, mais qu'elle comptoit que ce seroit Mme la duchesse de Chartres, sa petite-fille, qui tiendroit l'enfant en son nom. En conséquence de cet éclaircissement, M. de Grimberghen écrivit de nouveau à l'Empereur, et lui manda qu'il ne voyoit plus d'inconvénient de suivre le premier arrangement et qu'il attendoit les ordres de S. M. Impériale. L'Empereur lui répondit qu'il pouvoit faire la cérémonie en son nom, et de ce moment M. de Grimberghen demanda ici ce qui étoit d'usage en pareille occasion pour le baptême. Il est arrivé souvent, et on en trouvera même plusieurs exemples dans ces Mémoires, que le Roi a tenu sur les fonts de baptême des enfants d'ambassadeurs ou de particuliers à qui il a voulu faire cet honneur, mais ces cérémonies se sont toujours faites dans la chapelle; le Roi y étoit en personne, et elles n'ont par conséquent aucun rapport à celle dont il s'agit. Les choses sont encore dans cet état présentement. Je marquerai ce qui se passera sur cette cérémonie.

MARS.

Présentations. — Affaires de l'Océan et de la Méditerranée. — Présentation de M. de Lowendal. — Mariage du duc de Penthièvre. — Mme de Châteauroux jalouse de sa sœur. — Régiment du Perche. — Épisode d'un voyage du Dauphin à Paris. — L'usage pour le pain bénit. — M. de Séchelles intendant de l'armée de Flandre. — Mort du président Talon. — Mémoire des Ducs. — Départ du prince de Conty. — Gouvernement donné. — Banqueroute des notaires Laideguive et Bapteste et du caissier de M. de Penthièvre. — Nouvelles des flottes de la Méditerranée et de l'Océan. — Indisposition du Roi. — Entrée refusée à M. de la Mothe. — M. de Muy. — Retraite de Mme de Castellane. — Le duc de Chartres. — Nouvelles des flottes; M. de Court. — M. de Pontchartrain. — M. de Belle-Isle. — Mort de Mme de Bacqueville et de M. du Bordage. — Audience de M. Tempi. — Mémoires des pairs de France et des princes du sang. — Anecdotes sur le Roi, le Régent et le cardinal de Fleury. — Audience de congé de l'envoyé de Suède. — Présentation des comtes de Holstein et de Fougger. — Trait de courage du chevalier de Mézières. — Mort de Mlles de la Trémoille et de Chevreuse. — Vols au château de Versailles. — Régiment donné. —

Pâques de la Reine. — Déclaration de guerre contre le roi d'Angleterre. — Mariage de Mlle de Noailles avec le comte de la Marck. — Revenus des duchés de Modène, de Parme et de Milan.

Du mardi 3 *mars, Versailles.* — Avant-hier dimanche, il y eut quatre présentations de nouvelles mariées : Mme de Gontaut (du Châtel), présentée par Mme de Biron, sa belle-sœur; Mme de Gontaut est grande, belle, un visage assez agréable; elle n'a pas bonne grâce jusqu'à présent, et se tient mal. Mme de Coëtlogon (Rivier), présentée par Mme de Coëtlogon (du Revest), qui étoit dame d'honneur de feu Mme la Duchesse. Ces deux MM. de Coëtlogon ne sont pas fort proches parents, mais ils sont de la même famille. Celui qui vient de se marier étoit frère de celui qui a été tué à Dettingen l'année dernière. Mme de Coëtlogon, la dernière mariée, est grande, mais point jolie; elle ressemble un peu à Mme la comtesse de Lorges. La troisième nouvelle mariée est Mme de la Châtre, présentée par Mme sa belle-mère (qui est Nicolaï); la mère est Mme de Tresnel; elle est petite, un visage assez agréable. La quatrième mariée est Mme de Roquépine, présentée par Mme la duchesse de Boufflers, sa tante; Mme de Roquépine est Boufflers-Remiancourt. Comme je l'ai marqué ci-dessus, son mari s'appeloit d'Aubarède, et a pris en se mariant le nom de Roquépine, qui est celui de son père.

Dimanche, les vêpres se dirent avant le sermon; il n'y eut que la Reine qui y alla; le Roi n'y alla pas. Le Roi entendit le sermon, et resta en bas pour le salut, immédiatement après. Le soir grand couvert, comme le dimanche d'auparavant.

Ce jour-là le soir, il arriva un courrier dont on ne parla point. Le lendemain lundi, M. de Maurepas vint chez le Roi avant la messe, et fut au moins un demi-quart d'heure tête à tête avec S. M. Le Roi étant passé pour la messe, M. de Maurepas resta à raisonner avec plusieurs des ministres. Le Roi partit pour la chasse, et après avoir pris un cerf en fit attaquer un second, mais il n'y resta point;

il revint, paroissant avoir à travailler. Effectivement, dès qu'il fut arrivé il y eut conseil d'État. Le souper dans les cabinets devoit être à sept heures et demie, mais il fut retardé par la durée du conseil. Il paroît que ce sont les affaires de l'Océan, et non de la Méditerranée, qui ont été la matière de ces délibérations, et que l'on souhaiteroit fort que le départ de Rome du fils du prétendant n'eût pas été aussi prompt, ou au moins aussi public. Quoique l'on ne parle point de la matière que l'on a traitée, on craint que la révolution que l'on avoit espérée en Angleterre ne soit pas aussi prête à éclater.

D'ailleurs, on ne sait encore rien de bien positif du côté de la Méditerranée. On a appris aujourd'hui, par le retour de deux tartanes arrivées à Toulon, qu'il y avoit eu samedi 22 un combat très-vif entre quelques vaisseaux espagnols et quelques anglois; que les Espagnols y ont fait tout au mieux et que les Anglois y ont perdu considérablement. M. de Court n'a pas pu prendre part à ce premier combat, à cause des vents contraires, mais on sait qu'il suit la flotte angloise.

J'ai parlé ci-dessus de l'affaire de M. de Richelieu avec M. le prince de Dombes au sujet du nouveau régiment de dragons fourni par la province de Languedoc. Il y a eu un arrangement de fait depuis peu, et il a été décidé que M. l'archevêque de Narbonne, comme président des états de la province, nommeroit à tous les emplois du dit régiment.

Du mercredi 4. — M. de Lowendal fut présenté au Roi il y a quelques jours par M. d'Argenson. C'est un homme de quarante-cinq à cinquante ans, grand et d'une belle figure; il est danois; il a été au service de Prusse et à celui de Russie. Il entre au service de France, où le Roi lui donne le grade de lieutenant général; il désiroit en avoir un plus considérable, mais il n'y en a aucun entre celui de lieutenant général et de maréchal de France. Il lève un régiment pour le service de France; il n'y a

qu'une partie de ce régiment qui soit arrivée dans le royaume; une autre partie est en chemin et l'autre en Pologne (1).

On parle beaucoup du mariage de M. le duc de Penthièvre avec Mlle de Modène. Il paroît que cette affaire est fort avancée, et l'on est persuadé que les légitimés se donnent de grands mouvements pour obtenir que les enfants de M. le duc de Penthièvre aient un rang de princes du sang ou au moins un intermédiaire; en conséquence, les princes du sang ont déjà parlé au Roi, et suivent cette affaire avec grande vivacité. M. le prince de Conty en a parlé aujourd'hui; et comme il part, il charge en son absence M. le comte de Clermont de faire les représentations les plus fortes au Roi. D'un autre côté, les Ducs comptent aussi faire des représentations. Il y a même un mémoire de fait; je l'ai vu ce matin; c'est M. de Richelieu qui l'a fait faire; il est très-fort et assez bien écrit. On compte qu'il sera signé d'un assez grand nombre de ducs et ensuite présenté au Roi.

Depuis le commencement du Carême, le Roi a soupé plusieurs fois dans ses cabinets. Mme de Flavacourt n'a été d'aucun de ces soupers. Le dernier bal où elle mena M. d'Agénois, comme j'ai marqué ci-dessus, a beaucoup déplu au Roi; on s'est servi vraisemblablement de cette raison pour l'éloigner de ces soupers; il y a cependant lieu de croire que Mme de Châteauroux a outre cela une raison particulière, et qu'elle est jalouse de sa sœur; ce n'est peut-être pas sans fondement, quoique Mme de Flavacourt ne donne aucun lieu à cette jalousie.

Du jeudi 5, *Versailles.* — Il y a longtemps que l'on sait que M. de Livry veut quitter le service. Voici l'ar-

(1) Il a épousé la sœur du prince Lubomirski; cette femme a trois maris actuellement vivants, et l'on prétend même qu'il lui est arrivé de se trouver à souper avec tous les trois. M. de Lowendal est le troisième. (*Note du duc de Luynes.*)

rangement qui a été fait pour son régiment, qui est Perche. C'est le roi de Pologne qui paye à M. de Livry le prix de ce régiment, et le régiment est incorporé dans celui des gardes de Lorraine, créé il y a sept ou huit ans et commandé par M. le prince de Beauvau (Craon). Ce régiment n'étoit que d'un bataillon; le régiment du Perche fera le second bataillon. Le régiment s'appellera toujours gardes de Lorraine, et prend le rang du régiment du Perche. On croit qu'il sera augmenté d'un bataillon, peut-être même de deux.

On a reçu aujourd'hui des nouvelles de Marseille, mais on n'a rien appris du tout de notre flotte. On sait seulement qu'il n'est pas vrai, comme on l'avoit dit, qu'il soit revenu aux îles d'Hyères un vaisseau anglois en mauvais état; que c'étoit un brûlot de la flotte angloise, qui y étoit resté n'étant pas en état de partir, et qui est parti depuis pour aller joindre l'escadre de l'amiral Matthews.

Non-seulement je marque ici ce qui se passe journellement à la Cour, mais j'y ajoute volontiers les faits anciens que j'apprends. M. de Gesvres m'en contoit un, arrivé il y a deux ans ou environ, lorsque M. le Dauphin alla au Cours et aux Tuileries. M. de Châtillon, comme l'on sait, avoit envoyé devant M. de Saint-Sauveur, écuyer de la petite écurie attaché à M. le Dauphin, pour défendre que l'on ouvrît le Cours jusqu'à l'arrivée de M. le Dauphin. M. de Châtillon n'avoit point le droit de donner cet ordre. M. de Gesvres (1) arriva à l'entrée du Cours, pour recevoir M. le Dauphin, avec trois carrosses à deux chevaux, et en arrivant il prit sur lui de faire ouvrir les barrières, voyant que plusieurs carrosses s'en retournoient; il le dit à M. de Châtillon, qui parut ne le point trouver mauvais. A la porte du Cours, M. le Dauphin monta en calèche; il en avoit trois; M. de Gesvres fit passer son carrosse immédiatement après la calèche de M. le Dauphin, coupant

(1) Gouverneur de Paris.

les deux calèches de la suite. Il m'a dit qu'il avoit pris sur cela l'ordre du Roi avant que de partir, et que le Roi l'avoit approuvé. Les deux carrosses de suite de M. de Gesvres marchèrent après les calèches de suite de M. le Dauphin.

M. de Gesvres me conta aussi ce qui se passa lorsque M. le Dauphin fut à l'Opéra. Le roi parut désirer que M. de Gesvres s'y trouvât; M. de Gesvres demanda à S. M. quelle place il désiroit qu'il occupât, voulant bien céder à M. de Châtillon la place à droite de l'officier des gardes derrière le fauteuil de M. le Dauphin, qui est la place qu'occupoit le grand-chambellan derrière le Roi, mais croyant devoir être assis sur le tabouret à gauche de l'officier des gardes. Le Roi approuva cet arrangement, et cela fut ainsi exécuté.

M. l'archevêque de Rouen, grand-aumônier de la Reine, me contoit il y a quelques jours un autre fait, par rapport au pain bénit. L'usage est, comme on sait, qu'à la messe du Roi le dimanche il y a toujours du pain bénit, même à la chapelle. Le grand-aumônier du Roi présente le pain bénit au Roi, même à la Reine si elle est à la messe du Roi; il le présente ensuite aux fils, filles, petits-fils et petites-filles de France, et c'est l'aumônier de quartier qui le présente ensuite aux princes et princesses du sang; cela s'est toujours pratiqué de même à Marly. On sait aussi, comme je l'ai dit ci-dessus, que l'usage n'est point qu'il aille aucun aumônier de la Reine à Marly. L'origine de cet usage vient apparemment de ce que la feue Reine étoit morte quand le Roi commença d'aller à Marly, et que le Roi n'y mena point ceux de M^me^ la Dauphine. Cependant le grand-aumônier ou le premier aumônier de la Reine y ont toujours été quand ils se sont fait écrire. M. l'archevêque de Rouen y a été plusieurs fois étant premier aumônier. Le fait dont je viens de parler arriva à M. le cardinal de Fleury, alors évêque de Fréjus et grand-aumônier de la Reine. M. le Duc étoit alors premier mi-

nistre, et se trouva à la messe de la Reine, un dimanche, dans la chapelle de Marly. M. l'évêque de Fréjus y étoit seul auprès de la Reine ; on lui apporta le pain bénit, qu'il présenta à la Reine; il n'y avoit point d'aumônier de quartier pour l'aller présenter à M. le Duc. M. de Fréjus se trouva embarrassé, cependant il se détermina à l'aller porter à M. le Duc ; mais peu de temps après il fut décidé qu'il n'y auroit plus de pain bénit à Marly.

M. de Séchelles vient d'être nommé intendant de l'armée de Flandre. M. Chauvelin, qui l'étoit l'année passée, a eu 2,000 livres d'augmentation de pension ; il en avoit déjà 6,000. Il me paroît que le choix de M. de Séchelles est extrêmement approuvé.

M. le président Talon est mort ces jours-ci ; il y avoit bien longtemps qu'il étoit malade. Sa veuve, qui est assez jeune, est nièce de M. Chauvelin, ci-devant garde des sceaux, fille de son frère aîné, qui étoit avocat général. Il laisse deux enfants : une fille qui a treize ans et un garçon qui en a huit. M. Talon avoit 4,000 livres de pension du Roi ; le Roi a augmenté cette pension de 1,000 livres, en faveur des deux enfants, laissant la liberté à la veuve de mettre la pension entière sur la tête de celui des deux qu'elle jugera à propos, en le mariant. MM. de Bissy, Chauvelin et Molé sont venus aujourd'hui remercier le Roi. M. de Bissy est oncle de M^me^ Talon par M^me^ de Bissy, sœur de M. le garde des sceaux. M. Chauvelin est frère de M^me^ Talon, et M. Molé est cousin germain de M. Talon. Le grand-père de M. Talon étoit président à mortier ; son père avoit pris un parti différent ; il étoit dans le service, et a servi longtemps ; il s'appeloit du Boulay, et commandoit le régiment de Vermandois ; il avoit épousé une sœur de M. de Champlâtreux, frère de M. le président Molé.

J'ai marqué ci-dessus que M. de Vanolles étoit intendant de Strasbourg. M. de la Grandville, qui l'étoit auparavant, a eu 4,000 livres de pension et la promesse du premier régiment vacant pour son fils.

J'ai parlé du mariage de M. de Penthièvre et du mémoire de MM. les Ducs. On trouvera la copie de ce mémoire à la fin de ce volume (1). On a jugé à propos d'y parler des parasols comme d'une décision du Roi contraire aux prérogatives des Ducs. M^me^ de Châteauroux soutient fort qu'elle n'a eu aucune part à cette décision ; elle dit qu'elle ne pouvoit désirer aucune distinction des droits des Ducs, puisqu'elle étoit sûre dès lors d'être duchesse, et elle m'a ajouté qu'elle avoit seulement proposé au Roi de permettre les parasols uniquement pour les dames qui étoient obligées de suivre la Reine par leurs charges. Mais on ne peut comprendre sur quoi est fondée la décision faite par le Roi, puisque la distinction d'un parasol ou plus orné, ou d'une différente couleur, n'est pas plus marquée que les housses aux carrosses et aux chaises des dames titrées et aux porteurs avec la livrée, et qu'il est bien aisé de mettre des distinctions marquées entre le parasol de la Reine, ceux de Mesdames, ceux des princesses, ceux des femmes titrées et ceux des femmes non titrées. On a parlé au Roi de cette décision, et il a répondu, à ce que m'a dit M. de Gesvres, que personne ne s'en étoit plaint ; il fut même étonné que M. de Richelieu, qui étoit à l'armée et dont il recevoit souvent des lettres, ne lui eût pas écrit sur cette affaire.

On parle de la cène dans ce mémoire. Il est singulier qu'après la décision formelle prise par le Roi à l'occasion de M^me^ de Gontaut et de M^me^ de Rupelmonde la même règle ne se soit pas pratiquée à la cène du Roi, d'autant plus que cette décision a eu depuis son entière exécution à la cène de la Reine.

On a aussi parlé de l'adoration de la Croix. C'est encore un droit qui a été ôté aux Ducs, il y a longtemps à la vérité, c'est-à-dire dont ils n'ont pu faire usage, ayant eu permission de ne s'y point trouver. Le feu Roi même étoit

(1) Voir aux pièces justificatives.

si exact sur cet arrangement que lorsque dans ses capitaines des gardes il y en avoit un qui n'étoit point duc, quoiqu'il ne fût point en quartier, il permettoit que le bâton lui fût remis pour cette cérémonie.

Il y a encore un article sur lequel on auroit pu faire des représentations s'il en étoit temps ; c'est sur celui du chapeau aux audiences publiques. On sait que les grands d'Espagne se couvrent devant le roi d'Espagne ; et quoiqu'ils jouissent en France des mêmes honneurs que les Ducs, et que les Ducs jouissent en Espagne des mêmes honneurs que les grands, ni les uns ni les autres en France ne se couvrent devant le Roi. Les princes lorrains, MM. de Rohan et de Bouillon jouissent de cette prérogative. Ce qui est incroyable, c'est que ce fut M. de Créquy, duc et pair, qui demanda et obtint cette distinction pour M. de la Trémoille, son gendre, grand-père de feu M. de la Trémoille.

M. le prince de Conty prit congé hier. Il part demain vendredi. Il y a eu plusieurs petites difficultés par rapport au cérémonial entre lui et l'Infant, et aux honneurs militaires à lui rendre par les troupes espagnoles. Je crois que M. le prince de Conty a ordre sur tout cela de fermer les yeux et de passer, pour le bien de la paix et l'union, tout ce qui ne sera pas essentiel. M. le prince de Conty avoit une prétention qui n'aura pas vraisemblablement été réglée en sa faveur ; c'étoit par rapport à ses gardes : il désiroit qu'ils eussent rang dans la cavalerie, fondé sur l'exemple de M. le prince de Condé. Mais on lui a représenté que M. le prince de Condé avoit une compagnie de gendarmerie, portant son nom, qu'il avoit formée lorsqu'il quitta le service de France ; cette compagnie fut cassée, et M. le prince de Condé continua par charité à leur faire donner une subsistance. Lorsqu'il rentra dans son devoir, il prit ceux qui restoient encore desdits gendarmes auprès de lui, et les attacha à sa personne en qualité de gardes. Les gouverneurs de provinces et les commandants

des armées ayant droit d'en avoir, alors il demanda et obtint que ces gardes eussent rang dans la cavalerie. Le rang qu'ils avoient eu dans la gendarmerie fut la raison qui détermina à leur en accorder un inférieur.

Du mercredi 11, *Versailles.* — M^me^ la comtesse de Bavière prit congé dimanche; ce fut M^me^ de Luynes qui la mena chez le Roi, chez la Reine, chez M. le Dauphin et chez Mesdames.

Il y a déjà quelques jours que les officiers généraux sont nommés, mais on n'en donne point de liste; on dit seulement à chacun sa destination. Il paroît jusqu'à présent qu'il n'est question que de trois armées: celle de M. le prince de Conty, dont tous les officiers sont partis; celle d'Alsace, sous les ordres de M. le maréchal de Coigny, et celle de Flandre, qui sera commandée par M. le maréchal de Noailles. On croit cependant qu'il y en aura une quatrième, sur la Moselle, commandée par M. le comte de Saxe et M. le comte de Clermont sous ses ordres.

On sait d'hier que le Roi a donné le gouvernement du château de Joux et de la ville et château de Pontarlier à M. de Bissy, commissaire général de la cavalerie. Ce gouvernement, qui vaut 6,000 livres de rente, étoit vacant par la mort de M. de Biarnais, qui avoit plus de cent ans. L'occasion de cette grâce est la banqueroute du S^r^ Laideguive, notaire, qui a emporté 28,000 livres à M. de Bissy. Ce notaire, connu depuis longtemps sous le nom de Laideguive le fripon, faisoit, malgré ce titre, beaucoup d'affaires dans ce pays-ci, et a emporté beaucoup d'argent à différents particuliers.

Cette banqueroute avoit été précédée de celle du nommé Bapteste, aussi notaire, qui est devenu fou; et l'on a appris aujourd'hui que le caissier de M. le duc de Penthièvre a fait aussi banqueroute. M. de Penthièvre ne sait point combien ce caissier lui a emporté d'argent, parce qu'il y a six ans que son trésorier n'a rendu de compte, ce qui paroît incroyable dans une maison qui

paroît aussi bien réglée que l'étoit celle de M. le comte de Toulouse.

Hier mardi, M. le comte de Bène, conduit par M. le prince de Campo-Florido et par l'introducteur des ambassadeurs (M. de Verneuil), prit congé; il part pour Francfort.

On attendoit depuis longtemps, comme je l'ai déjà marqué, des nouvelles de notre flotte de la Méditerranée. Dimanche dernier l'on reçut une lettre de Barcelone, venue par Lyon, qui donna beaucoup d'espérance d'un succès heureux. On trouvera cette lettre, à la fin de ce livre(1); mais lundi il arriva un courrier de M. de Rennes avec une lettre de M. de Court. On trouvera aussi à la fin de ce livre un extrait de cette lettre, fait en forme de relation chez M. de Maurepas. Il paroît que l'avantage, s'il y en a eu, a été bien peu considérable pour nous. On n'a point reçu depuis aucune autre nouvelle.

Les nouvelles de l'Océan sont encore plus mauvaises. Nous avons une escadre commandée par M. de Roquefeuille, lequel s'est embarqué à Brest, et une autre par M. du Barail, partie de Rochefort. L'on n'a aucune nouvelle de celle de M. de Roquefeuille, ni même d'une partie des vaisseaux qui composoient celle de M. du Barail. Une partie seulement de cette dernière est arrivée à la rade de Dunkerque, et l'on avoit embarqué plusieurs régiments malgré le mauvais temps; mais la mer est devenue si grosse, qu'on a été obligé de les débarquer aussitôt. Deux ou trois cents soldats ont pensé périr dans ce débarquement; il n'y en a pourtant eu que douze ou quatorze de noyés. Il paroît d'ailleurs que l'on se flattoit d'une révolution en Angleterre, et que cette espérance est fort diminuée, pour ne pas dire entièrement perdue.

Le Roi devoit partir aujourd'hui pour Choisy après le

(1) Voir aux pièces justificatives.

sermon, mais il s'est trouvé mal cette nuit; il se sentoit incommodé dès avant-hier; malgré cela, il fut hier à la chasse par un très-vilain temps et soupa dans ses cabinets comme à son ordinaire. Cette nuit il a eu un mouvement de fièvre, qui subsiste encore actuellement; cependant il a tenu conseil d'État ce matin comme à l'ordinaire.

Il n'y a encore rien de décidé pour M. le prince de Grimberghen au sujet du baptême du fils de M. de Lautrec, dont j'ai parlé ci-dessus. On ne trouve en France nuls exemples qui puissent avoir rapport à cette cérémonie. Lorsque le Roi a fait tenir des cloches et des enfants en son nom et en celui de la Reine, ils ont été tenus par un premier gentilhomme de la chambre. M. de Gesvres m'a dit avoir tenu une cloche à Poissy, au nom du Roi, avec M^me^ de Mazarin au nom de la Reine; ils furent l'une et l'autre dans un carrosse du Roi à six chevaux, avec un seul valet de pied derrière. L'abbesse leur donna un grand dîner; et il n'y eut aucun cérémonial. M. de Gesvres a aussi tenu un enfant à Versailles, de la même manière, avec M^me^ de Béthune; il y fut dans un carrosse à deux chevaux, avec un seul valet de pied derrière, suivi par le carrosse de M. de Gesvres et par celui de M^me^ la duchesse de Béthune. Les frais d'usage en pareille occasion furent pris sur la cassette du Roi, M. le cardinal de Rohan disant qu'il n'avoit point de fonds sur les aumônes pour de pareilles dépenses. Dans ces circonstances, M. de Grimberghen doit demander de nouveaux ordres à l'Empereur.

Du jeudi 12, *Versailles.* — L'incommodité du Roi ne paroît avoir aucune suite; il n'a point été saigné, et il ne s'agit que de quelques jours de diète. Hier la Reine y fut au sortir de la comédie, précédée par M. le Dauphin et suivie par M^me^ de Modène et M^lle^ de la Roche-sur-Yon; elle entra dans le cabinet de glaces, et y attendit près d'une demi-heure. M. de la Mothe, son chevalier d'honneur, lui donnoit la main. Au bout d'une demi-heure on ouvrit la porte de la chambre, et la Reine y entra; M^me^ de

Modène, Mlle de la Roche-sur-Yon, Mme de Luynes et Mme de Villars y entrèrent avec elle. Les dames du palais restèrent dans le cabinet de glaces. M. le Dauphin entra en même temps, suivi de M. de Châtillon et de M. le chevalier de Créquy, son sous-gouverneur. C'étoit le moment de la grande entrée. M. de la Mothe voulut entrer, croyant en avoir le droit, puisqu'il donnoit la main à la Reine ; M. de Cesvres lui dit qu'il ne devoit pas être dans la chambre dans ce moment; M. de la Mothe revint dans le cabinet de glaces, et ne rentra qu'avec les dames du palais. La Reine parut peinée de ce que l'on avoit refusé d'entrer chez le Roi à M. de la Mothe ; d'autant plus que M. de la Mothe lui représenta qu'il ne demandoit rien pour lui personnellement, mais qu'il croyoit qu'ayant l'honneur de lui donner la main dans un moment de représentation, il ne croyoit pas devoir être traité différemment de M. de Châtillon et de M. de Créquy, qui entroient avec M. le Dauphin. La Reine a parlé aujourd'hui de cette affaire à M. de la Mothe, et paroît ne la plus prendre aussi vivement; elle souhaiteroit même qu'il laissât tomber cette difficulté : elle lui a dit qu'elle avoit déjà été agitée du temps de feu M. de Nangis ; que quelquefois on l'avoit laissé entrer, et que dans d'autres occasions il avoit été refusé ; que cela dépendoit de la fantaisie du premier gentilhomme de la chambre. M. de la Mothe m'a dit cependant qu'au dernier voyage de Marly il étoit entré chez le Roi avec la Reine, le Roi étant encore dans son lit ; que l'huissier même ayant voulu lui faire quelque difficulté, M. de Fleury dit à l'huissier de le laisser entrer. M. de la Mothe prétend outre cela que l'exemple de M. de Nangis, qui n'étoit point aimé de M. le Cardinal, ne doit point l'empêcher de demander une décision. Il paroît en effet que l'usage n'est pas absolument uniforme sur les entrées chez le Roi. Il fut décidé au dernier voyage de Marly, à ce que j'ai appris hier, que les dames du palais entreroient chez le Roi à la suite de la Reine ; et hier elles restèrent dans le cabinet

de glaces, comme je l'ai marqué, et n'entrèrent qu'avec les entrées de la chambre.

Du lundi 16, *Versailles.* — La santé du Roi est presque entièrement rétablie; hier il tint conseil à l'ordinaire, après avoir été à la messe à la chapelle. Il n'alla ni au sermon ni au salut; il n'y eut point de grand couvert, et le Roi mangea en particulier dans ses cabinets ou chez M^me^ de Châteauroux. Il a rompu le carême à l'occasion de cette incommodité-ci, mais il compte aller demain à la chasse.

M. de Muy demanda avant-hier l'agrément du Roi pour le mariage de son fils avec M^lle^ d'Hennin. M. de Muy est sous-gouverneur de M. le Dauphin; il est provençal, et étoit fort connu de M. le Cardinal, lequel étant évêque de Fréjus voyoit fort souvent M. et M^me^ de Muy. M^me^ de Muy a été longtemps sous-gouvernante de Mesdames, et s'est retirée depuis quelques années. Ils ont deux garçons, tous deux dans la gendarmerie. L'aîné, qui se marie, est capitaine de gendarmerie et a environ trente ans. M^lle^ d'Hennin est Chimay; c'est un grand et beau nom; elle a environ seize ans. Sa mère a épousé en secondes noces M. de Maillé, frère de M^me^ de Sade et fils de M^me^ de Carman, qui étoit dame d'honneur de feu M^me^ la Duchesse (Hesse-Rheinfelds). M^lle^ d'Hennin n'a actuellement que 5 ou 6,000 livres de rente; mais on dit qu'elle en a 26 d'assurées. M. de Muy le père, comme je l'ai dit ailleurs, est aussi chargé des économats.

M^me^ de Castellane, dame d'honneur de M^me^ la duchesse de Chartres, s'est retirée, et M^me^ de Simiane a été mise à sa place. M^me^ de Castellane avoit été attachée à feu M^me^ la duchesse d'Orléans (Bade-Baden), et à la mort de cette princesse avoit conservé en pension ses 4,000 livres d'appointements. Elle ne vouloit point accepter la place de dame d'honneur de M^me^ la duchesse de Chartres, à cause de sa mauvaise santé, et elle ne s'y est déterminée que sur les instances, même les prières, de M. le duc d'Orléans. Elle avoit eu 4,000 francs d'augmentation lorsqu'elle a

été faite dame d'honneur; M. le duc d'Orléans lui laisse les 8,000 livres, dont même il fait contrat de constitution, de sorte que ces 8,000 livres deviennent rente perpétuelle et un fonds pour ses enfants. On prétend qu'elle n'a point plu à M. et à Mme de Chartres, et particulièrement à M. de Balleroy, qui a tout crédit et tout pouvoir dans cette maison; et qu'éprouvant tous les jours qu'on faisoit fort peu de cas d'elle, et qu'on ne lui donnoit aucune marque d'attention, des raisons aussi bien fondées l'ont obligée à se retirer. Mme de Simiane, qui avoit 4,000 livres comme dame de compagnie, aura présentement 8,000 livres, comme les avoit Mme de Castellane. Elle n'a que trente ans; c'est être bien jeune pour une dame d'honneur (1).

On disoit que Mme de Simiane seroit remplacée par une fille de M. de Balleroy, qui devoit épouser M. de Sanzay, frère de Mme de Simiane; jusqu'à présent la famille de M. de Balleroy assure que cette nouvelle n'est pas vraie, et M. de Sanzay, à qui j'en ai parlé, m'en paroît extrêmement éloigné. La passion de M. et de Mme la duchesse de Chartres l'un pour l'autre continue avec la même vivacité; ils ne peuvent se quitter, et se parlent sans cesse: il n'y a qu'à désirer que cela dure. Le public cependant n'a pas jusqu'à présent le même enthousiasme pour M. le duc de Chartres; on se plaint de ses inattentions et de ses distractions continuelles. Dans la dernière campagne, les officiers qui ont admiré sa valeur et son sang-froid au combat de Dettingen n'ont pas été également contents à beaucoup près de la manière dont il les recevoit. Il s'est fait estimer, mais il ne s'est pas fait aimer.

---

(1) Lorsque Madame eut appris la nouvelle de la retraite de Mme de Castellane, elle dit que si elle avoit été à la place de Mme la duchesse de Chartres, elle auroit été fort aise d'avoir Mme de Simiane auprès d'elle, et de partager avec elle ses plaisirs et ses amusements, mais qu'elle auroit eu beaucoup de peine à se séparer d'une personne aussi sage et aussi sensée que Mme de Castellane. Cette réflexion est digne d'une personne aussi sage et aussi sensée que l'est Madame. (*Note du duc de Luynes.*)

M. de Rottembourg est ici depuis quelques jours; il est toujours au service du roi de Prusse. Le public le disoit chargé de quelques négociations de la part de ce prince, mais il est venu ici pour ses affaires particulières; il paroit bien guéri de la blessure qu'il reçut à la bataille de Molwitz; il a l'ordre du roi de Prusse.

Les nouvelles de nos escadres de la Méditerranée et de l'Océan sont toujours très-mauvaises, et nos ministres paroissent fort mécontents de la conduite de M. de Court. On l'accuse d'avoir perdu inutilement vingt-quatre heures qui étoient de grande importance, pour répartir l'équipage du vaisseau *Le Léopard*, qui n'étoit pas en état de suivre. On lui reproche aussi de n'avoir pas exécuté assez exactement les ordres qu'il avoit d'attaquer les Anglois le plus vivement qu'il seroit possible, et de n'avoir donné qu'un secours beaucoup trop foible à la flotte espagnole. Les Espagnols, quoiqu'il ait fait leur éloge dans sa petite relation, se plaignent hautement de lui, et Paris s'en plaint encore plus vivement. Mais on ne peut décider jusqu'à ce qu'on ait entendu les raisons de M. de Court pour sa justification. Il a mandé au Roi que son projet étoit de revenir à Toulon incessamment.

Les dernières nouvelles de Brest disent que M. de Roquefeuille s'est avancé jusqu'à la hauteur de l'île de Wight avec un fort petit nombre de vaisseaux, y attendant l'escadre de M. du Barail; mais qu'ayant appris que la flotte de l'amiral Norris s'avançoit à lui, il avoit pris le parti de se retirer très-promptement. Il est déjà arrivé quelques-uns de ses vaisseaux à Brest, mais il y en a encore plusieurs dont on n'a point de nouvelles.

La Reine fut seule hier au sermon, comme je l'ai déjà marqué. Mercredi dernier elle y étoit encore seule, et le prédicateur lui fit un compliment. C'est l'usage pour la première fois que S. M. est seule au sermon; ce cas étoit déjà arrivé une fois ce Carême, mais il n'avoit pas été prévu.

Il paroît que le départ des officiers pour la Flandre est un peu retardé. J'ai vu aujourd'hui un ministre instruit, qui m'a dit que l'état des troupes du Roi cette année, tant pour les armées que pour les garnisons, étoit de deux cent vingt-six bataillons, sans compter vingt-huit autres bataillons, dont une partie sont prisonniers de guerre, et les autres peu en état de servir; et outre cela trois cent cinquante-neuf escadrons.

On avoit cru que le Roi pourroit faire quelque voyage cette semaine; il ne paroît pas qu'il en soit question; il doit seulement aller le mercredi 25 à la Meutte, et faire le 26 sa revue des gardes françoises dans la plaine des Sablons.

M. le comte de Pontchartrain, frère de M. de Maurepas, a été fait ces jours-ci inspecteur de cavalerie. M. de Vaudray, lieutenant général, avoit cette inspection; on lui a proposé un arrangement pour faire avoir cette place à M. de Pontchartrain; il n'y a consenti qu'en gardant les mêmes appointements, qui sont de 8,000 livres, c'est-à-dire la moitié des appointements (4,000 livres) sur les appointements, et 4,000 livres que lui fait M. le comte de Pontchartrain le père.

On commence à parler d'envoyer M. le maréchal de Belle-Isle commander à Metz. Quoique sa santé soit beaucoup meilleure, il n'est pas encore en état de monter à cheval. Il offrit plusieurs fois l'année passée d'aller à Metz, si on le jugeoit à propos, et on ne lui répondit jamais autre chose sinon qu'il falloit songer à sa santé. Peut-être n'est-on point fâché de le tenir éloigné de ce pays-ci, pour que le Roi ne soit point à portée de lui demander ses conseils dans les circonstances qui pourroient arriver.

Du mardi 17, Versailles. — On apprit avant-hier la mort de M^me^ de Bacqueville; elle avoit environ cinquante ans; elle étoit fille d'un frère du père de M. le duc de Châtillon, gouverneur de M. le Dauphin. Elle avoit depuis longtemps une mauvaise santé, et étoit malgré cela d'une gourmandise excessive; elle est morte de la suite d'une colique.

J'ai appris aujourd'hui que M. du Bordage est tombé dans un état qui fait craindre beaucoup pour sa vie. Il n'est point malade, et cependant il paroît en grand danger. On regarde son état comme défaillance de nature; il sort cependant encore; il va chez Mme de Montbazon, à laquelle il est attaché depuis un grand nombre d'années; il demeure au coin du feu, ne parlant à personne et sans vouloir qu'on lui parle de sa santé. Il aimoit extrêmement le jeu, et toutes sortes de jeux, et les jouoit très-bien; il ne veut plus jouer à rien. Il n'est âgé que d'environ soixante-dix ou douze ans.

M. Tempi a eu aujourd'hui audience du Roi et de la Reine; il étoit nonce à Bruxelles; il s'en va en Portugal en cette même qualité; et en passant par la France il a voulu faire sa cour au Roi. Il a été présenté par M. de Verneuil; c'étoit une audience particulière. La Reine étoit debout auprès de la table qui est entre les deux fenêtres de sa chambre. M. Tempi a fait un compliment fort court en françois.

On commence à croire qu'il y a quelques vaisseaux anglois revenus aux îles d'Hyères, quoiqu'on ne le sache pas encore précisément. M. d'Ardore (1) m'a dit ce matin que voilà deux ordinaires de suite qu'on ne reçoit point de nouvelles d'Italie. Il m'a ajouté que les troupes napolitaines montoient au moins à 20,000 hommes d'infanterie et 3,000 chevaux.

Du vendredi 20, *Versailles.* — On apprit hier matin la mort de M. du Bordage; il mourut la nuit d'avant-hier à hier; il avoit, à ce que l'on dit, de l'eau dans la poitrine.

Hier matin, il y eut comité et ensuite conseil d'État. On ne s'attendoit ni à l'un ni à l'autre, de manière même que le Roi ayant annoncé qu'il n'y auroit point de conseil, ni hier ni aujourd'hui, M. le contrôleur général étoit

(1) Le prince d'Ardore, ambassadeur du roi des Deux-Siciles

allé à Paris et ne se trouva point au conseil. Ce fut M. Amelot qui demanda ce conseil extraordinaire.

Une partie des officiers généraux qui étoient allés à Dunkerque pour l'embarquement est revenue. Il est certain présentement que M. le maréchal de Belle-Isle va commander à Metz. On croit que M. le duc d'Harcourt sera sous ses ordres et commandera un corps de troupes; mais il n'y a encore rien de décidé, au moins qui soit public. On croit que tous les officiers généraux, tant pour l'Alsace que pour la Flandre, seront partis au 20 d'avril.

Il y a deux ou trois jours que M. de la Rochefoucauld et M. de Gesvres donnèrent le mémoire des pairs de France au sujet des honneurs que M^me^ la comtesse de Toulouse demande pour les enfants à naître de M. le duc de Penthièvre. Les princes du sang, c'est-à-dire M. le comte de Clermont et M. le prince de Conty, ont donné aussi leur mémoire. C'est le même qu'ils firent il y a un an pour la même affaire, dont il est question, comme l'on sait, depuis longtemps. Ce mémoire n'est point signé, et celui des pairs ne l'est aussi de qui que ce soit. Le Roi a paru désirer qu'il n'y eût point de signatures, voulant seulement être instruit des raisons. Il y avoit eu un premier mémoire, que l'on trouvera copié à la fin de ce livre; mais il étoit mal fait et peu convenable à donner. M. de la Rochefoucauld se chargea d'en faire faire un : c'est ce dernier qui a été présenté au Roi. M. de la Rochefoucauld, la veille, le remit à M. de Gesvres, qui le fit lire à plusieurs Ducs qui se trouvèrent ici. Ce mémoire avoit été communiqué auparavant à M^me^ de Châteauroux, qui apparemment l'avoit fait lire au Roi. Je ne mettrai point encore ici la copie de ce mémoire, parce qu'il n'a pas encore été possible d'en avoir une. J'ai copié seulement le premier article et les deux qui sont à la fin. Le premier de ces deux articles est un compliment pour M. le duc de Penthièvre, qui a paru convenable par rapport à la réputation qu'il s'est déjà acquise. Les voici :

Sire,

Les pairs de France, instruits des mouvements que se donnent les princes légitimés pour obtenir en faveur des enfants à naître de M. le duc de Penthièvre un rang distingué de celui de toute la noblesse de votre royaume et intermédiaire entre les princes de votre sang et eux, ne peuvent se dispenser d'exposer leurs droits à V. M., et ils le font encore avec d'autant plus de confiance qu'il leur suffira de lui rappeler ses propres décisions, le droit public et ancien de ce royaume établi et confirmé par les édits et déclarations des mois de juillet 1717, août 1718, 26 août de la même année et 26 avril 1723...

Les pairs de France sont sensiblement affligés d'être contraints d'exposer à V. M. des vérités désagréables à M. le duc de Penthièvre. Si le mérite personnel, la valeur, les services dans un âge si peu avancé décidoient de la préséance, bien loin de s'opposer à ses désirs, ils se feroient un devoir de les seconder. Mais le mérite qui gagne les sentiments et l'estime n'a point de rang et ne donne point de droit où la naissance manque; le rang n'est réglé, suivant les anciennes lois du royaume et suivant celle de V. M., que par celui de l'érection des pairies.

Ils espèrent que dans un temps où la noblesse de votre royaume répand son sang et prodigue ses biens pour le service de V. M., elle voudra bien la maintenir dans ses droits en lui conservant ses honneurs, le plus fort aiguillon d'un cœur françois. C'est le moyen de redoubler encore, s'il se peut, sa reconnoissance et son zèle.

Du mardi 24, *Versailles*. — Je continuerai, comme j'ai fait ci-devant, à rapporter les faits anciens qui viennent à ma connoissance. En voici deux que M. de Gesvres me conta il y a quelques jours.

A la majorité du Roi, le cardinal Dubois, fort attaché, comme l'on sait, à M. le duc d'Orléans, désiroit qu'il conservât quelque partie de l'autorité qu'il venoit d'avoir comme régent; il crut que ce qui regardoit la finance par rapport aux signatures fatigueroit le Roi et l'ennuiroit, et que S. M. pour se délivrer de cet embarras diroit à M. le duc d'Orléans de continuer à signer comme il avoit fait pendant sa minorité. Ce projet, quelque secret qu'il pût être, fut apparemment su de quelqu'un, qui en avertit le Roi. Ce qui est certain, c'est que le jour choisi pour cet arrangement M. le duc d'Orléans fit apporter

au Roi une prodigieuse quantité de papiers à signer; le Roi ayant déjà fait plusieurs signatures vit qu'il lui en restoit encore un grand nombre à faire : il dit qu'il n'y avoit qu'à continuer à lui présenter des papiers à signer, que cela ne l'ennuyoit point du tout, qu'au contraire il s'en amusoit. Cette réponse fit évanouir tout le projet.

Le second fait est postérieur à celui-ci. M. le duc d'Orléans vouloit travailler seul avec le Roi. M. le cardinal de Fleury, seulement alors évêque de Fréjus, auroit fort souhaité être en tiers à ce travail, et le Roi le désiroit aussi; mais il falloit pour cela qu'il lui dît de rester quand M. le duc d'Orléans arriveroit, ou qu'il l'envoyât appeler. On conseilla à M. de Fréjus d'attendre le moment que M. le duc d'Orléans entreroit dans le cabinet; il ne voulut pas prendre ce parti, disant que si le Roi n'avoit pas la force de l'envoyer avertir, il n'auroit pas la force de le retenir; il s'en alla donc chez lui. M. de Gesvres étoit dans le cabinet lorsque M. le duc d'Orléans arriva pour travailler. Aussitôt qu'il fut entré, le Roi dit à M. de Gesvres : « Petit Gesvres (1), M. de Fréjus. » Le duc d'Orléans prit la parole, et dit à l'huissier du cabinet (2) de ne le point avertir; ensuite il dit à M. de Gesvres : « Monsieur, faites passer. » Le Roi rougit, et ne dit pas un mot, et M. le duc d'Orléans travailla seul comme à l'ordinaire.

Un troisième fait, qui ne m'a point été conté par M. de Gesvres, mais que je sais d'ailleurs, c'est ce qui est arrivé en dernier lieu au sujet du traité conclu entre la reine de Hongrie et le roi de Sardaigne. La reine d'Espagne, qui est, comme l'on sait, la maîtresse du gouvernement espa-

(1) C'est un mot de plaisanterie qui, subsiste depuis longtemps. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) C'est toujours l'huissier du cabinet qui va avertir pour le conseil et pour le travail. (*Note du duc de Luynes.*)

gnol et qui a fort à cœur d'établir l'infant don Philippe en Italie, croyant pouvoir compter que M. le cardinal de Fleury l'aideroit de bonne foi dans l'exécution de ce projet, lui envoya trois plans différents d'un traité à faire avec le roi de Sardaigne, afin qu'il fût à portée de demander plus ou moins, suivant que les conjonctures le permettroient. Le Cardinal envoya les trois projets au roi de Sardaigne en même temps. Le courrier qui les portoit fut arrêté, et les paquets furent envoyés à Madrid, où ils sont encore. Il y avoit entre autres une lettre de M. le Cardinal, où l'on prétend qu'il se moquoit un peu des idées qui passoient par la tête de la reine d'Espagne.

Du samedi 28, *Versailles.* — Mardi 24, M. d'Eckblad, envoyé de Suède, eut son audience de congé. Cette cour lui a nommé un successeur. C'étoit une audience publique. La Reine le reçut dans le grand cabinet avant sa chambre. M^me^ la maréchale de Maillebois y étoit debout, ayant un carreau devant elle, suivant la règle. M^me^ de Luynes étant incommodée ne put s'y trouver, et M^me^ de Villars étoit à sa place, à la droite de la Reine. Si M^me^ de Luynes y avoit été, M^me^ de Villars auroit été à sa place ordinaire, à la gauche de la Reine. M^me^ la duchesse de Châteauroux étoit la première des dames titrées à la droite, et M^me^ de Soubise la première à la gauche. M^me^ la princesse de Montauban y étoit, et plusieurs autres femmes titrées. Au-dessus de M^me^ de Châteauroux, et dans le même rang, étoit un tabouret vide, destiné pour M. le cardinal de Tencin, qui étoit à l'audience, mais qui ne s'y assit point. Du temps de M. le cardinal de Fleury, qui assistoit presque toujours à toutes ces audiences, j'ai toujours vu que son tabouret n'étoit point au rang de ceux des dames, mais à côté de celui de la dame d'honneur et à sa droite. Il est vrai que M. le cardinal de Fleury étoit de la maison de la Reine, étant son grand-aumonier; mais cette charge ne donne point séance aux audiences; et d'ailleurs à la chapelle quoique M. de Tencin ne soit point attaché à la Reine, il

occupe auprès du prie-Dieu la même place de M. le cardinal de Fleury.

M. d'Eckblad étoit en cheveux longs; il étoit conduit par M. de Verneuil seulement. La Reine ne se leva point; c'est l'usage.

Le mémoire donné par les Ducs, dont j'ai parlé ci-dessus, à l'occasion de M. de Penthièvre fait beaucoup de bruit. Le Roi a remis ce mémoire et celui des princes du sang à M. le chancelier, pour vérifier apparemment les déclarations qui y sont rapportées et lui en rendre compte. Il paroît certain que les légitimés, inquiets de la décision de cette affaire, ont voulu mettre en avant quelques propositions d'accommodement. J'ai vu une espèce de projet dans lequel ils exposent que le Roi pouvoit donner par une déclaration expresse le rang de prince du sang, ou au moins celui intermédiaire, jusqu'à la huitième génération, aux enfants de M. de Dombes, de M. d'Eu et de M. de Penthièvre, et donner aux Ducs une espèce de dédommagement en permettant aux Ducs de jouir des distinctions dont ils ont déjà joui, comme de servir le Roi à la cène et d'aller à l'adoration de la Croix. Il ne paroît pas qu'il y ait encore rien de décidé sur cette affaire.

Il y a quelques jours (c'est le 24) que M. de Grimberghen présenta ici deux officiers allemands (1) au service de l'Empereur. L'un est M. le comte de Holstein, colonel d'infanterie, qui est assez petit et qui paroît avoir ving-cinq ou trente ans; il est bâtard de l'Empereur, et d'une autre mère que celle de M^me^ la comtesse de Bavière; il a été reconnu. L'autre est M. le comte de Fougger, major du régiment des Gardes-à-pied-infanterie, qui est plus grand et qui est aussi assez jeune. Ce régiment est commandé par M. de Grimberghen.

(1) Ces officiers ayant été faits prisonniers à Braunau, et n'étant pas encore échangés, ont profité de ce temps pour venir en France. (*Note du duc de Luynes.*)

On a eu ces jours-ci des nouvelles de notre flotte et de celle d'Espagne. M. de Court a mandé qu'il avoit écrit à l'amiral Navarro pour savoir s'il seroit bientôt en état de sortir avec son escadre, et que l'amiral lui avoit répondu qu'il sortiroit sur-le-champ avec ce qu'il auroit. En conséquence, l'escadre espagnole étoit venue à Carthagène, où nos deux flottes étoient réunies, et l'on n'étoit pas hors d'espérance de pouvoir faire usage du *Philippe-Real*. Il paroit certain que les Anglois ont perdu trois vaisseaux. On n'a aucune nouvelle de leur flotte; on les croit à Port-Mahon.

Du côté de l'Océan, notre escadre est rentrée tout entière à Brest, à la réserve d'une frégate, dont on n'a aucune nouvelle. A l'arrivée du vaisseau de M. de Roquefeuille, on apprit que cet officier étoit mort, le 9, d'apoplexie ou plutôt d'une goutte remontée, à laquelle il étoit fort sujet. Il avoit quatre-vingts ans; il étoit fort estimé; il laisse deux enfants, tous deux dans la marine.

J'ai appris il y a quelques jours un fait qui mérite d'être rapporté. M. le chevalier de Mézières, frère de M^me^ de Montauban, étoit allé à Dunkerque avec M. le comte de Saxe pour s'embarquer en cas que l'expédition d'Angleterre pût avoir lieu; il est extrêmement lié d'amitié avec M. de Listenay, colonel d'infanterie, fils de M. de Beaufremont, lequel étoit embarqué avec son régiment. L'horrible tempête qu'il fit le 7 et le 8 ayant obligé les bâtiments de transport, où les troupes étoient embarquées, de se déterminer à aller échouer sur la côte plus ou moins avant, à proportion de ce qu'ils prenoient plus ou moins d'eau, plusieurs officiers et soldats se jetèrent à la mer, et c'est là où il y a eu onze soldats qui ont péri. On avoit d'abord dit quatorze. Comme M. le chevalier de Mézières étoit à se promener à cheval sur le bord de la mer, on vint lui dire que M. de Listenay étoit échoué et étoit en danger de périr. Toute cette scène se passoit à la vue de la côte, et fort près; la mer se retiroit, mais étoit extrêmement grosse;

malgré cela, M. de Mézières y fit entrer son cheval assez avant vers l'endroit où il croyoit trouver M. de Listenay; et quoique les vagues lui passassent par-dessus la tête et lui eussent emporté son chapeau, il resta jusqu'à ce qu'il eût saisi un homme qu'il croyoit son ami. La vague le lui enleva; il le ressaisit de nouveau, et le ramena à terre; c'étoit un soldat. Il en sauva de cette manière plusieurs et deux ou trois officiers. M. de Listenay n'a couru aucun risque.

Il y a environ sept ou huit jours que Mme de la Trémoille perdit sa fille (1); il ne lui reste plus qu'un fils.

Ma petite-fille mourut aussi mercredi au soir 25 de ce mois; elle venoit d'avoir cinq ans; elle avoit été longtemps malade après avoir été sevrée, et même hors de presque toute espérance; cependant elle étoit revenue en assez bonne santé. Il y avoit trois mois qu'elle étoit malade de cette rechute-ci.

Le Roi fit jeudi dernier dans la plaine des Sablons la revue des gardes françoises et suisses, à l'ordinaire, par un froid et un vent abominables.

Avant-hier au soir, la Reine fit l'honneur à Mme de Luynes de la venir voir; elle lui dit qu'elle avoit voulu lui envoyer faire ses compliments, mais elle vint elle-même. Mesdames m'ont fait l'honneur d'y envoyer un écuyer.

Il paroît que le départ des officiers généraux et même le mouvement des troupes pour la Flandre sont retardés.

M. le maréchal de Coigny paroît toujours compter être en état de commander l'armée; on doute fort cependant qu'il puisse monter à cheval; il souffre toujours, et continue de rendre beaucoup de pus par les urines. On crut même il y a quelques jours être obligé de lui remettre la sonde.

J'ai oublié de marquer ci-dessus que l'on vola, il y a quelques jours dans l'appartement de M. d'Aumont qui

(1) Elle étoit âgée d'environ quatre ans. (*Note du duc de Luynes.*)

est celui de M. le cardinal de Fleury; on prit des flambeaux d'argent et plusieurs habits. Tout ce vol fut retrouvé il y a huit ou dix jours dans une masure au bas de la butte de Picardie; mais on n'a point connoissance des voleurs. On vola à peu près dans le même temps des bouts de galon à des rideaux de la chambre du Trône et de celle d'après.

J'ai oublié aussi de marquer que l'on a su depuis quelques jours qu'il y a eu un des vaisseaux de l'amiral Norris, dans la Manche, qui a péri.

M. de Fournaise, colonel du régiment du Roi-cavalerie, s'est retiré, et le Roi a donné ce régiment à M. de Castries, beau-frère de M. le duc de Fleury et fils de feu M. de Castries, chevalier d'honneur de Mme la duchesse d'Orléans. M. de Castries étoit depuis plusieurs années dans le régiment du Roi.

A propos de chevalier d'honneur, j'appris hier une circonstance par rapport à feu M. le maréchal de Nangis. Au mariage du Roi, lorsque la maison de la Reine l'alla trouver à Strasbourg, ce fut Mlle de Clermont qui, en qualité de surintendante, présenta les principaux officiers et dames de cette maison; le premier qui fut présenté fut M. de Nangis. Mme la maréchale de Boufflers ne voulut jamais être présentée avant lui, disant que c'étoit son droit.

Du lundi 30, *Versailles.* — Hier, dimanche des Rameaux, la Reine, M. le Dauphin et Mesdames furent à la grande messe à la chapelle. Mme la duchesse de Chartres et Mme la princesse de Conty y furent à la suite de la Reine. Un écuyer portoit la robe de Mme la duchesse de Chartres dans la galerie, suivant l'usage nouvellement établi et dont j'ai parlé ci-dessus; celle de Mme la princesse de Conty n'étoit portée par personne; apparemment que son écuyer ne s'y trouva point. L'après-dînée le Roi entendit le sermon, les vêpres et le salut tout de suite en bas. Les vêpres furent chantées par les musiciens de la chapelle.

Ce fut Mme de Sourches qui quêta le matin et l'après-dînée.

Hier la Reine ne vit personne; elle se confessa, et a fait ses pâques ce matin; elle n'a fait avertir personne, pour la suivre à la paroisse, que les dames du palais qui sont ici. Mme la duchesse de Chartres et Mme la princesse de Conty ont suivi la Reine, et ont tenu la nappe de communion. Mme de Luynes étant incommodée n'a pu suivre la Reine; Mme de Villars y a été et, comptoit, s'il n'y avoit point eu de princesses, tenir la nappe avec Mme d'Ancenis, et en ce cas donner la droite à Mme d'Ancenis, comme son ancienne de duché, parce que c'est le duché qui donne le droit en pareille cérémonie, et par conséquent l'ancienneté donne la préséance.

La Reine ne jouera point de toute la semaine; elle fit de même l'année dernière.

La frégate *La Vénus*, qui avoit été séparée par la tempête dans l'Océan, et que l'on croyoit perdue, est revenue sans aucun dommage, après avoir beaucoup souffert.

J'ai oublié de marquer ci-dessus que M. le duc de Penthièvre est en exercice de la charge de grand-veneur et du gouvernement de Bretagne depuis le 1er de mars. C'est M. le duc d'Orléans qui étoit chargé du gouvernement, et M. le princes de Dombes de la charge de grand-veneur.

Il y a déjà quelque temps que l'on parle d'un manifeste contre le roi d'Angleterre. Ce manifeste a été rendu public aujourd'hui; c'est une ordonnance du Roi portant déclaration de guerre contre le roi d'Angleterre, électeur de Hanovre, par terre et par mer; et en conséquence il y a des imprimés signés par M. de Maurepas, et d'autres par M. d'Argenson (1). On trouvera à la fin de ce livre copie de cette déclaration (2).

---

(1) Comme la déclaration est par mer et par terre, et qu'elle doit être envoyée dans tout le royaume, chaque secrétaire d'État en a signé une copie et est chargé d'envoyer les exemplaires imprimés dans son département. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Voir aux pièces justificatives.

est celui de M. le cardinal de Fleury; on prit des flambeaux d'argent et plusieurs habits. Tout ce vol fut retrouvé il y a huit ou dix jours dans une masure au bas de la butte de Picardie; mais on n'a point connoissance des voleurs. On vola à peu près dans le même temps des bouts de galon à des rideaux de la chambre du Trône et de celle d'après.

J'ai oublié aussi de marquer que l'on a su depuis quelques jours qu'il y a eu un des vaisseaux de l'amiral Norris, dans la Manche, qui a péri.

M. de Fournaise, colonel du régiment du Roi-cavalerie, s'est retiré, et le Roi a donné ce régiment à M. de Castries, beau-frère de M. le duc de Fleury et fils de feu M. de Castries, chevalier d'honneur de M^me^ la duchesse d'Orléans. M. de Castries étoit depuis plusieurs années dans le régiment du Roi.

A propos de chevalier d'honneur, j'appris hier une circonstance par rapport à feu M. le maréchal de Nangis. Au mariage du Roi, lorsque la maison de la Reine l'alla trouver à Strasbourg, ce fut M^lle^ de Clermont qui, en qualité de surintendante, présenta les principaux officiers et dames de cette maison; le premier qui fut présenté fut M. de Nangis. M^me^ la maréchale de Boufflers ne voulut jamais être présentée avant lui, disant que c'étoit son droit.

Du lundi 30, *Versailles.* — Hier, dimanche des Rameaux, la Reine, M. le Dauphin et Mesdames furent à la grande messe à la chapelle. M^me^ la duchesse de Chartres et M^me^ la princesse de Conty y furent à la suite de la Reine. Un écuyer portoit la robe de M^me^ la duchesse de Chartres dans la galerie, suivant l'usage nouvellement établi et dont j'ai parlé ci-dessus; celle de M^me^ la princesse de Conty n'étoit portée par personne; apparemment que son écuyer ne s'y trouva point. L'après-dînée le Roi entendit le sermon, les vêpres et le salut tout de suite en bas. Les vêpres furent chantées par les musiciens de la chapelle.

Ce fut Mme de Sourches qui quêta le matin et l'après-dînée.

Hier la Reine ne vit personne; elle se confessa, et a fait ses pâques ce matin; elle n'a fait avertir personne, pour la suivre à la paroisse, que les dames du palais qui sont ici. Mme la duchesse de Chartres et Mme la princesse de Conty ont suivi la Reine, et ont tenu la nappe de communion. Mme de Luynes étant incommodée n'a pu suivre la Reine; Mme de Villars y a été et, comptoit, s'il n'y avoit point eu de princesses, tenir la nappe avec Mme d'Ancenis, et en ce cas donner la droite à Mme d'Ancenis, comme son ancienne de duché, parce que c'est le duché qui donne le droit en pareille cérémonie, et par conséquent l'ancienneté donne la préséance.

La Reine ne jouera point de toute la semaine; elle fit de même l'année dernière.

La frégate *La Vénus*, qui avoit été séparée par la tempête dans l'Océan, et que l'on croyoit perdue, est revenue sans aucun dommage, après avoir beaucoup souffert.

J'ai oublié de marquer ci-dessus que M. le duc de Penthièvre est en exercice de la charge de grand-veneur et du gouvernement de Bretagne depuis le 1er de mars. C'est M. le duc d'Orléans qui étoit chargé du gouvernement, et M. le princes de Dombes de la charge de grand-veneur.

Il y a déjà quelque temps que l'on parle d'un manifeste contre le roi d'Angleterre. Ce manifeste a été rendu public aujourd'hui; c'est une ordonnance du Roi portant déclaration de guerre contre le roi d'Angleterre, électeur de Hanovre, par terre et par mer; et en conséquence il y a des imprimés signés par M. de Maurepas, et d'autres par M. d'Argenson (1). On trouvera à la fin de ce livre copie de cette déclaration (2).

---

(1) Comme la déclaration est par mer et par terre, et qu'elle doit être envoyée dans tout le royaume, chaque secrétaire d'État en a signé une copie et est chargé d'envoyer les exemplaires imprimés dans son département. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Voir aux pièces justificatives.

Du mardi 31, *Versailles.* — J'appris hier que le mariage de M^lle^ de Noailles avec M. le comte de la Marck est conclu. M. le comte Louis de la Marck est fils de M. le comte de la Marck lieutenant général des armées du Roi et ci-devant ambassadeur en Espagne; il a environ quarante ans. Il est veuf; il avoit épousé M^lle^ de Bienassis, dont il a une fille en âge d'être mariée et qui est une héritière. M^lle^ de Bienassis étoit fille de M^me^ de Montesson. M. de Montesson, lieutenant général des armées du Roi et lieutenant des gardes du corps, que l'on appeloit autrefois le chevalier de Montesson, et qui est marié il y a trois ou quatre ans, a un frère aîné lequel a épousé la veuve de M. de Bienassis, mère de feu M^me^ la comtesse de la Marck.

On ne sait point encore la décision du Roi par rapport au mariage de M. le duc de Penthièvre. M^me^ la duchesse de Modène est souvent ici, vraisemblablement pour cette affaire. M. le duc de Modène, qui avoit quitté l'armée espagnole et étoit allé à Venise pendant l'hiver, ayant appris que M. de Gages, qui commande cette armée, pourroit bien être attaqué par le prince de Lobkowitz, a pris le parti d'aller joindre les Espagnols, et ayant pris un nom emprunté il a passé au travers des postes des ennemis. Les revenus du duché de Modène sont entièrement saisis par les Autrichiens, qui sont maîtres de tout l'État. On estime que ces revenus peuvent monter à 130,000 pistoles d'Espagne par an;

Ceux du duché de Parme montent à environ 160,000 pistoles d'Espagne;

Ceux du duché de Milan à 7 ou 8 millions, et ceux du roi de Sardaigne, comme duc de Savoie (1), à environ 18 millions. Le royaume de Sardaigne (2) n'est point compté dans ces revenus, mais il peut être regardé comme de nulle valeur.

---

(1) C'est-à-dire des États de terre ferme.

(2) C'est-à-dire l'île de Sardaigne.

L'état que tenoit M. de Modène avant la guerre étoit assez considérable ; des gardes du corps, des suisses, deux ou trois bataillons de troupes ; Mme la duchesse de Modène, une cour assez nombreuse ; presque tous les jours dix-huit ou vingt dames ; deux tables tous les jours ; trois ou quatre maisons de campagne, dont il y en a une (1), peinte par un peintre françois nommé Boulanger (1), extrêmement estimé. Outre ces maisons de campagne, l'ancien palais des ducs de Modène à Reggio est fort beau, et celui qu'il habite à Modène est encore plus considérable. Je sais tout ce détail de M. le cardinal de Rohan, qui a passé plusieurs jours à Modène et qui est fort ami de Mme la duchesse de Modène.

AVRIL.

Cène du Roi et de la Reine. — Le comte de Tarlo tué en duel par M. de Poniatowski. — Prétention de la princesse de Conty. — Le comte de Saxe nommé maréchal de France. — Indisposition de Madame. — Revue des mousquetaires ; régiment donné. — Préparatifs du départ du Roi pour l'armée. — Murmures sur la nomination du maréchal de Saxe. — L'oculiste Gendron. — Mort de M. de Coëtenfao. — Solitude à Versailles pendant le séjour du Roi à Choisy. — Détail sur la compagnie des grenadiers à cheval. — Logement du dentiste Capron aux Tuileries. — Famille de la Marck. — Retard du départ des princes du sang. — Souper de la Reine chez le duc de Luynes. — Bruits sur la maison de la future Dauphine. — Nouveau logement de M. de Richelieu. — Affaire du duc de Chevreuse. — Suite de l'affaire du baptême du fils de M. de Lautrec. — Lettre de l'Empereur au duc de Chevreuse. — Départ de M. de Fénelon. — Présentation de Mme de la Marck. — La Reine écrit au Roi pour lui demander de le suivre à la frontière. — Mort de M. de Valjouan-Daguesseau. — Accident à la chasse du loup. — Mort de M. de Coëtlogon. — Procès du cardinal d'Auvergne. — Compagnie des gardes du prince de Conty. — Difficultés sur lesquelles le Roi ne décide pas. — Mystère des préparatifs du départ du Roi et des opérations militaires. — Maison de la future Dauphine. — Vais-

(1) Le château de Sassolo.

(2) Jean Boulanger, né à Troyes en 1606, mort en 1660 à Modène, fut un peintre de mérite. Voy. *Les artistes français à l'étranger*, par L. Dussieux, 1 vol. in-8°, 1856, p. 295.

selle de la duchesse de Bourgogne payée par M. de Villacerf et non remboursée. — La Reine ne peut faire nommer Mme de Saulx dame du palais de la Dauphine. — Appartement du duc de Chartres. — Nouvelles de l'armée d'Italie. — Destitution de M. Amelot. — Superstition du vendredi. — Anecdote sur le duc de Charost et Louis XIV. — Préparatifs du départ du Roi.

Du jeudi saint 2 avril, Versailles. — Le contrat de mariage de Mlle de Noailles avec M. le comte de la Marck a été signé aujourd'hui.

Hier, le Roi soupa dans sa chambre, à son petit couvert, à six heures, après les ténèbres. Il étoit servi par M. le duc de Fleury, qui est en année. La nuit étant venue pendant son souper, ce fut M. de Livry à qui le Roi demanda des bougies pour mettre sur la table; on apporta les girandoles, et on les donna à M. de Fleury, qui les mit sur la table. J'étois présent au souper.

Aujourd'hui le service comme à l'ordinaire. C'est Mme la princesse de Soubise qui a quêté. C'est un capucin (1) qui a prêché à la cène du Roi, et un grand-vicaire de Rouen (2) à celle de la Reine. A la cène du Roi, M. de Charolois y étoit en fonctions comme grand maître. M. le Dauphin, M. le duc de Chartres, M. le prince de Dombes, M. le comte d'Eu et M. le duc de Penthièvre portoient des plats. Ensuite après eux M. le comte de Buron, ensuite les maîtres d'hôtel du Roi, et après eux MM. de Sourches et de Croissy. Il avoit été question de proposer au Roi que les Ducs eussent à sa cène le même honneur qu'il a accordé aux Duchesses à la cène de la Reine, qui est d'y servir à leur rang de duchés; mais cette proposition ou n'a point été faite, ou n'a point été acceptée.

Du vendredi saint 3, Versailles. — La cène de la Reine hier fut comme à l'ordinaire, excepté que la Reine comptant qu'il n'y avoit que treize portions, et par conséquent

(1) Le P. Hyacinthe, capucin du couvent de la rue Saint-Honoré.
(2) L'abbé de Saint-Hilaire.

qu'il ne falloit que ce nombre de dames, en avoit oublié deux. Madame portoit le pain, Mme Adélaïde le vin. Immédiatement après elles, Mme la duchesse de Chartres, Mme la duchesse de Lauraguais, Mme la duchesse d'Ancenis, Mme la duchesse de Fitz-James, Mme la duchesse de Boufflers, Mme la duchesse de Châteauroux, ensuite Mmes de Flavacourt, de Castries, de Talleyrand, de Périgord et d'Andlau. Mme la duchesse de Chartres et Mme de Lauraguais portoient chacune deux plats; et la Reine, qui vint le soir ici voir Mme de Luynes, me dit que c'étoit un oubli de sa part, car il y avoit ici plusieurs dames qu'elle auroit pu faire avertir.

Le fils unique de Mme de Rupelmonde mourut hier matin, à Versailles, d'une fluxion de poitrine, après trois jours de maladie. Il avoit quatre ans. Mme de Rupelmonde eut permission de la Reine de ne point aller à la cène, et Mme de Lauraguais fut avertie pour la remplacer. Mme de Fleury eut aussi permission de ne s'y point trouver, à à cause de sa santé et parce qu'elle relève de couches.

Le Roi envoya il y a quelques jours un gentilhomme ordinaire ici nous faire compliment, à Mme de Luynes et à moi, sur la mort de ma petite-fille. M. le Dauphin et Mesdames y envoyèrent un écuyer.

Madame et Mme Adélaïde ont chacune un écuyer du Roi qui est attaché à leur service. Ces deux écuyers marchent alternativement pour aller faire compliment de la part de Mesdames. Lorsque l'un des deux est absent pour cette raison, ou pour maladie ou affaires, il est remplacé par un des écuyers du Roi en quartier.

Aujourd'hui le sermon de la Passion à l'ordinaire, l'office et l'adoration de la Croix. M. le cardinal de Rohan, qui étoit au sermon, n'est point resté pour l'adoration de la Croix, ne pouvant aisément se mettre à genoux. M. le cardinal de Tencin y a été immédiatement après tout le clergé. Ensuite le Roi accompagné de M. le Dauphin, puis la Reine accompagnée de Madame, qui portoit les of-

frandes pour les présenter à LL. MM. Après le Roi et la Reine, M. le Dauphin, Mesdames, M. le duc de Chartres et Mme de Chartres, M. le prince de Dombes, M. le comte d'Eu, M. de Penthièvre.

J'ai parlé ci-dessus du mémoire des Ducs; on m'envoya hier copie de ce mémoire; on le trouvera à la fin de ce livre (1).

Du samedi saint 4, Versailles. — On apprit il y a quelques jours que M. le comte de Tarlo, que nous avons vu ici, a été tué dans un combat particulier contre le fils aîné de M. de Poniatowski. M. le comte Tarlo a un oncle qui est palatin de Sandomir. On s'attendoit depuis longtemps au combat; c'est à l'occasion d'une ancienne discussion entre leurs maisons. M. de Tarlo pouvoit avoir trente-deux ou trente-trois ans. M. de Poniatowski a été blessé très-dangereusement dans ce combat. J'ai parlé ci-dessus de M. de Poniatowski, son père, qui a fait ici plusieurs voyages pour les affaires du roi de Pologne.

M. le Dauphin et Mesdames ont fait aujourd'hui leurs pâques. Le Roi et la Reine ont entendu l'office à la chapelle, et le Roi est ensuite allé à la chasse.

J'ai parlé ci-dessus, de la prétention de Mme la princesse de Conty de se faire porter la robe dans le cabinet de la Reine. J'ai marqué la réponse de la Reine telle que je la sus alors. J'en ai été mieux informé depuis. La Reine a dit à Mme de Luynes qu'elle avoit eu envie de rire au récit que lui fit Mme la princesse de Conty; qu'elle lui avoit demandé si ç'avoit toujours été l'usage, et que Mme la princesse de Conty lui ayant répondu, avec décision et assurance, que depuis qu'elle étoit en France cela s'étoit toujours pratiqué ainsi, la Reine avoit répondu : « Aparemment que l'huissier du cabinet est nouveau, et ne sait pas les usages. » On peut bien juger que Mme la princesse de

(1) Voir aux pièces justificatives.

Conty a répété ce propos avec soin et a continué depuis à se faire porter la robe. M^me^ la duchesse de Chartres se la fait porter aussi. L'huissier du cabinet en est venu rendre compte à M^me^ de Luynes et lui demander ce qu'il devoit faire. M^me^ de Luynes a demandé les ordres de la Reine. La Reine a répondu à M^me^ de Luynes d'en parler à M. de Maurepas pour qu'il prenne l'ordre du Roi.

Jeudi dernier, M. l'évêque de Lavaur fit l'absoute à la chapelle.

Du lundi de Pâques 6, *Versailles.* — Avant-hier samedi, le Roi alla à la chasse, et la Reine fut à vêpres et à complies chantées par la musique de la chapelle ; le *Regina Cœli* et l'*O filii et filiæ* chantés par la musique à l'ordinaire.

Hier, jour de Pâques, le Roi entendit la grande messe, le sermon et les vêpres en bas. Ce fut M. de Lavaur (Malézieux) qui officia. M^me^ la princesse de Rohan quêta. C'est le jour du compliment du prédicateur. Le sermon fut assez médiocre; mais le compliment fut assez bon. Le Roi sortit après les vêpres, et revint au salut, à la tribune, à six heures.

Aujourd'hui et demain le Roi ne va point à la grande messe; la Reine y va, mais en particulier, comme elle fait toutes les fêtes et tous les dimanches. Le Roi va à vêpres dans la tribune.

Il n'y a encore rien de décidé pour M. le duc de Penthièvre. Le Roi a dit seulement qu'il falloit remettre le mariage jusque après la campagne; mais il paroît qu'il a été assez frappé du mémoire des Ducs; cependant on croit qu'il se déterminera à donner le rang intermédiaire, mais qu'il donnera aux Ducs un dédommagement, en leur rendant quelques-unes des prérogatives dont ils ont joui.

Du mardi de Pâques 7, *Versailles.* — Il fut déclaré hier que M. le comte de Saxe est maréchal de France, avec la différence des autres maréchaux de France, qui est indispensable parce qu'il est protestant, comme, par exemple,

de ne pouvoir avoir séance aux lits de justice ni au tribunal des maréchaux de France. On l'appellera le maréchal Maurice. Je ne sais point encore si le Roi le traitera de : Mon cousin (1) ; c'est un honneur qu'il accorde à certaines dignités, comme aux ducs-pairs et maréchaux de France. Il l'a accordé aussi à certaines maisons; MM. de Rieux sont du nombre, comme ayant l'honneur d'appartenir à la maison royale. M. le chevalier de Rieux, qui est aujourd'hui maréchal de camp, resta longtemps dans les mousquetaires jusqu'à ce que cette question fut décidée, et obtint enfin ce qu'il demandoit.

Du mercredi 8. — Le jour de Pâques, M. le Dauphin, Madame et M^me^ Adélaïde soupèrent au grand couvert. M^me^ Adélaïde se trouva incommodée dès ce jour là; elle eut la fièvre le lendemain et encore hier. Le Roi alla la voir hier après les vêpres, s'y assit, et y resta plus d'une demi-heure. M^me^ de Châteauroux y étoit arrivée avant le Roi, et n'en sortit qu'après lui. Le Roi y fut de très-bonne humeur, et fit la conversation avec Madame, qu'il aime beaucoup. Madame dit aussi qu'il n'y a personne avec qui elle soit plus à son aise qu'avec le Roi.

Hier le Roi fit la revue des mousquetaires dans la grande place qui est entre la cour des ministres et les écuries. Les autres années, comme je l'ai marqué, cette revue s'est faite dans la cour du château, et le Roi y étoit à pied. Hier S. M. monta à cheval, et les mousquetaires ne mirent point pied à terre et ne firent point l'exercice. Comme il y en avoit beaucoup de nouveaux, qui n'ont pas eu le temps d'apprendre bien l'exercice, MM. les commandants avoient demandé au Roi d'avoir la bonté de ne les voir qu'à che-

(1) Le Roi le traitera de : Mon cousin; ainsi il sera en tout comme les maréchaux de France, hors les deux articles qui sont marqués. Cet arrangement fait pour M. le comte de Saxe est nouveau. Il a dit à cette occasion que, s'il avoit changé de religion dans le moment présent on auroit pu croire que c'étoit pour obtenir le bâton de maréchal de France, mais qu'il se feroit instruire volontiers. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 8 avril 1744.)

val. Après que les mousquetaires gris eurent défilé devant le Roi, le Roi dit à M. de Jumilhac, leur commandant, de faire venir M. le comte d'Esterre, qui est mousquetaire, qu'il avoit à lui parler. M. le comte d'Esterre est un jeune homme de vingt ans, fils de M. le prince de Robecque et de M^lle^ du Bellay, qui est morte il y a longtemps. Le Roi dit à M. le comte d'Esterre : « Je vous donne le régiment de Limousin. » On peut juger de l'embarras de M. le comte d'Esterre quand on lui dit que le Roi vouloit lui parler, et de sa joie en apprenant de sa bouche une nouvelle aussi agréable. C'étoit M. le duc de Nivernois qui avoit le régiment de Limousin ; sa grande volonté l'a soutenu jusqu'à présent dans le service, malgré le très-mauvais état de sa santé ; il est fort maigre naturellement, mais sa maigreur est augmentée jusqu'à l'excès ; et voyant qu'il étoit absolument hors d'état de servir, il s'est déterminé à donner sa démission, et a demandé pour toute grâce que le Roi voulût bien donner le régiment de Limousin à un homme de condition.

Le Roi est parti ce matin pour la chasse ; il va de là à Choisy pour jusqu'à mardi prochain. Les dames de ce voyage sont M^lle^ de la Roche-sur-Yon, M^me^ d'Egmont douairière, M^mes^ de Châteauroux et de Lauraguais. M^me^ de Flavacourt n'est point du voyage.

Du vendredi 10, *Versailles.* — Depuis que le Roi est à Choisy nous ne savons ici aucune nouvelle, mais on parle toujours beaucoup de son départ pour l'armée. Tous les officiers généraux de Flandre prennent congé successivement et ont ordre de se rendre le 20 dans différentes villes de la Flandre. Le Roi dit il y a quelques jours à M. d'Ayen qu'il pouvoit ne partir que le 27. On croit que ce sera M. d'Ayen qui accompagnera le Roi, et que S. M. partira le 29. Le départ, à ce que l'on dit, sera déclaré le 26. Le Roi ne mènera aucun des officiers de sa bouche, il sera servi par ceux de M. le maréchal de Noailles ou par l'extraordinaire qu'il prend pour sa bouche à Choisy. Ce

qui est certain, c'est que l'on a arrêté plusieurs officiers de bouche, à qui l'on a promis des gages considérables à compter du 1^er^ mars dernier. On ne leur a point dit pour qui c'étoit. M. d'Argenson fait aussi de son côté une grande augmentation de linge de table et de vaisselle.

Il paroît que le projet est, par la disposition de nos troupes, de mettre les ennemis dans l'incertitude de la place que nous voudrons attaquer, afin de les obliger par là à diviser leurs forces en mettant de fortes garnisons dans plusieurs en même temps; l'on juge que c'est à Mons ou à Menin que nous nous attachons, peut-être même Tournay.

La nouvelle dignité de M. le comte de Saxe excite des murmures, d'autant plus qu'il a huit de ses anciens tous en état de servir et servant actuellement. L'on demande ce qu'il a fait pour obtenir une pareille grâce, préférablement à tant d'autres, et l'on ajoute que sa première campagne dans le service de France a été au siége de Philipsbourg. Il est certain cependant que M. le comte de Saxe a des talents supérieurs pour la guerre en beaucoup de genres. M. le maréchal de Broglie en avoit fait de grands éloges; depuis ce temps ces mêmes éloges ont été renouvelés par M. le maréchal de Noailles, et l'on craignoit que M. le comte de Saxe ne quittât le service de France. On assure même qu'il avoit déclaré ne pouvoir plus y rester si on ne lui donnoit une armée à commander. Cette armée, qu'on lui a formée, sera celle d'observation, pendant que celle de M. de Noailles fera les entreprises.

La veille du départ du Roi, M. de Maurepas vint dire à M^me^ de Luynes qu'il avoit rendu compte au Roi de la distinction que prétendent les princesses du sang, et que le Roi avoit répondu que cette distinction ne leur étoit pas due et qu'il ne falloit pas le souffrir. M. de Maurepas alla sur-le-champ dire à la Reine les intentions du Roi. M^me^ de Luynes prit l'après-dînée les ordres de la Reine, et les donna le lendemain à l'huissier.

M. de Maurepas dit aussi à Mme de Luynes que S. M. lui avoit parlé de ce que les princesses faisoient porter leur robe dans la galerie derrière la Reine, qu'il le trouvoit mauvais, mais qu'il ne lui avoit point donné d'ordre précis sur cet article.

Du samedi 11, *Versailles*. — J'appris hier la mort de Gendron (1), fameux oculiste; il étoit fort âgé, et s'étoit retiré depuis très-longtemps à une maison de campagne qu'il avoit à Auteuil, qui étoit celle du fameux Boileau Despréaux. Gendron étoit devenu de fort mauvaise humeur, et on avoit beaucoup de peine à le voir. Il étoit fort dévoué au parti janséniste. Quoique son principal talent fût la maladie des yeux, il étoit aussi médecin, et plusieurs personnes avoient confiance en lui; il avoit beaucoup de remèdes. Ce qui avoit principalement contribué à le faire connoître pour la médecine étoit la maison de Charost; il avoit conduit et fait vivre pendant près de quinze ans Mme la duchesse de Charost, seconde femme de M. le duc de Charost, dans une maladie singulière provenant d'une suite de couches qui l'avoient réduite à ne pouvoir voir aucune sorte de lumière dans sa chambre, ni à entendre le moindre bruit, quelque peu considérable qu'il fût. Cette Mme de Charost étoit Lameth, mère de M. le comte de Charost, qui mourut jeune et qui étoit né en 1695. La première femme de M. le duc de Charost étoit Melun, dont il eut M. le marquis de Charost, premier mari de Mme de Luynes, et M. le duc de Béthune d'aujourd'hui.

J'ai appris aujourd'hui la mort de M. de Coëtenfao; il est mort presque subitement en six heures de temps. Il avoit épousé Mlle Duplessis-Bellière, dont il n'a point d'enfants. C'est une riche veuve, ayant hérité il y a déjà

(1) On l'avoit dit mort; on a appris aujourd'hui qu'il n'avoit pas seulement été malade et qu'il se porte bien. (*Note du duc de Luynes*, datée du 15 avril 1744.)

quelques années de tout le bien de son frère, qui avoit épousé la fille de M. le maréchal de Chaulnes, dont il avoit eu des enfants qui sont morts. M. de Coëtenfao avoit été aide major de la gendarmerie en 1709, et major en 1719 jusqu'en 1724, que cette charge fut supprimée. Il étoit brigadier des armées du Roi. Il avoit un frère aîné qui étoit lieutenant général des armées du Roi et qui avoit été sous-lieutenant des chevau-légers de la garde.

Nous n'avons encore aucune nouvelle de Choisy; la solitude est fort grande ici. M^me^ Adélaïde continue d'être incommodée et Madame a une fluxion sur l'œil. La Reine y va tous les jours après dîner; avant-hier elle y joua à cavagnole. Hier à six heures elle dit à M^me^ de Luynes qu'elle viendroit souper chez elle. A neuf heures, après son jeu, elle renvoya son souper, qui étoit prêt comme à l'ordinaire; elle donna l'ordre pour le lendemain, comme elle fait tous les soirs, au chef de brigade, qui est chez elle et à la chambre, et vint chez moi à neuf heures et demie; elle y soupa, et après souper elle y joua jusqu'à près de deux heures.

Du mardi 14, *Versailles*. — J'ai vu aujourd'hui M. de la Billarderie, major des gardes du corps. Il a été à la fin de la semaine sainte faire un voyage à Troyes en Champagne par ordre du Roi, et sur une lettre de S. M. et une de M. d'Argenson, pour examiner les chevaux de la compagnie des grenadiers à cheval. Il y avoit une dispute entre M. de Creil, qui quitte cette compagnie, et M. le chevalier de Grille, à qui le Roi l'a donnée. M. de Creil a touché tout le profit du quartier d'hiver qui monte à 30 ou 35,000 livres, et ayant mis vingt-sept chevaux dans cette compagnie il prétendoit qu'elle étoit en état de servir. M. de Grille, au contraire, soutenoit qu'elle ne pouvoit pas entrer en campagne comme elle étoit. Ils ont demandé d'un commun accord M. de la Billarderie pour juger cette contestation. M. de la Billarderie a trouvé premièrement dans la compagnie trente ou

quarante chevaux qui ont depuis dix jusqu'à dix-huit ans; il les a laissés, parce que le temps presse pour entrer en campagne; il en a trouvé vingt-quatre autres absolument hors d'état de servir; et dans les vingt-sept mis par M. de Creil, six qu'il faut absolument remplacer. Pour ceux-ci, M. de Creil dit pour ses raisons que ces vingt-sept ont été livrés sous les yeux et du consentement de M. de Grille, et que c'est à lui à les faire reprendre au marchand. Cet article est une question de fait que le major n'a pu décider; mais soit trente, soit vingt-quatre, il a jugé que chaque cheval devoit être payé par M. de Creil sur le pied de 400 livres, sauf à lui, M. de Creil, à vendre le plus qu'il pourra les vingt-quatre ou les trente dont il faut se défaire.

La compagnie des grenadiers à cheval est de 150. Le Roi paye aux capitaines en temps de guerre 185 places d'ustensiles à 10 sols pièce, sur quoi le capitaine en donne treize à quelques officiers inférieurs; c'est 172 qui lui restent, c'est-à-dire 86 livres par jour qui tournent à son profit. Cela joint aux appointements et aux profits d'hiver fait un objet de 25 à 30,000 livres au moins. Lorsqu'il y a quelques chevaux tués à la guerre, le Roi les paye 200 livres, comme il paye 300 livres ceux des gardes du corps.

Je n'appris qu'hier que Capron a un logement aux Tuileries; il y a déjà longtemps qu'il l'a. Ce logement donne sur le Pont-Royal et est au-dessus de celui qu'avoit autrefois M. le cardinal de Rohan. Voici à quel sujet il a eu le dit logement. C'est lui qui a soin des dents du Roi; il prétendit devoir avoir à ce titre 1,200 livres pour son logement. M. le cardinal de Fleury, qui cherchoit à diminuer les dépenses inutiles, retrancha la moitié des 1,200. Capron ayant éprouvé même quelques difficultés pour le payement des 600 livres, et sachant que le logement en question étoit vacant, demanda ce logement pour tout dédommagement de ce qu'on lui avoit laissé et

de ce qu'il prétendoit, et l'obtint à cette condition.

MM. les comtes de la Marck père et fils sont ici avec Mme la comtesse de la Marck, qui doit être présentée demain. M. le comte Louis de la Marck jouit d'environ 30,000 livres de rente. Sa mère étoit Rohan-Chabot, sœur de M. le prince de Léon et de Mme de Berghes. Elle avoit apporté en mariage la terre de Warbes, qui vaut 8,000 livres de rente. Cette terre, qui est devenue propre à M. le comte Louis, a été hypothéquée pour douaire à Mlle de Bienassis, sa première femme; de sorte que cette terre, dont M. le comte Louis de la Marck n'a la jouissance que sa vie durant, revient nécessairement à Mlle de la Marck, sa fille du premier lit, qui a aujourd'hui treize ans. Mlle de la Marck a outre cela 15,000 livres de rente actuellement et 20,000 livres de rente, qui ne peuvent manquer de lui revenir à la mort de sa grande mère, qui est Mme de Montesson, laquelle n'a point d'autres enfants. M. le comte Louis de la Marck, outre la terre de Warbes, a son régiment, qui vaut 14 ou 15,000 livres et 5 ou 6,000 livres de rente sur la Ville. M. le comte de la Marck, son père, a plusieurs terres en Alsace, qui vaudroient 100,000 livres de rente à quelqu'un qui y demeureroit, et qui n'en valent que 40,000 dans ce pays-ci. Il a outre cela les appointements du gouvernement de Cambray, dont le Roi a donné l'agrément à son fils; il a encore 6,000 livres de pension sur l'archevêché de Cambray, comme chevalier de Saint-Lazare. Cette pension lui fut donnée par M. le duc d'Orléans, pour lui tenir lieu d'une pension de 12,000 livres, qui lui avoit été retranchée.

Je n'ai point encore parlé de la figure de Mme la comtesse de la Marck; elle est grande et assez grasse; elle n'est point du tout jolie, cependant sa figure ne déplaît point; elle se tient mal, et a l'air un peu matérielle; mais elle paroît avoir de la gaieté, de la douceur, de la piété, et en tout un caractère fort aimable; elle joue du clavecin supérieurement et comme les plus grands maîtres.

Il paroît que le départ des princes du sang, qui devoit être le 20, est retardé de quelques jours; cependant M. le maréchal de Noailles m'a dit qu'il comptoit être le 22 à Douay. M^me^ la comtesse de Toulouse devoit aller en Picardie, et y demeurer pendant la campagne dans sa terre d'Albert, ou même s'avancer vers la frontière et s'établir dans une abbaye. Cet arrangement est changé; on dit que c'est par rapport aux affaires de M. le duc de Penthièvre, qui demandent sa présence. On estime que la banqueroute que lui a faite son trésorier lui coûtera au moins 200,000 écus.

Le Roi revient aujourd'hui de Choisy. Pendant toute son absence la Reine a soupé une fois chez moi, et joua à cavagnole après souper; c'étoit le vendredi. Le samedi elle y vint après souper, et y passa la soirée à faire la conversation avec M^me^ de Luynes et moi. Hier et avant-hier, elle soupa dans son grand cabinet, avec M^mes^ de Montauban et de Flavacourt, qui sont les seules de cette semaine. Avant-hier, elle alla chez M^me^ la duchesse de Villars après souper, comme elle fait presque tous les jours, et hier elle alla chez M. le cardinal de Rohan.

Tout Paris veut que la maison de M^me^ la Dauphine ait été déclarée par le Roi à Choisy, et cela n'est pas vrai; cependant l'on en donne des listes. Dans les unes c'est M^me^ la maréchale de Berwick, dans d'autres c'est M^me^ la maréchale de Duras qui sont dames d'honneur. Les uns disent M^me^ de Matignon dame d'atours, les autres M^me^ d'Antin. On nomme aussi huit dames du palais, et on dit qu'on pourroit bien en ajouter une neuvième. M^me^ de Lauraguais est certaine. On nomme M^me^ d'Egmont la belle-fille, M^me^ la duchesse de Rochechouart (d'autres disent la vicomtesse de Rochechouart), M^me^ de Lesparre, M^me^ de Forcalquier, etc.

Du vendredi 17, *Versailles*. — Il paroît certain que M. de Richelieu change d'appartement. Le Roi lui en donne un qui est auprès de celui de M^me^ de Châteauroux,

et qui faisoit le logement du nommé Bienvenu, garçon du garde-meuble, auquel on a ajouté une partie de celui de Mme d'Antin.

Je n'ai point encore parlé d'une affaire qui a été tentée sans succès par rapport à mon fils. Il est pourtant nécessaire d'en mettre ici un mot.

Mon fils ayant été informé que M. de Montboissier, commandant la seconde compagnie des mousquetaires, consentiroit volontiers à vendre et désiroit même que ce fût mon fils qui achetât préférablement à tout autre, il m'en parla et nous raisonnâmes ensemble sur les moyens de faire réussir cette affaire. Mon fils ne vouloit point se défaire de la charge de mestre de camp général des dragons, et il paraissoit fort difficile de posséder ces deux charges en même temps; cependant ces deux services ne sont nullement incompatibles, puisque le commandant des mousquetaires reste toujours de service auprès de la personne du Roi, et par conséquent, lorsque le Roi ne va point en campagne, n'exerce le service de sa charge qu'à Paris et à la Cour. D'ailleurs il est employé souvent comme officier général suivant le grade qu'il a. Cependant M. de Jumilhac et M. de Montboissier n'ont point été employés l'année passée ni celle-ci comme officiers généraux. M. de Jumilhac est maréchal de camp et M. de Montboissier lieutenant général. D'un autre côté, le mestre de camp général n'a de fonctions qu'à l'armée. Dans l'espérance donc que cette difficulté pourroit ne point faire d'obstacles, mon fils, après avoir écouté différentes propositions de M. de Montboissier, termina enfin avec lui sur le pied de 350,000 livres et 2,000 livres de pension viagère. Le Roi ne parut faire aucune difficulté sur les deux charges; il s'arrêta seulement sur un point qu'il regarda comme un obstacle insurmontable, qui est l'usage de ces deux compagnies, différent des gendarmes et des chevau-légers, en ce que les officiers subalternes montent au commandement de ces deux compagnies, et qu'ache-

tant la charge sur ce pied et dans cette espérance, un usage nouveau feroit grand tort à la charge. Le Roi ajouta encore, mais par un conseil rempli de bonté, que ces charges n'avoient jamais été possédées par des gens titrés. Ainsi l'affaire a manqué, et les paroles ont été rendues à M. de Montboissier. Ces charges valent 17 à 18,000 livres de rente. Entre autres articles, il y en a deux, qui font partie des revenus, qui méritent d'être expliqués. L'un est les soubrevestes, l'autre les chevaux de tambours. Quoique les mousquetaires gris aient un bordé et des boutonnières d'or, et les mousquetaires noirs le même uniforme en argent, les soubrevestes des deux compagnies sont absolument pareilles; elles sont de drap bleu, bordées d'argent avec une croix d'or au milieu. C'est le Roi qui fournit les soubrevestes, et l'on en donne de nouvelles tous les six ou sept ans. C'est aussi le Roi qui nourrit les dix chevaux de tambours qu'il y a dans chaque compagnie, c'est-à-dire qui donne par jour aux tambours 30 sols pour nourrir leurs chevaux. Il étoit d'usage anciennement que lorsque l'on fournissoit des soubrevestes neuves, les anciennes étoient reportées au garde-meuble du Roi, et lorsqu'il mouroit quelque cheval de tambour, le commandant en rendoit compte au Roi, qui donnoit ordre qu'il fût remplacé. Ce détail de chevaux de tambours morts ou hors d'état de servir ennuyoit le Roi; il dit à MM. les commandants de faire un arrangement pour qu'il n'en entendît plus parler. En conséquence ils représentèrent à S. M. que les soubrevestes qui étoient reportées dans le garde meuble ne devoient pas faire un avantage considérable pour les intérêts du Roi, et que peut-être même les profits en étoient-ils abandonnés aux officiers du garde meuble; que si le Roi vouloit bien leur permettre de faire tel usage qu'ils pourroient de ces vieilles soubrevestes, ils se chargeroient de remettre les chevaux de tambours qui pourroient manquer, et qu'il ne seroit plus question d'en

importuner S. M. Le Roi y consentit, et cet arrangement a toujours subsisté depuis. Les commandants donnent des gages fixes aux tambours, et se chargent de nourrir leurs chevaux ; ils les remplacent quand ils meurent, et en font usage dans le courant de l'année, d'autant plus facilement que ces chevaux ne servent pour la compagnie que lorsqu'elle va en campagne ou dans les temps de revue pour les promenades à cheval. On estime que les 200 soubrevestes se vendent 15 ou 16,000 livres tous les six ou sept ans (1).

Du dimanche 19, *Versailles.* — J'ai parlé ci-dessus de la promesse faite par l'Empereur à M. de Lautrec de tenir son fils sur les fonts de baptême avec M^me^ la duchesse d'Orléans. Cette cérémonie, comme je l'ai dit, devoit se faire par M. de Grimberghen au nom de l'Empereur, et par M^me^ la duchesse de Chartres au nom de M^me^ la duchesse d'Orléans. En conséquence, M. de Grimberghen avoit fait préparer les carrosses et la livrée pour le jour du baptême ; il s'est rencontré tant de difficultés pour le cérémonial et une impossibilité si absolue de trouver des exemples semblables, que l'on s'est déterminé à un *mezzo-termine*. M. de Grimberghen a proposé à l'Empereur que mon fils, qui a eu l'honneur de faire sa cour à S. M. Impériale à Francfort, eût celui d'être chargé de sa procuration pour cette cérémonie, moyennant quoi M^me^ la duchesse d'Orléans donneroit la sienne à M^me^ de Lorges, sa dame d'honneur, ce qui éviteroit tout embarras. L'Empereur a fort approuvé cet arrangement, et en conséquence a écrit à mon fils la lettre dont copie sera à la fin de cet article. M. de Grimberghen a montré cette lettre à M. Amelot et celle qu'il a reçue de l'Empereur ; M. Amelot en a rendu compte au Roi, qui a approuvé cet

(1) On trouvera à la fin de ce livre le mémoire qui fut donné à mon fils par le major des mousquetaires et qui contient l'estimation des revenus de la charge. (*Note du duc de Luynes.*)

arrangement. Quoique mon fils ait pris congé, le Roi me fit l'honneur de me dire il y a quelques jours qu'il falloit qu'il retardât son départ; il entra ensuite dans le détail de cette affaire, dont il parla tout haut chez la Reine. Au sortir du souper, je pris la liberté de lui dire que je savois que l'on avoit cherché des exemples, que l'on n'avoit pu en trouver aucun d'enfants tenus dans les pays étrangers au nom de S. M.; il me dit qu'il se souvenoit bien qu'un fils du roi de Sardaigne d'aujourd'hui et un fils de l'Empereur régnant, lesquels sont morts tous deux, avoient été tenus en son nom, mais qu'il ne savoit plus qui avoit été chargé de sa procuration, qu'il ne lui en restoit d'autre idée sinon qu'il avoit donné les gratifications ordinaires. La cérémonie se fera mardi ou mercredi. Mon fils se servira des carrosses et de la livrée de M. de Grimberghen, qui est la mienne.

COPIE DE LA LETTRE DE L'EMPEREUR A M. LE DUC DE CHEVREUSE.

Mon cher Duc, ayant bien voulu marquer au comte de Lautrec mon estime en donnant mon nom au fils que la comtesse sa femme a mis au monde, j'ai cru que je ne pouvois jeter les yeux sur personne qui pût mieux remplir cette sainte cérémonie que sur vous, et que vous répondriez avec d'autant plus de plaisir à mon choix que vous connoissez depuis longtemps mes sentiments pour vous. Comme je suis persuadé que le Roi ne vous en refusera pas la permission, je vous autorise par cette lettre et de faire dans cette occasion tout ce qui convient, m'en remettant au reste à ce que vous concerterez à cet égard avec le prince de Grimberghen, mon ambassadeur. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, mon cher Duc, en sa sainte et digne garde.

A Francfort, le 4 avril 1744.

Mercredi dernier, M. de Fénelon parut ici en uniforme de lieutenant général. M^me^ de Luynes lui demanda s'il prenoit congé; il dit qu'il ne prenoit pas congé encore, mais qu'il a pris ses arrangements pour ne pas retourner à Paris et qu'il partiroit d'ici. C'étoit à l'heure de la

messe de la Reine et avant le conseil. A quatre heures il vint chez Mme de Luynes, ayant l'air fort pressé. Il lui dit qu'il étoit bien embarrassé; qu'il étoit obligé de partir sur-le-champ, ayant reçu les ordres du Roi, et de sa bouche, au sortir du conseil; qu'il ne pouvoit pas différer d'un moment, et qu'il lui sembloit cependant nécessaire qu'il prît congé de la Reine, d'autant plus que la Reine l'avoit vu le matin et pourroit être surprise qu'il fût parti sans prendre congé d'elle. Quatre heures est le temps que la Reine est enfermée dans ses cabinets; elle n'est visible qu'à six heures, et c'étoit jour de musique, pendant laquelle on ne prend pas ordinairement congé. M. de Fénelon eut beaucoup de peine à se rendre à toutes ces raisons; cependant ayant à voir encore M. Amelot, il remplit insensiblement les deux heures qu'il y avoit à passer, et ayant manqué même le moment d'avant la musique, Mme de Luynes demanda à la Reine qu'il pût prendre congé pendant la musique. Il partit aussitôt après pour aller coucher à Saint-Denis, disant qu'il s'en alloit à Douay; mais personne n'a ajouté foi à ce discours. On sait qu'il est allé en Hollande faire apparemment quelque dernière proposition à la République, dont les troupes sont actuellement dans toutes les places les plus considérables des Pays-Bas.

Le même jour mercredi, Mme la comtesse de la Marck fut présentée ici par Mme la princesse de Berghes, tante de son mari. Mme la maréchale d'Estrées, sa tante à elle, étoit à la présentation; mais c'est toujours la personne la plus proche du côté du mari qui présente. Mme de la Marck avoit du rouge, et son visage est assez agréable.

On parle toujours du départ du Roi, et l'on dit même que c'est de demain en huit; cependant le mystère continue. Les ambassadeurs veulent suivre S. M. Il paroît assez difficile de les en empêcher, cependant il n'y a encore rien de décidé.

Il y a quelques jours, comme je l'ai marqué, que la

Reine vint ici après souper, et se trouvant entre Mme de Luynes et moi, la conversation tomba sur le départ du Roi, qui occupe tout le monde. Je pris la liberté de lui demander si elle ne désireroit pas d'aller sur la frontière; elle me dit qu'elle le souhaitoit extrêmement. J'ajoutai : « Cela étant, Madame, pourquoi Votre Majesté ne le dit-elle pas au Roi? » Elle me parut embarrassée d'avoir à parler au Roi, et croire en même temps que le Roi de son côté seroit embarrassé de l'écouter et encore plus de lui répondre. Enfin elle ne trouva point d'autre expédient que de le lui écrire. C'étoit pendant le voyage de Choisy. Nous crûmes, Mme de Luynes et moi, qu'elle prendroit ce temps pour envoyer sa lettre; mais elle nous répondit toujours que cela feroit une nouvelle de voir arriver une lettre d'elle à Choisy, qu'elle aimoit mieux écrire quand le Roi seroit ici; qu'elle étoit dans cet usage; que quoiqu'elle vît le Roi presque tous les matins à son petit lever, il y avoit toujours tant de monde qu'elle ne pouvoit lui parler en particulier. Jeudi matin effectivement, après avoir été quelque temps chez le Roi et étant [au moment] de s'en aller, elle lui remit elle-même sa lettre, mais avec beaucoup d'embarras, et s'en alla immédiatement après. Je n'ai point vu cette lettre, mais j'ai ouï dire qu'elle lui offroit de le suivre sur la frontière, de quelle manière il voudroit, et qu'elle ne lui demandoit point de réponse. Vraisemblablement ce dernier article sera le seul qui lui sera accordé.

Jeudi au soir, M. de Valjouan-Daguesseau, frère de M. le chancelier, mourut à Paris; il est mort presque subitement, après avoir été longtemps entre les mains de Sigogne, médecin-chimiste fort connu dans Paris, qui après avoir été soldat aux gardes a eu vraisemblablement plusieurs secrets qu'il débite avec enthousiasme, et cet enthousiasme se communique à tous ceux qu'il traite.

Il y a déjà quelques jours que l'équipage de la louveterie étant allé chasser aux environs d'ici, un des pi-

queurs, nommé Schevestre, dont le frère est piqueur de la vénerie, proposa à un de ses amis, domestique de Mme d'Heudicourt, d'aller se promener à cette chasse avec un fusil. Ce domestique eut beaucoup de peine à y consentir; il se détermina enfin, et s'embusqua à pied pour attendre le loup; il le tira en effet et le blessa, et du même coup il donna dans la tête de Schevestre, qui étoit à cheval, et le tua tout roide. C'étoit pendant le voyage de Choisy. Le Roi lui accorda sa grâce sur-le-champ.

M. de Coëtlogon, qui avoit été attaché à M. le comte de Clermont et dont la femme a été dame d'honneur de Mme la Duchesse, mourut subitement à Paris il y a trois ou quatre jours. Il n'a qu'une fille, qui est Mme de Sabran, dont le mari a été tué à Dettingen; il a aussi un fils, dont Mme de Coëtlogon accoucha il y a environ deux ans.

Avant-hier vendredi, le grand procès de M. le cardinal d'Auvergne, comme abbé de Cluny, contre M. l'évêque de Mâcon, fut jugé au conseil de dépêches. Il y fut appelé cinq conseillers d'État. C'est au sujet de juridiction presque épiscopale que les religieux prétendent avoir non-seulement dans leur maison, mais même dans l'étendue du lieu de Cluny. Ils avoient déjà perdu par le laps de temps une partie de la jouissance de ce droit; ils se fondoient sur des bulles des papes qui n'ont point été reçues en France; ils ont été entièrement condamnés. Le clergé étoit intervenu contre eux.

Du vendredi 24, Versailles. — J'ai toujours oublié de parler de la compagnie des gardes de M. le prince de Conty. J'ai bien marqué ci-dessus que M. le prince de Conty avoit désiré en avoir, à l'exemple de M. le prince de Condé, et les raisons qui paroissoient s'opposer à ce projet; mais comme Mme de Châteauroux est fort amie de M. le prince de Conty, son crédit a levé tous les obstacles, et cette compagnie a été formée telle que M. le prince de Conty la désiroit. Elle est composée de cinquante gentils-

hommes, avec des habits jaunes galonnés d'argent, des bandoulières bleues galonnées d'argent, bien équipés et bien montés. Le capitaine, qui a été page de M. le prince de Conty, a commission de mestre de camp ; le lieutenant, commission de lieutenant-colonel ; et le cornette, commission de capitaine ; les gardes ont rang de lieutenant comme les gardes du corps. Leur paye est de 18 sols par jour ; leurs chevaux sont nourris et entretenus. La revue de cette compagnie a été faite il y a quelques jours chez Mme la princesse de Conty, à Paris, par M. d'Argenson, et la compagnie est partie pour aller joindre M. le prince de Conty en Provence.

M. de Gesvres vint ici il y a quelques jours, et comme il sait beaucoup d'anecdotes, j'écris volontiers celles que j'apprends de lui. Il me conta qu'il y avoit souvent des occasions de difficultés sur lesquelles le Roi ne décidoit pas ; que, par exemple, le chapitre de Melun faisoit tous les ans une députation à Fontainebleau pour demander que M. le Dauphin leur fît l'honneur de venir prendre séance dans le chapitre revêtus d'aumusses, suivant l'ancien privilége du dit chapitre ; et tous les ans cette cérémonie est différée.

Il est d'usage que le jour d'une fête, qui je crois est celle de saint Louis, qu'il se fasse un salut dans la paroisse de Saint-Leu. Le Roi envoie un gentilhomme ordinaire représenter pour lui à ce salut, et cela s'est pratiqué plusieurs années de suite pendant que le Roi étoit à Paris. Depuis, les sollicitations de la paroisse de Saint-Leu ont été renouvelées, et il n'y a jamais eu aucune décision.

On parle plus que jamais du départ du Roi, et il paroît n'être plus douteux. Mardi dernier, M. de Verneuil, introducteur des ambassadeurs, lui demanda quel jour S. M. voudroit donner audience à M. de Bernstorff, nouvel envoyé de Danemark. La réponse fut que ce ne pouvoit être qu'après les Rogations. Comme ç'auroit été naturellement pour mardi prochain, on a jugé que le départ seroit apparemment pour lundi ou pour mardi. Ce qui

paroît inconcevable, c'est qu'il n'y a aucun ordre, ni à la grande ni à la petite écurie, et que tous les chevaux que le Roi monte sont encore ici. M. le prince Charles vient ici tous les matins pour recevoir les ordres du Roi, et on ne lui parle de rien. On dit comme sûr qu'il y a des berlines de poste faites pour le voyage du Roi ; qu'il doit courre avec quatre berlines et six chaises de poste, et on n'en a rien dit à M. le Premier. Le Roi n'a pas envoyé à l'armée un des chevaux qu'il ait coutume de monter ; il est vrai que l'on a prêté à M. le maréchal de Noailles et à M. le duc d'Ayen des chevaux de la grande et de la petite écurie ; mais le Roi ne monte jamais ceux de la petite, et les autres ne sont point du nombre de ceux que le Roi monte. Le quartier des gardes du corps, gendarmes, chevau-légers et mousquetaires, qui reste toujours ici pour la garde du Roi et qui a coutume de l'accompagner partout, n'a aucun ordre. Les officiers ont été trouver M. d'Argenson, qui répond qu'il ne sait rien.

Dimanche 26, *Versailles.* — Cependant aujourd'hui M. d'Argenson a dit à un officier des gendarmes que si le Roi alloit en campagne, sûrement un détachement de sa garde suivroit. Dans cette incertitude, on se prépare toujours, et l'on a écrit dans les provinces aux chevau-légers, absents par congé et qui sont de quartier de se rendre ici promptement avec un petit équipage. Les ambassadeurs se préparent aussi à suivre le Roi, principalement ceux d'Espagne et de Naples. M. de Grimberghen, ambassadeur de l'Empereur, dit il y a quelques jours aux ministres que comme il n'étoit envoyé que pour être auprès de la personne du Roi, il ne le quitteroit point, quelque part qu'il allât ; qu'il en avoit les ordres positifs de l'Empereur ; qu'il ne les prioit point de demander l'agrément du Roi, parce qu'il ne pouvoit s'empêcher d'obéir à son maître ; que d'ailleurs M. le comte de Bavière, ambassadeur de France à Francfort, étoit un exemple décisif, puisque non-seulement il suivoit l'Empereur à l'armée, mais qu'il avoit

même été réglé qu'il prendroit jour en qualité de lieutenant général. Pour M. de Grimberghen, qui est feld-maréchal, il ne demande aucune distinction militaire, mais il fait son équipage.

Il y avoit longtemps que M. le prince Charles et M. le Premier étoient presque brouillés, au moins un grand froid entre eux, à l'occasion d'une dispute de charges. Cette affaire-ci, leur étant commune à tous deux, leur a donné occasion de se réunir et de se parler. Ils sont fort mécontents l'un et l'autre que le Roi n'ait pas eu assez de confiance en eux pour leur communiquer ses ordres, qu'ils auroient fait exécuter aussi secrètement et de la manière qui lui auroit convenu. M. de la Rochefoucauld est aussi fort blessé de ce que l'on dit que le Roi a fait faire des habits pour la guerre, et qu'il n'a entendu parler de rien. Voilà ce qu'ils disent assez publiquement, et d'un air de vérité. Après cela, peut-être ont-ils des ordres, et que leur peine, leurs inquiétudes et les mouvements qu'ils se donnent pour découvrir quelque chose ne sont que des moyens pour mieux garder le secret.

Il paroît aujourd'hui que le départ du Roi, que l'on croyoit être pour demain lundi, mardi, ou mercredi tout au plus tard, est retardé. Il est arrivé ces jours-ci un courrier de M. le maréchal de Noailles qui donna occasion à une longue conversation entre le Roi et M. d'Argenson le matin; et quoique l'on ne dise rien, l'on juge que ce courrier étoit pour avertir le Roi que le terrain étoit si mou qu'il n'y avoit pas moyen de camper.

Un secret plus important encore, et qui est parfaitement gardé, c'est celui de l'entreprise que l'on veut faire. Les places de la Barrière qui doivent être gardées par les Hollandois, en vertu des traités (1), sont au nombre de cinq : Ypres, Menin, Tournay, Furnes et Namur. Indé-

(1) De Ryswyck (1697) et d'Utrecht (1713).

pendamment de ces cinq places, les Hollandois ont mis garnison dans plusieurs places appartenant à la reine de Hongrie. L'on ignore absolument laquelle de ces places le Roi veut assiéger. L'on a jugé que le départ de M. de Fénelon étoit pour déterminer les Hollandois à prendre un parti décisif, et l'on attendoit à tout moment de ses nouvelles; mais on apprit il y a trois jours qu'il est resté sur la frontière et que l'on n'a pas voulu lui donner de passe-port.

Il y a quelques jours qu'à l'occasion du voyage du Roi pour la guerre, et de l'ignorance où l'on est pour ce qui sera réglé pour les ministres, on raisonnoit ici sur ce qui s'étoit passé en pareil cas du temps du feu Roi. Louis XIV a fait entre autres campagnes celle de 1690, qui fut celle de Mons, la seconde qui fut celle de Namur, en 1691, et la troisième celle de Gemblours. A celle de Mons, M. de Louvois, ministre de la guerre, M. de Croissy, ministre des affaires étrangères, et M. de Châteauneuf suivirent le Roi; M. le chancelier Boucherat et M. de Pontchartrain restèrent à Paris. En 1691, M. de Croissy, M. de Pomponne et M. de Barbezieux suivirent le Roi; M. de Pontchartrain, M. Boucherat et M. le Pelletier restèrent. A la campagne de Gemblours, M. de Torcy, faisant la charge de M. de Croissy, son père, M. de Châteauneuf et M. de Barbezieux suivirent le Roi; M. Boucherat, M. de Pontchartrain et M. le Pelletier restèrent. C'est de M. l'abbé de Pomponne que je sais ce détail. Il a beaucoup de mémoire, et tout cela s'est passé de son temps.

L'on parle depuis longtemps de la maison de M^me^ la Dauphine. Le Roi a voulu en faire l'arrangement avant son départ pour l'armée. Différentes circonstances ont apparemment retardé la décision de cette affaire, car on a été plusieurs jours sans rien savoir. Pendant ce temps-là l'on faisoit des listes dans Paris. On y nommoit pour dame d'honneur, les uns M^me^ d'Egmont, les autres M^me^ la

maréchale de Duras; pour chevalier d'honneur, M. de Coigny; pour dame d'atours, Mme de Bouzols, d'autres Mme de Matignon; pour dame de la suite ou du palais de Mme la Dauphine, Mme de Lauraguais (pour celle-là, elle l'est depuis longtemps, et en touche même les appointements), Mme de Caumont, Mme de Rochechouart, Mmes de Rohan et de Lesparre (mais on dit qu'elles ont refusé toutes deux), Mme de Bellefonds, Mme de Rubempré, Mme de Pons, Mme la vicomtesse de Rochechouart. Qui que ce soit ne nommoit Mme de Châtillon pour dame d'honneur, ce qui est assez singulier, puisqu'il est tout naturel qu'elle y soit placée. La décision de tout l'arrangement n'a commencé à être publique que le mercredi 22. Nous sûmes ce jour-là que c'est M. le duc de Richelieu qui est nommé pour aller en Espagne faire la demande de l'Infante. Le Roi n'avoit point encore demandé à M. le Dauphin son consentement pour son mariage, il ne lui en parla que le jeudi 23. Le vendredi 24, le Roi à son lever appela M. de Châtillon, et lui dit qu'il faisoit Mme de Châtillon dame d'honneur de Mme la Dauphine, et Mme de Châteauroux surintendante. Cet établissement d'une surintendante de Mme la Dauphine est nouveau; aucune jusqu'à présent n'en a eu; et il est d'autant plus à remarquer, que c'est dans le temps que la Reine n'en a point. Il est bien vrai que Mme de Montespan a été surintendante, mais c'étoit de la Reine.

Le vendredi au soir, le Roi travailla avec M. de Maurepas; il avoit annoncé que ce seroit pour la maison de Mme la Dauphine; le travail fut fort long, et cependant lorsqu'il fut fini l'on ne sut autre chose sinon que M. de Rubempré étoit nommé premier écuyer. Mme de Rubempré fit sa révérence et son remercîment, au grand couvert, et M. de Rubempré le lendemain. L'attente de cet événement avoit attiré ici une grande quantité de dames; il y en avoit ce jour-là trente-quatre en grand habit chez la Reine. Hier, samedi matin, le Roi dit à M. de Chalais, dans son cabinet, qu'il donnoit à Mme de Périgord, sa fille,

la place de dame du palais de la Reine, vacante par la nouvelle charge de Mme de Châteauroux. M. de Chalais avoit demandé à parler au Roi; il désiroit pour sa fille une place chez Mme la Dauphine; M. de Maurepas en avoit parlé assez fortement au Roi, et croyoit que S. M. donneroit au moins l'option à M. de Chalais.

Ce même jour, on sut le matin que Mme de Caumont et Mme de Tessé étoient nommées dames de Mme la Dauphine. Je ne parle point de Mme de Lauraguais, parce qu'elle est nommée depuis longtemps, comme je l'ai marqué.

L'après-dînée, Mme de Faudoas vint ici me dire qu'elle avoit reçu un billet de Mme de Châteauroux, et qu'elle étoit nommée dame de Mme la Dauphine. Le billet de Mme de Châteauroux étoit à peu près dans ces termes: « Ne soyez point inquiète, madame, le Roi vous a nommée dame du palais de Mme la Dauphine. Je vous en fais mon compliment. » Cette expression de dame du palais est remarquable, puisqu'il semble qu'il ne devroit point y avoir d'autre palais que celui de la Reine. Le soir, nous sûmes que Mme de Pons étoit aussi nommée; elle est fille de M. Lallemand de Betz, en qui Mme de Châteauroux a beaucoup de confiance. On avoit su quelques heures auparavant Mme de Champagne, fille de Mme de Douges et nièce de M. d'Estissac; on sut aussi M. de Mirepoix, premier aumônier, et M. de Saint-Cyr, aumônier ordinaire, M. le chevalier de Créquy, premier maître d'hôtel. Sa charge n'est pas sur le même pied que celle de la Reine; il aura les 19,000 livres d'appointements et une table, mais point de charges à vendre; au lieu que le premier maître d'hôtel de la Reine en a 180 qu'il vend à son profit. Le Roi fait faire à ses frais la vaisselle nécessaire pour Mme la Dauphine. La vaisselle de feu Mme de Bourgogne, depuis dauphine, avoit coûté 200,000 livres à M. de Villacerf, lorsqu'il fut fait premier maître d'hôtel; cette somme ne lui a jamais été remboursée, et a été perdue pour sa famille.

On sut aussi que le premier médecin est Bouillac; il étoit déjà premier médecin de M. le Dauphin et de Mesdames, et il aura les deux charges. Le médecin ordinaire est Delavigne, qui étoit médecin du commun de la Reine.

Il y aura deux contrôleurs de la maison; l'un est de droit, c'est toujours le mari de la nourrice de M. le Dauphin. Il s'appelle Dufour. La nourrice sera première femme de chambre, c'est encore l'usage; elle est actuellement femme de chambre de la Reine, mais ce n'est qu'en attendant. L'autre contrôleur est Binet, qui a été premier valet de garde-robe chez le Roi; il est présentement premier valet de chambre de M. le Dauphin. Il reste encore à nommer deux ou trois dames, car on dit qu'il y en aura neuf, la dame d'atours et le chevalier d'honneur.

Une circonstance qui mérite d'être remarquée, c'est ce qui arriva hier par rapport à M^me^ de Périgord. La Reine désiroit depuis longtemps que M^me^ de Saulx pût obtenir une place de dame du palais; elle est d'une jolie figure et d'un caractère aimable; elle est fille du marquis de Tessé et par conséquent nièce du premier écuyer de la Reine; son mari est neveu de M. l'archevêque de Rouen, grand-aumônier de la Reine. Par toutes ces raisons, la Reine croyoit être en droit de solliciter cette grâce et de pouvoir l'espérer; elle se détermina donc hier matin à en parler elle-même au Roi. Le Roi ne lui répondit rien; c'étoit à son petit lever; et environ une heure après, la Reine apprit à sa toilette par M^me^ de Talleyrand que le Roi avoit nommé M^me^ de Périgord.

Du lundi 27, *Versailles.* — J'ai toujours oublié de parler du changement d'appartement de M. le duc de Chartres. M. et M^me^ la duchesse de Chartres logeoient dans l'appartement qu'avoient occupé M. et M^me^ la duchesse du Maine, dans l'aile neuve. M. le duc de Chartres ayant demandé quelques changements dans cet appartement pour y avoir plus de commodité, le Roi lui a proposé de changer avec

M^me^ la duchesse du Maine. Ce changement s'est fait de concert avec M. le duc d'Orléans, qui logeoit dans l'aile des princes, dans ce qui faisoit l'appartement de M. le duc du Maine. M^me^ la duchesse du Maine reprend son ancien appartement.

J'appris hier qu'il fut décidé que M. de Châtillon demeureroit sa vie durant premier gentilhomme de la chambre de M. le Dauphin et maître de sa garde-robe; cela s'est fait à l'exemple de ce qui a été pratiqué pour M. de Montausier, à qui le Roi avoit accordé la même grâce. M. de Châtillon en a rapporté la preuve tirée de la chambre des comptes.

Tout le monde est fort occupé ici du départ du Roi; on croit que ce sera demain au soir ou mercredi matin. On l'a toujours regardé comme certain, et cependant il n'est point encore déclaré; aucun des grands-officiers n'a même eu d'ordre, ni pour les chevaux, ni pour les carrosses, ni pour les habits. Hier au soir, pour la première fois, le Roi parla à M. le Premier. On juge que c'est pour les arrangements. Il est parti ce matin des relais de la petite écurie pour aller à Cambray; ils doivent s'y trouver jeudi. Il est parti aussi un détachement des gardes du corps. Les officiers des gardes du corps sont avertis de se tenir prêts; on leur donnera des ordres cachetés, qu'ils n'ouvriront qu'en chemin. Le Roi a cependant été à la chasse aujourd'hui, du côté de Rambouillet, comme à son ordinaire. M. de la Luzerne, chef de brigade, qui ne devoit naturellement entrer chez la Reine que dimanche prochain, y entra hier: le Roi avoit décidé cet arrangement; et M. de Montmort, autre chef de brigade, qui devoit entrer chez la Reine, a ordre d'être prêt à partir. Lui et M. de la Billarderie, le fils, qui est exempt, ne doivent ouvrir leurs paquets qu'à Saint-Denis.

Il arriva il y a quelques jours un courrier de M. le prince de Conty par lequel on apprit qu'il avoit formé le projet d'attaquer le 15 les retranchements des enne-

mis (1) par six endroits tout à la fois, mais qu'un orage terrible, qui a duré très-longtemps, ayant grossi la rivière du Paillon, qui devint un torrent, et rendu les chemins impraticables, en avoit empêché l'exécution. Il arriva hier matin un autre courrier, par lequel on apprit que le 19 il fit attaquer une partie des retranchements, séparée du reste. Elle a été emportée; nous y avons fait environ 1,000 prisonniers et pris onze drapeaux. On attend un courrier pour un plus grand détail; on sait seulement que M. de Malause y a été tué, que M. de Rannes, neveu de M. le lieutenant civil, a eu le bras cassé, et que M. de Suze, fils naturel du feu roi de Sardaigne et frère de M^me^ de Carignan, qui étoit commandant de Villefranche, avoit été fait prisonnier dans ces retranchements.

Du mardi 28. — Il arriva hier au soir un courrier dépêché par l'Infant au Roi, avec le détail de ce qui s'est passé près de Nice; et aujourd'hui M. de Choiseul est arrivé, conduit au lever du Roi par M. d'Argenson. Il est entré au petit lever; il a rendu compte au Roi de ce qui s'est passé le 19 et de ce qui est arrivé depuis. Outre M. de Suze, nous avons pris 72 officiers; le nombre des prisonniers est de plus de 1,100. M. de Malause n'est point mort, mais il a deux coups de fusil dans la tête. M. de Saulx, neveu de M. l'archevêque de Rouen, a eu une forte contusion au bras, mais que l'on ne regarde pas comme dangereuse; M. de Stainville y a aussi été blessé légèrement. M. le marquis de Mirepoix, ayant été détaché avec 7 à 800 hommes pour enlever un poste des ennemis, se trouva seul en avant avec huit grenadiers seulement, le reste n'ayant pu joindre à cause de la difficulté des chemins, qui ne sont que des défilés; malgré ce petit nombre, il somma le commandant de se rendre, disant qu'il les feroit tous passer au fil de l'épée s'ils le refusoient. Ce com-

(1) Au fort de Montalban et à Villefranche, dans le comté de Nice.

mandant, qui avoit environ cent hommes avec lui, fit mine de vouloir se défendre; M. de Mirepoix le tua, et dans le moment tout mit les armes bas. Nous avons eu quelques officiers faits prisonniers, tant de nos troupes que de celles d'Espagne. Cette action a déterminé le roi de Sardaigne à abandonner entièrement les retranchements; il a laissé seulement quelques troupes dans Montalban et dans la citadelle de Villefranche. M. le prince de Conty ne paroît pas en peine d'être bientôt maître de l'un et de l'autre. On paroît fort content du compte que M. de Choiseul a rendu au Roi de cette affaire. Ce M. de Choiseul est celui que l'on appelle *le Merle*, qui a épousé M^lle^ de Champagne, sœur de M^me^ la comtesse d'Estrées.

Il arriva hier au soir un courrier de M. le maréchal de Noailles, qui mande que tout est inondé en Flandre. Le Roi l'a dit à son lever; il paroît certain que le départ du Roi est retardé sur cette nouvelle. Le départ du détachement des gardes qui devoit être hier avoit déjà été remis à aujourd'hui; il a été remis jusqu'à nouvel ordre.

La grande nouvelle d'hier est le remercîment de M. Amelot. On ne s'en doutoit nullement dimanche; M^me^ Amelot joua même ce jour-là chez la Reine. M. de Maurepas eut beaucoup de monde à souper; Mademoiselle y étoit; et comme il étoit au fruit, quelqu'un vint lui parler tout bas; il ne sortit point de table dans le même instant, mais dès que le souper fut fini il s'en alla, et à minuit et demi il n'étoit pas rentré. On a su aujourd'hui que c'étoit de la part du Roi qu'on lui avoit parlé, qu'il avoit été sur-le-champ chez le Roi et que S. M. lui avoit donné ordre d'aller demander à M. Amelot sa démission. M. de Maurepas en effet alla sur-le-champ chez M. Amelot, qui étoit encore à table; il le fit avertir, et lui déclara les ordres du Roi. M. Amelot et M^me^ Amelot sont partis ce matin. Le Roi laisse à M. Amelot 20,000 livres de pension qu'il avoit comme ministre, et donne 12,000 livres de

pension à Mme Amelot, lesquels sont reversibles sur la tête de ses deux enfants. Mme de la Force (1) n'a point de part à cette grâce, ayant déjà une pension du Roi.

Du 29 avril. — Dimanche dernier, le Roi travailla avec M. le cardinal de Rohan; c'étoit, à ce que l'on m'a assuré, pour une commission dont il est chargé depuis longtemps, qui est pour la suppression de plusieurs communautés religieuses. S. M. travailla ensuite avec M. l'évêque de Mirepoix; après M. de Mirepoix avec M. le Premier, et après lui avec M. d'Argenson.

Le départ du Roi, dont le jour est toujours incertain, a attiré beaucoup de monde ici. La maison de Mme la Dauphine y a fait rester beaucoup de dames qui demandoient ou pour elles ou pour d'autres. On compta dimanche dernier cinquante-quatre dames chez la Reine.

Il y a quelques jours que le Roi parloit à son souper de la prévention où sont quelques dames que c'est un jour malheureux que le vendredi, et qui pour cette raison évitent de se mettre en voyage ce jour-là. Il ajouta que cette idée avoit gagné jusque dans le corps de la marine, que les marins évitoient de mettre à la voile le vendredi, et que comme le moment du vent est bien important à ne pas manquer, on avoit été obligé de rendre une ordonnance où il leur est marqué de partir le vendredi de préférence à un autre jour.

Il y a trois ou quatre jours que l'on sait que M. le duc d'Anville s'en va à Marseille, faire les fonctions de sa charge de lieutenant général des galères. Nous avons actuellement trois ou quatre galères armées.

Le Roi travailla hier avec M. de Maurepas. On ne sut rien le soir, mais l'on a su ce matin que Mme de Lauraguais étoit dame d'atours de Mme la Dauphine. Elle étoit nommée depuis longtemps dame de Mme la Dauphine,

(1) Fille de M. Amelot.

comme je l'ai déjà marqué. Le Roi nomme pour la remplacer Mme la duchesse de Rohan, fille de M. le duc de Châtillon. Il manquoit encore deux dames; nous avons appris ce matin que c'étoit Mme la comtesse du Roure, fille de M. le maréchal de Biron, et Mme la marquise de Bellefonds, nièce de M. de Richelieu. Elle est fille de M. du Châtelet, gouverneur de Vincennes, et d'une sœur de M. de Richelieu.

On sait depuis quelques jours que M. de Fénelon a eu enfin des passe-ports; on a eu de ses nouvelles de La Haye. Il a présenté aux États Généraux un mémoire fort détaillé sur les circonstances présentes. Si je peux avoir copie de ce mémoire, on le trouvera à la fin de ce livre (1).

Du jeudi 30, *Versailles.* — Le départ du Roi devient certain de plus en plus; c'est sûrement pour samedi, ou pour lundi au plus tard. M. le duc de Charost me disoit aujourd'hui que le Roi lui a fait des questions le matin sur ce qui s'est passé dans les campagnes du feu Roi. C'est à une de ces campagnes que le grand-père de M. le duc de Charost d'aujourd'hui, étant capitaine des gardes et suivant le Roi à la tranchée, où il ne faisoit pas bon et où il y eut plusieurs personnes de tuées fort près du Roi, dit: « Il est bien imprudent d'avoir amené le Roi ici, mais puisque le vin est tiré il faut le boire; » en même temps il ôta au Roi le chapeau qu'il avoit sur sa tête, donna le sien à S. M. et mit sur sa tête le chapeau du Roi, sur lequel il y avoit un bouquet de plumes, en disant au Roi: « Sire, qu'avez-vous à faire de ce bouquet de plumes sur la tête? Voulez-vous vous faire tirer au blanc? Pour moi, il n'importe; ce qui pourra en arriver ne fera jamais un grand événement. »

Il y a deux ou trois jours aussi que le Roi, avant d'avoir

(1) Voir aux pièces justificatives, n° 11.

nommé Mme du Roure pour dame de Mme la Dauphine, demanda à M. de Charost ce que c'étoit que MM. du Roure, si c'étoit des gens de grande condition.

Il paroît arrangé que M. le Premier ira dans le carrosse du Roi; c'est le droit du premier écuyer. Le grand-écuyer même n'a point de place marquée dans le carrosse du Roi; seulement, dans les occasions où le Roi va à deux chevaux en représentation, le grand-écuyer monte de droit avant le premier écuyer. La place du premier écuyer est si bien une place fixe dans le carrosse, que feu M. le Premier, père de celui-ci, lorsqu'il avoit suivi le Roi à quelques voyages, faisoit quelquefois attendre le carrosse de S. M. pour le remener chez lui; et quoiqu'il se trouvât seul pour lors dans le carrosse, il se mettoit sur le devant disant: C'est ma place, personne ne peut me la disputer.

M. d'Argenson dit hier à l'officier qui commande les Cent-Suisses qu'il falloit songer à faire habiller la compagnie, et de lui remettre un mémoire de ce qui regarde cette compagnie. L'usage est que pour suivre le Roi en campagne les Cent-Suisses sont habillés avec des surtouts bleus, bordés d'or.

On ne sait point du tout encore l'arrangement que le Roi a pris pour ce qui se passera pendant son absence; on sait seulement que M. de Maurepas doit profiter de ce temps pour aller visiter les ports de mer, et que M. le cardinal Tencin doit aussi aller pendant ce temps à son archevêché de Lyon. Ainsi, il ne restera ici de ministre que M. le contrôleur général.

Quoique le chevalier d'honneur ne soit point encore déclaré, on croit que cette place est destinée à M. le marquis de Mirepoix, et que pour mettre Mme de Mirepoix à portée d'être ici d'une façon plus agréable et plus convenable, il est question d'obtenir une grandesse pour M. de Mirepoix; que l'on y travaille de ce côté-ci, et que l'infant don Philippe doit aussi écrire à Madrid pour lui obtenir

cette grâce. En effet M. de Mirepoix est bien digne des grâces du Roi, et il paroît qu'il a bien mérité celles d'Espagne par la façon dont il s'est conduit à l'affaire de Montalban ou de Villefranche. On sait d'ailleurs que Mme de Mirepoix ayant été assise pendant qu'elle étoit Mme de Lixin, elle ne pourroit guère rester ici si son mari n'étoit pas titré (1).

MAI.

Retraite de Mme de Villefort. — Les duchesses de Beauvilliers et de Brissac nommées dames de Mesdames. — Départ du Roi pour la Flandre; froideur pour la Reine. — Détails sur la suite du Roi. — Anecdotes sur les fortifications de Dunkerque et de Saverne. — Arrangements pendant l'absence du Roi. — Conquête du comté de Nice. — Le Roi à Péronne. — La Reine reçoit les ambassadeurs. — Mmes de Châteauroux et de Lauraguais. — Le Roi à Valenciennes. — Dépenses de la maison de la Reine. — La Reine soupe chez la duchesse de Luynes. — Service des Cent-Suisses à l'armée. — Mot du Dauphin à la Reine. — Mort de Fagon, conseiller d'État, et de M. de Goësbriant. — Prières de quarante heures. — Régiment donné. — Mort du chevalier de Béthune. — Le P. Pérusseau. — M. de Conflans. — Détails sur le roi et la reine d'Espagne et sur leur façon de vivre. — Mort de M. de Saint-Chaumont. — Détails sur la formation de la maison de la Dauphine. — Le conseil des ministres tenu à Paris. — Mariage de la duchesse de Rochechouart. — Mécontentement de M. de Brissac. — Les ambassadeurs étrangers convoqués à Arras. — La Reine à la paroisse Notre-Dame. — M. de Maurepas. — Le cardinal de Tencin. — Correspondance de la Reine avec le Roi. — Mmes de Moldes et de Vaubecourt. — *Te Deum* pour les succès du prince de Conty. — Logement de l'évêque de Mirepoix. — Charges de la maison de la Dauphine vendues. — Mort du prince de Cantimir. — Voyage de la princesse de Conty et de la duchesse de Chartres en Flandre. — Places de M. Fagon données. — M. de Bissy nommé chevalier de l'Ordre. — Promotion pour l'armée du prince de Conty. — Investissement de Menin. — Occupation de Courtray. — Le président Hénault; son abrégé de l'histoire de France; son caractère. — Service de la Pentecôte. — Retraite de M. de Varennes. — Départ de la princesse de Conty et de la duchesse de Chartres; la Reine ne les salue pas. — Lettre du Roi à Mme de Ventadour.

(1) Les gens titrés sont les ducs et les grands d'Espagne. (Voy. au t. II, p. 174, de ces Mémoires.)

Du dimanche 3 *Mai, Versailles.* — J'ai marqué ci-dessus que Mme de Muy, sous-gouvernante de Mesdames, s'est retirée il y a longtemps, conservant ses mêmes appointements. Elles étoient trois [sous-gouvernantes] : Mme de Muy, Mme de Villefort et Mme de la Lande. Mme de Villefort, qui a soixante-seize ans, quoiqu'elle ne les paroisse pas, obtint l'agrément du Roi, il y a quelques jours, pour se retirer; le Roi la traite de même que Mme de Muy. Le mari de Mme de Villefort était major de Maubeuge, et ce fut pendant le siége de Mons, que le feu Roi fit en 1691, que Mme de Maintenon fit connoissance avec Mme de Villefort, chez qui elle logeoit; elle étoit alors fort jolie, et il est aisé encore de le voir. Il ne reste plus actuellement que Mme de la Lande, et l'on croit qu'elle se retirera bientôt. Le Roi a jugé à propos de donner à Mesdames deux dames de plus, et a voulu qu'elles fussent titrées. Le Roi en travaillant hier avec M. de Maurepas donna ces deux places à Mme la duchesse de Beauvilliers et à Mme la duchesse de Brissac; ce n'est point la douairière, qui est Pecoil, c'est Mme de Brissac, qui est Sauroy, dont le mari est maréchal de camp et qui a acquis une grande réputation par sa valeur dans cette guerre-ci. C'est de lui de qui feu M. le Cardinal disoit qu'il entroit dans des escadrons comme dans du beurre; ce sont ses propres paroles. Mme de Beauvilliers est fille de M. de Creil, intendant de Metz; elle est veuve et sans enfants; son mari, fils aîné de M. le duc de Saint-Aignan, mourut il y a quelques années. Le Roi croyoit que Mme de Beauvilliers n'accepteroit point cette place, parce qu'elle ne s'est point présentée pour en avoir une chez Mme la Dauphine, et il dit à Mme de Tallard de savoir si cela conviendroit à Mme de Beauvilliers, ajoutant qu'outre cette grâce il lui donnoit l'assurance d'être dame d'honneur de Madame lorsqu'on en mettroit une auprès d'elle. En effet, le désir de Mme de Beauvilliers n'étoit que d'être attachée à la Reine. Elle est fort jeune, mais elle a infiniment de

vertu et de piété. Le Roi avoit proposé que cette assurance fût donnée par un écrit séparé du brevet, mais M. de Maurepas la fera mettre dans le brevet même. Le brevet de M^me^ de Brissac est totalement différent; c'est un brevet simple.

Le Roi est parti cette nuit pour la Flandre, à trois heures un quart. Quoique le départ n'ait jamais été déclaré publiquement, depuis plusieurs jours on a appris chaque jour de nouveaux détails sur les arrangements. M. le prince Charles a eu à la fin des ordres; il suit le Roi, à l'armée. M. le Premier, M. de Bouillon, M. de la Rochefoucauld marchent aussi. M. l'évêque de Soissons a demandé et obtenu du Roi la permission de le suivre comme premier aumônier. Les deux aumôniers de quartier marchent et le P. Pérusseau, confesseur du Roi. M. le cardinal de Rohan, qui s'étoit présenté pour aller à la suite du Roi, et qui en avoit parlé à M. d'Argenson, n'a reçu aucun ordre. Il marche aussi un détachement de la garde-robe et de la chambre du Roi, qui est nommé par M. le duc de Gesvres. M. de Gesvres a dit au Roi qu'il ne se présentoit point pour le suivre, à cause de sa mauvaise santé. M. le maréchal de Maillebois avoit grande envie de suivre le Roi comme maître de la garde-robe ou comme maréchal de France; M. le maréchal de Duras le vouloit aussi, mais le Roi n'a pas jugé à propos de leur permettre. J'avois demandé aussi avec instance, deux fois verbalement et une fois par lettre, d'avoir l'honneur de le suivre comme volontaire; il a toujours reçu mes prières avec bonté, et m'a fait dire que ce ne pouvoit pas être pour cette année parce qu'il y avoit trop de monde, mais qu'il me mèneroit en campagne l'année prochaine s'il y alloit. M. d'Estissac, M. de Forcalquier, M. de la Vallière ont aussi été refusés; M. le duc de Fitz-James, dont le régiment va en Bretagne, a eu permission de suivre le Roi comme volontaire. Il marche un détachement de la bouche du Roi sous les ordres d'un contrôleur, qui est M. de Beauchesne, frère de M. de Mon-

dragon et neveu de M. de Coulanges, et M. Félix aussi contrôleur; M. de Livry ne marche point. Quoique le Roi lui parle en quelques occasions, on croit qu'il lui est resté une impression de peine contre lui depuis qu'il a quitté le service. Le Roi demanda il y a quelques jours à M. de Béthune un état des officiers des gardes du corps; il y en avoit déjà quelques-uns qui avoient des ordres cachetés. Le Roi a travaillé depuis avec M. de Béthune; il ne laisse ici que M. de Narbonne, chef de brigade, auprès de la Reine. Sa femme est petite-nièce de feu M. le Cardinal et sœur de M. le duc de Fleury. Il laisse aussi un exempt (1) auprès de la Reine, un chef de brigade (2) et un exempt (3) auprès de M. le Dauphin, et un exempt (4) auprès de Mesdames.

Il y a déjà plusieurs jours que les officiers commandants des gendarmes et des chevau-légers et les capitaines lieutenants des deux compagnies de mousquetaires ont ordre de se tenir prêts à marcher. Depuis, on leur a délivré des routes où le jour du départ étoit en blanc. Hier ils prirent l'ordre du Roi, qui leur dit de s'arranger de manière à ne se point faire d'embarras réciproquement dans la route. Sur cela ils ont consulté ensemble le jour de leur départ. Le guet du Roi marche en entier, à la réserve de soixante gardes, qu'on laisse ici pour la Reine, M. le Dauphin et Mesdames. Tous les Cent-Suisses marchent; on en laisse seulement seize ici.

Le Roi travailla hier avec M. l'évêque de Mirepoix; c'est dans ce travail que l'abbaye de Saint-Pierre de Reims,

---

(1) M. du Fretoy. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) M. de Vogué. (*Note du duc de Luynes.*)

(3) M. de Menou. (*Note du duc de Luynes.*)

(4) M. de Manière. Il sort du corps. Le Roi avoit d'abord mis M. de Menou auprès de Mesdames; mais comme cet officier est seul, M. de Béthune lui représenta que la santé de M. de Menou étoit mauvaise, ce qui détermina le Roi à le mettre auprès de M. le Dauphin, où il y a un chef de brigade. (*Note du duc de Luynes.*)

vacante depuis peu, fut donnée à une la Rochefoucauld, religieuse dans la même maison et sœur de M. le duc d'Anville.

Le Roi soupa au grand couvert hier comme à l'ordinaire; il y avoit un monde prodigieux; il ne fut nullement question de voyage pendant tout le souper, ni après. Il entra chez la Reine au sortir de table, comme à l'ordinaire, fit un petit quart d'heure de conversation indifférente, et sortit de chez elle sans lui rien dire. M^me^ de Luynes le reconduisit, et lui dit qu'elle faisoit bien des vœux pour sa santé et pour sa gloire. Il rentra chez lui, et donna l'ordre pour son coucher à une heure et demie. A une heure et demie effectivement, il vint dans sa chambre comme pour se coucher, mais il ne fit que changer d'habit. Lorsqu'il rentra dans son cabinet, M. l'évêque de Soissons y étoit; il fit la conversation avec lui pendant quelque temps, et sortit ensuite dans la galerie, d'où il alla avec M. de Soissons à la chapelle, dans la tribune, sans qu'il y ait personne d'averti pour le suivre (1); il fut encore un petit quart d'heure à faire sa prière, après quoi il revint chez lui. Son carrosse étoit dans la cour, au pied de la cour de marbre, à l'ordinaire; il y monta avec M. le Premier, M. le duc d'Ayen et M. de Meuse. Il est allé entendre la messe à la Meutte, d'où il doit aller coucher à Péronne. Il emmène deux officiers des gardes avec lui. Il n'y avoit qu'un seul carrosse. Le Roi va par Chantilly, et regagne la route de Flandre à Pont-Sainte-Maxence.

Après être rentré chez lui, il envoya querir M. le Dauphin, et lui parla en présence de M. de Châtillon avec beaucoup de tendresse. Il n'envoya point avertir Mesdames, mais il écrivit une lettre à Madame, qu'elle a reçue ce matin; il lui mande qu'il avoit été tenté de les envoyer

(1) M. de Béthune y étoit. (*Note du duc de Luynes.*)

querir, mais qu'il n'avoit pu s'y résoudre, craignant un attendrissement réciproque; que pour les consoler il leur donnoit deux dames de plus; qu'il écriroit alternativement à M. le Dauphin, à Madame et à M^me^ Adélaïde, et qu'il désiroit fort de recevoir de leurs nouvelles. Il écrivit aussi une lettre à M^me^ de Ventadour à l'occasion d'une pension de 2,000 écus qu'elle lui avoit demandée pour M^me^ de Mazarin, sa petite-fille, à prendre sur les pensions qu'elle touche du Roi. On trouvera la copie de cette lettre à la fin de ce livre (1).

On savoit il y a plusieurs jours qu'il y avoit plusieurs lettres d'écrites; il y a une de ces lettres (2) qui est pour M. l'archevêque de Paris, où il lui mande de faire faire des prières de quarante heures; cette lettre sera imprimée suivant l'usage à la tête du mandement qui paroîtra demain ou après. Il y a des lettres aussi pour tous les évêques et archevêques; mais ces lettres ne sont point de la main du Roi, au lieu que celles pour la Reine, pour Madame et pour M^me^ de Ventadour sont de la main de S. M. Le Roi parla aussi hier à M. de Saint-Florentin; il lui dit : « Vous allez avoir bien de l'ouvrage, car vous serez chargé des départements de vos confrères pendant leur absence; je suis persuadé que vous vous en acquitterez bien. » On a jugé par cet arrangement provisionnel que le département des provinces dont M. Amelot étoit chargé pourroit bien être réparti entre les trois autres secrétaires d'État, et que la place de ministre des affaires étrangères sera donnée à M. de Richelieu. On ne croit pas que M. le maréchal de Noailles songe à cette place; on croit que son projet est d'avoir celle de surintendant des finances. On sait que pendant la Régence il a

(1) Voir aux pièces justificatives, n° 12.

(2) Cette lettre particulière du Roi n'a pas été imprimée à la suite du mandement, mais seulement celle du secrétaire d'État, suivant le protocole. (*Note du duc de Luynes.*)

été chef du conseil des finances; et comme le public fait toujours des arrangements suivant les idées dont il est prévenu, on estime que ce sera M. de Montmartel, s'il y consent, ou M. Lallemand de Betz qui sera chargé des finances sous M. le maréchal de Noailles, M. le contrôleur général étant dans le dessein de se retirer. On m'a assuré même aujourd'hui qu'il avoit dit au Roi qu'il trouvoit l'ouvrage présentement au-dessus de ses forces, et qu'il avoit besoin de repos.

Je viens de marquer que le Roi avoit écrit à la Reine; j'oublios de parler de cette lettre; je ne l'ai point vue, mais la Reine en a dit à peu près le contenu à M^me^ de Luynes. C'est une réponse à celle que la Reine remit au Roi il y a quelques jours, comme je l'ai marqué ci-dessus. Le Roi marque qu'il est bien fâché que les circonstances ne lui permettent pas de faire avancer la Reine sur la frontière, à cause de la trop grande dépense; qu'il compte qu'elle demeurera à Versailles et qu'elle fera tel usage de Trianon qu'elle jugera à propos.

Du lundi 4, Versailles. — M. de Verneuil, secrétaire du cabinet, qui a la plume, marche à la suite de S. M. Je n'ai point marqué que M. de la Billarderie, major des gardes du corps, marche aussi, mais c'est une chose de règle dès que le Roi marche et qu'il est suivi par tout le guet.

Le Roi a fait dire à M. le cardinal de Rohan par M. de Maurepas qu'il désiroit avoir un détachement de sa chapelle; ce détachement comprend les deux aumôniers, deux chapelains, deux clercs de chapelle et un sommier de chapelle.

L'arrangement jusqu'à présent est que les quartiers iront relever en Flandre, tant de la chapelle que de la bouche, de la chambre, de la garde-robe, etc., et que M. le duc de Villeroy, qui entre de quartier au 1^er^ juillet, ira trouver le Roi et prendre le bâton. C'est actuellement M. le duc d'Ayen qui a le bâton; son quartier cependant

est fini au 1er avril; mais comme M. le duc de Béthune, qui entre de quartier au 1er avril, est par ses incommodités hors d'état de monter à cheval et même de faire de grandes courses à pied, il ne suit le Roi que dans le château ou bien aux processions, en un mot dans toutes les occasions où il n'y a point de fatigue; et pour les chasses ou les voyages, les autres capitaines des gardes ont partagé le quartier à eux trois. M. d'Ayen fait le premier mois, M. de Villeroy le second, M. d'Harcourt le troisième.

Samedi, quoique ce fût jour de concert, la Reine ne voulut point qu'il y en eût; elle crut que la veille et pour ainsi dire le jour du départ du Roi il étoit plus convenable qu'il n'y eût point de musique, quoique ce départ ne fût point annoncé publiquement. Il n'y aura point de musique jusqu'aux prières des quarante heures, ni pendant le temps qu'elles dureront; ainsi il n'y en a point eu aujourd'hui. La Reine prit le prétexte samedi d'aller à la promenade, et ensuite elle joua à cavagnole comme à l'ordinaire; elle y joua aussi hier. Ce matin elle a envoyé demander à M. le cardinal de Rohan s'il ne croyoit pas convenable que l'on chantât à la fin de la messe de la Reine le *Domine salvum fac Regem*, comme après celle du Roi. M. le cardinal de Rohan m'a dit qu'il approuvoit fort cet arrangement, et on l'a chanté aujourd'hui pour la première fois. Il est vrai que pendant les courtes absences du Roi à la Meutte et à Choisy on n'étoit point dans l'usage de chanter cette prière à la messe de la Reine, mais ceci est un cas différent.

On prévoit dès à présent une difficulté par rapport au service du jour de la Pentecôte. Il n'y aura point d'office de l'ordre du Saint-Esprit : cela n'est pas douteux, puisque le Roi n'y est pas; mais l'usage est que toutes les grandes fêtes, la veille les premières vêpres, le jour la grande messe et les vêpres, sont chantées par ce qu'on appelle la chapelle du Roi. Cela s'est pratiqué même le Roi n'y étant pas, mais il étoit dans le même lieu, malade.

La Reine a une chapelle, non pas pour chanter l'office; d'ailleurs c'est la musique du Roi qu'il a laissée ici pour la Reine; cependant outre la présence de la Reine, celle de M. le Dauphin est encore une raison pour que les choses soient comme à l'ordinaire. Je marquerai dans le temps ce qui aura été décidé.

On me contoit aujourd'hui une particularité de l'esprit d'épargne de feu M. le cardinal de Fleury. On travailla, comme l'on sait, il y a quelques années à des retranchements autour de Dunkerque; cet ouvrage a coûté au Roi 500,000 livres, sans compter ce qu'il en a coûté au pays; on avoit proposé à feu M. le Cardinal qu'il employât cet argent à fortifier Dunkerque ou au moins à faire une double enceinte plus près de la ville. Il falloit pour cela acheter plusieurs maisons qui auroient pu coûter 30 ou 40,000 livres. M. le Cardinal trouva cette dépense considérable, et se détermina aux retranchements. On a senti depuis l'inutilité de cette dépense, d'autant plus qu'il falloit 25,000 hommes pour les garder et qu'ils étoient à 1,200 toises de la place; on s'est donc déterminé depuis deux ans à les abondonner, et l'on a fait une double enceinte autour de la place.

M. le cardinal de Rohan me contoit un fait à peu près semblable par rapport à la citadelle de Saverne; mais il est plus ancien. Il n'y avoit point de citadelle à Saverne; feu M. le maréchal de Marsin proposa d'en faire une. En conséquence, on y travailla, et on la posta de manière qu'elle étoit commandée par une montagne fort voisine, qu'elle ne voyoit point la gorge par où l'on arrive à Saverne, et que l'on pouvoit entrer dans la ville sans être incommodé par le feu de la citadelle. On en étoit même à couvert quand on étoit dans Saverne. Cet ouvrage coûta 800,000 livres au Roi, sans compter ce qu'il en coûta au pays. Quelque temps après qu'elle fut construite, à l'occasion de quelque réjouissance ou du passage d'un maréchal de France, on voulut tirer le canon,

la citadelle écroula ; il fallut songer à la réparer. Les habitants de la province s'adressèrent à M. le cardinal de Rohan, en dernier lieu, pour le prier de faire leurs représentations ; elles furent fort bien reçues, et le fonds de 8,000 livres par an qui étoit destiné pour les réparations a été employé par M. d'Argenson à des ouvrages plus utiles. Saverne est une ville fermée de murailles, qui n'est bonne que contre un coup de main et qui n'est point faite pour soutenir un siége.

Du mardi 5, *Versailles.* — J'ai oublié de parler de l'arrangement des conseils. Le conseil d'État suit le Roi ; il le tiendra comme il jugera à propos. M. de Maurepas, qui s'en va en Provence, M. le cardinal de Tencin, qui va à Lyon, et M. le contrôleur général, qui reste ici manqueront à ce conseil ; il y a encore une quatrième place vacante jusqu'à présent, qui est celle du ministre d'État des affaires étrangères. Le conseil de finances et le conseil de dépêches sont réunis ; ils se tiendront en même temps chez M. le chancelier à Paris ; ainsi les conseillers du conseil de finances entreront au conseil de dépêches. M. de Saint-Florentin y rapportera seul toutes les affaires concernant les dépêches, et M. le contrôleur général les affaires de finances. Il faut remarquer que les conseils se tenant chez M. le chancelier, c'est comme si c'étoit chez le Roi, parce que l'hôtel de la chancellerie appartient au Roi.

J'ai oublié de parler de M. de la Carte ; il est colonel d'un des régiments de M. le prince de Conty. Il arriva ici samedi dernier avec la nouvelle que les cent hommes qui étoient dans Montalban et les trois ou quatre cents qui étoient dans la citadelle de Villefranche se sont rendus prisonniers de guerre. Il ne reste présentement plus rien du comté de Nice au roi de Sardaigne. Son armée est à Oneille, à dix-huit lieues de Villefranche, mais il paroît impossible de pénétrer par ce côté-là. Le chemin qui y conduit est fort étroit, au travers des montagnes, et une

partie est coupée à pic sur la mer. Jusqu'à présent la flotte angloise, qui est revenue aux îles d'Hyères et qui est de trente-deux ou trente-trois vaisseaux, dont plusieurs à trois ponts, nous empêche entièrement d'agir par mer, notre flotte n'étant que de vingt ou vingt-deux vaisseaux et beaucoup plus petits que ceux des Anglois. La flotte espagnole ne nous a point joints encore; cependant, le seul parti qu'il y auroit à prendre pour pénétrer en Italie seroit le transport par mer. Cette situation donne lieu plus que jamais de réfléchir sur le mauvais succès du combat naval de M. de Court, d'autant plus que beaucoup de gens sensés paroissent croire que s'il avoit combattu avec toutes ses forces, la flotte angloise étoit détruite. Peut-être que l'affaire plus éclaircie qu'elle n'est présentement le justifiera entièrement de ce qu'on lui impute. Ce qui est certain, c'est qu'il a quitté le commandement de la flotte et qu'il a ordre de se retirer à sa campagne. C'est M. de Gabaret qui commande présentement la flotte de Toulon, qui y est revenue il y a déjà quelque temps.

Du mercredi 6. — Dimanche dernier, la Reine envoya un page en poste à Péronne avec une lettre pour le Roi et pour savoir de ses nouvelles. Le page trouva le Roi le lundi matin à onze heures à Péronne, prêt à partir pour Valenciennes; le Roi dit au page que la Reine l'avoit prévenu, qu'il comptoit envoyer ici; qu'il se portoit bien, qu'il n'avoit pas le temps de lui écrire dans le moment, ayant beaucoup d'affaires, mais qu'il lui feroit réponse. Le page revint le lundi au soir, mais comme il étoit tard il ne rendit réponse à la Reine qu'hier matin.

Hier mardi tous les ambassadeurs, envoyés et ministres des cours étrangères vinrent ici faire leur cour à la Reine; ils avoient été avertis par l'introducteur des ambassadeurs. L'ambassadeur même de Hollande y étoit et M. de Stainville, ministre du Grand-Duc. Ils mangèrent chez M. de Chalmazel, qui avoit ordre de la Reine

de les prier tous sans exception. Il n'y avoit que M. de Grimberghen et M. Chambrier (1) qui n'y fussent point, parce qu'ils étoient tous deux incommodés.

On reçut hier le mandement de M. l'archevêque; on en trouvera un extrait à la fin de ce livre (2).

Les ambassadeurs et ministres ont reçu une lettre circulaire du Roi pour leur faire savoir qu'il trouve très-bon qu'ils aient l'honneur de le suivre; il leur marque qu'il leur fera donner des logements dans une ville à portée de lui, mais qu'il n'a pas encore décidé quelle seroit cette ville; il leur a fait dire outre cela que jusqu'à ce qu'il y ait un secrétaire d'État des affaires étrangères de nommé, ils n'avoient qu'à s'adresser à M. de Verneuil lorsqu'ils auroient quelque audience à lui demander. M. de Verneuil suit le Roi, comme je l'ai marqué plus haut, en qualité de secrétaire du cabinet ayant la plume.

Depuis le départ du Roi, M^me^ la duchesse de Châteauroux et M^me^ de Lauraguais ont toujours resté ici jusqu'à hier; elles vinrent le lundi faire leur cour à la Reine; elles se promenèrent ensuite toutes deux seules dans le jardin; elles vinrent hier voir M^me^ de Luynes, et partirent immédiatement après pour aller à Plaisance chez M. de Montmartel. Elles ne disent point combien elles y resteront de temps; elles ne paroissent ni affligées ni inquiètes.

Extrait d'une lettre qui m'a été écrite de Valenciennes, le 4 mai 1744, par le secrétaire de mon fils, et que je viens de recevoir.

Mgr le duc de Chevreuse ne pouvant écrire à Votre Grâce, parce qu'il soupe chez le Roi avec beaucoup d'autres officiers généraux, me charge de vous mander, Monseigneur, que le Roi est arrivé ici aujourd'hui, à quatre heures, aux acclamations de toute la ville. Il a

(1) Le baron de Chambrier était ministre plénipotentiaire du roi de Prusse.
(2) Voir aux pièces justificatives, n° 15.

parlé très-gracieusement à tous les officiers généraux qui étoient allés au-devant de lui; il loge à l'Intendance. Il a nommé pour ses aides de camp MM. les ducs de Picquigny, de Richelieu, d'Ayen, de Luxembourg, d'Aumont, de Boufflers, M. le prince de Soubise et M. de Meuse, et il a donné les entrées à M. de Boufflers pour tout le temps qu'il sera dans son gouvernement.

Du jeudi 7. — J'ai déjà marqué ci-dessus qu'il n'y eut point de concert samedi chez la Reine, veille du départ du Roi; il n'y en eut point non plus lundi; il ne recommença qu'hier.

La Reine donna hier ordre à M. de Saint-Cloud, écuyer de quartier, d'aller savoir des nouvelles du Roi à Valenciennes. M. de Saint-Cloud est parti ce matin.

Le sieur Antoine, porte-arquebuse du Roi, est arrivé ce matin de Valenciennes. Il y laissa avant-hier le Roi en très-bonne santé. Il est venu en même temps une lettre de M. le maréchal de Noailles à M^me^ la duchesse de Villars, contenant tout ce que le Roi a fait depuis son départ de Versailles. On en trouvera la copie à la fin de ce livre (1).

Outre les nouvelles contenues dans la lettre du secrétaire de mon fils et dans le bulletin de M. le maréchal de Noailles, nous avons su que le Roi a donné à M. le maréchal de Noailles les grandes entrées, c'est-à-dire celles des premiers gentilshommes de la chambre. Le sieur Antoine est venu ici de Valenciennes pour aller tout de suite à Besançon. Ce sont les porte-arquebuse du Roi qui sont chargés de la fourniture des cuirasses et des pistolets pour le Roi, M. le prince Charles, M. le Premier et les pages de la grande et de la petite écurie. Il y a à la suite du Roi douze pages de la grande et douze pages de la petite écurie. Le sieur Antoine, en venant ici, a trouvé en chemin les chevaux de la grande écurie destinés pour le Roi; il m'a dit qu'en attendant l'arrivée

(1) Voir aux pièces justificatives, n° 22.

de ses chevaux le Roi avoit monté à cheval et s'étoit servi de deux chevaux de la grande écurie que M. le prince Charles avoit prêtés à M. le maréchal de Noailles. M. de Buthler, écuyer de la grande écurie, étoit arrivé en poste, et a suivi le Roi. La bouche du Roi n'étoit point encore arrivée quand le sieur Antoine est parti. Il m'a dit que le Roi étoit servi par les officiers de M. le maréchal de Noailles, qu'il mangeoit le matin avec cinq ou six personnes, servi par M. le duc d'Ayen, et le soir il a une table de vingt-cinq à trente couverts, à laquelle les princes et les officiers généraux ont l'honneur de manger.

La Reine soupe tous les jours avec des dames. Hier il n'y avoit que deux dames de semaine, M^me^ de Montauban et M^me^ de Flavacourt, et outre cela M^me^ de Luynes et M^me^ de Faudoas. Elle ne sortit point de chez elle après souper ; elle m'envoya dire d'y aller ; elle passa dans ses cabinets, où ces dames et moi eûmes l'honneur de la suivre; elle joua de la vielle et fit la conversation jusqu'à une heure après minuit.

On dit que nos troupes sont parfaitement belles. On a fait un arrangement qui les a très-bien raccommodées, c'est que l'on a pris des anciens miliciens que l'on a incorporés, et l'on a remplacé ces miliciens par des recrues que l'on avoit faites cette année.

Du vendredi 8. — On eut encore hier des nouvelles du Roi. Celles venues par le sieur Antoine étoient du 5 au matin, et celles-ci sont du 5 au soir. Le Roi avoit été entendre la messe aux Carmes à Valenciennes, et l'après-dînée avoit fait le tour des fortifications de la placé en dehors. A cinq heures il rentra pour travailler, et le travail dura jusqu'à huit.

Le guet des chevau-légers et celui des gendarmes partent demain ; celui des gardes du corps partit hier. Les Cent-Suisses partiront lundi. La cassette du Roi et la garde-robe partiront la semaine prochaine; le déta-

chement de la bouche du Roi n'a point encore d'ordre de M. le comte de Charolois. On croit cependant que ce détachement partira vers la fin du mois. Il y a un détachement des gardes de la prévôté qui part ces jours-ci pour aller joindre le Roi; ce détachement est de vingt-quatre, à ce qu'on m'a dit. Il marche aussi un petit détachement des gardes de la porte, qui ne sera que de six.

Il y a quelque temps qu'en raisonnant sur la dépense de la maison de la Reine on prétendoit que cette dépense alloit à 13,000 livres par jour. Mme de Luynes en parla à M. de Maurepas, qui lui dit que cette idée étoit extrêmement outrée, que le fonds destiné pour la maison de la Reine n'étoit que d'un million par an, dans lequel tout étoit compris, excepté les dames du palais; qu'à la vérité il y avoit pour 7 ou 800,000 livres d'extraordinaire tous les ans.

La Reine hier, après le salut, joua comme à l'ordinaire. Sa table pour souper avec des dames étoit prête dans le grand cabinet suivant l'usage; nous avons été jusqu'à la fin de son jeu, Mme de Luynes et moi, et étions rentrés ici comptant avoir au plus cinq ou six personnes à souper. Mme de Luynes même se déshabilloit lorsque la Reine entra tout d'un coup, et dit qu'elle venoit nous demander à souper. On la servit une demi-heure après. Il y avoit à sa table Mme de Montauban, Mme du Vigean, fille de M. de Dreux, Mme de Talleyrand, Mme de Flavacourt, Mme de Périgord, Mme de Faudoas, et Mme de Luynes. Nous étions dans une autre petite chambre, M. de Courson, M. d'Estrehan, M. de Sourches et moi. J'eus l'honneur de servir la Reine au commencement et à la fin du souper, comme à l'ordinaire, et comme elle ne voulut pas que je restasse pendant tout le souper, Randel, mon écuyer, la servit le reste du temps. Après le souper, la Reine joua de la vielle pendant quelque temps, ensuite à cavagnole jusqu'à une heure et demie après minuit. On doit la justice à la Reine que

dans toutes ces occasions elle ajoute beaucoup de grâces aux marques de bonté qu'elle donne; elle est naturellement gaie, et avec beaucoup de vertu et de sagesse; on voit qu'en tout elle désire de plaire.

Je marquerai dans la suite ce qui aura été réglé à l'armée pour le service des Cent Suisses; j'ai appris aujourd'hui que le jour d'une bataille ils ont le droit d'être au centre du régiment des gardes suisses; mais le cas n'est jamais arrivé. J'ai déjà écrit qu'ils marchent en campagne avec des surtouts bleus bordés d'or. A l'égard de leurs armes, ils portent un fusil et une baïonnette; ils emportent aussi un certain nombre de hallebardes pour faire leur service ordinaire en dedans des lieux que le Roi habite.

M. le Dauphin vient tous les jours voir la Reine à la fin de son jeu quand il ne l'a point vue dans la journée; la Reine lui fait beaucoup d'amitié. M. le Dauphin lui disoit l'autre jour : « Vous ne pouvez être fâchée, maman, que je sois affligé de rester avec vous; je ne sais effectivement pourquoi le Roi m'a laissé; le petit de Montauban, qui est petit et foible, y est bien allé, et moi, qui suis grand et fort, j'aurois bien pu y aller. » Le petit de Montauban est fils de M^me^ la princesse de Montauban et un des courtisans de M. le Dauphin.

Du samedi 9. — Il a été décidé que l'office se feroit le jour de la Pentecôte ici, comme si le Roi y étoit; on en a trouvé un exemple. Pendant un voyage de Compiègne, le jour de l'Assomption, le Roi entendit la grande messe chantée par l'évêque de Soissons, et la Reine qui étoit restée à Versailles y entendit la grande messe chantée par les musiciens de la chapelle.

M. Fagon, conseiller d'État, mourut la nuit d'avant-hier à hier; c'est une perte : il étoit extrêmement instruit de tout ce qui regarde les finances, et j'ai ouï dire qu'il auroit été contrôleur général s'il avoit voulu l'être. Il aimoit les arts et la musique. Il étoit fils de feu M. Fa-

gon, premier médecin du Roi. Il avoit été taillé il y avoit deux ou trois jours; son père fut taillé au même âge, et même plus vieux, et vécut plusieurs années après.

J'ai appris aujourd'hui la mort de M. de Goësbriant le père; il étoit âgé de quatre-vingt-six ans; il est mort dans ses terres en Bretagne. Il avoit, il n'y a pas encore bien longtemps, 70,000 livres en fonds de terre; mais ses affaires sont extrêmement dérangées, quoiqu'il jouît outre cela de 30 à 35,000 livres de rente de bienfaits du Roi, y compris le gouvernement de Verdun. Il avoit épousé en premières noces la sœur de M. Desmaretz, et en secondes noces, comme je l'ai marqué il y a quelques années, M^lle^ de Sully; il n'a point d'enfants de la seconde.

Les prières de quarante heures commencent ici demain. La Reine ira à la grande messe à la paroisse. Elle avoit grand désir d'aller à Notre-Dame à Paris; mais le Roi ne l'a pas voulu, disant que puisqu'il n'avoit pas pu y aller lui-même, il n'étoit pas convenable que la Reine y allât.

Il paroît décidé qu'on va travailler dans l'appartement qu'occupoit M. Amelot et y faire plusieurs appartements. Cet arrangement fait juger que ce que l'on a dit de la suppression de la charge du quatrième secrétaire d'État pourroit bien être fondé.

Je ne mets point ici de détail sur les opérations de la campagne en Flandre; je me contenterai de faire copier les bulletins que mon fils m'envoie et ceux que je recevrai d'ailleurs, quand je les croirai dignes de curiosité.

On a appris aujourd'hui par des nouvelles de Valenciennes, du 7, que le Roi avoit donné le régiment d'Agénois, vacant par la mort de M. de Malause, à M. le marquis de Monteynard, capitaine au régiment royal des vaisseaux et aide maréchal général des logis de l'armée commandée par M. le prince de Conty.

Du dimanche 10, *Versailles.* — J'ai toujours oublié de marquer que M. de Joyeuse est parti il y a longtemps

pour aller par ordre du Roi commander en Champagne; il est lieutenant général de cette province, et c'est en cette qualité qu'il est chargé de veiller à sa sûreté.

M. le chevalier de Béthune, qui étoit attaché à M. le duc d'Orléans, mourut il y a huit ou dix jours. M. le duc d'Orléans, à la prière de M. le duc de Charost, a donné cette place à M. de Béthune, guidon de gendarmerie. C'est un très-bon sujet, qui sert très-bien et avec beaucoup d'application.

J'ai encore oublié d'écrire que le P. Pérusseau, confesseur du Roi, est allé en Flandre; le Roi a voulu qu'il le suivît et qu'il arrivât presque en même temps que lui. Comme le P. Pérusseau confesse M. le Dauphin et Mesdames, on l'avoit prié de vouloir bien le laisser ici au moins jusqu'à l'Ascension; le Roi n'a jamais voulu y consentir. Ce sera le P. Segaud, aussi fameux prédicateur, qui en l'absence du P. Pérusseau confessera M. le Dauphin et Mesdames.

Le Roi parla il y a quelques jours, à la table, à M. le duc de Brissac de la place qu'il a donnée auprès de Mesdames à M^me^ la duchesse de Brissac. On m'a assuré que M. de Brissac n'avoit pas répondu un mot, qu'il disoit assez hautement que cette place ne lui convenoit point du tout; qu'il avoit même été trouver M. le maréchal de Noailles, qu'il lui en avoit parlé fort vivement, disant qu'il vouloit vivre avec sa femme, qu'il ne se soucioit point qu'elle demeurât ici, et qu'il le prioit de vouloir bien le dire au Roi. M. le maréchal de Noailles refusa de se charger de cette commission; M. le duc de Brissac dit qu'il le diroit lui-même; M. de Noailles lui conseilla d'y faire encore ses réflexions.

Du lundi 11, *Versailles*. — J'ai toujours oublié de marquer la mort de la palatine de Russie (1); il y a un

(1) Jeanne-Marie de Béthune-Chabris, veuve de Jean Jablonowski, palatin de Russie.

mois ou six semaines qu'on en a la nouvelle. C'étoit la mère de M^me^ la princesse de Talmond et de M^me^ la duchesse Ossolinska.

J'ai oublié aussi d'écrire la mort du petit de Rupelmonde ; il étoit âgé de quatre ans et fils unique ; sa mère, comme l'on sait, est fille de M. le duc de Gramont ; son père est fils unique de M^me^ de Rupelmonde, ci-devant dame du palais de la Reine, qui a cédé sa place à sa belle-fille, il y a déjà plusieurs années.

Je crois n'avoir point parlé non plus de M. de Conflans ; il est fils de M^me^ de Conflans et neveu de M^me^ d'Armentières. M. d'Armentières et M. de Conflans avoient épousé les deux filles de M. de Jussac ; ils sont morts tous deux il y a longtemps. M^me^ de Conflans, qui est aveugle depuis plusieurs années, a eu M. de Conflans et M^me^ de Moldes. M. de Conflans a servi en France ; quelques raisons l'ont obligé de quitter le service et de passer dans celui d'Espagne ; il se maria l'année passée avec une personne d'une naissance médiocre, attachée à la reine d'Espagne et qu'elle aime extrêmement. En faveur de ce mariage, il a obtenu un bâton d'exempt des gardes du corps du roi d'Espagne, place beaucoup plus considérable en Espagne qu'elle ne l'est ici. L'arrangement de ses affaires, qui n'étoient pas en bon état, l'ayant mis dans la nécessité de venir faire un voyage en France, pour rendre ce voyage plus agréable pour lui, on l'a chargé du portrait de la petite Infante (1), âgée de deux ans, petite-fille du Roi ; il remit ce portrait au Roi il y a environ un mois. Il nous a fait ici plusieurs détails sur la façon de vivre du roi, de la reine d'Espagne et de la famille royale, qui sont bien singuliers par rapport à nos usages. Le roi et la reine d'Espagne ne se quittent ni jour ni nuit. Le roi d'Espagne dort fort peu ; il se lève à

(1) Marie-Élisabeth-Louise-Antoinette, fille de l'infant don Philippe, née le 31 décembre 1741.

midi, après quoi il donne audience aux ministres étrangers, en présence de la Reine, depuis une heure jusqu'à deux; mais tous les étrangers, hors l'ambassadeur de France, y restent peu. Notre ambassadeur y est très-bien traité et demeure lontemps en conversation avec LL. MM. A deux heures, le roi et la reine d'Espagne entendent la messe; le roi d'Espagne, toujours dans un fauteuil, ne se met point à genoux, pas même à l'élévation. Ils dînent ensemble, sur les cinq ou six heures du soir, après quoi la Reine se couche. Le Roi reste pendant ce temps-là dans sa chambre, et se fait lire. La Reine se réveille sur les dix ou onze heures; elle avoit déjà fait une toilette le matin, elle en fait une autre vers le minuit. Après sa toilette, commence la musique vers une heure ou environ, et elle dure une heure. C'est toujours le fameux Farinelli, que nous avons vu ici et qui chante toujours aussi à peu près les mêmes airs. Après la musique, les ministres viennent travailler avec le Roi, c'est-à-dire vers les deux ou trois heures après minuit, et toujours en présence de la Reine. Ce travail dure jusqu'à cinq heures environ. Alors le Roi et la Reine soupent, et ils se couchent vers les sept heures du matin. Le prince et la princesse des Asturies (1), les Infants et Infantes (2) ne mangent jamais avec le Roi et la Reine dans aucune occasion; ils mangent tous séparément, le prince et la princesse des Asturies ensemble, l'Infant

(1) *Don Ferdinand*, né le 23 septembre 1713, — marié le 19 janvier 1729, à *Marie-Madeleine-Josèphe-Thérèse-Barbe*, fille du roi de Portugal, née le 4 décembre 1711.

(2) Les Infants et Infantes sont :

1° *Don Philippe*, né le 15 mars 1720, — marié à *Louise-Élisabeth de France*, 1ère fille de Louis XV. — Leur fille est *Marie-Élisabeth-Louise-Antoinette* (voir p. 426, note 1ère).

2° *Don Louis-Antoine-Jacques*, né le 25 juillet 1727, archevêque de Tolède et de Séville et cardinal;

3° *Marie-Anne-Victoire*, née le 31 mars 1718, — mariée en 1729 au prince du Brésil, fils du roi de Portugal;

4° *Marie-Thérèse-Antoinette-Raphaelle*, née le 11 juin 1726;

5° *Marie-Antoinette-Ferdinande*, née le 17 novembre 1729.

don Philippe et Madame Infante ensemble. Les Infants et les Infantes ne se voient jamais que chez la Reine; ils vont à ses deux toilettes. Le roi d'Espagne est servi à table toujours par les dames du palais de la Reine, qui le servent un genou en terre.

Il y a quelques jours que M. de Saint-Chaumont mourut; il étoit la Vieuville et avoit épousé une fille de M. de Gruyn, du trésor royal, sœur de Mme de Cambis.

J'appris il y a deux jours quelques détails de ce qui s'est passé sur la maison de Mme la Dauphine. M. de Richelieu alla chez Mme la duchesse d'Aiguillon, un ou deux jours après qu'il fut déclaré qu'il iroit faire la demande de l'Infante. Mme d'Aiguillon en avoit déjà appris la nouvelle par le public, et n'en étoit pas trop contente. Elle lui parla cependant du désir qu'elle avoit que Mme d'Agénois, sa belle-fille, pût être attachée à Mme la Dauphine, et le pria de solliciter cette grâce. M. de Richelieu lui répondit en badinant que la nièce de deux ministres (2) n'avoit pas besoin d'aucune protection; que pour lui il n'avoit que deux parentes pour lesquelles il avoit demandé : l'une Mme de Bellefonds, sa nièce, l'autre Mme de Faudoas. M. de Richelieu avoit une grand'mère Rochechouart-Faudoas; outre cela, M. de Faudoas, beau-père de Mme de Faudoas, rendit à M. de Richelieu, il y a deux ou trois ans, tous les services qui dépendoient de lui en Languedoc, où il habite.

Une autre circonstance, c'est au sujet de Mme du Roure. Mme de Châteauroux ne la connoissoit point du tout, mais elle est fort liée d'amitié avec le marquis de Gontaut, son frère; elle pressa beaucoup le marquis de Gontaut d'accepter une place chez Mme la Dauphine, qu'il refusa constamment, disant qu'il aimoit trop sa liberté, et qu'outre cela cet arrangement ne pouvoit convenir à la famille

(1) Mme d'Agénois est Pleio, nièce par sa mère de MM. de Maurepas et de Saint-Florentin. (*Note du duc de Luynes.*)

dans laquelle il venoit d'entrer par son mariage. Sur cela M^me^ de Châteauroux lui demanda s'il n'avoit pas quelques parents à qui il seroit bien aise de faire plaisir ; il lui nomma M^me^ du Roure, sa sœur, qui a peu de bien. M^me^ de Châteauroux lui demanda pourquoi il ne lui en avoit pas parlé plus tôt, ajoutant qu'il étoit trop tard, que toutes les places de la maison de M^me^ la Dauphine étoient remplies. Le Roi lui tint ce même discours le soir même ou le lendemain ; mais tout cela n'étoit qu'une plaisanterie, et M^me^ du Roure fut nommée peu de temps après.

Samedi dernier se tint à Paris le premier conseil de dépêches et finances à la chancellerie. J'ai déjà marqué que le Roi a réglé que pendant son absence ces deux conseils seroient réunis. Il avoit été question d'ôter le fauteuil du Roi, et il y avoit eu quelques difficultés sur la séance ; mais il a été convenu que le fauteuil du Roi resteroit seul au bout de la table. M. le cardinal de Tencin a eu la première place à droite, sur le retour de la table ; M. le chancelier à gauche, vis-à-vis ; M. le duc de Charost à la droite de M. le cardinal Tencin, les quatre autres alternativement suivant leur rang, M. de Maurepas, M. le contrôleur général, M. de Saint-Florentin, M. d'Ormesson. M. le chancelier prit les voix ; ainsi il a la présidence et M. le cardinal Tencin la préséance.

Il y a quelques jours que M^me^ la duchesse de Rochechouart, veuve de M. de Rochechouart tué à Dettingen, nous vint faire part, à M^me^ de Luynes et à moi, de la conclusion de son mariage avec M. le comte de Brionne, fils de M. le prince de Lambesc et petit-neveu de M. le prince Charles. Ce mariage, qui ne doit se faire qu'après la campagne, devoit être tenu secret jusque là, mais le secret n'a pas été bien observé, et présentement tout le monde en parle. Il y a plus de six mois que M. le prince Charles, ayant ce projet, le confia au Roi, avant même que de savoir si M^me^ de Rochechouart y consentiroit, et le Roi lui dit qu'il faisoit fort bien ; et c'est par cette raison certaine-

ment que Mme de Rochechouart n'a pas eu de place auprès de Mme la Dauphine. On ne dit point encore ce qui arrivera par rapport à la charge de grand-écuyer, mais il y a lieu de croire qu'il y a des arrangements de pris pour que cette place soit donnée, ou au moins la survivance, à M. le comte de Brionne en faveur du mariage. M. de Brionne jouit aujourd'hui de 50,000 livres de rente, indépendamment de la charge, et Mme de Rochechouart a 46,000 livres de rente actuellement, toutes charges déduites. M. de Brionne, comme l'on sait, avoit épousé en premières noces la fille de M. le duc de Gramont, dont il n'a point eu d'enfants.

Du mercredi 13, *Versailles.* — J'ai déjà parlé du mécontentement de M. de Brissac sur la place qu'a sa femme auprès de Mesdames. Cette affaire n'est point encore absolument arrangée; Mme de Brissac a cependant commencé sa semaine dimanche dernier, après avoir été présentée à la Reine par Madame, quelques jours auparavant. Mme de Brissac dit pour ses raisons d'avoir accepté cette place, que M. de Brissac lui avoit permis d'en demander une chez Mme la Dauphine, et que dans cette occasion-ci on ne lui a donné que trois heures pour se déterminer à accepter ou refuser ; que par conséquent elle n'a pu consulter M. de Brissac sur cette affaire. M. de Brissac convient, à ce qu'on m'a dit, d'avoir consenti à la placer chez Mme la Dauphine, mais il dit que c'est par complaisance, et que, comme il ne vouloit point s'en mêler en aucune manière, il comptoit bien que ce projet ne réussiroit pas. Il y a quelques jours que Mme de Tallard parla en particulier à la Reine un moment, et Mme de Brissac eut immédiatement après une audience de la Reine. Madame parle avec beaucoup de bonté, mais avec sa sagesse ordinaire, de Mme de Brissac ; elle dit qu'elle la connoît peu jusqu'à présent, mais que tout ce qu'elle en voit lui plaît.

J'appris il y a quelques jours que le régiment de dragons de M. de la Suze, qui étoit à l'armée de M. le comte

de Saxe, étoit revenu à celle de M. le maréchal de Noailles. M. de la Suze, comme grand-maréchal des logis de la maison du Roi, ne doit point être séparé de S. M.

M. d'Aubigné, le fils, se marie avec Mlle de Boufflers-Remiancourt, sœur de Mme de Roquépine; et en faveur du mariage son père se démet du gouvernement de Saumur, dont le Roi donne l'agrément au fils. Le Roi se réserve seulement 6,000 livres sur ledit gouvernement, pour en disposer en faveur de qui il jugera à propos.

Tous les ambassadeurs et ministres des cours étrangères furent avertis, il y a quelques jours, qu'ils pouvoient se rendre à la ville d'Arras, où le Roi leur feroit marquer des logements en attendant. Il étoit dit dans l'ordre d'avertir nommément M. Chambrier, ce mot de *nommément* y étoit. On croit que le Roi désire la présence de ce ministre plus que celle d'aucun autre, et l'on juge que le roi de Prusse pourroit bien venir trouver le Roi en Flandre.

On y attend toujours l'ambassadeur extraordinaire de Hollande; on n'a point de nouvelles qu'il y soit encore arrivé.

Dimanche, lundi et mardi derniers, furent les prières des quarante heures à la paroisse Notre-Dame. La Reine fut le dimanche à la grande messe et au prône; elle se plaça dans les stalles à droite en entrant, où le Roi se met le jour de la Fête-Dieu; elle entendit le prône dans un fauteuil, vis-à-vis de la chaire. M. l'archevêque de Rouen, M. l'abbé de Fleury, l'aumônier ordinaire et l'aumônier de quartier étoient en habit court. Il n'est point censé que la Reine soit en grand cérémonial, à moins qu'elle ne soit sur un prie-Dieu avec le drap de pied. L'après-dînée, la Reine fut à vêpres et au salut. M. le Dauphin et Mesdames y furent aussi, et se placèrent dans les stalles à la suite de la Reine. Mme de Luynes, Mme de Villars avoient chacune leur carreau et un pliant, au-dessous et du côté de la Reine. Mme de Tallard y étoit aussi avec un carreau

et un pliant. M. de Châtillon étoit dans une des petites stalles des enfants de chœur, au-dessous de M. le Dauphin.

Hier et avant hier la Reine retourna à vêpres et au salut à la paroisse; M. le Dauphin et Mesdames n'y furent point. Hier les prières des quarante heures finirent par une procession autour de l'église, à laquelle la Reine assista. Dimanche, lundi et mardi prochains, elles seront à Saint-Louis; le dimanche, lundi et mardi de la Pentecôte à la chapelle, et le dimanche de la Trinité et les deux jours suivants aux Récollets.

Depuis le départ du Roi jusqu'à présent, il y a presque toujours eu assez de dames qui sont venues faire leur cour à la Reine. Hier mardi, tous les ambassadeurs et ministres étrangers vinrent ici prendre congé de la Reine; ils partent incessamment pour se rendre à Arras; il n'y a que l'ambassadeur de Hollande et M. de Stainville, envoyé du Grand-Duc, qui n'iront point, comme l'on peut aisément juger. M. le chancelier vint aussi hier voir la Reine [ainsi que] M. le contrôleur général et M. de Maurepas. M. de Maurepas part ces jours-ci pour les côtes de Provence. On prétend qu'il est assez fâché de s'être engagé à ce voyage; il l'avoit proposé au Roi dans l'espérance d'obtenir de S. M. la permission de le suivre à l'armée; le Roi lui dit qu'il lui rendroit réponse dans trois jours, et au bout de ce terme la réponse fut qu'il pouvoit y aller.

Je sus hier une autre petite anecdote de M. le cardinal de Tencin, qui est aussi ici pour faire sa cour à la Reine. J'ai marqué ci-dessus que l'on parloit beaucoup du voyage de M. le cardinal Tencin à Lyon; il prétend que l'on avoit fait courre ce bruit exprès, et que pour l'y déterminer encore plus sûrement, le lendemain du départ du Roi, ayant envoyé chez M. de Maurepas pour quelque affaire, M. de Maurepas dit à l'homme de M. le cardinal Tencin qu'il n'y avoit encore rien de réglé pour les conseils, et que le Roi n'avoit laissé aucun ordre sur cet article. Cepen-

dant l'arrangement étoit fait par ordonnance du Roi, dressé par M. de Maurepas. Quand on a vu que M. le cardinal de Tencin ne se pressoit pas de partir pour Lyon, il a fallu en venir à une négociation pour la préséance au conseil. M. le cardinal de Tencin dit que ses confrères le désapprouveroient peut-être de céder la présidence à M. le chancelier; mais au moins que pour la préséance, rien ne lui feroit céder, et que, pour la mieux marquer, il demandoit que le fauteuil du Roi restât. M. de Tencin a su depuis que le Roi avoit approuvé sa conduite.

J'oubliois de marquer qu'hier mardi et le mardi d'auparavant, tous les ambassadeurs et ministres étrangers avoient dîné chez la Reine à la table de M. de Chalmazel. Il avoit eu ordre précis de la Reine de les prier tous. Nous avions compté M^me^ de Luynes et moi d'en avoir quelques-uns à dîner chez nous, mais il nous parut que ce seroit faire une peine réelle à M. de Chalmazel.

Nous avons appris aujourd'hui que le mariage de M. de Chabot avec M^lle^ Stafford, sœur de milord Stafford, est conclu; il y a longtemps qu'on en parle. M. de Chabot (1) est venu ce soir demander l'agrément de la Reine; il donne à M^lle^ Stafford 2,000 écus de douaire.

Du jeudi 14, Versailles. — J'ai marqué que le Roi, avant son départ, avoit envoyé querir M. le Dauphin et lui avoit parlé en présence de M. de Châtillon. Au sortir de cette conversation, M. de Châtillon répéta devant quelques personnes les paroles du Roi. En conséquence on les écrivit et on les a montrées depuis à M. de Châtillon qui les a trouvées très-conformes à ce qu'il avoit entendu.

Il y a déjà quelques jours que la Reine, qui écrit au Roi très-régulièrement et qui ne veut rien faire que conformément à ses ordres et à ses volontés, lui demanda dans une de ses lettres ce qu'il jugeoit à propos qu'elle

(1) Frère de feu M. le prince de Léon, fort riche et fort arrangé. (*Note du duc de Luynes.*)

Nous sûmes hier que le Roi a donné un autre logement à M. l'évêque de Mirepoix. Il logeoit depuis quelques années presque au-dessus de la Reine, entre le logement qu'avoit feu M. le maréchal de Nangis et qu'occupe présentement M. l'archevêque de Rouen, et celui de M. le duc de Fleury. L'escalier est fort haut et fort incommode. M. de Mirepoix reçut hier une lettre de M. le comte de Noailles, par laquelle il lui mandoit que le Roi lui donnoit le logement de feu M. Fagon. Ce logement est dans ce qu'on appelle la surintendance, en allant chez M. le contrôleur général; il est grand et assez commode.

Du samedi 16, *Versailles.* — Le *Te Deum* a été chanté aujourd'hui à la messe de la Reine, suivant l'usage ordinaire; c'est un chantre de la chapelle du Roi, en surplis et étole, qui a entonné le *Te Deum*, qui a ensuite été continué par la musique. La Reine a été ce matin faire ses dévotions aux Récollets, à cause de Saint-Jean Népomucène. M^me^ la princesse de Conty et M^me^ la duchesse de Chartres sont ici d'hier au soir et n'ont point été à la communion de la Reine; c'est M^me^ de Luynes qui a servi S. M.; c'est M. l'abbé de Fleury, premier aumônier de la Reine, qui lui a donné la communion. La Reine a retourné à midi et demi à la messe dans sa niche ordinaire. M^me^ la princesse de Conty a suivi la Reine à la messe; Mesdames étoient à la tribune ordinaire; M. le Dauphin n'a point été au *Te Deum*.

Nous ne savons encore ici qu'imparfaitement la promotion qui vient d'être faite; j'ai déjà marqué M. d'Argouges, lieutenant général, M. de Choiseul, maréchal de camp, M. de la Carte et M. de Rannes, brigadiers. Nous avons su depuis : M. de Mirepoix, lieutenant général, M. de Maillebois le fils et M. Chauvelin, maréchaux de camp.

Les dernières nouvelles de M. le prince de Conty sont de Nice.

Toutes les charges de la maison de M^me^ la Dauphine sont présentement presque toutes remplies. Il y en a plusieurs

qui ont été vendues. Celle de trésorier l'a été 200,000 livres à M. Chalu, qui a été trésorier de l'armée de M. de Maillebois et dont on a été fort content. Les deux de secrétaires des commandements sont vendues ou le seront incessamment; elles valent 50,000 écus chacune. Il y a encore celle de maître d'hôtel de M^me^ la Dauphine; c'est le sieur Mercier, fils de la nourrice du Roi, qui l'a achetée 80,000 livres, il y a encore celles de contrôleur de quartier et de maître d'hôtel de quartier. On compte que le principal de ces charges montera à 6 ou 700,000 livres et sera suffisant pour payer la vaisselle, carrosses et équipages, et peut-être même la livrée. M. de Chalmazel me disoit ce matin que la vaisselle de la Reine ne coûtoit guère que 240 ou 250,000 livres; il me disoit aussi que ses appointements étoient au plus de 18,000 livres; que le dixième et autres droits prélevés, il lui en restoit environ 15,000; mais, comme j'ai marqué ci-dessus, toutes les charges à vendre font un objet considérable, mais elles ne seront point vendues chez M^me^ la Dauphine.

Le détachement de la bouche ne part qu'aujourd'hui pour aller joindre S. M. en Flandre.

L'on a donné aux sommiers de la bouche des petits uniformes bleus avec un petit galon d'argent sur toutes les coutures (1). Ces sommiers, qui sont au nombre de dix ou douze au moins, sont chargés de porter à cheval derrière eux une cantine pour les haltes du Roi.

Du dimanche 17, *Versailles.* — M^me^ de Luynes reçut hier la réponse de M. le duc de Fleury à la lettre qu'elle lui avoit écrite; il lui mande qu'il a rendu compte au Roi des ordres de la Reine, et que le Roi trouve bon que M^mes^ de Vaubecourt et de Moldes ayent l'honneur de monter dans les carrosses de la Reine et de manger avec S. M.

(1) J'ai su depuis que tous les officiers de la bouche avoient les mêmes uniformes bleus, avec un galon d'or plus ou moins grand suivant leur grade. (*Note du duc de Luynes*, datée du 24 mai 1744.)

M. le prince de Cantimir, ambassadeur de Russie, qui est ici depuis plusieurs années, mourut à Paris il y a environ un mois, après une longue maladie. Huit ou dix jours avant sa mort, il avoit écrit à l'impératrice de Russie; il lui mandoit qu'elle devoit songer à envoyer un autre ambassadeur en France, parce qu'il sentoit qu'il mourroit bientôt; il ajouta qu'il croyoit être obligé de l'informer de la manière dont ses ambassadeurs sont regardés et traités en cette cour; que depuis qu'il étoit malade, il n'avoit reçu aucune marque d'attention, ni du Roi, ni d'aucun de ses ministres, ni de qui que ce soit de la Cour.

Cette lettre fut envoyée à la czarine avant la disgrâce de M. Amelot, et l'on croit qu'elle y a beaucoup contribué.

La Reine a été aujourd'hui à la paroisse Saint-Louis, à dix heures un quart; elle avoit averti M. le curé de ne pas l'attendre pour le prône ni l'eau bénite; elle a entendu la messe dans la niche de M^me^ de Villars, qui est dans la grande tribune au-dessus du chœur. M. le Dauphin ni Mesdames n'y étoient pas. La Reine ne retourne point cette après-midi à Saint-Louis à cause du vilain temps.

J'ai marqué que M. le Dauphin ne fut point hier au *Te Deum;* il n'y a point eu d'autre raison que parce qu'il ne l'a point su.

On parle beaucoup ici du voyage de M^me^ la princesse de Conty en Flandre avec M^me^ la duchesse de Chartres; ce voyage est certain, quoiqu'elles n'en conviennent encore ni l'une ni l'autre. M. le duc d'Orléans y a consenti. Depuis, il y avoit eu cependant quelque changement; mais on a trouvé moyen de l'y déterminer une seconde fois; on lui a fait même un scrupule de ne point désirer ce voyage, lui représentant que M. le duc de Chartres est fort jeune et fort amoureux, ajoutant à ces considérations celle du désir qu'il a d'avoir de petits enfants. M^me^ la princesse de Conty de son côté, indépendamment de ce qui

regarde sa fille, paroît désirer d'être à portée du Roi pour avoir plus souvent des nouvelles de M. le prince de Conty et même pour pouvoir prendre dans les occasions les ordres de S. M. Elle demanda hier une audience à la Reine, elle lui fit part du projet de son voyage, elle lui en expliqua les motifs et lui demanda son agrément. La Reine, qui n'approuve pas trop ce voyage, lui répondit honnêtement, lui disant que cela ne la regardoit en aucune manière et qu'elle n'avoit besoin d'aucun agrément. Dans cette conversation, M^me^ la princesse de Conty dit encore à la Reine qu'elle savoit bien les discours que l'on tenoit dans le public; mais qu'ils n'avoient aucun fondement; que l'on disoit qu'elle menoit avec elle M^mes^ de Châteauroux et de Lauraguais; qu'il n'y avoit eu aucune proposition faite de sa part, ni de celle de ces dames, ni rien de concerté ensemble. M^me^ la princesse de Conty ajouta encore à la Reine qu'elle savoit aussi tous les propos qui s'étoient tenus sur la place de surintendante de S. M.; que l'on prétendoit qu'elle avoit demandé cette place, qu'elle n'avoit fait aucune démarche, et que quand même elle auroit eu envie d'en faire, elle ne s'y seroit point déterminée sans savoir ce qui pouvoit convenir à la Reine. La Reine répondit assez froidement à ce discours. M^me^ la duchesse de Chartres, qui est ici depuis trois jours avec M^me^ la princesse de Conty, fut hier matin à Paris voir M. le duc d'Orléans et revint sur-le-champ. L'amour de M. le duc de Chartres pour elle subsiste, en effet, plus vivement que jamais; il lui écrit tous les jours régulièrement, sans compter les lettres extraordinaires quand il vient des courriers. Elle paroît aussi aimer beaucoup M. le duc de Chartres, et c'est la seule passion que l'on remarque en elle.

M^me^ de Brissac finit hier sa semaine, et M^me^ de Beauvilliers a commencé la sienne aujourd'hui. On me dit hier que c'est à l'occasion d'une somme de 60,000 livres, dont M. de Brissac eut besoin avant son départ, que voulant engager M^me^ de Brissac à signer pour l'emprunt de cette

somme, elle exigea pour condition qu'il lui permettroit de demander une place chez M^me^ la Dauphine, et qu'il y consentit. On m'a ajouté cependant que M. de Brissac nioit d'avoir donné ce consentement. Ce qui est certain, c'est qu'il lui a mandé que le Roi trouvoit bon qu'elle portât sa démission à M. de Maurepas; en conséquence, M^me^ de Brissac a été chez M. de Maurepas, qui lui a dit qu'il n'avoit point d'ordre du Roi de recevoir cette démission.

Du mardi 19. — J'ai marqué ci-dessus que l'on alloit faire des logements dans l'appartement qu'occupoit M. Amelot. Cela n'est point vrai; M. Gabriel n'a reçu encore aucun ordre.

On eut hier des nouvelles de l'armée de Flandre, du 16. Le Roi a donné audience à l'ambassadeur extraordinaire de Hollande. On trouvera à la fin de ce livre le discours de cet ambassadeur et la réponse de S. M. (1).

On parle toujours du siége de Menin; cependant gens sensés paroissent encore en douter.

Nous apprîmes hier l'arrangement fait pour les places qu'avoit feu M. Fagon. Il jouissoit, à ce que l'on m'a dit, d'environ 50,000 écus de bienfaits du Roi. M. d'Argenson, chancelier de M. le duc d'Orléans et frère du ministre, a eu la place de conseiller au Conseil Royal; M. Trudaine, intendant des finances, a été fait conseiller d'État; M. Boulogne, premier commis des finances, a été fait intendant des finances. Cette même grâce avoit été accordée à M. le Rebours; il aura 200,000 livres de finance à payer; mais la charge d'intendant des finances vaut 30,000 livres de rente, et il demeure chargé du même détail qu'il a eu jusqu'à présent. M. de Fulvy, frère du contrôleur général, a le département des cinq grosses fermes. M. de Villeneuve, conseiller d'État, qui a été ambassadeur à Constantinople, a le bureau du commerce.

(1) Voir aux pièces justificatives, n^os^ 16 et 17.

J'appris hier aussi la grâce que le Roi a accordée à M. de Bissy le fils, qui commande la cavalerie de l'armée de M. le prince de Conty; il l'a fait chevalier de l'Ordre. Le Roi a fait une promotion dans l'armée de M. le prince de Conty. J'en ai déjà marqué une grande partie; on la trouvera à la fin de cet article (1); les lieutenants généraux et les maréchaux de camp y sont suivant le rang de leur ancienneté. Le Roi a déclaré que cette promotion ne seroit entièrement arrêtée qu'à la fin de la campagne, afin que si d'autres officiers se rendoient dignes de pareilles grâces pendant le courant de la campagne, ils puissent prendre rang suivant leur ancienneté. Le Roi tint chapitre de l'Ordre à Lille peu de jours après, et déclara que, n'ayant pu comprendre M. de Bissy dans cette promotion, il le faisoit chevalier de l'Ordre, et qu'il décideroit dans le premier chapitre s'il lui donneroit dispense d'âge ou s'il lui permettroit seulement de porter le cordon. M. de Bissy n'a pas encore trente ans et n'est maréchal de camp que de l'année dernière; il a fort bien fait à l'affaire de Villefranche et il y fit même prisonnier M. de Suze. Il a le courage, la volonté et la capacité même pour faire toujours bien; cependant on a fait des observations sur cette grâce, et on la regarde d'autant plus flatteuse pour M. de Bissy qu'elle est singulière, d'autant plus qu'à l'affaire de Villefranche il étoit sous les ordres d'un lieu-

---

(1) *Promotion pour l'armée de M. le prince de Conty.*

MM. d'Argouges Du Châtel De Mirepoix	Lieutenants généraux.
Du Vigier De Choiseul De Maillebois	Maréchaux de camp.
Chauvelin De Rannes De Crussole Du Barail De la Carte	Brigadiers.

tenant général espagnol, et que MM. Dubourg, de Goësbriant et autres qui ont acquis une grande réputation dans des occasions particulières n'ont été décorés de cet ordre qu'étant lieutenants généraux et dans des âges fort différents; que d'ailleurs les actions où ils s'étoient distingués étoient sans comparaison beaucoup plus éclatantes pour eux.

Il est certain présentement que Mme la princesse de Conty va en Flandre avec Mme la duchesse de Chartres; elles mènent chacune leur dame d'honneur. M. le duc d'Orléans, à ce qu'on m'a assuré, n'a consenti à ce voyage qu'à condition qu'elles n'y mèneroient aucune autre dame. Le public avoit toujours cru que ce seroit une occasion favorable pour que Mmes de Châteauroux et de Lauraguais puissent aller en Flandre.

La Reine continue à souper tous les jours gras avec des dames; elle en avoit hier dix à souper; elle joue à cavagnole avant et après souper.

On apprit hier par les nouvelles du 18 que Menin étoit investi. M. le maréchal de Noailles avoit été auparavant reconnoître la place de fort près, sans que l'on tirât un seul coup de canon. On dit que la garnison de cette place n'est que de 1,500 hommes, tous Hollandois, et qu'il y a fort peu de munitions et peu d'artillerie. On mande en même temps que l'armée du Roi a une artillerie formidable et des munitions en abondance.

On sait aussi que M. de Wassenaer a eu une conférence de deux heures avec M. le maréchal de Noailles et M. d'Argenson. C'est un homme de grande condition. L'on me mande qu'il paroît avoir beaucoup d'esprit et de politesse; il avoit l'air fort tremblant à l'audience qu'il a eue du Roi. Il est aisé de croire qu'une cour aussi nombreuse, remplie d'officiers généraux et particuliers, est un spectacle imposant pour un étranger.

Du dimanche de la Pentecôte 24. — Les dernières nouvelles de Flandre sont que Menin est investi, que nous

nous sommes emparés de Courtray, où il n'y avoit point de garnison, et qu'il a ouvert ses portes; nous y avons été reçus avec grande joie par les habitants. La garnison de Menin n'est que de 1,500 hommes, tous Hollandois; ils ont peu d'artillerie et de munitions, assez de blé et presque point de farine. M. le maréchal de Noailles a été reconnoître la place de fort près, sans qu'on ait tiré un seul coup de canon; les sentinelles mêmes ont dit qu'à moins qu'on ne s'approchât trop près à un certain point, ils ne tireroient point; il paroît que les Hollandois ne veulent point commencer les hostilités les premiers. L'on a travaillé tous ces jours-ci aux lignes de circonvallation; mais il a toujours plu; ce qui retarde beaucoup l'ouvrage. Le quartier du Roi sera à Warwick; il devoit s'y rendre avant-hier et y aller à cheval.

Les troupes de la maison du Roi qui étoient restées ici pour la garde de S. M. sont arrivées à l'armée et y ont joint leurs corps. On continue à mander que le Roi parle beaucoup aux officiers et se fait extrêmement aimer.

L'ambassadeur extraordinaire de Hollande est toujours à Lille; c'est M. de Fénelon qui est chargé d'avoir soin de lui, ce qui fait dire qu'ils ont de longues et fréquentes conférences ensemble.

Il y eut hier premières vêpres comme à l'ordinaire; ce fut M. l'archevêque de Bordeaux qui officia. Il officie encore aujourd'hui à la grande messe et à vêpres qui seront chantées par la musique de la chapelle à l'ordinaire, comme si le Roi y étoit, la Reine en bas en représentation et en grand habit, M. le Dauphin et Mesdames sur le drap de pied. C'est M. l'abbé de Fleury, comme premier aumônier et en l'absence de M. l'archevêque de Rouen, qui a présenté le pain bénit à la Reine, à M. le Dauphin et à Mesdames. La Reine a été à l'offrande suivie de M. le Dauphin seulement. L'usage est que le prélat officiant est dans un fauteuil, le dos à l'autel, la mitre sur la tête, et donne sa bague à baiser; mais aujourd'hui, M. de Bordeaux étoit

debout et sans mitre, parce que le Saint-Sacrement est exposé à cause des prières des quarante heures. C'est M^me^ de Flavacourt qui quête.

Il court ici et à Paris depuis plusieurs jours la nouvelle d'un courrier de M. le prince de Conty dont on ne sait point de détail; on dit seulement qu'elles sont favorables. Il est certain que le courrier est arrivé (1).

Il paroît depuis quelques jours un livre grand in-12, sans nom d'auteur, intitulé *Histoire de France*. Ce livre contient tous les événements depuis Clovis jusqu'à la mort de Louis XIV, et les dates justes des guerres, batailles, traités et de tous les événements remarquables, les femmes et les enfants de nos rois, légitimes ou naturels, les princes contemporains, les ministres, les guerriers, les hommes illustres et la date de leur mort. Cet ouvrage, qui est le fruit d'un travail immense, a été composé par M. le président Hénault, l'un des quarante de l'Académie françoise. M. le président Hénault, qui a toujours vécu dans la très-bonne compagnie, et qui a toujours paru se livrer beaucoup aux plaisirs de la société, a cependant infiniment lu, et ayant toujours eu pour objet de travailler à ce qui regarde le droit public et l'histoire depuis grand nombre d'années, il a fait continuellement des extraits qui sont le fondement de l'ouvrage qu'il vient de donner. C'est l'homme du monde qui sait le plus dans presque tous les genres, au moins dans les genres agréables et utiles à la société. La galanterie, les grâces dans l'esprit, les charmes de sa conversation, le talent de paroître s'occuper avec plaisir, même avec passion de ce qu'il sait, plaire à ses amis, celui de savoir choisir dans une histoire les faits intéressants et les plus dignes de curiosité, de

(1) Cette nouvelle n'est pas vraie; c'est un courrier de renvoi qui y a donné occasion. M. le prince de Conty a pris quelques petits postes en avant, mais de ces avantages on ne peut rien conclure de décisif; il faudroit que la flotte de Toulon pût nous joindre, et c'est ce qu'elle ne fait point jusqu'à présent. (*Note du duc de Luynes*, datée du 25 mai.)

beaucoup dire en peu de paroles, l'élégance, l'éloquence, les traits, les portraits, c'est le caractère de M. le président Hénault, et il sera aisé d'en juger par son livre. Il jouit d'un revenu considérable; il a une jolie maison, qu'il a achetée depuis peu d'années dans la rue Saint-Honoré; il donne à souper très-souvent, fait fort bonne chère (1), a grand nombre d'amis et vit avec tout ce qu'il y a de plus considérable et de plus aimable en hommes et en femmes (2).

(1) On connaît l'épître de Voltaire qui commence ainsi :

Hénault, fameux par vos soupers
Et par votre Chronologie....

(2) Il nous a paru curieux de rapprocher du portrait du président Hénault tracé par le duc de Luynes, celui qu'en a fait la marquise du Deffand, sa maîtresse.

« Toutes les qualités de M. le président Hénault, et même tous ses défauts, sont à l'avantage de la société; sa vanité lui donne un extrême désir de plaire; sa facilité lui concilie tous les différents caractères, et sa foiblesse semble n'ôter à ses vertus que ce qu'elles ont de rude et de sauvage dans les autres.

« Ses sentiments sont fins et délicats, mais son esprit vient trop souvent à leur secours pour les expliquer et les démêler; et comme rarement le cœur a besoin d'interprète, on seroit tenté quelquefois de croire qu'il ne fait que penser ce qu'il s'imagine sentir. Il paroît démentir M. de la Rochefoucauld, et il lui feroit peut-être dire aujourd'hui que le cœur est souvent la dupe de l'esprit.

« Tout concourt à le rendre l'homme du monde le plus aimable; il plaît aux uns par ses bonnes qualités, et à beaucoup d'autres par ses défauts. Il est impétueux dans toutes ses actions, dans ses disputes, dans ses approbations; il paroît vivement affecté des objets qu'il voit et des sujets qu'il traite; mais il passe si subitement de la plus grande véhémence à la plus grande indifférence, qu'il est aisé de démêler que si son âme s'émeut aisément, elle est bien rarement affectée : cette impétuosité, qui seroit un défaut en tout autre, est presque une bonne qualité en lui; elle donne à toutes ses actions un air de sentiment et de passion qui plaît infiniment au commun du monde; chacun croit lui inspirer un intérêt fort vif, et il a acquis autant d'amis par cette qualité que par celles qui sont vraiment aimables et estimables en lui. On peut lui reprocher d'être trop sensible à cette sorte de succès; on voudroit que son empressement pour plaire fût moins général et plus soumis à son discernement.

« Il est exempt des passions qui troublent le plus la paix de l'âme; l'ambition, l'intérêt lui sont inconnus; ce sont des passions plus douces qui l'agi-

Du lundi 25, *Versailles.* — Hier tout se passa à la chapelle comme je l'ai déjà marqué. Le sermon commença à quatre heures. Le prédicateur, qui est un prêtre séculier, s'appelle Frotteau (1); il n'a point de voix, et on a peine à l'entendre; c'est dommage, car son sermon étoit fort bon. Il fit un compliment à la Reine qui me parut bon aussi; peut-être seulement un peu trop long. Après le salut, la Reine alla se promener avec M. le Dauphin et Mesdames et revint ensuite jouer; elle se mit à table à neuf heures ou environ dans son antichambre, c'étoit grand couvert; le fauteuil de la Reine seul au milieu de la table, ce qui faisoit qu'il y avoit beaucoup de places pour les dames debout et pour les hommes. M. le Dauphin au bout de la table à droite, Mme Adélaïde à sa droite, Madame seule au bout à gauche (2). Derrière M. le Dauphin, un des officiers

---

tent; son humeur est naturellement gaie et égale, et si elle souffre quelque altération, c'est par des causes étrangères, et dont le principe n'est pas en lui.

« Il joint à beaucoup d'esprit toute la grâce, la facilité et la finesse imaginables; il est de la meilleure compagnie du monde; sa plaisanterie est vive et douce; sa conversation est remplie de traits ingénieux et agréables, qui jamais ne dégénèrent en jeux de mots ni en épigrammes qui puissent embarrasser personne. Il se plaît à démêler dans toutes sortes de genres les beautés et les finesses qui échappent au commun du monde; la chaleur avec laquelle il les fait valoir fait quelquefois penser qu'il les préfère à ce qui est universellement trouvé beau, mais ce ne sont point des préférences qu'il accorde, ce sont des découvertes qu'il fait, qui flattent la délicatesse de son goût et qui exercent la finesse de son esprit.

« Il ne manque d'aucun talent; il traite également bien toutes sortes de sujets; le sérieux, l'agréable, tout est de son ressort. Enfin M. le président Hénault est un des hommes du monde qui réunit le plus de différentes parties, et dont l'agrément et l'esprit sont le plus généralement reconnus. »

(*Correspondance inédite de Madame du Deffand*; 2 vol. in-8°, Paris, 1809, t. II, p. 171.)

(1) La *Gazette* le nomme Forto.

(2) Mme de Tallard étoit à la suite de Mesdames, et Mme de Luynes à la suite de la Reine. Mme de Tallard demanda à Mme de Luynes de quel côté elle vouloit se mettre; Mme de Luynes répondit que cela lui étoit égal et demanda même à Mme de Tallard quel étoit son usage. Mme de Tallard dit qu'elle se mettoit ordinairement derrière Mme Adélaïde, comme la plus jeune. Cet arrangement fut suivi. Mme de Luynes auroit bien pu aussi se mettre à la droite,

des gardes qui lui sont attachés; celui de Mesdames derrière Madame; M. de Châtillon derrière M. le Dauphin, ou en sa place un des sous-gouverneurs; Mme de Tallard derrière Madame. Il n'y eut rien après le souper qu'un moment de conversation dans la chambre de la Reine.

J'oubliois une circonstance sur la chapelle. Les Cent-Suisses y étoient rangés comme quand le Roi y est, mais sans tambours, parce que la compagnie avec ses tambours est auprès du Roi. Ordinairement à la messe de la Reine, lorsqu'elle l'entend en haut, on ne met de gardes du corps qu'aux trois premières travées de chaque côté. Il y a quelques années même que ce n'étoit qu'aux deux premières de chaque côté. Hier la Reine étant en bas, il y avoit des gardes aux cinq travées de chaque côté.

Il y avoit beaucoup de dames hier chez la Reine, et la Cour étoit plus remplie qu'elle ne l'est quelquefois quand le Roi y est.

M. Chambrier et M. de Rottembourg vinrent hier prendre congé de la Reine. Le premier va à Arras, qui est la ville d'assemblée que le Roi a donnée aux ministres étrangers, et M. de Rottembourg s'en retourne en Prusse.

On trouvera à la fin de ce livre une lettre que l'on dit être de M. de Court, écrite à M. l'évêque de Rennes pour servir de justification sur ce qui s'est passé au combat naval du 22 février (1). Cette lettre a toute l'apparence de vérité, cependant Mme de Maurepas nous dit hier que M. de Maurepas n'en avoit nulle connoissance et qu'il la croyoit faite à Toulon.

Mme de Brissac vint ici avant-hier au soir seulement pour demander à Mesdames permission de ne point servir sa

---

mais en ce cas elle auroit été derrière Mme de Châtillon ou le sous-gouverneur, qui furent toujours derrière M. le Dauphin; ainsi elle passa à gauche, et il fallut même qu'elle priât l'officier des gardes qui étoit derrière Madame, de se tenir un peu de côté, sans quoi il auroit été devant elle. (*Note du duc de Luynes*, datée du 29 mai.)

(1) Voir aux pièces justificatives.

semaine, ce qui prouve que M. de Brissac n'a point encore donné son consentement. On prétendoit cependant que M. de Brissac avoit cédé aux conseils de ses amis et avoit changé de sentiment.

L'on trouvera [à la fin de cette année] copie de la réponse du roi de Prusse à milord Hindfort, ministre du roi d'Angleterre à Berlin, au sujet des secours que le roi d'Angleterre a fait demander à S. M. Prussienne (1).

Du vendredi 29, *Versailles.* — J'appris il y a quelques jours que M. de Varennes, lieutenant colonel du régiment des gardes françoises, s'est retiré; le Roi lui a donné le gouvernement du château d'If en Provence qu'avoit M. d'Audiffret; ce gouvernement vaut 11 à 12,000 livres de rente. M. de Chabannes, major de ce régiment, monte à la lieutenance colonelle; M. de Vaudreuil, capitaine au même régiment a été fait major, et M. le comte d'Aster, fils de M. le duc de Gramont, a la survivance de la majorité avec l'agrément de vendre sa compagnie, qu'il vend 80,000 livres.

Mardi dernier, M^me^ la princesse de Conty vint ici avec M^me^ la duchesse de Chartres pour prendre congé de la Reine; elles ont dû partir ce matin à quatre heures; elles vont droit à Lille. La Reine ne les salua ni l'une ni l'autre.

Le Roi a entendu l'office le jour de la Pentecôte comme il a coutume de l'entendre ici. Tout Paris veut depuis longtemps qu'il se soit confessé, mais il n'en a pas été question.

On trouvera à la fin du livre une lettre écrite par M. le maréchal de Noailles à M. de Beaumont, officier des gardes du corps, par laquelle il lui ordonne les arrêts (2); M. de Saint-Jal a aussi été envoyé aux arrêts; l'un et l'autre pour n'avoir pas rendu compte au Roi d'un mousquetaire et

(1) Voir aux pièces justificatives.
(2) Voir aux pièces justificatives, n° 35.

d'un chevau-léger qui avoient répondu mal aux ordres qu'ils leur donnoient, l'un comme brigadier, l'autre comme maréchal de camp. On demanda même à M. de Saint-Jal s'il ne reconnoîtroit point le chevau-léger; il dit que non, qu'il avoit oublié son visage et qu'il auroit peur de se tromper. Le Roi a voulu donner cet exemple de sévérité pour faire voir aux officiers supérieurs qu'ils doivent faire respecter leur grade et que c'est à eux à répondre de ceux qui sont sous leurs ordres.

On trouvera à la fin de ce livre un extrait de deux ou trois lettres de l'armée, du 26. On trouvera aussi la distribution des quartiers des officiers généraux et l'ordre dans lequel ils doivent monter la tranchée.

Du samedi 30, *Versailles.* — J'appris avant-hier que le Roi a eu la bonté de donner les entrées de la chambre à mon fils. Mon fils mande que c'est en qualité de mestre de camp général des dragons qu'il a obtenu cet honneur.

J'appris aussi hier que le Roi a donné les mêmes entrées à M. le comte de Tresmes, frère de M. le duc de Gesvres.

L'ambassadeur d'Espagne a eu permission d'aller joindre le Roi à l'armée, et a eu l'honneur de manger avec le Roi, sans aucune distinction de place, comme simple particulier.

M^me^ de Ventadour reçut hier une lettre du Roi par laquelle il lui marque qu'il n'a eu jusqu'à présent à combattre que le mauvais temps et les mauvais chemins; qu'il a été reconnoître Menin; que les Hollandois ne tirent pas un seul coup, mais qu'il faudra bien qu'ils se décident entre ci et dimanche.

On apprend d'ailleurs par les nouvelles du 27 que M. le maréchal de Noailles et M. d'Argenson ont été à Lille conférer avec M. de Wassenaer; que l'on ne disoit point encore ce qui s'y étoit passé, mais que le bruit de l'armée étoit qu'il s'agissoit de propositions pacifiques et qu'elles paroissoient avoir été acceptées. La conduite que l'on a tenue jusqu'à présent pour le siége de Menin feroit juger

que ces bruits ne sont pas sans fondement, et que l'on pourroit bien avoir écouté la première proposition, que l'on dit avoir été faite par M. de Wassenaer, de remettre cette place après l'expiration du temps que l'on jugeroit nécessaire pour prendre cette place, à condition que l'on ne feroit jusqu'à ce moment aucun acte d'hostilité, et afin qu'il eût le temps de recevoir des ordres précis des États-Généraux. Ce qui est certain, c'est qu'il y a près de huit jours que l'on attend à tout moment des nouvelles de l'ouverture de la tranchée et que l'on dit toujours qu'elle est retardée par les pluies et les mauvais chemins.

M^me^ de Brissac revint ici hier pour suivre Mesdames pendant les deux derniers jours de cette semaine, qui naturellement étoit la sienne. M. de Brissac lui a mandé de suivre Mesdames jusqu'à ce que le Roi lui fasse demander sa démission; ce que l'on espère être une manière de tourner cette affaire conforme à ses désirs.

JUIN.

M. d'Ormesson d'Amboisle intendant des finances. — Raisonnements sur la nomination de M. de Bissy. — La Reine aux Récollets. — L'abbé Nollet. — Le comte de Matignon. — Détails sur les intendants des finances, les conseillers d'État, les conseillers au conseil royal, les secrétaires d'État et ministres. — M. de la Grandville. — Mandements des archevêques et évêques. — Difficulté faite à la maréchale de Nangis. — La Reine à la paroisse Saint-Louis. — Contributions levées par le maréchal de Saxe. — Mariage de M. de Prie. — M^mes^ de Cambis et de la Rivière. — Prise de Menin. — Réponse d'un vieux soldat au Roi. — Départ de M^mes^ de Châteauroux et de Lauraguais. — La Reine passe par Paris pour se rendre à la Madeleine de Tresnel. — M. et M^me^ de Brissac. — Retard du *Te Deum* pour la prise de Menin. — Le Roi et M^me^ de Châteauroux à Lille. — Prise du vaisseau anglais *Le Cumberland*. — Promotion d'officiers généraux. — M. de Wassenaer. — M^me^ de Sabran. — La Reine à Saint-Cyr. — Nouvelles de Lille. — Souper de la Reine à Sèvres; souper de ses dames commandé au cabaret. — *La craie* et *le pour* aux ambassadeurs à Arras. — Siége d'Ypres. — La Reine à Trianon. — Caractère du Dauphin. — Lettres du Roi pour le *Te Deum*. — Audience du nonce Dorini. — Mariage de M. du Fretoy. — Capitulation d'Ypres et investissement de Furnes. — Mort de M. de Beauvau.

Du lundi 1er juin. — Il y a deux jours que j'appris que M. d'Ormesson d'Amboisle, fils aîné de M. d'Ormesson, conseiller d'État du conseil royal, a obtenu la séance au conseil des parties (ou privé) en qualité d'intendant des finances. Le Roi lui avoit déjà accordé une place d'intendant des finances, mais il ne devoit prendre séance que lorsque M. son père jugeroit à propos de se retirer. La circonstance de M. Boulogne qui vient d'être fait intendant des finances a déterminé M. d'Ormesson à demander cette grâce, afin que son fils ne perdît pas un rang.

On mande de Flandre que la grâce accordée à M. de Bissy a donné lieu à beaucoup de raisonnements. On dit que MM. les ducs d'Ayen et d'Aumont en sont peu satisfaits; et en général on est étonné d'une grâce aussi distinguée, d'autant plus, comme je l'ai déjà marqué, que l'on regarda en 1709 la même grâce comme une juste récompense accordée à M. le comte du Bourg pour avoir sauvé la haute Alsace, lorsque, détaché par M. le maréchal d'Harcourt, il battit à Ottmersheim M. de Mercy, qui, après avoir traversé le canton de Bâle, avoit passé le Rhin vis-à-vis Neubourg, entre Huningue et Brisach. On prétend que le Roi vouloit faire M. de Bissy lieutenant général, comme ayant fait tout au mieux à l'affaire de Montalban et ayant fait prisonnier M. de Suze, mais que M. d'Argenson représenta à S. M. qu'à l'âge de M. de Bissy cette grâce pourroit être un sujet de jalousie et même de représentation de la part de plusieurs officiers généraux, et que le Roi voulant cependant absolument récompenser M. de Bissy se détermina à le faire chevalier de l'Ordre. On ajoute que M. d'Argenson désire depuis longtemps pouvoir acheter pour son fils la charge de commissaire général de la cavalerie, qu'il en avoit déjà fait la proposition à M. de Bissy, qui lui dit qu'il ne vouloit point absolument y consentir, désirant extrêmement être chevalier de l'Ordre, comme M. de Clermont l'a été par cette même charge. On imagine que cette manœuvre, si elle

est vraie, ne sera pas ignorée par le Roi, et que M. d'Argenson pourra trouver plus d'obstacles qu'il ne pense à son projet.

On trouvera toujours à la fin de ce livre le bulletin de l'armée de Flandre (1); la tranchée est enfin ouverte du 28, et les ennemis n'ont commencé à tirer que le 29 au matin.

Hier dimanche, la Reine alla entendre la messe aux Récollets, où sont les prières des quarante heures; elle se mit dans la petite niche à droite, entre la chaire et le sanctuaire; elle y fut en chaise à porteurs, par l'escalier du grand commun. Aussi la garde n'entra point dans la cour. A son retour cependant la garde y étoit, parce qu'elle relevoit. La Reine dîna ensuite seule au grand couvert dans son antichambre; son dessein étoit de souper seulement au grand couvert, mais elle remit le grand couvert au dîner pour pouvoir souper avec des dames, comme elle fait tous les jours gras. L'après-dînée, elle ne retourna point aux Récollets, et entendit les vêpres et le salut à la chapelle, à l'ordinaire. M. le Dauphin et Mesdames furent aux Récollets.

La Reine a été ce matin, après la messe, chez M. l'abbé Nollet, dans le cabinet des médailles, et cette après-dînée à vêpres et au salut aux Récollets. Il y a déjà plusieurs jours que M. l'abbé Nollet a fini les leçons et expériences de physique qu'il est venu faire ici et qui avoient commencé ce carême. Depuis ce temps il a toujours resté ici. Mesdames y ont été quelquefois; et en dernier lieu, M. l'abbé Nollet ayant fait voir à Madame une chambre noire où les objets se peignent sur une feuille de papier, Madame, après y avoir regardé, dit à M. l'abbé Nollet qu'il avoit oublié sa tabatière dans la chambre noire; c'étoit une tabatière d'or dont elle lui faisoit présent. M. l'abbé Nollet a eu 100 pistoles de pension sur la cas-

(1) Voir aux pièces justificatives, n° 39 et suivants.

sette de M. le Dauphin, dont on lui a payé la première année d'avance; il a eu, outre cela 1,000 écus de gratification. Il est sous-diacre; il est de l'Académie des Sciences, et est en grande réputation pour les expériences de physique. Il a été à Berlin et à Turin, et a fait un assez long séjour dans l'une et l'autre de ces cours. Il a un très-grand nombre de machines différentes pour démontrer d'une manière sensible; et ces machines sont faites avec goût et intelligence. C'est dans le cabinet, au-dessus de la voûte qui est entre la chapelle et la cour du château qu'il fait lesdites expériences. Ce cabinet, qui est fort orné, s'appelle toujours le cabinet des médailles, parce que c'étoit dans ce lieu qu'étoient les médailles et pierres gravées du Roi. On les a portées à Paris presque toutes depuis quelques années; il n'y a que les pierres gravées qui soient restées ici dans un des cabinets du Roi, en bas près de la petite galerie.

M. de Valentinois est venu ici aujourd'hui, avec M. le comte de Matignon, son second fils, qu'il a présenté à la Reine. M. le comte de Matignon arrive de Flandre, et en est parti la veille ou la surveille de l'ouverture de la tranchée. Il s'en va joindre le régiment de Forez, que le Roi lui a donné et qui est sur le Rhin. Ce régiment étoit commandé par M. le chevalier de Meuse, qui a obtenu le régiment Dauphin-infanterie, qu'avoit M. de Maillebois le fils, lequel a été fait maréchal de camp.

Du mardi 2, Versailles. — Aujourd'hui mardi, il est venu encore plusieurs étrangers, même l'ambassadeur de Hollande; celui de Venise est parti et est allé à Arras; on m'a dit que l'ambassadeur de Malte étoit allé présenter les faucons au Roi à l'ordinaire.

Les ambassadeurs d'Espagne et de Naples sont à l'armée; M. le prince de Grimberghen, ambassadeur de l'Empereur, est à Comines près de Warwick, qui est le quartier du Roi. On me mande qu'il a eu l'honneur de manger avec S. M.

J'ai appris aujourd'hui quelques circonstances par rapport à M. d'Ormesson et au conseil. Lorsque M. d'Ormesson maria son fils aîné, M. d'Amboisle, qui a actuellement trente-quatre ans, il demanda à lui remettre sa place d'intendant des finances, ajoutant lui-même pour condition de garder séance sa vie durant, et que son fils ne l'auroit qu'après sa mort. Depuis, M. d'Ormesson avoit demandé à M. le contrôleur général son agrément pour se retirer et à remettre sa place à son fils; M. le contrôleur général ne voulut point y consentir. M. Boulogne ayant été fait intendant des finances, à la mort de M. Fagon, écrivit à M. d'Ormesson pour lui demander ce qu'il devoit faire dans la circonstance où il se trouvoit, ne sachant s'il devoit prendre séance avant M. d'Amboisle, et le priant de vouloir bien faire en sorte qu'il ne prît sa séance qu'après lui. M. d'Ormesson, extrêmement touché de cette politesse, en alla parler à M. le contrôleur général et à M. le chancelier; l'un et l'autre en écrivirent au Roi, et c'est en conséquence que le Roi a accordé à M. d'Amboisle de prendre séance dès à présent. Il y a six intendants des finances; tous ont rang de conseiller d'État et en ont même le titre dans les provisions de leur charge; mais la différence d'eux aux conseillers d'État, c'est que, quoiqu'ils aient séance au conseil privé ou des parties, ils y entrent sans robe, seulement avec un manteau, et qu'ils n'en ont pas les appointements. Les charges d'intendants des finances valent 25,000 livres par an d'appointements fixes; et outre cela il y a plusieurs droits qui sont sans aucune difficulté et plus ou moins considérables, suivant les départements. Les uns ont aux environs de 5,000 livres par an, les autres environ 10,000. Il est vrai que ces charges ne s'acquièrent qu'à titre de finance (et cette finance est réglée à 200,000 livres) et ne peuvent être vendues davantage. Les conseillers d'État sont au nombre de trente, trois d'église, trois d'épée et vingt-quatre de

robe. Des vingt-quatre de robe, il y en a douze qu'on appelle ordinaires; leurs appointements ne sont que de 1,500 livres. Outre cela, les douze qui sont ordinaires ont 100 écus par mois pour leur nourriture et sont payés toute l'année. Les douze qui ne sont point ordinaires ont les mêmes 1,500 livres d'appointements, les mêmes 100 écus par mois, mais ils ne sont payés que pendant six mois. L'origine de cet arrangement est qu'autrefois il y avoit effectivement douze conseillers d'État qui ne servoient que six mois, de manière que des présidents ou procureurs généraux d'autres parlements du royaume obtenoient de ces places et venoient servir leur semestre à la suite du Roi. Tous les conseillers d'État sont commensaux de la maison du Roi, et c'est à ce titre qu'ils ont leur nourriture en argent, à raison de 100 écus par mois. Les places de conseillers ordinaires ne s'obtiennent que par ancienneté; le plus ancien des douze de semestre devient ordinaire lorsqu'il en meurt quelqu'un de ceux-ci. Ainsi, le premier pas à faire pour arriver au conseil, c'est d'être d'abord maître des requêtes. Les conseillers d'État et intendants des finances sont assis dans des fauteuils au conseil privé où des parties, qui se tient toutes les semaines dans le lieu où est le Roi. Le fauteuil du Roi est toujours au bout de la table et reste vide. M. le chancelier est à la droite du fauteuil et préside; les maîtres des requêtes sont debout derrière, et celui qui rapporte est auprès du fauteuil du Roi, vis-à-vis M. le chancelier. C'est dans le nombre des maîtres des requêtes que le Roi choisit les intendants des provinces et les intendants des finances, et il y en a même de ceux-ci qui ont été intendants de provinces. Les intendants des provinces et les intendants des finances deviennent par la suite conseillers d'État; c'est une grâce qui leur est accordée pour récompense de service. Ordinairement les intendants des finances sollicitent cette grâce cinq ou six ans après qu'ils ont exercé leurs char-

ges et ne l'obtiennent que plusieurs années après. La charge de conseiller d'État est un caractère indélébile. M. Orry ne l'étoit point quand il fut fait contrôleur général, et à la seconde place qui se trouva vacante depuis, il vint la demander à M. le chancelier; on peut juger qu'elle lui fut accordée aisément. Outre ces places, il y a les deux places de conseillers au conseil royal; ces deux places valent chacune 15 à 16,000 livres de rente. Il y a encore celles de secrétaires d'État et celles de ministres. Les places de secrétaires d'État sont charges et valent 70,000 livres de rente. Celle de ministre n'est jointe à celle de secrétaire d'État que quand le Roi le veut; pour être ministre il ne faut qu'un ordre du Roi qui envoie un huissier du cabinet avertir pour le conseil. Cette seule forme donne 20,000 livres d'appointements. Lesdites 20,000 livres et le caractère de ministre restent même à ceux qui sont disgraciés; il faudroit qu'il y eût des accusations bien graves contre eux pour qu'il ne les conservassent point. Feu M. de Pomponne les avoit conservés dans le temps de sa disgrâce, en 1679; feu M. le Pelletier les avoit conservés aussi. M. de Torcy en jouit encore aujourd'hui, et c'est par cette même raison que le Roi les a conservés à M. Amelot.

J'ajouterai encore une circonstance par rapport à M. Amelot, que j'ai apprise aujourd'hui. M. Amelot, qui s'étoit toujours occupé des mathématiques et des belles-lettres, ne songeoit nullement à la place de secrétaire d'État; il étoit fort estimé dans les finances, et son ambition se bornoit à devenir conseiller d'État et ensuite peut-être conseiller au conseil royal. M. Amelot est pauvre et n'a que 3,000 livres de son bien et 18,000 livres de rente du bien de M^me^ Amelot. Il est vrai que le père de M. Amelot vit encore, et qu'il lui viendra par sa mort 14 ou 15,000 livres de rente; mais on suppute qu'une partie de cette succession est déjà mangée par avance, ayant été obligé premièrement de payer 27,000 livres tous les ans

pour l'intérêt de l'argent de sa charge, et outre cela de manger de son fonds au moins 30,000 livres tous les ans pendant les sept ans qu'il a été en place. Lorsque la disgrâce de M. Chauvelin fut résolue, M. le cardinal chercha pour le remplacer quelqu'un dont le nom fût connu dans les pays étrangers; rien n'étoit mieux pour remplir cette idée qu'un homme qui avoit eu un ambassadeur dans sa famille. M. le Cardinal jeta les yeux sur deux personnes, M. Amelot et un autre, qu'on n'a pas voulu me nommer, et qui, à ce que l'on m'a dit, ne l'a jamais su. M. Amelot représenta qu'il ne s'étoit jamais appliqué à cette sorte d'étude, mais on lui dit que le Roi le vouloit.

Du mercredi 3, Versailles. — J'ai oublié de marquer que le Roi a donné la croix de Saint-Louis à M. le duc de Chartres.

M. de la Grandville a été fait chancelier chef du conseil de M. le duc d'Orléans. Cette charge, qui est d'un revenu très-considérable, avoit été possédée en dernier lieu par M. d'Argenson l'aîné, qui n'a pu la conserver, ayant été fait, comme je l'ai marqué, conseiller du conseil royal. Immédiatement avant lui c'étoit son frère cadet, qui ne quitta cette place que lorsqu'il fut fait secrétaire d'État et ministre.

Tous les archevêques et évêques de France ont reçu une lettre circulaire du Roi quelques jours après son départ pour l'armée, au sujet des prières publiques, et en conséquence chacun de ces prélats a fait un mandement pour ordonner lesdites prières. On trouvera à la fin de ce livre celui de M. le cardinal Tencin et celui de mon frère (1).

Du jeudi 4, Fête-Dieu, à Versailles. — M^me^ de Luynes me dit hier que M^me^ la maréchale de Nangis, qui est

(1) Voir n^os^ 20 et 21 des pièces justificatives.

venue ici ces jours derniers, lui avoit parlé du refus fait par l'huissier de l'antichambre de la Reine de laisser entrer ses laquais dans ladite antichambre. Mme de Luynes en parla d'abord à l'huissier, qui lui répondit qu'il croyoit que, suivant la règle exacte, la dame d'honneur, la dame d'atours et le chevalier d'honneur n'avoient droit que de faire entrer chacun un seul laquais dans l'antichambre de la Reine; que cependant tous les laquais de la dame d'honneur, de la dame d'atours et du chevalier d'honneur y entroient, et que même ceux des maris ou des femmes, portant la même livrée, y étoient quelquefois reçus; mais que Mme la maréchale de Nangis étant veuve n'étoit pas dans le cas de demander cette distinction. Mme de Luynes a rendu compte du tout à la Reine, qui a répondu qu'il falloit laisser jouir Mme la maréchale de Nangis des mêmes priviléges dont elle jouiroit si son mari vivoit.

La Reine est sortie ce matin à dix heures pour aller à la grande paroisse. Elle avoit deux carrosses du corps sans compter celui des écuyers; ils étoient tous à huit chevaux. Il n'y a que le Roi qui va ces jours-là à deux chevaux à la paroisse. La Reine s'est mise dans les stalles à droite, avec un drap de pied. Elle étoit en grand habit, à cause de la procession. M. le Dauphin et Mesdames étoient aussi dans les stalles immédiatement après la Reine; ils étoient sur le tapis de pied, qui s'étendoit jusque là. La procession a commencé vers les dix heures, et s'est faite à l'ordinaire. La Reine avoit un grand parasol porté par un de ses valets de pied; Mesdames avoient chacune un valet de pied du Roi qui leur portoit un parasol. La Reine avoit sa robe portée par un page, et Mesdames avoient la leur portée par des pages du Roi. Lorsque la Reine se sert d'un petit parasol, c'est son premier écuyer qui le porte; et lorsqu'elle se sert du grand, c'est un valet de pied. Toutes les dames avoient des parasols comme elles l'ont jugé à propos; il y en

avoit un grand nombre de cramoisi et une frange d'or; Mme de Périgord en avoit un de cette espèce; Mme de Montauban en avoit un pareil à ceux de Mesdames, que Mme de Tallard lui avoit prêté; Mme de Villars en avoit un de taffetas vert, sans aucune frange, qu'elle portoit elle-même; quelques-unes de ces dames les portoient elles-mêmes, les autres les faisoient porter par leurs gens. Il n'y a, comme l'on sait, qu'un reposoir, où le Saint-Sacrement entre en venant et en retournant. M. le Dauphin s'est mis à genoux (1) à ce reposoir, à droite de la Reine et à même hauteur, par inattention; Mesdames étoient derrière la Reine (2). Presque toutes les dames titrées avoient des carreaux; Mme de Villars n'en avoit point fait porter, par esprit de dévotion; d'autres n'en avoient point fait porter. Une circonstance que j'oubliois, c'est que les dames titrées avoient leur robe portée par un de leurs gens, et que les dames non titrées n'avoient personne qui portât la leur; elles l'avoient seulement attachée (3). M. le Dauphin et Mesdames étoient arrivés à la

(1) Cette circonstance ne mérite point d'être observée; je l'ai remarquée aujourd'hui au même reposoir, où je suis arrivé avant la procession. M. le Dauphin marche devant la Reine, suivant l'usage, et suit immédiatement le Saint-Sacrement. Ainsi il se met à genoux dans le reposoir avant la Reine; et comme il n'y a ni prie-Dieu, ni drap de pied qui marque précisément la place de la Reine, M. le Dauphin ne peut pas observer sa place avec autant d'exactitude que Madame, qui marche immédiatement derrière la Reine.

Aujourd'hui la Reine a été à la procession; il n'y a rien à observer. La procession ne va que jusqu'au reposoir, ayant fait auparavant le tour de la moitié de la place et l'autre moitié en revenant. Il n'y avoit que Madame à la procession, Mme Adélaïde étoit restée à l'église avec Mme de Tallard. (*Note du duc de Luynes*, datée du 11 juin 1744.)

(2) Il faut remarquer que les places ne sont pas observées avec la même régularité dans un reposoir où il n'y a ni prie-Dieu ni tapis de pied. (*Note du duc de Luynes.*)

(3) Cette circonstance ne mérite pas grande attention. J'y ai pris garde aujourd'hui plus particulièrement, et j'ai remarqué qu'il y avoit des dames titrées et autres qui avoient leurs robes attachées, ainsi qu'il y en avoit des unes et des autres qui se la faisoient porter. Mme d'Andlau et Mme de Rupelmonde, par exemple, avoient la leur portée par leurs gens. (*Note du duc de Luynes*, datée du 11 juin.)

paroisse avant la Reine. La grande messe a été chantée au retour de la procession, et a été finie à une heure. Au retour, après le carrosse des écuyers de la Reine et le carrosse du corps où étoit la Reine, marchoit immédiatement celui de M. le Dauphin, derrière M. le Dauphin, celui de Mesdames, ensuite le second carrosse du corps de la Reine. M. le Dauphin, ni Mesdames n'avoient point de second carrosse.

On mande de l'armée de M. le comte de Saxe qu'il a établi des contributions assez avant dans le pays ennemi, et que voyant qu'on différoit à les payer, il est parti avec un détachement considérable qui a répandu la terreur dans tout le pays et a déterminé le payement desdites contributions.

On compte apprendre dans deux ou trois jours la prise de Menin.

Du vendredi 5, *Versailles.* — J'appris il y a deux jours un mariage qui se fera incessamment; c'est celui de M. de Prie avec M^lle^ de Castéja, qui est cousine de M^me^ de Lalande et qui demeure toujours ici avec elle; elle est sœur de M. de Castéja, qui a été ambassadeur de Suède; c'est une fille très-sensée, fort amie de M^me^ de Ventadour, chez qui elle passe sa vie; elle paroît avoir environ cinquante ans; elle a 100,000 francs de bien, mais par ses épargnes elle a doublé son fonds. On dit que M. de Prie lui fait des avantages considérables par le contrat de mariage, et cela est aisé à croire. M. de Prie a au moins soixante-quinze ans; il est veuf depuis longtemps. Sa première femme a été assez connue; elle étoit, comme on l'a su, la maîtresse de M. le Duc et le gouvernoit entièrement; c'est elle qui a fait le mariage de la Reine. M. de Prie jouit d'un revenu considérable; on assure cependant qu'il a sur cela assez peu de bien libre; il a toujours été fort grand mangeur, et étoit dans l'habitude de donner tous les jours à dîner, hors un seul jour de la semaine, qu'il passoit sans manger; son estomac est venu

en si mauvais état qu'on ne croyoit pas qu'il pût vivre; on prétendoit même qu'il avoit eu une attaque d'apoplexie; ce qui est certain, c'est que sa tête étoit fort affoiblie, et qu'il déraisonnoit. C'étoit à l'occasion de M. de Prie que Mme de Ventadour, écrivant à Madame à Fontainebleau, l'année passée, de Glatigny près Clagny, où elle a une petite maison et où elle passe une partie de l'été, lui mandoit : « Je passe ici ma vie avec gens qui radottent, et, ce qui vous surprendra, c'est que ce n'est pas moi. L'autre jour, ajoutoit-elle, Mme de Visé (1) et M. de Prie étoient au coin du feu chez moi; j'entendis tout d'un coup M. de Prie qui disoit à Mme de Visé : « Ne trouvez-vous pas que le feu Roi se porte bien encore pour son âge (2) ? »

On apprend par les nouvelles du 2 que M. le comte de Clermont, qui commande l'attaque à droite, est maître de l'ouvrage à cornes près de Hallewin (3).

On mande de l'armée de M. de Saxe qu'il a fait un détachement, sous les ordres de M. de Lutteaux, pour enlever un convoi qui vient de Gand par le canal de Bruges.

La Reine chargea il y a quelques jours Mme de Luynes d'écrire à M. de Fleury pour qu'il demandât au Roi s'il trouvoit bon que Mme de la Rivière et Mme de Cambis eussent l'honneur de manger avec elle et de monter dans ses carrosses. Mme de Luynes ajouta dans sa lettre qu'elle ne croyoit pas qu'il dût y avoir la moindre difficulté pour toutes les dames que le Roi avoit nommées pour être auprès de Mme la Dauphine; elle lui marquoit aussi par rapport à Mme de Cambis que cette grâce avoit été refusée dans le temps que feu M. de Cambis étoit officier des gardes du

(1) Veuve d'un capitaine aux gardes, fort âgée et fort amie de Mme de Ventadour et qui passe sa vie chez elle. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) On dit que la tête de M. de Prie est présentement bien remise. (*Note du duc de Luynes.*)

(3) Un des faubourgs de Menin.

corps, mais qu'ayant été ambassadeur en Angleterre (où il est mort) et fait chevalier de l'Ordre, et ayant eu permission de se retirer des gardes du corps, il lui paroissoit que les circonstances étoient fort différentes. Mme de Luynes a reçu aujourd'hui la réponse de M. de Fleury; il lui marque qu'il a rendu compte au Roi, et que S. M. approuve que Mmes de Cambis et de la Rivière (1) aient cet honneur; il ajoute qu'il n'y a aucune difficulté pour les dames de Mme la Dauphine.

Du mercredi 10, *Versailles.* — Il y a plusieurs jours que je n'ai écrit; ainsi, je suis obligé de rappeler des nouvelles déjà anciennes.

Vendredi 5 de ce mois, la Reine joua à cavagnole comme à l'ordinaire; son jeu étant fini, comme elle étoit prête à se mettre à table dans sa chambre (2), il arriva un courrier. La Reine passa dans ses cabinets, où elle le fit entrer; il remit une lettre à S. M.; quelque temps après elle revint dans sa chambre, où nous l'attendions tous. Elle nous dit: « Menin est pris. » Elle nous lut même quelques lignes où il étoit marqué que le gouverneur avoit arboré le drapeau blanc, le 4 au matin, et que dans le moment que le courrier étoit parti l'on dressoit la capitulation. Cette lettre étoit venue par un courrier dépêché par la cour de Madrid; il avoit été chargé de cette lettre pour la Reine, et en passant à Paris il avoit dépêché un courrier pour la porter à Versailles. La Reine envoya aussitôt M. de Chalmazel chez M. le Dauphin et chez Mesdames pour leur faire part de cette nouvelle; elle parut dans un si grand saisissement de joie qu'à peine put-elle manger. Une ou deux heures après, il arriva un page du Roi dépêché exprès pour apporter la même nouvelle à la Reine,

(1) Son mari est sous-lieutenant des mousquetaires noirs. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) La Reine ne soupe point avec des dames les jours maigres, comme je l'ai déjà marqué. (*Note du duc de Luynes.*)

à M. le Dauphin et à Mesdames. On trouvera des détails dans les bulletins que je fais copier à la fin de ce livre. En tout, il paroît que la place s'est très-mal défendue. Il y a toujours des gens qui croient que la raison de cette défense molle et foible est une convention secrète avec les Hollandois; il se pourroit faire aussi que ce fût l'effet de nos bombes, dont on ne pouvoit se mettre à couvert dans la place. Le Roi y fit son entrée dimanche dernier, et ce même jour la garnison sortit, passant entre deux haies de nos troupes, suivant l'usage. L'on m'a dit aujourd'hui que dans cette occasion, le Roi ayant remarqué un soldat de son armée qui avoit des cheveux blancs, il le fit appeler et lui demanda quel âge il avoit; le soldat lui répondit: « Sire, j'ai quatre-vingt-dix ans; j'avois demandé les Invalides, mais ayant appris que vous veniez vous mettre à la tête de votre armée, j'ai voulu vous sacrifier le peu de temps qui me reste à vivre. » Le Roi tira sur-le-champ dix louis de sa poche, et ne voulut point que personne les remît au soldat; il les lui donna de sa main.

Depuis le départ du Roi, M^mes^ de Châteauroux et de Lauraguais[1] ont toujours resté à Plaisance, comme je l'ai déjà marqué; elles n'étoient point venues ici. Elles y vinrent dimanche après midi; elles arrivèrent chez la Reine un peu après que le jeu fut commencé; elles s'assirent auprès de la Reine. La Reine ayant quitté le jeu pour passer dans sa garde-robe dit à ces deux dames de souper avec elle; elle leur parla à l'une et à l'autre pendant le souper et les traita très-bien; elles jouèrent après souper au jeu de la Reine, et repartirent ensuite pour retourner coucher à Plaisance. Elles partirent le lundi d'après-dîner pour retourner à Plaisance, pour aller à Lille, où le Roi est actuellement; demeurèrent peu à Plaisance de la manière dont elles y jouèrent ensemble; que M^me^ de Châ-

[1] Elle avoit épousé en secondes noces le duc de Lauraguais,

teauroux ne parla point de son voyage de Flandre à la Reine (1), et quoique tout le monde le sût, cependant elle ne l'avoua pas. Elles sont parties dans une gondole à six places avec Mme du Roure et leurs trois femmes de chambre. On m'a dit qu'elles devoient trouver des relais partout jusqu'à Lille.

La Reine projetoit depuis longtemps d'aller souper chez Mme la duchesse d'Orléans à la Madeleine de Tresnel; mais elle ne vouloit point y aller pendant que le siége de Menin dureroit. Lorsqu'elle fut instruite que cette place étoit prise, elle fit dire à S. A. R. qu'elle iroit hier mardi. Elle avoit fait avertir en même temps M. le duc de Gesvres et M. le prévôt des marchands qu'elle passeroit au travers de Paris. La Reine, en effet, partit hier à cinq heures un quart; M. le duc de Gesvres, M. le prévôt des marchands et M. le lieutenant de police l'attendoient à la porte Saint-Honoré, où ils lui présentèrent leurs respects. La Reine marchoit à quatre carrosses, en comptant celui des écuyers; elle avoit mené quinze dames avec elle; elle suivit la rue Saint-Honoré, toujours au pas, deux valets de pied à pied à côté de chaque carrosse; elle passa par la rue de la Ferronnerie, celle des Lombards, etc., jusqu'à la porte Saint-Antoine. Toutes les rues étoient arrosées et bordées des troupes de la Ville. Il y eut beaucoup de cris de *Vive la Reine* et de *Vive le Roi*. Il étoit plus de sept heures quand S. M. arriva à la Madeleine de Tresnel. Mme la duchesse d'Orléans avoit avec elle Mme la duchesse de Modène et Mlle de Modène, sa fille, qu'elle fait appeler Mme la marquise de Gualterio, qui n'avoit jamais été présentée à la Reine et qui cependant a soupé avec S. M. Il y avoit outre cela Mme de Lorges, Mme de Courcillon, Mme de

(1) Mme de Châteauroux avoit l'air assez embarrassée pendant le jeu et pendant le souper; pour Mme de Lauraguais, elle ne s'embarrasse pas si aisement. La Reine leur parla à toutes deux, et fit très-bien. On ne peut assez louer toutes les attentions qu'elle a pour tous les hommes et femmes qui viennent ici lui faire leur cour. (*Note du duc de Luynes.*)

Clermont, Mme de Tonnerre, Mme d'Armentières, Mme de Pauly (1), Mme de Levisany et Mme de Poitiers. La Reine, après avoir été quelque temps dans l'appartement de Mme la duchesse d'Orléans, passa dans un cabinet où on lui apporta des glaces; la serviette fut donnée à Mme de Luynes, qui la présenta à S. A. R.; la Reine proposa à Mme la duchesse d'Orléans d'en prendre, mais elle le refusa, à cause de sa santé; ensuite la Reine alla par des corridors fort longs et fort étroits à la tribune de Mme la duchesse d'Orléans qui donne sur l'église de La Madeleine; il y avoit deux autres tribunes pour les dames. Après le salut, Mme la duchesse d'Orléans supplia la Reine de vouloir bien faire l'honneur aux religieuses d'entrer dans la maison, et en même temps de vouloir bien lui défendre d'avoir l'honneur de l'y suivre, ne pouvant se résoudre d'y entrer depuis la mort de Mme l'abbesse de Chelles, sa fille, qui est enterrée dans cette maison. Mme d'Orléans rentra donc dans son appartement, et la Reine descendit et entra dans le couvent. Elle alla d'abord à l'église, où elle trouva un prie-Dieu et un tapis de pied; les religieuses chantèrent le *Te Deum*, après lequel la Reine entra dans le jardin du couvent et de là dans celui de Mme la duchesse d'Orléans. La promenade ne fut pas extrêmement longue; la Reine remonta en haut, et commença un cavagnole, où elle ne joua qu'environ un quart d'heure, parce qu'on vint l'avertir que le souper étoit servi. La Reine se mit à table. On oublia d'apporter à Mme de Luynes la serviette pour la présenter à Mme la duchesse d'Orléans. La Reine fut servie à table par M. de Laval, chevalier d'honneur de S. A. R.;

(1) Mme de Pauly s'appelle Durfort; elle étoit attachée à la feue reine d'Espagne (Orléans) et étoit une de ses dames, ayant eu permission de porter le nom de Madame, et s'appeloit Mme de Durfort. Mme la duchesse d'Orléans, qui l'aime, l'a mariée à M. de Pauly. Elle n'avoit jamais été présentée à la Reine; cette présentation se fit sur-le-champ, et en même temps Mme la duchesse d'Orléans demanda à la Reine que Mme de Pauly eût l'honneur de manger avec la Reine. (*Note du duc de Luynes.*)

la Reine le renvoya quelque temps après pour qu'il pût aller souper. Mme la duchesse d'Orléans étoit à la droite de la Reine, Mme de Modène à la gauche, Mme de Gualterio à la droite de Mme la duchesse d'Orléans, Mme de Luynes à la gauche de Mme de Modène. Il y avoit en tout dix-sept dames à la table de la Reine, y compris S. M. Les autres dames mangèrent à la petite table dans la même chambre. Après le souper, la Reine passa dans des cabinets et garderobes de Mme la duchesse d'Orléans, où elle resta assez longtemps, une partie du temps seule et l'autre partie avec S. A. R. Mme de Modène avoit prévenu Mme de Luynes par rapport à son voyage de Flandre; elle est partie cette même nuit, après que la Reine fut partie de La Madeleine de Traisnel; elle avoit prié Mme de Luynes de demander à la Reine si elle trouveroit bon qu'elle prît congé de S. M. à La Madeleine et qu'elle ne vînt point à Versailles pour prendre ses ordres. Mme de Luynes prit le temps que la Reine étoit toute seule pour lui en parler; la Reine lui répondit avec assez de vivacité : « Qu'elle fasse son sot voyage comme elle voudra, cela ne me fait rien. » La Reine vint se remettre au jeu environ vers minuit; ce fut auparavant que Mme de Modène prit congé d'elle; on peut juger que la réception fut assez froide. La Reine joua jusqu'à trois heures un quart; elle partit ensuite, passa sur les remparts en revenant; elle arriva ici à cinq heures et demie et entendit la messe à la chapelle avant que de se coucher. Le lendemain, M. le duc de Gesvres, M. Turgot, ci-devant prévôt des marchands, M. de Vatan, qui a cette charge aujourd'hui, et M. de Marville, lieutenant de police, vinrent faire leur cour à la Reine et la remercier de l'honneur qu'elle avoit fait à la ville de Paris.

Le mariage de M. de Prie avec Mlle de Castéja se fit mardi matin chez Mme de Ventadour, à Glatigny, à dix heures et demie; ils vinrent de là dans la maison de Mme de Ventadour à la ville, où ils restèrent jusqu'au len-

demain. Je ne sais pas précisément l'âge de Mlle de Castéja, mais on la dit aînée de son frère, et son frère étoit capitaine en 1702.

Il n'y a point actuellement de nouvelles fort intéressantes de l'armée; le Roi est à Lille, et y restera jusqu'à l'ouverture de la tranchée. M. le maréchal de Saxe s'est emparé d'un petit fort près d'Ypres et d'une écluse.

M. de Luxembourg s'est fait transporter à Lille, où l'on doit ces jours-ci lui faire l'opération de la fistule. On trouvera ci-après la liste de la promotion que le Roi vient de faire dans son armée.

Lieutenants généraux.

MM.	D'Aunay.	MM.	De Brézé.
	Bérenger.		Duc de Luxembourg.
	Balleroy.		Comte d'Estrées.
	Chabannes.		Berchiny.
	Duc de Richelieu.		Mylord Clare.
	Prince de Pons.		Chevalier d'Apchier.

Maréchaux de camp.

MM.	Chambon.	MM.	Logny de Montmorency.
	De Gault.		De Donges.
	Romecourt.		Lévis.
	Comte de Beaumont.		D'Avaray.
	Saumery.		Comte de Fitz-James.
	Champeron.		Bauffremont.
	Rasilly.		Prince de Tingry.
	Séedorf.		Comte de la Suze.
	De Fiennes.		Duc de Fleury.

Brigadiers.

Saint-Clair.	D'Aspremont.
Varneville.	Chombon.
Montigny.	Landreville.
Reynold.	Reffuveille.

MM.	Chevalier de Grille.	Le baron d'Ordre.
	Chambonas.	Descorailles.
	Cerney.	La Serre, major du régiment du Roi.
	D'Havrincourt.	
	Toulongeon.	Montmort.
	La Salle.	Crenay.
	Vaudreuil.	Chevalier d'Aumale.
	Du Plessis, chef de brigade.	Saint-Segraux.
	Vernassal.	D'Aultry.

J'ai déjà beaucoup parlé de la colère de M. de Brissac sur la place que sa femme a auprès de Madame; on espéroit toujours que cette affaire s'accommoderoit. On prétendoit que M. de Brissac s'étoit contenté de dire qu'il vouloit que sa femme donnât sa démission aussitôt que le Roi la lui feroit demander, et comme nul secrétaire d'État jusqu'à présent n'a eu l'ordre de la demander, pas même de la recevoir, M^me^ de Brissac se flattoit qu'en gagnan tdu temps les choses s'adouciroient; elle commença donc sa semaine dimanche dernier. Lundi elle monta à cheval avec Mesdames, qui allèrent se promener à la chasse du daim. En arrivant de la chasse, elle reçut une lettre de M. de Sauroy, son père, qui lui mandoit que M. de Brissac venoit d'arriver, qu'il l'avoit vu dans une si grande fureur qu'il n'avoit pas voulu le recevoir chez lui, et qu'elle eût à prendre ses mesures sur cette nouvelle. M^me^ de Brissac alla porter la lettre à M^me^ de Tallard, qui sur-le-champ fit mettre les chevaux à son carrosse et la mena à Paris. Comme on avoit prévu que cet événement n'étoit pas impossible, M^me^ de Brissac avoit obtenu un ordre de M. l'archevêque pour être reçue à la communauté des filles du Saint-Sacrement du Marais, à quelque heure que ce fût du jour ou de la nuit. M^me^ de Brissac entra dans ce couvent à deux heures après minuit; elle a présenté sa requête en séparation de corps et de biens.

Du samedi 13, *Versailles.* — On n'a point encore chanté le *Te Deum* à Notre-Dame pour la prise de Menin; ce qui

en a empêché jusqu'à présent, c'est la maladie de M. de Dreux, parce qu'il est de règle et d'usage que ce soit le grand-maître ou le maître des cérémonies qui avertisse les cours supérieures d'assister au *Te Deum*. Je crois cependant qu'il y a eu des occasions où, le grand-maître et le maître des cérémonies étant absents ou malades, le grand-maître a commis quelqu'un à sa place pour remplir cette fonction, soit un gentilhomme ordinaire, soit un officier des gardes du corps. M. de Dreux, qui est dans son lit depuis plusieurs [jours], se voyant dans l'impossibilité absolue de sortir, avoit proposé de commettre un officier des gardes du corps qui demeure toujours à Paris. Le Roi n'a point apparemment approuvé cet arrangement, car il a envoyé ici M. Desgranges, lieutenant général et maître des cérémonies. M. Desgranges est arrivé ici aujourd'hui avec l'habit uniforme, et a fait sa révérence à la Reine.

Le Roi est à Lille depuis le 8, et on ne sait point encore le jour de l'ouverture de la tranchée devant Ypres; on sait seulement que cette place est investie. On reçoit des nouvelles fort exactement de ce qui se passe à l'armée en ce qui regarde les opérations militaires, mais on ne mande aucun détail de la Cour; on assure que les lettres sont presque toutes ouvertes et portées directement au Roi.

Les ambassadeurs qui ont été à Arras y ont reçu les honneurs dus à leur caractère; mais ceux à qui le Roi a permis d'aller à Lille n'y ont reçu aucun des honneurs de la guerre. M^me^ la duchesse de Chartres et M^me^ la princesse de Conty n'en ont point reçu non plus, quoique le Roi ne fût point à Lille mais à son quartier devant Menin. S. M. a déclaré qu'il regardoit Lille comme son principal séjour, et que l'on ne devoit point rendre ces honneurs aux ministres étrangers ni aux princes et princesses dans le lieu où il est (1).

---

(1) Camp de Warwick, 10 juin.

Le nonce du Pape, qui étoit arrivé ici avant-hier, a eu ce matin sa première audience particulière du Roi.

Du dimanche 14, Versailles. — Lorsque j'ai marqué ci-dessus le départ de Mmes de Châteauroux et de Lauraguais, je n'ai parlé que de Mme du Roure qui avoit été avec elles; mais j'ai appris depuis que Mme de Bellefonds y avoit aussi été; elles étoient toutes quatre dans une berline et étoient suivies par une gondole où étoient leurs femmes. Mmes de Châteauroux et de Lauraguais sont logées au gouvernement, dans la même maison où loge le Roi (1). Mme de Modène, qui est arrivée quelques jours après elle, est logée dans la ville. Mme de Rubempré étant allée la veille du départ de ces dames coucher à Plaisance, elles lui proposèrent de l'emmener avec elles en Flandre; l'arrangement ne put se faire sur-le-champ, mais Mme de Rubempré promit d'y aller, et elle est partie ou part ces jours-ci. Elle vint il y a deux ou trois jours faire sa cour à la Reine.

Le nouveau nonce du Pape eut ces jours derniers sa première audience du Roi à Lille; il doit avoir après-demain sa première audience de la Reine ici.

Il y a déjà quelques jours que l'on a appris que deux de nos vaisseaux allant à la Martinique avoient rencontré un vaisseau anglois, nommé *Le Cumberland*, qui devoit faire partie de la flotte du contre-amiral Hardy. Ce vaisseau est percé de soixante-dix pièces de canon, quoiqu'il paroisse n'en avoir que quarante; il peut démasquer quand il veut la batterie de trente; c'est une construction

---

S. M. a accordé le régiment de Lévis-cavalerie à M. le vicomte de Rohan; — Touraine-infanterie à M. le duc d'Olonne; — Saintonge, qu'il avoit, à M. de la Grandville; — Bauffremont-dragons à M. de Listenay; — Bauffremont-infanterie, que celui-ci avoit, à M. le marquis de Fleury.

M. le maréchal de Noailles, qui est à l'armée, continue de travailler aux dispositions pour le siége d'Ypres. (*Note du duc de Luynes.*)

(1) Ce n'est pas dans la même maison, mais dans une maison joignante, que l'on appelle le petit gouvernement. Mme la duchesse de Chartres et Mme la princesse de Conty sont logées fort loin du gouvernement, et y mènent une vie assez triste; presque personne ne va chez elles. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 18 juin.)

extraordinaire. Le vaisseau est tout neuf et parfaitement bien fait. Nos deux vaisseaux n'étoient que de trente à quarante pièces de canon chacun. M. le chevalier de Conflans (1), comme le plus ancien, les commandoit tous deux; on m'a nommé le capitaine de l'autre vaisseau : j'ai oublié son nom, mais j'ai ouï dire qu'il avoit fait une manœuvre admirable. Nos deux vaisseaux partoient de Brest. Ils attaquèrent *Le Cumberland*, qui se défendit parfaitement bien ; enfin, après un combat long et opiniâtre, ils s'en rendirent maîtres; le capitaine anglois qui le commandoit, blessé à mort, voulut avant que de mourir donner une marque d'estime à M. le chevalier de Conflans en se faisant porter sur son vaisseau, où il expira. Le Roi a donné le commandement du *Cumberland* à M. le chevalier de Conflans. Nos deux vaisseaux, trop maltraités de ce combat pour aller à leur première destination, sont rentrés dans le port de Brest, et on a envoyé deux autres vaisseaux à la Martinique.

Du mardi 16, *Versailles*. — M. Le Peyronie fit le 11 de ce mois l'opération de la fistule à M. le duc de Luxembourg, à Lille; cette opération n'a duré que deux minutes, et les nouvelles que l'on en a jusqu'à présent semblent faire espérer qu'il n'y a aucun danger.

M. de Wassenaër, qui a toujours resté à Lille pendant le siége de Menin, y fait venir sa femme ; il a souvent des conférences avec M. le maréchal de Noailles et M. d'Argenson et M. du Theil, qui est jusqu'à présent seul chargé des affaires étrangères.

On apprit hier, par les nouvelles du 13, que M. de Was-

(1) M. le chevalier de Conflans est de la maison de Conflans, quoique parent assez éloigné du feu bailli de Conflans. C'est un cadet qui n'a rien. Il a été élevé dans une communauté que feu M. de Dangeau entretenoit à ses frais. Il est fort peu connu dans ce pays-ci, parce qu'il n'y vient jamais. Il est fort estimé dans la marine. (*Note du duc de Luynes.*)

senaër étoit parti de Lille; mais il n'a point pris congé du Roi, et il a laissé son secrétaire; aussi l'on juge qu'il reviendra bientôt et que son voyage est ou pour aller au-devant de sa femme, ou pour recevoir de nouveaux ordres des États-Généraux.

Les dames continuent à venir ici en assez grand nombre faire leur cour à la Reine. La petite Mme de Sabran (1) y est depuis plusieurs jours; comme elle est fort amie de Mme de Chevreuse, elle vint chez moi l'année passée à Dampierre, et elle s'y trouva dans le temps d'un voyage que la Reine y fit; elle eut l'honneur d'y souper avec S. M. Étant fort peu venue à la Cour, elle n'avoit jamais eu l'honneur de monter dans les carrosses de la Reine. Mme de Luynes en parla hier à S. M. à l'occasion d'un petit voyage qu'elle fit à Saint-Cyr pour y aller entendre le salut. Cette grâce ne pouvoit souffrir de difficulté; aussi fut-elle accordée sur-le-champ. La Reine avoit trois carrosses du corps qui étoient presque entièrement remplis. Elle partit à cinq heures, et revint à six heures trois quarts pour la musique, après laquelle elle joua à l'ordinaire; elle soupa ensuite avec onze dames, et joua après souper.

Mme de Brissac est toujours dans son couvent, et pourra bien y rester longtemps. M. de Brissac dit qu'il est très-fâché qu'elle ne veuille pas vivre avec lui; mais que, puisque c'est sa volonté, il consent à la séparation et offre de lui rendre tout son bien, mais à la condition qu'elle demeurera toute sa vie dans un couvent. On n'a point jusqu'à présent [donné] sa place; il y a lieu de croire que le Roi, par bonté, veut donner à M. de Brissac le temps de faire des réflexions.

J'ai marqué ci-dessus le départ de M. Chambrier; il est arrivé à Lille, et l'on croit qu'il y a de grandes négo-

(1) Coëtlogon.

ciations entre notre cour et celle de Prusse. M. de Rottembourg n'est parti de Lille que depuis peu de jours pour retourner à Berlin. Le Roi de Prusse est très-décidé à se mettre en possession de la succession du prince d'Ost-Frise.

Le nouvel envoyé de Danemark, M. de Bernstorff, a eu audience du Roi à Lille.

Dimanche dernier, la Reine, après le salut, alla à Sèvres (1), chez Mme d'Armagnac ; elle devoit y aller dès le vendredi, mais ayant su qu'il y avoit ici beaucoup de dames qui aiment fort le jeu, elle eut la bonté de remettre son voyage ; elle ne le fit point non plus le samedi, pour recevoir la visite de Mademoiselle, qui venoit de Madrid exprès pour lui faire sa cour et qui ne peut pas coucher ici, son appartement, qui est au-dessous de celui de Mme la Dauphine, étant absolument rompu et hors d'état qu'on y habite. Lorsque la Reine va à Sèvres, comme son principal objet est de causer avec Mme d'Armagnac, sœur de Mme de Villars et qu'elle aime beaucoup, elle s'enferme ordinairement avec elle, et les dames qui ont l'honneur de suivre la Reine demeurent pendant ce temps-là dans une autre pièce avec une demoiselle qui est attachée à Mme de Villars et qui fait presque auprès d'elle les fonctions de fille d'honneur. Dimanche, M. l'abbé de Vienne, conseiller clerc au Parlement, ami intime de Mme d'Armagnac, étoit en tiers entre la Reine et elle ; ces conversations particulières sont suivies presque toujours d'un petit souper uniquement pour la Reine, Mme d'Armagnac et Mme de Villars, quand elle y est. Pour les dames qui suivent la Reine, on ne leur donne point à souper. Les principaux officiers de la maison de la Reine et toute la suite des cochers, postillons, etc., ne sont pas mieux traités, comme l'on peut penser. Mme d'Armagnac dit qu'elle n'est point assez riche

(1) On prononçait alors et on écrivait Sève.

pour donner un vrai souper à la Reine, encore moins à ce qui a l'honneur de la suivre. Cet arrangement ne plaît point du tout aux dames de la Reine, ce qui est fort aisé à penser. Elle ne mène ordinairement avec elle que les dames de semaine; elle avoit dimanche Mmes de Montauban, de Flavacourt et de Périgord, toutes trois de semaine, et Mme de Roquépine. Ces dames, voyant le petit souper particulier s'établir à l'ordinaire, prièrent M. de Narbonne, chef de brigade, qui est auprès de la Reine, d'envoyer leur commander à souper au cabaret (1). Cette commission fut exécutée sur-le-champ; mais la Reine, étant remontée en carrosse immédiatement après son repas, le souper n'eut pas le temps d'arriver, et M. de Narbonne le paya. La Reine revint ici sur les dix heures.

Depuis que le Roi est à Lille, il paroît qu'il fait à peu près comme ici; il soupe chez Mme de Châteauroux ou dans ses cabinets avec elle et plusieurs dames et quelques hommes (2). Le jour que Mme de Modène arriva à Lille, elle soupa chez Mme de Châteauroux.

Du jeudi 18, *Versailles*. — Quelqu'un d'instruit m'a mandé aujourd'hui de Lille que le départ de M. de Wassenaër étoit effectivement pour aller en Hollande; on dit que c'est un homme droit et qui sent la nécessité que sa République se détermine de façon ou d'autre; l'on compte donc que son retour apportera dans peu la décision de la paix ou de la guerre.

L'on mande aussi que les ambassadeurs ont eu l'honneur de dîner avec S. M., au camp seulement, sans aucune distinction de place, comme de simples courtisans; ils n'ont point eu cet honneur à Lille. Les ambassadeurs de

---

(1) Leur projet étoit d'aller au cabaret même; la chambre y étoit déjà éclairée et prête à les recevoir. La Reine a été très-choquée de cet arrangement. (*Note du duc de Luynes*, datée du 18 juin.)

(2) Le Roi ne dîne et ne soupe presque plus en public. (*Note du duc de Luynes.*)

famille auront, autant que faire se pourra, un logement au quartier du Roi ou au village le plus prochain; les autres ambassadeurs seront aussi rapprochés de la même manière et auront un jour marqué dans la semaine, ou deux, pour aller faire leur cour au Roi. Une tente du quartier du Roi sera destinée à leur servir de salle des ambassadeurs. Lorsque l'un d'eux aura une affaire pressée, qui l'obligera à se rendre au quartier de S.-M., il en écrira à l'introducteur, qui demandera la permission au Roi (1). Les ambassadeurs ont eu le canon, *la craie* et *le pour* (2) à Arras seu-

---

(1) M. d'Argenson fait les fonctions de secrétaire d'État des affaires étrangères, etc., M. du Theil continuant cependant de travailler seul avec le Roi. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) « Tous autres que les maréchaux et fourriers des logis du Roi ne peuvent marquer les maisons en *craie blanche.*

« Les maréchaux et fourriers des logis de la Reine, de la Dauphine, des princes et princesses, doivent marquer en *craie jaune* seulement sur les portes du dedans des logis et non sur celles de la rue, partout où est en fonction le maréchal des logis du Roi, qui seul a le droit de faire poser une *craie blanche* par les fourriers des logis du Roi, et lesdits maréchaux et fourriers des logis de la Reine et des maisons royales ne peuvent s'emparer de maisons et y poser *la craie* que dans celles qui leur sont données par le maréchal des logis du Roi conformément aux différents règlements et ordonnances.

« On doit un grand respect à *la craie du Roi*, et personne ne doit être assez hardi que d'oser l'effacer, la charger ou la mettre soi-même, sous de très-grosses peines, comme d'avoir le poing coupé, ainsi qu'il est expressément porté par une ordonnance du Roi du 25 janvier 1559, par un autre édit du 7 juillet 1606, et par plusieurs autres ordonnances.

« *La craie* est un caractère particulier aux maréchaux et fourriers des logis du Roi pour désigner les maisons et aussi la distinction qui en est faite, et dont les caractères ne peuvent être changés que par le grand-maréchal.

« La plus grande distinction en craie est ce qu'on appelle *avoir le pour*, ce qui se désigne ou s'écrit ainsi en craie, par exemple :

« *Pour le Roi*, POUR LE ROI.

« *Pour la Reine*, POUR LA REINE.

« *Pour M. le Dauphin*, POUR M. LE DAUPHIN.

« Cet honneur n'est accordé qu'aux princes, princesses du sang ou légitimés, à quelques autres princes, tels que ceux des maisons de Lorraine, Savoie, Bouillon, Rohan, et aux cardinaux.

« M. le Chancelier a aussi cette distinction et est le dernier auquel l'on met le *pour* en marquant son logis.

« Cet honneur est aussi accordé aux ambsssadeurs, lorsqu'il leur est assi-

lement. Ils ne sont point logés à Lille par les maréchaux des logis; les magistrats ont ordre du Roi de leur procurer des logements dans les meilleures maisons de la ville.

On m'avoit mandé par une lettre du 15 que la tranchée étoit ouverte devant Ypres; je ne voulois pas le croire, le fait est pourtant vrai; au moins on avoit fait des ouvrages servant aux approches de cette place. Il est vrai que ces ouvrages n'étoient réputés que lignes de contrevallation; il ne montoit point de régiments avec des drapeaux, mais seulement des grenadiers. Le Roi a pris son quartier dans un village, à environ une lieue d'Ypres, que l'on appelle Flamertingue, et les dames sont avancées dans une petite ville qu'on appelle Poperingue, qui en est environ à une lieue, et qui en est séparée par des bois. M. le maréchal de Noailles, voyant que la maison du Roi étoit inutile pour le siége, avoit proposé à S. M. de la séparer de l'armée et de l'envoyer à celle de M. le comte de Saxe; mais le Roi a répondu que si c'étoit pour la commodité des subsistances, il ne les laisseroit pas manquer; que si c'étoit, au contraire, pour la porter du côté des ennemis, il vouloit marcher à leur tête. Cette réponse fut lue publiquement par M. le maréchal de Noailles, et on peut juger de l'effet qu'elle a fait.

La Reine alla mercredi à Trianon. Elle partit après la messe avec six dames seulement, dont trois de semaine et M^me^ de Villars. Elle avoit permis aux dames d'être en robe abattue, comme l'on étoit au dernier voyage de Marly; elle avoit permis aussi à M^me^ de Luynes de ne la pas suivre le matin; elle y fut l'après-dînée de bonne heure. Il n'y eut point de musique, quoique ce fût jour de concert. A six heures, M. le Dauphin et Mesdames y furent; le cavagnole commença peu de temps après; Mes-

---

gné un quartier dans un lieu où n'est point la personne du Roi. Les envoyés ne l'ont point. » (*L'État de la France*, par les Religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, 1749, tome 1^er^, page 485 et suiv.)

dames y jouèrent. Le jeu étoit dans le grand cabinet du côté du canal. A neuf heures, la Reine rentra dans l'appartement à droite en entrant, qui est celui du Roi, qu'on a raccommodé pour elle; Mesdames la suivirent immédiatement après le jeu, et entrèren t avecelle dans sa chambre. La porte fut fermée aussitôt après; et Mme de Tallard, qui étoit restée dans le cabinet du jeu pour faire le compte de l'argent de Mesdames, n'étant arrivée qu'un peu de tempsaprès, n'osa pas entrer dans la chambre, et resta dans la pièce qui en est séparée par un petit cabinet, étant d'assez mauvaise humeur. Je ne sais quelle fut la conversation, mais cela dura un bon quart d'heure; la Reine sortit pour le souper, et Mesdames s'en revinrent à Versailles. Il y avoit huit dames à table avec la Reine, Mme de Luynes à sa droite, Mme de Chevreuse à sa gauche, Mmes de Chalmazel et de Castries. Il y avoit outre cela sept dames chez M. de Chalmazel. M. de Chalmazel avoit commencé à servir la Reine; quand il alla souper, ce fut M. Mercier, contrôleur de la maison de la Reine, qui acheva le service. Toutes les bougies à droite et à gauche furent fournies par la fruiterie de la Reine, comme ici; mais tout le côté du petit appartement sur le retour, la galerie et le petit Trianon sous bois n'étoient point éclairés. Après le souper, la Reine entra dans sa chambre, y appela Mme de Luynes, avec laquelle elle causa sur l'affaire de Sèvres, dont elle est encore peinée.

Du lundi 22, *Versailles.* — Le Roi continue d'écrire alternativement à M. le Dauphin, à Madame et à Mme Adélaïde, et outre cela M. d'Argenson envoie tous les jours à M. le Dauphin un bulletin des ouvrages de toute la journée. C'est Mme de Tallard qui remet à Mesdames les lettres du Roi, et aussitôt qu'elles les ont lues elles les lui donnent à lire.

M. le Dauphin paroît continuer à être peu touché des amusements ordinaires à son âge (1), les spectacles, les

(1) Le Dauphin était né le 4 septembre 1729; il avait alors près de quinze

bals; ce qu'il aime le mieux est de monter à cheval et de jouer au billard, où il joue très-bien. On peut commencer à juger de son caractère; il a de l'esprit, de la religion, même de la piété. Jusqu'à présent cette piété paroît un peu sévère. Il y a quelques jours que Mesdames étant chez lui, il s'adressa à une des dames qui sont auprès d'elles, et lui demanda si elle avoit fait ses pâques et si elle n'avoit point communié depuis. Sur ce qu'elle lui répondit que non, il lui dit : « Vous êtes donc dans la tiédeur ? » et en conséquence lui cita plusieurs passages de l'Écriture, entre autres de l'Apocalypse, s'embrouillant un peu dans les citations, comme il le dit lui-même à M. de Mirepoix en lui racontant cette conversation. Il demanda aussi à cette dame quel étoit son confesseur, et sur ce qu'elle lui dit que c'étoit un Récollet, il lui demanda pourquoi elle n'alloit pas à un missionnaire de la chapelle, qu'ils étoient plus sévères. Il n'a pas encore fait jusqu'ici grande attention aux figures des dames qu'il voit à la Cour, ou s'il en a fait, son goût n'est pas encore formé. Par exemple, il trouvoit assez bien la figure de M^me^ de Castellane, qui est auprès de M^me^ la duchesse de Chartres, laquelle a environ cinquante ans et n'est rien moins que jolie. La figure de M^me^ de Flavacourt, que l'on appelle communément *la Poule*, ne le touche point, quoique ce soit cependant une des plus belles qu'il y ait ici. La Reine lui demanda il y a quelques jours comment il la trouvoit; il n'en parut pas frappé. Il aime mieux la figure de M^me^ de Muy, la nouvelle mariée, qui sans contredit est très-laide. Il est vrai que M. le Dauphin n'aime pas le rouge, et que M^me^ de Muy n'en met point. La seule personne qu'il ait trouvée jolie avec raison, c'est M^me^ de Périgord, qui ne met point de rouge, mais qui a une figure fort agréable. Il y a quelques jours qu'étant

---

ans. Madame (M^me^ Henriette) était née le 14 août 1727, et Madame Adélaïde le 23 mars 1732.

chez lui avec Mesdames, ils se mirent en grande conversation, Madame et lui, sur Mme la Dauphine. M. le Dauphin parloit à Madame de chasses, de voyages qu'il feroit quand il seroit marié. Il aime beaucoup Madame, et a grande confiance en elle. Ils parloient aussi de la figure de Mme la Dauphine; Madame disoit qu'elle étoit bien faite, qu'elle avoit l'air noble, qu'elle avoit un beau teint; Mme Adélaïde, pendant ce temps-là étoit assise sur un canapé, n'étant point admise dans la conversation et s'ennuyant assez; à ce mot de beau teint, elle s'approcha avec vivacité : « Je crois bien qu'elle est blanche, dit-elle, car elle est extrêmement rousse. » Elle n'en demeura pas à ce commencement de portrait, elle l'acheva avec les couleurs les plus désavantageuses à Mme la Dauphine. Madame fit ce qu'elle put pour réparer cette étourderie. M. le Dauphin répondit qu'on l'avoit assuré qu'elle avoit un très-bon caractère, que cela lui suffisoit.

Je n'ai point parlé des réjouissances faites à Paris, à l'occasion de la prise de Menin. Les cours supérieures furent invitées d'assister au *Te Deum* par M. Desgranges, à l'ordinaire, et il y eut un feu d'artifice vers la fin de la semaine dernière à la Grève(1). Le *Te Deum* a aussi été chanté dans toutes les églises du diocèse, en conséquence du mandement de M. l'archevêque, à la fin duquel est la lettre du Roi suivant l'usage. Cette lettre est datée de Lille et signée Phélypeaux; il n'y a cependant que M. de Maurepas, qui est en Provence, et M. de Saint-Florentin, qui est ici, qui signent Phélypeaux. Je demandai hier à M. de Saint-Florentin l'explication de cette signature; il me dit que les lettres du Roi pour ordonner le *Te Deum* pour

(1) La Grève était une petite place située devant l'hôtel de ville de Paris, et qui s'étendait jusqu'à la Seine, non bordée de quai en cet endroit. Depuis l'agrandissement de l'hôtel-de-ville et les changements faits aux alentours, la Grève a disparu et a été remplacée par la grande place qui existe aujourd'hui.

prises de places ou victoires sont toujours expédiées par le secrétaire d'État de la guerre et renvoyées ensuite aux autres secrétaires d'État, qui en expédient dans leurs départements et les font contresigner. Ces lettres ne sont jamais signées par le Roi; c'est un commis qui signe Louis; ainsi la lettre pour le *Te Deum* a été expédiée par M. d'Argenson et renvoyée à M. de Saint-Florentin, qui en conséquence en a fait expédier le nombre suffisant et a contresigné.

Du mercredi 24. — Hier mardi, le nouveau nonce eut son audience de la Reine; c'étoit une audience particulière. La Reine n'étoit point habillée et étoit dans sa chambre, debout. Le nonce étoit en habit noir court, comme un évêque, sans aucune distinction; il étoit conduit par M. de Saint-Florentin et par M. de Sainctot. Il fit un petit compliment à la Reine en italien. Sa physionomie est douce et assez agréable, le visage un peu long; on trouve qu'il ressemble à M. l'abbé de Pomponne; il paroît avoir cinquante ans. Il s'appelle Dorini. Il y a vingt-quatre ans qu'il n'a été à Rome; il a été plusieurs années en Italie dans différents emplois; il a été à Malte pendant quatre ans. Les nonces y sont appelés inquisiteurs, et logent dans une maison qui appartient au saint-siége. Il vient actuellement de Suisse, où il étoit depuis cinq ans. Le séjour des nonces est à Lucerne. M. le nonce a eu son audience du Roi à Lille; il y arriva le même jour que le Roi y revint après la prise de Menin.

Je n'ai point encore parlé du mariage de M. du Frétoy; ce mariage se fait aujourd'hui à Paris. M. du Frétoy est chef de brigade des gardes du corps; il est originaire de Picardie; son nom est d'Estourmel, et il prend en se mariant le nom de comte d'Estourmel. Il est assez proche parent de MM. d'Harcourt, par M^me^ la maréchale d'Harcourt, et sert dans la compagnie de M. le duc d'Harcourt, qui a beaucoup d'amitié pour lui. Il a environ 25 ou

30,000 livres de rente. Mme sa mère jouit encore de partie de ce bien-là. Il épouse Mlle d'Évreux, de Normandie, dont le père est une espèce d'imbécile, à ce que m'a dit lui-même M. du Frétoy. La mère est fort aimable. On prétend que Mlle d'Évreux aura un jour 60,000 livres de rente; mais je crois qu'on pourroit bien les réduire à 30 ou 40,000 livres, dont on ne lui en donne qu'une petite partie présentement; elle a vingt-six ans et n'est point jolie, à ce que l'on dit.

Du mardi 30, *Versailles.* — Je n'ai point écrit depuis plusieurs jours. J'allai à Dampierre mercredi 24, et ne devois en revenir que le samedi au soir. Mme de Luynes reçut le vendredi au soir un courrier de la Reine, qui eut la bonté et l'attention de lui mander qu'elle venoit d'apprendre qu'Ypres capituloit; cette nouvelle étoit arrivée par un courrier de M. de Campo-Florido. Mme de Luynes revint le samedi à la toilette de la Reine. Le courrier du Roi n'étoit point encore arrivé; le soir même M. le Dauphin reçut une lettre du Roi par laquelle il lui marquoit la raison du retardement de ce courrier; c'est parce que la capitulation n'étoit pas encore finie, le Roi ayant demandé qu'on lui remît le fort de la Knoque. Le samedi, sur les dix ou onze heures du soir, arriva un page du Roi. Ils ont l'épée au côté avec le surtout. La Reine lui a fait présent d'une montre d'or; elle avoit donné une boîte d'or à celui qui avoit apporté la nouvelle de la prise de Menin. Le Roi a accordé les mêmes honneurs à la garnison d'Ypres qu'à celle de Menin, et même deux pièces de canon de plus en considération de M. le prince de Hesse-Philipstadt. Le fort de la Knoque n'a pas été remis au Roi parce que le gouverneur d'Ypres a dit que le commandant de la Knoque n'étoit point à ses ordres, et M. de Boufflers a été envoyé avec un détachement pour faire le siége de ce fort.

Furnes est investi. C'est M. le comte de Clermont qui est chargé de ce siége avec des troupes prises de celles qui

étoient sous Dunkerque et quelques détachements de l'armée du Roi.

C'est le 24 au soir qu'Ypres capitula. On avoit pris le même jour, le matin, le chemin couvert de la basse ville (1); aussitôt après, les ennemis l'abandonnèrent, et le soir le drapeau blanc fut arboré. Toute la ville désiroit beaucoup d'être sous la domination du Roi, et il y avoit eu une émeute (2) qui avoit obligé le gouverneur à faire revenir les troupes de la basse ville. On appelle ouvrage à cornes celui qui défend la basse ville, quoiqu'il n'en mérite pas trop le nom. Nous avons perdu à l'attaque du chemin couvert M. de Beauvau, maréchal de camp, et ce qu'il y a de plus malheureux, c'est qu'il a été tué par nos gens en sautant dans le chemin couvert. Il avoit été colonel du régiment de la Reine-cavalerie et employé pour les négociations auprès du roi de Prusse et de l'Empereur; il n'étoit point marié; c'étoit l'homme du monde qui avoit le plus de volonté et de talents. Il étoit intime ami de M. de Belle-Isle, et par cette raison, l'année passée, il ne fut point employé, dont il étoit au désespoir. Il avoit tout au plus quarante ans. On lui a rendu justice, mais un peu trop tard; toute l'armée, et le Roi lui-même, en a parlé avec grand éloge.

Le Roi a donné le gouvernement d'Ypres à M. de Ceberet, ancien lieutenant général, qui étoit gouverneur et commandoit à Aire depuis plusieurs années.

J'oubliois de marquer que M. de Beauvau ne quittoit pas M. le comte de Clermont, qui avoit grande confiance en lui et se conduisoit par ses conseils.

---

(1) Voir dans l'histoire de Maurice comte de Saxe, par d'Espagnac, le récit de cette brillante affaire.

(2) Cela s'est dit dans le temps, mais le fait n'est pas vrai. (*Note du duc de Luynes*, datée du 4 juillet 1744.)

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS ET DES MATIÈRES

MENTIONNÉS DANS CE VOLUME.

A.

Académie française (Détails sur l'), 14.
Académies de Soissons et de Marseille, 15.
Adélaïde (Madame). *Voy.* France (Marie-Adélaïde de).
Agénois (Emmanuel-Armand du Plessis, comte d'), 96, 300, 350.
Agénois (Mme d'), 45, 166, 167, 428.
Agresseau (D'). *Voy.* Daguesseau.
Aiguillon (Duchesse d'), 45, 46, 164, 166, 167, 428.
Alary (Abbé), 17.
Albi (Archevêque d'). *Voy.* Castries.
Alègre (Louis-Léonard, abbé d'), aumônier de la reine, 318.
Ambres (Marquis d'), 134.
Amelot (Jean-Jacques), seigneur de Chaillou, ministre et secrétaire d'État au département des affaires étrangères, 8, 18, 37, 39, 47, 57, 68, 72, 89, 90, 103, 104, 114, 129, 137, 148, 149, 153, 167, 175, 176, 196, 227, 301, 338, 343, 365, 390, 392, 404, 413, 424, 438, 440, 456, 457.
Amelot (Anne de Vougny, Mme), femme du précédent, 57, 404, 405, 456.
Ammonio, Italien et chimiste, 174.
Ancenis (Marthe-Élisabeth de Roye de la Rochefoucauld, duchesse d'), dame du palais de la reine, 2, 21, 136, 206, 312, 336, 373, 377.
Angezuse (Mme d'), 37.
Ardlau (Abbé d'), aumônier du roi, 211.
Ardlau (Mme d'), dame de Mesdames, 290, 295, 299, 306, 313, 377, 459.
Anne d'Autriche, reine de France, 40.
Antin (Duc d') le père, 199, 200.
Antin (Duc d'), 154, 155, 197, 312.
Antin (Françoise-Gillone de Montmorency-Luxembourg, duchesse d'), dame du palais de la reine, 6, 20, 64, 101, 103, 110, 120, 135, 137, 152, 154, 155, 188, 189, 292, 387, 388.
Antoine, porte-arquebuse du roi, 420, 421.
Antille (Duc d'), 128, 152, 405.
Apchier (Chevalier d'), lieutenant général, 467.
Aquaviva (Cardinal), protecteur d'Espagne à Rome, 343.
Archevêque (M. l'). *Voy.* Vintimille.

ARDORE (Prince d'), ambassadeur de Naples, 177, 364.
ARENBERG (Mlle d'), 168.
ARGENSON (Marc-Pierre de Voyer de Paulmy, comte d'), ministre secrétaire d'État, 3, 4, 7, 9, 11, 12, 18, 27, 37, 57, 65, 77, 79, 83, 90, 104, 106-109, 116, 129, 132, 137, 148, 179, 180, 301, 309, 332, 338, 335, 343-345, 349, 373, 382, 384, 395-397, 403, 405, 407, 410, 417, 442, 449, 451, 452, 471, 475, 477, 480.
ARGENSON (M. d'), frère aîné du précédent, conseiller au conseil royal, 440, 457.
ARGENSON (Mme d'), 136.
ARGENSON (M. d'), le fils, 318.
ARGOUGES (M. d'), lieutenant général, 435, 436, 441.
ARMAGNAC (Charles de Lorraine, comte d'), dit le *prince Charles*, grand écuyer de France, 32, 138, 210, 396, 397, 410, 421, 429.
ARMAGNAC (Françoise-Adélaïde de Noailles, comtesse d'), femme du précédent, 21, 22, 92, 473.
Armée de Bavière, 228-235.
ARMENTIÈRES (Marquis d'), maréchal de camp, 68.
ARMENTIÈRES (Mme d'), 465.
ARMENTIÈRES (Famille, d') 329.
ASFELDT (M. d'), 131, 132, 155.
ASPREMONT (M. d'), brigadier, 467.
ASTER (Comte d'), 448.
ASTURIES (Don Ferdinand, prince des), 145, 427.
ASTURIES (Princesse des), 427.
AUBARÈDE (M. d'), 330, 348. *Voy.* ROQUÉPINE.
AUBESPINE (M. de l'), 412, 415.
AUBIGNÉ (Louis-François d'Aubigné de Tigny, comte d'), lieutenant général, directeur général de l'infanterie, 71.
AUBIGNÉ (M. d') le fils, 431.
AUDIFFRET (M. d'), 448.
AULNAY. *Voy.* AUNAY.
AULTRY (D'), brigadier, 468.
AUMALE (Chevalier d'), brigadier, 468.
AUMONT (Louis-Marie-Victor-Augustin, duc d'), premier gentilhomme de la chambre du roi, 27, 154, 178, 188, 220, 324, 451.
AUMONT (Mme d'), 154.
AUNAY (M. d'), maréchal de camp, 131, 344; lieutenant général, 467.
AUROY (M. d'), colonel, 25.
AUVERGNE (Cardinal d'). *Voy.* TOUR D'AUVERGNE (Henri Oswald de la).
AVARAY (M. d'), maréchal de camp, 467.
AYEN (Louis de Noailles, duc d'), 24, 38, 54, 178, 180, 188, 290, 381, 396, 412, 414, 415, 421, 451.

B.

BACHELIER (François-Gabriel), premier valet de chambre du roi, 322.
BACQUEVILLE (Mme de), 363.

Bade (Prince Louis de), 60.
Baillon, premier valet de chambre de la reine, 146.
Balagny (Rossignol de), secrétaire des commandements de la reine, 309.
Balincourt (M. de), lieutenant général, 140.
Balleroy (M. de), gouverneur du duc de Chartres, 183, 184, 361, 467.
Baptiste, notaire, 356.
Barail (M. du), 357, 362, brigadier, 441.
Barentin, intendant de la Rochelle, 142.
Bauffremont (M. de), 7, 126, 467.
Bauffremont (Mme de), 6.
Bauve (M. de la), maître des requêtes, 306.
Bavière (Comte de), 21, 195, 396.
Bavière (Comtesse de), 356.
Bavière (Jean-Théodore de), évêque et prince de Liége, 312, 313, 314.
Bayeux (évêque de). *Voy.* Luynes (Paul d'Albert de).
Beauchesne (M. de), 410.
Beaumont (M. de), officier des gardes du corps, 448; maréchal de camp, 467.
Beauvau (Louis-Charles-Aptoine, marquis de), maréchal de camp, 482.
Beauvau (Prince de), 324, 351.
Beauvilliers (Duc de), 219.
Beauvilliers (Duchesse de), 206, 409, 439.
Bec-de-Lièvre (Charles-Prudent de), évêque de Nîmes, 133.
Bellefonds (Mme de), 399, 406, 428, 470.
Belle-Isle (Louis-Charles-Auguste-Fouquet, marquis de), maréchal de France, 4, 19-21, 35, 37, 69-71, 84-86, 149; sa lettre au duc de Luynes, 236, 287, 327, 328, 363, 365, 482.
Belle-Isle (Marie-Casimire-Thérèse-Geneviève-Emmanuelle de Béthune, duchesse de), femme du précédent, 4.
Bellunce (Mme de), 300.
Benne (Comte), ministre d'Espagne en Russie, 175, 337, 357.
Berchiny (M. de), maréchal de camp, 201; lieutenant général, 467.
Bérenger (M.), maréchal de camp; 435, lieutenant général, 467.
Berch (Georges-Louis de), évêque et prince de Liége, 198, 199.
Berches (Princesse de), 392.
Béringhen (Henri-Camille, marquis de), premier écuyer du roi, appelé *M. le Premier*, 47, 81, 341, 396, 397, 402, 405, 407, 410, 412.
Béringhen (Mme de), 47.
Béringhen (Mme de), abbesse de Farmoutiers, 120, 123.
Bernage de Saint-Maurice (M. de), prévôt des marchands, 81, 137.
Bernard (M.) officier de l'ordre de Saint-Louis, 204.
Bernstorff (M. de), envoyé de Danemark, 395.
Berryer (M.), maître des requêtes, 120.
Berwick (Maréchal de), 54.
Berwick (Maréchale de), 387.
Béthune (Chevalier de), 425.
Béthune (Comte de), nommé *Béthune-Pologne*, 3.
Béthune (Paul-François, duc de), lieutenant général des armées du roi, capitaine des gardes du corps, 32, 104, 287, 411, 412, 415.

Béthune (M. de), guidon de gendarmerie, 425.
Béthune (Mme de), 358.
Biarnais (M. de), gouverneur du château de Joux, 356.
Bienvenu, garçon du garde-meuble, 154, 388.
Bigorre, avocat, 113, 114.
Billarderie (M. de la), major des gardes du corps, 65, 384, 414.
Billarderie (M. de la), lieutenant général, 31.
Billarderie (M. de la), le fils, exempt, 402.
Binet, premier valet de chambre du dauphin, 401.
Biron (Maréchal de), 205, 287.
Biron (Duc de), 205, 287.
Biron (Pauline-Françoise de la Rochefoucauld de Roye, duchesse de), femme du précédent, 348.
Bisache (M. de), 332, 333.
Bissy (Anne-Louis-Henri de Thiard, marquis de), commissaire général de la cavalerie, 356, 441, 451.
Bissy (Famille de), 319.
Bissy (Cardinal de), 331, 332.
Bissy (M. de), le père, 319.
Bissy (M. de), 353.
Bissy (Mme de), 206.
Bizy (Château de), 69.
Blancmesnil (M. de), 150, 182.
Boileau-Despréaux, 383.
Boisjulien (M. de), 42.
Bombelles (M. de), 327.
Bordage (René Amaury de Montbourcher, marquis du), 104, 364.
Bordeaux (Archevêque de). *Voy.* Lussan.
Bossuet (Jacques-Bénigne), évêque de Troyes, 77.
Boufflers (Maréchale de), 9, 372.
Boufflers (M. de), lieutenant général, 10.
Boufflers (Joseph-Marie, duc de), maréchal de camp, 78, 180, 220, 287, 301, 481.
Boufflers (Madeleine-Angélique de Neufville-Villeroy, duchesse de), femme du précédent, dame du palais de la reine, 6, 41, 55, 62, 64, 120, 135, 152, 210, 301, 318, 341, 348, 377.
Boufflers-Remiancourt (Marquis de), lieutenant général, 217.
Boufflers-Remiancourt (Mlle de), 330, 431. *Voy.* Roquépine (Mme de).
Bouhier (Claude), évêque de Dijon, 141, 320.
Bouillac, médecin, 401.
Bouillon (M. de), le père, 143, 189.
Bouillon (Charles-Godefroy de la Tour d'Auvergne, duc de), grand chambellan, 32, 69, 103, 168, 182, 189, 220, 307, 410.
Bouillon (Mlle de), 190.
Boulainvilliers (Abbé de), 56.
Boulanger (Jean), peintre, 375.
Boulogne (M.), intendant des finances, 440, 456.
Bourbon (Louis-Henri de Bourbon, duc de), nommé *Monsieur le Duc*, 112, 161-163, 352, 353.

Bourbon (Louise-Françoise de Bourbon, duchesse douairière de). nommée *Madame la Duchesse*, 31, 42-45, 54, 192.
Bourbon (Louise-Anne de), nommée *Mademoiselle*, et *Mlle de Charolois*, fille de Louis III, duc de Bourbon, prince de Condé, 46, 52, 54, 130, 152, 207, 214, 217, 223, 301, 404, 473.
Bourbon (Palais de), 45.
Bourc (Comte du), 451.
Bourges (Archevêque de). *Voy.* Rochefoucauld.
Bourgogne (Louis de France, duc de), puis dauphin, mort en 1712, 320.
Bourgogne (Marie-Adélaïde de Savoie, duchesse de), puis dauphine, morte en 1712, 169, 321, 400.
Bouteville (Duc de), 285-287, 293.
Bouville (M. de), 69.
Bouzols (M. de), 11, 12, 291.
Bouzols (Marie-Hélène-Charlotte Caillebot de la Salle, marquise de), dame du palais de la reine, 41, 399,
Boyer (Jean-François), évêque de Mirepoix, précepteur du dauphin, 11, 24, 29, 53-55, 139, 140, 183, 195, 294, 340, 341, 400, 405, 411, 435, 436, 478.
Brancas (M. de), 27.
Breteuil (Mlle de), 126.
Brézé (M. de), lieutenant général, 467.
Brienne (Comtesse de), 227, 292.
Briffe (M. de la), lieutenant aux gardes, 101.
Brionne (Charles-Louis de Lorraine, comte de), 300, 429, 430.
Brissac (Duc de), 287, 321, 341, 425, 430, 439, 440, 448, 450, 468, 472.
Brissac (Duchesse de), 341, 409, 410, 425, 430, 439, 440, 447, 450, 468, 472.
Brissac (Catherine Pécoil, duchesse douairière de), 206, 409.
Broglie (Abbé de), 4, 57, 69, 80.
Broglie (Chevalier de), 3, 4, 7.
Broglie (François-Marie, duc de) maréchal de France, 3, 7, 20, 21, 23, 24, 26, 27, 35-38, 56, 59, 60, 67-69, 71-73, 79, 80, 84, 116, 119, 121, 122, 129, 149, 161, 382.
Broc (M. de), conseiller d'État, 113.
Brulart (M.), major de Picardie, 156.
Buron (Comte de), 376.
Butler (M. de), écuyer de la grande écurie, 421.

C.

Calheta (Mme de), 19.
Canis (Mme de), 206, 461, 462.
Carille (Camille de Lorraine, surnommé le prince), 6, 27.
Campillo (M. de), secrétaire d'État espagnol, 31.
Campo-Florido (Prince de), ambassadeur extraordinaire du roi d'Espagne, 114, 126, 127, 196, 357.

Campo-Florido (Princesse de), 226.
Campo-Santo (Bataille de), 243-250.
Canillac (Abbé de), 51.
Cantimir (Prince de), ambassadeur de Russie, 177, 178, 438.
Capron, dentiste, 385.
Cardevac d'Havrincourt (Charles-François-Alexandre de), évêque de Perpignan, 141.
Carte (Marquis de la), 417, 436; brigadier, 441.
Castéja (Mlle de), 460, 466.
Castel-dos-Rios (Marquise de), 226.
Castellane (Mme de), dame d'honneur de la duchesse de Chartres, 191, 216, 217, 301, 360, 361, 478.
Castries (Armand-Pierre de la Croix de), archevêque d'Alby, 190, 198.
Castries (M. de), 198, 203, 221, 299, 306, 372. *Voy.* Charlus.
Castries (Mme de), 136, 228, 377, 477.
Castro-Pignano (M. de), 124.
Caumont (Mme de), 399, 400.
Causan (Chevalier de), 105.
Caux (Marquis de), 9.
Cayla (M. du), 290.
Ceberet (M. de), lieutenant général, 482.
Ceberet (Mme de), 58.
Cerney (M. de), brigadier, 468.
Chabannes (Joseph-Gaspard-Gilbert de), évêque d'Agen, 223.
Chabannes (M. de), major des gardes françaises, 448, 467.
Chabot (M. de), 433.
Chaillou (Amelot de), frère du secrétaire d'État, 133.
Chalabre (M. de), 303.
Chalais (Louis-Jean-Charles de Talleyrand, prince de), 191, 297, 309, 399, 400.
Chalais (Marie-Françoise de Rochechouart-Mortemart, princesse de), dame du palais de la reine, femme du précédent, 55, 191, 317.
Chalais (Mlle de), 191, 297, 298, 309. *Voy.* Périgord (Comtesse de).
Chalmazel (Louis de Talaru, marquis de), premier maître d'hôtel de la reine, 120, 137, 186, 418, 433, 437, 462, 477.
Chalmazel (Marie-Marthe-Françoise de Bonneval, marquise de), femme du précédent, 136, 477.
Chalu (M.), trésorier de la maison de la dauphine, 437.
Chambon, maréchal de camp, 467.
Chambonas, brigadier, 468.
Chambrier (M.), ministre du roi de Prusse, 419, 431, 447, 472.
Champagne (Mme de), 400.
Champeron (M. de), maréchal de camp, 467.
Chancelier (Le). *Voy.* Daguesseau.
Charles (Le prince). *Voy.* Armagnac (Charles de Lorraine, comte d'), et Lorraine (Charles-Alexandre de).
Charles VII, empereur d'Allemagne, 7, 20, 21, 23, 27, 35, 36, 57, 67-69, 72, 83, 147, 153, 161, 195, 291, 343, 314-317, 390; sa lettre au duc de Chevreuse, 391.

CHARLES-EMMANUEL III, roi de Sardaigne, 39, 129, 154, 368, 404.
CHARLUS (M. de), 190, 198. *Voy.* CASTRIES.
CHAROLOIS (Charles de Bourbon-Condé, comte de), 28, 42, 43, 44, 52, 58, 143, 144, 207, 209, 215, 223, 287, 342, 376, 422.
CHAROLOIS (Mlle de). *Voy.* BOURBON (Louise-Anne de).
CHAROST (Armand de Béthune, duc de), capitaine des gardes du corps du roi, 19, 20, 31, 46, 49, 134, 161, 287, 383, 406, 407, 425, 429.
CHARPENTIER, de l'Académie des inscriptions, 32.
CHARPENTIER, musicien, 336.
CHARTRES (Louis-Philippe d'Orléans, duc de), 64, 65, 175, 183-185, 191, 192, 196, 203, 206-213, 216, 217, 226, 227, 287, 293, 299, 305, 361, 376, 378, 401, 438, 439, 457.
CHARTRES (Louise-Henriette de Bourbon-Conty, duchesse de), 211, 214, 216, 217, 226, 227, 299, 301, 312, 319, 324, 337, 344, 347, 361, 372, 373, 377-379, 390, 401, 436, 438, 439, 442, 448, 469. *Voy.* CONTY (Mlle de).
CHASTELLUX (M. de), 27.
CHATEAURENAUD (Comtesse de), 206.
Châteauroux (Terre de), 164, 165.
CHATEAUROUX (Marie-Anne de Mailly-Nesle, duchesse de), 165-167, 172, 188, 189, 205, 206, 214, 216, 218, 224, 288, 290, 292, 294, 300 302, 308, 310, 311, 313, 316-318, 322, 324, 326, 328, 335, 337, 350, 354, 360, 365, 368, 377, 380, 381, 387, 394, 399, 400, 419, 428, 429, 439, 442, 463, 470, 474. *Voy.* TOURNELLE (Mme de la).
CHATEL (M. du), maréchal de camp, 205; lieutenant général, 441.
CHATEL (Mlle du), 205, 294. *Voy.* GONTAUT (Mme de).
CHATELET (M. du), major de la gendarmerie, 31.
CHATILLON (Alexis-Madeleine-Rosalie de Châtillon, duc de), gouverneur du dauphin, 29, 31, 32, 52, 57, 59, 60, 106-108, 130, 135, 218, 220, 226, 287, 289, 297, 305, 337, 340, 341, 351, 352, 359, 399, 402, 412, 432, 433, 447.
CHATILLON (Anne-Gabrielle Le Veneur de Tillières, duchesse de), 30, 41, 107, 297, 305, 312, 399.
CHATRE (M. de la), 133, 308, 327.
CHATRE (Mme de la), 348.
CHAULNES (Duc de), gouverneur de Bretagne, 49.
CHAULNES (Louis-Auguste d'Albert d'Ailly, duc de), maréchal de France, 55; son mémoire au roi, 255-284.
CHAUVELIN (Germain-Louis), seigneur de Grosbois, 26.
CHAUVELIN (M.), maréchal général de l'infanterie, 290; maréchal de camp, 436, 441.
CHAUVELIN (M.), intendant de l'armée de Flandre, 353.
CHAVIGNY (Comte de), sous-lieutenant du régiment des gardes françaises, 67, 132.
CHAVIGNY (M. de), ambassadeur du roi, 144, 145, 153, 291, 304, 328, 329.
Chavigny (Manuscrits de M. de), 26.
CHAYLA (Nicolas-Joseph-Balthasar de Langlade, vicomte du), lieutenant général, 4.
CHERISY (M. de), lieutenant général, 66, 67.
CHÉTARDIE (Marquis de la), ambassadeur en Russie, 28, 71, 177, 178, 337.

CHEVIGNARD (Famille de), 328, 329.
CHEVREUSE (Marie de Rohan, duchesse de), morte en 1679, 40, 41.
CHEVREUSE (Mlle de), fille de la précédente, 40.
CHEVREUSE (Marie-Charles-Louis d'Albert, duc de), fils du duc de Luynes, 67, 176, 178, 388, 390, 391, 419, 424, 449.
CHEVREUSE (Henriette-Nicole d'Egmont-Pignatelli, duchesse de), femme du précédent, 41, 79, 137, 176, 320, 472, 477.
Chilly (Château de), 43.
CHOISEUL (Abbé de), primat de Lorraine, 3.
CHOISEUL (M de), 403, 404; maréchal de camp, 436, 441.
CHOMBON, brigadier, 467.
CLARE (Milord), lieutenant général, 467.
CLAYE D'HÉROUVILLE (M. de), 344.
CLÉREMBAULT (Mme de), 78.
CLERMONT (Louis de Bourbon-Condé, comte de), 19, 165, 207, 209, 287, 350, 356, 365, 461, 481, 482.
CLERMONT (Marie-Anne de Bourbon-Condé, Mlle de), 372.
CLERMONT (M. de), premier gentilhomme de la chambre du duc d'Orléans, 216.
CLERMONT (Mme de), 465.
COETENFAO (M. de), 383, 384.
COETLOGON (Mme de), mère, 348.
COETLOGON (M. de), 315, 394.
COETLOGON (Mme de), 348. *Voy.* RIVIÈRE (Mlle).
COETLOGON (Mlle de), dame d'honneur de Mme la Duchesse, 44.
OIGNEUX (M. le), 187.
COIGNY (François de Franquetot, duc de), maréchal de France, 79, 83, 84, 104, 120, 126, 128, 139, 149, 151, 154, 157, 195, 356, 371.
COIGNY (Jean-Antoine-François de Franquetot, comte de), colonel général des dragons, gouverneur de Choisy, fils du précédent, 83, 84, 151, 157, 188, 287, 399.
Cologne (Électeur de), 315.
Concerts de la reine, 296.
CONDÉ (Charlotte-Marguerite de Montmorency, princesse de), morte en 1650, 293.
CONDÉ (Louis-Joseph de Bourbon, prince de), 49, 52, 207.
CONFLANS (Bailli de), 329, 330.
CONFLANS (Chevalier de), 471.
CONFLANS (M. de), 426.
Conseil d'État (Détails sur le), 454-456.
CONSTANT, officier, 113, 114.
Contrôleur général (Le). *Voy.* ORRY.
CONTY (Anne-Marie de Bourbon, princesse de), fille de Louis XIV, morte en 1739, 46, 173, 311.
CONTY (Louise-Élisabeth de Bourbon-Condé, princesse douairière de), 44-46, 52, 58, 76, 120, 127, 130, 131, 136, 183-186, 192, 204, 206-209, 211, 213, 214, 216, 217, 301-303, 336, 372, 373, 378, 379, 395, 436, 438, 439, 442, 448, 469.

Conty (Louis-François de Bourbon, prince de), fils de la précédente, 23, 27, 58, 79, 117, 178, 180, 186, 207, 209, 211, 287-290, 309, 312, 350, 355, 356, 365, 394, 395, 402, 404, 434, 439, 444.
Conty (Louise-Henriette de Bourbon (Mlle de), sœur du précédent, 52, 127, 131, 136, 183, 186, 191, 192, 196, 206-210. *Voy.* Chartres (Duchesse de).
Cornaro, ambassadeur de Venise, 138, 181.
Cossé (M. de), 321.
Cossé (Mme de), 341.
Cour (Mme de la), 184.
Courcillon (Françoise de Pompadour-Laurière, marquise de), 464.
Courneuve (M. de la), 107.
Courson (M. de), 301, 302, 422.
Court (M. de), 345, 349, 357, 362, 370, 418, 447.
Courten (Chevalier), 120, 157, 158.
Courten (M. de), frère du précédent, 126.
Crabail de Vaubourg (M. de), conseiller honoraire du Parlement, 82.
Craon (Prince de), 325.
Crébillon, 17.
Creil (M. de), capitaine des grenadiers à cheval, 384, 385.
Creil (M. de), intendant de Metz, 308.
Crenay, brigadier, 468.
Créqcy (Duchesse de), 46.
Créqcy (Maréchal de), 293, 294.
Créqcy (Robert, chevalier de), gentilhomme de la manche, puis sous-gouverneur du dauphin, 29, 359, 400.
Crescenti, nonce du pape, 147, cardinal, 148.
Creuilly (M. de), 182.
Crillon (Jean-Louis de Bertons de), archevêque de Narbonne, 349.
Croismare (M. de), écuyer de la petite écurie, 81.
Croissy (M. de), 376.
Crussol (M. de), 300; brigadier, 441.
Cugny (le P. de), jésuite, 197.
Czarine (La). *Voy.* Élisabeth Petrowna.

D.

Daguesseau (Henri-François), chancelier de France, 150, 182, 369, 417, 429, 432, 433, 454, 456.
Dangeau (Marquis de), 31, 32.
Danguy, musicien, 336.
Danois (Comte de), 290.
Dauphin (M. le). *Voy.* Bourgogne et Louis de France.
Dauphine (La). *Voy.* Bourgogne (Duchesse de) et Marie-Antoinette-Raphaelle, infante d'Espagne.
Deffand (Marquise du), 445.
Delavigne. *Voy.* Vigne.
Desgranges, maître des cérémonies, 469, 479.

Desmaretz, contrôleur général, 37.
Dettingen (Relation de l'action de), 250-252.
Deux-Ponts (Frédéric, prince palatin de Birkenfeld et de), maréchal de camp, 27.
Dodun, contrôleur général, 112.
Dombes (Louis-Auguste de Bourbon, prince de,) grand veneur de France, 134, 169, 207, 210, 287, 339, 349, 373, 376, 378.
Donges (M. de), maréchal de camp, 467.
Dorini, nonce du pape, 480.
Dreux (Thomas, marquis de), grand maître des cérémonies, 13, 22, 23, 469.
Dubois, abbé, puis cardinal, 78, 79, 366.
Duc (M. le). *Voy.* Bourbon.
Ducasse, chef d'escadre, 202.
Ducasse (Mme), 201.
Duchesse (Mme la). *Voy.* Bourbon (Louise-Françoise de Bourbon, duchesse douairière de).
Dufour, contrôleur de la maison de la dauphine, 401.
Dunkerque (Fortifications de), 131, 416.
Duras (Jean-Baptiste de Durfort, duc de), maréchal de France, 210, 219, 220, 287, 410.
Duras (Angélique-Victoire de Bournonville, maréchale de), femme du précédent, 164, 166, 167, 320, 387, 399.
Duras (Louise-Françoise-Maclovie-Céleste de Coëtquen, duchesse de), 218.
Duras (Mlle de), 43.
Durfort (Mlle de), 2.
Duval, commandant du guet, 18.

E.

Egmont (Comte d'), 38.
Egmont (Henriette-Julie de Durfort, comtesse d'), 55, 176, 307, 320, 333, 381.
Egmont (M. d'), 307, 320, 326, 332, 333, 381.
Egmont (Mme d'), 321, 326, 387, 398. *Voy.* Villars (Mlle de).
Ekeblad (Comte d'), envoyé de Suède, 368, 369.
Élisabeth Farnèse, reine d'Espagne, 145, 158, 367, 426, 427, 428.
Élisabeth Petrowna, impératrice de Russie, 337.
Empereur (L'). *Voy.* Charles VII.
Ensanada (Marquis de la), secrétaire d'État espagnol, 31.
Epinoy (Mme d'), 8.
Escalopier (M. de l'), conseiller d'État, 113.
Escorailles (M. d'), brigadier, 468.
Espagne (Ambassadeur d'). *Voy.* Campo-Florido.
Espagne (Reine d'). *Voy.* Élisabeth Farnèse.
Esterre (Comte d'), 381.
Estissac (Louis-François-Armand de la Rochefoucauld de Roye, duc d'), 128, 152, 410.

Estourmel (Comte d'), chef de brigade des gardes du corps, 480, 481. *Voy.* Fretoy.
Estrées (Lucie-Félicité de Noailles, maréchale d'), 392.
Estrées (Louis-César le Tellier de Courtenvaux, comte d'), maréchal de camp, 298; lieutenant général, 467.
Estrées (Comtesse d'), 321.
Estrehan (M. d'), 422.
États de Bourgogne, 13, 48.
États de Languedoc, 133.
Eu (Louis-Charles de Bourbon, comte d'), 207, 210, 287, 376, 378.
Eugène de Savoie (Le prince), 323.
Évreux (Mlle d'), 481.

F.

Facon (Guy-Crescent), médecin de Louis XIV, 424.
Facon (M.), conseiller d'État, fils du précédent, 423, 436, 440.
Fare (Abbé de la), aumônier du roi, 24.
Fare (M. de la), père, 169.
Fare (Philippe-Charles de la Fare-Laugère, marquis de la), lieutenant général, 103, 120, 290.
Farges (M. des), écuyer cavalcadour, 73.
Farinelli, chanteur, 145, 427.
Farmoutiers (Abbesse de). *Voy.* Beringhen.
Faudoas (Chevalier de), 158.
Faudoas (Mme de), 400, 421, 422, 428.
Félix (M.), contrôleur de la maison du roi, 411.
Fénelon (Gabriel-Jacques de Salignac, marquis de), 224, 291, 391, 392, 398, 406, 443.
Fénelon (M. de), le fils, 12, 291.
Ferriol d'Argental (M. de), conseiller honoraire du Parlement, 82.
Fervaques (M. de), 101, 103.
Fiennes (M. de), maréchal de camp, 467.
Fitz-James (François de), évêque de Soissons, premier aumônier du roi, 210, 211, 410, 412, 423.
Fitz-James (Charles, duc de), 299, 410.
Fitz-James (Victoire-Louise-Sophie de Goyon de Matignon, duchesse de), femme du précédent, dame du palais de la reine, 190, 318, 324, 377.
Fitz-James (Édouard, comte de), maréchal du camp, 467.
Flahabens (Mme de), 6.
Flavacourt (Mme de), la belle-mère, 51, 61.
Flavacourt (François-Marie de Fouilleuse, marquis de), brigadier, 51.
Flavacourt (Hortense-Félicité de Mailly-Nesle, marquise de), femme du précédent, dame du palais de la reine, 5, 10, 18, 20, 26, 51, 61, 64, 69, 77, 101, 103, 110, 120, 130, 135, 137, 152, 155, 166, 188, 189, 290, 292, 300, 301, 310, 317, 318, 324, 335, 337, 350, 377, 381, 387, 421, 422, 444, 474, 478.

FLEURY (André-Hercule de), cardinal, 17, 22, 35, 38, 47, 48, 53, 70, 71, 85, 86, 93, 94, 101, 111-113, 161-164, 176-178; son portrait, 237-243, 331, 332, 352, 353, 367, 368, 385, 416, 457.
FLEURY (André-Hercule de Rosset, duc de), premier gentilhomme de la chambre du roi, 3, 22, 188, 198, 220, 221, 359, 376, 434, 436, 437, 461, 462, 467.
FLEURY (Anne-Madeleine-Françoise d'Auxy de Monceaux, duchesse de), femme du précédent, dame du palais de la reine, 2, 21, 22, 317, 377.
FLEURY (Abbé de), 22, 221, 431, 435, 436, 443.
FLEURY (Chevalier de), 101.
FLEURY (Marquis de), 132.
FLEURY (M^lle de), 190, 198, 203, 221.
FONCEMAGNE (M. de), 17.
FONTANGES (Duchesse de), 174.
FONTENELLE (M. de), doyen de l'Académie française, 29.
FORCALQUIER (M. de), 410.
FORCALQUIER (M^me de), 190, 387.
FORCE (Marquis de la), 158.
FORCE (M^me de la), 405.
FORS (M. des), 112.
FORTISSON (M. de), 126, 334.
FOUGGER (Comte de), 369.
FOURNAISE (M. de), colonel du régiment du Roi-cavalerie, 372.
FRANCE (Louise-Élisabeth de), première fille du roi, nommée *Madame Infante*, 114, 428.
FRANCE (Anne-Henriette de), nommée *Madame Henriette*, puis *Madame*, deuxième fille du roi, 18, 26, 28, 34, 41, 52, 99, 100, 105, 108, 110, 121, 130, 134, 135, 138, 140, 167, 175, 186, 188, 206, 207, 209-211, 214, 216-218, 223, 227, 288-290, 294, 295, 297-302, 305, 306, 309, 310, 313, 322, 324, 337, 340, 356, 361, 371, 372, 377, 378, 380, 384, 409, 411-413, 425, 430-432, 436, 443, 446, 447, 452, 458-460, 462, 463, 468, 476-479.
FRANCE (Marie-Adélaïde de), nommée *Madame Adélaïde*, troisième fille du roi, 18, 26, 28, 34, 41, 52, 98-100, 105, 108, 110, 121, 130, 134, 135, 138, 140, 167, 175, 186, 188, 206, 207, 209, 211, 214, 216-218, 223, 227, 288-290, 294, 295, 297-302, 305, 306, 209, 313, 322, 324, 337, 340, 356, 371, 372, 377, 378, 380, 384, 409, 411-413, 425, 431, 432, 436, 443, 446, 447, 452, 458-460, 462, 463, 468, 476-479.
FRÉDÉRIC II, roi de Prusse, 70, 71, 85, 149, 160, 161, 292, 431, 448, 473.
Fréjus (Évêque de). *Voy.* FLEURY (Cardinal de).
FRETOY (M. du), exempt, 411. *Voy.* ESTOURMEL.
FRONSAC (M. de), 338, 339.
FROTTEAU ou FORTO (Abbé), prédicateur, 446.
FULVY (M. de), 440.
FULVY (M^me de), 57.

G.

Gabaret (M. de), 418.
Gabriel (Ange-Jacques), premier architecte du roi, 116, 154, 440.
Gages (M. de), 123, 124, 125, 374.
Galaisière (M. de la), intendant et chancelier de Lorraine, 82, 87, 306.
Galles (Prince de). *Voy.* Stuart.
Ganaches (M^lle de), 8.
Gassion (Jean, marquis de), lieutenant général, 26, 85.
Gaucourt (M^me de), abbesse de Bemont, 141.
Gault (M. de), maréchal de camp, 467.
Gendron, oculiste, 383.
Gesvres (Cardinal de), 136, 183.
Gesvres (François-Joachim-Bernard Potier, duc de), premier gentilhomme de la chambre du roi, gouverneur de Paris, 5, 7, 14, 30, 32, 43, 53-56, 63, 109, 110, 128, 161, 162-164, 166, 185, 188, 205, 206, 213, 220, 287, 288, 351, 352, 354, 358, 359, 365-367, 395, 410, 464, 466.
Girard (Abbé), 29.
Givry (Le bailli de), lieutenant général, 131.
Goesbriant (M. de), le père, 424.
Goesbriant (Louis-Vincent, comte de), lieutenant général, 327.
Goesbriant (M^lle de), 327.
Gondrin (Marquis de), 199.
Gontaut (Marquis de), 160, 172, 205, 294, 428.
Gontaut (Marquise de), 348. *Voy.* Chatel (M^lle du).
Grammont (Louis-Antoine-Armand, duc de), colonel du régiment des gardes françaises, 66, 74, 178, 179, 188, 193, 194, 205.
Grammont (M^me de), 312,
Grancey (M^me de), 136.
Grand prieur (M. le). *Voy.* Orléans.
Grandville (M. de la), intendant de Strasbourg, 306, 353, 457.
Granville (M. de), maréchal de camp, 147.
Grassin (Régiment de), 320.
Grave (M^me de), 139.
Grille (Chevalier de), capitaine aux gardes, 107, 109, 308, 311, 384, 385; brigadier, 468.
Grimaldi (M. de), brigadier de carabiniers, 108.
Grimberghen (Louis-Joseph d'Albert de Luynes, prince de), 8, 20, 36, 37, 57, 68, 72, 127, 142, 167, 176, 314, 340, 343-347, 358, 369, 390, 391, 396, 397, 419, 453.
Grimberghen (Princesse de), 30, 199.
Groolier (Chevalier de), chambellan de l'empereur, 142, 153, 167.
Gualterio (M^me de). *Voy.* Modène (M^lle de).
Guébriant (M. de), 109, 110.
Guébriant (Président de), 109, 110.
Guiche (M^me de la), 44, 299.
Guise (M. de), 190, 191.

H.

Han (Mlle du), 19.
Harcourt (Abbé d'), 22.
Harcourt (Maréchal d'), 451.
Harcourt (François, duc d'), capitaine des gardes du corps du roi, 62, 66, 67, 225, 287, 365, 415.
Harcourt (Henri-Claude, chevalier, puis comte d'), maréchal de camp, 27, 107, 110.
Harcourt (Famille d'), 225.
Hardy, contre-amiral anglais, 470.
Harlay (François de), archevêque de Paris, 32.
Hautefeuille (M. de), 61.
Havrincourt (M. d'), brigadier, 468.
Hénault (Le président), 444, 445.
Hennin (Mlle d'), 360.
Hercassin (La d'), 113, 114.
Hérouville (M. d'), lieutenant général, 143.
Hérouville (M. d'), le fils, 142, 143, 179.
Hérouville (Mlle d'), 19.
Hesse (M.), joueur, 302.
Hesse-Philippstadt (Prince de), 481.
Hindfort (Milord), ministre d'Angleterre à Berlin, 448.
Hocquart (Mlle), 321.
Holstein (Comte de), 369.
Hongrie (Reine de). *Voy.* Marie-Thérèse d'Autriche.
Hôpital (Mme de l'), dame de Mesdames, 290, 306, 313.
Hôpital Sainte-Mesme (Mme de l'), 180, 300.
Humières (Mme d'), 46.
Huxelles (Maréchal d'), 37.
Hyacinthe (Le P.), capucin, 376.

I.

Incendies à Brest et à Strasbourg, 323.
Infant (L'). *Voy.* Philippe (Don).

J.

Jacques III, roi d'Angleterre, dit *le Prétendant*, 331, 332.
Jaucourt (Mme de), 6, 7.
Jean V, roi de Portugal, 145, 146.
Joly de Fleury, procureur général, 150.
Joyeuse (M. de), 424.
Jumilhac (Pierre-Joseph de Chapelle, marquis de), lieutenant des mousquetaires, maréchal de camp, 333, 334, 381, 388.

K.

Kevenhuller (Comte de), 326.
Kollowrath (M. de), 143.

L.

La Chapelle, domestique, 114.
Lacroix, partisan, 21.
Laidecuive, notaire, 356.
Lallemant de Betz, fermier général, 414.
Lambert, prévôt des marchands, 80.
Lambert (Pierre-François-Xavier de Reboul de), évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux, 141.
Lambesc (Louis de Lorraine, prince de), 137.
Lande (Marquise de la), sous-gouvernante des enfants de France, 290, 313, 409.
Landreville, brigadier, 467.
Lassay (Léon de Madaillan de Lesparre, comte de), 45.
Lauraguais (Duc de), 220.
Lauraguais (Diane-Adélaïde de Mailly-Nesle, duchesse de), 5, 10, 18, 20, 57, 64, 69, 77, 78, 81, 96, 97, 101, 103, 104, 110, 115, 120, 128, 130, 135, 137, 152, 154, 164, 166, 167, 172, 188, 289, 290, 292, 301, 310, 316-318, 322, 324, 335, 337, 377, 381, 387, 399, 400, 405, 419, 439, 442, 463, 470.
Lautrec (M. de), ministre plénipotentiaire auprès de l'empereur, 11, 68, 76, 195, 228, 290, 343, 345, 346, 390, 391.
Lautrec (Mme de), 343, 345, 346.
Laval (M. de), 132, 465.
Lavaur (Évêque de). *Voy.* Malezieu.
Lebel, valet de chambre du roi, 322.
Lemoine, chargé du salon de Marly, 311.
Lesparre (Marie-Louise-Victoire de Gramont, comtesse de), 387, 399.
Leuville (Louis-Thomas du Bois de Fiennes, marquis de), lieutenant général, 85.
Lévis (M. de), maréchal de camp, 467.
Levisani (Mme de), 285, 465.
Liége (Évêque et prince de). *Voy.* Bavière et Bergh.
Lille (Plan en relief de la ville de), 110.
Linières (Le P. de), jésuite, confesseur du roi, 11.
Lisleboune (M. de), 28.
Lissac (M. de), 73.
Listenay (Marquise de), 113, 114.
Listenois (M. de), 370, 371.
Livry (Louis Sanguin, marquis de), premier maître d'hôtel du roi, 144, 158, 215, 342, 350, 376, 411.

Livry (Mme de), 144, 342.
Lobkowitz (Prince de), 374.
Logny de Montmorency, maréchal de camp, 467.
Lorges (Comtesse de), 348, 464.
Lorges (Duc de), 336.
Lorges (Duchesse de), 105, 343, 344, 346, 390.
Lorraine (Charles-Alexandre de), archiduc d'Autriche, nommé *le prince Charles*, 19, 74, 100, 122, 128, 129, 139, 151, 159.
Louis XIV, 12, 13, 31, 32, 37, 44, 173-175, 320, 352, 354, 398, 402, 406.
Louis XV, 3-12, 18-43, 46-59, 62-65, 68-89, 93-111, 114-123, 126-134, 137, 144, 147-169, 172, 175-191, 195-228, 286-297, 300-313, 316-329, 332-343, 348-360, 363-372, 376-381, 385-425, 429-434, 437, 440-443, 448-453, 457, 461-463, 467-471, 474-482.
Louis de France, dauphin, fils de Louis XV, 18, 26, 28-33, 41, 46, 50, 52, 59, 77, 105-108, 129, 134, 135, 138, 140, 167, 175, 186, 204, 207, 209, 211, 213, 214, 216-218, 220, 223, 226, 287, 289, 291, 295, 297, 301, 302, 305, 309-311, 326, 335-337, 340, 341, 351, 352, 356, 358, 359, 372, 376-378, 380, 395, 399, 411-413, 423, 425, 431, 433, 436, 438, 443, 446, 447, 452, 458-460, 462, 463, 476; son portrait, 477-479, 481.
Lowendal (M. de), 320, 349, 350.
Luciennes (Maison de), 302.
Lussan (Abbé de), 141; archevêque de Bordeaux, 183, 435, 443.
Lutteaux (M. de), 461.
Luxembourg (Charles-François de Montmorency, duc de), maréchal de camp, 28, 62, 180, 210, 220, 286, 287, 398, 467, 471.
Luxembourg (Mme de), 288, 290, 291, 301.
Luynes (Charles-Philippe d'Albert, duc de), 33, 39, 42, 69, 79, 104, 136, 227, 318, 336, 340, 377, 387, 391, 393, 410, 421, 422, 433.
Luynes (Marie Brulart, duchesse de), dame d'honneur de la reine, femme du précédent, 2, 4, 41, 43, 47, 63, 79, 105, 106, 121, 133, 136, 137, 167, 176, 207-211, 216, 224, 227, 292, 296, 301, 303, 309, 312, 318, 326, 329, 335, 336, 342, 356, 359, 368, 371, 373, 377-379, 382-384, 387, 391-393, 412, 414, 419, 421, 422, 429, 431, 433, 434, 436, 437, 446, 457, 458, 461, 462, 465, 466, 472, 476, 477, 481.
Luynes (Paul d'Albert de), évêque de Bayeux, 11, 14, 457.
Luzerne (M. de la), chef de brigade, 402.

M.

Macheco de Prémeaux (Jean-Chrétien de), évêque de Périgueux, 141, 183.
Macon (Évêque de). *Voy.* Valras.
Madame. *Voy.* France (Anne-Henriette de).
Madame Infante. *Voy.* France (Louise-Élisabeth de).
Mademoiselle. *Voy.* Bourbon (Louise-Anne de).
Madot (François), évêque de Châlons-sur-Saône, 13.
Maillebois (Jean-Baptiste-François Desmaretz, marquis de), maréchal de France, 9, 37, 59, 60, 134, 137, 138, 149, 180, 328, 410.

Maillebois (Marie-Emmanuelle d'Alègre, marquise de), femme du précédent, 41, 214, 368.
Maillebois (M. de), le fils, 185, 290, 344; maréchal de camp, 436, 441, 453.
Maillebois (Mme de), 341.
Mailly (Chevalier de), 332, 333.
Mailly (Louise-Julie de Mailly-Nesle, comtesse de), 55, 58, 88, 96, 131, 152, 155, 224, 333.
Mailly-Bournonville (M. de), 9.
Maine (Louis-Auguste de Bourbon, duc du), 401, 402.
Maine (Anne-Louise-Bénédicte de Bourbon-Condé, duchesse du), 6, 7, 137, 138, 164, 401, 402.
Maine (Louise-Françoise de Bourbon, Mlle du), fille de la précédente, 127, 128, 134, 163, 293.
Maintenon (Mme de), 320, 409.
Malause (M. de), 403, 424.
Malezieu (Nicolas de), évêque de Lavaur, 379.
Maniban (François-Honoré Casaubon de), archevêque de Bordeaux, 76, 140.
Manière (M. de), exempt, 411.
Mansart de Sagonne, architecte, 33, 34.
Marbeuf (Abbé de), 53.
Marche (Louis-François-Joseph de Bourbon-Conty, comte de la), 52, 106, 207, 209.
Marcieu (Chevalier de), 120.
Marcieu (M. de), 76, 290.
Marck (Comte de la), 314, 315, 374, 376, 383.
Marck (Comtesse de la), 386, 392. *Voy.* Noailles (Mlle de).
Marck (Famille de la), 386.
Marie Leczinska, 2, 4, 8, 9, 13, 14, 17, 18, 21, 22, 34, 35, 39, 41-43, 51, 52, 67, 76, 77, 92, 98, 105, 106, 108, 110, 111, 120, 121, 128, 130, 134-138, 141, 142, 163, 164, 166-168, 175, 180, 182, 186, 189, 197, 203, 204, 206, 207, 209-211, 213, 214, 216-218, 223, 225, 227, 289, 295-297, 299, 301-306, 309-312, 316-319, 322, 326, 328, 329, 335, 336, 338, 339, 341, 342, 348, 353, 356, 358, 359, 362, 364, 368, 369, 371-373, 376 379, 382, 384, 387, 392, 393, 401, 405, 411-416, 418, 420-424, 430-439, 442, 443, 446-448, 452, 453, 458-466, 469, 470, 472-474, 476, 477, 480, 481.
Marie-Thérèse-Antoinette-Raphaelle, infante d'Espagne, 145, 147.
Marie-Thérèse d'Autriche, reine de Bohême et de Hongrie, 161, 323.
Marmier (M. de), 7-10.
Marsan (Comte de), 6.
Marsan (Mme de), 8, 196, 318.
Marsan (Mme de), chanoinesse de Remiremont, 168, 181, 191. *Voy.* Turenne (Princesse de).
Marsin (Maréchal de), 416.
Marville (Claude-Henri Feydeau, seigneur de), lieutenant général de police, 466.
Matignon (Comte de), 300, 453.
Matignon (M. de), 131, 154, 307.

MATIGNON (Edmée-Charlotte de Brenne de Bourbon, marquise de), dame du palais de la reine, 131, 154, 387, 399.
MATIGNON (Mlle de), 307.
MATTHEWS, amiral anglais, 312, 326, 343, 351.
MAULEVRIER (M. de), 28.
MAUPEOU (M. de), premier président au parlement de Paris, 150, 221, 222, 227.
MAUPERTUIS (M. de), 28, 29.
MAUREPAS (Jean-Frédéric Phélypeaux, comte de), secrétaire d'État, 18, 35, 37, 47, 65, 77, 88, 90, 102, 104, 115, 128, 132, 148, 153, 215, 223, 224, 286, 296, 309, 317, 343, 348, 373, 379, 382, 383, 399, 400, 404, 405, 407, 410, 414, 417, 422, 429, 432, 433, 440, 447, 479.
MAUREPAS (Marie-Jeanne Phélypeaux de la Vrillière, comtesse de), cousine et femme du précédent, 166, 447.
MAUSSARON, avocat, 113, 114.
MAZARIN (Duchesse de), 342, 358, 413.
MEGRET-SERILLY (M.), intendant de Pau, 306.
MÉNAGE, 32.
MENOU (M. de), exempt, 411.
MERCIER (M.), contrôleur de la maison de la reine, 437, 477.
MERCIER (Mme), première femme de chambre de la reine, 215.
MERCY (M. de), 451.
MÉRODE (Alexandre-Maximilien-Balthazar-Dominique de Gand-Villain, comte de), maréchal de camp, 305.
MÉRODE (Pauline-Louise-Marguerite de la Rochefoucauld de Roye, comtesse de), femme du précédent, dame du palais de la reine, 41, 136, 305, 318.
Mesdames. *Voy.* FRANCE (Anne-Henriette et Marie-Adélaïde de).
MESNIL (M. du), 24, 26, 36.
MESSEY (M. de), guidon des gendarmes, 75.
MEUSE (Chevalier de), chambellan du roi de Pologne, 19, 453.
MEUSE (Henri-Louis de Choiseul, marquis de), lieutenant général, 4, 64, 77, 81, 103, 128, 152, 156, 290, 412.
MÉZIÈRES (Chevalier de), 370, 371.
MÉZIÈRES (Mme de), 343.
MINA (M. de la), 158, 170, 171, 309, 312.
MINUTZI, général bavarois, 21.
Mirepoix (Évêque de). *Voy.* BOYER (Jean-François).
MIREPOIX (Marquis de), maréchal de camp, 403, 404, 407, 408, 435; lieutenant général, 436, 441.
MIREPOIX (Mme de), 407, 408.
MODÈNE (François III, duc de), 39, 374, 375.
MODÈNE (Charlotte-Aglaé d'Orléans, duchesse de), 39, 76, 77, 98, 105, 123, 125, 127, 184, 185, 207, 209, 214, 216, 217, 285-287, 293, 301, 302, 358, 359, 374, 375, 464, 466, 470, 474.
MODÈNE (Marie-Thérèse-Félicité d'Este, Mlle de), fille des précédents, 105, 184, 185, 350, 464, 466.
MOLDES (Mme de), 434, 437.
MOLÉ (M.), 353.

Molé (Mme), abbesse de Farmoutiers, 141.
Monaco (Prince de), 317, 319.
Moncrif (M. de), directeur de l'Académie française, 11, 14, 17, 309, 318.
Monsieur. *Voy.* Orléans (Philippe de France, duc d'), 78.
Montaigu (M. de), gentilhomme de la manche du dauphin, 30.
Montaigu (M. de), capitaine aux gardes, ambassadeur à Venise, 11.
Montal (M. de), 85.
Montauban (Éléonore-Eugénie de Béthisy, princesse de), dame du palais de la reine, 2, 155, 210, 292, 368, 387, 421, 422, 458, 474.
Montauban (Le petit de), 423.
Montausier (M. de), 402.
Montazet (Abbé de), aumônier du roi, 56, 211.
Montbazon (Duc de), 182.
Montbazon (Duchesse de), 196, 364.
Montbazon (Mme de), 293.
Montboissier (M. de), 334, 388, 389.
Montéclaire (Mme de), 192.
Montemar (M. de), 123, 124.
Montespan (M. de), 200.
Montespan (Mme de), 201, 399.
Montesson (M. de), lieutenant général, 23, 374.
Montevnard (Marquis de), 424.
Monthulé (M. de), chef du conseil du prince de Conty, 44, 192.
Montigny (M. de), brigadier, 467.
Montijo (Comte de), ambassadeur d'Espagne à Francfort, 169, 175, 196, 288, 290, 337.
Montmartel (M. de), 414, 419.
Montmorency (Baron de), 29.
Montmorency (Comte de), 300.
Montmorency (Christian-Louis de Montmorency-Luxembourg, prince de Tingry, appelé le maréchal de), maréchal de France, 138, 286, 287, 324.
Montmort (M. de), chef de brigade, 402; brigadier, 468.
Montullé. *Voy.* Monthulé.
Montrevel (Mme de), 2.
Mortemart (Comte de), 61, 62.
Mortemart (Duc de), 63, 220.
Mortemart (Duchesse de), 61-63.
Morveau (M. de), maître des requêtes, 113.
Mothe (Comtesse de la), 203.
Mothe (Maréchal de la), 102, 103.
Mothe (Maréchale de la), 78, 102.
Mothe-Houdancourt (M. de la), lieutenant général, chevalier d'honneur de la reine, 9, 62, 103, 180, 226, 287, 303, 312, 318, 336, 358, 359.
Moussy (Marquise de), 197.
Mun (Marquis du), sous-gouverneur du dauphin, 30, 360.
Mun (Mme de), 360, 409, 478.
Mun (M. de), le fils, 30, 360.

N.

NADAILLAC (M. de), exempt, 104.
NAIN (M. le), intendant de Poitiers, 82; de Languedoc, 108, 120.
NANGIS (Maréchal de), chevalier d'honneur de la reine, 372.
NANGIS (Maréchale de), 457, 458.
Narbonne (Archevêque de). *Voy.* CRILLON.
NARBONNE (M. de), chef de brigade, 411, 474.
NAVARRO, amiral espagnol, 370.
NERI (M^me^ de), 317, 319, 320.
NEUVILLE (Le P.), jésuite, 23, 38, 52-54.
NEZOT, ingénieur de Lille, 110.
NIVERNOIS (Duc de), 381.
NOAILLES (Maréchale de), la mère, 92.
NOAILLES (Adrien-Maurice, duc de), maréchal de France, capitaine des gardes du corps du roi, 23, 24, 26, 27, 36, 47, 54, 63-67, 73, 74, 83, 91, 92, 116, 149, 151, 157, 178, 179, 193-195, 210, 287, 291, 297, 301, 320, 321, 324, 325, 327, 333, 343, 356, 382, 387, 396, 397, 404, 413, 414, 420, 425, 442, 443, 448, 449, 471, 476.
NOAILLES (Philippe, comte de), gouverneur de Versailles, fils du précédent, 64, 180, 210, 220, 226, 290, 302, 311, 322, 436.
NOAILLES (M^lle^ de), 312, 324, 374, 376. *Voy.* MARCK (Comtesse de la).
NOGARET (M. de), 339.
NOLLET (Abbé), de l'Académie des sciences, 452, 453.
NORRIS, amiral anglais, 362, 372.
NOVION (Le président de), 182.
NYERT (M. de), 322.

O.

Oblats (Les), ce que c'est, 12.
OEILS (M.), joueur, 302.
OIGNY (M^me^ d'), abbesse de Bondeville, 141.
ORDRE (Baron d'), brigadier, 468.
ORION (Baron d'), ministre du prince de Liége, 340.
ORLÉANS (Philippe de France, duc d'), nommé *Monsieur*, frère de Louis XIV, 78, 192.
ORLÉANS (Philippe, duc d'), régent du royaume, mort en 1723, 46, 78, 366, 367.
ORLÉANS (Françoise-Marie de Bourbon, duchesse douairière d'), fille de Louis XIV et de M^me^ de Montespan, femme du précédent, 39, 105, 106, 184-186, 226, 343, 344, 346, 390, 464, 464, 465, 466.
ORLÉANS (Louis, duc d'), fils du régent, premier prince du sang, 21, 28, 183, 186, 192, 203, 207, 209, 211-213, 216, 217, 220, 293, 360, 361, 373, 402, 425, 438, 439, 442.
ORLÉANS (Jean-Philippe, dit le chevalier d'), grand prieur de France, 312, 330

Orbesson (M. d'), 429, 451, 454.
Orbesson d'Amboisle (M.), 451, 454.
Orry (Philibert), contrôleur général des finances, directeur général des bâtiments, 11, 33, 34, 37, 57, 77, 82, 86, 90, 103, 104, 137, 148, 156, 190, 203, 204, 364, 407, 414, 417, 429, 432, 454, 456.
Ossolinski (Duc), 3.

P.

Palun (Marquise de la), 9.
Parasols (Affaire des), 354, 458.
Paris (Archevêque de). *Voy.* Vintimille.
Paris (Voyage du Dauphin à), 29.
Paris-Duvernay (M.), 120.
Parlement de Paris (Réponse du roi au), 222.
Pauly (Mme de), 465.
Pelletier (Louis le), premier président au parlement de Paris, 150.
Penthièvre (Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de), 65, 207, 217, 287, 312, 350, 354, 356, 365, 366, 369, 373, 374, 376, 378, 379, 387.
Périgord (Comtesse de), 317, 377, 399, 401, 422, 458, 474, 478.
Périgueux (Évêque de). *Voy.* Macheco de Prémeaux.
Pérusseau (Le P.), jésuite, confesseur du roi, 11, 24, 54, 410, 425.
Peyronie (François Gigot de la), premier chirurgien du roi, 471.
Pezé (Mlle de), 19.
Philippe V, roi d'Espagne, 145, 202, 323, 426-428.
Philippe (Don), infant d'Espagne, 157, 158, 171, 368, 403, 407, 428.
Philippes (M. de), officier général, 24.
Picquigny (Michel-Ferdinand d'Albert d'Ailly, duc de), maréchal de camp, 24, 55, 178, 180, 187, 188, 306, 334.
Picquigny (Mme de), 131,
Pinelli (Marquis de), 325.
Piosasque (Comte de), 8, 119.
Plelo (Mlle de), 172.
Plessis (M. du), brigadier, 468.
Poitiers (Mme de), 465.
Polenitz (M. de), major de Berchiny, 201.
Poli (Comte de), 2.
Polignac (Melchior, cardinal de), 331, 332.
Polissons ou Salonistes de Marly, 304.
Pologne (Roi de). *Voy.* Stanislas Leczinski.
Pomponne (Abbé de), chancelier de l'ordre du Saint-Esprit, 15, 111-113, 398, 480.
Ponce (Le P.), jésuite, 317.
Poniatowski (M. de), 378.
Pons (Prince de), 6, 169, 467.
Pons (Princesse de), 168, 196.
Pons (Mme de), 400.

Pons (Vicomte de), 126.
Pontac (Abbé de), 304.
Pontchartrain (Le chancelier de), 37, 88.
Pontchartrain (Comte de), 363.
Pont-Chavigny (M. de), brigadier, 26, 67, 133.
Pont-Saint-Pierre (Michel-Charles-Dorothée de Roncherolles, marquis de), 2, 3.
Portland (Milord), 88.
Pour (*Le*), 475.
Premier (M. le). *Voy.* Beringhen.
Premier Président (Le). *Voy.* Pelletier et Maupeou.
Prétendant (Le). *Voy.* Jacques III.
Prétendant (Le fils du). *Voy.* Stuart.
Prévôt des marchands (Le). *Voy.* Vatan.
Prie (M. de), 460, 461, 466.
Prie (Mlle de), 102.
Princesse (Mme la). *Voy.* Condé.
Prusse (Roi de). *Voy.* Frédéric II.
Puiguyon (Mme de), 107.
Puisieux (Louis-Philogène Brulart, marquis de), 298.
Puisieux (Mlle de), 298.
Puységur (Le maréchal de), 57, 123, 227.

Q.

Quenault (M.), brigadier, 344.

R.

Ragny (M. de), 7.
Rais (Abbé de), 141.
Randan (Mme de), 197.
Randel (M.), écuyer du duc de Luynes, 42, 336.
Rannes (M. de), 403, brigadier, 435, 436, 441.
Rastignac (Louis-Jacques de Chapt de), archevêque de Tours, 180, 210.
Razilly (M. de), capitaine aux gardes, 197; maréchal de camp, 467.
Rebours (M. le), intendant des finances, 440.
Récollets (Chapelle nouvelle aux), 17.
Reffuveille, brigadier, 467.
Reine (La). *Voy.* Marie Leczinska.
Rennes (Évêque de). *Voy.* Vauréal.
Revel (François de Broglie, comte de), 23.
Reynold, brigadier, 427.
Richelieu (Cardinal de), 101.
Richelieu (Louis-François-Armand de Vignerot du Plessis, duc de), maréchal de camp, 47, 81, 82, 156, 178, 180, 188, 189, 220, 224, 225, 311, 328-

331, 335, 338, 339, 349, 350, 354, 387, 399, 413, 428; lieutenant général, 467.
Rieux (MM. de), 380.
Rigaud (Hyacinthe), peintre, 291.
Rivier (Mlle), 315. *Voy.* Coetlogon (Mme de).
Rivière (M. de la), 164.
Rivière (Mme de la), 164, 461, 462.
Roche (La), valet de garde-robe, 146.
Roche-Aymon (Charles-Antoine de la), archevêque de Toulouse, 23.
Rochechouart (Duc de), 62, 63, 137, 219, 226.
Rochechouart (Duchesse de), 322, 387, 399, 429, 430.
Rochechouart (Vicomtesse de), 44, 54, 387, 399.
Rochefoucauld (Frédéric-Jérôme de Roye de la), archevêque de Bourges, 50, 51, 210, 228, 288.
Rochefoucauld (Alexandre, duc de la), grand maître de la garde-robe du roi, 130, 152, 365, 397, 410.
Rochefoucauld (Mme de la), abbesse de Saint-Sauveur, 141.
Rochefoucauld (Mme de la), abbesse de Saint-Pierre de Reims, 412.
Rochefoucauld (Famille de la), 201, 202.
Rochejacquelin (M. de la), exempt, 101.
Roche-sur-Yon (Louise-Adélaïde de Bourbon-Conty, Mademoiselle de la), 6, 39, 52, 54, 55, 64, 76, 101, 120, 127, 130, 131, 134, 152, 185, 186, 207, 209, 214, 217, 301, 302, 358, 359, 381.
Rohan (Armand-Gaston de), cardinal, grand aumônier de France, 26, 53, 54, 207, 211, 318, 331, 332, 358, 375, 377, 387, 405, 410, 414-417, 434, 435.
Rohan (Hercule-Mériadec de Rohan, duc de Rohan-Rohan, appelé le prince de), 75, 329.
Rohan (Marie-Sophie de Courcillon, princesse de), femme du précédent, 318, 336, 379.
Rohan (Duchesse de), 107, 196, 406.
Rohan (Mme de), 399.
Rohan (Vicomte de), 299.
Roi (Le). *Voy.* Louis XV.
Romecourt, maréchal de camp, 467.
Roquefeuille (M. de), chef d'escadre, 357, 362, 370.
Roquépine (M. de), 348.
Roquépine (Mme de), 348, 474. *Voy.* Boufflers-Remaincourt (Mlle de).
Rotissé de Romainville (Mlle), fille de la musique de la reine, 128.
Rottembourg (M. de), 462, 447, 473.
Rouen (Archevêque de). *Voy.* Saulx-Tavannes.
Roure (Comtesse du), 406, 407, 428, 429, 464, 470.
Rubempré (M. de), capitaine des gendarmes écossais, 499.
Rubempré (Mme de), 166, 399, 470.
Ruffec (Catherine-Charlotte-Thérèse de Gramont, duchesse de), 131.
Rupelmonde (Marie-Marguerite-Élisabeth d'Alègre, comtesse de), 205.
Rupelmonde (Marie-Chrétienne-Christine de Gramont, comtesse de), dame du palais de la reine et belle-fille de la précédente, 2, 21, 136, 205, 377, 459.

RUPELMONDE (Le petit de), 427.
Russie (Palatine de), 425.

S.

SABRAN (Mme de), 41, 322, 472.
SADE (M. de), envoyé du roi près de l'électeur de Cologne, 313.
SAINCTOT (M. de), introducteur des ambassadeurs, 138, 167, 480.
SAINT-AIGNAN (Duc de), 46, 47, 49, 51, 219-221.
SAINT-AIGNAN (M. de), 13.
SAINT-AULAIRE (Mme de), abbesse de Bugue, 141.
SAINT-CHAUMONT (M. de), 428.
SAINT-CLAIR (M. de), brigadier, 467.
SAINT-CLOUD (M. de), 9, 41, 42, 142, 420.
SAINT-CYR (Abbé de), sous-précepteur du dauphin, 400.
SAINT-FLORENTIN (Comte de), secrétaire d'État, 13, 134, 148, 413, 417, 429, 479, 480.
SAINT-FLORENTIN (Mme de), 41, 312, 318, 336.
SAINT-HILAIRE (Abbé de), 376.
SAINT-HILARE (M. de), maître d'hôtel du roi, 143, 144.
SAINT-JAL (M. de), 448, 449.
SAINT-LAURENT (M. de), gouverneur du duc de Chartres, 78.
Saint-Louis (Église), à Versailles, 31.
SAINT-PADOUR (M. de), 42.
SAINT-PERN (M. de), 312.
SAINT-PIERRE (Abbé de), 8, 28.
SAINT-SAUVEUR (M. de), écuyer de la petite écurie, 351.
SAINT-SEGRAUX, brigadier.
SAINT-SIMON (Le bailli de), 131, 136, 304, 318, 336.
SAINT-TROPEZ (M. de), 327.
SALIGNAC (Abbé de), aumônier de la reine, 304.
SALLE (M. de la), brigadier, 468.
Salle du Conseil, à Versailles, 48.
Salonistes ou Polissons de Marly, 304.
SANZAY (M. de), 299, 361.
Sardaigne (Roi de). *Voy.* CHARLES EMMANUEL III.
SAUJON (Mme de), 206.
SAULX (M. de) 403.
SAULX (Mme de), 401.
SAULX-TAVANNES (Charles-Nicolas de), archevêque de Rouen, grand aumônier de la reine, 136, 210, 304, 318, 335, 352, 431, 435, 436.
SAUMERY (Chevalier de), chef de brigade des gardes du corps, 291.
SAUMERY (M. de), maréchal de camp, 467.
SAUROY (M. de), trésorier de l'extraordinaire des guerres, 468.
SAUVIGNY (M. de), 82, 87, 196.
SAXE (Arminius-Maurice, comte de), lieutenant général, 73, 100, 128, 195, 339, 356, 370; maréchal de France, 379, 380, 382, 460, 461, 466, 476.

Schevestre, piqueur, 394.
Schwerling (M. de), ambassadeur de l'empereur Charles VI, 177.
Sebeville (Mlle de), 9, 10.
Séchelles (M. de), intendant de l'armée de Flandre, 353.
Seckendorf (Le maréchal de), 21, 23, 69, 73, 119, 147.
Seedorf (M. de), maréchal de camp, 467.
Seefeld (M. de), ambassadeur de l'empereur à Madrid, 340.
Segaud (Le P.), prédicateur, 425.
Ségur (M. de), guidon des gendarmes, 75, 76, 133.
Ségur (M. de), lieutenant général, 60, 290.
Seignelay (M. de), 182.
Semaine (Ce que l'on appelle la belle), 155.
Semaine sainte (Ce que l'on appelle la), 2, 22.
Senneterre (M. de), ambassadeur du roi à Turin, 154, 168.
Sens (Élisabeth-Alexandrine de Bourbon-Condé, Mademoiselle de), 52, 153, 207, 209, 214, 217, 301, 302.
Serre (La), brigadier, 468.
Sigogne, médecin, 393.
Siviane (Mme de), 203, 299, dame d'honneur de la duchesse de Chartres, 360, 361.
Sœurs (Les trois). *Voy.* Flavacourt, Lauraguais et la Tournelle (Mmes de).
Soissons (Évêque de). *Voy.* Fitz-James.
Solar (Le commandeur de), ambassadeur de Sardaigne, 129, 154, 168.
Soubise (Charles de Rohan, prince de), capitaine des gendarmes de la garde, 24, 75, 180, 210, 216, 301, 328, 334.
Soubise (Anne-Thérèse de Savoie-Carignan, princesse de), 368, 376.
Sourches (M. de), 376, 422.
Sourches (Mme de), 313, 373.
Staffort (Mlle), 433.
Stainville (M. de), 25, 73, 403, 418, 432.
Stairs (Lord), 65.
Stanislas Leczinski, roi de Pologne, duc de Lorraine, 2, 5, 7, 342, 351.
Stuart (Charles-Édouard), dit le *prince de Galles*, fils du Prétendant, 325, 339, 349
Styrum, général allemand, 60, 61.
Sully (Duchesse de), 321.
Suze (M. de), 403, 451.
Suze (M. de la), 123, 430, 431, 467.
Suzy (M. de), 42.

T.

Tallard (Duc de), 210, 287.
Tallard (Marie-Élisabeth-Angélique Gabrielle de Rohan, duchesse de), gouvernante des enfants de France, 28, 99, 109-111, 207, 209-211, 214, 288, 290, 295, 297, 301, 409, 430, 431, 446, 447, 459, 468, 477.

TALLARD (Maréchal de), 37, 61.
TALLEYRAND (M. de), 191, 297, 298, 309, 313.
TALLEYRAND (Mme de), dame du palais de la reine, 2, 21, 41, 55, 191, 298, 377, 401, 422.
TALMOND (Prince de), 164, 342.
TALMOND (Princesse de), 2, 41, 326.
TALON (Le président), 182, 353.
TALON (Mme), 353.
TARLO (Comte de), 378.
TEMPI, nonce du pape, 364.
TENCIN (Pierre-Guérin de), cardinal, archevêque de Lyon, ministre d'État, 36, 37, 51, 54, 86, 90, 104, 131, 148, 149, 151, 153, 210, 218, 219, 292, 301, 320, 330, 331, 332, 340, 343, 368, 377, 407, 417, 429, 432, 433, 457.
TERREAU (Du), suisse de M. d'Angervilliers, 113, 114.
TESSÉ (René-Mans de Froulay, marquis de), premier écuyer de la reine, 9, 41, 42, 136, 186, 287.
TESSÉ (Marie-Charlotte de Béthune, marquise de), femme du précédent, 400.
THEIL (M. du), 471, 475.
THÉMINES (Mme de). *Voy.* BÉRINGHEN (Mme de).
THIANGES (Chevalier de), 2, 3.
THIANGES (Commandeur de), 136.
TILLIÈRES (M. de), capitaine des gendarmes-dauphins, 30.
TILLIÈRES (Mme de), 108.
TINCRY (Anne-Charles-François-Chrétien de Montmorency-Luxembourg, prince de), brigadier, 324, 325; maréchal de camp, 467.
TINSEAU (Abbé de), 141.
TONNERRE (Mme de), 465.
TORCY (M. de), 37, 47, 113.
TOULONGEON (M. de), brigadier, 468.
Toulouse (Archevêque de). *Voy.* ROCHE-AYMON.
TOULOUSE (Marie-Victoire-Sophie de Noailles, comtesse de), 52, 97, 157, 199, 217, 302, 312, 317, 365, 387.
TOUR D'AUVERGNE (Henri-Oswald de la), cardinal, archevêque de Vienne, premier aumônier du roi, nommé le *cardinal d'Auvergne*, 394.
TOURNELLE (Marie-Anne de Mailly-Nesle, marquise de), dame du palais de la reine, 5, 6, 10, 18, 20, 43, 51, 57, 58, 61, 64, 69, 77, 80, 81, 88, 96, 97, 101, 103-105, 109, 110, 115, 120, 121, 128, 130, 135, 137, 148, 152, 154-157, duchesse de Châteauroux, 164. *Voy.* CHATEAUROUX.
Tours (Archevêque de). *Voy.* RASTIGNAC.
TRÉMOILLE (M. de la), 63, 163, 164, 189, 220.
TRÉMOILLE (Marie-Victoire-Hortense de la Tour d'Auvergne, duchesse de la), femme du précédent, 371.
TRESMES (Comte de), 449.
TRESMES (Duc de), 163.
TRESNEL (M. de), 300, 307.
TRESNEL (Mme de), 321, 348.
TRESNEL (Mlle de), 300, 308.

Tressan (M. de), chef de brigade, 2.
Tricotte (La), dite Saint-Bernard, 113, 114.
Troupes (Récapitulation des), 253, 254.
Trudaine (M.), conseiller d'État, 440.
Trudaine (Mlle), 9.
Tunis (Députés de), 18.
Turenne (Le maréchal de), 293, 294.
Turenne (Prince de), 168, 181, 182, 191.
Turenne (Princesse de), 196. *Voy.* Marsan (Mme de).
Turgot (Michel-Étienne), 80, 466.
Tyrconnel (Milord), 290.

U.

Ursins (Mlle des), 327.
Uzès (Duchesse d'), 20, 101, 137.

V.

Valbelle (M. de), guidon des gendarmes, 75.
Valentinois (M. de), 319, 320, 453.
Valjouan-Daguesseau (M. de), 393.
Vallière (M. de), lieutenant général d'artillerie, 66.
Vallière (Duchesse de la), la mère, 312.
Vallière (M. de la), 173, 301, 410.
Vallière (Mlle de la), maîtresse de Louis XIV, 173.
Valras (Henri-Constance de Lort de Sérignan de), évêque de Mâcon, 141, 394.
Vandeuil (M. de), le père, chef de brigade des gardes du corps, 80.
Vandeuil (M. de), le fils, exempt, 80.
Vandeuil (Mme de), 80.
Vandeuil (Mlle de), 80.
Van-Eyck (M. de), ministre du prince de Liége, 340.
Vanhoey (M.), ambassadeur de Hollande, 160.
Vanolles (M. de), intendant de l'armée de Bavière, 23, 116-119, 126, 129, 306, 353.
Varennes (M. de), 448.
Varneville, brigadier, 467.
Vassé (Chevalier de), 101.
Vassé (M. de), 19, 47.
Vassé (Mme de), 47.
Vatan (M. de), prévôt des marchands, 30, 80-82, 466.
Vaubecourt (Mme de), 300, 434, 437.
Vaudray (M. de), lieutenant général, 363.

VAUDREUIL (M. de), 448, brigadier, 468.
VAULGRENANT (M. de), 145.
VAURÉAL (Louis-Guy Guérapin de), évêque de Rennes, maître de la chapelle-musique du roi, 145, 447.
VENDÔME (Duc de), 373.
VENTADOUR (Charlotte-Éléonore-Madeleine de la Mothe-Houdancourt, duchesse-douarière de), gouvernante des enfants de France, 78, 101, 103, 106, 134, 293, 413, 449, 461, 466.
VÉRAC (M. de), 187.
VERDIER (François du), évêque d'Angoulême, 141.
VERNASSAL, brigadier, 468.
VERNEUIL (M. de), introducteur des ambassadeurs, secrétaire du cabinet, 8, 19, 178, 340, 357, 364, 369, 395, 414, 419.
VEZANNES (Georges-Philippe-Léon de Channes de), major des chevau-légers, 318, 334.
VIENNE (Abbé de), 473.
VIEUVILLE (M. de la), 132.
VIGIER (M. du), lieutenant général, 441.
VIGEAN (Mme du), 422.
VIGNE (M. de la), médecin, 401.
VILLARS (Louis-Hector, duc de), maréchal de France, 60, 61.
VILLARS (Jeanne-Angélique Roque de Varengeville, maréchale duchesse douairière de), veuve du précédent, 320.
VILLARS (Honoré-Armand, duc de), fils des précédents, 307.
VILLARS (Amable-Gabrielle de Noailles, duchesse de), femme du précédent, dame d'atours de la reine, 2, 17, 21, 22, 41, 92, 152, 207, 209-211, 297, 309, 312, 336, 359, 368, 373, 387, 420, 431, 458, 473, 476.
VILLARS (Mlle de), 307. *Voy.* EGMONT (Mme d').
VILLE (Abbé de la), 224.
VILLEFORT (Marie-Suzanne de Vallicourt, Mme de), sous-gouvernante des enfants de France, 290, 409.
VILLENEUVE (François Renaud de), évêque de Viviers, 141.
VILLENEUVE (M. de), conseiller d'État, 440.
VILLEQUIER (M. de), 189.
VILLEROY (Maréchal de), 55.
VILLEROY (Louis-François-Anne de Neufville, duc de), capitaine des gardes du corps du roi, 33, 115, 130, 148, 414.
VINTIMILLE (Charles-Gaspard-Guillaume de), archevêque de Paris, 22, 30, 33, 413, 419, 468, 479.
VISÉ (Mme de), 461.
VOGUÉ (M. de), 342, 414.
Vol à Versailles, 371.
VOLTAIRE, 292.

W.

WASSENAER (M. de), ministre de la reine de Hongrie, 442, 449, 450, 471, 472, 474.

Y.

YORK (Princesse d'), 208.

FIN DE LA TABLE.

MÉMOIRES

DU

DUC DE LUYNES

TYPOGRAPHIE DE H. FIRMIN DIDOT. — MESNIL (EURE).

MÉMOIRES

DU

DUC DE LUYNES

SUR LA COUR DE LOUIS XV

(1735 — 1758)

PUBLIÉS

SOUS LE PATRONAGE DE M. LE DUC DE LUYNES

PAR

MM. L. DUSSIEUX ET E. SOULIÉ

TOME SIXIÈME

1744 — 1745

PARIS

FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie, LIBRAIRES

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, N° 56

1861

Tous droits réservés

BIBLIOTHECA BODLEIANA

MÉMOIRES

DU

DUC DE LUYNES.

ANNÉE 1744.

JUILLET.

Prise du fort de la Knoque. — Les ducs de Chartres et de Penthièvre faits lieutenants généraux. — Expériences de physique de l'abbé Nollet. — La Reine à Trianon. — Passage du Rhin par le prince Charles. — Lettre au duc de Béthune. — Lettre du Roi au duc de Charost. — Le roi et la reine de Pologne quittent Lunéville. — Les Autrichiens passent le Rhin; inaction de M. de Seckendorf; il est soupçonné de perfidie. — Portrait de M. de Seckendorf. — Accidents arrivés à un garde du corps et à un tambour des gardes françaises. — Prise de Weissembourg. — Lettre de M. d'Argenson à la Reine. — La Reine soupe à Luciennes. — Chute du prince Charles. — Mort de M. d'Hiern. — Réponse du Roi relative à M^mes^ de la Guiche et de Prie. — Le Dauphin va au *Te Deum* chanté à Paris. — Compagnie de M. de Lussan. — Le Dauphin à l'hôtel de ville; cérémonial réglé par le Roi. — M^me^ de Coronini. — M^me^ de Brissac rend son brevet. — Capitulation de Furnes. — Arrivée du roi de Pologne à Metz et de la reine de Pologne à Meudon. — Le Roi marche en Alsace. — Les maréchaux de Coigny, de Belle-Isle, de Saxe et de Noailles. — Retour des ambassadeurs étrangers à Paris. — Les ducs de Chartres et de Penthièvre.

Du samedi 4, Versailles. — Nous apprîmes avant-hier que le fort de la Knoque avoit capitulé après seize heures de tranchée ouverte; c'est M. le duc de Boufflers qui a été chargé de cette expédition; on a accordé au commandant de ce fort les mêmes honneurs qu'aux autres garnisons.

Nous apprîmes hier que M. de Boufflers avoit été dé-

claré lieutenant général le lendemain de la prise du fort de la Knoque.

Le Roi est allé faire une tournée à Saint-Omer, Calais, Boulogne, d'où il reviendra à Dunkerque ; on compte qu'il y fera quelque séjour. On ne dit point encore ce que l'on fera après la prise de Furnes ; beaucoup de gens croient que ce sera le dernier siége de cette campagne, et que M. le comte de Saxe, à qui on a envoyé des renforts considérables d'infanterie et de cavalerie de l'armée du Roi, a ordre de marcher aux ennemis et de les combattre avant qu'ils aient reçu quelques troupes qu'ils attendent.

M. Desgranges, maréchal de camp de l'armée du comte de Saxe, qui étoit venu ici pour le *Te Deum* pour Menin et étoit retourné depuis en Flandre, vient d'en arriver pour le *Te Deum* que l'on doit chanter à l'occasion de la prise d'Ypres. Le Roi a réglé que M. le Dauphin iroit à ce *Te Deum*, qui se chantera le dimanche 12 de ce mois. Il n'est point question jusqu'à présent que la Reine y aille, mais elle a écrit au Roi à ce sujet pour recevoir ses ordres.

J'ai marqué ci-dessus les lettres qu'a écrites M^me^ de Luynes à M. de Fleury pour le prier de demander la volonté du Roi. Entre autres occasions, il a été question de M^me^ de Jumilhac, dont le mari est maréchal de camp et commande les mousquetaires gris, et de M^me^ de Monconseil, dont le mari a été introducteur des ambassadeurs. Elles demandoient l'une et l'autre à avoir l'honneur de manger avec la Reine et de monter dans ses carrosses. M. de Fleury a fait réponse à M^me^ de Luynes que le Roi ne jugeoit pas à propos d'accorder cette grâce ni à l'une ni à l'autre.

Les quartiers de chez le Roi relèvent en Flandre comme ils auroient relevé ici. Je ne parle point des troupes de sa garde, parce que l'on sait que l'arrangement étoit fait avant le départ du Roi pour que les mêmes quartiers servent toute la campagne.

Il y a déjà quelques jours que l'on sait que M. de Chartres et M. de Penthièvre ont été faits lieutenants généraux.

Du lundi 6, *Versailles.* — Samedi dernier, la Reine alla encore chez M. l'abbé Nollet pour la dernière fois; elle a vu presque toutes les expériences de physique, que M. l'abbé Nollet démontre avec beaucoup de clarté et en de très-bons termes. La Reine n'a pas fait ce que l'on appelle un cours de physique, comme M. l'abbé Nollet en fait à Paris pour ceux qui ont la curiosité de donner environ six semaines à cette étude. S. M. avoit déjà vu une partie de ces expériences d'un autre, pendant le voyage de Fontainebleau, de sorte que M. Nollet a eu soin d'abréger le raisonnement et les démonstrations. La Reine vouloit lui faire un présent, et elle ne savoit trop ce qui pouvoit lui convenir; le plus utile pour lui auroit été de lui donner un petit bénéfice ou une pension, d'autant plus qu'il est sous-diacre et à portée de pareille grâce; il dit même qu'il a travaillé pour l'Église, mais M. l'ancien évêque de Mirepoix a toujours cru que le travail auquel M. l'abbé Nollet s'est principalement appliqué n'étoit pas d'espèce à être récompensé par des biens d'église. La Reine ayant donc su que ce qui lui seroit le plus agréable étoit d'avoir des livres, et entre autres l'*Histoire ecclésiastique* de M. l'abbé de Fleury et les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, elle a fait acheter et relier ces deux ouvrages, qui montent à plus de quatre-vingts volumes.

La Reine est partie aujourd'hui après la messe pour aller dîner à Trianon, menant avec elle seulement les trois dames du palais de semaine (1) et Mme de Saint-Florentin. Les dames ont eu permission, comme dans les autres voyages, d'aller en robes abattues; la Reine même a permis non-seulement à celles qui l'ont suivie ce matin,

(1) Mme d'Antin, qui est la quatrième, n'est pas encore venue ici, quoique les six mois de veuvage soient finis. (*Note du duc de Luynes.*)

mais même à celles qui ne doivent y aller que l'après-dînée, et de venir à sa toilette dans cet habit. La Reine a renvoyé la garde qui avoit monté pour son départ, et n'a point voulu qu'elle attendît son retour. Elle a permis aux officiers des gardes françoises et suisses d'aller prendre l'ordre ce soir à Trianon.

Du mercredi 8. — Il n'y a actuellement rien de fort intéressant dans les nouvelles de Flandre. Pendant les préparatifs que l'on fait pour le siége de Furnes, le Roi est allé faire une tournée dans quelques-unes de ses places aux environs de Dunkerque. C'est dans cette ville, où il doit être revenu aujourd'hui, qu'il doit fixer son séjour pendant le temps du siége de Furnes. La tranchée ne devoit s'ouvrir devant cette place que le 6 ou le 7 au plus tôt.

La Reine reçut hier matin un courrier du roi de Pologne; il lui mandoit que le prince Charles avoit passé le Rhin en trois endroits, et que M. le maréchal de Coigny lui avoit dépêché un courrier à Lunéville pour l'avertir que dans ces circonstances sa personne et celle de la reine de Pologne n'étoient pas en sûreté. Sur cette nouvelle le roi de Pologne est parti pour aller à Metz, et la reine de Pologne s'est mise en chemin aussitôt pour venir ici. Elle doit y arriver samedi ou dimanche. On a envoyé ici à la Reine l'état le plus détaillé de la maison qui suivroit la reine de Pologne, afin que les ordres puissent être donnés pour les logements. La Reine a pris le parti de destiner Saint-Cyr pour loger la reine sa mère; toute autre habitation auroit demandé un nombre de gardes du corps qu'il auroit été impossible de fournir, le détachement qui est resté ici n'étant pas assez considérable; de sorte même que le jour du *Te Deum* (1), que l'on doit chanter à Notre-Dame et où M. le Dauphin assistera, la Reine ne pourra

(1) Le jour du *Te Deum* est fixé à dimanche 12 de ce mois. (*Note du duc de Luynes.*)

pas sortir, parce que l'on prendra ses gardes pour suivre M. le Dauphin.

Comme il ne vient point ici de courrier, mais seulement des lettres particulières, on ne sait pas encore grand détail. On trouvera ici la copie d'une lettre du 3. Le lieu d'où elle est datée n'est pas marqué, mais elle est d'un officier général de l'armée de M. de Coigny; on y verra le passage du Rhin par quelques troupes de l'armée du prince Charles. On trouvera aussi copie d'une lettre du Roi à M. de Charost.

Lettre écrite à M. le duc de Béthune, le 3 juillet 1744.

Monseigneur,

Il vient de se passer bien des choses dans ce pays-ci dont je vais vous rendre compte. Les ennemis ont passé le Rhin en deux endroits, la nuit du dernier juin au 1er de ce mois; ils attaquèrent des postes de l'armée bavaroise, lesquels, M. de Seckendorf ayant fait repasser le Rhin, gardoient depuis Philipsbourg jusqu'à Spire. Les sentinelles et le poste ont été trouvés endormis; tout a été égorgé, et ils ont établi leur poste à une demi-lieue de Gemersheim en remontant le Rhin.

Si ce général avoit bien voulu marcher à eux sur-le-champ, ayant peu de monde de passé, il les eût tous culbutés. Dès que M. le maréchal de Coigny en fut instruit, le 1er de ce mois, sur les cinq heures du soir seulement, il fit partir M. son fils avec trois régiments de dragons, lequel lui proposa le matin du 2, qui étoit hier, d'attaquer; il le lui promit, fit une espèce de disposition, et ensuite ce général lui envoya dire qu'il étoit le maître d'attaquer, que pour lui il n'en feroit rien. Outre le pont, les ennemis en ont fait un autre auprès de Mayence, et pendant qu'ils le construisoient ils firent une attaque à M. du Montail pour l'occuper, laquelle ils ne se soucioient guère qu'elle réussît. M. le maréchal n'a eu d'autre parti à prendre dans ces circonstances que de replier toutes ses troupes divisées le long du Rhin. Il nous fit partir hier à dix heures du matin pour nous rendre ici, et toutes les troupes qui étoient sur le bas Rhin nous rejoignent avec toute la diligence possible. Peut-être marcherons-nous ce soir; peut-être aussi, toutes nos troupes rassemblées, attaquera-t-on les ennemis qui ont passé dans cette partie-ci. Les débouchés ne leur sont pas faciles; mais ils se renforcent de plus en plus. On pense que nous

allons garder les lignes de la Loutre (1). Voilà une aventure bien fâcheuse, et dans laquelle nous n'avons aucun tort; de là il résulte que nous ferons une campagne bien désagréable et bien pénible pour couvrir notre pays.

Il y a toute apparence, monseigneur, que nous marcherons ce soir pour nous porter à Weissembourg; il n'y a pas de temps à perdre, non plus que pour renforcer Lauterbourg, dont les ennemis pourroient chercher à s'emparer.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Lettre de la main du Roi à M. le duc de Charost.

Mon cousin, c'est de Calais que je vous écris pour vous dire que j'y suis arrivé en très-bonne santé et que je suis très-fâché de ne vous y pas voir. Je crois que vous ne le serez pas moins que moi. J'ai déjà été rendre visite à la mer; elle étoit fort douce, et le temps étoit si beau que j'ai parfaitement bien vu les côtes d'Angleterre et la tour de Douvres Le pauvre Desangles s'est efforcé pour me venir voir: je l'ai trouvé bien changé; votre fils sera aussi fâché que vous de n'être pas en état de m'être venu recevoir ici. Je vous assure l'un et l'autre de mon amitié (2).

LOUIS.

A Calais, ce 4 juillet 1744.

Et au dos est écrit de la main du Roi:

A mon cousin le duc de Charost.

---

(1) En allemand la Lauter. Ces lignes de la Lauter sont aussi connues sous le nom de lignes de Wissembourg; elles couvraient, en arrière de Landau, la frontière de l'Alsace, entre le pied des Vosges et Lauterbourg sur le Rhin.

(2) Indépendamment des termes obligeants et remplis de bonté de cette lettre, c'est l'attention du Roi qui en augmente le prix. M. le duc de Charost avoit écrit au Roi pour lui faire compliment sur la prise de Menin. Le Roi fit réponse à cette lettre, mais de la main de M. de Verneuil, secrétaire des commandements, qui a la plume. M. de Charost, craignant qu'une seconde lettre, à l'occasion de la prise d'Ypres, ne pût être regardée comme une importunité, se contenta d'écrire à M. le maréchal de Noailles pour le prier de présenter ses respects et ses compliments à S. M. Sur la nouvelle du voyage du Roi à Calais, M. le duc de Charost étant gouverneur de cette place et M. le duc de Béthune en survivance, et l'âge et la santé de M. le duc de Charost le mettant hors de portée d'aller recevoir le Roi à Calais, et les incommodités de M. de Béthune l'ayant réduit à la triste nécessité de ne pouvoir monter à cheval, et par conséquent de ne pouvoir suivre le Roi et servir son quartier, M. le duc de Charost prit le parti d'écrire à M. de Villeroy, qui vient d'entrer en quartier, pour le prier de dire au Roi son affliction de n'être

Du samedi 11, *Versailles.* — Mercredi 8, sur les onze heures du matin, la Reine reçut une lettre du roi de Pologne son père, par laquelle il lui marquoit qu'il venoit d'apprendre, par un courrier du maréchal de Coigny, que les ennemis avoient passé le Rhin, et que, pour être en sûreté, il falloit absolument que le roi de Pologne sortît de Lunéville et vint à Metz. Cette lettre marquoit qu'en conséquence il avoit pris le parti de sortir de Lunéville, et que la reine de Pologne s'étoit mise en chemin pour venir ici. La Reine, sur cette nouvelle, songea à donner des ordres pour recevoir la reine sa mère, et comme elle ne pouvoit occuper Meudon, Trianon, même Versailles, sans avoir un nombre de gardes attachés à sa personne et un officier, et qu'il est resté ici très-peu de gardes et tout juste le nombre d'officiers pour le service de M. le Dauphin et Mesdames, dont même il y en a un de malade, la Reine jugea que Saint-Cyr étoit la seule habitation convenable pour la reine de Pologne. Elle chargea M^me^ de Luynes de faire avertir M. de Fontanieu pour qu'il donnât les ordres nécessaires pour meubler Saint-Cyr. On croyoit que la reine de Pologne pourroit arriver aujourd'hui, mais on n'a de ses nouvelles que de Toul, où elle s'est trouvée un peu incommodée. Pour le roi de Pologne, il n'a point été à Metz, on a su même qu'il ne devoit y aller que pour avoir une conférence avec M. le maréchal de Belle-Isle; il est seulement sorti de Lunéville, et est à Nancy.

Depuis les premières nouvelles du passage du Rhin, on a jugé, non sans beaucoup de fondement, que la faute devoit en être rejetée entièrement sur M. le maréchal de

---

pas en état de lui faire sa cour, ni M. de Béthune, en pareille circonstance. La lettre du Roi, copiée ci à côté, est une preuve que le Roi est sensible aux marques d'attention et d'attachement de ses anciens et fidèles serviteurs. L'âge, la vertu, les places de M. le duc de Charost de gouverneur du Roi, de capitaine des gardes, de chef du conseil des finances, et l'attachement inviolable que lui et toute sa famille ont toujours eu pour le Roi le rendent bien digne de ces marques de bonté distinguées. (*Note du duc de Luynes.*)

Seckendorf, puisque étant posté depuis longtemps dans un camp très-avantageux sous Philipsbourg, et que l'on disoit même très-inattaquable, il avoit tout d'un coup pris le parti, le 30 du mois dernier, de repasser le Rhin, et que la nuit suivante les ennemis avoient entrepris le passage du fleuve et y avoient réussi. On ajoute que la perfidie de M. de Seckendorf est bien démontrée, n'ayant averti M. le maréchal de Coigny qu'un grand nombre d'heures plus tard qu'il le pouvoit faire; que d'ailleurs M. le comte de Coigny l'étant venu joindre avec un détachement de notre armée et ayant été reconnoître avec lui le camp des ennemis, M. de Seckendorf étoit convenu qu'on pouvoit les attaquer; qu'en conséquence, toutes les dispositions avoient été faites de concert; mais que lorsqu'on avoit été au moment de commencer l'attaque, M. de Seckendorf avoit changé de résolution tout d'un coup et avoit dit qu'il n'attaqueroit pas, sans être ébranlé par les prières de M. de Coigny, qui s'étoit même mis à genoux devant lui. L'éclaircissement des faits sur ce point est absolument nécessaire à avoir pour porter un jugement, d'autant plus que les gens sages et sensés qui connoissent M. de Seckendorf depuis longtemps, et qui ont servi avec lui, m'ont dit que ce général avoit de grands talents pour la guerre, que M. le prince Eugène en faisoit grand cas, et que la seule chose qu'on puisse lui reprocher est peut-être trop d'ardeur et de vivacité, défaut dont l'âge (1) et l'expérience l'avoient corrigé; que d'ailleurs il hait mortellement les Autrichiens, et que depuis qu'il est attaché aux intérêts de la Bavière il a paru dans toutes les occasions rempli du plus grand zèle, entrant dans tous les détails lorsqu'il étoit nécessaire et n'épargnant ni ses peines ni ses soins. On ajoute que ce camp sous Philipsbourg, que l'on disoit inattaquable, n'étoit pas à beaucoup près aussi bon qu'on le pen-

(1) Il a soixante-et-onze ans. (*Note du duc de Luynes.*)

soit, étant d'un côté commandé de fort près, et les retranchements mal faits, comme on en peut juger par un plan exact que l'on a envoyé ici. Cependant les partisans de M. le maréchal de Broglie se sont réveillés à cette occasion-ci; ils disent publiquement que M. de Broglie avoit toujours bien jugé M. de Seckendorf, qu'il avoit mandé que ce général trahissoit l'Empereur et le Roi, et qu'on n'avoit pas voulu le croire.

La Reine alla mercredi dîner à Trianon, comme à l'ordinaire, avec peu de dames; elle avoit donné l'ordre avant de partir qu'il n'y auroit point de musique. Les dames y furent sur les cinq heures et demie, comme les autres jours. La Reine sortit à six heures, et se promena assez longtemps. M. le Dauphin et Mesdames y arrivèrent sur les sept heures. La Reine se mit au jeu à huit; à neuf heures elle se mit à table; M. le Dauphin et Mesdames y soupèrent, M. le Dauphin et M^me^ Adélaïde à sa droite, et Madame à sa gauche, à l'ordinaire. M^me^ de Luynes se mit auprès de M^me^ Adélaïde. M^me^ de Tallard ne voulut point se mettre auprès de Madame, disant que Madame seroit bien aise d'avoir une jeune personne pour causer avec elle. Il y avoit en tout dix couverts à la table de la Reine. M^me^ d'Ardore, qui avoit joué avec la Reine, s'en alla à neuf heures; la surveille, lorsqu'elle s'en alla à la même heure, on lui avoit fait une mauvaise difficulté, en refusant à son carrosse, qui la venoit prendre, l'entrée dans la cour; mais mercredi cela fut réparé, son carrosse l'attendit dans la cour.

Pendant le souper, les officiers des gardes se relayèrent autant qu'ils purent pour qu'il y en ait toujours un derrière M. le Dauphin et derrière Mesdames, et que les autres puissent souper. Cependant cela ne fut pas toujours observé bien exactement, d'autant plus qu'il n'y en a qu'un derrière Mesdames, et qu'outre cela M. de Menou, qui est auprès de M. le Dauphin, est malade. La Reine joua après souper jusqu'à près d'une heure. M. le Dauphin étoit parti en sortant de table, et Mesdames se promenèrent

longtemps, revinrent au jeu de la Reine, et ne revinrent qu'en même temps que S. M.

Ce même jour mercredi, à la pointe du jour, environ sur les trois heures, Mme de Tallard, qui ne se couche pas de bonne heure, regardant par la fenêtre, aperçut dans le jardin au-dessous de l'appartement de Mesdames un gros paquet, qu'elle ne put démêler. On reconnut enfin que c'étoit un garde du corps; elle envoya avertir sur-le-champ; il se trouva que c'étoit un garde du corps de la compagnie d'Harcourt, qui, étant en sentinelle dans l'antichambre de Mesdames, étoit monté sur le balcon de la fenêtre, s'y étoit assis et endormi; il étoit tombé par la fenêtre, et s'étoit tué tout roide.

Cet événement malheureux fait souvenir d'un autre bien différent, qui arriva il y a quelques années dans cette même partie du jardin. Un tambour des gardes françoises, badinant avec ses camarades près de la balustrade qui donne sur l'orangerie et mangeant des cerises, dont il avoit grande quantité dans sa poche, tomba dans le jardin de l'orangerie sans se faire aucun mal; il continua à manger ses cerises, et cria à ses camarades qu'elles n'avoient seulement pas été écrasées. On prétend qu'il fut grondé par un des suisses de l'orangerie, qui trouvoit fort mauvais qu'il fût entré dans le jardin.

Le mercredi au soir, au retour de Trianon, j'allai coucher à Paris. On y apprit par des lettres arrivées le matin à la grande poste, sur l'une desquelles même il y avoit écrit *Vive le Roi*, que M. le maréchal de Coigny avoit fait attaquer Weissembourg, dont les ennemis s'étoient emparés, et s'en étoit rendu maître après une vigoureuse résistance, et que nous marchions aux lignes de Lauterbourg pour en chasser les ennemis (1).

---

(1) Comme il y a un peu de confusion dans les nouvelles que raconte le duc de Luynes, nous mettons en note le précis des événements :

Le prince Charles avait fait mine de menacer Mayence; puis, après

Immédiatement après le passage du Rhin, le prince Charles avoit fait attaquer Lauterbourg, où étoit M. de Gensac, maréchal de camp, avec un détachement et quelques milices. Tout ce qu'on sait jusqu'à présent du détail de cette action, c'est que M. de Gensac capitula et accepta la condition d'être un an sans servir contre la reine de Hongrie.

Le jeudi soir, on sut que M. de Croissy avoit passé à Verdun et avoit écrit un mot en passant à M^me^ de Croissy, pour lui mander qu'il alloit porter au Roi la nouvelle de l'avantage remporté par M. le maréchal de Coigny (1).

Le vendredi je revins ici de bonne heure, après midi, avant M^me^ de Luynes. Peu de temps après, un courrier de M. d'Argenson vint demander à me parler, et me remit une lettre pour la Reine, qu'il me dit avoir ordre de donner à M^me^ de Luynes. Je la portai sur-le-champ chez la Reine, qui étoit dans ses cabinets, où elle me fit entrer. On trouvera ici la copie de cette lettre. La Reine fit entrer aussi le courrier, et lui donna 10 louis.

Lettre de M. d'Argenson à la Reine.

Madame, Votre Majesté a su nos inquiétudes sur le passage du Rhin

---

avoir attiré de ce côté l'attention du maréchal de Coigny, qui était aux environs de Worms et de Spire, il avait surpris le passage du Rhin à Stockstadt et au-dessus de Gemersheim. Coigny, se voyant pris entre deux, se décida à rentrer en France. Les Autrichiens, qui avaient passé le Rhin près de Gemersheim, s'étaient emparés de Wissembourg, des lignes et de Lauterbourg, et coupaient la retraite aux Français. Le maréchal de Coigny les attaqua vertement, enleva d'assaut Wissembourg, les lignes et Lauterbourg, passa sur le ventre aux Autrichiens et rentra en Alsace. Mais le prince Charles reprit bientôt les lignes de la Lauter, fit capituler M. de Gensac dans Lauterbourg, et put pénétrer en Alsace.

(1) *Lettre de M. de Croissy.*

A Verdun le 7 juillet 1744.

Nous venons de battre les ennemis et de reprendre Weissembourg et nos lignes de la Loutre. J'en vais porter la nouvelle au Roi. Tout le monde se porte bien, et on n'y a perdu personne de connoissance.

par les Autrichiens. Depuis leur passage, ils s'étoient emparés des lignes de la Loutre depuis Lauterbourg jusqu'à Weissembourg, qu'ils occupoient aussi. M. le comte de Croissy, dépêché par M. le maréchal de Coigny, vient d'arriver; il a appris au Roi que M. le maréchal de Coigny étoit marché avec l'armée pour les chasser de ces lignes. Il a trouvé en avant un gros détachement des ennemis qu'il a fait attaquer par son avant-garde, commandée par M. le comte de Coigny. Ce détachement a été battu et obligé de rentrer dans les lignes, que M. le maréchal a fait attaquer sur-le-champ en trois endroits, depuis Weissembourg jusqu'au village des Picards. Les trois attaques ont également réussi. Celle de la droite étoit commandée par M. de Montal, celle du centre par M. de Clermont-Tonnerre, et celle de la gauche, qui étoit composée des troupes impériales et de quelques bataillons françois, étoit aux ordres de M. de Seckendorf.

L'action, qui s'est passée le 5, a commencé à cinq heures du soir et a duré entre deux et trois heures. Rien n'égale la valeur que les troupes et les officiers ont marquée dans cette action. Nous y avons peu perdu; on ne sait d'officiers de distinction blessés que M. de la Tour du Pin, colonel du régiment de Bourbon, qui ne l'est pas dangereusement. Nous avons pris cinq à six cents prisonniers et deux drapeaux. M. le maréchal de Coigny promet d'envoyer incessamment un détail plus étendu par un courrier qu'il enverra; mais j'ai cru ne devoir pas différer d'un instant à mander à Votre Majesté cette bonne nouvelle, qui est également honorable à nos troupes et au général qui les a conduites.

Je suis, etc. A Dunkerque, ce 9 juillet 1744.

J'ai oublié de marquer que mardi dernier la Reine fut souper à Luciennes, chez M^me^ la comtesse de Toulouse. La maison de M^me^ la comtesse de Toulouse est un pavillon dépendant de la machine de Marly et que M^lle^ de Tourbes a eu pendant plusieurs années et qu'elle a fait accommoder; depuis elle le céda, avec l'agrément du Roi, à M^lle^ de Clermont, moyennant une somme d'argent pour les meubles et ajustements. M^lle^ de Clermont n'en a joui que peu d'années, et à sa mort le Roi le donna à M^me^ la comtesse de Toulouse, qui avoit une maison à Buc, laquelle avoit été donnée à M. le comte de Toulouse par le feu Roi, et qui vient d'être détruite depuis peu de temps. La Reine arriva un peu avant six heures, se promena assez longtemps, joua à cavagnole, soupa, rejoua à cavagnole

après souper, et revint à minuit et demi. Mme la comtesse de Toulouse ne se mit point à table; elle demeura assise derrière la Reine. Il y avoit à Luciennes Mme la duchesse de la Vallière la mère, Mme la duchesse de Gramont et Mme la comtesse de la Marck.

Avant-hier, le jour que la Reine reçut le courrier de M. d'Argenson, la Reine reçut en même temps une lettre du Roi par laquelle il lui marquoit que M. le prince Charles, grand-écuyer, avoit fait une chute de cheval, dont il étoit fort mal; qu'il étoit tombé sur la tête, sur le pavé, en venant chez le Roi; qu'il étoit sans connoissance, et que La Peyronie en avoit mauvaise opinion. Le Roi ajoutoit à peu près ces mots, que le Reine eut la bonté de me lire : « J'en suis très-affligé, car c'est un fort honnête homme, qui m'est extrêmement attaché et qui fait les fonctions de sa charge avec tout le zèle et l'exactitude possibles. » Les nouvelles qu'on a eues depuis de M. le prince Charles sont toujours mauvaises.

On apprit hier que M. d'Hiern, gendre de M. de Goësbriant, est mort de ses blessures; il avoit été volontaire à la tranchée avec M. de Lujac et M. de la Faye contre l'ordre du Roi. Ces deux derniers furent envoyés à la citadelle de Lille. M. d'Hiern fut dangereusement blessé; il étoit fils unique de M. le marquis de Vissec, ancien lieutenant-colonel de dragons; il avoit épousé cet hiver une des filles de M. le marquis de Goësbriant.

Mme la duchesse d'Ancenis est actuellement en grand deuil de M. de Montigny, son grand-oncle, dont elle hérite, et qui étoit frère de Mme Huguet.

Mme de Luynes avoit écrit il y a quelques jours à M. le duc de Fleury pour le prier de présenter nos respectueux compliments à S. M., et en même temps lui demander, suivant l'ordre de la Reine, les intentions du Roi par rapport à Mme de la Guiche, qui n'avoit pas encore eu l'honneur de manger avec la Reine, et en même temps par rapport à Mme de Prie et aux autres nouvelles mariées

qui n'ont pas encore été présentées. Mme de Luynes a reçu aujourd'hui la réponse, de Dunkerque, du 9. On en trouvera ici l'extrait.

« Je n'ai pas manqué, Madame, de témoigner au Roi vos sentiments ainsi que ceux de M. le duc de Luynes et de Mme la duchesse de Chevreuse. J'ai pris l'ordre de S. M. au sujet de Mme la marquise de la Guiche ; le Roi approuve qu'elle ait l'honneur de manger avec la Reine et de monter dans ses carrosses. A l'égard de Mme la marquise de Prie et des dames qui se trouveront dans le même cas qu'elle, elles attendront le retour du Roi, ne devant point être présentées à la Reine auparavant de l'avoir été au Roi. Ce sont les décisions telles que je les ai reçues. »

M. l'abbé de Montazet, aumônier du Roi, qui sort de quartier, vint ici hier ; il nous dit que l'accident de M. le prince Charles étoit arrivé par la faute de son cheval qui, ayant eu peur, s'étoit cabré et renversé sur le pavé.

Il nous dit aussi que pendant toute la campagne M. l'évêque de Soissons et les deux aumôniers du Roi avoient toujours été en habit violet et toujours bottés, hors pendant quelques jours de séjour à Lille que le Roi avoit permis de ne point mettre de bottes.

Sur la nouvelle de l'état de M. le prince Charles, Mme d'Armagnac partit hier pour aller à Saint-Omer. Comme il y a longtemps qu'elle est séparée d'avec son mari, elle a envoyé un courrier à M. le maréchal de Noailles pour savoir ce quelle devoit faire quand elle seroit à Saint-Omer.

Du lundi 13, *à Versailles.* — M. le Dauphin fut hier au *Te Deum* à Notre-Dame ; il avoit fait avertir plusieurs hommes titrés et non titrés ; les titrés étoient M. de Saint-Aignan, M. le duc de Villars, M. de Tallard, M. d'Estissac et moi ; les non titrés étoient MM. les maréchaux de Montmorency et de Maillebois, M. de Saulx, frère de M. l'archevêque de Rouen, et le petit d'Estaing. Les billets d'avertissement pour les hommes étoient signés par M. de Châtillon. M. de Châtillon nous avoit avertis verbalement,

il y a huit ou dix jours, M. de Saint-Aignan et moi, et les lettres n'étoient que pour avertir du jour et de l'heure. On trouvera à la fin de ce livre la copie d'un de ces billets (1). M. de Châtillon avoit fait avertir aussi, de la part de M. le Dauphin, pour l'hôtel de ville seulement, toutes les dames qui ont été présentées depuis que le Roi est sur le trône. On trouvera à la fin de ce livre la copie d'un de ces billets. M. le Dauphin partit à trois heures trois quarts, à trois carrosses. Dans celui de M. le Dauphin, M. de Châtillon étoit à côté de lui; j'étois sur le devant, vis-à-vis M. le Dauphin, et M. de Tallard vis-à-vis M. de Châtillon, M. le maréchal de Montmorency à la portière de M. le Dauphin, M. de Créquy, sous-gouverneur, à la portière de M. de Châtillon. Dans le second carrosse étoient M. de Saint-Aignan (2) dans le fond avec M. de Maillebois, M. d'Estissac et M. de Villars sur le devant, M. de Saulx à une portière. Dans le troisième, M. de Muy, M. de Montaigu et M. d'Estaing.

M. le Dauphin passa dans l'ancien Cours, qu'on appelle le Cours Dauphin, qu'on vient de rouvrir aux carrosses

(1) Cette copie et celle dont le duc de Luynes parle plus loin ne se retrouvent pas dans le manuscrit de ses Mémoires.

(2) Tout cet arrangement n'a pas été fait sur la plus grande règle. En pareil cas, l'ancienneté de duché devoit décider des places, et par cette raison M. de Saint-Aignan devoit être dans le carrosse de M. le Dauphin avec moi, puisque nous nous trouvions les deux plus anciens. On peut même voir ci-dessus ce qui se passa à la naissance de M. le Dauphin, lorsque le Roi alla au *Te Deum*, ce qui m'a encore été confirmé par M. le duc de Villars, qui y étoit, non titré alors; le carrosse du Roi étoit rempli des princes du sang, le second des grands-officiers, le troisième de ducs placés même suivant le rang de leur ancienneté. Ici, M. de Saint-Aignan fut fort blessé de l'arrangement fait par M. de Châtillon, et lui en parla. M. de Châtillon, pour se justifier, dit toujours que les places dans le carrosse ne faisoient rien, et lorsqu'il fut question de monter dans le second carrosse, M. de Maillebois eut grand soin de se placer dans le fond. M. de Saint-Aignan étoit cependant monté le premier, mais ce n'avoit été qu'en le gagnant de la main. Les deux places du fond étant prises, à la grande douleur de M. de Villars, il fallut bien soutenir et dire tout haut que les places étoient indifférentes. (*Note du duc de Luynes.*)

pour les promenades publiques, les arbres étant en état de défense. Arrivé à la porte de la Conférence, M. le Dauphin descendit de carrosse, et monta dans un autre. Il avoit relayé d'attelages à Sèvres et de gardes au Point-du-Jour; il n'avoit eu que six gardes depuis Versailles jusqu'au Point-du-Jour, et le relais étoit de huit; il avoit été accompagné seulement par M. de Vogué, exempt des gardes du corps, jusqu'à la porte du Cours. Là se trouva M. du Frétoy, chef de brigade (1). On s'arrangea dans les seconds carrosses comme dans les premiers. Depuis la porte de la Conférence, M. le Dauphin commença à aller le pas jusqu'à Notre-Dame. Les deux officiers des gardes du corps étoient à cheval aux deux portières et jetoient de l'argent à droite et à gauche au peuple. Les gardes de la Ville, le guet, étoient rangés en différents endroits.

J'oubliois même de marquer que la compagnie de M. le chevalier de Lussan étoit sous les armes, tambour battant, sur le quai auprès de Chaillot; et lorsque M. le Dauphin vint au Cours, elle se trouva dans le rond du Cours. C'est une compagnie de jeunes gens, au nombre de quatre-vingts ou cent, que M. le chevalier de Lussan s'est mis dans l'esprit de former aux exercices militaires. Quelques-uns d'eux sont pensionnaires chez lui, la plupart externes; il leur fournit des maîtres, leur donne lui-même des instructions pour les fortifications, leur apprend tous les exercices militaires, et leur en fait faire les démonstrations. Actuellement ils ont construit un fort dans une île vis-à-vis Chaillot. M. de Lussan a obtenu la permission que cette compagnie portât le nom de M. le Dauphin.

J'oubliois encore de marquer que lorsque M. le Dauphin passa à la hauteur des Invalides, le canon tira. M. le

(1) Non-seulement M. le Dauphin changea de carrosse, mais ceux qui étoient dans les deux autres carrosses en changèrent aussi. (*Note du duc de Luynes.*)

Dauphin fut tout le long du quai jusqu'au Pont-Neuf, prit à droite sur le Pont-Neuf, ensuite par le quai des Orfèvres droit à Notre-Dame. C'étoit un fort beau spectacle que le parapet des Tuileries rempli d'hommes et de femmes depuis un bout jusqu'à l'autre. D'ailleurs, une affluence de peuple prodigieuse; partout la curiosité et la joie peintes sur les visages, et des cris continuels de *Vive le Roi et monseigneur le Dauphin* (1)! A l'arrivée de M. le Dauphin à Notre-Dame, M. le duc de Gesvrès et M. de Marville se trouvèrent à la descente de son carrosse, M. l'archevêque en crosse et en mitre à la tête du chapitre en dedans. M. l'archevêque lui fit un petit discours, si bas qu'à peine M. le Dauphin même put-il l'entendre. M. le Dauphin y répondit en assez peu de mots, et s'avança ensuite, précédé de tout le clergé et de M. l'archevêque, jusqu'à son prie-Dieu, qui étoit dans le chœur, vis-à-vis le siége archiépiscopal. Toutes les cours souveraines étoient rangées dans les stalles à droite et à gauche. M. de Châtillon étoit avec un carreau derrière le fauteuil de M. le Dauphin, M. du Frétoy à sa gauche en uniforme (2); derrière M. du Frétoy, un exempt qui reste tou-

(1) M. de Marville, qui est venu aujourd'hui faire sa cour à la Reine et à M. le Dauphin, leur a rendu compte d'un jugement qu'il avoit prononcé ces jours-ci. Quatre ou cinq particuliers s'étoient battus dans un cabaret avec effusion de sang; le guet étant survenu, les mena au commissaire; le commissaire ne voulut pas prononcer, et les renvoya à M. de Marville. Le sujet de la querelle étoit sur la façon dont ils crieroient au passage de M. le Dauphin; les uns soutenoient qu'il falloit dire : Vive le Roi et monseigneur le Dauphin; un autre répondoit qu'il avoit été à la Cour, et qu'il savoit bien qu'on n'appeloit pas M. le Dauphin Monseigneur, mais seulement Monsieur. Un autre enfin prétendoit que ces deux premières opinions étoient ridicules; qu'on ne disoit point : Vive Monsieur le Roi, ni vive Madame la Reine, et par conséquent qu'il falloit dire : Vive le Roi et le Dauphin. Le vin donnant de la vivacité à cette dispute, on en étoit venu aux coups et aux blessures. M. de Marville les renvoya en leur disant de régler entre eux ce cérémonial, et leur donna un écu pour boire. Ils retournèrent au cabaret, et l'affaire fut accommodée. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 13 juillet.)

(2) L'usage est que dans toutes les occasions de cérémonie les officiers des

jours à Paris pour les cérémonies, et qui ne porte point d'uniforme (il porte un bâton); derrière M. de Châtillon, M. le duc de Sully, qui se trouva à Notre-Dame, M. de Saint-Aignan, M. d'Estissac et moi, chacun avec un carreau (1) au milieu du chœur, M. de Tallard à côté avec son carreau.

Un moment après que M. le Dauphin eut fait sa prière, M. l'archevêque, qui étoit monté dans sa chaire, entonna le *Te Deum*, qui fut ensuite chanté par la musique placée sur le jubé; les deux jubés se communiquoient. Le *Te Deum* et le *Domine salvum fac Regem*, que l'on chanta ensuite, durèrent environ trois quarts d'heure. Tout le clergé et M. l'archevêque reconduisirent ensuite M. le Dauphin jusqu'au même endroit où ils l'avoient reçu. M. le Dauphin remonta dans son carrosse dans le même ordre et retourna par le même chemin précisément, et au pas, jusqu'au Cours Dauphin. Tout étoit dans le même ordre, et les officiers des gardes continuoient de jeter de l'argent. Cet intervalle de temps étoit nécessaire pour que les gardes qui avoient été à Notre-Dame pussent se rendre à l'hôtel de ville. M. le Dauphin vint jusqu'au bout du Cours, et revint ensuite par le même chemin jusqu'au Pont-Neuf, et de là continua tout le long du quai jusqu'à l'hôtel de ville. Il y avoit bien cent cinquante carrosses au moins dans le Cours, et tous carrosses particuliers; cependant à peine put-on y trouver trois ou quatre personnes de connoissance. On remit à M. le Dauphin, au sortir du Cours, deux très-grandes bourses de cuir remplies d'or et d'argent; il en mit une auprès de lui, et M.

---

gardes prennent toujours leur uniforme, même ici aux grandes fêtes. (*Note du duc de Luynes.*)

(1) MM. les maréchaux de France prétendoient aussi avoir des carreaux; ils avoient fait un mémoire que M. le maréchal de Biron avoit envoyé au Roi. La réponse du Roi a été que s'ils vouloient éviter le désagrément d'être sans carreaux, ils n'avoient qu'à se mettre devant M. le Dauphin. (*Note du duc de Luynes.*)

de Châtillon prit l'autre de son côté; et dès qu'ils furent entrés dans Paris ils jetèrent de l'argent à droite et à gauche, et les cris de joie ne cessèrent presque point jusqu'à l'hôtel de ville. Cette distribution étoit composée de pièces de 12 sols, de 24 sols et de demi-louis.

M. le duc de Gesvres et M. de Marville se trouvèrent à la descente du carrosse de M. le Dauphin, et M. le prévôt des marchands à la tête de toute la Ville en robe rouge. M. le prévôt des marchands fit une espèce de petite harangue à laquelle M. le Dauphin répondit. Il monta ensuite dans la grande salle de l'hôtel de ville, où il se trouva un grand nombre de dames en grand habit. M. le Dauphin ne fit que traverser la salle, et passa dans un appartement qu'on lui avoit préparé. J'oubliois de marquer que les gardes de M. le duc de Gesvres étoient à la tête des gardes de la Ville, bordant la haie, et après eux les gardes françoises et suisses à la place d'honneur, battant au champ. M. le Dauphin, après avoir été un moment dans sa garde-robe, rentra dans la salle dans laquelle on avoit élevé une très-grande estrade garnie de tapis; M. le Dauphin se mit à la fenêtre, et jeta encore de l'argent au peuple. M. le prévôt des marchands auparavant cela lui avoit présenté tous Messieurs de la Ville l'un après l'autre. On apporta ensuite des glaces, que M. le prévôt des marchands présenta à M. le Dauphin; immédiatement après, de grandes corbeilles remplies de paquets de confitures, que M. le Dauphin donna lui-même l'un après l'autre à toutes les dames. M^lle^ de Sens étoit la seule princesse qui y fût; M. le comte de la Marche y étoit aussi. M^mes^ les ambassadrices d'Espagne et de Naples s'y trouvèrent et tous les étrangers; M. le contrôleur général et M. de Saint-Florentin. On compta dans la salle soixante-dix dames en grand habit. On avoit mis des fils de fer (1) devant les fenêtres de l'hôtel de ville. M. le Dau-

(1) Pour l'illumination en verres de couleur.

phin se remit dans son fauteuil, Mlle de Sens d'un côté, M. de la Marche de l'autre; et derrière M. le Dauphin, M. de Châtillon et M. du Frétoy. M. le prévôt des marchands vint recevoir ses ordres pour faire commencer le feu; on tira d'abord une centaine de bottes, qui furent suivies de trente ou quarante coups de canon (1), de la Grève même; les fusées recommencèrent ensuite, qui furent en grand nombre; elles furent suivies du reste du feu d'artifice, qui dura une petite demi-heure; le feu fut fort beau, tiré seulement trop vite et languissant un peu sur la fin, comme il arrive presque toujours; d'ailleurs, quoiqu'on l'eût un peu éloigné, à ce que l'on dit, toujours beaucoup trop près de l'hôtel de ville. Immédiatement après le feu, M. le Dauphin demeura encore avec les dames un moment, puis il alla se mettre à table, dans une assez grande salle, vis-à-vis celle d'où il avoit vu le feu. J'oubliois de marquer qu'avant le feu M. le Dauphin avoit été dans plusieurs chambres de l'hôtel de ville pour y voir les dames qui n'étoient point en grand habit, et que dans la distribution des paquets il en donna un à Mme de Marville, femme du lieutenant de police. Le premier qu'il donna fut à Mlle de Sens, ensuite aux ambassadrices, puis aux dames indifféremment

M. de Châtillon n'avoit pas jugé à propos que M. le Dauphin soupât avec des dames, jugeant que le souper dureroit trop longtemps, ce qui auroit fait coucher M. le Dauphin bien tard. M. le Dauphin mangea donc seul: il fut servi par M. le prévôt des marchands, qui étoit en robe rouge, vis-à-vis de lui debout; il y avoit cinq ou six dames assises, qui y restèrent, suivant l'usage, pendant tout le souper; les dames debout vinrent toutes successivement faire leur cour. M. de Châtillon étoit à côté de M. le Dauphin et assis, quoiqu'il ne le servît point; il

(1) Pendant le *Te Deum* on tira le canon de la Bastille. (*Note du duc de Luynes.*)

s'étoit fondé vraisemblablement sur l'exemple de M. le maréchal de Villeroy, lequel en deux occasions différentes s'étoit trouvé en pareille cérémonie. A la première, le Roi étant encore fort enfant, ce fut M. le maréchal de Villeroy qui le servit, et non le prévôt des marchands. A la seconde, le Roi étant plus âgé fut servi par le prévôt des marchands, et cependant M. le maréchal de Villeroy resta assis. On pourroit faire une observation, c'est que l'âge étoit bien différent.

Assurément aucun homme, hors les cardinaux, n'a droit de s'asseoir devant la Reine. Il y a quelques jours, comme je l'ai marqué, que la Reine me fit l'honneur de souper ici chez moi; M. le duc de Charost s'y trouva, et voulut faire sa cour à la Reine un moment pendant son souper; la Reine voulut absolument qu'il fût assis, par égard pour son grand âge.

Le Roi avoit été instruit pour l'arrangement de la cérémonie du *Te Deum*; M. de Châtillon lui en avoit envoyé le projet sur lequel il avoit mis ses ordres à la marge. Cet article d'un tabouret n'étoit pas dans le projet, n'étant pas apparemment susceptible de difficulté. Il y avoit entre autres questions dans ce projet, savoir si les billets d'invitation seroient au nom de M. le Dauphin ou au nom de la Ville, et le Roi avoit décidé que ce seroit de la part de M. le Dauphin. Lorsque c'est la Ville qui prie, il y a un plus grand nombre de dames invitées, c'est l'usage; par exemple les femmes des présidents à mortier, celle du procureur général, etc. Il y en a ordinairement peu qui y viennent; mais lorsqu'elles veulent s'y trouver, elles se mettent en grand habit. Autrefois même ces dames (1) venoient chez le Roi et faisoient leur cour; elles étoient présentées et non saluées. Mais toutes les dames du temps du feu Roi étoient présentées dans la chambre, et dans les

(1) Par exemple Mme de Harlay, son mari n'étant que procureur général; Mme la présidente de Nesmond. (*Note du duc de Luynes.*)

dernières années de sa vie il n'en saluoit plus aucune, disant qu'il avoit un trop vieux visage pour baiser des femmes. Depuis que le Roi est sur le trône, il y a eu quelques exemples de femmes présentées et non saluées; à Paris, les présentations ne se faisoient point dans le cabinet ni dans la chambre, mais dans la pièce où le Roi mangeoit. A Versailles, M^me^ de Cambis a été présentée dans le cabinet, son mari étant encore exempt des gardes du corps, et point saluée.

Le souper de M. le Dauphin dura environ trois quarts d'heure. Pendant ce temps-là l'on servit dans différentes chambres plusieurs tables. L'une étoit censée la table de M. le duc de Gesvres, l'autre de M. le prévôt des marchands. M^me^ la comtesse de Tresmes en tenoit une autre. Comme l'on vouloit que les soupers ne durassent pas plus longtemps que celui de M. le Dauphin, on ne servit qu'un ambigu à toutes ces tables, des plateaux de fruits et de sucre dans le milieu; d'ailleurs des jambons, des pâtés, des langues, etc. Il y avoit devant la cheminée de la grande salle de l'hôtel de ville un très-grand buffet. M^lle^ de Sens et plusieurs dames s'en étoient allées avant le souper; cependant aux différentes tables il y avoit quarante-deux dames, six assises au souper de M. le Dauphin et sept qui ne soupoient point ou qui attendoient les autres pour souper avec elles. Pendant le souper de M. le Dauphin il y eut un concert dans une autre pièce proche la salle.

Après le souper, M. le Dauphin revint dans la grande salle, où il resta encore un peu avec les dames; ensuite il descendit dans la cour de l'hôtel de ville. La cour étoit illuminée et faisoit un très-bel effet; d'un côté les armes du Roi éclairées par derrière, de l'autre un vaisseau qui sont les armes de la ville. Cette partie de l'illumination n'étoit pas si bien que les autres. Beaucoup de monde dans la cour, mais beaucoup d'ordre. J'oublioi s de marquer que M. le comte de la Marche demeura dans la grande salle pendant tout le souper de M. le Dauphin; il mangea sur

l'estrade, dans une fenêtre, sur ses genoux, avec son gouverneur. M. le Dauphin parut très-content de l'illumination et de la réception qu'on lui avoit faite, et après avoir resté un moment dans la cour, il remonta dans ses carrosses dans le même ordre, avec la différence que, comme il étoit nuit, on ne jeta point d'argent au peuple. M. le Dauphin ne reprit pas le même chemin; après avoir monté le quai, il prit par la rue des Arcis, la rue des Lombards et la rue Saint-Honoré. Toutes les rues de Paris étoient illuminées par ordre de la police; il y avoit des illuminations plus grandes devant quelques maisons, par exemple l'Opéra, la maison de M. de Marville, l'hôtel de Noailles. M. le Dauphin entra dans la place Vendôme, et en fit le tour. L'illumination de cette place, quoique simple, faisoit le plus bel effet du monde par sa régularité et sa symétrie; il reprit ensuite la rue Saint-Honoré. Il avoit été au pas jusqu'à ce moment; la pluie survenue, M. de Châtillon fit aller plus vite. M. le Dauphin vint regagner la porte de la Conférence, ne changea point de carrosse, suivit le pavé du Cours, relaya de chevaux à Sèvres, et arriva ici à une heure.

Du mercredi 15, *Versailles.* — M^me^ de Coronini vint ici avant-hier, et fit hier sa révérence à la Reine; elle baisa la robe de la Reine comme pour une présentation. Cependant, comme elle n'a point été présentée, et qu'elle n'étoit pas en grand habit, quoique ce fût dans la chambre de la Reine, c'étoit en particulier. Ce fut dans le moment que la Reine sortit de table, après que tout le monde fut sorti de la chambre. M^me^ de Coronini est ici depuis quelques mois; elle étoit gouvernante des enfants de l'empereur Charles VII; elle vint ici l'année passée, à ce qu'elle disoit, pour sa santé; mais tout le monde étoit persuadé qu'elle étoit chargée de traiter du mariage de M. le duc de Chartres avec la dernière fille de l'Empereur, qui est morte de la petite vérole; elle retourna dans ce temps-là à Francfort, et apprit même en chemin la mort de cette prin-

cesse. Depuis elle a pris le parti de venir s'établir en France, et a pris une maison près du couvent de la Conception.

J'ai appris aujourd'hui que Mme la duchesse de Brissac a enfin rendu son brevet. M. de Brissac est toujours à Paris depuis plus de quinze jours; il a insisté si fortement qu'il a obtenu ce qu'il désiroit. C'est M. de Saint-Florentin à qui le brevet a été remis. M. de Brissac demande avec instance des lettres d'État pour que son affaire ne puisse être jugée qu'après la campagne. J'ai vu la lettre que M. d'Argenson lui a écrite de la part du Roi, qui est extrêmement obligeante; il lui mande de s'adresser à M. le chancelier pour les lettres qu'il désire. J'ai lu aussi la lettre que M. de Brissac a écrite au Roi; elle est remplie des termes les plus forts pour marquer au Roi son respect, son zèle et sa reconnoissance.

On apprit dès dimanche dernier que Furnes avoit arboré le drapeau blanc; il n'a pas tenu plus de deux jours de tranchée ouverte. Le gouverneur avoit laissé entrer un officier irlandois, attaché au service du Roi, qui est de sa connoissance; il lui avoit donné à dîner, s'étoit un peu enivré et ensuite lui avoit fait voir toutes les fortifications et les ouvrages de la place, en lui disant qu'on ne devoit pas être étonné s'il ne faisoit pas une belle défense, ayant une place en aussi mauvais état. Le jour que les otages furent donnés, on vit tirer des fusées de la ville, ce qui fit juger que c'étoit un signal. Les otages dirent qu'effectivement c'étoit le signal dont le commandant de Furnes étoit convenu avec celui de Nieuport, afin que celui-ci lâchât les écluses aussitôt que Furnes capituleroit. On avoit déjà commencé à ouvrir les écluses, il y a plusieurs jours, mais elles avoient été refermées à la prière des habitants du pays, parce que l'inondation étant extrêmement grande et faite avec de l'eau de la mer, le pays auroit non-seulement perdu la récolte de cette année, mais auroit été ruiné pour douze ou quinze ans. Ces considérations déterminèrent M. le maréchal de Noailles, sur la nou-

velle du signal, de faire dire au gouverneur de Furnes de prier celui de Nieuport de ne point lâcher les écluses, ajoutant que l'intention du Roi n'étoit pas de faire le siége de cette place. Le Roi doit avoir fait avant-hier son entrée dans Furnes.

L'arrivée de M. de Croissy, dont j'ai parlé ci-dessus, avoit répandu beaucoup de joie dans l'armée de Flandre et rassuré les esprits, effrayés du passage du prince Charles. On attendoit à chaque instant le détail de l'affaire des lignes et de Weissembourg que M. de Coigny avoit promis d'envoyer. Mais les nouvelles arrivées depuis donnent beaucoup d'inquiétude. M. de Coigny n'a pu garder les lignes ni Weissembourg, Lauterbourg ayant été rendu aux ennemis par M. de Gensac, sans presque aucune défense, quoiqu'il y eût plus de 1,800 hommes, et toute l'armée du prince Charles, que l'on dit de plus de 70,000 hommes, étant rassemblée sous cette place. M. de Coigny a donc pris le parti de se retirer derrière la Loutre, où il a son quartier général à Bischweiller (1), sa droite à Drusenheim, sa gauche à Haguenau. Les Impériaux (2) ont leur droite à Haguenau, et font la gauche de notre armée. L'on voit de notre camp celui des Autrichiens. M. de Coigny a envoyé 11 bataillons sous les ordres de M. Philippes pour renforcer la garnison de Landau et 2,000 hommes au fort Louis (3). Gens instruits mandent que l'armée de M. de Coigny est de plus de 60,000 hommes, fort unie, fort tranquille et remplie de grande volonté et de confiance dans le général. On est persuadé que le prince Charles a dessein de nous attaquer. M. le duc d'Harcourt (4) a eu ordre de s'avancer sur la Sarre avec un corps de troupes (5).

(1) Petite ville sur la Moder.
(2) C'est-à-dire les Bavarois de Seckendorf.
(3) Sur le Rhin.
(4) Il était à la tête d'un corps placé d'abord sur la Meuse.
(5) Il fut chargé d'occuper les gorges de Phalsbourg, ou défilé de Saverne;

Le roi de Pologne a fait conduire à Metz son trésor, et on a appris du 11 qu'il étoit arrivé dans cette ville; la reine de Pologne est toujours en chemin depuis plusieurs jours; elle vient en poste, mais à très-petite journée; elle n'arrivera que samedi; elle n'a point voulu consentir à la proposition que la Reine lui avoit faite de venir loger à Saint-Cyr, disant que l'air y étoit contraire à sa santé. La Reine lui avoit arrangé un logement ici, qui est celui de M. le comte de Clermont (1), et avoit en conséquence donné les ordres pour les meubles et pour les logements de la suite de la reine de Pologne; mais elle a appris ce matin que ce projet ne convenoit point à la reine sa mère, qui veut absolument venir loger à Meudon. La Reine a écrit au Roi pour l'instruire de toutes ces différentes circonstances, et en attendant a donné les ordres les plus pressés.

Du samedi 18, *Versailles.* — La reine de Pologne est arrivée aujourd'hui à Meudon; elle a amené avec elle M^me^ de Linange et M^me^ de Choiseul. Comme on ne pouvoit pas lui donner de gardes du corps, à cause du petit nombre qui est ici, on lui a seulement envoyé pour sa garde six vétérans des Cent-Suisses, avec un officier de cette compagnie, qui est aussi dans les gardes suisses, et qui est actuellement de garde chez la Reine. La Reine lui a permis de quitter la garde; il a pris le bâton, et est actuellement chez la reine de Pologne.

On sait il y a trois ou quatre jours que l'on envoie 26 bataillons de l'armée de Flandre et 33 escadrons en Alsace. Comme la maison du Roi à pied et à cheval est comprise dans ce détachement, on se doutoit déjà que le dessein du Roi étoit de marcher aussi en Alsace; deux

---

c'est le passage le plus important des Vosges, entre la basse Alsace et la Lorraine; Phalsbourg est sur la route de Strasbourg à Metz.

(1) C'était l'ancien appartement de M^me^ de Maintenon, et il est à remarquer qu'à Saint-Cyr ou à Versailles la mère de la Reine aurait habité les mêmes pièces que M^me^ de Maintenon.

jours après effectivement, nous apprîmes le projet du Roi décidé et même sa route ; il devoit d'abord partir le 18 de Dunkerque, venir jusqu'à Soissons, voyageant à journée et arriver le 5 à Metz ; nous avons appris aujourd'hui qu'il ne part que le 19, et qu'au lieu de Soissons il passe à La Fère et sera le 4 à Metz. Les deux princes du sang suivent le Roi ainsi que M. de Penthièvre ; il emmène aussi avec lui M. le maréchal de Noailles. On dit que ce n'est pas comme général, mais comme ministre.

Du dimanche 19, *Versailles*. — On ne sait point encore dans ce moment si les dames suivront. Il reste une armée considérable en Flandre sous les ordres de M. le maréchal de Saxe.

Jusqu'à présent la position de notre armée en Alsace paroît excellente. M. le maréchal de Coigny a envoyé une garnison suffisante, des vivres et des munitions dans le fort Louis ; il a fait aussi un détachement considérable pour renforcer la garnison de Landau ; il a devant lui la rivière de Moder ou la Moutre, sa droite du côté de Drusenheim, sa gauche à Haguenau ; la droite et la gauche de son camp sont fortifiées par des retranchements, des abbatis de bois et des marais. M. de Belle-Isle (1) de son côté n'a rien oublié de tous les moyens possibles et imaginables pour remédier au mal présent ; il a fait fortifier et retrancher différents postes et a fait un usage incroyable du peu de troupes qu'il a. Sa contenance assurée, les propos qu'il tient, la confiance des peuples et des troupes, la liaison et la correspondance qu'il entretient continuellement avec M. le maréchal de Coigny, oubliant tous démêlés particuliers lorsqu'il s'agit du bien de l'État ; d'un autre côté la tranquillité, la gaieté qui règnent dans l'armée de M. de Coigny, la confiance dans ce général, semblent annoncer que le prince Charles aura peine à faire quel-

(1) Belle-Isle commandait alors un corps d'armée sur la Moselle, destiné à couvrir la Lorraine.

que entreprise avec succès. Si cela étoit, comme on l'espère fort, non-seulement son passage du Rhin lui seroit inutile, mais les eaux du Rhin grossissant toujours dans cette saison, il ne trouveroit peut-être pas les mêmes facilités pour se retirer, qu'il a eues en passant de ce côté-ci.

On a chanté aujourd'hui à la chapelle un *Te Deum* pour la prise de Furnes. On en chantera un dans la semaine à Notre-Dame. M. Desgranges, qui étoit arrivé le 15 à Dunkerque, en repartit le même jour, le soir, pour cette cérémonie. Le *Te Deum* pour Furnes n'a été ordonné qu'après avoir consulté les registres, où l'on a trouvé qu'après que le feu Roi se fut rendu maître de Furnes l'on chanta un *Te Deum*.

Du mardi 21. — Les nouvelles que l'on a de l'armée de M. de Coigny annoncent toujours la même tranquillité dans les esprits. On m'a dit aujourd'hui que lorsque le Roi seroit arrivé à cette armée, tout étant dès ce moment sous les ordres de S. M., MM. les maréchaux de Noailles, de Coigny et de Belle-Isle prendroient chacun leur jour suivant le rang de leur ancienneté, comme s'ils n'étoient que lieutenants généraux. Jusqu'à présent l'applaudissement est général sur la conduite de M. le maréchal de Belle-Isle dans ces circonstances-ci, ayant trouvé des ressources dont nul autre que lui n'étoit capable.

On m'a dit aussi que M. le maréchal de Saxe avoit extrêmement la confiance des troupes, mais que ses sentiments étoient fort différents par rapport à M. le maréchal de Noailles. A la Cour même, les esprits ne sont pas bien disposés en faveur de M. de Noailles ; sa conduite est souvent désapprouvée et même quelquefois par son fils, M. le duc d'Ayen. M. d'Argenson et M. de Noailles sont aussi médiocrement bien ensemble. M. de Saint-Séverin, qui a déjà été en Suède et qui en est revenu malade, homme d'esprit, très-sage et très-estimé, n'étoit point employé depuis longtemps, à cause de sa mauvaise santé; il étoit allé à Plombières, d'où il revint à Paris le 2 de ce

mois. Il y reçut une lettre de M. le maréchal de Noailles qui lui mandoit de se rendre auprès du Roi; il partit de Paris le 9. Étant arrivé, il fut trois jours sans paroître, et le quatrième ce fut M. de Noailles qui le présenta au Roi sans avoir vu M. d'Argenson, quoique ce fût lui qui fût chargé dans ce moment des affaires étrangères. Après avoir vu le Roi, il alla chez M. d'Argenson, qui le reçut bien et le pria même à dîner chez lui, quoique dans le fond il fût fort peiné de ce qui s'étoit passé. M. de Saint-Séverin donna la fatigue et sa mauvaise santé pour excuses de ce qu'il n'avoit point paru; mais ce qui est certain, c'est qu'il resta peu auprès du Roi et que l'on ne sait point ce qu'il est devenu; les uns disent qu'il est allé à Berlin, d'autres à Francfort.

Les ambassadeurs et ministres étrangers ont eu permission du Roi de ne le point suivre dans sa route; ils reviennent faire un tour à Paris, et dans quelque temps ils se rendront à Metz. Les ambassadeurs n'ont eu de logements marqués à la craie avec le *pour* qu'à Arras seulement. Dans tous les lieux où le Roi se trouve, le grand-maréchal des logis prétend ne devoir point leur donner le *pour*. Ils prétendent de leur côté l'avoir eu à Reims, au sacre du Roi. Les deux ambassadeurs de famille ont toujours logé au quartier du Roi; mais ce n'étoit point par l'ordre du grand-maréchal des logis; ils étoient toujours oubliés dans le logement; ils avoient recours à l'introducteur, qui avoit recours au lieutenant de Roi ou au commandant qui leur faisoit donner des logements.

M^me^ la duchesse de Chartres et M^me^ la princesse de Conty n'ont point du tout mangé avec le Roi; elles ne voyoient point non plus M^me^ de Châteauroux.

M. le duc de Chartres donnoit à dîner tous les jours à quelques officiers, mais en petit nombre. M^me^ la duchesse de Chartres dînoit aussi avec les officiers. Il paroît par ce que j'ai appris que M. de Chartres est là à peu près comme ici avec la même passion réciproque pour M^me^ la duchesse

de Chartres ; d'ailleurs fort distrait, parlant trop peu aux officiers et ne faisant pas une assez grande dépense. Au contraire, tous les éloges sont réunis unanimement sur M. de Penthièvre ; on loue en lui une grande volonté, beaucoup d'application, d'attention, de politesse jointes à une très-grande dépense.

Toutes les dames suivent le Roi ; elles ne marchent pas les mêmes jours, mais elles se trouvent à tous les séjours.

M. de Wassenaër est revenu trouver le Roi. On dit qu'il est chargé de la dernière résolution des États-Généraux ; mais on croit en même temps que ses propositions ne seront point acceptées.

M. le duc de Penthièvre a été un peu malade. La Reine s'étant informée avec bonté de ses nouvelles, M. de Penthièvre a écrit à S. M. pour la remercier. La Reine nous montra hier cette lettre. La formule de la lettre est comme celle de toutes les lettres que l'on écrit au Roi et à la Reine : Votre très-humble et très-obéissant serviteur et sujet. La suscription ou adresse de la lettre est la seule chose qui m'ait paru mériter d'être remarquée ; il est écrit : A la Reine, ma souveraine dame. J'ai appris à cette occasion que c'étoit l'étiquette des princes du sang, et par conséquent de ceux qui en ont le rang.

AOUT.

La Reine et le Dauphin à Dampierre. — Mort de M. Bosnier de la Mosson. — M. de Lamouroux et son fils aveugle. — Nouvelles de l'armée d'Alsace. — Lettre de la Reine à la duchesse de Luynes. — Mort de M^me^ des Forts. — Première nouvelle de la maladie du Roi à Metz. — Le roi de Prusse envahit la Bohême. — Combat de Bitche. — Détail de la maladie du Roi. — M^mes^ de Châteauroux, de Lauraguais et M. de Richelieu. — Le comte de Clermont. — La Peyronie. — Renvoi des deux sœurs. — Arrivée de la Reine. — Convalescence du Roi. — Joie de Paris et de la France. — Tableau de Versailles à la nouvelle de la maladie du Roi. — Détails sur le voyage de la Reine. — Entrevue du Dauphin et du Roi. — Le duc de Luynes à Metz — Douleur de Mesdames. — Prise de Demonte. — Détails sur la conva-

lescence du Roi. — Nouvelles de l'armée du Rhin. — Dévastation du château de Saverne. — Frescati, maison de campagne de l'évêque de Metz.

Du vendredi 7 août, Dampierre. — Je n'ai point écrit depuis que je suis ici, y ayant eu toujours beaucoup de monde et par conséquent peu de temps de libre. J'y arrivai le jeudi 23. La Reine et M. le Dauphin me firent l'honneur d'y venir le mercredi 29. On trouvera ci-après le détail de ce qui se passa dans cette journée. Tout ce que l'on pourroit y ajouter, c'est qu'il y eut ce jour dix-huit ou vingt tables dans la maison, et que ce même jour 29 l'on compta cent trente-six personnes logées dans la maison, non compris les domestiques de Dampierre qui y logent toute l'année.

Le lundi 27, nous apprîmes ici que M. Bosnier de la Mosson étoit mort à Paris; il étoit trésorier des États de Languedoc, emploi très-considérable, mais qui n'est qu'une commission, et par conséquent une pure grâce que le Roi fera à celui à qui elle sera donnée. Ce sont les États qui nomment à cette place, et c'est pour cela que jusqu'à ce qu'ils soient assemblés on ne sait précisément qui est-ce qui l'aura. Beaucoup de gens ont déjà fait des démarches pour l'obtenir, mais le choix du Roi est toujours la règle de la décision des États. M. Bosnier avoit sous lui un caissier nommé Lamouroux, dont le frère demeure ici dans le voisinage, au bout de mon parc. Il y a acheté depuis quelques années un fief nommé Mauvières, possédé anciennement par le nommé Manceau, attaché à M^me^ de Maintenon, et plus anciennement encore par un Bergerac, parent du fameux Cyrano de Bergerac, connu par ses rêveries. Le sieur de Lamouroux, caissier des États de Languedoc, est protégé par M. de Richelieu et par M. l'archevêque de Narbonne; aussitôt après la mort de M. Bosnier il alla trouver le Roi sur sa route pour demander la place de trésorier; il paroît certain qu'il aura cette place, mais on en fait mystère jusqu'à l'assemblée des États. Ce

Lamouroux, qui est marié en secondes noces depuis deux ou trois ans, a eu de son premier mariage un fils qui est devenu aveugle à l'âge de deux ou trois ans et qui en a actuellement vingt-quatre ou vingt-cinq ; ce fils, qu'il a fait élever avec tout le soin possible, a appris la musique, qu'il sait fort bien ; il joue des instruments, il compose, il joue aux échecs, au trictrac ; il a même appris le dessin, et son oncle ayant voulu faire à Mauvières un bâtiment nouveau, c'est cet aveugle qui a conduit ce bâtiment, qui est assez joli et bien exécuté. Il donnoit lui-même aux différents ouvriers les mesures des longueurs, largeurs et formes dont ils étoient chargés.

Depuis que je suis ici il n'y a eu de nouvelles importantes que ce qui s'est passé à l'armée de M. le prince de Conty. On en trouvera le détail ci-après.

L'on sait que le Roi doit être arrivé à Metz le 4 ; on n'en a point encore de nouvelles, mais l'on a appris que l'armée des ennemis ayant fait un mouvement, M. le maréchal de Coigny, qui jusque là avoit tenu derrière la Moutre, avoit pris le parti de venir se mettre sous Strasbourg pour obéir aux ordres exprès que le Roi lui avoit envoyés ; ce mouvement a donné occasion au prince Charles de se poster de manière que la jonction de l'armée que le Roi amène et celle de M. d'Harcourt avec celle de M. le maréchal de Coigny devient assez difficile ; ce qui a obligé M. le maréchal de Coigny à faire encore un mouvement en arrière, et il est actuellement à quatre lieues en deçà de Strasbourg. Le prince Charles a envoyé un détachement sous les ordres du général Nadasty s'emparer du poste de Saverne. M. du Châtelet, qui y commandoit, a été obligé de se retirer. M. d'Harcourt et M. le chevalier de Belle-Isle s'y sont portés à propos, et auroient même été en état, à ce que l'on dit, de reprendre ce poste, mais ils avoient ordre de ne rien hasarder. Le Roi veut que toutes ses troupes soient réunies. Il paroît certain que le passage du Rhin lui a fait une grande impression et

qu'il en est aigri et piqué, au point qu'il est résolu, à quelque prix que ce soit, de faire repasser le prince Charles. On dit même qu'après en être venu à bout il veut passer le Rhin et le suivre.

La disposition des esprits paroît fort changée par rapport à M. de Seckendorf. Dans les premiers moments c'étoit un traître : j'en ai parlé en détail; au moins sa négligence paroissoit impardonnable; mais aujourd'hui il est pleinement justifié, au moins dans l'esprit du Roi, et il ne paroît pas que l'on pense aussi avantageusement sur M. de Coigny que l'on pensoit d'abord. On m'a assuré même que M. de Croissy, lorsqu'il vint apporter la nouvelle du combat de Weissembourg fut médiocrement bien reçu. Ce qui est certain, c'est qu'il n'a obtenu aucune grâce, au lieu que mylord Tyrconnel, qui a apporté au Roi la nouvelle de ce qui s'est passé dans l'armée de M. le prince de Conty, a été fait brigadier.

L'affaire de M. de Gensac, qui a capitulé dans Lauterbourg, se traite tout au plus sérieusement; le Roi veut qu'il soit mis au conseil de guerre, et cela doit être fait avant l'arrivée de S. M.

Hier (1), la Reine nous fit l'honneur à M^me^ de Luynes et à moi de venir à Dampierre; elle y arriva vers les trois heures et demie avec deux carrosses et celui des écuyers. Les dames qui la suivirent étoient M^mes^ d'Antin, de Montauban, de Flavacourt et de Périgord, toutes les quatre de semaine; outre cela M^mes^ de Talmond, de Boufflers, de Roquépine, de Tessé, de Châtillon, de Luxembourg et de Maillebois.

Dans le carrosse des écuyers étoient l'écuyer cavalcadour, M. le bailly de Saint-Simon, M. de Vaulgrenant, M. de Sade, et le porte-manteau. M. de Tessé est allé par ordre de la Reine savoir des nouvelles du Roi à Reims.

---

(1) Ce récit est daté du *jeudi* 30 *juillet*, *à Dampierre*, bien que placé à la suite du 7 août.

Il n'y avoit pas un quart d'heure que S. M. étoit descendue de carrosse que M. le Dauphin arriva; il trouva la Reine dans son appartement, dont nous avons fait accommoder le cabinet nouvellement et d'une façon qui a paru faire plaisir à la Reine. M. le Dauphin avoit avec lui dans son carrosse M. de Châtillon, MM. de Créquy et de Montaigu. M. de Saint-Sauveur étoit dans le carrosse des écuyers avec l'écuyer de quartier. Le porte-manteau de M. le Dauphin va à cheval.

Après que M. le Dauphin eut vu la chapelle, où il se mit à genoux un moment, et une partie des appartements, dont il parut content, il monta dans une calèche et alla voir le parc. Pendant ce temps, la Reine alla à l'île, dans la gondole menée par des rameurs du canal de Versailles; elle se mit à y jouer à cavagnole, et M. le Dauphin vint joindre S. M. et joua avec elle jusqu'à sept heures; l'on se rembarqua pour revenir au château. L'on se mit à table un peu avant huit heures (1). M. le Dauphin étoit à droite de la Reine, sur une petite chaise; ensuite Mme de Châtillon au coin, Mme de Tessé, Mme de Rupelmonde la douairière, Mme de Cambis, Mme de Saint-Florentin, Mme de Périgord, Mme de Roquépine, Mme de Boufflers, Mme de Luxembourg, Mme de Talmond, Mme d'Argenson, Mme de Maillebois et Mme de Luynes.

Il y avoit une seconde table dans ma chambre, pour les dames qui ne purent pas tenir à celle de la Reine et pour les hommes. Ces dames étoient Mme de Chevreuse, Mme d'Antin, Mme de Flavacourt, Mme de Faudoas, Mme de Montauban et Mme de Saint-Germain. Toutes les dames ci-dessus, qui n'étoient pas venues avec la Reine, étoient arrivées quelques jours auparavant. Mme d'Ardore (2) même étoit arrivée la

(1) La Reine avoit demandé à souper de très-bonne heure. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) J'ai déjà marqué ci-dessus, à l'occasion des voyages de Trianon, que Mme d'Ardore n'avoit point mangé avec la Reine, parce que c'est la règle et

veille de la Reine ; M. d'Ardore y étoit aussi ; la fièvre qui lui survint l'obligea de rester dans son lit.

Après le souper, nous priâmes la Reine de vouloir bien venir du côté d'Astrée (1). M. le Dauphin l'y suivit ; on avoit décoré le mieux qu'il avoit été possible la salle de ce vieux bâtiment, qui sert d'orangerie, et on avoit imaginé d'y représenter une petite pièce pastorale comique, que l'on nomme *Ragonde* (2), que la Reine ni M. le Dauphin n'avoient jamais vue. Il étoit difficile de trouver un amusement, principalement pour M. le Dauphin, qui n'aime ni le jeu ni les véritables spectacles. Des musiciens et musiciennes de la musique de la Reine s'étoient prêtés à notre arrangement, et exécutèrent assez bien, quoiqu'ils n'eussent jamais monté sur le théâtre.

L'arrivée de M. le Dauphin ici pour la première fois nous détermina à cette espèce de petite fête. M. l'archevêque de Rouen, notre clergé d'ici, des sœurs grises ou

---

l'étiquette que les ambassadrices n'aient jamais cet honneur. Nous fûmes par cette raison un peu embarrassés de l'arrivée de Mme d'Ardore. Mme de Luynes lui confia notre embarras ; elle s'y prêta avec toutes sortes de politesses. L'incommodité de M. d'Ardore fut un prétexte ; elle joua avec la Reine à l'île, et remonta pendant le souper tenir compagnie à son mari, et redescendit immédiatement après, et fut à tout le reste des amusements de la Reine. (*Note du duc de Luynes.*)

(1) Le bâtiment de l'Astrée est aujourd'hui le laboratoire de chimie et de physique du château de Dampierre. L'Astrée tirait son nom de ce que l'on y avait peint plusieurs histoires du roman de l'*Astrée*, ainsi que nous l'apprend l'abbé Lebeuf (*Hist. du Diocèse de Paris*, 1757, t. VIII, p. 59). En 1764, le duc de Chevreuse, fils de l'auteur de ces mémoires, transforma la salle de l'Astrée en « un laboratoire pour le tour et les autres ouvrages de main, et en laboratoire pour la distillation. » (Manuscrit des archives de Dampierre, intitulé : *Projets arrêtés pour Dampierre depuis la mort de mon père*). Le laboratoire actuel a été établi par M. le duc de Luynes, il y a quelques années.

(2) « *Les Amours de Ragonde*, comédie burlesque de Néricault-Destouches, donnée sur le théâtre de l'Opéra, le 31 janvier 1742, avec quelques changements, que l'auteur désavoua. Ce divertissement est composé de trois intermèdes, et fut fait en 1714 pour être représenté à Sceaux sous le titre de *Mariage de Ragonde et de Colin, ou la Veillée de village*. La musique est du gracieux Mouret. » (*Dictionnaire des Théâtres* par de Léris ; 1763.)

sabotières que je viens d'y établir, et Mme de Saint-Florentin, qui ne va jamais aux spectacles, y assistèrent. La pièce dura environ trois quarts d'heure. Au sortir de l'Astrée, la Reine trouva le parterre et le fer à cheval éclairés par 12 ou 1500 lampions ou terrines qui faisoient un assez bel effet; elle parut en être contente, et M. le Dauphin, qui est assez froid, marqua en être touché; il l'avoit paru aussi du coup d'œil de l'île. La Reine se remit au cavagnole jusqu'à une heure après minuit. M. le Dauphin, après avoir joué une demie-heure à cavagnole, remonta dans ses carrosses, ayant paru en tout content de Dampierre. La Reine partit à une heure. J'eus l'honneur de servir la Reine et même M. le Dauphin autant qu'il me fut possible; mais Randel, mon écuyer, le servit presque toujours. La Reine me renvoya souper, et Randel pendant ce temps servit la Reine et M. le Dauphin.

Lorsque la Reine se mit à table, je présentai la serviette de S. M. à M. le Dauphin; la Reine paroissoit ne pas désirer qu'il l'acceptât; cependant il la prit. Je dis qu'on présentât à M. de Châtillon celle pour M. le Dauphin; M. de Châtillon n'en voulut point.

Au sortir du souper, immédiatement avant que de sortir de table, la Reine parla tout bas à M. le Dauphin; et lorsqu'elle se leva de table, M. le Dauphin ne voulut point recevoir la serviette de la Reine, que j'eus aussi l'honneur de lui présenter.

On ne peut qu'approuver les attentions et les marques de bonté les plus flatteuses que nous donna la Reine; elle parut sensible à tout ce qu'on faisoit pour elle, et nous dit à tous, Mme de Luynes, Mme de Chevreuse, et moi, les choses du monde les plus capables de marquer sa satisfaction.

Aujourd'hui elle a écrit à Mme de Luynes une lettre dont je joins ici la copie; elle nous avoit vu occupés de l'affaire d'Italie, elle nous en envoya la relation.

Lettre de la Reine à Mme la duchesse de Luynes.

A ma cousine la duchesse de Luynes.

Je vous envoie la relation, que j'ai trouvée en arrivant ici (1), de nos heureux succès en Italie (2); j'ai cru que vous seriez bien aise de la voir. Je le suis beaucoup de vous assurer encore combien je suis contente de mon voyage et touchée des marques de votre attachement et de celui de M. de Luynes. Faites-moi le plaisir de le lui dire et d'être bien persuadés tous deux que j'y réponds par mon amitié pour vous.

Ce jeudi 30 juillet 1744.

Du mardi 11, *Versailles.* — Nous apprîmes hier au soir, par une lettre du 8, que le Roi avoit la fièvre; elle lui a pris sans frisson, à cinq heures du matin, avec mal à la tête, dans les bras et dans les jambes. On lui a donné deux remèdes, et il a été saigné à deux heures après midi, ce qui l'a soulagé. On croit que cette incommodité n'aura pas de suite et qu'elle ne vient que de fatigue, de chaleur ou de quelques repas un peu longs.

On a reçu ce matin plusieurs lettres de Metz, du 7, par lesquelles on a su que M. de Schmettau avoit apporté au Roi l'agréable nouvelle que le roi de Prusse marchoit droit à Prague à la tête de 80,000 hommes, et qu'il en avoit envoyé 25,000 à Olmutz en Moravie et 20,000 à Magdebourg pour contenir les Hollandois. Ces lettres disent aussi la communication bien établie entre M. de Coigny et le corps que commande M. le duc d'Harcourt, lequel est dans une position très-avantageuse (3).

On assure que le roi de Prusse a mandé au Roi que l'aventure de M. de la Chétardie avoit différé sa marche, voulant préalablement savoir les dispositions de la Czarine.

---

(1) A Versailles, à son retour de Dampierre.

(2) Le passage des Alpes par le prince de Conty et la prise de Château-Dauphin par M. de Givry.

(3) Dans les gorges de Phalsbourg.

On a appris aussi ce matin que M. de Bombelles venoit d'être fait lieutenant général ; c'est à l'occasion de la défaite entière d'un gros corps de hussards que le prince Charles avoit envoyé autour de Bitche. M. de Bombelles commande dans cette place ; il a laissé approcher ce corps de hussards assez près de son poste, et les ayant ensuite canonnés vivement il les a obligés de se retirer dans des bois voisins, dans lesquels il avoit envoyé de l'infanterie qui les a tous défaits, à la réserve d'un seul.

M. de Louvigny est de l'autre côté du Rhin avec 3,000 hommes bien retranchés, occupés à la garde d'un pont qui doit faciliter la jonction de 6,000 Hessois et de 5,000 des troupes palatines qui seront aux ordres de M. de Seckendorf, lequel on dit pleinement justifié.

M. le maréchal de Saxe avoit eu dessein d'attaquer l'armée des alliés en Flandre et de séparer les Anglois qui faisoient l'arrière-garde ; mais ils ont marché toute la nuit et si diligemment, qu'ils étoient hors de portée de pouvoir être atteints.

On parle beaucoup d'une réponse de M. le prince de Conty à l'Infant. Lorsque M. le prince de Conty apprit que M. de Givry avoit forcé le château-Dauphin et la perte que nous y avions faite (il venoit lui-même de pénétrer de son côté), cette nouvelle le fit fondre en larmes ; l'Infant lui dit : « Si vous aviez été défait, que feriez-vous donc ? » Il répondit : « Je serois honteux de ma défaite ; mais je ne puis l'être de pleurer mes amis et la perte de tant de braves gens. »

Du jeudi 13, *Versailles.* — Lundi dernier, 10 de ce mois, nous apprîmes ici la mort de M^me^ des Forts ; elle étoit sœur de M. de Courson et veuve de M. des Forts qui avoit été contrôleur général ; ils avoient eu un fils unique, appelé M. de Saint-Fargeau, qui mourut il y a quelques années. Il a laissé deux enfants, un garçon et une fille. M^me^ des Forts avoit environ cinquante-cinq ans ; elle étoit fort aimable et avoit beaucoup d'amis.

Depuis que je suis revenu de Dampierre, la Reine a continué d'aller à Meudon presque tous les jours, quelquefois dîner, et le plus souvent l'après-dînée. Il n'y a presque point de jour qu'elle ne joue avant souper; elle soupe avec des dames, et joue jusqu'à une heure après minuit.

Nota. Il se trouvera dans ces mémoires un intervalle de temps assez considérable pendant lequel je n'ai point écrit; la maladie du Roi et mon départ pour Metz en sont la cause. La première nouvelle de la maladie du Roi arriva à Versailles le lundi 10 août. La Reine en eut des nouvelles tous les jours jusqu'au moment de son départ. Je n'ai recommencé à écrire que lorsque je suis arrivé à Metz.

Du mercredi 26, *Metz.* — Je n'ai point encore parlé en détail de la maladie du Roi.

Le samedi 8 de ce mois, le Roi tomba malade; il se réveilla à cinq heures du matin avec la fièvre et un peu mal à la tête; il prit plusieurs lavements, qui produisirent de grandes évacuations; le mal de tête, sans que la fièvre eût augmenté, détermina à une saignée du bras vers les deux heures après midi. Cette fièvre n'avoit point été précédée par aucun frisson. Le Roi avoit monté à cheval le vendredi pour aller voir les fortifications; il avoit mauvais visage, et paroissoit triste; cependant il avoit compté aller le lendemain au *Te Deum* chanté pour les avantages remportés au passage des Alpes par M. le prince de Conty. M. l'évêque de Metz, qui comptoit que le Roi n'iroit point à ce *Te Deum*, avoit pris son arrangement pour ne le faire chanter qu'après le départ du Roi; le Roi fit apparemment réflexion qu'il étoit mieux qu'il s'y trouvât, et demanda à M. de Metz si tout pourroit être prêt pour le lendemain, ajoutant qu'il vouloit s'y trouver. Les ordres furent donnés en conséquence; mais le samedi matin (c'étoit à cinq heures après midi qu'on devoit le chanter) le Roi dit à M. de Metz qu'il étoit hors d'état

d'y aller, et que l'on chantât toujours le *Te Deum*; ce qui fut exécuté. M^me^ la duchesse de Chartres et M^me^ la princesse de Conty y assistèrent; elles étoient arrivées ici plusieurs jours avant le Roi.

Le dimanche 9, le Roi avoit assez mal dormi; on lui donna un lavement, qui fit beaucoup d'effet; il dormit deux heures, après l'avoir rendu. A son réveil on trouva la fièvre assez diminuée, et on lui donna l'émétique, qui produisit de grandes évacuations (c'est sa purgation ordinaire). La fièvre se soutint, mais sans augmentation; le Roi sentit de la douleur dans le côté droit de la tête.

La nuit du dimanche au lundi 10, la fièvre et le mal de tête étant augmentés, le Roi fut saigné du pied vers une heure après minuit; il s'en trouva soulagé, et passa le reste de la nuit assez tranquillement, mais sans dormir. A six heures du matin, il prit un remède, après lequel il y eut un peu de sommeil et de diminution de la fièvre et du mal de tête.

Le mardi 11, le Roi prit plusieurs sortes de remèdes, qui le purgèrent beaucoup; cependant le mal de tête augmenta, et le Roi fut encore saigné du pied à huit heures du soir.

Le mercredi 12, le Roi avoit assez bien passé la nuit, et la journée fut tranquille; la fièvre et le mal de tête avoient diminué considérablement; cependant on appela à la consultation deux médecins de Metz, Castera et Mangin, à trois heures, après midi. S. M. avoit dormi en tout huit heures et étoit beaucoup mieux.

Depuis le commencement de la maladie du Roi jusqu'à ce jour 12, les deux sœurs, M. de Richelieu (qui assistoit même seul aux consultations des médecins) et les domestiques inférieurs étoient les seuls qui entroient dans la chambre du Roi. Les princes du sang (1) et les grands-

(1) Il n'y avoit ici que M. le duc de Chartres et M. le comte de Clermont. M. le duc de Penthièvre a eu la petite vérole à Sillery en venant ici. Depuis

officiers en murmuroient. Les aides de camp du Roi formoient un autre parti; ils étoient pour M. de Richelieu, et de ce nombre étoit M. le duc d'Aumont. Les grands-officiers étoient M. de Bouillon, M. le Premier, M de la Rochefoucauld, M. de Villeroy et quelques autres, qui croyoient avoir sujet de se plaindre, d'autant plus que c'étoit les mettre hors de portée de jouir du droit de leurs charges. Les deux partis se voyoient dans la pièce qui est avant la chambre du Roi, sans se parler. Enfin, on en parla à M^me^ de Châteauroux, et on lui représenta la convenance et la règle ordinaire; elle répondit que si on suivoit ces deux principes, elle-même n'avoit pas droit de rester dans la chambre du Roi. Dans ces circonstances, M. le comte de Clermont prit sur lui d'entrer dans la chambre du Roi; il dit à S. M. qu'il ne pouvoit croire que son intention fût que les princes de son sang, qui étoient dans Metz occupés sans cesse de savoir de ses nouvelles, et ses grands-officiers fussent privés de la satisfaction d'en savoir par eux-mêmes; qu'ils ne vouloient pas que leur présence pût lui être importune, mais seulement avoir la liberté d'entrer des moments, et que pour prouver que pour lui il n'avoit d'autre but, il se retiroit sur-le-champ. Le Roi ne parut point blessé de ce discours; au contraire, il dit à M. le comte de Clermont de rester, et l'ordre accoutumé fut rétabli.

Dès le mardi 11 La Peyronie avoit parlé à M. de Soissons (1) sur le danger où étoit le Roi. Le mercredi avant la messe, M. de Soissons parla au Roi en conséquence, et très-fortement; le Roi ne lui fit d'autre réponse, sinon qu'il étoit bien foible, qu'il avoit un grand mal de tête et

---

il a été à Sary, chez M. l'évêque de Châlons, et sur la nouvelle de la maladie du Roi, il est venu s'établir à Metz avec M^me^ la comtesse de Toulouse; mais ils ne voient personne jusqu'à présent. (*Note du duc de Luynes.*)

(1) De Fitz-James. Il est premier aumônier. M. le cardinal de Rohan, grand-aumônier, est à Strasbourg. (*Note du duc de Luynes.*)

qu'il auroit beaucoup de choses à dire. M. de Soissons lui répondit qu'il pourroit toujours commencer et qu'il acheveroit le lendemain. Depuis cette conversation, et le même jour 12, Mme de Châteauroux étant auprès du lit du Roi, il lui prit la main et la baisa, puis la repoussant lui dit: « Ah! princesse, je crois que je fais mal. » Elle voulut l'embrasser ; il la refusa en lui disant : « Il faudra peut-être nous séparer. » A quoi l'on dit qu'elle répondit fort bien et d'une manière très-convenable. Il passa le reste de la journée dans de grandes inquiétudes et beaucoup de troubles d'esprit. La nuit fut mauvaise depuis trois heures, et le jeudi matin le Roi fut saigné à sept heures. Il eut de grandes agitations, qui augmentèrent pendant la messe. Il fit demander le P. Pérusseau par M. de Bouillon. Dans cet intervalle le Roi eut un mouvement de vapeurs très-fort, de manière que M. de Bouillon sortit dans l'antichambre pour demander un flacon avec précipitation. Lorsque ce mouvement fut passé, M. de Bouillon sortit de la chambre, et dit : « Cela est passé. » Des gens qui l'entendirent, et qui ne savoient pas de quoi il s'agissoit, crurent que le Roi étoit mort. Cependant il se confessa, et l'ordre fut donné pour renvoyer Mme de Châteauroux et sa sœur Mme de Lauraguais. Il fut résolu que le Roi recevroit le viatique le soir de ce même jour. M. de Soissons, qui a toujours agi de concert avec M. l'évêque de Metz, lui parla pour qu'il donnât les ordres nécessaires, et ayant ensuite été informé que Mme de Châteauroux n'étoit pas encore partie, il pria M. de Metz de faire dire à la paroisse que l'on attendît pour apporter Notre-Seigneur; il rentra chez le Roi, et lui dit que toutes les lois de l'Église et les canons défendoient précisément d'apporter le viatique lorsque la concubine est encore dans la ville, qu'il prioit le Roi de donner de nouveaux ordres. Le Roi n'hésita pas un moment, et fit dire qu'elle sortît sur-le-champ. Outre cela, M. de Soissons avoit pris la précaution de faire en sorte que Mme de Châteauroux fût avertie que si elle

ne sortoit pas, il n'apporteroit pas Notre-Seigneur au Roi. Le déchaînement du peuple étoit si violent, que M. de Belle-Isle (1), craignant que les deux sœurs ne fussent insultées, et pour qu'elles partissent dans l'instant, leur prêta de ses carrosses à deux chevaux, qui étoient tout prêts (2), dans lesquels elles sortirent de la ville les stores baissés. Elles attendirent leurs carrosses à quelque distance de la ville, et emmenèrent avec elles Mmes de Bellefonds, du Roure et de Rubempré. Ces dames n'étoient venues joindre l'armée que pour être avec Mme de Châteauroux; on les mena dans une maison de campagne à quelques lieues de Metz, que l'on eut beaucoup de peine même à trouver.

Aussitôt après la nouvelle du départ, on apporta le viatique; M. l'évêque de Metz étoit présent, mais M. de Soissons communia le Roi suivant le droit de sa charge. Le Roi ordonna que l'on fît entrer tout le monde, et dit qu'il demandoit pardon du scandale et du mauvais exemple qu'il avoit donné, ajoutant que son intention étoit de le réparer autant qu'il lui seroit possible (3).

Ce même jour jeudi, le Roi fut saigné deux fois du pied, le matin et l'après-dînée; il le fut encore le vendredi entre huit et neuf heures du soir pour la cinquième fois.

Le vendredi 14, il dit à M. de Soissons et à M. de Metz que son intention étoit que Mme de Châteauroux ne restât point surintendante de Mme la Dauphine, et les chargea de le dire à la Reine et à M. le Dauphin. M. de Soissons demanda à S. M. si elle vouloit que sa volonté fût rendue publique; le Roi lui dit qu'il le vouloit.

---

(1) Le maréchal de Belle-Isle était gouverneur de Metz et du pays Messin.

(2) Depuis que le Roi est arrivé à Metz, M. de Belle-Isle a toujours eu plusieurs carrosses prêts pour ceux qui en auroient besoin. M. de Metz et M. de Belle-Isle en prêtent continuellement. (*Note du duc de Luynes.*)

(3) M. de Soissons m'a dit que le Roi avoit simplement répondu aux questions ordinaires en pareil cas et qui sont contenues dans le rituel. (*Note du duc de Luynes.*)

Ce même vendredi, le mauvais état du Roi subsistant toujours, il fut résolu de lui donner l'Extrême-Onction. M. de Soissons savoit que M^me^ de Châteauroux n'étoit qu'à quelques lieues de Metz, et avoit déjà entendu quelques propos qui s'étoient tenus que cet éloignement avoit été donné à la nécessité des circonstances; mais que vraisemblablement il ne seroit pas long: il crut donc nécessaire d'en parler au Roi. En conséquence l'ordre fut donné aussitôt pour qu'elle allât à Autun (1) et pour qu'elle ne se trouvât point dans le chemin de la Reine (2), de M. le Dauphin ni de Mesdames; on lui donna un courrier du cabinet (3) pour la conduire, et je la rencontrai à Sainte-Menehould courant à trois berlines; elle avoit déjà fait différents détours, à cause du changement de route de la Reine.

M. de Metz étoit présent à l'Extrême-Onction; mais ce fut M. de Soissons qui l'administra. Immédiatement auparavant, il fit approcher les princes du sang et les grands-officiers, et leur dit que le Roi demandoit pardon du scandale et du mauvais exemple qu'il avoit donné; que l'intention de S. M. étoit que M^me^ de Châteauroux ne restât point auprès de M^me^ la Dauphine. Le Roi prit la parole, et dit tout haut: « Ni sa sœur. »

La nuit du vendredi au samedi fut encore plus mau-

---

(1) L'idée d'Autun vint à l'occasion d'une terre nommée Monjeu, voisine d'Autun, qui appartenoit à feu M. de Guise. M. de Richelieu ayant épousé en secondes noces la fille de M. de Guise, dont il a un fils, proposa apparemment Monjeu plutôt qu'un autre lieu aussi éloigné et moins connu. Cependant il y a apparence que cette idée pourroit bien ne pas subsister. (*Note du duc de Luynes.*)

Ces dames sont allées tout droit à Plaisance près de Paris, où elles étoient avant leur départ pour la Flandre. (*Seconde note du duc de Luynes*, datée du 24 août.)

(2) Que cependant elle n'évita point, car elle étoit à Bar dans une maison quand la Reine y passa. (*Note du duc de Luynes.*)

(3) Ce courrier n'a point été donné par ordre du Roi; c'est une attention de M. d'Argenson pour que ces dames fussent mieux servies. (*Note du duc de Luynes.*)

vaise, et le samedi matin l'on attendoit à tout moment d'apprendre que le Roi étoit mort. Dans le cabinet de M. le maréchal de Belle-Isle qui est au-dessous de la chambre du Roi, l'on n'entendoit pas remuer que l'on ne crût que c'étoit le dernier moment de S. M. Non-seulement toute la Cour, mais la Faculté même, quoiqu'elle n'en veuille pas trop convenir présentement, étoient si consternés, qu'ils ne savoient pas trop quel parti prendre. Ce fut dans ce temps qu'un ancien chirurgien major du régiment d'Alsace, nommé Moncerveau, qui est retiré à Metz, demanda la permission d'entrer et d'examiner l'état où étoit le Roi. On avoit donné de l'émétique à S. M. sans qu'il en parût aucun effet; le chirurgien d'Alsace trouva que le ventre n'étoit point tendu et qu'il n'y avait encore aucun signe de mort; il en parla avec une confiance capable de rassurer un peu, et proposa de saigner le Roi de la jugulaire, après quoi il lui donneroit un remède dont il espéroit un heureux succès. On lui dit alors que le Roi avoit pris de l'émétique; il répondit sagement qu'il falloit avant toutes choses en attendre l'effet; cet effet arriva peu de temps après, et de ce moment il y eut un mieux considérable, qui subsista encore le dimanche. Ce fut ce jour, dimanche, que Dumoulin arriva; le Roi le désiroit beaucoup (1).

La nuit du dimanche au lundi fut encore terrible; et Dumoulin, qui n'avoit pas vu celle du vendredi au samedi, convient que celle-ci fut des plus effrayantes et qu'il craignit que ce ne fût la dernière. Le chapelain, qui dit la messe tous les jours pour le Roi dans le cabinet avant la chambre de S. M. et qui avant la messe lui porte de l'eau bénite, et après la messe le corporal à baiser, dit que ce

(1) On s'étoit déterminé un peu tard à envoyer querir Dumoulin, d'autant plus que le Roi a marqué avoir grande confiance en lui; il en parloit sans cesse, et paroissoit attendre avec impatience le moment de son arrivée. (*Note du duc de Luynes.*)

jour-là il crut bien le Roi sans aucune ressource, n'ayant remarqué en lui aucun mouvement lorsqu'il lui présenta le corporal, au lieu qu'il s'avance ordinairement pour le baiser. En effet Dumoulin convient que cette guérison est au-dessus des règles de leur art et qu'elle tient du miracle.

Il y a déjà trois jours (1) que Dumoulin a prononcé que le Roi étoit hors de danger, et qu'il étoit sans fièvre.

Pour première marque de la convalescence du Roi, on lui a fait la barbe aujourd'hui 26 août; on lui a donné du pain dans du bouillon, et il a commencé à voir un peu plus de monde.

J'ai voulu savoir de La Peyronie ce qu'il pensoit de l'espèce de cette maladie. Il m'a dit que le Roi, dans l'état ordinaire de bonne santé, étoit dans l'usage d'aller deux fois par jour à la garde-robe et abondamment; que plusieurs jours avant sa maladie, continuant à manger toujours de même, il n'alloit plus que rarement et peu à la fois, ce qui avoit formé un amas considérable de matières qui avoient reflué dans le sang; qu'outre cela il croyoit qu'il y avoit eu un coup de soleil, ce qui paroissoit démontré par une douleur fixe dans un côté de la tête, et très-vive, que le Roi a eue pendant toute sa maladie, ce qui donnoit avec raison les plus grands sujets d'inquiétude. La Peyronie m'a ajouté qu'à ces deux accidents il croyoit qu'il s'étoit joint un peu de fièvre maligne, qui cependant n'étoit pas accompagnée de tous les symptômes ordinaires à cette fièvre.

Au reste, on ne peut oublier ici les sentiments de résignation, de piété et d'humilité que le Roi a marqués dans ces circonstances; détachement de la vie, ne souhaitant point que Dieu lui rendît la santé, souhaitant plutôt, si c'étoit sa volonté, qu'il le retirât de ce monde pour que ses peuples fussent mieux gouvernés.

(1) 26 août, mercredi. (*Note du duc de Luynes.*)

Dès qu'il vit la Reine le lundi au soir (1); vers minuit, il l'embrassa et lui demanda pardon du scandale et des peines qu'il lui avoit données (2). Le lendemain il adressa la parole à Mme de Luynes; et après lui avoir demandé pardon du scandale, il lui fit des excuses des peines qu'elle avoit eues et dont il avoit été cause (3).

Lorsque l'on sut que le Roi venoit à Metz, on fut occupé, suivant les ordres qu'il avoit donnés, du logement de Mme de Châteauroux; il falloit que ce logement communiquât à celui de S. M. Cela ne se pouvoit pratiquer apparemment dans le corps du Gouvernement, où le Roi fut loger; on établit donc Mme de Châteauroux dans la maison du premier Président, qui est séparée du Gouvernement par une rue assez large pour y passer deux carosses de front. Cette maison, qui est celle qu'occupe aujourd'hui M. le Dauphin, est dans l'abbaye de Saint-Arnould (ce sont des religieux bénédictins, dont le feu premier Président étoit abbé); cette abbaye appartient à M. l'évêque de Marseille, qui loue cette maison abbatiale à M. le premier Président d'aujourd'hui. Pour faire cette communication, il fallut construire une galerie de planches couverte, derrière la principale porte du Gouvernement; une autre, qui sépare la porte du Gouvernement d'avec la basse-cour; ces deux galeries subsistent encore, et peuvent être regardées comme nécessaires pour la com-

(1) Lundi 24 août.

(2) Le roi étoit si occupé de cette idée, qu'il envoya le lendemain, dès quatre heures et demie du matin, réveiller Mme de Villars, en qui il sait que la Reine a beaucoup de confiance, pour lui demander si la Reine lui avoit pardonné. (*Note du duc de Luynes.*)

(3) On remarquera que le duc de Luynes n'a pas insisté dans ses Mémoires sur les peines que le Roi avait causées à la duchesse de Luynes, et qui durent évidemment avoir leur source dans les rapports forcés de la dame d'honneur de la Reine avec les maîtresses du Roi, dames du palais. Le duc de Luynes a cependant raconté, tome IV, page 270, l'invitation inconvenante que le Roi avait adressée à Mme de Luynes au moment de l'installation de Mme de Châteauroux à Choisy.

munication des logements; mais on en fit une troisième sur la rue, qui scandalisa beaucoup le peuple, parce que l'usage en étoit bien marqué (1).

Le samedi 15 au matin, le Roi reçut l'Extrême-Onction. Dès le vendredi au soir, M. de Soissons lui avoit demandé si son intention n'étoit pas que cette galerie fût défaite. Le Roi ayant dit qu'il le vouloit, M. de Metz en parla à M. le maréchal de Belle-Isle, et malgré la solennité de la fête du lendemain 15 (2) l'ouvrage parut trop édifiant et trop pressé pour que l'on n'y travaillât pas; il fut fait avec tant de diligence que le samedi, à l'heure que tout le monde se réveilla, il n'y avoit plus de vestiges de galerie. Les bois étoient enlevés, les murs reblanchis, de manière que ceux qui l'avoient vu la veille et les jours précédents pouvoient croire s'être trompés.

On ne peut dépeindre l'agitation, l'inquiétude, l'affliction, la joie dans d'autres moments, de tout le peuple. A Paris et dans les provinces on arrêtoit les courriers, on les retenoit jusqu'à ce qu'ils eussent dit des nouvelles; on les embrassoit quand les nouvelles étoient bonnes. Les prières des quarante heures ont été ordonnées, et le Saint-Sacrement exposé, comme l'on peut bien penser; mais dans les lieux mêmes où il n'y avoit point d'ordres, tout le monde couroit en foule aux Églises; on faisoit des processions et on invoquoit sans cesse le Seigneur. Jamais peuples n'ont montré plus d'affection pour leur maître.

Il faut présentement parler de ce qui s'est passé à Versailles.

Le dimanche 9 au soir, l'on apprit à Versailles la nouvelle de la maladie du Roi. Depuis, la Reine en recevoit tous les jours; c'étoit une lettre de M. d'Argenson avec un bul-

(1) Il n'y eut que le prieur de Saint-Arnould qui en pensa différemment; il crut pieusement que c'étoit un effet de la dévotion du Roi pour venir à couvert dans la maison, et de là à l'église. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) C'était la fête de l'Assomption de la Vierge.

letin de La Peyronie, car, quoique M. Chicoyneau soit premier médecin, les bulletins n'ont jamais été signés de lui. L'on peut juger de l'agitation et de l'inquiétude que donnoient ces différentes nouvelles; dans des moments l'on étoit plus tranquille, mais aucune n'étoit capable de rassurer. Celles que l'on reçut le jeudi 13 sembloient devoir faire attendre une continuation de mieux. La Reine dès le lendemain qu'elle eut appris la maladie du Roi envoya M. de Saint-Cloud, son écuyer ordinaire, voir le Roi, lui marquer l'inquiétude où elle étoit de son état et s'informer de ses nouvelles. Les deux jours suivants la Reine envoya deux courriers différents pour avoir des nouvelles le plus promptement qu'il seroit possible. La Reine vouloit partir pour s'approcher du Roi dès qu'elle vit que la maladie paroissoit devenir sérieuse; M. l'archevêque de Rouen, qui est homme de très-bon conseil, lui dit qu'elle ne pouvoit mieux faire que d'écrire à M. d'Argenson pour qu'il parlât au Roi du désir qu'elle avoit de l'aller trouver. M. de Saint-Cloud revint à Versailles le vendredi 14 à midi, et dit qu'il avoit trouvé le Roi assez bien; il apporta cependant une lettre de M. de Bouillon à M^me^ de Luynes, qui ne paroissoit pas aussi propre à rassurer. M. de Saint-Cloud dit aussi à M^me^ de Luynes que M. de Bouillon lui avoit parlé en particulier; qu'il l'avoit trouvé effrayé de l'état du Roi, mais que les autres personnes qu'il avoit vues ne regardoient pas aussi en noir cette maladie.

Ce même jour, à neuf heures du soir, il arriva un courrier de M. de Bouillon avec une lettre pour la Reine; il prit un tremblement à la Reine à l'ouverture de cette lettre; les larmes lui vinrent aux yeux, et elle entra dans son cabinet. M^me^ de Luynes l'y suivit un moment après. M. le Dauphin et M. de Châtillon y arrivèrent. Personne ne savoit le contenu de cette lettre, et tout le monde étoit consterné. Au bout d'une demi-heure, la Reine sortit de son cabinet et s'en alla à la chapelle avec M. le Dau-

phin : elle y resta environ un quart-d'heure ; elle ne se mit point dans sa niche, elle demeura sur la balustrade de la grande tribune sans tapis. Comme la Reine sortoit de la chapelle, Mesdames y arrivèrent; elles fondoient en larmes. La Reine revint chez elle dans le trouble et l'agitation ; on n'ouvroit point la porte de sa chambre qu'elle ne crût que c'étoit un courrier ; elle nous lut la lettre de M. de Bouillon, qui en effet étoit très-effrayante; il marquoit à la Reine que son respect et son attachement pour elle et le devoir de sa charge ne lui permettoient pas de lui laisser ignorer l'état où se trouvoit le Roi; que la nuit avoit été fâcheuse, la matinée peu consolante (c'étoient les termes de la lettre), que le Roi avoit eu des agitations si violentes pendant la messe qu'il avoit demandé aussitôt le P. Pérusseau, qu'il s'étoit confessé avec beaucoup d'édification et qu'il devoit recevoir le viatique le soir de ce même jour (la lettre étoit datée du jeudi 13).

Presque tout ce qui étoit à Versailles s'étoit rendu dans ce moment chez la Reine. Sur les onze heures on annonça un courrier, c'étoit celui de M. d'Argenson. Toutes les lettres de ce ministre avoient toujours été adressées à M^me^ de Luynes, à qui il avoit l'attention d'écrire un mot de l'état du Roi. Au nom de courrier, la Reine sortit avec précipitation dans son cabinet, prit le paquet sans attendre qu'il fût ouvert, le décacheta, et trouva une lettre de M. d'Argenson avec le bulletin à l'ordinaire. La lettre de M. d'Argenson n'étoit pas aussi effrayante que celle de M. de Bouillon ; elle disoit cependant à peu près la même chose; elle disoit aussi la saignée du pied, et ajoutoit que le Roi trouvoit bon que la Reine s'avançât jusqu'à Lunéville, M. le Dauphin et Mesdames jusqu'à Châlons. Dans ce moment, la Reine dit qu'elle vouloit partir ; toutes les dames lui demandèrent la permission de la suivre, mais l'arrangement n'étoit pas aussi aisé à faire, ni possible aussi promptement que la Reine le souhaitoit. M. de Saint-Florentin se chargea d'envoyer les ordres pour les chevaux

de poste, mais il demanda que la Reine ne partît que le lendemain à six heures du matin. La Reine décida que de toutes les dames de cette semaine (1), n'y ayant que Mme de Boufflers en état de voyager, il n'y auroit qu'elle qui la suivroit. L'espèce de voiture étoit d'ailleurs un embarras; il fut donc réglé que la Reine, ne pouvant se servir des siennes pour courir la poste, prendroit deux berlines ordinaires qui sont à elle, mais dont M. de Tessé fait usage. Elle résolut de mener avec elle Mmes de Luynes, Mme de Villars et Mme de Boufflers; dans la seconde berline Mme de Fleury, Mme de Saint-Florentin, Mme de Montauban et Mme d'Antin. Ces deux dernières entroient naturellement de semaine le lendemain dimanche. Mme de Périgord, qui est de cette semaine, ne pouvoit aller sans Mme de Chalais, sa mère, qui relève de maladie. La quatrième de cette semaine est Mme de Flavacourt; elle étoit précisément à Paris dans ce moment; elle arriva à cinq heures du matin à Versailles, entra chez la Reine, et lui demanda avec empressement de la suivre. La Reine, qui avoit fait attention à la circonstance du renvoi de Mmes de Châteauroux et de Lauraguais, ses sœurs, ne jugea pas à propos de la mener avec elle dans ce moment; d'ailleurs toutes les places de ses voitures étoient remplies; elle lui dit qu'elle viendroit après elle, et qu'elle la feroit avertir du jour. Elle dit la même chose à Mme d'Ancenis et à Mme de Rupelmonde (2). Outre les deux berlines pour la Reine et ses dames, il y en eut une troisième pour M. de Tessé, M. l'archevêque de Rouen, M. de Chalmazel et M. de Saint-Cloud (3); il y avoit encore des berlines de suite pour les

(1) Mme de Bouzols a une très-mauvaise santé, Mme de Fitz-James et Mme de Talleyrand sont grosses. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Ce même samedi au soir, la Reine fit dire à ces trois dames qu'elles pouvoient venir quand elles voudroient, ce qui les détermina à partir le lendemain. (*Note du duc de Luynes.*)

(3) M. de Lizard, écuyer cavalcadour, courut à cheval presque toute la route; il n'y eut que les dernières postes où, se trouvant fatigué, il prit la

femmes de la Reine et celles des dames. On avoit espéré que le tout n'iroit qu'à trente-six chevaux, on vit bien qu'il en faudroit au moins cinquante : on alla ensuite jusqu'à soixante, et il en a fallu le long de la route plus de quatre-vingts par poste.

Le samedi, la Reine alla à la messe à la chapelle, à cinq heures du matin ; elle partit à sept. Elle fit mettre Mme de Luynes à côté d'elle dans le fond ; elle étoit même à la droite de la Reine. La Reine alla jusqu'à Soissons sans s'arrêter ; elle y coucha ; le lendemain dimanche elle passa par Braine, où elle avoit compté descendre et rester quelques moments chez Mme d'Egmont ; mais les nouvelles qu'elle reçut en chemin étoient si mauvaises, qu'elle ne voulut pas descendre de sa voiture. J'oubliois de marquer qu'avant Soissons elle s'arrêta à Nanteuil, chez Mme la maréchale d'Estrées. De Braine elle alla tout de suite à Reims, où elle ne fit que passer, et de là à Châlons ; elle, trouva encore de si mauvaises nouvelles à Châlons (1), qu'elle passa outre et alla coucher à Vitry. Elle trouva le roi de Pologne, à quelques lieues par de là Vitry, dans la plus grande affliction et croyant qu'il n'y avoit plus nulle ressource ; il cacha cependant une partie de son état à la Reine. Entre Châlons et le lieu où le Roi de Pologne joignit la Reine, S. M. avoit reçu une lettre de M. d'Argenson qui avoit un peu calmé ses inquiétudes. Mme de Luynes en avoit aussi reçu une de M. le maréchal de Belle-Isle, de sorte que ce fut la Reine qui apprit au Roi de Pologne qu'il y avoit de meilleures nouvelles. M. d'Argenson mandoit aussi à la Reine que le Roi trouvait bon qu'elle vînt à Metz, même qu'il désiroit qu'elle y arrivât promptement.

---

place de M. de Saint-Cloud et M. de Saint-Cloud monta à cheval. (*Note du duc de Luynes.*)

(1) M. le Premier avoit envoyé des carrosses du Roi au-devant de la Reine jusqu'à Verdun, mais la Reine allant à Lunéville avoit pris la route de Toul. *Note du duc de Luynes.*)

Le droit de la dame d'honneur est sans contredit de coucher dans la chambre de la Reine ; cependant M^me^ de Luynes jugeant que la Reine seroit plus à son aise avec M^me^ de Villars et M^me^ de Boufflers, qui s'offroient à y coucher, elle demanda permission à la Reine de s'aller reposer dans une autre chambre. La Reine partit de Vitry le lundi matin, et, passant par Toul, arriva à Metz à onze heures ou onze heures et demie du soir. C'étoit le jour même que la matinée avoit été si effrayante, et on craignoit encore le redoublement de cette nuit. La Reine alla descendre chez le Roi, qui dormoit ; il se réveilla un instant après, et il la fit entrer. La Reine entra seule ; le Roi l'embrassa, et lui demanda pardon du scandale qu'il lui avoit donné et des chagrins et peines dont il avoit été la cause. Ce fut le lendemain qu'il dit à M^me^ de Luynes ce que j'ai marqué.

M. le Dauphin et Mesdames n'avoient point d'autres ordres que de s'avancer jusqu'à Verdun ; mais M. de Châtillon, qui avoit résolu dès Versailles de mener M. le Dauphin droit à Metz, crut qu'il pouvoit suivre son dessein sans aucun inconvénient. En effet, M. le Dauphin arriva à Metz le lundi à quatre heures et demie après midi, mais on ne jugea pas à propos de le dire au Roi, qui avoit donné un ordre contraire. La fièvre subsistoit toujours, et l'on craignoit qu'elle n'ait quelque caractère de malignité. Le Roi étoit extrêmement foible, et l'on appréhendoit que la révolution d'une nouvelle à laquelle il ne se seroit pas attendu et la commotion de l'attendrissement ne fissent trop d'effet sur lui. Ce ne fut donc que le mercredi ou même le jeudi que l'on demanda au Roi s'il trouvoit bon que M. le Dauphin vînt ici. M. d'Argenson eut ordre d'écrire à M. de Châtillon. M. le Dauphin ne fut censé arriver que le lendemain vendredi, et vit le Roi ce jour-là. Le jeudi au soir M. le Dauphin se trouva incommodé, et eut un petit mouvement de fièvre, mais ce n'étoit que de fatigue, et cela ne l'empêcha pas d'aller le lendemain chez

le Roi. Cette première entrevue ne fut pas aussi tendre qu'on se le seroit imaginé ; mais la foiblesse du Roi étoit extrême.

J'arrivai ici à cinq heures du matin, en passant la veille à Verdun ; j'y avois appris que Mesdames étoient parties pour Metz. A deux lieues en deçà de Verdun, je les rencontrai dans des berlines du Roi qui revenoient fort vite ; je fus effrayé, comme on peut le penser. Elles eurent la bonté de faire arrêter et de me faire dire que le Roi étoit mieux. Madame avoit marqué tant de désir de se rendre auprès du Roi que Mme de Tallard, sachant que M. le Dauphin étoit allé droit à Metz, crut pouvoir y mener aussi Mesdames (1) ; mais la Reine, qui craignoit la faiblesse du Roi et le mauvais air, avoit fait dire à Mesdames, à deux lieues de Metz, de s'en retourner au plus tôt ; elles ne vinrent ici que le vendredi, et ne virent le Roi que ce jour-là.

J'ai oublié de marquer que la Reine étoit partie de Versailles avec huit gardes du corps et deux officiers. M. le Dauphin partit le même jour à une heure après midi, M. de Châtillon à côté de lui, M. l'évêque de Mirepoix sur le devant, et M. le chevalier de Créqui, qui étoit de semaine. Ils étoient suivis par une chaise à deux, où étoient M. de Muys et M. de Montaigu, et une autre pour Binet, premier valet de chambre de M. le Dauphin. Il n'avoit qu'un garde et un officier.

Mesdames partirent le même jour à trois heures (elles avoient deux gardes et un officier), dans deux calèches de chasse (2). Dans la première, Mesdames et Mme de

(1) Mme de Tallard avoit pris la précaution d'envoyer un courrier à la Reine à Metz, pour lui rendre compte du désir de Mesdames, du parti qu'elle prenoit en conséquence et lui demander ses ordres. (*Note du duc de Luynes.*

(2) Elles n'allèrent dans ces voitures qu'une partie du chemin et prirent des berlines qui les suivoient et où étoient leurs femmes. (*Note du duc de Luynes.*)

Tallard; dans la seconde Mme de la Lande sous-gouvernante, Mmes de Beauvilliers, d'Andlau et de l'Hôpital.

On ne peut pas dépeindre l'état où furent Mesdames le vendredi, veille de leur départ. Madame aime passionnément le Roi ; elle se rouloit par terre, faisoit des cris affreux; Mme Adélaïde étoit dans une si grande agitation que l'on crut qu'elle avoit la fièvre. Dans la douleur où étoit Madame, elle marqua une consolation et une satisfaction extrêmes d'apprendre que le Roi s'étoit confessé.

Du samedi 29, *Metz.* — Les nouvelles sont toujours très-bonnes ici. Le Roi joue depuis quelques jours; il joua hier fort longtemps au momon et à un jeu qu'on appelle la loterie; il ne paroissoit point pressé de se coucher; il mangea le soir un potage. Aujourd'hui, il a commencé à manger de la viande; on lui en a servi de plusieurs espèces, et il avoit désir de toutes, mais il a demandé à la Faculté son avis. Le sommeil n'est pas encore comme on le pourroit désirer.

Il vint hier des nouvelles de Rome très-favorables, mais indirectement; quelques circonstances difficiles à concilier font attendre avec impatience un courrier (1).

M. le duc de Chartres partit hier pour joindre l'armée; M. le comte de Clermont part aujourd'hui; M. le duc de Penthièvre doit partir mardi.

Le Roi de Pologne est ici d'avant-hier, c'est-à-dire à Frescati, et s'en retourne demain.

M. le comte de Montmorency, qui a apporté il y a quelques jours la nouvelle de Demonte (2), est encore ici, et s'en

(1) La confirmation vient d'arriver à M. de Campo-Florido que M. de Gages a remporté un avantage à Velletri. (*Note du duc de Luynes*, datée du 30 août.)

(2) Les passages des Alpes avaient été forcés sur plusieurs points à la fois; en même temps que le bailly de Givry et Chevert enlevaient Château-Dauphin, une autre colonne française s'emparait de Demonte. Aussitôt après ces brillants faits d'armes, les Franco-Espagnols assiégèrent Coni, mais les lenteurs et le mauvais vouloir de M. de la Mina firent manquer le reste de la campagne.

retourne demain joindre M. le prince de Conty. Le Roi lui dit hier (j'étois présent) : « Je vous fais brigadier. »

Hier, MM. de Schmettau, de Torring, fils de celui qui est feld-maréchal, et de Wagtindonnel vinrent savoir des nouvelles du Roi de la part du roi de Prusse, de celle de l'Empereur et de l'Électeur palatin.

Mmes Ferrand, de Lusbourg, de Custine et de Laval furent présentées ces jours passés à la Reine.

Il y a quelques jours que M. de Livry arriva ici ; ce n'est point lui qui sert le Roi dans son lit; c'est le premier gentilhomme de la chambre en année.

Du dimanche 30, *Metz*. — Le Roi ne dort pas bien encore, mais il continue à manger de la viande et à jouer quatre ou cinq heures. Il est couché sur une grande chaise, et se promène toujours un moment, soutenu par deux personnes; il est encore bien foible.

Il est certain que toute notre armée a passé le Rhin (1). M. le chevalier de Belle-Isle a un corps de 10 à 12,000 hommes de troupes légères pour suivre les ennemis qui ont deux journées d'avance sur nous, mais qui ont des défilés à passer. On dit aussi que M. le comte de Clermont va faire le siége de Fribourg, apparemment avec M. le maréchal de Coigny. On parle aussi d'un détachement au moins de 20,000 hommes, je crois, qui va du côté des États de Hanovre pour obliger les Hanovriens de revenir de Flandre pour défendre leur propre pays (2).

---

(1) Le prince Charles, à la nouvelle de l'invasion de la Bohême par le roi de Prusse, avait évacué l'Alsace et repassé le Rhin pour se porter contre les Prussiens, ne laissant qu'un corps aux ordres de Berenklau pour observer les maréchaux de Noailles et de Coigny, qui lui laissèrent repasser tranquillement le Rhin, reprendre la route de Bohême et tomber sur Frédéric, qui devait avec raison le croire retenu en Alsace ou au moins très-occupé pendant sa marche. Au lieu de cela, on alla faire le siége de Fribourg, et on envoya quelques troupes en Bavière pour faire rentrer Charles VII à Munich. Le maréchal Traun et le prince Charles profitèrent de tant de fautes, et obligèrent Frédéric à évacuer la Bohême.

(2) L'armée ennemie en Flandre, à laquelle était opposé le maréchal de

J'ai oublié de marquer que le 20 et le 21 la Reine entendit la messe dans la chambre du Roi. Le samedi 22 et le dimanche 23 elle l'entendit à Saint-Arnould. Ce fut le prieur des Bénédictins qui lui dit la messe ces deux jours. M. de Metz demandoit qu'un de ses aumôniers servît de chapelain à la Reine pour lui dire la messe, le prieur a demandé que ce fût lui, et l'a obtenu. Le 24 S. M. fut entendre la messe aux Jacobins, le 25 aux Chanoinesses religieuses de Sainte-Glossinde et alla aux Jésuites entendre le sermon de M. l'abbé Josset, chanoine de la cathédrale. Le sermon et le compliment étoient fort beaux. La Reine entendit tout de suite le salut.

Du lundi 31, *Metz.* — Le Roi a encore fort mal dormi cette nuit; comme on a été justement alarmé, la moindre chose effraye; et l'on disoit hier et aujourd'hui que l'on s'étoit trop pressé de lui faire manger de la viande. J'ai parlé aujourd'hui à Dumoulin, qui étoit allé se promener à Frescati, maison de campagne de M. de Metz, où je l'ai vu; il m'a paru fort tranquille et très-content de l'état du Roi. Il m'a dit positivement qu'il étoit bien vieux, mais qu'il n'avoit jamais vu de convalescence aller aussi vite que celle-ci, que le Roi avoit le pouls dans son état naturel; et en conséquence on a continué à lui donner de la viande aujourd'hui. Il a joué à quadrille cette après-dînée. Il n'y a point d'inquiétude à avoir; il ne faut que de la patience.

M. le maréchal de Noailles revient. Il sera ici demain au soir ou mercredi; on ne dit point si c'est pour y demeurer ou s'il retournera à l'armée.

Quoique nous ne soyons qu'à trente lieues de Strasbourg, on n'en est pas mieux instruit de l'armée du Rhin. Il paroît toujours certain que M. le chevalier de Belle-Isle commande un corps pour suivre les ennemis; mais je crois

---

Saxe, se composait d'Anglo-Hanovriens, commandés par Wade, et d'Allemands, aux ordres du duc d'Aremberg.

qu'il n'est que d'environ 8,000 hommes; d'ailleurs on parle toujours du siége de Fribourg assez affirmativement. On parle aussi, mais plus sourdement, d'un détachement vers l'électorat de Mayence ou vers Hanovre.

Les avantages remportés par M. de Gages (1) ont été confirmés aujourd'hui par une lettre qu'a reçue M. de Campo-Florido et que je viens de lire Les ennemis avoient dessein de surprendre M. de Gages, et pour cet effet ils firent courre le bruit qu'ils devoient embarquer une partie de leurs troupes ; pendant ce temps-là ils marchèrent à Velletri, où ils eurent d'abord quelque avantage; mais M. de Gages s'y porta aussitôt, et repoussa vigoureusement les ennemis. Le Roi des Deux-Siciles marcha aussi ; on se battit de part et d'autre longtemps dans Velletri ; les ennemis en furent chassés jusque dans leur camp, où l'on croit même qu'ils ne pourront pas tenir longtemps. Ils ont perdu plusieurs officiers pris et tués. Cette lettre fait monter leur perte à environ 4,000 hommes.

M. le contrôleur général est ici d'hier. M. le cardinal de Rohan y arriva avant-hier au soir; je le vis hier; il a un peu de peine à marcher, mais il se porte bien, à cela près. Il dit que Saverne n'est pas à beaucoup près aussi dégradé qu'on l'avoit cru; son jardin n'est endommagé en aucune manière ; pour la maison, il y a deux appartements que l'on a mis en fort mauvais état; on a cassé ou emporté les glaces et meubles; il y a eu un boulet de canon qui est entré dans la maison par une fenêtre du grand escalier et

(1) Il est question de l'affaire de Velletri.

Le prince de Lobkowitz était dans la Romagne avec une armée de 30,000 hommes ; il se proposait d'attaquer à Rimini les Espagnols et les troupes du duc de Modène pour marcher ensuite sur Naples et reconquérir ce royaume. Le comte de Gages, commandant l'armée espagnole, battit en retraite sur la frontière de Naples, par Fano et le littoral de l'Adriatique, et opéra sa jonction à Velletri avec le roi de Naples don Carlos, qui s'était enfin décidé à agir. Lobkowitz ayant essayé de surprendre don Carlos à Velletri (11 août) fut repoussé vigoureusement par le comte de Gages; il ne put rien faire jusqu'au mois d'octobre, et se décida alors à battre en retraite.

qui est même resté après avoir cassé quelques pierres, sans avoir fait un tort considérable. Les ennemis auroient bien voulu emporter une figure du Roi à cheval en bronze, mais ne pouvant en venir à bout ils ont emporté la bride du cheval; d'ailleurs, ils ont bu tout le vin et fort maltraité les domestiques.

J'arrive de Frescati; c'est une jolie maison à l'évêque de Metz, située à une lieue d'ici, dans la plaine, entourée de plusieurs villages; le jardin est fort grand et agréablement distribué. Le rez-de-chaussée de la maison est assez beau; tout le reste, qui est distribué en deux corps de logis, n'est plus que chambres et garde-robes, mais il y a vingt-cinq ou vingt-six appartements.

SEPTEMBRE.

Nouveaux détails sur la maladie du Roi; continuation de sa convalescence. — Composition de l'armée de l'Empereur. — *Te Deum* pour le retour de la santé du Roi. — Retraite du prince Charles. — M. de Schmettau et le maréchal de Belle-Isle. — Déchaînement contre M. de Noailles dans l'armée d'Alsace. — Manque de direction pour les affaires étrangères. — Désunion dans le conseil des ministres. — Arrivée à Metz du maréchal de Noailles. — Logement de Mme de Luynes. — Appartement du Roi. — Mme de Flavacourt entre chez le Roi avec les dames de la Reine. — Comités tenus pour les affaires. — Conversation du Roi avec M. de Noailles. — Nouvelles du comte de Clermont et du roi de Prusse. — Siége de Fribourg. — Départ du Dauphin et de Mesdames. — La duchesse de Chartres et la princesse de Conty. — Monotonie de la vie de la Cour à Metz. — Avantage remporté par les Prussiens en Bohême. — Pension donnée à Mme de Lauragnais. — Régiment refusé au gendre de M. de Bouillon. — Capitulation de Prague. — Les chanoinesses de Sainte-Marie. — Ignorance de la Reine sur les projets du Roi. — Préparatifs de départ de la Cour. — Indifférence du Roi pour la Reine. — Les sentiments religieux du Roi diminuent avec son retour à la santé. — Départ de la Reine; son passage à Nancy. — Le Roi et la Reine à Lunéville. — Chanheux, maison du roi de Pologne près de Lunéville. — Dames présentées au Roi. — Mécontentement du Roi contre le parlement de Bourgogne.

Du mardi 1er septembre, Metz. — Depuis que j'ai écrit hier, M. de Bouillon, que je vis, lequel n'a pas quitté le

Roi d'un moment, me dit quelques circonstances qui méritent d'être observées.

Le Roi se réveilla le samedi 8 août avec la fièvre. Depuis le vendredi 7 jusqu'au jeudi 13 après la messe, il n'y eut qu'à l'heure de la messe que les princes du sang et les grands-officiers eurent permission d'entrer dans la chambre du Roi, et aussitôt après la messe il ressortoient et ils n'y paroissoient plus. La Peyronie, qui conduit et gouverne absolument M. Chicoyneau, premier médecin, faisoit avec lui seulement les consultations pour le Roi, sans même y appeler le S^r^ Marcot, médecin ordinaire, homme fort sage, lequel n'a eu la liberté d'entrer que pour tâter le pouls du Roi un moment. Dès le dimanche 9 le Roi demanda Dumoulin, et ce ne fut que le jeudi 13 août qu'on lui envoya un courrier pour le faire venir. M^me^ de Châteauroux et sa sœur étoient perpétuellement dans la chambre du Roi avec M. de Richelieu, qui assistoit seul aux consultations, quoique le grand-chambellan ait droit de se trouver à toutes et de savoir ce qui se passe sur la santé et pour le service du Roy.

Le mercredi 12 août, M. de Soissons avoit commencé de lui-même de dire quelque chose au Roi de son état, quoique La Peyronie ne fût pas encore d'avis qu'il lui en parlât (1). M. de Richelieu demanda même à M. de Bouillon (c'étoit un moment avant la messe) ce que M. de Soissons pouvoit dire au Roi. M. de Bouillon lui répondit qu'il n'en savoit rien, que ce n'étoit pas son affaire; mais que quand il lui parleroit de choses sérieuses, on ne pouvoit pas l'en blâmer. Ce même jour, sur les onze heures du soir, M. de Bouillon ainsi que les grands-officiers et les princes du sang mêmes étoient toujours dans le cabinet avant la chambre du Roi. M. de Richelieu ouvrit

(1) Il est bien vrai, comme je l'ai marqué, que La Peyronnie avoit parlé dès le mardi à M. de Soissons; mais le mercredi il lui dit que rien ne pressoit. (*Note du duc de Luynes.*)

la porte de la chambre, appela M. de Bouillon et lui dit que le Roi ne vouloit point donner l'ordre. M. de Bouillon, furieux d'un pareil propos, dit hautement devant tout le monde qu'il n'y avoit donc qu'à aller prendre l'ordre de M. de Richelieu pour le service du Roi, que pour lui il restoit par devoir et par attachement pour la personne du Roi, mais qu'il prenoit le parti de se retirer chez lui. Le lendemain matin, La Peyronie vint trouver M. de Bouillon, et lui dit qu'il ne croyoit pas que le Roi eût plus de deux jours à vivre, qu'il falloit avertir M. de Soissons. M. de Bouillon parla avec la dernière force à La Peyronie, et en présence de M. de Fleury, sur ce qu'il avoit hasardé jusqu'à ce moment de prendre sur lui toute la conduite de la maladie du Roi, sachant bien que la charge de grand-chambellan donne non-seulement le droit d'assister à toutes les consultations, mais encore d'être instruit à chaque instant de tout ce qui regarde la personne du Roi; il ajouta qu'il alloit envoyer querir un valet de chambre du Roi pour lui dire d'aller parler au Roi très-fortement. En effet, il envoya querir Champcenetz le père, qui venoit d'arriver, et lui dit que lorsqu'il entreroit chez le Roi, qu'il lui représentât le désespoir où il étoit de ne pouvoir savoir directement de ses nouvelles, et d'ajouter qu'il n'y avoit qu'un ordre exprès de S. M. qui pût l'empêcher d'entrer dans sa chambre, et qu'à moins qu'il ne reçût cet ordre du Roi il entreroit certainement. Ce jour-là effectivement, quand on appela pour la messe, et avant qu'elle commençât, M. de Bouillon entra avec M. de la Rochefoucauld, M. de Fleury et les deux princes du sang qu'il avoit déjà prévenus et qui avoient commencé à parler au Roi. M. de Bouillon s'approcha du lit de S. M. et lui parla de la manière la plus forte et la plus touchante de la douleur inexprimable où il étoit de ne pouvoir lui montrer son zèle et son attachement, de même que les autres principaux officiers de sa maison, en remplissant les droits de leurs charges. Le Roi répondit:

« Messieurs, je le voudrois bien, mais il n'est pas encore temps. » La messe commença, et fort peu de temps après le Roi s'étant trouvé très-mal, le Roi appela M. de Bouillon avec précipitation, et lui dit : « mon Bouillon, mon Bouillon, adieu; je me meurs, je ne vous reverrai plus; le P. Pérusseau. » Ce fut dans ce moment que M. de Bouillon sortit pour demander un flacon et faire venir le confesseur. Après la messe, la confession étant finie, le Roi rappela M. de Bouillon, et lui dit : « Vous n'avez qu'à me servir présentement, il n'y a plus d'obstacles. »

On prétend que le mardi ou le mercredi M^me^ de Châteauroux et M. de Richelieu, voyant le danger où étoit le Roi, avoient parlé au P. Pérusseau pour tâcher d'user de ménagement pour elle, s'il étoit question de confession, M^me^ de Châteauroux lui ayant donné parole positive qu'elle ne rentreroit plus dans la chambre du Roi pendant sa maladie et qu'elle ne reverroit jamais le Roi qu'en qualité d'amie. Je ne suis point du tout certain de ce fait. On ajoute que la proposition ne fut point agréée par le P. Pérusseau, et cela est aisé à croire.

J'ai marqué que le Roi avoit reçu l'Extrême-Onction le samedi matin; ce fut dans ce moment-là que M. de Soissons parla au nom du Roi, et qu'après avoir dit, comme je l'ai marqué, qu'il demandoit pardon, etc., il ajouta que le Roi lui avoit ordonné de dire à la Reine et à M. le Dauphin qu'il ne vouloit point que M^me^ de Châteauroux restât auprès de M^me^ la Dauphine, à quoi le Roi ajouta : « Ni sa sœur. » M. de Soissons dit encore que le Roi avoit appris que M^me^ de Châteauroux étoit restée à quatre lieues de Metz, et que pour la punir de sa désobéissance il lui ordonnoit de s'éloigner et de s'en aller à Paris, ou bien où elle voudroit. M. de Fleury m'a dit n'avoir point entendu ce discours, mais M. de Gesvres assure qu'il est vrai. Ils étoient présents l'un et l'autre.

Dimanche 2, *à Metz.* — La nuit du Roi d'avant-hier à hier n'avoit pas été aussi bonne qu'on l'avoit dit le matin :

S. M. avoit pris du pavot avant-hier un peu trop tard, de sorte que l'effet ne s'en fit qu'assez avant dans la nuit, et il n'y eut que trois ou quatre heures de sommeil. Celle-ci a été meilleure; c'est d'un des médecins qu'on le sait, lequel est sage et mesuré, et on peut y ajouter foi; il est vrai que c'est toujours après du pavot, que le Roi prit même hier dès sept heures du soir. Hier, après dîner, le Roi joua à quadrille; les momons sont trop longs, et il n'y joue plus; il se promena dans sa chambre, se faisant seulement aider un peu, et parut marcher assez ferme. Le soir il mangea son potage à neuf heures; il étoit fort bien, et l'on est très-content de son état. La Faculté dit que les digestions se font à merveille; mais ces messieurs sont surpris de l'impatience que l'on a à la Cour, où l'on voudroit que le Roi passât des portes de la mort à une entière guérison; cependant il faut nécessairement un intervalle, dont ils espèrent que la durée ne sera pas bien longue. Il y en a dont le sentiment est que vers le 15 ou le 20 de ce mois le Roi sera en état de partir. On ne sait pas encore quelle route prendra S. M.; mais il semble que l'avis de retourner à Versailles prenne le dessus. Cette décision dépend, à ce que l'on croit, des forces du Roi et des arrangements des opérations militaires. L'on attendoit hier, et l'on attend encore aujourd'hui, M. le maréchal de Noailles; il n'est point encore arrivé. Les uns disent qu'il retournera à l'armée, d'autres croient qu'il aimera autant rester auprès du Roi.

L'armée de l'Empereur doit être incessamment composée d'environ 34 ou 35,000 hommes, suivant le décompte que l'on en fait, en y ajoutant les 8 ou 9,000 hommes que nous donnons avec M. de Ségur, lieutenant général, et deux ou trois maréchaux de camp (1). M. le comte de Clermont devoit passer le Rhin le lendemain du jour qu'il est parti

(1) M. de Ségur commandait la division envoyée en Bavière pour rétablir Charles VII à Munich.

d'ici, et paroissoit pressé d'arriver; c'est tout ce qu'on en sait. On croit qu'il aura une commission agréable, et on imagine que c'est de faire le siége de Fribourg; mais on ne donne point cette nouvelle comme sûre.

Demain on chantera le *Te Deum* à la cathédrale. On ne tirera point le canon, pour éviter un trop grand bruit, qui pourroit incommoder le Roi, mais il y aura des feux et des illuminations, et un très-grand souper chez M. de Belle-Isle, à la citadelle.

M^me^ la duchesse Ossolinska est ici d'hier, et doit voir le Roi à neuf heures.

Du mercredi 3, *Metz.* — Le Roi n'a presque point dormi cette nuit; il paroît même que l'on est dans quelque inquiétude qu'il n'y ait de l'agitation dans cette insomnie. La remarque que l'on a faite qu'il y a périodiquement une nuit moins bonne que l'autre a déterminé à lui donner du quinquina; il en a pris ce matin, et il continue à manger de la viande. L'après-dînée, il joue ordinairement deux parties de quadrille, mais à des heures différentes. Il écrivit hier pendant cet intervalle; il y a déjà près de huit jours qu'il a eu l'attention d'écrire à Madame Infante.

On chante aujourd'hui le *Te Deum*, à cinq heures, pour la convalescence du Roi. La lettre du Roi à M. de Metz pour ce *Te Deum* est fort belle et remplie de sentiments de piété. Le mandement de M. de Metz est très-édifiant.

Il y a déjà eu des plaintes au sujet de cette cérémonie; le chapitre de cette cathédrale prétend que M. Desgranges a fait ce règlement de la même manière qu'à Paris, au moyen de quoi on leur a retranché des places dont le nombre est réglé par un édit du Roi, ce qui peut tirer à conséquence par rapport au Parlement. Ils observent que la même règle ne peut pas faire la même chose, parce que le Parlement et la Chambre des comptes ici sont réunis.

Hier à huit heures du soir on ne savoit pas encore si la Reine et les dames iroient en grand habit au *Te Deum*,

la Reine n'ayant rien voulu décider sans savoir la volonté du Roi; elle lui en parla effectivement, mais d'une manière à déterminer la décision comme elle le vouloit, en lui disant qu'aucune de ses dames n'avoit de grands habits ici et qu'elle n'en avoit point elle-même; sur cela le Roi répondit : « Où il n'y a rien, le Roi perd ses droits. » La Reine avoit sans doute oublié qu'on lui a apporté ici trois grands habits, et toutes les dames en ont au moins chacun un; mais comme il leur est plus commode de n'en point mettre, vraisemblablement M^mes^ de Villars et de Boufflers, qui sont celles en qui la Reine a le plus de confiance, lui ont persuadé de tâcher de faire décider le Roi qu'il n'y auroit point de grand habit. La Reine elle-même craignoit aussi bien que les dames la gêne de cet habillement et d'être obligée de continuer d'aller chez le Roi dorénavant en grand habit.

La cérémonie s'est donc passée ainsi. Il y avoit beaucoup de monde et beaucoup d'ordre. Quelques-uns des Ducs qui sont ici étoient en arrière avec des carreaux. M. le duc de Villeroy et moi étions auprès de l'autel, et par conséquent sans carreaux, suivant la règle.

Du jeudi 4, à Metz. — Il paroît que le quinquina fait jusqu'à présent tout l'effet qu'on peut désirer; le Roi en prend trois fois par jour. Hier et aujourd'hui, quoiqu'il n'ait pas senti d'appétit, il a eu besoin de prendre de la nourriture; il a mieux dormi cette nuit, à la vérité à l'aide du pavot.

A l'égard des nouvelles d'Allemagne, la même détermination subsiste pour le siége de Fribourg, mais l'on n'a point de nouvelles que la place soit investie. Le prince Charles fait sa retraite avec une précipitation extrême. M. le chevalier de Belle-Isle avoit grand désir de pouvoir entamer son arrière-garde; il auroit fallu pour cela qu'il eût été soutenu comme l'arrangement en avoit été fait; mais cet arrangement n'a pas été exécuté.

M. de Schmettau est toujours ici, insistant fortement sur

les arrangements dont on étoit convenu, et fort fâché de ce qu'on a manqué les occasions; il en a parlé plusieurs fois à M. le maréchal de Belle-Isle, qui le connoît beaucoup. M. de Schmettau est homme d'esprit et homme de guerre. M. de Belle-Isle lui a donné les meilleures raisons qu'il lui a été possible pour justifier ce qui s'est passé; mais il y a eu des points et des circonstances sur lesquelles M. de Belle-Isle a été obligé de le renvoyer aux éclaircissements qu'il aura de M. le maréchal de Noailles, lequel étoit attendu ici dès avant-hier; mais il a mandé qu'il avoit eu quelques ordres à donner à Strasbourg et qu'il n'arriveroit que demain. M. de Noailles a déjà écrit à M. de Schmettau sur quelques-uns des faits dont il étoit question; on attend son arrivée avec impatience pour éclaircir les autres.

Ce qu'il y a de certain, c'est que le déchaînement est universel dans l'armée contre M. de Noailles. Ce déchaînement étoit dans l'armée de Flandre; il n'est pas moins grand dans celle d'Alsace. Ce n'est pas que M. de Noailles n'ait de l'esprit et des lumières; personne ne fait mieux que lui des projets et des mémoires. Je sais ce fait d'un de ses amis, homme d'esprit, qui a vu de ses ouvrages; mais M. de Noailles, après avoir fait un mémoire très-fort, très-clair et très-bien écrit, en fait quatre jours après un aussi fort qui détruit le premier; c'est là en effet son défaut principal, comme je l'ai marqué dans son portrait. Il voit successivement les mêmes choses dans des vues tout opposées, moyennant quoi il donne successivement différents ordres, qui se contrarient. On prétend d'ailleurs que, quoique le danger ne l'empêche pas de s'y exposer, il lui fait l'effet de le troubler, grand défaut pour celui qui commande aux autres. Ce que l'on sait jusqu'à présent des opérations militaires d'Alsace, c'est qu'avant la maladie du Roi il y avoit des arrangements pris conformes au traité fait avec le roi de Prusse; ces arrangements avoient été faits de concert entre M. le maréchal de Noailles, M. d'Argenson et M. le maréchal de Belle-Isle,

lesquels ont travaillé tous trois avec le Roi. M. de Noailles étant parti pour l'Alsace, on a été instruit que les arrangements n'étoient pas suivis, sous différents prétextes. M. d'Argenson a envoyé les ordres les plus pressants, les plus précis et les plus clairs qu'il soit possible ; et l'on ne voit pas qu'il en ait suivi aucun effet. Malgré cela, M. de Noailles sera sûrement reçu ici par le Roi tout au mieux ; il a sur l'esprit de S. M. l'ascendant que donne la grande habitude depuis l'enfance. Il sait un peu de tout, parle de tout et veut tout faire. Il veut, par exemple, se mêler des affaires étrangères ; et cet article vaut encore, s'il est possible, moins que les autres. Les ministres étrangers ne savent à qui s'adresser ; M. d'Argenson ne veut point s'en mêler ; M. du Theil n'est que pour expédier ; M. de Noailles ne finit rien, et personne n'est chargé en particulier de ce département. La maladie du Roi a empêché qu'il ne pût donner ses ordres précis ; même présentement encore il ne travaille point. Les ministres, qui sont tous ici, s'assemblent en comité comme ils faisoient à Versailles ; mais comment peut-on prendre des résolutions quand le maître ne parle point et que les esprits sont aussi peu réunis ? M. de Maurepas est totalement livré à M. de Noailles ; M. d'Argenson et M. de Belle-Isle s'estiment réciproquement ; M. de Belle-Isle est un ami solide et désirable. On m'a assuré que M. d'Argenson avoit le même caractère, mais ils sont froids l'un et l'autre ; ils se rapprochent l'un de l'autre sans empressement. Le cardinal Tencin est leur ami à tous deux, mais il est infiniment prudent et mesuré ; ils sentent tous trois l'importance du mal et combien il est pressé d'y remédier. Le Roi ne travaille point, comme je l'ai dit, et personne n'ose lui parler avec une certaine force. On me contoit hier ce qui s'est passé avant la maladie du Roi et qui mérite d'être écrit. Le Roi a travaillé plusieurs fois avec M. le maréchal de Noailles, M. le maréchal de Belle-Isle et M. d'Argenson, comme je l'ai déjà marqué dans ce travail, à l'occasion des arrangements

pour la défense de cette frontière; M. le maréchal de Noailles prit la parole, et dit au Roi qu'il avoit été le premier à proposer de mener avec lui sur le Rhin M. le maréchal de Belle-Isle, mais que plus il voyoit de près la nécessité des ordres à donner ou à faire exécuter pour la sûreté du pays où il commande, et plus il sentoit que sa présence y étoit absolument nécessaire; qu'il croyoit donc que le Roi devoit le laisser dans son commandement. Comme tous les arrangements avoient été faits et concertés pour que M. de Belle-Isle suivît le Roi à l'armée, qu'ils avoient tous passé par M. d'Argenson, M. de Belle-Isle et lui se regardoient à ce discours, et le Roi ne dit pas un mot. Le soir même le Roi dit à M. de Belle-Isle à son coucher : « Vous viendrez à Lunéville avec moi. » Le lendemain, à son lever, il dit à M. de Belle-Isle : « Votre équipage est-il parti? » M. de Belle-Isle répondit qu'il ne l'étoit pas; « eh bien, faites le partir au plus tôt, dit le Roi, car vous viendrez avec moi en Alsace ». Ce jour-là même M. de Noailles prenoit congé pour partir le lendemain. M. de Belle-Isle alla le voir; ils n'avoient point eu d'explication ensemble depuis le jour du travail avec le Roi; après avoir parlé de quelques arrangements, M. de Noailles lui dit : « Je pars avec beaucoup plus de tranquillité, parce que vous ne quitterez point le Roi, vous le suivrez partout; et je vous adresserai toutes les lettres de l'armée. » En effet, M. de Belle-Isle s'est conservé sur le pied d'amitié avec le maréchal de Noailles, qui ne peut avoir nul sujet de se plaindre de lui. Il est pourtant très-vraisemblable que M. de Noailles seroit très-fâché que M. de Belle-Isle partageât la confiance du Roi.

Du vendredi 5, *Metz*. — Quoique le Roi n'ait pas aussi bien dormi cette nuit que la dernière, il est cependant mieux qu'hier; le quinquina le purge, ce qui est un très-bon effet; il mange avec appétit et paroît assez gai.

M. le maréchal de Noailles, que l'on n'attendoit qu'au-

jourd'hui, arriva hier au soir; c'est dans ce moment-ci vraisemblablement que l'on va faire tous les raisonnements et prendre les déterminations décisives. M. de Schmettau est toujours ici, et attend, je crois, avec grande impatience ce qui aura été décidé.

Le logement de Mme de Luynes ici est composé d'une grande chambre au-dessous de celle du Roi, et par conséquent remplie d'étais (1); c'est la règle. C'est l'appartement de M. de Belle-Isle, dont il s'est réservé le cabinet pour travailler, car lui et Mme de Belle-Isle logent à la citadelle. Mme de Luynes a pour elle une garde-robe et une pour ses femmes; avant sa chambre il y a une grande pièce où l'on mange et même où l'on joue pour ne point faire de bruit au Roi. Avant celle-là, il y en a encore une autre pour mettre le buffet; par delà, de plein pied et en enfilade, la salle des gardes, une antichambre, un cabinet, et la chambre de la Reine, qui depuis quatre jours est venue deux ou trois fois après souper jouer à cavagnole chez Mme de Luynes. Lorsque Mme de Luynes est arrivée ici, on a établi dans la pièce qui est avant sa chambre une table de la bouche du Roi, soir et matin, pour elle et les dames de la Reine. Comme aucune ne vouloit dîner, Mme de Luynes a demandé en grâce qu'il n'y eût de table que le soir, et cela se pratique ainsi. La bouche du Roi sert tous les jours environ vingt-quatre tables, quelques fois vingt-huit et vingt-neuf, dont presque toutes soir et matin; malgré cela on ne peut rien [désirer] de plus poli que les officiers de la bouche; il y en a un qui sert Mme de Luynes avec une exactitude et la même attention que pourroit faire son maître d'hôtel.

---

(1) Il y eut une dispute à....., au sujet des étais, entre le premier gentilhomme de la chambre et le capitaine des gardes; chacun prétendoit que c'étoit à lui à faire étayer. Le grand-maréchal des logis survint, et dit que c'étoit du droit de sa charge. Le Roi ne voulut point décider, et la chambre de S. M. ne fut point étayée. (*Note du duc de Luynes.*)

L'appartement du Roi consiste en une salle des gardes, une antichambre, un grand cabinet, une chambre à coucher, un autre grand cabinet, où le Roi a joué tous ces jours-ci, et encore d'autres garde-robes derrière. Vis-à-vis l'appartement du Roi, de l'autre côté de l'escalier, est l'appartement de M^me^ de Villars, au-dessus de celui de la Reine. M^me^ de Villars a aussi une table pour elle, où elle mange presque toujours toute seule. La Reine, qui mange aussi toujours seule, est servie de la bouche du Roi.

On ne voit plus présentement autre chose que des *Te Deum*, et cela durera apparemment encore quelques jours.

Du samedi 6, *Metz*. — Le Roi a bien dormi cette nuit; on compte huit heures de sommeil; aussi est-il fort bien aujourd'hui. Il a mangé du potage et les deux blancs d'une poularde avec appétit. Il n'est cependant pas encore question de s'habiller. Il essaye tous les jours de marcher dans sa chambre, et hier au soir il parut marcher avec plus de force que ces jours passés; il a toujours la tête foible; et cela n'est pas extraordinaire après les douleurs qu'il y a eues.

M. le maréchal de Noailles a déjà eu plusieurs conférences ici, tant avec M. de Schmettau qu'avec nos ministres.

M^me^ la comtesse de Toulouse et M. le duc de Penthièvre, qui attendoient ici l'arrivée de M. de Noailles pour déterminer leur voyage, partent jeudi pour Strasbourg.

Il paroît que toutes les opérations sont réglées; on ne dit pas encore quelles elles seront. M. le comte de Clermont doit avoir joint M. le chevalier de Belle-Isle; mais je ne sais pas leur destination. Il paroît certain qu'on veut se rendre maître du vieux Brisach et de là aller à Fribourg.

Du dimanche 7, *Metz*. — Quoique le Roi prenne du pavot tous les soirs, il ne s'est cependant endormi qu'à six heures du matin; il fit beaucoup de conversation hier dans la journée. La Reine y fut, et joua à quadrille avec

M. le Dauphin et Mesdames. La Reine y étoit entrée en revenant d'un *Te Deum* que les quatre ordres des Bénédictins de cette ville firent chanter à Saint-Arnould; elle avoit renvoyé toutes ses dames, qui ne remontèrent chez le Roi que vers les neuf heures. Cette semaine-ci est celle de M^me^ de Flavacourt. Depuis qu'elle est ici, elle avoit été plusieurs fois chez la Reine, mais elle n'étoit pas encore montée chez le Roi, et personne même n'avoit osé nommer son nom au Roi. La Reine lui avoit seulement nommé toutes celles de ses dames qu'elle avoit laissées, en lui disant qu'elle avoit amené toutes les autres. Hier matin, la Reine ne voulut point rester au dîner du Roi, pour que M^me^ de Flavacourt ne parût point pour la première fois au grand jour devant le Roi; elle entra donc seule, et ressortit sur-le-champ. Hier au soir, M^me^ de Flavacourt y entra avec toutes les autres dames, à l'heure du souper, et l'on ne remarqua point que cela fît aucune impression au Roi. Il sait qu'elle n'étoit pas bien avec ses deux sœurs; mais on pouvoit craindre que sa présence ne renouvelât un souvenir qui auroit été capable de troubler le Roi. D'ailleurs il est certain que si M^me^ de Flavacourt avoit eu autant de complaisance que M^mes^ de Mailly et de Châteauroux, elle auroit pu être exposée aux mêmes inconvénients qu'elles, car le Roi a eu du goût pour elle. C'est pourquoi les gens sensés ont désapprouvé que la Reine lui ait permis de venir et qu'elle-même l'ait demandée.

Depuis l'arrivée de M. le maréchal de Noailles ici, les comités ont recommencé à se tenir. C'est chez M. d'Argenson, au Gouvernement, où il a un cabinet pour travailler, quoiqu'il n'y loge pas. Aujourd'hui le comité s'est tenu chez M^me^ de Villars, dont l'appartement est vis-à-vis celui du Roi. Au sortir de ce comité, les ministres sont entrés chez le Roi, et lui ont porté un résultat de ce qui s'est passé dans l'assemblée. Le Roi ne travaille point encore, il a la tête foible. Depuis qu'il est malade, il n'y a

eu que M. d'Argenson qui, s'approchant de son lit ou de sa chaise longue, lui ait dit tout bas quelques mots d'affaires, mais fort succinctement. M. de Schmettau lui remit hier une lettre du roi de Prusse, mais outre cela il veut parler au Roi; il en a même impatience, et l'on croit qu'il aura une audience dans quelques jours. M. de Schmettau, comme l'on peut bien penser, n'étoit pas content de ce qui s'étoit passé sur le Rhin, et par conséquent de M. de Noailles; il en a même parlé quelquefois à M. le maréchal de Belle-Isle, qu'il a vu à Francfort et qui le connoît beaucoup. M. de Belle-Isle a tâché de le radoucir, et a empêché jusqu'à présent qu'il n'écrivît rien de désagréable au roi de Prusse. M. de Schmettau a même eu assez de confiance en M. de Belle-Isle pour lui communiquer ses dépêches. Depuis l'arrivée de M. de Noailles, on craignoit la vivacité de part et d'autre. M. de Belle-Isle a parlé à M. de Schmettau, et lui a dit qu'un fait certain et bien essentiel pour le roi de Prusse étoit que l'intention du Roi et celle de M. de Noailles aussi étoit d'aller au bien de la cause commune; avec ce principe, que s'il y avoit eu quelque retardement ou quelques fautes, il étoit sûr que l'on feroit tout ce qu'on pourroit pour les réparer et pour accélérer les opérations; qu'il falloit donc partir d'où l'on étoit et ne songer qu'à agir au plus tôt et de la manière la plus efficace. M. de Belle-Isle a parlé aussi à M. de Noailles, de manière que les conférences que M. de Schmettau et lui ont eues ensemble se sont passées avec douceur, politesse et même avec estime réciproque.

Cependant, le déchaînement dans Paris est affreux contre M. de Noailles. On y disoit, il y a quelques jours, qu'on y avoit arrêté un homme qui avoit mal parlé de lui; cette nouvelle, vraie ou fausse, a fait dire que le plus court étoit de faire fermer les portes de la ville, parce que tout le monde étoit également coupable. On m'a assuré que M. de Noailles étoit instruit de tous ces propos, et disoit qu'il ne s'en embarrassoit guère. Hier ou avant-hier,

le Roi lui demanda tout haut comment il avoit fait pour n'être pas culbuté à l'affaire du passage du Rhin, et lui nomma plusieurs personnes qui l'avoient été. La question étoit embarrassante ; car dans cette affaire effectivement, après des retardements dont on s'est beaucoup plaint, il y eut un désordre et une confusion dont les suites pouvoient être fâcheuses. M. de Noailles répondit au Roi que pour lui il étoit au cinquième rang, que les bagages et les chevaux de main avoient fait tout l'embarras, que de ceux-ci même il y en avoit encore plusieurs de perdus le lendemain, que lui et M. de Coigny crioient tant qu'ils pouvoient, mais qu'il n'avoit pas été possible d'en venir à bout.

Du lundi 8, *Metz.* — Le Roi a très-bien dormi cette nuit ; il s'est habillé ce matin et a mis une perruque naturelle. Il a entendu la messe sur sa chaise longue ; il s'est mis à genoux à l'élévation. Il a dîné sur sa chaise longue et avec appétit.

M. le maréchal de Noailles a fait imprimer à Francfort une relation de ce qui s'est passé au dernier passage du Rhin, sous le titre de : *Journal de ce qui s'est passé depuis l'arrivée des troupes qui ont marché de Flandre en Alsace jusqu'au 24 août* 1744. Il fait tout ce qu'il peut pour justifier la lenteur des opérations ; il aura peine, je crois, à persuader le public.

On continue à dire que M. le comte de Clermont va faire le siége de Willingen (1), et que Fribourg sera investi le 25 de ce mois. On s'emparera d'abord du vieux Brisach, qui est démoli depuis peu d'années ; mais il reste encore un fort à la reine de Hongrie à quelque distance de cette place ; il paroît que le projet est aussi de se rendre maître des villes forestières (2) ; il n'y a que celle de Rheinfeld qui soit une place.

(1) Petite ville sur le Danube près de sa source.

(2) Rheinfeld, Seckingen, Lauffenbourg, Waldshütt, sur le Rhin.

On sut hier que le roi de Prusse ayant trouvé l'Elbe grossi considérablement n'avoit pu le passer aussi promptement qu'il l'avoit cru, et qu'il n'avoit dû arriver que le 6 de ce mois devant Prague. Le détail étoit dans la lettre que M. de Schmettau remit avant-hier au Roi.

Aujourd'hui les valets de pied du Roi font chanter un *Te Deum* à la paroisse Sainte-Croix. La Reine y va encore, mais elle commence à trouver qu'il y en a beaucoup de suite; elle a été ce matin faire ses dévotions aux Carmelites.

Du jeudi 11, *Metz.* — Le bon état du Roi se soutient depuis plusieurs jours; avant-hier il tint un conseil d'État de deux heures, et n'en fut point fatigué; hier il travailla avec M. d'Argenson; aujourd'hui c'est avec M. de Maurepas. Le sommeil revient parfaitement bien, et l'on commence à raisonner sur le départ; il y a des gens qui croient que M. le Dauphin pourroit bien partir à la fin de la semaine prochaine ou de lundi en huit.

M. le comte de Clermont et M. le chevalier de Belle-Isle s'avancent vers Rothweil (1) et Willingen. De là on croit qu'ils pourront aller se rendre maîtres des quatre villes forestières. Pendant ce temps, M. le duc d'Harcourt va se rendre maître du vieux Brisach, et M. le maréchal de Coigny faire le siége de Fribourg.

M. de Seckendorf doit, dit-on, avec une armée de 44,000 hommes, suivre le prince Charles.

Du lundi 15, *Metz.* — M. le duc d'Uzès est arrivé ici venant de ses terres en Languedoc. Il s'en retourne à Paris.

Hier le Roi sortit pour la première fois. Il s'est promené dans le jardin de Boufflers, qui est une espèce de terrasse qui tient au Gouvernement.

Hier et aujourd'hui M. Schmettau a eu audience du Roi, en présence de M. d'Argenson.

Du mardi 16, *Metz.* — Les nouvelles de la santé du

(1) Place forte sur le haut Necker.

Roi sont toujours excellentes; il se promena encore hier et fut jusqu'à Frescati, à une lieue d'ici; il y descendit, vit les appartements et y resta quelques moments. Aujourd'hui il n'est point sorti, parce qu'il faisoit beaucoup de vent. On ne sait encore rien du départ. Le Roi a donné ordre que l'on fît venir ses fourrures et manchons, et que l'on mît de doubles châssis à sa chambre. Cela auroit l'air d'un long séjour; cependant il me paroît décidé que le quartier d'octobre ne relèvera point.

Fribourg doit être investi aujourd'hui. Le Roi avoit fait écrire à M. de Vallière pour savoir en quel état étoit sa santé, sans ajouter aucun ordre de venir, mais seulement un désir qu'il fût en état de commander l'artillerie à ce siége. M. de Vallière est parti sur-le-champ malgré sa mauvaise santé; il arriva ici hier. On ne peut pas assurément montrer plus de zèle.

Avant-hier, M. de Schmettau eut une conférence d'une demi-heure avec le Roi, en présence de M. d'Argenson seulement. Hier il eut une seconde audience, de la même manière, et remit au Roi une lettre du roi de Prusse son maître.

On a reçu des nouvelles d'Italie. Coni devoit être investi le 10. On sait que le roi de Sardaigne a reçu un renfort de 2,000 hommes de troupes autrichiennes.

On croit assez que notre séjour ici pourroit durer autant que le siége de Fribourg.

On n'a pas fait ici des réjouissances aussi magnifiques qu'à Paris; mais ce qu'il y a eu de *Te Deum* est inconcevable; beaucoup d'illuminations et de fontaines de vin.

Du jeudi 18, *Metz.* — On sut dès hier la résolution prise pour le départ de M. le Dauphin et de Mesdames. Le jour n'étoit pas encore fixé; aujourd'hui l'on sait que M. le Dauphin partira lundi et Mesdames mercredi; ils passeront par Lunéville, et arriveront à Versailles le 27 et le 29. On ne peut encore rien pénétrer des arrangements du Roi, ni par conséquent de ceux de la Reine, qui

paroissent en dépendre absolument ; mais il y a lieu de croire que ce sont des discours sur le mauvais air ici qui ont déterminé au départ de M. le Dauphin et de Mesdames ; cependant, par l'examen exact que l'on a fait, on n'a trouvé dans la ville que cent malades, y compris ceux de la garnison, et deux petites véroles.

On murmure toujours d'un voyage du Roi à Strasbourg ; la Faculté s'y oppose fortement, et personne ne sait au vrai la détermination du Roi. Sa santé va toujours très-bien ; il se promène tous les jours ; hier il fit assez de chemin à pied dans le Cours qui est hors la ville ; aujourd'hui il s'est promené dans le petit jardin du Gouvernement pendant environ une heure et demie. Pendant tout ce temps ses carrosses l'ont attendu dans la cour, et il les a renvoyés sans s'en être servi. S. M. mange de bon appétit ; il dort bien ; ses grands-officiers, qui l'ont toujours veillé depuis le 12 du mois dernier alternativement, ne le veilleront plus que jusqu'à après-demain.

M^me^ la duchesse de Chartres et M^me^ la princesse de Conty sont revenues depuis quelques jours de Lunéville, où elles ont été voir le roi de Pologne ; elles ont écrit à M. de Chartres pour savoir s'il ne pourroit pas venir à Lunéville ; en conséquence, il a quitté l'armée, et il est ici depuis deux ou trois jours. Ils partent tous trois demain pour Strasbourg, au lieu de lundi qu'ils devoient partir, à cause des chevaux de M. le Dauphin.

M^me^ la duchesse d'Antin étant en robe de chambre, comme c'est l'usage ici, a présenté aujourd'hui M^me^ de Meuse, laquelle étoit en grand habit.

Du vendredi 19, *Metz.* — Je ne sais plus quand nous partirons d'ici. Le départ de M. le Dauphin et de Mesdames faisoit d'abord croire que celui du Roi suivroit d'assez près, mais les plus sensés pensent que ce ne sera pas avant la Toussaint. La vie que l'on mène ici est assez ennuyeuse ; il y a une comédie dans la ville, mais presque personne n'y va.

La Reine a recommencé depuis environ huit jours à jouer à cavagnole comme à Versailles; elle finit le jeu à huit heures et demie pour souper et pouvoir ensuite monter chez le Roi jusqu'à dix et demie ou onze heures.

Il n'y a dè tables ici que celle de M^me^ de Luynes, le soir, servie de la bouche du Roi, comme je l'ai déjà marqué; une chez M. de Villeroy, à huit heures. M. le cardinal de Rohan a amené ici une petite partie de sa cuisine, mais il est logé fort loin du Gouvernement; et l'on ne joue point ni dans l'une ni dans l'autre de ces deux maisons. M. l'évêque de Metz donne à dîner et à souper; chez lui il n'y a que quelques quadrilles et reversis. M. et M^me^ de Belle-Isle tiennent table le matin et le soir à la citadelle, mais on n'y joue guère qu'après dîner. Toutes ces tables, où l'on joue très-peu, font qu'il y a beaucoup de monde tous les soirs chez M^me^ de Luynes. Il n'y a plus ici de princesses que M^me^ de Modène et Mademoiselle; de princes, il n'y a que M. de Penthièvre, qui a la petite vérole une seconde fois.

Le Roi s'est amusé aujourd'hui quelque temps à voir un sauteur et danseur de corde, sous ses fenêtres.

M. de Saint-Florentin doit arriver ici dans peu de jours; M. de Maurepas y fait venir ses commis.

On dit que la dame d'atours de M^me^ la Dauphine est nommée; mais on ne dit point encore qui c'est.

Du samedi 20, *Metz*. — Le Roi continue à se rétablir; il mange de fort bon appétit, et Dumoulin part demain pour s'en retourner à Paris.

Il n'y a rien de changé pour le départ de M. le Dauphin; il va demain dîner à la Malgrange, coucher à Lunéville, et de là il continuera sa route à Versailles.

Mesdames partiront mercredi; elles passent aussi par Lunéville. Le Roi a déclaré à son dîner qu'il ne seroit à Versailles qu'après la Toussaint; mais on est incertain si S. M. passera tout ce temps-là ici ou s'il ira à Strasbourg.

On sut il y a quelques jours, par un courrier de Franc-

fort, envoyé par M. le comte de Bavière, que les Prussiens avoient remporté un avantage en Bohême; M. de Schmettau en reçut hier le détail. Le Roi de Prusse avoit détaché cinq bataillons pour aller s'emparer d'un poste à six lieues de Prague, poste qu'il comptoit ne pouvoir se défendre longtemps; mais les Autrichiens, fort supérieurs, attaquèrent le détachement prussien; celui-ci se forma en bataillon carré, et le Roi de Prusse, averti, se porta assez promptement à leur secours pour chasser les Autrichiens, qui ont eu 3 ou 400 hommes tués. Les Prussiens y ont perdu 60 hommes tués et environ 150 blessés.

Le Roi a dîné de très-bon appétit; après quoi il s'est promené assez longtemps dans sa chambre en faisant la conversation, et a paru fort gai.

Les nouvelles de Flandre du 14, sont que notre armée est toujours au camp de Courtray, campée fort avantageusement et dans une position fort incommode pour les alliés.

Du dimanche 21, *Metz.* — Le Roi est un peu enrhumé; mais c'est bien peu de chose et ne l'empêche pas de dîner et souper fort bien.

Dumoulin est parti ce matin. Le Roi lui a donné les appointements de médecin consultant, dont il n'avoit que le titre (ces appointements sont de 9,000 livres) et lui a fait donner 9,000 livres comptant.

La dame d'atours de M^me^ la Dauphine n'est pas encore nommée; mais le Roi donne à M^me^ de Lauraguais 9,000 livres de pension pour lui tenir lieu de la charge.

Le Roi n'a point été veillé cette nuit; c'est la première fois depuis sa maladie. S. M. a marqué à M. Marcot combien il étoit touché de ses soins et de son attachement; il a parlé aussi dans les termes les plus obligeants à M. de Bouillon, qui l'a servi et le sert avec une régularité et une affection dignes de louanges; il lui a dit qu'il avoit bien senti son attachement et son amitié.

M. de Bouillon, demandant depuis longtemps un régi-

ment pour M. de Turenne, son gendre, avoit renouvelé ses instances à l'occasion du passage du Rhin, où M. de Turenne a été blessé d'une chute de cheval dans le moment où, comme l'on sait, il y eut une assez grande confusion. Le Roi n'ayant encore rien déterminé sur cette grâce, M. de Bouillon sut qu'il y avoit eu quelques régiments donnés; il en fut vivement peiné, et crut devoir dire au Roi que les circonstances présentes l'affligeoient encore plus qu'il ne le seroit dans toute autre occasion; que si dans le moment où il avoit eu plus d'occasions de marquer à S. M. son zèle et son attachement par son exactitude à son devoir il ne pouvoit obtenir ce qu'il croyoit avoir lieu d'espérer en tout autre temps, le public pourroit croire que ses services n'avoient pas été agréables; que les intérêts de son gendre étoient les siens et qu'il se flattoit de mériter un traitement plus favorable. Le Roi lui répondit avec beaucoup de bonté qu'on lui avoit fait de si fortes représentations pour ne pas donner les régiments à de si jeunes gens, qu'il avoit été obligé de les suivre; que son gendre étoit encore jeune, qu'il savoit bien que c'étoit un régiment de cavalerie qu'il désiroit, qu'il ne l'oublieroit pas, et qu'il verroit incessamment combien il étoit touché de l'attachement et de l'amitié qu'il lui avoit marqué.

Le Roi paroît extrêmement sensible au zèle et aux sentiments de ses sujets. On lui parloit il y a quelques jours des fêtes qu'on lui préparoit pour son arrivée à Paris; il répondit que l'attachement singulier qu'on lui avoit montré étoit pour lui la plus agréable de toutes les fêtes.

M. le Dauphin est parti ce matin à sept heures, et Mademoiselle vient loger dans la maison qu'il occupoit, qui n'est séparée du Gouvernement que par une rue; c'est la maison abbatiale de Saint-Arnould.

Du lundi 22, *Metz.* — La ville de Prague a capitulé le 16 de ce mois; la garnison, qui est de 8,000 hommes, est prisonnière de guerre. Le gouverneur de cette place est

M. Ogilvy, le même qui y étoit lorsque nous l'avons prise. Cette nouvelle arriva hier par un courrier à M. le maréchal de Noailles, qui en rendit compte au Roi un moment avant son souper. On n'a encore aucun détail. Le Roi de Prusse comptoit que cette place ne dureroit que huit jours; la tranchée a été ouverte la nuit du 9 au 10: ainsi elle n'a duré que six jours. M. de Schmettau et M. Chambrier vinrent au souper du Roi; le Roi dit à M. de Schmettau qu'il lui faisoit son compliment, qu'il avoit eu peur, sur la nouvelle de la mort du prince Guillaume, qui a été tué d'un coup de canon, que ce ne fût le frère du roi de Prusse. Ce n'est point lui, c'est le frère du margrave Charles.

M. d'Hérouville l'aîné est ici; il arrive de l'armée de M. de Saxe et part dans deux jours par ordre du Roi pour aller à l'armée du roi de Prusse.

On apprit hier que le ministre de Russie auprès de la reine de Hongrie est parti de Vienne par ordre de sa cour, sans prendre d'audience de congé : il semble que l'on veuille encore douter de cette nouvelle; cependant elle est mandée si positivement et d'un lieu si sûr, qu'il ne paroît pas qu'il doive y avoir aucune incertitude.

M. d'Aillon, ministre de France à la cour de Russie, n'est parti d'ici que depuis trois ou quatre jours pour s'y rendre.

Il est décidé d'hier que le Roi à son retour n'ira pas droit à Versailles; il restera trois jours et deux nuits à Paris. La même incertitude subsiste et sur le temps de son départ et sur le voyage de Strasbourg.

Du mardi 23, *Metz.* — Le détail de la prise de Prague est arrivé aujourd'hui. Le roi de Prusse l'a envoyé au Roi par M. Décoville, qui a servi dans le régiment du Roi, qui est chevalier de Saint-Louis et qui avec la permission de S. M. a passé au service du roi de Prusse, dont il est chambellan. Il y avoit dans Prague vingt-deux bataillons, dont seize de milices et six de vieilles troupes; outre cela,

environ trois cents chevaux. Il y avoit au moins soixante-dix pièces de canon, on croit même qu'il y en avoit davantage. On compte que la garnison faisoit au moins huit mille hommes ; ils ont fait un assez grand feu d'artillerie, et même sur le quartier du Roi, sans faire de mal. Cette place n'a duré que cinq jours de tranchée ouverte. Les Prussiens ne comptent pas y avoir perdu plus de soixante hommes tués et environ cent cinquante blessés ; dans cette perte même, M. d'Escoville comprend ceux qui ont été tués à l'affaire des cinq bataillons à Béraun. Toute la garnison a été faite prisonnière de guerre, et le 20 le roi de Prusse devoit marcher à Budweiss.

On ne sait encore rien de ce qui se passe en Moravie, ni combien de troupes la reine de Hongrie a dans cette partie de ses États. Pour ce qui est en Bohême, on compte qu'elle ne doit y avoir qu'environ vingt-cinq ou vingt-six mille hommes sous les ordres de trois généraux ; MM. Bathyani et Festetitz sont les deux premiers.

On a eu des nouvelles d'Italie du 12 ; on devoit ouvrir le soir de ce jour la tranchée devant Coni.

Il paroît toujours certain que le ministre de Russie à Vienne a eu ordre d'en partir ; mais il n'a pas encore exécuté cet ordre, sous prétexte de maladie ; on croit que comme il est fort autrichien, il a peine à se déterminer.

Le Roi est sorti aujourd'hui ; dimanche il ira à la cathédrale ; on y chantera un *Te Deum*, et il y aura de nouvelles réjouissances.

Du mercredi 24, *Metz.* — On continue à parler beaucoup de Strasbourg, et tous les petits détails que l'on peut savoir prouvent que le Roi ne fera pas ici un long séjour.

Les États de Languedoc ont eu aujourd'hui leur audience. M. l'évêque de Mirepoix a harangué. Son nom est Chamflour.

Le parlement de Metz a aussi eu audience ; c'est le premier président qui a porté la parole ; son nom est Montlon.

M^me^ l'abbesse de Sainte-Marie et ses chanoinesses ont été aujourd'hui au dîner de la Reine en habit ordinaire et sans grand manteau; avant-hier, elles allèrent prendre congé de Mesdames, dans le même habillement. Mesdames leur en avoient donné la permission. M^me^ l'abbesse de Saint-Pierre et son chapitre, qui est beaucoup plus nombreux que celui de Sainte-Marie, furent chez Mesdames, en habit de cérémonie, quelques jours après que Mesdames furent arrivées. C'est un grand manteau noir bordé d'hermines. Ces deux chapitres sont toujours en procès avec M. de Metz au sujet de la juridiction qu'il prétend avoir sur leurs maisons; elles ont l'une et l'autre défense du Roi de recevoir de nouvelles chanoinesses. Ces deux chapitres prétendent n'être soumis qu'à la juridiction du Pape. Outre les chanoinesses, il y a dans chaque chapitre quatre ou cinq chanoines, qui font l'office les fêtes et les dimanches, chantant alternativement avec les chanoinesses; ils sont à la nomination de l'abbesse, et n'ont qu'une demi-prébende. Les chanoines sont soumis à la juridiction de l'évêque; ils disent la messe les jours ouvriers pour le chapitre.

M. le duc d'Harcourt est venu ici passer trois ou quatre jours pour voir le Roi, et est parti ce matin pour Plombières, étant encore incommodé de ses blessures; il a conduit devant Fribourg le corps qu'il a commandé pendant toute la campagne. Cette petite armée ayant été fondue dans celle de M. le maréchal de Coigny, M. le duc d'Harcourt a demandé à revenir, pour songer à sa santé, et servir ensuite son quartier auprès du Roi, qui est celui d'octobre.

Du vendredi 26; *Metz*. — Avant-hier au soir, la Reine ne savoit point encore quel seroit son sort; elle en parla au Roi; et lui dit qu'ayant appris qu'il alloit à Saverne et Strasbourg, elle espéroit qu'il lui permettroit de l'y suivre; le Roi lui répondit assez froidement : « Ce n'est pas la peine; » et sans paroître vouloir entendre un plus long discours, il alla faire la conversation avec gens qui

étoient dans sa chambre; ensuite il commença sa partie de quadrille. La Reine n'a pu en savoir davantage. Depuis ce temps il est décidé que le Roi ne mènera avec lui que ceux qui ont été au commencement de la campagne, et que même ses grands officiers ne mèneront avec eux qu'un valet de chambre et un laquais. Comme je lui avois demandé avec instance d'avoir l'honneur de le suivre, même avant d'aller en Flandre, j'ai cru devoir renouveler la même prière en cette occasion; je demandai hier à lui parler dans son cabinet, après son dîner, et je lui dis ces mêmes paroles: « Sire, j'apprends que V. M. va à Saverne et à Strasbourg: me refuseroit-elle encore la permission d'avoir l'honneur de la suivre; quelques courts que puissent être les moments qu'elle y passera, ces moments me sont précieux: elle sait combien j'ai désiré de la suivre partout où elle a été. » Le Roi ne me répondit autre chose, sinon: « Nous verrons. » J'ai su depuis que M. de Villars lui avoit fait la même prière. Le Roi a chargé M. de Villeroy de nous dire à tous deux que S. M. ne vouloit mener que ceux qui avoient suivi au commencement de la campagne. Le duc de Villeroy a été chargé de dire la même chose à M. de Livry. On ne sait point encore si le Roi ira de Strasbourg à Fribourg, d'autant plus qu'on ne peut pas s'attendre que la prise de la ville de Fribourg soit entière; vraisemblablement on sera obligé de bloquer les châteaux. M. le maréchal de Belle-Isle suivra, et l'on croit qu'il sera employé pour quelques négociations importantes; M^me^ la maréchale de Belle-Isle a eu même permission d'aller à Strasbourg. Il n'y a de secrétaire d'État qui suive que M. d'Argenson. M. le maréchal de Noailles ayant demandé permission au Roi d'aller avec lui, le Roi lui a répondu: « Comme vous voudrez. » Il avoit fait revenir son équipage; cependant il accompagne le Roi. M^me^ la duchesse de Modène et Mademoiselle vont à Strasbourg. Mademoiselle, depuis qu'elle est ici, a toujours été dans l'in-

certitude si elle iroit à Plombières ou non, suivant son usage ordinaire d'indécision dans toutes ses démarches; elle s'est enfin déterminée à partir pour Strasbourg; elle a même demandé à M. le cardinal de Rohan d'aller avec lui, et elle part demain avec lui après le *Te Deum*; dans ce moment-ci elle ne va pas à Lunéville, elle ira apparemment à son retour. Pour M^me^ de Modène, elle part la nuit du mardi au mercredi, et va à Lunéville. M^me^ la princesse de Conty est à Strasbourg il y a longtemps, et même à Fribourg avec M^me^ la duchesse de Chartres; elles devoient toutes les deux aller à la tranchée.

Hier la Reine dit à M^me^ de Flavacourt qu'elle ne pouvoit pas la ramener avec elle, et lui dit même assez sèchement. La Reine a voulu diminuer le nombre de ses dames pour son séjour à Lunéville, afin de causer moins d'embarras au roi son père, et peut-être d'ailleurs a-t-elle autant aïmé n'avoir point M^me^ de Flavacourt, à cause de Mesdames ses sœurs. Elle dit aussi la même chose à M^mes^ d'Ancenis et de Rupelmonde, de sorte que ces trois dames sont parties aujourd'hui ensemble; elles vont à Nancy faire quelques emplettes, et de là partent pour Paris, sans passer par Lunéville.

Le Roi a donné ici 10,000 livres pour les pauvres des paroisses; il a donné 1,000 francs de pension à M. de Montlon, premier président. M. de Montlon avoit depuis quelques années 4,000 livres de gratification qu'il touchoit annuellement, mais il falloit chaque année demander pour ainsi dire une nouvelle grâce, et même il y avoit eu une ou deux années qu'il n'avoit pas touché cette gratification; le Roi l'a convertie en une pension de 6,000 livres. Il a donné aussi 1,000 écus de pension à M. de Rochecolombe, lieutenant de roi de cette place, ancien officier honoré et estimé de tous ceux qui le connoissent. Il a donné aussi une pension de 400 livres à M^me^ Ferrand, femme d'esprit et de mérite, qui demeure vis-à-vis le gouvernement; c'est la veuve d'un ancien of-

ficier de cavalerie, lequel est mort, il y a environ un an, avec une pension de 600 livres.

Dans le commencement que la Reine est arrivée ici, il y avoit assez lieu d'espérer que l'indifférence du Roi trop connue pour elle pourroit peut-être changer. Non-seulement il lui avoit demandé pardon, comme je l'ai marqué, mais il avoit paru lui faire amitié. Depuis le séjour de Metz, les choses paroissent bien changées; et le froid est aussi grand que jamais; soit que les conversations trop vives et trop fréquentes de la Reine avec M. le Dauphin, en sa présence, lui aient déplu (1); soit que ce soit l'effet des sentiments qu'il avoit pour elle depuis long-temps et que l'on avoit cherché à entretenir et à augmenter; soit enfin que la mauvaise humeur du Roi en soit la seule cause; peut-être toutes ces raisons ensemble y contribuent-elles.

A l'égard des sentiments de religion dont on a vu des preuves éclatantes dans cette maladie-ci, ce que l'on voit à présent ne pourroit pas faire juger que ces sentiments n'aient souffert quelque diminution. Depuis le commencement de cette campagne, le Roi avoit pris l'habitude de ne plus faire aucune prière à genoux, ni le soir, ni le matin, usage contraire à ce qu'il a fait toute sa vie. Il faut supposer qu'il faisoit ces prières dans son lit, mais le public n'en n'étoit plus témoin. On auroit pu juger que dans la circonstance présente il auroit pu recommencer à prier Dieu à genoux; cependant les choses subsistent comme elles étoient depuis le commencement de la campagne; il faut espérer que c'est la foiblesse qui l'empêche de se mettre à genoux. Dans les commencements qu'il a été hors de danger de cette maladie-ci, il avoit des temps de conversation et de prières avec le P. Pérusseau; cet usage a duré fort peu, et depuis on a vu son temps par-

(1) Voy. l'article du 13 novembre de cette année, où il est parlé des discours tenus par le Dauphin contre Mme de Châteauroux.

tagé entre les heures qu'il donne au public, soit pour son lever et coucher, soit pour manger, ses deux parties de quadrille qu'il a faites presque tous les jours, ses conseils et les temps de travail avec ses ministres, sans qu'il y ait eu un moment où il ait pu placer des prières.

Demain à onze heures le Roi va à la cathédrale; M. l'évêque de Metz lui dira une messe basse et ensuite entonnera le *Te Deum*. Il n'y a eu ni lettres du Roi, ni mandement de M. l'évêque de Metz pour ce *Te Deum* ci. Le soir les illuminations recommenceront, et toute l'artillerie tirera.

Le Roi tient encore conseil lundi.

Du samedi 27, Metz. — Les ministres étrangers ne suivent point le Roi en Alsace; il n'y a que les ministres de famille et M. de Schmettau. On croit que le Roi fera peu de séjour à Strasbourg; qu'il ira à Brisach, qui est à 5 lieues de Fribourg et à 12 de Strasbourg; que de là il ira de temps en temps se promener à la tranchée et voir son armée.

A onze heures, messe basse de M. l'évêque de Metz; ensuite *Te Deum*.

Le Roi a monté à cheval cette après-dînée; la Reine a joué à l'ordinaire.

Ce soir, conseil, de plus de deux heures, du Roi avec M. d'Argenson, MM. de Noailles, de Belle-Ile et de Maillebois; illumination à la citadelle et par toute la ville; feu d'artifice à neuf heures.

Le Roi mène M. de Maillebois en Alsace avec lui.

Du lundi 29, à Lunéville. — La Reine partit hier de Metz avant onze heures du matin; elle étoit en poste; il y avoit cent trente-cinq chevaux de poste commandés pour elle et sa suite, sans compter les chevaux d'ordonnance. Elle reçut à Nancy les compliments et harangues; M. le duc de Fleury, comme gouverneur de Lorraine, étoit à la porte de la ville, et lui présenta les clefs; elle s'arrêta à la chapelle de Notre-Dame-de-Bon-Secours, qui est à l'extré-

mité du faubourg, du côté de Lunéville ; c'étoit une ancienne dévotion à la sainte Vierge, construite en 1631 par la ville de Nancy, en actions de grâces de la protection de la sainte Vierge après une peste. Le Roi de Pologne l'a rebâtie en 1742, et ornée très-agréablement. La Reine ne s'arrêta point à la Malgrange, qui est de ce même côté, à un quart de lieue du grand chemin ; c'étoit une maison de plaisance des ducs de Lorraine.

La Reine fut reçue aux acclamations des peuples. Elle étoit venue en poste jusqu'à Nancy ; à Nancy elle trouva pour son carrosse un relais du roi son père, et un autre à Bombasle à moitié chemin. Il étoit huit heures quand elle arriva ; elle fut enfermée avec le roi et la reine de Pologne quelque temps, puis elle vint recevoir les présentations des dames de cette cour ; ensuite elle se mit à table, dans un grand cabinet en galerie, qui est avant sa chambre et qui est le cabinet d'assemblée de toute la cour. La noblesse de Nancy, surtout en femmes, est presque toute ici ; elle vient même à cette cour à toutes les occasions ; ils se louent beaucoup de la bonté et affabilité du roi de Pologne ; mais ils font encore plus de cas de celle de la reine de Pologne, qui les prodigue moins. Le roi de Pologne a donné un de ses capitaines des gardes à la Reine, sa fille, qui la suit partout ; mais le chef de brigade de la Reine n'y est pas moins assidu et a la droite ; les gardes du roi de Pologne garnissent aussi et suivent partout où va la Reine, mais il y en a toujours de ceux attachés au service de la Reine, et ceux-ci ont la droite partout.

Du mardi 30, *Lunéville*. — Cet article s'est passé de même pour le Roi, qui arriva hier au soir. Le roi de Pologne a deux capitaines, et par conséquent deux compagnies de gardes, vêtus de jaune, galonnés d'argent ; chaque compagnie est de soixante-douze gardes, sans compter les officiers ; ces compagnies sont bien tenues et marchent à merveille à pied et à cheval. Depuis l'arrivée du Roi et de la Reine, ce sont des lieutenants des

gardes qui sont auprès du roi et de la reine de Pologne.

La chapelle d'ici a été bâtie par le duc de Lorraine en 1723, sur le modèle de celle de Versailles, mais elle est beaucoup plus petite et sans ornement. Le Roi fut reçu hier aux acclamations des peuples; il y a eu jusqu'à des amazones qui ont été au-devant de LL. MM. : une vingtaine de femmes de la ville, à cheval, bien vêtues; elles passèrent hier en revue devant la Reine.

Il y eut aussi deux compagnies de bourgeois à cheval, vêtus de vert, et une autre aussi de bourgeois à pied, toutes marchant fort bien. La Reine dîna hier avec la reine sa mère et les dames des deux palais. Le roi de Pologne dîna à une grande table avec les autres dames et les hommes, dans la salle de la musique; après le dîner ils se retirèrent dans leur appartement jusqu'à quatre heures et demie qu'ils allèrent à la prière, ensuite à une musique dans un salon dans le jardin, que l'on nomme le kiosque, où ils entendirent la musique, d'un balcon en haut.

A six heures, la Reine joua à cavagnole, comme à Versailles, jusqu'au moment de l'illumination, qu'elle alla voir; ensuite le Roi arriva, il étoit huit heures. L'illumination étoit charmante; la face du château, du côté de la cour, les deux ailes et la face de ces deux ailes étoient bien éclairées; les deux ailes de l'avant-cour, qui l'étoient moins, faisoient ressortir davantage l'illumination du château (1). La face du côté du jardin étoit aussi éclairée, mais faisoit un effet moins singulier.

Le Roi fut reçu par le roi de Pologne à la descente de son carrosse; il alla chez la reine de Pologne, qui est

(1) Ce château du côté de la cour ressemble un peu à celui de Versailles, c'est-à-dire au moins pour les cours et les ailes des ministres; il y a ici de même deux ailes, dont l'une a été brûlée et vient d'être rebâtie, et l'autre tomboit et vient d'être réparée; mais elles sont hors d'état qu'on y loge actuellement. Cette avant-cour n'est point fermée; la cour du château l'est par une grille. (*Note du duc de Luynes*).

toujours incommodée d'un asthme et ne peut presque marcher; il revint chez lui. Le roi de Pologne lui a cédé son grand appartement, qui est parfaitement beau, et la reine de Pologne a cédé aussi le sien à la Reine, sa fille; il est beaucoup moins grand; les meubles de l'un et de l'autre sont magnifiques. Le Roi soupa seul, servi par M. le duc Ossolinski, grand-maître de la maison du roi de Pologne; il se retira de bonne heure. Les deux Reines soupèrent avec les dames, et se retirèrent peu de temps après. Les dames restèrent à jouer à quadrille et cavagnole, mais tout le monde se retire de bonne heure ici, parce qu'il faut être levé matin.

Aujourd'hui le Roi a été un moment dans le jardin voir le kiosque. Il dîne actuellement dans le salon en galerie, avec la Reine, le roi et la reine de Pologne, sans aucunes dames; il y a pour elles et les hommes deux grandes tables dans la salle de la musique; il y a outre cela, depuis l'arrivée de la Reine, et même dans tous les temps, la table du premier maître d'hôtel, M. de Marsan, et depuis hier un dîner et souper chez M. de la Galaisière, chancelier et intendant, qui étoit allé au-devant du Roi et ne revint qu'hier.

Les dames ont été présentées aujourd'hui au Roi. Les dames du palais de la reine de Pologne l'ont été ce matin par M^me^ de Luynes, et celles de Lorraine par M^me^ de Fleury; et si M^me^ de Fleury n'avoit point été ici, elles l'auroient été par M^me^ de Laval, M. de Laval étant commandant pour le Roi à Nancy.

Le Roi a monté à cheval, à trois heures, suivi d'un nombreux cortége. Le roi de Pologne étoit parti un moment avant lui, dans une petite chaise à une place et un cheval qu'il mène lui-même; il a été attendre le Roi à Chanheux; c'est un salon, à une bonne demi-lieue de Lunéville, que le roi de Pologne a fait bâtir dans une ferme. Ce n'est qu'un salon un peu plus petit que celui de Marly, mais beaucoup plus orné; il est entouré de

quatre espèces de péristyles, dont il n'est séparé que par des colonnes de stuc qui ressemblent fort au marbre; il y a dans chacune des quatre encoignures une cheminée de marbre avec une glace et un tableau; les panneaux dans les péristyles sont aussi de stuc coloré comme si c'étoient des peintures. Il est situé dans le milieu d'une plaine; la vue est étendue sans être fort ornée; beaucoup de dorures, et en total un coup d'œil magnifique, agréable et singulier. Dans les encoignures derrière les cheminées, il y a une petite chambre à niche et à cheminée, sans garde-robe; il y en a une seulement où il y a un cabinet. Il n'y a que trois de ces chambres; le quatrième angle est occupé par l'escalier, car ce salon est en haut. Il est terminé par un dôme, éclairé de plusieurs fenêtres, au-dessus duquel il y a un balcon bordé par une balustrade de fer, où l'on peut mettre de la musique, quoiqu'il soit assez étroit. Il y a bien une espèce d'entre-sol au-dessus de chaque chambre, mais ce seroit une garde-robe assez incommode. Il y a aussi un grand bâtiment sur la gauche en entrant, pour une basse-cour, remises et écuries, et plusieurs logements. Il y a un balcon au premier étage, et un tout en haut, qui règnent tout autour du bâtiment. Il y a un quart de lieue du bout du jardin jusqu'à Chanheux; le jardin n'est point fermé de murailles. Chanheux étoit une vraie ferme, où le roi de Pologne a fait une dépense considérable; il y a fait des bâtiments pour l'usage d'une espèce de ménagerie; il y a entre autres deux colombiers, l'un à droite et l'autre à gauche; vis-à-vis la face opposée à Lunéville, il y a un grand bassin d'eau, d'une forme agréable et entouré de treillage.

De Chanheux, le Roi est revenu à cheval jusqu'à un salon bâti dans un autre goût, à la tête du grand canal de Lunéville. Dans ce salon est une grande table à manger, sur laquelle est un surtout rempli de petits jets d'eau; il y en a une de même à la Malgrange. A ce salon il y a un balcon, en dehors, du côté du grand canal; au-dessous

du balcon sont plusieurs nappes d'eau qui tombent en cascades et accompagnées de plusieurs jets d'eau; entre la dernière de ces nappes et le grand canal est une allée qui borde tout le grand canal. Il est entouré, des deux côtés, de balustrades peintes en blanc. Entre ce canal, qui est fort large, et un autre plus étroit, qui est sur la droite quand on revient de Chanheux à Lunéville, il y a plusieurs petits jardins entourés de treillages verts. A chacun de ces petits jardins est joint un petit pavillon composé d'une chambre, trois cabinets ou garde-robes et une petite cuisine. Le roi de Pologne les a donnés à plusieurs de ses principaux officiers pour leur amusement. Il y a sept de ces petites maisons au bout du côté de Chanheux; il y en a une un peu plus grande, qui est au bord du canal. A l'autre bout, vis-à-vis l'aile du château de Lunéville (car il n'y a qu'une aile du côté du jardin et deux du côté de la cour), est un autre salon, que l'on nomme le Trèfle; il est bâti à la turque avec un petit toit beaucoup plus petit que le bas. Ce salon est petit, mais joli. Il est accompagné de trois petites chambres à niche avec garde-robe au-dessus et un escalier qui y monte, un petit endroit pour une chaise percée. Il y a en haut un salon d'où la vue est fort belle. Le Roi n'a pas encore été voir tous ces bâtiments; du salon du bout du canal il est revenu à cheval tout le long de ce même canal jusqu'au rocher; il a été jusqu'au bout et est revenu sur ses pas. Le rocher fait face à l'aile du château; c'est un véritable rocher que l'on a formé avec beaucoup de soins et de dépenses, et où l'on a ajusté plusieurs figures peintes qui représentent un village, maisons de paysans, femmes fileuses, coqs et poules, chèvres, moutons, chevrettes, cabaret et ivrogne, scieurs de bois, chat et rat, pigeons; le tout fort au naturel. Il y a aussi un pénitent dans un ermitage, se frappant la poitrine. Toutes ces figures sont mouvantes par le moyen de l'eau; les coqs chantent, les moutons paissent; le fumeur fume, et l'on voit sortir la

fumée de sa bouche ; les chèvres se battent, le chat veut prendre le rat ; l'ivrogne boit, et sa femme, d'en haut, lui jette de l'eau ; l'ermite se frappe la poitrine ; le charretier veut faire marcher sa charrette dans une espèce de montagne ; les scieurs de long travaillent ; la femme file, une autre est à une escarpolette. C'est un travail prodigieux et une idée fort ingénieuse.

Il y a eu comédie. Le Roi n'y a point été ; il travailloit avec M. d'Argenson. Le roi ni la reine de Pologne n'y vont point ; il n'y a que la Reine qui y est allée avec les dames.

Le Roi a soupé seul ce soir. La Reine a soupé avec M^me^ de Modène et les dames des deux palais ; la reine de Pologne n'y étoit pas. La Reine auroit été seule à un des grands côtés de la table, si M^me^ de Modène n'y avoit pas soupé ; mais M^me^ de Modène s'étant mise à ce même côté, M^mes^ de Luynes et de Boufflers se sont placées de l'autre côté.

A la présentation des dames aujourd'hui, il y en a eu trois ou quatre que le Roi a refusé de recevoir. On a fait une liste dans laquelle étoient les femmes de grande condition de cette cour-ci et les filles qui sont chanoinesses, car le Roi salue toutes les chanoinesses. Il y en a une qui est M^lle^ de Ligneville, fille de condition, qui n'est point chanoinesse ; elle n'a point été mise sur la liste, parce que l'étiquette est que les filles ne sont point saluées par le Roi et qu'elles ne mangent point avec la Reine, ni ne montent point dans ses carrosses. M^lles^ de Mailly ont cependant fait leur cour, et M^lle^ de Villeneuve, qui étoit attachée à M^lle^ de Clermont ; mais elles sont présentées chez la Reine, et le Roi ne les baise point. M^lle^ de Ligneville s'est cependant avancée avec les autres dames ; elle est entrée chez le Roi. M. de Fleury a été étonné de la voir ; il a dit au Roi qu'elle n'étoit point sur la liste ; mais comme elle étoit présente, le Roi l'a baisée.

Le Roi arriva hier ayant dans son carrosse, qui n'est

qu'à quatre places, M. le Premier à côté de lui, M. de Bouillon et M. de Villeroy sur le devant. Cet arrangement est fait déjà depuis plusieurs jours et déplaît beaucoup à M. de Bouillon. M. le Premier prétend que c'est le droit de sa charge. Je croyois qu'il avoit droit d'avoir une place dans le carrosse, mais non pas celle du fond. Mais le Roi dit que personne n'a droit d'avoir de place dans son carrosse, qu'il y fait monter ceux qu'il veut. M. de Bouillon est furieux; le Roi lui a dit de ne lui en point parler pendant le voyage, qu'il examineroit cette affaire à Versailles.

Le Roi a travaillé, depuis six heures jusqu'à près de dix heures, ce soir, avec M. d'Argenson seul; et M. d'Argenson a été ce soir chez la Reine, depuis son souper jusqu'à une heure après minuit.

MM. les maréchaux de Noailles, de Belle-Isle et de Maillebois sont ici; il est décidé que la Reine restera ici autant de temps que le Roi sera en Alsace. Il est arrangé qu'un aide de camp du Roi viendra de Fribourg à Strasbourg tous les jours lui rendre compte de la nuit de la tranchée; on croit que le Roi ne sera pas longtemps à Strasbourg, tout ou plus quatre ou cinq jours; il ira à Landau et reviendra à Brisach. Il doit à son retour passer par Vesoul : je le lui ai entendu dire aujourd'hui; il n'ira point à Besançon ni même à Dijon : il n'est pas content du parlement de Bourgogne, qui a été rebelle à ses ordres. Il a dit aujourd'hui devant moi qu'ils s'étoient mis à la raison depuis qu'il leur avoit été défendu de se séparer pour aller en vacance.

Les dames présentées ici sont en grand habit, et les dames qui ont suivi la Reine toujours en robe abbatue, comme à Metz. Les dames titrées ont été hier et aujourd'hui au souper du Roi, au petit couvert, avec plusieurs autres dames non titrées; elles ne se sont point assises; elles ont toutes ensemble quitté le souper après y avoir resté moins d'un quart d'heure.

OCTOBRE.

Gratification au médecin Castras. — Le Roi reçoit les chanoinesses de Remiremont et d'Épinal. — Nomination de M. de Laval au gouvernement de Béthune et de M. de Belle-Isle à la lieutenance générale de Lorraine. — Dureté du Roi pour la Reine. — Maisons de campagne du duc de Lorraine. — M. de Verneuil et la *Gazette de France*. — Revue passée par le Roi. — Nouvelles du siége de Fribourg. — Le maréchal de Saxe. — Le Roi et M. de Belle-Isle. — Mort de M. de Leuville. — Ordre de la maison du duc de Lorraine. — Impolitesse du Roi; son départ. — Mort de Madame sixième. — Difficultés faites par les ducs. — Détails sur la cour de Lorraine. — Bon sens de la reine de Pologne. — Description d'Ainville. — Le Roi à Saverne. — Nouvelles des armées d'Italie et de Bavière. — La Reine à la Malgrange. — Le couvent de la Mission. — La maison du primat. — Départ de la Reine. — Habitudes du roi de Pologne. — L'église de Saint-Nicolas. — La maison du prince Charles. — Arrivée de la Reine à Versailles. — Jugement sur le caractère du Roi. — Victoire du prince de Conty près de Coni. — Nouvelles des armées. — Siége de Fribourg. — Blessure de M. de Soubise.

Du jeudi 1^er^ octobre, Lunéville. — J'ai oublié de marquer ce que j'appris hier. Le Roi a donné 1,000 écus de gratification et 1,500 livres de pension au sieur Castras, médecin de M. le maréchal de Belle-Isle, qui l'étoit de son armée en Bohême, et présentement de la ville de Metz; il est fort habile, et avoit été appelé en consultation dans la maladie du Roi. Lorsqu'il vint faire son remercîment à S. M., le Roi lui dit : « C'est à moi à vous remercier, au moins il faut que la reconnoissance soit réciproque. »

Le Roi avant son départ de Metz n'a point vu les deux chapitres des dames de cette ville; elles se présentèrent en grand manteau et habit de cérémonie; le Roi ne jugea pas à propos de les recevoir; elles allèrent chez la Reine, mais seulement avec la coiffure de cérémonie, et sans grand manteau. Je ne sais si je n'ai pas marqué que Mesdames leur avoient fait dire qu'elles pouvoient venir prendre congé d'elles sans grand manteau. M^mes^ de Saint-Pierre ne voulurent pas profiter de cette permission, et allèrent avec leurs grands manteaux; M^mes^ de Sainte-Marie en profitèrent, et allèrent en habit ordinaire.

Aujourd'hui le Roi s'est levé plus matin qu'hier, et s'est

recouché; il n'a entendu la messe qu'un peu avant midi. Il y a toujours musique ici à sa messe comme à Versailles. Aujourd'hui on a chanté le *Te Deum*. Le capitaine des gardes du roi de Pologne, attaché à la personne du Roi, étoit derrière le fauteuil à côté et à la gauche de M. le duc de Villeroy, et les gardes du roi de Pologne, comme je l'ai déjà dit, à la gauche de ceux du Roi.

Hier une députation de trois chanoinesses du chapitre de Remiremont arriva ici; elles ont été présentées ce matin par M^me^ de Fleury au Roi qui les a baisées, et ensuite à la Reine, dont elles ont baisé la robe, suivant l'usage.

Le Roi a dit ce matin à M. de Laval, qui est ici lieutenant général employé sous les ordres de M. le maréchal de Belle-Isle, qu'il lui donnoit le gouvernement de Béthune. Ce gouvernement étoit vacant depuis trois ou quatre mois par la mort de M. de Taman, ancien lieutenant général et inspecteur de cavalerie; il vaut 16,000 livres de revenu. M. de Laval rend celui de Philippeville qu'il avoit, qui ne vaut que 7,000 livres. Le Roi a donné aussi la lieutenance générale de Lorraine à M. le maréchal de Belle-Isle. Cette grâce a passé par le roi de Pologne, qui a dit à M. de Belle-Isle qu'il n'avoit pu refuser au Roi de lui donner cette charge; elle est créée pour lui; on y attache 24,000 livres d'appointements. Cet article n'est pas encore public; mais il est certain. Le Roi a dit à M. de Fleury: « Voilà votre lieutenant général; je crois que vous aurez un peu de peine à lui donner des ordres. » M. de Fleury a fort bien répondu qu'il étoit accoutumé à recevoir ceux de M. le maréchal de Belle-Isle.

La Reine a fait aujourd'hui encore une nouvelle tentative auprès du Roi pour avoir la permission d'aller à Strasbourg. Le Roi lui a répondu avec la même sécheresse: « Ce n'est pas la peine, je n'y serai presque pas. » Elle lui a demandé ensuite si au moins elle ne pourroit pas rester ici, il lui a répondu sur le même ton: « Il faut partir trois ou quatre jours après moi. » La Reine est, comme

l'on peut juger, fort affligée d'un traitement aussi dur.

La reine de Pologne étant plus incommodée de son asthme, les deux Rois ont dîné avec la Reine et toutes les dames des deux Reines.

Cette après-dînée, Mlle de Fleury a présenté l'abbesse et trois chanoinesses d'Épinal; elles ont été traitées comme celles de Remiremont.

Le Roi n'est sorti qu'à quatre heures; il a monté à cheval. On croyoit qu'il iroit à Ainville, qui est à deux petites lieues d'ici, et où il y a une galerie digne d'être vue. C'est un domaine de Lorraine sur lequel M. le duc Ossolinski a payé une somme de 200,000 livres, qui lui seroient rendus si par la suite des temps le Roi retiroit ce domaine. A présent le roi de Pologne le laisse jouir en entier des revenus de ce domaine, qui lui rapporte plus que l'intérêt de son argent. Le roi de Pologne a fait accommoder cette maison; je ne l'ai point encore vue. Le Roi a passé le long du rocher mouvant; le roi de Pologne le suivoit dans une calèche; il a été au Trèfle, dont j'ai déjà parlé; de là il a été à un autre lieu, éloigné d'environ un quart de lieue, que l'on nomme Jolivet. C'était une ferme, et c'est encore une ménagerie dont le roi de Pologne fait usage. Il a fait plusieurs appartements en bas, une grande salle et quelques chambres à coucher; en haut plusieurs petites chambres autour desquelles est un balcon ou galerie couverte, d'où le point de vue est fort beau; le château de Lunéville en fait le principal ornement. On voit de là tous les bâtiments du Roi qui dépendent de Lunéville et même le château de Craon, qui n'est qu'à une demi-lieue par delà Chanheux.

Le Roi a donné les entrées de la chambre à M. l'évêque de Metz; il les avoit eues dans Metz, comme évêque diocésain, de même que M. de Toul les a ici. M. de Creil, intendant de Metz, les avoit à Metz et en a usé encore ici, peut-être mal à propos. Le Roi n'avoit fait aucune grâce à M. de Metz; il a désiré celle-ci, il la lui a accordée.

Le peuple de Metz n'a pas été content de ce qu'on lui a rendu un propos du Roi en parlant de Metz, qui n'est peut-être pas vrai, qu'il quittoit Metz sans regret.

Le Roi a dit à M. de Verneuil, introducteur des ambassadeurs et secrétaire du cabinet ayant la plume, lequel est outre cela chargé de la *Gazette de France* : « Vous ferez sans doute un bel article de Lunéville, car je suis bien content de ce lieu-ci (1). »

J'ai oublié de marquer au sujet de la lieutenance générale de Lorraine, que cet arrangement devoit être fait il y a longtemps, lorsque M. le cardinal de Fleury fit créer et donner à son neveu le gouvernement. Il promit la lieutenance générale à M. de Belle-Isle ; il le dit même aussi à M. de Verneuil, qui me l'a répété, qu'on ne seroit pas longtemps sans dresser le brevet de cette nouvelle charge ; cependant cette promesse n'avoit eu aucune exécution.

Du vendredi 2, *Lunéville.* — Le Roi a entendu la messe aujourd'hui à sept heures et demie, et immédiatement après il a traversé son appartement pour entrer chez la reine de Pologne, qui est malade de son asthme, et dans son lit, et qui a eu même la fièvre, et est parti pour la revue. Cependant il n'avoit point vu la reine de Pologne depuis hier matin. La Reine est venue chez lui ce matin ; il lui a demandé des nouvelles de la reine de Pologne ; il en a même demandé au roi de Pologne pendant le dîner ; mais on trouve avec raison qu'il auroit été très à propos et très-convenable qu'il allât la voir.

Le Roi n'a point arrêté d'abord à Chanheux. Il a été tout de suite voir la gendarmerie, qui l'attendoit dans une grande prairie, à la gauche de Chanheux, en allant d'ici. Les escadrons qui devoient être à cent quarante étoient à la revue à environ cent vingt tout au plus ; les chevaux

(1) La Gazette de 1744 contient en effet, pages 488 à 490, un long détail sur le séjour du Roi à Lunéville.

un peu maigres. Cependant le total faisoit un beau coup d'œil, et l'on peut dire qu'elle n'est pas en mauvais état pour la fin d'une campagne. Le roi de Pologne a monté à cheval aussi pour la revue. Immédiatement après la revue, le Roi est revenu à Chanheux; il a resté longtemps dans le salon à faire la conversation. Presque tous les officiers de la gendarmerie lui ont fait leur cour très-longtemps; il a examiné aussi un plan de Fribourg et des ouvrages du siége. Après une heure de temps ou environ, on a servi dans une des petites chambres, à côté du salon, une table pour les deux rois, moitié gras pour le Roi, et maigre pour le roi de Pologne; presque en même temps, dans le grand salon, une table de quarante couverts. J'y ai compté trente trois généraux à table; M. d'Argenson y a dîné, M. de Fleury et beaucoup d'officiers de gendarmerie. Il y en a eu aussi en bas une de quarante couverts. Le dîner des deux rois a été grandement servi et assez long; le Roi y a paru fort à son aise et a beaucoup fait la conversation. Après le dîner il n'a point voulu sortir de la petite chambre, pour ne pas déranger ceux qui étoient à table dans le grand salon; il a ensuite passé dans une autre des petites chambres, où il a resté encore quelque temps en conversation sans paroître pressé. Il est parti à midi passé, ayant toujours M. le Premier à côté de lui, et sur le devant M. le duc de Villeroy et M. de Fleury. M. de Bouillon s'est trouvé un peu incommodé. Le Roi a embrassé plusieurs fois le roi de Pologne.

Il paroît par les nouvelles de Fribourg que si l'on prend cette place en peu de temps, ce sera par la mauvaise défense des assiégés; car de notre côté l'on fait assez de fautes. On a commencé par creuser un canal pour détourner la rivière, et l'on a si peu observé la pente, qu'il s'en falloit sept pieds que l'on en eût pris assez. Il faudra recommencer l'ouvrage, auquel cependant il y avoit 4,000 travailleurs employés. L'attaque que l'on fit en 1713 étoit de l'autre côté de la rivière, du côté

du bastion Dauphin. Celle-ci est par le bastion du Roi, qui a à sa droite le bastion Saint-Pierre et à sa gauche le bastion de la Reine. Il n'y a de ce côté-là aucun ouvrage avancé ; l'on va droit au glacis et au chemin couvert. Il paroît que l'on auroit aussi le dessein de miner et de faire sauter les châteaux. Cette place avoit été fortifiée par M. le maréchal de Vauban, dans le temps qu'elle appartenoit au Roi. C'est M. de Vallière qui est à la tête de l'artillerie de ce siége; mais il est bien vieux, et l'on dit sa tête affoiblie ; c'est M. de Malézieux qui commande sous lui.

On envoie un gros corps de cavalerie vivre en Souabe, sur les terres de la reine de Hongrie, faisant partie de ce que l'on appelle l'Autriche antérieure (1). Il paroît aussi qu'il y a un projet d'envoyer M. le maréchal de Maillebois avec une armée du côté de Hanovre. Les mouvements que les ennemis semblent vouloir faire en Flandre pour se retirer, sont dans le dessein d'envoyer des troupes à Hanovre ; ils n'osent décamper vis-à-vis M. le maréchal de Saxe, dont les partis et les détachements les ont prodigieusement incommodés toute cette campagne et battus presque partout (2). M. le comte de Clermont avec M. le chevalier de Belle-Isle ne sont pas encore partis, mais partent incessamment pour aller à Constance, et encore une autre place de la reine de Hongrie où il y a garnison en état de se défendre.

Le Roi paroît traiter fort bien M. le maréchal de Belle-Isle ; mais il y a une cabale dans le ministère

(1) Ou Souabe autrichienne. La Souabe autrichienne comprenait : les comtés de Burgau, Montfort, Bregenz, Feldkirch, la ville de Constance, la seigneurie de Nellenbourg, le comté de Hohenberg, quelques villes sur le Danube (Willingen, etc.), les quatre villes forestières, le Brisgau avec Fribourg, l'Ortenau avec Kehl. L'Autriche a perdu, à la paix de Presbourg, en 1805, ses possessions en Souabe, qui furent données au grand-duc de Bade et au roi de Bavière.

(2) La campagne défensive sous Courtray que fit le maréchal de Saxe, en 1744, après le départ du Roi, est en effet très-remarquable. D'Espagnac l'a racontée en détail dans son excellente *Histoire du maréchal de Saxe*.

pour l'éloigner d'auprès du Roi, et l'on croit que pour donner un prétexte honorable à cet éloignement, on pourroit bien l'envoyer, avec la qualité de ministre plénipotentiaire, auprès de l'Empereur.

On a eu nouvelles ces jours-ci que M. de Leuville, fils unique de feu M. de Leuville et neveu du bailli de Givry, mort depuis peu de ses blessures, a été tué au siége de Coni ; il avoit été pris par les Barbets (1) avec M. de Langeat. Il avoit voulu se sauver, et c'est en se sauvant qu'il a été tué ; il ne reste plus à M^me^ de Leuville qu'une fille, qui doit être fort riche.

L'ordre et la règle qui règnent dans cette maison m'ont donné curiosité de faire des questions à M. le duc Ossolinski, grand-maître de la maison. Voici à peu près ce qu'il m'a dit. Les revenus du roi de Pologne sont en tout de deux millions qu'il touche de la Lorraine, ou plutôt du Roi. Il donne sur cela pour la maison de la Reine, je crois, 200,000 livres ; tous les comptes sont arrêtés tous les huit jours, et les difficultés décidées s'il y en a. On s'assemble pour cela tous les vendredis, et cette assemblée, qui est de quatre ou cinq personnes, s'appelle le conseil aulique. La dépense ordinaire du roi de Pologne est de 80,000 livres par mois, l'extraordinaire quelquefois de 30,000, quelquefois moins ; celle des bâtiments au moins de 50,000 livres par mois. Chanheux coûte fort cher au roi de Pologne ; il a fait outre cela un établissement à Nancy, qui lui revient à 800,000 livres. Ce sont douze missionnaires jésuites auxquels il donne à chacun 800 livres ; ils ont trois domestiques, qui ont chacun 500 livres ;

(1) On appelait Barbets les montagnards des Alpes qui faisaient la guerre de partisans, et un peu le brigandage, dans les gorges et les defilés du comté de Nice, interceptant et pillant les convois, attaquant les hommes isolés, les courriers, et même des détachements lorsque leurs bandes étaient assez fortes. Les Barbets des Alpes ressemblent, comme on le voit, aux Miquelets de Catalogne.

il leur a fait bâtir une belle et grande maison et une belle église ; ils sont chargés de distribuer tous les ans aux pauvres honteux, sur le certificat de l'évêque, de l'intendant et du président de la cour souveraine, 12,000 livres d'aumônes manuelles ; cette somme est encore comprise dans la fondation. Le roi de Pologne a encore bâti la chapelle de Bon-Secours, dont j'ai parlé, qui est desservie par des Minimes. Il a encore fondé un hôpital à Plombières pour vingt-quatre soldats malades. Indépendamment de tout ce qu'il a fait dans le château de Lunéville, il a fait le rocher mouvant qui est un ouvrage très-cher, le salon que l'on appelle le Trèfle, les sept petites chartreuses, une huitième plus grande, qu'il a donnée pour l'usage à M. de la Galaisière, le canal, qui n'étoit qu'un marais, les cascades, le salon qui est au-dessus, Chanheux, Jolivet, qui est une ferme dont le point de vue est Lunéville ; il y a fait construire un bâtiment logeable et accommoder un jardin ; il a fait aussi accommoder Ainville, qui est à deux lieues d'ici, où il y a une belle galerie. C'est au domaine de Lorraine, sur lequel M. Ossolinski a donné 200,000 livres, et le roi de Pologne lui en laisse la jouissance. Il y a un arrangement fait avec les fermiers généraux, et cette terre vaut 12,000 livres au moins à M. Ossolinski. J'oubliois encore à Lunéville le salon de musique, nommé le kiosque, où il y a des petites figures qui jouent de plusieurs instruments par l'effet de l'eau. Malgré toutes ces dépenses, il n'est jamais rien dû dans la maison au bout du mois, et en tout le roi de Pologne n'a aucunes dettes.

La reine de Pologne est fort choquée de ce que le Roi n'a pas jugé à propos de la venir voir avant son départ, ni même d'envoyer savoir de ses nouvelles. Il n'a rien dit non plus en partant, ni en général ni en particulier, à aucun des grands-officiers du roi de Pologne sur la manière dont il a été servi ici. Toutes les dames les plus considérables de ce pays-ci non-seulement lui ont été

présentées, mais lui ont fait leur cour le plus qu'il leur a été possible; il n'a parlé à aucune.

La Reine a été voir la gendarmerie cette après-dînée, et ensuite Chanheux; elle est revenue jouer ici à cavagnole à l'ordinaire; elle soupe avec les dames des deux palais. M^me^ de Vaugles a eu l'honneur de souper avec elle pour la première fois. C'est une fille de la première noblesse d'Alsace, chanoinesse de Sainte-Marie à Metz depuis longtemps. M^me^ de Modène n'ayant point de dame d'honneur actuellement l'a priée de la suivre en Alsace; on a demandé l'agrément du Roi avant son départ pour qu'elle mange avec la Reine.

Du samedi 3, *Lunéville*. — La Reine a reçu un courrier ce matin qui lui a apporté la nouvelle de la mort de Madame Sixième à Fontevrault; elle auroit eu huit ans accomplis le 16 mai prochain: c'est celle que l'on disoit ressembler au roi de Pologne. La Reine, qui devoit manger avec les dames, a mangé seule dans un cabinet de l'appartement du roi son père, et les dames ont mangé à la table destinée pour la Reine dans le même cabinet en galerie où la Reine devoit manger. Le roi de Pologne mange dans la salle de la musique, mais il n'y a point de concert. Le cardinal Tencin est ici; il mange avec le roi de Pologne. Les cardinaux ont droit d'avoir un fauteuil devant les rois de Pologne; on en a présenté un au cardinal Tencin, comme on avoit fait à Meudon au cardinal de Fleury, et ici au cardinal de Rohan; le cardinal Tencin ne l'a pas accepté, et a pris une chaise à dos. J'oublioi de marquer que c'est M. le duc Ossolinski, que l'on appelle ici tout court M. le Duc, qui a servi la Reine à son dîner.

M. Doria est ici avec M. de Palavicini, envoyé extraordinaire de Gênes, qui retourne à Francfort; M. Doria va se promener en Alsace par curiosité, car il ne suit point le Roi; il n'y a de ministres étrangers qui le suivent que les deux ambassadeurs de famille, M. de Schmettau et l'ambassadeur de Malte.

Du dimanche 4, Lunéville. — Les ducs qui sont ici ne voulurent point manger hier avec le roi de Pologne, à cause de la chaise à dos du cardinal Tencin; on avoit mis d'abord deux fauteuils; mais avant que le roi de Pologne fût à table il y en avoit déjà un d'ôté, M. le duc de Gesvres, M. le duc de Villars, M. le comte de Tessé, grand d'Espagne, étoient ici hier et dînèrent chez le Primat (1). Aujourd'hui, pour éviter cet embarras, on a proposé au roi de Pologne, en lui disant la raison tout simplement, de dîner au kiosque, salon à la polonoise qui est dans le jardin dont j'ai déjà parlé; là il n'y a point de cérémonial, tout le monde y a des chaises à dos; et il y dîne actuellement.

La Reine dîna hier seule, comme je l'ai dit; cependant l'après-dînée le roi de Pologne lui persuada d'aller voir le rocher mouvant, Jolivet et le salon de la cascade; au retour de la promenade elle se renferma, et soupa encore seule. Hier, il arriva un gentilhomme ordinaire du Roi qu'il envoyoit savoir des nouvelles de la reine de Pologne, apparemment pour réparer un peu par cette attention de ce qu'il ne l'avoit point été voir en partant; mais ce qui est singulier, c'est que ce gentilhomme n'étoit chargé d'aucun ordre pour la reine ni pour le roi de Pologne. M. de Gesvres, qui étoit encore ici, lui conseilla fort de leur faire toujours des compliments du Roi. Il n'osoit pas aller au delà de sa commission; il fallut que M. de Gesvres lui dît qu'il le prenoit sur lui.

Les dames jouèrent dans le même salon où la Reine joue; plusieurs furent souper chez M. de la Galaisière, intendant, chancelier et chef du conseil. Il ne loge pas chez lui; son logement étant dans une des ailes qui a été brûlée et qui vient d'être rebâtie, il loge en attendant dans un bel appartement que l'on appelle celui du car-

(1) Le primat de Lorraine était l'abbé de Choiseul.

dinal de Rohan parce qu'il l'a occupé plusieurs fois, dont l'entrée est affreuse. M. de la Galaisière tient un grand état; on dit que sa place lui vaut 70,000 livres de rente au moins. Ce matin, la Reine a été à la grande messe à la chapelle, dans une petite niche faite pour la reine de Pologne en bas; après la grande-messe elle a assisté au sermon du confesseur du Roi qui a prêché en polonois, avec beaucoup de volubilité; il a été assez long, et a commencé par le compliment, qui a duré longtemps. La Reine dit que le sermon a été beau.

Le roi de Pologne a un grand maître de sa maison, qui est M. le duc Ossolinski, dont la charge, à ce que l'on m'a dit, lui vaut environ 70,000 livres; un grand maréchal, qui est M. de Mechek. Ce sont ces deux hommes qui tiennent l'ordre et la règle dans la maison; et ce M. de Mechek faisoit observer la même règle dans le temps que le roi de Pologne étoit à Chambord, n'ayant pour tout revenu que 100,000 écus, sur quoi il donnoit 80,000 livres à la reine de Pologne pour l'entretien de sa maison; et dès lors, à proportion, ces deux maisons étoient honorablement servies et sans aucune dette. Il y a outre cela un grand-veneur (M. le chevalier de Thianges), chargé de toutes les chasses et de l'équipage pour le cerf, tant des chiens que des chevaux; un premier écuyer (M. de Sali, Polonois). Le roi de Pologne a huit attelages actuellement, et la reine quatre seulement; mais ce qui regarde la maison de la reine est absolument séparé. Elle n'a point de premier écuyer; c'est M. de Villancourt, son premier maître d'hôtel, qui se mêle aussi de l'écurie. Le roi de Pologne a un premier maître d'hôtel (M. de Marsan, qui l'étoit du feu duc Léopold); mais il ne se mêle d'aucun détail, seulement de l'honorifique. Il y a beaucoup de chambellans, soit payés, soit *ad honores*, beaucoup de gentilshommes. Plusieurs des uns et des autres sont à la guerre actuellement. Le roi a huit pages et la reine quatre; ils ont le même gouverneur.

qui est un abbé Guyot, frère servant de l'ordre de Malte. Le roi a trente-six valets de pied, et environ cent-soixante gardes, y compris les officiers ; les chevaux des gardes sont nourris dans les écuries du Roi. Il n'avoit d'abord qu'une compagnie des gardes, commandée par M. le marquis de Lamberti, que le Roi [fit] lieutenant général à la prière du roi de Pologne sans qu'il eût passé par aucun grade et ayant peu servi. Le Roi fit aussi de la même manière maréchal de camp celui qui commande ici les Invalides qui servent à la garde du roi de Pologne. Il y a encore ici un nouvel établissement de cadets, bien tenus; ils sont vêtus de jaune ; ils ont servi à la garde du Roi, en dehors, du côté du jardin, pendant le séjour qu'il a fait ici. Je ne parle point encore du régiment des gardes de Lorraine, commandé par M. le prince de Beauvau, fils de M. de Craon. Il fait ici les fonctions de M. le duc de Gramont. Ce régiment est actuellement en campagne ; on y a joint le régiment du Perche dont il a pris le rang. Il y a outre cela plusieurs bataillons de milices de Lorraine, des maréchaussées bien tenues et vêtues de la livrée du roi de Pologne.

Du lundi 5, *Lunéville.* — La Reine ne joua point encore hier ; elle dîna et soupa avec des dames ; cette table est très-grande et très-bien servie ; c'est par la bouche de la reine de Pologne. L'ordre dans cette maison est pareil à celui du roi de Pologne, et avec 240,000 livres, sur quoi elle paye une dame d'honneur (M^me^ de Linange), quatre dames du palais (M^mes^ la marquise de Boufflers, la comtesse de Choiseul, femme de son chevalier d'honneur, M^me^ d'Armoise, sœur de feu M. de Beauvau, tué à Ypres, et M^me^ de Raigecourt (1); un chevalier d'honneur (2), un pre-

(1) Dont le mari est homme de grande condition de ce pays-ci. Un de ses frères vient d'être fait aumônier du Roi. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) M. de Choiseul. (*Note du duc de Luynes.*)

mier maître d'hôtel (1), qui se mêle de toute la maison (bouche, écurie, etc.), des gentilshommes, pages, valets de pied, livrée, son entretien personnel et ses menus plaisirs. Outre cela, elle fait des présents au roi de Pologne à toutes ses fêtes, suivant l'usage polonois, et a toujours de l'argent de reste; on estime par exemple que le voyage de Meudon lui a coûté 60,000 livres d'extraordinaire. Le jour qu'elle y apprit, par un courrier de M. d'Argenson, le meilleur état du Roi, après l'extrémité où il avoit été, elle fit donner 50 louis au courrier. On me contoit ces jours-ci une réponse bien sensée qu'elle fit à l'occasion de cette maladie. Elle étoit à Meudon lorsque la Reine partit pour la Lorraine; de Braine, la Reine lui envoya un courrier pour l'instruire des mauvaises nouvelles qu'elle venoit de recevoir, et qui ne laissoient nul lieu de douter que les premières à recevoir seroient celles de la mort. La reine de Pologne ne dit rien d'abord en recevant cette lettre et ne fit aucun mouvement qui pût marquer son affliction; étant seule, elle fit appeler M. l'abbé de Choiseul, primat de Lorraine et grand-aumônier du roi de Pologne (dont la place vaut plus de 30,000 livres de revenu); il étoit avec elle à Meudon. Elle lui dit qu'elle vouloit partir sur-le-champ pour Lunéville; il lui représenta que la Reine alloit revenir vraisemblablement, qu'elle lui seroit nécessaire pour sa consolation, que d'ailleurs la trouvant en chemin ce seroit un embarras réciproque pour les chevaux. Aucune de ces raisons ne l'arrêta, et ce ne fut que par la nécessité de donner le temps pour se préparer au départ qu'elle remit au surlendemain. Elle dit au primat, qui me l'a redit : « On ne doutera pas que dans cette malheureuse circonstance, ce que le roi de Pologne et moi avons de plus cher ne soit la Reine et M. le Dauphin; nous voudrions bien

(1) M. de Villaucourt. (*Note du duc de Luynes.*)

servir à leur consolation; mais il ne convient pas que nous soyons dans le même lieu qu'eux. Nous n'entendons rien au gouvernement françois, et il ne faut pas qu'on puisse dire que nous ayons eu la moindre part aux arrangements qui se prendront. »

La Reine devoit aller dîner aujourd'hui à Ainville: le roi de Pologne le désiroit; elle a senti que c'étoit un trop grand dérangement pour sa maison; elle a préféré de dîner ici. Elle va se promener cette après-dînée malgré le très-vilain temps qu'il fait. Outre les dames des deux palais, il y avoit aujourd'hui à la table de la Reine Mme de Custine, chanoinesse d'Épinal, une autre chanoinesse du même chapitre nommée Mme de Ludres, une autre Mme de Ludres, dont le mari est homme de la haute noblesse de Lorraine et fort riche, Mme de Marsan, dont le mari est premier maître d'hôtel du Roi, et Mme de Laval (Saint-Simon), dont le mari commande en Lorraine sous les ordres du Roi et de M. de Belle-Isle.

Je n'ai encore parlé d'Ainville qu'en passant. La maison n'est rien, et ressemble à une honnête ferme du côté de la cour; il y a seulement un appartement que le roi de Pologne a fait accommoder assez bien pour la Reine et un pour lui, cependant sans magnificence. A droite et à gauche du bâtiment sont deux galeries couvertes en bas et découvertes en haut; celle d'à droite conduit à un berceau, et ce berceau à la grande et belle galerie. Les deux terrasses d'en haut sont bornées chacune par une espèce de kiosque ou cabinet. La galerie est terminée de chaque côté par un salon assez petit; elle a 164 pieds de long indépendamment des salons, 21 pieds de large, et seulement 18 pieds de haut. Il y a à chaque bout deux poêles de faïence, qui ont la forme de beaux vases de porcelaine, et un autre poêle en forme de commode vers le milieu. Du milieu de ladite galerie on entre dans un appartement petit, mais fort orné et décoré avec goût; de toutes parts sont des jardins et des treillages verts. Le

pavé de la galerie est de stuc ou composition; ce sont de petits carreaux blancs et gris; le dessus est une espèce d'onde et une rose dans le milieu; chaque carreau coûte à ce que l'on dit 20 sols; à ce prix il y en a pour près de 11,000 livres. Les poêles en vase coûtent à Strasbourg 100 pistoles pièce. Du côté gauche de la galerie, en y arrivant du château, il n'y a que des fenêtres, vis-à-vis lesquelles sont des peintures des différentes maisons du roi de Pologne.

M. d'Ossolinski me contoit aujourd'hui que le roi de Pologne, indépendamment de sa maison, dépense tous les ans pour ses cadets 66,000 livres, 45,000 livres pour la chasse (le grand-veneur ne convient pas de ce fait, il dit au plus 18,000 livres), 25,000 livres pour la musique, et 18,000 livres pour la comédie. Il y a quarante-huit cadets, dont vingt-quatre polonois et vingt-quatre lorrains, et douze officiers; ils ont toutes sortes de maîtres, sont logés, nourris très-bien, chauffés et éclairés. Tous les deux ou trois ans il en sort douze, six polonois et six lorrains, qui sont placés à la suite de quelques régiments françois, et le roi de Pologne leur conserve 2,000 livres de pension à chacun pendant deux ans seulement, à moins qu'ils n'aient plus tôt un emploi qui les mette en état de subsister. Le roi de Pologne donne outre cela 500 livres par mois pour les pauvres, et a désiré que les grands-officiers de sa maison se cotisassent aussi pour faire l'aumône; ils donnent donc à eux tous 400 livres par mois. Ces 900 livres sont remises entre les mains des aumôniers du roi de Pologne, qui en font la distribution.

Du mardi 6, *Lunéville.* — Il y eut hier comédie, mais la Reine n'y alla point, ni le roi de Pologne. Il n'a plus de musique à son dîner depuis la nouvelle de la mort de Madame; il y a seulement des trompettes; il n'y a rien du tout pendant le souper. Hier même, il n'y eut point de table le soir, n'y ayant eu presque personne la veille pour la remplir. Les dames allèrent à la comédie; il n'y

eut point de jeu. Après le souper, qui fut à l'ordinaire, il y eut un pharaon, qui dura longtemps. M. de la Galaisière avoit demandé la permission au roi de Pologne, qui la donna pour cette fois.

S. M. Polonoise a aussi accordé ces jours-ci, à la prière instante de la Reine, des lettres de grâce à un M. d'Esclinslatt, accusé de duel; mais cette grâce n'a pas été obtenue sans peine. Le roi de Pologne n'est pas si rigoureux qu'en France sur les duels, n'étant pas astreint par les mêmes serments que le Roi; mais il se fait grand scrupule sur les homicides; il a fallu que M. l'évêque de Metz ait aussi sollicité, et le roi de Pologne lui dit qu'il en chargeoit sa conscience.

La Reine a reçu une lettre ou deux du Roi dont elle a paru contente; le Roi lui mande qu'il a eu tout sujet d'être satisfait de la manière dont il a été reçu par le roi de Pologne et par ses sujets, qu'il la prie de l'en remercier, qu'il a été bien fâché de ne pas voir le roi de Pologne avant son départ, qu'il crut qu'il étoit trop matin et qu'il l'incommoderoit. Il a envoyé 200 louis pour être distribués dans la maison du roi et de la reine de Pologne. Le Roi trouva, en arrivant samedi dernier à Saverne, le jardin illuminé, qui faisoit un effet fort agréable; il y mangea seul, servi par M. le cardinal de Rohan et ensuite par M. le Coadjuteur; il dîna seul aussi le lendemain, et ne sortit point de tout le jour de la maison; il joua toute l'après-dînée au piquet. Il dit que lorsqu'il monte à cheval ou qu'il marche à pied il sent encore quelquefois des douleurs dans les entrailles. Il traita M. de Soubise avec toutes sortes de bontés. Il n'apprit que le dimanche au soir par M. d'Argenson la mort de Madame. Cette nouvelle n'a dû rien déranger aux fêtes de Strasbourg.

On ne parle pas trop bien de notre armée en Italie. Le siége de Coni n'avance pas autant que l'on voudroit, et le roi de Sardaigne a reçu un renfort de 7 à 8,000 hommes de M. de Lobkowitz. D'un autre côté, les choses

vont mieux en Bavière; M. de Ségur s'est rendu maître de Donauwerth et d'un pont que les ennemis n'ont pas eu le temps de replier, et il y a eu un corps de leurs troupes battu.

M. le comte de Clermont est parti pour aller à Constance avec un gros corps de troupes, et M. de Laval vient de recevoir des ordres pour faire marcher la maison du Roi et la gendarmerie, qui étoient cantonnées en Lorraine, et les faire avancer vers Fribourg, où ils vont vraisemblablement remplacer de la cavalerie détachée pour d'autres expéditions. Le siége de Fribourg ne va pas vite; cependant on espère que cette fois-ci le travail pour détourner la rivière sera mieux fait que le premier, et l'artillerie devoit commencer hier à tirer.

La Reine a donné une très-belle botte à M. d'Ossolinski, et en a acheté en tout, ici, d'un marchand de Paris, pour 20,000 livres, pour donner dans la maison du roi de Pologne. Il est décidé d'hier que M. de la Galaisière, comme chancelier, donnera à manger à la Reine à Bar-le-Duc. Les intendants n'ont point eu encore cet honneur.

Du mercredi 7, la Malgrange. — La Reine est arrivée ici avant midi aujourd'hui; le roi son père y étoit arrivé deux heures auparavant; c'est lui-même qui a arrangé tous les logements. La Reine est logée dans l'appartement que la reine de Pologne a pris pour elle dans le bâtiment du commun. C'est ce logement, dont j'ai parlé, qui est richement orné, mais trop chargé de dorures. Les dames de Nancy ont eu permission de venir faire leur cour en robe de chambre, et de même celles de Lunéville que le Roi a nommées. Toutes les dames qui sont ici ont mangé soir et matin avec la Reine. Les tables étoient dans cette belle et grande salle vis-à-vis la goulette, où il y a au milieu de la table un surtout d'où il sort une nappe d'eau qui va pendant tout le temps que l'on est à table. Après le dîner la Reine et le roi son père se sont enfermés. La Reine s'étoit un peu promenée dans la maison avant le

dîner; elle s'est aussi promenée en sortant de table, à quatre pas de la maison; mais cette promenade n'a duré qu'un quart d'heure; les dames ont joué, dans la galerie, à quadrille.

J'ai été voir le petit établissement pour les trois pères Capucins dans le jardin; tout y est en petit, mais fort proprement accommodé; il y a une chapelle où le Saint-Sacrement repose, qui est fort jolie, très-ornée et proportionnée au reste du bâtiment. Ils ne quêtent point, et sont aussi aumôniers de la Malgrange, tant pour dire la messe que pour distribuer tous les vendredis les aumônes qui se trouvent dans le tronc, qui est auprès du grand crucifix, dont j'ai parlé. Le roi de Pologne leur fait payer tous les mois 12 livres pour chacun; ils ont outre cela un petit potager, et l'un d'eux a une messe libre tous les jours. Ils font tous les vendredis une procession autour du grand crucifix; on y vient aussi en procession de Nancy certains jours de l'année. M. l'évêque de Toul m'a dit y être venu en procession, suivi d'un clergé nombreux et des deux compagnies de pénitents de la vieille et de la nouvelle ville de Nancy. J'ai été aussi voir la mission établie dans le faubourg de Nancy de ce côté-ci par le roi de Pologne. La chapelle où est le Saint-Sacrement est assez grande, très-claire et magnifiquement ornée; le roi de Pologne s'y est réservé un très-grand appartement, rempli de beaucoup de sculptures fort belles; les dortoirs, réfectoires, etc. sont beaux; il y a des chambres pour ceux qui veulent y faire des retraites. C'est le P. de Menou qui est à la tête de cette fondation. Rien n'est si grand, si magnifique, ni si utile; le roi de Pologne voudroit bien pour le rendre plus solide après sa mort que le Roi consentît dès ce moment à l'union qu'il voudroit faire d'un bénéfice à cette maison de missionnaires; il n'a pu l'obtenir jusqu'à présent. J'ai été voir aussi la maison du primat (l'abbé de Choiseul) et son église primatiale, qui est toute neuve, fort large, pas tout à fait assez longue, très-claire

et dont le dôme est peint, ce qui ne fait pas un effet agréable, tout le reste de l'église étant blanchi. Cette église a été bâtie par le feu duc Léopold, qui avoit donné la primatie à son frère. Il avoit voulu ériger Nancy en évêché; il ne put y réussir; il demanda au pape d'y avoir un primat au lieu d'un prévot ou princier (comme l'on dit à Metz) à la tête du chapitre; il obtint une bulle qui a mis cet établissement en règle. Il y vint plusieurs bénéfices, de manière que cette place vaut plus de 30,000 livres de rente aujourd'hui. Le roi de Pologne y a uni de son autorité un chapitre de Nancy, dont l'église tomboit en ruine.

J'oubliois de marquer que le roi de Pologne a dîné aujourd'hui, en même temps que la Reine, avec tous les hommes qui ont droit de manger avec lui; la table étoit dans une salle assez grande qui joint la grande salle.

Du vendredi 9, *Sarrebourg*. — Le roi de Pologne alla avant-hier se coucher à neuf heures et demie, à peu près dans le même temps que la Reine alloit se mettre à table; elle soupa dans la même grande salle, avec toutes les dames, où elle avoit dîné. M. d'Ossolinski et M. de Mechek, grand-maréchal, mirent la table du souper dans la même salle où le roi de Pologne avoit dîné; tous les hommes y étoient. M. l'évêque de Toul et M. l'évêque de Metz y avoient dîné avec le roi de Pologne, l'un à sa droite, l'autre à sa gauche. A la Malgrange, il n'y a nul cérémonial; tous les hommes ont des chaises à dos devant le roi de Pologne. En général le roi de Pologne n'est pas difficile sur le cérémonial; il suffit d'avoir le rang de colonel pour dîner avec lui; et même ayant été à Lunéville lui faire ma cour, pendant son dîner, il me fit asseoir; ce n'est pas une grâce particulière, il l'accorde à beaucoup d'autres.

Au sortir du souper, avant-hier, la Reine revint dans la petite galerie où elle s'arrêta à causer avec toutes les dames, et ensuite se retira. Avant que de se coucher, elle

donna l'ordre à M. de Chalmazel d'aller à Commercy, de sa part, faire des compliments à Mme la duchesse de Lorraine (1), qui avoit envoyé complimenter la Reine à son passage à Bar. Mme la duchesse de Lorraine est toujours dans le même état depuis deux ou trois ans; elle a eû des attaques d'apoplexie, et sa tête est affoiblie, au point qu'il y a peu de temps dans la journée où elle soit à elle-même.

Le roi de Pologne partit hier de la Malgrange à sept heures du matin, avant que la Reine fût éveillée; il alla l'attendre à Void par delà Toul, où elle devoit dîner, et il devoit immédiatement après repartir pour aller à Bar-le-duc, où la Reine a couché. Il en use de même lorsqu'il voyage avec la reine de Pologne; il part toujours de grand matin, et est arrivé quelquefois avant que la reine soit partie. Il est dans l'habitude de fumer beaucoup; il prend sa pipe en arrivant, et demande dix fois si la Reine n'arrive point. La Reine partit à neuf heures de la Malgrange, et alla entendre la messe à la mission à Nancy. Je n'avois vu le bâtiment de la mission qu'en dehors, en passant à Nancy; j'y fus avant-hier. C'est un fort beau bâtiment : la face est sur la rue; il y a deux ailes, qui avancent sur un très-grand jardin fermé de murailles, au delà duquel est encore un terrain, appartenant à la mission, planté en vigne. J'ai déjà parlé de ce bâtiment; il n'y avoit que cet article que j'avois oublié.

Je partis hier de la Malgrange à onze heures; j'arrêtai à Saint-Nicolas, qui est la première poste; j'entrai dans l'église, qui est digne d'être vue; c'est un très-beau vaisseau; elle est très-ancienne et trop grande pour une aussi petite ville. On trouvera mes observations dans un petit volume séparé (2), sur un monument qui m'a paru

(1) Élisabeth-Charlotte d'Orléans, veuve en 1729, de Léopold-Joseph-Charles, duc de Lorraine.

(2) Ce volume ne s'est pas retrouvé à Dampierre.

remarquable. J'allai de là voir la saline de Rosières, qui est digne de curiosité ; on trouvera de même mes remarques sur cette saline. De là je vins à Lunéville, où je ne fis que changer de chevaux. Le chemin de Lunéville jusqu'à Benaménil est une chaussée droite et sans aucun détour. Je vis en passant la maison du prince Charles de Lorraine, qui est à l'extrémité du faubourg de la ville, de ce côté-là; je n'y entrai point; mais le coup d'œil m'en parut agréable ; elle est blanche, couverte d'ardoise; au milieu, un gros pavillon qui doit former un salon de forme agréable, un corps de logis à droite et à gauche ; en tout elle est petite. Le jardin est tout le long du chemin ; il est rempli de palissades à hauteur d'appui ; il est long et étroit et finit en pointe comme un clavecin. A une lieue de là, on trouve un carrefour de quatre grandes avenues; celle d'à gauche conduit au château de Craon, qui appartient encore à M. le prince de Craon. J'oubliois de marquer que le prince Charles n'a jamais voulu vendre sa maison; elle lui appartient encore. De Benaménil à Blamont, le chemin est encore beau, mais il y a un peu à monter et à descendre; de Blamont à Heming, il y a deux postes, où l'on ne cesse de monter et de descendre continuellement; de là ici (1), il n'y a qu'une petite poste et peu de montagnes ; en tout cette route est une chaussée parfaitement belle. Sarrebourg est une petite et vilaine ville, dépendante de Phalsbourg, dont M. de Chalmazel est gouverneur.

Du dimanche 25, *Versailles.* — La Reine arriva ici le mardi 13. J'avois quitté la Reine à la Malgrange, d'où j'ai été à Saverne et à Strasbourg pour voir ces deux maisons de M. le cardinal de Rohan, qui sont dignes de curiosité. Le lundi 12, j'allai de Strasbourg à Mutsig, autre maison de M. le cardinal de Rohan ; j'y étois le jour que la Reine

(1) Sarrebourg.

arriva à Versailles ; j'en repartis le 14 et je n'arrivai ici que le 19 au soir ; mais j'ai su par Mme de Luynes que le jour de l'arrivée de la Reine il se trouva ici un nombre prodigieux de dames ; on en compta soixante-quatre dans la chambre de la Reine. Depuis ce jour, tous les jours gras la Reine a soupé avec des dames, comme elle faisoit avant son voyage.

J'ai su aussi que le Roi a écrit des lettres charmantes au roi de Pologne et à Mme de Ventadour. J'ai marqué ci-dessus qu'on s'attendoit qu'à son départ de Lunéville il iroit chez la reine de Pologne, qui y est malade, et qu'elle fut fort piquée de ce qu'il étoit parti sans la voir, s'étant contenté de demander de ses nouvelles ; il écrivit deux jours après à la Reine, de la manière la plus propre à réparer autant qu'il est possible ce manque d'attention, et depuis encore il a écrit au roi de Pologne une lettre remplie de sentiment et d'amitié. Je crois avoir marqué aussi que quelques jours après son départ il envoya 200 louis pour être distribués dans la maison du roi de Pologne, mais jusqu'à présent il n'a fait aucun présent aux grands-officiers de cette cour. La réception du Roi à Saverne, où il arriva le samedi 3 et y séjourna le dimanche 4, et le séjour de S. M. à Strasbourg, où il fut jusqu'au samedi 10, qu'il en partit pour aller à Schelestadt et de là aller coucher au camp, ces huit jours de la marche du Roi feroient une relation longue et curieuse ; mais je n'ai été témoin d'aucune des fêtes, le Roi n'ayant voulu mener à Fribourg que ceux qui l'avoient suivi en Flandre. Je n'ai pu arriver à Strasbourg que le jour de son départ. Ce qui est certain, c'est qu'aucune de ses villes ni de ses provinces ne lui a montré autant de zèle, d'amour et de magnificence que l'Alsace et Strasbourg. Il y aura une relation de toutes ces fêtes, et même des planches gravées, à ce que m'a dit le prêteur royal, qui est M. de Klinglin (1).

(1) Voir l'ouvrage intitulé : *Représentation des fêtes données par la ville*

Le samedi 10, M. le cardinal de Rohan vit monter le Roi en carrosse et resta jusqu'au moment de son départ. Mademoiselle, qui étoit arrivée à Strasbourg, même avant le Roi, voulut aussi le voir partir. Le Roi, monté dans son carrosse, eut toujours la glace levée de leur côté, les regarda beaucoup et ne leur dit pas un mot, ni à l'un ni à l'autre ; cependant il a écrit depuis à M^me^ de Ventadour et lui a mandé des choses charmantes sur la réception qui lui a été faite à Strasbourg et sur M. le cardinal de Rohan. Cela prouve qu'il sent ce que l'on fait pour lui, mais qu'il ne sait l'exprimer que par écrit. Il y avoit dans son carrosse M. le Premier à côté de lui, comme je l'ai déjà marqué, M. de Fleury et M. de Villeroy. Il a couché à Schelestadt qui est encore du diocèse de Strasbourg. M. le Cardinal ne l'y suivit point; mais il y envoya M. le coadjuteur.

Pendant le séjour du roi à Strasbourg, M. de Bissy y arriva, envoyé par M. le prince de Conty, apportant la nouvelle de la victoire remportée par M. le prince de Conty près de Coni (1). Le roi de Sardaigne ayant voulu secourir cette place s'avança avec son armée ; le feu fut très-vif et très long de part et d'autre; de la mousqueterie et de l'artillerie, sans en venir aux mains. La perte a été grande des deux côtés; mais tout l'avantage nous est demeuré. M. le marquis de la Force, second fils de M. le duc de la Force, y fut blessé à l'épaule; il est mort huit jours après. Il ne reste plus de fils à M. le duc de la Force que M. le duc de Caumont, qui a épousé une fille de M. le maréchal de Noailles, mais qui ne vit point avec elle. Depuis le succès de cette journée on espéroit encore

---

de Strasbourg pour la convalescence du Roi, à l'arrivée et pendant le séjour de S. M. en cette ville, inventé, dessiné et dirigé par J. M. Weis, graveur de la ville, in-fol.

(1) C'est l'affaire de la Madona del Olmo, livrée le 30 septembre, près de Coni, où les Piémontais perdirent 5,000 hommes, mais réussirent à faire entrer un convoi dans la place de Coni.

davantage de pouvoir prendre Coni; mais les pluies, les débordements (1) et la difficulté des subsistances paroissent avoir déterminé à renoncer à cette entreprise, et l'on attend à tout moment des nouvelles de la levée du siége.

La belle et savante campagne que M. le maréchal de Saxe a faite en Flandre, sans quitter son camp de Courtray, est enfin finie; les ennemis ont repassé l'Escaut sans avoir pu l'entamer, et l'on sépare notre armée.

En Allemagne, l'on n'entend plus rien dire des progrès du roi de Prusse; il s'est emparé des postes importants en Bohême, de Budweis et de Tabor. Le prince Charles est actuellement en Bohême avec une armée que l'on dit au moins aussi forte que celle du roi de Prusse.

L'Empereur est parti de Francfort pour se mettre à la tête de son armée; on a la nouvelle de son arrivée à Munich.

Le siége de Fribourg a toujours été jusqu'à présent assez lentement, à cause de la difficulté qu'il y a de faire écouler les eaux de la rivière nommée le Treisam, et quoique l'on ait tiré l'eau dans le nouveau canal que l'on a fait, il en est resté assez dans l'ancien lit pour nous incommoder beaucoup. On a été obligé d'y construire des ponts que les eaux ont emportés plusieurs fois; heureusement les ennemis n'ont point fait de sortie dans ce moment. Ces différentes aventures nous ont fait perdre beaucoup de monde; cependant on me mande aujourd'hui, par une lettre du 20, le détail ci-joint.

Du quartier du Roi devant Fribourg.

Le 20 octobre.

Le chemin couvert a été pris cette nuit, les ennemis ne l'ayant point défendu; nous n'y avons pris qu'un seul homme. Les ennemis ont fait un feu de rempart terrible, et nous avons perdu 900 hommes,

(1) De la Stura et du Gesso.

tant tués que blessés ou sautés par leurs fougasses qui ont joué et fait sauter une compagnie de grenadiers de Bourbon dont il n'est revenu que cinq grenadiers et le capitaine.

M. d'Argenlieu, lieutenant des grenadiers du régiment des gardes françoises, en relevant la tranchée et passant sur un des ponts, a eu le bras droit emporté d'un boulet, assez bas pour pouvoir le couper au-dessus.

Nous n'occupons que les ouvrages saillants du chemin couvert; les assiegés occupent encore quelques rentrants et les branches de traverse; ainsi ils feront encore un peu de feu de mousqueterie cette nuit qui nous tuera du monde, mais ils ne pourront s'y soutenir.

Du lundi 26, *Versailles.* — On apprit hier par un courrier, qui a apporté un bulletin à la Reine, que nous nous étions rendus maîtres du reste du chemin couvert; nous y avons perdu 500 hommes tués ou blessés; le régiment des gardes y a beaucoup souffert. L'on compte que notre canon est présentement sur le chemin couvert pour battre en brèche.

La blessure de M. de Lowendal n'est pas mortelle.

Du vendredi 30, *Versailles.* — On eut nouvelle hier au soir, par un courrier, que M. de Soubise, le 26, à trois heures après midi, a eu le bras cassé d'une pierre, dans la tranchée qu'il montoit comme aide de camp du Roi. Il a outre cela une contusion considérable, heureusement assez loin de la fracture et au-dessous. Le bras a été raccommodé assez promptement. Il y a apparence que cette blessure n'aura point de suite fâcheuse; mais on ne peut rien dire de certain qu'après la levée du premier appareil. C'est le bras droit. Nos batteries devoient battre en brèche le 26; mais cela pourroit bien avoir été au 27 ou 28.

On n'a point encore de nouvelles directes de la levée du siége de Coni; cependant cela n'est point douteux.

NOVEMBRE.

Nouvelles de Coni et de Fribourg. — Le P. Beauvais, prédicateur. — Le duc de Chevreuse et les dragons au siége d'Ypres; mot du Roi. — Caractère du duc de Chartres et du duc de Penthièvre. — Opinion du duc de Chevreuse sur le maréchal de Saxe. — Nouvelles de Fribourg. — Préparatifs aux Tuileries pour l'arrivée du Roi. — Mort de la princesse de Grimberghen. — Mariage du duc de Penthièvre. — M. et Mme de Mirepoix. — M. de Saint-Hérem. — Service funèbre de Mme de Grimberghen. — Nouvelles de Coni et de Fribourg. — Appartement du Dauphin et de la future Dauphine. — Capitulation de Fribourg. — Mort du maréchal de Chaulnes. — Exil de M. de Châtillon; cause de sa disgrâce. — Le maréchal de Belle-Isle. — Exil de M. de Balleroy. — Dames de la future Dauphine. — Enterrement de M. de Chaulnes. — Mort du cardinal de Gesvres; ses richesses; son testament. — La Reine aux Tuileries; description des appartements. — Arrivée du Roi. — *Te Deum* à Notre-Dame. — Démission de M. de Villeneuve. — Bruit à la porte de la Reine. — Dépenses du siége de Coni. — Décoration de la place du Carrousel. — Dîner du Roi à l'hôtel de ville. Décoration de la place de Grève. — Le peuple pille le fruit du Roi. — Chasse du Roi au bois de Boulogne; les chiens verts. — La cour aux Tuileries. — Le Roi entend treize harangues. — M. d'Argenson l'aîné nommé secrétaire d'État. — Retour du Roi à Versailles. — Arc de triomphe élevé sur l'avenue de Paris. — Dames de la future Dauphine. — Dames présentées aux Tuileries. — Mme d'Antin. — Aventure de M. de Monchenu. — Nomination de MM. de Brou et de Sauvigny. — Maladie de M. Chauvelin. — Rentrée à la cour de Mmes de Châteauroux et de Lauraguais. — Lettre de Mme de Châteauroux à Mme de Boufflers. — Détail de la visite de M. de Maurepas à Mme de Châteauroux. — Liaison de Mme de Modène avec Mme de Châteauroux. — Départ de la maison de la Dauphine. — Commencement de la maladie de Mme de Châteauroux. — Effet dans le public du rappel de Mme de Châteauroux. — MM. de la Rochefoucauld et de Bouillon disgraciés; exil du premier. — Capitulation des châteaux de Fribourg. — Le P. Pérusseau et le confesseur de la Dauphine.

Du dimanche 1er novembre, Versailles. — On a appris par un courrier d'hier au soir la confirmation de la levée du siége de Coni. M. le prince de Conty s'est retiré à Demonte sans aucune perte.

On a aussi eu des nouvelles de Fribourg du 27; la ville a dû se rendre hier ou aujourd'hui; cependant on croit toujours ici que le siége durera encore quelques jours. Les nouvelles de M. le prince de Soubise sont assez bonnes; il a été saigné cinq ou six fois, et l'enflure est diminuée.

Mme d'Egmont la belle-fille accoucha il y a deux ou trois jours d'un garçon, qui a été tenu par M. le duc de Villars et par Mme d'Egmont, la belle-mère.

La Reine alla hier entendre les premières vêpres dans la tribune en haut à la chapelle; il n'y eut point d'évêque qui officiât, et elles furent chantées par la chapelle du Roi. M. le Dauphin et Mesdames y étoient aussi.

Aujourd'hui la Reine a entendu la grande messe en bas, quoique ce ne soit pas un évêque qui ait officié.

Le P. Beauvais, jésuite, a prêché aujourd'hui à la chapelle; il a fait un compliment assez long à la Reine. Le sermon a commencé à quatre heures, ensuite les vêpres du jour et les premières vêpres des Morts. La Reine n'a point remonté en haut après le sermon. Je n'étois pas au sermon. Il me paroît que l'on a trouvé le premier point fort bon; en tout le sermon et le compliment trop longs. C'est Mme de l'Hôpital (celle qui est auprès de Mesdames) qui a quêté.

Du mercredi 4, Paris. — J'ai déjà marqué ci-dessus les faits qui regardent la personne du Roi lorsqu'ils sont venus à ma connoissance et qu'ils m'ont paru dignes d'attention. Mon fils, qui revint de Flandre samedi dernier, veille de la Toussaint, me contoit un de ces faits qui me paroît mériter d'être écrit. C'étoit pendant le siége d'Ypres. Dans le commencement de ce siége on avoit tenu quelques propos indiscrets et mal fondés sur la conduite des dragons; ces discours avoient été jusqu'à M. le maréchal de Noailles. Mon fils le sut aussitôt, et quoique bien persuadé par avance de la fausseté de ces propos, il voulut s'en assurer encore plus positivement par une exacte recherche; ayant reconnu la fausseté absolue de tout ce qui avoit été dit, il s'en plaignit à M. de Noailles, et lui en demanda justice (1). Quoique tous ces bruits sur les dra-

(1) C'est à l'occasion de ces discours mal fondés que M. le comte de Cler-

gons tombassent d'eux-mêmes par leur fausseté, mon fils voulut en profiter pour augmenter l'émulation d'un corps à la gloire duquel il s'intéresse ; il leur dit donc, peu de jours après, qu'il savoit ce que l'on avoit dit contre eux, qu'il en avoit reconnu la fausseté ; mais qu'il étoit bien persuadé que pour confondre davantage leurs indignes calomniateurs, ils devoient donner à la première occasion des preuves encore plus singulières de leur valeur, qu'il le leur demandoit par amitié pour lui. On peut juger aisément que ce discours fut reçu avec le plus grand applaudissement. L'occasion ne fut pas longtemps à se présenter ; à l'attaque du chemin couvert, une partie des dragons sautèrent d'abord, et même avant les grenadiers, dans le chemin couvert par-dessus les palissades ; l'autre partie se porta avec tant de vivacité à tout ce qui étoit nécessaire pour cette attaque, que toute l'armée ne put s'empêcher de leur donner les louanges qu'ils méritoient. Mon fils n'eut rien de plus pressé que d'en aller rendre compte au Roi aussitôt. M. de Fleury étoit alors maréchal de camp ; mais le régiment qu'il venoit de quitter étoit du nombre de ceux dont les dragons s'étoient distingués. Comme M. de Fleury est premier gentilhomme de la chambre en année, toutes ces raisons engagèrent mon fils de se joindre à lui, pour le compte qu'il vouloit rendre au Roi ; le Roi ne leur répondit pas un seul mot ; mais un moment après étant sorti, il trouva un officier de dragons qu'il ne connoissoit que par son uniforme ; il lui dit : « Je sais ce que mes dragons ont fait cette nuit à la tranchée, dites-leur combien j'en suis satisfait. » Ce propos étoit trop flatteur pour n'être pas reporté sur-le-champ à mon fils. Dans le moment qu'il le sut, il s'avança

---

mont écrivit la lettre ci-jointe à M. le maréchal de Noailles, qui fit beaucoup de bruit dans le temps, où il marquoit qu'il n'y avoit qu'un poltron qui pût avoir dit que les dragons n'avoient pas bien fait à la tranchée (*Note du duc de Luynes*)

dans l'endroit où étoit le Roi, et lui dit : « Sire, j'apprends dans le moment les marques infinies de bonté que Votre Majesté vient de donner à ses dragons; je crains fort qu'à la première occasion il ne me soit plus possible d'arrêter leur zèle pour le service de Votre Majesté » Le Roi ne balança pas un instant à répondre, et dit sur-le-champ à mon fils : « M. de Chevreuse, j'aurois bien du regret à ce que j'ai dit si je croyois qu'il m'en coûtât un seul homme. »

Mon fils m'a parlé aussi sur le caractère de M. le duc de Chartres; il croit avoir remarqué en lui, outre la valeur, de la sagesse et de la justesse dans l'esprit et des sentiments; il convient en même temps que les lumières sont courtes et les distractions très-grandes, ce qui lui fait beaucoup de tort; mais il trouve que ce prince, froid au milieu du danger, voit bien ce qu'il voit et est capable de prendre le bon parti. Mon fils trouve comme tout le monde que M. le duc de Penthièvre est bien plus aimable par sa politesse, ses attentions et les grâces qu'il met dans la société; mais il croit que M. de Chartres est au moins aussi capable d'amitié et d'une amitié solide et constante.

Mon fils m'a parlé beaucoup aussi de M. le maréchal de Saxe, et il lui donne tous les éloges qu'il mérite. Il lui trouve de la justesse dans l'esprit, quoique ses lumières soient bien éloignées d'être supérieures; il va naturellement droit au but, et prend le meilleur parti; et, n'étant point détourné par une infinité d'idées et de projets différents, qui souvent éblouissent et dont les dangereuses combinaisons font perdre au moins un temps précieux (1), M. de Saxe suit son objet sans le perdre de vue. Exact pour la discipline, il n'y mêle aucune humeur; le soldat, le cavalier font-ils quelques fautes, il punit les officiers, leur

(1) Allusions au caractère du maréchal de Noailles, qui avait servi aussi en Flandre pendant la campagne du Roi.

disant avec une douceur froide que c'est à eux à tenir la main à leur troupe. La punition une fois ordonnée, il est inflexible sur les grâces. Il n'a point ce que l'on appelle l'extrême politesse du monde, mais il a le ton du militaire. Il est craint, aimé et estimé.

M. le maréchal de Saxe ne peut s'empêcher dans le fond du cœur d'estimer M. de Belle-Isle; mais tout ce qui s'est passé entre eux en Bohême n'est point effacé de son esprit; et comme malheureusement chacun croit avoir raison, il est assez difficile de les rapprocher. Il y a lieu de croire cependant que l'ouvrage seroit plus aisé du côté de M. de Belle-Isle. M. de Saxe est dans une grande liaison et intimité avec M. le maréchal de Noailles, qui l'appelle son fils; cependant le passage du Rhin a été une faute trop marquée pour que M. de Saxe ait pu trouver à le justifier.

Il me paroît qu'entre les lieutenants-généraux, M. de Lutteaux s'est acquis une grande réputation et une estime générale.

Les nouvelles de Fribourg du 30 et du 31 disent que tout est prêt pour donner l'assaut. La brèche est très-large du côté de la ville, et on devoit jeter la contrescarpe dans le fossé; le grand feu des ennemis a un peu retardé et dérangé nos travaux. On doute toujours que le gouverneur veuille soutenir l'assaut, d'autant plus qu'il ne seroit pas possible que la garnison se retire dans les châteaux; les châteaux sont ruinés par nos bombes et ne peuvent pas contenir un quart des troupes qui sont dans la ville. Le siége de cette ville en 1713 ne dura qu'un mois; on l'avoit attaquée par le côté de la rivière. Par l'attaque de cette année, il y a lieu de croire qu'elle auroit été prise plus promptement, si le mauvais temps n'avoit pas gâté nos ouvrages et si nous avions eu des ingénieurs plus habiles. On apprend par les lettres du 31 que M. de Mondragon, qui étoit dans l'état-major de l'armée, a été tué à la tranchée; cet officier est extrêmement re-

gretté; il étoit neveu de M. de Coulanges, contrôleur de la maison du Roi, et il avoit fait les deux dernières campagnes de Hongrie, sur lesquelles il a fait des mémoires et des plans instructifs et détaillés qui font honneur à son application et qui prouvent son talent pour la guerre.

La blessure de M. de Soubise va aussi bien qu'on puisse le désirer; il a dû être transporté le 1^er^ de ce mois sur un brancard pour aller de là au Neuf-Brisach et de là à Strasbourg; le Roi a été le voir deux fois. S. M. a déjà renvoyé la plus grande partie des officiers de sa bouche et plusieurs officiers des gardes du corps, gendarmes, chevau-légers et mousquetaires. M. de la Rochefoucauld et M. de Bouillon doivent être partis le 31 pour venir attendre le Roi ici. Le départ de S. M. est toujours très-incertain, parce qu'il dépend de la prise de la ville.

On fait de grands préparatifs aux Tuileries pour l'arrivée du Roi. S. M. y logera dans son grand appartement qui donne sur la cour; et l'appartement de la Reine est sur le double de celui du Roi et donne sur le jardin. Dans la galerie dépendante de l'appartement du Roi on a tendu une tapisserie ancienne, mais fort belle, qui représente le mariage de Louis XIV, et dans la pièce du trône on a mis une tapisserie toute neuve et admirable, qui est l'histoire d'Esther.

Toute l'armée de Flandre est séparée et les officiers généraux revenus, hors ceux employés sur la frontière. M. le maréchal de Saxe doit rester en Flandre jusqu'au mois de janvier prochain.

On paroît être dans quelque défiance sur le roi de Prusse; on ne peut cependant imaginer que les bruits qui s'en répandent soient fondés.

M^me^ la princesse de Grimberghen mourut la nuit du lundi 2 au mardi, à minuit et demi; elle étoit dans sa soixante-quatrième année; elle est morte d'une hydropisie que les médecins appellent tympanique; elle aimoit extrêmement à manger et s'étoit livrée à son goût, mal-

gré toutes les représentations qu'on avoit pu lui faire. Elle avoit été d'une figure agréable sans être belle; elle s'appeloit Mlle de Montigny; elle avoit été chanoinesse avec deux de ses sœurs, Mlle de Fulvy et Mlle de Berghes. C'étoit le feu électeur de Bavière qui avoit fait le mariage de Mlle de Montigny avec M. de Grimberghen. Ce mariage est la principale source des grands biens de M. de Grimberghen, lequel a acheté la plus grande partie des biens de la maison de Berghes. Mme de Grimberghen a fait un testament et un codicille, l'un et l'autre fort courts, surtout le codicile, lequel est pour instituer son légataire universel M. de Grimberghen; elle le fait exécuteur testamentaire de l'un et de l'autre de ces deux actes. Le testament est pour les domestiques attachés à sa personne; elle leur a laissé à tous des pensions convenables.

Lundi et mardi dernier, Mme la comtesse de Toulouse et M. le duc de Penthièvre, d'une part, et Mme la duchesse de Modène, de l'autre, allèrent à Versailles demander à la Reine l'agrément pour le mariage de M. le duc de Penthièvre avec Mlle de Modène; les deux familles en reçoivent les compliments, et il doit se faire incessamment.

Du vendredi 6, *Paris.* — Le bruit s'est répandu aujourd'hui que M. le marquis de Mirepoix étoit nommé chevalier d'honneur de Mme la Dauphine, et Mme de Mirepoix sa dame d'atours; ces deux grâces ne pourroient être accordées vraisemblablement qu'en y en joignant une troisième, qui est une grandesse, n'étant pas vraisemblable que Mme de Mirepoix, qui a été assise étant Mme de Lixin, voulût habiter la cour sans avoir un rang; la charge de dame d'atours n'en donne point. Il est vrai que la femme du chevalier d'honneur a une distinction aux audiences, qui est d'avoir un carreau; mais cette distinction ne satisferoit sûrement point ni M. ni Mme de Mirepoix. A l'égard de la grandesse, M. de Mirepoix, qui vient de servir avec distinction sous les ordres de l'Infant, semble avoir droit d'espérer cette grâce, et ce qui donne encore lieu

de le croire, c'est qu'on avoit parlé de lui pour la place de chevalier d'honneur, dès les commencements; que l'on jugeoit dès lors avec raison qu'il a tout ce qu'il faut pour remplir cette place mieux que personne, la grande naissance, la figure agréable, le maintien, la politesse, et que vraisemblablement l'on a travaillé depuis ce temps-là à la cour d'Espagne pour obtenir cette grandesse. Ce qui donne encore lieu d'ajouter foi à cette nouvelle, c'est que l'on ne peut croire qu'étant aussi proche du départ pour aller sur les frontières d'Espagne, le chevalier d'honneur et la dame d'atours ne soient pas avertis, et il seroit très-possible que M. et M^me^ de Mirepoix fussent avertis sans qu'on le sache ici.

On avoit parlé beaucoup de M. de Saint-Hérem pour chevalier d'honneur; mais il est peu connu dans ce pays-ci; c'est cependant un homme de grande condition : il est frère de M. l'évêque de Langres, cousin de M. de Montmorin, gouverneur de Fontainebleau; il a quitté le service, et a fait cette campagne-ci avec M. d'Argenson, dont il est fort ami. Il a épousé une Collandre, nièce de M. d'Argenson.

On a nommé aussi pendant quelque temps M^me^ la comtesse de Bissy pour dame d'atours. Beaucoup de gens croyoient aussi que le Roi pouvoit avoir jeté les yeux sur M^me^ la duchesse de Brancas, belle-mère de M^me^ de Lauraguais, et cela dans la supposition que l'intention du Roi seroit que la charge revînt à M^me^ de Lauraguais dans quelque temps d'ici.

Du samedi 7, Versailles. — J'ai toujours été absent d'ici depuis le jour de la Toussaint jusqu'à hier au soir. L'extrémité où étoit M^me^ de Grimberghen et la douleur où étoit M. de Grimberghen m'ont fait rester à Paris; nous l'avons engagé mon fils et moi de venir à l'hôtel de Luynes, où il est actuellement, et nous lui avons même proposé d'y rester si cela lui convenoit. Le Roi, la Reine, ni M. le Dauphin n'ont point envoyé chez M. de Grimberghen,

parce que l'usage est pour les ambassadeurs de faire faire tous ces compliments par l'introducteur des ambassadeurs, et l'absence du Roi a empêché que M. de Sainctot n'ait reçu les ordres de S. M. Je viens de voir dans le moment un écuyer de Mesdames qui a été de leur part faire des compliments à M. et à Mme de Chevreuse (1) et à Mme la princesse de Berghes (2) (grande d'Espagne). Cet écuyer n'avoit pas même d'ordre pour M. de Chevreuse, mais seulement pour Mme de Chevreuse. Mesdames ne savoient pas que mon fils étoit arrivé ; il ne leur a point encore fait sa révérence, ni à la Reine, étant arrivé dans le temps de la dernière extrémité de Mme de Grimberghen.

Mme de Grimberghen n'avoit rien ordonné, pour sa sépulture, dans son testament, ni dans son codicille ; M. de Grimberghen sachant que son intention étoit d'être enterrée dans sa terre de Grimberghen près de Bruxelles, a voulu seulement qu'elle fût mise en dépôt à Saint-Sulpice. Ce dépôt s'est fait sans grande cérémonie, cent prêtres, des pauvres et beaucoup de domestiques avec des flambeaux. Le corps a été porté comme à l'ordinaire. Le chœur de l'église n'étoit point tendu, mais seulement la nef à demi-tenture, une couronne qui suivoit le cercueil portée par un des principaux officiers de la maison. Il y avoit deux carrosses de deuil à six chevaux qui suivoient le convoi. Pendant tout le temps de cette maladie, et même pendant l'enterrement, les préparatifs étoient faits devant la maison pour l'illumination générale pour l'arrivée du Roi, ce qui faisoit un contraste assez singulier.

Du dimanche 8, *Versailles.* — Pendant que j'ai été à Paris, la Reine a continué de souper avec des dames, tous les jours gras, dans le grand cabinet avant sa chambre,

---

(1) Mon fils avoit épousé en premières noces la fille unique de M. de Grimberghen. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Mme de Berghes, qui est sœur de Mme de Léon, avoit épousé le frère de Mme de Grimberghen. (*Note du duc de Luynes.*)

à l'ordinaire; il y a même eu un jour où Mesdames y ont soupé et Mme la duchesse de Modène, Mme de Tallard, les dames du palais de semaine et quelques autres dames. Ce jour-là, l'huissier du cabinet de la Reine, qui croit savoir les usages parfaitement, s'avisa sans avoir aucun ordre de Mme de Luynes, qui étoit à Paris, d'ôter tous les pliants, hors ceux de Mesdames et de Mme de Modène, et de faire mettre à la place des tabourets. Mme la duchesse de Boufflers, qui étoit de semaine, lui demanda si c'étoit par l'ordre de Mme de Luynes; il lui répondit que non, mais que cela devoit être ainsi parce que cela se pratiquoit de même à Marly, à la table du Roi et de la Reine. Mme de Boufflers lui dit que puisqu'il n'avoit point d'ordres, elle le prioit que les pliants fussent remis. On rendit effectivement des pliants à Mme de Tallard, à Mme de Boufflers et même à Mme de Bouzols; les autres dames n'eurent que des tabourets.

Les dernières nouvelles d'Italie que nous avons ici sont du 24, datées de Demonte; la retraite a été faite un peu trop précipitamment, parce que les Espagnols l'ont exigé absolument; cependant à la réserve de nos fours, qu'on a laissés subsister et de quelques munitions qu'on a été obligé d'abandonner, il n'y a eu aucune perte; nous n'avons pas été suivis ni par l'armée du roi de Sardaigne, ni par la garnison de Coni; il y a eu seulement quelques coups de fusil dans les montagnes entre les miquelets et les barbets. M. le prince de Conty a fait miner les fortifications de Demonte pour être en état de les faire sauter dès qu'il aura reçu l'ordre de la Cour. L'on ne sait point encore si l'on prendra ce parti ou si l'on se déterminera à le conserver en y mettant des munitions pour six ou sept mois, en cas que l'hiver interrompît et coupât notre communication.

L'on n'eut point hier les nouvelles que l'on attendoit de Fribourg; on ne les a reçues qu'aujourd'hui; elles sont du 3. On avoit attaqué en même temps les deux

demi-lunes et le bastion. Il paroît par le bulletin que j'ai vu que l'on s'est logé dans les deux demi-lunes, mais que le feu des ennemis a été si violent que l'on n'a pu faire le logement sur la brèche du bastion. On ne sait point encore le détail de ce que nous avons perdu ; les uns disent 6 ou 700 hommes, les autres disent 1,400. Il est temps que ce siége finisse : il nous coûte cher ; il arrête les opérations que l'on se propose de faire du côté de Mayence, et le Roi en est aussi ennuyé que toute son armée. J'ai déjà marqué qu'il avoit renvoyé ici presque toute sa maison ; MM. de Bouillon, de Meuse et de la Rochefoucauld arrivèrent à Paris il y a plusieurs jours ; le Roi a renvoyé aussi M. de Rubempré, maréchal de camp et premier écuyer de M^me^ la Dauphine, qui doit aller au-devant d'elle sur la frontière d'Espagne. M^me^ de Châtillon, qui doit partir le 25, suivant l'arrangement fait par le Roi il y a déjà quelque temps, ne sait encore qui est la dame d'atours ni le chevalier d'honneur, ni combien de dames de M^me^ la Dauphine doivent aller au voyage, ni le nombre de femmes de chambre que l'on compte mener.

Je dois avoir marqué que M. le Dauphin et M^me^ la Dauphine logeront dans la galerie des Princes ; ils l'occuperont presque tout entière, à la réserve du logement de M. et de M^me^ de Châtillon ; Mesdames iront loger dans l'appartement de M. le Dauphin ; on donne à M^me^ de Tallard celui qu'a eu ci-devant M^me^ la maréchale de Villars et qu'a eu depuis M. de Charolois et en dernier lieu M. de Bouillon. D'abord l'appartement de M^me^ la Dauphine devoit être du côté de l'escalier, et en conséquence dans la pièce qui est au milieu de la galerie et dans laquelle étoient beaucoup de colonnes de pierre. Comme l'on vouloit y faire un cabinet pour M. le Dauphin, on avoit entouré de menuiserie lesdites colonnes, ce qui faisoit un fort mauvais effet et rendoit l'ouverture des croisées plus étroite. M. le Dauphin y fut à son retour de Metz, et fut choqué de cet arrangement ; en conséquence

il a été résolu de mettre l'appartement de M^me^ la Dauphine de ce côté-là; et pour lui faire un grand cabinet d'assemblée, il a fallu ôter presque toutes les colonnes; on en a laissé seulement quelques-unes sur le double de cette pièce où l'on fait un petit cabinet particulier pour M^me^ la Dauphine qui donne sur la galerie.

M. l'abbé de Pomponne m'a dit ce matin que M. de Villeneuve étoit nommé secrétaire d'État pour les affaires étrangères; il a été longtemps notre ambassadeur à la Porte.

Du lundi 9, *Versailles*. — M. de Picquigny est arrivé ce soir avec la nouvelle que Fribourg a capitulé le 6, à sept heures du soir.

Le Roi a fait une promotion dans ses armées; M. le chevalier Courten a été fait lieutenant général (1); il est de celle de M. le prince de Conty; il est fort ami de M. de Belle-Isle, et a toujours servi avec distinction.

On a appris aujourd'hui que M. de la Fare est nommé chevalier d'honneur de M^me^ la Dauphine; on ne sait encore rien sur le choix de la dame d'atours.

Du mardi 10, *Paris*. — Hier M. de Picquigny arriva à Versailles, à six heures du soir, avec la nouvelle de la capitulation de la ville de Fribourg; il étoit parti du quartier du Roi le vendredi 6, à six heures du soir. Le jeudi 5, les assiégés avoient rappelé, dès le matin. M. Damnis, gouverneur de la place, avoit envoyé dès le matin un major à M. le maréchal de Coigny pour lui demander la permission de dépêcher un courrier à la reine de Hongrie; on peut juger que cette proposition fut refusée. M. de Coigny répondit qu'ils n'avoient que faire de rappeler pour pareille proposition, qu'on ne discontinueroit pas de tirer; M. de Coigny envoya M. de Monconseil, maréchal de camp, avec le major, jusqu'aux portes de la

(1) Il est vraisemblable qu'il eut une autre grâce, et je crois que c'est le cordon rouge. (*Note du duc de Luynes*, datée du 24 octobre 1744.)

ville. M. de Monconseil ayant trouvé en chemin un capitaine d'infanterie de nos troupes qui a des parents dans la ville, le mena avec lui. Le gouverneur les fit entrer l'un et l'autre, et eut une longue conférence avec eux; persuadé enfin par les raisonnements de M. de Monconseil, il se détermina à arborer le drapeau blanc; il étoit alors sept heures du soir, et comme il ne faisoit pas clair il fallut mettre deux falots sur la brèche pour éclairer le drapeau blanc. Le major fut renvoyé au quartier général avec M. de Monconseil, et y coucha, et le capitaine d'infanterie de nos troupes resta dans la ville avec ses parents, ce qui fit une espèce d'otages. Ce major, la première fois qu'il étoit venu, avoit apporté une lettre du curé de Fribourg et une autre de la noblesse pour représenter l'état où ils étoient et celui où ils se trouveroient si la ville étoit prise d'assaut, mais ces lettres n'avoient eu aucun effet. Le lendemain vendredi, M. Damnis vint lui-même au quartier du Roi, et dit à S. M. qu'il n'apportoit aucune capitulation, qu'il venoit recevoir celle qu'il plairoit à S. M. de lui accorder. Le Roi lui dit qu'il alloit lui rendre réponse, et entra aussitôt dans son cabinet avec M. d'Argenson et les quatre maréchaux de France. Au sortir du cabinet, le Roi dit à M. Damnis que MM. les maréchaux lui diroient ses intentions; M. Damnis immédiatement après entra dans la chambre du duc de Villeroy avec les quatre maréchaux de France et M. d'Argenson; cette chambre se trouvoit la plus proche; ce fut là que la capitulation fut dressée.

Pendant cette conférence, le Roi dit à M. de Picquigny qu'il alloit lui donner ses dépêches. Effectivement après la capitulation dressée, S. M. lui remit cinq lettres, dont une petite pour M. le comte de Maurepas (1), une pour la Reine, une pour M. le Dauphin, une pour Madame et une pour

(1) Intitulée : Au comte de Maurepas. (*Note du duc de Luynes.*)

Mme Adélaïde. La suscription de ces trois dernières lettres étoit : à mon fils, à ma fille, à ma fille Adélaïde. C'est de M. de Picquigny même que je sais tout ce détail.

Par cette capitulation, la ville est remise entre les mains du Roi ; la garnison de la ville, qui étoit encore d'environ 4,500 hommes, se retire dans les châteaux ; tous ceux qui ne pourront pas y être transportés seront faits prisonniers de guerre ; toute l'artillerie de la ville qui ne peut être transportée dans les châteaux demeurera au Roi, et c'est un objet considérable. Les châteaux seront bloqués et l'on continuera de les bloquer, de même que les assiégés pourront travailler à les réparer et à se mettre en état de défense ; suspension d'armes pour quinze jours, afin qu'ils puissent envoyer à la reine de Hongrie et en avoir la réponse. M. de Picquigny m'a dit que M. Damnis étoit âgé de soixante-dix ans, mais qu'il n'en paroît pas plus de cinquante. On estimoit que les châteaux étant fort petits et assez endommagés par notre artillerie ne pouvoient guère contenir que 1,500 hommes. Dans la lettre du Roi à la Reine, après lui avoir mandé la prise de la ville, il lui mande de se rendre le vendredi 13 à Paris, qu'il compte y arriver le même jour ; que s'il y avoit quelque changement il lui enverroit un courrier. Il lui marque aussi qu'il a nommé chevalier d'honneur de Mme la Dauphine M. le marquis de la Fare.

Le lundi 9 M. le maréchal de Chaulnes mourut à Paris : il étoit né le 31 décembre 1676 ; il avoit eu une très-bonne santé, excepté des hémorrhoïdes, pour lesquelles il avoit essuyé une opération très-considérable il y a plusieurs années. Il mangeoit beaucoup et avec avidité ; après avoir été tourmenté depuis cinq ou six ans de rhumatisme goutteux, il lui étoit survenu une rétention d'urine, pour laquelle on l'avoit sondé et ensuite fait l'opération qu'on appelle la boutonnière, qui l'avoit mis dans un état presque continuel de douleurs ; il ne pouvoit plus sortir de son fauteuil ou même de son lit, et tous les médecins

et chirurgiens avoient prononcé que son mal étoit incurable. Il avoit trouvé un empirique qui lui avoit promis de le guérir, et il prenoit de ses remèdes; il avoit discontinué les purgations fréquentes qu'on lui avoit conseillées pour prolonger ses jours, et comme il mangeoit toujours plus qu'il ne convenoit à son état, il s'étoit formé dans son estomac un amas considérable de mauvaise digestion qui a été cause de sa mort. Il avoit fait ses dévotions le dimanche, comme il avoit coutume de faire souvent, ayant beaucoup de piété. Ce même jour, sur le soir, il eut un crachement de flegmes épais qui fut suivi d'un vomissement sans effort, mais presque continuel. Cet accident dura toute la nuit; le lendemain il y eut un peu de mieux, mais ce ne fut que pour quelques moments; le vomissement revint avec plus d'abondance, et il mourut ce même jour lundi, à trois heures après midi. Quoiqu'il se fût confessé le samedi, il se réconcilia encore le lundi matin, et son confesseur l'assista à la mort. M^me^ la maréchale de Chaulnes ne le quitta point.

Du vendredi 13, *Versailles*. — Mardi dernier 10 de ce mois, j'appris à Paris l'exil de M. le duc de Châtillon. Ce même jour, entre huit et neuf heures du matin, M. de la Luzerne, chef de brigade des gardes du corps, ayant reçu l'ordre du Roi, envoyé par M. de Maurepas, se rendit à Versailles, chez M. de Châtillon, et lui remit une lettre de cachet, datée du 17 d'octobre, par laquelle le Roi lui ordonne de se rendre dans ses terres et d'y rester jusqu'à nouvel ordre. M. de la Luzerne, qui est extrêmement ami de M. de Châtillon, étoit plus mort que vif lorsqu'il entra dans sa chambre; il pensa s'y trouver mal, et n'avoit pas la force de lui signifier cet ordre. M. de Châtillon, qui a beaucoup de religion, le reçut avec fermeté et une soumission chrétienne; il demanda s'il ne pouvoit pas voir la Reine et M. le Dauphin; M. de la Luzerne lui répondit qu'il avoit ordre exprès de ne pas lui donner cette permission et de rester avec lui jusqu'à ce qu'il montât en

carrosse. M. de Châtillon entra sur-le-champ chez Mme de Châtillon, qui n'étoit point éveillée; la lettre de cachet ne parloit point d'elle, mais un ordre particulier portoit qu'elle suivît M. de Châtillon dans ses terres (1). Mme de Châtillon crut dans le premier moment que c'étoit la mort de son fils qu'on venoit lui annoncer. M. de Châtillon lui dit de quoi il étoit question et qu'elle se levât promptement; et aussitôt que leur carrosse fut venu, ils partirent pour Paris. M. de Maurepas vint chez eux le lendemain, et leur dit que l'intention du Roi étoit qu'ils fussent partis avant son arrivée; ils partirent en effet hier jeudi au soir pour leurs terres, qui sont en Poitou. Il est vraisemblable que la lettre de cachet pour M. de Châtillon étant du 17 octobre étoit entre les mains de M. de Maurepas il y avoit déjà quelque temps (2); car celle qu'apporta M. de Picquigny à M. de Maurepas, dont j'ai déjà parlé, n'étoit qu'une petite lettre, à ce que m'a dit M. de Picquigny, qui ne contenoit apparemment que l'ordre de faire usage de la lettre de cachet. Le Roi écrivoit en même temps à chacun des sous-gouverneurs pour leur ordonner de ne rendre compte qu'à lui de l'éducation de M. le Dauphin. Ce qui est singulier par rapport à la date de la lettre de cachet (3), c'est que le Roi avoit envoyé l'ordre à Mme de Châtillon de se tenir prête à partir le 25 novembre (c'est

(1) Je ne suis pas sûr de cet ordre particulier, mais Mme de Châtillon, qui aime beaucoup son mari, n'avoit pas besoin d'ordre pour le suivre. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) J'ai su depuis que le Roi avoit confié il y avoit longtemps à M. de Maurepas sa résolution par rapport à M. de Châtillon. (*Note du duc de Luynes.*)

(3) J'ai approfondi depuis cette circonstance; l'ordre n'étoit point personnel pour Mme de Châtillon; il étoit pour la maison de Mme la Dauphine en général. M. de Maurepas instruit, comme je viens de le dire, de la volonté du Roi, recevoit continuellement des lettres de Mme de Châtillon qui lui demandoit des ordres pour la maison de Mme la Dauphine; il étoit fort embarrassé pour y répondre, et l'évitoit tant qu'il pouvoit. Cependant pour que l'on ne pût avoir aucun soupçon, lorsque M. de Châtillon écrivoit au Roi pendant le siége de Fribourg, le Roi lui faisoit réponse comme à l'ordinaire. J'ai entendu

d'elle-même que je le sais) pour aller au-devant de Mme la Dauphine, et que cet ordre étoit daté du 16 octobre. Tout le monde juge que la première cause de cette disgrâce est le voyage de M. le Dauphin à Metz. M. de Châtillon, fondé sur un raisonnement trop commun pour en faire usage en pareil cas, avoit résolu dès Versailles de mener M. le Dauphin droit à Metz, disant qu'un fils ne peut jamais être blâmé de marquer de l'empressement pour voir son père. On sait, et je l'ai déjà marqué, que l'ordre du Roi portoit que M. le Dauphin s'avançât seulement jusqu'à Châlons. La résolution de M. de Châtillon ne fut nullement approuvée par les gens sensés à qui il en parla; mais, comme il ne demandoit jamais conseil et qu'il disoit ceci comme un parti pris, on se contenta alors de lui dire que cela pourroit être désapprouvé et que l'on ne voudroit pas prendre sur soi pareille démarche. Il est encore très-certain qu'en chemin, de Châlons à Metz (je ne puis douter de ce fait), il reçut une lettre de M. d'Argenson avec un bulletin de la santé du Roi; il lut l'une et l'autre, donna le bulletin à lire et ne montra la lettre à personne (1). J'ai marqué ce qui se passa à Metz, où l'on fut obligé de jouer la comédie pour que le Roi ignorât l'arrivée de M. le Dauphin, et la circonstance effrayante d'une fièvre passagère la veille du jour qu'il vit le Roi. Je dois avoir marqué aussi que deux ou trois jours après M. de Châtillon, ayant su que le Roi étoit informé de ce qui s'étoit passé, avoua sa faute au Roi et lui en demanda pardon; le Roi parut alors fort mécontent, et ne répondit rien à M. de Châtillon. On prétend qu'outre ces faits il

---

Mme de Châtillon se plaindre plusieurs fois de ce qu'elle ne pouvoit recevoir de décision, quoiqu'elle eût écrit souvent et parlé à M. de Maurepas. (*Note du duc de Luynes.*)

(1) Il est constant que M. d'Argenson envoya de Metz un ordre à M. de Châtillon signé : *Louis*, portant que M. le Dauphin restât à Châlons ou à Verdun, je ne sais pas précisément lequel des deux. (*Note du duc de Luynes.*)

y a eu des discours tenus par M. le Dauphin sur Mme de Châteauroux qui ont déplu au Roi. Ce que l'on peut dire, c'est que quelque considérable que soit la faute de M. de Châtillon, la punition paroît bien forte, principalement à cause du moment de la fin de l'éducation. A l'égard de Mme de Châtillon, il est constant que le Roi ne l'avoit placée qu'à regret auprès de Mme la Dauphine; non qu'il n'estimât sa sagesse et sa vertu, mais croyant apparemment qu'il falloit plus de talents pour pareilles places. On trouvera dans ces mémoires la preuve de ce que je marque. Quant à l'intervalle qu'il y a eu entre la date de la lettre de cachet et l'exécution, il y a lieu de comprendre que le Roi a voulu retarder jusqu'au moment de son arrivée, pour être à portée de suivre lui-même l'éducation de M. le Dauphin.

M. le maréchal de Belle-Isle ne revient point ici avec le Roi; il va à Strasbourg, et il devoit même à tout événement partir le 6 du camp devant Fribourg; il est chargé d'une commission particulière du Roi auprès de l'Empereur, qui est à la tête de son armée en Bavière; après y avoir demeuré environ un mois il doit aller trouver le roi de Prusse, aussi par ordre du Roi, et ne compte être de retour à Paris qu'à la fin de janvier.

Avant-hier, j'appris que M. de Balleroy, ci-devant gouverneur de M. le duc de Chartres, avoit reçu une lettre de cachet portant ordre de se rendre dans ses terres. M. de Balleroy avoit toute la confiance de M. le duc d'Orléans pour l'éducation de M. le duc de Chartres et le crédit le plus grand sur l'esprit de son pupille. Mme la princesse de Conty occupée depuis longtemps du désir de faire le mariage de sa fille s'est servi de M. de Balleroy pour y parvenir; mais depuis le moment du mariage, on a vu chaque jour diminuer le crédit de M. de Balleroy, et les choses étoient parvenues au point que M. et Mme de Chartres, dont la passion réciproque se soutient avec la même vivacité, ne pouvoient plus souffrir M. de Balleroy;

mais toutes ces raisons particulières ne peuvent pas être la cause de la lettre de cachet. M. de Balleroy par sa femme est beau-frère de M. de Matignon. Les Matignon et les Fitz-James sont extrêmement liés par une ancienne amitié et par le mariage de M. de Fitz-James. On a prétendu dans le public que le discours tenu par M. de Soissons sur Mme de Châteauroux, lorsque le Roi reçut l'Extrême-Onction, lequel a été désapprouvé par plusieurs personnes, étoit regardé comme l'effet des conseils de M. de Balleroy. On prétend aussi que M. de Balleroy avoit tenu depuis des discours hasardés sur Mme de Châteauroux.

On continue de dire dans le public que ce sera Mme d'Antin qui sera dame d'atours; il est certain que le Roi l'a nommée. Il l'avoit mandé à la Reine dans la lettre qu'il lui écrivit sur la prise de Fribourg, en même temps qu'il lui manda M. de la Fare, et il avoit déclaré publiquement cette grâce à son quartier devant Fribourg. On dit en même temps que Mme d'Antin a refusé, et depuis la disgrâce de Mme de Châtillon on la nomme pour dame d'honneur. Pour elle, il est certain ou qu'elle garde un secret impénétrable, ou que la nouvelle est fausse, car j'ai vu une de ses lettres, où elle mande que les bruits qui se sont répandus par rapport à elle n'ont aucun fondement. On nomme aussi dans le public Mme de Rubempré pour dame d'atours; ce qui est certain, c'est que Mme de Tessé, l'une des dames de Mme la Dauphine nommées pour le voyage, ayant fait prier le Roi de l'en dispenser à cause de sa mauvaise santé, et toutes les autres dames étant hors d'état par la même raison d'entreprendre le voyage, excepté les trois (1) qui doivent aller avec Mme de Tessé, le Roi fit dire à M. de Rubempré qu'il désiroit que ce fût Mme de Rubempré qui allât en quatrième et qu'il lui tiendroit compte de ce voyage.

---

(1) Mmes de Caumont, du Roure et de Pons. (*Note du duc de Luynes.*)

Avant-hier on ouvrit M. le maréchal de Chaulnes; on trouva son estomac dilaté par la quantité de nourriture qu'il y avoit mise; il étoit encore très-rempli, malgré le vomissement; d'ailleurs toutes les parties nobles extrêmement saines. Il avoit trois pierres encadrées dans la vessie; c'est le terme de l'art; on ne s'en étoit jamais aperçu en le sondant, mais cela n'auroit point été la cause de sa mort. Il avoit fait son testament il y a deux ans, mais seulement pour ses domestiques; il fait M^me^ la maréchale de Chaulnes son exécutrice testamentaire. Hier 12, son corps fut porté à Saint-Séverin, sa paroisse, et enterré à Saint-Sulpice, dans la chapelle de notre maison. MM. les maréchaux de France ne se trouvèrent point à cet enterrement. On peut voir ci-dessus les difficultés qu'ils firent à celui de M. le maréchal d'Estrées, voulant marcher les premiers comme faisant corps. Comme cette prétention n'eut pas le succès qu'ils désiroient, M. le maréchal de Biron, qui est actuellement doyen, a mieux aimé ne s'y pas trouver. Il envoya seulement un officier de la connétablie prendre les ordres de M. de Picquigny par rapport à la cérémonie, et la connétablie accompagna le corps avec les cérémonies et suivant l'usage ordinaire. Il n'y eut de maréchaux de France que M. le maréchal de Duras, mais qui s'y trouva comme cousin germain. On n'avoit point envoyé de billets imprimés, mais seulement des billets à la main aux parents les plus proches. Nous nous y trouvâmes sept ou huit, tous en manteaux, excepté M. de Torcy, qui n'avoit point de manteau; mais il ne suivit pas le corps, à cause de son âge; il vint seulement à la maison de M. de Chaulnes. Il n'y avoit que trois pièces de tendues dans la maison et seulement quelques armoiries devant la porte d'entrée du vestibule, beaucoup de prêtres et de flambeaux. Le corps fut porté d'abord à Saint-Séverin, qui est la paroisse. L'église étoit tendue au-dessous de la corniche. Le corps fut déposé sur un catafalque; et après les prières ordinaires il fut mis dans un carrosse à six

chevaux caparaçonnés, et fut conduit à Saint-Sulpice. Il y avoit un second carrosse à deux chevaux caparaçonnés, pour le curé de Saint-Séverin, un autre prêtre et les crieurs, et un troisième carrosse drapé à six chevaux. L'église de Saint-Sulpice étoit à demie tenture. Le corps fut mis sur une estrade sans catafalque pendant que l'on faisoit les prières ordinaires. M. le curé de Saint-Séverin fit un discours en présentant le corps à M. le curé de Saint-Sulpice. Ce discours étoit assez beau, même touchant, mais trop long et trop diffus. Il n'y eut que M. de Picquigny, M. de Sassenage et moi qui accompagnâmes le corps à Saint-Sulpice; les autres parents s'en allèrent; la connétablie suivit toujours.

Hier 12 au matin, M. le cardinal de Gesvres mourut âgé de quatre-vingt-huit ans. Il y avoit plusieurs années qu'il menoit une vie fort singulière; il ne voyoit personne que sa famille et quelques intimes amis et n'étoit occupé que du soin de sa santé. Il conservoit avec grand soin tout le cérémonial romain : des pages, des gentilshommes, des estafiers; mais toutes ces sortes de domestiques d'apparat n'étoient point demeurant chez lui; ils y venoient seulement quelques heures dans la journée. Il est mort tout d'un coup, sans être malade; ainsi l'on peut dire plutôt qu'il a cessé de vivre.

Il avoit une grande quantité de meubles, de vaisselle d'argent et d'argent comptant; on a trouvé dans un coffre 93,000 livres, dans un autre 200,000 livres, dans un troisième de l'or et de l'argent en très-grande quantité et que l'on n'a pas eu le temps de compter, dans des tiroirs grand nombre de rouleaux d'or; mais on ne trouvoit point de testament; il étoit cependant nécessaire de savoir ses intentions sur son enterrement. Enfin, l'on aperçut une vieille cassette qui paroissoit être au rebut; on l'ouvrit, et l'on y trouva grand nombre de papiers. Tout ce qui se présenta d'abord n'étoit que des projets de testament, ce qui étoit expliqué par un petit billet à la

suite desdits papiers; ensuite quatre testaments olographes en bonne forme, le premier de 1714, le dernier de 1736. Il déclare de la manière la plus précise que celui-ci est sa dernière volonté, et rappelle les trois précédents pour qu'on n'y ait point d'égard; il déclare qu'il veut être enterré à sa paroisse, sans cérémonie; il donne sa vaisselle d'argent à M. le comte de Tresmes : on l'estime un objet de 120,000 livres; sa vaisselle de vermeil à M^me^ la comtesse de Tresmes : on croit qu'elle peut monter à 18 ou 20,000 livres; le vermeil de sa chapelle, qui est moins que rien, à M. l'évêque de Beauvais, son neveu, et deux de ses rochets à choisir. Il fait des legs particuliers à M. le duc de Tresmes et à M^lle^ de Gesvres, qui n'étoient pas encore morts; mais il déclare que s'il y a quelques-uns de ces legs qui soient caducs par le décès de ceux à qui il les fait, il prétend que lesdits legs aillent à l'accroissement du legs universel qu'il va faire. Il donne seulement quelques meubles de peu de conséquence à M. le duc de Gesvres, et déclare avant toute chose qu'il veut et entend que les sommes nécessaires pour les réparations de ses abbayes soient prises avant tout sur sa succession. J'oubliois aussi de marquer qu'il donne sa bibliothèque à l'ordre de Saint-Benoît, pour être déposée à l'abbaye Saint-Germain des Prés, et ce en reconnoissance des revenus considérables d'abbayes de cet ordre dont il jouit depuis longtemps. Il marque que son intention est que cette bibliothèque soit ouverte deux fois la semaine au public; on croit qu'elle peut valoir 250,000 livres ou 100,000 écus. Il donne à M. le marquis de Torcy, son ancien ami, ce sont ses expressions, son beau cabinet de tableaux, dont il dit que le plus moderne est du Carrache; enfin, il fait son légataire universel le grand séminaire de Bourges (dont il avoit été archevêque pendant longtemps), mais il déclare en même temps que c'est conformément à la donation qu'il a faite à ce même séminaire en 1724. La même personne qui m'a fait tout ce

détail, après avoir lu le testament et avoir assisté à l'inventaire, m'a dit qu'elle savoit le contenu de la donation de 1724. M. le cardinal de Gesvres donne par cet acte une somme considérable au séminaire de Bourges pour y établir et fonder un certain nombre de places, et déclare que si ladite somme est plus que suffisante pour remplir l'objet de cette fondation, le surplus sera au profit de l'hôpital de Bourges. Cette clause peut donner autant et plus de droit audit hôpital sur le legs dudit testament qu'au grand séminaire. Il fait ses exécuteurs testamentaires M. l'abbé Couturier, supérieur des séminaires de Saint-Sulpice, et M. le premier président, à cause, dit-il, de l'ancienne liaison qui est entre leurs familles; ce qui désigne clairement M. le Pelletier, alors premier président; il leur laisse à chacun une tenture de tapisserie; celle de M. le Pelletier est la plus considérable.

Du samedi 14, *Paris.* — Hier la Reine vint dîner de Versailles aux Tuileries; elle passa par la rue Saint-Honoré, et arriva à midi et demi. M. le Dauphin et Mesdames ne partirent de Versailles qu'après leur dîner. L'appartement du Roi aux Tuileries est fort grand et fort beau; il est terminé par une galerie plus étroite, moins ornée et moins longue que celle de Versailles; c'est la seule pièce où se puisse tenir la Cour; tout cet appartement donne sur le Carrousel. Celui de la Reine est sur le double, et par conséquent sur le jardin; mais il est beaucoup moins grand. Le cabinet qui est avant la chambre et la chambre n'ont chacun qu'une croisée, et la chambre est fort petite. La Reine dîna dans le cabinet qui est devant sa chambre, et M^me^ de Luynes l'y a servi. L'on observe pour cette pièce le même usage que pour la chambre de la Reine à Versailles; tout le monde y entra hier pendant le dîner, ce qui se pratiquera de même tous les jours; et lorsque la Reine y soupera seule, il n'y aura que les entrées qui pourront lui faire leur cour. Il y avoit un monde prodigieux à l'arrivée de la Reine, peu de dames, mais

presque tous les hommes connus; les ministres étrangers y étoient aussi. M. le contrôleur général n'a point été à la Chapelle, qui est une maison à lui où le Roi a couché, à quatre lieues de Nogent-sur-Seine; il étoit aux Tuileries. La Reine avoit donné l'heure pour les dames à cinq heures. A cinq heures un quart, elle entra dans la galerie qui n'étoit pas encore éclairée, ni les tables de jeux achevées d'établir; il se trouva dans la galerie un très-grand nombre de dames. A six heures, la Reine commença à jouer à cavagnole. J'oubliois de marquer qu'il ne vint de princesses de Versailles avec la Reine que Mademoiselle et M^lle^ de la Roche-sur-Yon. M^me^ la princesse de Conty et M^me^ la duchesse de Chartres étoient arrivées depuis quelques jours; mais elles n'avoient pas encore paru, et elles ne firent leurs révérences qu'hier, aux Tuileries. La Reine savoit leur arrivée, et fit semblant de l'ignorer. Elles ont été toutes deux de Metz à Strasbourg longtemps avant le Roi, et ont été de là à Fribourg, où elles ont resté pendant presque tout le siége, d'où elles ne sont revenues que quelques jours avant le Roi. On mit une table de cavagnole pour Mesdames dans la galerie; mais elles n'y jouèrent point. Il y avoit beaucoup de bruit et une grande foule. La Reine quitta le jeu dès qu'elle sut que le Roi étoit prêt d'arriver. Il se passa cependant encore un bon quart d'heure. Le Roi arriva un peu avant sept heures; il avoit couché le lundi 9 chez M. de la Ravoye, à Huningue, qui y commande; le mardi 10 à Vesoul, chez M. le duc de Randan, qui commande dans la Franche-Comté; le lendemain, mercredi, 11, il vit avant que de partir des bataillons de cette province, et il alla coucher à Chaumont en Bassigny. Le jeudi 12 il alla coucher à la Chapelle, chez M. le contrôleur général; il avoit mandé qu'il seroit à six heures à Paris; mais comme il ne vouloit arriver qu'à la nuit, à cause des illuminations, il fit aller ses voitures au pas quelque temps avant Charenton, et arriva à sept heures un quart. La Reine s'avança avec

M. le Dauphin et Mesdames jusqu'à la porte de la salle du Trône; le Roi l'embrassa et lui remit une lettre de Madame Infante; il embrassa ensuite ses enfants; il entra aussitôt dans la galerie. Il fut d'un bout à l'autre pour voir tout ce qui y étoit, et parla à plusieurs personnes, entre autres à M. le prévôt des marchands, à qui il dit qu'il venoit de faire maréchal de camp M. de Chaumont (son frère), qui commandoit la gendarmerie cette année. Il passa ensuite dans son appartement; M. le Dauphin et Mesdames l'y suivirent, et il travailla ensuite peu de temps avec M. de Maurepas. La Reine vint se mettre au jeu; ce qui dura jusqu'à neuf heures; elle le quitta un peu avant que le Roi eût fini son travail; à neuf heures et un quart, le Roi, la Reine, M. le Dauphin et Mesdames se mirent à table au grand couvert, dans l'antichambre entre la salle des gardes et la salle du Trône. On ne peut pas se représenter la foule excessive qui étoit dans la galerie et dans la salle où le Roi mange. Cette antichambre est de l'appartement du Roi, et par conséquent sous les ordres du premier gentilhomme de la chambre, au lieu qu'ici le grand couvert est dans l'antichambre de la Reine et par conséquent c'est la dame d'honneur qui y donne les ordres. Il y eut toujours un sous-gouverneur derrière M. le Dauphin, pendant le souper: Les vingt-quatre violons jouèrent pendant environ une demi-heure. Après le souper, le Roi rentra dans la galerie avec la Reine, M. le Dauphin et Mesdames, et y fut une demi-heure à faire la conversation. Il n'y eut point de jeux. Le Roi et la Reine se retirèrent chacun dans leur appartement.

Aujourd'hui le Roi est parti vers midi pour aller à Notre-Dame. La Reine est partie en même temps dans ses carrosses. M^me^ la princesse de Conty devoit aller avec la Reine, mais elle est arrivée trop tard. M. l'archevêque est venu recevoir le Roi à l'ordinaire à la porte de l'église, et lui a fait un discours qui n'a pas été fort long; il s'est retiré ensuite, et M. l'abbé d'Harcourt, comme doyen du

chapitre, a chanté la messe; il n'y a point eu de *Te Deum*. Il n'y avoit que six ducs à Notre-Dame; ils étoient devant le Roi, et par conséquent sans carreaux.

J'ai oublié de marquer que la table du Roi fut servie hier à l'ordinaire par la bouche du Roi et par celle de la Reine. Il y avoit comme je l'ai dit un monde prodigieux dans la galerie, cependant presque personne qui ne fût de connoissance. La galerie étant dans l'appartement du Roi, c'étoit le premier gentilhomme de la chambre qui devoit présenter les tableaux de cavagnole à la Reine; mais comme c'est M. de Fleury qui est en année et qu'il arrivoit avec le Roi, ce fut M. Tourolles, gardien du garde-meuble, qui présenta les tableaux à la Reine.

Aujourd'hui, M. de Fleury a présenté les tableaux à la Reine; c'est la règle, parce que la galerie est appartement du Roi. Quoique ce soit la pièce d'assemblée et de jeux, cette pièce n'est point réputée comme le salon de Marly; les officiers des gardes ne se tiennent point derrière le fauteuil de la Reine, de M. le Dauphin, ni de Mesdames; c'est un valet de chambre du Roi qui est derrière le fauteuil de la Reine.

M. de Villeneuve est venu ce matin chez le Roi, et est entré dans le cabinet presque fondant en larmes. Il a dit au Roi qu'il avoit soixante-douze ans, très-incommodé de la gravelle et hors d'état absolument de suffire à l'assiduité et au travail de la place dont le Roi l'a honoré; qu'il supplioit S. M. de le délivrer d'un fardeau trop pesant à porter. Le Roi a bien voulu agréer ses excuses, et M. de Villeneuve est sorti du cabinet transporté de joie, disant à ses amis que c'étoit le moment de lui faire des compliments, qu'il les recevroit avec plaisir. M. de Villeneuve est homme de beaucoup d'esprit, qui a très-bien réussi dans ses négociations à Constantinople, et s'y est acquis une estime universelle; il a un bien considérable, qu'il a fort augmenté pendant son séjour en Turquie; sa femme a

de l'esprit, mais elle ne connoît point la Cour, et auroit été bien affligée de s'y établir (1).

Aujourd'hui il y a eu un concert au bout de la galerie, à six heures; c'est un divertissement composé par M. de Blamont, dont les paroles sont de M. de Bonneval.

J'ai marqué ci-dessus les endroits où le Roi a couché en revenant de Fribourg; il nous a dit qu'il avoit été moins de cinquante heures en chemin, et que depuis qu'il avoit pris ses relais à Provins il étoit venu moins vite qu'avec des chevaux de poste.

Du dimanche 15. — J'ai su ce matin que la nuit dernière on étoit venu trois fois gratter à la porte de communication de la chambre du Roi à la chambre de la Reine. Les femmes de la Reine l'en avertirent, mais elle leur dit qu'elles se trompoient, et que le bruit qu'elles entendoient étoit causé par le vent; ce bruit ayant recommencé une troisième fois, la Reine, après quelque temps d'in-

(1) J'ai marqué ci-dessus que M. de Villeneuve a été nommé secrétaire d'État; et ce choix paroissoit approuvé du public. M. de Villeneuve avoit réussi à merveille dans ses négociations à la Porte; le Grand-Seigneur, la Russie, la Suède, tous étoient contents de lui. Il s'est acquis une nouvelle réputation en refusant cette grâce; il en avoit appris la nouvelle en revenant de Provence; il passa à Savigny, chez Mme du Luc, qui venoit de recevoir ses lettres de Paris et qui fit des reproches à M. de Villeneuve de ce qu'il lui faisoit mystère d'une nouvelle qu'on lui mandoit être publique. M. de Villeneuve ne l'apprit certainement qu'en arrivant à Paris. Il a de l'esprit, et il contoit plaisamment qu'en entrant dans sa cour il l'avoit trouvée remplie de gens qu'il ne connoissoit point et qui l'entourèrent, à la descente de son carrosse, avec de profondes révérences et de grands *Monseigneur*, le sollicitant l'un pour être suisse, l'autre pour être courrier, celui-ci pour être rôtisseur et celui-là pour être officier, etc. Il ne songea qu'à se sauver dans son appartement, et n'a été occupé depuis qu'à se délivrer d'un fardeau dont il sentoit la pesanteur. J'ai entendu dire à ceux qui le virent arriver chez le Roi samedi dernier, aux Tuileries, qu'il étoit plus mort que vif lorsqu'il entra dans le cabinet, et que lorsqu'il en sortit il étoit gai et de très-bonne humeur, priant tous ses amis de lui faire compliment sur ce que le Roi avoit bien voulu agréer ses excuses. M. de Villeneuve représenta au Roi qu'il avoit soixante-et-douze ans, qu'il étoit sujet à la gravelle et à d'autres infirmités, qu'il ne pouvoit dans cet état s'exposer à un travail aussi long et aussi assidu. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 15 novembre 1744.)

tervalle dit qu'on ouvrît, et l'on ne trouva personne. On n'a su ce détail que par les femmes de chambre de la Reine, qui peuvent s'être trompées.

J'ai parlé aujourd'hui à l'hôtel de ville à M. le contrôleur général sur ce que l'on m'avoit dit de la dépense du siége de Coni ; on prétendoit que le transport de trente-quatre pièces de canon de Franche-Comté à Coni avoit coûté 1,800,000 livres. M. le contrôleur général m'a dit qu'il ne savoit pas positivement combien on avoit transporté de pièces de canon, mais qu'on lui avoit demandé 1,400,000 livres pour les frais de voiture de toute l'artillerie que l'on a fait venir des provinces les plus voisines pour mener en Piémont ; qu'il avoit fait payer 1, 300,000 livres, et qu'il comptoit bien que la dépense iroit encore à 4 ou 500,000 livres au moins ; il m'a ajouté que cette campagne de Piémont faisoit actuellement une consommation de 5,000 mulets ; on n'a pu presque se servir que de mulets à cause de la difficulté des chemins (1).

On a fait une décoration dans la place du Carrousel pour l'arrivée du Roi ; cette décoration est vis-à-vis la porte des Tuileries. C'est quatre piliers d'où pendent des guirlandes qui se réunissent pour soutenir une couronne ; cette sorte de décoration n'a point réussi, et a donné occasion à la plaisanterie qu'elle ressemble aux piliers de justice que l'on voit sur les grands chemins.

Du lundi 16, *Paris.* — Le Roi alla dîner hier à l'hôtel de ville. Le bâtiment de cette grande maison, qui étoit fort noir, a été réparé à neuf pour l'arrivée du Roi ; c'est ce qu'on appelle badigeonner en terme d'architecture. On a fait un bâtiment dans la cour qui forme au premier une espèce de vestibule d'où l'on entre dans la grande salle. L'on a accommodé le dedans de cette maison le

(1) Il y a eu des endroits où l'on a été obligé, de porter les boulets à bras, pour accélérer l'ouvrage, en passant par le plus court chemin. (*Note du duc de Luynes.*)

mieux qu'il a été possible; à gauche de la grande salle, il y a un appartement pour le Roi, composé d'une pièce à deux croisées et d'une seconde à une croisée seulement, avec une petite garde-robe pour mettre une chaise; à droite de la grande salle, une pièce qu'on destinoit pour la Reine en cas qu'elle y vînt, avec une garde-robe; et un troisième appartement, aussi composé d'une chambre et d'une garde-robe, pour M. le Dauphin; le tout bien meublé et avec toutes les recherches de commodités et d'ornements que l'on avoit pu imaginer. Le Roi partit sur les deux heures pour se rendre à l'hôtel de ville; il étoit suivi par M. le Dauphin, M. le duc de Chartres, M. le prince de Dombes et M. le duc de Penthièvre, ses quatre capitaines des gardes, trois gentilshommes de la chambre; il ne manquoit que M. le duc de Richelieu, qui est allé tenir les États de Languedoc. M. de la Rochefoucauld, grand-maître de la garde-robe, M. de Souvré, maître de la garde-robe, suivoient aussi le Roi, et plusieurs seigneurs qui avoient été nommés. Les billets d'invitation pour la Ville étoient au nom de la Ville. J'ai fait copier celui qui m'a été envoyé; ils sont imprimés. Il y avoit outre cela des billets particuliers envoyés par M. le duc de Fleury pour ceux qui devoient avoir l'honneur de dîner avec le Roi. On trouvera ci-après la copie de celui qui a été envoyé à mon fils. On avoit envoyé des billets imprimés aux ambassadeurs, envoyés et ministres étrangers. M. Doria, envoyé de Gênes, fut le seul qui n'eut point de billet: il avoit déclaré qu'il ne vouloit point s'y trouver; cependant il s'est plaint de n'avoir point eu de billet, et on lui en a fait des excuses. Nul ambassadeur n'a voulu se trouver à cette cérémonie; ils prétendent que partout où ils sont invités ils doivent avoir une place distinguée, et que par conséquent ils devoient y manger avec le Roi. Les envoyés ont voulu s'élever jusqu'à la même prétention, ce qui ne peut avoir le moindre prétexte de fondement. Pour les ambassadeurs, il est certain qu'ils ont l'honneur de

manger avec le Roi, mais dans le camp seulement, et jamais dans aucune ville; ils y ont mangé cette campagne à Warwick, et n'y ont pas mangé à Lille. M. le maréchal de Schmettau, ministre du roi de Prusse, qui n'a point de caractère, n'a pas été arrêté par ces difficultés; il a été à l'hôtel de ville, où il a dîné à une table particulière avec tous nos ministres et plusieurs seigneurs. Le Roi se mit à table à trois heures; voici la liste et l'ordre de la séance. On y verra après les princes du sang M. le duc d'Uzès le premier à droite, et M. d'Humières le premier à gauche; le reste sans ordre.

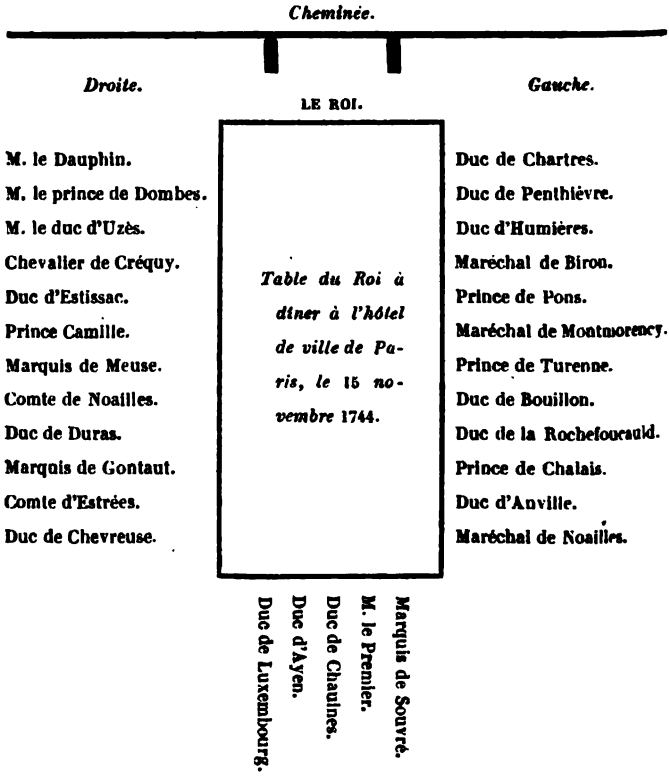

Copie du billet de la Ville.

Vous êtes prié de la part de MM. les gouverneur, prévôt des marchands et échevins de la ville de Paris, de leur faire l'honneur de venir dîner à l'hôtel de ville dimanche, 15 du présent mois, à une heure précise.

A Paris, ce 14 novembre 1744.

Copie du billet du premier gentilhomme de la chambre.

M. le duc de Fleury a l'honneur de faire dire à M. le duc de Chevreuse qu'il a celui de dîner, demain dimanche 15 novembre, avec le Roi à l'hôtel de ville, à une heure et demie.

L'on a construit un arc de triomphe fort grand et fort beau vis-à-vis la rue de la Coutellerie, et l'on a formé une espèce de carré dans la place de Grève par des colonnes, qui paroissent de marbre, entourées de guirlandes. Sur le frontispice de l'arc de triomphe on a mis cette inscription en lettres d'or : *Ludovico redivivo — Ludovico triumphatori.* A gauche de l'hôtel de ville, sur le bord de la rivière, on a fait un petit édifice carré qui est une fontaine de vin pour le peuple.

Le Roi étoit escorté par toutes les troupes de sa maison, gardes du corps, gendarmes, chevau-légers et mousquetaires; il ne jeta point d'argent au peuple, et il y eut peu de cris de *Vive le Roi*, hors en arrivant à l'hôtel de ville (1). Aussitôt qu'il y fut arrivé, il entra dans sa

(1) Comme je n'avois pas l'honneur de suivre le Roi, j'ai demandé à M. le duc d'Harcourt, capitaine des gardes en quartier, ce qui s'étoit passé pour l'arrangement du carrosse du Roi. Il m'a dit que toutes les fois que le Roi est sorti en carrosse dans Paris, lui et M. le Premier ont toujours été dans le même carrosse que le Roi avec M. le Dauphin et les princes du sang, de sorte qu'ils ont été quelquefois sept, trois sur le devant; et lorsqu'il y a eu un prince du sang de moins, c'est M. de Bouillon qui a rempli cette place. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 4 décembre 1744.)

chambre, où M. le duc de Gesvres et M. le prévôt des marchands présentèrent le corps de ville, tous en robes rouges. M. de Gesvres présenta ensuite des vers composés par le Sr Roy, poëte fameux (1) ; ce sont les paroles d'un divertissement (2) dont Rebel (3) et Francœur (4) ont fait la musique, et qui fut chanté par Benoît, basse-taille, et par Mme Lalande, tous deux de la musique du Roi. Il y avoit une partie des exemplaires reliés et tout le reste en blanc; il n'y en avoit que deux reliés en maroquin bleu, l'un pour le Roi, l'autre pour M. le Dauphin; plusieurs en maroquin rouge pour les Princes du sang. Il y en avoit aussi en papier doré, qui furent donnés aux principaux seigneurs. Le Roi se mit à table sur les trois heures, et y resta jusqu'à cinq heures et demie (5). Il fut servi par le

(1) Roy (Pierre-Charles), né en 1683, à Paris, et mort en 1764, eut en effet une grande réputation comme poëte lyrique; il dut sa célébrité à l'opéra de *Callirhoé* (1712) et au ballet des *Eléments* (1725). Très-satirique, Roy s'attaqua à Voltaire, qui se moqua de lui, et au comte de Clermont, qui le fit assommer à coups de bâton. On connaît les vers que fit Voltaire à propos du poëme que composa Roy sur la convalescence de Louis XV :

« Notre monarque après sa maladie,
« Était à Metz, attaqué d'insomnie.
« Ah! que de gens l'auraient guéri d'abord!
« Roy, le poëte, à Paris versifie.
« La pièce arrive, on la lit..... le Roi dort.....
« De Saint-Michel la muse soit bénie.

(2) *Les Augustales*, 1 vol. in-4°, 1744.

(3) *Rebel* (François), né à Paris, en 1701, mort en 1775, compositeur et directeur de l'Opéra, a composé avec Francœur plusieurs opéras.

(4) *Francœur* (François), né à Paris, en 1698, mort en 1787, l'un des vingt-quatre violons, puis compositeur de la chambre du Roi et directeur de l'Opéra avec Rebel.

(5) Pendant une partie du dîner le Roi fut fort occupé de tout ce qui pouvoit regarder le retour de M. de Richelieu. Il y a eu des ordres expédiés à l'ordinaire pour l'assemblée des États de Languedoc; il étoit question de savoir quand pouvoient arriver ces ordres; le Roi en parla à M. le prince de Dombes et à M. de Bernage, qui a été intendant de Languedoc; et les questions sur le temps de l'arrivée des courriers furent répétées plusieurs fois. Ce n'est pas seulement dans ce moment qu'il fut occupé de M. de Richelieu, il en avoit parlé dès le matin; et à l'hôtel de ville il dit à M. de Gesvres : « Dans quatre ans je reviendrai dîner ici à la naissance du premier garçon qu'aura

prévôt des marchands, en robe rouge; M. le Dauphin par le premier échevin. La musique, qui étoit dans un coin de la salle, vis-à-vis le Roi, commença en même temps que le dîner; c'étoit Rebel qui battoit la mesure (1). On joua différents airs d'opéra bien exécutés; ensuite on exécuta le divertissement du Roi. La musique en est fort bonne, aussi bien que les vers de Roy; mais on se plaint que les paroles ne sont pas assez lyriques. Le Roi sortit de table à cinq heures et demie ou environ. La salle étoit très-bien éclairée et extrêmement remplie. Le peuple pilla le fruit, c'est l'usage en pareil cas. J'ai appris à cette occasion ce que je n'avois pas remarqué, c'est qu'à Fontainebleau, le dernier grand couvert du Roi avant son départ, on laisse piller le fruit au peuple. On avoit essayé d'éclairer l'arc de triomphe et les décorations de la Grève; mais le vent empêcha l'effet des illuminations; elles ne réussirent que dans la cour de l'hôtel de ville. Cette illumination de la cour étoit composée de petites lanternes et faisoit un très-bel effet.

Sur les six heures, le Roi remonta dans ses carrosses, et toujours escorté par sa maison, qui avoit attendu dans la place de Grève, il alla au salut aux Grands-Jésuites. La Reine, qui ne fut point à l'hôtel de ville, s'étoit rendue aux Grands-Jésuites, où l'on chanta le *Te Deum*. Après le salut, le Roi traversa tout Paris pour voir les illuminations jusqu'au bout de la rue Saint-Honoré, faisant le tour de la place Vendôme. La Reine, dans ses carrosses, suivit

---

Mme la Dauphine, car elle n'en aura que dans quatre ans; d'ici là peut-être elle aura des filles. » Ce calcul est aisé à entendre, cette quatrième année devant être encore celle de M. de Richelieu qui entre de service au premier janvier prochain. (*Note du duc de Luynes.*)

(1) La bibliothèque de la ville de Versailles possède, dans sa précieuse collection musicale, l'exemplaire des *Augustales*, qui a servi à Rebel pour battre la mesure, ou comme nous disons aujourd'hui pour diriger l'exécution du divertissement. Cet exemplaire gravé est chargé de corrections; il porte sur le titre : *pour la mesure.*

le Roi ; ils ne revinrent aux Tuileries qu'à huit heures et demie.

Les illuminations les plus remarquables étoient celles de M. le cardinal Tencin, au bout de la rue Saint-Honoré, celle de l'hôtel de Noailles, celles de la place Vendôme; et de l'autre côté de la rivière sur le quai près le Pont-Royal, celle de l'hôtel d'Aumont, qui est l'hôtel de Nesle, faisoit un effet admirable ; celui de M. le duc de Saint-Aignan, qui est aussi sur le quai vis-à-vis les galeries du Louvre, étoit aussi très-bien éclairé.

Lorsque la Reine fut rentrée, M^me^ de Luynes, qui l'avoit suivie, trouva en rentrant dans sa chambre M^mes^ les ambassadrices d'Espagne et de Naples qui l'attendoient avec M^me^ la duchesse de Salas (Montalègre); elles l'avoient priée de la présenter au Roi, à la Reine, à M. le Dauphin et à Mesdames. M^me^ de Salas est femme du premier ministre de la cour de Naples ; nous ne le connoissons que sous le nom de duc de Montalègre, mais il porte aussi celui de Salas. Il a succédé à M. de San-Estevan. Il n'est point grand d'Espagne; ainsi M^me^ de Salas n'eut point de tabouret dans le cabinet; elle fut saluée et baisée comme à l'ordinaire.

Le séjour du Roi aux Tuileries a obligé de reprendre les logements que l'on avoit donnés à plusieurs personnes; mais comme il ne s'agissoit que de quelques jours, on a trouvé bon que chacun laissât ses meubles. M^me^ de Luynes étoit logée dans l'appartement d'un des abbés de Fleury; M. le comte de Charolois avoit celui de l'autre abbé de Fleury. Ces deux appartements, ainsi que celui de La Peyronie, qu'occupoit M. de Bouillon et qui est celui du grand-chambellan, sont six ou sept marches plus haut que le plain-pied de l'appartement de la Reine, touchant d'une part presque au bout de la galerie et de l'autre fort près de la salle des gardes de la Reine.

La Reine soupa seule dans le même cabinet où elle avoit dîné; le Roi, qui avoit dîné tard, ne soupa point.

Dumardi 17, *Paris.* — Le Roi fut hier courre le daim au bois de Boulogne. Avant que d'arriver de l'armée il avoit mandé à Mesdames qu'il vouloit les voir monter à cheval. Pendant l'absence du Roi, Mesdames avoient monté à cheval plusieurs fois à cette chasse du daim. Cet équipage n'est point aux ordres du grand-veneur; c'est ce que l'on appelle les chiens verts, parce que les piqueurs sont habillés de vert; il est payé sur la cassette du Roi; c'est M. de Dampierre (1) qui est le commandant de cet équipage, et sous lui M. Lebel, ci-devant concierge de Versailles et premier valet de chambre du Roi. Le Roi pendant la chasse fut fort occupé de Madame; il lui parla beaucoup et lui fit des amitiés dont elle fut très-touchée; elle aime le Roi, et le Roi a du goût et de l'amitié pour elle.

Ce même jour, la Reine sortit sur les trois heures, et fut aux Carmelites de la rue Chapon. Le peuple de Paris paroît très-sensible aux marques de bonté et d'attention que la Reine donne toutes les fois qu'elle sort. Le Roi soupa au grand couvert, comme il avoit fait le vendredi et le samedi. Le Roi, un peu avant souper, vint dans la galerie, et après s'être approché un moment de la table de cavagnole de la Reine, il joua au piquet faisant la chouette à M. de Luxembourg et à M. de la Vallière. Mesdames jouèrent aussi au cavagnole, au milieu de la galerie. Lorsque la Reine entre dans la galerie ou en sort, c'est M. de Fleury qui porte sa robe, parce que, comme je l'ai dit, cette galerie est de l'appartement du Roi. C'est par la même raison qu'il y présenta hier M. le duc de Fitz-James, qui arrivoit de l'armée et venoit faire sa révérence. M. de Fleury en fit une honnêteté à M^me^ de Luynes, qui étoit présente, et lui dit qu'il étoit persuadé qu'elle ne le trouveroit pas mauvais, parce que c'est le droit du premier gentilhomme de la chambre.

(1) Gentilhomme des plaisirs; c'est le titre de la charge qu'il a chez le Roi. (*Note du duc de Luynes.*)

J'ai oublié de marquer que le samedi le Roi, après son travail, vint dans la galerie, et que non-seulement il s'approcha du cavagnole, mais il s'assit auprès de la Reine et y demeura jusqu'à la fin du jeu, ce qui fit l'espace d'environ une petite demi-heure; c'est ce que l'on n'avoit point encore vu.

Du mercredi 18, *Paris.* — Hier le Roi alla à Sainte-Geneviève dans ses carrosses; la Reine y alla aussi dans les siens. Il y eut un *Te Deum* en musique, après lequel LL. MM. revinrent aux Tuileries. La Reine dîna à son petit couvert, comme les jours précédents. Ce jour-là le Roi eut le matin et l'après-dînée treize harangues, savoir: deux de chaque compagnie, le premier président et l'avocat général; ainsi le Parlement, la chambre des comptes, la cour des aides, le grand conseil, la cour des monnoies, cela fait dix. M. de Maupeou, premier président du Parlement, parla très-bien. Il y eut ensuite celles de la Ville, de l'Université et de l'Académie. C'est toujours le directeur de l'Académie qui porte la parole; on le change tous les trois mois. C'étoit Crébillon. Après la harangue, Crébillon et La Chaussée lurent chacun une pièce de vers sur la convalescence et le retour du Roi. On a remarqué qu'hier M. de la Rochefoucauld, ayant demandé au Roi ses ordres par rapport à M. le Dauphin, le Roi lui répondit qu'il verroit cela dans quelques jours. Il étoit question de faire faire un habit pour quitter le deuil, qui finit le 23. C'étoit M. de Châtillon qui, en qualité de maître de la garde-robe de M. le Dauphin, étoit chargé de son habillement; présentement les choses sont rentrées dans l'état ordinaire, et c'est la garde-robe du Roi qui fait faire les habits pour M le Dauphin.

Il y avoit eu ordre à Paris, avant l'arrivée du Roi, d'illuminer pendant trois jours; le Roi en a demeuré quatre en comptant celui de son arrivée; on a illuminé tous les dits quatre jours; mais les grandes et belles illuminations n'ont été que le dimanche et le mardi. Le mardi le temps

étoit très-favorable, et les illuminations firent un beaucoup plus bel effet que le dimanche. Sur le quai, vis-à-vis le Louvre, les plus belles étoient celles de M. le maréchal de Saxe et de M. le duc de Fleury, l'hôtel de Bouillon, qui étoit magnifique, et l'hôtel de M. le duc de Saint-Aignan, qui réussit encore beaucoup mieux ce jour là que le dimanche. L'illumination de l'hôtel des Invalides fut la plus belle de toutes. M. le Dauphin alla dans le Cours exprès pour la voir; on fit tout ce qu'on put pour engager le Roi à y aller; on ne put jamais l'obtenir.

Du jeudi 19, *Versailles.* — Le refus de M. de Villeneuve a jeté dans de nouveaux embarras, et le Roi revint ici hier sans qu'il y eût rien de déclaré; ce ne fut qu'après son arrivée que l'on sut qu'il avoit déclaré M. d'Argenson l'aîné pour secrétaire d'État des affaires étrangères, et M^me^ la duchesse de Brancas pour dame d'honneur de M^me^ la Dauphine.

Les postes sont données à M. d'Argenson le cadet; on dit que c'est un objet de 20,000 livres de rente seulement; il a fait assez de dépense pendant cette campagne pour mériter cette grâce.

La place de conseiller d'État qu'avoit M. d'Argenson l'aîné a été donnée à M. Rouillé; il y a encore à nommer à celle de conseiller au conseil royal qu'avoit mon dit S^r^ d'Argenson. Beaucoup de gens croient qu'elle sera donnée à M. Méliand, qui est conseiller d'État et beau-père de M. d'Argenson l'aîné.

Le Roi trouva ici, en arrivant hier, un arc de triomphe admirable dans l'avenue, entre les deux écuries, sans compter beaucoup d'illuminations à Chaillot, à Passy, à Sèvres. Il y avoit environ quinze cents hommes de la bourgeoisie de Versailles sous les armes dans l'avenue, dont quelques-uns formoient une troupe de dragons, d'autres une troupe de cavalerie, et d'autres d'infanterie, vêtus en uniformes. L'arc de triomphe étoit éclairé du côté de Paris, et du côté du château il n'y avoit que des terrines

en bas pour voir mieux le dessin qui réellement est beau et de très-bon goût. M. le comte de Noailles m'a assuré aujourd'hui que la dépense faite par les bourgeois de Versailles, tant pour les habits uniformes que pour les drapeaux, étendards, timbales, pour l'arc de triomphe et les illuminations, montoit à 287,000 livres. Le château étoit aussi fort éclairé, c'est-à-dire la cour du Roi et les deux ailes des ministres. Immédiatement avant le souper du Roi, on tira de l'arc de triomphe une espèce de feu d'artifice, mais qui ne répondoit nullement à la beauté de la décoration.

M. le cardinal de Gesvres a été enterré ce soir. M. l'abbé Couturier et M. le Pelletier, ancien premier président, sont ses exécuteurs testamentaires.

Le Roi partit hier de Paris sur les cinq heures; il ne vouloit arriver ici qu'à la nuit pour voir les illuminations. On a construit ici, comme je dois déjà l'avoir marqué, un arc de triomphe entre les deux écuries. La décoration en est parfaitement belle; comme on doit le graver, on en trouvera l'estampe jointe à ces Mémoires (1). Cet arc de triomphe étoit éclairé par des terrines et lampions du côté de Paris, et du côté du château il y avoit seulement des terrines en bas arrangées par terre pour que l'on pût voir le dessin de la décoration. Les deux écuries n'etoient point du tout éclairées, mais le château et la cour des ministres l'étoient parfaitement bien et faisoient un fort bel effet. Le Roi trouva dans l'avenue M. le comte de Noailles à cheval à la tête de quatorze ou quinze cents hommes de la bourgeoisie de Versailles, distribués en différentes troupes dont il y en avoit une de dragons à cheval. M. le comte de Noailles, l'épée à la main, salua le Roi. Il m'a dit que la dépense de l'arc de triomphe seul alloit à 25,000 livres, et qu'en joignant à cette somme les frais que chaque particulier a faits,

(1) Cette estampe est en deux feuilles; l'une représente la vue de l'arc de triomphe du côté du château, l'autre du côté de Paris. Elle a pour titre: Arc de triomphe fait pour l'heureuse arrivée du Roy à Versailles; aux dépens des bourgeois et habitants de la ditte ville. Se vend en la ditte ville de Versailles, chez P. le Febure, libraire, rue Dauphine, proche la Paroisse; et à Paris chez la veuve Fessard, passage Saint-Germain l'Auxerrois. Avec privilége du Roy. — Inventé et dessiné par *Lorriot*, architecte du Roy. — Grave par Saint-Antoine.

pour les uniformes, drapeaux, tambours, étendards et timbales, il en coûtoit à la ville de Versailles 287,000 livres, qu'il en avoit vu le compte. (*Addition du duc de Luynes.*)

La Reine partit sur les deux heures après midi des Tuileries; elle fit un tour dans Paris par les quais; elle vint repasser dans la rue Saint-Dominique; de là elle alla aux filles Sainte-Marie de la rue du Bac, où elle resta quelque temps; elle alla ensuite aux Carmelites de la rue de Grenelle, et n'arriva ici qu'une heure après le Roi. Dès qu'elle fut arrivée, elle vit M. de Maurepas, qui lui parla en particulier dans le salon où elle joue ordinairement; il lui dit que le Roi venoit de nommer M^me^ la duchesse de Brancas dame d'honneur de M^me^ la Dauphine, et M. d'Argenson l'aîné secrétaire d'État des affaires étrangères. Ces deux grâces ne furent point publiques dans ce moment; elles ne l'ont été qu'aujourd'hui. Beaucoup de gens cependant savoient M^me^ la duchesse de Brancas dès hier au soir. M^me^ de Brancas est M^lle^ de Moras: elle a soixante-huit ans; elle a une très-mauvaise santé et de grandes incommodités habituelles, beaucoup d'esprit, mais du romanesque et une façon de s'exprimer toujours ampoulée. M. le duc de Brancas, son mari, est moins vieux qu'elle, extrêmement sourd et très-incommodé. M^me^ de Brancas est l'intime amie de M. de Richelieu de tous les temps, et elle est belle-mère de M^me^ de Lauraguais.

Pour M. d'Argenson l'aîné, on ne s'y attendoit nullement; et son frère cadet dit qu'il n'a aucune part à ce choix. Il est certain que le refus de M. de Villeneuve avoit embarrassé le Roi; et l'on croit que n'ayant personne en vue, c'est Dutheil qui lui a proposé M. d'Argenson. Dutheil est un des principaux commis des affaires étrangères. Depuis la disgrâce de M. Amelot il a toujours travaillé avec le Roi. M. d'Argenson l'aîné a de l'esprit, mais pas tant à beaucoup près que son frère, ni de la même espèce; il n'est pas non plus d'une figure aussi agréable et il est

beaucoup moins grand. Il a épousé il y a longtemps la fille de M. Méliand, conseiller d'État, dont il a un fils, qui est maître des requêtes ; il est séparé d'avec sa femme il y a longtemps, et n'est point cependant brouillé avec son beau-père ; il l'a été longtemps avec son frère cadet ; mais présentement ils sont raccommodés.

Le Roi et la Reine soupèrent hier au grand couvert avec M. le Dauphin et Mesdames. Immédiatement avant le souper, la Reine, M. le Dauphin et Mesdames entrèrent dans le cabinet du Roi pour voir tirer un feu d'artifice dessus l'arc de triomphe. Ce feu, qui ne fut pas fort magnifique, commença par un assez grand nombre de boîtes, ensuite plusieurs fusées assez belles et une fort belle girandole.

Du vendredi 20, *Versailles.* — Le Roi alla courre le cerf hier pour la première fois depuis son départ pour l'armée ; c'étoit à Fausse-Repose. Au retour, il travailla avec M. d'Argenson le cadet, et soupa dans ses cabinets avec sept ou huit hommes seulement ; il dit en soupant qu'il iroit jusqu'à Étampes au-devant de M^me^ la Dauphine, qu'il la ramèneroit à Sceaux, où elle coucheroit, et que le lendemain elle viendroit tout droit de Sceaux ici se marier à la chapelle.

J'ai oublié de parler de deux présentations qui ont été faites pendant le séjour du Roi à Paris ; l'une est M^me^ de Chalut, que M^me^ de Modène a prise pour dame d'honneur et qu'elle a présentée dans la galerie ; l'autre est M^me^ de Saluces, qui est destinée pour être dame d'honneur de M^me^ de Penthièvre ; elle fut présentée par M^me^ de Luynes ; elle est fille de M. le comte de Tarnau, qui étoit premier gentilhomme de la chambre de M. le comte de Toulouse et de M. de Penthièvre, qui avoit été inspecteur de cavalerie et qui est mort lieutenant général.

J'ai su depuis l'arrivée du Roi que M^me^ d'Antin avoit été publiquement déclarée par le Roi dame d'atours de M^me^ la Dauphine pendant qu'il étoit au siége de Fribourg.

M. le duc d'Antin, son fils, M. de Luxembourg, son frère, et M. de Gramont, son cousin, en firent des remerciements à S. M., et le Roi qui, n'avoit point reçu en chemin la lettre de M. de Maurepas ni celle de Mme d'Antin, ne savoit pas qu'elle eût refusé; il en eut seulement un soupçon, à ce qu'il a dit depuis, lorsqu'il vit qu'à son arrivée dans la galerie à Paris elle ne s'avança pas pour le remercier. Il ne savoit point non plus le peu de disposition qui paroissoit dans M. de Villeneuve pour accepter la grâce qu'il lui avoit faite. Mme d'Antin ne veut pas convenir qu'elle ait été nommée, et fait mystère d'une chose publique; elle dit que s'il avoit été question d'elle pour cette charge, les raisons qu'elle auroit eues pour ne point accepter étoient qu'elle aime la liberté, que d'ailleurs comme elle joue volontiers, elle n'a pas voulu qu'on pût dire, au cas que Mme la Dauphine ne fût pas assez magnifique au goût du public, que c'étoit la faute de la dame d'atours, qui vouloit avoir des profits plus considérables pour être plus en état de jouer.

J'ai encore oublié de marquer que pendant le séjour du Roi à Paris il y a eu une petite aventure de M. de Monchenu, l'un des écuyers de la grande écurie avec un garde du corps; ils disputèrent ensemble dans la salle des gardes assez vivement, et vraisemblablement dans tout autre lieu les épées auroient été tirées de part et d'autre; le garde du corps étant de service ne pouvoit écouter aucune proposition; mais comme il est vraisemblable qu'il les auroit écoutées dans un autre temps, le Roi envoya ordre à M. de Monchenu de se rendre à la Bastille. Le choix de cette punition est une grâce en faveur de ce que M. de Monchenu est homme de condition.

Je dois avoir marqué ci-dessus que le Roi, la Reine, M. le Dauphin, ni Mesdames n'ont point envoyé en particulier chez M. de Grimberghen sur la mort de Mme la princesse de Grimberghen. Ce n'est point l'usage pour les ambassadeurs; c'est l'introducteur des ambassadeurs

qui va faire tous les compliments. M. de Sainctot y a été (1).

Du lundi 23, *Versailles.* — Jeudi 19, M. d'Argenson fit ici son remerciement.

On sut ce même jour que M. de Brou, intendant de Paris, avoit été nommé conseiller au conseil royal à la place de M. d'Argenson, et l'on a su depuis que M. de Sauvigny, intendant de Dauphiné et fils d'une sœur de M. le contrôleur général, a été nommé intendant de Paris à la place de M. de Brou. M. de Sauvigny étoit intendant de l'armée de M. le prince de Conty, et y a fort bien réussi.

Vendredi 20, M. le Pelletier, ci-devant premier président, vint faire sa révérence au Roi; il arrivoit de ses terres en Bretagne; il n'est venu que pour voir le Roi et s'en retourne.

Dimanche 22, M^me^ la duchesse de Brancas, suivie par M^me^ la maréchale d'Estrées, vint faire sa révérence au Roi dans le cabinet; elle s'approcha du Roi, et lui parla en particulier pendant quelques moments.

Du mercredi 25, *Versailles.* — Les comédies n'ont recommencé ici que le mardi 17 de ce mois (2). On avoit mandé à la Reine huit ou quinze jours auparavant si elle souhaitoit que l'on fît venir les comédiens; mais S. M. a voulu attendre que le Roi fût de retour.

M. d'Argenson l'aîné commença hier à donner audience aux ministres étrangers.

M. de Brou a assisté aujourd'hui pour la première fois au conseil royal des finances.

J'ai appris depuis quelques jours que M. de Chauvelin, ci-devant garde des sceaux, qui est assez mal d'une hydropisie à Riom avoit fait demander la permission au Roi, par M. le président Chauvelin, son neveu, de se rap-

(1) Voyez l'article du 8 janvier 1745.

(2) C'est l'usage de les recommencer après la Toussaint. (*Note du duc de Luynes.*)

procher de Paris pour être plus à portée de voir des médecins habiles. M. le président Chauvelin insista sur la nécessité extrême où il étoit de consulter sur son mal. Le Roi répondit qu'il vouloit bien qu'il vînt à quarante lieues de Paris. M. le président Chauvelin eut beau représenter que cet éloignement étoit encore bien considérable par rapport à l'état dans lequel il se trouvoit, le Roi répondit toujours quarante lieues, sans vouloir rien accorder de plus.

Du jeudi 26, *Versailles.* — La nouvelle d'aujourd'hui est que Mme de Châteauroux et Mme de Lauraguais reviennent à la Cour et que le Roi leur rend leurs charges. M. de Maurepas fut hier chez elles leur porter les ordres du Roi.

M. le président de Guébriant vend sa charge de président à un frère de Mme de Saint-Contest (qui s'appelle, je crois, M. Desvieux) 230,000 livres. Quoi qu'il n'y ait que dix ans qu'il soit président et qu'il en faille vingt pour être président honoraire, le Roi a bien voulu lui accorder ce titre.

Le fils de M. le comte de Tresmes, qui a été fort mal ces jours passés, a encore la fièvre.

Je viens d'apprendre dans le moment que M. de Lauraguais ira sur la frontière signer l'acte de réception de Mme la Dauphine (1). C'est une commission fort honorable; on prétend qu'elle l'est même plus que celle d'aller faire la demande; nous avons vu M. le prince de Rohan et M. le duc de Tallard dans différentes occasions chargés de cette même commission.

(1) Celui qui est chargé de cette commission ne signe point l'acte; il n'est signé que par un secrétaire d'État de part et d'autre. C'est M. de Verneuil qui fait de la part du Roi l'office de secrétaire d'État, mais c'est M. le duc de Lauraguais qui reçoit la princesse. Il sera dit dans l'acte qu'on la lui remet entre les mains. Celui qui reçoit la princesse prétend avoir droit de commander la maison de préférence à tout autre; pour éviter cette difficulté on envoie toujours deux personnes unies par les liens du sang et de l'amitié. (*Note du duc de Luynes.*)

Du vendredi 27, *Versailles.* — J'appris dès mercredi au soir la nouvelle du retour de ces dames. M^me^ la duchesse de Modène et M^me^ la duchesse de Boufflers jouoient chez moi ; on vint apporter à M^me^ de Modène une lettre qu'on lui dit être venue par un courrier ; ce courrier étoit un laquais de M^me^ de Châteauroux. M^me^ de Modène lut la lettre avec empressement ; elle se leva aussitôt, et donna son jeu à tenir ; elle passa dans un cabinet où elle écrivit un mot, et alla ensuite dans l'antichambre parler au courrier, à qui elle donna huit louis. Le courrier montra cet argent à ceux de sa connoissance, en disant qu'il falloit qu'il eût apporté une bonne nouvelle puisqu'il étoit si bien payé. Il apporta aussi en même temps une lettre à M^me^ la duchesse de Boufflers ; M^me^ de Boufflers lut en particulier la lettre à quelques personnes de celles qui étoient dans la chambre ; elle contenoit ces termes : « Je compte trop sur votre amitié pour que vous ne soyez pas instruite dans le moment de ce qui me regarde. Le Roi vient de me mander par M. de Maurepas qu'il étoit bien fâché de tout ce qui s'étoit passé à Metz et de l'indécence avec laquelle j'avois été traitée, qu'il me prioit de l'oublier (1), et que pour lui en donner une preuve il espéroit que nous voudrions bien revenir prendre nos appartements à Versailles, qu'il nous donneroit en toutes occasions des preuves de sa protection, de son estime et de son amitié, et qu'il nous rendoit nos charges (2). »

---

(1) A cette partie du discours, elle répondit qu'elle savoit bien que le Roi n'avoit point eu de part à ce qui s'étoit passé. (*Note du duc de Luynes.*) — Pour l'intelligence de cette note et de la suivante, il faut dire ici que la lettre de M^me^ de Châteauroux était la reproduction du discours écrit de M. de Maurepas ; c'est le discours de M. de Maurepas que le duc de Luynes annote.

(2) Il avoit écrit les termes dont le Roi s'étoit servi pour ne rien oublier de sa commission. (*Note du duc de Luynes.*)

Depuis cette note écrite j'ai su que M. de Maurepas voulut effectivement écrire les paroles du Roi, mais le Roi lui dit : « Les voilà tout écrites, » et lui remit en même temps un billet. Lorsque M. de Maurepas fut chez M^me^ de Châteauroux, après lui avoir répété les paroles du Roi, il lui remit le billet

J'ai su depuis comment s'étoit passée la visite de M. de Maurepas (1). M. de Maurepas étoit au conseil d'État mercredi; le Roi après le conseil le fit entrer dans le cabinet des perruques, et lui parla pendant quelque temps. M. de Maurepas partit pour Paris, et alla à six heures chez M^me^ de Châteauroux; il demanda si elle y étoit, on lui dit que non. Il nomma son nom, et on répondit toujours qu'il n'y avoit personne; enfin, il dit qu'il venoit de la part du Roi, et les portes alors lui furent ouvertes. Il trouva M^me^ de Châteauroux dans son lit; M. le duc d'Ayen étoit seul dans sa chambre, lequel s'éloigna quand il entendit que c'étoit de la part du Roi. M. de Maurepas, un peu embarrassé, comme on peut se l'imaginer, après s'être acquitté de sa commission, à peu près dans les mêmes termes de la lettre rapportée ci-dessus de M^me^ de Châteauroux à M^me^ de Boufflers, voulut dire quelque chose à M^me^ de Châteauroux, par rapport aux préventions qu'on avoit pu lui donner contre lui, et de l'embarras où il se trouvoit de paroître devant elle par cette raison, et lui demanda sa main à baiser. Sur le mot d'embarras, M^me^ de Châteauroux répondit qu'elle le croyoit bien; elle lui donna sa main à baiser en lui disant : « Cela n'est pas cher (2). »

M^me^ de Modène a toujours conservé la plus grande liaison avec M^me^ de Châteauroux (3), jusqu'à être en quel-

---

que S. M. lui avoit donné, et le soir même il y avoit un grand nombre de copies de ce billet que l'on montroit dans Paris, ce qui paroît prouver que M^me^ de Châteauroux avoit déjà reçu un pareil billet avant l'arrivée de M. de Maurepas, et qu'elle avoit eu le temps de le faire copier. (*Addition à la note précédente*, datée du 18 décembre 1744.)

(1) Sans doute par M. de Maurepas, parent de M^me^ de Luynes et très-lié avec le duc de Luynes.

(2) D'autres prétendent qu'elle répondit : « Cela est sans conséquence ». (*Note du duc de Luynes.*)

(3) Il paroît même, par ce que nous avons vu depuis quelques jours et avant le rappel de M^me^ de Châteauroux, que M^me^ de Modène comptoit beaucoup sur ce rappel et sur la nouvelle faveur de son amie; en effet, le mariage de M^lle^ de Modène avec M. le Duc de Penthièvre est arrêté depuis longtemps; il a été déterminé qu'il se feroit au retour de la campagne et sans

que manière sa complaisante; elle n'a fait le voyage de Flandre que par rapport à Mme de Châteauroux; et dans le temps des scènes arrivées à Metz, elle se crut comprise dans le nombre des dames venues avec Mmes de Châteauroux et de Lauraguais et qui les suivirent; elle faisoit déjà ses paquets, et seroit partie si M. de Richelieu ne l'en avoit pas empêchée. Pour Mme de Boufflers, elle a toujours conservé la plus grande liaison avec Mme de Châteauroux; et malgré cela, comme elle amuse la Reine et qu'elle est l'amie intime de Mme de Villars, la Reine la traite tout au mieux et pousse l'amitié jusqu'à la confidence.

Mme la duchesse de Brancas est venue ici aujourd'hui; elle a pris congé du Roi à cinq heures et demie, suivie des dames qui vont avec elle au voyage; elle a été aussi chez la Reine, chez M. le Dauphin et chez Mesdames; elle part demain avec la maison. La route est de trente-huit jours, tant de marche que de séjours. Mme la Dauphine (1) doit être remise entre ses mains le 4 janvier. La demande doit être faite le 8 décembre par M. l'évêque de Rennes (2), le baisement de main le 10 : c'est une cérémonie usitée en Espagne; le 14 la signature du contrat, le 18 le mariage (3), et le 20 le départ. Le Roi a accordé à Mme de Bran-

---

aucune condition de rang pour les enfants. Le courrier est parti pour rapporter de Rome la dispense nécessaire; on l'attend incessamment, et M. de Penthièvre, qui désire extrêmement que cette affaire se termine bientôt, est dans une grande impatience. Dans cette situation il paroissoit naturel de demander à Mme de Modène quand elle comptoit que se feroit le mariage; mais elle répondit avec un air très-indifférent qu'elle ne le savoit pas, que cela pouvoit aller jusqu'au mois de janvier; que rien ne pressoit. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 30 novembre 1744.)

(1) L'infante Marie-Thérèse-Antoinette-Raphaelle, née le 11 juin 1726, morte le 22 juillet 1746.

(2) Louis-Guy Guérapin de Vauréal, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire en Espagne.

(3) M. le Dauphin signa il y a deux ou trois jours une procuration pour le prince des Asturies pour épouser Mme la Dauphine en son nom. Cette procuration est aussi adressée au cardinal Infant pour remplir cette fonction au cas de maladie du prince des Asturies. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 30 novembre.

cas un brevet pour commander la maison en allant ; en revenant, elle sera aux ordres de M^me^ la Dauphine. Le brevet pour commander la maison n'est point expédié par M. de Maurepas, mais par le secrétaire d'État des affaires étrangères. Ce n'est point un droit attaché à la charge de dame d'honneur (1), c'est une grâce particulière, mais qui s'accorde toujours. M^me^ la duchesse du Lude avoit ce même brevet en allant au-devant de M^me^ la duchesse de Bourgogne, M^me^ de Ventadour en allant au-devant de l'Infante, etc.

Il marche cinquante gardes du corps aux ordres de M. le chevalier de Saint-André, chef de brigade, deux exempts, deux brigadiers, quatre sous-brigadiers. Le Roi donne 40 livres par jour à M. de Saint-André, 20 livres à chaque exempt, 10 livres à chaque brigadier, 5 livres à chacun des sous-brigadiers et des fourrages, 50 sols à chaque garde, outre sa paye ordinaire et les chevaux nourris. Les cinquante gardes feront les mêmes journées que les carrosses ; ils ne sont pas cependant chargés de les escorter ; ils iront devant ou après, suivant qu'il plaira à M. de Saint-André de l'arranger. Le Roi fait fournir à chacune des dames de M^me^ la Dauphine une charrette et un fourgon pour deux. C'est M. de Verneuil, secrétaire du cabinet, qui y va pour signer l'acte de délivrance au nom du Roi ; et comme il est en même temps introducteur des ambassadeurs, le Roi a permis que son fils en fasse les fonctions ici ; il en avoit déjà la survivance, mais il ne devoit en commencer l'exercice que dans trois ans.

Du lundi 30, *Versailles.* — M^me^ de Brancas partit avant-hier samedi matin. M^me^ de Lauraguais, qui est accouchée depuis trois jours d'une fille, n'étant pas en état de faire ce voyage, c'est M^me^ de Rubempré que le Roi a

(1) Je crois même que le brevet de M^me^ de Brancas ni aucun autre de la maison ne sont expédiés ; ils ne doivent l'être qu'après l'arrivée de M^me^ la Dauphine et signés par elle. (*Note du duc de Luynes.*)

chargée de faire les fonctions, pour le voyage seulement.

J'ai marqué ci-dessus que M^me^ de Châteauroux étoit dans son lit lorsque M. de Maurepas lui parla mercredi sur les six heures du soir; elle étoit dès lors incommodée et avoit un peu de fièvre : la fièvre augmenta la nuit; elle fut encore plus forte dans celle de jeudi au vendredi; et depuis ce jour jusqu'au samedi à midi M^me^ de Châteauroux fut saignée une fois du bras et trois fois du pied. Vernage (1), à qui j'ai parlé, dit que c'est une grande maladie, que la fièvre paroît avoir le caractère de malignité et qu'elle attaque également la tête et la poitrine; en effet, les élancements dans la tête étoient insupportables dans le temps des redoublements; elle en eut encore un très-violent le vendredi, à six heures du soir, mais depuis ce moment il y a toujours eu du mieux; les remèdes ont fait leur effet, et cette dernière nuit ayant encore été assez bonne, il paroît que le danger est passé.

On ne peut point se représenter l'effet qu'a fait dans le public le rappel de M^me^ de Châteauroux et la restitution des deux places, après ce qui s'est passé à Metz et ces mots prononcés par le Roi même, et qu'on ne peut oublier, *et sa sœur*. Non-seulement le peuple de Paris mais les étrangers mêmes ont parlé sur ce prompt changement. La circonstance de la maladie dangereuse dans ce même moment a donné lieu à de nouvelles réflexions; il n'y a personne dans aucun genre qui n'en ait été frappé. On en a parlé presque publiquement partout à Paris; et Versailles, où ordinairement on parle peu, n'a pas été absolument exempt de quelques discours sur cette matière. Cependant comme de pareils propos ne sont utiles qu'à déplaire, et d'ailleurs ne peuvent servir de rien, les plus sages ont gardé le silence.

---

(1) Vernage (Michel-Louis), né à Paris, en 1697, mort en 1773, fut un des médecins les plus accrédités de Paris. Il était grand partisan de la saignée. — Voy. *Eloge historique de Vernage*, par Maloet; in-12, 1776.

Il y a trois ou quatre jours M. de la Rochefoucauld et M. de Bouillon (1) sont allés dans leurs terres, l'un à la Roche-Guyon, l'autre à Navarre. Comme l'on avoit tenu beaucoup de discours sur l'un et sur l'autre, à cause de tout ce qui s'est passé à Metz, et des discours peut-être tenus depuis ou du moins supposés, M. de Bouillon dit en partant qu'il croyoit bien qu'on le diroit exilé, mais que pareils propos ne l'empêcheroient pas de faire son voyage. Pour M. de la Rochefoucauld, il avoit résolu, dès le temps qu'il étoit avec le Roi à l'armée, d'aller à la Roche-Guyon immédiatement après son retour. J'appris avant-hier qu'il a ordre d'y rester. Ce n'est point ce qu'on appelle une lettre de cachet; mais cependant c'est une lettre du Roi. Un homme de mes amis l'a lue et m'en a dit à peu près le contenu; on le trouvera ci à côté (2). La lettre est adressée à M. de Maurepas. M. de Maurepas, parent et ami de M. de la Rochefoucauld, voulant adoucir autant qu'il est possible le désagrément de cette nouvelle,

(1) M. de Bouillon dit avant-hier à M^me^ de Luynes qu'il avoit vu et lu l'ordre expédié pour son exil, et que ce qui lui avoit fait le plus de peine étoit qu'au lieu d'être envoyé à Navarre, comme M. de la Rochefoucauld à la Roche-Guyon, on l'envoyoit dans le duché d'Albret, dans un château qui n'est point habité depuis deux cents ans; que cet ordre lui auroit été signifié sans M^me^ de Lesdiguières, qui, étant comme l'on sait dans une très-grande liaison depuis grand nombre d'années avec M. le comte d'Évreux et en même temps avec M^me^ de Châteauroux, qu'elle avoit pour ainsi dire élevée, l'envoya prier de passer chez elle, et lui dit qu'il étoit honteux pour la gloire du Roi qu'il exilât un de ses grands-officiers qui venoit de lui montrer autant d'attachement dans sa grande maladie; que comme il ne dépendoit que d'elle de faire changer cet ordre, elle ne lui pardonneroit jamais et ne la verroit de sa vie si les choses restoient au même état. M^me^ de Châteauroux, qui a toujours conservé considération et amitié pour M^me^ de Lesdiguières, obtint du Roi que l'ordre ne seroit point donné. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 10 mars 1745.)

(2) « Vous manderez à M. de la Rochefoucauld que je suis fort mécontent de sa conduite et qu'il reste à la Roche-Guyon jusqu'à nouvel ordre. Si cependant il a quelques affaires qui demandent sa présence à Paris, il m'en fera demander la permission; il ne pourra aller que de la Roche-Guyon à Liancourt et de Liancourt à la Roche-Guyon. Mandez-lui aussi qu'il se tient bien des propos dont je suis instruit, et que l'on augmente. »

a remis la lettre du Roi à M. l'archevêque de Bourges, qui l'a portée lui même à la Roche-Guyon.

Avant-hier samedi matin, M. d'Argenson le fils (1) arriva ici de Fribourg, dépêché par M. le maréchal de Coigny pour apporter au Roi la nouvelle que les châteaux de Fribourg ont capitulé; toute la garnison, qui est de 4, 700 hommes, est prisonnière de guerre. Le Roi a écrit une lettre circulaire pour que l'on chantât le *Te Deum*. Cette lettre est très-longue, très-détaillée et très-éloquente.

Il y a aujourd'hui huit jours que le P. Pérusseau présenta au Roi le confesseur pour M^me^ la Dauphine, lequel est parti pour aller au-devant d'elle; il s'appelle le P. Koët; il étoit recteur du noviciat des Jésuites. C'est, à ce que l'on dit, un homme de beaucoup de mérite et de vertu. Le P. Pérusseau vouloit se retirer après cette présentation, le Roi lui dit de rester; il s'en va ordinairement à Paris les lundis et ne revient que le samedi. Le P. Pérusseau attendit ici jusqu'à sept heures sans que le Roi l'envoyât querir. Il vint enfin consulter M. de Mirepoix sur ce qu'il avoit à faire, et sur son avis il alla chez le Roi lui faire demander ses ordres par le premier valet de chambre, ce qui fit croire à beaucoup de personnes qu'il avoit eu une audience du Roi. Le Roi lui fit dire qu'il pouvoit s'en aller, que ce qu'il avoit à lui dire n'étoit point pressé, mais qu'il revînt vendredi. Il revint effectivement le vendredi au lever du Roi; on m'a dit depuis qu'il avoit eu une audience assez longue; je n'en sais pas encore la vérité.

---

(1) M. d'Argenson est fils du secrétaire d'État de la guerre. M. d'Argenson secrétaire des affaires étrangères a aussi un fils, mais il est maître des requêtes. (*Note du duc de Luynes.*)

DÉCEMBRE.

Service du Dauphin depuis l'exil de M. de Châtillon. — Suite de la maladie de Mme de Châteauroux. — Révérences de Mmes de Rohan et de Chaulnes. — Prise de Burghausen. — Nouvel appartement du Dauphin. — Abattement du Roi. — Remarque sur la généalogie du Roi. — La Reine respecte la douleur du Roi, qui fait dire des messes pour la guérison de Mme de Châteauroux. — Mort de Mme de Châteauroux. — M. de Meuse passe seize heures avec le Roi. — Départ du Roi pour la Meutte. — Mme de Mailly ne peut voir sa sœur. — Date du commerce de Mme de Mailly avec le Roi. — Arrivée de M. de Lauraguais. — Places dans les carrosses de la Dauphine. — La douleur du Roi l'empêche de donner le mot d'ordre. — Enterrement de Mme de Châteauroux; testament; son peu de fortune. — Vie du Roi à la Meutte. — Mauvais état de Trianon. — *Te Deum* pour la prise de Fribourg. — Bénifices donnés. — Le Roi à Trianon. — Mort de Mme de Ventadour; son caractère; confiance de Louis XIV pour elle; contre-poison qu'elle fait prendre au Dauphin (Louis XV); visite que lui fait la Reine. — Mmes de la Mothe et de Ventadour ont élevé vingt-trois enfants de France. — Termes de l'érection du duché de Rohan-Rohan. — Le duc de Chartres demande à porter le deuil de Mme de Châteauroux, sa parente. — Amitié de Madame pour Mme de Ventadour. — Vie du Roi à Trianon. — Famille de Mme de Ventadour. — Arrivée du prince de Conty; son logement à Trianon. — Ni la Reine ni Mesdames ne vont à Trianon. — Mort de l'archiduchesse gouvernante des Pays-Bas; du comte de Béthune. — Le duc de Penthièvre entre au conseil de finances. — Enterrement de Mme de Ventadour. — Le Roi revient de Trianon. — M. de Richelieu. — Le maréchal de Saxe. — Le poëte Roy et son opéra des *Quatre parties du monde*. — Mort de la duchesse de Lorraine. — Présentation de Mme de Lowendal; bigamie de M. et de Mme de Lowendal. — Embarras du Dauphin avec le Roi. — Mariage du duc de Penthièvre. — Étrennes du Roi à Mesdames. — Arrivée de six vaisseaux des Indes.

Du mardi 1er décembre, Versailles. — J'ai su que le P. Pérusseau n'avoit point eu d'audience.

Depuis l'exil de M. de Châtillon, le sous-gouverneur de semaine a toujours assisté au dîner de M. le Dauphin; les premiers jours il s'assoyoit sur un pliant à côté de M. le Dauphin, comme faisoit M. de Châtillon; mais cela a été désapprouvé, et présentement ils se tiennent debout. M. le duc de Charost, qui a été, comme l'on sait, gouverneur du Roi après la disgrâce du maréchal de Villeroy, m'a dit que lorsqu'il fut nommé gouverneur, M. le duc d'Orléans l'avertit qu'il ne convenoit pas qu'il fût assis à

côté du Roi pendant ses repas, que c'étoit une tolérance que l'on avoit eue pour le maréchal de Villeroy à cause de son âge et de ce qu'ayant été obligé de servir le Roi dès les premiers temps de son enfance il avoit conservé l'habitude de s'asseoir à côté du Roi à un âge où le Roi étoit fort en état de se servir lui-même. M. le duc de Charost répondit à M. le duc d'Orléans que son intention n'étoit pas de s'asseoir auprès du Roi pendant ses repas, et en effet il ne s'y est jamais assis. J'ai déjà marqué ci-dessus que quant au service de donner des assiettes ou à boire, M. le duc de Châtillon remplissoit ces fonctions, non comme gouverneur, mais comme premier gentilhomme de la chambre de M. le Dauphin. Ce titre, ainsi que celui de maître de la garde-robe, étant compris dans celui de gouverneur, feu M. le duc de Beauvilliers remplissoit les mêmes fonctions auprès de M. le duc de Bourgogne ; mais il avoit une des quatre charges de premier gentilhomme de la chambre du Roi.

Avant-hier, premier dimanche de l'Avent, il y eut sermon suivant l'usage ; le Roi devoit y aller, le froid l'en empêcha ; mais son fauteuil resta toujours à sa place. La Reine y fut seule, et se mit dans son fauteuil à gauche de celui du Roi, ayant Mesdames à sa gauche, M. le Dauphin, M. le duc de Penthièvre à droite du fauteuil du Roi. M. le chevalier de Créquy, sous-gouverneur de semaine, étoit derrière M. le Dauphin, à côté du chef de brigade, à la même place qu'occupoit M. de Châtillon.

Les nouvelles de M^me^ de Châteauroux de cette nuit ne sont pas si bonnes ; il y a eu un redoublement, de l'assoupissement et une cinquième saignée du pied. Le Roi étoit fort sérieux ce matin à son lever et n'a parlé presque à personne.

M. de Grimberghen est venu ce matin faire ses révérences. Il n'avoit pas vu le Roi depuis la mort de M^me^ de Grimberghen ; M. de Sainctot a demandé pour lui la permission de ne point paroître en manteau.

M^me^ la princesse de Rohan, comme veuve du fils aîné de M. le maréchal de Chaulnes, et M^me^ la duchesse de Picquigny, qu'on appelle présentement M^me^ la duchesse de Chaulnes, firent leurs révérences il y a sept ou huit jours; elles étoient en mantes, c'est la règle: il faut une permission pour n'y être pas; et quoiqu'elle ne se refuse jamais, elles n'avoient pas voulu la demander; elles avoient demandé à M^me^ de Luynes qu'elles pussent aller avec elle. M^me^ de Luynes n'avoit point de mante : il n'y a que les filles ou petites-filles qui doivent en avoir (1), à moins que ce ne soit pour l'aîné de la maison; elles firent leurs révérences dans le cabinet, M^me^ de Luynes passant toujours la première.

Aujourd'hui le Roi, ne chassant point avec son équipage, à cause de la gelée et du mauvais temps, a été tirer.

On eut nouvelles hier d'une action assez vive en Bavière. La ville de Burghausen, située sur la Salza, laquelle se jette dans l'Inn, étoit gardée par quinze cents hommes de la reine de Hongrie; elle a été emportée par un détachement des troupes de l'Empereur, l'épée à la main; une partie de cette garnison a été tuée, et le reste fait prisonnier de guerre.

M. le Dauphin doit venir loger cette semaine dans son nouvel appartement; on travaille sans cesse à le finir et à le meubler; on y a même travaillé dimanche et hier jour de Saint-André. Il est nécessaire qu'il quitte son ancien appartement, pour qu'on puisse l'accommoder pour Mesdames et finir les arrangements nécessaires dans celui que Mesdames occupent aujourd'hui.

Le Roi, comme je l'ai marqué, avoit donné cet appartement de Mesdames à M. et M^me^ de Châtillon; il l'a donné il y a quelques jours à M. et M^me^ de Brancas;

(1) Les veuves ne paroissent ordinairement qu'au bout de leur année de deuil. Il y a cependant quelques exemples de veuves qui sont revenues plus tôt, lorsqu'elles ont des charges à la Cour; mais l'usage des mantes n'est ordinairement que pour les filles et petites-filles. (*Note du duc de Luynes.*)

celui qu'avoient M. et Mme de Brancas, qui est fort petit et qui est ici dans l'aile des Princes, fut donné il y a quelques jours à Mme de Bellefonds, dame de Mme la Dauphine. M. le chevalier de Créquy, premier maître d'hôtel, a celui de M. et de Mme de Croissy, et est en bas dans ce qu'on appelle l'aile du Gouvernement, qui est entre la cour du Roi et la cour de la Chapelle. Le Roi a donné à M. de Croissy l'appartement de feu M. de Polastron, qu'on avoit laissé à sa veuve et qui est ici dans l'aile des Princes, et à Mme de Polastron l'appartement du chevalier de Créquy. C'est celui que l'on fit il y a quelques années pour feu le marquis d'Antin, au-dessus de la salle du Conseil, entre la cour des Princes et celle du Roi. Mmes de Faudoas et de Pons sont logées, en attendant seulement, dans les appartements de M. l'évêque de Rennes et de M. le maréchal de Broglie : ces deux appartements sont dans la cour des Ministres, à gauche en arrivant de Paris du côté de M. de Maurepas. Dans cette même cour, de l'autre côté et vis-à-vis, M. d'Anville avoit un appartement en haut; le Roi l'a donné à Mme la duchesse de Beauvilliers, qui est attachée à Mesdames. Cet appartement est de convenance, étant auprès de celui de M. le duc de Saint-Aignan. M. et Mme de Rubempré ont un appartement neuf dans l'aile neuve ; c'est celui qui est vis-à-vis l'appartement qu'occupoit Mme de Mailly. Le Roi lui avoit donné aussi cet appartement, et lorsque le Roi voulut le faire accommoder pour elle, le mur se trouva si mauvais, qu'il fallut le refaire du haut en bas.

Du vendredi 4, Versailles. — Il y a eu encore quelques logements de donnés depuis ce que j'ai marqué. Mme la comtesse de Lorges, dame de Mme la Dauphine, a eu le logement dans l'aile des Princes qu'avoit M. de Bissy le fils; et M. de Bissy a eu celui qu'avoit M. son père auprès du logement du secrétaire d'État des affaires étrangères. Mme la duchesse de Ventadour a l'ancien logement de M. de la Rochefoucauld; c'est celui qu'occupoit M. le duc

de Châtillon. On avoit compté qu'il seroit rendu à M. de la Rochefoucauld ; le Roi fera apparemment un autre arrangement pour lui, mais il a été bien aise que Mme de Ventadour, qui est logée dans des entre-sols, soit logée plus commodément et à la portée de Mesdames, d'autant plus que Madame continue d'aller tous les soirs chez Mme de Ventadour, et que c'est une grande satisfaction pour l'une et pour l'autre.

Mme de Châteauroux a été saignée trois fois du pied cette nuit et une fois de la jugulaire ; il y a plusieurs jours qu'elle est prévenue qu'elle mourra samedi ; il y a deux ou trois jours qu'elle est sans connoissance. Elle a vu lundi ou mardi Mme de Flavacourt, sa sœur, avec qui elle étoit brouillée ou au moins fort froidement ; elle l'a reçue fort bien, et lui a marqué beaucoup d'amitié. C'est le P. Ségaud qui l'a confessée. On vient de me dire dans le moment qu'elle avoit eu une évacuation cette après-midi et qu'elle étoit mieux.

Du samedi 5, *Versailles.* — Hier le Roi devoit aller à la chasse, et il fit fort beau ; mais l'état de Mme de Châteauroux le détermina à ne point sortir ; il ne soupa point au grand couvert, et ne parut point de toute la journée, hors le moment d'aller à la messe. Il étoit d'un changement et d'un abattement extrêmes.

L'on a eu ce matin des nouvelles de Mme de Châteauroux. Le mieux d'hier s'est soutenu, et l'on commence à espérer, quoique la tête ne soit libre que par intervalles. Ce changement en bien est aisé à remarquer sur le visage du Roi ; il parle aujourd'hui, et est presque rentré dans son état naturel ; il est venu ce matin voir le nouvel appartement de M. le Dauphin. M. le Dauphin doit y venir loger lundi.

J'ai marqué ci-dessus que le Roi avoit donné à Mme du Roure l'appartement de M. de la Rochefoucauld, vis-à-vis celui de Mme de Luynes, au-dessus de M. le duc de Gramont ; c'est celui qu'avoit feu M. le duc d'Antin. J'ai appris que cet arrangement est changé ; le Roi laisse à M. de

la Rochefoucauld son appartement, et donne à Mme du Roure les entre-sols qu'avoit Mme de Ventadour. Le Roi avoit donné à Mme la duchesse d'Antin, dame du palais de la Reine, et à M. d'Antin, son mari, un logement double ici dans la galerie des Princes. Celui de M. d'Antin étoit celui de feu M. le maréchal d'Asfeld; le Roi vient de donner cet appartement à Mme Dufour, nourrice de M. le Dauphin et première femme de chambre de Mme la Dauphine.

Je viens d'apprendre dans le moment, par une lettre d'Orléans, que Mme la duchesse de Brancas avoit demandé à Orléans les honneurs et les présents de la ville, qui lui ont été refusés, et l'on a dit qu'on rendroit cet hommage à Mme la Dauphine à son passage.

Une remarque digne d'être écrite est ce que j'appris il y a quelques jours par rapport à la généalogie du Roi. J'ai marqué ailleurs (1) une chose singulière sur cette généalogie, c'est que le Roi descend de Henri IV, non-seulement par Louis XIII, mais encore par les trois filles de Henri IV et même par son bâtard César de Vendôme, et qu'il est au cinquième degré de chacune desdites branches. Dans cette branche de M. de Vendôme, on a remarqué, en remontant à l'origine, qu'elle n'est pas fort honorable. Gabrielle d'Estrées, comme l'on sait, étoit mère de César de Vendôme; elle étoit fille du seigneur d'Estrées, lequel eut plusieurs filles, toutes fort belles; il y eut une de ces filles, sœur de Gabrielle d'Estrées, qui fut mariée dans la famille de Brancas; c'est ce qui fait la parenté entre MM. d'Estrées et de Brancas. On trouvera ci-dessus que, lorsque Mme de Brancas a été faire son remerciement au Roi, Mme la maréchale d'Estrées étoit avec elle. Le seigneur d'Estrées, père de la belle Gabrielle, avoit épousé une héritière fort belle, mais fille de Babou

(1) Tome Ier, page 72.

de la Bourdaisière, notaire à Tours, vers l'an 1566. Cette héritière avoit été entretenue par le seigneur de Canillac, et mourut tragiquement à Issoire.

La Reine soupa jeudi dernier avec des dames; elle comptoit même en avoir plusieurs, mais comme il y a peu de monde ici elle n'eut que ses dames du palais. Je lui proposai de me faire l'honneur de venir chez moi après souper, comme elle a fait quelquefois; mais elle me dit avec une sagesse qui mérite d'être remarquée qu'elle respectoit trop la douleur et l'inquiétude du Roi pour vouloir faire quelque chose de différent de ce qu'elle faisoit tous les jours et qui pût avoir l'air d'une partie de plaisir.

J'ai appris ce matin par quelqu'un digne de foi, et qui s'en est informé, que le Roi a envoyé à la chapelle et à la paroisse demander que l'on dît des messes pour demander à Dieu la guérison de M^me^ de Châteauroux. Le Roi n'envoie point directement savoir de ses nouvelles; mais MM. d'Ayen, de Luxembourg et le marquis de Gontaut se sont relayés tous ces jours-ci pour en apporter des nouvelles à S. M. deux fois par jour; outre cela, il y a des courriers de M. de Montmartel qui viennent chez M. Lebel quatre fois dans la journée; il y a aussi des gens de Lebel qui vont à Paris, afin que le Roi soit instruit à tout moment. Depuis cet article écrit j'ai parlé moi-même à M. le curé de Saint-Louis, qui m'a dit que M. le comte de Noailles lui avoit envoyé dire de la part du Roi que l'intention de S. M. étoit que l'on priât Dieu dans cette paroisse pour la conservation des jours de M^me^ de Châteauroux.

M. de Vaudreuil, major des gardes françoises et qui a fait les fonctions de major général de l'armée, est arrivé ce matin apportant au Roi soixante-deux drapeaux de la garnison de Fribourg.

Du mardi 8, *Versailles.* — M^me^ la duchesse de Châteauroux est morte ce matin, à dix ou onze heures; elle avoit encore été saignée du pied avant-hier matin pour la neuvième fois, indépendamment de la première saignée,

qui étoit du bras et d'une saignée de la gorge faite il y a quelques jours. J'ai marqué qu'elle tomba malade le 25 novembre le jour même que M. de Maurepas lui porta les ordres du Roi ; on a prétendu que l'arrivée de M. de Maurepas lui avoit fait une révolution à cause d'un temps où elle étoit alors qui donne lieu souvent à de pareils accidents. Mais premièrement le fait est faux ; d'ailleurs, on peut bien juger que le Roi ayant résolu de rendre les charges, les deux sœurs en étoient prévenues avant l'arrivée de M. de Maurepas. Elle ne tomba pas malade précisément ce même jour mercredi ; il est vrai qu'elle étoit dans son lit à six heures du soir, mais elle se leva et sortit pour aller chez M^me^ de Lesdiguières, sa tante, et chez M^me^ de Brancas. Le jeudi matin elle devoit signer le bail d'une maison qu'elle avoit louée dans le quartier de la maison de feue M^me^ la Duchesse ; elle tomba malade, et fut saignée ce même jeudi 26 novembre. Il paroît que tous les remèdes qu'on lui a donnés ont fait leur effet ; il n'y a que la tête qui n'a jamais pu être soulagée ; et il y a plusieurs jours qu'elle est sans connoissance et dans un délire violent et accompagné de mouvements convulsifs. Vernage avoit appelé Dumoulin en consultation dès le troisième jour de la maladie, jugeant qu'elle seroit très-considérable ; et dans la crainte d'effrayer la malade par la proposition de voir Dumoulin, il fallut lui dire que c'étoit le Roi qui le lui envoyoit. Depuis plusieurs jours le Roi est dans une affliction et un abattement qui paroît bien sur son visage ; il n'est sorti que pour aller à la messe ; il n'a paru que pour le conseil et pour donner l'ordre, le reste du temps il a resté dans ses cabinets. M. de Meuse y a toujours été avec lui, et l'autre jour il comptoit qu'il avoit été seize heures avec le Roi. Il n'étoit pas trop bien avec M^mes^ de Châteauroux, et dans les premiers jours le Roi ne lui en parloit point ; mais depuis quatre ou cinq jours il lui en a beaucoup parlé.

Avant-hier dimanche, il n'y eut point de sermon, parce

que l'usage est de le remettre pour le jour de la Vierge, mais il devoit y avoir grand couvert, et il n'y en eut point; le Roi se renferma après avoir donné l'ordre, et ne parut qu'au moment de son coucher.

Hier, nous apprîmes tout d'un coup ici à sept heures et demie du soir que le Roi venoit de partir pour la Meutte. Il y avoit trois ou quatre jours que l'ordre étoit donné aux écuries du Roi de tenir un attelage tout harnaché. Le Roi prit donc son parti sur-le-champ, et s'en alla si promptement, que M. de Meuse même, qui n'étoit pas avec lui dans cet instant, ne put jamais arriver assez à temps pour le suivre. Le Roi partit seulement avec M. le Premier et M. d'Harcourt, capitaine des gardes en quartier, et sans aucun garde du corps, seulement deux palefreniers portant des flambeaux. M. de Meuse partit dans sa chaise après lui pour aller le retrouver. Le Roi, avant de partir, manda seulement à M. d'Argenson le cadet de dire à son frère de donner audience aujourd'hui mardi aux ambassadeurs et ministres comme à l'ordinaire, et que d'ailleurs on lui vînt rendre compte à la Meutte seulement dans le cas d'affaires très-pressées. Nous ne savons encore rien de la Meutte, sinon que le Roi se porte bien. Il est vraisemblable que MM. d'Ayen, de Luxembourg et de Gontaut auront la permission d'y venir. Cette grande liaison de M. de Luxembourg avec M^me^ de Châteauroux n'est pas de fort ancienne date: M. de Luxembourg étoit intime ami de M^me^ de Mailly; M^me^ de Boufflers, fort amie de M. de Luxembourg, a trouvé moyen de faire cette nouvelle liaison avec M^me^ de Châteauroux.

J'ai marqué que M^me^ de Flavacourt avoit vu M^me^ de Châteauroux; cette entrevue se passa avec beaucoup d'attendrissement de part et d'autre. M^me^ de Mailly, qui avoit bien plus sujet de se plaindre de M^me^ de Châteauroux, mais qui est dans la grande piété, a fait ce qu'elle a pu pour la voir; elle s'est adressée à Vernage, qu'elle connoît, mais qui n'a pas voulu se charger de la propo-

sition, disant que ce n'étoit point son affaire. Mme de Mailly (1) a été plusieurs fois à la porte de ses sœurs, sans les voir ni l'une ni l'autre.

Je viens d'apprendre tout à l'heure que la nouvelle de la mort de Mme de Châteauroux est arrivée à la Meutte, à neuf heures; ainsi elle est morte plutôt que je ne l'ai marqué.

Les ministres étrangers sont venus ici à l'ordinaire; plusieurs même n'ont appris qu'ici le départ du Roi. La Reine a été seule au sermon.

M. de Lauraguais est arrivé de Fribourg depuis deux jours, sans savoir ni que les charges fussent rendues, ni que sa femme fût accouchée, ni que sa belle-sœur fût malade, ni même qu'il eût été choisi pour aller recevoir Mme la Dauphine. Il savoit seulement que Mme la duchesse de Brancas, sa mère, désiroit de l'avoir avec elle à ce voyage. Il a été réglé, à ce qu'on m'a dit ce matin, que M. de Lauraguais ne commandera la maison que depuis le moment qu'il recevra Mme la Dauphine jusqu'à ce qu'il l'ait remise dans sa chambre. Il doit lui donner la main depuis le milieu du salon jusqu'à son appartement, après quoi sa fonction est finie; ce n'est pas même lui qui doit remettre les présents, c'est M. de la Fare qui en est chargé.

J'appris il y a deux jours que Mme la duchesse de Brancas a fait mettre Mme de Rubempré à côté d'elle dans le premier carrosse et a envoyé Mme la duchesse de Caumont dans le second avec une autre dame. Cet arrangement est fait en conséquence de ce que Mme de Rubempré (2) doit

(1) J'ai appris depuis quelques jours seulement que le commerce du Roi avec Mme de Mailly a commencé dès 1733, et je le sais d'une manière à n'en pouvoir douter; et personne n'en avoit aucun soupçon dans ce temps-là. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) J'ai appris qu'elle devoit commander la maison en cas que Mme de Brancas se trouvât incommodée; et dans ce cas elle coucheroit aussi dans l'appartement de Mme la Dauphine. (*Note du duc de Luynes.*)

faire, comme je l'ai marqué, la fonction de dame d'atours pendant le voyage. Mme la maréchale de Duras, qui a vu ce qui se passoit chez feu Mme la Dauphine, prétend que la dame d'atours a bien à la vérité une place de droit dans le carrosse de Mme la Dauphine, mais seulement la dernière; qu'elle a toujours vu Mme de Mailly, dame d'atours de Mme la Dauphine à la portière. Mme de Luynes dit qu'elle a vu un exemple contraire dans le carrosse de la Reine : Mme la duchesse de Villars, dame d'atours, y montant avec Mme la maréchale de Villars, sa belle-mère, se trouva assez embarrassée de prendre le devant et de ne laisser que la portière à Mme la maréchale, et ne le fit que parce que la Reine le lui ordonna précisément (1). Mme de Duras prétend que non-seulement Mme de Mailly n'alloit qu'à la portière de Mme la Dauphine, mais que même lorsqu'il n'y avoit point de place et qu'elle se trouvoit obligée de monter dans le second carrosse, s'il y avoit deux dames titrées, elles se mettoient toujours dans le fond et Mme de Mailly sur le devant, à moins qu'elle ne trouvât le secret d'y arriver la première, ce qui étoit fort rare.

J'ai déjà marqué ci-dessus tous les logements; il n'y en a que deux dont j'ai oublié de parler. Mme de Périgord, dame du palais de la Reine et fille de M. le prince de Chalais, avoit un logement dans la petite galerie qui est tout en haut dans l'aile neuve; ce logement a été donné à M. le duc d'Anville, à qui on a ôté le sien pour le donner

(1) Cet exemple n'est pas absolument contraire à l'autre, parce que c'est entre deux personnes titrées; mais Mme la duchesse d'Antin, qui étoit dame du palais de la Reine à la création de la maison, m'a dit qu'elle avoit toujours vu Mme de Mailly, dame d'atours, à la portière du carrosse de la Reine, et que même cette place à la portière pour la dame d'atours avoit été donnée dans le temps du mariage du Roi; que Mme la maréchale de Noailles, la grand'mère, qui vit encore, et qui a été dame du palais de la feue Reine, lui a dit qu'alors la dame d'atours n'avoit point de place dans le carrosse de la Reine lorsqu'il y avoit des dames titrées, qu'elle alloit dans le second carrosse. (*Note du duc de Luynes.*)

à Mme de Beauvilliers; et l'on a donné à Mme de Périgord un logement neuf qui est au-dessous de celui-là et au-dessus de celui qu'on vient de donner à M. de Rubempré.

On sait que l'usage de tous les temps est qu'un gendarme, un chevau-léger et un mousquetaire de chaque compagnie vont tous les jours, en quelque lieu que le Roi soit, prendre l'ordre avant que le Roi entende la messe, Choisy, la Meutte, Rambouillet; il n'y a point de lieu où le Roi ne leur donne l'ordre. Ils paroissent en uniforme et en bottes, et ordinairement ici il y a derrière eux quelques officiers. Aujourd'hui ils ont été à la Meutte, et le Roi les a renvoyés sans leur donner l'ordre. On dit qu'il est dans un état de douleur qui fait compassion.

Du vendredi 11, *Versailles.* — Mme la duchesse de Châteauroux fut enterrée hier matin de très-bonne heure; on a cru qu'il seroit plus prudent de faire cet enterrement à une heure où il y a peu de monde dans les rues, à cause du déchaînement de la populace. Elle avoit été ouverte la veille, et l'on n'a trouvé d'autre cause de mort que dans la tête, où les vaisseaux qu'on appelle capillaires étoient extrêmement gonflés et dilatés; il y avoit aussi un commencement d'inflammation à un poumon. Vernage avoit bien jugé de cette maladie, car dès le lendemain il dit à M. l'archevêque de Rouen, que si elle s'en tiroit, ce seroit au moins une maladie considérable; et le jour suivant il me dit, sur les quatre heures après midi, qu'elle étoit dans le mieux, mais que cela ne devoit pas rassurer; que le caractère de son pouls marquoit une fièvre considérable qui attaquoit également la tête et la poitrine. Mme de Châteauroux avoit fait un testament; dans cette dernière maladie elle a fait sa légatrice universelle Mme de Lauraguais, sa sœur, et donne des récompenses considérables en pensions et en argent comptant à tous ses domestiques. Elle n'avoit d'autres biens que soixante actions que feu M. le Duc lui avoit données dans

le temps de son mariage ; il croyoit avoir des raisons particulières de s'intéresser à elle (1) et avoit voulu même par principe de religion qu'elle ne partageât point avec ses sœurs. La maison de Rohan croit encore que feu M. de Soubise pouvoit avoir à plus juste titre les mêmes raisons d'intérêt. Le duché de Châteauroux retourne au domaine du Roi.

Elle logeoit dans la même maison avec Mme de Lauraguais ; cette maison est dans la rue du Bac, et dépend des Jacobins de la rue Saint-Dominique. Mme de Châteauroux logeait en bas et Mme de Lauraguais, qui est accouchée depuis environ quinze jours, logeoit immédiatement au-dessus d'elle. Son état a déterminé à lui cacher entièrement la maladie de sa sœur ; on lui a seulement dit qu'elle étoit incommodée et qu'elle avoit une fluxion sur les yeux ; et comme elle pouvoit facilement entendre de sa chambre les cris de sa sœur dans ses grandes souffrances, on avoit l'attention de faire du bruit dans sa chambre, dans ces moments, ou de lui dire que c'étoit une femme qui accouchoit ; enfin, elle ignore encore entièrement sa mort.

Le Roi est toujours à la Meutte ; il s'y porte bien : il dîne et soupe avec ceux qui y sont, mais mange extrêmement peu, et passe toutes ses journées renfermé avec seulement quatre ou cinq personnes qui voyoient Mme de Châteauroux. Ce sont MM. d'Ayen, de Luxembourg, de Gontaut et de la Vallière. M. de Soubise, qui étoit fort ami de Mme de Châteauroux et qui vient d'arriver depuis deux jours, a été aussi admis dans ce particulier. MM. le comte de Noailles, de Meuse, d'Harcourt, et M. le Premier sont à la Meutte, mais ils ne voient le Roi qu'à de certaines heures.

On croyoit que le Roi reviendroit ici demain, d'autant plus que l'ordre est donné depuis plusieurs jours aux

(1) Voy. au tome IV, page 299, la cause de cet intérêt.

États d'Artois pour dimanche; mais on a dit ce matin qu'il alloit à Marly. Cette nouvelle ne se confirme cependant pas, et il paroît décidé qu'il passera seulement à Marly pour y voir les appartements qu'il fait faire pour Mme la Dauphine et de là viendra à Trianon.

Du samedi 12, *Versailles*. — On croyoit que le Roi viendroit à Trianon dès aujourd'hui; mais ce lieu, qui n'est point habité depuis longtemps, a grand besoin de réparations; autant il est agréable l'été et pendant les grandes chaleurs, autant est-il triste et froid pendant l'hiver. Il a donc fallu y faire dans la plus grande diligence les ouvrages absolument nécessaires; on a interrompu pour cela ceux de Versailles et on a emmené tous les ouvriers, de manière que Mesdames qui devoient descendre aujourd'hui dans l'appartement que quitte M. le Dauphin ne pourront y descendre que la semaine prochaine. Malgré tous ces soins, Trianon ne pourra être en état que pour demain. L'on ne sait pas encore s'il y aura demain conseil d'État à la Meutte; il n'y a point d'ordre de donné jusqu'à présent; cependant il y a des affaires pressées, entre autres par rapport à un courrier du roi de Prusse, par lequel on apprend qu'il a abandonné la ville de Prague, y laissant cependant sa grosse artillerie (1).

L'affliction du Roi est plus vive encore que les premiers jours. On prétend qu'il s'est répandu quelques propos sur la mort de Mme de Châteauroux, qu'elle étoit trop singulière pour être naturelle. Ces propos pourroient être la suite d'un discours qu'on dit qu'elle a tenu dans sa maladie, et vraisemblablement pendant son délire, qu'elle avoit été

(1) A peu près abandonné par les Français qui firent le siége de Fribourg, le roi de Prusse se trouva attaqué par toutes les forces de l'Autriche qui laissa prendre Fribourg et reconquérir la Bavière. L'habile maréchal Traun et le prince Charles obligèrent Frédéric à évacuer la Bohême et menacèrent la Silésie.

empoisonnée à Reims dans une médecine; il est certain qu'elle y fut malade, ce qui même y fit rester le Roi un jour de plus, et que l'on crut qu'elle alloit avoir la rougeole; mais il n'a paru aucune suite à cette maladie, ni aucun vestige, ni apparence de poison à l'ouverture de son corps.

On sait dès hier que le Roi mène trois dames à Trianon, Mme de Modène, Mme de Boufflers et Mme de Bellefonds; elles ont toutes trois vu Mme de Châteauroux dans sa maladie; on prétend même que Mme de Châteauroux, la veille de sa mort, eut une conversation avec Mme de Boufflers, qu'elle chargea de dire plusieurs choses au Roi.

Du Dimanche 13, *Versailles.* — J'ai oublié de marquer ci-dessus que le mercredi 2 de ce mois l'on chanta à Notre-Dame à Paris, et ici à la chapelle, le *Te Deum* pour la prise de Fribourg.

Liste des bénéfices donnés le 8 *décembre.*

L'évêché de Béziers, à l'abbé de Guistel, aumônier du Roi;

De Saintes, à l'abbé de la Corée, vicaire général de Saintes;

L'abbaye de Font-Combaud, ordre de Saint-Benoît, diocèse de Bourges, à l'abbé Dufau, vicaire général de Langres;

Le prieuré de Gigny, diocèse de Lyon, à l'abbé de la Fare, aumônier du Roi;

Le prieuré de Mortagne, diocèse de Saintes, à l'abbé de la Tour-Dupin;

L'abbaye de Crissenon, diocèse d'Auxerre, à Mme de Sennevoy (1).

Du lundi 14, *Versailles.* — Le Roi arriva hier au soir à Trianon; les trois dames que j'ai nommées ci-dessus

(1) Voy. la Gazette du 12. (*Note du duc de Luynes.*).

sont de ce voyage, et l'on croit qu'il durera au moins toute la semaine.

Le Roi a commencé aujourd'hui à tenir conseil d'État à Trianon; quelques-uns de ceux qui ont des charges ont eu permission de lui aller faire leur cour.

J'ai oublié de marquer ci-dessus que les quatre aumôniers de quartier de M^me^ la Dauphine sont nommés depuis plusieurs jours; ce sont MM. les abbés de Nicolaï, de Belleguise, de Poudens et de Salis.

Les évêchés qui étoient vacants sont Saintes et Béziers. Saintes a été donné à M. l'abbé de la Corée, grand-vicaire de ce diocèse, désiré et demandé par toute la ville; Béziers à M. l'abbé de Guistel : il est homme de condition de Flandre, d'un caractère doux et aimable; il étoit aumônier du Roi.

J'ai marqué ci-dessus que M^me^ de Châteauroux avoit été enterrée du matin; elle l'a été à sept heures. La disposition des esprits du peuple s'est un peu radoucie; et sachant la douleur du Roi, ils en sont occupés et craignent qu'elle ne fasse tort à sa santé (1).

M^me^ de Ventadour est malade depuis deux ou trois jours d'une fièvre continue avec des redoublements; elle est âgée de quatre-vingt-treize ans. Toute maladie à cet âge ne peut être que très-dangereuse.

Du mercredi 16, *Versailles.* — M^me^ de Ventadour mourut hier après midi, à cinq heures un quart; elle étoit sans connoissance depuis quatre heures du matin. Il paroît que c'est la suite d'une indigestion; mais elle étoit, comme je l'ai marqué, dans sa quatre-vingt-treizième année. C'est une grande perte pour ses amis, à qui elle étoit fort aise de rendre service; elle n'a jamais fait de mal à personne, et a toujours été occupée à faire du bien; elle étoit extrêmement charitable, et l'on croit qu'elle

(1) Barbier se sert des mêmes termes, tome III, page 571 de l'édition in-12.

donnoit bien 40,000 livres par an aux pauvres. Elle jouissoit d'un revenu considérable, mais presque tout viager, et la plus grande partie des bienfaits du Roi; elle avoit abandonné le fonds de son bien à M. de Soubise; elle ne s'étoit réservée qu'une pension de 40,000 livres. Elle avoit eu pendant le cours de sa vie des choses immenses, tant en présents qui lui avoient été faits à elle-même, qu'aux enfants de France, qu'elle avoit élevés; mais il ne lui en restoit plus rien, elle avoit tout donné. Il y a quelques années qu'elle fit présent au Roi d'un cabaret de porcelaine garni d'or. Son testament fut ouvert hier chez M. le cardinal de Rohan en présence de la famille; On m'a dit qu'elle faisoit son légataire universel M. le prince de Soubise, son arrière-petit-fils. Ses exécuteurs testamentaires sont M. Jomart, curé de la paroisse Notre-Dame de Versailles, et M. de la Courneuve qui lui est attaché depuis longtemps et qui est fils d'un intendant de M^me^ la maréchale de la Motte, sa mère.

M^me^ de Ventadour aimoit la bonne compagnie et s'accommodoit de celle qui l'étoit moins; elle étoit aussi respectable par sa vertu qu'aimable par sa politesse et sa douceur; elle n'avoit pas toujours eu une conduite irréprochable; mais depuis un très-grand nombre d'années elle vivoit dans la plus grande piété. Deux circonstances de sa vie méritent de n'être pas oubliées; la première est d'avoir sauvé la vie du Roi. On sait le funeste événement arrivé en 1712. La mort de M. le Dauphin et de M^me^ la Dauphine, suivie peu de jours après de celle de M. le duc de Bretagne, avoit jeté la France dans une consternation générale. M. le duc d'Anjou, devenu duc de Bretagne, depuis Dauphin, et puis Roi trois ans après, fut dangereusement malade, et l'on n'avoit que trop de raisons de soupçonner la cause de cette maladie. Louis XIV lui-même, frappé de tant de malheurs accablants, avoit perdu toute espérance; il s'en remit entièrement aux soins de M^me^ de Ventadour, lui dit de faire tout ce qu'elle

jugeroit à propos et de ne lui en plus parler. M^me^ de Ventadour fit prendre au Dauphin du contrepoison, qui lui fut envoyé par M^me^ de Vérue, ma grande tante; elle lui fit faire du bouillon dans sa chambre et devant elle, et rendit enfin ce prince à la France. La seconde circonstance de sa vie est qu'elle est la seule femme particulière qui ait été assise sur les fleurs de lis. L'âge du Roi dans le temps de son lit de justice ne permettoit pas qu'il fût sans sa gouvernante. Je crois que cet exemple est unique depuis le commencement de la monarchie.

La Reine, hier après son dîner, alla chez M^me^ de Ventadour, quoiqu'on lui eût représenté qu'elle étoit sans connoissance et à l'agonie; il n'y avoit plus même dans ce moment personne de sa famille; mais la piété de la Reine la détermina à ne point éviter un spectacle aussi triste qu'il est instructif.

L'on compte que M^me^ la maréchale de la Mothe et M^me^ de Ventadour ont élevé vingt-trois enfants de France. Louis XIV avoit eu, outre M. le Dauphin, deux fils et trois filles qui moururent jeunes; M. le Dauphin avoit eu trois enfants, M. le duc de Bourgogne, le roi d'Espagne, M. le duc de Berry. M. le duc de Bourgogne eut un fils qui mourut en 1705, un autre mort en 1712 et le Roi. Le Roi a eu deux garçons et huit filles; ajoutez à cela l'infante aujourd'hui princesse du Brésil (1), cela fait en tout vingt-trois.

On ne peut s'empêcher de rapporter ici ce qui est marqué dans les lettres d'érection du mois d'octobre 1714 de la terre de Frontenay en Saintonge, en duché-pairie sous le nom de Rohan-Rohan. Cet article est trop honorable à M^me^ de Ventadour pour qu'on puisse l'omettre. « Nous regardons d'ailleurs cette grâce comme une occasion favorable de donner à notre très-chère et bien-aimée cousine, Charlotte-Éléonore-Madelaine de la

(1) Que Louis XV avait dû épouser et qui fut renvoyée en Espagne sous le ministère de M. le Duc.

Mothe-Houdancourt, duchesse de Ventadour, en la personne d'Hercule de Rohan, son gendre, des marques de notre bienveillance et de la satisfaction que nous avons du zèle et de l'application avec laquelle elle s'est donnée tout entière à élever le Dauphin de France, notre arrière-petit-fils, dépôt le plus précieux que nous puissions confier à ses soins..... »

M. de la Mothe-Houdancourt, chevalier d'honneur de la Reine, m'a dit que dans ses lettres de grandesse il y étoit aussi parlé de M^me^ la duchesse de Ventadour.

M. le duc de Chartres et M. de Penthièvre allèrent hier au lever du Roi à Trianon; c'est la première fois qu'ils ont vu S. M. depuis la mort de M^me^ de Châteauroux. M. le duc de Chartres s'approcha du lit et demanda la permission de porter le deuil de M^me^ de Châteauroux. C'est l'usage; les princes du sang ne portent point le deuil de leurs parents (1) sans la permission du Roi.

Aujourd'hui M. le Dauphin a été à Trianon; il n'avoit pas encore vu le Roi depuis la mort de M^me^ de Châteauroux; il n'a pas été à la Meutte; et c'est la première fois qu'il va à Trianon depuis que le Roi y est.

Du vendredi 18, *Versailles.* — Le jour que M^me^ de Ventadour mourut étoit jour de comédie; les comédiens avoient été mandés et s'étoient rendus ici; la Reine fit dire qu'elle n'iroit point à la comédie, mais qu'il n'y avoit cependant qu'à la jouer comme à l'ordinaire; et elle descendit chez Mesdames pour leur donner une marque d'amitié. Madame aimoit beaucoup M^me^ de Ventadour, et tous les soirs après souper elle y alloit passer une ou deux heures, faisant la conversation avec les amis

(1) La duchesse de Chartres (Louise-Henriette de Bourbon-Conty) descendait par son père, Louis-Armand de Bourbon, prince de Conty, d'Anne-Marie Martinozzi, princesse de Conty, nièce du cardinal Mazarin; et M^me^ de Châteauroux (Marie-Anne de Mailly-Nesle) descendait par sa mère, Armande-Félice de la Porte-Mazarin, d'Hortense Mancini, duchesse de Réthelois-Mazarin, également nièce de Mazarin.

particuliers de M^me^ de Ventadour et paroissant regarder ce temps de la journée celui où elle s'amusoit davantage.

On ne sait pas encore combien le Roi restera de temps à Trianon; tout ce que l'on sait est qu'il y restera sûrement dimanche toute la journée; beaucoup de gens croient qu'il reviendra ici lundi au soir. Tous ceux qui ont des charges ou des entrées ont eu permission d'aller lui faire leur cour; cette permission a été accordée aussi à quelques autres depuis deux jours. On s'adresse pour cela à M. le comte de Noailles, et l'on ne fait sa cour qu'au lever du Roi jusqu'à ce qu'il passe pour la messe; on pourroit cependant rester jusque après la messe; mais dans tout le reste de la journée le Roi ne voit que ceux qui sont habitants de Trianon. J'y ai été ce matin, et je l'ai trouvé triste, pâle et maigri. Lorsque son lever est fini, il avoit coutume de tous les temps de passer à son prie-Dieu; cette coutume avoit été interrompue pendant la campagne, comme je l'ai déjà marqué; il l'avoit reprise ici; aujourd'hui il ne s'est point mis à son prie-Dieu, et quelqu'un qui fut à son lever il y a deux jours m'a dit qu'il avoit fait la même observation.

M. de la Fare est venu ce matin au lever du Roi; il part pour aller joindre la maison de M^me^ la Dauphine. Aussitôt que le Roi a été habillé, il a fait signe à la Fare de le suivre, et est entré avec lui dans son cabinet; il y a resté assez peu de temps, et a passé ensuite dans la pièce qui est avant sa chambre, où M. de Souvré, maître de la garde-robe, dont l'année finit, lui a fait voir plusieurs pièces d'étoffes d'hiver et d'été, pour que S. M. se déterminât sur le choix de deux robes de chambre. C'est toujours le maître de la garde robe qui fait fournir la robe de chambre.

Le Roi depuis qu'il est à Trianon se lève ordinairement à dix heures ou dix heures et demie; il passe ensuite à la messe; ordinairement il tient conseil ou travaille avec quelques ministres jusqu'au dîner. Aujourd'hui cependant il n'y avoit aucun ministre. Le dîner est à deux heures;

il dîne avec les dames et les hommes habitant Trianon, mais il mange très-peu. Les trois dames sont, comme je l'ai marqué, M^me^ de Modène, M^me^ de Boufflers et M^me^ de Bellefonds ; les hommes, M. de Soubise, M. d'Ayen et M. de Luxembourg, qui jouent toujours à quadrille avec le Roi, MM. d'Aumont, de Gontaut, duc d'Harcourt, marquis de Meuse et comte de Noailles. Au sortir du dîner, il s'établit trois parties de quadrille, après lesquelles le Roi fait la conversation et quelquefois se promène dans le petit jardin qui est de plain pied à son appartement (1). Cette conversation dure jusqu'à six heures; alors le Roi se retire, et travaille jusqu'à neuf heures, chacun se retire chez soi, et l'on revient un peu avant le souper; le Roi soupe avec la même compagnie ; ensuite les mêmes parties de quadrille, après lesquelles la conversation jusqu'à une ou deux heures après minuit; le Roi fait asseoir tout le monde.

Hier, pour la première fois le Roi fut tirer dans le petit parc. Aujourd'hui, pour la première fois aussi, il est allé courre le cerf dans les bois aux environs d'ici.

Du samedi 19, *Versailles.* — J'ai déjà marqué plusieurs circonstances honorables à M^me^ la duchesse de Ventadour. M. le cardinal de Rohan m'en a appris une aujourd'hui ; c'est qu'à l'enterrement de M^me^ de la Mothe, sa mère, il y eut un carrosse du Roi qui marchoit avant celui du corps, et plusieurs palefreniers de la grande et de la petite écurie qui marchoient avec des flambeaux.

J'ai marqué ci-dessus que M^me^ de Ventadour [étoit] dans sa quatre-vingt-treizième année ; elle parloit elle-même volontiers de son âge, et elle disoit, il n'y a que quelques mois, qu'elle avoit quatre-vingt-douze ans; cependant M. le comte de la Mothe prétend que M. le maréchal de la Mothe n'avoit été marié qu'en 1650 (2), et qu'il avoit eu un fils

(1) Le Roi occupe l'appartement qu'occupoit M^me^ de Maintenon. C'est celui où le roi de Pologne a logé quand il est venu ici. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) M. le maréchal de la Mothe épousa, le 21 novembre 1650, la fille de

et deux ou trois filles avant Mme de Ventadour, que par conséquent elle ne pouvoit être venue au monde qu'en 1654 ou 55. M. le cardinal de Rohan m'a dit aujourd'hui que Mme d'Aumont, sœur aînée de Mme de Ventadour, étoit née en 1651, et qu'on croyoit Mme de Ventadour née en 52, mais qu'on n'avoit point trouvé son extrait baptistaire. M. le maréchal de la Mothe tiroit son origine de Jean de la Mothe, écuyer, son trisaïeul, et de Catherine du Bois, dame de Houdancourt; il n'étoit que le cadet de cette maison. Philippe de la Mothe, son père, qui mourut âgé de quatre-vingt-quatorze ans, fut marié trois fois. De sa première femme, qui étoit Rabat, il n'eut qu'une fille, qui fut religieuse. De la seconde, qui étoit Ribier, il eut un fils nommé Antoine (1), grand-père de M. le comte de la Mothe, aujourd'hui chevalier d'honneur de la Reine. De la troisième, qui étoit fille du seigneur du Plessis-Piquet, il eut M. l'évêque de Mende, qui fut grand-aumônier de la reine d'Angleterre, Henriette-Marie de France; un second fils (2), qui fut capitaine de la compagnie des chevau-légers du duc de Mayenne; le troisième étoit M. le maréchal de la Mothe (3); un quatrième, qui fut abbé de Saint-Antoine; un chevalier de Malte, mort âgé de quatre-vingt-deux ans; un qui fut archevêque d'Auch et premier aumônier de la Reine Anne d'Autriche, mort à quatre-vingt-deux ans; un évêque de Saint-Flour, mort à soixante-quinze ans; et cinq filles, dont la dernière mourut en 1702, âgée de quatre-vingt-dix ans. Le grand-père de

---

M. de Prie, marquis de Toussy; il en eut un fils nommé Philippe, qui mourut jeune; une fille, qui épousa M. d'Aumont en 1669; Mme de Ventadour, mariée en 1671, qui fut dame d'honneur de Madame et depuis gouvernante des enfants de France; une autre fille, qui épousa, en 1675, le duc de la Ferté-Senneterre, et une quatrième fille, qui mourut en bas âge. (*Note du duc de Luynes.*)

(1) Il mourut à quatre-vingts ans. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Il mourut des blessures qu'il reçut au siége de Montpellier. (*Note du duc de Luynes.*)

(3) Mort âgé de cinquante-deux ans. (*Note du duc de Luynes.*)

M. le comte de la Mothe, chevalier d'honneur de la Reine, mourut à quatre-vingts ans; son père est mort aussi fort âgé; il avoit épousé une Tressan, veuve de M. de Vaillac. M. de la Mothe d'aujourd'hui est né en 1687.

M. le prince de Conty est arrivé aujourd'hui à Trianon; le Roi l'a fait entrer pendant qu'il étoit encore dans son lit, et l'a entretenu seul près d'une heure; il paroissoit aux yeux du Roi que cette conversation ne s'étoit pas passée sans larmes. M. le prince de Conty étoit extrêmement ami de M^me^ de Châteauroux, dont il avoit été fort amoureux. Le Roi a donné à M. le prince de Conty le grand appartement à gauche à Trianon; c'est celui qu'on appelle l'appartement de Monseigneur.

On ne parle point encore du retour; on croit pourtant que ce pourroit bien être lundi. Le Roi a encore été aujourd'hui courre le cerf.

Il y a quelques jours que la Reine écrivit au Roi; le lendemain le Roi envoya par Lebel, son premier valet de chambre, une réponse à la Reine, fort polie et écrite avec amitié; mais il lui marque qu'il ne la verra qu'à Versailles.

Mesdames n'ont point encore été à Trianon.

Du mardi 22, *Versailles.* — Il y a déjà trois ou quatre jours que l'on sait la mort de l'archiduchesse gouvernante des Pays-Bas et femme du prince Charles; elle est morte en couches, et l'on dit que c'est par la faute d'une sage-femme. M^me^ la duchesse de Lorraine lui avoit envoyé un accoucheur; la sage-femme a voulu être seule, et quand on a appelé l'accoucheur il n'étoit plus temps. L'archiduchesse a été longtemps malade; elle est fort regrettée. L'enfant dont l'archiduchesse est accouchée est mort en venant au monde.

La Reine de Hongrie, sa sœur, est aussi accouchée (1),

(1) La nouvelle est fausse. (*Note du duc de Luynes.*)

et elle a eu un fils; son accouchement ne s'est pas tourné heureusement depuis; on la disoit même hier morte. Cette nouvelle ne se confirme pas cependant encore.

M. le comte de Béthune mourut il y a quelques jours : il n'a été que deux jours malade; il avoit environ soixante-seize ans. Il étoit de la branche aînée de la maison de Béthune; il avoit été marié deux fois; sa première femme étoit sœur de M. le maréchal d'Harcourt, dont il avoit eu plusieurs enfants, et entre autres M^me^ la maréchale de Belle-Isle, qui avoit épousé en premières noces M. de Grancey, comme on le sait. En secondes noces, M. de Béthune avoit épousé la sœur de M. de Gesvres, la même année de la mort du feu Roi. M. de Béthune dit alors qu'il avoit quarante-sept ans (c'est M. le duc de Gesvres qui me l'a dit). Il étoit grand-chambellan du Roi de Pologne (Stanislas). Il avoit eu plusieurs enfants; il ne lui reste qu'un garçon. Il étoit bon homme et fort singulier. Sa maladie a commencé par un rhume, et la poitrine s'est remplie en fort peu de temps.

Le Roi décida il y a deux jours que lorsqu'il seroit question au conseil de finances de quelques prises sur mer, M. de Penthièvre y entreroit comme grand-amiral; c'est l'usage que le secrétaire d'État de la marine y entre en pareil cas et aussi le grand-amiral; ceci n'est nouveau que par rapport à l'âge de M. de Penthièvre, qui ne lui avoit pas permis jusqu'à présent d'y entrer.

Il paroît décidé que le Roi revient ce soir après souper.

Du vendredi 25, *Versailles*. — M^me^ de Ventadour fut enterrée le lundi dernier, 21 de ce mois; elle fut portée d'abord ici à la paroisse Notre-Dame, suivant l'usage, et de là aux Feuillants à Paris. Son corps étoit dans un carrosse à huit chevaux caparaçonnés, précédé d'un carrosse du Roi et accompagné par soixante palefreniers de la grande et de la petite écurie, avec des flambeaux. On avoit envoyé à Paris chez les parents des billets imprimés, portés par des crieurs. M^me^ la duchesse d'Uzès la douai-

rière m'a dit que celui porté à l'hôtel d'Uzès étoit pour avertir que l'enterrement se feroit à six heures, et qu'on y avoit ajouté qu'il falloit avoir un gentilhomme, un valet de chambre et trois laquais vêtus de noir. M. le coadjuteur, M. le prince de Soubise, M. de Tallard et M. de Montbazon accompagnèrent le corps.

Le Roi revint mardi au soir de Trianon ici, après souper. Le mercredi il reçut les révérences. Le mercredi il fut à la chasse du cerf, qu'il quitta fort promptement, à cause du froid. Au retour, il reçut les révérences de M. le prince de Soubise, de M. le coadjuteur, de M. de Montbazon et de M. de Tallard en grand manteau, et ensuite de M^mes^ de Tallard, de Rohan et de Marsan en mantes; il soupa dans ses cabinets.

Hier ou avant-hier, il eut une conférence avec le P. Pérusseau, lequel dit en être fort content; il ne fit point ses dévotions hier, et par conséquent ne toucha point. Il fut en bas aux premières vêpres; c'étoit M. de Fréjus (du Bellay) qui officioit, et c'est lui qui officie encore aujourd'hui. Hier au soir, le Roi fut à dix heures et demie à la chapelle, d'où il ne revint qu'après les Laudes. Aujourd'hui il va à tout l'office. Ce matin, suivant l'usage, il y avoit un maître des requêtes à côté du tapis; il devroit même y en avoir deux, un de chaque côté; c'est la règle toutes les fois que le Roi entend la messe en bas; c'est M. le chancelier qui les nomme. M. le Vayer est celui qui y étoit; l'autre s'est trouvé incommodé. Cet usage a été établi pour recevoir les placets que l'on peut donner au Roi pendant qu'il est à son prie-Dieu. On n'en donne point présentement; mais s'il y en avoit, les deux maîtres des requêtes nommés ont droit d'en rendre compte au Roi dans son cabinet.

M. de Richelieu arriva hier au soir, et vit le Roi vraisemblablement en particulier avant son coucher, car il est certain que lorsque le Roi fut rentré de la chapelle il s'enferma. La Reine ne savoit point l'heure de la messe pour

aujourd'hui; elle l'envoya demander, et on lui dit que le Roi étoit enfermé.

M. le maréchal de Saxe, qui est revenu de Flandre depuis peu de jours, n'a fait sa révérence qu'aujourd'hui.

Roy, le poëte, compose actuellement un divertissement pour lequel il tire des sujets des quatres parties du monde (1); il a choisi pour l'Europe la fête donnée par François Ier à Charles Quint lorsque cet empereur passa par la France pour châtier les Gantois. Pour cette fête le Roi avoit fait équiper un vaisseau, qui s'appeloit *Le Bucentaure;* le sieur Roy, pour donner plus de lumière au sujet qu'il traite, a été obligé de voir d'anciennes provisions de la charge de grand-prévôt, dans lesquelles il a trouvé le titre de roi des Ribauds : ce mot en vieux gaulois veut dire des débauchés; il paroît que le grand-prévôt étoit chargé alors de commissions fort agréables aux gens de cette espèce, mais bien peu conformes à la religion. Les dames alors ne venoient point à la Cour, et ce ne fut qu'à l'occasion de cette fête qu'elles y vinrent. Le Roi, qui étoit fort content du zèle et de l'amitié que la duchesse d'Alençon, sa sœur, lui avoit marqués pendant qu'il étoit prisonnier à Madrid, voulut qu'elle eût une cour et dit aux principaux seigneurs de faire venir à la Cour leurs femmes et leurs filles.

Du dimanche 27, *Versailles.* — J'ai oublié de marquer ci-dessus que mardi dernier, lorsque le Roi fut arrivé de Trianon, il n'étoit pas minuit; il descendit chez Mme la comtesse de Toulouse, où il resta jusqu'à près de trois heures.

Avant-hier vendredi, l'office à l'ordinaire; ce fut Mme de l'Hôpital (Boulogne) qui quêta, et M. de Fréjus qui officia. Le compliment du prédicateur fut assez bien,

(1) Cet opéra-ballet, qui eut en effet pour titre : *Les quatre parties du monde*, fut représenté à Versailles, en 1745.

court, des louanges convenables, et finit par une prière pour le Roi.

Ce même jour, il y eut grand couvert; M. le Dauphin et Mesdames y mangèrent. Le Roi fut sérieux pendant le souper et parla peu; il parla cependant au maréchal de Saxe.

Hier, il fut tirer dans le parc, et soupa dans ses cabinets.

On apprit hier la mort de Mme la duchesse de Lorraine; elle étoit, comme l'on sait, sœur (1) de Mme la duchesse d'Orléans. Il y avoit déjà longtemps qu'elle étoit presque totalement en enfance; elle est morte d'apoplexie. Par cette mort, Commercy et son territoire reviennent à la France, et le roi de Pologne va en prendre possession pour en jouir comme du reste de la Lorraine. On ne l'avoit laissé à Mme la duchesse de Lorraine que sa vie durant.

Le Roi a fixé le jour du mariage de M. le duc de Penthièvre à mardi prochain, 29. Mme la comtesse de Toulouse a envoyé des billets d'invitation, dont on trouvera ici la copie de celui de Mme de Luynes (2). Mlle de Modène ne doit être présentée que lorsqu'elle sera Mme la duchesse de Penthièvre; ainsi il paroît impossible qu'elle se trouve à la signature du contrat dans le cabinet. Je marquerai ce qui se sera passé.

Du lundi 28, *Versailles*. — Mme de Lowendal fut présentée hier; ce fut Mme de Luynes qui se chargea de cette présentation, à la prière de M. le duc Ossolinski. M. de Lowendal est au service de France depuis environ deux ans; il y est entré en qualité de lieutenant général; il est Danois et a servi en Russie. Il est grand et a une assez

(1) C'est-à-dire belle-sœur. Élisabeth Charlotte d'Orléans, duchesse de Lorraine, était fille de Monsieur, frère de Louis XIV.

(2) « Mme la duchesse de Luynes est priée, de la part de S. A. S. Mme la comtesse de Toulouse, de se trouver à la célébration du mariage de S. A. S. M. le duc de Penthièvre, qui se fera pour la signature du contract dans le cabinet du Roi le lundi 28 décembre 1744, et le mariage le lendemain dans la chapelle. »

belle figure. Il a levé un régiment, qui n'est pas encore entièrement formé; c'est un très-bon officier et dont on dit beaucoup de bien; il a été blessé d'un coup de feu, à la tête, au siége de Fribourg; heureusement la blessure n'étoit pas dangereuse. M. de Lowendal est catholique; cependant cette femme-ci est la seconde ou troisième, et les autres sont vivantes, ce qui est incompréhensible, et M^me^ de Lowendal a déjà eu deux ou trois maris, qui ne sont point morts. On prétend même que le hasard l'a fait souper avec ses trois maris. Elle dit qu'elle n'a que vingt-sept ans; elle en paroît bien cependant trente-cinq; elle n'est point jolie, mais elle est bien faite et a l'air noble; elle parle assez bien françois. Elle fut présentée dans le cabinet et saluée; le Roi même lui parla des différents voyages qu'elle a faits.

Le Roi donna hier ou avant-hier un fort beau Saint-Esprit de diamant à M. le Dauphin; M. le Dauphin rougit en recevant ce présent. Il aime beaucoup le Roi, mais il le craint et est embarrassé avec lui; le Roi lui demanda pourquoi il rougissoit, et lui dit qu'il devoit s'accoutumer à n'être pas dans cet embarras avec lui.

Le Roi a signé ce matin le contrat de mariage de M. le comte de Brionne avec M^me^ la duchesse de Rochechouart, seconde douairière; le mariage doit se faire après-demain. La noce se fait chez M^me^ la duchesse de Mortemart; il n'y aura que les parents les plus proches.

La signature du contrat de mariage de M. le duc de Penthièvre s'est faite cette après-dînée; on a suivi à peu près le même arrangement qu'à celui de M. le duc de Chartres, excepté qu'à celui de M. le duc de Chartres M^me^ la duchesse de Chartres et toutes les princesses allèrent chez Mesdames et allèrent ensuite chez la Reine à la suite de Mesdames. Ici Madame n'y étoit point; on lui a arraché une dent aujourd'hui; il n'y a eu que M^me^ Adélaïde et elle est venue seule chez la Reine avec ses dames. Le Roi avoit ordonné que l'on quittât le deuil; il n'y avoit

en deuil que Mme de Tallard, par une permission particulière. Mme la princesse de Conty et toutes les femmes veuves avoient le petit voile. La signature s'est faite dans l'œil de bœuf, qui étoit devenu le cabinet du Roi pour ce moment-là; il y avoit une table dans le fond, du côté de la cheminée; le Roi étoit au bout de la table, à droite, du côté de la galerie; ensuite M. le Dauphin, M. le duc d'Orléans, qui n'étoit point venu à la Cour depuis longtemps, M. le duc de Chartres, le petit prince de Condé (1), M le prince de Conty, M. de Dombes, M. d'Eu et M. de Penthièvre. M. le comte de Charolois devoit y être, et étoit parti de Paris dans cette intention, mais il est arrivé trop tard. A l'autre coin de la table, du côté de la cour, étoit la Reine, ensuite Mme Adélaïde, Mme la duchesse de Chartres, Mme la princesse de Conty, Mademoiselle, Mlle de Sens et Mlle de la Roche-sur-Yon. Toutes les princesses et les dames se sont assemblées chez la Reine et sont entrées à sa suite par la porte de la galerie. C'est M. de Maurepas qui a fait signer le contrat; chacun a signé à son rang, laissant vacantes les places de princes et de princesses qui n'y étoient pas. Après la signature de M. de Penthièvre, qui est la dernière, Mme de Modène est arrivée par la chambre du Roi avec Mlle de Modène, que l'on appelle toujours Mme la marquise de Gualterio; elles attendoient dans le cabinet ovale du Roi, qui est avant sa nouvelle chambre, du côté de l'escalier de dégagement. Le Roi avoit dit qu'il vouloit voir Mlle de Modène; mais il oublia ou n'eut pas le temps de s'arrêter; ainsi il ne l'avoit point vue encore quand elle arriva dans le cabinet à l'œil de bœuf. Après les révérences ordinaires, Mme de Modène et elle signèrent. Mme de Modène vint reprendre sa place; mais elle n'eut pas le temps de se mettre en rond, parce que la cérémonie finit; d'ailleurs Mlle de Modène ne pou-

(1) Louis-Joseph de Bourbon, né en 1736.

voit pas avoir de place. La Reine sortit, Mme Adélaïde la suivit avec les princesses et les dames, comme en venant. Le Roi resta à sa place jusqu'à ce que toutes les dames fussent sorties; il rentra ensuite dans son cabinet, où il trouva Mme de Modène, et Mlle de Modène, qu'il salua et baisa.

Du mardi 29, *Versailles*. — Hier se fit la cérémonie du mariage de M. de Penthièvre. Le Roi avoit donné l'heure à onze heures trois quarts. Mme de Modène arriva à la chapelle avec Mlle sa fille, un peu avant le Roi; elles allèrent attendre dans la sacristie. Le Roi arriva, suivi de M. le Dauphin et de tous les princes, à midi et demi. La Reine arriva à peu près dans le même temps, suivie de Madame, de Mme Adélaïde et de toutes les princesses. Le prie-Dieu du Roi étoit reculé fort en arrière; il devoit y avoir quatre hommes titrés avec des carreaux; il n'y en avoit que trois; c'étoient M. le duc de Brancas, M. de la Vallière et M. le prince de Chalais; M. le duc de Biron, qui devoit être le quatrième, se trouva n'avoir point de carreau. M. le Dauphin étoit à la droite du Roi et Madame à la gauche de la Reine, Mme Adélaïde à la droite de M. le Dauphin, M. le duc d'Orléans à la gauche de Madame, M. le duc de Chartres à la droite de Mme Adélaïde, Mme la duchesse de Chartres à la gauche de M. le duc d'Orléans, M. le prince de Condé à droite de M. le duc de Chartres, M. de Charolois à la gauche de Mme de Chartres. M. le prince de Dombes et M. le comte d'Eu étoient en seconde ligne, suivant la règle qui s'observe pour les légitimés aux mariages. J'oubliois de marquer Mme la princesse de Conty, M. le prince de Conty, Mademoiselle et Mlle de la Roche-sur-Yon, qui étoient de même, suivant leur rang. C'est encore un usage de ces sortes de cérémonies. M. le comte de Clermont n'a point paru en cette occasion, étant apparemment incommodé. M. le duc de Penthièvre étoit en manteau et Mlle de Modène en mante, suivant l'usage. Ils s'avancèrent sur la première marche de l'autel; le Roi et la Reine s'avancèrent aussi, l'un à droite, l'autre à gauche. C'étoit M. le

cardinal de Rohan qui faisoit la cérémonie, et tout se passa de même qu'à celle de M. le duc de Chartres. M. le cardinal de Rohan ne nomma les mariés que par leur nom de baptême seulement; il fit d'abord les fiançailles et tout de suite le mariage (M. le duc de Chartres avoit été fiancé la veille comme je l'ai marqué). Un aumônier du Roi (l'abbé de Raichecourt (1)..... Le poële fut tenu par deux autres aumôniers du Roi (l'abbé de Grimaldi et l'abbé de la Fare). On chanta un motet à l'ordinaire pendant la messe. Après la messe les signatures à l'ordinaire, suivant l'usage. M. le curé de Notre-Dame étoit en étole aux fiançailles, et au mariage auprès de M. le cardinal de Rohan. Après les signatures, le Roi revint chez lui précédé de tous les princes et de M. le Dauphin, et ensuite la Reine suivie de Mesdames et de toutes les princesses; ensuite M. le duc de Penthièvre donnant la main à M^me^ de Penthièvre. Ils entrèrent tous deux dans le cabinet du Roi, où se fit la présentation de M^me^ la duchesse de Penthièvre, qui alla de là chez la Reine. La Reine la salua et baisa. Comme c'étoit hier mardi, jour des ambassadeurs, ils étoient tous à la cérémonie, les ambassadeurs dans une travée avec M. de Sainctot, et les envoyés avec M. de Schmettau dans une autre. M. de Grimberghen ne se trouva point à la cérémonie, à cause de son grand deuil; cependant ce fut un malentendu, car le bailli de Froulay, qui est en grand deuil à cause de la mort de M^me^ sa mère, étoit à la chapelle. M^me^ d'Antin étoit en deuil de veuve au mariage, en bas, par permission particulière, étant belle-sœur de M. de Penthièvre. Ce qui est plus singulier, c'est que M^me^ la comtesse de Toulouse étoit en haut, à une travée. Depuis la mort de M. le comte de Toulouse, elle ne s'est point habillée en grand habit, et par cette raison elle ne se trouve à aucune cérémonie.

Le Roi avoit donné l'heure pour le grand appartement

(1) Cette lacune existe dans le manuscrit.

à six heures; on avoit mis pour cet effet des chandeliers et girandoles dans les trois pièces de l'appartement de la Reine pour le souper. La Reine passa à six heures précises pour l'appartement. Mme la duchesse de Penthièvre n'étant pas encore arrivée ne put pas se trouver à la musique. Le concert était dans la pièce des deux tribunes (1); la Reine se mit dans son fauteuil dans cette pièce. Après la musique il y eut deux cavagnoles. Le Roi avoit dit qu'il ne viendroit point à l'appartement; il n'y vint effectivement qu'un moment avant le souper. Le souper fut comme au mariage de M. le duc de Chartres. M. le comte de Charolois, faisant les fonctions de grand-maître, suivi du maître d'hôtel de quartier avec son bâton, avoit été dans le cabinet du Roi l'avertir qu'il étoit servi. La table étoit dans l'antichambre de la Reine; c'étoit un fer à cheval, servi par les gentilshommes servants; mais la nef n'étoit point sur la table. Le Roi à droite et la Reine à sa gauche, au milieu du fer à cheval, M. le Dauphin à la droite du Roi, Madame à la gauche de la Reine, Mme Adélaïde à la droite de M. le Dauphin, Mme la duchesse de Chartres à la gauche de Madame, Mme la princesse de Conty à la droite de Mme Adélaïde, Mme la duchesse de Modène à la gauche de Mme la duchesse de Chartres, Mademoiselle à la droite de Mme la princesse de Conty, Mlle de Sens à la gauche de Mademoiselle, Mlle de la Roche-sur-Yon à la droite de Mlle de Sens, Mme de Penthièvre à gauche.

Il n'y avoit aucune dame assise, ni debout, pendant le souper, hors Mme de Tallard, qui étoit assise derrière Mme Adélaïde. Le souper étoit tout entier de la bouche du Roi; les girandoles qui étoient sur la table fournies par la fruiterie du Roi, et les bougies qui éclairoient l'antichambre de la Reine fournies par la fruiterie de la Reine. Comme dans toutes ces occasions la foule du peuple est

(1) Le salon de Mars.

fort grande, le seul moyen de l'empêcher est de mettre des barrières; Mme de Luynes avoit demandé à l'intendant des Menus que l'on en mît une dans la salle des gardes de la Reine, qui est encore de l'appartement de la Reine; on en mit aussi une, de l'ordre des Bâtiments, dans la salle des gardes que l'on appelle le Magasin; M. de Fleury s'en plaignit, et M. Gabriel la fit ôter.

Après le souper, le Roi et la Reine, précédés et suivis de tous les princes et princesses, suivant l'usage, descendirent chez Mme la comtesse de Toulouse; M. le Dauphin et Mesdames n'y furent point. Les mariés couchèrent dans la grande chambre de Mme la comtesse de Toulouse; le Roi donna la chemise au marié, la Reine à la mariée, suivant l'usage.

Du jeudi 31, *Versailles.* — J'ai marqué ci-dessus que Madame n'étoit point à la signature du contrat, étant incommodée; on lui avoit arraché une dent. Le Roi descendit après la signature par le petit escalier qui donne dans l'œil de bœuf; il apporta à Madame deux petits étuis tenant ensemble avec une chaîne, l'un contenant des jetons pour jouer à cavagnole, l'autre un fichet; il dit à Madame : « C'est pour vous deux. » Il fut encore quelque temps à faire la conversation; il étoit suivi par M. le duc d'Harcourt, M. le comte de Charolois et par M. le prince de Conty.

Hier le Roi donna des étrennes à Mesdames; à l'une, une paire de boucles d'oreilles de diamant, à l'autre une cave de cristal de roche. Hier, à quatre heures, le Roi descendit chez Mme la duchesse de Penthièvre, qui étoit sur son lit habillée et parée suivant l'usage; il y avoit beaucoup de monde dans la chambre. Mme de Modène y étoit pour recevoir le Roi; Mme la comtesse de Toulouse ne s'y trouva point, parce qu'il auroit fallu être habillée. Le Roi ne s'y assit point, et la visite fut fort courte. Elle fut suivie de celle de la Reine, qui s'assit, mais elle n'y resta pas longtemps; ensuite M. le Dauphin, qui ne s'assit point, Mes-

dames, qui s'assirent un moment. Quand elles furent sorties, Mme la princesse de Conty, Mademoiselle, Mlle de Sens, Mlle de la Roche-sur-Yon, suivies de leurs quatre dames d'honneur, y entrèrent après. Mme la duchesse de Chartres ne s'y trouva pas; elle n'y vint qu'un peu de temps après. Aussitôt après les visites, Mme la duchesse de Penthièvre se leva, et alla avec Mme la duchesse de Modène rendre toutes les mêmes visites; c'est encore l'étiquette.

Il y a trois jours qu'il arriva ici un enseigne de vaisseau qui apporta la nouvelle que six vaisseaux des Indes chargés de 10 à 12 millions étoient arrivés heureusement au port de Brest et à celui de Lorient avec deux vaisseaux de guerre qui les escortoient. On en étoit en peine, à cause de la guerre avec les Anglois. M. de Maurepas dit que cette nouvelle ne fut pas reçue de M. contrôleur général aussi agréablement qu'on devoit s'y attendre, et qu'il avoit dit qu'on n'en seroit pas mieux; effectivement il s'est répandu un bruit que l'on vouloit suspendre le payement des dividendes des actions.

J'ai marqué ci-dessus le détail des appartements donnés, et entre autres les entresols de Mme de Ventadour, à Mme du Roure. Depuis la mort de Mme de Ventadour cet arrangement est changé. On rend à M. de la Rochefoucauld son ancien logement, que devoit occuper Mme de Ventadour, et on donne à Mme du Roure celui de M. de la Rochefoucauld, qui est celui de feu M. d'Antin.

Le Roi fut hier chez Mme la comtesse de Toulouse par l'escalier par lequel il descend pour aller à la chasse, et ne traversa point la cour par conséquent. La Reine y fut en chaise, et passa la cour; elle avoit donné l'ordre aux gardes françoises comme ne devant point sortir; dès qu'ils surent qu'elle avoit demandé sa chaise, ils vinrent à Mme de Luynes, et sur ce qu'elle leur dit, ils prirent les armes et vinrent dans la cour comme à l'ordinaire.

APPENDICE A L'ANNÉE 1744.

1. VOYAGE DE MARLY, 15 JANVIER 1744.

LOGEMENTS DE MARLY.

Château.

Bas.
1. Le Roi.
2. La Reine.
3. M. le Dauphin.
4. M. et Mme de Châtillon.
5. Mme la duchesse de Villars et la garde-robe.

Haut.
1. Mme la duchesse de Tallard.
2-3. Mesdames.
4. Première femme de chambre de la Reine.
5. Garde-robe du Roi.
6. Capitaine des gardes.
7. . . . . .
8-9. Mme la duchesse de Châteauroux.

Pavillons et aile du côté des offices.

Bas.
1-2. M. et Mme de Luynes.
3. M. le comte de Clermont.
4. M. le comte d'Eu.

Haut.
5. M. et Mme de Livry.
6. M. de Campo-Florido.
7. M. le prince d'Ardore.
8-9. M. le cardinal de Tencin.

Côté de la salle des gardes.

Haut.
1. M. le duc de Fleury.
2. M. le duc de la Rochefoucauld.
3-4. Premier médecin du Roi.
5. M. de Courtenvaux.
6. M. le duc de Duras / M. le prince de Tingry } alternativement.

Côté de la chapelle.

1. M. de Croissy.
2. M. Hesse.
3. M. le grand prévôt.
4. MM. de Randan et de Bouteville.
5. Confesseur du Roi et son compagnon. / M. Oëls.

Pavillons.

A DROITE.

1.	*Bas.* / *Haut.*	M. le duc et M^me^ la duchesse de Chartres.
2.	*Bas.*	M^me^ la duchesse de Modène.
	Haut.	M. et M^me^ la duchesse d'Aumont.
3.	*Bas.*	M^lle^ de Sens.
	Haut.	M. le prince de Conty.
4.	*Bas.*	M. le prince et M^me^ la princesse de Montauban.
	Haut.	M. et M^me^ de Talleyrand et M. le prince de Chalais.
5.	*Bas.*	M. le cardinal de Rohan.
	Haut.	M. le prince et M^me^ la princesse de Rohan.
6.	*Bas.*	M. le prince et M^me^ la princesse de Turenne.
	Haut.	M. le duc de Bouillon.

A GAUCHE.

1.	*Bas.* / *Haut.*	Mademoiselle et M^me^ de Bussy.
2.	*Bas.*	M. de Fénelon et le bailli de Froulay.
	Haut.	M. le duc de Penthièvre.
3.	*Bas.* / *Haut.*	M. et M^me^ d'Argenson.
4.	*Bas.*	M. et M^me^ de Flavacourt.
	Haut.	M. le duc et M^me^ la duchesse de Picquigny.
5.	*Bas*	Les bains.
	Haut.	M^me^ de Bouzols.
6.	*Bas.*	M. et M^me^ de Sourches.
	Haut.	M. le maréchal et M^me^ la maréchale de Maillebois.

Bâtiment neuf.

Bas.	1.	M. de Saint-Florentin.
	2. / 3.	M. et M^me^ Amelot.
	4.	M. le comte de la Motte-Houdancourt.
	5.	M. le prince de Dombes.
	6.	M. Amelot.
	7.	M. le comte de Charolois.
	8.	M. le comte de Saxe.
Haut.	9. / 10.	M. et M^me^ de Saint-Florentin.
	11.	M. l'évêque de Mirepoix.
	12.	M. le Premier.
	13.	M^me^ de Beringhen.
	14.	M. Orry.

Commun.

Bas.

1. M. de Courson.
2. Mme de Levisani.
3. Mme la duchesse d'Ancenis.
4. Mme de Rupelmonde.
5. Gentilhomme ordinaire.
6. Mme de Castellane.
7. M. le marquis de Gontaut et M. de Guerchy alternativement.
8. Mme de Prunelay.
9. Major des gardes Suisses.
10. Lemoyne.
11. Premier valet de chambre du Roi.
12. Exempt des gardes du corps.
13. Bureau de la Reine et son maître d'hôtel en quartier.

Haut.

14. Aux femmes de chambre de Mesdames.
15. A M. Orry.
16. M. de Balleroy, premier écuyer de M. le duc d'Orléans.
17. A M. Amelot.
18. Premier valet de garde-robe de M. le Dauphin.
19. Premier chirurgien de la Reine.
20. Premier valet de chambre de M. le Dauphin.
21. A M. d'Argenson.
22. Major des gardes françoises.
23. . . . . .
24. Aumônier de quartier
25. Contrôleur général } du Roi.
26. Maître d'hôtel
27. M. Bachelier.
28. M. l'abbé de Saint-Cyr.
29. M. de Puyguion.
30. M. de Montaigu.
31. Femmes de chambre de la Reine.
32. Id.
33. Apothicaire du Roi.
34. M. de la Peyronie.
35. M. de Maurepas.
36. M. l'archevêque de Rouen.
37. M. de Souvré.
38. M. Helvétius.
39. M. le duc d'Ayen.

Haut.

40. Gouverneur de Versailles.
41. 42. M. et Mme de Chalmazel.
43. 44. M. et Mme de Maurepas.
45. MM. de Maillebois et de Surgères alternativement.
46. MM. de Brezé et de Pontchartrain.
47. 48. M. et Mme de Luxembourg.
49. A M. le maréchal de Noailles.
50. 51. M. le duc et Mme la duchesse de Boufflers.
52. Une dame de compagnie de Mesdames.
53. Une sous-gouvernante de Mesdames.
54. M. de Meuse.
55. 56. M. et Mme de Mérode.
57. M. le comte de Coigny.
58. 59. M. et Mme de Lauraguais.

Bâtiment derrière la demi-lune.

Haut.

5. Guigne.
6. Lieutenant des gardes du corps.
7. Id.
8. Id.
9. Aide-major des gardes du corps.
10. Major des gardes du corps.
11. Aide-major des gardes du corps.
12. Enseigne des gardes du corps.
13. Id.
14. Id.

Bâtiment neuf de la demi-lune.

Bas.

1. 2. M. et Mme de Lesparre.
3. 4. M. le duc et Mme la duchesse de Gramont.

Haut.

5. M. de Villars.
6. Un sous-gouverneur de M. le Dauphin.
7. Mme la princesse de Talmond.
8. M. le prince de Soubise.
9. M. le duc de Tallard.

Haut. { 10. M. le duc d'Estissac.
11. M. le duc d'Anville.
12. Écuyer de la Reine en quartier.

Total 153 appartements.

---

2. *Lettres patentes portant don du duché et pairie de Châteauroux en faveur de la dame marquise de la Tournelle,*

données à Versailles, au mois de décembre 1745.

Louis, par la grâce de Dieu roi de France et de Navarre, à tous présents et à venir, salut. Le droit de conférer des titres d'honneur et de dignité étant un des plus sublimes attributs du pouvoir suprême, les rois nos prédécesseurs nous ont laissé divers monuments de l'usage qu'ils en ont fait en faveur des personnes dont ils ont voulu illustrer les vertus et le mérite, par des dons dignes de leur puissance de terres et seigneuries titrées qui puissent réunir en même temps les honneurs et les biens dans celles qu'ils ont voulu décorer. A ces causes, considérant que notre très-chère et bien amée cousine Marianne de Mailly, veuve du sieur marquis de la Tournelle, est issue d'une des plus grandes et illustres maisons de notre royaume, alliée à la nôtre et aux plus anciennes de l'Europe, que ses ancêtres ont rendu depuis plusieurs siècles de grands et importants services à notre couronne ; qu'elle est attachée à la Reine notre très-chère compagne, comme dame du palais, et qu'elle joint à ces avantages toutes les vertus et les plus excellentes qualités de l'esprit et du cœur qui lui ont acquis une estime et une considération universelle, nous avons jugé à propos de lui donner par notre brevet du 21 octobre dernier le duché-pairie de Châteauroux, ses appartenances et dépendances, sis en Berry, que nous avons acquis par contrat du 26 décembre 1736, de notre très-cher et très-amé cousin Louis de Bourbon, comte de Clermont, prince de notre sang, qui le tenoit patrimonialement de la succession du duc de Bourbon son père et de ses auteurs, pour en disposer en toute propriété par nous et nos successeurs; et nous avons commandé par ledit brevet qu'il fût expédié à notre dite cousine toutes lettres sur ce nécessaires. En conséquence duquel brevet elle a pris le titre de duchesse de Châteauroux et jouit en notre cour des honneurs attachés à ce titre. Et désirant que le don par nous fait à notre dite cousine duchesse de Châteauroux ait la forme la plus solide, la

plus honorable et la plus authentique, nous avons par ces présentes signées de notre main, de notre propre mouvement, grâce spéciale, certaine science, pleine puissance, et autorité royale, confirmé et confirmons le don par nous fait à notre dite cousine en notre dit brevet, et d'abondant lui avons fait et faisons don dudit duché-pairie de Châteauroux et de toutes ses appartenances, circonstances et dépendances mentionnées audit contrat du 26 décembre 1736, avec tous droits, profits, revenus et émoluments ordinaires et casuels de quelque nature que ce soit, tous droits de justice, honneurs, prérogatives et prééminences dont ladite terre et duché-pairie de Châteauroux est décorée, même du droit domanial de la marque des fers à nous remis et par nous racheté de notre dit cousin par ledit contrat du 26 décembre 1736, pour du tout jouir par notre dite cousine Marianne de Mailly, duchesse de Châteauroux, et en faire et disposer par elle et ainsi que nous aurions pu faire en conséquence dudit contrat d'acquisition, et que notre dit cousin le comte de Clermont et ses auteurs en ont joui et eu droit d'en jouir, et ce à compter du 1^er^ octobre dernier. A cet effet, voulons que tous les titres, papiers et enseignements de ladite terre et duché-pairie de Châteauroux, ses appartenances, circonstances et dépendances qui ont été remis en notre chambre des comptes de la part de notre dit cousin le comte de Clermont soient remis à notre dite cousine duchesse de Châteauroux par les officiers de notre chambre des comptes, à la garde desquels ils ont été remis; et qu'en ce faisant lesdits officiers et gardes en soient et demeurent valablement déchargés, en faisant néanmoins un inventaire ou recollement d'iceux qui demeurera en notre dite chambre. Le tout à la charge par notre dite cousine de tenir et relever de nous à cause de notre couronne en plein fief, foi et hommage, ledit duché-pairie de Châteauroux, ses appartenances et dépendances, ainsi que le tenoit notre dit cousin le comte de Clermont, et en outre aux charges de réversion et de réunion à défaut d'hoirs mâles issus de notre dite cousine, exprimées par les ordonnances des rois Charles IX et Henri III, des mois de juillet 1566 et de mai 1579, que nous voulons être exécutées selon leur forme et teneur pour ladite réunion à défaut d'hoirs mâles issus de notre dite cousine, et encore à la réserve de la nomination aux bénéfices dépendants dudit duché-pairie de Châteauroux, que notre dite cousine nous a supplié de nous réserver pour continuer d'y pourvoir et nommer par nous, ainsi que nous avons fait depuis notre dite acquisition. Et comme depuis icelle nous avons par notre édit de février 1740 ordonné la cessation des fonctions des officiers de notre dit cousin le comte de Clermont, érigé pour ladite justice un bailliage royal à Châteauroux ressortissant nûment en notre cour de parlement et trois prévôtés royales ès villes de La Châtre, du Châtelet et de Saint-Gautier ressortissantes

audit bailliage de Châteauroux, et créé les officiers nécessaires pour l'exercice desdites justices : que pour la police des bois dudit duché-pairie de Châteauroux nous avons érigé une maîtrise particulière en la ville de Châteauroux et créé les offices de juges et autres officiers de ladite maîtrise; que nous avons de plus, par les articles 9 et 10 dudit édit, assujetti ce qui pouvoit concerner le domaine dudit duché-pairie de Châteauroux à notre bureau des finances et chambre du domaine établis à Bourges et aux fonctions des receveurs et contrôleurs des domaines et bois de la généralité de Berry; voulant expliquer notre volonté à cet égard, et que notre dite cousine duchesse de Châteauroux jouisse de tous les droits, honneurs et prérogatives ci-devant attachés audit duché-pairie, et notamment de tous les droits honorifiques et utiles de la justice et offices d'icelle, ainsi que notre cousin le comte de Clermont avoit droit d'en jouir avant la vente à nous faite, entendons que notre dite cousine jouisse ès bailliages et siéges établis par notre dit édit de tout et tel droit de justice qui appartenoit avant notre dite acquisition à notre dit cousin le comte de Clermont dans toute l'étendue dudit duché-pairie de Châteauroux, ses circonstances et dépendances, en la faisant toutefois exercer pour elle par les officiers qui ont été par nous pourvus en exécution de notre dit édit, lesquels demeureront juges royaux pour les cas royaux, et juges pour notre dite cousine à cause dudit duché-pairie pour tous les cas non royaux, ès quels cas non royaux la justice appartiendra à notre dite cousine. Voulons que les offices créés par notre dit édit qui ne sont remplis appartiennent à notre dite cousine : que ceux qui sont remplis lui appartiennent pareillement, et tombent en cas de vacance dans les revenus casuels de son duché-pairie pour en disposer par elle ainsi qu'elle avisera, y pourvoir et lever à son profit les droits dont les officiers peuvent être tenus, pour les conserver, le tout tant ès dits bailliage et prévôtés par nous établis qu'en la justice particulière des eaux et forêts aussi par nous établie par ledit édit, dont les offices lui appartiendront de la même manière, et avec les mêmes droits, sans néanmoins pouvoir à cet égard prétendre autres ni plus grands droits que ceux dont lesdits officiers sont actuellement tenus. Voulons pareillement que les droits de greffe et de justice mentionnés en l'article 12 de notre dit édit appartiennent à notre dite cousine comme faisant partie du don à elle fait dudit duché-pairie de Châteauroux ; à la charge par elle de faire payer les gages et menues nécessités mentionnés en l'article 11 dudit édit et autres charges de la justice. Révoquons les dispositions des articles 9 et 10 dudit édit de février 1740, et en conséquence ne pourront les officiers y dénommés faire dans l'étendue dudit duché-pairie de Châteauroux, par nous donné à notre dite cousine, tant qu'elle ou ses hoirs mâles issus d'elle en seront propriétaires, au-

cune fonction à eux attribuée par lesdits articles 9 et 10, nous réservant de pourvoir à leur indemnité, s'il y échoit, suivant la liquidation qui en sera faite en notre conseil. Ordonnons que l'office de notre conseiller-bailli d'épée créé par l'article 4 dudit édit, et uni par icelui sans aucune augmentation de finance à l'office de bailli de Berry, en demeurera désuni comme nous l'en désunissons pour les cas non royaux seulement, pour lesquels nous permettons à notre dite cousine d'y pourvoir ainsi que bon lui semblera. Dérogeons, quant à tout ce que dessus, à notre dit édit de février 1740, lequel continuera d'être exécuté pour le surplus, en quoi il n'y est dérogé même pour le tout en cas de réunion et de réversion dudit duché-pairie de Châteauroux à notre couronne au décès de notre dite cousine, duchesse de Châteauroux, sans hoirs mâles issus d'elle. Et attendu qu'ayant compris les domaines et revenus dudit duché-pairie de Châteauroux, en l'article 494 du bail général fait à Jacques Forceville, le 16 septembre 1738, pour six ans, nous avons ordonné que les fermes de Châteauroux et forges en dépendantes seroient distraites du bail lors à faire, de la sous-ferme des domaines de la généralité de Bourges; et qu'en conséquence il a été fait une adjudication des revenus des domaines de Châteauroux et dépendances pour neuf ans à Anne Rigault et Desforges, avec exemption de la marque des fers pour le même temps à François Lallemant, auxquels Rigault et Lallemant il a été passé des baux pour ledit temps de neuf ans, à commencer au 1er janvier 1744. Nous permettons à notre dite cousine duchesse de Châteauroux d'entretenir, si bon lui semble, lesdits baux, ou les interrompre ainsi et quand elle avisera, en indemnisant néanmoins les preneurs au cas d'interruption et nous acquittant audit cas vers eux des indemnités qu'ils pourroient nous demander. Si donnons en mandement à nos amés et féaux conseillers les gens tenant notre cour de parlement, chambre des comptes, cour des aides, à Paris, trésorier de France et bureaux du domaine de Paris, Bourges, et autres qu'il appartiendra, que ces présentes ils fassent lire, publier et registrer, et le contenu en icelles faire garder et exécuter selon leur forme et teneur, nonobstant toutes lois, ordonnances, édits, lettres, règlements, déclarations, arrêts et autres choses à ce contraires, auxquels nous avons dérogé et dérogeons pour l'effet des présentes et aux dérogatoires des dérogatoires, car tel est notre plaisir; et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours, nous y avons fait mettre notre scel.

Donné à Versailles, au mois de décembre, l'an de grâce 1743, et de notre règne le 29e.

Signé LOUIS; et plus bas, par le Roi, PHÉLIPPEAUX. Visa DAGUESSEAU, et scellées du grand sceau de cire verte en lacs de soie rouge et verte.

Registrées, ouï ce requérant le procureur général du Roi, pour être

exécutées selon leur forme et teneur, et copies collationnées envoyées au bailliage de Châteauroux, pour y être lues, publiées et registrées. Enjoint au substitut du procureur général du Roi d'y tenir la main et d'en certifier la cour dans un mois suivant l'arrêt de ce jour à Paris. En parlement le 17 janvier 1744. Signé DUFRANC.

Registrées en la cour des aides, ouï ce requérant le procureur général du Roi pour être exécutées selon leur forme et teneur, et que copies collationnées d'icelles seront envoyées ès siéges des élections et bureaux des traites de Châteauroux pour y être lues, publiées et registrées l'audience tenant. Enjoint aux substituts du procureur général du roi ès dits siéges d'y tenir la main et de certifier la cour de leurs diligences au mois. Fait à Paris en la première chambre de la dite cour des aides, le 29 janvier 1744, collationné, signé LEFRANC.

Registrées en la chambre des comptes, ouï ce requérant le procureur général du Roi, pour être exécutées selon leur forme et teneur, et jouir par ladite Marie-Anne de Mailly, veuve dudit de la Tournelle, duchesse de Châteauroux, de l'effet et contenu en icelles aux charges, clauses et conditions y portées; et en outre de faire la foi et hommage au Roi pour raison de ladite duché-pairie de Châteauroux, ses appartenances et dépendances, comme mouvant dudit seigneur Roi à cause de sa couronne, comme aussi de se charger des titres, papiers et renseignements concernant le domaine dudit duché de Châteauroux étant dans les dépôts de la chambre et qui lui seront remis au pied des inventaires d'iceux étant au dépôt du greffe de la chambre, desquels inventaires expédition lui sera délivrée, signée du greffier en chef de la chambre qui en est dépositaire en la manière accoutumée, les bureaux assemblés le 24 janvier 1744. Signé DUCARNET, pro Rege.

3. *Mémoire de MM. les ducs* (1).

Mars 1744.

Sire,

Les ducs et pairs, instruits des mouvements que se donnent les princes légitimés pour obtenir un rang pour les enfants de M. le duc de Penthièvre, distingué et immédiat après les princes du sang, ne peuvent se dispenser d'exposer à Votre Majesté leur surprise et leurs alarmes.

Ces tentatives, contraires aux lois immuables de la monarchie et aux

(1) Ce mémoire n'a point été donné au Roi Celui qui a été remis à S. M. est le suivant. (*Note du duc de Luynes.*)

droits de la pairie, n'ont jamais éprouvé qu'une faveur passagère, lorsque quelques-uns de nos rois, trop prévenus d'affection pour leurs propres enfants naturels et élevés sous leurs yeux, ont voulu en leur faveur renverser les lois primitives du royaume, et leurs successeurs ont bientôt fait tout rentrer dans l'ordre. C'est ainsi que Votre Majesté en a usé par la déclaration du..... peu de temps après son avénement au trône, et, voulant par la suite donner des marques d'une affection particulière, a rétabli une partie de ce qu'elle avoit ôté, pour MM. du Maine et de Toulouse seulement, *comme une grâce fondée sur un motif qui leur étoit si propre et si singulier que dans la suite des temps il ne pourroit pas être tiré à conséquence;* ce sont les propres termes de l'édit, monument respectable de votre volonté réfléchie depuis votre majorité. Vous vous réservâtes de prononcer seulement sur les rangs de leurs enfants, encore qu'ils les eussent possédés comme leurs pères. Cette réserve a donné lieu à la déclaration du..... sur lequel Votre Majesté a étendu ses bontés en faveur de celui dont ils avoient joui [*sic*]; mais elle n'a jamais prononcé pour les enfants de ceux-ci d'autre rang que celui que leur donnent leurs pairies.

C'est donc avec une juste surprise, Sire, que les ducs et pairs voient que, malgré la façon dont Votre Majesté s'est expliquée si solennellement depuis sa majorité, les princes légitimés font de nouvelles tentatives pour un rang à leurs enfants, sans que les ducs et pairs puissent rien apercevoir du motif qui puisse autoriser cette nouvelle prétention. Quel événement, quels services éclatants peuvent-ils exposer pour porter Votre Majesté à défaire ce qu'elle a fait et à changer totalement des décisions si authentiques et renverser l'ordre des lois? et ne voient-ils pas dans les enfants légitimes de Votre Majesté une diminution considérable dans leur rang à chaque génération qui s'éloigne du trône, et le rang de fils de France diminuer dans leurs enfants qui n'ont que celui de petits-fils de France, dont les honneurs sont encore fort diminués dans les enfants de ceux-ci, lesquels n'ont que celui de princes du sang, dont la différence est fort grande.

En faisant partir les princes légitimés du plus haut point d'élévation et sans exemple dont aucun soit jamais parti, pourquoi leurs enfants et leurs petits-enfants n'éprouveroient-ils pas la même diminution? et pourquoi les petits-enfants de MM. le duc du Maine et comte de Toulouse seroient-ils surpris de trouver la même diminution dans chaque génération? et pourquoi les enfants de M. le duc de Penthièvre ne seroient-ils pas contents des honneurs que Votre Majesté leur a solennellement désignés par ses édits et déclarations et de ceux que leur naissance ne leur donnoit même aucun droit d'espérer sans des grâces singulières?

Comment donc les arrière-petits-fils légitimés de Louis XIV osent-ils imaginer de précéder la première dignité du royaume? En effet, les pairs y ont toujours tenu le premier rang; ils sont dans leur institution les premiers officiers de la couronne. Les pairs ecclésiastiques n'ont reçu aucun changement à leur première institution, et c'est de leurs mains que le Roi, ainsi que des plus anciens pairs laïcs, reçoit pour ainsi dire les plus augustes marques de sa puissance souveraine.

La loi salique, en excluant les filles de la couronne, en désignant à la couronne un héritier présomptif et des héritiers nécessaires, a fondé l'idée du respect que la plus haute noblesse doit au sang de ses maîtres et qui peuvent le devenir. C'est avec applaudissement que l'on a vu les rois prédécesseurs de Votre Majesté donner la supériorité prééminente aux princes légitimes de son sang, destinés à réparer la perte effroyable que fait le royaume lorsque la branche directe vient à s'éteindre. Voilà le fondement de ces droits et honneurs éminents dont jouissent les princes de votre sang, non-seulement en France, mais en Europe, motifs qui leur sont personnels et ne peuvent être communiqués qu'entre ceux qui portent par leur naissance le droit de commander à la nation.

Et de quel droit les arrière-petits-fils légitimés, confondus avec le reste de vos sujets, peuvent-ils espérer des préséances et un rang intermédiaire? A quel titre renversera-t-on en leur faveur les lois fondamentales de la pairie et les édits et déclarations que Votre Majesté elle-même a donnés, et quel motif pourroit la déterminer à porter une atteinte aussi funeste à une dignité que Votre Majesté a intérêt de ménager pour l'émulation de sa haute noblesse, et pour maintenir l'égalité avec les dignités des autres royaumes de l'Europe, qui ont toujours correspondu avec les princes de l'Empire, grands d'Espagne, etc., mais qui seroient forcés d'y céder si Votre Majesté, au lieu d'en maintenir la splendeur avec l'attention des rois ses prédécesseurs, la laissoit avilir par des préséances aussi fâcheuses, ou par la diminution des honneurs dont ils ont joui.

Ils ne peuvent se dispenser de marquer en cette occasion la douleur qu'ils ont ressentie de voir les duchesses privées, le jour de la Fête-Dieu, de la distinction dont elles avoient toujours joui d'avoir des parasols, et de n'avoir pu même conserver quelque distinction d'avec ceux que Votre Majesté a permis à toutes de porter.

Ils avoient toujours eu l'honneur de suivre Votre Majesté le vendredi saint à l'adoration de la croix et de la servir le jeudi saint à la Cène; une dispute de préséance entre les ducs et MM. de Vendôme fit suspendre les fonctions de ces deux cérémonies dont ils se trouvent cependant privés quoique MM. de Vendôme ne soient plus, et que, cédant au rang actuel des princes légitimés, il ne pourroit y avoir aucun

trouble avec aucuns autres, les princes étrangers même n'ayant jamais eu de part à ces cérémonies. Ils osent donc réclamer les bontés de Votre Majesté pour la protection qu'elle doit avoir de leur dignité. Ils la supplient d'écouter avec bonté leurs justes représentations. Ils redoubleront leurs attentions et leur zèle pour tâcher de mériter ses grâces, qu'ils lui demandent avec les plus vives instances.

4. *Mémoire de MM. les ducs. Mars* 1744.

Les pairs de France, instruits des mouvements que se donnent les princes légitimés pour obtenir en faveur des enfants à naître de M. le duc de Penthièvre un rang distingué de celui de toute la noblesse de votre royaume et intermédiaire entre les princes de votre sang et eux, ne peuvent se dispenser de représenter au Roi les raisons qu'ils ont d'être alarmés de ces bruits, et c'est avec d'autant plus de confiance, qu'il leur suffira de lui rappeler ses propres décisions, le droit public et ancien de ce royaume rétabli et confirmé par les édits et déclarations des mois de juillet 1717, août 1718 de la même année, et 26 avril 1723.

Suivant ces lois, conformes aux plus anciennes constitutions de l'État, il n'y a en France que deux sources d'où dérive la distinction des rangs et des honneurs : ce sont la naissance et les dignités.

Les princes du sang royal placés près du trône et qui peuvent y monter participent à son éclat. Ils forment un ordre trop supérieur aux autres hommes pour que leur rang puisse être réglé par leurs dignités et pour en avoir besoin ; leur naissance seule est le principe des honneurs qui leur sont déférés ; mais c'est une naissance légitime, telle qu'elle est nécessaire pour succéder à la couronne. Ces honneurs singuliers, cette préférence indépendante des dignités et déférée à la naissance n'appartient qu'à ceux *qui, étant issus des rois par une filiation légitime, peuvent eux-mêmes devenir rois. Ces prérogatives ne peuvent être communiquées à ceux qui, par la constitution de cette monarchie, se trouvent exclus de cette succession.*

Tous les autres nobles, quelqu'élevée que soit leur origine, si leur naissance ne les destine qu'à demeurer sujets, forment le second ordre ; ils ne sont distingués entre eux que par les dignités qu'il plaît au Roi de leur conférer, dont la première est la pairie. *Les pairs n'ont devant eux que les princes du sang royal, après lequel ils ont le rang immédiat. Tous les pairs sont égaux, et le rang n'est réglé entre eux que par celui de l'érection de leur pairie.*

Tels sont les principes anciens du droit public de France, dont la conservation a paru au Roi si importante, que c'est pour entretenir *entre tous les corps de son État l'harmonie et l'union qui doivent*

assurer la tranquillité du gouvernement et le bonheur de ses sujets, pour prévenir les conséquences dangereuses que des grâces contraires à ces principes pourroient entraîner, qu'il les a confirmés par son édit du mois d'août 1718.

Il en résulte qu'entre ces deux ordres ainsi distingués il n'est pas possible de placer un rang qui soit véritablement intermédiaire ; il n'y a point de milieu entre la naissance qui appelle au trône et celle qui en exclut, ni par conséquent entre les honneurs dus à l'une et ceux qui peuvent compatir avec l'autre. C'est le profond respect des sujets pour leurs maîtres, et pour ceux qui peuvent le devenir, qui ne leur permet pas d'imaginer qu'aucun de ceux qui en sont incapables puisse participer à cette espèce singulière d'honneur qui est indépendante des dignités et qui suit la naissance. Le rang des princes légitimés est pris sur le partage des princes du sang, et en multipliant le nombre des maisons du premier ordre il déprime le second ; aussi le Roi a-t-il jugé, dans sa déclaration de 1723, que ce rang intermédiaire *étoit plutôt une confusion de rang et des honneurs, source d'une division inévitable.*

Cependant en rétablissant ces principes, pour d'un côté *mettre en sûreté* l'intérêt et la loi de l'État, et de l'autre *rétablir l'ordre ancien du rang des pairies*, le Roi a eu égard à la possession dans laquelle se trouvoient MM. le duc du Maine, le comte de Toulouse, le prince de Dombes et le comte d'Eu, nés du vivant du feu Roy, et qui pendant son règne avoient joui des honneurs et du titre même de princes du sang ; il n'a pas voulu qu'ils tombassent précipitamment d'un si haut degré jusqu'au rang qui leur appartenoit entre les princes ; sa bonté les a soutenus dans un milieu difficile à définir et contredit par les principes que dans le même temps sa justice remettoit en vigueur. C'est donc une exception, une pure grâce, à laquelle le Roi ne s'est porté que parce que la loi ne devoit en souffrir qu'une éclipse passagère et reprendre après leur décès toute sa force et son étendue.

C'est ainsi en effet que le Roi s'en est expliqué, et c'est sous cette condition qu'il a fait la grâce : « *Nous croyons aussi pouvoir donner une attention favorable à la possession de nos très-chers et très-amés oncles le duc du Maine et le comte de Toulouse, dont il nous a paru qu'on devoit leur envier d'autant moins la continuation pendant leur vie, que la grâce que nous leur accordons est fondée sur un motif qui leur est si propre et si singulier que dans la suite des temps il ne pourra être tiré à conséquence ;* » ce sont les termes de l'édit de 1717. La déclaration de 1718 en faveur de M. le comte de Toulouse a les mêmes motifs et les mêmes conditions. La grâce lui est accordée *sa vie durant, sans tirer à conséquence, et sous quelque prétexte que ce soit pareille prérogative puisse être accordée ni à ses des-*

cendants ni à aucun autre, quel qu'il puisse être. La déclaration de 1723 pour MM. le prince de Dombes et le comte d'Eu *est aussi pour leur vie durant seulement.* Son motif est également la possession dont ils avoient joui personnellement sous le règne du feu Roi.

Ce motif de possession ne pouvoit s'appliquer à M. le duc de Penthièvre, qui avoit même contre lui une disposition expresse de la déclaration de 1718 à son égard. C'est l'exemple de MM. le prince de Dombes et comte d'Eu, et la raison d'égalité entre les deux branches, qui a déterminé la bonté du Roi à lui accorder à sa cour les mêmes distinctions dont ils jouissent.

Le Roi sentira aisément jusqu'où ce dernier motif d'égalité pourroit conduire en faveur des descendants de MM. le prince de Dombes et le comte d'Eu, et alternativement en faveur de la postérité de chaque branche, si M. le duc de Penthièvre obtenoit aujourd'hui pour ses enfants à naître la nouvelle extension qu'il demande.

Cependant l'intention du Roi, marquée si clairement par ses lois et même par les exceptions qu'il a bien voulu y faire, n'est pas que ces exceptions à la loi se perpétuent à toujours de génération en génération, il doit y avoir une borne, puisque la loi ne peut être illusoire, et cette borne est fixée par la condition opposée à l'exception.

Les princes légitimés ne s'offenseront pas si l'on compare la distinction qui, par grâce et par une exception à la loi, leur a été accordée au-dessus des pairs, à celle qui appartient de droit aux enfants de France au-dessus des princes du sang. Les honneurs dont jouissent les enfants de France diminuent à chaque génération qui les éloigne de leur illustre origine. Le titre et les prérogatives de fils de France n'ont point encore passé au delà du petit-fils. M. le duc d'Orléans, qui dans son ordre est au même degré que le seront dans le leur les enfants de M. le duc de Penthièvre, a perdu sans murmurer les honneurs d'enfant de France et est retombé dans le rang de prince du sang. L'extension que demande M. le duc de Penthièvre est donc sans exemple ; elle est même combattue par un exemple éclatant de modération et de justice et dans un ordre infiniment supérieur.

Les pairs de France sont sensiblement affligés d'être contraints d'exposer au Roi des vérités désagréables à M. le duc de Penthièvre. Si le mérite personnel, la valeur, les services dans un âge si peu avancé décidoient de la préséance, bien loin de s'opposer à ses désirs, ils se feroient un devoir de les seconder; mais le mérite, qui gagne les sentiments et l'estime, n'a point de rang, et ne donne point de droits où la naissance manque; le rang n'est réglé, suivant les anciennes lois du royaume et suivant celles du Roi, que par celui de l'érection des pairies.

Ils espèrent que dans un temps où la noblesse de son royaume ré-

pand son sang et prodigue ses biens pour le service du Roi, il voudra bien la maintenir dans ses prérogatives, en lui conservant ses honneurs, le plus fort aiguillon d'un cœur françois.

5. *Traité entre Louis XIV, roi de France, et Charles III, duc de Lorraine, qui cède ses États après sa mort à S. M. Très-Chrétienne, du 6 février* 1662 (1).

Article 7°.

Moyennant quoi et en considération de la présente cession, transport et union desdits duchés de Lorraine et de Bar à la couronne de France, Sa Majesté a déclaré et déclare dès à présent tous les princes de la maison de Lorraine habiles et capables de succéder à sa couronne, les agrégeant à sa famille royale, et les adoptant à cet effet, veut qu'ils y soient appelés selon leur rang, de mâle en mâle, après l'auguste maison de Bourbon, qu'ils marchent devant tous les autres princes issus de maisons souveraines étrangères, ou *enfants naturels des rois et leurs descendants*, et jouissent des priviléges et prérogatives des princes du sang, à condition néanmoins que dans les lieux où les pairs du royaume ont rang et séance en qualité de pairs, les princes de ladite maison de Lorraine ne s'y pourront trouver en plus grand nombre que quatre, selon l'ordre et le rang de leur aînesse, pour y prendre leurs places comme lesdits princes du sang. Pour sûreté de quoi Sa Majesté promet faire expédier incessamment toutes lettres et déclarations nécessaires, icelles faire vérifier et homologuer dans tous les parlements, cours et chambres des comptes de France, les délivrer auxdits princes dans le temps de..... ..... ensemble tous autres actes que besoin sera, en sorte qu'ils ne puissent être troublés à l'avenir en ladite possession, jouissance et rang, en quelque sorte et manière et par quelque personne que ce soit, sans quoi le présent traité n'eût été fait (2).

Registré au parlement de Paris, le 27 février 1662, le Roi tenant son lit de justice.

---

(1) Extrait du quatrième vol. in-fol. des traités de paix imprimés à Amsterdam en 1700, page 32. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Ce traité n'a pas eu lieu; mais c'est parce que Messieurs de Lorraine ne l'ont pas voulu signer; et jusqu'à ce qu'ils se fussent déterminés, ils ont joui des honneurs marqués ci-dessus. (*Note du duc de Luynes.*)

6. *Extrait d'une lettre de l'agent d'Espagne, à Lyon, datée du 2 mars* 1744.

Hier, il arriva un courrier extraordinaire dépêché par l'infant don Philippe au duc d'Albe, qui est resté ici à cause d'une petite indisposition; il mande à ce seigneur qu'il vient de recevoir un courrier expédié de Barcelone par don Olivarès, qui commande le vaisseau *Le Neptune,* de 80 pièces de canon, par lequel il a appris qu'il avoit été extrêmement maltraité dans le combat naval avec les Anglois; que son vaisseau étoit tout criblé, et qu'il avoit perdu 80 hommes de son équipage, parmi lesquels étoient trois officiers; que le combat avoit été très-vif et avoit recommencé à plusieurs reprises; que les Anglois avoient eu sept de leurs vaisseaux brûlés ou coulés à fond et un grand nombre de démâtés, du nombre desquels étoit celui de l'amiral Matthews, le pavillon amiral ayant changé de bord; en sorte que l'on présumoit que cet amiral avoit été tué; que la flotte angloise avoit pris la fuite en grand désordre; que M. de Court la poursuivoit; qu'elle avoit passé devant Port-Mahon sans y entrer parce que les vaisseaux n'y peuvent entrer que l'un après l'autre; qu'elle faisoit route vers Gibraltar, mais que la flotte combinée la joindroit avant qu'elle y arrive; que l'on disoit que les Anglois manquoient de poudre et de boulets; qu'ils ont coulé à fond ceux de leurs vaisseaux qui ne pouvoient suivre le corps de la flotte, après en avoir retiré les équipages pour renforcer les autres.

Enfin l'on présume une victoire complète, et d'autant mieux que jusqu'à présent il n'est revenu aucun vaisseau de la flotte combinée que celui de don Olivarès.

7. *Relation de M. de Court* (1) envoyée par M. de Rennes, arrivée à Versailles le 9 mars 1744.

Les escadres combinées de France et d'Espagne sortirent de la rade de Toulon le 19 février; elles étoient composées, savoir celle de France, de quinze vaisseaux de ligne, quatre frégates, et trois brûlots; et celle d'Espagne de douze vaisseaux, quatre autres étant restés dans le port de Toulon, faute d'équipages. Le vent fut très-favorable le 20 pour aller aux Anglois, dont l'escadre étoit de quarante-cinq navires, trente de ligne et onze à trois ponts. On profita du

(1) M. de Court était le plus ancien lieutenant général de la marine; il avait quatre-vingts ans.

vent, et cependant on ne put approcher les Anglois avant la nuit; ils se mirent au large; le vent tomba et le calme dura la journée du 21, qui se passa en panne à la vue les uns des autres.

Le 22, le vent devint favorable aux Anglois, qui se mirent en ordre de bataille pour venir attaquer les deux escadres; ils avoient leurs plus gros vaisseaux dans leur corps de bataille et à leur avant garde. L'escadre espagnole, qui devoit faire l'avant-garde, devint l'arrière-garde par le changement de vent. Les Anglois n'arrivèrent pas sur toute notre ligne, ou pour mieux dire commencèrent à attaquer entre midi et une heure l'escadre espagnole et le corps de bataille des François, laissant l'arrière-garde libre. Matthews, avec cinq de ses plus grands vaisseaux de trois ponts, attaqua le *Real* (1) et ses matelots; et Rowlet attaqua *Le Terrible* (2) et ses matelots avec trois navires aussi à trois ponts de sa division; mais le feu des François l'obligea à se retirer. Pendant le combat, qui dura plus de trois heures, M. de Court fit signal à son avant-garde de revirer de bord pour secourir les Espagnols; comme elle étoit un peu éloignée et que la fumée pouvoit ne lui pas permettre de voir le signal, *Le Terrible* vint avec sa division au secours du *Real*. Ce mouvement fit ralentir le combat; et obligea les Anglois à abandonner le vaisseau le *Poder*, qui avoit été obligé de se rendre, étant entièrement démâté. Les Anglois s'éloignèrent le plus qu'ils purent sans oser poursuivre le *Real* et les autres vaisseaux espagnols, quoiqu'il y en eût plusieurs maltraités dans leur mâture, et surtout le *Real*, dont le commandant général avoit reçu deux légères blessures et le capitaine de pavillon se trouvoit blessé à mort. Le combat dura jusqu'à cinq heures et demie; et le reste du jour et pendant la nuit suivante l'escadre de France couvrit celle d'Espagne, et envoya des charpentiers et calfats au *Real* pour le réparer.

Le 23, à la pointe du jour, M. de Court vint au bruit du canon qu'il entendit, et délivra le vaisseau espagnol *L'Hercule* de trois vaisseaux anglois, parmi lesquels il s'étoit mêlé durant la nuit, les croyant de son escadre. Les François employèrent le reste de la matinée à retirer du *Poder* trois à quatre cents Espagnols; il y avoit aussi dans ce vaisseau dix ou douze Anglois, qui y avoient passé pour manœuvrer (3). On y mit le feu, et sur le soir il sauta en l'air et coula à fond. Vers le milieu du jour les Anglois, parurent en ordre de bataille, mais fort éloignés; on les attendit, et c'est tout ce que l'on put faire parce qu'ils étoient au vent. Les officiers espagnols rendront un compte plus circonstancié des vaisseaux de leur escadre qui ont combattu.

(1) Le *Réal* ou *Royal-Philippe* était monté par l'amiral espagnol.
(2) Monté par M. de Court.
(3) Après l'avoir pris.

M. de Court couvrit toujours l'escadre espagnole, non-seulement la nuit du 23 au 24, mais tout le jour pendant lequel il s'éleva un vent très-fort du nord-est, qui fit perdre de vue les Anglois et obligea les escadres combinées à se retirer vers les côtes de Catalogne; elles naviguèrent ensemble tout ce jour-là, et sur le soir le général mit à la cape après en avoir fait le signal par les canons et fanaux. Les vaisseaux françois l'aperçurent, mais les Espagnols suivirent leur route, *La Sainte-Elisabeth* remorquant le *Real*, et on les vit le jour suivant au-dessous de Barcelone, et depuis on n'en a eu aucunes nouvelles, quoique plusieurs frégates aient été envoyées à la découverte. On est cependant très-persuadé que les Anglois ne les ont pas poursuivis et qu'ils ne leur ont pris aucun vaisseau, à l'exception du *Poder*, qu'ils abandonnèrent.

M. de Court ajoute des particularités à la louange des Espagnols, et finit par s'en remettre à la relation qui sera envoyée par le chef d'escadre don Juan Joseph Navarro, dont il loue extrêmement la grande valeur et le courage ainsi que de tous les capitaines de son escadre.

On a eu avis que *Le Neptune* étoit arrivé à Barcelone, *Le Constant*, *L'Hercule* et *L'Orient* à Carthagène; et l'on s'attendoit d'apprendre à tous moments l'arrivée du *Real*, de *La Sainte-Elisabeth* et des autres vaisseaux, avec la relation de tout ce qui s'est passé dans le combat, dans lequel, comme dit M. de Court, M. de Navarro et tous les commandants des vaisseaux du roi d'Espagne ont donné de grandes preuves de leur valeur, chacun ayant été attaqué par deux, trois, quatre et cinq anglois (1).

8. *Copie de la lettre écrite par M. de Court, lieutenant général commandant les escadres combinées de France et d'Espagne, à Mgr. l'évêque de Rennes, ambassadeur de France à Madrid, sur le combat du 22 février 1744, près les îles d'Hyères.*

Monseigneur,

Lorsque je dressai la relation pour notre cour, que j'eus l'honneur d'adresser à Votre Excellence, je l'écrivis dans un esprit de simplicité tel que je pense que doit l'avoir un général qui n'a rien à se reprocher, et qui ne se méfiant d'aucun blâme n'a pas besoin d'entrer dans des dé-

(1) Il paraît bien probable que si M. de Court avait mieux manœuvré et eût secondé d'une manière plus énergique l'intrépide don Navarro, la flotte anglaise eût éprouvé une véritable défaite. L'amiral Matthews fut mis en jugement et déclaré incapable de servir. M. de Court fut exilé dans ses terres à Gournay.

tails qui ne pourroient servir qu'à embarrasser quelques particuliers d'une nation dont nous estimons tous en général l'élévation et le courage. C'est dans ce même esprit que dans la lettre que j'eus l'honneur d'écrire ensuite à Sa Majesté Catholique, en relevant la glorieuse défense qu'avoient faite le *Poder* et le *Real*, je me rapportai à M. de Navarro sur le compte de sa conduite et des différentes manœuvres des autres, bien que je susse que ce général, qui avoit été blessé une heure ou deux après le commencement de l'action, ne pouvoit guère en être informé que sur le rapport d'autrui. Mais puisque par tout ce que j'apprends par vos lettres, Monseigneur, et par celles qui nous viennent des autres provinces d'Espagne, je crois que cette affaire est devenue une affaire de nation, et que d'auxiliaires pleins de zèle et de bonne volonté que nous croyions être, quelques officiers de la marine d'Espagne, pour couvrir je ne dirai pas leur foiblesse personnelle mais du moins la mauvaise manœuvre et conduite qu'ils ont tenues en cette occasion, nous ont donné à tout le royaume pour des traîtres qui avions voulu les sacrifier et les livrer aux Anglois, je pense que des imputations que je mépriserois autant que leurs auteurs si elles ne regardoient que moi exigent que je sacrifie ma délicatesse à ce que je dois à ma nation, au corps à la tête duquel je me trouve, et surtout à l'honneur du Roi mon maître, sans l'aveu duquel on ne présumeroit peut-être pas que j'eusse été capable d'ordonner et de conduire un pareil complot, surtout après la preuve que je donnai en 1741 de ma bonne volonté pour le service de LL. MM. Catholiques, en sauvant par ma soigneuse attention cette même escadre espagnole, dont quelques particuliers nous peignent aujourd'hui avec des couleurs si noires, de la poursuite du contre-amiral Haddock. Je dis soigneuse attention, présentement que je suis forcé de tout dire, parce qu'il ne tint pas à M. de Navarro, ou à ceux qui le conseillèrent, que par affectation à se tenir éloigné de la côte d'Espagne où ils me savoient, ils ne passassent hors de ma vue. Je m'étois bien aperçu dès lors des dispositions peu favorables de la marine d'Espagne à notre égard; mais je m'étois flatté que le temps et nos bonnes manœuvres détruiroient ces fatales préventions.

Après ce préambule que j'ai cru nécessaire, Monseigneur, sans m'arrêter à différentes manœuvres qui précédèrent le combat, je vais passer à l'explication principale qui fait le fondement des imputations de nos calomniateurs. Elle consiste, comme le remarque très-bien Votre Excellence, à savoir la raison pourquoi je n'ai pas plus tôt reviré de bord pour aller au secours des Espagnols.

Pour bien entendre ce point, il faut que vous me permettiez d'expliquer, en faveur de ceux qui n'ont aucune idée de ce que c'est qu'une armée navale en ordre de bataille, que cet ordre consiste en une ligne

continue de tous les vaisseaux qui composent cette armée, lesquels doivent se suivre en se tenant fort serrés. Cette ligne se divise en trois escadres, dont l'une s'appelle l'avant-garde, l'autre le corps de bataille en ce qu'elle est au centre, et la troisième l'arrière-garde. Le général est toujours, en un jour d'occasion, au centre du corps de bataille; mais il faut remarquer qu'il n'y a aucun intervalle entre ces trois escadres et qu'elles ne sont distinguées que par le pavillon des commandants et des généraux qui les conduisent et par les flammes qui distinguent aussi les vaisseaux qui les composent. De là, je crois que l'on comprend aisément que la file des vaisseaux qui marchent à la tête s'appelle l'avant-garde, et que celle qui suit le corps de bataille s'appelle l'arrière-garde, et que c'est à celle-ci par conséquent à avoir attention de serrer la ligne.

Voilà, Monseigneur, l'ordre dans lequel notre petite armée auroit dû être. Notre avant-garde et notre corps de bataille y étoient, mais il s'en falloit qu'il en fût ainsi de l'arrière-garde. Nous ne vîmes dans le commencement du combat que *L'Orient* qui suivoit *Le Sérieux* et *L'Amérique* qui suivoit *L'Orient* qui furent exactement à leur poste. Il y avoit un très-grand intervalle du dernier des vaisseaux à ceux qui étoient de l'avant du *Real*, et un plus grand encore entre ceux qui le suivoient et les quatre ou cinq qui étoient le plus de l'arrière. C'est ce désordre, à ce que nous avons appris par M. Vernon, officier anglois pris sur le *Poder*, qui détermina M. Matthews, qui étoit déjà à portée de venir commencer le combat avec moi, à se replier tout d'un coup avec son corps de bataille, composé de la plus grande partie de ses plus gros vaisseaux, sur le petit peloton que composoit le *Real* avec quatre autres; et une preuve bien certaine de ce désordre et de la confusion qui étoit entre ces quatre ou cinq navires, c'est que le *Poder*, allant au secours du *Neptune* qu'il voyoit engagé, essuya de la part de ce dernier quelques coups de canon, de l'aveu d'un officier de ce dernier vaisseau, avant qu'il l'eût reconnu pour un des leurs.

Passons maintenant à ce qui regarde l'escadre françoise. Il y avoit quelques vaisseaux du corps de bataille anglois et toute leur avant-garde qui s'étendoient sur nous, lorsque le reste tomba sur les Espagnols. Le combat commença un quart d'heure après, depuis *L'Amérique*, *L'Orient*, *Le Sérieux*, *Le Saint-Esprit*, *Le Terrible*, jusqu'au *Ferme*, mon matelot, inclusivement. Il faut bien remarquer cette circonstance pour comprendre qu'il ne fut pas possible, contenu comme je l'étois pour ce combat, de faire revirer de bord mon escadre pour aller au secours des Espagnols; il est vrai que M. de Gabaret, qui commandoit mon avant-garde, sembleroit avoir préféré cette manœuvre; mais il n'y a pas un homme du métier qui ne convienne qu'il ne pouvoit hasarder un pareil mouvement sans s'exposer à être enve-

loppé par la tête de l'avant-garde des Anglois qui étoient venus à lui. Mais cette avant-garde se tenant extrêmement au vent, cela me donna lieu de juger que je pouvois hasarder de faire retirer la mienne, quoique je sentisse fort le péril qu'il y avoit à faire un mouvement qui alloit exposer le premier de mes vaisseaux qui auroit reviré à essuyer tout le feu de la ligne des Anglois, feu sous lequel il falloit nécessairement passer pour aller jusqu'au *Real*, et qui auroit sûrement mis tous les vaisseaux hors de combat avant qu'ils fussent arrivés jusqu'à lui. Mais le signal que j'en fis ne fut point aperçu, à cause de la fumée qui me couvroit. Dès que les Anglois eurent cessé de nous combattre, je pris le parti téméraire de faire retirer tous mes vaisseaux pour aller au secours du *Real*. Heureusement que les Anglois ne profitèrent pas d'une manœuvre faite contre toutes les règles du métier, et me laissèrent tranquillement aller remplir mon objet.

Voilà en bref, Monseigneur, le détail de la manœuvre qui vous embarrasse. Permettez-moi présentement de vous demander un moment de votre attention pour examiner la raison pourquoi quelques Espagnols nous font un crime d'avoir laissé écraser le *Real*, lorsque j'étois retenu par un combat et que le reste de mes vaisseaux ne pouvoit le faire qu'au moyen d'une manœuvre très-hasardeuse, tandis qu'on garde silence sur cinq vaisseaux de l'arrière-garde de ce général, qui n'ayant qu'un pas à faire pour le soutenir ne l'ont pas fait et restèrent dans l'inaction. Comme je ne fais point l'office ici de délateur, je ne nommerai ni les vaisseaux ni ceux qui les commandoient, non plus que ceux qui sans ordre ni sans prétexte légitime ont abandonné leur général pendant le combat; c'est l'affaire de M. de Navarro.

Mais je me fais un devoir de vous répéter que rien n'est comparable à la fermeté de don Rodrigo Roulio, commandant le *Poder*, à celle de M. de Lage, à qui Sa Majesté Catholique doit le salut du *Real* (1). Je dois de plus vous faire observer que *Le Constant* et *Le Neptune*, tant que leurs capitaines ont vécu, n'ont jamais abandonné leur général. Je pourrois, Monseigneur, faire le détail par ce raisonnement; mais pour que ceux qui pourroient le dire pussent voir d'un coup

(1) Le *Real* était menacé par un brûlot; il n'était qu'à quinze pas du *Real* lorsque quelques officiers espagnols parlèrent d'amener pavillon. Le chevalier de Lage, Français, qui commandait le *Real* depuis la blessure de l'amiral et du capitaine de pavillon, cria à ceux qui voulaient se rendre. « Vous avez donc oublié que je suis ici! » et fit tirer sur le brûlot à couler bas. Le capitaine anglais, se voyant perdu, poussa au *Real* et mit le feu aux mèches, pensant que l'explosion du brûlot détruirait le vaisseau espagnol. Il n'en fut rien. Le brûlot sauta, sans endommager le *Real*.

d'œil le reste de ma conduite, je vous rappellerai ici que dès que j'eus joint M. de Navarro, que les Anglois quittèrent dès qu'ils virent ma manœuvre, je mis en ligne et en sauve entre les Anglois et les Espagnols pour les couvrir et leur donner moyen de se réparer; j'envoyai au *Real* cent cinquante hommes, tant charpentiers calfats que matelots, enfin, ma position fut telle qu'elle obligea les Anglois de nous abandonner le *Poder*, sur lequel ils avoient un officier et des matelots. Le lendemain au point du jour, étant toujours dans la même position, j'aperçus un vaisseau espagnol qui pendant la nuit avoit pris le feu des Anglois pour les nôtres et s'étoit engagé parmi eux; il fut attaqué par un vaisseau qui étoit à sa portée dans le temps qu'il fuyoit pour venir nous joindre. Dès que je m'en aperçus, je fis signal à toute mon escadre de forcer de voiles pour aller à son secours; les Anglois aperçurent ma manœuvre, le quittèrent et lui laissèrent la liberté de venir nous joindre tranquillement; c'étoit *L'Hercule*.

Cela fait, je me rapprochai du *Real* et du *Poder;* je fis avancer ce dernier vaisseau, qui n'étoit pas en état d'être sauvé, et j'y fis mettre le feu, qui n'éclata que vers les neuf heures du soir.

Toutes les manœuvres se faisoient tranquillement en présence de l'escadre angloise, malgré les mouvements qu'elle affectoit de faire pour venir sur moi; je dis affectoit, parce que l'événement, auquel je ne m'attendois pas, a heureusement justifié que c'étoit une affectation, car s'ils étoient venus m'attaquer avec des forces aussi supérieures, il m'auroit été impossible de sauver le *Real*, qui n'étoit plus accompagné que de six Espagnols. Ayant ainsi pourvu pendant le 23 à tout ce que je pouvois faire à l'égard du *Real* et du *Poder*, et les vents contraires pour regagner les côtes de Provence ayant extrêmement renforcé la nuit, et ne voyant plus les Anglois le matin du 24, je fis route pour la Catalogne à la suite du *Real*, qui faisoit cette route et dont je ne voulois point me séparer. Cependant, comme j'avois toujours pour objet de regagner les côtes de Provence si les vents venoient à changer, et que d'ailleurs toute mon escadre à sec faisoit plus de chemin que le *Real* avec son peu de voile, je fis à l'entrée de la nuit signal de mettre à la cape, manœuvre à laquelle M. de Navarro ne jugea pas à propos de se conformer et continua sa route, ce qui fit que je ne le vis plus le lendemain matin. Cela m'engagea à faire forcer de voiles à toute mon escadre, avec des frégates sur les ailes, pour tâcher de me joindre à eux, ce qui ne fut fait, à cause des événements de la mer, que le 7 de mars sur le cap de Palos. Nous fîmes route pour Carthagène, où nous entrâmes le 10 de mars.

9. *Ordonnance du Roi portant déclaration de guerre contre le roi d'Angleterre, du* 15 *mars* 1744.

DE PAR LE ROI.

Dès le commencement des troubles qui se sont élevés après la mort de l'empereur Charles VI, le Roi n'a rien omis pour faire connoître que Sa Majesté ne désiroit rien avec plus d'ardeur que de les voir promptement apaiser par un accommodement équitable entre les parties belligérantes. La conduite qu'elle a tenue depuis a suffisamment montré qu'elle persistoit constamment dans les mêmes dispositions ; et Sa Majesté, voulant bien ne former pour elle-même aucune prétention qui pût mettre le moindre obstacle au rétablissement de la tranquillité de l'Europe, ne comptoit pas d'être obligée de prendre part à la guerre, autrement qu'en fournissant à ses alliés les secours qu'elle se trouvoit engagée à leur donner. Des vues aussi désintéressées auroient bientôt ramené la paix si la cour de Londres avoit pensé avec autant d'équité et de modération, et si elle n'eût consulté que le bien et l'avantage de la nation angloise ; mais le roi d'Angleterre électeur de Hanovre avoit des intentions bien opposées, et on ne fut pas longtemps à s'apercevoir qu'elles ne tendoient qu'à allumer une guerre générale. Non content de détourner la cour de Vienne de toute idée de conciliation et de nourrir son animosité par les conseils les plus violents, il n'a cherché qu'à provoquer la France, en faisant troubler partout son commerce maritime, au mépris du droit des gens et des traités les plus solennels. La convention de Hanovre, du mois d'octobre 1741, sembla cependant devoir rassurer Sa Majesté sur la continuation de pareils excès ; le roi d'Angleterre, pendant le séjour qu'il fit dans ses Etats d'Allemagne, parut écouter les plaintes qui lui en furent portées, et en sentit la justice : il donna sa parole royale de les faire cesser, et il s'engagea formellement à ne point troubler les alliés du Roi dans la poursuite de leurs droits ; mais à peine fut-il retourné à Londres qu'il oublia toutes ses promesses, et aussitôt qu'il fut certain que l'armée du Roi quittoit entièrement la Westphalie, il fit déclarer par ses ministres que la convention ne subsistoit plus, et qu'il s'en tenoit dégagé. Alors il se crut dispensé de tout ménagement ; ennemi personnel de la France, il n'eut plus d'autres vues que de lui en susciter partout ; cet objet devint le point principal des instructions de ses ministres dans toutes les cours de l'Europe : les pirateries des vaisseaux de guerre anglois se multiplièrent avec cruauté et barbarie ; les ports du royaume ne furent plus même un asile contre leurs insultes ; enfin, les escadres angloises ont osé entreprendre de venir bloquer le port de Toulon, arrêtant tous les bâtiments,

s'emparant de toutes les marchandises qu'ils portoient, enlevant même les recrues et les munitions que Sa Majesté envoyoit dans ses places. Tant d'injures et d'outrages répétés ont enfin lassé la patience de Sa Majesté. Elle ne pourroit les supporter plus longtemps sans manquer à la protection qu'elle doit à ses sujets, à ce qu'elle doit à ses alliés, à ce qu'elle se doit à elle-même, à son honneur et à sa gloire. Tels sont les justes motifs qui ne permettent plus à Sa Majesté de rester dans les bornes de la modération qu'elle s'étoit prescrite et qui la forcent de déclarer la guerre, comme elle la déclare par la présente, par mer et par terre, au roi d'Angleterre électeur de Hanovre. Ordonne et enjoint Sa Majesté à tous ses sujets, vassaux et serviteurs de courre sus aux sujets du roi d'Angleterre électeur de Hanovre : leur fait très-expresses inhibitions et défenses d'avoir ci-après avec eux aucune communication, commerce ni intelligence, à peine de la vie ; et en conséquence Sa Majesté a dès à présent révoqué et révoque toutes permissions, passeports, sauvegardes et sauf-conduits qui pourroient avoir été accordés par elle, ou par ses lieutenants généraux et autres ses officiers, contraires à la présente, et les a déclarés et déclare nuls, et de nul effet et valeur, défendant à qui que ce soit d'y avoir aucun égard. Mande et ordonne Sa Majesté à M. le duc de Penthièvre, amiral de France, aux maréchaux de France, gouverneurs et lieutenants généraux pour sa Majesté en ses provinces et armées, maréchaux de camp, colonels, mestres de camp, capitaines, chefs et conducteurs de ses gens de guerre, tant de cheval que de pied, françois et étrangers, et tous autres ses officiers qu'il appartiendra, que le contenu en la présente ils fassent exécuter chacun à son égard dans l'étendue de leurs pouvoirs et juridictions; car telle est la volonté de Sa Majesté, laquelle veut et entend que la présente soit publiée et affichée en toutes ses villes, tant maritimes qu'autres, et en tous ses ports, havres et autres lieux de son royaume et terres de son obéissance que besoin sera, à ce qu'aucun n'en prétende cause d'ignorance. Fait à Versailles, le 15 mars 1744. Signé Louis, et plus bas, PHÉLIPPEAUX.

10. *Ordonnance du Roi portant déclaration de guerre contre la reine de Hongrie, du* 26 *avril* 1744.

DE PAR LE ROI.

Lorsque Sa Majesté s'est trouvée dans l'obligation, après que toutes les voies de conciliation ont été épuisées, d'accorder à la maison de Bavière les secours qu'elle étoit engagée à lui fournir pour l'aider à soutenir ses droits sur quelques-uns des États de la succession du feu empereur Charles VI, elle n'avoit aucun dessein de se rendre partie prin-

cipale dans la guerre. Si le Roi eût voulu profiter des circonstances pour étendre les frontières de son royaume, personne n'ignore combien il lui eût été facile d'y parvenir, soit par la voie des armes, qui n'auroient alors éprouvé qu'une foible résistance, soit en acceptant les offres avantageuses et réitérées qui lui ont été faites par la reine de Hongrie pour le détacher de ses alliés. Mais bien loin que la modération de Sa Majesté ait produit les effets qu'on devoit s'en promettre, les procédés de la cour de Vienne envers la France ont été portés à un tel point d'aigreur et de violence que Sa Majesté ne peut différer plus longtemps d'en faire éclater son juste ressentiment. Les écrits scandaleux dont cette cour et ses ministres ont inondé l'Europe, l'infraction de toutes les capitulations, la dureté des traitements qu'elle a exercés envers les prisonniers françois, qu'elle retient contre les stipulations expresses du cartel, enfin ses efforts pour pénétrer en Alsace, précédés des déclarations, aussi téméraires qu'indécentes, qu'elle a fait répandre sur les frontières pour exciter les peuples à la révolte, tant d'excès redoublés forcent aujourd'hui Sa Majesté, pour la vengeance de sa propre injure, la défense de ses États et le soutien des droits de ses alliés, de déclarer la guerre, comme elle la déclare par la présente à la reine de Hongrie, tant par terre que par mer, et d'attaquer indistinctement toutes ses possessions. Ordonne et enjoint Sa Majesté à tous ses sujets, vassaux et serviteurs, de courre sus aux sujets de la reine de Hongrie; leur fait très-expresses inhibitions et défenses d'avoir ci-après avec eux aucune communication, commerce ni intelligence, à peine de la vie; et en conséquence, Sa Majesté a dès à présent révoqué et révoque toutes permissions, passe-ports, sauvegardes et sauf-conduits, qui pourroient avoir été accordés par elle ou par ses lieutenants généraux et autres officiers, contraires à la présente, et les a déclarés et déclare nuls et de nul effet et valeur, défendant à qui que ce soit d'y avoir aucun égard. Mande et ordonne Sa Majesté à M. le duc de Penthièvre amiral de France, aux maréchaux de France, gouverneurs et lieutenants généraux pour Sa Majesté en ses provinces et armées, maréchaux de camp, colonels, mestres de camp, capitaines, chefs et conducteurs de ses gens de guerre, tant de cheval que de pied, françois et étrangers, et tous autres ses officiers qu'il appartiendra, que le contenu en la présente ils fassent exécuter, chacun à son égard, dans l'étendue de leurs pouvoirs et juridictions; car telle est la volonté de Sa Majesté, laquelle veut et entend que la présente soit publiée et affichée en toutes ses villes, tant maritimes qu'autres, et en tous ses ports, havres et autres lieux de son royaume et terres de son obéissance que besoin sera, à ce qu'aucun n'en prétende cause d'ignorance.

Fait à Versailles, le 26 avril 1744. Signé LOUIS, et plus bas PHÉLYPPEAUX.

11. *Discours prononcé dans une audience publique, le* 23 *avril* 1744, *par S. Ex. M. le marquis de Fénelon, ambassadeur de Sa Majesté Très-Chrétienne auprès de Leurs Hautes Puissances les États Généraux des Provinces-Unies.*

Hauts et Puissants Seigneurs,

C'est par les ordres du Roi mon maître que je reviens auprès de Vos Hautes Puissances pour leur déclarer en son nom que quelque parti que Sa Majesté soit obligée de prendre elle conservera jusqu'au dernier moment les principes qui vous ont attiré tant de marques de l'affection qu'elle a toujours eue pour votre république. Vos Hautes Puissances pourront se rappeler qu'ayant été choisi par le Roi pour me rendre auprès d'elles, j'y arrivai il y a dix-neuf ans dans les circonstances où la cour de Vienne venoit de former l'établissement d'une compagnie à Ostende, dont le commerce auroit détruit celui de vos sujets. Cette cour, peu touchée de la foi des traités, et oubliant les obligations encore récentes qu'elle vous avoit, se conduisit envers vous suivant son principe invariable de rapporter tout à ses intérêts particuliers, et de croire que quand on s'est sacrifié pour elle on est suffisamment récompensé par le mérite d'avoir travaillé pour sa grandeur. Enflée du degré de puissance auquel elle étoit montée par vos efforts pendant une guerre de douze années, elle tiroit avantage de l'affoiblissement de vos forces, triste fruit de tout ce que vous aviez fait en sa faveur, pour fouler aux pieds les stipulations sous lesquelles vous lui aviez remis les Pays-Bas. Elle formoit dans votre voisinage l'établissement d'un commerce dans les Indes qui devoit anéantir le vôtre ; elle ne répondoit à vos plaintes et à vos représentations que par des hauteurs et d'injustes refus. En vain la cour britannique, animée par le même intérêt de commerce que Vos Hautes Puissances, joignoit ses instances aux vôtres. Son appui vous étoit inutile. La cour de Vienne n'eut, pour ne rien dire de plus, que de l'indifférence à vous faire éprouver de sa part, jusqu'au moment où elle vit la France prendre en main votre cause. Je fus chargé par le Roi mon maître de vous présenter une main secourable ; ce furent les premières fonctions de mon ministère auprès de vous, et les illustres membres devant qui j'ai l'honneur de parler savent parfaitement que l'intervention de la France fut le principe et la source de tout ce qui vous a été par la suite successivement accordé.

L'empressement de Vos Hautes Puissances, quoique juste en lui-même, pour l'abolition entière du commerce qui s'étoit élevé au préjudice de vos sujets, servit aux vues de ceux qui ne pouvoient souffrir de vous

voir mettre votre principale confiance dans le soutien de la couronne du Roi mon maître. Vous fûtes entraînés dans des engagements que l'appui de Sa Majesté vous auroit épargnés; ce fut à regret qu'elle vous les vit contracter, mais néanmoins sans que ses sentiments à votre égard en aient été altérés. Elle se reposa sur ce que les prévoyants d'entre vos sages républicains sentoient dès lors toutes les conséquences qui en pouvoient résulter et le besoin de se tenir fortement unis contre l'abus qu'on en voudroit faire au préjudice de ce que vous devez à l'amitié du plus ancien de vos alliés.

La cour de Vienne n'a point démenti, dans l'exécution du traité qui fut fait alors, l'esprit d'injustice et de hauteur qui avoient dirigé sa conduite à votre égard. Elle s'est montrée aussi lente que peu sincère dans l'accomplissement de ce qui y étoit stipulé en votre faveur. En effet, avec quelle lenteur a-t-elle procédé pour déraciner dans le principe le commerce dont on vous avoit promis l'abolition en vous la faisant acheter à un si haut prix, et combien de fois vous êtes-vous plaints, et toujours inutilement, de l'inexécution des promesses qui furent faites à votre république sur un autre objet intéressant; promesses qui non-seulement sont demeurées sans exécution, mais qu'il n'est même plus au pouvoir de la cour de Vienne de remplir. C'est cependant sur ce même traité, si peu religieusement observé dans ce qui vous intéressoit, que la cour de Vienne a fondé ses espérances pour vous précipiter dans toutes les mesures qui seroient conformes à ses vues.

Jamais la guerre que la violence faite à la Pologne rendit nécessaire ne se seroit allumée si la cour de Vienne ne s'étoit fait l'illusion de croire qu'elle pouvoit tout oser et tout entreprendre, et que vous ne pourriez vous dispenser de prodiguer de nouveau le sang de vos peuples et d'épuiser vos richesses pour la soutenir et la seconder dans tous les projets que lui suggéroient son injustice et son ambition.

Hauts et Puissants Seigneurs, vous fîtes alors une épreuve bien sensible des sentiments du Roi mon maître pour votre république. La cour de Vienne, par l'abandon presque total où elle laissoit les Pays-Bas, contre la lettre et l'esprit des traités particuliers que vous aviez avec elle, n'avoit en vue que d'exciter Sa Majesté à les attaquer, afin de vous entraîner dans la guerre, et de faire ensuite retomber uniquement sur vous les frais et les risques de leur conservation; mais Sa Majesté, conduite par les égards qu'elle voulut vous marquer, préféra de porter ses armes dans des pays éloignés de ses frontières, malgré les inconvénients et les défenses immenses qui sont inséparables de toute guerre que l'on fait loin de chez soi, et vous ne pourrez jamais effacer de votre souvenir la facilité avec laquelle elle se prêta à votre désir pour assurer la neutralité des Pays-Bas.

La modération du Roi, à laquelle j'ai eu la satisfaction de vous voir rendre toute la justice qui lui étoit due, mit des bornes au succès de ses armes et rendit le calme à l'Europe. Vous savez, Hauts et Puissants Seigneurs, que Sa Majesté désira de vous en voir devenir les pacificateurs, et qu'il ne tint pas à elle que votre république ne recueillît en entier le fruit d'avoir su vous maintenir dans un sage milieu entre les puissances belligérantes.

La guerre s'étant rallumée après la mort de l'empereur, le Roi mon maître a persévéré dans les mêmes sentiments à l'égard de votre république; et si la tranquillité des Pays-Bas n'est pas assurée comme elle le fut en 1733, ce n'est pas que Sa Majesté n'ait fait connoître à diverses reprises la disposition où elle étoit d'en user de même qu'alors, et de continuer de poser pour base de tous ses plans la conservation du repos dans les provinces aussi voisines de vos frontières. Messieurs les députés qui composent votre assemblée savent tout ce que le Roi m'a fait tenter auprès de vous, en rendant vos principaux ministres les dépositaires de ses plus secrètes pensées, soit pour rétablir la tranquillité de l'Europe, soit pour assurer la vôtre en particulier.

Sa Majesté, dans le soutien qu'elle a donné à ses alliés, n'a eu en vue que de ne les pas laisser traiter moins favorablement que l'ont été les princes à qui la reine de Hongrie, dirigée par les conseils de la cour britannique, s'est crue obligée de faire des cessions importantes, dans lesquelles cette princesse n'a rien trouvé d'incompatible avec son droit de succéder seule aux États du feu empereur et avec l'indivisibilité de la pragmatique sanction. En effet, la cour de Vienne avoit autorisé le Roi mon maître à croire que la négociation dans laquelle elle n'avoit pas refusé d'entrer avec Sa Majesté depuis la signature du traité de 1738, pour examiner le fondement des prétentions et des droits antérieurement acquis de la maison de Bavière, étoit une négociation sérieuse. Elle fut suivie de part et d'autre jusqu'à la mort du feu empereur, et peut-être en seroit-on venu à une conciliation si ce prince avoit vécu plus longtemps; mais sa mort fit évanouir toutes ces espérances.

Si Sa Majesté en venant au secours de ses alliés eut été capable de se laisser séduire par l'ambition d'agrandir ses États, la reine de Hongrie lui en a offert des moyens aussi peu compatibles avec l'étendue qu'elle donne aux prérogatives de sa pragmatique qu'avec ce qu'elle professe auprès de vous sur le sujet des Pays-Bas. Mais Sa Majesté n'avoit d'autre désir que de procurer la satisfaction de ses alliés par une conciliation juste et équitable. Elle ne douta point que le moment n'en fût venu, lorsqu'en dernier lieu l'empereur eut accepté la médiation que l'empire offroit, et dont Vos Hautes Puissances ainsi que le roi de la Grande-Bretagne furent invités à partager l'honneur. On auroit dû croire que

cette circonstance détermineroit la reine de Hongrie à accepter une entremise, qui lui seroit devenue si favorable par les bons offices des deux puissances auxquelles l'Empire s'adressoit. En même temps, que doit-on penser de son éloignement pour une méthode si conforme à ce que prescrivent en pareille conjoncture les lois et les constitutions du corps germanique? et quelle puissance doit-on regarder comme ennemie des libertés de l'Europe (nom si respectable, mais si souvent profané), ou celle qui souhaite l'exécution de ces lois, ou celle qui s'y refuse et s'y oppose? Vos Hautes Puissances elles-mêmes auroient-elles laissé sans réponse cette invitation de l'Empire, si vous n'aviez point été retenus par l'embarras d'avoir à faire connoître le peu de disposition que vous trouviez dans les cours de Vienne et de Londres à goûter ce qui étoit si propre à arrêter le progrès du trouble et à l'éteindre, mais en même temps si contraire à leurs vues pour rendre l'incendie général?

Le Roi mon maître, en rappelant d'Allemagne ses armées dès que l'Empire eut offert cette médiation et que l'empereur l'eut acceptée a suffisamment montré combien il souhaitoit la fin de la guerre; mais quel fruit Sa Majesté a-t-elle retiré de son désir de donner commencement au rétablissement du calme dans l'Empire? L'on s'en est prévalu pour qualifier de foiblesse toutes ses démarches, venir insulter les frontières de la France et essayer de pénétrer dans le cœur du royaume. Quel gré a-t-on su au Roi de la marque de confiance qu'il vous a donnée en offrant de remettre à votre garde la ville de Dunkerque? Sa Majesté l'auroit exécuté très-volontiers, dans le principe où elle étoit de n'en venir qu'à l'extrémité au parti des fortifications capables de garantir cette ville et ses habitants contre les projets que la cour de Londres annonçoit hautement. Son ambassadeur n'avoit-il pas articulé lui-même en termes formels, jusque dans un mémoire public à Vos Hautes Puissances, le dessein de réduire Dunkerque en un *hameau* de pêcheurs.

Sa Majesté n'a rien oublié enfin pour ramener l'esprit de paix; mais les démarches pour y parvenir et toutes les marques qu'elle a données de retenue et de modération n'ont fait qu'enorgueillir les cours de Vienne et de Londres et de les rendre plus audacieuses à former les plus sinistres projets contre sa couronne et à enfreindre toutes les règles et les bienséances même les plus communes: violation de territoire, saisies arbitraires de vaisseaux, non restitués, infraction d'une neutralité mendiée et presque aussitôt oubliée, langage injurieux de leurs différents ministres, expressions offensantes dans tout ce qui sort de leurs plumes, duretés de la cour de Vienne envers les prisonniers françois exercées contre toutes les lois de la guerre et les stipulations expresses du cartel, efforts publics et connus de cette même cour et de celle de Londres pour susciter toutes les puissances contre la France,

leurs vastes projets annoncés contre elle avec éclat dans toute l'Europe, leurs tentatives à la fin de la dernière campagne pour attaquer l'Alsace, les déclarations aussi téméraires que dénuées de pudeur qu'on a fait répandre sur les frontières du royaume; tant de pernicieux desseins contre la couronne du Roi mon maître et tant d'offenses réitérées n'ont pas permis à Sa Majesté de différer plus longtemps à déclarer la guerre à ces deux puissances.

Sa Majesté veut agir à découvert et ne prend point de résolution qu'elle ne puisse avouer; mais on ne doit pas s'attendre qu'elle néglige aucun des moyens que la guerre autorise. Par quelle prérogative singulière seroit-il permis au roi de la Grande-Bretagne de s'avancer jusque sur les frontières de la France pour les attaquer, sans que le Roi mon maître pût en user de même à son égard? Les auxiliaires de la reine de Hongrie sont-ils donc en droit de faire des entreprises contre ceux de l'empereur que ceux-ci ne puissent pas également former contre ceux de la reine de Hongrie? et qui doit être taxé de violer les lois qui assurent la paix et la tranquillité des nations, ou celui qui a commencé gratuitement des hostilités contre un État qui n'étoit en guerre déclarée avec aucune puissance, ou celui qui ne fait qu'user de représailles?

Les titres fastueux que s'arroge la cour de Londres sont démentis par toute sa conduite; elle s'annonce partout comme protégeant la liberté de la navigation, et rien ne siéroit mieux à un roi assis sur le trône d'Angleterre. Mais que resulté-t-il au contraire de l'exécution des ordres qui émanent de la cour de Londres et de son ministère, sinon l'anéantissement de cette même liberté et une violation ouverte de tous les traités où la nation britannique est intervenue pour l'assurer? Vos Hautes Puissances savent par leur propre expérience qu'il n'y a point de navire qui soit à l'abri des violences que le ministère de Londres favorise. Cette cour, sous prétexte de la balance et de l'équilibre du pouvoir, voudroit s'attribuer un despotisme universel. Pour exercer ce qu'elle appelle la défense des libertés de l'Europe, elle trahit celle de l'Empire, qu'elle a toujours sacrifiée aux intérêts de la maison d'Autriche; conduite moins excusable encore aujourd'hui, puisque le roi de la Grande-Bretagne, comme membre de l'Empire, est soumis à ses lois et à ses constitutions, qu'il ne peut enfreindre sans compromettre ses dignités et ses États en Allemagne. Elle opprime une république d'Italie dont les forces ne lui laissent point appréhender le ressentiment. Elle en usa de même envers la Suède, quand elle la vit accablée par trop de puissants ennemis pour pouvoir leur résister. Son intérêt particulier devient toujours la cause commune; c'est un nom que l'on fait retentir en toute occasion. Cette cause prétendue commune n'intéresse cependant que les seules cours de Londres et de Vienne; encore celle-ci

en seroit-elle exclue si elle cessoit de se montrer docile à toutes les volontés de la première. Ce grand zèle pour l'indépendance des autres puissances se borne uniquement à celles qui veulent bien se dévouer aveuglément à ce qu'exige de leur part celle de Londres et s'assujettir à seconder tous ses projets. Ennemie de toutes les cours où elle n'a pas la première et la principale influence, elle met tout en œuvre pour se la procurer. La constitution actuelle de votre république n'est peut-être pas ce qui se concilie le mieux avec les vues et les desseins secrets du roi de la Grande-Bretagne. Vous savez, Hauts et Puissants Seigneurs, combien l'on a fait d'efforts pour tâcher d'inspirer à Vos Hautes Puissances toute l'animosité du gouvernement de Londres et de Hanovre contre la France, et que ne pouvant vous y déterminer, on s'est réduit au système de vous engager pas à pas dans des mesures qui pussent vous conduire successivement à adopter, comme malgré vous, des projets qu'on a tâché avec art de ne vous point laisser envisager trop tôt, dans la certitude où l'on étoit que votre sagesse et votre prudence vous les auroient fait rejeter. Peut-être en est-il d'autres plus cachés dont la haine contre la France est le voile qui sert à en couvrir les motifs, et qui pourront tendre de plus d'une manière au bouleversement de la constitution intérieure de votre État ; mais je ne m'ingérerai point d'approfondir cette matière, sur laquelle vous devez connoître et mieux sentir que moi ce que vous avez à appréhender. Les annales de votre république indiquent suffisamment ce qu'il ne m'appartient pas de vous rappeler.

Dans les partis que le Roi mon maître prend, et qu'il ne prend qu'à regret, il auroit voulu pouvoir continuer à pousser ses égards pour Vos Hautes Puissances et pour leur voisinage, jusqu'à se dispenser d'attaquer la reine de Hongrie dans ses possessions des Pays-Bas ; mais quel moyen a-t-on laissé à Sa Majesté de s'en abstenir ? Comment peut-elle autrement qu'en prévenant ses ennemis se garantir de l'usage qu'on ne tarderoit pas de faire pour envahir sa propre frontière de ces mêmes Pays-Bas qu'elle auroit respectés ? Les puissantes forces qu'on y a ramenées de dessus le Rhin ne sont-elles pas les mêmes qui composoient l'armée combinée qui désoleroit aujourd'hui l'Alsace et la Lorraine, conjointement avec la soldatesque hongroise, si on avoit pu effectuer le projet d'y pénétrer ? Le Roi peut-il voir cette armée répandue tout le long de ses frontières des Pays-Bas, sans se servir de tous les moyens que Dieu lui a mis en main pour les tenir à l'abri d'être envahies, en se mettant le premier en campagne ? Vos Hautes Puissances pourroient-elles attendre avec quelque lueur de justice que Sa Majesté s'abstînt d'attaquer ses ennemis d'un côté où elle-même n'a aucune sûreté qu'elle ne sera point attaquée. La persuasion même de l'inclination déterminée que Vos Hautes Puissances conserveroient pour le maintien du repos

dans leur voisinage pourroit-t-elle rassurer contre des vues toutes contraires de la part de ceux qui ont si publiquement et si constamment montré qu'elles n'aspiroient qu'à rendre le trouble général ? Vos Hautes Puissances ne furent-elles pas les premières à prendre l'alarme du transport des troupes d'Angleterre dans les Pays-Bas ? Ne marquèrent-elles pas la juste défiance qu'elles en concevoient, en témoignant, dans leur réponse du 19 mai 1742, au comte de Stair et à M. Trevor leur surprise et leur peine *qu'on allât actuellement procéder au transport de ces troupes sans qu'on leur en eût donné aucune connoissance*. Cependant n'est-ce pas le passage de ces mêmes troupes qui, par progrès successifs, a conduit Vos Hautes Puissances jusqu'à joindre enfin un détachement des leurs à celles-là, dans le temps qu'elles étoient en mouvement pour agir hostilement contre Sa Majesté et favoriser l'invasion d'Alsace.

Il faudroit que Sa Majesté se fît violence pour se résoudre à soupçonner de l'artifice dans la résolution du 19 novembre 1741, que Vos Hautes Puissances lui firent communiquer par leur ambassadeur en France en même temps qu'elle me fut remise à La Haye. Vos Hautes Puissances y déclaroient *qu'à la vérité depuis quelque temps elles avoient augmenté leurs troupes ; mais que cette augmentation et celles qu'elles pourroient encore faire ne pouvoient donner aucun ombrage à personne, et beaucoup moins encore à la France, parce qu'elles n'avoient d'autre objet que leur sûreté et défense*, etc.

Cette déclaration si formelle n'a pas empêché que les augmentations faites dans vos troupes n'aient servi ensuite à faciliter le succès des instances que l'on vous faisoit d'accorder un secours de vingt mille auxiliaires à la reine de Hongrie, et que ceux à la disposition de qui il passoit ne destinoient à rien moins qu'à lui faire partager l'invasion de l'Alsace et de la Lorraine.

Dans ces circonstances, le Roi peut-il faire dépendre sa sûreté de votre persévérance contre ce que la constitution de votre gouvernement ne vous laisse pas toujours libres de détourner à votre gré? Mais en même temps que Sa Majesté se détermine à ne se laisser pas prévenir dans les Pays-Bas et à y aller chercher le premier son ennemie, elle a voulu user d'une franchise envers Vos Hautes Puissances qui leur sera une nouvelle preuve de sa candeur : elle m'a ordonné de me rendre auprès d'elles pour leur faire part de la résolution qu'elle a prise et qu'elle est sur le point d'exécuter.

J'ai ordre en même temps, Hauts et Puissants Seigneurs, de vous déclarer que dans tous les partis auxquels le Roi ne se détermine que parce qu'on l'y a forcé, il n'a en vue que de surmonter par la vigueur de ses armes l'inflexibilité que les deux cours ennemies de la paix

ne cessent d'opposer à tout ce qui pourroit conduire au rétablissement de la tranquillité publique.

La satisfaction de Sa Majesté sera grande si dans le compte que j'aurai à lui rendre à mon retour d'auprès de Vos Hautes Puissances elle voit autant de disposition de votre part qu'il y en aura toujours de la sienne à tendre au même but, de faire tout servir à vaincre les obstacles à la pacification générale et à en avancer le grand ouvrage sur un pied solide et équitable pour tous. C'est l'unique objet que Sa Majesté se propose dans ce qu'elle va entreprendre.

Hauts et Puissants Seigneurs, en recevant les ordres du Roi mon maître que je viens d'exécuter, j'ai ressenti vivement mon bonheur d'avoir à reparoître devant Vos Hautes Puissances, mais il sera pour moi de bien courte durée, l'honneur que j'ai d'être nommé un des lieutenants généraux de l'armée de Sa Majesté qui doit agir dans les Pays-Bas ne me permettant pas de différer d'en aller remplir les fonctions (1).

12. *Copie de la lettre écrite de la main du Roi à Mme la duchesse de Ventadour.*

A Versailles, le 2 mai 1744.

Ma chère maman, j'ai remis à mon départ, pour vous l'adoucir de mon mieux, à vous apprendre que c'est avec grand plaisir que je vous accorde ce que vous me demandez pour votre petite-fille la duchesse de Mazarin. Priez Dieu, maman, pour la prospérité de mes armes et pour ma gloire personnelle. J'emporte à l'armée toute la volonté possible que le Dieu des armées m'éclaire, me soutienne et bénisse mes bonnes intentions. Adieu, maman, j'espère vous retrouver en aussi bonne santé que je vous laisse, que je vous embrasse du fond du cœur.

LOUIS.

---

(1) Toute la réponse du président a été : « Monsieur l'ambassadeur, nous délibérerons incessamment sur votre harangue, et nous vous donnerons une réponse le plus tôt qu'il sera possible. »

L'ambassadeur ayant remis, comme de coutume, sa harangue par écrit, un des membres de l'assemblée la lui rendit en disant qu'elle n'étoit point signée ; sur quoi l'ambassadeur la prenant de sa main lui répondit : « Je la signerai de bon cœur ; et pour prouver ma candeur et ma franchise, je la signerois même volontiers de mon sang. » On lui répondit ces paroles : « Il suffit de la signer avec de l'encre. » (*Note du duc de Luynes.*)

13. *Revenus de la charge de capitaine-lieutenant des mousquetaires.*

Les appointements fixes et pensions sont par an de. .	16,800 liv.
Les soubrevestes appartiennent tous les cinq ans au capitaine-lieutenant, et se vendent 16 à 17,000 livres. Cet article est estimé année commune au moins.	3,000 liv.
Les dix chevaux de tambours servent au capitaine-lieutenant d'attelage, et sont nourris sur la retenue de 10 sols par jour que l'on fait à chaque tambour et les quatre au cent des fourrages, ce qui est estimé par an.	2,000 liv.
Total.	21,800 liv.

14. *Lettre du Roi à M. l'archevêque de Paris.*

Mon cousin, j'ai pris la résolution de me rendre sur ma frontière de Flandre pour y commander en personne l'armée que j'y ai fait assembler, et je vous fais cette lettre pour vous dire que je souhaite que vous ordonniez des prières publiques pour l'heureux succès de mon voyage et pour attirer la bénédiction du ciel sur mes justes entreprises. La connoissance que j'ai de votre affection pour mon service m'assure que vous vous conformerez avec zèle à mes intentions. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, mon cousin, en sa sainte et digne garde. Écrit à Versailles, le 2 mai 1744. Signé LOUIS, et plus bas PHÉLIPPEAUX.

Et au dos est écrit : A mon cousin l'archevêque de Paris, duc de Saint-Cloud, pair de France, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit.

15. *Mandement de M. l'archevêque de Paris pour les prières des quarante heures.*

Le Roi, qui au commencement des troubles dont l'Europe est agitée s'étoit proposé de ne prendre part à la guerre qu'en donnant à ses alliés les secours qu'il étoit engagé à leur fournir, se voit aujourd'hui contraint d'armer pour la sûreté de ses propres États et pour s'opposer à des entreprises qui ne peuvent être regardées que comme de véritables hostilités de la part des puissances qui les ont formées.

C'est dans la vue d'exécuter avec vigueur les résolutions que Sa Majesté a prises à ce sujet et d'animer par sa présence le courage de ses troupes qu'elle vient de se dérober à sa cour pour se rendre à leur tête et pour partager avec elles les périls auxquels elles s'exposent et les pénibles travaux que la gloire et l'intérêt de l'État leur font supporter.

En des conjonctures si intéressantes, demandons au Seigneur qu'il

envoie devant ce prince, si cher à ses peuples, un ange bienfaisant, chargé de veiller à sa conservation et d'écarter tous les accidents que nous pourrions craindre pour sa personne sacrée. Convaincus que de Dieu seul dépend le sort des combats, et que quand il lui plaît un homme en poursuit mille, et deux sont suffisants pour en mettre dix mille en fuite et en déroute, conjurons-le de rendre inutiles les efforts des nations qui aiment et veulent la guerre, et de bénir ceux d'un Roi qui ne l'entreprend qu'à regret et ne désire de vaincre qu'afin d'obliger ceux qui fomentent la discorde à concourir au rétablissement de la tranquillité publique.

Mais en même temps que nous nous efforcerons d'obtenir par la ferveur de nos prières la prospérité de nos armes, continuons à demander la paix avec les plus vives instances, et employons les larmes et les regrets d'une sincère pénitence pour recouvrer un bien si précieux, que nos péchés nous ont ravi. L'intérêt de la religion et le nôtre se réunissent à nous faire désirer la fin de ces tristes divisions, qui sont toujours les funestes sources d'une infinité de crimes, de profanations et de désordres, et presque toujours de redoutables fléaux du ciel, même pour les peuples soumis à des souverains victorieux et conquérants.

A ces causes et pour nous conformer aux intentions de Sa Majesté, nous ordonnons qu'aussitôt après la réception de notre présent mandement et jusqu'à la fin de la campagne, au lieu de la collecte *pro Pace*, on dira à toutes les messes celle intitulée dans le missel *pro Rege et ejus exercitu*; que mercredi prochain, sixième jour du présent mois de mai, et les deux jours suivants on fera dans notre dite église les prières de quarante heures avec exposition du très-Saint-Sacrement; qu'en chacun des dits jours les dites prières commenceront le matin par une messe solennelle et finiront le soir par un salut dans lequel on chantera *O salutaris hostia*, avec le verset *Panem de cœlo*, l'oraison *Deus qui nobis*, le trait *Domine non secundum*, le verset *Ostende nobis, Domine*, et les oraisons *Exaudi, Ineffabilem, Deus qui culpa*, l'antienne *Sub tuum præsidium*, le verset *Ora pro nobis* et l'oraison *Protege, Domine, famulos tuos subsidiis pacis*, la prière pour le Roi *Domine salvum fac regem*, le verset *Fiat manus tua*, l'oraison *Quæsumus, omnipotens Deus*, la prière pour la paix, *Da pacem*, le verset *Fiat pax*, l'oraison *Deus a quo sancta desideria, recta consilia*; que les mêmes prières de quarante heures seront faites pendant trois jours, dans toutes les autres églises de la ville et du diocèse, suivant l'ordre qui sera marqué à la suite de notre présent mandement. Nous accordons à toutes les personnes qui étant bien disposées y assisteront quarante jours d'indulgences.

Nous ordonnons en outre que jusqu'au retour de Sa Majesté on fera dans notre dite église métropolitaine et dans toutes les autres églises

de notre diocèse, tous les dimanches et toutes les fêtes fêtées, entre vêpres et complies, des processions où l'on chantera les litanies des saints et ensuite le trait *Domine non secundum* et tout ce qui est marqué ci-dessus, à l'exception de l'antienne, du verset et de l'oraison du Saint-Sacrement.

Nous exhortons les fidèles de joindre à ces prières le jeûne, l'aumône et d'autres œuvres propres à attirer sur ce royaume et sur la personne de notre auguste monarque la protection du ciel.

Si vous mandons, etc.

A Paris, le 3 mai 1744.

16. *Discours de M. l'ambassadeur de Hollande au Roi, à l'armée campée à Cisoin* (1), le 16 mai 1744.

Sire,

Leurs Hautes Puissances, mes maîtres, m'envoient vers Votre Majesté pour lui donner les témoignages et les assurances les plus sincères de leur respect et du désir ardent qu'elles ont d'entretenir et de cultiver de plus en plus avec Votre Majesté cette ancienne intelligence et amitié qui fait la gloire de la république et que les traités qui subsistent entre Votre Majesté et Leurs Hautes Puissances doivent rendre inaltérables ; c'est sur ce fondement si inébranlable et si sacré que Leurs Hautes Puissances se flattent de la ferme espérance de conserver cette première bienveillance dont Votre Majesté les a constamment honorées depuis son avénement au trône, et qu'elle daignera dissiper les justes inquiétudes que leur causent les troubles dont l'Europe est agitée.

Leurs Hautes Puissances voyant avec la plus sensible douleur ces troubles augmenter et s'étendre vers leurs frontières, elles supplient Votre Majesté de vouloir contribuer à rétablir le calme et la paix. C'est, Sire, le grand but que Votre Majesté se propose. Leurs Hautes Puissances ont reçu avec joie les assurances réitérées de sa part ; elles souhaitent ardemment de contribuer avec Votre Majesté au rétablissement d'une paix solide et équitable ; c'est l'objet de mon ministère, c'est celui de la lettre que j'ai l'honneur de présenter à Votre Majesté avec le plus profond respect.

Quel bonheur pour moi si en m'acquittant des devoirs que mes maîtres m'imposent, je puis me rendre digne de la protection de Votre Majesté !

(1) La plaine de Cisoin est près de Lille.

17. *Réponse du Roi.*

Le choix que les Etats Généraux ont fait de vous, Monsieur, ne pouvoit que m'être très-agréable, par la connoissance que j'ai de vos qualités personnelles.

Toutes mes démarches envers votre République depuis mon avénement à la couronne ont dû lui prouver combien je désirois d'entretenir avec elle une sincère amitié et une parfaite correspondance. J'ai fait connoître assez longtemps mon inclination pour la paix ; mais plus j'ai différé de déclarer la guerre, moins j'en suspendrai les effets. Mes ministres me feront le rapport de la commission dont vous êtes chargé, et après l'avoir communiqué à mes alliés, je ferai savoir à vos maîtres quelles sont mes dernières résolutions.

18. *Harangue du parlement de Flandre au Roi.*

Sire,

C'est un bonheur pour nous de porter à vos pieds nos hommages et nos vœux dans une occurrence aussi glorieuse pour Votre Majesté qu'elle est avantageuse pour vos sujets. Vous venez, Sire, remplir la plus brillante fonction de la royauté en commandant vous-même l'armée formidable que vous destinez à procurer la paix à l'Europe entière. Puissent vos desseins si héroïques et si dignes de l'amour que vous avez pour vos peuples s'accomplir par la seule terreur de vos armes ; mais s'il faut que Votre Majesté les emploie contre des puissances obstinées à la guerre, veuille le Dieu des armées leur faire sentir la force de votre bras et couronner la droiture et la pureté de vos vues par les victoires les plus signalées.

Ce sont, Sire, les sentiments de nos cœurs, aussi zélés pour votre gloire qu'ils sont respectueux et fidèles.

11 mai 1744.

19. *Lettre du roi de Prusse en réponse à celle de milord Hindfort* (1).

Milord, j'ai reçu votre lettre du 18 de ce mois, par laquelle vous me mandez que le Roi votre maître vous a chargé de me faire part du dessein de la France d'envahir le royaume de la Grande-Bretagne et de la déclaration de guerre de cette couronne contre Sa Majesté Britannique, aussi bien que de la sommation qu'elle vous a ordonné de

(1) Ministre d'Angleterre à Berlin.

me faire pour tenir prêt le secours stipulé par le traité d'alliance conclu entre moi et Sadite Majesté à Westminster le 18 novembre 1742. Sur quoi je vous dirai qu'attentif comme j'ai été toujours à remplir religieusement mes engagements et à donner surtout à Sa Majesté Britannique et à la nation angloise dans toutes les occasions qui se présentent des marques de ma véritable et sincère amitié et considération, vous pouvez assurer le Roi votre maître qu'en cas que le royaume de la Grande-Bretagne et les États de la couronne d'Angleterre devroient être réellement attaqués et envahis hostilement, je suis prêt de faire marcher, au lieu du secours stipulé par le susdit traité d'alliance, une armée de trente mille hommes et de me mettre moi-même à la tête pour la faire transporter en Angleterre et accourir à la défense de la couronne et des royaumes de Sa Majesté Britannique.

Du reste, votre cour ne sauroit disconvenir, milord, qu'il est encore très-indécis si l'on n'a pas été l'agresseur de la part du Roi votre maître, par tout ce qui s'est passé aux îles d'Hyères et ailleurs contre la France, et si on n'a pas forcé cette couronne par des insultes et des hostilités ouvertes à en venir enfin à une déclaration de guerre contre l'Angleterre, ce qui change totalement la nature des engagements d'une alliance purement défensive telle qu'est la nôtre, dont le cas du secours mentionné ne sauroit exister qu'autant qu'on n'est pas le premier à provoquer et attaquer une puissance qui ne sauroit à la longue digérer les insultes qu'on lui a faites sans s'en venger par tout ce que le droit des gens exige en pareille occasion.

Vous vous souviendrez aussi, milord, combien de fois on vous a fait entendre que si on poussoit les choses trop loin de la part de votre cour, elle resteroit seule responsable des suites qui en pourroient résulter, et qu'on ne sauroit alors réclamer l'assistance d'un traité purement défensif.

J'espère que le Roi votre maître aura lieu d'être entièrement satisfait de mes sentiments d'amitié pour lui et d'une déclaration aussi amiable et aussi cordiale que celle que je viens de vous faire, et dont vous ne manquerez point de l'informer au plus tôt possible.

Je suis, etc.

Postdam, 21 avril 1744.

FRÉDÉRIC.

20. *Extrait du mandement de M. le cardinal de Tencin, archevêque et comte de Lyon.*

Pierre Guérin de Tencin, cardinal prêtre de la Sainte-Eglise Romaine du titre des saints Nérée et Aquilée, primat de France, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, ministre d'Etat, etc.;

Le Roi, mes très-chers frères, après avoir si longtemps différé, par amour pour ses peuples, de déclarer la guerre, vient de leur donner une preuve plus marquée encore de cet amour en se mettant lui-même à la tête de ses troupes. Quel gage plus certain de la victoire, si des moyens humains pouvoient l'assurer! mais c'est Dieu seul qui la donne. Invoquons donc le Seigneur Dieu des armées, mais n'oublions pas qu'il est par préférence le Dieu de la paix. Qu'elle soit aussi le but de tous nos vœux. Ne désirons que pour elle la victoire. Songeons que la guerre est toujours pour les vainqueurs même un fléau de la colère céleste; et en demandant au Seigneur de n'être pas l'objet de ses vengeances, demandons-lui avec une égale ardeur de n'en être pas longtemps l'instrument.

Telles sont les dispositions du Roi. Il n'a jamais cherché sa gloire dans les combats parce qu'il n'a jamais ambitionné que celle qui fait le bonheur des peuples. Il ne va combattre après avoir épuisé toute la modération qui étoit compatible avec la majesté du trône, que parce que ce n'est désormais qu'en vainquant qu'il peut pacifier l'Europe.

Mais en implorant le secours du Seigneur, mettons-nous en état de le mériter par la pénitence, et commençons à fléchir sa justice avant que d'oser réclamer ses miséricordes.

A CES CAUSES, nous cardinal, etc.

21. *Extrait du mandement de M. l'évêque de Bayeux.*

Paul d'Albert de Luynes, évêque de Bayeux, etc.

Le Roi n'avoit employé jusques ici, mes chers frères, la force de ses armes que pour protéger les justes prétentions de ses alliés; il n'a rien épargné pour engager les puissances ennemies à terminer leurs différends par des voies de conciliation. Dans le temps qu'il étoit occupé de procurer la paix générale de l'Europe, les cours de Vienne et de Londres, bien loin d'entrer dans les vues de modération qu'il vouloit leur inspirer par son exemple, ont porté leurs armées sur nos frontières pour les attaquer.

Le Roi, aussi occupé de votre sûreté que de votre bonheur, a été forcé de leur déclarer la guerre pour prévenir leurs mauvais desseins; il est allé commander ses armées, voulant se charger lui-même du soin de défendre vos personnes et vos biens contre les entreprises de vos ennemis.

Aussitôt qu'il a paru à la tête de ses armées, il s'est gagné tous les cœurs et tout a retenti des prodiges de sa sagesse, de sa bonté et de son humanité; l'affection de ses sujets et la force de ses armées lui promettent sans doute les plus heureux résultats; mais rempli de foi et

de religion, il sait que c'est dans la protection du Seigneur qu'il doit mettre principalement sa confiance; il veut qu'on fasse des prières publiques dans son Royaume pour attirer la bénédiction du ciel sur des armes que la justice et l'amour de ses sujets lui ont mises aux mains.

Prions Dieu avec ferveur, mes chers frères, de bénir les justes entreprises d'un prince dont la droiture du cœur lui est connue, de rendre inutiles tous les desseins de ses ennemis, de le proteger par la force de son bras contre tous les dangers, et de perpétuer notre bonheur, en conservant les jours d'un Roi si digne de notre amour.

A CES CAUSES, après en avoir conféré, etc...

Donné en notre château de Sommervieux, le mardi dix-neuvième jour de mai 1744.

22. *Lettre du maréchal de Noailles à M^me^ de Villars.*

Valenciennes, 4 mai.

Le Roi, qui étoit parti le 3 de Versailles, à trois heures du matin, est arrivé le même jour à Péronne, à trois heures après midi, où il a trouvé M. le maréchal de Noailles, qui étoit parti la veille de Douay pour aller au-devant de Sa Majesté.

Le Roi est parti ce matin de Péronne à huit heures après avoir entendu la messe à l'église collégiale. Avant que d'arriver à Cambray, Sa Majesté s'est arrêtée au village de Marcoing, qui en est à une lieue, et M. le duc de Boufflers lui a donné un splendide déjeûner sous une tente.

Le Roi est arrivé à Cambray à une heure. Sa Majesté a été mettre pied à terre à la porte de la cathédrale, où elle a reçu les hommages du chapitre. Elle a été faire ensuite sa prière au grand autel, et de là a une chapelle de la même église où il y a une image miraculeuse de la Vierge; elle est partie de cette ville à une heure et demie et est arrivée à Valenciennes à quatre heures moins un quart.

Tous les chemins où le Roi a passé sur cette frontière étoient garnis de troupes, et les peuples, qui s'y étoient rendus en foule de plus de six lieues à la ronde, faisoient retentir l'air de mille acclamations par la joie que leur inspiroit la présence de Sa Majesté. Les troupes n'ont pas fait paroître moins de joie, et l'on a vu avec plaisir qu'elles y ont joint une grande gaieté.

Le Roi jouit de la meilleure santé du monde. Sa Majesté est très-gaie et très-contente et ne se ressent en aucune façon de la fatigue du voyage.

23. *Lettre à M. le duc de Chevreuse.*

Valenciennes, 6 mai.

M. de Fénelon est arrivé aujourd'hui ici; il paroît bien persuadé de la frayeur des Hollandois et que son discours leur a fait une grande impression; on attend ici l'ambassadeur qu'ils envoient au Roi, et je suis convaincu qu'on ne fera rien sans savoir ce qu'il a à dire. Le Roi va demain à cheval à Condé; le mauvais temps, qui a repris aujourd'hui, pourroit peut-être changer et empêcher ce projet; on dit qu'il ira après-demain à Maubeuge; il a vu et salué aujourd'hui l'abbesse des chanoinesses de Denain.

Il a donné les entrées de la chambre à M. de Meuse; aujourd'hui il a été à la citadelle; il parle avec bonté et de façon à faire tourner toutes les têtes en sa faveur. Il fit mille questions hier sur la façon de faire et de distribuer le pain aux troupes. Pendant qu'il visita les fours, il goûta lui-même ce pain, et dit qu'il vouloit qu'il fût bon et que c'étoit son intention. Il faudroit plusieurs lettres pour répéter tout ce qu'il dit d'obligeant et à propos.

24. *Nouvelles de Valenciennes, du 7 mai* 1744.

Nous arrivons dans le moment de Condé, Madame, où M. le duc de Chevreuse a été avec le Roi, qui a vu toute la place et y a été reçu avec les mêmes marques de joie de la part des peuples. Il a dit dans le chemin que les Hollandois avoient évacué Mons et Ath, ce qui fait croire qu'ils ne veulent point être de la partie et qu'ils se proposeront pour une médiation. On attend toujours leur ambassadeur. Le Roi dit hier devant M. de Fénelon, et tout haut, qu'ils lui enverroient peut-être proposer de ne pas attaquer les places de la reine de Hongrie dans les Pays-Bas, et que s'il ne se rendoit pas à leurs propositions ils se déclareroient contre nous; ce sont ses expressions.

Le Roi va demain à Maubeuge, où il couchera, et reviendra après-demain. M. le duc de Chevreuse l'y accompagne; il part demain à six heures pour aller avec les dragons sur le passage du Roi et le saluer à leur tête.

Autres du même jour, et aussi de Valenciennes.

Le Roi est parti ce matin à cheval sur les onze heures pour se rendre à Condé. Sa Majesté a visité les fortifications de cette place. Elle a examiné avec une singulière attention l'écluse à porte tournante et tout ce qui a rapport à former les inondations.

S. M. est rentrée à Valenciennes sur les quatre heures ; elle a eu un assez vilain temps pour faire ce voyage, dont elle n'est cependant pas fatiguée.

25. *Détail du voyage de Maubeuge* (1).

Valenciennes, 9 mai.

Il est sûr qu'il vient un ambassadeur de Hollande, y ayant ici une lettre de crédit pour lui sur un des plus gros banquiers de cette ville.

Le Roi partit hier de Valenciennes vers les huit heures et demie pour Maubeuge. Sa Majesté passa par Le Quesnoy ; elle y a passé en revue environ 2,000 hommes de ses troupes, tant infanterie que cavalerie et dragons (2), dont elle a paru très-satisfaite. Ces corps sont parfaitement réparés de tous points, et les commandants ont été très-bien reçus du Roi.

Après cette revue, le Roi a visité les fortifications, a déjeûné ensuite et s'est rendu à Maubeuge à six heures et demie. Sa Majesté y a descendu de carrosse à l'église des Dames-Chanoinesses, et a assisté à un *Te Deum* qui y a été chanté. De là le Roi s'est rendu dans le logement qui lui avoit été préparé, et s'est mis tout de suite au travail.

La lieutenance de Roi de Maubeuge étant vacante, le Roi a nommé pour commander dans la place M. de la Mothe d'Hugues, brigadier, lieutenant-colonel du régiment de Rohan.

Ce matin, sur les onze heures, après avoir entendu la messe dans l'église du chapitre des Chanoinesses, Sa Majesté a visité les fortifications de la place, a été à la manufacture des armes, à demi-lieue de la ville, et est partie à quatre heures pour retourner à Valenciennes. Elle y est arrivée vers les sept heures en très-bonne santé.

Le Roi doit aller lundi à Douay, et on croit qu'il ira ensuite à Lille et de là au camp.

26. *Bulletin envoyé de Valenciennes, le* 10 *mai* 1744.

Depuis le 4 du mois, jour de l'arrivée de Sa Majesté à Valenciennes, elle a tous les jours fait la revue de ses troupes ou visité quelques-unes de ses places.

---

(1) Ce détail du voyage de Maubeuge est un résumé de deux bulletins de même date, dont l'un a été envoyé par M. de Chevreuse, auquel il a ajouté : « Je vais souper avec le Roi. »

(2) M. de Chevreuse était à leur tête.

Le 5, le Roi visita tous les ouvrages extérieurs de Valenciennes, les arsenaux et les magasins de la place.

Le 6, il visita de même la citadelle avec la plus grande application.

Le 7, il alla à cheval à Condé; il vit les fortifications, les écluses d'inondation et les projets pour les fortifications à faire du côté qui ne peut être inondé.

Le 8, le Roi alla coucher à Maubeuge; il visita tous les ouvrages et la manufacture des armes, qui en est à demi-lieue; il passa au Quesnoy, où il s'arrêta quelques heures et où il a fait la revue des troupes qui y étoient et aux environs.

Le 9, il revint à Valenciennes à sept heures; il étoit parti à trois de Maubeuge.

Le 10, il y eut travail pour régler l'assemblée des troupes avec MM. de Noailles, de Saxe et d'Argenson.

27. *Bulletin envoyé de Valenciennes, le* 10 *mai.*

Le Roi va demain à Douay, à Bouchain et à Lille, et de Lille au camp. L'armée doit s'assembler dans la plaine de Cisoin; le siége de Menin ne paroît pas douteux.

Le Roi n'a jusqu'à présent mangé qu'avec ceux qui avoient déjà eu cet honneur ou avec les officiers généraux. Il est constant que si le grade de colonel donnoit cette prérogative, cela seroit trop étendu; mais aussi il est des gens de telle espèce qu'il deviendroit impraticable de les priver de cet honneur : aussi je ne crois pas que cela tienne.

28. *Bulletin daté de Lille, le* 12 *mai.*

Le Roi est parti de Douay ce matin à onze heures; il a passé au fort de Scarpe, qui en est à un quart de lieue; il a fait faire devant lui l'exercice pour charger un canon et l'a fait tirer. Il est arrivé à Lille à quatre heures, a descendu de carrosse à la porte de la ville, où il a été complimenté par les magistrats; il a ensuite monté à cheval pour faire le tour des remparts et visiter les ouvrages; il est ensuite entré dans la ville. Les rues étoient bordées de troupes, la baïonnette au bout du fusil, et d'un monde prodigieux, tant de la ville que des environs, qui marquoit bien sa joie par les cris de Vive le Roi, par le bruit des cloches et du canon.

Le Roi soupera aujourd'hui à huit heures avec dix-huit ou vingt courtisans, à l'ordinaire. On dit que le Roi restera ici demain et qu'il se rendra après-demain au camp dans la plaine de Cisoin, qui se trouve placé à presque égale distance d'Ypres, Menin, Lille, Valenciennes, Tournay et de Douay.

Il y aura ce soir illumination dans la ville et un feu dans la place, composé de tonneaux remplis de goudron, et un fagot dans chacun.

29. *Extrait d'un bulletin de M. de Chevreuse, du* 13 *mai à Lille.*

Nous allons demain à la suite du Roi camper à Cisoin; la joie a paru bien grande ici de voir le Roi. Hier il soupa avec nous tous en public dans une salle immense; il y eut musique pendant le souper. Aujourd'hui un *Te Deum*, aussi en musique, dans l'église de Saint-Pierre.

30. *Bulletin daté de Cisoin, le* 16 *mai.*

Toute l'armée part demain d'ici pour se rapprocher de Lille; elle cantonnera pour la conservation des biens de la terre; et après-demain elle campera sur le pays ennemi; on croit que Menin sera investi avant qu'il soit trois jours.

31. *Lettre écrite du camp de Cisoin, le* 17 *mai* 1744.

L'armée du Roi, qui étoit campée sur deux lignes et qui s'étendoit l'espace de deux lieues sur quatre hommes de haut, depuis cette abbaye où le Roi avoit pris son camp le 12, en est décampée ce matin pour se porter sur la Lys du côté de Menin. Nous prenons poste à Comines, et M. le comte de Saxe masque actuellement Tournay avec son armée, et le Roi doit retourner à midi à Lille. Le Roi, qui a fait la revue de son armée le 15, à trois heures après midi, et de celle de M. le maréchal Maurice, en a été très-satisfait; et tous les soldats ont marqué une ardeur inexprimable, se promettant tout du commandement en personne par le Roi. L'armée est toujours fournie au sec, et l'on ménage extrêmement les campagnes. Rien n'est plus beau que la cavalerie, de même que les équipages des vivres et de l'artillerie. Nous avons plus de cent pièces de canon de 24 et de 33 livres de balle, et plus de 90 mortiers, avec plus de 150 pièces de 12 et de 16 qui serviront pour les armées et pour attaquer des objets moins forts que des villes, et il y a plus de 10,000 bombes, et quantité de poudre à canon, et de pontons de cuivre, en état d'être transportés où le Roi l'ordonnera, ce qui ne tardera pas à se manifester.

32. *Bulletin daté de Lille, le* 18 *mai* 1744, *neuf heures du soir.*

M. le maréchal de Noailles arrive de l'investissement de Menin. M. d'Argenson et quatre ou cinq autres personnes étoient avec lui; on dit qu'ils se sont approchés très-près des glacis de la place sans qu'on

ait tiré un seul coup. On dit qu'il y a du blé dans la place, mais peu de farine. Il se débite que M. le maréchal de Saxe s'est rendu maître de Courtray et de ses écluses. Il y a une infinité de pionniers qui travaillent aux lignes de circonvallation; je ne sais si nous sommes aussi avancés pour des gabions et fascines.

Le Roi vient de donner l'ordre. Il reste ici demain. Le bruit court que le quartier généralsera à Warwick, et non à Tourcoing ou à Reckem, comme on disoit hier.

33. *Extrait d'une lettre du camp de Warwick,* 23 *mai* 1744.

Le Roi s'est levé aujourd'hui de grand matin, a fait dire sa messe et a monté tout de suite à cheval, suivi seulement de M. le maréchal de Noailles, du duc d'Ayen et de trois officiers des gardes du corps, et d'une troupe de cinquante maîtres de la maison, prenant le chemin de Menin. Quand il a été à une demi-lieue, il a défendu qu'on le suive, et conduit par M. le maréchal il a été lui sixième reconnoître toute la place, de si proche qu'il voyoit distinctement les guérites. Il a examiné fort à loisir avec des lunettes d'approche tous les environs et est revenu une heure après faire la revue de toute l'artillerie destinée pour le siége. L'on ne croit pas que la tranchée puisse s'ouvrir avant le 25, par rapport au pont de communication qu'il faut pratiquer dans les inondations pour passer l'artillerie. Il a fallu changer tous les campements de l'armée aujourd'hui, l'investissement ne s'étant pas trouvé bien fait. Il ne s'est pas encore tiré un coup de la place; tous nos officiers, soldats, sont continuellement en conversation avec les officiers et soldats de la ville.

Il est entré depuis deux jours 20,000 Hanovriens ou Anglois dans Gand; les Autrichiens sont campés à Halle près de Bruxelles. M. de Vassenaër est resté à Lille avec permission de venir ici quand il jugera à propos.

Le gouverneur de Menin vient d'envoyer un tambour à M. le maréchal pour lui dire qu'il lui étoit arrivé ce matin quatre de nos déserteurs, qu'il les lui renverra s'il le juge à propos.

34. *Extrait d'une lettre de M. de Vezanne, du* 24 *mai, au camp de Warwick.*

Le Roi est parti le 22 de ce mois de Lille, pour se rendre à Warwick; les quartiers de sa maison étoient restés à Lille à mesure qu'ils étoient arrivés. Le Roi vint à cheval; les mousquetaires noirs faisoient l'avant-garde, ensuite les mousquetaires gris; les chevau-légers marchoient immédiatement avant le Roi, les gardes du corps après le Roi, et les gendarmes faisoient l'arrière-garde. Il fit le plus beau temps du monde

pendant toute la marche, que le Roi fit au pas; le chemin étoit bordé de peuples qui avoient balayé le chemin et jeté des fleurs et des feuillages et crioient : *Vive le Roi;* les villages étoient tapissés.

Le Roi monta hier à cheval pour voir les environs de Menin.

Le Roi s'applique particulièrement à remettre la discipline dans ses troupes, et sur ce qu'il a appris qu'un mousquetaire noir avoit manqué à M. de Beaumont, et un chevau-léger à M. de Saint-Jal, il leur a ordonné les arrêts pour n'avoir pas puni sur-le-champ le mousquetaire et le chevau-léger. Je joins ici la copie de la lettre à M. de Beaumont à ce sujet.

35. *Copie de la lettre de M. le maréchal de Noailles à M. de Beaumont* (1). *Du quartier du Roi à Warwick, le* 23 *mai* 1744.

C'est par les ordres précis du Roi, Monsieur, que je vous ordonne les arrêts. Sa Majesté m'a en même temps chargé de vous faire savoir que c'est pour n'avoir pas su faire respecter votre grade, remettre dans le devoir et la subordination des mousquetaires qui s'en étoient écartés, et avoir négligé de lui en rendre compte.

Sa Majesté veut que sa maison donne au reste de ses troupes l'exemple de la régularité et de la discipline ainsi que de la bravoure; c'est pour parvenir plus efficacement à y rétablir l'ordre qu'elle rendra responsables les officiers de sa maison de tous les dérangements qui y arriveront et dont on ne l'informera pas sur-le-champ, soit par négligence ou par ménagement contraire au bien du service. Je suis fâché, Monsieur, qu'un exemple nécessaire tombe sur vous; mais j'espère qu'en sentant vous-même combien il est juste et indispensable, et que le bien du service du Roi l'exige, cette considération en diminuera le désagrément. J'aurai plus de plaisir à vous apprendre que Sa Majesté vous relèvera des arrêts qu'elle vous ordonne, et ce sentiment vous est un sûr garant de ceux avec lesquels on ne peut vous honorer plus parfaitement que je fais.

Le maréchal de NOAILLES.

M. de Saint-Jal, maréchal de camp, lieutenant des gardes du corps, est aux arrêts par ordre du Roi pour même sujet d'un chevau-léger qui lui a manqué.

36. *Nouvelles du camp de Warwick, du* 25 *mai* 1744.

On n'a pu encore ouvrir la tranchée, parce que les préparatifs ne sont point achevés et que les pluies continuent. On fera deux attaques,

(1) Brigadier de la maison du Roi.

l'une par l'inondation, l'autre qui sera fausse du côté d'Hallewin (1). M. de Montesson mène demain quarante escadrons de l'armée du Roi à celle de M. le comte de Saxe, à cause de la difficulté qu'il y a pour les subsistances.

Le gouverneur de Menin a renvoyé quatre de nos déserteurs, disant qu'il veut observer le traité de.. ..

La division de M. de Chevreuse est composée de Noailles, Hainaut et le régiment mestre de camp-général-dragons; la cavalerie et les dragons sont mêlés avec l'infanterie.

Le Roi a été reconnoître la place de Menin à la portée du pistolet, et a lui-même donné les principaux points d'attaque.

37. *Nouvelles du camp de Warwick, du* 26 *mai.*

Le major des chevau-légers, les aides-majors et deux officiers généraux de la maison du Roi furent le 25 reconnoître des pâtures pour ladite maison. Le Roi s'en rapporte à M. Daumale, chef des ingénieurs, pour placer les batteries où il jugera à propos et pour tout ce qui ne lui a pas été expliqué par Sa Majesté.

Le Roi a travaillé le jour de la Pentecôte avec M. le maréchal de Noailles, M. d'Argenson et les inspecteurs des troupes, pour le rétablissement de la discipline, que Sa Majesté a fort à cœur.

38. *Nouvelles du camp de Warwick, du* 26 *mai* 1744.

Le Roi monta à cheval samedi dernier pour reconnoître où on placeroit les batteries pour les attaques, et après en avoir fort bien jugé, il dit à M. Daumale, chef des ingénieurs, qu'il les placeroit où il jugeroit à propos, et qu'il s'en rapportoit à lui pour ce qu'il ne lui expliquoit pas.

Le jour de la Pentecôte, Sa Majesté travailla avec les inspecteurs des troupes en présence de M. le maréchal de Noailles et de M. d'Argenson, sur ce qui regarde la discipline, ce que le Roi a fort à cœur.

Le Roi envoie quarante escadrons de son armée, à cause de la difficulté d'y rassembler des fourrages, à celle de M. de Saxe.

On demande 340,000 rations de fourrages au grand bailli d'Ypres.

On continue de porter les fascines à portée de Menin; la maison du Roi a eu ordre d'en porter 1,200 ce matin. La cavalerie est fort mal dans son camp à cause des pluies.

On assure que la tranchée ne pourra s'ouvrir qu'après-demain.

---

(1) Un des faubourgs de Menin.

39. *Nouvelles du camp de Warwick, le 28 mai.*

Hier et aujourd'hui, le Roi a monté à cheval à dix heures et demie, et n'est rentré qu'à trois heures. Aujourd'hui il a fait le tour de l'investissement de Menin, après quoi il est revenu à son quartier.

Tout est disposé pour la tranchée; elle sera faite à neuf heures et demie ou dix heures du soir, à deux cents toises de la palissade, sur deux fronts d'attaque. Celle du Roi sera commandée par MM. de Sebret et de Balleroy, du côté d'Ypres. M. le comte de Clermont et le prince de Pons commanderont celle du côté de Lille, près Hallewin. Le régiment des gardes françoises avec 4,500 travailleurs feront la première, et celui de Bourbonnois avec 3,300 travailleurs la seconde. Le Roi a défendu à tous les princes et seigneurs d'aller à la tranchée pendant tout le siége, à moins qu'ils ne soient commandés ou qu'ils n'y suivent Sa Majesté. On croit que le Roi ira une ou deux fois. La garnison continue à ne point tirer.

L'armée de Saxe, qui est campée sous Courtray, a été renforcée de 42 escadrons de l'armée du Roi, et MM. de Bizache et d'Havrincourt en font partie. Les pluies n'ont cessé que depuis trois jours.

Des hussards du régiment de Berchiny ont remporté, près de Tournay, un avantage sur un détachement de hussards autrichiens qui alloient faire contribuer; il y en a eu dix de ceux-ci tués, plusieurs de blessés, et deux qui ont été pris et menés au Roi.

40. *Bulletin envoyé du camp sous Menin, le 29 mai 1744.*

Le Roi a été hier au soir à l'ouverture de la tranchée; il partit à neuf heures du soir, et revint à minuit et demi. Il ne s'est pas tiré un coup de fusil, mais les assiégés ont commencé ce matin à cinq heures à tirer tout leur canon; on ne leur a point encore répondu parce que nos batteries ne sont pas faites; on compte qu'elles le seront après-demain matin, mais il sera extrêmement difficile d'y conduire le canon, la pluie ayant recommencé aujourd'hui et les chemins étant affreux.

Le travail de cette nuit est de 2,000 toises; la première et la seconde parallèle ont été commencées en même temps; elles sont présentement perfectionnées, ainsi que les tranchées qui communiquent de l'une à l'autre. Cet ouvrage s'est fait en moins de vingt-quatre heures. On doit ouvrir cette nuit la troisième parallèle qui sera au pied du glacis. Les assiégés ont fait toute la journée un feu fort lent de leurs canons; ils paroissent tirer sans aucune direction fixe, et uniquement pour brûler de la poudre. Ils n'ont pas de grosses pièces; on ne leur a reconnu qu'une pièce de 12 ou environ; le reste n'est que de petites

pièces et des biscaïens et fauconneaux; ils n'ont fait encore aucun feu de mousqueterie. Ce détail ne regarde que l'attaque de la gauche, qui est la véritable. La tranchée a aussi été ouverte hier à la fausse attaque devant l'ouvrage à cornes, que M. le comte de Clermont commande.

L'inondation augmente tous les jours; elle commence à gagner le quartier du Roi, où on a déjà relevé le pont de plus de quatre pieds; on prétend que les assiégés ont encore deux pieds d'eau à donner, et qu'il y en a déjà huit pieds de haut dans la ville, de dix qu'il doit y avoir quand toutes les écluses sont ouvertes. Cette inondation fait regorger plusieurs ruisseaux qui donnent de l'eau dans quelques endroits de nos tranchées; on y est partout dans la boue jusqu'aux genoux.

Trois cavaliers de la garnison de Menin qui étoient sur les glacis ayant été invités par des grenadiers de Piémont à venir boire de l'eau-de-vie, ils y sont venus parce qu'ils n'avoient point encore commencé les hostilités de leur côté; mais le canon de la place ayant commencé à tirer comme ils s'en retournoient, les grenadiers ont couru après, les ont pris et amenés au Roi à son dîner. On ne sait s'il les renverra.

41. *Bulletin envoyé du camp devant Menin, du* 31 *mai* 1744.

MM. de Chevreuse, de Picquigny et d'Aumont ont été l'après-midi à la tranchée.

A l'attaque de la gauche, on a fait fort peu d'ouvrage; on n'y a pas encore tiré un seul coup de canon; les batteries ne seront prêtes à tirer que demain matin. On ne peut y mener le canon que la nuit à cause du peu de sûreté des tranchées, mais on commence ce soir à jeter des bombes.

L'attaque de la droite est plus avancée; les batteries y tirent depuis vendredi, et il y a déjà brèche à l'ouvrage à cornes.

Les assiégés ont fait aujourd'hui très-grand feu de toute leur artillerie et ont jeté beaucoup de bombes; depuis vingt-quatre heures nous n'avons eu que sept ou huit hommes tués ou blessés.

M. le maréchal de Saxe a fait un détachement du côté d'Oudenarde qui a donné la chasse à un corps de hussards aux environs de cette place. M. de Mézières y a pris par le collet et amené prisonnier un officier de hussards démonté qui s'étoit jeté dans le chemin couvert; nous y avons perdu un officier de hussards et douze ou quinze hommes, et les ennemis davantage. Ce détachement avoit pour objet d'établir des contributions, de connoître le pays et s'assurer si les ennemis se rassembloient; on ne sait quand ils pourront le faire.

42. *Bulletin envoyé du camp devant Menin, du 1er juin.*

Les ouvrages de la gauche ne sont guère plus avancés que la première nuit, mais ils sont perfectionnés. Il y aura à cette attaque vingt-huit ou trente pièces de canon qui commenceront à tirer demain matin; six ou huit mortiers ont déjà tiré depuis huit heures du soir; il y en aura quatre batteries de huit chacune. On a perdu cette nuit à la gauche six soldats tués et deux blessés.

On a poussé à la droite la tranchée jusqu'au pied du glacis de l'ouvrage à cornes; nous n'y avons perdu personne parce qu'on ne tire plus de cet ouvrage depuis hier. On croit qu'ils l'ont abandonné; il y a brèche au bastion gauche de cet ouvrage.

ANNÉE 1745.

JANVIER.

Retraite de l'abbé de Salabéry et ses motifs. — Mariage du comte de Brionne. — Nouveaux chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit. — Grandesse du prince de Beauvau. — Le maréchal de Belle-Isle et son frère faits prisonniers. — Présentation de la comtesse de Brionne. — Dames de la duchesse de Penthièvre. — Serments du coadjuteur de Strasbourg comme grand aumônier en survivance et commandeur de l'ordre du Saint-Esprit. — Régiment donné. — Habitudes du Roi. — Maladie de l'ambassadeur de Venise; usage pour les maladies des ambassadeurs. — Présentations chez la duchesse de Penthièvre. — Mouvement dans Paris au sujet des actions de la compagnie des Indes. — Deuil pour la mort de la duchesse de Lorraine. — M. de Laval-Montmorency fait grand-chambellan du roi de Pologne. — Mort du marquis de Castel dos Rios. — Mort de l'ambassadeur de Venise et de la maréchale d'Estrées. — Arrivée de M^me^ de Lauraguais. — Entrées chez le Roi. — Opéras du poëte Roi, composés pour le mariage du Dauphin; préférence donnée à Voltaire. — Régiments donnés. — Le chevalier de Meuse. — Le chevalier Courten est envoyé en Prusse. — Arrivée des galions d'Espagne. — Régiments donnés. — Changements dans la gendarmerie. — Famille de Gramont-Falon. — Assemblées des actionnaires de la compagnie des Indes. — Arrivée de la Dauphine en France. — Exil de M. de la Mina. — Départ du maréchal de Schmettau. — Satisfaction de la cour d'Angleterre à propos de l'arrestation du maréchal de Belle-Isle. — Changement aux entrées chez le Roi. — Lettres de la Dauphine au Roi, à la Reine et au Dauphin; détails sur cette princesse. — Boutiques de Nantes données à M^me^ de Lauraguais. — Anecdote sur M^me^ de Châteauroux. — Présentations de M^mes^ d'Aubigné et de Puységur. — Cessation de l'exil de M. de Court. — Le chevalier de Meuse. — Mort de l'empereur Charles VII. — Anecdote sur M^lle^ de Valois, depuis duchesse de Modène. — Assemblée du Clergé. — Mariage du comte de Maillebois. — M. de Sade envoyé auprès de l'électeur de Cologne. — Mort de l'abbé Pucelle. — Entrées de M^me^ de Belle-Isle chez la Reine. — M^me^ de Lauraguais va chez la Reine.

Du vendredi 1^er^ *janvier.* — J'ai oublié de marquer que M. l'abbé de Salabéry, conseiller au Parlement, qui étoit chef du conseil de M. le duc de Penthièvre, s'est retiré depuis peu de jours; cela s'est passé avec toute la

politesse possible de part et d'autre; mais M. de Salabéry a pris son parti sur ce qu'il a vu que l'on croyoit avoir lieu d'être mécontent de lui par rapport à la faillite du trésorier de M. le duc de Penthièvre, que l'on estime être de 7 à 800,000 livres. M. de Salabéry ne se plaint en aucune manière, mais dit à ses amis, pour sa justification, que lorsqu'il s'est chargé des affaires de M. le duc de Penthièvre, il y avoit six années de comptes du trésorier qui n'étoient point rendus, que ces comptes sont immenses et sont six ou sept mois à faire, d'autant plus que les dépenses pour la vénerie y sont comprises, parce que M. le duc de Penthièvre en fait les avances comme M. le comte de Toulouse les faisoit; que pendant six ans qu'il a été chargé des affaires de M. le duc de Penthièvre, il a fait rendre plusieurs de ces comptes, non-seulement les six qui étoient en arrière, mais quelques-uns des années postérieures; et c'est même cette exactitude qui a donné lieu à la faillite du trésorier, parce que, lorsqu'il s'est vu prêt à être conduit à son dernier compte, où il falloit nécessairement qu'il fût à découvert, il avoit pris le parti de s'en aller; que d'ailleurs l'état où M. l'abbé de Salabéry laissoit les affaires de M. le duc de Penthièvre étoit fort différent de celui où il les avoit prises; qu'à la mort de M. le comte de Toulouse il s'étoit trouvé environ neuf millions de dettes exigibles et 1,900,000 livres de dues en capitaux; que pendant le cours des six années il avoit acquitté entièrement les dettes exigibles, qu'il avoit éteint pour 1,200,000 livres de capitaux et qu'il avoit augmenté le bien de M. le duc de Penthièvre de 39,000 livres de rente par des acquisitions. M. l'abbé de Salabéry compte que le bien de M. le duc de Penthièvre est d'un million de rente, sur quoi il y a quelques charges à déduire. Telle étoit à peu près la situation de ses affaires à la fin de l'année 1743. C'est à peu près dans ce temps que M. de Penthièvre a pris l'administration de son bien; et M. de Salabéry n'étoit

plus à la tête du conseil que pour les affaires contentieuses.

Lorsque M. de Salabéry se chargea des affaires de M. de Penthièvre, ce ne fut que par une permission du roi; c'est l'usage en pareil cas que les conseillers du Parlement s'adressent à M. le chancelier, qui demande l'agrément du Roi et leur écrit une lettre (1) au nom de S. M.; aussi, lorsque M. de Salabéry a quitté, ce n'a été qu'après avoir demandé si le Roi le trouvoit bon.

J'ai oublié de marquer que le mariage de M. le comte de Brionne avec Mme de Rochechouart fut fait mercredi dernier 30 du mois passé; le souper étoit chez Mme la duchesse de Mortemart; il n'y avoit que les parents les plus proches.

Jeudi dernier, 31 du mois, il y eut des messes aux Feuillants pour Mme de Ventadour. M. le prince de Rohan n'y put pas assister à cause de son âge et de ses incommodités. Mme la princesse de Rohan étoit à la tête du deuil du côté des dames; elle étoit en mante, de même que Mme de Tallard et les autres dames du deuil; M. le duc de Tallard étoit à la tête du deuil du côté des hommes, en grand manteau, ainsi que les autres qui composoient le deuil.

Il n'y a que quatre ou cinq jours que Mme de Lauraguais sait la nouvelle de la mort de Mme de Châteauroux. Le Roi lui a écrit aussitôt qu'il a su que cette nouvelle lui avoit été annoncée.

Du samedi 2, *Versailles.* — Avant hier jeudi au soir, le Roi déclara à son conseil qu'il avoit donné la survivance de la charge de grand-aumônier à M. le

(1) Cette lettre porte qu'ils peuvent accepter pour leur logement ce qu'il plaira au prince de leur donner. M. de la Grandville, qui étoit avant M. de Salabéry, avoit 4,000 livres. M. de Salabéry avoit 2,000 écus. — Logement est le terme dont on se sert en pareil cas. (*Note du duc de Luynes.*)

coadjuteur (1), petit-neveu de M. le cardinal de Rohan.

Hier, premier jour de l'an, il y eut chapitre de l'ordre; le Roi fit six nouveaux chevaliers, savoir : M. de Meuse; M. de Tavannes, commandant en Bourgogne; M. de Senneterre, lieutenant général, qui a été blessé en Italie près de Coni; M. le duc de Randan, qui commande en Franche-Comté; M. du Montal et M. le duc d'Aumont. Il ne fut point question de la dispense d'âge, dans le chapitre, pour M. de Bissy.

On sut le même jour que M. le prince de Beauvau a obtenu d'Espagne la grandesse; c'est à l'occasion de son mariage qui doit se faire incessamment avec Mlle d'Auvergne, fille de feu M. de Bouillon et de sa quatrième femme, laquelle est nièce de M. de Richelieu par sa seconde femme.

Hier ce fut M. l'archevêque de Bourges, prélat de l'Ordre, qui officia, et Mme de Bauffremont (2) la belle-fille qui quêta.

Il y avoit l'année passée dix places vacantes dans l'Ordre; il est mort cette année M. de Goësbriant, M. de Chaulnes, et à Rome le prince Vaïni; outre cela M. le cardinal de Gesvres; mais c'est une place destinée aux prélats.

Le Roi entendit les vêpres dans la tribune en haut, chantées par les prêtres de la chapelle.

Aujourd'hui, suivant l'usage, il y a eu une grande messe pour les chevaliers morts de l'Ordre. M. Amelot, ci-devant secrétaire d'État, étoit à l'une et à l'autre des grandes messes, comme maître des cérémonies.

Mme la maréchale de Belle-Isle fit ses révérences il y a trois ou quatre jours, à cause de la mort de M. de Béthune, son père. Elle étoit accompagné de Mme la com-

(1) Armand de Rohan de Ventadour, coadjuteur de Strasbourg, évêque de Ptolémaïde.

(2) Elle est Montmain. (*Note du duc de Luynes.*)

tesse de Tresmes, comme femme du beau-frère de M. de Béthune; elles avoient prié M^me^ de Luynes de les mener. M^me^ de Belle-Isle avoit demandé la permission de n'être point en mante.

Du dimanche 3, Versailles. — Hier M. d'Argenson l'aîné reçut un courrier de M. de Lanoue, ministre du roi à Francfort. M. de Lanoue lui mande qu'il vient d'apprendre que M. le maréchal de Belle-Isle et M. son frère ont été arrêtés par un parti de Hanovriens en allant à Berlin. Il envoie à M. d'Argenson la lettre par laquelle cette nouvelle lui est venue. Elle est écrite de Cassel par M. d'Asserbourg, et adressée à Francfort au ministre de Cassel, qui s'appelle M. de Vilflitz, par lequel elle a été remise à M. de Lanoue. Cette lettre ne contient aucun détail; elle est datée du 27 décembre; elle marque seulement que les deux frères, tous leurs gens et leurs papiers ont été pris. Le Roi n'étoit pas encore arrivé de la chasse lorsque M. d'Argenson reçut la lettre. Il n'a voulu rien dire jusqu'au retour de S. M. Aussitôt que le Roi fut arrivé, il monta lui en rendre compte; le Roi l'envoya sur-le-champ chez M. le duc de Charost pour qu'il apprît cette nouvelle à M^me^ la maréchale de Belle-Isle avec toute la précaution que l'on pouvoit prendre. Le soir, il fut question chez le Roi de cet événement, et quelqu'un ayant dit que c'étoit un malheur d'autant plus grand que les papiers avoient été pris, le Roi répondit avec vivacité : « C'est bien les papiers dont je suis en peine! » Cette aventure est arrivée dans le comté de Stolberg. J'ai entendu lire la lettre à M. d'Argenson : il y étoit marqué que c'étoit à un lieu appelé Ellinguerode (1); on ne trouve point ce lieu sur la carte; c'est apparemment un petit village, et l'on dit qu'il n'est qu'à une lieue de Stolberg. Le comté de Stol-

(1) C'est Elbingerode, à 4 milles au nord-ouest de Stolberg.

berg est un pays neutre; c'est une souveraineté qui ne dépend que de l'Empire (1), et le Roi disoit hier que l'action des Hanovriens est contre le droit des gens.

Mme la comtesse de Brionne arriva hier ici avec Mme la duchesse de Mortemart, sa mère; elle sera présentée aujourd'hui. Il a été question de savoir si elle devoit reprendre son tabouret, l'ayant déjà pris comme duchesse de Rochechouart; on a consulté M. de Richelieu, premier gentilhomme de la chambre en année, dont le sentiment a été qu'elle devoit le reprendre; Mme de Tallard a pensé de même; et en effet le moment de la présentation est celui où le Roi voyant pour la première fois celle qui lui est présentée doit décider si elle aura les mêmes honneurs qu'elle avoit avant son mariage; et le rang du premier état pour une femme ne doit plus subsister quand elle en a pris un second; les deux états sont absolument distingués. Les maisons de Rohan, de Bouillon et de Lorraine, quoiqu'elles marient leurs filles à des gens titrés, ont grand soin de leur faire prendre le tabouret auparavant, pour constater l'usage de leur droit. Les derniers exemples confirment ce raisonnement : Mme la marquise de Mirepoix avoit pris son tabouret étant princesse de Lixin; elle a été présentée debout étant Mme de Mirepoix. Nous avons vu le contraire beaucoup plus souvent : Mlle de Bouillon avoit été assise étant fille; elle a repris son tabouret chez le Roi étant Mme la duchesse de Montbazon. Mme de Marsan, qui étoit chanoinesse, a été présentée avant que d'être mariée, et venoit même souvent à la Cour avec Mme de Pons, sa mère; elle avoit pris son tabouret; elle l'a pris une seconde fois étant devenue Mme de Turenne.

(1) Le comté de Stolberg, dans la Thuringe, était situé entre la principauté d'Anhalt et les comtés de Mansfeld, de Schwartzbourg et de Hohenstein. Il fait aujourd'hui partie de la Prusse, dans la province de Saxe.

M^me^ la princesse de Rohan ne fait pas un exemple, parce qu'elle ne prit pas son tabouret chez le Roi; elle fut présentée par feu M^me^ la Duchesse, et dans un moment où le Roi alloit sortir, de sorte que l'on ne chercha qu'à abréger cette cérémonie. Enfin, il a été décidé que M^me^ de Brionne reprendroit le tabouret. La maison de Lorraine ne paye aucun droit pour le tabouret.

Du vendredi 8, *Versailles*. — J'ai marqué ci-dessus que le M^me^ la duchesse de Penthièvre a une dame d'honneur qui s'appelle M^me^ de Saluces, dont le mari est homme de condition et a un régiment de cavalerie au service de France. Pour elle, elle est fille de M. de Tarneau, anciennement inspecteur, qui est mort lieutenant général des armées du Roi. Outre M^me^ de Saluces, M^me^ de Penthièvre a une dame qui lui est attachée, qu'on appelle M^me^ de Clermont; elle est fille et étoit attachée à la feue reine d'Espagne (Orléans), d'abord comme fille d'honneur, ensuite comme dame du Palais, la reine d'Espagne ayant obtenu par une grâce particulière du Roi que M^lle^ de Clermont fût appelée Madame.

Mardi dernier, 6 de ce mois, M. le Coadjuteur (1) prêta serment entre les mains du Roi en qualité de grand-aumônier, dans le cabinet, et tout de suite un second serment en qualité de commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, après quoi le Roi lui donna le cordon. C'est le droit du grand-aumônier d'être commandeur de l'Ordre aussitôt qu'il est revêtu de la charge, et de n'avoir besoin pour cela ni de faire faire une information de vie et mœurs, ni de faire aucune profession de foi, ni d'être reçu à la chapelle comme les autres commandeurs. Outre cela, le grand-aumônier ne fait aucune preuve et a double revenu pour sa commanderie, c'est-à-dire 2,000 écus. Dans l'institution de l'Ordre, Henri III affecta une des

(1) De Strasbourg.

commanderies au grand-aumônier, qui s'appeloit alors Amiot, lequel n'étant point en état de faire des preuves, il fut dit que le grand-aumônier n'en feroit jamais. L'usage a presque toujours été constant que les grands-aumôniers ne fussent point reçus à la chapelle. M. le Coadjuteur porta le cordon au cou au sortir du cabinet du Roi, et alla ensuite mettre la plaque du Saint-Esprit. Il servit ensuite le Roi, à la tribune, à la messe, en qualité de grand-aumônier, et M. le cardinal de Rohan affecta ce jour-là de se mettre dans une travée. M. le Coadjuteur fit les fonctions de grand-aumônier aussi le soir à souper au grand couvert.

Quoique M. le cardinal de Rohan et M. le Coadjuteur portent tous deux l'Ordre, cependant ils ne remplissent à eux deux qu'une seule commanderie, et M. le Coadjuteur n'a point été proposé au chapitre de l'Ordre par cette raison. Cet exemple est digne de remarque, d'autant plus qu'il est nouveau. La charge de grand-aumônier avoit dans son institution des droits fort étendus, dont une grande partie a été usurpée par les secrétaires d'État. M. le cardinal de Rohan me dit il y a quelques jours que dans ses provisions il y est beaucoup plus parlé des droits dont il ne jouit point que de ceux dont il jouit. Il avoit autrefois la juridiction sur tous les hôpitaux; il ne l'a conservée que sur celui des Quinze-Vingts, sur lequel ainsi que sur le couvent de l'Assomption il exerce tous les droits épiscopaux. Cette juridiction sur l'Assomption ne lui a été conservée que parce que ce couvent étoit autrefois dans la rue des Vieilles-Haudriettes; il est présentement dans la rue Saint-Honoré. Le grand-aumônier donne encore les provisions aux professeurs du collége royal de Cambray, lesquels sont nommés présentement par le Roi, et le droit du grand-aumônier est réduit à recevoir seulement leur serment. Il a le droit aussi de nommer les aumôniers des régiments et de leur donner des provisions.

La promotion d'officiers généraux, dont j'ai parlé, que le Roi déclara à son retour, en arrivant à Paris, a donné occasion à plusieurs mécontentements, entre autres à M. le comte de Mortemart, M. le duc de Rohan et M. de Bonneval. Celui-ci avoit le régiment infanterie de Poitou, et étoit mécontent depuis longtemps d'avoir été oublié; ce régiment a été donné à M. de Revel, un des fils de M. le maréchal de Broglie, qui en avoit un d'infanterie de son nom, lequel vient d'être donné à M. de Talaru, fils de M. de Chalmazel. Le nom de M. de Chalmazel est Talaru; il est proche parent de M. de Bonneval par M^me^ de Chalmazel d'aujourd'hui. M. de Mortemart avoit le régiment de Navarre, qu'on lui avoit donné par distinction comme étant très-digne de le commander, et il avoit répondu parfaitement à l'idée qu'on s'étoit formée de lui. M. le duc de Rohan avoit un régiment de cavalerie de son nom, et croyoit avoir mérité par sa naissance, son nom et son bien, de n'être pas oublié et avoit bien servi.

Le Roi soupa au grand couvert mardi veille des Rois, ce que l'on n'avoit pas vu depuis longtemps; il soupoit ordinairement ces jours-là dans ses cabinets. Le lendemain mercredi, il soupa encore au grand couvert. Ce jour-là M. le Dauphin et Madame y soupèrent. Depuis que le Roi est revenu à Versailles, il descend presque tous les jours chez M^me^ la comtesse de Toulouse, par le petit escalier de communication, soit en revenant de la chasse lorsqu'il doit souper dans ses cabinets, soit en sortant du grand couvert. Les jours de grand couvert il reste longtemps à faire la conversation.

L'ambassadeur de Venise (Cornaro) est fort mal, d'une indigestion pour laquelle il a fait toutes sortes de remèdes tout de suite sans consulter personne. Le Roi envoya avant-hier M. de Verneuil, le fils, savoir de ses nouvelles de sa part.

L'usage est que le Roi envoie l'introducteur lorsque la maladie d'un ambassadeur est très-considérable. L'in-

troducteur lorsqu'il a pris l'ordre du Roi va prendre celui de la Reine, et parle au nom de LL. MM.; mais il ne va point de la part de M. le Dauphin, ni de Mesdames. M. le duc de Châtillon avoit cru dans une occasion semblable que l'introducteur devoit venir prendre l'ordre de M. le Dauphin et parler de sa part; mais il y a eu une décision du Roi contraire; et lorsque M. de Sainctot fut chez M. le prince de Grimberghen, à la mort de M^me^ de Grimberghen, il ne parla qu'au nom du Roi et de la Reine et ne nomma ni M. le Dauphin ni Mesdames. Le cérémonial est réglé et s'observe exactement. L'introducteur envoie avertir chez l'ambassadeur de l'heure qu'il s'y rendra; il est reçu à la descente de son carrosse par le plus considérable des gentilshommes de l'ambassadeur; le secrétaire d'ambassade le vient recevoir à la moitié de l'escalier, et le reconduit jusqu'à son carrosse. L'introducteur a un fauteuil dans la ruelle la plus honorable auprès du lit de l'ambassadeur. Ce cérémonial est si fort de règle que M. de Verneuil le fils m'a dit qu'il avoit attendu dans son carrosse parce que celui qui devoit le recevoir ne se trouva pas dans le moment, qu'il avoit ensuite attendu dans le milieu de l'escalier jusqu'à ce que le secrétaire d'ambassade fût arrivé.

Tous ces jours-ci il y a eu des présentations de faites chez M^me^ la duchesse de Penthièvre. Je me suis trouvé à plusieurs chez M^me^ la comtesse de Toulouse, qui a toujours eu soin de faire apporter des fauteuils à toutes les dames titrées et d'envoyer M^me^ la duchesse de Penthièvre les reconduire. M^me^ de Penthièvre baise non-seulement toutes les dames, mais aussi tous les hommes titrés ou non titrés.

Depuis quelques jours il y a un grand mouvement dans Paris au sujet des actions (1), M. le contrôleur général

(1) De la compagnie des Indes.

ayant fait déclarer que le payement des dividendes seroit suspendu, ce qui intéresse un grand nombre de gens qui ne vivoient que de leurs actions. On croyoit que le retour heureux des six vaisseaux richement chargés de la compagnie, dont j'ai parlé ci-dessus, feroient un effet plus favorable, mais cela n'a rien changé au projet de M. le contrôleur général. Il paroît, par le détail que j'ai entendu faire à M. de Fulvy, son frère, qui est à la tête de la compagnie, que le payement exact qui s'est fait des dividendes ne s'est fait que par illusion; c'est le terme dont il s'est servi. Les fonds pour l'envoi des vaisseaux n'ont jamais été assez considérables pour faire des profits proportionnés; cependant il y a eu tous les ans des retours avantageux; mais une partie des sommes qu'on en a retirées a été employée à des établissements tant en Amérique qu'en Bretagne, au port de Lorient. Cependant, il falloit toujours songer à fournir la somme nécessaire pour un nouvel envoi, laquelle est un objet à peu près de 20 millions. Pour cet effet le Roi prêtoit à la compagnie ce qui pouvoit manquer pour rendre cette somme complète, et lorsque la vente des marchandises étoit faite, le Roi étoit remboursé des sommes qu'il avoit avancées. Mais comme il a toujours fallu chaque année que le Roi prêtât de nouveaux fonds, c'étoit en effet une espèce d'illusion. M. le contrôleur général donc voyant que les dépenses considérables que le Roi a faites, et est encore obligé de faire par rapport à la guerre, le mettoit hors d'état de faire les mêmes avances à la compagnie, a jugé absolument nécessaire de suspendre le payement des dividendes jusqu'à ce que les actionnaires connussent leur situation, dont on doit leur rendre compte dans une assemblée générale, afin qu'ils puissent prendre un parti pour rendre solide et stable un bien qui ne l'a point été jusqu'à présent. Il paroît que le projet est d'engager les actionnaires à fournir une certaine somme par chaque action, de laquelle somme il sera payé l'intérêt au denier vingt et

fait une augmentation au dividende. Outre cela, le Roi, qui a cédé, il y a déjà longtemps, à la compagnie la ferme du tabac sur le pied de 90 millions de fonds, semble être dans le dessein de la retirer et de remplacer la même valeur en d'autres fonds à la compagnie. M. de Fulvy ajoute que cet événement-ci ne doit point alarmer les actionnaires; que le Roi ne veut se mêler en aucune manière de la compagnie et lui laisser sa liberté tout entière; que ceci n'est que momentané; qu'on ne pourroit plus mal faire que de vendre ses actions; qu'elles reprendront leur valeur, et d'une manière vraisemblablement plus stable et plus sûre. Cependant l'on peut juger de l'effet que produit dans les esprits un pareil événement, par rapport à un bien fondé sur l'imagination et la confiance du public. Les actions, qui s'étoient soutenues à environ 2,000 livres pendant toute la guerre, sont tombées en peu de jours à 900 et quelques livres; mais ce qui paroît incroyable, c'est que deux jours après elles remontèrent à 1,100 livres.

Du samedi 9, *Versailles*. — MM. de Lorraine et la maison d'Orléans ont pris le deuil, depuis deux ou trois jours, pour la mort de M^me^ la duchesse de Lorraine. MM. de Lorraine portent le très-grand deuil. Le Roi ne prendra pas le deuil de l'archiduchesse, ni de M^me^ la duchesse de Lorraine jusqu'à ce qu'on lui en ait donné part.

Quoiqu'il y ait dix-huit ou dix-neuf jours que M. le maréchal de Belle-Isle ait été arrêté, on n'en sait aucune nouvelle; ce qui donne de grands sujets d'inquiétude. On ne sait même aucun détail de la manière dont il a été arrêté; on a appris seulement que d'Elbingerode, où l'on croit qu'il a été pris, il a été mené à un château que l'on appelle Schwartzberg; que cette habitation n'étant pas convenable, on l'a conduit dans un autre château, nommé Osterode, et que la régence de Hanovre a dépêché un courrier à Londres pour lui demander ses ordres.

J'ai oublié de marquer que M. de Laval-Montmorency,

beau-frère de M. l'évêque de Metz et qui commande à Metz en l'absence de M. de Belle-Isle, a été fait grand-chambellan du roi de Pologne. Cette charge étoit vacante par la mort de M. de Béthune, dont j'ai parlé ci-dessus; elle ne vaut que 2,000 écus d'appointements; mais après celle de M. le duc Ossolinski, c'est la première de la maison du roi de Pologne.

On a appris depuis peu que M. le marquis de Castel dos Rios, qui avoit épousé la fille de M. de Campo-Florido, est mort; il servoit cette campagne dernière dans l'armée de don Philippe; il avoit eu permission de venir faire un tour ici, où sa femme est habitante avec M. et Mme de Campo-Florido; elle est actuellement en route avec Mme sa mère pour aller au-devant de Mme la Dauphine.

Du lundi 11. — L'ambassadeur de Venise est mort; il s'appeloit Cornaro; il avoit trente-sept ou trente-huit ans; c'étoit un bon homme, qui aimoit la France. Il parloit mal françois; malgré cela, sa conversation étoit assez agréable, surtout lorsqu'on lui faisoit des questions sur son pays, dont il parloit fort naturellement, et sur l'Espagne, où il avoit été ambassadeur. Il avoit conservé grande reconnoissance et grand attachement pour le roi et la reine d'Espagne.

Du mercredi 13. — Lundi dernier, Mme la maréchale d'Estrées mourut à neuf heures du matin, à Paris; elle avoit plus de soixante ans; elle étoit fille de Mme la maréchale de Noailles, qui vit encore; elle n'a jamais eu d'enfants. C'étoit un caractère d'esprit léger et frivole; elle avoit voulu plusieurs fois se mettre dans la dévotion, et n'avoit pas entièrement réussi dans ce projet; elle étoit naturellement fort gaie et même plaisante, peu d'esprit, mais parlant de tout et de cent choses différentes tout de suite sans s'arrêter à aucune. Elle s'étoit appelée longtemps la marquise de Cœuvres et avoit été dame du palais de Mme la duchesse de Bourgogne, qu'elle amusoit beaucoup. Elle est morte fort chrétiennement; elle n'a

voulu voir personne de sa famille, que le maréchal et le comte de Noailles. On la croyoit hors d'affaire la surveille de sa mort.

M^me^ de Lauraguais arriva ici le 9, à minuit. On étoit convenu de ne le dire au Roi que le lendemain; le Roi l'alla voir le dimanche 10, après le conseil; il n'y avoit de présent à la conversation que le marquis de Gontaut. On prétend que le Roi dit à M^me^ de Lauraguais : « Madame, Dieu vous a frappé, il m'a frappé aussi; je croyois n'avoir qu'à désirer, mais Dieu en a disposé autrement; il faut adorer sa main et s'y soumettre. » Je sais ce discours par une voie que je crois sûre.

M. de Richelieu vint avant-hier ici, et dit à M^me^ de Luynes que le Roi avoit conservé ou plutôt rendu à M^me^ la comtesse de Brionne les grandes entrées dont elle jouissoit comme femme d'un premier gentilhomme de la chambre.

Le Roi a donné aussi les entrées de la chambre à M. de Meuse; je croyois que cela étoit fait depuis longtemps : M. de Meuse me dit hier que cela ne l'étoit que de tout à l'heure. On pourroit être étonné que M. de Meuse n'eût pas déjà les entrées, ayant depuis plusieurs années celles, plus intimes, dans les petits cabinets, et même un passe-partout pour y entrer. Le Roi lui donna la campagne dernière les entrées en Flandre pour la campagne, ainsi qu'à M. le comte de Tresmes, à M. le duc de Boufflers et à mon fils; mais il falloit une nouvelle grâce pour qu'il en jouît ici. M. le comte de Tresmes en jouit actuellement. J'en parlai avant-hier à M. le duc de Richelieu, qui me dit que par rapport à M. de Meuse c'étoit effectivement une nouvelle grâce, mais qu'elle ne l'étoit point par rapport à M. le comte de Tresmes; qu'il étoit présent quand elle fut demandée au Roi en Flandre par M. de Fleury, et que M. de Fleury représenta que l'union des quatre gentilshommes de la chambre leur faisoit regarder le frère de l'un d'eux comme le frère de tous, que c'étoit à ce

titre et au nom de tous qu'il demandoit cette grâce au Roi, et qu'elle avoit été accordée pour en jouir partout. M. de Richelieu, à qui je demandois ce qu'il convenoit de faire par rapport à mon fils, me dit que M. de Meuse étant dans un cas particulier, comme je viens de le marquer, il n'y avoit que M. de Boufflers et M. de Chevreuse qui fussent dans les mêmes circonstances; mais que M. de Boufflers ne paroissoit pas fort occupé d'obtenir cette grâce; effectivement ce sont les grandes entrées qu'il désireroit.

Du vendredi 15. — Hier matin M. le duc de Richelieu vint dire à M^me^ de Luynes que le Roi prendroit le deuil dimanche pour M^me^ la duchesse de Lorraine; c'est M. de Stainville, envoyé du grand-duc, qui a donné part de cette mort par une lettre.

Je crois avoir déjà marqué ci-dessus que pendant la guerre avec la reine de Hongrie, lorsqu'il est question de donner part de quelque événement, c'est au nonce à qui on s'adresse, lequel est archevêque de Vienne et y demeure. C'est de cette voie que l'on s'est servi en dernier lieu pour faire part du mariage de M. le Dauphin. Le Roi disoit il y a deux jours que c'est la première fois que cela est arrivé.

On dit aujourd'hui à Paris des messes en cérémonie à Saint-Louis du Louvre pour feu M. le cardinal de Fleury, à l'occasion du transport qui vient d'y être fait de son corps.

L'enterrement de M^me^ la maréchale d'Estrées s'est fait hier sans cérémonie; c'est M. le maréchal de Noailles qui est son légataire universel.

La mère de M. le lieutenant civil (d'Argouges), qui avoit quatre-vingt-quatre ans, mourut avant-hier.

Je dois avoir parlé ci-dessus d'une pièce du sieur Roy, poëte, nommée *La Félicité*, qu'il avoit faite dans l'espérance qu'elle pourroit être choisie pour le mariage de M. le Dauphin. Il a fait deux nouveaux opéras, qu'il nous lut

hier et avant-hier; l'un est intitulé *Le Monde Galant*, l'autre *Les quatre Parties du Monde*. C'est dans ce dernier opéra qu'il a placé pour l'Europe la fête donnée par François Ier à Charles Quint. Il a été obligé pour cela de faire plusieurs recherches à la chambre des comptes. Cette fête se donna dans l'île du Palais, où est présentement la maison de M. le premier président; cette île étoit fort décorée. Les musiciens y arrivèrent dans un bâtiment fait à l'imitation du Bucentaure et que l'on appeloit le Corasson. Les vers de Roy sont beaux et touchants, et je crois qu'il y a peu de poëtes qui aient autant de facilité et de talent pour ce genre de science. Il désire fort depuis longtemps de pouvoir obtenir une place à l'Académie françoise; mais il paroît peu de disposition dans les esprits pour le succès de ce projet. On lui reproche une pièce qu'il fit il y a trente ans, qui étoit extrêmement méchante, intitulée *Le Coche*. Ses ennemis, outre cela, ne laissent par ignorer ce qu'il peut y avoir de répréhensible dans ses mœurs, et quant à ce qui regarde les divertissements à l'occasion du mariage, M. de Richelieu s'est totalement déterminé à donner la préférence à Voltaire, qui travaille actuellement et dont l'ouvrage est presque fini.

Du samedi 16, *Versailles*. — Hier le Roi travailla avec M. d'Argenson, ministre de la guerre; on sut au sortir du travail qu'il y avoit deux régiments de donnés. M. de Bellefonds ayant été fait maréchal de camp, le régiment de Champagne étoit vacant; le Roi l'a donné à M. de Froulay, fils de notre ambassadeur à Venise, qui est mort, et neveu du bailli de Froulay, ambassadeur de Malte. C'est un jeune homme grand, d'une jolie figure, extrêmement sage, qui a de l'esprit et qui s'est distingué en Bavière. Il avoit le régiment de Royal-Comtois. Ce régiment fut aussi donné hier à M. de la Faye, exempt des gardes du corps, neveu de M. de la Faye qui étoit attaché à feu M. le Duc. M. de la Faye a montré une grande volonté en toutes

occasions et en dernier lieu au siége de Fribourg, allant tous les jours à la tranchée et ne négligeant aucune occasion de s'instruire. Il a été blessé considérablement à la fin du siége et marche encore avec des béquilles.

J'appris hier aussi que M. le chevalier de Meuse a quitté sa place de chambellan du roi de Pologne. Il est second fils de M. le marquis de Meuse, qui avoit désiré et demandé pour lui cette place avec d'autant plus d'empressement que le chevalier de Meuse est fort pauvre. Il avoit eu une petite pension sur un bénéfice comme chevalier de Saint-Lazare; il l'a quittée pour se marier. Ce mariage, dont j'ai parlé dans le temps, s'est fait sans le consentement du père; cependant tout s'est raccommodé depuis; M. de Meuse a vu sa belle-fille à Metz et à Lunéville; ils y avoient une fort bonne maison, qu'ils venoient de faire accommoder. On ne comprend pas la raison de ce changement; la place de chambellan qu'il avoit, qui vaut 4,000 livres, a été donnée au chevalier de Listenois, un des fils de M. de Bauffremont.

Le voyage de M^me^ la Dauphine a été retardé de trois jours, à cause d'une fête que M. de Montijo lui a donnée à Fontarabie; elle s'y est rendue d'Irun.

Du lundi 18, *Versailles.* — Il y a déjà quelques jours que M. le chevalier Courten (1) est nommé pour aller à Berlin concerter avec le roi de Prusse les opérations de la campagne prochaine; il prend un passe-port de M. de Grimberghen, ambassadeur de l'Empereur, et un de M. de Loss (2); il passe par la Saxe. M. le chevalier Courten est maréchal de camp, fort attaché à M. le maréchal de Belle-Isle, avec qui il a été en Bohême. Il est connu et

(1) Maurice, chevalier de Courten, avait été créé comte de l'Empire et chambellan de l'empereur Charles VII, par lettre de ce prince du mois de mai 1742.

(2) Le comte de Loss, envoyé extraordinaire du roi de Pologne, électeur de Saxe.

M. Martel, officier de mérite et de distinction, fils de la belle Mme Martel, étoit enseigne de gendarmerie. Le mauvais état de ses affaires l'avoit déterminé à quitter. Le Roi, pour lui donner les moyens de rester dans le service, lui permet de vendre son emploi, qui est taxé, je crois, 62,000 livres, et lui donne l'aide-majorité de la gendarmerie qu'avoit M. le chevalier de Gramont.

J'ai appris aujourd'hui que le régiment de Navarre, vacant par la démission de M. le comte de Mortemart, a été donné à M. de Stainville.

Il se tient depuis un mois environ des assemblées fréquentes entre les actionnaires de la Compagnie des Indes, pour délibérer sur les moyens de remédier à la situation présente des actions; il n'y a que ceux qui ont cinquante actions qui peuvent entrer dans ces assemblées. On commence à dire que le projet est que chaque actionnaire payera en argent comptant, pour chaque action, la somme de 350 livres et remettra outre cela une année de dividende; ainsi il aura payé 500 livres, pour lesquelles le dividende de son action sera augmenté de 25 livres, mais il n'en touchera rien dans le courant de cette année. Ceux qui ne voudront pas payer les 350 livres par action, leur

---

tué à Fribourg, le chevalier de Gramont a saisi cette occasion pour demander cette compagnie à condition d'en payer le prix au premier lieutenant, et quoiqu'il soit colonel, ne voulant d'autres appointements que ceux de capitaine, fort content d'ailleurs de commander le régiment en l'absence de son frère, avec l'espérance de l'avoir dans la suite et de ne faire que le service de colonel. A l'égard des 50,000 livres qu'il avoit données pour l'aide-majorité, il n'en a demandé autre chose sinon d'être remboursé sur les emplois vacants et que l'intérêt lui en soit payé au denier vingt par le trésorier de la gendarmerie, en conséquence d'un ordre du Roi qui assure cet arrangement.

Le père du chevalier de Gramont avoit plusieurs pensions; à sa mort, M. le Cardinal ne voulut en donner qu'une partie aux enfants; le chevalier de Gramont n'en voulut rien, ni pour lui, ni pour son frère aîné, ni pour les deux sœurs mariées. Il en fut donc donné 100 pistoles à sa sœur chanoinesse et pareille somme à son frère (tué en Bohême). Cette pension est revenue au Roi, et le chevalier de Gramont ne l'a point demandée pour lui. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 31 janvier 1745.)

dividende sera réduit à 100 livres. En même temps, le Roi, pour donner plus de solidité à cette sorte de bien, affecte pour toujours à la compagnie la ferme du tabac qu'il lui avoit laissée jusqu'à présent, comme j'ai dit ci-dessus, pour tenir lieu de 90 millions, et avec la clause expresse de pouvoir la retirer quand il jugeroit à propos. Cet abandonnement de la ferme du tabac sera passé à la chambre des comptes; on dit qu'elle vaut 8 millions de revenu.

Hier, il arriva ici un officier du régiment de M. le duc de Lauraguais, dépêché par M^me^ la duchesse de Brancas, avec la nouvelle que le 13 M^me^ la Dauphine avoit été remise entre ses mains; elle a dû arriver ce jour même à Saint-Jean de Luz et y séjourner. M^me^ de Brancas mande au Roi qu'elle ne peut encore lui rendre compte en détail de ce qui regarde M^me^ la Dauphine; que quand elle aura passé quelques jours auprès d'elle elle enverra un second courrier à S. M. M. de Verneuil marque que le portrait de M^me^ la Dauphine, qui est ici dans la petite galerie, n'en donne aucune idée; qu'il est impossible de représenter ses grâces. Ce langage est celui que tient depuis longtemps M. de Vaulgrenant, qui a été, comme l'on sait, ambassadeur du Roi à Madrid, il y a quelques années. Il prétend que le même peintre qui vient de la peindre avoit déjà essayé inutilement à faire une ressemblance parfaite; que pour y réussir mieux il l'avoit priée de vouloir bien aller et venir dans sa chambre, sans contrainte et comme à son ordinaire; que pendant ce temps il essayoit de donner les coups les plus frappants de ressemblance, et qu'il étoit convenu à la fin qu'il ne pouvoit y parvenir.

M^me^ la princesse de Conty me dit hier que M. de la Mina est exilé; il a été rappelé à Madrid à la fin de la campagne; et à cinquante lieues de Madrid il a eu ordre d'aller dans sa commanderie et de ne pas paroître à la cour.

M. le maréchal de Schmettau a pris congé aujour-

d'hui; il s'en retourne auprès du roi de Prusse, et part demain ou après-demain. Je crois que d'un côté l'on a trouvé qu'il parloit ici un peu trop fortement sur la démolition des fortifications de Fribourg, et que de l'autre l'on a jugé que sa présence auprès du roi de Prusse pouvoit être plus utile pour nos intérêts dans les circonstances présentes que dans aucune autre. L'on compte qu'il sera rendu à Berlin avant M. le chevalier Courten, qui doit partir cependant dans deux ou trois jours.

Du jeudi 21, *Versailles.* — Depuis ce que j'ai marqué sur les régiments, j'ai su que le régiment de Navarre avoit été donné à M. de Stainville; ce régiment a quatre bataillons. Picardie est le premier de tous; Champagne, Navarre et Piémont roulent alternativement ensemble, et cette année Navarre est le premier des trois. M. de Stainville avoit un régiment d'un bataillon qui a été donné à M. de La Roche-Aymon.

Le régiment de la Sarre a été donné à M. de Tondebœuf, capitaine au régiment du Roi, qui y sert depuis longtemps, qui a environ trente ans et qui a été blessé en Italie; on m'a dit qu'il y avoit un arrangement à peu près comme celui que j'ai marqué pour M. de Froulay, et que M. de Tondebœuf payoit ou au moins prêtoit les 35,000 livres restant que M. de Stainville doit donner pour avoir le régiment de Navarre.

M. le chevalier Courten part ces jours-ci pour Berlin; M. de Grimberghen lui donne un passe-port, comme je l'ai marqué. M. le chevalier Courten n'a obtenu ce passe-port qu'en qualité de chambellan de l'Empereur, titre qui lui a été accordé par S. M. Impériale.

M. de Grimberghen, mon oncle, me montra avant-hier une lettre qui lui est venue d'Angleterre au sujet de M. le maréchal de Belle-Isle. Celui qui l'écrit est un homme instruit, qui marque l'extrême joie du roi d'Angleterre et de tous les ministres attachés à cette cour lorsque l'on apprit que ce général avoit été arrêté, re-

gardant ce moment comme le plus favorable qui eût jamais été pour abaisser la France, et marquant combien la perte du maréchal de Belle-Isle étoit importante par rapport au royaume; cette lettre fut remise à M. d'Argenson l'aîné et lue au conseil d'État avant-hier.

J'appris hier qu'il y eut avant-hier un changement par rapport aux entrées chez le Roi. J'ai déjà expliqué plus haut qu'il y a cinq espèces d'entrées chez le Roi; les entrées familières, celles des premiers gentilshommes de la chambre, les premières entrées, les entrées de la chambre qu'on appelle celles des quatorze, et qui sont proprement celles du cabinet, et les entrées de la chambre. Celles-ci, après le lever, entrent dans le cabinet de glace ou cabinet du conseil, et comme le Roi passe de là par le cabinet des perruques, ensuite par la porte de glace, pour aller à la messe, les entrées de la chambre suivent S. M. par le même chemin. Au retour de la messe le Roi rentre par la porte de glace, et les entrées de la chambre y rentroient aussi. Avant-hier, il leur fut dit qu'ils ne rentreroient plus par cette porte au retour de la messe et qu'il falloit faire le tour par la chambre du Roi. Cet arrangement, dont il avoit déjà été question il y a quatre ans, à ce que j'ai ouï dire, est fondé vraisemblablement sur ce que les entrées de la chambre, même celles du cabinet, n'ont point droit d'entrer dans le cabinet des perruques, et que le Roi en allant à la messe est sûrement sorti de son appartement; au lieu qu'en rentrant il pourroit arriver qu'il restât dans le cabinet des perruques. A l'égard de l'heure du salut, comme je dois déjà l'avoir marqué, le Roi passe par une porte qui donne dans la pièce du trône (1); il n'est suivi que par son capitaine

(1) Cette pièce, désignée aussi sous le nom de salon d'Apollon, se trouve auprès du salon de la Guerre et avait une communication directe avec le cabinet des perruques réuni depuis à la salle du Conseil. Voir les plans du château de Versailles à cette époque dans l'*Architecture françoise* de Blondel, 1755, in-fol., tome IV.

des gardes et par les grandes entrées. Les entrées de la chambre et du cabinet faisoient le tour par la galerie pour rentrer par la porte de glace; apparemment qu'aujourd'hui elles feront le grand tour pour rentrer par l'Œil-de-bœuf.

Du vendredi 22, *Versailles.* — On ne sait point encore précisément le jour de l'arrivée de M^me^ la Dauphine. On croit que ce sera le 22 ou le 23 du mois prochain, mais il faut qu'elle ait passé le Bec d'Ambez pour en être exactement instruit, parce qu'il faut un temps considérable pour démonter et remonter les voitures. M^me^ la Dauphine a écrit au Roi, à la Reine et à M. le Dauphin. Ces lettres sont petites, entourées avec un cordon de soie cramoisi. Il étoit écrit sur celle de la Reine : « A la Reine, Madame et Mère. » M. le Dauphin rougit un peu, en recevant la lettre de M^me^ la Dauphine; elle lui marque dans cette lettre l'impatience qu'elle a de se rendre auprès du Roi, combien elle est touchée de l'empressement que M. le Dauphin paroît avoir de son arrivée, et que son étude et son application sera de lui plaire (M. le Dauphin avoit écrit à M^me^ la Dauphine, et cette lettre-ci est une réponse). Tous ceux qui ont vu M^me^ la Dauphine, se réunissent à dire qu'on ne peut avoir plus de grâces et plus envie de plaire. Voici l'extrait d'une lettre écrite par un officier des gardes du corps à la suite de M^me^ la Dauphine; elle est datée de Saint-Jean de Luz, du 12 au soir, et écrite à M^me^ de Luynes. J'y joins aussi un extrait d'une lettre de ce même officier, de Bayonne, du 16.

« Je vous vois, Madame, impatiente de savoir comment nous l'avons trouvée; je crois qu'il faudroit vous laisser la même surprise que nous. Réellement elle est très-bien; elle n'est ni grande ni petite, ni grasse ni maigre; elle est bien faite, marche très-bien, et de fort bonne grâce, les épaules très-bien placées; le dos fort plat, et si elle avoit la taille un peu plus menue d'en bas elle auroit la plus jolie taille du monde. Elle a de fort beaux yeux, le plus beau teint du monde, un sourire extrêmement agréable. Le visage est un peu long; mais je suis persuadé qu'en la coiffant différemment qu'elle n'est et

en lui baissant un peu sa coiffure sur le front, que cela lui rendra le visage plus rond. Enfin, Madame, je vous assure que je la trouve très-bien et nous l'avons tous et toutes nos dames trouvée de même. Elle ne boit que de l'eau ordinairement, et n'en boit qu'un coup à chaque repas dans un grand gobelet. M. de la Fare l'a fait rougir hier en lui disant que M. le Dauphin ne buvoit de même que de l'eau, que c'étoit une espèce de sympathie. Elle arrivera demain sur les deux heures après midi à l'île de la Conférence où se fera la cérémonie, et les dames espagnoles viendront jeudi ici. Je vous répète encore que tous les François l'ont trouvée fort bien. »

Bayonne, 16 janvier.

« J'en reviens, Madame, à vous dire quelque chose de plus intéressant; c'est que nous raffolons tous de Mme la Dauphine; elle est charmante, cherche à dire des choses agréables à tout le monde; l'on voit l'envie qu'elle a de plaire; elle n'aura pas grand'peine, car cela paroît naturel en elle; je crois qu'elle sera fort gaie. »

Du lundi 25, *Versailles.* — J'appris hier que le Roi a donné à Mme la duchesse de Lauraguais les boutiques de Nantes qu'avoit Mme la maréchale d'Estrées; c'est à l'occasion du voyage et de la dépense que M. de Lauraguais a faites sur les frontières d'Espagne. On m'a assuré que les boutiques valoient 18,000 livres de rente clair et net.

J'appris il y a quelques jours une circonstance sur Mme de Châteauroux qui peut mériter de n'être pas oubliée. On sait que c'est le P. Ségaud, jésuite, qui l'a assistée à la mort; comme il lui parloit de la confiance que nous devons avoir à la sainte Vierge, elle lui répondit que dans tous les temps elle avoit porté sur elle une petite médaille de la sainte Vierge; qu'elle avoit demandé deux grâces par son intercession, l'une de ne point mourir sans sacrements, l'autre de mourir le jour d'une de ses fêtes. Elle avoit déjà obtenu la première. Elle obtint bientôt après la seconde, étant morte le jour de la Conception.

M. le chevalier de Créquy est malade depuis longtemps et en grand danger, d'un crachement de sang suivi d'un dévoiement.

La place de maître de musique de quartier de la chapelle, vacante par la mort de Campra, a été partagée entre les trois autres, qui sont présentement l'abbé Madin, l'abbé Blanchard et Mondonville; ils serviront chacun quatre mois.

Il y eut hier deux présentations : Mme d'Aubigné et Mme de Puységur, belle-fille du feu maréchal. Mme d'Aubigné est Boufflers (1); elle est grande et assez jolie. Mme de Puységur est Mlle Masson, fille d'un fermier général; il s'en faut beaucoup qu'elle soit jolie; elle est petite et n'a pas l'air noble. Il avoit été question d'elle pour le grand maréchal (2), fils d'un premier lit de Mme la princesse de Chalais.

Il y eut hier conseil d'État à l'ordinaire, et il y en a eu un extraordinaire aujourd'hui. Les comités continuent toujours à s'assembler ordinairement tous les lundis chez M. le cardinal Tencin.

M. de Court, chef d'escadre, qui avoit été exilé et qui demeuroit à sa terre de Gournay près de Paris, a eu permission de revenir à la Cour; il salua le Roi hier, mais le Roi ne lui dit rien.

Les menins de M. le Dauphin ne sont pas encore nommés; on croit qu'il y en aura six. M. de Meuse en espère une pour son fils le chevalier de Meuse, lequel a quitté, comme je l'ai marqué, le roi de Pologne. Il prétend qu'au retour de la campagne, ayant demandé permission au roi de Pologne de venir ici, le roi de Pologne parut le trouver mauvais; et sur ce qu'il lui représenta qu'il avoit des affaires indispensables et dont même S. M. polonoise étoit instruite, le roi de Pologne lui dit que puisqu'il ne faisoit point sa charge, il vaudroit mieux qu'il la quittât. M. de Meuse ajoute que son projet étoit

(1) Elle est sœur de Mme de Roquépine et de M. le marquis de Boufflers. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) M. de la Suze (Cany-Chamillart.) (*Note du duc de Luynes.*)

de prendre quelques arrangements sur cette charge avec M. de Gustine, mais qu'il apprit le lendemain que le roi de Pologne y avoit nommé M. le chevalier de Baufremont.

Du vendredi 26, *Versailles.* — On apprit hier au soir la nouvelle de la mort de l'empereur Charles VII; il est mort le 20, d'une goutte remontée; il a été saigné, on lui a appliqué les ventouses et les cantharides, sans aucun effet; il n'avoit que quarante-sept ans. Il laisse un fils et trois filles. Son fils n'a pas encore dix-huit ans; il ne les aura que le 20 de mars prochain, par conséquent il ne peut prendre le gouvernement de l'électorat (1), les Électeurs n'étant majeurs qu'à l'âge de dix-huit ans faits. La première nouvelle de la maladie de l'Empereur arriva hier matin. M. le marquis d'Argenson en rendit compte au Roi avant son départ pour la chasse; on ne sut point alors de quoi il étoit question, mais on remarqua que le Roi avoit paru étonné et triste; de là il se répandit dans Paris que l'Empereur avoit fait son traité avec la cour de Vienne. Le conseil d'État extraordinaire, qui fut tenu au retour de la chasse et qui étoit sur la maladie, confirma l'opinion publique sur le traité. L'ambassadeur d'Espagne fut le premier instruit de la mort, et demanda une audience au Roi, qu'il eut à onze heures du soir, pour lui en rendre compte.

Du mercredi 27, *Versailles.* — M^me^ la duchesse de Modène, qui habite présentement presque toujours ici, dans l'appartement qu'avoit M^me^ de Tallard, au bout de la galerie des Princes, me contoit hier ce qui s'étoit passé avant son mariage avec M. de Modène. Elle s'appeloit M^lle^ de Valois; elle étoit au couvent et désiroit beaucoup d'en sortir; M. [le duc] et M^me^ la duchesse d'Orléans imaginèrent de lui faire épouser M. le prince

(1) L'électorat de Bavière.

de Conty, et en parlèrent à Mme la duchesse de Berry, qui approuva fort cette idée ; mais on leur dit que M. le prince de Conty étoit amoureux de Mlle de Bourbon. Mme la duchesse de Berry, qui connoissoit peu d'obstacles à ce qu'elle désiroit, ne fut point rebutée par celui-ci ; elle étoit dans une grande liaison d'amitié avec Mlle de Conty, dont elle connoissoit le pouvoir sur l'esprit de M. son frère ; elle se chargea de faire cette négociation, et se crut assurée d'y réussir. Elle envoya prier à souper Mlle de Conty, et l'entretint fort au long sur cette affaire, en lui faisant sentir l'agrément et l'avantage qu'il y auroit que M. le prince de Conty devînt son beau-frère, et à quel point cela rapprocheroit les liens des deux branches. Mlle de Conty parut recevoir cette proposition avec toute la reconnoissance imaginable, se jeta à ses pieds et lui promit d'y travailler ; mais en même temps elle la pria de lui permettre de lui parler avec confiance, et lui représenta que par ce mariage elle perdoit l'espérance d'être jamais établie ; qu'aussitôt que M. son frère auroit épousé Mlle de Valois, M. le Duc ne manqueroit pas de demander Mlle de Chartres (1), qui étoit l'aînée, et qu'ainsi le double mariage désiré par Mme la Princesse ne se feroit plus. Mme la duchesse de Berry lui dit que Mlle de Chartres ne vouloit point se marier, mais qu'à tout événement elle lui répondoit qu'elle n'épouseroit jamais M. le Duc. Mlle de Conty lui demanda si elle vouloit bien lui en donner une assurance par écrit. Mme la duchesse de Berry, qui n'avoit que seize ans, n'en sentit pas la conséquence, et ne balança pas de donner le billet. Mlle de Conty alla porter cet écrit à Mme la Princesse, qui se trouva piquée de cet arrangement, ne désirant que le double mariage entre ses petits-enfants. Elle vint le lendemain matin à Versailles en parler à Mme de Maintenon ; le Roi fut bientôt instruit de tout ce projet,

(1) Elle a été depuis abbesse de Chelles. (*Note du duc de Luynes.*)

et déclara sur-le-champ le double mariage (1), suivant les intentions de Mme la Princesse. Depuis ce moment, Mme la duchesse de Berry cessa de voir Mlle de Conty, et elles ne se virent plus que dans les occasions.

Du vendredi 29, *Versailles.* — Je n'ai point encore parlé de l'assemblée du Clergé; elle se fait tous les cinq ans, alternativement une grande assemblée et une petite. Celle-ci est la grande, dont l'ouverture doit se faire le 10 du mois prochain. L'usage est de haranguer le Roi à l'ouverture de l'assemblée et à la clôture. La circonstance du mariage de M. le Dauphin donnera vraisemblablement occasion à de nouvelles harangues; cependant c'est encore une question. Il est vrai que le Roi a été harangué à son mariage, mais cet exemple ne décide pas pour M. le Dauphin. En attendant, on a destiné les prélats qui devoient faire les harangues; M. l'archevêque de Toulouse haranguera le Roi, M. l'archevêque d'Arles la Reine, M. l'évêque de Langres M. le Dauphin, et mon frère Mme la Dauphine. Voilà le premier arrangement; mon frère me mande cependant qu'il est chargé de haranguer M. le Dauphin et Mme la Dauphine.

M. le comte de Maillebois, fils de M. le maréchal de Maillebois, épouse Mlle d'Argenson, fille du secrétaire d'État des affaires étrangères; ce mariage est conclu, mais n'est point encore déclaré. M. d'Argenson n'a qu'un fils et une fille; sa femme est la fille unique de M. Méliand, conseiller d'État, lequel a, dit-on, 2 millions de bien. M. d'Argenson donne à sa fille 10 ou 12,000 livres de rente actuellement, et l'on compte que le Roi lui donnera la pension de 10,000 livres qu'il a la bonté d'accorder aux filles de ministre.

M. de Sade part ces jours-ci pour retourner auprès de l'électeur de Cologne; il a déjà été longtemps envoyé du

(1) Voy. le *Journal de Dangeau*, le 11 juin 1713, et l'addition de Saint-Simon. — Le double mariage eut lieu le 9 juillet 1713.

Roi auprès de ce prince; depuis un an et plus qu'il en est revenu, on a continué de le payer des mêmes appointements, et il y a laissé pendant longtemps la plus grande partie de sa maison, qui n'en est revenue que depuis peu. Il désiroit fort depuis longtemps d'y retourner, et croyoit même y être utile pour le service du Roi. La circonstance de la mort de l'Empereur a déterminé à l'y renvoyer.

Il y a déjà environ un mois que M. l'abbé Pucelle est mort; il étoit conseiller de grande chambre, fort connu par son attachement pour le parti janséniste. C'étoit d'ailleurs un magistrat de beaucoup de mérite. On dit qu'il est mort dans des sentiments fort catholiques. Il étoit assez âgé (1).

Du dimanche 31, *Versailles.* — Tout l'arrangement projeté pour les harangues à M. le Dauphin dont j'ai parlé ci-dessus n'aura pas son exécution. On a cherché des exemples en pareil cas : on a trouvé que ce n'étoit pas l'usage; ainsi il a été décidé que l'on n'en feroit aucune. S'il y en avoit eu, mon frère, qui ne devoit naturellement haranguer que M^me^ la Dauphine, auroit aussi harangué M. le Dauphin; M. de Langres, qui devoit haranguer M. le Dauphin, avoit refusé de faire ce discours.

Pendant le séjour que le Roi a fait à Metz il avoit accordé les entrées de la chambre chez la Reine à M^me^ de Belle-Isle, femme du gouverneur de Metz. M^me^ de Belle-Isle a fait prier la Reine de vouloir bien demander au Roi si elle ne pouvoit point espérer d'obtenir la continuation de cette grâce; le Roi a trouvé bon qu'elle continuât d'en jouir, et M^me^ de Belle-Isle a pris ces entrées aujourd'hui en suivant la Reine au retour du salut avant le jeu.

M^me^ la duchesse de Lauraguais, qui n'avoit point vu

(1) Il est mort le 8 janvier; il avoit quatre-vingt-dix ans. (*Note du duc de Luynes.*)

la Reine depuis son départ pour la Flandre, a été aujourd'hui chez Sa Majesté.

FÉVRIER.

Nouvelles du maréchal de Belle-Isle. — Dispute entre les ducs d'Ayen et de Richelieu. — Usages anciens ; places aux bals, à la comédie et au souper du Roi. — Révérences de M^me^ de Goësbriant. — M^me^ de Senneterre. — Nouveaux chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit. — Logements du château de Sceaux. — Mariage de M. Dufort, fermier général, et de M. d'Amboise. — Bal chez Mesdames; le Roi et la Reine au bal en masque. — La Dauphine à Bordeaux. — Arrivée de M. de Lauraguais. — Détails peu considérables négligés dans les Mémoires. — Préparatifs pour la réception de la Dauphine. — Mariage de M. de la Saône. — Salle de spectacle construite dans le manége de la grande écurie. — Le Roi va au bal dans la ville. — Mort du musicien Paccini. — Ouverture de l'assemblée du Clergé. — Présentations de M^mes^ de Nogaret et de Polignac. — La comtesse de Bavière. — Menins du Dauphin. — Bal chez Mesdames. — Audience du Clergé. — L'abbé de Termont. — Comédie à la Cour. — Signature de contrats de mariage. — Mariage du comte d'Esterre. — Mémoire sur la détention de MM. de Belle-Isle. — Carrosses de la Dauphine. — Anciennes charges de la couronne. — Préparatifs pour les fêtes du mariage de la Dauphine. — Mot du Dauphin à la Reine. — Billet d'invitation pour le bal de Versailles. — Cérémonial de l'assemblée du Clergé. — Présentations de M^mes^ de Fontenois et de Pierrecourt. — Illumination de l'Hôtel de ville. — Départ de la Reine pour Sceaux. — Le Roi à Étampes. — Arrivée de la Dauphine. — Forme des lettres du Roi et de la Reine. — Le chevalier d'Albert. — Séjour de la Cour à Sceaux. — La Dauphine à Versailles; cérémonies du mariage. — Ballet de *la princesse de Navarre*. — Bal paré à la salle du manége. — Appartement dans la grande galerie. — Ballet des *Éléments*. — Caractère de la Dauphine. — Histoire de jambons à Bayonne. — M^me^ de la Garlie. — Mort du chevalier de Créquy et de l'abbé de Livry. — Envoi de M. de Vaulgrenant à Dresde. — M. de Sade arrêté par les Autrichiens. — Description de la salle du ballet. — Signature de contrats de mariage.

Du mardi 2 février, la Chandeleur. — On eut hier des nouvelles de M. de Belle-Isle, mais par Hambourg ; il est arrivé le 18 à un lieu appelé Harbourg, près de Hambourg et qui n'en est séparé que par un bras de mer qui est l'embouchure de l'Elbe. On ne dit point encore quel jour il s'embarquera pour passer en Angleterre.

Hier au débotter du Roi, il y eut une dispute assez vive

entre M. le duc d'Ayen et M. de Richelieu; il s'agissoit de savoir qui est-ce qui doit placer au bal rangé au manége, ou du capitaine des gardes ou du premier gentilhomme de la chambre. Le Roi écoute toutes ces disputes, et même s'en amuse, sans y prendre beaucoup de part. Quand pareilles questions sont agitées, on consulte volontiers M. de Gesvres, parce que non-seulement il est au fait depuis bien longtemps de ce qui se passe à la Cour, mais outre cela M. le duc de Tresmes, son père, savoit parfaitement bien tous les usages de ce pays-ci; et s'il avoit eu le soin et l'attention d'écrire tout ce qu'il a vu, on seroit peut-être en état aujourd'hui de résoudre des questions qui sont indécises, faute de savoir exactement les faits; mais ce n'est pas l'usage à cette Cour de rien écrire exactement. M. de Gesvres a voulu écrire plusieurs choses, j'en ai même fait copier la plus grande partie (1); mais il a écrit sans ordre et sans détail. La question dont il s'agit aujourd'hui est du nombre de celles qui seroient décidées si l'on avoit écrit. Le manége dont il s'agit aujourd'hui a servi du temps du feu Roi pour pareille cérémonie; on prétend que les premiers gentilshommes de la chambre y donnoient les places. Outre cela il y a eu des fêtes dans la salle des machines à Paris, et les premiers gentilshommes de la chambre prétendent y avoir placé. La salle du manége est destinée à deux usages, à un ballet ou comédie et à un bal paré. Quand au ballet, il est certain que c'est le capitaine des gardes qui y place; au moins ici, dans la salle de la comédie, où s'exécutent les ballets, cela ne fait point de difficultés. Les premiers gentilshommes de la chambre prétendent qu'ils avoient autrefois le droit de donner les places sur le théâtre, mais ils conviennent qu'ils ont perdu ce droit, et je crois

(1) Ce manuscrit est conservé dans les archives de Dampierre. C'est un journal, en 79 pages, contenant quelques notes de cérémonial et d'étiquette, et s'étendant de 1734 à 1739.

qu'ils ne donnent plus de places que sur leur banc, qu'on appelle le banc des premiers gentilshommes de la chambre. Dans la circonstance présente, les premiers gentilshommes de la chambre ne disputent pas aux capitaines des gardes de placer au ballet; il est d'usage à ces spectacles qu'il y ait des gardes du corps en dedans de la salle. Mais au bal rangé les places ont toujours été données par les premiers gentilshommes de la chambre. Non-seulement ils prétendent que les exemples anciens sont pour eux, mais ils ajoutent avec raison qu'au mariage de Madame eux seuls étoient chargés de faire exécuter les ordres du Roi. Je ne dirai rien sur les faits anciens qui ne sont point de ma connoissance; mais j'étois au mariage de Madame, et j'ai écrit ce qui s'y est passé. Le bal rangé étoit dans le salon d'Hercule; M. de la Trémoille, premier gentilhomme de la chambre en année, y donnoit les ordres seul; il demanda du secours au capitaine des gardes, parce qu'il avoit besoin de main-forte pour arrêter le désordre, et l'on verra dans mes Mémoires que le Roi y vint en personne et donna lui-même les ordres qui furent exécutés; mais c'étoit le premier gentilhomme de la chambre qui étoit chargé de cet arrangement, et non le capitaine des gardes, qui n'y venoient pour ainsi dire que comme troupes auxiliaires. Il n'est pas douteux que lorsque les huissiers gardent la porte, c'est aux premiers gentilshommes de la chambre à placer. La question se réduit donc à savoir si ce sont les huissiers ou les gardes du corps qui doivent garder les portes du manége, et l'usage de pareilles cérémonies paroît être totalement en faveur des huissiers.

J'ai quelquefois parlé de ces usages anciens quand l'occasion s'en est présentée. L'on m'en contoit un, il y a quelques jours, au sujet du souper du Roi et des princesses du sang. M^me^ la princesse de Conty d'aujourd'hui disoit à feu M. le duc de Tresmes qu'elle n'alloit point au souper du Roi parce que ce n'étoit point l'usage que les princesses du sang y fussent. M. de Tresmes lui répondit qu'il

avoit été témoin d'un usage bien différent, qu'il avoit vu Mme la Princesse (palatine) aller au souper du Roi, et que dans ce temps les princesses y alloient; qu'elles y étoient assises comme de raison et avoient leurs dames d'honneur derrière elles; que ce n'étoit que depuis que le feu Roi avoit fait manger ses filles avec lui; que les princesses, piquées de cette préférence, avoient cessé d'aller au souper du Roi.

Mme de Goësbriant fit avant-hier ses révérences; elle n'avoit point paru depuis la mort de son mari; Mme la duchesse de Sully, sa mère, la mena partout. Comme MM. de Sully sont fort proches parents de MM. de Charost, M. le duc de Charost auroit fort désiré que Mme de Luynes se trouvât aux révérences de Mme de Goësbriant. Cet arrangement ne pouvoit souffrir de difficultés par rapport à Mme de Sully, le rang de la pairie de M. de Sully étant immédiatement avant moi; mais l'usage n'est point, comme je l'ai marqué en d'autres occasions, que la dame d'honneur soit à aucune présentation, à moins qu'elle ne présente. M. le duc de Charost a agréé cette raison, et Mme de Luynes ne s'y est point trouvée, hors chez la Reine, où elle étoit derrière S. M., suivant la règle ordinaire.

C'est Mme de Senneterre qui a quêté aujourd'hui; c'est la belle-fille du lieutenant général qui a été reçu aujourd'hui chevalier de l'Ordre et qui a été ci-devant ambassadeur du Roi à Turin. Elle est jeune, assez jolie, assez grande et bien faite; son mari est aveugle comme j'ai pu le marquer ci-dessus. C'est la Reine qui nomme la quêteuse; j'en ai déjà parlé en d'autres occasions; cette décision n'est souvent faite que la veille des cérémonies, et quelquefois assez tard, et c'est toujours la dame d'honneur qui propose. Mme de Luynes envoya hier avertir Mme de Senneterre de la part de la Reine. Mme de Senneterre vint un moment après, toute tremblante, pour supplier Mme de Luynes de la délivrer de cette commission, s'excusant sur

ce qu'elle n'avoit jamais quêté, et qu'un jour de cérémonie de l'Ordre étoit plus embarrassant qu'aucun autre. M^me^ de Luynes lui répondit avec grâce et politesse, mais lui refusa d'en nommer une autre.

Du mercredi 3, *Versailles*. — Il y eut hier chapitre de l'Ordre. Le Roi fit quatre nouveaux chevaliers, tous étrangers, M. le duc de Modène, M. le marquis Scotti, qui est en Espagne, M. de Campo-Florido, ambassadeur d'Espagne ici, et M. de Montijo, qui a conduit M^me^ la Dauphine sur la frontière et qui étoit ci-devant ambassadeur d'Espagne à la cour de l'Empereur. C'est M. l'archevêque de Narbonne qui officia; la cérémonie fut plus longue, à cause de six nouveaux chevaliers qui furent reçus.

M. de la Suze, grand-maréchal des logis du Roi, va demain à Sceaux pour arranger les logements pour le voyage que la Reine y doit faire en allant au-devant de M^me^ la Dauphine. Ce n'est point naturellement au grand-maréchal à marquer ces logis, la Reine ayant des maréchaux des logis dont c'est la fonction; mais ceux de ce quartier-ci sont des jeunes gens, qui n'ont pas eu beaucoup d'occasions d'exercer cette charge. Ils ont eu recours au grand-maréchal pour le prier de leur donner un fourrier pour les aider, et M^me^ la duchesse du Maine a désiré et demandé avec instance que le grand-maréchal lui-même vît les logements de Sceaux. Le grand-maréchal alla prendre hier au soir les ordres de la Reine; mais il n'est point encore décidé si toutes les princesses du sang suivront la Reine, et en cas qu'elles la suivent si elles mèneront chacune une dame d'honneur.

M. Dufort, fermier général et qui a les postes, épouse M^lle^ Courten, fille aînée de feu M. Courten, lequel étoit frère aîné de M. le chevalier Courten, que le Roi vient d'envoyer à Berlin. Il mourut l'année passée maréchal de camp.

Du vendredi 5, *Paris*. — J'ai appris aujourd'hui que M^me^ la duchesse de Saint-Pierre fit demander hier l'agré-

ment du Roi pour le mariage de M. d'Amboise, son petit-fils, avec Mlle du Jonquoy, fille d'un homme dans les affaires.

Mme la duchesse de Saint-Pierre est sœur de M. de Torcy; elle avoit épousé en premières noces M. de Resnel, dont elle a eu M. le marquis de Resnel, qui a pris depuis le nom de marquis de Clermont-d'Amboise, lequel avoit épousé une fille de M. le maréchal de Berwick, de laquelle il a eu, entre autres enfants, M. d'Amboise, dont c'est ici l'article. Mme de Resnel avoit épousé en secondes noces M. le duc de Saint-Pierre, qui est mort il y a longtemps sans enfants.

Du lundi 8, *Paris.* — Hier dimanche, il y eut un bal chez Mesdames à Versailles. M. le Dauphin ni Madame n'aiment point le bal, et je crois qu'il n'y en auroit point eu si le Roi n'avoit marqué le désirer. Il en parla il y a quelques jours à Mme de Tallard, qui lui répondit ce que je viens de marquer, que cet amusement paroissoit plaire peu à M. le Dauphin et à Madame; mais le Roi répondit que cela ne faisoit rien, qu'à leur âge on aimoit toujours à danser. On prétend qu'il fut, il y a quelques jours, à un bal en masque, dans la ville de Versailles; on a même tenu à cette occasion quelques propos, soupçonnant qu'il pouvoit y avoir quelques projet de galanterie, et on croit avoir remarqué qu'il dansa hier avec la même personne dont on avoit parlé; cependant c'est un soupçon léger et peu vraisemblable. Le Roi paroissoit avoir grand désir hier de n'être point reconnu. La Reine fut aussi hier au bal en masque et y a resté jusqu'à quatre heures; elle ne vouloit point se masquer ainsi qu'elle a fait en d'autres occasions, disant qu'elle n'est plus d'âge à aller en masque; mais elle a su que le Roi ne trouvoit pas que son âge fût une raison.

On mande de Bordeaux que Mme la Dauphine paroît s'amuser infiniment des bals, des fêtes et des spectacles qu'on lui a donnés; on attend à tout moment l'arrivée

de M. de Lauraguais qui doit dire des nouvelles certaines du jour que Mme la Dauphine sera à Étampes.

Du mardi 9, *Paris.* — Mme de Luynes me mande que M. de Lauraguais est arrivé aujourd'hui à Versailles; le Roi étoit parti pour la chasse; il a vu la Reine et M. le Dauphin et leur a remis des lettres de Mme la Dauphine. Elle arrivera un jour plus tôt qu'on ne croyoit; elle sera le 21 à Étampes et le 22 à Sceaux; elle sera mariée le 23. M. de Lauraguais parle d'une manière très-avantageuse de l'esprit de Mme la Dauphine et du désir qu'elle a de plaire. On prétend qu'il y a beaucoup de tracasseries dans cette maison. On a mandé sur cela des détails qui sont trop peu considérables pour valoir la peine d'en parler. Mme de Lauraguais a pris congé hier; elle s'en va à Chanteloup, où Mme la Dauphine doit arriver le dimanche 14. Cette maison appartient à Mme d'Armentières; elle lui vient de son père (M. d'Aubigny).

Du vendredi 12, *Paris.* — Je revins hier de Versailles. Depuis ce que j'ai écrit on a eu des nouvelles de Mme de Brancas. L'arrivée de Mme la Dauphine et par conséquent le mariage pourront être retardés d'un jour ou deux suivant les circonstances de la santé de cette princesse; mais rien ne dérange le départ du Roi, qui est fixé de demain en huit, samedi 20 de ce mois. Le Roi va dans une chaise à deux, avec M. le Dauphin, jusqu'à Sceaux, où il prend ses carrosses pour aller coucher à Étampes. Mme de Lauraguais n'est partie qu'aujourd'hui; M. le duc de Brancas va au-devant de Mme la Dauphine plus loin qu'Orléans (1); M. de la Mothe, chevalier d'honneur de la Reine, ne va qu'à Orléans complimenter Mme la Dauphine de la part de la Reine et lui porter un présent. Ce présent est fourni aux dépens du Roi, mais est censé être fait par la Reine.

(1) Il va avec Mme de Lauraguais à Chanteloup. (*Note du duc de Luynes.*)

Il coûte 40,000 livres; c'est une grande boîte carrée, garnie en dessus de velours cramoisi, bordée d'or, et en dedans d'un satin bleu; elle contient une montre, une tabatière, un étui de toutes pièces ou étui de côté, un éventail et un flacon, le tout garni de carats et monté avec beaucoup de goût. M. de Richelieu va aussi à Orléans de la part du Roi. Le Roi fait des présents considérables à M^me^ la Dauphine.

Du samedi 13, *Paris.* — Je vis avant-hier une grande partie des présents chez M. de Richelieu, à Versailles; il y a trente-six éventails, douze montres d'or, douze flacons, dont huit d'or et quatre de cristal de roche, trente tabatières, douze étuis à cure-dents, six étuis à rouge, six paniers à ouvrage fort beaux, trois étuis à ciseaux d'or, trois couteaux d'or. Cette fourniture n'étoit que d'un seul marchand, nommé Hébert. Le Roi en a fait acheter encore beaucoup d'autres. Ces présents ne sont que pour être donnés par M^me^ la Dauphine; outre cela le Roi a encore plusieurs boîtes et bijoux que le Roi a achetés pour donner lui-même à M^me^ la Dauphine; il en est toujours fort occupé et en parle sans cesse.

M. de la Saône, capitaine aux gardes, qui a, dit-on, 30,000 livres de rente, épouse la fille de M. Mouffle de la Thuilerie, receveur général, lequel porte le cordon rouge, ayant une charge dans l'ordre de Saint-Louis. Cette fille aura 50,000 écus de rente; mais elle est fort incommodée de dartres, dont on n'a pu jusqu'à présent la guérir.

J'allai voir avant-hier la salle que l'on vient de faire dans le manége couvert (1). Cette salle est belle, extrê-

(1) De la grande écurie à Versailles. Voir l'estampe qui a pour titre : « Décoration de la salle de spectacle construite dans le manége couvert de la grande écurie à Versailles, pour la représentation de *La Princesse de Navarre*, comédie-ballet, donnée à l'occasion du mariage de Louis Dauphin de France, avec Marie-Thérèse, infante d'Espagne, le XXIII février MDCCXLV. Cette

mement ornée; on la trouve un peu étroite pour sa longueur. Il y a vingt loges sans compter celles du fond. Au-dessous des loges est une balustrade, qui règne tout autour de la salle, derrière laquelle il y aura beaucoup de places; au-dessous de cette balustrade il y a des gradins. Il n'est point encore décidé qui placera, du capitaine des gardes ou du premier gentilhomme de la chambre, au bal paré. On a donné ces jours-ci à Versailles une liste de toutes les fêtes qui seront données à l'occasion du mariage; elles dureront huit jours, c'est-à-dire jusqu'au mercredi des Cendres. Il doit y avoir outre cela opéra toutes les semaines jusqu'au dimanche de la Passion.

Les femmes de Paris qui ne sont point présentées pourront se trouver en robes longues sans troussures; elles pourront mettre ou ne point mettre de mantilles suivant qu'elles le jugeront à propos.

On travaille à force dans le salon d'Hercule pour y dresser des gradins en bois doré, fort ornés et peints en marbre, dans les deux milieux du côté du jardin et de la cour. C'est pour le bal masqué.

Du dimanche 14, *Versailles.* — La nuit de jeudi à vendredi dernier, le Roi fut au bal ici dans la ville; il fit son coucher à l'ordinaire, et ne parut point même pressé; cependant il fut au bal, et y resta jusqu'à six heures du matin.

M^me^ la maréchale de Maillebois vint hier ici demander l'agrément du Roi pour le mariage de son fils avec M^lle^ d'Argenson; le mariage doit se faire la première semaine de carême.

Il y a deux ou trois jours que Paccini est mort ici; il

---

fête, ordonnée par M. le duc de Richelieu, pair de France, en exercice de premier gentilhomme de la chambre du Roi, a été conduite par M. de Bonneval, intendant et contrôleur général de l'argenterie, menus-plaisirs et affaires de la chambre de Sa Majesté. Exécuté par les sieurs Slodtz et Perot. C. N. Cochin filius delin. et sculp. » Cette planche est conservée à la calcographie du Louvre.

étoit Italien et de la musique du Roi depuis fort longtemps; il étoit fort connu par la beauté de sa voix. Il jouissoit de 5 ou 6,000 livres de rente des bienfaits du Roi.

On me remit il y a quelques jours les harangues faites par M. l'évêque de Rennes à l'occasion de la demande de M^me^ la Dauphine; on en trouvera la copie à la fin de ce livre (1).

Hier se fit aux Grands-Augustins l'ouverture de l'assemblée du Clergé. Il y avoit eu déjà mercredi une assemblée chez M. l'archevêque de Paris; mais toutes ces assemblées ne sont encore que préparatoires, et elles ne recommenceront que mercredi prochain. Demain le Clergé doit haranguer; c'est M. l'archevêque de Tours qui porte la parole; il haranguera le Roi, la Reine et M. le Dauphin.

Jeudi, les commissaires du Roi doivent aller à l'assemblée, mais seulement pour une visite d'honnêteté; et le samedi suivant ils y retourneront pour faire les demandes du Roi. On croit qu'elles vont cette année à 15 millions. Ce sera M. de Maurepas qui portera la parole; ces harangues ne sont plus devenues presque qu'une espèce de formalité, de même que le don gratuit accordé au Roi dans les pays d'États. Le secrétaire d'État expose dans les termes les plus énergiques l'état où le Roi se trouve et les raisons pourquoi il a recours au Clergé. Le président de l'assemblée (c'est M. l'archevêque de Paris) répond à la représentation de la façon la plus forte et la plus touchante, et expose la situation fâcheuse où se trouve le Clergé et les difficultés presque insurmontables qui se trouveront pour fournir au Roi des secours aussi considérables, ajoutant qu'il en rendra compte à l'assemblée; mais l'on finit toujours par accorder ce que le Roi demande. La réponse se rend toujours le jour même; la délibération n'est pas longue, et les commissaires du Roi

(1) Voir à l'appendice.

attendent la réponse. Les assemblées du Clergé se tiennent toujours aux Grands-Augustins. On y dit une messe du Saint-Esprit. Ce fut hier M. l'archevêque de Tours, second président de l'assemblée, qui officia. Tous les archevêques et évêques et le second ordre y communient de la main de l'officiant. Les archevêques et évêques y sont en rochet et camail violets (1), et le second ordre en manteau long et bonnet carré. Les archevêques et évêques reçoivent la communion à genoux, ainsi que le second ordre; mais il y a cette différence que l'officiant ne dit ni le *Domine non sum dignus*, ni le *Confiteor*, ni les paroles de la communion pour les archevêques et évêques, parce qu'ils doivent les avoir dites avec le célébrant. Celui-ci les embrasse avant la communion. Pour le second ordre, les prières se font à l'ordinaire. Il y a toujours un sermon (2); celui d'hier fut prononcé par M. l'évêque de Troyes. Les laïques hommes et femmes peuvent assister à ces cérémonies; ils y entrent sur des billets des agents. Les prélats sont dans les hautes stalles; le second ordre au-dessous, et aussi dans les hautes stalles immédiatement après, avec cette différence que les prélats ont non-seulement un carreau pour se mettre à genoux, mais aussi un sur l'appui, et que le second ordre n'a qu'un carreau pour se mettre à genoux. Les laïques, hommes et femmes, remplissent le chœur. Au sortir de l'église, on s'assemble dans une grande salle destinée à cet usage, et l'on y élit les agents et les présidents. La forme de ces élections est que les voix se donnent par province; le président de chaque province recueille les voix, et si par hasard elles n'étoient pas unanimes, la voix de cette province seroit ce qu'on appelle caduque, c'est-à-dire inutile.

---

(1) Les prélats sont toujours en rochet et camail noir à toutes les séances de l'assemblée et ne prennent le violet qu'aux cérémonies. La première assemblée est du nombre des cérémonies. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Après l'Évangile. (*Note du duc de Luynes.*)

Les deux agents de l'assemblée qui furent nommés sont M. l'abbé de Breteuil et M. l'abbé de Nicolaï. L'on nomma huit présidents, quatre archevêques et quatre évêques; mais ce n'est que pour présider en l'absence ou en cas de maladie de M. l'archevêque de Paris (1), qui se trouve le plus ancien des archevêques, et de même par ordre d'ancienneté. Ces assemblées sont d'une grande dépense pour le Clergé; on prétend qu'elles vont jusqu'à 6 ou 700,000 livres, indépendamment des ameublements, qui à la vérité ne sont pas d'une grande magnificence. Il y a une buvette établie pour tous les jours d'assemblée; l'on y donne du thé, café, chocolat, des petits pains, quelques viandes froides. Mais une dépense beaucoup plus considérable est ce que l'on donne par jour à tous ceux qui composent cette assemblée. Les archevêques ont 36 livres, les évêques 24, le second ordre 12; et outre cela on leur donne une certaine somme pour leur voyage, plus ou moins forte suivant leur éloignement. Le receveur général du Clergé, qui est présentement M. de Saint-Julien, neveu de M. de Sénozan, tient table ouverte pendant toute l'assemblée. Les appointements de cette place sont de 50 ou 60,000 livres; mais les profits en sont très-considérables par rapport aux avances que ce receveur fait toujours pour le Clergé.

Du lundi 15, *Versailles.* — Il y a eut hier deux présentations. M^me^ la marquise de Croissy présenta M^me^ de Nogaret, dont le mari est capitaine de cavalerie. M^me^ de Nogaret n'est pas grande, mais assez jolie; elle est fille de M. de la Caze, fermier général. MM. de Nogaret sont de même nom et de même famille que celui dont la femme étoit dame du palais de M^me^ la duchesse de Bourgogne, mais parents éloignés.

M^me^ la princesse de Conty présenta M^me^ de Polignac.

(1) Il n'assiste jamais à l'assemblée que quand il y préside. (*Note du duc de Luynes.*)

Mme de Polignac est grande et fort grosse, un beau teint, mais point jolie; son nom est la Garde (1); c'est une très-riche héritière. Son mari, qui s'appeloit le chevalier de Polignac, est le second fils de M. de Polignac, lequel étoit frère du cardinal de Polignac et de Mlle de Mailly. Le frère aîné du chevalier de Polignac a épousé la fille de Mme de Mancini. Mme de Mancini est sœur de M. le maréchal de Noailles; elle avoit épousé en premières noces M. de Montmirail, qui s'appelle M. de Courtenvaux, dont elle a eu M. de Courtenvaux d'aujourd'hui, qui est capitaine des Cent-Suisses.

Outre les deux présentations, Mme la comtesse de Bavière fit ses révérences. Ce fut Mme de Luynes qui la mena. Mme la comtesse de Bavière est fille naturelle et reconnue du feu empereur Charles VII; elle est grande d'Espagne. Elle fit demander la permission de ne point faire ses révérences en mante, et elle l'obtint.

Le Roi déclara hier les huit menins de M. le Dauphin. On n'en sut d'abord que deux; M. le Dauphin étant allé chez le Roi, accompagné de M. de Puiguyon et de M. de Montaigu, le Roi, en nommant ces Messieurs à M. le Dauphin, lui dit qu'il les lui présentoit comme ses menins. Quelque temps après, Mme de Sassenage s'étant trouvée à la présentation de Mme de Polignac, le Roi lui dit qu'il avoit nommé M. de Sassenage menin de M. le Dauphin; il dit la même chose quelque temps après pour M. de Talleyrand à M. de la Suze (grand-maréchal, son beau-frère). On sut le soir même les quatre autres, qui sont M. de Saint-Hérem, de même nom que M. de Montmorin, M. le comte de Lorges, frère de M. le duc de Randan, M. de la Vauguyon, gendre de M. le duc de Béthune, et M. de

(1) Elle a exigé que son mari, qui étoit dans la gendarmerie, quittât ce service; il ne pouvoit s'y résoudre : il a fallu une persécution aussi constante et aussi vive que celle de Mme de Polignac pour l'y déterminer. (*Note du duc de Luynes.*)

Froulay, fils de celui qui étoit ambassadeur à Venise (qui est mort) et neveu du bailli de Froulay, ambassadeur de Malte, et de l'évêque du Mans.

Hier il y eut bal chez Mesdames. La Reine y a resté jusqu'à près de trois heures. Le Roi y a resté plus longtemps, et toujours sans se démasquer; il paroît constant qu'il étoit masqué en paysan; ce paysan fut longtemps auprès de la Reine, et se jeta même à ses genoux pendant le bal, ce qui faisoit douter beaucoup que ce fût le Roi.

Le Clergé (1) en corps a eu aujourd'hui audience du

(1) La première séance de l'assemblée du Clergé fut vendredi dernier aux Grands-Augustins, car dans celle de mercredi chez M. l'archevêque on ne fit autre chose que remettre les procurations. Dans cette assemblée de vendredi, l'on députa un des agents pour aller prendre l'ordre du Roi, de la Reine et de M. le Dauphin, et savoir quel jour et quelle heure il leur plaisoit donner audience à la Compagnie, et si elle seroit reçue avec les honneurs accoutumés. L'agent s'adresse à M. de Maurepas, pour le Roi et M. le Dauphin, et à la dame d'honneur pour la Reine; il va aussi chez le premier gentilhomme de la chambre. Dans cette assemblée de vendredi on nomma aussi deux prélats pour présenter les deux agents à M. le chancelier. Le jour que le Roi donne audience, le Clergé s'assemble dans la salle des ambassadeurs, où on leur donne des rafraîchissements. Alors le grand-maître des cérémonies va prendre l'ordre du Roi, et vient le rapporter au Clergé, lequel marche en corps, celui qui porte la parole ayant à sa droite le grand maître et à sa gauche le secrétaire d'État, lesquels cependant marchent un peu en avant, de manière que les deux plus anciens archevêques sont aux deux côtés de celui qui doit porter la parole. Il n'y a que ce seul rang qui marche à trois de front; le reste marche deux à deux, par rang d'ancienneté de sacre, ce qui fait la règle pour les rangs du Clergé dans toutes les occasions. Le Clergé marchant ainsi en corps a l'honneur des armes, c'est-à-dire on prend les armes pour lui dans les salles des gardes, mais les officiers ne s'y trouvent point, et l'on ouvre les deux battants.

Il est à observer que les deux agents anciens et les deux nouveaux marchent à la tête du Clergé et précèdent le secrétaire d'État et le grand-maître des cérémonies. Cette assemblée-ci est une des assemblées ordinaires, et la grande assemblée, celle qui se tint en 1742, étoit une assemblée extraordinaire, dans laquelle il fut accordé 12 millions au Roi. Celle de 1740 n'avoit donné que 4 millions et avoit payé outre cela 2 millions qui restoient dus des quatre accordés dans celle d'auparavant.

Dans les circonstances où se trouve le Clergé, ces dons gratuits ne peuvent se fournir que par des emprunts, desquels le Clergé ne peut actuellement payer que l'intérêt, au moins très-peu de chose à compte sur les principaux. (*Note du duc de Luynes.*)

Roi; cette audience a été fort tard, à cause que le lever du Roi a été retardé par rapport au bal d'hier. C'est M. l'archevêque de Tours (1) qui a porté la parole; sa harangue au Roi a été fort applaudie. J'ai entendu celle qu'il a faite à la Reine, qui m'a paru très-bien. Les trente-deux archevêques et évêques y étoient, les trente-deux du second ordre, les deux agents de la dernière assemblée, qui sont l'abbé de Labadie et de Rastignac. M. l'archevêque de Tours, après sa harangue, a nommé les soixante-dix prélats et abbés dont je viens de parler.

Du mardi 16, *Versailles.* — J'ai marqué que M. de Richelieu alloit de la part du Roi à Orléans; M. de Maillebois va aussi de la part du Roi jusqu'à Chanteloup complimenter M^me^ la Dauphine.

M. l'abbé de Termont (ce sont des gentilshommes de la Marche ou d'Auvergne) fit hier ses premières fonctions d'aumônier du Roi; il a été nommé à la place de M. l'abbé de Guistel, présentement évêque de Béziers; ce fut M. le coadjuteur qui présenta avant-hier au Roi M. l'abbé de Termont.

J'ai oublié de marquer que M. de Maurepas, comme secrétaire d'État ayant le département du Clergé, accompagna M. l'archevêque de Tours dans toutes ses harangues.

La salle du manége n'est pas encore finie, quoiqu'on y travaille avec toute la diligence possible; on prétend qu'il n'y aura que cinq cent quatre-vingts places pour le ballet.

L'on construit un grand nombre de barrières dans le péristyle qui est vis-à-vis la chapelle pour empêcher la foule, de sorte que la Cour passera ce péristyle toujours entre des barrières. Les deux piédestaux que j'ai marqués ci-dessus avoir été mis dans le salon d'Hercule sont changés de place; l'un est posé devant le milieu de la cheminée et l'autre dans le fond, vis-à-vis. On en a établi quatre dans la galerie, deux à chaque bout.

(1) De Rastignac.

Il y a eu comédie aujourd'hui ; on croyoit qu'il n'y en auroit point, à cause de la répétition du ballet, qui doit se faire demain à deux heures. La Reine même ne savoit point s'il y en auroit.

J'oubliois de marquer que derrière la salle du manége on a construit un bâtiment pour la commodité des acteurs, et outre cela des loges pour les comédiens et comédiennes d'un côté, et de l'autre pour les acteurs de l'Opéra.

Du mercredi 17, *Versailles.* — M. de Maillebois revint hier de Chanteloup ; c'est M. de la Mothe qui va à Orléans de la part de la Reine, comme je l'ai dit. M. de Tessé, premier écuyer de la Reine, prétend que cette commission devoit le regarder, d'autant plus qu'il va dans toutes les occasions où le Roi envoie un premier gentilhomme de sa chambre, et que le chevalier d'honneur ne doit jamais quitter la Reine ; mais M. de Tessé étoit absent lorsque l'arrangement fut fait ; M. de la Mothe demanda cette commission à la Reine, et la Reine lui promit. M. de Tessé, qui étoit dans ses terres du Maine, est revenu avant le départ de M. de la Mothe ; mais le premier arrangement subsiste.

Il y a eu aujourd'hui deux signatures de contrat. Celui de M. de Maillebois. C'est M. d'Argenson l'aîné qui a présenté la plume ; cette fonction ne pouvoit regarder un autre, puisqu'il s'agissoit du mariage de sa fille. Le second contrat est celui de M. de Chastelux, petit-fils de M. le chancelier, avec M^lle^ du Thil ; c'est M. d'Argenson le cadet qui a présenté la plume. M. de Chastelux est fils de feu M. de Chastelux, lieutenant général ; sa mère est fille de M. le chancelier. M^lle^ du Thil est fille unique de M. du Thil qui a été colonel réformé, dont la femme s'appelle Cousinette (1), et dont le père est à la chambre des

(1) Elle se nommait, d'après le *Dictionnaire de la Noblesse* de la Chenaye-Desbois, Élisabeth-Geneviève Cousinet.

comptes. MM. du Thil sont gens de condition du Vexin françois; leur nom est Jubert. Il y avoit trois branches des Jubert : les du Thil, les Bouville et les Bizy; celle-ci est éteinte, et les biens ont passé dans la branche de Bouville; c'est de là que vient la terre de Bizy que M. de Belle-Isle a achetée de M. de Bouville. M. et M^me^ du Thil jouissent de 40 à 50,000 livres de rente.

Le mariage de M. le comte d'Esterre, fils de M. le prince de Robecque, avec M^lle^ de Luxembourg, est déclaré de ce matin, le Roi en ayant accordé l'agrément. M. le prince de Robecque est Montmorency; il est grand d'Espagne et lieutenant général au service de France; il étoit premier écuyer de la feue reine d'Espagne (Orléans).

Il y a eu aujourd'hui une représentation du ballet; mais personne n'a eu permission d'y entrer.

Le Roi avoit fait donner par l'ambassadeur de Hollande au roi d'Angleterre un mémoire sur la détention de MM. de Belle-Isle; ce mémoire est très-fort et très-pressant; il y est exposé que MM. de Belle-Isle ne peuvent être regardés que comme prisonniers de guerre et par conséquent qu'ils doivent être rendus suivant les conditions du cartel (1); en conséquence la rançon avoit été consignée. On a su depuis deux jours que ce mémoire n'avoit eu aucun effet et que le roi d'Angleterre paroissoit très-résolu à ne point relâcher ses prisonniers. On compte qu'ils sont présentement en chemin pour être transportés en Angleterre (2).

Du jeudi 18, *Versailles.* — Aujourd'hui le Roi en allant à la chasse a passé avec M. le Dauphin à la petite écurie pour y voir les équipages de M^me^ la Dauphine. Elle

(1) La France ayant établi un cartel avec l'électeur de Hanovre, à Francfort, le 18 juin 1743, le maréchal devait être rendu moyennant une rançon de 50,000 livres, et son frère, lieutenant général, moyennant une rançon de 25,000 livres.

(2) Le gouvernement anglais viola le cartel; il déclara avec une insigne mauvaise foi qu'il considérait MM. de Belle-Isle comme prisonniers d'État.

n'a que deux carrosses du corps, qui sont de velours en dedans et en dehors; dans le dehors il y a une partie qui imite en peinture et broderie d'or, de manière qu'il est difficile de ne s'y pas méprendre. Outre les deux carrosses du corps, il y a celui des écuyers; il y a encore un quatrième carrosse, qui est pour les entrées d'ambassadeurs; celui-ci est garni de velours bleu. Il y a encore plusieurs autres carrosses, tant pour M. de Rubempré que de suite; en tout onze voitures, sans compter les chaises à porteurs; il y a aussi une litière. M. le Dauphin a resté quelque temps après le départ du Roi pour la chasse, et a examiné plus longtemps les voitures et les chevaux. Il y a encore trois attelages qui manquent de ceux qui doivent composer l'écurie de M^me^ la Dauphine. C'est M. le Premier, qui a été chargé de faire faire toutes ces voitures, qui les a présentées au Roi aujourd'hui. La dépense en est payée en tout ou partie, comme je l'ai déjà dit, sur plusieurs charges de chez M^me^ la Dauphine qui ont été vendues.

Hier le Roi à son souper parloit des anciens appointements des charges de la Couronne, et sur ce que je pris la liberté de lui nommer celle de grand-pannetier, grand-louvetier, grand-échanson, il me fit l'honneur de me dire que ces charges prenoient le titre de grand, mais qu'elles ne l'avoient point, et qu'il ne leur étoit point donné par leurs provisions; que pour celle de grand-louvetier, elle avoit réellement le titre de grand.

On continue à accommoder l'appartement du Roi pour le bal; outre les quatre piédestaux portant des girandoles qu'on a mis dans la galerie et dont j'ai parlé, on y en établit encore de plus petits, pour que la galerie soit aussi bien éclairée qu'il sera possible; et pour donner plus d'emplacement, on a ôté une estrade qui étoit de tous les temps entre la pièce du trône et celle de la musique. On avoit accoutumé de mettre un lit dans cette pièce; le Roi l'a fait ôter il y a déjà longtemps, et il ne compte pas qu'on y en mette dorénavant. On établit des barrières dans

tous les environs de l'appartement; il y en a une à la porte de la salle des gardes de la Reine, une à la petite porte de la pièce qui précède le magasin, une ici à l'escalier vis-à-vis l'appartement de Mme de Luynes, une au milieu dudit escalier.

M. le cardinal de Rohan me dit hier que le Clergé ne seroit point invité de la part du Roi pour le mariage, parce que ce n'est point l'usage; mais que le Roi trouvoit bon, et qu'il désiroit même, que les archevêques et évêques s'y trouvassent en rochet et camail, en avant de son prie-Dieu, comme cela se pratique aux messes ordinaires. La messe du mariage ne sera qu'une messe basse.

J'ai marqué qu'il y eut hier une répétition du ballet; toute la musique du Roi y étant, il n'y eut point de musique à la messe du Roi ni à celle de la Reine; l'orgue joua seul à l'une et l'autre messe.

J'ai déjà rapporté ci-dessus quelques-uns des discours de M. le Dauphin qui me sont revenus et qui peuvent marquer son jugement et son esprit. On m'en contoit un aujourd'hui de cette espèce; c'est la Reine qui l'a dit à Mme de Luynes. Lorsque l'on parle à la Reine de quelque détail sur la mort de gens connus, elle est dans l'habitude d'abréger la conversation en disant : « Dieu veuille avoir son âme, n'en parlons plus. » M. le Dauphin est au fait de cette façon de répondre de la Reine. Il y a quelques jours qu'étant avec elle, il lui demanda ce qu'elle pensoit d'une personne qu'il lui nomma et si elle avoit de l'esprit. La Reine, qui ne vouloit point dire que cette personne n'eût point d'esprit, parut embarrassée dans la réponse et en fit une vague qui n'éclaircissoit point le fait. M. le Dauphin reprit avec vivacité, et lui dit : « Maman, Dieu veuille avoir son âme. »

On a apporté aujourd'hui à Mme de Luynes de la part de M. de Richelieu un billet d'invitation imprimé; c'est celui que l'on envoie pour le bal à toutes les dames. Je le fais copier ici.

Madame,

M. le duc de Richelieu a reçu ordre du Roi de vous avertir de sa part qu'il y aura bal à Versailles mercredi 24 février 1745, à cinq heures du soir.

S. M. compte que vous voudrez bien vous y trouver.

Les dames qui dansent seront coiffées en grandes boucles.

J'ai oublié de marquer que le jour des harangues du Clergé, M. l'archevêque de Tours harangua aussi M. de Maurepas, comme secrétaire d'État ayant le département du Clergé. Il y eut ensuite chez M. de Maurepas un grand dîner.

Du dimanche 21, *Versailles.* — Je ne sais si j'ai marqué ci-dessus, à l'occasion de la dernière assemblée du Clergé il y a trois ans, le cérémonial qui s'observa lorsque les commissaires du Roi viennent à l'assemblée. Les quatre qui l'ont été cette année, jeudi et samedi, étoient M. de Maurepas, M. d'Ormesson, M. de Brou et M. le contrôleur général. Ils prennent leur séance et leur rang suivant leur ancienneté de conseiller d'État. Lorsqu'ils arrivent aux Grands-Augustins, ils entrent d'abord dans une chambre qui leur est destinée. Les deux agents du Clergé viennent leur tenir compagnie pendant qu'on délibère sur la manière de les recevoir. L'on fait lecture de ce qui s'est passé à la dernière assemblée pour la réception desdits commissaires, et en conséquence l'on députe deux prélats et deux du second ordre pour accompagner chacun desdits commissaires. Ces seize députés attendent dans la salle, la porte entr'ouverte, jusqu'à ce que les commissaires soient sortis de leur chambre; alors les députés s'avancent jusqu'à un endroit du cloître où est une figure de saint François. C'est là le terme où ils doivent aller sans passer outre. Ils font en sorte de part et d'autre d'y arriver en même temps, et après la salutation réciproque le plus ancien des archevêques se met à la droite des députés, et le second en ancienneté à la gauche; les deux du second ordre suivent derrière; ainsi chaque commissaire a quatre députés. Celui des prélats qui est à sa droite

passe toujours devant lui; celui qui est à sa gauche marche à côté de lui. Les quatre commissaires sont conduits ainsi à un bureau qui est dans la salle. Le plus ancien, qui étoit M. de Maurepas, remet à un des agents la lettre du Roi; cette lettre est portée sur-le-champ au président de l'assemblée, qui après l'avoir décachetée la remet à l'agent pour en faire la lecture. Cette lettre n'est pour ainsi dire qu'une lettre de créance pour constater la mission des commissaires. D'ailleurs le Roi n'entre dans aucun détail, s'en rapportant à ce que les commissaires diront de sa part. Après la lecture de la lettre, le plus ancien des commissaires commence son discours, auquel celui qui préside à l'assemblée répond. Dans la harangue de samedi dernier, M. l'archevêque de Paris répondit qu'il en rendroit compte à la Compagnie, mais qu'il ne pouvoit s'empêcher d'avoir quelques espérances du succès. L'on prie les commissaires de se retirer jusqu'à ce qu'on ait délibéré, et ils rentrent dans la chambre d'où ils étoient sortis, mais on ne les reconduit pas. Aussitôt après leur départ, l'assemblée délibère par province à l'ordinaire; les vœux de chaque province étant rendus aux présidents et se trouvant unanimes, les mêmes seize députés qui ont reçu les commissaires vont prendre lesdits commissaires où ils se sont retirés. Le plus ancien de la députation (c'étoit samedi M. l'archevêque de Narbonne) porte la parole, et dit aux commissaires la résolution de l'assemblée, n'oubliant point de faire valoir les efforts extraordinaires qu'elle a faits pour prouver son zèle malgré les circonstances fâcheuses où elle se trouve. Le plus ancien des commissaires fait un court remerciement, après quoi les commissaires du Roi s'en vont. L'assemblée députe en même temps un des agents pour porter au Roi la lettre du président qui rend compte à S. M. du résultat des délibérations. Cette lettre ordinairement est écrite avant l'assemblée; c'est M. l'abbé de Nicolaï qui a été chargé de la porter à Étampes. Comme il est au-

mônier de M^me^ la Dauphine, il aura l'honneur de lui faire la révérence des premiers.

J'ai marqué ci-dessus que les archevêques avoient 36 livres par jour; ils n'en ont que 27, 3 livres plus que les évêques. J'ai marqué 12 livres pour ceux du second ordre, ils en ont 15. Outre cela, à chaque assemblée, le Clergé fait donner 10,000 francs pour les grandes assemblées et 8,000 pour les petites (1). Il est aussi réglé, et cela se pratique, que pendant les séances les domestiques ont des maîtres payés par l'assemblée pour l'écriture; on leur fait aussi des instructions.

Il y a eu ces jours-ci deux dames présentées dont nous n'avions pas encore entendu parler : M^me^ de Fontenois, fille de M. de Bayers, de la maison de la Rochefoucauld; elle avoit demandé à être présentée du temps de M. le Cardinal, et n'avoit pu l'obtenir; elle n'est ni grande ni petite; elle paroît avoir trente ans; elle a une figure assez agréable et est fort bien faite; l'autre est M^me^ de Pierrecourt.

Dans le nombre des danseurs de la liste de M. de Richelieu est M. de Montalembert, qui étoit page de M^me^ la princesse de Conty il y a quatre ans. M. de Ségur, fils du lieutenant général, est marqué pour être du quadrille de M^me^ la Dauphine au bal masqué.

Il y a eu aujourd'hui une répétition du ballet; il y en aura encore deux demain dans la salle du manége.

On a établi dans la pièce des deux tribunes ou de la musique deux grandes girandoles argentées, fort hautes, qui font un très-bel effet. Dans la galerie on a posé et cloué des banquettes des deux côtés pour qu'il reste un passage libre pour aller à la chapelle. Les spectateurs curieux seront à côté desdites banquettes; on a mis des gradins dans chaque croisée, et dans chaque trumeau

(1) Je crois que c'est pour les pauvres. (*Note du duc de Luynes.*)

des piédestaux portant girandoles; du côté des glaces, il n'y a que des torches avec des girandoles.

A l'égard des barrières, on en a mis à toutes les avenues de l'appartement et à tous les escaliers. L'on n'entrera partout que par billets; l'on n'en donne point aux personnes connues et qui sont de la Cour, mais on en donne même au service.

Dimanche prochain 28, il doit y avoir un bal masqué à l'hôtel de ville. On fit vendredi dernier la répétition de l'illumination; une grande partie du clergé fut voir cette illumination. Mais il y avoit un monde si prodigieux, que la plupart ne purent retrouver leurs carrosses; les uns s'en retournèrent à pied, les autres en fiacre.

La Reine est partie à quatre heures pour aller à Sceaux; elle a fait avancer les vêpres et le salut. Elle avoit trois carrosses du corps et celui des écuyers; elle avoit six princesses du sang : M^me^ la duchesse de Chartres à côté d'elle, M^me^ la princesse de Conty et M^me^ de Modène sur le devant, Mademoiselle et M^lle^ de Sens aux portières. Dans le second carrosse, M^lle^ de la Roche-sur-Yon et M^me^ de Luynes dans le fond, M^me^ d'Antin et M^me^ de Montauban sur le devant, M^me^ de Fitz-James et M^me^ de Talleyrand aux portières. Dans le troisieme carrosse, M^mes^ de Fleury, d'Ancenis, de Bouzols, de Flavacourt, de Périgord et de Mérode. Le carrosse de M^me^ la duchesse de Chartres suivoit, menant sa dame d'honneur.

Du mardi 23, *Versailles.* — Samedi dernier 20 de ce mois, le Roi fut environ cinq heures à aller d'ici à Étampes; il y trouva les bourgeois sous les armes et des illuminations. M. de Richelieu fit une liste pour le souper; les princes du sang qui s'y trouvèrent soupèrent avec S. M. et plusieurs de ceux qui étoient allés avec le Roi ou à qui il avoit permis d'aller dans leurs voitures; en tout la table étoit de dix-huit couverts (1). Après le

(1) Les ministres mangèrent avec le Roi et M. de Muy, sous-gouverneur,

souper le Roi joua au passe-dix. M. de Richelieu y gagna beaucoup; on dit 1,800 louis, et que M. de Livry en perdit environ 1,000. M. le Dauphin avoit soupé avec le Roi. Le logement du Roi étoit entre celui de M. le Dauphin et celui destiné à M^me^ la Dauphine. Le lendemain, lorsqu'il fut question d'aller au-devant de M^me^ la Dauphine, le Roi n'ayant amené que trois carrosses n'auroit pas eu de quoi mener plusieurs de ceux à qui il avoit permis de venir dans leurs voitures; il en ordonna donc un quatrième, et nomma sept personnes de ceux qui n'étoient pas venus avec lui. Il s'avança jusqu'à Mondésir, qui est la première poste par delà Étampes; ce fut là qu'il rencontra M^me^ la Dauphine. Elle voulut se mettre à genoux dès qu'elle vit le Roi; il la releva et l'embrassa; il lui présenta M. le Dauphin, qui la baisa des deux côtés. Il remonta dans le carrosse dans lequel il étoit venu. M^me^ la Dauphine y monta, et se mit à côté de lui, M. le Dauphin sur le devant avec M^me^ de Brancas, M^me^ de Lauraguais à une portière et personne à l'autre. Les dames qui étoient venues avec M^me^ la Dauphine remontèrent dans son carrosse.

En arrivant à Étampes, le Roi mena M^me^ la Dauphine

---

qui n'avoit jamais eu l'honneur de manger avec S. M. (ce n'est pas qu'il ne l'eût beaucoup désiré). MM. de Muy sont de Provence; le mari et la femme étoient infiniment amis de M. le cardinal de Fleury, lequel désiroit extrêmement qu'il pût manger avec le Roi; cependant il n'avoit jamais osé le demander ou n'avoit pas pu l'obtenir. Il y a même quelques années que M. le chevalier d'Albert, qui est aussi de Provence et qui est de même nom que moi sans qu'il y ait de parenté entre nous, au moins que je connoisse, demanda à manger avec le Roi, et ne put y réussir. M. le chevalier d'Albert étoit capitaine de vaisseau, avoit très-bien servi, une noblesse fort ancienne et très-bien prouvée. Il étoit question pour lui d'un mariage très-avantageux; il devoit à cette condition épouser M^lle^ de Mailly, aujourd'hui M^me^ de Flavacourt. On le refusa, parce que son père étoit président au parlement d'Aix et que M. de Muy étant dans le même cas, peut-être même moins favorable, M. le Cardinal ne voulut point lui donner ce désagrément. (*Note du duc de Luynes.*)

chez elle, et lui nomma les princes du sang (1), qu'elle salua en présence du Roi. Le Roi s'étant retiré, les princes du sang s'assirent devant M^me^ la Dauphine (2). Il y avoit longtemps qu'ils avoient cette prétention. Au mariage du Roi, M. le duc d'Orléans, qui avoit épousé la Reine au nom de S. M., s'assit devant elle; mais, comme cela étoit insoutenable, il n'en fut plus question. J'ai marqué ci-dessus les démarches qu'avoit faites M. de Charolois pour s'asseoir devant Mesdames. Enfin, les princes du sang ont consulté ce qui est écrit dans les mémoires de M. de Sainctot sur le mariage de M^me^ la Dauphine (Bavière) et le *Mercure* de 1680; c'est sur l'examen de l'un et de l'autre que le Roi décida en faveur des princes du sang. Les princes du sang et M. le prince de Dombes, qui étoient à Étampes, ne jugèrent pas à propos de suivre le Roi en allant au-devant de M^me^ la Dauphine, apparemment à cause du retour, où ils ne pouvoient être dans le même carrosse que le Roi.

Tout ce qu'il y avoit de ducs et de grands d'Espagne à la suite du Roi furent présentés tous ensemble. Les secrétaires d'État attendoient le moment d'être présentés. M. d'Anville ne s'étant pas trouvé avec les autres

---

(1) Les princes du sang avoient tous suivi le Roi, excepté M. le duc d'Orléans et M. le comte d'Eu, que je mets dans le même rang, parce qu'il en a les honneurs. M. le comte d'Eu étoit resté à Sceaux, pour en faire les honneurs à la Reine. M^me^ la duchesse du Maine, qui d'abord avoit paru avoir envie de s'y trouver, avoit enfin pris le parti de n'y point être, sous le prétexte de sa mauvaise santé, et dans la vérité parce que ne voulant point s'habiller il lui falloit une permission pour être présentée à M^me^ la Dauphine et qu'elle ne pouvoit manger avec le Roi. D'ailleurs, elle n'a voulu faire aucune dépense. M. le prince de Dombes et M. le comte d'Eu n'en ont point voulu faire non plus; tout a été nourri à Sceaux aux dépens de la Reine. On prétend qu'il y a bien eu deux mille personnes de nourries, en comptant la garde et la livrée du Roi et de la Reine. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) MM. les cardinaux de Rohan et de Tencin, qui avoient été coucher la veille à la Norville, près Étampes, furent présentés immédiatement après, et s'assirent devant M^me^ la Dauphine, mais ce n'est point une chose à remarquer, parce qu'ils s'assoient devant la Reine. (*Note du duc de Luynes.*)

ducs, M. de Brancas le fit appeler, et les ministres ne furent présentés qu'après lui. Aucuns de ceux qui ne sont point titrés ne furent présentés avant les ducs.

Lorsque Mme la Dauphine se fut reposée quelque temps dans son logement, le Roi proposa une partie de lansquenet, et il y joua jusqu'au souper. Mme la Dauphine n'aime point le jeu; les premiers jours de sa route, elle avoit voulu jouer quelque partie de cavagnole; mais, comme elle avoit paru ne s'en point amuser, on avoit substitué le lansquenet au cavagnole; elle n'est pas encore fort au fait de ce jeu, mais M. de la Fare jusqu'à présent s'est toujours mis auprès d'elle pour lui aider à faire les comptes. Le Roi se mit à table entre huit et neuf heures avec M. le Dauphin, Mme la Dauphine, M. le comte de Clermont, M. le prince de Conty et M. le prince de Dombes, et toutes les dames qui étoient venues avec Mme la Dauphine. L'ambassadrice d'Espagne et ses deux filles, qui étoient venues avec Mme la Dauphine, ne mangèrent point avec le Roi. On sait que ce n'est point l'usage. Il y avoit dans une autre pièce la table du grand-maître; quelques-uns des courtisans prétendirent que la liste de cette table devoit être faite par le premier gentilhomme de la chambre. M. de Charolois, qui ne s'étoit point mis à table avec le Roi, s'opposa à cette idée, et en parla à M. de Maurepas, et lui dit qu'ayant l'honneur de faire les fonctions de grand-maître de la maison du Roi, il ne pouvoit imaginer que l'intention du Roi fût que pour la table du grand-maître, qu'il tenoit la liste en fût faite par le premier gentilhomme de la chambre. M. de Maurepas alla en parler au Roi, qui étoit au jeu, et le Roi décida que M. de Charolois feroit la liste de cette table. M. de Charolois pria plusieurs seigneurs; quelques-uns refusèrent, d'autres s'excusèrent; cependant il y en eut dix ou douze qui y allèrent souper, entre autres M. de Lauraguais. Je le nomme en particulier parce qu'il avoit fait venir un page à lui pour le servir;

M. de Charolois, trouvant que cela étoit peu convenable à une table où il n'y a que les gens du Roi qui servent, sans en rien dire à M. de Lauraguais, appela le page, l'instruisit de l'usage et lui conseilla d'aller se reposer. M. de Charolois avoit demandé permission de ne pas se mettre à table ; mais il resta dans la pièce où l'on mangeoit, fort occupé que l'on fît bonne chère et que l'on ne manquât de rien, et marquant toute sorte de politesse et d'attention ; il ne s'en alla que dans le temps que le Roi alloit sortir de table et pour prendre l'ordre.

Ce même jour, la Reine étoit allée coucher à Sceaux. Le Roi lui avoit promis qu'il lui manderoit à quelle heure il falloit qu'elle s'avançât pour aller au-devant de M^me^ la Dauphine ; le Roi lui envoya un courrier qui arriva sur les dix heures avec une lettre fort honnête où il lui marquoit comment il avoit trouvé M^me^ la Dauphine et qu'il espéroit qu'elle en seroit contente. La Reine fit réponse sur-le-champ, et montra la lettre et la réponse à M^me^ de Luynes, qui m'a dit qu'elles étoient fort bien l'une et l'autre. Le Roi et la Reine s'écrivent sans mettre ni Monsieur, ni Madame, ni aucun autre terme qui y supplée.

J'ai oublié de marquer que pendant toute la route de M^me^ la Dauphine, elle a eu tous les jours un courrier d'Espagne. Le dernier fut à Chanteloup.

Du mercredi 24, *Versailles*. — Le jour que la Reine arriva à Sceaux, comme il étoit de fort bonne heure, elle voulut jouer à cavagnole pour attendre le souper ; mais elle y perdit plus de 100 louis en peu de temps ; elle quitta ; et on trouva le souper très-long à attendre.

Avant-hier, la Reine partit à onze heures et demie, et s'avança à peu près jusqu'à une demi-lieue de Longjumeau. L'arrangement de ses carrosses étoit de même qu'en allant à Sceaux. Mesdames étoient parties à dix heures et demie de Versailles et menèrent avec elles M^me^ de Penthièvre. De Sceaux elles suivirent la Reine. M^me^ la Dauphine étant arrivée fit pour la Reine comme pour le

Roi : elle se jeta à genoux; mais la Reine la releva et l'embrassa. Ensuite le Roi monta dans le carrosse de la Reine avec M. le Dauphin, Mme la Dauphine sur le devant et Mesdames aux portières. Les princesses qui étoient venues avec la Reine montèrent dans le carrosse de Mesdames, qui est un carrosse du Roi (1); elles y étoient six, parce que Mme de Penthièvre y étoit déjà.

Tout ce que j'ai marqué d'Étampes, je le sais de mon fils, qui y étoit; pour Sceaux, j'y étois. Il y eut un grand nombre d'hommes et de femmes qui allèrent faire leur cour à Sceaux; le Roi l'avoit trouvé bon. Les ambassadeurs de Naples et d'Espagne avoient été jusqu'à Orléans au-devant de Mme la Dauphine. M. de Vaulgrenant y avoit été aussi; il connoissoit Mme la Dauphine, l'ayant vue en Espagne dans le temps qu'il y étoit ambassadeur. Les grandes d'Espagne qui sont ici et à qui leurs santés permirent d'aller à Sceaux s'y rendirent; il n'y en avoit cependant que six : Mme d'Egmont, Mme de Chalais, Mme la maréchale de Villars, Mme la duchesse de Saint-Pierre, Mme de Berghes. Le Roi en arrivant à Sceaux entra dans l'appartement de Mme la duchesse du Maine, qui est en bas à gauche. La chambre de Mme la duchesse du Maine est celle où la Reine avoit couché; le Roi y entra d'abord avec Mme la Dauphine, et cette pièce devint de ce moment la chambre du Roi et fut gardée par les huissiers de la chambre du Roi. M. le Dauphin, Mme la Dauphine, Mesdames, tous les princes et princesses, toutes les charges et toutes les entrées de la chambre y entrèrent. Le Roi, un moment après, fit appeler Mme de Brancas, qui n'étoit pas encore arrivée, ensuite les dames de Mme la Dauphine; il y en avoit cinq qui n'avoient point été au voyage. Mme la duchesse

(1) Le Roi dit à Mme de Brancas de monter dans le même carrosse où étoit Mme de Luynes, qui étoit le second carrosse de la Reine. (*Note du duc de Luynes.*)

de Rohan étant assez malade ne put y venir, et Mme de Champagne, qui est en couche; les quatre autres, qui sont Mmes de Faudoas, de Pont, de Tessé et de Lorges, s'y trouvèrent. J'aurois pu nommer Mme de Tessé comme grande d'Espagne, mais elle vint à Sceaux comme dame de Mme la Dauphine. Le Roi fit passer d'abord toutes les dames devant lui et devant Mme la Dauphine; elles traversèrent la chambre et entrèrent dans le cabinet par delà. Le Roi étant ensuite passé dans la pièce où étoient les dames, Mme de Brancas les fit entrer l'une après l'autre dans celle où étoit Mme la Dauphine, et les présenta (1). Mme la Dauphine baisa toutes celles qui étoient titrées. M. de Richelieu vint dire ensuite que les hommes passassent par l'autre côté de l'appartement. Cet appartement, qui est dans l'aile en entrant à gauche, n'a point de double; il fallut donc faire le tour par la cour et rentrer par une antichambre auprès de la chapelle, où est une niche dans laquelle Mme la duchesse du Maine entend la messe. Nous nous avançâmes ensuite jusqu'à la porte du cabinet de l'appartement où étoit Mme la Dauphine. Elle sortit un moment dans une petite galerie, suivie par Mme de Brancas et M. de la Fare, et ce fut là que se firent les présentations, Mme la Dauphine baisant les hommes titrés comme elle avoit fait pour les dames. L'étiquette qui fut observée pour les hommes, ainsi que pour les femmes, fut de baiser le bas de sa robe. Ensuite elle saluoit ceux et celles qu'elle devoit saluer. Le Roi avoit demandé à dîner à quatre heures. Il y eut encore un intervalle après les présentations; enfin le Roi se mit à table à trois heures trois quarts. La table étoit dans la seconde pièce

(1) D'abord Mme de Brancas présenta à Mme la Dauphine ses quatre dames. Mme la Dauphine baisa Mme de Tessé. Ensuite les dames de la maison de la Reine furent présentées, à la tête desquelles étoit Mme de Luynes. (*Note du duc de Luynes.*)

de l'appartement dont je viens de parler, qui est celle où Mme la duchesse du Maine jouoit anciennement. La table étoit de dix-huit couverts. Les deux fauteuils du Roi et de la Reine le dos aux fenêtres, vis-à-vis la cheminée; M. le Dauphin à la droite du Roi, Mme la Dauphine à la gauche de la Reine, Madame à la droite de M. le Dauphin, Mme Adélaïde à la gauche de Mme la Dauphine, assis sur des pliants suivant l'usage (1); ensuite les six princesses du sang et Mme la duchesse de Penthièvre, assises alternativement à droite et à gauche, suivant leur rang; Mme de Tallard, Mme de Luynes, Mme de Brancas. Les deux autres places devoient être remplies par les deux dames d'atours; mais comme on vint dire à Mme de Luynes qu'elles ne vouloient point venir dîner, elle fit avertir une dame du palais de la Reine et une dame de Mme la Dauphine; ce fut Mme d'Antin et Mme de Caumont. M. le Dauphin présenta la serviette au Roi, et Mme la Dauphine la présenta à la Reine. M. de Chalmazel servoit le Roi et la Reine; le contrôleur de la maison de la Reine (M. Mercier) servoit M. le Dauphin. Les maîtres d'hôtel servoient Mme la Dauphine et Mesdames. Le Roi partit de Sceaux sur les huit heures, et la Reine un moment après. Mme la Dauphine coucha à Sceaux. Les dames qui l'avoient suivie au voyage revinrent à Versailles, hors la dame d'honneur et la dame d'atours; et les quatre dames qui n'avoient pas fait le voyage restèrent à Sceaux.

Mme la Dauphine partit hier matin de Sceaux, et arriva ici à dix heures ou dix heures et demie; elle descendit à l'escalier de marbre, et passa tout de suite à son appartement. Le Roi et la Reine vinrent la voir dans le moment, et elle se mit aussitôt après à sa toilette. Il étoit près d'une heure quand elle fut coiffée et habillée. Je n'ai point

(1) Toutes les dames étoient sur des pliants également. (*Note du duc de Luynes.*)

encore parlé de sa figure; elle n'est pas grande, mais elle n'est pas petite; elle est bien faite et a l'air noble; elle est fort blanche et extrêmement blonde jusqu'aux sourcils même et aux paupières; elle a les yeux vifs. Ce qui la dépare le plus est son nez, qui est grand et peu agréable, et qui paroit tenir à son front sans qu'il ait ce qui s'appelle la racine du nez. Tous ceux qui la connoissent disent qu'elle a de l'esprit et fort envie de plaire.

Il étoit environ une heure après midi quand M^me^ la Dauphine fut prête; elle étoit habillée tout en brocard d'argent, avec beaucoup de perles. M. le Dauphin, qui lui donnait la main, avoit un habit et un manteau d'étoffe d'or, garnis de diamants. La Reine passa aussitôt après chez le Roi, M. le Dauphin et M^me^ la Dauphine marchant avant elle. Elle étoit suivie par Mesdames, par les six princesses du sang et par M^me^ de Penthièvre. Le coup d'œil de la galerie étoit fort beau (1); il n'y avoit point de gradins, mais seulement des banquettes clouées des deux côtés pour laisser un passage libre. Tous les bayeux et bayeuses (2), à qui on avoit donné des billets, étoient derrière ces banquettes. Il n'y avoit point de gradins non plus dans le salon du bout de la galerie (3), mais seulement dans toutes les autres pièces, hors les deux qui donnent sur l'escalier des ambassadeurs et la suivante. Le Roi sortit de chez lui par l'œil de bœuf, M. le Dauphin et M^me^ la Dauphine marchant devant lui, ensuite tous les

(1) Il étoit encore beaucoup plus beau en revenant, parce que toutes les femmes de la Cour qui avoient été dans la chapelle sur des gradins, et qui étoient fort parées, étoient revenues dans la galerie pour voir passer M^me^ la Dauphine. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) *Bayer*, tenir la bouche ouverte en regardant longtemps quelque chose. On dit *Bayer aux corneilles*, pour exprimer l'état d'un homme oisif qui s'amuse à regarder niaisement toutes choses. *Bayeux* et *Badaud* viennent tous les deux du latin *badare*, regarder.

(3) Il n'y en avoit point non plus dans le salon de la Guerre, qui est vis-à-vis celui de la Reine. (*Note du duc de Luynes.*)

princes, suivant l'usage. L'attention que l'on avoit eue de mettre des barrières partout, comme je l'ai dit, et auxquelles on avoit mis un garde du corps à chacune, outre les Cent-Suisses, faisoit que le passage étoit fort libre, quoiqu'il y eût beaucoup de monde. Le Roi descendit par l'escalier des ambassadeurs. C'est le gouvernement (1) qui donne les places sur cet escalier; il étoit bien rempli, et cela faisoit un spectacle. Celui de la chapelle étoit encore beaucoup plus beau; toutes les travées étoient remplies de gradins, hors les trois de la musique; la tribune du Roi en étoit aussi entièrement remplie; il y avoit aussi des gradins en bas dans les arcades; il y avoit en haut une travée pour les ambassadeurs dans laquelle étoit M. de Verneuil, introducteur des ambassadeurs; les ministres protestants ne s'y trouvèrent point. Il n'y avoit qu'un seul envoyé catholique, qui est celui de Gênes; comme on ne pouvoit garder une travée pour lui seul, on avoit arrangé que dans la travée où devoient être les ministres plénipotentiaires il y seroit aussi, mais que pour lui donner une distinction il auroit la première place, et que le sous-introducteur seroit à sa gauche pour fermer en quelque manière et faire une espèce de séparation entre lui et les ministres plénipotentiaires. Lorsque M. Doria (2) arriva, la travée étoit déjà remplie de ministres, qui ne parurent pas avoir envie de lui faire place; il prit le parti de se retirer.

M. le Dauphin et M^me^ la Dauphine allèrent se placer sur la première marche du sanctuaire. Le prie-Dieu du Roi et de la Reine étoit reculé vers le milieu de la chapelle; entre le prie-Dieu et le sanctuaire étoient à droite, d'abord M. le coadjuteur, à sa place de grand-aumônier, ensuite les aumôniers du Roi et de la Reine. Tous les évêques étoient à la gauche depuis le prie-Dieu jusqu'à la

(1) Le gouverneur du château de Versailles.
(2) Le marquis Doria, envoyé extraordinaire de la république de Gênes.

marche du chœur. M. le cardinal Tencin étoit au bout du prie-Dieu du côté de la Reine; M. l'archevêque de Rouen étoit après lui (1). Les princes et princesses étoient placés alternativement suivant leur rang à l'ordinaire; M. le prince de Dombes, M. le comte d'Eu, M. et M^me^ de Penthièvre étoient en seconde ligne. Il y avoit en arrière quatre ou cinq ducs avec des carreaux : M. d'Humières, M. de Béthune, M. de Boufflers et M. de Chaulnes. Outre cela tous les ducs et grands d'Espagne en charge et en fonctions avoient des carreaux derrière les fauteuils du Roi et de la Reine. M. l'évêque de Mirepoix, comme premier aumônier de M^me^ la Dauphine, étoit auprès d'elle dans le sanctuaire en avant. A droite et dans l'épaisseur du prie-Dieu du Roi étoient le confesseur et M. l'abbé d'Oppède, maître de l'oratoire. Du côté de la Reine, dans l'épaisseur du prie-Dieu, M. l'archevêque de Rouen, M. l'abbé de Fleury et M. l'abbé de Saint-Aulaire, aumônier ordinaire; ensuite les archevêques et évêques.

M. le cardinal de Rohan, qui officia, avoit auprès de lui M. le curé, sur sa droite, en étole (2). M. le cardinal de Rohan vint d'abord donner de l'eau bénite au Roi et à la Reine par aspersion. Étant retourné à sa place, un peu en avant de la marche du sanctuaire, entre M. le Dauphin et M^me^ la Dauphine, il commença un discours qui dura un demi-quart d'heure; il adressa la parole à M. le Dauphin et l'appela Monseigneur, suivant l'ordre que Roi lui avoit donné. J'étois trop loin pour entendre ce discours, mais il me l'a répété depuis; c'étoit une

(1) Tous les ecclésiastiques étoient en habits longs, M. le cardinal Tencin en rouge, les archevêques et évêques en violet, les aumôniers et abbés en manteau long et rochet. Il n'y avoit que M. l'abbé de Pomponne qui étoit en habit court; il étoit après les aumôniers du Roi, et après lui étoient les chapelains et clercs de chapelle, aussi en manteau long, mais sans rochet. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) On n'a point publié de bans à la paroisse de Versailles pour M. le Dauphin, et on en avoit publié pour le Roi. (*Note du duc de Luynes.*)

instruction courte sur l'état, les devoirs et la sainteté du mariage; ensuite les louanges convenables pour le roi et la reine d'Espagne, le Roi et la Reine; il parla aussi des alliances de la France avec l'Espagne, remontant jusqu'à la reine Blanche de Castille; il finit par son attachement personnel et celui de sa maison. Son discours étoit fort éloquent, et il le prononça à merveille. Après le discours, il fit la cérémonie du mariage. M. le Dauphin fit la révérence au Roi et à la Reine avant que de dire oui, et Mme la Dauphine fit les mêmes révérences. Ensuite, M. le cardinal de Rohan prit sa chasuble, et après les révérences ordinaires commença la messe. Après l'Évangile, un chapelain prit le livre, et le porta ouvert et couvert au prie-Dieu du Roi, le présenta à M. le coadjuteur qui le donna à baiser au Roi et à la Reine.

Cette cérémonie (1) donna occasion à quelques raisonnements des aumôniers du Roi. En l'absence du grand-aumônier et du premier aumônier, la fonction de présenter le livre des Évangiles appartient sans contredit au plus ancien des aumôniers du Roi. M. de Soissons n'y étoit point (on prétend même qu'il a eu ordre (2) de ne

(1) M. le cardinal de Rohan a dit à Mme de Luynes que si le premier aumônier y avoit été, c'étoit en effet à lui à faire les fonctions, comme de donner le livre à baiser et de présenter la plume pour signer au Roi, à la Reine, à M. le Dauphin et Mme la Dauphine et à Mesdames; mais que ces mêmes fonctions ne pouvoient être faites par un aumônier de quartier en pareille circonstance; que cette différence venoit de ce que la charge de premier aumônier ne dépend point du grand-aumônier, au lieu que les aumôniers de quartier en sont absolument dépendants.

M. le cardinal de Rohan avoit prévenu le Roi sur cet arrangement et lui avoit demandé ses ordres; le Roi lui dit que s'il étoit trop fatigué ou qu'il n'eût pas le temps de se déshabiller pour se trouver dans le moment des signatures pour présenter la plume, il falloit que ce fût le coadjuteur qui la présentât; et en effet lorsqu'il fut question de signer, M. le cardinal de Rohan n'étant pas encore revenu de la sacristie, le Roi dit à M. le coadjuteur : « Coadjuteur, préparez-vous à me donner la plume. » Il lui répondit : « Sire, je vois M. le cardinal qui arrive. » Le Roi lui dit : « Cela étant, allez-vous-en. » (*Addition du duc de Luynes*, datée du 18 mars 1745.)

(2) J'ai appris depuis que M. de Soissons avoit eu ordre d'aller dans son

point venir au mariage, mais je n'assure pas ce fait); M. le cardinal de Rohan faisoit la fonction du grand-aumônier, étant à l'autel; il sembloit donc qu'il ne devoit y avoir qu'un grand-aumônier; cependant cet article n'a point fait une question.

Le poële était de brocard d'argent, tout couvert de réseau d'argent (1). Ce poële fut présenté à M. l'abbé d'Andlau et à M. l'évêque de Mirepoix par deux clercs de chapelle; M. l'abbé d'Andlau le tenoit du côté de M. le Dauphin, M. de Mirepoix du côté de M^me^ la Dauphine; après les oraisons, ils le rendirent aux clercs de chapelle. Toute la cérémonie finit environ à deux heures (2). M. le Dauphin et M^me^ la Dauphine revinrent chez le Roi. La Reine étoit déjà rentrée chez elle; ils y repassèrent ensuite, et de là dans leurs appartements. M^me^ la Dauphine aussitôt après reçut les serments de sa maison, c'est-à-dire la dame d'honneur, la dame d'atours, le chevalier d'honneur, le premier écuyer, le surintendant de la maison, l'intendant et le secrétaire des commandements. Son premier maître d'hôtel étoit mourant.

J'oubliois de marquer que la maison de M^me^ la Dauphine, c'est-à-dire les écuyers, le porte-manteau, les pages et les valets de pied ne commencèrent à la servir qu'au sortir de la chapelle.

---

diocèse; c'est un ordre verbal donné par M. de Maurepas au nom du Roi, et ce n'est point une lettre de cachet. A l'occasion du mariage de M. le Dauphin, M. de Soissons a fait demander permission de venir ici; elle lui a été refusée. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 25 mars 1745.)

(1) Après la cérémonie on le porta chez M. le Cardinal de Rohan, à qui il revient, comme grand-aumônier (*Note du duc de Luynes*).

(2) Voir l'estampe qui a pour titre : « Cérémonie du mariage de Louis, le Dauphin de France, avec Marie-Thérèse, infante d'Espagne, dans la chapelle du château de Versailles, le XXIII février MDCCXLV. Les préparatifs pour cette cérémonie ont été ordonnés par M. le duc de Richelieu, pair de France, en exercice de premier gentilhomme de la chambre du Roi, et conduits par M. de Bonneval, intendant et contrôleur général de l'argenterie, menus plaisirs et affaires de la chambre de Sa Majesté. — C. N. Cochin filius delineavit et sculpsit. Cette planche est conservée à la Calcographie du Louvre.

M. le Dauphin et M^me^ la Dauphine devoient dîner ensemble et être servis par la bouche de M^me^ la Dauphine; en conséquence on avoit mis la table dans le grand cabinet de M^me^ la Dauphine, avec deux couverts; mais le Roi ayant dit qu'ils pouvoient envoyer proposer à Mesdames de venir dîner avec eux, on ajouta deux autres couverts et deux autres fauteuils, et on laissoit toujours la table dans le même cabinet. M. de Maurepas, qui s'y trouva, représenta à M^me^ de Brancas que si la table restoit dans ce cabinet, il falloit que ce fût elle qui servît; c'est la règle en pareil cas. M^me^ de Brancas étoit excédée de fatigue, et l'on prit le parti de passer la table dans l'antichambre qui est avant le cabinet; alors ce fut grand couvert, et le service à l'ordinaire. M^me^ de Caumont resta assise, pendant le dîner, d'un côté, et M^me^ de Tallard de l'autre. Pendant le dîner, M. de Richelieu apporta à Mesdames, de la part du Roi, des médailles (1) qui ont été frappées à l'occasion du mariage. D'un côté l'on y voit la figure du Roi, et de l'autre la France et l'Espagne tenant chacune l'écu des armes, qu'elles joignent l'un à l'autre; au milieu est l'hymen avec son flambeau qui tient une couronne élevée au-dessus des deux écus; une même chaîne unit les deux royaumes; autour est écrit : *Novum domus augustæ vinculum*, et en bas : *Mar. Theresa Hispan. Regis fil. Ludov. Delphino nupta* 1745.

L'après-dînée, sur les cinq heures, le Roi vint chez M. le Dauphin et chez M^me^ la Dauphine. Le ballet devoit commencer à six heures. Les paroles en sont de Voltaire et la musique de Rameau; le sujet de la pièce est *La Princesse de Navarre*. Il y avoit tant de monde dans la salle du manége que l'on fut obligé d'en faire sortir une partie; et comme on ne pouvoit en venir à bout, il y eut une

(1) On a donné depuis plusieurs de ces médailles. M^me^ de Luynes en a eu une d'or et une d'argent; c'est le premier gentilhomme de la chambre qui les donne. (*Note du duc de Luynes.*)

voix qui cria : bourrez, terme qui fut bien entendu et fort remarqué. Tout ce dérangement fut cause que le Roi n'arriva qu'à sept heures au manége. Le coup d'œil de la salle et du spectacle étoit admirable. Le Roi, la Reine et toute la Cour étoient en bas; il y avoit bien des années que le Roi n'avoit été à un spectacle en bas. Tout étoit placé alternativement à droite et à gauche suivant les rangs; Mme la princesse de Rohan, Mme de Marsan, Mme de Turenne et Mme de Brionne avoient eu grande attention d'arriver de bonne heure et de se placer immédiatement après les princesses. Elles ne jouirent pas longtemps de cet avantage; car comme il falloit avant tout que les dames du palais de la Reine et de Mme la Dauphine fussent placées, et que Mme de Rohan et les trois autres ne parurent pas avoir envie de céder leurs places, on mit devant elles des siéges pour les dames du palais.

J'ai oublié de marquer que le Roi alla à la grande écurie dans le carrosse de la Reine avec M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames; le second carrosse de la Reine étoit rempli par six princesses du sang; dans le troisième Mme la duchesse de Penthièvre, Mme de Luynes, Mme de Tallard, Mme de Brancas et Mme de Lauraguais. Après les politesses ordinaires entre Mme de Luynes et Mme de Tallard pour monter la première, Mme de Tallard monta d'abord et se mit sur le devant; Mme de Luynes se mit dans le fond à côté de Mme de Penthièvre; au retour, Mme de Luynes monta la première, et se mit sur le devant et Mme de Tallard dans le fond (1). Il y avoit outre cela deux carrosses de Mme la Dauphine, où montèrent les dames qui lui sont attachées.

(1) Cela se passa de même le lendemain en allant au bal paré.

Le second et le troisième carrosse de la Reine avoient déjà fait un voyage à la grande écurie pour mener les dames du palais de la Reine, et il n'étoit resté que les princesses et les dames de service. (*Note du duc de Luynes*).

La Reine a trois carrosses du corps; Mme la Dauphine n'en a que deux, mais elle a outre cela un carrosse qui n'est destiné que pour les entrées d'ambassadeurs. Comme Mme la Dauphine alloit dans le carrosse de la Reine, il n'y avoit qu'un de ses carrosses, et pour second celui destiné pour les entrées d'ambassadeurs; ils servirent l'un et l'autre aux dames de Mme la Dauphine. Le lendemain les valets de pied de Mme la Dauphine eurent grand soin d'aller demander le droit d'entrée dans les carrosses; il y a déjà plusieurs dames qui l'ont payé.

Le ballet ne finit qu'à dix heures; il paroît que la musique a été fort approuvée; les divertissements ont été trouvés très-agréables. La pièce a été très-critiquée par quelques-uns de ceux qui l'ont entendue; car l'immensité de la salle faisoit qu'on ne l'entendoit pas trop bien. On a trouvé que le sujet étoit absolument inventé; que d'ailleurs tout étoit trop à l'avantage de la France et pas assez à celui de l'Espagne; qu'il y avoit une expression singulière : vos suivantes et vos dames du palais; qu'enfin la représentation des monts Pyrénées étoit ridicule. L'Amour les aplanit à la fin de la pièce pour ne faire plus qu'un royaume (1).

---

(1) « Le théâtre représente les Pyrénées. L'Amour descend sur un char, son arc à la main, et chante ces paroles :

De rochers entassés amas impénétrable,
Immense Pyrénée, en vain vous séparez
Deux peuples généreux à mes lois consacrés;
Cédez à mon pouvoir aimable;
Cessez de diviser les climats que j'unis;
Superbe montagne, obéis;
Disparoissez, tombez, impuissante barrière.
Je veux dans mes peuples chéris
Ne voir qu'une famille entière.
Reconnoissez ma voix et l'ordre de Louis;
Disparoissez, tombez, impuissante barrière.

« La montagne s'abîme insensiblement, et il se forme à sa place un vaste et magnifique temple consacré à l'Amour, au fond duquel est un trône que l'Amour occupe. » (*Mercure de France*, février 1745, second volume, page 110.)

Fort peu de temps après que le Roi fut arrivé, il se mit à table; la table étoit dans l'antichambre de la Reine, servie entièrement de la bouche du Roi, comme c'est l'usage en pareille cérémonie. Mme de Luynes avoit fait mettre deux grands gradins, l'un devant le milieu de la cheminée et l'autre vis-à-vis la table en fer à cheval au milieu de l'antichambre. M. le Dauphin à droite du Roi, Mme la Dauphine à gauche de la Reine; Madame à droite de M. le Dauphin, Mme Adélaïde à gauche de Mme la Dauphine, Mme de Chartres à droite de Madame, Mme la princesse de Conty à gauche de Mme Adélaïde, Mme de Modène à droite de Mme de Chartres, Mademoiselle à gauche de Mme la princesse de Conty, Mlle de Sens à droite de Mme de Modène, Mlle de la Roche-sur-Yon à gauche de Mademoiselle, Mme de Penthièvre à droite de Mlle de Sens. Le souper dura jusqu'à environ minuit. Peu de temps après, le Roi passa chez M. le Dauphin, et la Reine chez Mme la Dauphine; tous les hommes entrèrent chez M. le Dauphin, et les dames chez Mme la Dauphine. Le coucher dura assez longtemps. M. le cardinal de Rohan avoit fait la cérémonie de bénir le lit. Le Roi donna la chemise à M. le Dauphin; elle lui fut présentée par M. le duc de Chartres. La Reine donna la chemise à Mme la Dauphine; elle lui fut présentée par Mme la duchesse de Chartres. Mesdames étoient allées se coucher; ce n'est point l'usage que les princesses filles se trouvent à ces cérémonies. M. de Richelieu, premier gentilhomme de la chambre en année, sert M. le Dauphin.

Du vendredi 26, *Versailles.* — Avant-hier mercredi il n'y eut rien dans la matinée que beaucoup de présentations à Mme la Dauphine. M. le Dauphin et Mme la Dau-

---

Voltaire avait évidemment voulu faire allusion à ce mot prêté à Louis XIV : Il n'y a plus de Pyrénées, et qui avait été dit par l'ambassadeur d'Espagne au moment de la reconnaissance de Philippe V. Voir le *Journal de Dangeau*, tome VII, page 419.

pleine dinèrent ensemble ; Mesdames n'y étoient pas (1).

Le bal paré étoit à six heures au manége. L'arrangement pour les carrosses fut comme la veille, et les choses se passèrent de même aussi entre Mme de Tallard et Mme de Luynes. Toutes les loges de la salle avoient été ôtées (2) ; on avoit mis des gradins sur le théâtre, et c'étoit là qu'étoit l'orchestre, qui étoit de près de cent cinquante instruments. Le Roi et la Reine étoient reculés du côté de la porte; les danseuses étoient assises des deux côtés en avant, et les danseurs assis sur un banc vis-à-vis le Roi. A droite et à gauche des princesses du sang étoient d'un côté Mme de Luxembourg et de l'autre Mme de Duras, et immédiatement après les princesses. Ce furent Mme de Nivernois et Mme de Luxembourg qui dansèrent. Mmes de Rohan, de Marsan, de Turenne et de Brionne s'allèrent mettre ensemble tout au bout de la salle. On dansa des menuets pendant environ une heure; c'étoit le Roi qui nommoit les danseurs et danseuses. Ensuite on dansa des contredanses. Le bal ne finit qu'à neuf heures et demie ou dix heures. Le Roi soupa au grand couvert; il n'y eut rien de particulier sinon que la table étoit du même sens qu'étoit la veille celle en fer à cheval. Le Roi avoit trouvé bon qu'on laissât les gradins. Du côté de la Reine et par conséquent de Mme la Dauphine étoient Mme de Luynes, Mme de Brancas et Mme de Tessé; du côté du Roi et par conséquent de Madame étoient Mme de Tallard et Mme d'Antin. Il n'y eut rien après le souper.

---

(1) Le jour du mariage et les deux jours suivants il y a eu ici des illuminations qui faisoient un fort bel effet; toute la face du château étoit éclairée par des terrines ainsi que les deux ailes, les ailes des ministres, la grande et la petite écurie; on en avoit même mis dans la traverse de l'avenue d'une écurie à l'autre. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) M. de Richelieu m'a dit que ce qui l'avoit occupé le plus dans l'arrangement de la salle avoit été de trouver le moyen qu'en moins de vingt-quatre heures les loges fussent ôtées et la salle décorée pour le bal, et c'est ce qui a été parfaitement bien exécuté. (*Note du duc de Luynes.*)

Hier il y eut appartement à six heures dans la grande galerie. Le Roi, M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames jouèrent au lansquenet; la table étoit dans le milieu de la galerie. La Reine jouoit à cavagnole en deçà, du côté de son appartement. Il y avoit d'autres tables rondes qui ne furent pas remplies, excepté une où plusieurs dames jouèrent à cavagnole. D'ailleurs beaucoup d'autres tables de jeu et un monde prodigieux. Le coup d'œil de la galerie étoit admirable et l'on entroit fort facilement dans l'appartement des deux côtés. L'appartement étoit censé fini à la pièce des deux tribunes (1). Cette pièce étoit en dehors, et la porte d'en deçà étoit gardée par les huissiers du Roi. Dans le salon de la Guerre, qui est celui du côté de la chapelle, étoit une grande table, longue et étroite, derrière laquelle étoient rangés sans aucun gradin une cinquantaine d'instruments des plus bruyants, trompettes, timbales, tambourins, etc. Rebel, maître de musique en quartier, étoit monté sur la table pour battre la mesure. A neuf heures, le Roi alla souper au grand couvert, comme la veille. Le bal en musique commença à minuit. On n'y entroit que par le salon d'Hercule d'un côté, et de l'autre par la salle des gardes et l'Œil-de-bœuf. Dans chaque compagnie un se démasquoit à la porte; un huissier écrivoit son nom et le nombre de masques qu'il menoit avec lui. Cet ordre fut observé pendant quelque temps; mais il devint insoutenable par la longueur excessive de temps que l'on étoit obligé d'attendre. La foule s'augmentoit; elle étoit excessive dans la galerie du côté de la chapelle, encore plus de ce côté-ci dans l'antichambre du Roi; dans l'Œil-de-bœuf il y avoit peut-être cinq ou six cents masques assis par terre. On fut prêt à renverser la porte de glace. Enfin les huissiers furent forcés, et la

(1) Ou salon de Mars.

foule se trouva si grande dans la galerie qu'on y étoit porté presque d'un bout à l'autre sans mettre pied à terre. On estime qu'il peut y avoir eu quatorze ou quinze cents masques dans l'appartement en même temps. On n'avoit pas donné de billets.

Le Roi ne se démasqua point; il étoit masqué en if, lui et sept autres (1). M. le Dauphin et M^me^ la Dauphine étoient en berger et bergère. M. le duc de Chartres, M^me^ de Chartres étoient du quadrille de M. le Dauphin, aussi que M^me^ d'Andlau, M. de Ségur, fils du lieutenant général; je ne sais pas les autres. La Reine se promena longtemps masquée; M. le Dauphin et M^me^ la Dauphine n'étoient point encore arrivés, et lorsqu'ils l'eurent jointe elle s'assit avec eux dans la galerie et ôta son masque.

Il y avoit trois tables pour les rafraîchissements, une dans le bout de la galerie des deux côtés de la porte qui donne dans le salon de la Reine ou de la Paix, une dans le salon de la Guerre qui en tenoit toute la profondeur, une troisième, qui étoit la plus grande, dans la grande pièce qui donne sur l'escalier des ambassadeurs. Tout étoit servi en maigre; il y avoit une quantité prodigieuse de poisson, des vins de toutes espèces, et l'on donnoit à chacun dans le moment tout ce qu'il demandoit. L'indiscrétion des masques fut extrême. On prétend qu'il y a eu des oranges du bal revendues au mar-

(1) Voir l'estampe qui a pour titre : « Décoration du bal masqué donné par le Roi dans la grande galerie du château de Versailles, à l'occasion du mariage de Louis, dauphin de France, avec Marie-Thérèse, infante d'Espagne, la nuit du XXV au XXVI février MDCCXLV. Cette fête, ordonnée par M. le duc de Richelieu, pair de France, en exercice de premier gentilhomme de la chambre du Roi, a été conduite par M. de Bonneval, intendant et contrôleur général de l'argenterie, menus plaisirs et affaires de la chambre de Sa Majesté. — C. N. Cochin filius delineavit. C. N. Cochin pater sculp » Cette planche est conservée à la calcographie du Louvre. On y remarque à droite les personnages déguisés en ifs, parmi lesquels se trouvait le Roi. Le dessin de Cochin le fils fait également partie de la Collection du Louvre.

ché. On dansoit dans quatre endroits différents. Le principal endroit étoit dans le salon d'Hercule ; l'orchestre, qui étoit extrêmement nombreux, étoit placé dans la porte par où l'on entre ordinairement dans le salon de la chapelle et sur des gradins qui s'étendoient à droite et à gauche. Il y avoit aussi des gradins dans la pièce des deux tribunes, et l'on y dansoit. On avoit mis encore des gradins dans les deux pièces d'en deçà, celle du trône et celle où étoit l'estrade (1). Outre les musiciens du Roi, on avoit pris beaucoup d'instruments de la ville. Le bal dura jusqu'à sept heures et demie ou huit heures du matin. Il y eut une petite difficulté qui n'a eu aucune suite, étant sans fondement. Un huissier du Roi voulut se mettre en dedans du salon de la Reine pour garder la porte, disant qu'il en avoit l'ordre de M. de Richelieu ; les huissiers de la Reine s'y opposèrent, et vinrent faire leurs représentations à M^me^ de Luynes ; elle parla elle-même à l'huissier du Roi, et lui dit qu'il pouvoit garder la porte en dehors s'il le vouloit, mais que M. de Richelieu ne pouvoit pas lui avoir ordonné de la garder en dedans. L'huissier du Roi ne se détermina à s'en aller qu'avec beaucoup de peine. M. de Richelieu, à qui M^me^ de Luynes en a parlé depuis, lui a dit qu'il n'avoit jamais imaginé de donner un pareil ordre.

Du samedi 27, *Versailles*. — Hier vendredi, il n'y eut de divertissement que l'appartement et avant souper seulement. La musique étoit dans la pièce des deux tribunes. La Reine y fut en représentation. On joua le ballet des *Éléments* (2). Pendant ce temps-là, le Roi, M. le Dauphin, M^me^ la Dauphine et Mesdames jouèrent

(1) C'est-à-dire les salons de Mercure et d'Apollon. La Cour n'avait pas adopté l'usage de désigner toutes les pièces des grands appartements de Versailles par les sujets des plafonds, comme l'a fait Piganiol de la Force dans sa *Description de Versailles*. Ces plafonds qui subsistent encore peuvent servir à reconnaître les localités indiqués par les Mémoires.

(2) Poëme de Roy, musique de Lalande et de Destouches.

foule se trouva si grande dans la gale
porté presque d'un bout à l'autre
terre. On estime qu'il peut y av
quinze cents masques dans l'
temps. On n'avoit pas donné d'

Le Roi ne se démasqua po
lui et sept autres (1). M. le D
étoient en berger et berg
Mme de Chartres étoient
aussi que Mme d'Andlau
général; je ne sais pa
longtemps masquée
n'étoient point e
jointe elle s'assi
masque.

Il y avoit t
dans le bou
donne dan
le salon
une tro
pièce
étoi
gi
f

oit qu'a-
r à cava-
n étoit la
ins dans les
r et avant-hier
appartement. Hier
oule dans l'apparte-
avoit encore beaucoup,
nsquenet. Les habits des
is ces fêtes ont été magni-

uenet, le Roi soupa au grand cou-
l'ordinaire; la table tournée comme
ux gradins subsistant. Il n'y avoit au

que Mesdames, Madame à droite, Mme Adé-
he. M. le Dauphin et Mme la Dauphine man-
eux : ensemble; c'étoit hier maigre, ils font
l'autre.
hui le Roi a été à la chasse pour la première
puis son départ pour Étampes. Ce soir on rejoue le
ballet (1) dans la salle de la grande écurie. Les
es du sang prétendoient avoir chacun un banc au
, à droite et à gauche suivant leur rang. Les am-
adeurs, qui veulent marcher immédiatement après
princes du sang, faisoient des représentations; la de-
ande des princes du sang étoit trop singulière pour
ils pussent espérer d'y réussir, mais ils comptoient
qu'au défaut d'un banc ils obtiendroient des pliants et
qu'ils seroient placés derrière les princesses à droite et
à gauche. Comme cette question est agitée depuis plu-
sieurs jours, le Roi a demandé qu'on lui rendît compte des
exemples. M. de Verneuil le fils a été chargé de cette re-
cherche, et en rendit compte au Roi il y a quelques jours,

(1) Celui de *La Princesse de Navarre*.

'n remontant à ce qui s'étoit
'it qu'aux bals parés les
s été assis au rang des
avoient un banc à droite.
infante, les princes du sang
voir qu'un banc, obtinrent per-
nts et de s'asseoir hors de rang, où
cet arrangement, les ambassadeurs
er banc à droite; mais deux des princes
placés avec leurs pliants devant le banc
deurs, ceux-ci se plaignirent, et présentèrent
ire à M. Amelot pour en rendre compte à M. le
al. M. le Cardinal chargea M. Amelot de leur faire
excuses et de leur dire que ce qui s'étoit passé étoit contre l'intention du Roi, et que cela n'arriveroit plus. Je viens d'apprendre que le Roi, dans cette occasion-ci, a décidé, suivant l'ancien usage, qu'au ballet les princes du sang auroient le premier banc à droite et les ambassadeurs le premier banc à gauche.

Je n'ai encore parlé que de la figure de M^me^ la Dauphine; je n'ai rien marqué de son caractère, n'ayant pas eu le temps d'en juger. Le jour qu'elle arriva à Étampes le Roi lui dit : « Voilà une bonne journée de passée. » Elle lui répondit : « Sire, ce n'est pas celle que je redoutois le plus; je me flattois que vous me recevriez avec bonté. Je crains plus celles de demain et après demain, tous les yeux seront ouverts sur moi et je n'y trouverai peut-être point des dispositions aussi favorables. » Un fourrier de la maison du Roi, qui a fait le voyage avec M^me^ la Dauphine, me disoit tout à l'heure qu'il l'avoit entendu dire à M^me^ de Brancas qu'elle ne comprenoit pas comment on pouvoit se mettre en colère, et que s'il étoit possible qu'il y eût quelque cas où cela fût nécessaire, elle prieroit quelqu'un la veille de prendre cette peine pour elle. D'ailleurs, suivant ce que j'entends dire, le caractère de M^me^ la Dauphine est d'être

gaie; mais ce n'est point une gaieté de plaisanteries, elle n'aime ni à les faire ni à les entendre (1).

Ce même fourrier me disoit que lorsque le Roi fait des voyages, il y a trois compagnies pour les logements, c'est-à-dire trois maréchaux des logis avec chacun quatre fourriers (2). Les maréchaux des logis ont environ 35 livres chacun par jour, sur quoi ils sont obligés de se nourrir et de se fournir de voitures. Les fourriers ont 9 livres par jour pour leurs voitures et 3 livres pour leur nourriture.

Ce même fourrier me disoit encore que pendant le voyage, M. de la Fare comme chevalier d'honneur avoit demandé le logement de préférence, disant qu'il ne cédoit le premier à Mme de Brancas que parce qu'elle commandoit la maison; et que M. le grand-maréchal, à qui le fourrier en avoit rendu compte, lui avoit dit que le chevalier d'honneur avoit raison.

Je dois avoir déjà marqué ci-dessus que le Roi a pour ses logements douze maréchaux des logis et quarante-huit fourriers.

J'ai déjà dit un mot de plusieurs difficultés qu'il y a eu pendant le voyage de Mme la Dauphine. On a beaucoup parlé d'une histoire de jambons à Bayonne; on a dit que la ville en ayant donné une grande quantité à Mme la Dauphine, Mme de Brancas avoit prétendu qu'ils lui appartenoient; que la première femme de chambre les avoit réclamés comme un droit qui lui étoit acquis, et que l'affaire s'étoit terminée par un partage à l'amiable. M. de Laura-

(1) C'est par cette raison que l'on dit qu'elle n'a pas goûté infiniment jusqu'à présent l'esprit de Mme de Brancas. Mme de Brancas sait beaucoup et a beaucoup d'esprit; mais elle a voulu faire beaucoup de plaisanteries à Mme la Dauphine pour l'amuser, et c'est précisément le ton qui ne lui plaît pas. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Pour aller au-devant de Mme la Dauphine et la ramener, il n'y a eu que deux maréchaux des logis avec chacun quatre fourriers. (*Note du duc de Luynes.*)

guais en arrivant ici nia absolument le fait; cependant il n'est pas sans fondement. Le détail en fut mandé au Roi pour recevoir ses ordres, et le Roi manda qu'il ne falloit rien changer à ce qui s'étoit passé, mais que dans le fond la première femme de chambre avoit raison; que les présents devoient lui revenir, étant chargée d'en faire la distribution à la chambre. Ce qui a pu faire l'erreur de Mme de Brancas sur cet article, c'est que dans le peu de temps qu'elle a eu à se préparer au voyage, elle consulta Mme de Tallard, qui est de ses amies, sur ce qu'elle devoit faire. Mme de Tallard, qui avoit fait le voyage avec Mme Infante, lui dit que les présents faits à la princesse lui étoient tous revenus. Mais les circonstances n'étoient pas absolument semblables; l'usage est que les gouverneurs et gouvernantes ont le bénéfice de tous les présents faits aux princes et princesses confiés à leurs soins.

Il y eut encore une autre difficulté dans le passage de Bordeaux à Blaye. Mme la Dauphine étoit accompagnée, comme l'on sait, par un chef de brigade et deux exempts des gardes du corps; elle s'embarqua dans une barque faite exprès, qu'on appelle la chambre navale; dans cette barque étoit un endroit renfermé, dont la porte étoit gardée par les huissiers du Roi, et l'on avoit formé un balustre dans lequel Mme la Dauphine étoit assise. Mme de Brancas étoit aussi assise dans le balustre; les femmes de chambre de Mme de Brancas et les autres dames étoient aussi dans la même chambre que Mme la Dauphine et étoient assises, parce que, quoique ce fût la chambre de Mme la Dauphine, c'étoit une voiture et un voyage. Le chef de brigade (M. de Saint-André) étoit derrière le fauteuil de Mme la Dauphine; les deux exempts étoient dans la chambre du côté de la porte. On ne faisoit que de s'embarquer; Mme de Brancas appela un huissier, et lui dit d'aller dire aux exempts qu'ils ne devoient pas se tenir dans la chambre de Mme la Dau-

phine. L'huissier s'adressa à M. de Montigny, de qui je sais ce fait. M. de Montigny répondit qu'il ne comprenoit pas ce que vouloit dire Mme la duchesse de Brancas, qu'ils étoient chargés de garder Mme la Dauphine et qu'ils n'avoient d'ordre à recevoir que de M. le chevalier de Saint-André, qui devoit les prendre de Mme la Dauphine elle-même. Cette commission rapportée par l'huissier à Mme de Brancas, elle fut peu contente, comme on peut le juger; elle prit la parole, et dit à MM. les exempts qu'ils ne devoient pas rester dans la chambre de Mme la Dauphine. M. de Montigny lui répéta tout haut à peu près la même chose qu'il avoit dite à l'huissier, et qu'il n'avoit d'ordre à recevoir que de M. de Saint-André. Pendant toute cette conversation, ni Mme la Dauphine, ni M. de Saint-André ne dirent pas un mot, et les choses en demeurèrent où elles étoient. Le lendemain ou deux jours après, M. de Lauraguais fit une espèce d'excuse à M. de Montigny, et il n'a plus été question de cette affaire.

La Reine a vu ces jours-ci en particulier dans ses cabinets Mme de la Gardie. C'est une dame suédoise des plus considérables de ce pays-là, que la Reine avoit connue avant que de venir en France; c'est une grande femme, qui n'est plus jeune, qui a un visage fort agréable; mais elle a dans le ventre un squirre prodigieux.

Je n'ai pas encore parlé de la mort du chevalier de Créquy. Il mourut la nuit du 23 au 24; il avoit auprès de lui sa belle-sœur, qui l'a toujours gardé pendant sa maladie. Elle est veuve de son frère et a un fils, que le chevalier de Créquy faisoit élever ici avec grand soin; elle est Froulay. Le chevalier de Créquy faisoit élever aussi en même temps un autre de ses neveux. La charge de premier maître d'hôtel de Mme la Dauphine fut donnée dès le lendemain à M. de Muy le fils, à condition de donner 50,000 livres à la famille et 2,000 livres de pension sur la charge au petit Créquy. J'ai parlé de cette charge

dans le temps qu'elle fut donnée au chevalier; elle n'est point sur le même pied que celle de la Reine; elle vaut environ 19,000 livres d'appointements, mais il n'y a point de charges à vendre qui en dépendent. Outre cela l'arrangement n'est point le même que chez la Reine. Il y a un fonds réglé pour la table de la Reine, et un beaucoup plus considérable pour celle du premier maître d'hôtel; et dans les occasions où la dépense se trouve nécessairement plus forte, elle est payée sur des états extraordinaires. Lorsque le premier maître d'hôtel de la Reine est absent pour quelque cause que ce soit, quand ce ne seroit que pour un seul jour, la table va toujours; le maître d'hôtel ordinaire est averti, et il vient la tenir. Chez M^me^ la Dauphine, le fonds de sa table est très-considérable; il est pour le dîner et pour le souper; et lorsqu'elle ne mange pas chez elle, les fonds qui auroient été employés à ces repas se mettent en masse et se retrouvent pour les extraordinaires. La table du premier maître d'hôtel n'est peut-être pas si forte que celle de M. de Chalmazel; mais elle est augmentée d'une partie de la desserte de M^me^ la Dauphine; et lorsque le premier maître d'hôtel sera absent, il est dit expressément qu'il n'y aura point de table, et les fonds qui se trouveront alors seront encore employés pour les extraordinaires. Le maître d'hôtel ordinaire pourra avoir une table, mais fort petite et servie seulement d'une partie de la desserte de M^me^ la Dauphine.

Jeudi dernier, M. l'abbé de Livry, frère du premier maître d'hôtel du Roi, mourut ici, âgé de vingt-deux ans.

J'appris avant-hier que M. de Vaulgrenant s'en va à Dresde par ordre du Roi. M. de Saint-Séverin, qui y étoit et qui a une mauvaise santé, ayant été malade à l'extrémité, a demandé absolument à revenir. M. de Vaulgrenant, qui a été ambassadeur à Madrid et à Turin et qui dit y avoir mangé 100,000 écus du fonds de son bien, avoit déjà refusé du temps de M. le Cardinal l'ambassade

de Russie et a fait tout ce qui a dépendu de lui pour n'être pas obligé d'aller à Dresde; mais M. d'Argenson lui a dit que le Roi lui ordonnoit.

J'ai toujours oublié de marquer que l'on a quitté le deuil de l'Empereur à l'occasion du mariage; le Roi le quitta samedi pour aller à Étampes, la Reine dimanche pour aller à Sceaux; Mesdames aussi ce même jour, quoiqu'elles ne soient parties que lundi matin. Le Roi et toute la Cour le reprennent demain dimanche, et on portera tout de suite celui de l'archiduchesse (1), sœur de la reine de Hongrie, le nonce ayant fait part de sa mort. M. de Richelieu a dit aujourd'hui à Mme de Luynes que le Roi reprenoit demain le deuil pour quinze jours.

Il y a déjà plusieurs jours que l'on sait que M. de Sade, qui est notre envoyé auprès de l'électeur de Cologne, a été arrêté par les Autrichiens et conduit à Bruxelles (2).

Du dimanche 28, *Versailles.* — Hier le Roi revint de la chasse d'assez bonne heure pour aller au ballet; il y fut dans le carrosse de la Reine comme dans les deux autres occasions. Il n'y avoit que cinq princesses du sang et Mme de Penthièvre qui allèrent toutes six dans le second carrosse de la Reine. Mme de Lauraguais étant malade, Mmes de Tallard, de Luynes et de Brancas se trouvèrent toutes trois seules dans le troisième carrosse. Mme de Tallard fit la même politesse à Mme de Brancas qu'elle avoit faite à Mme de Luynes les autres jours; elle se mit sur le devant en allant; Mme de Luynes et Mme de Brancas furent

(1) Marie-Anne-Éléonore-Wilhelmine-Josèphe, archiduchesse d'Autriche, seconde fille de l'empereur Charles VI, gouvernante des Pays-Bas autrichiens.

(2) On prétend, et cela paroît certain, que c'est l'électeur de Cologne même qui a donné toutes les indications et les facilités pour le faire arrêter. M. de Sade avoit très-bien réussi auprès de l'électeur de Cologne, mais n'avoit jamais voulu avoir affaire à ses ministres, dont la plupart, suivant ce que j'ai entendu dire, se vendent au plus offrant. Je crois même qu'il en avoit fait renvoyer un qui est revenu en faveur, et qui s'est vengé dans cette occasion-ci. (*Note du duc de Luynes.*)

dans le fond. En revenant, Mme de Brancas se mit sur le devant, Mme de Luynes et Mme de Tallard dans le fond. Elles prirent avec elles en revenant deux dames du palais de la Reine. Au ballet, les princes du sang eurent le premier banc derrière les dames à droite (1), et les ambassadeurs le premier banc derrière les dames à gauche.

J'ai déjà parlé de la salle du ballet, mais je ne l'avois vue qu'avec les loges, n'ayant été ni au ballet ni au bal paré. J'ai été la voir aujourd'hui; les loges ont été ôtées pour le bal paré et on ne les remettra plus (2). Il y avoit hier fort peu de monde, et le Roi dit à son souper qu'il y avoit bien deux cents places de vides. La balustrade qui étoit au-dessous des loges subsiste toujours, et donne beaucoup de places; elle règne tout autour. Il y a un banc auprès de l'orchestre à droite en entrant. L'orchestre est enfermé par une balustrade blanche et dorée, pareille à celle qui règne tout autour. Depuis cette balustrade jusqu'à la porte il y a environ 87 ou 88 pieds de long, et depuis la balustrade d'un côté à celle vis-à-vis il y en a 32 de largeur; à la vérité je l'ai fait mesurer dans le plus large, qui est une espèce de demi-cintre qui est dans le milieu de la salle. Devant la porte d'entrée on a fait à droite et à gauche deux espèces de corps de garde, qui sont joints par une barrière. Comme c'est le capitaine des gardes qui a placé au ballet, ce qui ne souffre point de difficulté, les gardes du corps étoient alors dans la salle; il y en avoit outre cela à la barrière en dehors, et les Cent-Suisses en dedans, depuis la barrière jusqu'à la porte, ce qui fait un espace assez court, de la largeur des corps de garde. Au bal paré, les places ont été données par les premiers gentilshommes de la chambre; alors les huissiers gardoient la barrière dont je

(1) Ce ne fut pas un banc qu'eurent les princes du sang, ce furent des tabourets, et les ambassadeurs de même. (*Note du duc de Luynes*).

(2) On les a remises depuis. (*Note du duc de Luynes*, datée du 5 mars.)

viens de parler. Les gardes du corps étoient en dehors; ils avoient voulu entrer en dedans, disant qu'ils en avoient l'ordre de M. d'Ayen; les huissiers s'y opposèrent; les gardes du corps insistèrent : il fallut aller avertir M. de Richelieu, qui vint lui-même, et dit à l'officier des gardes du corps qu'il avoit l'ordre du Roi pour qu'ils restassent en dehors. Ils obéirent.

On a placé deux guérites à droite et à gauche de la cour de la grande écurie, en dedans.

Aujourd'hui il y a eu deux signatures de contrats de mariage; celui de M. d'Amboise, fils de M. de Clermont-d'Amboise, avec M^lle^ du Jonquoy : j'en ai déjà parlé; et celui de M. de Poyanne, ci-devant guidon des gendarmes et présentement colonel du régiment de Bretagne, avec M^lle^ de Leuville, fille unique de feu M. de Leuville, lieutenant général, qui est devenue héritière par la mort de son père, mort en Bohême, et de son frère (1). Elle a aujourd'hui 20,000 livres de rente, et en aura autant après la mort de sa mère. M. de Poyanne a 30,000 livres de rente.

M^me^ la Dauphine est venue aujourd'hui à la toilette de la Reine, et a été à la messe avec elle.

MARS.

Bal de la ville de Paris. — Heure du lever du Roi. — Opéra de *Thésée*. — Attentions du Roi pour la Dauphine. — Voltaire et le ballet de *La Princesse de Navarre*. — Bal en masque dans l'appartement du Roi. — Arrangement de la salle du manége. — Goût du Roi pour les bals masqués. — Meuble de la Dauphine. — Organisation du service de la maison de la Dauphine. — Reprise des assemblées du Clergé. — Changements dans les logements. — Entrées chez la Reine et chez le Roi. — Fin du procès de M. et de M^me^ de Brissac. — Présentation de M^me^ de Saint-Hérem. — Mariages. — La duchesse d'Angoulême et M^me^ de Bouchet. — Goûts et occupations du Dauphin et de la Dauphine. — M^me^ d'Étioles. —

---

(1) Tué dans cette dernière campagne de Piémont. (*Note du duc de Luynes.*)

Nouvelles de MM. de Belle-Isle et de Sade. — Le fils du prétendant se trouve incognito aux bals de Versailles. — Dépenses de la Dauphine. — Le Dauphin et la Dauphine à Saint-Cyr. — Présents faits par la Dauphine. — Faits anciens sur MM. de Riolet, de Luce et de Tavannes. — Anecdote sur un frère de Ravaillac. — La princesse de Conty au bal de Versailles. — Anecdote sur Monsieur, frère de Louis XIV, et sur sa fille. — Mariages projetés. — Mort de Mme de Tréville. — Argent donné au maréchal de Saxe. — M. de Fimarcon. — *Mérope* et *Le Sylphe*. — Mme O'Brien. — Émeute à Lyon. — Mort de M. d'Imécourt. — Le duc de Béthune nommé chef du conseil des finances. — Santé du Dauphin. — Incommodité de l'appartement de la Dauphine. — Mort de Mme de Gamaches. — Présentation de Mmes de Sourches et de Resnel. — Nouvelles de l'armée du maréchal de Maillebois. — Mort de Mme de Balleroy. — Visite de la Reine au Dauphin. — Ballet à Saint-Cloud. — Mot du Roi au duc de Chevreuse. — Le cardinal d'Auvergne. — L'abbé d'Aydie. — Indisposition du Roi. — M. de Rubempré. — Règlement du Roi pour les entrées des personnes de la maison de la Dauphine. — Mariage du prince de la Tour-Taxis et de Mlle de Brionne. — Spectacle à la salle du manége. — Préparatifs pour la campagne de Flandre. — Bulle du jubilé. — Voltaire a une pension, l'expectative de la place de gentilhomme ordinaire du Roi et le brevet d'historiographe du Roi. — Maladie de la princesse de Soubise. — Présentation de Mme de Froulay et du comte d'Elmstatt. — La Dauphine accompagne le Roi à la chasse. — M. de Maulevrier-Langeron déclaré maréchal de France. — Mariage de Mlle de Sourches. — La duchesse de Nivernois nommée dame du palais de la Reine.

Du lundi 1er *mars, Versailles.* — M. le Dauphin soupa hier à huit heures, et partit à neuf pour aller à Paris au bal de la Ville. Il avoit avec lui M. de Fleury, M. le Premier et ses huit menins. Il alla descendre chez M. le Premier à Paris; il s'y masqua, c'est-à-dire il mit un domino, mais point de masque. On avoit envoyé vingt-quatre gardes du corps pour sa garde à l'hôtel de ville. Il y avoit outre cela un détachement des gardes françoises et suisses. M. le Dauphin monta à l'hôtel de ville, dans une chambre qui lui étoit préparée et qui donnoit sur le bal. Il ne sortit de l'hôtel de ville que sur les deux heures. Il rencontra le Roi à Sèvres; il s'arrêta, monta dans le carrosse du Roi, et après quelque moment de conversation il continua son chemin pour revenir ici. Tout le monde savoit que le Roi devoit aller au bal; mais comme ce devoit être incognito, on ne le disoit point publiquement.

Le Roi ne vouloit peut-être point se trouver au bal avec M. le Dauphin, pour être plus sûr de n'être point reconnu. Il commença donc par aller ici au bal de la ville, et ne partit que sur les deux heures. Il arriva à l'hôtel de ville à trois heures passées; il trouva les illuminations fort belles, mais la compagnie peu agréable. Toute la bonne compagnie étoit apparemment partie après le départ de M. le Dauphin. Le Roi se détermina donc à aller au bal de l'Opéra (1), où il demeura assez longtemps. Il n'est revenu ce matin qu'à huit heures et demie. En arrivant il a mis une redingote, et a été tout de suite entendre la messe à la chapelle; il n'y avoit ni chapelains ni gardes du corps : tout a été averti le plus promptement qu'il a été possible. Le Roi s'est couché à neuf heures, et a donné l'ordre qu'on n'entrât qu'à cinq heures.

Du mardi gras 2, *Versailles.* — La Reine fut hier au salut ici à la paroisse Notre-Dame, pour les prières de quarante heures. Comme elle avoit demandé ses carrosses à quatre heures et demie, et qu'il ne devoit être jour qu'à cinq heures chez le Roi, ses carosses entrèrent dans la cour des princes; la garde ne seroit point entrée si le Roi ne s'étoit pas éveillé. Il s'éveilla à quatre heures et demie. La Reine fut aussitôt chez lui, et y entra avant les premiers gentilshommes de la chambre, suivant la règle et l'usage. La Reine, comme je l'ai déjà marqué, va presque tous les matins chez le Roi, dans le moment qu'il s'éveille. Ordinairement elle y va seule, parce que c'est avant qu'aucune dame soit entrée chez elle; mais hier M^me^ de Luynes y étoit, et elle suivit la Reine. Elle ne voulut pas entrer dans la chambre, les premiers gentils-

(1) Je me suis trompé dans cet arrangement. Le Roi m'a dit qu'il avoit été d'abord au bal dans Versailles, où il trouva quelques personnes de connoissance; de là au bal de l'Opéra, où il trouva fort bonne compagnie et où il dansa deux contredanses; et qu'ensuite il étoit allé à la Ville, où il étoit resté jusqu'à sept heures passées; qu'il y avoit peu de monde de connoissance, et que lui n'avoit point été reconnu. (*Note du duc de Luynes.*)

hommes de la chambre n'étant pas encore entrés; cependant le gouverneur et le sous-gouverneur de M. le Dauphin y entroient dans le temps des entrées familières. M. de Richelieu doit prendre les ordres du Roi par rapport à l'entrée de la dame d'honneur de la Reine et de celle de Mme la Dauphine en pareil cas. Je marquerai ce qui sera décidé (1).

M. le Dauphin et Mme la Dauphine allèrent hier au lever du Roi, mais plus tard que la Reine. La Reine revint ici un peu avant six heures, et repartit peu de temps après pour aller à la grande écurie. Mme de Luynes avoit envoyé un valet de chambre de la Reine, de la part de la Reine, avertir les princesses suivant l'usage. On exécuta l'opéra de *Thésée* (2) dans la salle du manége. Madame, qui est malade depuis quelques jours, et Mme la duchesse de Chartres, qui est grosse, ne furent point à l'opéra, et il n'y eut que cinq princesses à la suite de la Reine. Le Roi monta dans le carrosse de la Reine, comme les autres jours, avec M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mme Adélaïde; il restoit une sixième place qui fut remplie par Mme la princesse de Conty. Mme de Modène, Mademoiselle, Mlle de Sens et Mlle de La Roche-sur-Yon montèrent dans le second carrosse. Il restoit deux places et trois personnes à mener, car les dames du palais étoient allées devant comme les autres jours; les trois personnes étoient Mme de Tallard, Mme de Luynes et Mme de Lauraguais. Mme de Brancas étant malade avoit demandé permission à Mme la Dauphine de ne la pas suivre. Mme de Tallard et Mme de Luynes auroient pu monter aux deux portières, mais Mme de Lauraguais seroit restée toute seule pour le troisième carrosse; Mme de Luynes par attention pour Mme de Lauraguais alla avec elle dans ce troisième car-

(1) La dame d'honneur de la Reine a les grandes entrées chez le Roi; celle de Mme la Dauphine a les mêmes entrées. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Poëme de Quinault, musique de Lulli.

rosse, et Mme de Tallard monta avec les quatre princesses. Au retour, Mme de Luynes proposa à Mme de Lauraguais de prendre avec elle des dames du palais qui désiroient fort ne point attendre le retour des carrosses ; alors Mme de Lauraguais n'étant plus seule, Mme de Luynes monta dans le second carrosse avec les princesses et Mme de Tallard.

Avant-hier, comme M. le Dauphin avoit soupé pour aller au bal, Mme la Dauphine, qui soupoit au grand couvert, se trouva auprès du Roi. Le Roi lui dit qu'il ne pouvoit regretter l'absence de M. le Dauphin puisqu'il avoit le plaisir de l'avoir auprès de lui ; il lui parla beaucoup de l'Espagne, du roi d'Espagne, des infants, et parut extrêmement occupé d'elle ; il s'étoit déjà informé de ce qu'elle aimoit mieux manger en maigre et avoit ordonné qu'on le lui donnât ; il lui demanda si elle faisoit le carême, et comme elle lui répondit qu'elle n'en avoit jamais fait, il dit sur-le-champ à Bouillac, premier médecin de Mme la Dauphine, qu'il suffiroit qu'elle fît maigre fois trois par semaine, et que si elle s'en trouvoit bien elle en pourroit faire quatre le carême suivant. Mme la Dauphine répondit toujours au Roi avec esprit et d'une manière très-convenable. Il paroît qu'elle remarque fort bien, et que ses remarques sont justes. Comme elle est très-accoutumée à la musique italienne et qu'elle n'en n'a jamais entendu d'autre, on voulut la prévenir sur l'opéra de *Thésée*, et on lui dit que si elle pouvoit prendre goût à la musique françoise on se flattoit qu'elle seroit contente de celle de cet opéra, et que les paroles en étoient fort bien écrites. Mme la Dauphine dit : « L'auteur qui a fait ces paroles n'est donc pas celui qui a fait celles du ballet, car il m'a paru qu'il y avoit bien des plaisanteries et des expressions plates. » Ce jugement est très-juste en effet ; car quoiqu'il y ait de fort beaux vers dans *La Princesse de Navarre*, que les caractères en soient bien soutenus et que la pièce même soit bien conduite en certaines parties, il y a trop de plaisanteries et d'ex-

pressions communes; outre que le sujet est presque entièrement inventé, comme je l'ai déjà marqué. Voltaire a beaucoup d'esprit et de talent, mais ce n'est pas pour le style lyrique, c'est beaucoup plus pour l'héroïque. Il dit pour sa justification qu'on ne lui a demandé qu'un canevas pour amener des fêtes, et qu'il ne doit pas être mécontent de son ouvrage puisque les fêtes ont réussi.

Hier au retour de l'opéra, il n'y eut rien que le grand couvert.

Aujourd'hui grand couvert de même. Il n'y a pas eu auparavant grand appartement. Au sortir, bal en masques; il commencera comme l'autre, à minuit. Il y a ordre de servir tout en maigre.

Le Roi dit l'autre jour qu'il n'y avoit eu que 1,500 bouteilles de vin de consommées au bal; M. de Charolois m'a dit aujourd'hui qu'il croyoit qu'il y en avoit un peu plus.

On a fait un changement dans l'appartement pour ce bal-ci. On dansera tout de même dans les quatre pièces dont j'ai déjà parlé, dans le salon d'Hercule, celle ci-devant de l'estrade, celle du trône; mais il y avoit une table pour des rafraîchissements dans le salon de la Guerre; on l'a ôtée, et on en a établi une dans la pièce qui est entre celle des deux tribunes et celle de l'escalier des ambassadeurs; cet escalier communiquant aux deux pièces donne plus de facilité pour le service. Outre cela, dans la pièce du trône on a établi, près de la cheminée et vis-à-vis, des piédestaux formant des girandoles, et deux autres de même dans le salon de la Guerre, vis-à-vis de la galerie, à peu près dans le goût de ceux qui se trouvent dans la pièce des deux tribunes (1). Ce sont les Menus qui font cette dépense ainsi que celle des bougies pour éclairer l'appartement.

(1) Voir la note p. 325.

Je n'ai point encore parlé de la décoration du manége et de l'arrangement de la salle depuis qu'on en a ôté les loges. La même balustrade qui étoit au-dessous des loges, le long de la muraille, subsiste; c'est derrière cette balustrade que sont placées les dames de Paris. Devant le théâtre est l'orchestre fermé, par une balustrade cintrée; auprès de cette balustrade, à droite et à gauche, il y a un banc avec un dossier; c'est sur ces deux bancs à droite et à gauche que sont les places du premier gentilhomme de la chambre, du grand-chambellan, du maître de la garde-robe et du capitaine des gardes. Les fauteuils du Roi et de la Reine sont vers le milieu du parterre. A droite du Roi, M. le Dauphin; à gauche de la Reine, M^me^ la Dauphine; à droite de M. le Dauphin, Madame; à gauche de M^me^ la Dauphine, M^me^ Adélaïde; tous quatre sur la même ligne du Roi et de la Reine; ensuite les princesses à droite et à gauche, mais en tournant. Cela s'est passé ainsi aux deux représentations du ballet à l'opéra. Madame n'y étoit point, comme je l'ai marqué, ni M^me^ la duchesse de Chartres, et M^me^ la princesse de Conty se trouvoit la seconde à gauche du côté de la Reine; son pliant étoit placé en tournant suivant la règle, mais elle le rapprocha, et le mit sur la même ligne que celui de M^me^ la Dauphine (1). Tout de suite après les princesses du sang étoient des dames de la Cour, qui achevoient le cercle; il y en avoit deux rangs à gauche, et un seulement à droite. Derrière les dames à droite il y avoit un rang de tabourets pour les princes du sang, et à gauche, vis-à-vis, étoient les ambassadeurs; le nonce même a été au ballet. Les ambassadeurs étoient sur des tabourets, et derrière eux les envoyés sur une banquette. Derrière les fauteuils du Roi et

(1) J'ai appris depuis que le Roi avoit décidé que les princesses seroient sur la même ligne que Mesdames lorsqu'il se trouveroit de la place. C'est M. de Richelieu qui m'a dit que le Roi l'avoit décidé ainsi. (*Note du duc de Luynes.*)

de la Reine étoit tout le service du Roi et de la Reine : capitaine des gardes, dames d'honneur, etc. Derrière, un banc à gauche pour les menins, et un à droite pour les officiers des gardes du corps. Derrière les menins, les écuyers du Roi ; et à droite, vis-à-vis, des officiers aux gardes. Les gens de la Cour étoient derrière les princes du sang.

La décoration de la salle étoit fort belle ; de chaque côté, trois grandes croisées de glaces et trois statues dans des niches placées alternativement ; au-dessus des croisées, des rideaux cramoisis renoués à l'italienne. Il y a aussi une grande croisée de glaces au-dessus de la porte. Il y a en tout quinze lustres indépendamment du théâtre.

Le Roi paroît avoir plus de goût que jamais pour les bals masqués. Avant-hier au soir, il alla à celui de Versailles, dans la ville, qu'on appelle le bal d'un écu.

Le bal de cette nuit a duré jusqu'à huit heures. Il y avoit beaucoup moins de monde, mais assez pour le rendre agréable. On avoit d'abord dit que l'on donneroit des billets ; mais comme cet arrangement étoit capable de dégoûter d'y venir, le Roi avoit fait dire par M. de Marville, lieutenant de police, qu'on entreroit sans billets. On écrivoit les noms de tout ce qui entroit. M. le Dauphin, M^me^ la Dauphine étoient masqués en Espagnols, M. le duc de Chartres en vieux François. On a beaucoup plus dansé qu'au bal précédent, parce qu'il y avoit beaucoup moins de monde.

Je n'ai point encore parlé du meuble de M^me^ la Dauphine. La tapisserie qui est dans la chambre est une ancienne tapisserie du garde-meuble ; celle qui est dans le grand cabinet avant la chambre est faite ici depuis peu et représente l'histoire d'Esther (1) ; elle a été tendue à Paris

(1) M. le contrôleur général m'a dit que comme cette tapisserie est unique,

dans la pièce du trône pour la première fois; elle est très-belle. Le lit de la chambre de Mme la Dauphine est une étoffe cramoisie avec beaucoup de fleurs d'or; elle est faite à Lyon comme celle du meuble de la Reine; mais comme il n'y en avoit pas assez pour faire le lit, on y a suppléé pour les pentes et les soubassements avec une étoffe à peu près pareille qui s'est trouvée dans le garde-meuble. Cette étoffe avoit été faite du temps de M. de Colbert pour le tendelet (1) d'un bâtiment du canal de Versailles; il y avoit des fleurs de lis brodées dans cette étoffe; on les a ôtées, on a mis à la place des Dauphins brodés en argent. Tous les fauteuils, tabourets, chaises et écrans de la chambre et du grand cabinet sont pareils. M. de Fontanieu, intendant du garde-meuble, m'a dit que ce meuble de la chambre et du cabinet iroit à environ 45,000 livres. Ce n'est que pour les bois, la broderie et les façons, puisque l'étoffe étoit au garde-meuble. Dans le petit cabinet particulier de Mme la Dauphine, qui donne sur la galerie, il y a un meuble fort riche, composé d'un canapé, de fauteuils et tabourets; ce meuble est d'étoffe de Constantinople, avec beaucoup de broderie. M. de Fontanieu compte qu'il pourra coûter 15,000 livres.

Du jeudi 4. — J'ai oublié de parler d'une difficulté qu'il y eut le jour du mariage de Mme la Dauphine. M. le chevalier de Saint-André, chef de brigade qui a fait le voyage, servoit encore Mme la Dauphine. On lui dit qu'il

---

il avoit résolu d'en faire faire une copie, et qu'il l'alloit faire faire sur les mesures du grand cabinet de Mme la Dauphine, parce qu'à celle-ci, la pièce étant trop grande, il a fallu la remplir considérablement. (*Note du duc de Luynes.*)

Ces tapisseries avaient été exécutées d'après les tableaux de J.-F. Detroy. Voy. Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie royale de Peinture et de Sculpture, publiés par MM. Dussieux, Soulié, de Chennevières, Mantz et de Montaiglon, 1854, in-8°, tome II, pages 265 et suiv.

(1) *Tendelet.* Terme de marine. C'est une pièce d'étoffe portée par la flèche et par des bâtons, pour couvrir la poupe de la galère contre le soleil ou contre la pluie. (*Dict. de Trévoux.*)

devoit prendre la robe de M^me^ la Dauphine, que c'étoit l'usage le jour des grandes cérémonies; la question étoit de savoir dans quel moment il devoit la prendre. Il suivit ce qui se pratique en pareil cas pour la Reine. Lorsque la Reine sort de son appartement, c'est son portemanteau, ou en son absence un valet de chambre de la Reine, qui prend sa robe et qui lorsque la Reine va à la tribune la porte jusqu'à la sortie du salon qui est avant la chapelle; alors il la remet à un page de la Reine, qui la porte jusqu'à la petite tribune fermée d'où la Reine entend la messe. Au retour, le page la porte jusqu'à l'entrée du salon d'Heroule, et là le portemanteau la reprend. Lorsque la Reine descend en bas, et qu'elle descend par le petit escalier de la chapelle, on suit le même arrangement, excepté que le page la porte jusqu'à ce que la Reine soit au prie-Dieu, et c'est le premier écuyer de la Reine qui arrange la robe sur le fauteuil. Lorsque la Reine descend à la chapelle par l'escalier des ambassadeurs, le portemanteau ne porte la robe que jusqu'à la porte de la pièce qui donne sur l'escalier; alors un page la prend, et dans les grandes cérémonies le page la remet à l'entrée de la chapelle à l'officier des gardes qui suit la Reine. C'est ainsi que cela se pratiqua le jour du mariage pour la Reine et pour M^me^ la Dauphine.

Les dames de M^me^ la Dauphine se sont arrangées pour le service; elles seront trois par semaine, une titrée et deux qui ne le sont pas. Les menins se sont arrangés aussi pour leur service (1); ils serviront quatre pendant quinze jours de suite. M. de Montaigu a quitté le service; ainsi il restera auprès de M. le Dauphin pendant la campagne, ainsi que M. de Sassenage et M. de Saint-Hérem, qui ne servent plus.

(1) Les menins se sont arrangés pour être toujours quatre dans Versailles, mais ils peuvent se relever les uns les autres et s'absenter sans congé. Le Roi l'a réglé ainsi. (*Note du duc de Luynes.*)

J'ai marqué ci-dessus que le jour du mariage, le poële fut tenu par deux chapelains du côté de l'autel. Le fait n'est pas vrai; il fut tenu du côté de M. le Dauphin seulement par M. l'abbé d'Andlau, aumônier du Roi, et du côté de Mme la Dauphine par M. l'évêque de Mirepoix seulement. Le poële est d'un tissu d'argent couvert d'un réseau d'argent et garni d'une frange d'argent à graine d'épinard.

J'ai marqué que l'on n'a point publié de bans pour M. le Dauphin, et qu'on en avoit publié pour le Roi; le fait est vrai : je l'ai demandé à M. le curé; mais M. l'archevêque avoit donné dispense de trois bans.

Mme la Dauphine a pour sa garde un exempt des gardes du corps de chez le Roi, qui est relevé tous les huit jours, et une sentinelle qui est tirée de la salle de M. le Dauphin; cette salle est de douze gardes du corps. Quelques-uns des capitaines des gardes prétendent qu'il ne devroit y avoir pour la garde de la Reine qu'un exempt, et que jamais la feue Reine n'a eu de chef de brigade; que ce fut M. le maréchal de Noailles qui insista pour que la Reine eût un chef de brigade. On prétend aussi qu'avant cette reine-ci il n'y avoit point eu d'exemple qu'on envoyât un capitaine des gardes au-devant de la Reine.

J'ai déjà marqué que le chef de brigade et l'exempt de service chez la Reine relèvent tous les huit jours. L'exempt qui sert chez Mesdames est aussi relevé tous les huit jours. J'ai ouï dire qu'il y avoit toujours eu un chef de brigade chez M. le Dauphin. Ordinairement c'en est un de ceux qui sortent de chez le Roi (1), et il a d'extraordinaire 2,000 francs pour son quartier chez M. le Dauphin. Depuis la guerre, c'est le même chef de brigade qui sert toute l'année auprès de M. le Dauphin,

(1) Le service ordinaire de chez le Roi est composé de six chefs de brigade, sans compter celui qui sert chez M. le Dauphin, et de huit exempts. (*Note du duc de Luynes.*)

et il a 8,000 livres de gratification. Tous les officiers de la maison du Roi en sortant de chez le Roi servent un quartier chez M. le Dauphin. Il n'y a que le premier gentilhomme de la chambre qui étant de quartier sert le Roi et M. le Dauphin; M. le Dauphin est servi de même par le grand-maître et le maître de la garde-robe en année.

Lorsque M. le Dauphin et M^me^ la Dauphine mangent ensemble dans la chambre de M^me^ la Dauphine, c'est M^me^ de Brancas ou M^me^ de Lauraguais qui les servent l'un et l'autre. Dimanche, M^me^ de Lauraguais avoit fait mettre un petit tabouret bas pour se mettre à genoux en cas de besoin, comme faisoit M^me^ la maréchale de Boufflers lorsqu'elle servoit la Reine. Aujourd'hui M^me^ la Dauphine a dîné seule chez elle, parce qu'elle fait gras. M. le Dauphin a dîné seul aussi chez lui en maigre. M^me^ de Lauraguais a servi M^me^ la Dauphine sans tabouret.

La Reine fait tout au mieux pour M^me^ la Dauphine, et il paroît qu'elle s'en accommode fort. M. le Dauphin et M^me^ la Dauphine ont été plusieurs fois voir la Reine dans ses cabinets; la Reine a été les voir aussi dans le cabinet de M^me^ la Dauphine, et il paroît jusqu'à présent une grande union.

Dimanche dernier, M^me^ la Dauphine alla au salut dans la tribune sur le drap de pied; elle y arriva que le salut étoit commencé, et le Roi y étoit. La règle est qu'on n'ouvre plus la porte quand le Roi est entré, et nous avons vu M. le Dauphin, quand il arrivoit trop tard, se mettre dans une des travées; mais le Roi avoit eu l'attention de dire que si M^me^ la Dauphine venoit, qu'on la laissât entrer.

M^me^ la Dauphine a commencé depuis quelques jours à jouer à cavagnole avec la Reine, mais elle ne paroît nullement s'en amuser. Je lui ai entendu dire qu'elle jouoit quelquefois à Madrid, mais qu'elle n'aimoit pas le jeu. Jusqu'à présent l'arrangement de sa vie est, au sortir de dîner, de passer dans son cabinet, où elle est toute seule

ou bien avec M. le Dauphin; elle aime à se coucher de bonne heure, et n'est point paresseuse; en route elle étoit toujours prête la première, quelque matin qu'il fallût se lever.

Les assemblées du Clergé avoient été interrompues depuis le mariage; elles n'ont recommencé qu'aujourd'hui. M. l'archevêque de Rouen me disoit l'autre jour qu'en 1710 le clergé donna 24 millions; qu'en 1734, qui étoit une assemblée extraordinaire, il en donna 12; en 1735 il en donna 8; en 1742, qui étoit une assemblée extraordinaire, il en donna 13; et il vient d'en donner 15, comme je l'ai marqué. Des dons gratuits aussi considérables font que le Clergé doit 40 millions, dont il paye l'intérêt, et cela indépendamment de cette année-ci. On impose chaque année sur chaque diocèse un peu plus qu'il ne faut pour l'intérêt, afin de diminuer d'autant le fond. Dans le temps que le Clergé devoit 43 millions, on imposoit 2,600,000 livres.

Du vendredi 5, *Versailles.* — Le Roi soupa hier à son petit couvert, dans sa chambre, avec M. le Dauphin; M. le Dauphin au bout de la table à droite, comme au grand couvert. M. de Richelieu les servoit l'un et l'autre. La Reine fait collation. M^me^ la Dauphine fait gras, c'est ce qui empêche qu'il n'y ait grand couvert.

Du samedi 6. — J'ai marqué ci-dessus que M. et M^me^ de Rubempré avoient un logement neuf dans l'aile neuve; cet arrangement est changé. On leur a donné le logement qu'avoit feu M^me^ de Mailly (depuis M^me^ de Mazarin) et en dernier lieu M^me^ la maréchale d'Estrées; il donne d'un côté sur la cour des Princes et de l'autre sur la rampe.

Les entresols de feu M^me^ de Ventadour ont été donnés à M. et M^me^ de Faudoas. M^me^ de Faudoas avoit eu par emprunt, comme je l'ai marqué, l'appartement de M. le maréchal de Broglie; cet appartement a été donné aussi par emprunt à M. de Sassenage.

Il a été réglé ces jours-ci que M^me^ de Brancas, M^me^ de

Lauraguais, M. de la Fare auront les entrées de la chambre chez la Reine (1). Les dames de Mme la Dauphine auront les entrées de la chambre chez la Reine lorsqu'elles y entreront avec Mme la Dauphine. Il n'y a encore rien de réglé pour les entrées des menins chez le Roi; ils demandent les mêmes entrées qu'avoient les menins de Monseigneur. M. de Puiguyon et M. de Montaigu avoient déjà des entrées comme gentilshommes de la manche, mais les autres menins n'en ont point. Ils n'entrent pas même dans le cabinet de M. le Dauphin, lorsque l'huissier est en dehors. Cet arrangement ne paroît pas plaire infiniment à M. le Dauphin. Il dit hier à ceux de ses menins qui le suivent qu'ils n'avoient pas été trop exacts à l'heure qu'il leur avoit donnée. Ils lui répondirent qu'ils étoient arrivés, même un peu avant l'heure, mais qu'ils n'avoient pu entrer. M. le Dauphin dit qu'il n'étoit pas dans son cabinet pour y rester seul, et les fit entrer aussitôt. Je crois que les entrées des menins de Monseigneur étoient les entrées du cabinet.

Pendant tout le temps de l'éducation, lorsque Mgr le Dauphin entroit chez le Roi, à l'heure des entrées familières, il étoit suivi par le gouverneur et par le sous-gouverneur en semaine. Présentement, il entre seul chez le Roi.

On remet sur le théâtre l'opéra d'*Amadis de Grèce* de Destouches (2), mis sur le théâtre pour la première fois en 1699, la seconde fois en 1711, la troisième en 1724.

J'ai marqué la nouvelle de la mort de M. de Castel dos Rios, gendre de l'ambassadeur d'Espagne, arrivée ici peu de jours après le départ de l'ambassadrice et de sa

(1) Il a été réglé depuis que Mme de Brancas auroit les grandes entrées chez la Reine sans accompagner Mme la Dauphine, et que Mme de Lauraguais les auroit aussi, mais seulement à la suite de Mme la Dauphine. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Poëme de Houdard de la Motte.

fille pour aller au-devant de Mme la Dauphine. Pour ne point déranger le voyage, ni même au retour les jours de fête à l'occasion du mariage, l'ambassadeur a jugé à propos de laisser ignorer à sa fille qu'elle étoit veuve. Il ne lui en a appris la nouvelle que mercredi dernier.

Du dimanche 7, Versailles. — J'ai parlé ci-dessus du procès entre M. et Mme de Brissac; j'appris hier que ce procès est enfin terminé par accommodement. Ils obtiennent chacun une partie de ce qu'ils désiroient. Mme de Brissac ne vouloit point absolument être obligée de retourner avec son mari, ni être dans la nécessité de passer sa vie dans un couvent. M. de Brissac ne vouloit point que sa femme gardât sa charge auprès de Mesdames, ni qu'elle pût venir à la Cour. Tout cela est arrangé. Mme de Brissac ne garde point sa place, et a promis qu'elle ne reviendroit jamais à la Cour, moyennant quoi elle ne retourne point avec son mari et a la liberté de retourner chez son père. M. de Brissac lui laisse 14,000 livres de rente pour son entretien; dans cinq ans elle aura 19,000 livres de rente. Ainsi voilà une place à donner auprès de Mesdames. On croyoit que ce seroit pour Mme de la Rivière, fille de M. de la Rivière des mousquetaires noirs, qui est une fort jolie femme; mais M. de la Rivière m'a dit aujourd'hui qu'il n'en étoit pas question pour sa fille, et qu'il croyoit qu'on vouloit une personne titrée.

Mme de Saint-Hérem a été présentée aujourd'hui par Mme d'Argenson; c'est la femme de M. de Saint-Hérem, menin de M. le Dauphin; elle est fille de Mme de Collandre, sœur de M. d'Argenson; elle a une sœur mariée au fils de Mme de Berville. Il y a dix ans que Mme de Saint-Hérem est mariée; elle a même plusieurs enfants. Comme son mari ne venoit point dans ce pays-ci, il ne s'étoit pas soucié que sa femme fût présentée; sa figure est assez bien. M. de Saint-Hérem est de même maison que M. de Montmorin. On avoit proposé à Mme de Montmorin d'être à la présentation; elle dit qu'elle le vouloit bien,

pourvu qu'elle présentât, mais autrement qu'elle n'iroit pas. Ainsi il n'y avoit avec Mmes d'Argenson et de Saint-Hérem que Mme la duchesse de Brissac, parente par les Pécoil, et Mmes de la Rivière, mère et fille. M. de la Rivière est par sa mère ou sa grande mère parent de M. d'Argenson.

On ne peut encore porter aucun jugement décisif sur Mme la Dauphine. L'extrême envie de plaire qu'elle marquoit, à ce que l'on disoit, pendant son voyage, ne se montre pas encore d'une manière bien claire; elle voit tant de monde et en connoît si peu, qu'elle craint peut-être de parler mal à propos; c'est apparemment par cette raison qu'elle ne parle presque point; elle néglige aussi un peu trop les marques de bonté et d'attention à donner à ceux qui lui font leur cour. Ce contraste relève encore davantage la politesse et les attentions de la Reine, qui en effet n'omet rien de tout ce qui peut la faire aimer.

Du lundi 8, *Versailles.* — M. le comte de la Mothe demanda hier l'agrément du Roi pour le mariage de Mlle sa fille avec M. de Froulay. Mlle de la Mothe peut être un très-grand parti, puisqu'elle porte avec elle une grandesse, si M. de la Mothe n'a point d'autre enfant. A l'égard du bien, quand même M. de la Mothe deviendroit veuf, se remarieroit et auroit d'autres enfants, Mlle de la Mothe auroit toujours 450 ou 500,000 livres de bien assuré. M. de la Mothe ne donne à sa fille actuellement que 4,000 livres, mais il les prend tous deux chez lui, les loge et les nourrit partout, eux, leurs femmes et un valet de chambre. M. de Froulay a actuellement 30,000 livres de rente en comptant sa place de menin, à ce que m'a dit M. de la Mothe. Il assure 10,000 livres de douaire à sa femme et 2,000 livres d'habitation.

Il se fait encore un autre mariage, mais beaucoup moins connu. Mlle de la Javelière épouse M. de Mauroy, fils du directeur de la cavalerie. Ce M. de Mauroy qui se marie n'a jamais été que capitaine de cavalerie, mais il a eu commis-

sion de colonel, a servi dans l'état-major et est aujourd'hui maréchal de camp. M. de la Javelière, après avoir été longtemps lieutenant-colonel d'infanterie, est devenu maréchal de camp; après la prise de Philipsbourg, il en fut fait gouverneur, et lorsque cette place fut rendue à l'Empereur, on lui donna 15,000 livres de pension pour lui tenir lieu d'appointements. On dit qu'il est fort riche.

Le Roi a entendu aujourd'hui la messe dans la petite chapelle N.-D., en haut, à cause du serment qu'a prêté M. l'évêque de Saint-Brieuc. C'est l'usage en pareil cas.

Du mercredi 10, *Versailles.* — Lundi dernier, 8 de ce mois, mourut à Paris M. le comte de Laval, que l'on appeloit la Mentonnière. Il avoit soixante-trois ou soixante-quatre ans; il est mort d'une fluxion de poitrine; il avoit été au bal de l'Opéra, et on prétend que c'est la cause de sa mort.

On s'étoit imaginé que le Roi ne souperoit point dans ses cabinets pendant tout le carême; mais il y soupa lundi, quoiqu'il n'eût point été à la chasse; il n'y eut point de dames; il y avoit sept ou huit hommes. Après le souper, le Roi joua un fort gros lansquenet avec quatre ou cinq hommes, et ne se coucha qu'à trois heures du matin. M. le Dauphin et M^me^ la Dauphine soupèrent chacun dans leur appartement, M. le Dauphin en maigre et M^me^ la Dauphine en gras.

Hier mardi, le Roi soupa dans sa chambre avec M. le Dauphin. La Reine demanda hier matin au Roi s'il n'aimeroit pas mieux qu'il y eût grand couvert et qu'elle fît sa collation le matin; le Roi lui répondit : « Non », assez sèchement.

On a parlé longtemps, comme d'une chose singulière, de M^me^ la duchesse d'Angoulême, belle-fille de Charles IX, qui est morte il n'y a pas bien longtemps (1). On me

(1) Françoise de Nargonne, veuve en 1650 de Charles, bâtard de Valois, duc d'Angoulême, fils naturel de Charles IX et de Marie Touchet; elle mou-

contoit hier un fait qui paroît assez extraordinaire; c'est qu'il y a actuellement une femme à Paris qui n'est pas même absolument âgée et dont le grand beau-père fut sauvé du massacre de la Saint-Barthélemy en 1572; c'est Mme de Bouchet, mère de Mme d'Argental. Son nom est Trasola d'Ognette (1); elle avoit épousé en premières noces Armand de Caumont, marquis de Montpouillan. Cet Armand de Caumont étoit le quatrième fils de Henri Nompar de Caumont, lequel avoit eu pour père Jacques Nompar de Caumont; celui-ci échappa au massacre de la Saint-Barthélemy, où son père et son frère périrent.

Il y eut hier mardi comédie dans l'ancienne salle. M. le Dauphin et Mme la Dauphine y furent dans la loge de la Reine. Mme la Dauphine ne paroît pas jusqu'à présent s'amuser à ce spectacle.

Il n'y a pas encore un arrangement bien certain pour les occupations de M. le Dauphin et de Mme la Dauphine. Mme la Dauphine passe beaucoup de temps dans son cabinet, comme je l'ai marqué. Quand M. le Dauphin n'y est pas, elle est seule ou bien avec ses femmes. Mme la duchesse de Brancas et Mme de Lauraguais pourroient cependant y être, et y sont peut-être quelquefois; mais les dames de Mme la Dauphine n'y sont jamais; elles ne la voient qu'à sa toilette lorsque la chambre entre, et toutes les fois qu'elle sort. Dans les premiers jours, M. le Dauphin alloit dans les cabinets de la Reine avec Mme la Dauphine, sans menin, sans dames et sans officiers des gardes. La Reine, qui leur marque beaucoup d'amitié à l'un et à l'autre, étoit fort aise de ces conversations particulières; mais, comme elles duroient fort longtemps, le Roi n'a pas

---

rut au château de Montmort en Champagne, le 10 août 1713, âgée de quatre-vingt-douze ans.

(1) Le P. Anselme (*Histoire généalogique et chronologique des Pairs de France*) la nomme Grâce-Angélique-Thérèse Arazola d'Ognate.

trouvé que cet arrangement fût convenable, et a jugé à propos que M. le Dauphin et Mme la Dauphine n'allassent dans les cabinets de la Reine qu'environ une demi-heure avant le jeu (1).

A l'égard de M. le Dauphin, on dit qu'il lit, mais il paroît peu occupé. Mme la Dauphine ne marque pas une grande vivacité. J'ai parlé ci-dessus des présents immenses que le Roi lui a faits. Une seule marchande, qu'on appelle Hébert, disoit que le Roi avoit pris chez elle pour 85 ou 86,000 livres de marchandises; ce sont des montres, des boîtes, etc. Tous ces bijoux sont dans un coffre fait exprès; leur destination est pour que Mme la Dauphine puisse en faire des présents; non-seulement elle n'en a fait aucun jusqu'à présent, mais on prétend même qu'elle ne les a pas vus. On m'a dit une raison qui a pu retarder les présents, c'est que Mme la Dauphine a voulu avant tout donner quelque chose de convenable à Mesdames, et comme il n'y avoit rien d'assez magnifique dans ce coffre, il a fallu faire faire du nouveau qui ne doit être fini qu'à Pâques. Mais un fait plus singulier pour prouver le peu de vivacité de Mme la Dauphine, c'est ce que me contoit hier M. de la Mothe. Il a été, comme je l'ai marqué, porter à Mme la Dauphine, à Orléans, un fort beau présent de la part de la Reine (2); non-seulement Mme la Dauphine ne lui répondit rien quand il l'eut complimentée, mais elle ne montra aucun empressement de voir ce cof-

(1) Il faut que ce fait ne soit pas vrai, puisque M. le Dauphin et Mme la Dauphine allèrent hier 23 chez la Reine, à trois heures, et qu'ils y restèrent environ deux heures, avec cette différence que Mme la Dauphine fit avertir Mme de Faudoas pour la suivre et qu'elle lui donna l'heure pour la venir reprendre; mais ils n'avoient avec eux ni officiers des gardes, ni valet de pied. (*Note du duc de Luynes*, datée du 24 mars 1745.)

(2) J'ai marqué ci-dessus que le chevalier d'honneur ne quittoit jamais la Reine; il va cependant complimenter les têtes couronnées. Par conséquent il n'auroit pas dû aller pour Mme la Dauphine; mais comme je l'ai dit, M. de Tessé n'étoit point ici quand M. de la Mothe reçut les ordres de la Reine. (*Note du duc de Luynes.*)

fret; on l'ouvrit cependant devant elle, mais elle ne marqua pas de satisfaction, ni ne donna aucune louange au présent, qui cependant en étoit digne. M. de la Mothe m'a ajouté qu'il avoit été témoin à une harangue qu'on lui avoit faite à laquelle elle ne répondit rien, et qu'on lui avoit dit qu'elle avoit fait de même à toutes les harangues. Comme elle est fort timide et qu'elle connoît peu encore ce pays-ci, on prend son silence pour indolence et même pour hauteur; il faut encore du temps pour porter un jugement plus certain.

J'ai marqué ci-dessus que Mme la duchesse de Brissac a fait son accommodement et s'est engagée à ne plus venir à la Cour. La place qu'elle avoit auprès de Mesdames est vacante depuis longtemps, mais le Roi, par considération pour elle, a bien voulu ne la pas remplir que son affaire ne fût finie. Cette place fut donnée avant-hier au soir à sa belle-sœur, Mme de Brissac douairière, belle-mère de M. d'Ayen. On vouloit absolument une personne titrée pour cette place. On prétend qu'il s'en est présenté plusieurs, mais je ne sais certainement que Mme la duchesse de Brissac et Mme la duchesse de Ruffec.

J'appris hier que le Roi a ôté à M. de Muy le père le logement qu'il avoit ici près, du côté de M. de Gesvres et de M. le Premier (1). Il en avoit un avec Mme de Muy au-dessus de feu Mme la duchesse de Ventadour et auprès de Mme la comtesse de Brionne et de Mme de Montauban; il retourne dans ce logement, ce qui doit lui être moins incommode présentement, son fils et sa belle-fille étant logés dans celui qui avoit été fait pour feu M. le chevalier de Créquy.

J'ai marqué que M. de Rubempré avoit le logement qu'avoit Mme de Mazarin et en dernier lieu feu Mme la maréchale d'Estrées; on lui avoit d'abord destiné un loge-

(1) Il a été donné à Mme la duchesse de Brissac douairière. (*Note du duc de Luynes.*)

ment neuf dans l'aile neuve qui avoit été fait pour M^me^ de Mailly; ce logement s'étant trouvé trop petit pour mari et femme a été donné à M. de la Vauguyon. Sa femme, qui est petite-fille de M. le duc de Charost, vient peu dans ce pays.

Tous les bals en masque ont donné occasion de parler de nouvelles amours du Roi, et principalement d'une M^me^ d'Étioles (1), qui est jeune et jolie; sa mère s'appeloit M^me^ Poisson. On prétend que depuis quelque temps elle est presque toujours dans ce pays-ci, et que c'est là le choix que le Roi a fait. Si le fait étoit vrai, ce ne seroit vraisemblablement qu'une galanterie et non pas une maîtresse.

Il y a eu aujourd'hui sermon suivant l'usage du carême, et à six heures opéra dans la salle du manége.

Je n'ai point encore marqué l'arrangement des dames de M^me^ la Dauphine pour leur semaine. M^me^ la duchesse de Caumont est avec M^mes^ de Pons et du Roure; M^me^ de Tessé est avec M^mes^ de Lorges et de Champagne; M^me^ la duchesse de Rohan est avec M^mes^ de Faudoas et de Bellefonds.

Du jeudi 11, *Versailles.* — On sut hier par des lettres particulières d'Angleterre que MM. de Belle-Isle sont arrivés le 23 février au port de Wervik (2). M. le Maréchal a été fort incommodé pendant la route, mais cependant fort gai dans les temps qu'il ne souffroit pas. Ces mêmes nouvelles disent que le chevalier avoit l'air fort triste, mais l'on sait qu'il est naturellement fort sérieux et parle

(1) Le 18 juillet 1742, le président Hénault écrivait à M^me^ du Deffand, après un « fort souper » que son cuisinier avait fait chez M. de Pontdeveyle: « Je trouvai là une des plus jolies femmes que j'aie jamais vues; c'est M^me^ d'Étioles. Elle sait la musique parfaitement, elle chante avec toute la gaieté et tout le goût possible, sait cent chansons, joue la comédie à Étioles sur un théâtre aussi beau que celui de l'Opéra.... »

(2) Sans doute Harwick.

peu; elles ajoutent qu'ils avoient demandé permission de ne point gagner la Tamise et de ne pas la remonter jusqu'à Windsor, mais d'être transportés par terre, ce qui leur a été accordé.

On a eu des nouvelles de M. de Sade; il avoit été conduit d'abord à Louvain; on le transfère à la citadelle d'Anvers; il étoit difficile qu'il ne fût pas pris, puisqu'on l'attendoit sur quatre routes différentes. On espère qu'on pourra engager l'électeur de Cologne à le redemander, puisqu'il a été pris dans ses États, qui sont neutres; mais s'il est vrai, comme on l'a dit, que l'électeur de Cologne avoit demandé qu'on lui envoyât qui on voudroit, pourvu que ce ne fût pas M. de Sade, et qu'ayant été instruit de son départ il avoit donné toutes les facilités et les indications pour le faire arrêter, on peut croire aisément qu'il ne consentira pas à le redemander, ou que s'il le fait, il ne sera pas fâché d'être refusé.

J'appris aussi il y a deux jours que les ennemis ont arrêté, il y a déjà du temps, un M. d'Agieux, qui sert actuellement dans l'état-major de l'armée de M. de Maillebois et qui étoit ci-devant chargé des affaires de France à Bruxelles.

Hier M. de la Mothe fit signer le contrat de mariage de M^lle^ sa fille avec M. de Froulay; le secrétaire d'État fut M. de Maurepas.

J'appris il y a quelques jours que le jeudi gras, au bal masqué dans la galerie, il y eut un masque qui s'assit assez près de la Reine. La Reine demanda à M^me^ de Bouzols qui c'étoit; elle lui répondit que c'étoit son frère, mais c'étoit en effet le fils du roi Jacques, que l'on appelle le Prétendant. Il avoit déjà été au bal en masque chez Mesdames. Depuis que le projet de l'entreprise sur l'Angleterre, dont j'ai parlé dans le temps, a été totalement manqué, ce jeune prince a toujours resté en France, et il est actuellement à Fitz-James. On l'appelle M. le Baron; il a pris un nom allemand; il est venu à tous ces bals dans le plus

grand incognito, et ce même jour du jeudi gras il soupa chez M. de Bouillon.

M. Chalut, trésorier de la maison de Mme la Dauphine, m'a dit hier qu'il avoit porté à Mme la Dauphine, il y a quelques jours, son mois de mars consistant en 4,000 livres. Il est réglé qu'elle aura 4,000 livres par mois, et 12,000 livres pour les étrennes et autant pour la foire, comme la Reine. Outre cela, le Roi lui a donné une bourse de 1,000 louis. Tout ce qu'elle a donné en chemin est aux dépens du Roi et a été fourni par la chambre aux deniers. On me disoit hier qu'elle a donné 150 louis à l'opéra, à Bordeaux; elle donnoit aussi, pour les escortes des troupes qui l'accompagnoient, 25 louis pour 50 dragons.

Du dimanche 14, Versailles. — Vendredi dernier, Mme la duchesse de Brissac suivit Mme Adélaïde chez le Roi, et fut présentée par elle à Sa Majesté comme ayant l'honneur d'appartenir à Mesdames.

Hier samedi, M. le Dauphin et Mme la Dauphine furent à Saint-Cyr; ils avoient dû y aller dès jeudi; une petite indigestion qu'eut M. le Dauphin avoit retardé le voyage. M. le Dauphin étoit dans le carrosse de Mme la Dauphine. L'usage est que lorsque le Roi monte dans le carrosse de la Reine, c'est un valet de pied du Roi qui tient la portière du côté que le Roi y monte, et un valet de pied de la Reine du côté de la Reine. Par la même raison, un valet de pied de M. le Dauphin voulut prendre la portière du côté de M. le Dauphin; les valets de pied de Mme la Dauphine s'y opposèrent et ceux de M. le Dauphin cédèrent la portière. Les valets de pied de Mme la Dauphine prétendent que les valets de pied du Roi étant grands valets de pied et en charge doivent avoir la portière de préférence à ceux de la Reine, mais que l'état de ceux de M. le Dauphin est fort différent, puisqu'ils ne sont que petits valets de pied et par commission, au lieu que les valets de pied de Mme la Dauphine sont grands valets de pied et en charge.

Il y avoit dans le carrosse de Mme la Dauphine Mme de

Lauraguais et Mme de Tessé, Mme de Rubempré et Mme de Faudoas. Il y avoit aussi des dames dans le second carrosse. M. de Rubempré et M. de la Fare étoient dans le carrosse des écuyers avec M. l'abbé de Sailly, aumônier de quartier, et M. de Larivoire, écuyer cavalcadour. Le carrosse des écuyers marchoit devant suivant l'usage, et immédiatement derrière un carrosse de M. le Dauphin dans lequel étoient ses menins, derrière le carrosse de M. le Dauphin les deux carrosses de Mme la Dauphine. Saint-Cyr est du diocèse de Chartres. M. l'évêque de Chartres y reçut M. le Dauphin et Mme la Dauphine. Il y eut salut avec un petit motet, ensuite un divertissement en musique dans la maison. Les paroles, qui sont de Roy, avoient été faites pour Mme la Dauphine. La musique est de Clérembault, fameux organiste; c'est un duo avec des chœurs, dont on fut fort content. Cet ouvrage s'appelle l'*Idylle de Saint-Cyr*. Mme la Dauphine avoit fait ses dévotions le même jour ici à la chapelle, dans la petite chapelle de Saint-Louis où est une tribune pour la Reine et où l'on a mis la châsse de sainte Onézime. M. l'évêque de Mirepoix, son premier aumônier, lui dit la messe et la communia.

Hier Mme la Dauphine ouvrit enfin le coffre de velours que le Roi avoit fait remplir de bijoux de toutes espèces et dont j'ai parlé ci-dessus; elle fit des présents à toutes ses dames, à ceux qui lui sont attachés, à M. de la Mothe, qui a été la complimenter à Orléans, aux officiers des gardes qui l'ont accompagnée pendant le voyage, dont il y a quelques-uns d'absents, à qui on les enverra. On a jugé apparemment qu'il y auroit trop longtemps à attendre que les présents pour Mesdames fussent prêts.

J'ai déjà écrit dans ces Mémoires des faits anciens lorsqu'ils sont venus à ma connoissance. Cet usage me paroît trop utile pour le discontinuer. Mme de Luynes m'a conté plusieurs fois deux faits extrêmement curieux. Elle a vu et connu en Bourgogne un gentilhomme appelé M. de Riolet, homme fort âgé. MM. de Riolet étoient atta-

chés à MM. de Luce, gens de grande condition. Un de ces MM. de Luce, dans le temps que les duels étoient en usage, se battit contre M. de Guise, qui le tua ; la veuve de M. de Luce, outrée de la mort de son mari, ne songea qu'à s'en venger; elle avoit un fils extrêmement enfant; elle le fit élever avec tout le soin imaginable, et dès qu'il eut l'usage de raison, elle ne songea qu'à lui inspirer une haine implacable contre M. de Guise, n'ayant d'autre vue et d'autre objet que de faire venger la mort du père par le fils. En effet, dès que ce jeune homme eut dix-huit ans, il alla, par le conseil de sa mère, trouver M. de Guise, et lui proposa de se battre contre lui. M. de Guise eut pitié de sa jeunesse et ne vouloit pas absolument accepter ce combat, mais les instances du jeune homme furent si vives et si pressantes, qu'il fallut bien se battre; le jeune homme fut tué, et la famille de MM. de Luce fut éteinte en lui. M. de Guise admira la valeur de ce jeune M. de Luce, et sachant qu'il avoit été élevé par M. de Riolet, fit ce qu'il put pour tâcher de s'attacher ce gentilhomme à lui ; mais les promesses les plus avantageuses ne firent rien sur l'esprit de M. de Riolet, qui ne pouvoit regarder qu'avec horreur le destructeur de la maison de son maître.

Le second fait que je sais de M^me^ de Luynes regarde MM. de Tavannes. M. de Tavannes, l'un des aïeux de M. l'archevêque de Rouen d'aujourd'hui, avoit épousé M^me^ de Quintin, qui étoit veuve et avoit un fils de son premier mari. Ce fils, nommé M. de Quintin, étoit aimable et plut extrêmement à M. de Tavannes; le beau-père et le beau-fils vivoient dans la plus grande union et avec l'amitié la plus tendre ; on pourroit dire, comme dans une des fables de la Fontaine : *Deux coqs vivoient en paix, une poule survint*. Cette poule fut M^me^ de Romecourt. M. de Tavannes et M. de Quintin en devinrent amoureux l'un et l'autre : la jalousie détruisit toute l'amitié ; dès qu'ils se furent reconnus rivaux, ils devinrent ennemis impla-

cables : il fallut se battre. M. de Quintin fut blessé à mort. Dans ce cruel moment tous les sentiments de M. de Tavannes se renouvelèrent; l'ennemi disparut et le beau-fils se représenta à lui avec tous les charmes qui l'avoient fait aimer; il court à M. de Quintin fondant en larmes, il l'embrasse et cherche à le secourir. Dans ce moment un page de M. de Quintin, outré de la mort de son maître et s'abandonnant aux transports de sa douleur, vient avec une épée pour percer M. de Tavannes par derrière; M. de Quintin mourant s'en aperçoit, et repoussant un moment M. de Tavannes lui dit : « Ah! Tavannes, prends garde à toi, mon page va te tuer. » Cette action généreuse ne servit qu'à augmenter la douleur de M. de Tavannes, qui n'a jamais pu se consoler d'avoir donné la mort à un beau-fils si digne d'être aimé, et pendant tout le reste de sa vie on ne pouvoit prononcer devant lui le nom de Quintin qu'il ne fondît en larmes.

Un autre fait que me contoit hier l'aide-major des chevau-légers de la garde est dans un genre différent et m'a paru digne de curiosité. Cet aide-major, qui m'est attaché depuis longtemps, est homme vrai et sur le témoignage duquel l'on peut compter. Il étoit intime ami d'un prêtre qui est actuellement prévôt d'un chapitre dans une des terres de mon fils et qui a été longtemps curé de Dampierre. Ce prêtre dont le témoignage ne peut être suspect avoit connu au séminaire un ecclésiastique extrêmement âgé qui lui dit avoir vu et entretenu le frère de Ravaillac. Ce frère avoit changé de nom, comme on le peut croire, et avoit vécu longtemps depuis la mort de Henri IV. Il lui dit que c'étoit la vengeance qui les avoit déterminés à ce crime affreux; qu'ils avoient une sœur dont Henri IV étoit devenu amoureux et dont il avoit abusé. Les deux frères transportés de fureur résolurent dès ce moment de profiter de toutes les occasions qui se présenteroient, et ne confièrent leur secret à personne. Ayant su le jour et le moment que le Roi sortoit, ils par-

tagèrent entre eux les postes qu'ils crurent plus convenables à leurs desseins. Ravaillac l'assassin, comme l'aîné, prit le poste qu'il crut le plus sûr et où il pourroit exécuter plus promptement son crime. Ce malheureux n'avoua aucun complice, comme on le sait, et son frère n'a jamais été connu.

J'ai parlé ci-dessus de la foule prodigieuse qu'il y avoit ici le jour du bal masqué. M^me^ la princesse de Conty, ne pouvant trouver de place pour s'asseoir, ôta son masque, dans l'espérance qu'elle trouveroit quelque masque qui lui céderoit la sienne; elle avoit déjà proposé à un masque de la laisser s'asseoir; elle ne fut pas plus heureuse à visage découvert. Le masque lui dit qu'il ne la connoissoit point; elle ne put s'empêcher de lui dire qu'il falloit qu'il fût bien mauvaise compagnie.

M. de Lassay conta l'autre jour que pareille aventure arriva un jour à Monsieur et à Mademoiselle, mais c'étoit dans un lieu différent. Monsieur eut la fantaisie d'aller courre le bal dans Paris; il y fut avec Mademoiselle et M^me^ de Thianges; ils montèrent à un second ou troisième étage à un bal de chandelles, et comme il y avoit une presse très-grande et qu'on ne leur faisoit point de place, ils prirent le parti de se démasquer. Cet expédient ne leur réussit point; enfin M^me^ de Thianges, impatientée de ce que personne ne les reconnoissoit, prit la parole, et demanda à la compagnie comment il étoit possible qu'ils ne connussent pas Monsieur et Mademoiselle; ce discours ne fit pas plus d'effet. On crut que c'étoit quelque petite femme de chambre qui vouloit faire faire place à son maître et à la fille de son maître, qu'elle appeloit Mademoiselle. L'histoire même rapporte que l'assemblée reconduisit fort impoliment les trois masques.

M^me^ de Chastelux a présenté aujourd'hui sa belle-fille (1), qui est bien faite et d'une figure assez agréable.

(1) M^me^ du Thil. (*Note du duc de Luynes.*)

Du lundi 15, *Versailles.* — M. le duc de Châtillon, qui est toujours dans son exil, avoit demandé à être employé comme lieutenant général. On me dit hier que le Roi avoit répondu : « Qu'on ne me parle jamais de cet homme-là. »

M. de Richelieu m'a dit aujourd'hui que le Roi avoit réglé que les menins de M. le Dauphin auront seulement les entrées de la chambre chez M. le Dauphin (1).

On parle de deux mariages, mais il n'y a encore rien de fait. L'un est celui de M. de Beauvilliers, fils aîné de M. le duc de Saint-Aignan, avec la troisième fille de M. de Fervaques. L'autre de M. de Volvire avec la fille de feu M. le maréchal d'Asfeld. Le fils aîné de M. le duc de Saint-Aignan ne s'appelle point duc de Beauvilliers, quoiqu'il semble devoir avoir hérité le duché, par la mort de son frère aîné; mais M. le duc de Saint-Aignan prétend qu'à la vérité il avoit cédé le duché, mais non pas la terre. Il y a l'exemple en pareil cas de feu M. le maréchal de Berwick, qui reprit le duché après la mort de son fils aîné, premier mari de M^me^ d'Aumont d'aujourd'hui; mais M. de Berwick se fit recevoir une seconde fois au Parlement, le matin, un moment avant le lit de justice. M. de Saint-Aignan ne veut pas trop convenir de cette seconde réception, et dit que M. de Berwick n'avoit pas perdu le duché et qu'il reprit sa séance. La conduite de M. de Berwick dans cette occasion ne fut pas fort approuvée.

M^me^ de Tréville (2) mourut la nuit d'avant-hier à hier;

---

(1) Les menins ne conviennent pas de cette décision, et en effet ils jouissent d'entrées plus considérables. Il est vrai que le matin, au lever de M. le Dauphin, ils n'entrent qu'avec la chambre, mais tout le reste de la journée ils entrent partout où est M. le Daupnin, hors dans ses cabinets en haut ou chez madame la Dauphine. (*Note du duc de Luynes*, datée du 17 mars 1745.)

(2) Le *Mercure de France* la nomme Anne-Élizabeth d'Argouges de Rannes, mariée à Jean de Moneins, comte de Troisville.

elle est morte de la poitrine; il y avoit trois mois qu'elle étoit malade. Son nom est Rannes, nièce de M. le lieutenant civil. C'étoit une femme d'un rare mérite; sans être fort belle, elle avoit une figure très-agréable, un son de voix charmant, de l'esprit, de la douceur, de la raison; elle laisse deux enfants, un garçon et une fille.

J'appris hier que le Roi a donné à M. le maréchal de Saxe 100,000 écus à prendre sur quelqu'un des nouveaux impôts que l'on vient d'établir.

Je ne mets point ici le détail des présents que le Roi a envoyés aux Espagnols de la suite de M^me^ la Dauphine, n'en étant pas assez instruit; on m'a dit seulement qu'ils étoient très-convenables, et que celui fait à M. de Montijo étoit un diamant en bague estimé 22,000 livres.

On eut hier des nouvelles de l'arrivée de MM. de Belle-Isle au château de Windsor.

J'ai marqué ci-dessus qu'on avoit repris le deuil le dimanche gras pour quinze jours; cela fut dit ainsi en effet à M^me^ de Luynes par M. de Richelieu, mais on ne le quittera que mercredi. La Reine et par conséquent les dames l'avoient repris en noir, parce que le deuil de l'archiduchesse a été joint à celui de l'Empereur (1). La Reine ne reprit le blanc qu'hier dimanche.

Le Roi soupa hier au grand couvert avec la Reine, M^me^ la Dauphine et M^me^ Adélaïde. M. le Dauphin et Madame n'ont pas encore repris le carême.

M. de Fimarcon, maréchal de camp, a été présenté au Roi ces jours-ci; il étoit en prison pour dettes depuis plusieurs années, et en procès avec ses créanciers, surtout avec le nommé Liévain, marchand, dont le nom a sou-

(1) Le deuil de l'Empereur a été continué depuis le dimanche gras jusqu'au premier dimanche de Carême; et depuis ce jour jusque aujourd'hui qu'on l'a quitté, c'étoit le deuil de l'archiduchesse. (*Note du duc de Luynes*, datée du 17 mars.)

vent paru dans les mémoires de part et d'autre. Il a enfin obtenu permission de sortir; on m'a dit qu'il abandonnoit tous ses biens à ses créanciers, qui les alloient vendre et qui lui donnoient sa vie durant 2,000 écus de pension. M. de Fimarcon, par toutes ces différentes aventures, n'a point servi ces dernières campagnes; et c'est dommage, car il est très-bon officier.

Du mardi 16, *Versailles.* — Le Roi soupa hier dans ses cabinets. Mesdames ont été aujourd'hui à la toilette de M^me^ la Dauphine; Madame lui a donné sa chemise, et M^me^ Adélaïde lui a donné sa montre et son étui de côté. Cet usage ne s'observe point chez la Reine; Mesdames ne présentent à la Reine que ce qui se donne sur une soucoupe. La montre et l'étui de côté se donnent à la main; et quoique Mesdames soient chez la Reine, c'est M^me^ de Luynes qui donne à la Reine sa montre et son étui.

Du mercredi 17, *Versailles.* — M^me^ de Brancas eut hier une conversation avec le Roi d'une heure ou d'une heure et demie, dans son cabinet; c'est la première depuis l'arrivée de M^me^ la Dauphine.

Le Roi n'a été aujourd'hui au sermon qu'à quatre heures et demie; ensuite il a été chez M. le Dauphin, qui garde sa chambre pour un rhume qui n'est pas considérable et auquel il s'est joint un petit mouvement de fièvre. De chez M. le Dauphin il est venu chez la Reine pour aller avec elle à la salle du manége. Il avoit déjà fait partir les dames de M^me^ la Dauphine et a envoyé aussi un moment après celles de la Reine. Il a monté dans le carrosse de la Reine avec M^me^ la Dauphine, M^me^ Adélaïde, M^me^ de Penthièvre et M^me^ de Luynes. Dans le second carrosse de la Reine étoient M^me^ de Tallard (1),

(1) M^me^ de Tallard fut fort piquée de cet arrangement. Ce fut le Roi qui appela M^me^ de Luynes, et c'est le droit de la dame d'honneur d'avoir la place de préférence. (*Note du duc de Luynes.*)

Mme de Brancas et Mme de Lauraguais. On joue aujourd'hui la tragédie de *Mérope* et ensuite le divertissement nommé le *Sylphe*, dont les paroles sont de M. de Moncrif et la musique des petits violons (1).

Mme la duchesse de Saint-Pierre vint ici hier amener sa belle petite-fille (du Jonquoy). J'ai parlé de son mariage; elle est grande, bien faite et assez jolie.

Mme O' Brien avoit demandé à être présentée au Roi; M. de Maurepas a répondu qu'il demanderoit à S. M. si elle le vouloit, mais qu'il craignoit fort d'être refusé. Mme O' Brien est de même nom que son mari, et elle prétendoit par cette raison, et comme femme de condition d'Angleterre et appartenant à Milord Clare, pouvoir avoir l'honneur d'être présentée au Roi. Outre cela, son mari est depuis longtemps ici chargé des affaires du roi Jacques, qu'on appelle le chevalier de Saint-Georges ou le prétendant; de plus, elle est attachée à la reine d'Espagne. Aucune de ces trois raisons n'a paru suffisante. La charge qu'elle a chez la reine d'Espagne est inférieure à celle de dame du palais. Quand même son mari auroit la qualité d'envoyé, les femmes d'envoyés ne sont pas présentées. Quant à sa naissance, Milord Clare a dit qu'elle se disoit de même maison que lui, mais qu'il n'en étoit pas bien persuadé; qu'il y a en Angleterre un petit pays que l'on appelle O'Brien, qui appartient à la maison de Clare, et que tous ceux qui sortoient de ce pays s'appeloient O'Brien; qu'il y en avoit un très-grand nombre dans son régiment.

Il y a eu ces jours-ci une émeute à Lyon; on y a fait marcher quelques troupes sous les ordres de M. de Lautrec. Cette émeute est excitée par les ouvriers des manufactures.

J'apprends la mort de M. d'Imecourt, gouverneur de

(1) Rebel et Francœur.

Montmédy; il étoit lieutenant général et extrêmement âgé.

Du jeudi 18, *Versailles.* — Le Roi a accordé aujourd'hui à M. le duc de Béthune la place de chef du conseil des finances. M. le duc de Charost demanda avant-hier cette grâce au Roi; le Roi le reçut avec beaucoup de bonté, et lui dit qu'il lui rendroit réponse le lendemain. Aujourd'hui il a écrit un mot de sa main à M. le duc de Charost, et lui a marqué qu'il lui accordoit cette grâce avec grand plaisir (1). C'est cette place qu'avoit eue M. le duc de Beauvilliers, ensuite M. le maréchal de Villeroy et depuis M. le duc de Charost; elle vaut 54,000 livres de rente.

M^me^ la maréchale de Maillebois a amené aujourd'hui sa belle-fille; elle est assez grande, fort bien faite, un beau teint, un visage agréable, les yeux couverts comme tous les d'Argenson, et le nez un peu aquilin; en tout c'est un visage qui plaît. Elle doit être présentée demain, ainsi que M^me^ de Resnel.

J'ai appris aujourd'hui ce qui a été réglé par rapport à ceux et celles qui suivent M^me^ la Dauphine quand elle

(1) Je n'ai pas vu la lettre du Roi, mais on m'en a dit le contenu; elle est à peu près dans ces termes : Mon cousin, j'accorde avec grand plaisir au duc de Béthune votre fils la place de chef du conseil des finances. Je pourrois mettre des conditions à cette grâce, mais je n'en veux d'autres sinon qu'il me remette sur-le-champ la démission du gouvernement de Dourlens, dont il a la survivance. Je ne ferai aucun usage de cette démission pendant tout le temps qu'il ne pourroit être en jouissance de ce gouvernement, ce que je souhaite qui n'arrive pas si tôt. Le Roi a demandé que cette condition fût extrêmement secrète.

M. le duc de Charost, qui a assez de difficulté à entendre, se faisoit un scrupule depuis longtemps d'assister aux conseils de finances et de dépêches, et profita du conseil qui lui fut donné de demander directement au Roi cette place pour M. de Béthune, d'autant plus que si cette tentative ne réussissoit point elle seroit totalement ignorée. Les entrées familières qu'il a chez le Roi lui donnèrent toutes les facilités pour lui parler. Il lui parla avec toute l'effusion de cœur que donne son ancien et inviolable attachement pour le Roi, joint à un caractère naturellement tendre et sensible. (*Note du duc de Luynes.*)

passe par l'appartement de M. le Dauphin. La position de ces deux appartements, qui se touchent immédiatement sans autre dégagement que par la galerie (1), fait que tous ceux qui ont à suivre M^me^ la Dauphine sont obligés de passer par la chambre même de M. le Dauphin ou de faire un grand tour. M^me^ la Dauphine ne peut aller à la chapelle, chez le Roi, chez la Reine, à la comédie, qu'en passant au travers de l'appartement de M. le Dauphin. Lorsque M. le Dauphin est sorti, cet inconvénient ne feroit nul embarras, et c'est ce qui arrive souvent; mais lorsqu'il est dans sa chambre, ce seroit une importunité insoutenable. Il a donc été réglé que M^me^ la Dauphine, en traversant l'appartement de M. le Dauphin lorsqu'il y est, ne seroit accompagnée que de son chevalier d'honneur, de sa dame d'honneur et de sa dame d'atours; que le premier écuyer et les dames de M^me^ la Dauphine feroient le tour par la galerie.

Du vendredi 19, *Versailles*. — M. le Dauphin est toujours incommodé; il a mal dormi cette nuit et tousse encore beaucoup. Le public est persuadé que ce rhume n'est pas la véritable cause de son incommodité; on prétend qu'on lui a fait une petite opération qui étoit nécessaire pour le mettre en état d'avoir des enfants, et cette opinion est si universellement répandue que l'on ne croit pas possible d'en douter; cependant il est très-certain qu'il tousse et qu'on le traite comme il convient pour le rhume, et je ne puis croire que les propos qui se tiennent aient aucun fondement.

M^me^ de Gamaches mourut hier à Paris; elle étoit fille

(1) On a mis ces jours-ci plusieurs barrières de fer dans cette galerie-ci, vis-à-vis les fenêtres des cabinets de M^me^ la Dauphine. Les passants s'en approchoient avec une indiscrétion qui a été jusqu'à casser des vitres. On en a mis aussi dans les arcades vis-à-vis ses cabinets pour empêcher l'indécence et la malpropreté, ces arcades servant ordinairement pour le soulagement du public. (*Note du duc de Luynes.*)

de feu M. de Pomponne (1); son mari, qui est vivant, s'est toujours appelé M. de Cayeux pendant que son père a vécu. Mme de Gamaches avoit environ quarante ans; elle laisse plusieurs enfants.

J'ai marqué ci-dessus que le Roi a ôté à M. de Muy le logement qu'il avoit au-dessus de M. le Premier; cet appartement a été donné à Mme la duchesse de Brissac, qui en avoit un au-dessus du corps de garde des gardes françoises, mais fort loin, fort haut et fort incommode.

Le Roi, qui a un peu mal à un œil, n'a point été aujourd'hui au sermon. La Reine y a été seule avec Mme la Dauphine et Mme Adélaïde. Le sermon a été très-beau, et le prédicateur a fait un compliment à la Reine suivant l'usage, parce que c'est la première fois qu'elle a été au sermon sans le Roi.

Mme de Luynes, Mmes de Tessé, de la Vauguyon et d'Ancenis, les deux premières filles et la troisième belle-fille de M. le duc de Béthune, ont été faire leurs remerciements au Roi, à la Reine, à M. le Dauphin, à Mme la Dauphine et à Mesdames, pour la grâce accordée hier à M. de Béthune.

Mme la maréchale de Maillebois a présenté aujourd'hui sa belle-fille, Mme de Sourches. Mme la duchesse de Sully et ses deux filles, Mme de Goësbriant et Mme de Laubépine, et Mme la duchesse de Brissac étoient à cette présentation. Mme la duchesse de Sully est sœur de M. le maréchal de Maillebois; ils sont l'un et l'autre enfants de M. Desmaretz.

Mme la duchesse de Saint-Pierre a aussi présenté sa petite-fille, Mme de Resnel.

On reçut des nouvelles hier de l'armée de M. le maréchal de Maillebois. Il a passé le Mein, et le centre de

(1) Et nièce de Mme de Torcy et de M. l'abbé de Pomponne. (*Note du duc de Luynes.*)

son armée est à peu près à la hauteur de Francfort. Les ennemis se sont retirés, et ont laissé un poste de 500 hommes dans un lieu appelé Cronberg. M. de Maillebois a fait attaquer ce poste; les 500 hommes ont été faits prisonniers de guerre.

Du dimanche 21, *Versailles.* — J'ai oublié de marquer la mort de M^me^ de Balleroy, qui mourut à Paris, il y a quelques jours. Elle étoit sœur de M. de Matignon. M. de Balleroy, son mari, qui est toujours exilé dans ses terres en Normandie, n'a point eu permission de la venir voir.

J'ai marqué l'arrangement fait pour les dames qui suivent M^me^ la Dauphine lorsqu'elle passe chez M. le Dauphin. Il se présenta il y a trois ou quatre jours une circonstance où cet arrangement servit d'exemple pour la suite de la Reine. La Reine alla voir M. le Dauphin au retour de la messe; M^me^ de Luynes et les dames du palais étoient entrées chez le M. Dauphin; M^me^ la Dauphine, qui s'étoit baignée ce jour-là, étoit encore à sa toilette. La Reine passa chez elle, M^me^ de Luynes la suivit. Les dames du palais ne savoient si elles devoient suivre aussi; M^me^ de Montauban, portant la parole pour toutes, s'adressa à M. le Dauphin, qui étoit dans son lit, et lui demanda ce qu'il falloit qu'elles fissent. M. le Dauphin lui dit : « Que j'aie le plaisir de vous voir. » En conséquence elles restèrent, et la Reine revint un moment après.

Les visites de la Reine à M. le Dauphin ont donné occasion au renouvellement d'une difficulté qui avoit déjà été faite. La Reine dit que son service ne doit point être interrompu lorsqu'elle est chez ses enfants; que par conséquent si elle demande à boire chez Mesdames, c'est sa dame d'honneur qui doit la servir, et non pas la gouvernante; que chez M. le Dauphin la queue de sa robe ne doit point être prise par le premier valet de chambre, mais portée par son portemanteau à elle, et qu'ainsi son portemanteau doit entrer dans la chambre de M. le

Dauphin, ainsi que l'écuyer de quartier qui lui donne la main. Je crois qu'il n'y a point encore de décision. Je vis il y a huit jours le premier gentilhomme de la chambre servant chez M. le Dauphin prendre la robe de la Reine en sortant; et il y a quatre jours que n'y ayant point de premier gentilhomme de la chambre chez M. le Dauphin, ce ne fut point le premier valet de chambre qui prit la robe de la Reine, ce fut le porte-manteau de la Reine qui entra dans la chambre ainsi que l'écuyer de quartier.

Outre Mme de Sabran, dont j'ai parlé, Mme la duchesse de Chartres a pris encore une dame auprès d'elle; c'est Mme de Polignac, dont le mari est chambellan du roi de Pologne.

Avant hier, vendredi, il y eut une espèce de ballet à Saint-Cloud, et un grand souper où il y avoit beaucoup de monde de prié; M. et Mme la duchesse de Chartres s'y tiennent presque toujours.

Hier le Roi qui devoit aller à la chasse, n'y fut point, à cause d'une petite fluxion qu'il a sur l'œil; il soupa cependant dans ses cabinets et joua un moment après souper. Il n'y avoit que des hommes. Le Roi dit, à ce souper, à quelques-uns des officiers généraux là où ils serviroient; il dit entre autres à mon fils : « Vous ne serez pas dans le même endroit que Coigny, parce que le soleil et la lune ne peuvent pas être ensemble. » Il n'y aura point de liste des officiers généraux; ceux qui seront employés seront avertis en particulier.

Du lundi 22, *Versailles.* — J'ai oublié de parler de M. le cardinal d'Auvergne. Il y a déjà plusieurs jours qu'il a donné sa démission de l'archevêché de Vienne; le Roi lui a donné l'abbaye d'Anchin, qui lui vaudra 30,000 livres de rente, toutes charges déduites.

Hier le Roi travailla avec M. l'ancien évêque de Mirepoix, suivant l'usage ordinaire (car ce travail est présentement le dimanche). On sut au sortir du travail que

l'abbé d'Aydie a eu l'abbaye de Savigny, diocèse de Coutances, qui est affermée 27,000 livres et qui en vaut au moins 28,000 tous frais faits. L'abbé d'Aydie rend la petite abbaye d'Uzerche en Limousin, qui ne vaut qu'environ 4 ou 5,000 livres, que feu M. de Saint-Aulaire, son oncle, avoit obtenue pour lui de M. le cardinal de Fleury. L'abbé d'Aydie est homme de grande condition; il est grand vicaire de Tours et aumônier du Roi depuis plusieurs années. En cette qualité il a fait le voyage avec la maison du Roi pour aller au-devant de Mme la Dauphine. Mme la Dauphine, qui en a été contente, l'avoit recommandé à M. l'évêque de Mirepoix.

Il y eut sermon et salut à l'ordinaire. Le Roi n'alla ni à l'un ni à l'autre, à cause de la petite fluxion sur l'œil dont j'ai parlé; cependant il continue le carême et soupa au grand couvert avec la Reine, Mme la Dauphine et Mme Adélaïde. M. le Dauphin et Madame font gras. Le Roi a été aujourd'hui courre le cerf à Saint-Germain, malgré sa fluxion.

M. le Cardinal (1) lui demanda hier ses ordres pour le sermon, à cause de la fête de l'Annonciation qui tombe le jeudi; il lui dit qu'en pareil cas on mettoit quelquefois le sermon au mardi et au jeudi, au lieu du mercredi et du vendredi; que quelquefois, lorsque le prédicateur étoit fatigué, il n'y avoit qu'un sermon le jour de la fête. Le Roi se détermina sur-le-champ pour ce dernier arrangement, et lui dit en même temps de prendre les ordres de la Reine pour le sermon et le salut d'hier, parce qu'il n'iroit ni à l'un ni à l'autre.

Mme de Luynes fit entrer hier à la toilette de la Reine M. de Rubempré à l'heure des grandes entrées. Lorsque les entrées de Mme de Brancas, Mme de Lauraguais et M. de la Fare eurent été réglées, la Reine dit à Mme de Luynes

(1) Le cardinal de Rohan, grand aumônier.

que M. de Rubempré avoit plus que les entrées de la chambre, ayant les grandes comme fils de la dame d'atours. En conséquence Mme de Luynes en parla à M. de Rubempré, et lui demanda par quel hasard il n'avoit jamais pris ces entrées chez la Reine; M. de Rubempré lui dit qu'il avoit toujours craint que Mme de Mazarin, sa sœur, qui ne l'aimoit pas, ne lui fît quelque difficulté. Cette brouillerie du frère et de la sœur venoit du mariage de M. de Rubempré. Mme de Rubempré est la fille d'un avocat, et cette alliance n'avoit pas plu à Mme de Mazarin. Le mari et la femme vivent dans une grande union, et sont l'un et l'autre de caractère fort doux et fort raisonnable. Mme de Luynes conseilla à M. de Rubempré de ne point paroître prendre ces grandes entrées pour la première fois, mais de faire comme s'il en continuoit l'usage. La Reine le reçut fort bien, mais elle dit à Mme de Luynes qu'il n'avoit point les grandes entrées, qu'il n'avoit que les entrées de la chambre. Mme de Luynes dit à M. de Rubempré qu'il falloit qu'il s'expliquât sur cette affaire avec M. de Maurepas; elle alla l'après-dînée en parler à M. de Maurepas. Le fait est qu'il y a eu un règlement du Roi portant que le fils aîné et la fille aînée de la dame d'honneur et de la dame d'atours auront les grandes entrées chez la Reine; par cette raison Mme de Maurepas les a eues et jamais Mme de Plélo, sa cadette. M. de Rubempré n'est pas fils aîné de Mme de Mailly, c'est M. de Mailly dont la femme est retirée de la cour; mais comme M. de Mailly n'y vient jamais, M. de Rubempré, à qui on avoit seulement donné les entrées de la chambre, espère qu'on voudra bien le regarder comme l'aîné et lui donner les grandes.

Je joins ici le règlement que le Roi vient de faire pour les entrées des principaux de la maison de Mme la Dauphine, dont M. de Richelieu a donné copie à Mme de Luynes.

ENTRÉES CHEZ M. LE DAUPHIN.

Les dames de M^me^ la Dauphine auront chez M. le Dauphin les mêmes entrées que les dames de la Reine chez le Roi.

Quand M^me^ la Dauphine passera par le cabinet de M. le Dauphin pour aller à la messe ou ailleurs, personne ne la suivra par ledit cabinet que sa dame d'honneur, sa dame d'atours et son chevalier d'honneur.

La dame d'honneur de M^me^ la Dauphine aura en tous temps les grandes entrées chez le Roi.

La dame d'atours en jouira seulement quand elle sera à la suite de M^me^ la Dauphine.

Quand les dames du palais de M^me^ la Dauphine la suivront, lorsque le matin elle ira chez le Roi et qu'il sera encore dans son lit, elles resteront dans la pièce de l'appartement du Roi où les premières entrées de chez le Roi attendent, et la dame d'honneur et la dame d'atours entreront seulement à la suite de M^me^ la Dauphine.

Quand ce sera pendant le débotter, elles resteront dans la chambre à balustre jusqu'à ce que le Roi soit habillé et passé dans le cabinet des perruques, et alors on les fera entrer dans le cabinet du conseil, où elles entreront aussi dans les autres temps à la suite de M^me^ la Dauphine lorsque l'huissier sera en dedans.

Le chevalier d'honneur de M^me^ la Dauphine la suivra dans le cabinet du conseil toutes les fois que le Roi ne sera pas dans son lit.

Signé le DUC DE RICHELIEU.

Du mardi 23, *Versailles*. — M. le duc de Béthune est entré aujourd'hui au conseil de finances pour la première fois; il prêta serment dimanche dernier dans le cabinet du Roi. Il étoit à genoux sur un carreau; on en prête à tous ceux qui prêtent serment entre les mains du Roi; mais il avoit l'épée au côté parce qu'il est capitaine des gardes. Ce serment coûte 2,000 écus.

Hier se fit à Paris, chez M^me^ la princesse de Lambesc, la noce de M. le prince de la Tour-Taxis avec M^lle^ de Brionne.

Du jeudi 25, *Versailles*. — Lundi le Roi alla à la chasse et soupa dans ses cabinets; mardi il soupa dans sa chambre; hier mercredi il alla à la chasse de très-bonne heure pour être revenu assez à temps pour le

ballet, pour lequel il avoit donné l'ordre à cinq heures. On suivit le même arrangement pour les carrosses dont j'ai déjà parlé ci-dessus. M. le Dauphin et Madame y étoient; ainsi le carrosse de la Reine étoit rempli. Dans le second carrosse de la Reine étoient M^me^ de Modène et M^lle^ de Sens dans le fond, sur le devant M^me^ de Penthièvre et M^me^ de Luynes, M^me^ de Lauraguais à une portière et personne à l'autre. M^me^ de Brancas ne suivit point M^me^ la Dauphine, et M^me^ de Tallard alla dans un carrosse à elle à la grande écurie. On peut juger que l'arrangement de la portière ne lui plut pas. On joua trois pièces, d'abord la comédie des *Précieuses ridicules*, ensuite le ballet comique de *Ragonde* (1), et on finit par le *Sylphe* qu'on avoit déjà joué et que le Roi avoit redemandé. Tout cela fut fini à neuf heures. Le Roi soupa dans ses cabinets.

On commence à savoir les officiers généraux qui seront employés, mais on ne donne point de liste. M. le maréchal de Noailles avoit demandé au Roi copie de l'état qu'il arrêta il y a quelques jours, mais le Roi la refusa. On sait jusqu'à présent deux lieutenants généraux et un maréchal de camp qui ne sont point employés. Le maréchal de camp est M. de Fimarcon, qui le demandoit avec grand empressement. Les deux lieutenants généraux sont M. le prince de Montauban et M. le duc de Bouteville. Celui-ci demanda à parler au Roi il y a quelques jours; le Roi l'écouta avec bonté, mais il ne paroît pas que cela ait rien changé.

M. de Flavacourt n'est point employé, ni M. de Maulevrier-Langeron, lequel est cependant extrêmement estimé. M. de Louvigny, qui est aussi fort estimé, étoit destiné à l'armée de Piémont; il a représenté qu'ayant été blessé aussi considérablement qu'il l'a été, il se trou-

(1) *Les Amours de Ragonde*, opéra-ballet composé en partie par Néricault Destouches et mis en musique par Mouret.

voit hors d'état de servir dans un pays aussi difficile que le Piémont, où l'on étoit souvent obligé de marcher à pied. M. d'Argenson lui a dit de lui écrire une lettre qu'il pût montrer au Roi.

On me dit hier que M. le contrôleur général comptoit que les dépenses de toutes espèces que le Roi avoit à faire pour l'année 1745 monteroient à 353 millions; c'est environ 100 millions de plus que les revenus ordinaires du Roi.

Il ne paroît pas douteux que le Roi aille en campagne cette année, quoique plusieurs personnes prétendent qu'il vaudroit mieux ne faire aucune entreprise du côté de la Flandre. Le jour du départ du Roi n'est point fixé, mais on ne fait point un mystère de sa détermination.

La bulle du jubilé est arrivée de Rome; il y avoit longtemps que nous n'en n'avions eu en France (1); on croit qu'on le donnera pour la quinzaine de Pâques.

Du lundi 29. — Il y a deux jours que le Roi donna à Voltaire une pension de 2,000 livres, une expectative de gentilhomme ordinaire et le brevet d'historiographe de S. M. On sait que M. de Richelieu a beaucoup d'amitié pour Voltaire.

Il y a deux ou trois jours que M. le prince de Rohan et M. le cardinal de Rohan sont partis d'ici pour aller à Paris, sur la nouvelle qu'ils avoient reçue que M^me^ la princesse de Soubise y étoit à l'extrémité; on attend à tout moment la nouvelle de sa mort. La cause de sa maladie est du lait répandu; elle étoit accouchée fort heureusement d'une fille, qui se porte fort bien; au bout de six semaines elle sortit, allant au bal, tant ici qu'à Paris, et eut froid après avoir eu fort chaud; elle commença dès ce moment d'être incommodée, d'abord d'une fluxion sur les yeux, ensuite un abcès. Cette même

(1) Il n'y en a point eu depuis 1729. (*Note du duc de Luynes.*)

humeur s'est jetée sur la poitrine; elle a vu plusieurs médecins; on prétend qu'elle ne s'est pas toujours gouvernée bien exactement par leurs conseils. MM. de Rohan paroissent assez peu affligés. Je connois peu Mme de Soubise; on dit qu'elle a de l'esprit. Elle voyoit fort peu de monde, elle n'aimoit point le jeu et elle étoit souvent chez elle, menant en tout une vie assez particulière.

Mme la comtesse de la Mothe présenta hier sa fille Mme de Froulay. M. et Mme de Froulay ont les grandes entrées chez la Reine comme enfants du chevalier d'honneur.

Quoique M. de la Fare ne soit point titré, cependant en qualité de chevalier d'honneur de Mme la Dauphine, il a des porteurs de chaise à sa livrée.

M. le comte d'Elmstatt a été présenté aujourd'hui à la Reine; il est cornette dans le régiment de Rosen-cavalerie; il a quatorze ou quinze ans. Sa mère est Poitiers, la maison d'Elmstatt est originaire de Souabe.

Avant-hier le Roi fut à la chasse et devoit souper dans ses cabinets; l'ordre en étoit donné. Ceux qui ont coutume d'avoir l'honneur de souper avec le Roi se présentèrent à l'ordinaire, mais on n'appela personne, et l'on vint dire que le Roi ne soupoit point. M. le duc d'Ayen s'étoit trouvé mal à la chasse et étoit dans son lit; le Roi y descendit et y fit porter son souper, ou bien chez Mme de Lauraguais; c'est ce que l'on n'a pas su positivement.

Mon frère me disoit hier qu'on avoit envoyé des médailles du mariage de M. le Dauphin à l'assemblée du Clergé. M. de Richelieu a écrit à M. l'archevêque de Paris comme président de l'assemblée pour lui mander les intentions du Roi. Ces médailles sont d'argent et toutes de même grandeur; elles ont été remises à MM. les agents, lesquels en ont fait la distribution aux archevêques, évêques et au second ordre, à chacun une. Il n'y a eu aucune distinction entre le premier et le second ordre.

M. l'archevêque de Bourges doit partir pour Rome vers la fin du mois prochain; il me disoit hier que depuis 1725 qu'il étoit revenu de Rome il n'existoit plus que deux cardinaux de tous ceux qui vivoient alors, en comptant même M. le cardinal de Rohan.

Du mardi 30, *Versailles.* — Le Roi fut hier courre le cerf à Saint-Germain; Mme la Dauphine fut à cette chasse. Il y avoit huit jours que l'arrangement en avoit été fait par le Roi, et il paroissoit s'en occuper beaucoup. Mme la Dauphine est extrêmement diligente, elle arriva chez le Roi à l'heure des entrées familières; elle fut à la messe avec le Roi, et monta ensuite avec lui dans une gondole. Elle étoit en robe de chasse avec un chapeau. Dans le fond de la gondole étoit le Roi, M. le Dauphin et Mme la Dauphine; Mme de Modène et Mme de Tallard étoient aux portières, Mesdames sur le devant; elles étoient en habit de chasse. Mme de Brancas et Mme de Lauraguais étoient aussi dans la même voiture. Les dames qui suivoient Mme la Dauphine étoient dans un autre carrosse. Il y avoit un carrosse de M. le Dauphin et un de Mesdames qui ne furent point remplis, quoiqu'il y eût quatre personnes à mener de ceux qui suivoient le Roi. Ces quatre personnes, dont étoient mon fils et M. le comte de Noailles, avoient manqué le moment de monter dans les carrosses; ils s'avancèrent à pied sur le chemin, et proposèrent au carrosse de M. le Dauphin d'arrêter un moment pour les prendre; le cocher ne voulut pas; celui de Mme la Dauphine dit qu'il ne pouvoit pas laisser monter d'hommes dans sa voiture; ainsi ils furent obligés d'envoyer querir des voitures à eux ou des chevaux pour se rendre à Saint-Germain. L'assemblée étoit aux Loges, qui est dans la forêt à un quart de lieue de Saint-Germain. Mesdames (1) et M. le Dauphin montèrent à cheval. Mme la Dauphine

(1) Mme d'Andlau et Mme de Molde (Conflans) montèrent à cheval avec elles. (*Note du duc de Luynes.*)

monta en calèche. Il y avoit deux calèches; dans la première étoient Mme la Dauphine, Mme de Modène, Mme de Brancas et Mme de Lauraguais; dans la seconde, Mme de Faudoas, Mme de Périgord, Mme de Lorges et Mme de Rubempré. Mme la Dauphine parut s'amuser assez à la chasse; elle ne voulut pas même arrêter pour manger. Les chasses à courre ne sont point du tout en usage en Espagne, ainsi elle ne les connoissoit pas; elle étoit dans l'usage de tirer, et elle a même apporté ici des fusils; mais il paroît qu'elle ne s'en amusoit point, quoiqu'elle tirât assez bien; elle dit qu'elle ne tiroit que parce que le roi et la reine d'Espagne l'avoient désiré. Pour M. le Dauphin, il est facile de voir qu'il ne s'amuse point du tout à la chasse. Mesdames l'aiment beaucoup; elles montent à cheval de très-bonne grâce; Mme Adélaïde y est parfaitement bien; elle est bien faite, elle a l'air léger. Sa figure change en bien tous les jours. Au retour de la chasse, le Roi soupa dans ses cabinets avec des hommes seulement, comme à l'ordinaire.

Aujourd'hui M. de Fervaques et M. de Saint-Aignan sont venus demander l'agrément pour le mariage du fils aîné de M. de Saint-Aignan avec la troisième fille de M. de Fervaques. L'aînée, comme l'on sait, a épousé M. le duc d'Olonne, la seconde M. de Laval.

Du mercredi 31, *Versailles.* — M. de Maulevrier-Langeron a été ce matin déclaré maréchal de France; il étoit le plus ancien des lieutenants généraux qui ont été employés ces dernières campagnes, étant du 30 mars 1720. On avoit désiré qu'il servît, et l'on a été très-content de lui. On étoit étonné de voir qu'il n'étoit point employé dans aucune des armées pour la campagne prochaine; mais l'arrangement étoit fait de la grâce qui a été déclarée aujourd'hui; il paroît qu'elle est universellement approuvée. On croit qu'il ne servira plus, et que c'est une grande marque de distinction que le Roi a voulu lui donner pour sa retraite.

Il y a toujours un grand nombre de mécontents. Il n'y a rien de changé encore par rapport à M. de Bouteville. M. d'Hautefort n'a pas demandé à servir; ses cadets d'âge et de service étant lieutenants généraux, il n'a pas voulu servir sous eux. M. de Lutteaux, lieutenant général qui est extrêmement estimé, ne demandoit pas mieux que de servir, mais il a représenté qu'il n'avoit rien pour faire la campagne; on croyoit que le Roi lui donneroit 12,000 livres de pension et la promesse du premier gouvernement vacant, mais cette nouvelle ne se confirme pas.

M. de Sourches, fils du grand prévôt, qui étoit cornette des chevau-légers de la garde, marie sa fille aînée à un homme de condition de Flandre, qu'on appelle M. le marquis d'Esquelbeck, lequel n'est âgé que de dix-huit ans et a 32,000 livres de rente. En faveur de ce mariage, il cède sa charge des chevau-légers à son gendre. Cette charge est taxée à 130,000 livres. M. d'Esquelbeck ne la paye que 65,000, mais les autres 65,000 livres sont pour la dot de M^lle^ de Sourches, et le Roi donne 50,000 livres de brevet de retenue (1) à M. d'Esquelbeck. M. de Sourches prend les nouveaux mariés chez lui, les loge et nourrit pendant douze ans. M. de Sourches est maréchal de camp de la grande promotion du 2 mai de l'année passée. Il avoit épousé en premières noces une fille de M. le maréchal de Biron, dont il a eu cinq filles; celle-ci, qui a douze ans, est l'aînée. En secondes noces il a épousé la fille de M. le maréchal de Maillebois, dont il a deux garçons et une fille.

M^me^ la duchesse de Nivernois, sœur de M. de Maurepas, a été aujourd'hui nommée dame du palais à la place de M^me^ d'Ancenis (2). Il y a deux ou trois ans que

(1) M. de Vérac, qui acheta il y a quelques années dans les chevau-légers une charge pareille, n'a point eu de brevet de retenue. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) La Reine a dit ce matin à M^me^ de Luynes d'envoyer avertir M^me^ de

M^me^ d'Ancenis désire extrêmement de se retirer (1); elle est dans une très-grande piété; et quoique les assujettissements de la place de dame du palais ne soient que pour huit jours en trois semaines, elle les trouvoit insupportables, surtout par rapport au cavagnole de la Reine, et encore plus aux spectacles. Elle n'alloit jamais à la comédie qu'avec la résolution de n'y rien voir ni entendre, s'il étoit possible; elle se mettoit dans le coin d'une loge avec M^me^ de Rupelmonde, la belle-fille, dame du palais de la même semaine, et elles faisoient continuellement la conversation ensemble pendant toute la pièce. M. l'archevêque de Bourges, son oncle, en qui elle a grande confiance et qu'elle regarde comme son père, a fait inutilement ce qu'il a pu pour la faire changer de sentiment. M^me^ de Luynes en rendit compte à la Reine hier, et la Reine lui manda l'après-dînée, par un petit mot de lettre fort obligeant, qu'elle seroit bien aise de parler au Roi avant que cette nouvelle fût publique pour éviter les importunités. M^me^ de la Vauguyon, fille de M. le duc de Béthune et sœur de M^me^ de Tessé, désire depuis longtemps d'avoir une place de dame du palais; l'occasion paroissoit favorable, mais outre que sa santé ne lui auroit pas permis d'y songer présentement, il falloit une dame titrée. Cependant M. le duc de Charost en a parlé au Roi ce matin, et la Reine a trouvé bon qu'il lui parlât avant elle; le Roi a consenti à la proposition que la Reine lui a faite de M^me^ de Nivernois. M^me^ de Maurepas

---

Nivernois qu'elle étoit dame du palais. La Reine a voulu que ce fût un des valets de chambre de S. M. qui y allât, et qu'il parlât au nom de M^me^ de Luynes. On verra ci-dessus que cela n'a pas toujours été observé aussi en règle. (*Noté du duc de Luynes.*)

(1) Elle dit qu'elle ne veut point quitter M. le duc de Charost, qui est presque toujours habitant de Versailles. Elle a demandé au Roi de vouloir bien lui conserver son logement, ce qui a été accordé. Ce logement est tout au bout de l'aile neuve, et fut bâti il y a quelques années pour M. et M^me^ de Béthune. Les deux logements sont au-dessus l'un de l'autre, et se communiquent par un escalier particulier. (*Note du duc de Luynes.*)

et Mme de Nivernois vouloient aller remercier le Roi un moment avant qu'il sortît, mais cet arrangement n'a pu se faire. On prétend que si M. de Richelieu étoit aussi bien qu'il est mal avec M. de Maurepas, il auroit pu trouver plus de facilité.

Aujourd'hui il y a eu conseil d'État à l'ordinaire. Le Roi est sorti à trois heures pour aller à Roquencourt voir sortir des cerfs et des daims de la forêt de Marly. M. d'Ecquevilly y avoit fait porter les toiles pour les raccourcir jusque auprès de la muraille qui donne du côté de Roquencourt. L'on a abattu un pan de muraille, et l'on a fait sortir 60 ou 80 cerfs et quelques daims pour garnir les bois qui sont ici aux environs de Versailles. Le Roi avoit dit avant que de partir qu'il n'iroit point au sermon; cependant comme il est revenu avant quatre heures et que le sermon n'étoit qu'à quatre heures et demie, on croyoit qu'il pourroit y aller. Le fauteuil du Roi y étoit. M. le Dauphin s'est mis seul à la droite de ce fauteuil, et à la gauche de la Reine étoient Mme la Dauphine et Mesdames. Mme la Dauphine a été dans ses carrosses à Roquencourt, et au retour elle s'est promenée à pied dans les jardins. Elle s'y étoit déjà promenée hier avec M. le Dauphin; il paroît qu'elle aime beaucoup à marcher.

AVRIL.

Représentation de *Platée*, ballet de Rameau. — Mme d'Étioles à la comédie italienne. — Revue passée par le Roi. — Difficulté entre Mme de Brancas et M. de Rubempré. — Différence du rang des princesses du sang à la cour de Louis XIV et à celle de Louis XV. — Gratifications aux intendants. — Jéliotte, musicien. — Tremblement de terre à la Jamaïque. — Voyage du Roi à Choisy. — Mariages. — Arrivée du chevalier Courten. — Caractère du roi de Prusse. — Départ de M. de Vaulgrenant pour Dresde. — Démolition des fortifications de Menin. — Timidité de la Dauphine avec le Roi. — Mort de Mme de Soubise. — Mort de M. d'Avaray. — Mariage de M. de Saint-Aignan fils et de Mlle de Fervaques. — Détails sur le séjour à Choisy. — Service de Mme de Soubise. — M. de Chaulnes reçu au Parlement. — Les abbés d'Aydie et de la Fare. — Souper du Roi; Mme d'Étioles.

— Mort de M. de Catinat, conseiller au Parlement. — Suite de l'affaire de M. de Rubempré; conduite de la Reine. — Présents du roi et de la reine des Deux-Siciles à la Dauphine. — Cène du Roi et de la Reine. — Abbayes données aux économats. — Liste des bénéfices. — Pâques du Dauphin et de la Dauphine. — Souper du Roi dans ses cabinets. — Nouvelles des armées. — Santé du maréchal de Saxe. — La Reine chez le duc de Luynes. — La comtesse de Noailles porte la croix de Malte. — MM. de Coulanges. — Mme de Rochambeau. — Passion de M. et de Mme de Chartres. — Pension du cardinal de Tencin. — Mariage de M. d'Argenson fils. — Faveur de Mme de Lauraguais. — Présentation de la princesse de Beauvau. — Détails sur Ninon de Lenclos. — Fête donnée par l'ambassadeur d'Espagne. — Assassinat dans un bosquet de Versailles. — Évêchés donnés. — Grâce accordée au duc de Châtillon. — Binet et Mme d'Étioles. — Cabales contre l'évêque de Mirepoix. — Mort de l'abbesse de l'abbaye aux Bois. — Le maréchal de Saxe. — Mme d'Étioles occupe l'appartement de Mme de Mailly. — Mort de M. de Fervaques. — Nouvelles de Bavière; mort de M. de Rupelmonde. — Pension à Mme d'Argenson. — Fête donnée par l'ambassadeur de Naples. — Mort de M. de Courson. — Séparation de M. et de Mme d'Étioles; le Roi donne le marquisat de Pompadour à Mme d'Étioles. — Accident du duc de Chartres. — Investissement de Tournay. — Le Roi annonce son départ pour la campagne de Flandre. — Froideur de la Dauphine pour le Roi attribuée à la Reine et à l'évêque de Mirepoix. — Combat de Pfafenhofen. — Mort de M. de Linières. — Argent touché par le duc de Saint-Simon en Espagne.

Du samedi 3 *avril, Versailles.* — Mercredi dernier le Roi passa chez la Reine à six heures comme à l'ordinaire; il avoit fait partir les dames de la Reine comme les autres jours pour aller à la grande écurie. Les dames de Mme la Dauphine partirent aussi à peu près dans le même temps. Le Roi monta dans le carrosse de la Reine avec M. le Dauphin et Mme la Dauphine et Mesdames; dans le second carrosse étoient Mme de Modène, Mlle de Sens, Mlle de la Roche-sur-Yon et Mme la duchesse de Penthièvre. Il restoit deux places, mais il y avoit encore à mener Mme de Luynes, Mme de Tallard et Mme de Brancas; comme Mme de Brancas ou Mme de Tallard se seroient trouvées seules dans le troisième carrosse, elles prirent le parti d'y monter toutes les trois. On exécuta le ballet comique de *Platée;* il ne paroît pas que l'on en ait été fort content; la musique, qui est de Rameau a, été trouvée singulière; il y a cependant des morceaux agréables, mais en tout ce

divertissement a paru trop long et trop uniforme. M. de Richelieu avoit proposé au Roi de le faire exécuter le lendemain encore; il lui en parla trois fois sans que le Roi lui répondît rien. On avoit cru que ce pourroit être pour aujourd'hui qu'on répéteroit ce ballet, mais c'est le dernier jour des spectacles à Paris, et celui destiné pour la capitation des acteurs de l'Opéra. D'ailleurs le succès de mercredi a fait juger qu'une seconde représentation de ce ballet ne réussiroit pas. La curiosité avoit attiré un monde prodigieux ici, et à peine pouvoit-on trouver place dans la salle.

Le lendemain jeudi il y eut comédie italienne ici à l'ancienne salle. Le Roi y étoit dans une petite loge grillée au-dessous de celle de la Reine.

On continue toujours à tenir des propos sur Mme d'Étioles; on remarqua que ce jour-là elle étoit dans une loge près du théâtre, fort en vue de celle du Roi, et par conséquent de celle de la Reine; elle étoit fort bien mise et fort jolie.

Ce même jour le Roi avoit été courre le cerf. Au retour de la chasse ceux qui avoient eu l'honneur de le suivre se présentèrent à l'ordinaire pour le souper, mais aucun n'y fut admis, pas même M. de Richelieu. Il n'y eut que M. d'Ayen, M. de Coigny le fils, et à ce que l'on croit, M. le prince de Conty.

Hier le Roi fit la revue des gardes françoises et suisses à l'ordinaire dans la plaine des Sablons. Il partit à trois heures, et ne fut point au sermon. M. le cardinal de Rohan étant toujours à Paris, à cause de l'état de Mme de Soubise, le prédicateur crut que la Reine iroit aussi à la revue, et vint lui demander ses ordres au sortir de la messe. La Reine fut au sermon toute seule; M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames étoient à la revue. La Reine joua à l'ordinaire à six heures; le Roi soupa au grand couvert avec ses enfants; M. le Dauphin n'y soupa point, il fait encore gras.

M^me^ la Dauphine fut à la revue dans ses carrosses. M^me^ de Brancas avoit fait un mémoire pour demander au Roi si M^me^ la Dauphine devoit mener cinq dames dans son carrosse ou quatre seulement, c'est-à-dire s'il se mettroit quelqu'un à côté de M^me^ la Dauphine, n'y ayant point de princesse du sang. Dans le mémoire il y avoit plusieurs exemples de cités : de M^me^ la duchesse du Lude, qui avoit eu l'honneur d'être à côté de M^me^ la duchesse de Bourgogne, et même des dames titrées, qui avoient eu l'honneur d'être à côté de la reine Marie-Thérèse. Le Roi ne jugea pas à propos de décider cette question, qu'il trouva trop difficile. M^me^ de Brancas prit le parti de s'en tenir à ce qui a été pratiqué pendant le voyage, et M^me^ la Dauphine ne mena que quatre dames. Il avoit été décidé pour le voyage que personne ne se mettroit à côté de M^me^ la Dauphine, hors dans des cas où M^me^ la Dauphine voudroit mener dans son carrosse M^me^ de Castel-dos-Rios; alors M^me^ de Brancas se seroit mise à côté de M^me^ la Dauphine, mais ce ne devoit point être lorsqu'elle passeroit dans quelque grande ville. Le cas n'est point arrivé; il n'y a eu personne auprès de M^me^ la Dauphine pendant tout le voyage.

Hier, il y eut une difficulté assez vive entre M^me^ de Brancas et M. de Rubempré; M. de Rubempré demandoi l'ordre à M^me^ la Dauphine pour les dames qu'elle mèneroit dans son carrosse. Il étoit question de savoir ce que je viens de marquer, savoir si ce seroit quatre ou cinq dans son carrosse à elle. M^me^ de Brancas interrompit cette conversation, et dit à M. de Rubempré qu'elle avoit des raisons particulières pour entrer dans ce détail, qui d'ailleurs la regardoit. M. de Rubempré soutint que c'étoit le droit du premier écuyer, et que celui de la dame d'honneur ne s'étendoit point au delà de l'appartement. M. de Rubempré se fondoit sur ce qu'il a entendu dire à M^me^ de Tessé que c'étoit toujours M. de Tessé qui appeloit les dames pour monter dans le carrosse. Le fait est vrai, mais

il ne diminue rien des droits de la dame d'honneur. La Reine, avant que de partir pour un voyage ou une promenade, dit à Mme de Luynes, ou en son absence à Mme de Villars, les dames qu'elle veut mener dans son carrosse; et lorsqu'elle est montée, elle dit à sa dame d'honneur ou à sa dame d'atours celles qu'elle veut faire monter dans le carrosse où elle est; les dames qui la suivent attendent ses ordres à quelque distance du carrosse, même sur l'escalier. Le premier écuyer, qui donne la main à la Reine et qui reste à la portière, répète le nom des dames et les fait avancer pour que la Reine n'attende point; mais le nom des dames est répété de même par les pages et même par les valets de pied, et ce n'est point le premier écuyer qui reçoit l'ordre de la Reine. Mme de Luynes a dit aujourd'hui cet usage de chez la Reine à M. de Rubempré, qui vraisemblablement ne soutiendra pas ses prétentions.

J'ai marqué ci-dessus que le Roi avoit réglé que les princesses du sang auroient leurs pliants à côté des filles de France. On peut voir par les Mémoires de M. de Dangeau, que Louis XIV pensoit différemment sur cet article. Ce que m'a conté M. le duc de Brancas (1) en est encore une preuve. J'en ai déjà parlé dans ces Mémoires, mais je ne crois pas l'avoir marqué aussi en détail qu'il vient de me le redire. M. de Brancas étoit élevé à Versailles, et faisoit souvent sa cour à M. le duc de Bourgogne et aux princes. M. le duc de Bourgogne n'étant point d'âge à manger avec le Roi, S. M. soupoit au grand couvert avec Monseigneur, Monsieur et Madame; Mme la Princesse et la grande Mademoiselle venoient souvent au souper, y demeuroient assises pendant tout le temps du souper, ainsi que les dames titrées, au-dessus desquelles elles étoient placées, comme de raison, mais elles avoient

(1) Mari de la dame d'honneur de Mme la Dauphine. (*Note du duc de Luynes.*)

le soin de tirer leurs pliants de manière qu'ils ne fussent pas du même sens que ceux des dames titrées. M. de Brancas, que l'on menoit comme un enfant au souper du Roi, se souvient qu'on l'avoit fait ranger parce qu'il étoit devant M^me^ la Princesse. Monsieur et Madame étant allés faire un voyage assez long à Saint-Cloud, le Roi se trouvoit seul au grand couvert avec Monseigneur; il prit le parti de faire manger avec lui ses filles légitimées, mais il les envoyoit avertir à chaque fois; c'est ainsi que M^me^ la princesse de Conty, M^me^ la duchesse du Maine et M^me^ la Duchesse y ont mangé plusieurs fois. M^me^ la Duchesse, comme l'on sait, étoit belle-fille de M^me^ la Princesse; M^me^ la Princesse trouva insoutenable d'être pendant le souper du Roi assise derrière sa belle-fille, qui étoit à table. Elle en parla au Roi, et le pria de trouver bon qu'elle n'allât plus au souper et qu'elle allât l'attendre dans son cabinet, où il passoit toujours après avoir reçu les révérences des dames dans sa chambre. C'est de ce temps-là que les princesses du sang ont cessé d'aller au souper.

Aujourd'hui elles ont pris un ton fort différent de leur ancien usage. M^me^ de Brancas disoit aujourd'hui qu'aucune des princesses du sang n'a encore été chez M^me^ la Dauphine. Madame y a été et lui a donné sa chemise, je l'ai marqué, mais on n'y a point vu les princesses du sang.

Du dimanche 4, Versailles. — J'ai toujours oublié de marquer que le Roi a fait donner 10,000 livres de gratification à chacun des intendants qui ont été obligés de faire des dépenses considérables au sujet du passage du Roi, de la Reine et de M^me^ la Dauphine.

La Reine ne voulut jamais aller à la revue vendredi dernier. M^me^ de Luynes prit la liberté de lui représenter plusieurs fois qu'il lui paroissoit convenable qu'elle ne s'éloignât pas des occasions de représentation. M. le maréchal de Noailles en parla aussi à la Reine, mais rien ne la put faire changer de résolution.

Le nommé Jéliotte, haute-contre de l'Opéra, fort connu par la beauté de sa voix, a obtenu à la musique du Roi une place de maître de guitare. Cet instrument n'est plus d'usage, et la place étoit restée sans être remplie. Jéliotte, qui est grand musicien et qui joue de toutes sortes d'instruments, faisoit avant-hier le premier violo à la chapelle.

On a eu ces jours-ci des nouvelles de la Jamaïque, grande île appartenant aux Anglais. On apprend qu'il y a eu un tremblement de terre très-considérable, qui a fait beaucoup de dégât et qui a été accompagné d'un ouragan extrêmement violent. Dans le port de Port-Royal, capitale de la Jamaïque, il y avoit un très-grand nombre de vaisseaux, on dit jusqu'à deux cents; la plus grande partie a péri ou a été mise hors d'état de servir. Cet événement fait une perte bien considérable pour l'Angleterre.

J'ai parlé ci-dessus de la difficulté que faisoit M. de Rubempré pour les carrosses; il en parla avant-hier au Roi à son coucher; en conséquence le Roi envoya dire hier à M^me^ de Brancas de venir lui parler, et il lui dit qu'il falloit se conformer à ce qui se pratiquoit chez la Reine. Or l'usage est constant chez la Reine que c'est la dame d'honneur qui nomme les dames que la Reine fait monter dans son carrosse. A l'égard des autres articles contenus dans le mémoire à mi-marge que M^me^ de Brancas a présenté au Roi, le Roi lui dit qu'il les lui renverroit avec ses décisions.

Tous les officiers généraux et particuliers commencent à prendre congé. Les ordres pour l'Allemagne sont pour le 15 de ce mois, et ceux de la Flandre pour le 20, et le départ des équipages du Roi pour le 21.

Du lundi 5, *Versailles*. — Le Roi est parti cet après-midi pour Choisy; il vole en chemin. M. le Dauphin, M^me^ la Dauphine et Mesdames sont allés à la chasse du vol.

Le mariage de M. de Beauvau avec Mlle d'Auvergne fut fait à Paris chez M. le cardinal d'Auvergne la nuit de samedi dernier à dimanche.

Le contrat de mariage du fils aîné de M. de Saint-Aignan avec Mlle de Fervaques fut signé ici hier matin. L'heure ordinaire pour le Roi est au retour de la messe, et c'est effectivement cette heure que le Roi donna ; mais M. de Maurepas pria le Roi que ce fût avant la messe afin qu'il eût le temps d'aller chez M. le Dauphin et chez Mesdames avant le conseil ; le Roi y consentit. Ce dérangement fit que M. de Saint-Aignan ne se trouva pas à la signature du Roi, ni même à celle de la Reine chez qui on alla tout de suite.

M. le chevalier Courten arriva ici avant-hier : il vient de Berlin ; il n'a eu aucune peine à passer en allant, mais au retour il a fallu qu'il se déguisât, ce qui lui a été plus facile qu'à un autre, parce qu'il parle allemand. Il avoit pris le nom d'un marchand de Dresde qu'on appelle Jean Warton, et s'étoit fait donner un passe-port sous ce nom ; il a fait beaucoup de chemin dans un chariot de poste, quelquefois sur un traîneau, à cause de la neige ; il a même été pendant une lieue ou une lieue et demie à cheval sur une poutre à cause de la difficulté des chemins. Il a ramené avec lui M. de Maupertuis, de l'Académie françoise et de celle des sciences, qui étoit depuis quatre mois à Berlin. Le roi de Prusse a donné à M. Courten son portrait enrichi de diamants, estimé 10 ou 12,000 livres ; il paroît que M. Courten a été fort bien reçu à Berlin. Le roi de Prusse marque toujours une grande volonté pour soutenir les intérêts de l'électeur de Bavière. Il étoit parti de Berlin deux jours avant M. Courten, pour aller se mettre à la tête de son armée. Il est certain que dans les circonstances présentes les intérêts du roi de Prusse sont si fort engagés dans la cause commune avec l'électeur de Bavière, et il lui est si difficile de sortir de ses engagements, que l'on peut croire qu'il ne s'en dé-

partira point. Cependant le caractère de son esprit ne peut jamais donner une tranquillité parfaite; il est las de la guerre, et ses intérêts sont les premières règles de sa conduite. Il n'a nulle espèce de religion, et en fait gloire en quelque manière; il parle de toutes d'une manière indécente, et ne fait les actes publics ni particuliers d'aucune. Il a été fort fâché [de l'arrestation?] du maréchal de Belle-Isle; sa douleur paroît présentement très-calmée. Il a exilé M. de Schmettau; il lui a envoyé ordre de rester à Brandebourg. M. de Schmettau en étoit instruit avant que de partir d'ici; et sans cependant en vouloir rien dire, il pria M. Courten de se charger d'une lettre pour sa femme, qui demeuroit à Berlin; M. Courten, qui savoit que M. de Schmettau devoit partir deux jours devant lui, fut étonné de la commission. Il le rejoignit en chemin, et M. de Schmettau lui avoua son exil. Le roi de Prusse fit un compliment fort obligeant pour M. Courten à son départ, et le chargea d'une lettre pour le Roi; il demanda à M. Courten pendant son séjour à Berlin si M^me^ de Châteauroux étoit aussi belle qu'il l'avoit entendu dire, et lui marqua un grand désir d'avoir son portrait. M. Courten n'osa pas le lui promettre, et en écrivit à M. d'Argenson l'aîné; le portrait lui a été envoyé.

M. de Vaulgrenant prit hier congé; il s'en va à Dresde, comme je l'ai marqué, avec le titre de ministre plénipotentiaire. Il ne dit point la commission dont il est chargé, mais il m'a dit qu'il regardoit comme très-difficile pour ne pas dire impossible d'y réussir. En prenant congé du Roi, il lui dit tout bas qu'il supplioit très-humblement S. M. de vouloir bien ne lui point imputer le succès de la négociation qu'il lui avoit confiée, et le Roi lui répondit avec bonté qu'il ne lui sauroit nullement mauvais gré de l'événement.

M. de Bauffremont le fils, qui commandoit en dernier lieu à Menin, arriva ici il y a quelques jours; il nous dit que la démolition de cette place étoit entière-

ment finie, que l'on avoit fait sauter environ 7,000 toises de maçonnerie et qu'on avoit dépensé pour cela 222 milliers de poudre.

J'ai déjà parlé du caractère de Mme la Dauphine sur ce que j'en ai remarqué ou entendu dire. On ne peut encore en porter un jugement certain. Elle se couche de très-bonne heure, se lève assez matin ; elle est fort exacte aux heures et ne fait jamais attendre. Elle exécute ponctuellement tout ce qu'elle sait que le Roi désire ou la Reine, et paroît accoutumée à obéir avec exactitude ; elle est d'une timidité excessive. Mme de Brancas contoit avant-hier à Mme de Luynes un fait peu important, mais qui prouve cette timidité. Dans les présents que le Roi a faits à Mme la Dauphine, il y avoit une montre émaillée qui avoit paru plaire extrêmement au Roi, et Mme de Lauraguais savoit que si Mme la Dauphine vouloit lui en faire présent il la recevroit avec plaisir ; elle en parla à son mari, qui vint le dire aussitôt à Mme de Brancas. Mme de Brancas consulta M. de Richelieu, qui lui dit qu'il seroit ridicule que Mme la Dauphine fît un pareil présent au Roi. Mme de Brancas, qui avoit déjà fait mettre cette montre à part, fut un peu embarrassée de cette réponse ; elle s'informa plus particulièrement de M. de Lauraguais par où il savoit ce qu'il lui avoit dit, et enfin assurée de la vérité, elle proposa à Mme la Dauphine de présenter cette montre au Roi. Une pareille démarche parut presque impossible à Mme la Dauphine ; cependant, dans un moment où elle alloit chez le Roi, Mme de Lauraguais prit la montre, et lorsque Mme la Dauphine y fut arrivée, Mme de Brancas lui en reparla ; Mme de Lauraguais lui remit la montre entre les mains. L'affaire étoit bien avancée ; cependant Mme la Dauphine ne pouvoit encore se résoudre de la présenter au Roi. Il fallut que Mme de Lauraguais la reprît entre les mains de Mme la Dauphine pour la remettre entre celles du Roi. Le Roi, après avoir regardé cette montre et lui avoir donné les louanges qu'elle mé-

ritoit, la rendit à Mme la Dauphine, disant qu'il ne vouloit la tenir que de sa main. Alors Mme la Dauphine, contrainte par la nécessité, la remit toute tremblante dans la main du Roi.

Mme de Soubise est morte ce matin, à dix heures. Elle étoit brouillée depuis quelque temps avec Mme de Carignan, sa mère, qui ne vouloit plus la voir. J'ai dit ci-dessus que Mme de Carignan étoit allée, il y a trois ou quatre mois, à Aix en Provence voir M. de Suze, son frère, qui est prisonnier. Mme de Carignan, ayant été instruite de l'état de Mme de Soubise, est revenue. Mme de Soubise a désiré de la voir : elle lui a parlé avec toute l'amitié et la soumission imaginables; elle lui a demandé mille fois pardon, et de la manière la plus tendre, de sa conduite à son égard. Mme de Soubise a aussi parlé à M. le cardinal de Rohan, et est entrée avec lui dans un grand détail sur toutes les fautes qu'elle pouvoit avoir faites. Elle est convenue qu'elle étoit cause de sa mort, ayant voulu prendre les remèdes d'un homme qui n'étoit pas connu, et les ayant continués quoiqu'elle eût l'expérience qu'ils étoient si violents qu'ils lui causoient une chaleur excessive dans la gorge et dans l'estomac et lui faisoient cracher le sang. Elle a demandé en grâce que l'on ne fît aucune peine au chirurgien qui lui avoit donné ces remèdes, ni à ceux qui lui avoient conseillé de les prendre.

Du mercredi 7, Versailles. — Lundi dernier, lorsque Mme la Dauphine fut montée dans ses carrosses pour la chasse du vol, ce fut Mme de Brancas qui appela les dames pour les carrosses de Mme la Dauphine. M. de Rubempré, qui étoit présent, n'en appella aucune ; il avoit même défendu aux pages et aux valets de pied de Mme la Dauphine de répéter le nom des dames. Mme de Saint-Florentin me disoit hier que M. de Rubempré étoit venu la consulter sur sa prétention, et qu'elle lui avoit dit qu'il avoit tort d'avoir agité cette question sans être sûr des faits. En effet, c'est sur ce que lui a dit Mme de Tessé

qu'il a mis en avant cette prétention, et M. de Tessé lui a dit depuis qu'il ne prétendoit point ce droit et que jamais il n'avoit appelé les dames. Mme de Saint-Florentin, qui a monté plusieurs fois dans le carrosse de la Reine, dit qu'elle a été appelée tantôt par un page, tantôt par un valet de pied ; en effet tous ceux qui sont présents répètent les noms que dit la dame d'honneur.

Mme de la Mothe et Mme de Froulay sa fille, qui montèrent il y a quelques jours dans les carrosses de Mme la Dauphine, voulurent faire quelques difficultés le lendemain pour le payement des 10 louis que l'on donne pour monter dans ces carrosses ; mais le Roi a décidé que l'on payeroit cette entrée, et elles ont payé en conséquence.

Du vendredi 9, *Versailles.* — M. d'Avaray, ancien lieutenant général, mourut avant-hier (1) à Paris; il étoit âgé de quatre-vingt-neuf ou quatre-vingt-dix ans. Il est mort presque subitement; il se trouva mal, il envoya querir sur-le-champ son confesseur et demanda ses sacrements. Il étoit chevalier de l'Ordre.

Le fils aîné de M. de Saint-Aignan épousa la nuit du mercredi au jeudi la troisième fille de M. de Fervaques. Il s'est toujours appelé le marquis de Beauvilliers, même depuis la mort de son frère aîné; j'en ai déjà parlé ci-dessus. Les billets d'avertissement pour la signature du contrat ont encore été donnés sous le nom de MM. de Beauvilliers, M. de Fervaques n'avoit point exigé de condition sur cet article, et trouvoit fort bon que sa fille ne fût point titrée présentement ; cependant M. le duc de Saint-Aignan lui a fait prendre le jour de son mariage le nom de duc de Beauvilliers. M. de Saint-Aignan avoit compté que son fils pouvoit jouir de la grandesse dès à présent, et cette espérance est encore très-fondée ; cependant elle ne peut être absolument sûre qu'avec le consentement de

(1) Le *Mercure* dit le 6. (*Note du duc de Luynes.*)

la cour d'Espagne. La grandesse avoit été donnée à feu M. de Beauvilliers, et devoit passer à ses descendants; ce titre fut attaché à la terre de Buzançois en Berry. Feu Mme de Beauvilliers, laissa cette terre à M. de Saint-Aignan, ou bien à son choix l'hôtel de Beauvilliers; M. de Saint-Aignan a préféré la terre. Mais comme il est frère de M. de Beauvilliers et qu'il ne descend pas de lui, ce peut être l'occasion d'une nouvelle grâce que cependant l'on peut espérer d'obtenir. A l'égard du duché, il n'étoit pas douteux que M. de Beauvilliers devoit l'avoir comme héritier de son frère; mais M. de Saint-Aignan ne s'est déterminé sur cet article que pour le moment du mariage. Mme la duchesse d'Uzès, douairière, me faisoit souvenir aujourd'hui, à cette occasion, de ce qui arriva au lit de justice tenu aux Tuileries, après la mort du feu Roi. M. le duc d'Orléans désiroit beaucoup que ce lit de justice fût nombreux et rempli de gens qui lui fussent attachés. M. le duc d'Antin et encore un autre duc dont j'ai oublié le nom avoient cédé leurs duchés à leurs enfants, qui n'étoient point encore reçus, n'étant pas en âge. M. d'Antin dit à M. le duc d'Orléans qu'il lui paroissoit qu'il pouvoit se trouver au lit de justice sans aucun inconvénient. Le Parlement fit des difficultés, et M. le duc d'Orléans ne jugea pas à propos de les surmonter. Quoique Mme de Beauvilliers ne soit que la troisième fille de M. de Fervaques, elle doit avoir beaucoup de bien. M. de Fervaques a un grand nombre de terres, et un revenu considérable. Il est vrai qu'une partie de ces terres est substituée aux mâles, et M. de Fervaques n'a que des filles; mais comme la succession pouvoit être attaquée, il y a eu un accommodement par lequel il a été dit que les frères de M. de Fervaques ou leurs enfants mâles ne pourroient se mettre en possession des terres qu'en payant 400,000 livres aux filles de M. de Fervaques. Outre cela M. de Fervaques a des terres qui sont libres, et c'est l'homme du monde le plus arrangé et qui en-

tend le mieux ses affaires. Il convient que depuis qu'il est maître de son bien, il a épargné 800,000 livres sur ses revenus.

Le Roi revint hier de Choisy; il y a eu pendant le voyage un fort gros lansquenet, où Mme de Modène a beaucoup gagné. Elle n'a joué qu'un jour à cavagnole, mais elle y joua six ou sept heures, et y gagna aussi. Le Roi n'a point joué à ce jeu. L'appartement bleu et blanc, qui avoit été fait pour Mme de Mailly et occupé depuis par Mme de Châteauroux, n'a été donné à personne ce voyage-ci. Mme de Lauraguais y a eu un fort bon maintien (1). Le Roi a été assez gai, mais on a remarqué que ses propos étoient beaucoup trop libres.

Mme de Soubise fut enterrée hier. C'étoit M. le coadjuteur qui menoit le deuil; tous les parents plus éloignés que les neveux n'étoient point en manteaux. Le corps fut porté d'abord à Saint-Jean-en-Grève, qui est la paroisse. De là le transport se fit aussi à pied à La Merci, où est la sépulture de MM. de Rohan. Ce matin il y a eu des messes en cérémonie à La Merci. Mme de Marsan, Mme de Tallard et même Mme de Duras y étoient en mantes. La première femme de M. le duc de Duras étoit petite-fille de M. le prince de Rohan par sa mère.

M. de Chaulnes fut reçu hier au Parlement. M. le prince de Conty et M. le comte de Clermont avoient dit qu'ils se trouveroient à cette réception. M. le prince de Conty, envoya le matin faire des excuses à M. de Chaulnes, ayant passé la nuit auprès de Mme la princesse de Conty, sa mère, qui étoit assez dangereusement malade. M. le comte de Clermont n'envoya rien dire; on l'attendit jusqu'à neuf heures : à neuf heures, on envoya chez lui; il étoit à

(1) Mme de Lauraguais, qui avait été une des maîtresses passagères de Louis XV pendant la faveur de Mme de Châteauroux, continua à jouer ce rôle après la mort de sa sœur, jusqu'à la faveur déclarée de Mme de Pompadour.

Berny, et son carrosse l'attendoit dans la cour de l'abbaye. On attendit encore trois quarts d'heure. Enfin M. le premier président jugea à propos de faire la réception, et on n'a pas entendu parler de M. le comte de Clermont.

Du samedi 10. — J'ai marqué ci-dessus (1) que M. l'abbé d'Aydie a eu une abbaye depuis peu. Cette grâce du Roi a donné occasion à plusieurs difficultés. M. l'abbé d'Aydie avoit prié M. le cardinal de Rohan d'en parler à M. de Mirepoix, et lui avoit dit que sa santé ne lui permettant pas de faire une seconde campagne (il a fait la dernière avec le Roi), il désiroit se retirer et demandoit cette grâce pour sa retraite. M. de Mirepoix en conséquence demanda au Roi l'abbaye de Savigny, qui fut accordée sur-le-champ à l'abbé d'Aydie. C'est ainsi que M. le cardinal de Rohan conte le fait. Il ajoute que M. de Mirepoix, aussitôt après le travail, lui manda la grâce accordée à l'abbé d'Aydie; que cet abbé quelques jours après vint le trouver, et lui dit qu'il désireroit beaucoup faire encore cette campagne avec le Roi; à quoi M. le cardinal de Rohan lui répondit que ce ne seroit pas lui qui le chasseroit de la chapelle; que sur ce propos l'abbé d'Aydie avoit été dire à Paris qu'il ne quittoit point sa place d'aumônier du Roi; que M. de Mirepoix instruit de ces propos en avoit été fort mécontent, d'autant plus que pareille aventure lui étoit déjà arrivée avec M. l'abbé de La Fare qui avoit demandé un prieuré pour sa retraite et n'avoit plus voulu se retirer après avoir obtenu ce bénéfice. M. le cardinal de Rohan ajoute encore que M. de Mirepoix alla sur-le-champ demander que l'on n'expédiât point le brevet de ladite abbaye, voulant absolument avoir la démission de l'abbé d'Aydie. L'abbé d'Aydie conte le fait un peu différemment, et il prétend que ce fut M. le cardinal de Rohan qui lui demanda pourquoi il vouloit

(1) Voy. le 22 mars. (*Note du duc de Luynes.*)

quitter, disant qu'il devroit encore faire cette campagne pour marquer au Roi sa reconnoissance du bienfait qu'il en avoit reçu. Ce qui est vrai et constant, c'est que M. de Mirepoix a été extrêmement mécontent de l'abbé d'Aydie, disant qu'il lui avoit demandé la démission de l'abbaye d'Uzerche et celle d'aumônier du Roi, qu'il avoit reçu la première, mais qu'il n'avoit pu recevoir la seconde, parce que c'est le droit du grand aumônier à qui il comptoit qu'elle seroit remise. M. de Mirepoix n'a pas voulu changer de sentiment. Il a demandé effectivement que l'on suspendît l'exécution du brevet, lequel n'a été expédié que depuis peu, les démissions de l'abbaye et de la charge ayant été remises toutes deux à M. l'évêque de Mirepoix. L'abbé d'Aydie prétend qu'il a fait demander au Roi ses sentiments, et que le Roi avoit répondu qu'il s'accommodoit fort bien de son service et qu'il ne vouloit point qu'il quittât. La démission étant donnée, reste à savoir si le Roi voudra que l'abbé fasse encore la campagne ; c'est ce qui sera décidé dans un travail de M. le cardinal de Rohan avec Sa Majesté (1).

Du dimanche 11. — L'affaire de l'abbé de La Fare n'est point finie; on lui a demandé sa démission, il ne veut point la donner. On prétend que l'on a eu quelque sujet de mécontentement de sa conduite par rapport au jeu; on disoit même qu'il avoit ordre d'aller dans son prieuré. Ce que je sais de certain, c'est qu'il refuse de donner sa démission.

(1) Je n'ai su qu'aujourd'hui que l'affaire fut décidée il y a plusieurs jours. L'abbé d'Aydie a quitté, et le Roi a nommé à sa place M. l'abbé Lascaris, parent de M. l'archevêque de Paris. Le quartier de M. l'abbé d'Aydie étoit celui ci d'avril; son confrère du même quartier est M. l'abbé de Montazet. Le Roi a réglé que l'abbé Lascaris ne feroit point la campagne, qu'il serviroit seulement huit jours auprès de lui, après quoi il entreroit chez M. le Dauphin; que l'abbé de Saint-Sauveur, qui, après avoir servi le quartier de janvier chez le Roi, est actuellement chez M. le Dauphin, iroit en campagne avec l'abbé de Montazet. (*Note du duc de Luynes*, datée du 18 avril.)

Hier Mme la Dauphine ne sortit point de chez elle; elle avoit eu quelques rougeurs, parce qu'elle avoit été trop longtemps à se promener la veille au soleil. Mme de Brancas envoya avertir les dames que Mme la Dauphine garderoit sa chambre et qu'elle verroit du monde à six heures. Il y eut un lansquenet et dix coupeurs. Le Roi y vint sur les sept heures; il prit une..... pour parier, et s'en alla au bout d'une petite demi-heure. Pendant ce temps-là, la Reine jouoit à cavagnole et la table étoit remplie. La Reine étoit venue un moment avant son jeu voir Mme la Dauphine. La Reine alla faire hier sa collation chez M. le cardinal de Rohan.

Le Roi avoit dû aller à la chasse du daim avec M. le Dauphin et Mesdames; l'apparence du mauvais temps le fit changer de résolution pour la chasse, mais non pour le souper, car il n'y eut point de grand couvert.

Le Roi soupa en particulier en haut, dans ses cabinets ou en quelque autre endroit que l'on ne sait point, mais il n'y eut personne d'appelé pour souper avec lui. On continue à tenir les mêmes propos sur Mme d'Étioles.

Avant-hier, le Roi accorda à Mme la duchesse de Tallard un brevet de retenue de 50,000 écus sur le gouvernement de Franche-Comté qu'a M. le duc de Tallard, et qui vaut 56,000 livres. Mme de Tallard avoit parlé directement au Roi, et lui avoit représenté qu'elle avoit fait pendant longtemps une grande dépense sans avoir les revenus de sa place, dont Mme de Ventadour jouissoit au moins en partie. Elle a demandé ce brevet comme un fonds certain pour ses créanciers, au cas que M. de Tallard vînt à mourir avant elle. Cette grâce a été accordée dans un travail de M. d'Argenson le cadet avec le Roi.

Du jeudi saint 15, *Versailles*. — Le dimanche des Rameaux le Roi alla à la messe en bas, à l'ordinaire; il entendit l'après-dînée le sermon, les vêpres et le salut. M. le cardinal Tencin et M. de Rohan y étoient en violet; M. le coadjuteur y étoit aussi en habit long violet.

M. l'évêque de Mirepoix étoit en habit long, mais noir (1), à côté de M. le cardinal Tencin. Mme la Dauphine n'y étoit point; elle est un peu incommodée. Ce fut Mme de Pons qui quêta.

Au sortir du salut, Mme de Rohan et Mme de Marsan firent leurs révérences au Roi. Mme de Rohan alloit pour remercier le Roi, qui avoit envoyé chez elle sur la mort de Mme de Soubise sa petite-fille, et Mme de Marsan y alloit faire ses révérences suivant l'usage. Mme de Rohan est encore en deuil de Mme de Ventadour.

Il y a environ quinze jours ou trois semaines que M. de Catinat, conseiller au Parlement, mourut; il étoit neveu et héritier de feu M. le maréchal de Catinat. M. de Catinat avoit deux filles, dont il y en a encore une à marier; l'autre a épousé M. de Montrevaux, fils de feu M. de Courson, conseiller d'État.

Lundi dernier la Reine fit ses Pâques à la paroisse; elle fut suivie par toutes ses dames, hors Mme de Villars, Mme de Boufflers et Mme de Fleury. Dans le carrosse de la Reine étoient Mme de Luynes et Mme de Bouzols sur le devant, Mme de Fitz-James et Mme de Talleyrand aux portières. La Reine en montant dans le carrosse dit à M. de Tessé d'appeler Mmes de Fitz-James, de Bouzols et de Talleyrand. Mme de Luynes montant immédiatement après la Reine lui demanda ses ordres suivant l'usage ordinaire; la Reine parut embarrassée de la question, et lui dit d'un ton qui marquoit cet embarras qu'elle avoit dit à M. de Tessé d'appeler telles et telles dames. Mme de Luynes lui dit : « Madame, Votre Majesté a donc décidé la question en faveur de M. de Rubempré. » Ce n'étoit pas le moment de traiter cette affaire plus à fond; Mme de Luynes s'embarrassoit peu de la conservation du droit dont elle a toujours joui, mais elle étoit vivement peinée que la Reine

(1) Ce ne peut être que faute d'attention, car il devoit être en violet. (*Note du duc de Luynes.*)

ait décidé sans lui rien dire. La Reine alla à la paroisse, et communia à la messe de M. l'abbé de Fleury. Mme de Luynes tenoit la droite de la nappe et Mme de Fitz-James la gauche. Lorsque la Reine fut rentrée chez elle, elle appela Mme de Luynes, et lui parla pendant un quart d'heure; elle lui fit beaucoup d'amitié, l'embrassa plusieurs fois, et lui dit qu'elle n'avoit pas eu intention de rien faire qui pût lui être désagréable, qu'elle l'aimoit beaucoup, et que dans cette occasion-ci elle n'avoit point prétendu décider. Mme de Luynes reçut avec respect ces marques de bonté, et lui dit qu'il lui paroissoit cependant que c'étoit une décision; elle lui demanda même si elle ne la feroit pas dire à Mme de Brancas; la Reine lui répondit que bien loin de croire avoir décidé, la première fois qu'elle sortiroit en carrosse, ce ne seroit point à M. de Tessé mais à Mme de Luynes à qui elle donneroit l'ordre. Immédiatement après, Mme de Luynes partit pour Dampierre, dont elle ne revint qu'hier.

Hier Mme de Luynes alla chez M. de Maurepas, qui lui dit avoir été instruit de tout ce qui s'étoit passé sur cette affaire et que M. de Tessé lui en étoit venu parler. M. de Tessé, qui étoit venu aussi en parler à Mme de Luynes un moment avant son départ pour Dampierre, convient qu'il n'a jamais appelé les dames, parce que quand il avoit voulu le faire Mme la maréchale de Boufflers s'y étoit opposée avec vivacité, soutenant que ce n'étoit point son droit, mais celui de la dame d'honneur. M. de Tessé ajoute que Mme de Mailly, dame d'atours, n'avoit jamais prétendu avoir ce droit, et que M. le maréchal de Tessé en avoit toujours joui du temps de Mme la Dauphine. M. de Maurepas dit à Mme de Luynes qu'il lui avoit paru d'abord que cette prétention ne pouvoit pas être fondée, par une raison tirée de la chose même : c'est que le premier écuyer marchant dans un carrosse qui précède celui de la Reine, ne doit avoir rien de plus pressé que de monter dans ce carrosse, pour ne pas faire attendre la

Reine, et cela dans l'instant même qu'il a mis la Reine dans son carrosse. M. de Maurepas ajouta à Mme de Luynes que le Roi, ayant été instruit de ce qui s'étoit passé le lundi saint, lui en avoit parlé, et que sur le compte qu'il avoit rendu à S. M. de cette affaire, le Roi avoit décidé qu'il falloit suivre ce qui se pratiquoit chez la Reine depuis qu'elle est en France, et qu'en conséquence la dame d'honneur, et en son absence la dame d'atours, appelleroit les dames. M. de Maurepas parut désapprouver extrêmement la conduite de la Reine, et dit qu'il lui en avoit parlé très-fortement, lui représentant qu'elle ne devoit pas se hasarder à décider sans savoir les intentions du Roi; que lui-même personnellement étoit intéressé dans cette affaire, d'autant plus que le public seroit en droit de croire que la Reine n'auroit agi que par son conseil.

M. de Rubempré a eu ces jours-ci une autre difficulté par rapport aux valets de pied de Mme la Dauphine. Il prétendoit avoir le droit de mener en campagne deux pages et deux valets de pied. Les valets de pied ont fait des représentations et ont donné un mémoire à M. de Maurepas, disant que si c'étoit le droit du premier écuyer ils étoient prêts d'obéir, mais qu'ils savoient que feu M. le maréchal de Tessé avoit fait la même tentative du temps de Mme la Dauphine, et qu'il avoit été décidé qu'il n'en mèneroit pas. Ils prétendent même que dans la règle, des quatre petits valets de pied qui servent le premier écuyer, lorsque celui-ci alloit en campagne, il en laissoit un pour monter derrière le carrosse des écuyers. Ils conviennent que cet usage s'est aboli, et c'est présentement un des grands valets de pied qui monte derrière le carrosse des écuyers. La nouvelle tentative de M. de Rubempré ne lui a pas réussi, et il a été décidé qu'il ne mèneroit point de valets de pied. A l'égard des pages, il m'a dit qu'il n'en mèneroit qu'un; il prend pour prétexte qu'ils sont trop jeunes et trop foibles pour qu'il en puisse mener deux.

J'appris hier en arrivant de Dampierre que le Roi a accordé au fils de M. d'Argenson, secrétaire d'État de la guerre, la lieutenance générale d'Alsace. Feu M. le marquis d'Antin avoit cette charge et depuis sa mort elle n'avoit point été remplie.

J'appris aussi que M. d'Argenson de la guerre marie son fils avec la fille de M. de Mailly-d'Aucourt; c'est encore un enfant qui n'a pas onze ans. M. de Mailly-d'Aucourt avoit épousé en premières noces une fille de M. de Torcy, sœur de M^me^ d'Ancezune et de M^me^ du Plessis-Châtillon, dont il a eu cette fille. Il a épousé en secondes noces M^me^ d'Éclainvilliers.

Hier il y eut les ténèbres à l'ordinaire; il n'y eut point de motet en musique, usage qui s'observoit toujours.

Hier M. le prince d'Ardore présenta à M^me^ la Dauphine une lettre du roi et une de la reine des Deux-Siciles avec un présent de l'un et de l'autre. Celui du roi des Deux-Siciles est un bouquet de diamants et de rubis qui représente une corne d'abondance d'où il sort beaucoup de fruits; il est fort beau et bien monté. Celui de la Reine est une aigrette bien montée, mais moins riche et moins agréable.

Le Roi, aujourd'hui, après avoir fait la cène à l'ordinaire, a été à l'office en bas. C'est M. l'évêque de Fréjus qui a officié à la cène du Roi et de la Reine. L'abbé Clément a prêché la cène devant le Roi et a fait un très-beau sermon et très-fort. L'abbé de la Chambre a prêché devant la Reine. C'est M^me^ de Bellefonds qui a quêté à la grande messe.

M^me^ la Dauphine n'étoit point sortie depuis quelques jours de chez elle, à cause de quelques rougeurs qui lui étoient venues sur la gorge pour s'être promenée trop longtemps au soleil; elle a toujours joué au lansquenet chez elle, hors hier qu'elle a joué à quadrille; elle s'est habillée aujourd'hui, et a été à la cène. La Reine ne joue point toute cette semaine suivant son usage ordinaire.

La cène de la Reine a commencé à trois heures; voici le nom des quinze dames qui ont porté les plats. Mme la Dauphine le pain, Madame le vin, Mme Adélaïde, Mme de Penthièvre, Mmes de Brissac, de Boufflers, de Fitz-James et d'Antin, Mmes de Périgord, de Talleyrand, de Bouzols, de Flavacourt, de Rupelmonde, de Bellefonds et de Faudoas. L'officier des gardes de Mme la Dauphine lui a toujours porté la robe pendant tout le temps qu'elle a servi; M. de Rubempré et l'écuyer de quartier ont toujours marché devant elle. Mme de Lauraguais l'a aussi presque toujours suivie. A l'égard de Mesdames, elles avoient leur robe attachée ainsi que les autres dames; elles avoient seulement un écuyer qui marchoit devant elles. Mme de Tallard a suivi au premier tour seulement. Il fut question hier de savoir si Mme de Brancas et Mme de Lauraguais porteroient des plats; elles ne demandoient pas mieux l'une et l'autre. L'exemple de la dame d'honneur de la Reine, qui n'en porte point, ne pouvoit être d'aucun usage, parce que la Reine demeurant en place, sa dame d'honneur est obligée de rester auprès d'elle. Mme de Tallard ne pouvoit pas non plus servir d'exemple, sa taille et sa santé la mettant hors d'état de faire pareille fatigue. On imagina que les duchesses marchant à cette cérémonie suivant leur rang d'ancienneté, il pouvoit y avoir des difficultés pour ces deux dames, parce qu'elles sont duchesses d'un même duché; enfin il fut conclu qu'elles ne serviroient point. La Reine donna ses ordres à Mme de Luynes; Mme de Luynes fit la liste des dames, et les envoya avertir par un valet de chambre de la Reine. La difficulté ne pouvoit être faite à Mme de Brancas et à Mme de Lauraguais. M. de Maurepas l'a dit aujourd'hui à Mme de Brancas, et lui a cité l'exemple de M. le duc de Charost et de M. le duc de Béthune qui étant ducs d'un même duché ont toujours marché au rang de ce duché à la cérémonie de l'Ordre. Feu M. le maréchal de Tallard et M. de Tallard d'aujourd'hui étoient chevaliers de

l'Ordre ensemble et marchoient au même rang (1).

Du samedi saint 17, *Versailles.* — Avant-hier M. l'évêque de Mirepoix travailla avec le Roi. Il y eut plusieurs abbayes de données, dont une grande partie étoit aux économats. On sait qu'il fut fait un arrangement il y a quelques années pour faire bâtir la paroisse de Saint-Louis de Versailles; j'en ai parlé dans le temps. M. de Muy, chargé des économats, fit cet arrangement avec M. le Cardinal; il fut dit que ce bâtiment se feroit en plusieurs années et que les sommes nécessaires seroient prises sur les économats. Les économats étoient déjà chargés de dépenses assez considérables, tant pour l'éducation des enfants des protestants, que pour donner des pensions à de nouveaux convertis (2). Il fut donc

---

(1) J'ai oublié de parler du vendredi saint. Le sermon de la Passion fut à dix heures, ensuite le service et l'adoration de la croix à l'ordinaire. Les autres années, c'étoit Madame qui suivoit la Reine lorsqu'elle alloit adorer la croix et qui portoit son offrande; vendredi ce fut Mme la Dauphine qui fit cette fonction. Après que le Roi, la Reine et M. le Dauphin eurent été adorer la croix, Mme la Dauphine y fut suivant l'usage. Mme de Brancas étoit dans l'incertitude de savoir si elle ne devoit pas suivre Mme la Dauphine et porter son offrande; elle consulta Mme de Luynes, qui lui dit qu'elle ne croyoit pas qu'elle dût y aller. Mme de Luynes en effet ne suit point la Reine en cette occasion; mais cet exemple ne parut pas décisif à Mme de Brancas, parce que la Reine a toujours été suivie par Madame et cette année-ci par Mme la Dauphine. Mme de Brancas voulut donc savoir la volonté du Roi; elle pria M. de Béthune, qui étoit derrière le fauteuil, de lui en parler. Le Roi lui manda de faire comme Mme de Luynes; ainsi Mme la Dauphine alla seule. M. le Dauphin avoit été seul aussi adorer la croix. Lorsque le Roi va à l'adoration de la croix, M. le Dauphin le suit et porte l'offrande; mais l'usage est différent pour M. le Dauphin et Mme la Dauphine; ils ne sont suivis par personne. Mesdames ont toujours été seules à l'adoration de la croix. M. le cardinal de Rohan ne se trouve jamais à cette cérémonie, n'étant pas en état de faire les génuflexions. M. le coadjuteur y étoit, et fit la fonction de grand aumônier, qui est de demeurer auprès de la croix et d'y tenir le plat où l'on met les offrandes; mais il ne les reçoit que de la famille royale. Après que Mme Adélaïde eut adoré la croix, il remit le plat à un aumônier de quartier du Roi. (*Note du duc de Luynes*, datée du 18 avril.)

(2) On a fort diminué les pensions aux nouveaux convertis, et on n'en accorde presque plus, jugeant l'éducation des enfants plus utile et plus nécessaire; mais les pensions que l'on donne pour ceux-ci sont si modiques, qu'il

convenu que l'on laisseroit plusieurs abbayes aux économats pendant le temps que dureroit le bâtiment de Saint-Louis. En conséquence, à la mort de M. le cardinal de Fleury, MM. ses neveux ayant refusé, comme je l'ai marqué, les abbayes de Saint-Étienne de Caen et de Tournus, qu'avoit M. le Cardinal, elles furent mises aux économats. M. l'évêque de Mirepoix a trouvé que cet arrangement étoit contre l'esprit de l'Église, qu'il préjudicioit aux droits du Roi en diminuant ses nominations et qu'il faisoit tort à ceux de la cour de Rome par rapport aux bulles; d'ailleurs, des bénéfices sans titulaires ne peuvent jamais être aussi bien administrés; il a donc cru plus convenable de prendre une somme par an sur les bénéfices que le Roi donneroit jusqu'à la concurrence de 100,000 livres, et cela pendant dix années pour parachever le bâtiment de Saint-Louis; c'est ce qui vient d'être fait dans la nomination des dix abbayes que le Roi a données et dont on trouvera la liste ci-après. Outre cela, on a mis des pensions sur quelques-unes de ces abbayes, de sorte qu'il a fallu accorder quelque grâce pour dédommager ceux à qui on les donnoit. L'usage ordinaire est de rendre des bénéfices de moindre valeur quand on en reçoit de plus considérables : M. l'abbé de Canillac a eu permission de garder celle qu'il avoit déjà, pendant dix ans, à cause de Saint-Louis. M. l'archevêque de Rouen, qui avoit deux abbayes, n'en rend qu'une.

Voici la liste des bénéfices :

Abbaye de Saint-Étienne de Caen, à M. l'archevêque de Rouen;

Celle de Tournus, à M. l'évêque de Limoges;

Celle du mont Saint-Quentin, à M. de Noyon;

Celle de Saint-Remy de Reims, à M. l'évêque de Laon;

---

est souvent difficile de trouver quelqu'un qui veuille s'en charger. (*Note du duc de Luynes.*)

Celle de Fécamp, à l'abbé de Canillac, ministre du Roi à Rome;

Celle de Bonneval, à l'abbé d'Agoult, chanoine de Paris;

Celle de Saint-Valery, à l'abbé de Ghistelle, chanoine de Liége;

Celle de Bonport, à l'abbé de Chabannes, grand vicaire de Langres;

L'abbaye de Saint-Riquier, à l'abbé de Sanzay, grand vicaire de Chartres;

Celle de Préaux, à l'abbé de Saint-Aubin, comte de Lyon.

M. le Dauphin fit ses pâques mercredi dernier. Ce fut l'aumônier du Roi en service auprès de lui qui lui dit la messe et qui le communia (1). Dans les pâques précédentes, le prie-Dieu de M. le Dauphin étoit avancé auprès de la première marche du sanctuaire; apparemment que c'étoit un arrangement fait par M. de Châtillon; mais mercredi on le mit à la place où il doit être au milieu du chœur.

M^me^ la Dauphine a fait ses pâques aujourd'hui; elle a été à huit chevaux à la paroisse; il n'y avoit personne à côté d'elle. Elle a donné l'ordre à M^me^ de Brancas pour appeler les dames; M. de Rubempré étoit présent. M^me^ de Brancas et M^me^ de Lauraguais ont tenu la nappe de communion, M^me^ de Brancas à droite, M^me^ de Lauraguais à gauche. Avant-hier il y avoit eu une question agitée sur les circonstances de cette cérémonie. M. de Muy, premier maître d'hôtel de M^me^ la Dauphine, alla s'informer à M. de

(1) Ce furent M. le comte de Noailles et M. de Chalais qui tinrent la nappe de communion. M. de Noailles, comme plus ancien grand d'Espagne, avoit la droite. On sait que les grands d'Espagne ont en France le même rang que les ducs. Ils prennent même leur rang d'ancienneté avec les ducs aux cérémonies de l'Ordre. Les grands d'Espagne marchent devant les ducs moins anciens qu'eux. (*Note du duc de Luynes.*)

Chalmazel de ce qui se pratiquoit chez la Reine par rapport au service qui le regardoit. L'usage pour le Roi et pour la Reine, seulement lorsqu'ils font leurs pâques, est qu'on leur présente une coupe et du vin immédiatement après la communion ; c'est le premier maître d'hôtel qui est chargé de faire faire l'essai de la coupe. Le prêtre qui est à l'autel et qui communie la Reine est ordinairement le grand ou le premier aumônier, sinon l'aumônier de quartier, lequel est remplacé par l'aumônier ordinaire. C'est celui qui a la première de ces charges qui dit la messe et communie la Reine. Celui qui le suit immédiatement présente à la Reine une petite boîte où il y a plusieurs hosties ; la Reine en prend une, et c'est celle-là qui est consacrée. Aussitôt après la communion ce même aumônier reçoit la coupe des mains d'un gentilhomme servant, et la présente à la Reine. Cette coupe est de vermeil doré. Aussitôt que la Reine a bu ou fait semblant de boire, on lui présente une serviette. C'est sur cette présentation de serviette que tomboit la question de M. de Muy à M. de Chalmazel. M. de Chalmazel lui dit que cette fonction appartenoit au premier maître d'hôtel, et que lui l'avoit toujours présentée à la Reine quand il s'est trouvé à ses pâques. M. de Muy vint consulter M^me^ de Luynes, qui lui dit que lundi dernier, lorsque la Reine fit ses pâques, c'étoit elle qui avoit présenté la serviette à la Reine, mais qu'elle ne se souvenoit pas par qui cette serviette lui avoit été apportée ; qu'à l'égard des années précédentes elle y avoit encore fait moins d'attention, parce qu'il y avoit eu presque toujours des princesses du sang qui avoient servi la Reine. M. de Muy alla consulter M. de Maurepas, qui lui répondit que la fonction de donner la serviette devoit appartenir au premier maître d'hôtel. Si ce droit est certain, en l'absence du premier maître d'hôtel, la dame d'honneur ne doit pas le remplacer ; ce doit être le maître d'hôtel de quartier ou le maître d'hôtel ordinaire. Tout cet éclaircisse-

ment a été inutile pour aujourd'hui. On a su que l'usage n'étoit point de donner la coupe à M. le Dauphin après la communion pascale, et la même chose s'est observée pour Mme la Dauphine. Le prince ou la princesse qui communie a son prie-Dieu au milieu du chœur et se lève à la communion pour s'avancer auprès des marches qui montent à l'autel ; on établit un pliant sur lequel il y a un tapis d'étoffe et par-dessus une nappe carrée en forme de toilette. Les deux bouts de cette nappe du côté de l'autel sont soutenus par deux aumôniers ou chapelains, et les deux bouts du côté de la princesse sont portés par les deux personnes les plus considérables, princesses du sang, duchesses, grandes d'Espagne. L'usage n'est point que les hommes, même les princes du sang, servent la Reine dans cette occasion. Aujourd'hui M. de Mirepoix a dit la messe et a communié Mme la Dauphine ; M. l'abbé de Saint-Cyr tenoit le côté droit de la nappe du côté de l'autel, c'est-à-dire à main droite de Mme la Dauphine, et un chapelain tenoit l'autre côté. La dame d'honneur n'a pas plus de droit qu'une autre de tenir la nappe ; c'est l'ancienneté de duché qui décide, et Mme de Brancas ne l'a tenue que parce qu'elle étoit la plus ancienne duchesse. Mme de Lauraguais, par la même raison, devoit avoir la gauche. Mme de Brancas nous contoit hier que Mme la Dauphine ayant communié à Poitiers, elle avoit fait ce qu'elle avoit pu pour engager Mme la duchesse de Caumont avec elle ; mais que quelque assurance qu'elle lui eût donnée de la certitude du droit, elle n'avoit jamais voulu s'y déterminer ; mais que s'étant absentée, M. de Rubempré avoit tenu la gauche ; que M. de la Fare, sur la foi d'un chapelain du Roi mal instruit, avoit prétendu et soutenu que c'étoit à lui à tenir la nappe, mais qu'il ne l'avoit point tenue.

C'est M. le cardinal de Rohan qui a dit la messe pour M. le Dauphin et qui l'a communié ; M. le coadjuteur a dit la messe pour Mesdames et les a communiées.

Aujourd'hui M. le Dauphin étoit avant neuf heures à la chapelle; il n'y avoit point encore de gardes, et l'office, qui est fort long, n'étoit point encore commencé. La Reine y est arrivée peu de temps après; le Roi n'y a été que sur les dix heures et demie. L'office a duré jusqu'à midi; c'étoit les Missionnaires qui officioient. Les ténèbres tous ces jours-ci ont été chantées par les chantres de la chapelle du Roi. Le Roi étoit à l'office en habit de chasse. C'est à la tribune qu'il a entendu l'office; aussitôt après, il a été courre le cerf. Il avoit dit qu'on ne l'attendît pas pour les complies. Les complies ont été à cinq heures, à l'ordinaire. Le Roi n'étoit pas revenu de la chasse. Il soupe ce soir dans ses cabinets; on croit qu'il y aura un médianoche (1), et que Mme de Lauraguais y soupera et Mme d'Étioles. De tous ceux qui se sont trouvés au débotté le Roi n'a appelé que M. de Luxembourg, M. de la Vallière et M. de Soubise. M. de Bouillon et M. de Maillebois le fils étoient dans le cabinet du Roi et n'ont point été appelés.

J'appris hier que M. de Muy le père exercera la charge de premier maître d'hôtel de Mme la Dauphine à la place de son fils, qui est employé comme maréchal de camp. Cet arrangement, qui est fait depuis peu de jours, est contraire à celui qui avoit été fait il y a quinze jours et dont j'ai parlé.

Le Roi dîna jeudi à son petit couvert dans sa chambre avec M. le Dauphin. Hier il dîna au grand couvert suivant l'usage. M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames y dînèrent; il n'y a point de poisson à ce dîner, mais beaucoup de racines à qui l'on donne la forme de poisson.

M. d'Argenson le cadet resta longtemps au dîner; le

(1) Il n'y a point eu de médianoche. Le Roi soupa dans ses cabinets avec sept ou huit personnes; il n'y avoit point de dames. Il étoit sorti de table à minuit, et joua au piquet. (*Note du duc de Luynes*, du 18 avril.)

Roi lui parla beaucoup, et paroissoit désirer qu'il demeurât.

Les nouvelles de Bavière continuent d'être mauvaises; les Autrichiens ont forcé un poste à Wilshofen (1), et l'armée électorale combinée avec la nôtre se retire derrière le Lech.

L'armée de M. de Maillebois est toujours sur la Lahn, et les ennemis ont abandonné Wetzlar, dont ils s'étoient emparés. M. de Maillebois n'a jamais eu le commandement de cette armée, mais seulement un ordre pour faire la disposition des quartiers. De là il devoit aller prendre le commandement de l'armée, qui est sur les frontières de Piémont. M. de la Fare devoit d'abord se rendre à l'armée qui est sur la Lahn pour la remettre à M. le prince de Conty à son arrivée. Depuis, M. de la Fare avoit eu ordre de rester à Strasbourg. J'ai appris ces jours-ci que M. de la Fare, est actuellement à l'armée et que M. le maréchal de Maillebois vient à Strasbourg au-devant de M. le prince de Conty. On prétend que M. de Maillebois viendra de là ici; mais il paroît que cet arrangement n'est pas absolument sûr. On parle beaucoup d'envoyer M. de Maillebois en Flandre, et l'on juge que le mariage de son fils avec M^lle^ d'Argenson pourroit bien avoir décidé cette destination. M. le maréchal de Saxe y est depuis dix ou douze jours, mais sa santé est si mauvaise qu'on ne peut compter sur lui. Les médecins lui donnent tout au plus quelques mois à vivre; il est hydropique, et on va lui faire la ponction.

Nous avons fait fermer la porte ici à cause des jours saints, et il n'y est venu que quelques amis particuliers. La Reine y vint hier et avant-hier faire la conversation jusqu'à minuit et demi.

M^me^ la Dauphine se couche de beaucoup meilleure

(1) Sur le Danube, un peu à l'ouest de Passau.

heure que la Reine; elle dit que la vie qu'elle a menée en Espagne lui a donné de l'aversion pour veiller. L'arrangement de la vie du roi et de la reine d'Espagne est fort singulier par rapport à nos usages. Ils voient leurs enfants tous les jours à deux ou trois heures après minuit. Mme la Dauphine et l'infante Marie-Antoinette sa sœur demeuroient en grand habit jusqu'à cette heure-là, accablées de sommeil et d'ennui.

Du dimanche de Pâques 18, *Versailles.* — M. le comte de Noailles me dit hier que Mme la comtesse de Noailles a obtenu depuis peu du grand maître de Malte la permission de porter la croix et le cordon de l'Ordre. La princesse de la Tour-Taxis et sa fille jouissent de la même distinction, mais Mme la comtesse de Noailles est la seule femme en France. Elle porte le cordon pendu au col lorsqu'elle est en robe de chambre; elle le portera en travers lorsqu'elle sera en grand habit.

J'ai oublié de marquer que le Roi donna il y a quelques jours une charge de secrétaire des commandements de Mme la Dauphine à un neveu de M. de Coulanges, contrôleur de la maison du Roi. Ce M. de Coulanges avoit trois neveux, dont l'un, nommé Mondragon, étoit un sujet de mérite et de distinction, qui avoit été en Hongrie et avoit fait une relation fort exacte de ces deux campagnes avec des plans. Ce Mondragon fut tué l'année passée au siége de Fribourg; un autre neveu de M. de Coulanges est mort depuis peu, de maladie. Il avoit obtenu pour lui une charge de secrétaire des commandements de Mme la Dauphine; c'est celle-là que le Roi vient de donner à son frère, lequel a déjà la survivance de celle de contrôleur de la maison du Roi.

Aujourd'hui le Roi a été à l'office en bas à la chapelle; c'est M. l'archevêque de Bordeaux (Lussan) qui a officié à la grande messe et à vêpres. Le compliment du P. Ségaud a été une véritable instruction. C'est Mme la princesse de Rohan qui a quêté. Le Roi a remonté en haut

après les vêpres et est revenu au salut, qui d'aujourd'hui ne commence plus qu'à six heures.

Il y a eu grand couvert à dîner, et il n'y en aura point ce soir.

M. et Mme la duchesse de Chartres sont venus de Saint-Cloud, où ils habitent depuis longtemps, et étoient au sermon. Au retour du salut, lorsque la Reine a été rentrée chez elle, Mme la duchesse de Chartres lui a présenté Mme de Rochambeau, qui est nommée pour être gouvernante de l'enfant dont Mme la duchesse de Chartres est grosse. Mme de Rochambeau est d'auprès de Vendôme. Mme la princesse de Conty l'a connue dans ses voyages de Véret (1); c'est elle qui l'a donnée à Mme la duchesse de Chartres. C'est une femme de cinquante ans, fort grosse, le visage fort rouge et très-laide.

La passion de M. et de Mme de Chartres l'un pour l'autre subsiste avec la même violence; on trouve même avec raison qu'elle est trop publique et trop marquée. Il paroît décidé que Mme la duchesse de Chartres, quoique grosse de six mois, suivra M. le duc de Chartres en campagne, en Flandre, comme l'année passée. Comme cette résolution est très-déraisonnable, elle avoit donné occasion à tenir le mauvais propos que si Mme de Chartres n'alloit pas en campagne, M. de Chartres n'iroit pas non plus, ce qui est si fort hors de toute vraisemblance, qu'on ne peut y ajouter foi.

J'appris il y a quelques jours que l'assemblée du Clergé a accordé depuis peu à M. le cardinal Tencin la continuation d'une pension de 2,000 livres, dont ses prédécesseurs (archevêques de Lyon) ont joui. Cette pension avoit été accordée à l'un d'eux à l'occasion d'une réparation urgente, et ne devoit durer que jusqu'à ce que ladite réparation fût faite; mais la continuation fut de-

(1) Très-beau château situé dans la Touraine, sur le Cher.

mandée et obtenue. M. le cardinal Tencin a cru que ce seroit un désagrément pour lui s'il n'obtenoit pas cette grâce. Cet article n'a cependant pas passé tout d'une voix.

Les Cent-Suisses et la bouche du Roi partent demain pour la Flandre. L'écurie partira mercredi.

Du lundi de Pâques 19, *Versailles*. — M. de Torcy est venu ici aujourd'hui, et a fait signer le contrat de mariage de sa petite-fille, M^lle^ Mailly-d'Aucourt, avec M. d'Argenson le fils; c'est M. d'Argenson le père, secrétaire d'État de la guerre, qui a présenté la plume au Roi, à M. le Dauphin et à Mesdames, à la Reine et à M^me^ la Dauphine ; c'est leur secrétaire des commandements. Quand par hasard le secrétaire des commandements ne s'y trouve pas, la Reine prétend que la première femme de chambre doit apporter l'écritoire, et la dame d'honneur ou la dame d'atours doit présenter la plume. L'usage est ordinairement pour le Roi de signer les contrats au retour de la messe; mais lorsqu'il y a conseil d'État, tous les secrétaires d'État, hors M. de Saint-Florentin, étant de ce conseil, ne pourroient aller chez M. le Dauphin ou chez Mesdames qu'après le conseil; ils ont donc pris le parti de demander au Roi qu'il voulût bien signer avant que d'aller à la messe.

Il y eut hier conseil d'État après le salut; aujourd'hui il y en a eu un extraordinaire à l'occasion de l'arrivée d'un courrier. Il étoit assez plaisant d'entendre ce matin M^me^ de Lauraguais disputer à M. d'Argenson qu'il y eût conseil d'État. Le Roi a dit à M^me^ de Lauraguais qu'elle avoit raison, parce qu'effectivement hier il ne comptoit pas qu'il dût y en avoir aujourd'hui.

Il paroît que l'amitié et l'attention du Roi pour M^me^ de Lauraguais est toujours au même point de vivacité; hier elle étoit assise au dîner au grand couvert derrière M^me^ la Dauphine, et par conséquent loin du Roi ; le Roi lui envoya demander par le marquis de Gontaut si elle ne trouvoit pas le dîner bien long.

Hier, du côté de la Reine, au dîner, étoit Mme de Luynes la première, ensuite Mme de Lauraguais, et après elle Mme de Boufflers la troisième, laquelle est de semaine. Mme de Boufflers ne trouva pas trop bon que Mme de Luynes lui eût proposé de se placer après Mme de Lauraguais; elle prétend qu'une dame attachée à Mme la Dauphine, même une dame de service, ne doit avoir sa place qu'après une dame qui est attachée à la Reine; hier ce raisonnement ne pouvoit être mis en usage, puisque Mme de Luynes y étoit.

Mme la princesse de Beauvau a été présentée aujourd'hui par Mme de Montrevel, sa belle-sœur. Elle a un assez joli visage, mais elle est bossue et singulièrement petite. Elle n'a point pris son tabouret avant que d'être mariée, elle en auroit eu le droit; elle ne l'a pris qu'aujourd'hui dans le cabinet du Roi, suivant l'usage; Mme de Turenne et Mme de Lauraguais étoient à cette présentation.

Les vêpres ont été chantées par les Missionnaires. Le Roi étoit dans sa tribune, et est sorti immédiatement après les vêpres. La Reine a resté à complies et à la prière. Au retour, M. de Richelieu est venu lui dire que la présentation de Mme de Beauvau sa nièce (1) venoit d'être faite chez le Roi, et qu'il comptoit qu'elle alloit venir chez la Reine. La Reine a attendu quelque temps; on a envoyé chercher Mme de Beauvau sans la trouver. M. de Gesvres est entré dans ce moment chez la Reine; la Reine lui a demandé en plaisantant ce qu'il avoit fait de Mme de Beauvau; il lui a dit qu'elle étoit allée chez M. le Dauphin. Effectivement ces dames, au sortir de chez le Roi, ont été chez M. le Dauphin, où elles se sont assises; elles auroient été tout de suite chez

(1) La mère de Mme de Beauvau, quatrième femme de feu M. de Bouillon, étoit sœur de la seconde et dernière femme de M. de Richelieu, qui étoit Guise. (*Note du duc de Luynes.*)

M^me^ la Dauphine si elles l'avoient trouvée chez elle. La Reine étoit prête à s'en aller quand elles sont enfin arrivées. M. de Gesvres a soutenu qu'il n'y avoit nul inconvénient qu'une dame titrée ayant pris son tabouret chez le Roi allât jouir de son droit chez M. le Dauphin, chez M^me^ la Dauphine et chez Mesdames avant que d'aller chez la Reine; M. de Richelieu n'a pas osé être du même sentiment, étant assez fâché que sa nièce eût fait attendre la Reine.

Il est certain que c'est le Roi qui donne les tabourets, et non pas la Reine; mais on ne peut s'empêcher de convenir que ce ne soit manquer en quelque manière de respect à la Reine que de jouir de ce droit avant que de s'être assise chez la Reine, surtout lorsque la Reine est dans le même lieu que le Roi et que toute la famille royale est dans le même lieu. L'on peut remarquer comme une chose singulière et je crois nouvelle qu'une dame non titrée en ait présenté une titrée.

Du jeudi 22, *Versailles*. — On me contoit hier plusieurs détails sur Ninon Lanclos qui m'ont paru mériter d'être écrits (1). Cette fille fameuse par ses galanteries mourut en 1705, âgée de quatre-vingt-neuf ans. Elle avoit eu toute sa vie un nombre infini d'amants, et s'étoit acquis une telle réputation, par une probité la plus exacte et la plus reconnue, qu'on ne pouvoit s'empêcher d'estimer ses vertus; aussi se piquoit-elle de les avoir toutes, hors la chasteté. Outre les amants elle avoit grand nombre d'amis qui lui étoient extrêmement attachés; elle n'avoit jamais été intéressée; toute son ambition étoit de parvenir à avoir 12 ou 15,000 livres de rente, et elle mourut n'en ayant que 8 ou 9,000. Elle avoit toujours très-bonne compagnie chez elle, princi-

(1) Voir la note du duc de Luynes sur Ninon dans le *Journal de Dangeau*, tome X, page 450.

palement en hommes; les femmes capables de faire quelque attention à leur réputation n'osoient pas y aller; et lorsqu'on lui proposoit de voir quelque nouvelle mariée, elle y consentoit volontiers, mais pour une fois seulement, disant que sa maison ne convenoit point à quelqu'un qui avoit une réputation à conserver. La Reine mère, instruite de la conduite scandaleuse de Ninon, voulut la faire mettre dans un couvent; cependant ce projet ne fut point exécuté. On prétend que la Reine lui avoit fait donner le choix d'un couvent, et qu'elle choisit un couvent d'hommes. M^me^ Scarron, depuis M^me^ de Maintenon, avoit beaucoup connu M^lle^ Lanclos; lorsqu'elle fut parvenue au degré de faveur qu'elle a conservé jusqu'à la mort de Louis XIV, elle crut que ses conseils pourroient peut-être faire changer de vie à une fille aussi estimable que l'étoit d'ailleurs Ninon; elle lui écrivit, et lui manda que si elle vouloit seulement mettre un peu plus de décence dans sa conduite et en donner des preuves qui ne pussent être équivoques, elle se trouvoit à portée de lui obtenir des grâces considérables, et qu'elle pourroit même souvent avoir occasion de la voir. Ninon lui répondit qu'elle lui étoit infiniment redevable de son attention, mais qu'elle étoit bien éloignée de vouloir quitter la vie douce et amusante qu'elle faisoit pour en prendre une où elle ne trouveroit que du dégoût et de l'ennui. De tous les amants de Ninon, celui qu'elle avoit le plus aimé étoit M. de Villarceaux; elle en eut deux garçons. L'aîné, livré de bonne heure à ses passions, n'avoit encore que dix-huit ans lorsqu'il devint passionnément amoureux de sa mère. J'avois toujours entendu dire qu'il ignoroit qu'elle fût sa mère, et que Ninon ayant longtemps résisté à ses empressements et lui ayant enfin découvert ce secret, il s'étoit tué sur-le-champ de désespoir; mais ce fait n'est pas vrai. Il savoit qu'il étoit son fils, et cependant n'en étoit pas moins empressé auprès d'elle; enfin, après

plusieurs sollicitations inutiles, un jour qu'elle étoit à la campagne, l'ayant trouvée seule, il vint à elle avec plus de vivacité que jamais, et lui dit que si elle ne consentoit pas à ses désirs, il n'avoit plus d'autre parti à prendre que de se donner la mort. Ninon se fâcha, et le renvoya sans vouloir l'écouter; peu de temps après, elle entendit un coup de pistolet, et elle s'écria : « Ah! le malheureux, il s'est tué. » On courut à l'endroit où on avoit entendu le bruit, et on le trouva mort. Les amis de Ninon trouvèrent moyen d'assoupir cette affaire. Ninon a continué cette vie déréglée presque jusqu'à la mort. Elle avoit soixante-quinze ans lorsque l'abbé Gédoyn, de l'Académie françoise, s'attacha à elle, et c'est de lui que l'on sait tous ces détails; elle les lui avoit contés. On prétend que cet abbé ne fut pas le dernier de ses amants, qu'elle en eut encore un à quatre-vingts ans, qu'elle lui déclara sa passion quelques jours avant que les quatre-vingts ans fussent faits, et que voulant rendre l'aventure plus singulière, elle lui demanda quelques jours de délai pour qu'il fût dit qu'elle avoit eu un amant à quatre-vingts ans.

Lundi dernier, l'ambassadeur d'Espagne donna un grand dîner à tous les ministres étrangers à l'occasion du mariage de M^me^ la Dauphine; c'étoit le commencement d'une fête qu'il a partagée en trois jours différents. Le lendemain mardi, il donna un feu d'artifice et un grand souper à tous les gens de la Cour, hommes et femmes; les ministres étrangers y étoient aussi, et aujourd'hui il y a bal en masque. Il est logé dans la maison de feu M^me^ la princesse de Conty, rue neuve Saint-Augustin, qu'il loue 12,000 livres de M. de la Vallière. Aujourd'hui on entrera par le boulevard et par le jardin; mardi l'on entroit par la rue neuve Saint-Augustin. Le feu étoit dans le fond du jardin du côté du boulevard; il commença à neuf heures sans que l'on vît aucune décoration, mais seulement beaucoup de fusées, fort

belles, et même singulières. A la suite de ces fusées on en tira une qui fit allumer en un instant toute l'illumination de la décoration. Cette décoration étoit petite, assez simple, mais de fort bon goût; il sortit de tous les côtés de cet édifice plusieurs effets de feux, roues, soleils, gerbes; le tout dura un bon quart d'heure. L'hôtel de Conty est comme l'on sait une très-belle maison, et les meubles de l'ambassadeur sont très-beaux et fort riches. Les appartements étoient éclairés avec une magnificence extrême. D'un côté il y avoit un lansquenet, de l'autre un cavagnole et beaucoup de tables de jeu. Le souper fut en bas; il y avoit plusieurs tables fort bien servies; au fruit, tout le monde se leva pour passer dans une salle que l'ambassadeur a fait construire dans le jardin et où l'on avoit dressé le fruit. Cette salle est grande et donne sous les fenêtres de la grande chambre à coucher. Il y en a encore deux ou trois autres construites exprès pour le bal.

L'ambassadeur de Naples doit aussi donner une fête: elle est annoncée pour dimanche; il n'y aura que de la musique et un souper. Il me disoit, il y a quelques jours, que le Roi son maître lui a mandé que l'état de ses finances ne lui permettant pas d'employer des sommes considérables, il lui recommandoit de ménager la dépense, mais en même temps de se faire beaucoup d'honneur de celle qu'il feroit. Il m'ajouta que c'étoit lui qui faisoit les avances de ces fêtes, au lieu que M. de Campo-Florido a toujours grand soin de se faire payer d'avance pour celles qu'il a à donner. M^me^ la marquise Castel dos Rios, fille de l'ambassadeur d'Espagne, qui est veuve comme je l'ai marqué, et qui loge avec son père, a resté enfermée dans sa chambre.

Il y eut hier un jeune homme assassiné dans le jardin. On trouva son corps à cinq heures du matin dans le bosquet à gauche du tapis vert. Il a été assommé à coups de bâton et étranglé avec son mouchoir; c'est un jeune

homme de vingt à vingt-deux ans; il s'appelle de Gal; il est de condition, parent de M. de Flamarens et fils unique. Il étoit venu ici solliciter un emploi et venoit d'obtenir une cornette dans le régiment d'Egmont. Il étoit avant-hier au souper du Roi au grand couvert, et devoit aller souper avec un de ses amis, qui l'attendit jusqu'à dix heures sans qu'il y vînt. Il avoit environ 100 louis dans sa poche. Il fut avant-hier dans un café où il compta cet argent indiscrètement. On juge que les voleurs ont cherché un prétexte pour l'attirer dans le parc à cinq heures du matin; on ne lui a plus trouvé d'argent, et on lui avoit même décousu une partie du galon de sa veste. Cette aventure, pour laquelle on fait actuellement des recherches, a fait souvenir de celle arrivée il y a quinze jours ou trois semaines au petit d'Estaing, à laquelle on n'avoit pas fait assez d'attention. M. d'Estaing, fils de M. de Saillant, est courtisan fort assidu de M. le Dauphin; il loge aux écuries de la Reine, qui sont du côté de l'abreuvoir; il s'en retournoit seul, vers les huit ou neuf heures du soir, par la porte du Dragon, ayant son habit déboutonné. Dès qu'il fut sorti de la porte, il reçut un coup d'épée qui lui perça son habit de part en part, sans lui toucher. On se jeta en même temps à ses cheveux, qui étoient en bourse; la bourse s'étant défaite resta entre les mains du voleur. M. d'Estaing mit l'épée à la main, et lui donna un coup d'épée. Le voleur étant tombé, M. d'Estaing alla aux écuries de la Reine demander de la lumière et du secours; il revint sur-le-champ à la même place où il avoit reçu le coup: on y retrouva la bourse de ses cheveux, mais il n'y avoit plus personne, et l'on chercha inutilement de tous côtés. Il n'alla faire sa plainte que le lendemain.

Le Roi a nommé ces jours-ci à quelques évêchés vacants: Vienne, Bayonne, Saint-Pol de Léon et Belley. Bayonne n'est vacant que parce que M. de Beaumont, comte de Lyon, a été nommé à l'archevêché de Vienne.

Le Roi a nommé pour remplir cet évêché M. l'abbé d'Arches; pour celui de Saint-Pol de Léon, M. l'abbé de Goyon de Vaudurant; pour celui de Bayonne, M. l'abbé de Tinseau, grand vicaire de Besançon.

J'ai appris aujourd'hui que M. le duc de Châtillon a eu permission de revenir à six lieues de Paris (1). Sa santé est mauvaise, et demande qu'il soit à portée des secours. On croit qu'il viendra à Leuville; M^me^ de Leuville est de ses parentes et de ses amies. On ignore encore ce qui a déterminé le Roi à accorder cette grâce. Binet, premier valet de chambre de M. le Dauphin, est toujours demeuré ami de M. de Châtillon. Les discours que l'on tient sur M^me^ d'Étioles, parente de Binet et son amie, pourroient faire juger que Binet auroit un crédit assez considérable; il prétend que ces discours sont bien injustes. Il disoit il y a environ un mois à M^me^ de Luynes que les calomnies répandues contre M^me^ d'Étioles étoient affreuses et qu'elles n'avoient pas le plus léger fondement; il ajouta pour preuve que M^me^ d'Étioles, qui n'étoit venue ici que pour solliciter une place de fermier

(1) J'ai appris que cette permission avoit été demandée au Roi par M. l'évêque de Mirepoix, lequel en avoit parlé d'abord à MM. de Maurepas et d'Argenson. Ces ministres prièrent M. de Mirepoix d'en parler lui-même au Roi. En conséquence, M. de Mirepoix représenta au Roi, dans un travail, que M. de Châtillon étant très-incommodé depuis qu'il est dans ses terres, et ayant besoin du secours des médecins, il supplioit S. M. de vouloir bien lui permettre de revenir. Le Roi le permit, et chargea M. de Mirepoix d'écrire à M. de Châtillon. M. de Mirepoix demanda une seconde fois l'ordre du Roi, après le travail, sur cette affaire. Ce fut M. de Mirepoix qui proposa au Roi le lieu de Leuville, sur ce qu'il parut à M. de Mirepoix plus convenable pour M. de Châtillon, qui étoit parent et ami de feu M. de Leuville, et cette terre appartenant aujourd'hui à M^me^ de Leuville et à M^me^ de Poyanne sa fille. M. de Mirepoix écrivit le même jour; mais ayant fait attention que M. de Châtillon étoit dans ses terres par lettres de cachet, il falloit un ordre du ministre pour revenir, M. de Mirepoix en parla à M. de Maurepas, qui le pria d'en reparler au Roi pour qu'il lui donnât ses ordres. En conséquence, M. de Mirepoix en parla au Roi dans le travail de la semaine suivante; et M. de Maurepas ayant pris l'ordre de S. M. écrivit à M. de Châtillon. (*Note du duc de Luynes*, datée du 1^er^ mai.)

général et qui l'a obtenue, ne reparoîtroit plus à la Cour. Il est cependant très-certain qu'elle a reparu depuis, au ballet et à la comédie. J'ai dû marquer ci-dessus une conversation de M. l'évêque de Mirepoix avec Binet. Elle fait grand bruit dans Paris depuis longtemps, et on a publié que M. de Mirepoix avoit envoyé chercher Binet et l'avoit menacé de le faire chasser de chez M. le Dauphin. M. de Mirepoix nie l'un et l'autre de ces faits; mais il convient, et me l'a dit, que Binet l'étant venu trouver pour lui conter son affliction de ce que l'on disoit contre lui, il lui a parlé assez fortement sur les dangers auxquels il s'exposeroit s'il y avoit le moindre fondement aux bruits auxquels il ne vouloit point ajouter foi. Il est presque certain que l'on a cherché à détruire M. de Mirepoix dans l'esprit du Roi; on l'a d'abord attaqué sur les sentiments de religion qu'il a inspirés à M. le Dauphin, que l'on traitoit de bigoterie et de cagoterie. Ces discours n'ayant pas paru faire impression sur le Roi, on a voulu lui inspirer que M. de Mirepoix cherchoit à éloigner de lui M. le Dauphin, et que c'étoit par cette raison que M^me^ la Dauphine paroissoit aussi peu répondre à l'amitié et aux attentions que le Roi lui avoit marquées. Ce dernier tour d'accusation, aussi injuste que le premier, est beaucoup plus méchant, parce qu'il renferme quelque chose de spécieux.

M^me^ l'abbesse de l'abbaye aux Bois (1) est morte aujourd'hui à deux heures du matin, à Paris. Elle étoit fille de feu M^me^ de Verue. M^me^ de Verue avoit eu deux garçons et deux filles de son mari; les deux garçons sont morts; l'aînée des filles est abbesse à Caen; elles avoient été toutes deux religieuses à Vienne en Dauphiné. M^me^ de l'abbaye aux Bois est la cadette; elle avoit été d'abord faite coadjutrice d'Issy. C'étoit une fille aimable qui avoit

(1) Marie-Angélique-Gabrielle Scaglia de Verue.

de la piété et l'usage du monde. Elle avoit fait beaucoup de bien à l'abbaye d'Issy et à l'abbaye aux Bois, tant par les secours qu'elle avoit tirés de M^me^ de Verue que parce qu'elle avoit une pension considérable ; elle étoit âgée de cinquante-huit ans. M^me^ de Carignan lui a rendu des soins infinis. On sait qu'elle est fille du feu duc de Savoie et de M^me^ de Verue; elle a été reconnue, mais comme la mère n'est point nommée, cela ne fait aucune parenté aux yeux du public. Cependant M^me^ de Carignan en a toujours usé avec M^me^ de Verue comme avec sa mère.

J'ai vu aujourd'hui des nouvelles de Bavière; l'électeur est sorti de Munich, il est à Augsbourg ; nos troupes sont retirées sur le Lech.

Quant à l'armée de M. le prince de Conty, elle conserve ses postes sur la Lahn.

Il paroît certain que la campagne commencera en Flandre par un siége, mais on ne dit pas encore quelle place. On dit depuis longtemps que le maréchal de Saxe n'est pas en état de faire cette campagne. Ce sentiment paroît assez fondé, d'autant plus qu'il est hydropique. Il a mandé à M. d'Argenson qu'on lui avoit fait la ponction, qu'on lui avoit tiré douze pintes d'eau (1), mais qu'il comptoit monter à cheval le lendemain, et qu'il espéroit qu'avec deux ou trois ponctions encore dans le courant de la campagne, il espéroit de la finir.

Du vendredi 23, *Versailles.* — M. le maréchal de Maillebois est arrivé aujourd'hui; il paroît que l'ancienne destination de l'envoyer commander l'armée de Dauphiné subsiste.

Le Roi fut hier à la chasse, et soupa dans ses cabinets; ce fut encore un souper particulier avec M^me^ d'Étioles;

(1) J'ai su depuis que la ponction n'a point été faite; le sieur Blary, chanoine de Cambray et médecin fameux, lui a donné des remèdes qui lui ont fait rendre beaucoup d'eau. (*Note du duc de Luynes*, datée du 23 avril.)

M. de Luxembourg y fut admis. Comme Mme de Lauraguais étoit à Paris, le Roi fit avertir Mme de Bellefonds pour ce souper. Tout le monde croyoit que le Roi viendroit au bal de l'ambassadeur; il y envoya M. de Lujac, exempt des gardes, et M. de Tressan. Il resta dans ses cabinets, et il ne s'est couché qu'à cinq heures. Aujourd'hui il a encore dîné avec Mme d'Étioles, mais dans le grand particulier. On ne sait point précisément où elle loge, mais je crois cependant que c'est dans un petit appartement qu'avoit Mme de Mailly et qui joint les petits cabinets; elle ne demeure point ici de suite, elle va et vient à Paris, et s'y en retourne ce soir.

Du samedi 24, *Versailles.* — M. de Fervaques mourut hier à Paris, d'une fièvre maligne; il avoit environ soixante ans; il étoit lieutenant général et chevalier de l'Ordre. Son nom est Bullion; il étoit frère de Mme la duchesse d'Uzès et de Mme la princesse de Talmond, douairières; il a deux frères qui sont MM. de Bonnelles et d'Esclimont. Celui-ci a la charge de prévôt de Paris, qu'avoit leur père. M. de Fervaques avoit quatre filles : l'une mariée à M. d'Olonne, la seconde à M. de Laval; la troisième vient d'épouser M. de Beauvilliers; la quatrième est à marier. M. de Fervaques avoit une très-bonne santé, et avoit pris en aversion tous les médecins. Il a été à l'extrémité dès le second jour de sa maladie; on lui proposa de voir le nommé Sigogne, empirique fameux par ses remèdes, et qui n'est pas médecin; il y consentit, et c'est le seul qui l'ait traité.

Il est venu cette nuit un courrier de Bavière; on a appris que les Autrichiens avoient attaqué nos troupes dans leur retraite. On ne sait point encore de détail, mais il paroît que nous avons perdu au moins 7 ou 800 hommes. Ce qui est certain, c'est que M. de Rupelmonde y a été tué. Il avoit environ trente-cinq ans. Il étoit maréchal de camp depuis deux ans; il y en avoit trois qu'il servoit en Allemagne sans être revenu ici. Il avoit

la vue extraordinairement basse; cependant c'étoit un très-bon officier, aimé, estimé, et qui servoit avec beaucoup d'application, et qui avoit de l'esprit. Il étoit fils unique; son père étoit flamand, et est mort il y a longtemps; sa mère est Alègre, sœur de M^me^ la maréchale de Maillebois. Il avoit épousé la fille de M. le duc de Gramont d'aujourd'hui, dont il n'avoit eu qu'un fils, qui est mort.

Il paroît que l'on craint fort que l'électeur de Bavière n'ait fait son traité avec la reine de Hongrie, et ce soupçon ne paroît que trop fondé.

Il est plus question que jamais du départ de M. le Dauphin pour aller en Flandre, et l'on commence à dire que M^me^ la Dauphine pourroit bien y aller six semaines après.

Du mardi 27, *Versailles.* — Il y a deux ou trois jours que le Roi donna 10,000 livres de pension à M^me^ d'Argenson, dont le mari est ministre et secrétaire d'État de la guerre.

Avant-hier M. d'Ardore donna une fête chez lui à l'occasion du mariage de M. le Dauphin; il loge à la place Vendôme, dans la maison qu'occupoit autrefois M. Law. Il y eut une grande musique composée de tout ce qu'il y a de meilleur en ce genre, en voix ou instruments : Jéliotte, M^lle^ Fel, M^me^ Vanloo (1) pour chanter, Cupis pour le violon, Blavet pour la flûte, etc. La maison étoit parfaitement bien éclairée. Il y avoit une table de lansquenet, une de cavagnole et une de pharaon. Le souper fut en bas, et il y avoit trois grandes tables, fort bien servies. On joua après souper jusqu'à huit heures du matin. Il y avoit sur la façade de la maison une fort belle illumination.

---

(1) Anne-Antoinette-Christine Somis, femme de Carle Vanloo, peintre du Roi.

Le Roi a fait aujourd'hui la revue des mousquetaires dans l'esplanade; il ne les a vus qu'à cheval.

On continue à parler et même plus que jamais sur Mme d'Étioles, et ce qui paroissoit douteux il y a peu de temps est presque une vérité constante; cependant on n'ose en parler publiquement. On dit qu'elle aime éperdument le Roi et que cette passion est réciproque.

M. de Courson mourut il y a quelques jours à Paris (1). Il étoit gendre de M. de Villacerf; il aimoit passionnément le jeu, étoit fort gros joueur et fort honnête homme.

Du mercredi 28, *Versailles.* — J'appris hier que M. d'Étioles, qui vient d'arriver de province et qui avoit compté en arrivant trouver sa femme, qu'il aime fort, a été fort étonné quand M. Lenormant, fermier général, son parent et son ami, lui est venu dire qu'il ne comptât plus sur sa femme, qu'elle avoit un goût si violent qu'elle n'avoit pu lui résister, et que pour lui il n'avoit d'autre parti à prendre que de songer à s'en séparer. M. d'Étioles tomba évanoui à cette nouvelle. Il a depuis été obligé de consentir à la séparation, et le Roi achète pour Mme d'Étioles le marquisat de Pompadour, dont elle portera le nom; c'est une terre de 10 ou 12,000 livres de rente. Ce n'est point le contrôleur général qui est chargé de faire cette acquisition, on ne lui en a seulement pas parlé. C'est Montmartel qui fournit l'argent.

Il y a trois ou quatre jours que M. le duc de Chartres étant à Saint-Cloud et jouant au mail se donna un effort si considérable dans le genou, qu'on le porta dans son lit, où il restera au moins un mois ou six semaines. On a envoyé querir son équipage, qui étoit parti pour la Flan-

(1) Il n'est mort que d'hier. (*Note du duc de Luynes*, datée du 30 avril.) Tout ce que l'on a dit jusqu'à présent de la mort de M. de Courson étoit prématuré; il n'est mort qu'hier, 4 mai. (*Seconde note du duc de Luynes*, datée du 5 mai.)

dre; il devoit partir quelques jours avant le Roi et s'en aller à journées avec M^me^ la duchesse de Chartres, qui est grosse de six mois et qui, malgré cela, aimoit mieux aller accoucher en Flandre que de se séparer de M. le duc de Chartres.

Il y a environ un mois qu'un accident à peu près semblable est arrivé à M. le comte de Clermont; il ne marche encore qu'avec des béquilles; cependant il compte se rendre à l'armée incessamment.

Le Roi déclara enfin hier matin que c'est la ville de Tournay qui est investie; on a fait semblant de se porter sur Mons, et l'on a marché ensuite à Tournay. Il y a pour toute garnison dans la ville et dans la citadelle neuf bataillons hollandois. C'est le major de la place qui commande, tous les autres officiers étant absents.

Quoique l'on n'ait point encore de courrier de M. de Chavigny, ministre du Roi à Munich, on ne révoque point en doute le traité de l'électeur avec la reine de Hongrie; il a dû être signé le 19.

Il paroît certain que le Roi part pour la Flandre de demain en huit, et que M. le Dauphin partira le même jour ou le lendemain, quoique cela ne soit point encore déclaré.

Du vendredi 30. — Le Roi déclara hier après souper qu'il partira jeudi 6 mai pour la Flandre avec M. le Dauphin; il le mène dans son carrosse, et sur le devant M. d'Ayen et M. le Premier. Il y aura une seconde voiture qui suivra, dans laquelle seront M. de Richelieu et M. de Meuse.

Il a été question du voyage de M^me^ la Dauphine en Flandre; il paroît que cette idée n'existe plus; on croyoit que ce pourroit être dans un mois ou six semaines. Dimanche dernier, M^me^ de Brancas eut une audience du Roi d'environ trois quarts d'heure. C'étoit immédiatement avant le salut.

L'embarras de M^me^ la Dauphine est toujours le même.

On lui en a parlé plusieurs fois, mais sans succès; elle dit qu'il est vrai que le Roi lui parle, mais que c'est un grand nombre de questions qu'il lui fait. Sa timidité naturelle lui fait paroître les discours du Roi peu capables de la mettre à son aise avec lui; il est cependant certain que le Roi le désireroit beaucoup. Il lui a proposé deux ou trois fois de venir voir ses petits appartements; on prétend qu'elle a manqué deux fois de se rendre aux heures qu'il lui avoit données. Ce qui est certain, c'est qu'il n'y a que peu de jours que le Roi lui a montré ses petits appartements. Ce froid de M^me^ la Dauphine paroît si extraordinaire, que l'on veut absolument y trouver une cause; les uns disent qu'instruite de plusieurs détails sur le Roi, elle n'a pas pour lui tous les sentiments qu'elle devroit avoir, et prétendent que les propos qui lui ont été tenus sur ces détails viennent de la Reine; d'autres les attribuent à M. l'évêque de Mirepoix.

Le peu de goût et de considération que l'on connoît au Roi pour la Reine détermine aisément les langues méchantes à saisir cette occasion de mal parler d'elle. La Reine, comme je l'ai déjà écrit, marque beaucoup d'amitié à M. le Dauphin et à M^me^ la Dauphine; elle va les voir chez eux quelquefois le soir, elle les voit chez elle aussi au moins une fois dans la journée; elle leur parle beaucoup tout bas et rit volontiers avec eux, et quoiqu'elle soit bien éloignée ni de vouloir les refroidir par rapport au Roi ni d'en mal parler, quoique même elle les gronde souvent de la froideur, de l'embarras et de la timidité singulière qu'ils ont avec le Roi, on donne un sens tout différent à ces conversations particulières.

Ceux qui les attribuent à M. de Mirepoix sont encore, s'il est possible, plus méchants et plus injustes. Tous ceux qui le connoissent particulièrement savent que pendant toute l'éducation de M. le Dauphin il s'est toujours appliqué à lui inspirer le plus grand respect pour le Roi et à entretenir l'amitié tendre que M. le Dauphin a pour

Sa Majesté, et que lorsque par hasard quelques discours indiscrets sur le Roi étoient parvenus aux oreilles de M. le Dauphin et qu'il en vouloit parler, M. de Mirepoix ne vouloit rien écouter sur pareille matière et le prioit avec instance de changer de conversation, lui parlant de la manière la plus convenable sur ce qu'il devoit au Roi. Mais il y a une brigue bien forte contre M. de Mirepoix, comme je l'ai dit ci-dessus. Cependant le Roi continue à lui marquer beaucoup de bonté. Le jour même de son dernier travail, ayant su que M. de Mirepoix avoit été malade, il s'avança à lui et lui demanda de ses nouvelles d'un air qui ne marquoit aucun mécontentement. Cependant les discours tant à Paris qu'ici continuent, et l'on fait des suppositions sans fondement pour le tourner en ridicule. On prétend qu'il écrit des lettres à des évêques pour leur donner des avis sur leur conduite, ou à d'autres dans des termes peu mesurés et peu convenables; tous faits qui n'ont jamais existé.

J'oubliois une circonstance par rapport à la Reine. Sa piété seule seroit une preuve suffisante pour être persuadé qu'elle est bien éloignée de vouloir mal parler de personne, encore moins du Roi; mais les faits prouvent mieux que les raisonnements. L'hiver de 1743, la Reine étoit à un bal en masque et M. le Dauphin étoit auprès d'elle. M^me^ de Châteauroux arriva dans le bal; la Reine s'aperçut que M. le Dauphin faisoit une grimace assez marquée; elle lui demanda ce qu'il avoit; M. le Dauphin ne voulant pas répondre, elle dit à Madame de lui en parler très-sérieusement et de lui marquer combien elle étoit mécontente qu'il se mêlât de faire des observations si marquées et si peu convenables. A l'égard des conversations si bas, il est certain que la Reine pourroit les diminuer, d'autant plus qu'elles n'ont pas réussi à Metz, comme je l'ai marqué dans le temps. Il est vrai que les sujets en sont les plus frivoles et les plus indifférents, mais il seroit peut-être plus prudent d'en supprimer une

grande partie puisqu'on les remarque On en a parlé à la Reine ; mais comme ses intentions et sa conduite sont dans le fond exemptes de reproches, il n'est pas aisé de la persuader sur des choses qui lui paroissent indifférentes.

Il arriva il y a quelques jours une petite difficulté chez la Reine qui mérite d'être rapportée, quoiqu'elle soit sans fondement. La Reine après son jeu attendoit le Roi pour le moment du grand couvert; elle voulut aller se promener un moment dans la galerie. M^me^ la Dauphine y étoit, et la suivit. Le portemanteau de M^me^ la Dauphine ne s'étant pas trouvé là dans le moment, l'exempt qui est auprès d'elle prit sa robe, et fit signe en même temps à un autre exempt, qui étoit de service auprès de la Reine, de prendre celle de Sa Majesté. L'exempt, suivant le conseil à la lettre, voulut prendre la robe de la Reine, mais le portemanteau la tenoit déjà ; il voulut la lui ôter ; le portemanteau avec raison refusa de la céder ; cela fit quelques moments de contestation. Lorsque le Roi fut à table, ce même exempt qui avoit prétendu prendre la robe ayant trouvé le portemanteau dans la chambre de la Reine, lui parla avec beaucoup trop de vivacité ; le portemanteau voulut se plaindre à la Reine, qui le renvoya à M^me^ de Luynes. M^me^ de Luynes en parla à M. le duc de Béthune, de la compagnie duquel est l'exempt. M. le duc de Béthune envoya l'exempt chez M^me^ de Luynes; le portemanteau s'y trouva, l'exempt fit une espèce d'excuse au portemanteau ; elle fut très-bien reçue, et l'affaire fut assoupie.

Il arriva ici avant-hier un officier des troupes que commande M. de Ségur, qu'il a envoyé pour rendre compte de sa retraite de Bavière. L'affaire qui s'est passée auprès de Pfafenhofen nous a coûté 2,500 hommes. Nous n'avions que 8,000 hommes contre 15,000; les Bavarois s'étoient retirés, et les Hessois n'ont pas fait grande défense. M. de Rupelmonde y a été blessé à mort d'un coup

de fusil, et est mort une demi-heure ou une heure après, ayant fait tout ce que l'on pouvoit attendre d'un aussi bon officier. M. de Ségur y a fait des merveilles; nous n'y avons perdu ni drapeaux ni étendards, et la perte des ennemis est au moins aussi considérable que la nôtre.

M^me^ de Rupelmonde la mère et sa belle-fille sont dans une affliction extrême. La mère avoit un appartement ici dans l'aile neuve; elle l'a fait démeubler et a renvoyé les clefs, disant qu'elle ne venoit ici que par rapport à son fils, qu'elle n'a plus aucun objet et qu'elle ne veut plus venir à la Cour.

Je viens d'apprendre la mort de M. de Linières; il est mort hier au soir; il avoit près de quatre-vingts ans et étoit fils de M. Colbert.

On m'assuroit hier que lorsque M. de Saint-Simon fut en Espagne, du temps de la régence, il demanda à M. le duc d'Orléans des sommes que l'Espagne devoit à la France, et que M. le duc d'Orléans les lui ayant abandonnées, M. le duc de Saint-Simon en toucha 1,400,000 francs, et que l'on crut alors qu'il n'en avoit touché que 130,000 livres. J'avois toujours ouï dire que le voyage d'Espagne avoit valu beaucoup à M. de Saint-Simon, mais j'ai peine à croire que cela aille à 1,400,000 livres.

MAL.

Armée de Flandre. — Propos sur le contrôleur général. — Ouverture de la tranchée devant Tournay. — L'abbaye aux Bois donnée à l'abbesse de Caen. — Mort du marquis d'Auxi. — M. de Meuse et son neveu. — M. Vidreshem. — Soupers de Louis XIV et de Louis XV. — Départ du Roi. — Gouvernement du pays du Maine donné à M. de Bouteville. — Cambray assigné pour séjour aux ambassadeurs étrangers. — Maître des requêtes à la suite du Roi. — Le musicien Poirier. — Gratifications du Roi aux gens de sa maison. — Prix des charges de la maison de la Dauphine. — Arrivée du Roi à Tournay. — Mort de M. de Talleyrand. — Lettres du Roi, du Dauphin et de M. d'Argenson à la Reine, sur la bataille de Fontenoy. — Louis XV

déplore la conduite des gardes françaises. — Mort du duc de Gramont. — Divers documents sur la bataille de Fontenoy. — Audience de M. de Bernstorf. — *Te Deum* à la chapelle; dispute entre l'abbé Blanchard et Colin de Blamont. — Ordres aux surintendants de la musique de la chambre. — Vie de la Dauphine et de la Reine. — Portrait de M. de Bernstorf. — Nouvelles de l'armée. — La Dauphine à Marly. — Brigadiers nommés et officiers récompensés par le Roi. — Belle conduite de M. de Saint-Pern. — Prières de quarante heures de l'assemblée du Clergé. — Mandements de l'archevêque de Paris. — Capitulation de Tournay. — Droit du premier page de la petite écurie. — Lettre de M. de Richelieu et de la duchesse de Luynes. — Note sur le Jubilé. — Pension à M^me^ de Talleyrand. — Mort de la maréchale de Chaulnes et du maréchal de Broglie. — Députation du Parlement au Roi. — Maladie de la duchesse de Luynes; visites de la Reine. — Régiments donnés. — Procès entre l'archevêque de Paris et le grand prieur de France. — Pension à M. de Lowendal. — Lettre du Roi au duc de Charost.

Du mardi 4, Versailles. — L'armée de Flandre qui est sous les ordres du maréchal de Saxe doit être de 107 bataillons et 166 escadrons; on compte cependant qu'il n'y aura en campagne que 92 bataillons avec la cavalerie.

Samedi dernier, jour de Saint-Jacques-et-Saint-Philippe, la Reine fut à vêpres avec M^me^ la Dauphine et Mesdames, et le Roi n'y fut point.

On tient beaucoup de propos dans Paris sur M. le contrôleur général (1); on prétend que le Roi en est fort mécontent et qu'il y aura un changement incessamment. Le nouveau droit de contrôle qu'on vient d'établir sur les actes des notaires révolte les esprits. On prétend qu'il y a tel partage de famille qui coûtera 25,000 livres de droits. On ne doit cependant guère ajouter de foi à des opinions populaires qui paroissent n'avoir point de fondement.

Dimanche 2 il arriva ici un courrier de M. le maréchal de Saxe apportant la nouvelle que la tranchée a été ouverte la nuit du 30 au 1^er^. Il en est arrivé encore un aujourd'hui. L'on a avancé jusqu'à cent toises du che-

(1) Philibert Orry.

min couvert de l'ouvrage à cornes, et nous avons au moins 30 pièces en batterie (1). Le Roi avoit compté que son quartier seroit au lieu appelé Saint-Maur dans lequel il n'y a point de logement; il avoit même ordonné que l'on portât ses tentes et que tous ceux de sa suite prissent la même précaution. Saint-Maur étoit si près de la ville que l'on a jugé à propos de marquer le quartier du Roi dans un autre endroit; il sera dans un petit château que l'on appelle Chin, qui est plus bas à quelque distance de l'Escaut. Il ne s'est pas trouvé vrai que le gouverneur soit absent, il est dans la ville; mais comme il est fort âgé, on y a mis un commandant qui est hollandois et qui s'appelle Brackel.

Dimanche dernier, après le salut, le Roi travailla tout de suite avec M. d'Argenson de la guerre, avec M. l'évêque de Mirepoix et M. le contrôleur général. Dans le travail avec M. de Mirepoix, le Roi nomma M^me^ l'abbesse de Caen à l'abbaye aux Bois (2). Cette nomination a été accordée

(1) Par les nouvelles d'aujourd'hui l'on a appris qu'il y avoit 42 pièces de 24 et 18 mortiers qui tiroient. Nous avons pour ce siége au moins 120 pièces de canon de 24 et de 33. C'est M. du Brocard qui commande l'artillerie. (*Note du duc de Luynes*, datée du 5 mai.)

(2) M. de Richelieu demandoit très-instamment pour sa sœur, qui est abbesse du Trésor, diocèse de Rouen. M^me^ de Richelieu avoit déjà été nommée à l'abbaye aux Bois, lorsque feu M^me^ de Verue obtint de M. le Duc que cette abbaye fût donnée à sa fille. (*Note du duc de Luynes*, datée du 5 mai.)

M. l'évêque de Mirepoix m'a dit aujourd'hui que lorsqu'il commença à parler au Roi de l'abbaye aux Bois, le Roi lui demanda s'il n'avoit pas été sollicité vivement par M. de Richelieu; M. de Mirepoix répondit que M. de Richelieu et M^me^ de Brancas lui en avoient parlé plusieurs fois et très-fortement, qu'il leur avoit répondu qu'il ne connoissoit point M^me^ de Richelieu, mais qu'il s'en informeroit; en effet, il rendit compte au Roi de ce qu'on lui en avoit mandé et ensuite de ce que désiroit M^me^ la princesse de Carignan et de l'affliction où elle étoit des pertes qu'elle venoit de faire. Le Roi en parut touché, et se détermina. Lorsque le Roi eut signé, M. de Mirepoix lui dit que M. de Richelieu seroit sûrement fort fâché. « Cependant, il pouvoit s'y attendre, répondit le Roi, car un moment avant que vous soyez entré, sous prétexte de me parler d'autres choses, il m'a recommandé sa sœur; mais je lui ai dit qu'il étoit trop vif, qu'il n'auroit pas l'abbaye. » Il est certain que

aux prières de Mme de Carignan. Mme l'abbesse de Caen est sœur aînée de l'abbesse de l'abbaye aux Bois, qui vient de mourir; on doute fort qu'elle accepte l'abbaye aux Bois. Outre que l'abbaye de Saint-Étienne de Caen est beaucoup plus belle et plus considérable, on peut juger par la peine extrême qu'elle eut de quitter une maison très-petite et très-vilaine qu'elle avoit à Vienne en Dauphiné, qu'il sera très-difficile de la déterminer à ce nouveau changement; mais Mme de Carignan l'a demandé sans la consulter.

Le travail de M. de Mirepoix avec le Roi est le dernier qu'il doit faire avant le départ de Sa Majesté. Le Roi ne lui dit pas un mot du départ de M. le Dauphin pour l'armée; d'ailleurs il le traita fort bien. M. de Mirepoix lui demanda s'il auroit l'honneur de lui écrire toutes les semaines sur les affaires qui regardent les bénéfices, comme il fit l'année dernière; le Roi lui dit qu'il le trouvoit très-bon.

Malgré ces bons traitements, le public est persuadé que

---

le Roi est fort occupé du désir de ne mettre que de bons sujets dans les bénéfices. M. de Mirepoix me contoit encore ce qui lui arriva par rapport à M. de Meuse.

M. de Meuse, comme je l'ai déjà marqué, est le courtisan du Roi le plus assidu et le plus intime; le Roi l'aime et le traite toujours très-bien. M. de Meuse a un fils qui s'appeloit le chevalier de Meuse et qui s'est marié, comme je l'ai marqué dans le temps. Ce fils comme chevalier de Malte avoit un bénéfice de 5 ou 6,000 livres de rente. Lorsqu'il se maria, M. de Meuse demanda ce bénéfice pour un de ses neveux (M. l'abbé Meunier); le Roi en parla à M. de Mirepoix, qui lui répondit qu'il s'informeroit du sujet. Le Roi lui dit qu'il feroit bien, et que si le sujet ne convenoit pas, qu'il ne lui en parlât jamais; il fallut quinze jours ou trois semaines pour avoir les réponses. Au bout de ce temps, M. de Mirepoix arriva chez le Roi pour le travail, lui dit qu'il s'étoit informé du neveu de M. de Meuse et tira en même temps les lettres qu'il avoit reçues; le Roi rougit et parut embarrassé, comptant que M. de Mirepoix alloit lui prouver que le sujet n'étoit pas convenable, et aussitôt qu'il lui eut fait voir que les témoignages étoient favorables, le visage du Roi changea; il parut à son aise, et donna le bénéfice. (*Seconde note du duc de Luynes*, datée du 6 mai.)

le Roi a résolu d'ôter la feuille des bénéfices à M. de Mirepoix, et l'on dit que cela sera public le lendemain du départ du Roi.

On apprit hier la mort de M. le marquis d'Auxi, père de M^me^ la duchesse de Fleury; il est mort dans ses terres.

L'officier qui vint ici il y a quelques jours apporter la nouvelle de la retraite de M. de Ségur s'appelle Vidreshem; il est major du régiment Royal-Allemand; il a eu un brevet de colonel; il est venu ici avec un capitaine du régiment colonel-général-dragons qu'on appelle Loblagne. Cet officier, qui est voisin des Pyrénées, a demandé à M. d'Argenson de lui obtenir du Roi la permission de lever un régiment de 600 miquelets; il demandoit que le Roi lui donnât pour tout 100 francs par homme et d'être employé dans la guerre d'Italie, et promettoit qu'en trois mois de temps, par l'usage qu'il feroit de cette troupe, elle vaudroit plus au Roi que la dépense qu'elle lui auroit coûté. M. d'Argenson lui a répondu que M. le contrôleur général ne vouloit point donner de nouveaux fonds.

Le Roi courut hier le daim; il a tenu aujourd'hui conseil de dépêches et de finances en même temps, et a réglé que ce même conseil se tiendroit tous les samedis à Paris chez M. le chancelier. Il a cependant permis que de temps en temps l'on donnât deux conseils dans une semaine, afin de donner plus de temps libre à ceux qui composent ce conseil.

Du mercredi 5, *Versailles.* — Le départ du Roi a attiré beaucoup de monde ici. Il y a quelques jours qu'il se trouva au souper treize dames assises, dont dix avoient les grandes entrées ou les entrées de la chambre. On prétend que l'usage autrefois étoit que les dames titrées arrivoient au souper du Roi quoiqu'il fût commencé, et même bien avancé, et qu'elles s'y asseyoient. M^me^ la maréchale de Noailles, qui se porte encore fort bien, et qui étoit dame du palais de la Reine Marie-Thérèse, dit

quelle n'en usoit jamais autrement, parce qu'elle trouvoit le souper trop long. J'ai vu plusieurs fois le souper du feu Roi, et je n'ai jamais vu aucune dame titrée y arriver quand il étoit commencé. Les dames, debout, se trouvoient au commencement du souper, y demeuroient quelque temps, et ne s'en alloient pas comme elles font aujourd'hui; elles alloient s'asseoir dans la pièce qu'on appelle l'œil-de-bœuf, revenoient à la fin du souper, et suivoient le Roi dans sa chambre, où elles lui faisoient la révérence. L'usage étoit alors que les dames titrées prenoient leur tabouret au souper; elles se mettoient auprès du siége qui leur étoit destiné, et se tenoient debout jusqu'à ce que le Roi dît : « Madame, asseyez-vous. » M^me^ la duchesse d'Antin (Montmorency), qui n'a été mariée que longtemps après la mort du feu Roi, m'a dit aujourd'hui que lorsqu'elle prit son tabouret, c'étoit au grand couvert dans la pièce avant l'œil-de-bœuf, et que le Roi lui dit : « Madame, asseyez-vous. » Cet usage ne s'observe plus; les tabourets se prennent dans le cabinet du Roi. M^me^ d'Antin m'a dit encore que la Reine soupant dans sa chambre au petit couvert avec le Roi, elle n'avoit osé entrer parce que le souper étoit commencé, et que la Reine lui avoit dit qu'elle avoit tort. Je ne sais pas si l'usage étoit que les dames titrées entrassent le souper commencé; mais en tous cas il ne subsiste plus.

M^me^ la Dauphine a envoyé aujourd'hui à cinq heures savoir si elle pouvoit voir le Roi chez lui. Le Roi a envoyé aussitôt avertir M. de Béthune de se rendre chez lui avec quelques officiers des gardes. Il est sorti pour aller chez M^me^ la Dauphine; il est entré dans son cabinet avec M. le Dauphin et M^me^ la Dauphine, et y est resté environ cinq quarts d'heure.

Du jeudi 6, *Versailles.* — Le Roi soupa hier au grand couvert, et passa dans la chambre de la Reine après le souper, comme à son ordinaire. L'ambassadeur d'Espagne lui demanda ses ordres sur quelque affaire; et ayant à

les prendre encore aujourd'hui, il lui demanda à quelle heure il partiroit. Le Roi lui dit que ce seroit à six heures, sept heures ou huit heures. Après un petit quart d'heure de conversation générale, le Roi s'en alla sans dire adieu à la Reine, et de même que les autres jours. La Reine a été ce matin chez lui comme à l'ordinaire, et n'y est restée qu'un moment. M^me^ la Dauphine avoit averti ses dames pour aujourd'hui cinq heures du matin ; elle s'est trouvée ce matin dans une si grande affliction qu'elle n'a jamais pu aller chez le Roi. Ses dames sont allées à la messe du Roi, et elle est restée dans son appartement. Mesdames ont été au lever du Roi; elles étoient aussi dans une grande affliction, comme on peut le juger. La Reine a attendu M. le Dauphin ; lorsqu'il a passé pour aller chez le Roi, elle étoit à la porte du petit passage qui va chez elle ; elle l'a rappelé, elle l'a embrassé vingt fois, fondant en larmes (1). Le Roi a été à la messe un peu avant sept heures (2), est rentré chez lui, où il n'a été qu'un moment, et est parti à sept heures un quart. Dans son carrosse étoit, comme je l'ai déjà dit, M. le Dauphin, M. d'Ayen et M. le Premier ; dans le second carrosse, M. de Meuse, M. de Richelieu, M. de Saint-Herem et M. de Montaigu. Il y a vingt-deux gardes qui courent avec le Roi et M. le Dauphin et trois officiers. Il n'y a que le Roi qui va avec des relais jusqu'à Compiègne; toute sa suite prend la poste; de là il ira en poste. Les trois officiers ne vont à cheval que jusqu'à Louvres, où ils sont relayés par trois autres. Ils montent en chaise à Louvres, et vont cou-

(1) La Reine dit à M. le Dauphin en l'embrassant : « Dans quatre jours vous ne songerez plus à moi. » M. le Dauphin lui répondit avec amitié : « Maman, serois-je dans l'affliction où vous me voyez de vous quitter, si j'étois capable de vous oublier? » J'ai entendu conter par la Reine cette réponse de M. le Dauphin. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Le Roi ne s'est couché cette nuit qu'à trois heures et demie. Il avoit l'air fort sérieux ce matin; il a dit un mot fort court à M. d'Argenson l'aîné, mais hors cela il n'a pas dit un mot à personne, ni à ses ministres, ni à aucun des courtisans. (*Note du duc de Luynes.*)

cher à moitié chemin de Compiègne à Douay. Ceux qui ont mené le Roi à Compiègne mèneront encore demain jusqu'à moitié chemin de Douay. Le Roi a fait lui-même cet arrangement, pour la commodité des officiers de ses gardes.

Le Roi travailla hier avec M. de Saint-Florentin, et donna dans ce travail le gouvernement du pays du Maine à M. le duc de Bouteville. Ce gouvernement, qui vaut à ce que l'on dit 12 ou 15,000 livres de rente, étoit vacant par la mort de M. de Fervaques; il y a 200,000 livres de brevet de retenue à payer. Le fils de M. de Bouteville a épousé, comme je l'ai marqué, la fille aînée de M. de Fervaques. On croit que ce brevet de retenue pourroit bien occasionner un procès entre le père et le fils.

Du samedi 8, *Versailles.* — Les ministres étrangers qui suivent le Roi cette campagne se rendront à Cambray. Cette ville leur a été donnée pour leur séjour cette année, comme Arras l'année passée, et M. de Verneuil les en a avertis de la part du Roi. Les ambassadeurs d'Espagne et de Naples demeureront au quartier du Roi. Dans le premier arrangement, où le Roi devoit prendre son quartier à Saint-Maur, où l'on croyoit qu'il seroit obligé de camper, M. de Verneuil les avoit avertis de faire porter des tentes et qu'il leur feroit marquer des places pour les mettre.

Il y a deux maîtres des requêtes qui vont cette année à la suite du Roi; l'un est M. de Beaumont et l'autre M. de Blair de Boismon. On m'a dit que l'usage étoit autrefois que deux maîtres des requêtes suivissent partout. Cet usage avoit été interrompu. M. d'Argenson le cadet a proposé de le rétablir cette année, d'autant plus que c'est un moyen de former deux jeunes gens à des détails dont ils peuvent être souvent chargés lorsqu'ils sont nommés à des intendances. M. de Beaumont est neveu de M. de Séchelles, et travaillera sous lui. M. de Blair de Boismon travaillera sous M. d'Argenson.

Une circonstance que je n'avois point observée et qui mérite d'être remarquée, c'est que lorsque Mme la Dauphine rentre de la galerie dans le salon de la Reine, son portemanteau quitte sa robe à l'entrée du salon et la remet à un valet de chambre de la Reine, qui la porte jusqu'à la chambre de la Reine.

Mme la Dauphine avoit envoyé son écuyer de quartier à Compiègne pour savoir des nouvelles du Roi et de M. le Dauphin à leur arrivée et à leur départ. Il arriva hier, et rapporta que le Roi étoit arrivé à deux heures et s'étoit mis à table à deux heures et demie jusqu'à six, et qu'il étoit parti le lendemain à six heures. M. de Saint-Cloud, écuyer de la Reine, est allé jusqu'à Douay pour savoir des nouvelles du Roi, et revient demain.

Du lundi 10, *Versailles*. M. de Saint-Cloud arriva hier; il avoit couché à Douay, et n'en partit qu'avant-hier après le départ de M. le Dauphin. Le Roi étoit parti ce même jour à quatre heures du matin pour se rendre à Tournay; il avoit ordonné qu'on laissât dormir M. le Dauphin et qu'il dînât avant que de partir. M. le Dauphin en effet ne partit de Douay qu'à deux heures après midi. Ce prompt départ du Roi et ce que l'on sait des mouvements des ennemis ont fait juger que notre armée auroit pu se mettre en mouvement le huitième jour de l'arrivée du Roi pour aller au-devant de l'armée des alliés. On en attend des nouvelles; celles du 7 disent que le siége avance et que M. de Saxe a renvoyé les gros équipages.

M. le cardinal de Rohan part ces jours-ci pour aller voir Mme sa sœur, abbesse d'Origny. Il va de là sans équipage à l'armée passer quelques jours chez M. le coadjuteur, qui y est en représentation et fait les fonctions de grand aumônier; il reviendra par Saint-Waast d'Arras, dont il est abbé.

Le nommé Poirier, qui a une voix de haute-contre parfaitement belle et qui est musicien de la chambre et de la chapelle, a reçu ordre du Roi d'aller chanter à

l'Opéra, pendant l'absence de S. M., pour apprendre le goût du chant.

Il n'y a point eu de concert chez la Reine tous ces jours-ci; il n'y en aura que de mercredi en huit. M. de Gesvres a demandé l'agrément de la Reine pour cet arrangement; c'est à l'occasion d'un opéra nouveau que l'on doit exécuter à Paris; les répétitions occupent les musiciens, dont plusieurs sont de la musique de la chambre.

Je dois avoir marqué ci-dessus que le Roi a donné, peu de jours avant son départ, plusieurs gratifications, tant aux gens de sa chambre qu'à quelques-uns de ses écuyers. M. de Saint-Sauveur, qui est écuyer de M. le Dauphin, a eu 10,000 livres; il avoit eu outre cela une charge chez M^me^ la Dauphine pour un de ses frères. M. de Croismare et M. de Bridge, écuyer de la petite écurie, ont eu à peu près la même somme; M. de Bridge a eu une charge à vendre chez M^me^ la Dauphine. Ces gratifications, qui peuvent monter peut-être à 150,000 livres, ont été prises sur les charges qui ont été vendues à l'établissement de la maison de M^me^ la Dauphine. Il n'y a eu de vendues que celles dont l'état se trouvera ci-après. C'est du trésorier même de M^me^ la Dauphine que je sais ce détail et le prix qu'on a mis aux charges; il n'y en a que deux dont il n'étoit pas sûr absolument du prix.

Trésorier, 200,000 livres.

Surintendant, 150,000 livres.

Deux secrétaires des commandements, chacun 100,000 livres.

Maître d'hôtel ordinaire, 80,000 livres.

Maître d'hôtel de quartier (il y en a deux), chacun 40,000 livres.

Quatre contrôleurs, chacun 20,000 livres.

Quatre portemanteaux d'écurie, chacun 4,000 livres.

Maître de la garde-robe, 30 ou 40,000 livres.

Argentier de l'écurie, 30 ou 40,000 livres.

Le total de ces charges, montant à 860 ou 880,000 livres, a été remis entre les mains du trésorier, et ces sommes ont servi à payer les dépenses qu'il a fallu faire pour l'établissement de la maison. L'article seul de la vaisselle monte à environ 300,000 livres; elle a été faite par le sieur Roettiers (1). La toilette, qui a été faite par le nommé Germain (2), va à plus de 60,000 livres. La chapelle coûte 25,000 livres. Il y a outre cela la dépense des carrosses et de la livrée, dont le trésorier ne sait pas encore le prix. Outre cela, M^me^ la duchesse de Lauraguais, comme dame d'atours, a touché 200,000 livres d'extraordinaire, sur le trésor royal, pour le service de M^me^ la Dauphine.

L'ambassadeur d'Espagne me disoit aujourd'hui que M^me^ la Dauphine lui avoit parlé de la conversation que le Roi avoit eue avec elle la veille de son départ; que le Roi lui avoit marqué beaucoup d'amitié et l'avoit fort exhortée à lui parler à cœur ouvert et avec confiance; qu'il lui avoit demandé si elle étoit contente de sa maison et des dames qu'il avoit mises auprès d'elle. Il paroît que M^me^ la Dauphine a beaucoup de peine à prendre ce ton de confiance et d'ouverture avec le Roi. Elle dit que quand elle le voit en public, sa timidité l'empêche totalement de lui parler. A l'égard de la Reine, elle est si touchée de l'amitié que la Reine lui marque, qu'elle l'aime autant que la reine sa mère; c'est l'expression dont elle s'est servie en parlant à l'ambassadeur d'Espagne.

Du jeudi 13. — Mardi dernier, 11 de ce mois, les ambassadeurs et ministres étrangers vinrent ici faire leur cour à la Reine; il n'y en avoit point encore de partis pour l'armée. J'ai marqué l'année passée que l'usage étoit en l'absence du Roi que la table de M. de Chalmazel servît aux ambassadeurs et ministres étrangers. Cet usage

(1) Orfévre du Roi.
(2) Orfévre du Roi.

subsiste; mais M. de Muy le père tenant la table de M^me^ la Dauphine, il en pria plusieurs; il n'y en eut cependant que quatre qui y allèrent.

Le Roi partit de Douay le 8, à quatre heures du matin, et arriva au siége de Tournay de fort bonne heure. L'armée des ennemis étoit assez près de la nôtre, et M. le Maréchal de Saxe fit sa disposition pour les attendre au cas qu'ils voulussent venir à nous. Il passa l'Escaut, et appuya la gauche de son armée à Rumignies et la droite à Anthoin. Le Roi, qui étoit au château de Chin, comme je l'ai marqué, se porta à Calonne près de l'Escaut. M. le Dauphin n'étoit arrivé à l'armée le 8 qu'à sept ou huit heures du soir, le Roi n'ayant pas voulu qu'on l'éveillât.

La nuit du 8 au 9, M. de Talleyrand, colonel de Normandie, étant à la tranchée et s'étant trouvé dans une place d'armes où le feu prit à deux barils de poudre, y périt malheureusement (1). C'est une perte; c'étoit un très-bon officier, fort estimé et très-honnête homme. Il avoit quarante ou quarante-cinq ans et étoit menin de M. le Dauphin.

Hier mercredi, on attendoit ici avec grande impatience des nouvelles de l'armée; l'heure de la poste étoit passée et personne ne recevoit de nouvelles; enfin il arriva un peu avant six heures un page du Roi avec deux lettres pour la Reine, l'une du Roi et de M. le Dauphin, écrites sur le même papier, l'autre de M. d'Argenson. On en trouvera la copie ci-après. On attend à

(1) Le Roi l'avoit ainsi mandé à la Reine sur le rapport qui lui avoit été fait pendant la nuit; il ajoutoit même : « par la faute de nos gens ». M. de Chalais m'a dit aujourd'hui que ce n'étoit point par les barils de poudre que cela étoit arrivé, mais par une mine que les ennemis avaient fait jouer, par laquelle avoient péri M. de Talleyrand, deux ingénieurs et vingt-quatre ou vingt-cinq soldats. M. de Chalais m'a ajouté que M. de Talleyrand lui avoit dit qu'il ne craignoit nullement ni le canon ni la mousqueterie, mais qu'il ne pouvoit pas dire de même pour les mines et les fougasses. (*Note du duc de Luynes*, datée du 20 mai.)

tout moment le courrier qui doit apporter le détail de l'action.

Lettre de Louis XV à la Reine.

Du champ de bataille de Fontenoy, ce 11 mai, à deux heures et demie.

Les ennemis nous ont attaquéz ce matin à cinq heures. Ils ont esté bien battus. Je me porte bien et mon fils aussy. Je n'ay pas le tems de vous en dire d'avantage, estant bon je crois de rassurer Versailles et Paris. Le plustost que je pourray je vous enverray le détail.

Lettre du Dauphin à la Reine.

Ma chère maman,

Je vous fais de tout mon cœur mon compliment sur la bataille que le Roy vient de gagner. Il se porte Dieu mercy à merveille et moy, qui ay toujours eu l'honneur de l'accompagner. Je vous en écriray d'avantage ce soir ou demain, et je finis en vous assurant de mon respect et de mon amour.

LOUIS.

Je vous supplie de vouloir bien embrasser ma femme et mes sœurs.

Lettre de M. d'Argenson à la Reine.

Le Roy et M. le Dauphin se portent bien. La bataille est gagnée. Les ennemis ont attaqué ce matin l'armée du Roy, qui les a repoussés avec grande perte de leur part. Le Roy écrit à Votre Majesté du champ de bataille, où il s'est comblé de gloire. Il a essuyé un grand feu de canon. La maison du Roy a l'honneur d'avoir décidé du succès de la bataille. Les ennemis sont dans le plus grand désordre, et se retirent dans leur camp. Il y a des régimens anglois entièrement détruits. Je fais mon compliment à Votre Majesté. Je la supplie de vouloir bien faire part de cette nouvelle à Mesdames, à qui le Roy ne me donne pas le tems d'écrire, pour faire partir plus promptement le courrier.

Du champ de bataille de Fontenoy, ce 11 may, à deux heures et demye après midy.

Du lundi 17, *Versailles.* — Le jeudi 13 on fut ici toute la journée dans l'incertitude de ce qui avoit pu se passer depuis la bataille, et comme on ne savoit encore rien sinon que les ennemis s'étoient retirés dans leur camp,

à la vérité en désordre, on imaginoit qu'ils pourroient peut-être avoir essayé de prendre leur revanche. Enfin à dix ou onze heures du soir il arriva un courrier de M. d'Argenson avec la relation de la bataille : on la trouvera à la fin de ce livre (1). Celles qui m'ont été envoyées par mon fils et par M. de Vezannes m'ont paru plus détaillées; on les trouvera ci-après.

Nous étions encore ici dans une grande incertitude sur le détail des morts et des blessés. La liste envoyée par M. d'Argenson à la Reine arriva ici vendredi matin (2).

On ne peut s'empêcher de joindre aussi ci-après une lettre de M. le Dauphin à M^me^ la Dauphine, du 12, où il lui fait un détail de l'affaire, et une autre que M. le Dauphin a écrite à la Reine, et dont la Reine n'a pas voulu que l'on tirât des copies; elle m'a seulement permis d'en prendre une pour moi (3). Toutes les relations

---

(1) Voy. aux pièces justificatives, à la fin de l'année, pièce 2.

(2) Il y eut à la bataille de Fontenoy, 73 officiers tués,
55 officiers blessés dangereusement,
464 officiers blessés sans danger.
Total..... 592.
(*Extrait d'une note du duc de Luynes.*)

(3) Ni cette lettre ni la précédente ne se trouvent dans les Mémoires. Nous reproduisons la lettre du Dauphin à la Reine d'après l'autographe même que Marie Leczinska donna sans doute plus tard au duc de Luynes, et qui est conservé dans les archives de Dampierre.

Lettre du Dauphin à la Reine.

Ma chère maman,

Je ne puis vous exprimer ma joie de la victoire de Fontenoy que le Roy vient de remporter. Il s'y est montré véritablement roy dans tous les moments, mais surtout dans celui où la victoire ne sembloit pas devoir pencher de son côté. Car alors sans s'ébranler du trouble où il voyoit tout le monde, il donnoit lui-même les ordres les plus sages avec une présence d'esprit et une fermeté que tout le monde n'a pu s'empêcher d'admirer, et il s'y est fait connoître plus que partout ailleurs. Notre joie a été d'autant plus vive que nos alarmes l'ont été. Les ennemis se sont retirés fort loin en mauvais ordre, et il y a entre eux beaucoup de division. C'est un ouvrage de la main de Dieu, à qui

parlent également non-seulement de la fermeté et du courage qu'ont montrés le Roi et M. le Dauphin, mais ce qui est encore plus digne d'admiration, du sang-froid et de la précision avec laquelle le Roi a donné ses ordres dans le moment que la victoire paroissoit être plus que douteuse. On parle beaucoup aussi de la bonté qu'il a marquée, paroissant touché des pertes qu'il a faites, occupé qu'on eût soin des blessés, tant de ses troupes que de celles des ennemis. Il a marqué aux officiers qui ont bien fait combien il étoit content d'eux; il a donné à sa maison les louanges qui lui sont dues, et il a dit aux officiers des gardes françoises qu'ils étoient bien à plaindre d'avoir à conduire des soldats qui se déshonoroient aussi souvent. M. le maréchal de Montmorency me disoit hier qu'il a eu des nouvelles du régiment de Normandie, lequel a très-bien fait. On lui marque que ce régiment est charmé de tout ce que le Roi a bien voulu leur dire pour montrer sa satisfaction.

On verra dans les lettres de M. le Dauphin la simplicité avec laquelle il raconte ce qui s'est passé dans cette action, ne parlant jamais de lui et n'étant occupé que de ce qui peut contribuer à la gloire du Roi. On y verra aussi les sentiments de religion et d'amitié tendre pour la Reine et pour M^me^ la Dauphine.

---

seul on doit la victoire. Le Roy est rentré aujourd'hui dans son quartier en parfaite santé. Pour moy j'étois hier un peu fatigué parce que j'avois été seize heures à cheval et que j'avois resté jusqu'à six heures du soir sans rien prendre, mais la nuit m'a réparé. Je vous demande un million de pardons d'avoir été si longtemps sans vous écrire; ce n'est pas qu'il ne m'en ait souvent pris envie, mais connoissant l'amitié que vous voulez bien avoir pour moi, j'ai cru que vous aimeriez mieux recevoir en même temps la nouvelle de la bataille gagnée et que le Roy et moy sommes en bonne santé, que celle que nous sommes en présence et que nous attendons le moment d'être attaqués. C'est pourquoy j'ai mieux aimé résister à ce que mes sentiments m'inspiroient et me priver de cette satisfaction que de vous apprendre une nouvelle capable de vous causer de l'inquiétude. Adieu, ma chère maman, je vous supplie de ne pas oublier le fils le plus tendre et le plus respectueux.

LOUIS.

M. le duc de Gramont a été tué, comme on le verra, dans le commencement de l'action. Il étoit extrêmement incommodé de la goutte et en souffroit beaucoup; malgré cela il se fit mettre sur son cheval. Il étoit gouverneur de Béarn. Le Roi a donné ce gouvernement à M. de Lesparre, son fils aîné, et sur ce gouvernement 20,000 livres de pension à M^me^ la duchesse de Gramont et 10,000 livres à M. d'Aster, son second fils. Le régiment de Normandie vacant par la mort de M. de Talleyrand et celui des gardes françoises ne sont point encore donnés.

Relation de M. le duc de Chevreuse de la bataille de Fontenoy, du 11 mai 1745.

Les ennemis, qui étoient environ au nombre de 55,000 hommes, selon le rapport des déserteurs et des blessés, sont venus camper à notre vue le 9, au-dessus du village de Vezon, et ont avancé des troupes de cavalerie vis-à-vis le village d'Anthoin. Nous étions alors peu de monde, et notre position, quoique très-bien reconnue, n'étoit point encore prise; et le lendemain fut employé à notre disposition et à poser nos gardes. Le mardi 11, la bataille a commencé par une canonnade fort vive à cinq heures du matin. Notre position étoit d'occuper par 9 bataillons le village d'Anthoin. Celui de Fontenoy étoit aussi retranché et farci d'une brigade qui étoit celle de Dauphin. Notre gauche s'étendoit jusqu'à Ramecroix; nous occupions même jusqu'au mont de Trinité. Il y avoit des redoutes qui couvroient les villages et chaque flanc. L'armée étoit en bataille sur deux lignes d'infanterie et deux de cavalerie; les dragons formoient en potence la droite, c'est-à-dire depuis la redoute derrière Fontenoy jusqu'à Anthoin, ayant devant eux la brigade d'infanterie de Crillon et 8 pièces de canon; il y en avoit 6 dans Anthoin. M. de La Marck y commandoit.

Les ennemis, après un grand feu de canon de part et d'autre, et surtout de notre artillerie qui étoit composée de 120 pièces, vinrent attaquer sur deux colonnes le centre d'entre les villages de Ramecroix et de Fontenoy. L'attaque fut vive; plusieurs bataillons et régiments d'infanterie françoise, entre autres celui des gardes-françoises, y cédèrent, et les ennemis pénétrèrent trois fois nos lignes d'infanterie et mirent en désordre celles de cavalerie. Tout fut enfin rallié, et la maison du Roi et les carabiniers, qui avoient déjà chargé deux fois sans grand succès, ont rétabli l'affaire. Les ennemis ont enfin plié avec

grand désordre et confusion, et ont abandonné le champ de bataille et 29 pièces de canon; ils ont aussi perdu quelques drapeaux et environ trois à quatre mille blessés ou tués. Le pays étoit trop fourré pour qu'il fût possible de les suivre avec avantage; pendant qu'ils manœuvroient au centre, comme on vient de le décrire, ils avoient établi quelques batteries de canon sur notre droite qui ont fait souffrir nos dragons et la cavalerie de la ligne; les dragons y ont perdu environ quarante chevaux et peu d'hommes. Une grosse colonne d'infanterie et de cavalerie hollandoise a essayé plusieurs fois de pénétrer par notre droite. Mais la difficulté du terrain et plus encore nos batteries servies diligemment et à propos les ont dégoûtés trois fois et leur ont fait perdre environ 3 ou 400 hommes. La perte des François a été considérable par le nombre et la qualité. Je tâcherai d'en avoir une liste exacte. Voici ce que je sais actuellement. M. le duc de Gramont, lieutenant général, et M. du Brocard, maréchal de camp, tués. M. de Craon et M. le chevalier de Dillon colonels, aussi tués. M. de Lutteaux blessé dangereusement de deux coups de fusil; M. le chevalier d'Apchier d'un coup considérable dans le pied; M. de Longaunay, de Puységur, de Saint-Georges, aide maréchal des logis de la cavalerie, et M. le chevalier de Mézières, aussi aide maréchal des logis, aussi blessés. L'affaire a été crue perdue à tel point que je sais que M. le maréchal de Saxe a dit à M. de Meuse qu'il le prioit d'engager le Roi à repasser l'Escaut, et qu'on avoit retiré les troupes d'Anthoin, ce qui devoit nécessiter ma retraite, ce que je n'ai cependant point voulu faire sans ordre, quelque sollicitation qu'on m'en ait faite. Dans ce moment critique tout fut rétabli, et nous n'avons plus eu à penser qu'à la joie de la victoire. Le Roi et M. le Dauphin ont essuyé plusieurs boulets dans le poste où ils étoient tous deux avec la plus grande tranquillité; le Roi l'a portée jusqu'au point de paroître plus grand qu'il ne l'a jamais été. Quand il a cru son armée perdue, il voulut lui et monseigneur le Dauphin réparer le désordre, mais on s'y est opposé avec raison. Il a paru sensible aux pertes qu'il a faites et aux blessures mêmes de ses ennemis. Il avoit reconnu exactement le champ de bataille avant l'affaire et l'a visité encore après. MM. de Biron, de Lowendal, d'Estrées et de Richelieu se sont extrêmement distingués et les régiments du Roi, Dauphin, d'Eu-Infanterie, la maison, les carabiniers, Noailles et encore plusieurs autres.

On doit le succès de cette belle journée à la savante disposition de M. le maréchal de Saxe dont le nom doit être immortel. Le Roi ne veut rendre aucuns prisonniers anglois, disant qu'on n'a point observé le cartel en ne rendant point M. de Belle-Isle.

Relation envoyée par M. de Vézannes.

Le vendredi 7 du mois, le Roi arriva à neuf heures du matin sur les nouvelles qu'il reçut à Douay, où il couchoit, que les ennemis faisoient un mouvement pour marcher à nous. Ces nouvelles ne s'étant point confirmées, le Roi et M. le Dauphin couchèrent au château de Chin, où devoit être leur quartier pendant le siége de Tournay, et ils y restèrent le lendemain. Le dimanche 9, on apprit que les ennemis étoient partis de leur camp de Maubray et marchoient à nous sur trois colonnes, en dirigeant leur marche sur notre droite. Le Roi partit sur-le-champ pour visiter le terrain que nous occupions depuis le bas Escaut, où étoit notre gauche, jusqu'à Anthoin sur le haut Escaut, où étoit notre droite, et juger par lui-même de la disposition faite pour recevoir l'ennemi de quelque côté qu'il voulût se présenter. Voici les mesures que l'on avoit prises pour cela. M. de Lowendal avec sept bataillons et quatorze escadrons étoit chargé de défendre la partie depuis nos ponts, qui étoient un peu au-dessous du château Constantin jusqu'au mont de Trinité, sur lequel étoit campé le régiment de Beausobre-hussards. M. de Béranger avec deux brigades d'infanterie étoit chargé de défendre le terrain qui se trouve entre le mont de Trinité et le chemin de Tournay à Leuze vis-à-vis le château de Bourquembray; cette partie étant extrêmement couverte de bois et coupée de ravins avoit besoin de peu de monde pour la défendre, et d'ailleurs les ennemis s'étant portés sur notre droite nous laissoient moins d'inquiétude sur tous ces postes. Outre ces précautions, nous avions des partis en avant qui nous instruisoient exactement de leurs mouvements et en avoient rendu les abords difficiles en rompant les chemins et en faisant des abattis dans les lieux qui en étoient susceptibles. Depuis le chemin de Leuze jusqu'à Anthoin, où étoit notre droite, M. le maréchal de Saxe y avoit porté la plus grande partie de nos troupes, parce que les ennemis paroissoient vouloir faire leur effort de ce côté. La première ligne d'infanterie avoit sa gauche appuyée aux premières maisons du village de Ramecroix et sa droite au village de Fontenoy, passant par le carrefour du chemin de Mons avec celui d'Anthoin à Gaurin. Dans cet endroit on avoit construit deux redoutes capables de contenir chacune un bataillon et de l'artillerie. Le village de Fontenoy et le bourg d'Anthoin étoient retranchés et garnis d'artillerie. Derrière cette première ligne d'infanterie il y avoit deux lignes de cavalerie et quatre régiments de dragons en potence depuis Fontenoy jusqu'à Anthoin.

Telle étoit la disposition générale en attendant qu'on sût plus positivement le parti que l'ennemi prendroit. Quand le Roi fut arrivé à la droite, nous vîmes distinctement plusieurs parties du camp de l'ennemi,

dont la gauche étoit au village de Maubray, et la droite, passant par les hauteurs de Vezon, nous étoit cachée par les bois de Barry. Comme il étoit fort tard, on se contenta de se tenir alerte pendant la nuit et de laisser en avant le régiment de Grassin pour avoir souvent des nouvelles de l'ennemi. On ne peut dire combien ce régiment nous a servi utilement. Après cette visite, le Roi revint passer la nuit au village de Calonne. Le lendemain matin, le Roi, qui s'étoit levé à la pointe du jour, apprit que l'ennemi n'avoit fait aucun mouvement; cependant il sortit avec M. le Dauphin pour aller examiner plus exactement le terrain de la droite, et après avoir vu qu'il ne paroissoit aucun mouvement dans le camp des ennemis, il étoit prêt à rentrer, lorsque nous apprîmes qu'on voyoit paroître la tête de plusieurs colonnes des ennemis qui s'avançoient dans la plaine. Sur-le-champ, le Roi retourna au champ de bataille pour voir ce qui paroissoit. Les ennemis s'étoient avancés en effet sur trois colonnes; mais quand ils furent à deux portées de canon ils s'arrêtèrent et demeurèrent dans cette position jusqu'à la nuit. Dès le premier moment qu'on les aperçut M. le maréchal de Saxe mit l'armée en bataille dans l'ordre suivant : il jeta la brigade de Piémont dans le bourg d'Anthoin; la brigade de Crillon fut placée sur le bord du ravin qui règne dans une partie de la plaine, la droite appuyée à Anthoin. On acheva trois redoutes proche le village de Fontenoy, dans lesquelles on mit la brigade de Bettens, et la brigade de Dauphin fut jetée dans Fontenoy. On forma une première ligne d'infanterie des brigades du Roi, dont la droite étoit appuyée au même village, de celle d'Aubeterre et de celles des gardes, dont la gauche s'appuyoit à la première redoute faite sur le chemin de Mons. La brigade des Irlandois occupoit le terrain entre cette redoute et la seconde placée sur le chemin de Gaurin, qui fermoit la gauche. On fit avancer en seconde ligne les brigades d'infanterie de Royal, de la Couronne, des Vaisseaux et de Normandie. Le régiment d'Eu étoit placé dans les deux redoutes. Derrière cette seconde ligne on mit soixante escadrons en deux lignes depuis Anthoin jusqu'au chemin de Mons, et M. le maréchal de Saxe porta la maison du Roi, la gendarmerie et les carabiniers à la hauteur de la seconde ligne, la droite appuyée au même chemin de Mons, et la gauche s'allongeant dans la plaine pour en faire une réserve. Nous avions nos pièces de canon tant dans les villages et redoutes que sur le front de la ligne.

L'armée passa la nuit en bataille dans cette position, qui parut si bonne que nous doutions presque que les ennemis osassent nous attaquer. Le Roi passa cette nuit à Calonne et remonta à cheval à la petite pointe du jour pour aller voir par lui-même si les ennemis avoient fait quelques mouvements. A peine sortoit-il de son quartier que nous entendîmes tirer les premiers coups de canon. Le Roi se rendit prompte-

ment sur le champ de bataille. On lui rendit compte en arrivant que les ennemis marchoient sur trois colonnes. La première, de cavalerie, qui venoit par le chemin de Mons le long du bois de Vezon ; la deuxième, d'infanterie, passant par le milieu du village de Vezon ; et la troisième s'allongeant dans la plaine qui est entre Fontenoy et Anthoin. En débouchant, ces trois colonnes se formèrent très-lentement, étant extrêmement incommodées de notre canon, quoiqu'ils en tirassent beaucoup de leur côté pour faciliter leurs mouvements. La canonnade dura jusqu'à neuf heures qu'ils s'ébranlèrent pour nous charger. Ils commencèrent par tenter deux attaques consécutives au village de Fontenoy, où ils furent repoussés. Pendant ce temps-là, la cavalerie de leur gauche voulut faire un mouvement pour charger celle de notre droite ; mais ils avoient été si fort incommodés toute la matinée par le canon que nous avions à Fontenoy et Anthoin et par une batterie placée au pied du moulin de Calonne, à la rive gauche de l'Escaut, et qui les prenoit en flanc, qu'au premier mouvement que M. le chevalier d'Apcher fit faire à notre cavalerie pour aller au-devant d'eux, ils se retirèrent en grand désordre. Dans ce même temps, leur infanterie, qui s'étoit mise en bataille sur une ligne très-épaisse, chargea et perça à la seconde charge la brigade des gardes. Notre cavalerie qui s'avança d'abord au-devant d'eux ne put soutenir le feu terrible de cette ligne d'infanterie, de façon que pendant une heure ils parurent avoir un avantage très-marqué. Dans ce moment, le Roi ordonna à M. de Richelieu de marcher avec sa maison pour arrêter le progrès qu'ils vouloient faire ; il la mit en bataille, et ce mouvement contint leur infanterie dont ils avoient formé une espèce de colonne ou de bataillon carré à centre plein. Cela donna le temps aux brigades des Vaisseaux et des Irlandois de se former, et on fit venir de l'artillerie pour tirer à cartouche sur cette infanterie. Le canon commença à l'ébranler, et M. de Richelieu les chargea si à propos à la tête de la maison du Roi qu'il acheva de les mettre en déroute, et qu'ils se retirèrent en désordre jusqu'au ruisseau de Vezon. Pendant cette attaque, les ennemis qui étoient revenus du côté d'Anthoin se formèrent sur deux lignes d'infanterie et de cavalerie entre les redoutes occupées par la brigade de Bettens et le poste de celle de Crillon dont un bataillon appuyoit à la redoute de la droite. On se canonna de part et d'autre sans s'approcher jusqu'à la fin de l'affaire, et l'infanterie ennemie se retira si précipitamment qu'elle abandonna son canon qui fut pris par la brigade de Crillon. L'affaire étoit entièrement terminée à une heure après midi.

Pendant toute l'action, M. le maréchal de Saxe fut continuellement à donner ses ordres avec toute l'activité possible, et comme il auroit pu faire dans sa meilleure santé, avec une netteté et un sang-froid si admirable qu'il soutenoit ou ranimoit le courage de toutes les troupes.

Nous leur avons pris une trentaine de pièces de canon et on en trouve encore qu'ils ont abandonnées ou dans les chemins ou dans leur camp. Ils ont abandonné leurs blessés et se sont retirés cette nuit les uns du côté de Mons et les autres du côté d'Ath. On a envoyé deux gros détachements pour les suivre et les inquiéter dans leur marche. On ne sait pas encore précisément à quoi monte leur perte, mais on sait sûrement qu'il leur manquoit 15,000 hommes hier au soir à leur appel. Cela prouve au moins que leur perte est très-considérable.

M. de Bernstorf (1) a eu aujourd'hui sa première audience de la Reine. Il y a un an qu'il est ici. Il eut audience du Roi en Flandre l'année passée; mais comme il ne l'avoit point encore eue de la Reine, il a fallu attendre l'absence du Roi pour qu'on pût lui rendre les honneurs qui sont en usage en pareil cas. La Reine lui a envoyé à Paris deux de ses carrosses, dont l'un des écuyers et l'autre une berline. M. de Bernstorf étoit dans le fond ayant à côté de lui M. de Verneuil le fils, qui fait les fonctions d'introducteur des ambassadeurs; sur le devant du carrosse étoient deux gentilshommes danois de la suite de M. de Bernstorf. Dans la berline étoit le sous-introducteur des ambassadeurs avec un gentilhomme de la suite de l'envoyé. Il n'y avoit point de carrosse de M^me^ la Dauphine. Après la messe, la Reine a passé dans le cabinet qui est avant sa chambre, et M. de Verneuil, qui étoit venu recevoir les ordres de la Reine, a été avertir l'envoyé et l'a conduit, marchant à sa gauche. La Reine ne s'est point levée. M. Bernstorf, après les trois révérences ordinaires, a fait son compliment en françois, mais si bas qu'il n'y a que la Reine qui ait pu l'entendre; il a parlé de même à M^me^ la Dauphine et à Madame assez bas, et nous a dit qu'il croyoit que c'étoit une marque de respect. Au sortir de l'audience de la Reine il a été chez M^me^ la Dauphine, qui l'a reçu dans le grand cabinet avant sa chambre; elle

(1) Envoyé extraordinaire du roi de Danemark.

ne s'est point levée. M. de Verneuil étoit venu prendre les ordres de Mme la Dauphine pour l'audience; il en a usé de la même façon pour Madame. L'audience chez Mesdames a été immédiatement après celle de Mme la Dauphine. L'envoyé retourne toujours dans la salle des ambassadeurs entre chaque audience. Il y avoit beaucoup de dames à l'audience chez la Reine et chez Mme la Dauphine; un peu moins chez Mesdames. L'envoyé ne parle qu'à Madame, quoique Madame Adélaïde soit présente. Elles étoient chacune dans un fauteuil, et ne se sont point levées. M. de Maurepas est venu exprès de Paris pour ces audiences; il a assisté à toutes les trois; l'usage est qu'il y ait un secrétaire d'État.

Du mercredi 19, *Versailles.* — J'ai dit que le mercredi 12 un page du Roi, nommé Boysseulh, apporta la nouvelle de la bataille. Aussitôt la Reine envoya dire à la musique qu'il falloit chanter un *Te Deum* le lendemain à la messe. Celui qui fut chargé de cette commission alla chercher l'abbé Blanchard, maître de musique de la chapelle en quartier; ne l'ayant point trouvé, il s'adressa à M. de Blamont, surintendant de la musique de la chambre. M. de Blamont sur cette nouvelle dit que c'étoit le droit du surintendant de faire chanter un *Te Deum* à la chapelle pour toutes les occasions de réjouissances. Il pria Mme de Luynes de prendre l'ordre de la Reine. L'abbé Blanchard, qui avoit été averti, prétendant avoir le même droit et outre cela la possession pour lui, pria aussi Mme de Luynes de demander à la Reine ce qu'elle jugeoit à propos qu'il fît. La Reine répondit qu'il falloit suivre ce qui s'étoit déjà pratiqué. En conséquence, l'abbé Blanchard alla à la chapelle et distribua à la musique les parties séparées de son *Te Deum*. Je fus témoin de cet établissement. La Reine étoit prête d'arriver; je fus fort étonné de voir M. de Blamont venir dans la tribune de la musique vouloir ôter les parties distribuées par M. l'abbé Blanchard et substituer

les siennes. Il avoit déjà commencé à faire ce changement, mais le temps étoit trop court, la Reine arrivoit dans sa niche; il fallut laisser M. Blanchard, et ce fut lui qui fit exécuter. M. Blanchard prétend que ce fut lui l'année passée qui fit exécuter tous les *Te Deum* qui furent chantés à la chapelle, qu'il en avoit même fait exécuter un à Sainte-Geneviève à Paris, où le Roi étoit. Il vouloit même soutenir que ce droit n'avoit point été contesté et qu'il n'avoit souffert de changement que du temps de M. le duc de Fleury depuis le retour de la campagne; mais les surintendants rapportent des preuves qui détruisent absolument ce raisonnement. On trouvera ci-après un ordre de M. le duc de Mortemart et un de M. de La Trémoille, dont j'ai vu les originaux et la lettre écrite par M. de Gesvres à M. Destouches au sujet de la bataille de Fontenoy, copiée aussi sur l'original. Je parlai hier de cette dispute à M. de Maurepas; il me dit qu'elle avoit toujours existé, qu'ils avoient raison l'un et l'autre, parce que des deux côtés il y avoit décision et possession.

Copie des ordres des premiers gentilshommes de la chambre aux surintendants de la musique de la chambre.

Il est ordonné au surintendant de la musique de la chambre de faire exécuter à la cérémonie du mariage du Roi, ainsi qu'il s'est pratiqué à la cérémonie du sacre et autres antérieures. Fait à Fontainebleau, ce 5 septembre 1725.

LE DUC DE MORTEMART.

Il est ordonné au S^r^ de Blamont, surintendant de la musique de la chambre, de semestre, de faire exécuter le *Te Deum* en actions de grâces de la naissance de monseigneur le Dauphin. Fait à Versailles, le 3 juillet 1728.

DE LA TRÉMOILLE.

Lettre du duc de Gesvres a M. Destouches, 18 mai à Paris.

Vous savez, Monsieur, que c'est à nous à ordonner le *Te Deum* à la chapelle dans les occasions de bataille, mariage, choses extraordinaires. Ayez attention, Monsieur, vous qui êtes sur les lieux, d'en pre-

venir la Reine, qui sûrement le trouvera bon. Ainsi, s'il y a un *Te Deum* jeudi à Versailles, faites sur cela ce qui convient. Les décisions du Roi y sont formelles et les exemples; ainsi, cela ne doit pas faire difficulté. Voyez M^me^ la duchesse de Luynes. Vous savez, Monsieur, mes sentiments et ma considération.

LE DUC DE GESVRES.

J'ai dû marquer que depuis le mariage de M^me^ la Dauphine elle a presque toujours dîné dans sa chambre avec M. le Dauphin, et qu'il n'y entroit que les entrées de la chambre, ce qui faisoit qu'il n'y avoit presque que l'heure de sa toilette pour lui faire sa cour, surtout pour ceux qui venoient ici le matin pour s'en retourner le soir. Depuis le départ de M. le Dauphin, M^me^ la Dauphine continue de dîner dans sa chambre, mais tout le monde y entre comme au dîner de la Reine.

Hier la Reine soupa pour la première fois avec des dames; M^me^ la Dauphine et Mesdames y soupèrent, M^me^ de Tallard et M^me^ de Lauraguais, M^me^ de Brissac, les trois dames du palais de semaine (1), M^me^ la comtesse de Bissy et M^me^ de Saint-Germain. Il y eut cavagnole devant et après souper.

J'ai oublié de marquer hier une circonstance par rapport à M. de Bernstorf. L'usage est que lorsque les ambassadeurs viennent ici dans les carrosses du Roi prendre leur première audience, ils sont traités à dîner dans la salle des ambassadeurs par les officiers du Roi. C'est l'ambassadeur ou envoyé qui prie à ce dîner. Il est placé à la place d'honneur au haut bout de la table, ayant l'introducteur à sa droite. Un maître d'hôtel du Roi dîne à cette table et en fait les honneurs. Ordinairement il ne se trouve point d'ambassadeur à cette table, ni même d'envoyé, lorsque c'est pour un envoyé qu'elle est servie, parce qu'alors il a une place de distinction, comme

(1) M^me^ de Périgord n'y étoit pas, à cause de la mort de M. de Talleyrand. (*Note du duc de Luynes.*)

je viens de dire. Elle est donc remplie par des ministres étrangers sans caractère, par des gens de condition de la suite de l'ambassadeur ou envoyé, quelquefois par des seigneurs françois. Tout se passa hier de la même manière. Ce furent les officiers de la Reine qui servirent la table; un maître d'hôtel de la Reine en faisoit les honneurs, et pendant ce temps-là M. de Chalmazel tint toujours sa table à l'ordinaire. M. de Bernstorf s'en retourna dans les carrosses de la Reine, comme il étoit venu.

Je n'ai point encore parlé en détail de M. de Bernstorf. On peut croire qu'il est Danois, puisqu'il est envoyé de Danemark; il est Hanovrien. Son grand-père avoit des charges considérables chez l'électeur d'Hanovre; son père succéda à ces charges, mais le Roi d'Angleterre d'aujourd'hui les lui ôta. Il avoit deux garçons, celui-ci est le cadet. L'aîné prit le parti de se retirer dans ses terres; celui-ci alla chercher de l'occupation, et se retira en Danemark; il a l'air jeune, et peut avoir environ quarante ou quarante-cinq ans; il a de l'esprit, de la finesse et du goût; il sait la langue françoise beaucoup mieux que bien des François; il est protestant, fort régulier aux exercices de cette religion. C'est une espèce de philosophe, qui cependant se prête volontiers à la société; il a fait des amis dans ce pays-ci et est capable de grands attachements. Il est extrêmement mesuré dans ses démarches, écoute beaucoup, parle peu, et toujours en bons termes et à propos. Il étoit à Francfort avant que de venir ici. Ayant été informé que milord Carteret étoit dans le voisinage de cette ville, il alla le voir; cette visite et peut-être d'autres soupçons à l'occasion des alliances entre la cour de Danemark et celle d'Angleterre ont fait juger que M. de Bernstorf étoit attaché aux intérêts des Anglois; ses amis soutiennent fortement qu'il a de grandes raisons pour se justifier de cette accusation, et que même ce n'est pas vraisemblable, ayant été trop

maltraité par le Roi d'Angleterre pour conserver l'attachement que sa naissance auroit pu lui inspirer pour sa patrie.

On sait que le Roi a donné à M. d'Aster, second fils de M. de Gramont, le régiment de Hainaut vacant par la mort de M. de Craon.

Les nouvelles du 17 qu'on a reçues aujourd'hui donnent encore de l'inquiétude. M. le Dauphin a mandé à M^me^ la Dauphine que les ennemis se rassemblent. Le siége va lentement; on avoit fait une attaque où l'on a été repoussé, et le bulletin qui vient tous les jours à la Reine n'est point arrivé aujourd'hui, apparemment par cette raison.

Le régiment de Dillon vacant par la mort du chevalier a été donné à son frère.

Le chevalier de Saumery, exempt des gardes du corps, est mort de ses blessures. Il étoit gouverneur de Salins; c'étoit un très-bon officier.

La blessure de M. le duc d'Havré est dans le gras de la jambe; on dit qu'elle n'est point dangereuse. Dès que M^me^ la maréchale de Montmorency en a été instruite, elle est partie sur-le-champ avec M^mes^ les duchesses d'Havré, mère et femme. M. le maréchal de Montmorency, qui a commandé en Flandre, qui est lieutenant général de la province et gouverneur de Valenciennes, n'a pas cru devoir y aller dans les circonstances présentes.

Du jeudi 20, *Versailles*. — M^me^ la Dauphine fut hier à Marly pour la première fois; elle entra un moment dans le salon; elle n'eut pas la curiosité seulement d'entrer dans son appartement; elle dit que M. le Dauphin lui en avoit parlé et lui avoit dit qu'ils avoient trois pièces pour eux deux; elle alla se promener dans le jardin, entra dans un des pavillons. Elle marche volontiers et très-légèrement.

La Reine soupa hier avec des dames; M^me^ la Dauphine ni Mesdames n'y soupèrent point; elles aiment toutes

trois à se coucher de bonne heure. La Reine joua devant et après souper.

La Reine a reçu aujourd'hui une lettre du Roi et le bulletin de M. d'Argenson. Le Roi lui mande que les ennemis, qui avoient paru vouloir s'avancer à nous, se sont retirés. Le bulletin marque que l'ouvrage à cornes a été emporté ; nous y avons eu 150 hommes tués ou blessés. C'étoit M. le prince de Pons qui commandoit la tranchée, comme lieutenant général, avec MM. d'Armentières et de Souvray, maréchaux de camp.

Le Roi a fait brigadiers M. de Salency, lieutenant-colonel de Normandie, M. de Bombelles, lieutenant-colonel de Hainaut, M. Stapletton, lieutenant-colonel de Berwick, et M. de Nugent, mestre de camp de cavalerie, capitaine au régiment de Fitz-James.

Le Roi a donné le gouvernement de Verdun à M. de Lutteaux, lieutenant général, très-bon officier, universellement estimé, qui avoit besoin des bontés du Roi et qui vient d'être blessé à Fontenoy.

S. M. a aussi donné une pension de 2,000 livres sur l'ordre de Saint-Louis à M. Grassin, qui s'est acquis une grande réputation depuis le commencement de cette campagne. Son régiment a fait des prodiges de valeur en toute occasion.

L'assemblée du Clergé a voulu signaler son zèle par des prières de quarante heures en grande cérémonie. Mon frère y a assisté ; j'en mettrai ci-après le détail. Il m'envoya hier ce qui s'est passé au sujet de l'invitation du Roi pour le *Te Deum*. Je ne puis mieux faire que de faire copier cet endroit de la lettre de mon frère.

« M. Desgranges, grand maître des cérémonies, est venu apporter au Clergé une lettre du Roi par laquelle S. M. nous donnoit avis que demain il faisoit chanter le *Te Deum* dans l'église cathédrale et qu'il invitoit le corps du Clergé de s'y trouver.

« Un député du premier et un député du second ordre ont été recevoir M. Desgranges à la porte de la pièce qui précède notre salle ;

ils l'ont amené, le député du premier ordre à sa droite et celui du second à sa gauche, l'évêque prenant le pas partout.

« M. Desgranges est entré. Le premier et le second ordre se sont découverts sans se lever ; on a placé dans le milieu du bureau en face du président, un fauteuil pour M. Desgranges, qui étoit couvert. Il a dit, étant couvert, le sujet de sa commission, a fait remettre la lettre du Roi au président, qui l'a remise au secrétaire pour en faire tout haut la lecture ; et cette lecture faite, M. Desgranges a dit que l'heure du *Te Deum* étoit à quatre heures. Le président a dit que le Clergé ne manqueroit pas de s'y trouver, et tout s'est passé à la reconduite comme à l'arrivée. »

J'ai oublié de parler de ce que l'on a mandé ici sur M. de Saint-Pern, et qui est trop à son honneur pour ne le pas marquer. M. de Saint-Pern étoit dans le régiment du Roi-Infanterie, et presque à la tête de ce corps. Il étoit fort connu de M. le maréchal de Noailles, sous qui il avoit été dans l'état-major. M^me^ la comtesse de Toulouse désirant avoir auprès de M. le duc de Penthièvre quelqu'un en qui elle pût avoir une entière confiance, M. de Noailles lui proposa M. de Saint-Pern. Sans être gouverneur, il en a rempli les fonctions pendant quelque temps et couchoit dans la chambre de M. de Penthièvre ; depuis ce temps-là le Roi lui a donné un régiment, mais il n'a pas quitté M. de Penthièvre ; il remplit chez lui une des principales places de sa maison. Les deux autres sont remplies par M. le chevalier de Castellane et par M. le chevalier de Cresnay. On a pu voir par la relation de la bataille que dans le moment que les gardes françoises plièrent, les ennemis profitèrent de cet avantage avec tant de vivacité que l'on crut l'affaire perdue ; le Roi, qui avoit été longtemps exposé au feu du canon, se retira sur la droite. L'affaire ayant été rétablie peu de temps après, le premier soin de M. le maréchal de Saxe fut d'en instruire le Roi ; il trouva M. de Saint-Pern qui suivoit M. de Penthièvre ; il lui dit de porter au Roi la nouvelle que la bataille étoit gagnée. Jamais commission ne pouvoit être plus agréable, et M. de Saxe, qui aime et estime M. de Saint-

Pern, la lui donnoit par distinction. M. de Saint-Pern en fut flatté, et remercia M. de Saxe; mais il lui dit qu'ayant l'honneur d'être attaché à M. le duc de Penthièvre, il ne pouvoit le quitter dans le temps que l'on suivoit encore les ennemis. M. le maréchal ne put blâmer un refus qui rendoit M. de Saint-Pern encore plus digne d'estime; il chargea de la commission M. de Castellane, à qui le Roi donna sur-le-champ de brevet de colonel.

Le lundi 17 mai, le Clergé a commencé les prières de quarante heures dans l'église des Grands-Augustins, pour demander à Dieu la prospérité des armes du Roi. L'ouverture des prières de quarante heures s'est faite par une messe solennelle où M. l'évêque de Laon a officié pontificalement. Depuis midi jusqu'à une heure et demie, il y a eu de demi-heure en demi-heure deux députés du premier ordre et deux députés du second devant le Saint-Sacrement, et de même depuis quatre heures jusqu'à cinq, temps où il a été fait un salut solennel par un des évêques de l'assemblée. Le mardi et le mercredi, tout a été de même, excepté qu'il n'y a eu qu'une messe basse dite par un évêque. Tous les évêques qui se trouvoient à Paris ont été invités à ces prières; ils avoient des places dans le sanctuaire, à gauche, avec fauteuils et carreaux. Les députés du premier et du second ordre de l'assemblée étoient placés dans les stalles hautes du chœur comme à l'ordinaire.

Du vendredi 28, *Versailles.* — Les prières de quarante heures commencèrent ici à la paroisse Notre-Dame le dimanche 16 de ce mois; elles ont été à la chapelle le dimanche 23. Hier, jour de l'Ascension, elles commencèrent à la paroisse Saint-Louis. La Reine alla le 18 et le 19 à Notre-Dame aux prières de quarante heures, et hier elle alla à la grande messe à Saint-Louis.

Le mandement de M. l'archevêque de Paris a été en conséquence d'une lettre du Roi. L'année passée cette lettre étoit circulaire et adressée à tous les évêques; cette

année elle n'est adressée qu'à M. l'archevêque de Paris (1).

Il y a eu une autre lettre du Roi pour le *Te Deum* à l'occasion du gain de la bataille ; il fut chanté à Notre-Dame à Paris, avec toutes les cérémonies accoutumées, le jeudi 20 ; le Clergé fut invité, et y assista comme j'ai marqué ci-dessus.

Il a paru ces jours-ci un autre mandement de M. l'archevêque pour le jubilé. Ce jubilé a été donné à l'occasion du retour de la santé du Roi (2). Les conditions pour le gagner sont trois jours de jeûne dans la même semaine, des aumônes, la confession et la communion, les prières marquées dans un petit livre que l'on donnera, ou bien cinq *Pater* et cinq *Ave* et stations. Le temps est fixé aux deux semaines après la Pentecôte. Les voyageurs pourront le gagner à leur retour.

---

(1) Il est vrai que plusieurs évêques n'ont point reçu cette lettre, mais c'est un oubli ; chaque secrétaire d'État envoie la lettre du Roi aux évêques de son département. MM. de Maurepas et de Saint-Florentin ont envoyé dans leurs départements ; MM. d'Argenson, les deux frères, qui sont à l'armée et ont eu beaucoup d'autres occupations, ont oublié cette lettre. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Le jubilé a été donné par le Pape en Italie pour demander à Dieu qu'il voulût bien rétablir la paix entre les princes chrétiens. Le Pape avoit écrit au Roi pour le prier de vouloir bien contribuer en tout ce qui dépendroit de lui pour rétablir la paix dans l'Europe ; le Roi a fait réponse au Pape, et après lui avoir marqué que s'il n'avoit dépendu que de lui, que non-seulement la paix seroit rétablie mais même n'auroit pas été troublée, il supplie S. S. de vouloir bien étendre jusqu'à la France le jubilé qu'il a donné à l'Italie. Le Pape a fait réponse au Roi, et lui mande que non-seulement il consent avec plaisir à ce que le Roi désire, mais qu'il ajoute à la bulle du jubilé des prières pour remercier Dieu de lui avoir renvoyé la santé et pour le prier de le conserver. Le Pape marque dans la bulle du jubilé qu'il ne parle pas de ceux qui n'ont pas reçu la constitution *Unigenitus*, parce qu'il est sans aucun doute qu'on ne peut profiter des indulgences lorsqu'on n'est pas soumis à l'Église. Par cette raison la bulle sera envoyée dans tous les diocèses de France, hors dans celui d'Auxerre. Les lettres du Pape et du Roi sont imprimées à l'Imprimerie royale. M. d'Argenson l'aîné n'étoit pas pour l'impression, et vouloit qu'au moins on ne mît pas ces mots, *de l'Imprimerie royale*, de sorte qu'ils ne se trouvent pas effectivement dans la première impression qui a été faite ; mais M. de Mirepoix a demandé avec instance qu'ils y fussent mis, et on les a ajoutés. (*Note du duc de Luynes.*)

Le lundi 24 il arriva ici, un peu avant midi, le premier page de la petite écurie, nommé Lordat, qui apporta à la Reine la nouvelle que le samedi 22 le drapeau blanc avoit été arboré, à deux ou trois heures après-midi, à la ville de Tournay; que la capitulation avoit duré depuis ce moment jusqu'au lendemain après midi, que nos troupes avoient pris possession d'une porte et que la garnison étoit entrée dans la citadelle. On trouvera ci-après copie de la capitulation (1). J'ai appris à cette occasion

---

(1) *Copie de la Capitulation de Tournay.*

Demain 24 mai, à la pointe du jour, une des portes de la ville sera remise aux troupes du Roi, et à deux heures précises après midi toutes les troupes hollandoises seront entrées dans la citadelle.

Demain, à quatre heures du matin, des commissaires de guerre et d'artillerie de l'armée du Roi se rendront à Tournay pour dresser, conjointement avec les commissaires des États generaux, les états de l'artillerie, vivres, munitions de guerre, etc.

Le Roi veut bien donner ses ordres pour le traitement des blessés qui resteront dans la ville, qui seront soignés comme les propres troupes de S. M. et qui suivront le sort de la garnison de la citadelle lors de la reddition.

Le Roi veut bien, après que la garnison sera rentrée dans la citadelle, accorder au commandant des troupes hollandoises la permission d'envoyer un courrier aux États généraux pour recevoir leurs ordres au sujet de la reddition de la citadelle, et S. M. accorde les huit jours demandés pour en recevoir la réponse, promettant de ne point faire commencer l'attaque avant le premier jour du mois prochain, et pendant lesdits huit jours les choses resteront dans l'état où elles sont à présent par rapport à la citadelle, et les hostilités cesseront de même que tous les travaux, à la réserve d'une ligne qui sera tirée et élevée sur l'esplanade entre la citadelle et la ville, et à un tiers de distance de la ville, pour la sûreté tant des troupes de S. M. que des troupes hollandoises. Cette ligne sera gardée par les troupes du Roi.

S. M. ne fera point attaquer la citadelle sur toute l'étendue de l'esplanade ni des parties du rempart qui joignent la ville à la citadelle.

La citadelle, de son côté, ne tirera sur la ville sous aucun prétexte.

Le pâté de Saint-Martin restera neutre, ainsi qu'il en a été usé au dernier siége.

Il sera permis à M. le baron d'Arth de laisser dans la ville un officier ou commissaire pour s'adresser à celui qui y commandera afin d'avoir son assistance pour la police, les plaintes ou les choses dont il pourroit avoir besoin.

Il laissera un officier de mineurs pour indiquer à ceux du Roi les mines et souterrains dépendant de la ville, lequel sera renvoyé dans la citadelle au bout de trois jours. Fait double à Tournay le 23 mai 1745.

que les pages de la petite écurie prétendent que c'est à eux à porter toutes les nouvelles, et se fondent sur une raison qui est que le premier page portant la cuirasse du Roi est censé ne devoir jamais le quitter; mais M. de Boysseulh le gagna de la main, et s'adressa à M. de Richelieu sur le champ de bataille; M. de Richelieu demanda l'ordre du Roi et M. de Boysseulh partit sur-le-champ. M. de Lordat prit la liberté de faire à ce sujet ses représentations respectueuses au Roi; le Roi lui donna deux petits soufflets avec un air de bonté et de familiarité capable de le dédommager de la préférence. La Reine a donné à M. de Boysseulh une montre d'or fort belle, M^me^ la Dauphine une tabatière, et Mesdames une bague. A M. de Lordat, la Reine lui a donné une tabatière à deux tabacs, M^me^ la Dauphine une montre d'or, et Mesdames une tabatière.

Comme il étoit près de midi quand la nouvelle de la prise de Tournay arriva et que la Reine étoit prête d'aller à la messe, elle donna ordre que l'on chantât sur-le-champ le *Te Deum* et que ce fût l'abbé Blanchard, mais que ce ne fût que comme le substituant au psaume, voulant donner l'ordre au surintendant de la musique pour faire chanter le *Te Deum* un autre jour à la chapelle en cérémonie. En effet, le surintendant en semestre, qui est M. Destouches, le fit chanter hier jeudi à la chapelle au salut. Pour exécuter l'ordre de la Reine à la lettre, il auroit fallu qu'il n'y eût point eu de chapelain de la chapelle en étole qui entonnât le *Te Deum*, parce que c'est là ce qui caractérise le cérémonial. On ne fit pas attention à cette circonstance, et l'abbé Brosseau l'entonna dans la tribune de la musique en étole. D'ailleurs il n'y avoit rien de plus sage que cette décision provisoire, d'autant plus que M. Destouches convient lui-même que c'est un hasard qu'il se soit trouvé ici dans ce moment, et que d'ailleurs il ne lui auroit pas été possible de faire exécuter sur-le-champ son *Te Deum*. Les surintendants de la mu-

sique ont paru contents et les maîtres de la musique de la chapelle ne peuvent pas se plaindre. Aussi a-t-on dit à la Reine que depuis Salomon on n'avoit pas rendu un jugement plus éclairé et plus équitable. Ce jugement n'est que provisionnel, comme je l'ai marqué. M. de Maurepas a fait faire un mémoire où sont expliquées les raisons des deux partis (1), et l'a envoyé au Roi pour qu'il décide. Lorsque M. de Richelieu apprit à l'armée la requête présentée à la Reine par l'abbé Blanchard pour le *Te Deum*, il en fut extrêmement piqué, et écrivit une lettre vive à l'abbé Blanchard; il écrivit en même temps à M. Destouches et à M^me^ de Luynes. On trouvera ci-après la copie de cette dernière et la réponse faite par M^me^ de Luynes. La Reine étoit chez M^me^ de Villars lorsque M^me^ de Luynes reçut cette lettre; elle l'envoya sur-le-champ à S. M. La Reine en fut extrêmement choquée, et la déchira. M^me^ de Luynes lui montra le lendemain la réponse qu'elle avoit faite; la Reine, qui n'aime pas M. de Richelieu et croit avoir sujet de se plaindre de lui, trouva la réponse trop douce; elle voulut que M^me^ de Luynes lui marquât qu'elle n'avoit pas osé lui montrer sa lettre. M^me^ de Luynes prit la liberté de représenter à S. M. que lorsque le nom du Roi paroissoit, on ne pouvoit user de termes trop mesurés.

Lettre de M. de Richelieu à M^me^ de Luynes.

Au camp sous Tournay, le 25 mai 1745.

Je n'ai pu me dispenser, Madame, de rendre compte au Roi que nonobstant ses décisions en faveur des maîtres de musique de la chambre, l'abbé Blanchard avoit su trouver des protections auprès de la Reine qui lui avoient fait exécuter le *Te Deum* chanté pour la bataille de Fontenoy, ce que S. M. a fort désapprouvé; et je ne vous dis-

(1) J'ai appris depuis quelques jours que le Roi avoit mandé que les surintendants ayant la possession il ne falloit rien changer jusqu'à son retour. (*Note du duc de Luynes*, datée du 12 juin 1745.)

simulerai point, Madame, que sans les bontés dont je sais que vous honorez l'abbé Blanchard j'aurois proposé au Roi de le punir de sa témérité d'avoir osé réveiller un procès perdu et jugé il y a longtemps. Ainsi, Madame, si pareille dispute se réveilloit pour le *Te Deum* de la prise de Tournay, je vous supplie, Madame, de vouloir bien rendre compte à la Reine des ordres du Roi.

Je vous prie d'être persuadée du respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, Madame, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

LE DUC DE RICHELIEU.

Réponse de M^me^ la duchesse de Luynes à M. de Richelieu.

Versailles, 25 mai 1745.

J'ai rendu compte à la Reine, Monsieur, des ordres du Roi; elle m'a dit simplement qu'elle les avoit prévenus en demandant un *Te Deum* jeudi par les musiciens de la chambre pour la victoire que le Roi a remportée. Pour moi, Monsieur, je ne donne ni protection ni prédilection à ces Messieurs, et vous pourrez punir ou récompenser à votre choix. Je n'ai vu que du zèle de part et d'autre, et je doute que cela puisse déplaire au Roi si vous voulez bien leur rendre justice.

Du samedi 29, *Versailles.* — Nous apprîmes il y a quelques jours que le Roi a donné 4,000 livres de pension à M^me^ de Talleyrand. Elle a été traitée dans cette occasion à peu près comme M^me^ de Rupelmonde, dont le mari fut tué en Bavière il y a quelques mois, comme je l'ai marqué. M^me^ de Rupelmonde a eu 6,000 livres de pension; mais c'est parce qu'elle ne jouit pas présentement des appointements de dame du palais, dont M^me^ de Rupelmonde, sa belle-mère, s'est réservé la jouissance en lui cédant sa place; et il a été dit, en accordant les 6,000 livres de pension, qu'elle sera réduite à 4,000 lorsque M^me^ de Rupelmonde entrera en jouissance des appointements de dame du palais. M^me^ de Rupelmonde n'a point d'enfants, ayant perdu, comme je l'ai marqué, un fils unique qu'elle avoit. D'ailleurs il paroît impossible qu'ayant des droits à exercer dans la succession de M. le duc de Gramont, son père, qui étoit fort riche, elle n'ait du bien à espérer. M^me^ de Talleyrand a cinq garçons et

une fille, très-peu de bien et peu ou point d'espérances.

On sait aussi depuis quelques jours que le Roi a donné le régiment de Normandie, vacant par la mort de M. de Talleyrand, à M. de Périgord, son fils du premier lit, qui étoit capitaine dans le dit régiment.

Mme la maréchale de Chaulnes mourut la nuit de lundi à mardi, à Paris; elle étoit âgée de cinquante-six ans; il y avoit trois ou quatre mois qu'elle étoit fort incommodée; elle avoit eu longtemps la fièvre et n'avoit pas voulu exactement faire ce qui lui étoit ordonné. Elle est morte d'un abcès dans le poumon, d'une pierre dans le foye et de l'eau dans la poitrine. Il n'y avoit que sept ou huit jours que l'on s'étoit aperçu que ses crachats étoient mauvais; cette maladie a été beaucoup plus vite qu'on ne pensoit. Elle étoit Beaumanoir, fille de M. de Lavardin, ambassadeur à Rome; elle étoit née à Rome même et en étoit sortie dans le temps de l'excommunication de M. de Lavardin. Elle avoit eu un frère aîné, lequel mourut, jeune sans enfants; il avoit épousé une sœur de M. le maréchal de Noailles, laquelle vit encore. Elle avoit beaucoup de vertu et de piété et avoit toujours eu une conduite irréprochable. Elle avoit eu environ 550,000 livres en mariage. Elle avoit toujours eu un peu d'humeur; sa figure n'étoit ni bien ni mal quand elle étoit jeune, mais elle n'avoit nulle grâce. Elle ne laisse d'enfants que M. le duc de Chaulnes, commandant des chevau-légers, Mme du Plessis-Bellière, qui avoit eu deux garçons et qui est restée veuve sans enfants, et une fille religieuse à Montargis. Mme la maréchale de Chaulnes avoit eu deux autres garçons, qui sont morts : l'un sans être marié; l'autre avoit épousé Mlle de Courcillon (1), aujourd'hui Mme la princesse de Rohan, dont il avoit eu une fille, qui est morte.

(1) Marie-Sophie de Courcillon, petite-fille du marquis de Dangeau.

Il y a quelques jours que l'on apprit ici la mort de M. le maréchal de Broglie ; il est mort le 23 ou le 24, dans sa terre de Chambraye en Normandie, qu'il avoit fait appeler Broglie ; il avoit au moins soixante-treize ans.

Il y a trois jours que M. le premier président (1) vint ici prendre congé de la Reine et recevoir ses ordres pour la Flandre. Il va à la tête d'une députation du Parlement complimenter le Roi sur le gain de la bataille de Fontenoy. C'est l'usage que le Parlement aille complimenter le Roi dans toutes les occasions importantes, partout où il est ; il demande toujours la permission du Roi en pareille circonstance, et ordinairement le Roi les dispense de ce devoir. L'année passée il n'y eut que le premier président seul qui obtint la permission d'aller faire compliment au Roi, à Metz, sur le retour de sa santé. La Compagnie a eu quelque jalousie de cette distinction, et s'est adressée à M. le chancelier pour obtenir la permission d'avoir l'honneur de le saluer. La députation est de huit présidents (il n'en reste que deux pour continuer l'administration de la justice), six conseillers de grande chambre, six des autres chambres et deux de MM. les gens du Roi. C'est le premier président qui défraye les conseillers et qui les voiture ; il compte qu'il lui en coûtera 1,000 pistoles pour ce voyage.

M^me^ de Luynes est incommodée depuis environ un mois, d'un rhume très-considérable ; elle a gardé sa chambre environ quinze jours depuis ce temps ; il s'est joint un peu de fièvre depuis quelques jours. La Reine lui a fait l'honneur de la venir voir, presque tous les jours qu'elle a gardé sa chambre, avec toutes sortes de marques de bonté et d'amitié ; elle passe à la porte de M^me^ de Luynes en allant et revenant de chez M^me^ la duchesse de Villars, où elle va presque tous les jours ; mais avant-hier jeudi

(1) René-Charles de Maupeou.

elle donna à M^me^ de Luynes une marque de bonté et d'attention bien plus marquée et qu'on ne peut assez sentir. La Reine soupe avec des dames presque tous les jours gras et souvent avec M^me^ la Dauphine et Mesdames; elle joue à cavagnole après souper. Jeudi M^me^ la Dauphine et Mesdames avoient soupé avec la Reine; la Reine aussitôt qu'elle fut hors de table sortit avec une de ses dames seulement, sans que l'on sût où elle alloit; elle vint un moment voir M^me^ de Luynes, qui étoit dans son lit, lui fit mille amitiés et s'en retourna à son jeu.

Du lundi 31, *Versailles.* — M. le duc de Charost a écrit au Roi au sujet de la bataille de Fontenoy; il m'a montré la réponse, qui mérite d'être gardée : on la trouvera à la fin de cet article.

Nous avons appris ces jours-ci que le Roi a donné le régiment des Vaisseaux, qu'avoit M. de Guerchy (1), à M. d'Aubeterre, fils de M. de Jonsac. M. d'Aubeterre s'est distingué dans la journée de Fontenoy. Le Roi lui a donné outre cela 2,000 livres de pension et la croix de Saint-Louis. Le régiment des Vaisseaux, qu'avoit M. de Guerchy, a perdu prodigieusement à cette bataille; il y a eu quatre cent trente soldats et trente-quatre officiers tués ou blessés. Depuis le commencement de cette dernière guerre, il a toujours été employé, a perdu beaucoup, et M. de Guerchy l'a presque entièrement relevé.

Il y a actuellement un grand procès entre M. l'archevêque de Paris et M. le grand prieur. C'est à l'occasion des prières de quarante heures. Chaque évêque et archevêque ayant reçu la lettre du Roi a donné aussitôt un mandement pour ordonner les prières de quarante heures dans son diocèse. M. l'archevêque a donné le sien il y a longtemps. M. le grand prieur, qui prétend

(1) Le Roi avoit donné à M. le duc de Biron le régiment des gardes françoises vacant par la mort de M. le duc de Gramont. (*Note du duc de Luynes.*)

avoir toutes juridictions dans l'enceinte du Temple, a donné aussi un mandement pour ordonner les prières de quarante heures ; il a fait afficher ce mandement dans le Temple, et a même ordonné des prières différentes de celles ordonnées dans le mandement de M. l'archevêque. Cette démarche a été faite sans faire aucune honnêteté à M. l'archevêque, lequel de son côté s'étant fait représenter le mandement de M. le grand prieur, qu'il a fallu enlever à une des affiches, l'a communiqué à l'assemblée du Clergé. Il y eut à cette occasion, il y a quelques jours, une assemblée chez M. l'archevêque, composée de plusieurs archevêques et évêques et de plusieurs avocats (1). L'entreprise de M. le grand prieur discutée avec grand soin est trouvée sans aucun fondement. Le Clergé prend fait et cause pour M. l'archevêque, et paroît déterminé à poursuivre cette affaire avec la plus grande vivacité. Plusieurs des prélats y sont intéressés personnellement, ayant à craindre pareilles entreprises dans leurs diocèses.

Je n'ai point marqué que le Roi a donné une pension de 6,000 livres à M. de Lowendal. Il a demandé que cette pension fût sur la tête de sa femme, qu'il aime beaucoup. J'appris il y a quelques jours que M. de Lowendal est frère de mère de M. le maréchal de Saxe (2). On sait que

(1) L'assemblée du Clergé aux Grands-Augustins continua comme à l'ordinaire pendant cette assemblée chez M. l'archevêque. J'ai marqué ci-dessus qu'au commencement de l'assemblée, elle nomma huit présidents, dont quatre archevêques et quatre évêques. Il n'arrive presque jamais qu'un évêque préside, parce que les quatre archevêques ne sont point absents en même temps. Cependant comme ils se trouvèrent tous quatre à l'assemblée de chez M. l'archevêque, ce fut un évêque qui présida aux Grands-Augustins. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Cette anecdote avoit été contée à Mme des Alleurs, mais Mme de Luynes en a parlé à M. de Bernstorf, qui est Hanovrien, comme je l'ai dit. Il dit que M. de Lowendal n'est qu'à un quart de lieue de chez lui, qu'il a connu son père, et que toute cette généalogie n'a aucun rapport avec celle de M. le maréchal de Saxe. M. de Saxe est fils d'une chanoinesse qui n'eut

M. le maréchal de Saxe est bâtard du roi Auguste; sa mère étoit maîtresse du roi Auguste, et épousa ensuite M. de Lowendal (1).

Copie de la lettre du Roi en réponse à M. le duc de Charost.

Mon cousin, je suis très-sensible à la joie que vous a causée l'heureuse journée que le bon Dieu nous a donnée. J'espère bien vous retrouver à la fin de la campagne en aussi bonne santé que je vous ai laissé en partant. Je ne crois pas qu'on trouve que j'aie perdu de temps. Je joins ici la Gazette; la façon dont notre affaire est tournée dans celle de Bruxelles est bonne, sans pourtant qu'ils y aient aussi menti qu'en leur coutume. Il faut voir ce que la suivante dira, car il faudra bien qu'ils y disent quelque chose de plus. Sûr comme je le suis de votre attachement, vous ne devez pas douter de mon amitié. Au camp devant Tournay, ce 19 mai 1745.

LOUIS.

Outre cette lettre, le Roi a dit à M. de la Vauguyon (qui a épousé la petite-fille de M. le duc de Charost) qu'il croyoit bien que, malgré la joie de M. le duc de Charost, il étoit persuadé qu'il n'étoit pas encore revenu de la frayeur et de l'inquiétude que lui avoit données son attachement pour sa personne, et que sûrement M. le duc de Béthune ne pouvoit pas se consoler de ce que sa santé ne lui avoit pas permis d'être auprès du Roi dans cette occasion. M. le Dauphin, en recevant les compliments respectueux de M. le duc de Charost, par M. de la Vauguyon,

---

jamais d'autre foiblesse que celle-là; elle se retira ensuite dans un chapitre dont elle devint supérieure, où elle vécut très-régulièrement. Le roi Auguste conserva toujours une extrême considération pour elle. (*Note du duc de Luynes.*)

(1) D'après le *Dictionnaire de la Noblesse*, Woldemar, comte de Lowendal, avait épousé: 1° le 23 janvier 1722, Théodore-Eugène, fille du baron Amédée de Schmettau, lieutenant général au service de Saxe, qu'il répudia en 1736; 2° le 3 novembre 1736, Barbe-Madeleine-Élisabeth, fille du comte François de Szembeck, et femme répudiée de Jean Clément, comte de Braniky, petit général de la couronne de Pologne.

La mère du maréchal de Saxe se nommait Marie-Aurore de Kœnigsmarck.

lui a dit qu'il étoit bien persuadé de sa joie et de son attachement, qu'il auroit été fort aise de recevoir une lettre de lui et qu'il l'aimoit beaucoup.

JUIN.

Gouvernement donné au comte de Bavière. — Affaire du grand prieur avec le Clergé. — Bruits sur une lettre du Dauphin. — Poëme de Voltaire sur la bataille de Fontenoy. — Droit des Cent-Suisses. — Mort de l'avocat Le Normant. — M. de Castelmoron. — Siége de la citadelle de Tournay. — Récompenses accordées par le Roi. — Logements de Versailles. — Lettres du marquis d'Argenson et du maréchal de Saxe. — Services à la chapelle; cérémonial. — Détails sur le Dauphin à l'armée. — Retour de la députation du Parlement. — Château de Chin. — Bontés de la Reine pour Mme de Luynes. — Avantages remportés par le roi de Prusse sur les Autrichiens. — Humanité du Roi devant Tournay. — Expériences de physique de l'abbé Nollet. — Discours du président Le Camus au Roi. — Lettre du Dauphin au duc de Charost. — Le duc d'York à Fitz-James. — Commencement du jubilé. — Régiments donnés. — Mot du Roi sur le duc de Chevreuse. — Bataille de Friedberg. — Brouilleries dans le quartier du Roi. — Régiments donnés. — Faveur de M. de Richelieu. — Occupations du Roi; on ne trouve pas assez de monde pour remplir sa table; ses relations avec le Dauphin. — Caractère du duc d'Ayen. — Vers sur la bataille de Fontenoy composés par Roy. — Mme d'Étioles; on lui prépare l'appartement de Mme de Châteauroux. — Réponse du Roi sur une demande de Mme de Belzunce. — Vers de Voltaire à Mme d'Étioles. — Capitulation de la citadelle de Tournay. — Hulans du maréchal de Saxe. — Soupers de la Reine chez Mme de Luynes.

Du lundi 1er, *Versailles.* — J'ai appris depuis peu de jours que le Roi a donné le gouvernement de Péronne à M. le comte de Bavière; ce gouvernement étoit vacant par la mort de M. le marquis d'Avaray.

L'affaire du grand prieur avec le Clergé continue à faire beaucoup de bruit. Mon frère me mande que le grand prieur paroît vouloir soutenir ses prétentions avec vivacité. L'année passée il y eut des prières de quarante heures et le grand prieur ne fit aucune démarche; il a peut-être cru cette année que l'assemblée du Clergé étoit un temps favorable pour faire décider plus authentiquement la réalité de ses droits.

Les étrangers sont venus ici aujourd'hui comme à l'ordinaire, mais il y en a peu; une grande gartie s'est rendue auprès du Roi. On avoit pensé que S. M. pourroit bien revenir après la prise de la citadelle; c'étoit même l'avis de M. le maréchal de Saxe, mais il n'y a nulle apparence que le Roi veuille le suivre; il trouvera sûrement qu'il est de trop bonne heure pour finir sa campagne et demeurer dans l'inaction. On croit même qu'il ne renverra pas M. le Dauphin.

J'ai parlé ci-dessus de la lettre de M. le Dauphin à M^me^ la Dauphine, et j'ai fait copier cette lettre. C'est à l'occasion de la bataille de Fontenoy. Il a paru à beaucoup de gens sensés qu'elle méritoit d'être communiquée au public, que les détails dont elle est remplie, la simplicité du style, les sentiments pour le Roi, faisoient honneur à M. le Dauphin; cependant, tout le monde n'a pas été du même avis. On a trouvé qu'il n'y parloit que de M. de Richelieu, et l'on vouloit qu'il y parlât de beaucoup d'autres, ce qui auroit été bon dans une vraie relation, mais nullement dans une lettre où il explique ce qui l'a frappé dans ce moment. D'ailleurs, on doit lui savoir plus de gré d'avoir parlé de M. de Richelieu plutôt que d'aucun autre, parce que sûrement ce n'est pas celui qu'il aime le mieux; on a voulu trouver mauvais aussi de ce qu'il est dit dans cette lettre que le Roi s'étoit retiré. Enfin, le Roi manda à la Reine il y a quelques jours que cette lettre faisoit beaucoup de bruit à Paris et qu'on l'attendoit à l'armée avec impatience; M^me^ la Dauphine a envoyé cette lettre au Roi, et depuis ce temps je n'ai pas ouï dire que le Roi soit mécontent.

Il paroît depuis quelques jours un poëme de Voltaire sur la bataille de Fontenoy; apparemment que c'est M. de Richelieu qui l'a chargé de le faire et qui a désiré qu'il fût fait promptement. Voltaire y parle bien comme un homme attaché à M. de Richelieu. Il a profité d'une juste et belle occasion pour lui donner les éloges les plus flat-

teurs; d'ailleurs, il a voulu parler de tout le monde, et sans avoir eu le temps d'être assez instruit des particularités; il a même suppléé par des notes à ceux qu'il ne pouvoit pas nommer; mais en voulant contenter tout le monde, il a fait grand nombre de mécontents. Les uns se sont trouvés trop confondus dans la foule, les autres ont jugé qu'ils n'étoient point à leur place. Il a fait M. le duc de Gramont maréchal de France de son autorité; enfin, il s'est trouvé tant de fautes qu'il a été obligé de faire plusieurs corrections. Il y en a dans ce moment-ci cinq éditions, et ce n'est qu'à la cinquième qu'il a cru son poëme en état d'être présenté à la Reine. Malgré toutes ces critiques, il est pourtant certain qu'il y a de très-beaux vers, et il est vrai qu'on passe moins de fautes à Voltaire qu'à un autre, parce qu'on le croit moins capable d'en faire.

J'ai toujours oublié de parler des Cent-Suisses. J'ai parlé l'année passée du droit qu'ils prétendent avoir de monter la tranchée avec les grenadiers du régiment des gardes suisses; ils ont joui de ce droit sans difficulté cette année, mais comme dans cette troupe il y a des officiers françois et des officiers suisses, l'on disputoit au lieutenant françois de monter la tranchée comme le lieutenant suisse la monte sans difficulté. Cette question a été agitée et décidée en faveur du lieutenant françois.

J'ai appris ce soir que Le Normant, fameux avocat, est mort à Paris; il n'avoit que cinquante-deux ou cinquante-trois ans. Il étoit grand mangeur; il est mort d'une inflammation d'entrailles provenant d'une indigestion; c'est une grande perte pour Paris : il étoit habile et en grande réputation.

Toutes les cours souveraines vont complimenter le Roi; M. le duc de Gesvres part cette nuit pour aller présenter la Ville.

Du mercredi 2, *Versailles*. — M. de Voltaire loue avec raison dans son poëme M. de Castelmoron. C'est un jeune

homme d'environ quinze ans, frère de feu M. de Belzunce grand louvetier. Il est dans la gendarmerie; il aperçut pendant la bataille de Fontenoy que celui qui portoit l'étendard étoit emporté par son cheval au milieu des ennemis; il appela en même temps avec lui quatre ou cinq gendarmes de bonne volonté, courut après, et rapporta l'étendard. Il se vanta si peu de cette action, que Mme de Castelmoron sa mère l'apprit par la voix publique et en reçut des compliments sans avoir encore reçu aucune nouvelle de son fils.

Du jeudi 3. — Les nouvelles que l'on reçut avant-hier au soir étoient que le courrier envoyé aux États Généraux, pour recevoir leurs ordres par rapport à la citadelle, étoit revenu, et qu'il avoit apporté l'ordre au gouverneur de remettre la citadelle. Cette nouvelle se mandoit dans plusieurs lettres particulières; en effet c'étoit le bruit de l'armée. Le courrier le publia en arrivant, et ce bruit vint à M. d'Argenson, qui en rendit compte au Roi. Nous avons su depuis ce qui y avoit donné occasion. La République a envoyé un officier, avec ordre de proposer de remettre la citadelle à certaines conditions; ils vouloient emporter presque toute leur artillerie, et qu'il fût convenu d'une trêve qui dureroit un mois. Ces conditions n'ont point été acceptées par le Roi, qui a ordonné qu'on recommençât les hostilités au bout des huit jours accordés par la capitulation, et en conséquence on a commencé à tirer le 1er de ce mois. Il paroît jusqu'à présent que les dispositions que l'on a faites pendant la trêve ont été pour écraser la citadelle de bombes et de canon. On a fait entrer dans la citadelle les malades, les blessés, les femmes et les enfants de la garnison, suivant qu'il avoit été convenu.

Le Roi a donné à M. le maréchal de Saxe, sur ses domaines, 40,000 livres de rente, et le commandement en Flandre pendant toute la guerre. Il a ajouté à cette

grâce un brevet pour les honneurs du Louvre; c'est comme celui qui a été accordé à M. de Forcalquier.

Le Roi a donné à M. de Revel et à M. le chevalier de Broglie, fils de feu M. le maréchal de Broglie, chacun une pension de 1,000 écus.

Le gouvernement de Strasbourg, vacant par la mort de M. le maréchal de Broglie, et celui de Verdun, vacant par la mort de M. de Lutteaux, ne sont point encore donnés.

La Reine continue de souper ici tous les jours avec des dames, comme je l'ai déjà marqué; mais il y a si peu de monde depuis quelques jours, qu'elle n'a pas pu jouer après souper; elle est venue presque tous les jours chez Mme de Luynes, qui n'est pas encore en état de sortir, et y a même joué au piquet ces deux jours-ci.

J'ai parlé ci-dessus du mandement de M. le grand prieur; on m'en a envoyé une copie : on la trouvera à la fin de ce livre (1).

Du vendredi 4, Versailles. — J'ai appris aujourd'hui que le Roi a donné le logement de feu M. de Courson à Mme de Castries, fille de M. de Chalmazel; ce logement est dans l'aile neuve, auprès de ceux de Mmes de Chalais et de Boufflers, mais plus haut.

Le Roi a donné à M. le maréchal de Saxe le logement que Mme de Rupelmonde la mère a rendu; ce logement est aussi dans l'aile neuve, dans la petite galerie qui est entre celle où logent Mme la maréchale de Villars et M. le duc de Saint-Simon, et celle où logent Mmes de Talmont et de Montmorin.

Il paroît jusqu'à présent que l'on ne compte pas ouvrir la tranchée en forme devant la citadelle, et qu'on espère l'obliger à capituler par la grande quantité de

(1) Voir le n° 3 des pièces justificatives.

bombes que l'on y jette et surtout de comminges (1). Le gouverneur a fait difficulté de recevoir les femmes et les enfants de la garnison, et l'on a pris le parti de les faire mettre sur l'esplanade entre la ville et la citadelle. Les États Généraux auroient volontiers consenti à rendre la citadelle, mais les Anglois s'y sont opposés.

On mande de l'armée que la santé de M. le maréchal de Saxe est dans l'état du monde le plus affligeant, et que le Roi paroît avoir une grande estime et une grande considération pour M. de Lowendal; d'ailleurs, qu'il y a beaucoup de divisions dans les courtisans et beaucoup de jalousie contre M. d'Argenson le cadet, qui s'en embarrasse peu à ce qu'il me semble, ne voulant dépendre de personne que du Roi.

On a beaucoup parlé à Paris d'une lettre écrite par M. le marquis d'Argenson à Voltaire après la bataille, laquelle est remplie d'éloges excessifs pour le Roi; il finit par dire qu'il vient de travailler avec le Roi et qu'il va dépêcher des courriers pour travailler à la paix. La lettre de M. le maréchal de Saxe après la bataille est bien plus simple sur ce qui regarde le Roi, et peut-être au moins aussi flatteuse; M. de Saxe ne dit point que la bataille ait jamais pensé être perdue, car il ne l'a jamais cru. Il avoit préparé des ressources pour tous les événements, et a su en faire usage avec promptitude et habileté. Il dit qu'il n'a jamais remarqué la moindre altération dans le visage du Roi, et que la contenance ferme et assurée de S. M. lui a donné la liberté de faire

(1) « Comminges étoit grand, mais d'une grosseur prodigieuse, homme d'esprit et fort du grand monde, presque toujours aide de camp du Roi et toujours bien traité de lui, mais libertin..... C'est de la grosseur de Comminges que les courtisans avoient nommé des mortiers d'un certain calibre et des bombes; ce fut d'abord une plaisanterie qu'il trouvoit fort mauvaise, mais qui s'est tournée depuis en habitude et en usage constant. » (*Addition de Saint-Simon* au *Journal de Dangeau*, du 21 mai 1712, tome XIV, page 150.)

les opérations nécessaires avec la même facilité que si le Roi n'eût point été à cette action.

Du samedi 5, *Versailles.* — La Reine a été aujourd'hui aux premières vêpres en bas; c'étoit mon frère qui officioit. Il sembloit qu'en l'absence du Roi le grand aumônier de la Reine devoit être à droite de S. M.; mais M. l'archevêque de Rouen, qui y étoit en habit long violet, ainsi que M. l'évêque de Mirepoix, est demeuré à sa place ordinaire à gauche à côté du prie-Dieu, en dehors du côté de l'autel. A gauche de M. l'archevêque de Rouen étoient l'aumônier de quartier de la Reine et celui de M^me^ la Dauphine, et dans l'épaisseur du prie-Dieu, aussi à gauche, M. l'abbé de Saint-Aulaire, aumônier ordinaire. M. l'archevêque de Rouen m'a dit qu'il avoit été réglé à Metz qu'il conserveroit cette place en l'absence du Roi comme en sa présence. C'est un moyen sûr de n'être jamais déplacé dans aucun cas. Cela s'observe de même chez la Reine pour le premier écuyer: lorsque le chevalier d'honneur y est, il est assis derrière la Reine, à la chapelle et aux spectacles. En son absence, le premier écuyer, qui n'a point de place derrière la Reine, ne prend point la place du chevalier d'honneur; de même le chevalier d'honneur, qui est toujours à la gauche de la Reine et lui donne la main droite, n'est jamais remplacé par le premier écuyer, mais par l'écuyer de quartier. Le premier écuyer, en l'absence du chevalier d'honneur, lui présente toujours la main gauche. Aujourd'hui, à la droite du prie-Dieu, un peu plus en avant de l'autel que M. l'archevêque de Rouen, étoient le confesseur de la Reine et celui de M^me^ la Dauphine, qui n'ont point de place marquée. M^mes^ de Luynes et M^mes^ de Villars étant incommodées, il n'y a eu derrière le fauteuil de la Reine que l'officier des gardes. M^mes^ la Dauphine étoit à genoux un peu en arrière de la Reine à droite, Madame à gauche de la Reine, et M^mes^ Adélaïde un peu en arrière de M^mes^ la Dau-

phine; le pliant de Mme la Dauphine étoit à droite du fauteuil de la Reine, celui de Madame à gauche, et celui de Mme Adélaïde à droite de Mme la Dauphine.

Du dimanche de la Pentecôte 6, *Versailles.* — Mon frère a officié à la grande messe aujourd'hui. C'est Mme de Flavacourt qui a quêté. Ce sont les chantres de la musique qui font diacre et sous-diacre et l'assistant de l'évêque à cette cérémonie. Mon frère n'avoit amené qu'un seul prêtre, qui lui est attaché; c'étoit lui qui ôtoit la mitre et la remettoit. Quoique mon frère ait été nommé par M. l'archevêque de Rouen, comme grand aumônier de la Reine, pour officier, il a cru devoir s'adresser à M. l'archevêque de Paris pour lui demander son agrément. M. l'archevêque de Rouen en a usé de même pour lui lorsqu'il a été nommé pour officier ici par M. le cardinal de Rohan. M. l'archevêque de Paris a fait expédier un *licet*. Les droits du grand aumônier, quoique toujours soutenus, sont trop peu fondés pour devoir en user autrement.

Mon frère vient de me dire qu'il a été déterminé à l'assemblée du Clergé sur l'affaire de M. le grand prieur, que M. l'archevêque présenteroit une requête au Roi portant complainte de la dite entreprise et suppliant S. M. de vouloir bien ordonner au prieur du Temple de se conformer au mandement de M. l'archevêque et de ne reconnoître d'autre autorité, et de faire défense à M. le grand prieur de faire dorénavant pareilles entreprises. M. l'archevêque supplie outre cela S. M. de vouloir bien lui accorder par provision l'exercice de sa juridiction sur le Temple, c'est-à-dire que son mandement soit exécuté exclusivement à celui de M. le grand prieur.

Le Clergé s'est joint à M. l'archevêque, et a présenté aussi une requête au Roi tendante aux mêmes fins, à la seule différence quelle représente l'intérêt général du Clergé. L'arrêt provisoire a été expédié sur-le-champ tel que M. l'archevêque le désiroit.

Du mardi de la Pentecôte 8, *Versailles.* — Depuis la bataille de Fontenoy l'on mandé continuellement de l'armée que M. le Dauphin s'y fait aimer généralement; il parle aux officiers et leur donne toutes sortes de marques de bonté et d'attention. Il s'est fait un plaisir infini de monter la garde chez le Roi à la tête des gendarmes-Dauphin et ensuite à la tête des chevau-légers-Dauphin. Il arriva avec les officiers au lever du Roi; il ne voulut point entrer avant eux, et attendit que la chambre fût entrée. Le soir, il ne voulut prendre l'ordre qu'au rang de capitaine de gendarmerie. Tous ceux qui ont coutume de le prendre auparavant se reculèrent, comme il est aisé de le juger; mais M. le Dauphin persista à vouloir qu'ils le prissent avant lui. La dissipation inséparable de la vie que M. le Dauphin est obligé de mener à l'armée n'a rien pris jusqu'à présent sur ses exercices de piété ordinaires. Il mandoit il y a quelques jours à M. l'évêque de Mirepoix, qui est presque le seul à qui il puisse en parler, qu'il continuoit ses lectures et ses prières comme ici, que l'on ne parloit point de jubilé à l'armée, mais qu'à l'occasion de la fête de la Pentecôte il feroit ses dévotions comme il avoit coutume de faire. Il s'étoit déjà confessé quelques jours auparavant.

Le premier président vint ici hier matin faire sa cour à la Reine. M. le procureur général (1) et MM. les avocats généraux y vinrent aussi; ils arrivent tous de Flandre: la députation du Parlement étoit de vingt-neuf en tout, dont six présidents y compris M. le premier président. Chaque président a mené trois conseillers, lesquels ont voulu absolument payer leur part des frais du voyage. Le Roi a voulu les recevoir sous une tente. Il avoit fait dresser celle que l'ambassadeur

(1) Joly de Fleury.

turc lui a apportée; plusieurs autres tentes l'accompagnoient et formoient plusieurs pièces d'un grand appartement. Le Roi avoit fait tendre une tente pour le Parlement, où il se rendit en attendant l'audience. M. de Brézé, grand maître des cérémonies, a conduit suivant l'usage toutes les cours souveraines à l'audience du Roi. Le Roi avoit eu l'attention d'ordonner que le Parlement fût bien logé et qu'on eût le plus grand soin de tous ceux qui le composent. Ils ont été traités magnifiquement par M. de Richelieu, dont ils se louent beaucoup; M. d'Argenson le cadet leur a donné aussi un grand dîner; ils ont été reçus avec distinction par M. de Séchelles à Lille. On me mande que le discours du premier président est le seul qui ait été approuvé.

La manière dont le Roi est logé au château de Chin ne lui auroit certainement pas permis d'y recevoir le Parlement; ce château est entouré d'un fossé plein d'eau que l'on passe sur un pont-levis; on entre dans une cour qui seroit assez grande si elle n'étoit pas remplie par plusieurs voitures du Roi, qui n'ont point d'autres remises, de sorte qu'il ne reste plus de place que pour trois ou quatre carrosses. De cette cour on entre dans une seconde, qui est extrêmement petite, dans laquelle est un escalier de bois par où l'on monte chez le Roi. Au bout de cet escalier est une petite antichambre, où tout le monde se tient en attendant le moment d'entrer chez le Roi (1), car c'est la pièce qui précède immédiatement celle où le Roi couche. La chambre du Roi est fort petite et fort basse ; il y a ensuite un petit cabinet; la plus belle pièce de la maison est celle où le

(1) Le Roi se lève à six ou sept heures ; on n'entre chez lui qu'à neuf; dès qu'il est habillé, il entend la messe et travaille souvent avec quelqu'un de ses ministres. Il dîne à une heure et demie et ne soupe point. Il monte à cheval presque tous les après-midi et se couche à dix heures et demie ou dix heures trois quarts au plus tard. M. le Dauphin dîne toujours avec le Roi et soupe seul. (*Note du duc de Luynes.*)

Roi mange. C'est aussi dans cette pièce que couche l'aide de camp de garde et les valets de chambre du Roi. M. le Dauphin est logé au-dessous du Roi, mais il n'a que le dessous précisément de la chambre de S. M. Le dessous de l'antichambre fait l'appartement de M. de Richelieu.

J'ai déjà parlé ci-dessus des bontés et des attentions de la Reine pour M^me^ de Luynes pendant qu'elle a été malade; il est certain que la Reine ajoute des grâces infinies aux marques de ces bontés; elle saisit toutes les occasions qu'elle croit capables de faire plaisir. Elle entendit ici il y a quelques jours que M^me^ de Brienne, nièce de M^me^ de Luynes, qui ne lui a jamais été présentée et qui n'est point à portée d'avoir cet honneur, désiroit extrêmement d'obtenir un régiment pour son fils, qui est capitaine dans le régiment des cuirassiers, et qui a fait la campagne de Bohême aide de camp de M. de Leuville et depuis a été en cette qualité sous les ordres de M. de Givry. La Reine, sans attendre aucune prière, dit d'elle-même qu'elle écriroit à M. d'Argenson pour M. de Brienne, et quatre jours après sans qu'on lui en eût reparlé depuis, elle dit à M^me^ de Brienne qu'elle avoit écrit comme elle lui avoit promis. Comme elle étoit fort occupée de la santé de M^me^ de Luynes et que réellement elle en étoit inquiète, elle l'a mandé au Roi; elle me fit l'honneur de me dire hier au soir qu'elle étoit bien fâchée d'avoir oublié de dire à M^me^ de Luynes que le Roi lui mandoit qu'il étoit fort aise d'apprendre que sa santé étoit meilleure.

M. de Maurepas vint voir il y a quelques jours M^me^ de Luynes, et lui dit qu'il avoit envoyé au Roi un mémoire fort détaillé, dans lequel étoient expliquées les raisons des maîtres de musique de la chapelle et celles des surintendants de la musique de la chambre par rapport au *Te Deum;* qu'il avoit marqué dans ce mémoire que la musique de la chambre étoit de nouvelle création,

puisque autrefois il n'y avoit qu'une seule musique pour la chambre et pour la chapelle, et qu'actuellement les chantres de la chapelle, dont la plupart sont prêtres et qui entonnent toujours le *Te Deum* en surplis et en étole, lorsqu'on le chante en cérémonie, ne sont que de la musique de la chapelle et nullement subordonnés aux surintendants de la chambre; que sur cet exposé, dont je ne mets ici qu'un abrégé, le Roi lui avoit mandé qu'il croyoit que la chapelle avoit raison, mais qu'il falloit remettre cette décision après son retour (1). J'oubliois de marquer que M. de Maurepas ajoutoit au Roi qu'il lui paroissoit de la justice et de la bonté de S. M. de ne pas prononcer décisivement sur cette affaire sans en avoir auparavant fait écrire à M. l'évêque de Rennes.

J'ai déjà marqué que la citadelle de Tournay ayant refusé de se rendre, on avoit voulu obliger le gouverneur de recevoir les femmes et les enfants de la garnison de la ville suivant la capitulation; le gouverneur ayant refusé de les recevoir, ces femmes avec leurs enfants ont été trente-six heures sur l'esplanade; enfin le Roi, touché de compassion de leur état, les a fait retirer et a ordonné qu'on les conduisît à Lille.

M. d'Argenson mande aujourd'hui à la Reine qu'on a reçu des nouvelles à l'armée, du 22 du mois dernier, de deux avantages assez considérables remportés par les troupes du roi de Prusse sur celles de la reine de Hongrie, où les Autrichiens ont perdu environ 4,000 hommes.

M. de Bernstorf, envoyé de Danemark, et M. de Scheffer, envoyé de Suède, sont venus aujourd'hui prendre congé de la Reine; ils s'en vont en Flandre.

---

(1) Et que cependant les surintendants étant en possession, il falloit en attendant les laisser jouir de cette prérogative. Ce dernier article de la lettre du Roi, que je ne savois pas, m'a été appris depuis quelques jours par M. Mesnard, premier commis de M. de Maurepas. (*Note du duc de Luynes*, datée du 13 juin 1745.)

Du mercredi 9. — J'ai marqué ci-dessus que le Roi a envoyé à Lille les femmes de la garnison de Tournay que l'on n'a pas voulu recevoir dans la citadelle. J'ai appris depuis que ce n'est point à Lille, mais à Oudenarde que le Roi les a fait conduire sur l'Escaut; elles chantoient les louanges du Roi en s'en allant et faisoient retentir l'air de leurs cris de : *Vive Louis XV!*

J'ai oublié de marquer que le jour de la Pentecôte il y eut sermon comme à l'ordinaire. Le prédicateur fut M. l'abbé Fuau, ci-devant aumônier de M^me^ la duchesse de Lauzun et qui a prêché ici à Saint-Louis. La Pentecôte est un sermon détaché. On l'entendit fort peu; son compliment me parut assez bien.

M^me^ la Dauphine a commencé il y a quelques jours un cours d'expériences de physique; c'est l'abbé Nollet qui fait les démonstrations; c'est lui qui les a faites pour M. le Dauphin, pour la Reine et Mesdames.

Les lettres de Tournay du 7 nous apprennent que nos batteries, quoiqu'elles soient très-bien servies, n'ont pas fait taire encore à beaucoup près celles des ennemis; on avance toujours les ouvrages, mais avec grande précaution à cause des mines.

M. Le Camus, président de la cour des aides, qui a été complimenter le Roi à Tournay, a apporté aujourd'hui à la Reine son compliment, qu'il prétend avoir été imprimé à Lille sans sa participation, et que son hôte lui en remit 200 exemplaires en partant, en le priant de n'ouvrir le paquet qu'à une certaine distance de Lille. M. Le Camus a déjà été taxé de discours assez singuliers; par la même raison celui-ci m'a paru mériter d'être copié ici.

M. le duc de Charost m'a remis aussi aujourd'hui une lettre que M. le Dauphin lui a écrite, sans attendre que M. de Charost ait eu l'honneur de lui écrire; elle m'a paru mériter d'être gardée.

Discours prononcé devant le Roi dans sa tente à Pont à Chin sous Tournay, le 4 de juin 1745, par M. Le Camus, premier président de la cour des aides et commandeur des ordres de S. M.

Sire,

Les conquêtes de Votre Majesté sont si rapides qu'il s'agit de ménager la croyance des descendants et d'adoucir la surprise des miracles, de peur que les héros ne se dispensent de les suivre et les peuples de les croire. Non, Sire, il n'est plus possible qu'ils en doutent, lorsqu'ils liront dans l'histoire qu'on a vu Votre Majesté à la tête de ses troupes les écrire elle-même au champ de Mars sur un tambour; c'est les avoir gravées à toujours au temple de mémoire.

Les siècles les plus reculés sauront que l'Anglois, cet ennemi fier et audacieux, cet ennemi jaloux de votre gloire, a été forcé de tourner autour de votre victoire, que leurs alliés ont été témoins de leur honte, et qu'ils n'ont tous accouru au combat que pour immortaliser le triomphe du vainqueur.

Nous n'osons dire à Votre Majesté, quelque amour qu'elle ait pour son peuple, qu'il n'y a plus qu'un secret d'augmenter notre bonheur, c'est de diminuer son courage, et que le ciel nous vendroit trop cher ses prodiges s'il nous en coûtoit vos dangers ou ceux du jeune héros qui forme nos plus chères espérances.

Copie de la lettre de M. le Dauphin à M. le duc de Charost.

Je ne puis, Monsieur, être si longtemps absent sans vous marquer combien je suis fâché de ne vous pas voir, et sans vous demander des nouvelles de votre santé. Je prends trop de part à ce qui vous regarde pour ne pas être inquiet si vous aviez la moindre incommodité; et vous êtes assez bon François pour qu'on puisse vous faire son compliment sur la gloire du Roi sans craindre de vous déplaire. Je vous assure que je vous le fais de bien bon cœur, et en même temps je vous prie d'être bien persuadé de l'amitié sincère et véritable que j'ai pour vous et que je conserverai toute ma vie.

LOUIS.

Au camp devant Tournay, ce 25 mai 1745.

Du vendredi 11, *Versailles.* — Le second fils du roi d'Angleterre (1) est toujours à Fitz-James; il avoit demandé

(1) Henri-Benoît Stuart, duc d'York, connu depuis sous le nom du cardinal d'York.

avec instance à servir comme volontaire dans les troupes du Roi, et est bien affligé de n'avoir pu obtenir cette permission. Il aime beaucoup la chasse, et c'est presque son seul amusement. On lui a prêté des chevaux de selle de la grande écurie, et il a un attelage de chevaux de carrosse. Le roi son père, qui est à Rome, lui donne 5,000 livres par mois, et le Roi lui fait donner 1,000 écus aussi par mois. Ces 8,000 livres font tout son revenu et servent à payer sa dépense. Il a six gentilshommes avec lui, dont un a été son sous-gouverneur; c'est celui en qui il a le plus de confiance; le reste de sa maison est convenable à la vie qu'il mène. Il mange sobrement, boit avec plaisir, mais sans excès. Il passe plusieurs heures seul dans sa chambre, le soir et le matin, à lire, et quelquefois à faire de la musique.

Le jubilé a commencé lundi dernier, et la Reine le fait cette semaine. Par cette raison M^me^ la Dauphine ni Mesdames n'ont point soupé avec elle, ni aucunes dames que ses quatre dames du palais. Elle va tous les soirs après souper chez M^me^ de Villars, et souvent en en sortant elle entre ici et y joue à cavagnole.

Le Roi a donné le régiment qu'avoit M. d'Aubeterre, et qui porte son nom, à M. de Montbazon, gendre de M. le duc de Bouillon; celui de Royal la Marine à M. le chevalier de Dreux, qui avoit un régiment, et celui de Bourgogne, qu'avoit M. d'Hérouville, à son frère.

Du dimanche 13, *Versailles.* — Je ne parle ici que de temps en temps des opérations du siége de la citadelle; le détail journalier seroit trop ennuyeux dans ces Mémoires. Nos travaux avancent toujours, mais avec grande précaution pour prévenir l'effet des mines et perdre le moins d'hommes qu'il sera possible. On prétend que les ennemis ont le projet de venir secourir cette place. L'entreprise est d'autant plus difficile, qu'elle est prévue et que M. le maréchal de Saxe, malgré sa mauvaise santé, ne néglige rien des moyens nécessaires pour rendre ce pro-

jet inutile. Les ennemis attendent, dit-on, de nouvelles troupes d'Angleterre. Le détachement que M. le prince de Conty envoie en Flandre doit arriver après demain.

Le Roi est toujours au château de Chin. Il y a quelques jours que l'on disputoit devant lui sur le service des dragons; quelques officiers généraux soutenoient que le service des dragons à pied étoit beaucoup plus brillant que celui qu'ils font à cheval; mon fils, présent à cette conversation, disoit qu'ils étoient également utiles dans l'une et dans l'autre manière de servir. Le Roi prit la parole, et dit : « Vous ne persuaderez point à M. de Chevreuse, après ce qu'il a fait au combat de Sahay, que les dragons ne sachent combattre qu'à pied. »

J'ai déjà marqué ci-dessus ce que l'on mande de tous côtés de l'armée sur M. le Dauphin. Mon fils me marque qu'il montre plus qu'il n'a encore fait combien il a d'esprit, de sentiment et d'imagination; qu'il marque beaucoup d'envie de plaire, et que l'embarras qui sembloit lui être naturel diminue considérablement; enfin que le public et ceux qui le voient plus particulièrement chantent également ses louanges.

Du jeudi du Saint-Sacrement 17, *Versailles.* — Dimanche dernier 13, nous apprîmes ici par un courrier de M. de Campo-Florido, qui venoit de Flandre et alloit à Madrid, que le roi de Prusse avoit gagné une grande bataille le [4] de ce mois en Silésie près de Friedberg. Cette nouvelle étoit venue au Roi par un courrier de M. de Valory, son ministre auprès du roi de Prusse, portant une lettre écrite à M. le marquis d'Argenson. On eut le lendemain un peu plus de détails que l'on en avoit appris par le récit qu'avoit fait le courrier; mais l'on attend un adjudant du roi de Prusse pour être plus instruit de ce qui s'est passé dans cette bataille. Il paroît jusqu'à présent que le roi de Prusse, instruit de la position de l'armée saxonne et autrichienne, qui étoient jointes ensemble,

a fait une marche forcée, et les a surpris à la pointe du jour; que par un mouvement bien prompt et bien ordonné qu'il a fait faire à son armée, il les a culbutés de tous côtés. Ce qui fait juger de la surprise, c'est que l'on mande qu'un seul régiment de dragons, de 10 escadrons, a pris 65 drapeaux, 8 étendards et 8 paires de timballes, et que les alliés ont perdu 30 ou 40 pièces de canon. L'on dit qu'ils ont laissé beaucoup de morts sur le champ de bataille et qu'on leur a fait grand nombre de prisonniers. Les Saxons n'avoient pas encore fait acte d'hostilité qui pût autoriser le roi de Prusse à entrer en Saxe; il est vraisemblable que ce prince saura profiter de cette occasion-ci avec tout l'avantage possible. On dit qu'il a déclaré que toute la vengeance qu'il vouloit tirer du roi de Pologne étoit de l'obliger à accepter la couronne impériale. Le roi de Prusse avoit remporté déjà deux avantages assez considérables sur les troupes autrichiennes en Silésie; les Autrichiens y avoient perdu 3 ou 4,000 hommes.

M. le maréchal de Saxe est un peu mieux, à ce que l'on mande; il va tous les jours chez le Roi; il a cependant très-mauvais visage et est d'une maigreur excessive. Ce général est brouillé avec M. d'Argenson, ministre de la guerre, et cette brouillerie retombe sur M. de Lowendal, ami de M. de Saxe. M. de Lowendal devoit être chargé d'aller au-devant des 20 bataillons de l'armée du Rhin, qui viennent nous joindre; cette commission a été donnée à M. de Clermont-Gallerande.

Le maréchal de Noailles est brouillé avec les deux d'Argenson; il y a même eu entre lui et eux des scènes fort vives.

M. de Richelieu ne paroît plus avoir aucun crédit; on peut même dire qu'il n'est bien avec personne. Quoiqu'il ait bien fait dans la bataille, on trouve que Voltaire en a trop dit sur lui, et ceux à qui le succès de cette grande journée est véritablement dû ont paru blessés de ces

louanges excessives. M. d'Argenson même (de la guerre) n'est pas mieux que les autres avec M. de Richelieu. Ce détail m'a été mandé par quelqu'un de fort instruit et qui est sur les lieux.

On commence à croire par les nouvelles du 14 que la citadelle de Tournay ne tiendra plus que jusqu'au 22 ou environ. Ce n'est pas que les ouvrages avancent beaucoup, quoique cependant l'on batte en brèche. Les sages précautions que l'on est obligé de prendre contre les mines ralentissent beaucoup le travail; mais on a fait quelques ouvrages pour détourner l'eau du puits de la citadelle et il paroît que l'on y a réussi; l'eau devient mauvaise et peu abondante.

Le Roi vient de créer quatre nouveaux exempts des gardes du corps pour servir de sous-aides majors dans chacune des quatre compagnies sans faire de service auprès de S. M. Ils seront comme les aides majors de compagnie, qui ne faisoient point de service auprès du Roi. Ces nouvelles places d'exempts ont été données à quatre brigadiers des gardes du corps.

M. le marquis d'Harcourt, exempt des gardes du corps et fils de M. le duc d'Harcourt, a eu le régiment de Pons-cavalerie. M. de Resnel, fils de M. de Clermont-d'Amboise et petit-fils de M^me^ la duchesse de Saint-Pierre, a eu celui de Bretagne. M. de Lugeac, exempt des gardes du corps, pour qui le Roi a beaucoup de bonté, a eu celui de Beauvoisis. M. d'Argenson de Puysignieux, capitaine dans Crillon, a eu celui de Guyenne; il n'est point du tout parent de MM. d'Argenson. On ne doute pas que celui d'Auvergne ne soit destiné à un M. de Civrac, parent de M. le maréchal de Duras et de même nom que lui: il est capitaine dans ce même régiment. M. le duc de Duras a offert de conduire ce régiment pendant quelques années comme s'il le commandoit encore. M. de Civrac est fort jeune; c'est lui que M. le maréchal de Duras destineroit à épouser sa petite fille, qui est héritière des biens de Ma-

zarin; mais Mme la maréchale de Duras et Mme d'Aumont pensent fort différemment, et projettent de marier Mlle de Duras au fils aîné de M. d'Aumont, qui a environ deux ans plus qu'elle. L'état de la santé du petit d'Aumont ne donne pas grande espérance que ce projet réussisse, étant malade depuis six semaines.

Le détail que j'ai marqué ci-dessus par rapport aux brouilleries qui sont dans le quartier du Roi n'est pas exact dans tous ses points, suivant ce que l'on m'a assuré aujourd'hui; et c'est quelqu'un à portée d'être instruit de tous ces détails et qui a demeuré à l'armée pendant dix jours. On prétend que M. de Richelieu est mieux que jamais avec le Roi. La chambre où il couche est fort près de celle du Roi; dès que le Roi est levé il y entre, M. de Richelieu étant encore dans son lit et à peine éveillé; il y demeure trois quarts d'heure ou une heure, avec un air de familiarité et de plaisanterie qui annonce la continuation de la faveur. M. de Richelieu ne dîne presque jamais avec le Roi, mais il donne à dîner chez lui et tient un grand état. Ordinairement dès que le Roi est hors de table, il entre encore chez M. de Richelieu pour voir la compagnie qui y dîne; il s'asseoit quelquefois auprès de la table et fait la conversation. M. d'Argenson (de la guerre) parle sur M. de Richelieu dans des termes, et M. de Richelieu de son côté sur M. d'Argenson, à pouvoir faire juger qu'il y a entre eux une grande liaison. M. le duc de Duras, pour lequel on sait que M. de Richelieu prend un grand intérêt, fait sa cour au Roi avec beaucoup d'assiduité et de familiarité. Il vient d'obtenir une place d'aide de camp du Roi sans que cela ait passé par M. d'Argenson. Cette grande affaire a été indécise pendant plusieurs jours; le Roi ne le vouloit pas; mais M. de Duras n'a pas été étonné de ce refus, il a continué d'insister toujours sur le ton de plaisanterie, soutenant au Roi lui-même qu'il lui accorderoit cette grâce, et enfin il l'a obtenue.

Il est bien vrai que le maréchal de Noailles est brouillé avec les deux frères ministres; je dis les deux, car M. d'Argenson l'aîné a une grande déférence et une grande attention pour celui de la guerre.

Le maréchal de Saxe est réellement fort mal avec M. d'Argenson. Il y a eu ces jours-ci une espèce de raccommodement entre eux, mais on ne le juge pas bien sincère. Le maréchal de Saxe n'est pas content que l'on suive aussi peu ses avis; il ne vouloit pas que l'on donnât huit jours au gouverneur de Tournay pour recevoir les ordres des États Généraux par rapport à la citadelle; et quand le Roi s'y fut déterminé, son sentiment étoit que l'on mît au moins ce temps à profit pour avancer les ouvrages de l'attaque, comme les ennemis faisoient de leur côté pour se préparer à une longue défense, faisant entrer dans la citadelle une quantité immense de provisions et de munitions. M. de Saxe voudroit aussi que le Roi ne fît plus aucune entreprise après la prise de la citadelle et qu'il ne songeât qu'à conserver sa gloire et ses conquêtes; mais M. d'Argenson de la guerre n'est point du tout de cet avis. Le Roi n'en est point non plus, ni tous ceux dont il est environné et qui ont du crédit sur son esprit; et l'on ne parle, après la prise de la citadelle, que d'aller à Ath ou à Oudenarde ou même à Gand, et de ne point éviter une seconde bataille si l'occasion s'en présente. M. le maréchal de Saxe ne va point tous les jours chez le Roi, mais de temps en temps seulement; il est dans un état digne de compassion; le Roi le traite bien, mais on ne peut pas juger qu'il ait un grand crédit après ce que je viens de marquer.

Le Roi ne monte pas à cheval tous les jours, mais de deux ou trois jours l'un. Il ne va point à la tranchée; et quand il sort, c'est pour aller se promener quelques heures sur le grand chemin. D'ailleurs, il joue au piquet, quand il a le temps, contre M. de Soubise et M. de Luxembourg, ou bien contre M. de Tingry en l'absence de M. de

Soubise; quelquefois le soir aux trois dés chez M. de Richelieu, où l'on joue un jeu prodigieux. Le Roi ne soupe point; sa table, à dîner, étoit dans les commencements de vingt couverts; il ne s'est pas trouvé assez de monde pour la remplir, il a fallu la réduire à douze, et il arrive encore assez souvent qu'il n'y a pas de quoi remplir les douze couverts. On a même remarqué des gens qui après avoir été mis sur la liste présentée au Roi pour le dîner ne s'y étoient pas trouvés, et qui cependant auroient dû être plus jaloux que d'autres de profiter de cet honneur. Un seul mot du Roi mettroit remède à pareil abus; il le remarque, mais il n'en dit rien.

M. le Dauphin dîne, comme je l'ai dit, tous les jours avec le Roi, et ne sort jamais qu'avec S. M., hors quelques promenades à pied pour aller chez le comte de Noailles, à un quart de lieue de son quartier. Le Roi marque toutes sortes d'amitié à M. le Dauphin; on ne peut lui faire plus de plaisir que de lui en dire du bien; il l'attaque de plaisanterie, et cherche à le mettre à son aise avec lui. Il n'y a pas encore totalement réussi, mais on peut dire que M. le Dauphin est beaucoup moins embarrassé avec le Roi qu'il ne l'étoit avant le départ pour la campagne. Le mardi de la Pentecôte, il se leva à trois heures du matin, et fit ses dévotions dans la tente où le Roi entend la messe. Il a mandé à M. l'évêque de Mirepoix qu'il continuoit ses exercices de piété; cependant, il est fort à craindre que ces bons sentiments ne souffrent quelque altération. Ceux qu'il aime le mieux de l'armée et qu'il voit le plus souvent en public et en particulier sont M. le duc d'Ayen et M. le comte de Noailles. M. d'Ayen est intime ami de M. de la Vauguyon, menin de M. le Dauphin. M. d'Ayen a sans contredit beaucoup d'esprit et en trouve aussi beaucoup à M. le Dauphin; mais dans ces conversations il se trouve trop souvent des propos libres et caustiques et des plaisanteries indécentes dans la bouche de tout le monde, encore

plus dans celle d'un prince (1); cependant ces plaisanteries se font tout haut, à table même, et en adressant la parole aux gens sur qui elles tombent, lesquels n'ont point d'autre parti à prendre que d'en rire eux-mêmes. M. de Montaigu, l'un des menins de M. le Dauphin, qui est un homme fort sage et fort sensé, se tient fort sérieusement et avec silence au milieu de ces conversations. M. le Dauphin lui en fit des reproches il y a quelques jours, et lui dit : « Je crois que vous me boudez. » M. de Montaigu répondit avec respect, mais M. le Dauphin le pressant davantage, il lui dit qu'il avoit cru que le silence étoit ce qui lui convenoit davantage; qu'il est vrai que si M. le Dauphin avoit voulu lui demander ses conseils et les suivre, il n'auroit pas toujours parlé et agi comme il avoit fait. D'ailleurs, comme je l'ai déjà marqué, il n'y a personne qui ne chante les louanges de M. le Dauphin depuis le plus petit jusqu'au plus grand; il donne beaucoup, dit à chacun ce qui convient, et parle à tout le monde avec bonté et attention. Étant à la tête de sa compagnie de gendarmerie, il dit à M. de Blet, qui commande ce corps, qu'il étoit juste qu'il le saluât comme son commandant, et il le salua en effet. Si M. le Dauphin suivoit son goût, il ne porteroit jamais que l'uniforme de ses régiments ou de gendarmerie; mais le Roi a voulu qu'il mît de temps en temps d'autres habits. M. le Dauphin a une aversion naturelle pour M. de Richelieu, et l'on peut juger que ce sentiment ne fera qu'augmenter en voyant

(1) Il se trouve que dans la gendarmerie il y a un homme dont le nom propre est Cocu; on a profité avec soin de ce nom pour tenir de très-mauvais propos. Ces propos ont été portés à gens qui méritoient en effet de porter ce nom et leur ont été adressés en public, devant tout le monde, et à table même, M. le Dauphin y entrant comme les autres; de sorte que la plaisanterie s'est établie de dire : un tel est digne d'entrer dans la gendarmerie. Quelquefois même en parlant aux personnes, on a ajouté : « Ce qui vous a déplu davantage est de porter ce nom de la façon d'un tel. » (*Note du duc de Luynes.*)

souvent M. d'Ayen, qui ne se cache pas de penser de même.

On sait que le caractère de M. d'Ayen est de ne se refuser aucun propos; il en tient même sur lui. Pour M. son père, il ne l'épargne pas, et cela n'est pas nouveau; il dit hautement et de bonne foi que ce seroit le plus grand malheur qui pût arriver à M. le maréchal de Noailles que d'avoir le commandement de l'armée, qu'il est trop indécis et a trop peu de fermeté dans l'esprit, que l'on en peut juger par la manière dont il s'est conduit à la bataille (1).

En effet, on croit que la résolution du Roi, en cas que M. le maréchal de Saxe vienne à manquer, est de donner son armée à commander à M. de Belle-Isle, si on peut le ravoir, sinon à M. le maréchal de Coigny. Le Roi s'est toujours flatté jusqu'à présent de pouvoir obtenir la liberté de MM. de Belle-Isle, d'autant plus que la nation angloise le désire beaucoup, voulant ravoir ses prisonniers (2); mais on doute fort que le roi d'Angleterre y consente. Il est à Hanovre; on lui a envoyé un courrier pour recevoir ses ordres; on a remis l'assemblée au 27 de ce mois pour recevoir cette réponse. Le Roi espère encore qu'elle sera favorable.

M. de Meuse est médiocrement bien avec le Roi, mais parfaitement avec M. de Richelieu.

M. de Chaulnes et M. de Soubise sont tout au mieux avec M. d'Ayen; M. de Soubise et M. de Luxembourg toujours fort bien avec le Roi. Le Roi désiroit beaucoup que M. de Richelieu demandât la charge de colonel des gardes, et dans ce cas auroit donné celle de premier gentilhomme de la chambre à M. de Luxembourg. Tous les amis de M. de Luxembourg ont fait l'impossible pour

(1) Sans doute la bataille de Dettingen.
(2) Faits à Fontenoy.

déterminer M. de Richelieu, mais il n'a pas été possible d'y parvenir; M. de Richelieu a toujours dit que si l'intention du Roi étoit de l'éloigner de sa personne, c'étoit en effet une porte bien honorable qui lui seroit ouverte, mais qu'il regarderoit ce changement comme une disgrâce.

M. de Biron tient le plus grand état qu'il soit possible de tenir, et en même temps les propos les plus hauts par rapport à la charge, qu'il en est flatté, honoré, transporté de joie de l'avoir, mais qu'il n'a pas fait la moindre démarche pour y parvenir; qu'il a fait dans toutes les occasions tout ce qu'il a pu pour se rendre digne des bontés du Roi; que quoiqu'il n'en eût nul besoin, il ne pouvoit s'empêcher de les désirer comme une preuve de la satisfaction que S. M. a de ses services.

M. d'Argenson, ministre de la guerre, tient tous les jours une table de soixante couverts avec grand nombre de petites tables; tout officier en uniforme y est reçu.

Son frère a tous les jours une table de douze couverts seulement, mais parfaitement bien servie. Il prie à dîner.

On sait que M. de Richelieu et M. de Maurepas sont brouillés depuis longtemps et très-vivement; il sembleroit qu'ils voudroient se rapprocher; ils avoient eu ici, avant que de partir, une conférence assez longue chez le Roi au sujet des comédiens; c'étoit un procès que les comédiens ont gagné. M. de Maurepas a eu l'attention de le mander aussitôt à M. de Richelieu, et M. de Richelieu de son côté a voulu que les ordres pour les comédiens et pour l'opéra passassent par M. de Maurepas.

L'affaire de M. le grand prieur avec le Clergé se suit toujours avec grande vivacité; il me paroît que MM. de Malte, quoique disposés à le soutenir, disent qu'il a agi sans les consulter.

Il paroît depuis peu de jours une sixième édition du poëme de Voltaire, à laquelle il a fait plusieurs changements et additions, et qu'il a augmentée d'une épître

dédicatoire au Roi, d'un discours préliminaire et d'un plan de la bataille de Fontenoy.

Roy, le poëte, a fait aussi des vers sur la bataille; mais il ne fait aucun détail sur l'action, il ne parle que de la joie et du succès. Cette pièce, qui est intitulée : *Discours au Roi*, a éprouvé le sort ordinaire; elle a été approuvée par les uns et critiquée par les autres; il y a grand nombre de beaux vers.

Entre les compliments qui ont été faits au Roi par les cours souveraines, le discours prononcé par M. de Fontanieu à la tête du grand conseil est un de ceux qui a été le plus approuvé. Si je puis en avoir une copie, on la trouvera à la fin de ce livre (1).

Il est plus question que jamais de fêtes pour cet hiver. M. de Richelieu est extrêmement occupé à donner tous les ordres nécessaires; on a fait tout ce que l'on a pu pour persuader au Roi de faire bâtir une salle de comédie, mais il n'a jamais voulu y consentir. Il a été décidé que l'on conserveroit la salle du manége couvert, et que l'on bâtiroit un autre manége couvert dans la place du manége découvert; on travaille actuellement aux plans pour ce nouveau manége, et dès qu'ils seront arrêtés par le Roi on commencera à bâtir. Dans ce projet est comprise une écurie de deux cents chevaux; ce qui est fort nécessaire aujourd'hui, les augmentations faites à l'occasion de la chasse ayant mis dans l'obligation indispensable de louer des écuries dehors pour un grand nombre de chevaux; car pour ce qui regarde le manége, le nombre de chevaux n'est que de cent ou environ qui sont distribués sous deux écuyers.

Du samedi 19, *Versailles.* — M^me^ d'Étioles est toujours à la campagne près de Paris, et n'a jamais voulu aller

(1) Ce discours n'a pas été recueilli par le duc de Luynes; il est reproduit dans le *Journal de Barbier.*

en Flandre. Le Roi en est plus amoureux que jamais ; il lui écrit et lui envoie des courriers à tout moment. Elle voit fort peu de monde à sa campagne. Voltaire a fait quelques vers pour elle à l'occasion de la bataille. On les trouvera à la fin de cet article ; il y a en tout quinze vers ; les dix premiers sont de lui ; les cinq derniers sont faits par une femme qui a de l'esprit, et sont comme une espèce de traduction des vers de Voltaire. On travaille toujours ici à l'appartement de Mme de Châteauroux pour Mme d'Étioles ; l'on change presque entièrement cet appartement. Elle prendra, comme je l'ai dit ailleurs, le titre de marquise de Pompadour ; la terre est achetée, et elle sera présentée. Mme d'Estrades, parente et amie de Mme d'Étioles, doit être aussi présentée dans le même temps (1).

Mme de Belzunce, fille de Mme d'Heudicourt et belle-fille de Mme de Castelmoron, a fait demander à la Reine d'avoir l'honneur de manger avec elle ; la Reine a ordonné à Mme de Luynes d'en écrire à M. de Richelieu. J'ai vu la réponse que M. de Richelieu a faite ; il marque qu'il a lu au Roi la lettre de Mme de Luynes, et que pour toute réponse le Roi lui a dit qu'au milieu des siéges et des batailles il n'avoit pas le temps de songer à pareilles affaires. M. de Richelieu ajoute que ce n'est pas la première fois que le Roi lui a fait semblable réponse.

Il n'y eut de procession du Saint-Sacrement, jeudi dernier, que dans l'église, à cause du mauvais temps. La Reine alla à la paroisse, et tout se passa comme à l'ordinaire. Mme la Dauphine n'y étoit point : elle avoit mal à la gorge ; elle a été saignée, et cette incommodité paroît se renouveler aujourd'hui.

Quelque précaution que l'on prenne au siége de la citadelle de Tournay, nous y perdons assez considérable-

(1) Voir sur la comtesse d'Estrades les *Mémoires de Marmontel*, t. II, p. 30, édit. 1804, 4 vol. in-8°.

ment toutes les nuits; les assiégés font jouer de temps en temps des mines, dont quelques-unes sont sans effet; d'autres ont fait périr beaucoup de soldats et travailleurs. Le compte que l'on rend au Roi de toutes les nuits n'est jamais exact, ainsi que ce qui est mis dans les bulletins que l'on envoie à la Reine; on diminue toujours considérablement le nombre des morts et des blessés. M. le maréchal de Saxe ayant remarqué que nos bombardiers et canonniers ne tiroient pas à beaucoup près avec assez de justesse, a donné ses ordres pour remédier à cet abus. On mande du 17 que les ennemis avant que de faire jouer les mines nous en ont fait avertir, pour que l'on ait à se retirer de la tranchée; que cela est arrivé déjà deux ou trois fois sans qu'on ait voulu profiter de ces avis. On mande aussi qu'ils jettent beaucoup de bombes qui ne sont point chargées.

L'adjudant du roi de Prusse que l'on attendoit est arrivé; il s'appelle M. de Willick; il paroît par son rapport que la perte des Autrichiens est plus considérable que l'on avoit dit d'abord; les prisonniers passent 5,000 au lieu de 3 ou 4,000 qu'on avoit dit d'abord, et on a pris 66 pièces de canon au lieu de 40.

Vers de Voltaire à Mme d'Étioles.

Quand César, ce héros charmant
Dont tout Rome fut idolâtre,
Gagnoit quelque combat brillant,
On en faisoit son compliment
A la divine Cléopâtre.

Parodie.

Quand Louis ce héros charmant
Dont tout Paris fait son idole
Gagne quelque combat brillant
On en doit faire compliment
A la divine d'Étiole.

Autre.

Pour Louis ce héros charmant
Voltaire écrit mainte babiole ;
Bataille et vers, tout est brillant
Et fort digne certainement
De l'incomparable d'Étiole.

Du lundi 21, *Versailles.* — Nous apprîmes hier que M. de Chabannes, lieutenant-colonel du régiment des gardes françoises, avoit obtenu le gouvernement de Verdun, vacant par la mort de M. de Lutteaux ; et que le cordon rouge de feu M. de Laurières, lieutenant de Roi de Cambray, avoit été donné à M. de Zurlauben, colonel des gardes suisses.

Il est arrivé ce matin un page du Roi avec la nouvelle que la citadelle de Tournay a capitulé le 19 ; on ne dit point encore quelle est la capitulation. Le page n'est parti qu'hier à neuf heures du matin. Hier au soir il étoit arrivé un courrier de l'ambassadeur d'Espagne, dépêché pour Madrid, qu'il avoit fait partir le 19 ; il apporta une lettre pour la Reine et une pour M^me^ la Dauphine ; il étoit parti dans le moment qu'on arbora le drapeau blanc ; mais on n'en disoit mot ici, et la nouvelle n'a été publique que ce matin.

La Reine a ordonné sur-le-champ qu'on chantât le *Te Deum*. La prétention des surintendants s'est renouvelée ; Destouches, qui est de semestre, n'est point ici, mais il avoit prié son collègue (Blamont) de faire exécuter son *Te Deum*. La Reine a dit qu'elle ne vouloit point faire chanter le *Te Deum* sans un ordre du Roi, mais qu'elle demandoit ce motet à sa messe au lieu d'un autre ; ainsi l'abbé Madin, maître de musique de la chapelle, qui sert ce mois-ci, a fait exécuter son *Te Deum* sans aucune cérémonie ; il n'y avoit point de prêtre en surplis et en étole, et on l'a commencé comme un autre motet.

Le quartier de juillet ira relever en Flandre comme l'année dernière. MM. les abbés de Termont et de Nettancourt vinrent hier recevoir les ordres de la Reine; ce sont deux nouveaux aumôniers du Roi. J'ai déjà parlé de M. l'abbé de Termont, qui a remplacé M. l'abbé de Ghistel. M. de Nettancourt a été mis à la place de M. l'abbé de la Fare, qui a enfin donné sa démission.

Du vendredi 25, *Versailles.* — Les nouvelles que je reçus hier de Tournay marquent que le dedans de la citadelle représente l'idée qu'on donne du chaos par le désordre qu'y ont fait nos bombes. Il n'est point vrai, comme les déserteurs l'avoient assuré, que la garnison ait manqué de munitions de guerre ou de bouche; tout le travail que nous avions fait pour détourner l'eau du puits a été absolument inutile; le puits est couvert d'un blindage qui est à l'épreuve des bombes et du canon. Le magasin à poudre étoit aussi fort en sûreté, et l'un et l'autre se sont trouvés dans le meilleur état qu'il soit possible. D'ailleurs il y avoit dans les fossés de la citadelle différents puits dont on tiroit de fort bonne eau. Ce qui manquoit aux assiégés c'étoit le canon, les mortiers et les bombes. Leurs blessés et leurs malades souffroient beaucoup faute d'endroits pour les mettre; d'ailleurs la garnison étoit encore assez forte. Une partie habitoit dans les casemates, dont il y a deux étages à quelques endroits; d'autres campoient sous des blindages dans les fossés. Les casemates les plus basses sont inhabitables; on n'y pouvoit mettre que les moutons, les bœufs et les chevaux.

Le régiment de hulans de M. le maréchal de Saxe est enfin arrivé à l'armée; M. de Saxe fut le voir le 22. Ce général se porte un peu mieux, mais il est d'une maigreur et d'une foiblesse extrêmes. Il va dans une chaise dans laquelle il est couché, et qu'il appelle son berceau ; c'est dans cette même voiture, attelée de quatre chevaux gris, qu'il se portoit partout à la bataille de Fontenoy.

Il paroît certain que le projet du Roi est de faire quel-

que nouvelle entreprise. Il mandoit il y a deux jours à Madame qu'il alloit commencer la campagne.

La capitulation de la citadelle est que la garnison de la citadelle sera jusqu'au 1er janvier 1747 sans porter les armes contre S. M., directement ni indirectement. Le Roi leur a accordé les honneurs de la guerre, quatre canons et deux mortiers aux armes de la République, avec douze coups à tirer pour chaque pièce et vingt-quatre par homme. Il a été convenu aussi que la garnison sortiroit jeudi 24. Le Roi a dû faire son entrée ce jour-là dans Tournay; il n'étoit pas encore entré dans la ville. M. le prince de Tingry, à la tête des officiers de ville, doit présenter les clefs à S. M. et aura l'honneur de lui donner à dîner.

Il n'y a point eu de concert chez la Reine pendant l'octave du Saint-Sacrement, suivant l'usage ordinaire, par la raison qu'il y a un motet tous ces jours-là au salut.

Depuis cinq ou six jours, la Reine est venue presque tous les soirs souper chez Mme de Luynes. Lorsqu'on est prêt à entrer la table dans sa chambre, elle la renvoie et arrive sans qu'on ait le temps de s'apprêter à la recevoir; mais elle veut bien se contenter de l'empressement qu'on marque à lui plaire.

J'ai déjà marqué ses bontés et attentions pour Mme la comtesse de Brienne, nièce de Mme de Luynes; elle étoit allée passer plusieurs jours à Paris, et elle revint lundi avec Mme de Luynes; elles trouvèrent que la Reine étoit déjà arrivée; elle fit la plaisanterie d'aller au-devant de Mme de Luynes pour la recevoir. Mme de Brienne, qui n'a pas été présentée, comme je l'ai déjà dit, ne pouvoit avoir l'honneur de manger avec la Reine; nous soupâmes ensemble; elle se présenta devant la Reine au sortir du souper, et S. M. eut la bonté de lui dire tous ses regrets de ce que son fils aîné n'avoit point eu de régiment à cette promotion-ci et de ce que sa recommandation ne lui avoit pas été aussi utile qu'elle l'auroit désiré. Elle ajouta qu'elle

ne se rebuteroit point et qu'il y auroit sûrement une augmentation à la promotion, et qu'elle solliciteroit de nouveau avec grand plaisir. Le lendemain la Reine revint encore souper et voulut absolument que Mme de Brienne eût l'honneur de souper avec elle; cela se passa de même hier.

Je reçus hier une lettre de mon frère, qui mande que la procession du Saint-Sacrement par l'assemblée du Clergé se fit hier avec toute la dignité et la décence convenables. L'on compte que cette assemblée finira vers le 8 ou le 10 du mois prochain.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS ET DES MATIÈRES

MENTIONNÉS DANS CE VOLUME.

A.

ADÉLAÏDE (Madame). *Voy.* FRANCE (Marie-Adélaïde de).
AGIEUX (M. d'), 355.
AGOULT (Abbé d'), chanoine de Paris, 404.
AILLON (M. d'), ministre de France à la cour de Russie, 80.
Ainville (Maison d'), 107.
ALBERT (Chevalier d'), 306.
Amadis de Grèce, opéra, 347.
AMBOISE (M. d'), 288, 334.
AMELOT (Jean-Jacques), seigneur de Chaillou, 157, 256, 327.
AMYOT (Jacques), 260.
ANCENIS (Marthe-Élisabeth de Roye de la Rochefoucauld, duchesse d'), dame du palais de la reine, 13, 51, 84, 305, 367, 378, 379.
ANDLAU (Abbé d'), aumônier du roi, 317, 344.
ANDLAU (Mme d'), dame de Mesdames, 55, 324, 376.
Angleterre (Roi d'). *Voy.* GEORGES II.
ANGOULÊME (Françoise de Nargonne, duchesse d'), 350.
ANNE D'AUTRICHE, reine de France, 414.
ANTIN (Duc d') le père, 392.
ANTIN (Duc d'), 159, 174, 202.
ANTIN (Françoise-Gillone de Montmorency-Luxembourg, duchesse d'), dame du palais de la reine, 3, 33, 34, 51, 76, 137; dame d'atours de la dauphine, 158, 159, 174, 179, 199, 305, 312, 322, 401, 433.
ANTIN (Marquis d'), 172, 400.
ANVILLE (Duc d'), 148, 172, 179, 307.
APCHIER (Chevalier d'), lieutenant général, 444, 447.
ARCHE (Guillaume d'), évêque de Bayonne, 418.
Archevêque (M. l'). *Voy.* VINTIMILLE.
ARDORE (Prince d'), ambassadeur de Naples, 35, 400, 416, 422.
ARDORE (Mme d'), 9, 34.
ARGENLIEU (M. d'), lieutenant de grenadiers, 118.
ARGENSON (Marc-Pierre de Voyer de Paulmy, comte d'), ministre secrétaire d'État de la guerre, 11, 13, 24, 28, 29, 44, 48-50, 52, 53, 66-68, 71, 72, 74, 75, 83, 86, 92, 93, 98, 106, 109, 131, 135, 155, 158, 177, 245, 246,

249, 268, 270, 298, 374, 396, 400, 407, 411, 418, 420, 430, 432, 435, 439; sa lettre à la reine, 440, 441, 454, 457, 472, 476, 477, 478, 483-486, 490.
ARGENSON (René-Louis de Voyer de Paulmy, marquis d'), frère aîné du précédent, secrétaire d'État des affaires étrangères, 155, 157, 160, 257, 275, 279, 281, 298, 332, 388, 434, 457, 470, 472, 482, 486.
ARGENSON (Mme d'), 34, 281, 348, 349, 422.
ARGENSON (M. d') le fils, 168, 400, 411.
ARGENSON (Mlle d'), 281, 291, 298.
ARGENSON DE PUYSIGNIEUX (M. d'), 484.
ARGENTAL (Mme d'), 351.
ARGOUGES (Mme d'), mère, 267.
Arles (Archevêque d'). *Voy.* BELLEFONDS.
ARMAGNAC (Charles de Lorraine, comte d'), dit le *prince Charles*, grand écuyer de France, 13, 14.
ARMAGNAC (Françoise-Adélaïde de Noailles, comtesse d'), femme du précédent, 14.
ARMENTIÈRES (Marquis d'), maréchal de camp, 454.
ARMENTIÈRES (Mme d'), 289.
ARMOISE (Mme d'), dame du palais de la reine de Pologne, 105.
ARTH (Baron d'), gouverneur de Tournay, 458.
ASFELD (Maréchal d'), 174.
ASFELD (Mlle d'), 361.
Assemblée du clergé, 292, 296, 302.
ASSERBOURG (M. d'), 257.
ASTER (M. d'), 443, 453.
Astrée (Bâtiment de l'), à Dampierre, 35.
ASTURIES (Don Ferdinand, prince des), 164.
AUBETERRE (M. d'), 464, 481.
AUBIGNÉ (Mme d'), 278.
AUBIGNY (M. d'), 289.
AUMONT (Louis-Marie-Victor-Augustin, duc d'), premier gentilhomme de la chambre du roi, 41, 189, 251, 256, 485.
AUMONT (Mme d'), 190, 485.
AUVERGNE (Cardinal d'). *Voy.* TOUR D'AUVERGNE (Henri-Oswald de la).
AUVERGNE (Mlle d'), 387.
AUXY (Marquis d'), 432.
AVARAY (M. d'), lieutenant général, 391, 467.
AYDIE (Abbé d'), 370, 394, 395.
AYEN (Louis de Noailles, duc d'), 28, 148, 163, 175, 177, 181, 189, 247, 284, 334, 375, 382, 424, 434, 487, 489.

B.

BALLEROY (M. de), gouverneur du duc de Chartres, 136, 137, 250, 368.
BALLEROY (Mme de), 368.
BATTHYANI (Le général), 81.
BAUFFREMONT (Chevalier de). *Voy.* LISTENOIS.

Bauffremont (M. de) le fils, 388.
Bauffremont (Mme de), 256.
Bavière (Comte de), 73, 467.
Bavière (Comtesse de), 295.
Bavière (Maximilien-Emmanuel, électeur de), 125.
Bavière (Maximilien-Joseph, électeur de), 387, 420, 422, 424.
Bayeux (Évêque de). *Voy.* Luynes (Paul d'Albert de).
Beaumont (Christophe de), archevêque de Vienne, 417.
Beaumont (M. de), maître des requêtes, 435.
Beaumont (M. de), maréchal de camp, 248.
Beauvais (Évêque de). *Voy.* Gesvres.
Beauvais (Le P.), jésuite, 120.
Beauvau (Prince de), 105, 387.
Beauvau (Princesse de), 412.
Beauvilliers (M. de), 170, 361, 391, 392.
Beauvilliers (Duchesse de), 55, 172, 180, 392.
Bégon (Scipion-Jérôme), évêque de Toul, 111, 112.
Bellay (Martin du), évêque de Fréjus, 193, 194, 400.
Bellefonds (Jacques Bonne Gigault de), archevêque d'Arles, 281.
Bellefonds (M. de), maréchal de camp, 268.
Bellefonds (Mme de), 43; dame de la dauphine, 172, 183, 189, 354, 400, 401, 421.
Belleguise (Abbé de), aumônier de la dauphine, 283.
Belle-Isle (Louis-Charles-Auguste Fouquet, marquis de), maréchal de France, 7, 27, 28, 43, 45, 48, 52, 64, 66-69, 72, 77, 83, 86, 93, 95, 97, 99, 123, 130, 136, 257, 264, 269, 274, 275, 283, 299, 354, 362, 489.
Belle-Isle (Marie-Casimire-Thérèse-Geneviève-Emmanuelle de Béthune, duchesse de), femme du précédent, 69, 77, 83, 256, 257.
Belle-Isle (Chevalier de), 32, 56, 57, 65, 70, 74, 99, 257, 299, 354, 362, 489.
Belle-Isle (Mme de), 282.
Belzunce (Henri-François-Xavier de), évêque de Marseille, 47.
Belzunce (Mme de), 492.
Benoit, chanteur, 150.
Benoit XIV (Prosper Lambertini), pape, 457.
Bergerac, parent de Cyrano de Bergerac, 31.
Berghes (Mlle de), 125.
Berghes (Princesse de), 127, 310.
Béringhen (Henri-Camille, marquis de), premier écuyer du roi, appelé *M. le Premier*, 41, 52, 93, 98, 116, 148, 149, 177, 181, 300, 335, 353, 424, 434.
Bernage de Saint-Maurice (M. de), prévôt des marchands, 19, 20, 22, 143, 150, 151.
Bernstorff (M. de), envoyé de Danemark, 448, 451, 452, 465, 478.
Berry (Marie-Louise-Élisabeth d'Orléans, duchesse de), morte en 1719, 280, 281.
Berwick (Maréchal de), 361.
Béthune (Comte de), nommé *Béthune-Pologne*, 192, 265.
Béthune (Paul-François, duc de), lieutenant général des armées du roi, capi-

taine des gardes du corps, 5, 6, 315, 365, 367, 372, 379, 401, 402, 427, 433, 466.
Béthune (M. de), 256.
Béthune (Mme de), 379.
Binet, premier valet de chambre du dauphin, 54, 418, 419.
Biron (Duc de), 198, 444, 490.
Biron (Maréchal de), 18, 138, 148.
Bisache (M. de), 250.
Bissy (M. de), 116, 172, 256.
Bissy (Mme de), 126, 451.
Blair de Boismon (M. de), maître des requêtes, 435.
Blamont (François Collin de), surintendant de la musique du roi, 146, 448, 450, 494.
Blanchard (Abbé), maître de musique de la chapelle du roi, 278, 449, 459, 460, 461.
Blavet, musicien, 422.
Blet (M. de), commandant de la gendarmerie, 488.
Bombelles (M. de), 38, 454.
Bonnelles (M. de), 421.
Bonneval (M. de), 145, 261.
Bordeaux (Archevêque de). *Voy.* Lussan.
Bosnier de la Mosson, trésorier des états de Languedoc, 31.
Bouchet (Mme de), 351.
Boufflers (Maréchale de), 345, 398.
Boufflers (Joseph-Marie, duc de), lieutenant général, 1, 242, 266, 267, 315.
Boufflers (Madeleine-Angélique de Neufville-Villeroy, duchesse de), femme du précédent, dame du palais de la reine, 33, 34, 51, 52, 92, 128, 162, 163, 164, 177, 183, 189, 397, 401, 412.
Boufflers (Marquise de), dame du palais de la reine de Pologne, 165.
Bouillac, premier médecin de la dauphine, 338.
Bouillon (Charles-Godefroy de la Tour d'Auvergne, duc de), grand chambellan, 41, 42, 49, 50, 59-62, 78, 79, 93, 98, 124, 129, 148, 149, 152, 187, 356, 407.
Bourbon (Louis-Henri de Bourbon, duc de), nommé *Monsieur le Duc*, 180, 280.
Bourbon (Louise-Anne de), nommée *Mademoiselle*, et *Mlle de Charolais*, fille de Louis III, duc de Bourbon, prince de Condé, 77, 79, 83, 116, 142, 197, 198, 200, 202, 305, 321, 337.
Bourbon (Marie-Anne de Bourbon-Conty, duchesse de), 280, 281.
Bourges (Archevêque de). *Voy.* Rochefoucauld.
Bourgogne (Louis de France, duc de), puis dauphin, mort en 1712, 170, 384.
Bourgogne (Marie-Adélaïde de Savoie, duchesse de), puis dauphine, morte en 1712, 165.
Bourzac (Jean-François de la Cropte de), évêque de Noyon, 403.
Bouteville (Duc de), lieutenant général, 373, 378, 435.
Bouzols (Marie-Hélène-Charlotte Caillebot de la Salle, marquise de), dame du palais de la reine, 51, 128, 305, 355, 397, 401.
Boyer (Jean-François), ancien évêque de Mirepoix, précepteur du dauphin,

3, 54, 168; premier aumônier de la dauphine, 315, 317, 344, 357, 369, 394, 395, 397, 402, 403, 406, 418, 419, 425, 426, 430-432, 457, 473, 475.
Boysseulh (M. de), page du roi, 449, 459.
Brancas (Duc de), 157 171, 172, 198, 289, 308, 384, 385.
Brancas (Duchesse de), 126; dame d'honneur de la dauphine, 155, 157, 160, 164, 165, 171, 172, 174, 176, 178, 273, 289, 306, 310-312, 318, 319, 322, 327-330, 332, 333, 337, 345-347, 351, 363, 364, 371, 373, 376, 377, 381, 383, 385, 386, 389, 390, 396, 398, 401, 402, 404, 406, 424, 430.
Breignou (Hervé-Nicolas Trépault du), évêque de Saint-Brieuc, 250.
Breteuil (Abbé de), 294.
Brézé (M. de), grand maître des cérémonies, 476.
Bridge (M. de), écuyer de la petite écurie, 437.
Brienne (M. de), 477.
Brienne (Mme de), 477, 496, 497.
Brionne (Charles-Louis de Lorraine, comte de), 196, 255.
Brionne (Comtesse de), 258, 259, 266, 319, 322, 353. *Voy.* Rochechouart (Duchesse de).
Brionne (Mlle de), 372.
Brissac (Duc de), 24, 348.
Brissac (Duchesse de), 24, 348, 349, 353, 356, 367, 401, 451.
Brocard (M. du), maréchal de camp, 430, 444.
Broglie (François-Marie, duc de), maréchal de France, 9, 172, 346, 463, 471.
Broglie (Chevalier de), 471.
Brosseau (Abbé), 459.
Brou (M. de), conseiller au conseil royal, 160, 392.
Buc (Maison de), 12.

C.

Cambis (Mme de), 22, 34.
Camille (Prince), 148.
Campo-Florido (Prince de), ambassadeur extraordinaire du roi d'Espagne, 55, 58, 265, 287, 415, 416, 433, 438.
Campra, maître de musique de la chapelle du roi, 278.
Camus (M. le), président de la cour des aides, 479; son discours au roi, 480.
Canillac (Abbé de), 403, 404.
Cardinal-infant (Le). *Voy.* Espagne.
Carignan (Mme de), 390, 420, 431.
Carteret (Milord), 452.
Castel-dos-Rios (Marquis de), 265, 347.
Castel-dos-Rios (Marquise de), 265, 383, 416.
Castelmoron (M. de), 469.
Castelmoron (Mme de), 271, 470.
Castellane (Chevalier de), 455, 456.
Castera, médecin de Metz, 40, 94.
Castras. *Voy.* Castera.
Castries (Mme de), 471.

Catherine Bnin-Opalinska, reine de Pologne, du Bar, 4, 7, 26, 87-89, 92, 96, 97, 101, 103-107,
Catinat (M. de), conseiller au parlement, 197.
Caumont (Duc de), 116.
Caumont (Duchesse de), 137, 178, 312, 318, 354, 4
Ceberet (M. de), lieutenant général, 250.
Chabannes (Abbé de), grand vicaire de Langres,
Chabannes (M. de), lieutenant-colonel des garde
Chalais (Louis-Jean-Charles de Talleyrand, prince de
Chalais (Marie-Françoise de Rochechouart-Mortem du palais de la reine, femme du précédent, 51, 31
Chalmazel (Louis de Talaru, marquis de), premier 51, 113, 114, 312, 331, 405, 438, 452.
Chalut (M.), trésorier de la maison de la dauphine
Chalut (Mme de), dame d'honneur de la duchesse
Chambre (Abbé de la), prédicateur, 400.
Chambrier (M.), ministre du roi de Prusse, 80.
Champagne (Mme de), 311, 354.
Champcenetz le père, 61.
Champflour (Jean-Baptiste de), évêque de Mirepoi
Chancelier (Le). *Voy.* Daguesseau.
Chanheux (Maison de), 89, 90.
Charles (Le prince). *Voy.* Armagnac (Charles de l
Lorraine (Charles-Alexandre de).
Charles IV, roi des Deux-Siciles, 58, 400.
Charles VII, empereur d'Allemagne, 117, 136, 279,
Charles-Emmanuel III, roi de Sardaigne, 109, 116.
Charolois (Charles de Bourbon-Condé, comte de), 201, 307-309, 339.
Charolois (Mlle de). *Voy.* Bourbon (Louise-Anne de
Charost (Armand de Béthune, duc de), capitaine roi, 5, 6, 21, 169, 170, 257, 286, 365, 379, 401, 46
Chartres (évêque de). *Voy.* Mérinville.
Chartres (Louis-Philippe d'Orléans, duc de), 3, 2 136, 147, 148, 187, 196-199, 321, 324, 341, 369, 41
Chartres (Louise-Henriette de Bourbon-Conty, duch 136, 142, 196-198, 200, 202, 305, 321, 324, 337, 3
Chartres (Mlle de). *Voy.* Orléans.
Chastellux (M. de), 298.
Chastellux (Mme de), 360.
Châteauroux (Duché et pairie de), 207-211.
Chateauroux (Marie-Anne de Mailly-Nesle, duchesse 60, 62, 71, 136, 137, 161-164, 166, 167, 170, 173, 191, 255, 277, 388, 393, 426, 492.
Chatelet (M. du), 32.
Chatillon (Alexis-Madeleine-Rosalie de Châtillon, du dauphin, 14, 15, 17, 18-21, 23, 34, 36, 49, 53, 5 169-171, 173, 262, 360, 404, 418.

CHATILLON (Anne-Gabrielle le Veneur de Tillières, duchesse de), femme du précédent, 33, 34, 129, 134-137, 171.
CHAULNES (Louis-Auguste d'Albert d'Ailly, duc de), maréchal de France, 132, 138, 256.
CHAULNES (Marie-Anne-Romaine de Beaumanoir, duchesse de), femme du précédent, 133, 138, 462.
CHAULNES (Michel-Ferdinand d'Albert, duc de Picquigny puis de), 315, 393, 489. *Voy.* PICQUIGNY.
CHAUMONT (M. de), maréchal de camp, 143.
CHAUVELIN (Germain-Louis), seigneur de Grosbois, ancien garde des sceaux, 160.
CHAUVELIN (Le président), 160, 161.
CHAVIGNY (M. de), ambassadeur du roi à Munich, 424.
CHÉTARDIE (Marquis de la), ambassadeur en Russie, 37.
CHEVREUSE (Marie-Charles-Louis d'Albert, duc de), fils du duc de Luynes, 120-122, 126, 127, 148, 149, 243, 244, 246, 249, 251, 266, 267, 310, 369, 376, 441; sa relation de la bataille de Fontenoy, 443, 482.
CHEVREUSE (Henriette-Nicole d'Egmont-Pignatelli, duchesse de), femme du précédent, 14, 34, 36, 127.
CHICOYNEAU, premier médecin du roi, 49, 60.
CHOISEUL (Abbé de), primat de Lorraine, 103, 106, 111.
CHOISEUL (M. de), chevalier d'honneur de la reine de Pologne, 105.
CHOISEUL (Mme de), 26, 105.
CIVRAC (M. de), 484.
CLARE (Milord), lieutenant général, 364.
CLÉMENT (Abbé), prédicateur, 400.
CLÉREMBAULT, organiste, 357.
CLERMONT (Louis de Bourbon-Condé, comte de), 26, 40, 41, 55, 56, 63, 70, 73, 74, 99, 110, 121, 198, 250, 251, 308, 393, 394, 424.
CLERMONT (Marie-Anne de Bourbon-Condé, Mlle de), 12.
CLERMONT (Mme de), dame de la reine d'Espagne, puis de la duchesse de Penthièvre, 259.
CLERMONT-GALLERANDE (M. de), 483.
CLERMONT-TONNERRE (M. de), 12.
Coadjuteur (M. le). *Voy.* ROHAN-VENTADOUR.
COETLOSQUET (Jean-Gilles de), évêque de Limoges, 403.
COIGNY (François de Franquetot, duc de), maréchal de France, 4, 5, 7, 8, 10-12, 25, 27, 28, 32, 33, 37, 56, 73, 74, 82, 130, 168, 489.
COIGNY (Jean-Antoine-François de Franquetot, comte de), colonel général des dragons, gouverneur de Choisy, fils du précédent, 382.
COLOGNE (Clément-Auguste, électeur de), 355.
CONDÉ (Anne de Bavière, princesse de), 280, 281, 286.
CONDÉ (Louis-Joseph de Bourbon, prince de), 197, 198.
Contrôleur général (Le). *Voy.* ORRY.
CONTY (Louis Armand de Bourbon, prince de), 280.
CONTY (Louise-Élisabeth de Bourbon-Condé, princesse douairière de), 29, 40, 76, 84, 136, 142, 143, 197, 198, 200, 202, 273, 280, 285, 294, 305, 321, 337, 340, 360, 393, 410.

Conty (Louis-François de Bourbon, prince de), fils de la précédente, 32, 33, 38, 39, 56, 116, 119, 128, 191, 197, 198, 201, 270, 308, 382, 393, 406, 482.
Conty (Mlle de), 119. *Voy.* Bourbon (Marie-Anne, duchesse de).
Coréz (Simon-Pierre de la), évêque de Saintes, 183, 184.
Cornaro, ambassadeur de Venise, 261, 265.
Coromni (Mme de), 23.
Coulanges (M. de), contrôleur de la maison du roi, 124, 409.
Courneuve (M. de la), 185.
Court (M. de), lieutenant général de la marine, 220-224, 278.
Courson (M. de), 423, 471.
Courten (Chevalier), lieutenant général, 130, 269, 270, 274, 387, 388.
Courten (M. de), frère aîné du précédent, 287.
Courten (M), 287.
Courtenvaux (M. de), capitaine des Cent-Suisses, 295.
Couturier (Abbé), 141, 156.
Craon (Prince de), 114, 444, 453.
Créillon, directeur de l'Académie française, 154.
Creil (M. de), intendant de Metz, 96.
Crenay (Chevalier de), 455.
Créquy (Robert, chevalier de), sous-gouverneur du dauphin, 15, 24, 54, 148, 170, 172, 277, 330, 363.
Crillon (Jean-Louis Bertons de), archevêque de Narbonne, 31, 287, 303.
Crillon (M. de), 270.
Croismare (M. de), écuyer de la petite écurie, 437.
Croissy (Comte de), 11, 12, 25, 33, 172.
Croissy (Mme de), 11, 172, 294.
Cupis, violon, 422.
Custine (M. de), 279.
Custine (Mme de), 56, 107.
Czarine (La). *Voy.* Élisabeth Petrowna.

D.

Daguesseau (Henri-François), chancelier de France, 24, 193, 422.
Dannis (M.), gouverneur de Fribourg, 130-132.
Dampierre (M. de), 153.
Dangeau (Marquis de), 384.
Daumale (M. de), 249.
Dauphin (M. le). *Voy.* Bourgogne (Duc de) et Louis de France.
Dauphine (La). *Voy.* Bourgogne (Duchesse de) et Marie-Antoinette-Raphaelle, infante d'Espagne.
Déclaration de guerre contre l'Angleterre et la reine de Hongrie, 225-227.
Décoville. *Voy.* Escoville.
Desangles, 6.
Desgranges, maître des cérémonies, 28, 64, 454, 455.
Desgranges, maréchal de camp, 2.

Destouches (M.), surintendant de la musique du roi, 450, 459, 460, 494.
Desvieux (M.), 161.
Deux-Siciles (Roi des). *Voy.* Charles IV.
Deux-Siciles (Reine des). *Voy.* Marie-Amélie de Saxe.
Dillon (Chevalier de), 444.
Dombes (Louis-Auguste de Bourbon, prince de,) grand veneur de France, 147, 148, 150, 197, 198, 307, 308, 315.
Doria (M.), envoyé de Gênes, 102, 147, 314.
Dreux (Chevalier de), 481.
Duc (M. le). *Voy.* Bourbon.
Dufau (Abbé), 183.
Dufort (M.), fermier général, 287.
Dufour (Mme), nourrice du dauphin, 174.
Dumoulin (Jacques Molin, dit), médecin du roi, 45, 46, 57, 60, 77, 78, 176.
Duras (Jean-Baptiste de Durfort, duc de), maréchal de France, 138, 484.
Duras (Angélique-Victoire de Bournonville, maréchale de), femme du précédent, 179, 485.
Duras (Duc de), 148, 484, 485.
Duras (Mme de), 322, 383.
Duras (Mlle de), 485.
Dutheil, commis des affaires étrangères, 157.

E.

Ecquevilly (M. d'), 380.
Egmont (Mme d'), 52, 120, 310.
Élémens (*Les*), ballet, 325.
Élisabeth Farnèse, reine d'Espagne, 409.
Élisabeth Petrowna, impératrice de Russie, 37.
Elnstatt (Comte d'), 375.
Empereur (L'). *Voy.* Charles VII.
Entrées chez le roi, 275; chez le dauphin, 372.
Esclimont (M. d'), 421.
Esclinslatt (M. d'), 109.
Escoville (M. d'), chambellan du roi de Prusse, 88, 81.
Espagne (Ambassadeur d'). *Voy.* Campo-Florido.
Espagne (Louis-Antoine-Jacques, infant d'), cardinal, nommé *le Cardinal-Infant*, 164.
Espagne (Marie-Antoinette, infante d'), 409.
Espagne (Reine d'). *Voy.* Élisabeth Farnèse.
Espagne (Roi d'). *Voy.* Philippe V.
Esquelbeck (Marquis d'), 378.
Estaing (M. d'), 14, 15, 417.
Estrade (Comte d'), 290.
Estissac (Louis-François-Armand de la Rochefoucauld de Roye, duc d'), 14, 15, 18, 148.
Estrades (Mme d'), 492.

Estrées (Lucie-Félicité de Noailles, maréchale d'), 52, 160, 174, 265, 267, 277, 346, 353.
Estrées (Louis-César le Tellier de Courtenvaux, comte d'), lieutenant général, 148, 444.
Étioles (M. d'), 423.
Étioles (Mme d'), 354, 382, 396, 407, 418, 420, 421, 423, 491, 492; vers que lui adresse Voltaire, 493.
Eu (Louis-Charles de Bourbon, comte d'), 197, 198, 307, 315.
Eugène de Savoie (Le prince), 8.
Évreux (Comte d'), 167.

F.

Fare (Abbé de la), aumônier du roi, 183, 199, 394, 395, 495.
Fare (M. de la), 130, 132, 137, 178, 188, 277, 308, 311, 318, 347, 357, 371, 375, 406, 408.
Faudoas (M. de), 346.
Faudoas (Mme de), dame de la dauphine, 34, 172, 311, 346, 352, 354, 357, 377, 401.
Faye (M. de la), 13, 268, 270.
Fel (Mlle), chanteuse, 422.
Fénelon (Gabriel-Jacques de Salignac, marquis de), son discours aux états généraux de Hollande, 228-235, 243.
Ferrand (Mme), 56, 84.
Fervaques (M. de), 377, 392, 421.
Fervaques (Mlle de), 361, 387, 391.
Festetitz (Le général), 81.
Fimarcon (M. de), maréchal de camp, 362, 363, 373.
Fitz-James (François de), évêque de Soissons, premier aumônier du roi, 14, 41-44, 48, 60-62, 137, 316, 317.
Fitz-James (Charles, duc de), 153.
Fitz-James (Victoire-Louise-Sophie de Goyon de Matignon, duchesse de), femme du précédent, dame du palais de la reine, 51, 305, 398, 401.
Flandre (Parlement de), sa harangue au roi, 239.
Flavacourt (François-Marie de Fouilleuse, marquis de), brigadier, 373.
Flavacourt (Hortense-Félicité de Mailly-Nesle, marquise de), femme du précédent, dame du palais de la reine, 33, 34, 51, 71, 84, 173, 177, 305, 306, 401, 474.
Fleury (André-Hercule de), cardinal, 97, 102, 267, 306, 327, 402.
Fleury (André-Hercule de Rosset, duc de), premier gentilhomme de la chambre du roi, 2, 13, 61, 62, 86, 92, 95, 98, 116, 121, 144, 147, 149, 153, 155, 201, 266, 335, 450.
Fleury (Anne-Madeleine-Françoise d'Auxy de Monceaux, duchesse de), femme du précédent, dame du palais de la reine, 51, 89, 95, 96, 305, 397.
Fleury (Abbé de), 152, 315, 398.
Fontanieu (M. de), intendant du garde-meuble, 7, 342, 491.
Fontenois (Mme de), 304.

FORCALQUIER (M. de), 471.
FORCE (Duc de la), 116.
FORCE (Marquis de la), 116.
FORS (Mme des), 38.
FRANCE (Louise-Élisabeth de), première fille du roi, nommée *Madame Infante*, 64, 285, 327, 329.
FRANCE (Anne-Henriette de), nommée *Madame Henriette*, puis *Madame*, deuxième fille du roi, 7, 9, 50, 53-55, 71, 75-77, 82, 94, 120, 127-129, 131, 141-144, 153, 158, 159, 164, 170-173, 182, 187, 191, 195, 196, 198-201, 261, 262, 288, 296, 309, 310, 312, 313, 316, 318, 319, 321-323, 325, 326, 332, 337, 340, 352, 362, 363, 370, 373, 376, 377, 380-382, 385-387, 401, 402, 406, 407, 411, 413, 426, 429, 449, 453, 464, 473, 474, 481.
FRANCE (Marie-Adélaïde de), nommée *Madame Adélaïde*, troisième fille du roi, 7, 9, 50, 53-55, 71, 75-77, 82, 94, 120, 127-129, 132, 141-144, 153, 158, 159, 164, 170, 171, 173, 182, 191, 195-201, 261, 262, 288, 296, 309, 310, 312, 313, 316, 318, 319, 321-323, 325, 326, 332, 337, 340, 352, 356, 362, 363, 367, 370, 376, 377, 380-382, 386, 387, 401, 406, 407, 411, 413, 429, 449, 453, 464, 473, 474, 481.
FRANCE (N. de), sixième fille du roi, 102, 109.
FRANCOEUR, musicien, 150.
FRÉDÉRIC II, roi de Prusse, 37, 72, 74, 75, 78, 80, 81, 117, 124, 136, 182; sa lettre à milord Hindfort, 239, 269, 387, 482, 483.
Fréjus (Évêque de). *Voy.* BELLAY.
Frescati (Maison de), 59.
FRETOY (M. du), chef de brigade, 16, 17, 20.
FROULAY (Bailli de), 199.
FROULAY (M. de) fils 268, 270, 296, 349, 375.
FROULAY (Mme de), 375, 391.
FUAU (Abbé), prédicateur, 479.
FULVY (M. de), 263, 264.
FULVY (Mlle de), 125.

G.

GABRIEL (Ange-Jacques), premier architecte du roi, 201.
GAGES (M. de), 55, 58.
GAL (M. de), 417.
GALAISIÈRE (M. de la), intendant et chancelier de Lorraine, 89, 101, 103, 109, 110.
GAMACHES (Mme de), 366, 367.
GARDIE (Mme de la), 330.
GÉDOYN (Abbé), de l'Académie française, 415.
GENSAC (M. de), maréchal de camp, 11, 25, 33.
GEORGES II, roi d'Angleterre, 274, 299.
GERMAIN, orfèvre, 438.
GESVRES (Cardinal de), 139, 141, 156, 256.
GESVRES (Étienne-René Potier de), évêque de Beauvais, 140.

Gesvres (François-Joachim-Bernard Potier, duc de), premier gentilhomme de la chambre du roi, gouverneur de Paris, 17, 19, 22, 62, 103, 104, 146, 150, 284, 353, 412, 413, 437, 450, 469.
Gesvres (Mlle de), 140.
Ghistelle (Abbé de), chanoine de Liége, 496.
Ghistelle (Léon-Ange de), évêque de Béziers, 183, 194, 297.
Givry (Le bailli de), lieutenant général, 28, 477.
Gobbriant (M. de), 286.
Gobbriant (Mme de), 286, 367.
Gobriant (Mlle de), 13.
Gondrin (Marquis de), 149.
Gontaut (Marquis de), 175, 177, 181, 189, 286, 411.
Goyon de Vaubrand (Jean-Louis de), évêque de Saint-Pol de Léon, 418.
Grammont (Louis-Antoine-Armand, duc de), colonel du régiment des gardes françaises, 103, 189, 173, 443, 444, 461, 469.
Grammont (Duchesse de), 13, 443.
Gramont-Falon (Chevalier de), 271, 272.
Grand Prieur (M. le). *Voy.* Orléans.
Grandville (M. de la), 255.
Grassin (M. de), 454.
Grimaldi (Abbé de), aumônier du roi, 199.
Grimberghen (Louis-Joseph d'Albert de Luynes, prince de), 125, 126, 127, 159, 170, 199, 262, 269, 274.
Grimberghen (Princesse de), 124, 125, 127, 159.
Gualterio (Mme de), 197. *Voy.* Mosèns (Mlle de).
Guébriant (Président de), 161.
Guerchy (M. de), 464.
Guiche (Mme de la), 13, 14.
Guillaume (Le prince), 80.
Guise (M. de), 358.
Guistel. *Voy.* Ghistelle.
Gustine. *Voy.* Custine.
Guyot (Abbé), 105.

H.

Harcourt (Abbé d'), 143.
Harcourt (François, duc d'), capitaine des gardes du corps du roi, 25, 32, 37, 74, 82, 149, 177, 181, 189, 201.
Harcourt (Marquis d'), exempt des gardes du corps, 484.
Harlay (Mme de), 21.
Hautefort (M. d'), 378.
Havré (Duc d'), 453.
Havré (Duchesse de), 453.
Havrincourt (M. d'), brigadier, 250.
Hébert (Mme), marchande, 290, 352.
Henri IV (Anecdote sur), 359.

Hérouville (M. d'), 80, 481.
Hizen (M. d'), 13.
Hindport (Milord), ministre d'Angleterre à Berlin, 239.
Hollande (Ambassadeur de), son discours au roi, 238.
Hongrie (Reine de). *Voy.* Marie-Thérèse d'Autriche.
Hôpital (Mme de l'), dame de Mesdames, 55, 120, 194.
Huguet (Mme), 13.
Humières (Duc d'), 148, 315.

I.

Idylle de Saint-Cyr (*L'*), motet, 357.
Imécourt (M. d'), lieutenant général, 364.
Infant (L'). *Voy.* Philippe (Don).

J.

Jacques III, roi d'Angleterre, dit *le Prétendant* et le chevalier de Saint-Georges, 364, 481.
Javelière (M. de la), 350.
Javelière (Mlle de la), 349.
Jéliotte, haute-contre de l'Opéra, 386, 422.
Joly de Fleury, procureur général, 475.
Jomart (M.), curé de la paroisse Notre-Dame de Versailles, 185.
Jonquoy (Mlle de), 288, 334, 364.
Josset (Abbé), 57.
Jumilhac (Pierre-Joseph de Chapelle, marquis de), maréchal de camp, 2.
Jumilhac (Mme de), 2.

K.

Klinglin (M. de), préteur royal de Strasbourg, 115.
Kost (Le P.), confesseur de la dauphine, 168.

L.

Labadie (Abbé de), 297.
La Chaussée (Pierre Nivelle de la), de l'Académie française, 154.
Lalande (Mme), musicienne, 150.
Lambesc (Princesse de), 372.
Lamberti (Marquis de), 105.
Lancereaux, caissier des états de Languedoc, 31, 32.
Lande (Marquise de la), sous-gouvernante des enfants de France, 55.

Laon (Évêque de). *Voy.* Rochechouart.
Langres (Évêque de). *Voy.* Saint-Hérem.
Lanoue (M. de), ministre du roi à Francfort, 257.
Larivoire (M. de), écuyer cavalcadour, 357.
Lassay (Léon de Madaillan de Lesparre, comte de), 360.
Lascaris (Abbé), 395.
Laubépine (Mme de), 367.
Lauraguais (Duc de), 161, 178, 273, 277, 289, 308, 309, 329, 330.
Lauraguais (Diane-Adélaïde de Mailly-Nesle, duchesse de), 40, 42-44, 51, 60, 78, 126, 157, 161, 164, 165, 176, 180, 181, 255, 266, 277, 282, 289, 306, 319, 332, 337, 345, 347, 351, 357, 364, 371, 373, 375-377, 389, 393, 401, 404, 406, 407, 411, 412, 421, 438, 451.
Laurières (M. de), 494.
Lautrec (M. de), 364.
Laval (Comte de), surnommé *la Mentonnière*, 350.
Laval-Montmorency (M. de), commandant pour le roi à Nancy, 89, 95, 110, grand chambellan du roi de Pologne, 265.
Laval (Mme de), 56, 89, 107.
Lavardin (M. de), ambassadeur à Rome, 462.
Law (M.), 422.
Lebel, premier valet de chambre du roi, 153, 175.
Lenclos (Ninon de), 413-415.
Lenormant, avocat, 469.
Lenormant (M.), fermier général, 423.
Léopold, duc de Lorraine. *Voy.* Lorraine.
Lesdiguières (Mme de), 167, 176.
Lesparre (M. de), 443.
Leuville (M. de), 100.
Leuville (Mme de), 418.
Leuville (Mlle de), 334.
Liévain, marchand, 362.
Ligneville (Mlle de), 92.
Limoges (Évêque de). *Voy.* Coetlosquet.
Linange (Mme de) 26, 105.
Linières (M. de), 428.
Listenois (chevalier de), chambellan du roi de Pologne, 269, 279.
Livry (Abbé de), 331.
Livry (Louis Sanguin, marquis de), premier maître d'hôtel du roi, 56, 83, 306.
Lizard (M. de), écuyer cavalcadour, 51.
Longaunay (M. de), 444.
Lobkowitz (Prince de), 109.
Lordat (M. de), page de la petite écurie, 458, 459.
Lorges (Comte de), 295.
Lorges (Mme de), dame de la dauphine, 172, 311, 354, 377.
Lorraine (Duché de), 217.
Lorraine (Charles-Alexandre de), archiduc d'Autriche, nommé *le prince Charles*, 4, 11, 25, 27, 32, 33, 38, 65, 74, 117.

LORRAINE (Léopold-Joseph-Charles, duc de), 112.
LORRAINE (Élisabeth-Charlotte d'Orléans, duchesse de), 113, 191, 195, 264, 267.
LOSS (Comte de), envoyé extraordinaire de Pologne, 269.
LOUIS XIV, 12, 21, 114, 185, 207, 280, 286, 385, 433.
LOUIS XV, 2-6, 11-15, 18, 21-33, 37-57, 60-106, 109, 111, 115, 116, 120-126, 129-137, 142-177, 180-201; ses ordonnances de déclaration de guerre à l'Angleterre et à la reine de Hongrie, 225-227; sa lettre à Mme de Ventadour, 235; à l'archevêque de Paris, 236; sa réponse à l'ambassadeur de Hollande, 239, 243-251, 255-346, 350-356, 361-396, 399-402, 405-413, 417-439; sa lettre à la reine, 440, 441-447, 451-464; sa lettre au duc de Charost, 466, 467-496.
LOUIS DE FRANCE, dauphin, fils de Louis XV, 2, 4, 5, 7, 9, 14-23, 31, 34-36, 43, 47, 49, 50, 53, 54, 62, 71, 74-79, 85, 106, 121, 126, 129, 131, 134-136, 141-144, 147-151, 154, 155, 158, 159, 164, 169-173, 187, 195-201, 261, 262, 267, 276-278, 281, 282, 289, 292, 295, 296, 299-301, 306-326, 335-341, 344-347, 350-352, 356, 357, 362, 363, 366, 368, 370, 372, 373, 376, 377, 380-382, 386, 387, 390, 402, 404, 406, 407, 411-413, 419, 422, 424-426, 431, 433, 434, 439, sa lettre à la reine, 440, 441-446, 451, 453, 466, 468, 475, 477; sa lettre au duc de Charost, 480, 482, 487, 488.
LOUVIGNY (M. de), 38, 373.
LOWENDAL (M. de), 118, 195, 196, 444, 445, 465, 466, 472, 483.
LOWENDAL (Mme de), 195, 196.
LUC (Mme du), 145.
LUCE (MM. de), 358.
Luciennes (Maison de), 12.
LUDE (Duchesse du), 383.
LUDRES (Mme de), chanoinesse d'Épinal, 107.
LUJAC (M. de), 13, 421, 464.
Lunéville (Chapelle et château de), 88, 91.
LUSBOURG (Mme de), 56.
LUSSAN (Louis-Jacques d'Audibert de), archevêque de Bordeaux, 409.
LUSSAN (Chevalier de), 16.
LUTTEAUX (M. de), lieutenant général, 123, 378, 444, 454, 471, 494.
LUXEMBOURG (Charles-François de Montmorency, duc de), maréchal de camp, 148, 153, 159, 175, 177, 181, 189, 407, 486, 489.
LUXEMBOURG (Mme de), 33, 34, 322, 421.
LUXEMBOURG (Mlle de), 299.
LUYNES (Charles-Philippe d'Albert, duc de), 10, 11, 13-15, 18, 21, 31, 33, 36, 37, 39, 44, 54, 56, 65, 83, 113, 114, 126, 139, 175, 310, 315, 336.
LUYNES (Marie Brulart, duchesse de), dame d'honneur de la reine, femme du précédent, 2, 7, 9, 11, 13, 14, 33, 34, 36, 37, 47, 49-53, 69, 77, 89, 92, 115, 128, 141, 152, 153, 158, 167, 171, 179, 195, 201, 202, 257, 266, 267, 276, 286, 287, 289, 295, 301, 305, 309-312, 316, 318, 319, 321, 322, 325, 332, 333, 336-338, 357, 362, 363, 367, 368, 370, 371, 373, 378, 379, 381, 384, 385, 389, 397-399, 401, 402, 405, 412, 418, 427, 449, 460; sa lettre au duc de Richelieu, 461, 463-465, 471, 473, 477, 492, 496.

LUYNES (Paul d'Albert de), évêque de Bayeux, son mandement, 241, 281, 282, 375, 454, 467, 473, 474, 397.
LUZERNE (M. de la), chef de brigade des gardes du corps, 133.

M.

Madame. *Voy.* FRANCE (Anne-Henriette de).
Madame Infante. *Voy.* FRANCE (Louise-Élisabeth de).
Madame sixième. *Voy.* FRANCE (N. de).
Mademoiselle. *Voy.* BOURBON (Louise-Anne de).
MADIN (Abbé de), maître de musique de la chapelle du roi, 276, 494.
MAILLEBOIS (Comte de), 281.
MAILLEBOIS (Jean-Baptiste-François Desmaretz, marquis de), maréchal de France, 14, 15, 86, 93, 99, 367, 368, 408, 420.
MAILLEBOIS (Marie-Emmanuelle d'Alègre, marquise de), femme du précédent, 291, 365, 367.
MAILLEBOIS (M. de), 291, 297-298, 407.
MAILLEBOIS (Mme de), 33, 34.
MAILLY (Mme de), dame d'atours de la duchesse de Bourgogne, 179, 308.
MAILLY (M. de), 371.
MAILLY (Louise-Julie de Mailly-Nesle, comtesse de), 71, 172, 177, 178, 384, 393, 421.
MAILLY (Mlles de), 92.
MAILLY D'AUCOURT (M. de), 400.
MAILLY D'AUCOURT (Mlle de), 411.
MAINE (Anne-Louise-Bénédicte de Bourbon-Condé, duchesse du), 287, 307, 310-312.
MAINTENON (Mme de), 189, 280, 414.
MALEZIEU (M. de), 99.
MANCEAU, attaché à Mme de Maintenon, 31.
MANCINI (Mme de), 295.
MANGIN, médecin de Metz, 40.
MARCHE (Louis-François-Joseph de Bourbon-Conty, comte de la), 19, 20, 22.
MARCK (Comte de la), 443.
MARCK (Comtesse de la), 13.
MARCOT, médecin ordinaire du roi, 60, 78.
MARIE-AMÉLIE DE SAXE, reine des Deux-Siciles, 400.
MARIE-ANNE, archiduchesse d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, 191, 232, 362.
MARIE LECZINSKA, 2-4, 7, 9, 11-14, 17, 21, 22, 26, 30-36; sa lettre à la duchesse de Luynes, 37, 39, 43, 44, 47-57, 62, 64, 65, 69-71, 74-77, 82-89, 92-96, 101-115, 118, 120, 125-127, 131, 137, 141-147, 150-154, 157-159, 164, 170, 175, 178, 179, 186, 191, 193, 196-201, 262, 278, 281-283, 286-288, 292, 296, 298, 301, 305, 307, 309-326, 330, 332, 334, 336, 337, 340, 343-345, 349-352, 355, 362, 363, 367, 368, 370, 371, 375, 378-389, 396-402, 405-413, 425, 429, 433-441, 444, 448-464, 468, 469, 471, 473, 475, 477-481, 492, 497.

MARIE-THÉRÈSE-ANTOINETTE-RAPHAELLE, infante d'Espagne, dauphine de France, 129, 164, 165, 178, 269, 273, 276, 277, 281, 282, 288-290, 300, 306-330, 334, 337, 338, 340-346, 349-352, 356, 357, 362, 363, 366-368, 370, 372, 373, 376, 377, 380-386, 389, 390, 396, 397, 400-413, 419, 422, 424, 425, 427, 429, 433, 434, 436, 438, 442, 448-453, 459, 468, 473, 479, 481, 492, 494.
MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE, grande-duchesse de Toscane, reine de Bohême et de Hongrie, 81, 191, 422, 424, 478.
Marly (Logements de), 203-207.
MARSAN (M. de), 89, 104.
MARSAN (Mme de), 107, 193, 319, 322, 393, 397.
Marseille (Évêque de). *Voy.* BELSUNCE.
MARTEL (M.), aide-major de la gendarmerie, 272.
MARVILLE (Claude-Henri Feydeau, seigneur de), lieutenant général de police, 17, 19, 341.
MARVILLE (Mme de), 20.
MAULEVRIER-LANGERON (M. de), 372; maréchal de France, 377.
MAUPEOU (M. de), premier président au parlement de Paris, 154, 463, 475.
MAUPERTUIS (M. de), de l'Académie française, 387.
MAUREPAS (Jean-Frédéric Phélypeaux, comte de), secrétaire d'État, 67, 74, 77, 131, 133, 134, 143, 157, 159, 161, 162, 163, 165-167, 172, 176, 197, 202, 270, 292, 296, 297, 302, 303, 308, 317, 318, 364, 371, 380, 387, 396, 399, 401, 405, 418, 449, 450, 457, 460, 477, 478, 490.
MAUREPAS (Marie-Jeanne Phélypeaux de la Vrillière, comtesse de), cousine et femme du précédent, 379.
MAUROY (M. de), 349.
MAZARIN (Duchesse de), 346, 353, 371.
MECHEK (M. de), grand maréchal de la maison du roi Stanislas, 104, 112.
MÉLIAND (M.), conseiller d'État, 155, 158.
Mémoires des ducs contre les princes légitimés, 211, 217.
Menin (Siége de), 245-252.
MÉNOU (Le P. de), 111.
MENOU (M. de), exempt, 9.
MERCIER (M.), contrôleur de la maison de la reine, 312.
MERINVILLE (Charles-François des Monstiers de), évêque de Chartres, 357.
MÉRODE (Pauline-Louise-Marguerite de la Rochefoucauld de Roye, comtesse de), dame du palais de la reine, 305.
Mérope, tragédie, 364.
Mesdames. *Voy.* FRANCE (Anne-Henriette et Marie-Adélaïde de).
MESNIL (M. du), 270.
Metz (Évêque de). *Voy.* SAINT-SIMON.
Metz (Maladie du roi à), 39-86.
Meuble de l'appartement de la dauphine, 341.
MEUNIER (Abbé), 431.
MEUSE (Henri-Louis de Choiseul, marquis de), lieutenant général, 129, 148, 176, 177, 181, 189, 243, 256, 266, 267, 269, 278, 424, 431, 434, 444, 489.
MEUSE (Mme de), 76.

MEUSE (Chevalier de), chambellan du roi de Pologne, 269, 278, 431.
MÉZIÈRES (Chevalier de), 444.
MÉZIÈRES (M. de), 251.
MINA (M. de la), 273.
Mirepoix (Évêque de). *Voy.* BOYER (Jean-François).
MIREPOIX (Marquis de), lieutenant général, 125, 126.
MIREPOIX (Mme de), 125, 126, 258.
MODÈNE (François III, duc de), 287.
MODÈNE (Charlotte-Aglaé d'Orléans, duchesse de), 77, 83, 84, 92, 102, 125, 128, 162-164 183, 189, 197, 198, 200-202, 279, 280, 305, 321, 337, 373, 376, 377, 381, 393.
MODÈNE (Marie-Thérèse-Félicité d'Este, Mlle de), 125, 158, 163, 195, 197, 198. *Voy.* PENTHIÈVRE (Duchesse de).
MOLDES (Mme de), 376.
MONCERVEAU, chirurgien, 45.
MONCHENU (M. de), écuyer de la grande écurie, 159.
MONCONSEIL (M. de), maréchal de camp, 130, 131.
MONCONSEIL (Mme de), 2.
MONCRIF (M. de), de l'Académie française, 364.
Monde galant (*Le*), opéra, 268.
MONDONVILLE, maître de musique de la chapelle du roi, 278.
MONDRAGON (M. de), 123, 271, 409.
Monsieur. *Voy.* ORLÉANS (Philippe de France, duc d').
MONTAIGU (M. de), gentilhomme de la manche du dauphin, 15, 34, 54, 295, 343, 347, 434, 488.
MONTAIL (M. du), 5.
MONTAL (M. de), 12, 256.
MONTALÈGRE (Duc de), 152.
MONTALEMBERT (M. de), 304.
MONTAUBAN (Prince de), lieutenant général, 373.
MONTAUBAN (Éléonore-Eugénie de Béthisy, princesse de), dame du palais de la reine, 33, 34, 51, 305, 353, 368.
MONTAZET (Abbé de), aumônier du roi, 14, 395.
MONTBAZON (Duc de), 193, 481.
MONTBAZON (Duchesse de), 258.
MONTESSON (M. de), lieutenant général, 249.
MONTIGNY (M. de), 13, 330.
MONTIJO (Comte de), ambassadeur d'Espagne à Francfort, 269, 287, 362.
MONTLON (M. de), premier président du parlement de Metz, 81, 84.
MONTMARTEL (M. de), 175, 423.
MONTMORENCY (Comte de), 55.
MONTMORENCY (Le maréchal de), 14, 15, 148, 442, 453.
MONTMORENCY (Mme la maréchale de), 453.
MONTMORIN (Mme de), 348, 471.
MONTREVAUX (M. de), 397.
MONTREVEL (Mme de), 412.
MORTEMART (Comte de), 261, 272.
MORTEMART (Duc de), 450.

Mortemart (Duchesse de), 196, 155, 258.
Mothe (Maréchal de la), 190.
Mothe (Maréchale de la), 186, 189.
Mothe (Comtesse de la), 375, 391.
Mothe (Mlle de la), 349.
Mothe-Houdancourt (Famille de la), 190.
Mothe-Houdancourt (M. de la), lieutenant général, chevalier d'honneur de la reine, 187, 189, 289, 298, 349, 352, 353, 357.
Mothe d'Hugues (M. de la), brigadier, 244.
Mouffle de la Thuilerie (Mlle), 290.
Mousquetaires (Capitaine des), revenus de cette charge, 236.
Muy (Marquis du), sous-gouverneur du dauphin, 15, 54, 305, 306, 353, 367, 402, 407, 439.
Muy (Mme du), 306, 353.
Muy (M. du) le fils, premier maître d'hôtel de la dauphine, 330, 404, 405, 407.

N.

Nadasty (Le général), 32.
Naples (Ambassadeur de). *Voy.* Ardore.
Narbonne (Archevêque de). *Voy.* Crillon.
Nesmond (Mme la présidente de), 21.
Nettancourt (Abbé de), 495.
Nicolaï (Abbé de), aumônier de la dauphine, 284, 294, 303.
Ninon. *Voy.* Lenclos.
Nivernois (Mme de), 322, dame du palais de la reine, 378-380.
Noailles (Maréchale de), la grand-mère, 179, 265, 432.
Noailles (Adrien-Maurice, duc de), maréchal de France, capitaine des gardes du corps du roi, 6, 14, 24, 27-29, 57, 63, 66-68, 70-73, 80, 83, 86, 93, 120-123, 148; sa lettre à Mme de Villars, 242, 245-249, 266, 267, 270, 344, 378, 385, 455, 483, 486, 489.
Noailles (Philippe, comte de), gouverneur de Versailles, fils du précédent, 148, 156, 175, 181, 188, 189, 266, 376, 404, 409, 487.
Noailles (Comtesse de), 409.
Nogaret (Mme de), 294.
Nollet (Abbé), de l'Académie des sciences, 3, 479.
Noyon (Évêque de). *Voy.* Bourzac.
Nugent (M. de), brigadier, 454.

O.

O'Brien (Mme), 364.
Ogilvy (M.), gouverneur de Prague, 80.
Oppède (Abbé d'), maître de l'Oratoire, 315.
Orléans (Philippe de France, duc d'), nommé *Monsieur*, frère de Louis XIV, 360, 385.

Orléans (Philippe, duc d'), régent du royaume, mort en 1723, 169, 170, 279, 392, 428.
Orléans (Françoise-Marie de Bourbon, duchesse douairière d'), fille de Louis XIV et de Mme de Montespan, femme du précédent, 279.
Orléans (Louis, duc d'), fils du régent, premier prince du sang, 136, 197, 198, 307.
Orléans (Jean-Philippe, dit le chevalier d'), grand prieur de France, 464, 465, 467, 471, 474, 490.
Orléans (Louise-Adélaïde d'), abbesse de Chelles, 280.
Ormesson (M. d'), 302.
Orry (Philibert), contrôleur général des finances, directeur général des bâtiments, 19, 58, 142, 146, 202, 263, 270, 302, 341, 374, 423, 429, 430, 432.
Ossolinska (Duchesse), 64.
Ossolinski (Duc), grand maître de la maison du roi Stanislas, 89, 96, 100-102, 104, 108, 110, 112, 195, 265.

P.

Paccini, chanteur de la musique du roi, 291.
Palavicini (M. de), envoyé extraordinaire de Gênes, 102.
Pape (Le). *Voy.* Benoît XIV.
Paris (Archevêque de). *Voy.* Vintimille.
Pays-Bas (Gouvernante des). *Voy.* Marie-Anne, archiduchesse d'Autriche.
Peletier (Louis le), ancien premier président au parlement de Paris, 141, 156, 160.
Penthièvre (Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de), 3, 27, 30, 40, 55, 70, 77, 122, 125, 147, 148, 163, 164, 170, 187, 192, 195-199, 254, 315, 455, 456.
Penthièvre (Marie-Thérèse-Félicité d'Este, duchesse de), 199-202, 259, 262, 309, 310, 312, 313, 315, 419, 321, 332, 363, 373, 381, 401. *Voy.* Modène (Mlle de).
Périgord (M. de), 462.
Périgord (Comtesse de), dame du palais de la reine, 33, 34, 51, 179, 180, 305, 377, 401, 451.
Pérusseau (Le P.), jésuite, confesseur du roi, 42, 50, 62, 85, 168, 169, 193.
Peyronie (François Gigot de la), premier chirurgien du roi, 13, 41, 46, 49, 60, 61, 152.
Philippe V, roi d'Espagne, 409.
Philippe (Don), infant d'Espagne, 38.
Picquigny (Michel-Ferdinand d'Albert d'Ailly, duc de), maréchal de camp, 130-132, 134, 138, 139; duc de Chaulnes, 148, 251. *Voy.* Chaulnes.
Picquigny (Mme de), 171, *Voy.* Chaulnes (Duchesse de).
Pierrecourt (Mme de), 304.
Platée, ballet, 381.
Plelo (Mme de), 371.
Plessis-Bellière (Mme du), 462.

Poirier, musicien de la chambre et de la chapelle du roi, 436.
Poisson (Mme), 354.
Polastron (M. de), 270.
Polastron (Mme de), 172.
Polignac (Melchior, cardinal de), 295.
Polignac (M. de), 295.
Polignac (Mme de), 294, 295, 369.
Pologne (Reine de). *Voy.* Catherine Bnin-Opalinska.
Pologne (Roi de). *Voy.* Stanislas Leczinski.
Pompadour (Marquisat de), 423, 492. *Voy.* Étioles (Mme d').
Pomponne (L'abbé de), chancelier de l'ordre du Saint-Esprit, 130, 315.
Poncet de la Rivière (Matthias), évêque de Troyes, 293.
Pons (Prince de), 148, 250, 454.
Pons (Mme de), 137, 172, 311, 344, 397.
Poudens (Abbé de), aumônier de la dauphine, 283.
Poyanne (M. de), 334.
Poyanne (Mme de), 418.
Précieuses ridicules (Les), comédie, 373.
Premier (M. le). *Voy.* Beringhen.
Premier Président (Le). *Voy.* Maupeou.
Prétendant (Le). *Voy.* Jacques III.
Prétendant (Le fils du). *Voy.* Stuart.
Prévôt des marchands (Le). *Voy.* Bernage de Saint-Maurice.
Prie (Marquise de), 13, 14.
Princesse de Navarre (La), ballet, 318, 324, 338.
Princesse (Mme la). *Voy.* Condé.
Prusse (Roi de). *Voy.* Frédéric II.
Pucelle (Abbé), 282.
Puiguyon (M. de), 295, 347.
Puységur (M. de), 444.
Puységur (Mme de), 278.

Q.

Quatre Parties du Monde (Les), opéra-ballet, 191, 268.
Quintin (M. de), 358, 359.
Quintin (Mme de), 358.

R.

Ragonde (Les Amours de), ballet, 373.
Raigecourt (Abbé de), aumônier du Roi, 199.
Raigecourt (Mme de), dame du palais de la reine de Pologne, 105.
Rameau, 318, 381.
Randan (Duc de), 142, 256.
Randel (M.), écuyer du duc de Luynes, 36.

RASTIGNAC (Abbé de), 297.
RASTIGNAC (Louis-Jacques de Chapt de), archevêq
297, 302.
RAVAILLAC (Anecdote sur), 359.
RAVOYE (M. de la), 142.
REBEL, musicien, 150, 151.
Reine (La). *Voy.* MARIE LECZINSKA.
Rennes (Évêque de). *Voy.* VAUBÉAL.
RESNEL (M. de), 484.
RESNEL (Mme de), 365, 367.
REVEL (Comte de), 261, 471.
RICHELIEU (Louis-François-Armand de Vignerot *du Pless*
nant général, 31, 40, 41, 44, 60-62, 147, 150, 157, 1
268, 284, 290, 297, 301, 302, 304-306, 311, 318, 321, 3
337, 340, 346, 361, 362, 371, 372, 374, 375, 380, 382, 3
430, 434, 444, 447, 459; sa lettre à la duchesse de *Luyn*
476, 483-485, 487-492.
RIOLET (M. de), 357, 358.
RIVIÈRE (M. de la), 348, 349.
RIVIÈRE (Mme de la), 348, 349.
ROHECQUE (Prince de), 299.
ROCHAMBEAU (Mme de), 410.
ROCHE-AYMON (Charles-Antoine de la), archevêque de *Toulous*
ROCHE-AYMON (M. de la), 274.
ROCHECHOUART (Jean-François-Joseph de), évêque de *Laon*, 4
ROCHECHOUART (Duchesse de), 196, 255. *Voy.* BRANCAS (Comtess
ROCHECOLOMBE (M. de), lieutenant du roi à Metz, 84.
ROCHEFOUCAULD (Frédéric-Jérôme de Roye de la), archevêque d
168, 256, 376, 379.
ROCHEFOUCAULD (Alexandre, duc de la), grand maître de la *gard*
roi, 41, 61, 124, 129, 147, 148, 154, 167, 172-174, 202.
ROCHE-SUR-YON (Louise-Adelaïde de Bourbon-Conty, Mademoisel
142, 197, 198, 200, 202, 305, 321, 337, 381.
ROETTIERS, orfèvre du roi, 438.
ROHAN (Armand-Gaston de, cardinal, grand aumônier de France,
77, 84, 102, 104, 109, 114, 116, 185, 189, 198, 199, 260, 301, 30
317, 321, 370, 374, 382, 389, 394-396, 402, 406, 436, 474.
ROHAN (Hercule-Meriadec de Rohan, duc de Rohan-Rohan, appelé le p
de), 161, 253, 374.
ROHAN (Marie-Sophie de Courcillon, princesse de), femme du précéd
171, 193, 253, 253, 319, 372, 397, 408, 461.
ROHAN (Duc de), 261, 270.
ROHAN (Duchesse de), 311, 354.
ROHAN DE VENTADOUR (Armand de, coadjuteur de Strasbourg, 256, 2
263, 297, 314, 316, 395, 402, 406, 438.
ROI (Le). *Voy.* LOUIS XV.
ROMECOURT (Mme de), 356
ROQUETTE (Mme de), 33, 34.

Sourches (Mme de), 367.
Sourches (Mlle de), 378.
Souvré (M. de), maréchal de camp, 454.
Souvré (Marquis de), maître de la garde-robe du roi, 147, 148, 188.
Stainville (M. de), 267, 272, 274.
Stanislas Leczinski, roi de Pologne, duc de Lorraine, 4, 7, 26, 52, 55, 76, 87-92, 95-98, 100-113, 115, 189, 195, 278.
Stappleton (M.), brigadier, 454.
Stuart (Charles-Édouard), dit le *prince de Galles*, fils du Prétendant, 355.
Stuart (Henri-Benoît), second fils du Prétendant, 490.
Sully (Duc de), 18.
Sully (Duchesse de), 286, 367.
Suze (M. de), 390.
Suze (M. de la), grand maréchal des logis du roi, 278, 287, 295.
Sylphe (Le), ballet, 364, 373.

T.

Talaru (M. de), 261.
Tallard (Duc de), 14, 15, 18, 161, 193, 255, 401.
Tallard (Marie-Élisabeth-Angélique-Gabrielle de Rohan, duchesse de), gouvernante des enfants de France, 9, 10, 54, 55, 128, 129, 193, 197, 209, 255, 258, 279, 288, 312, 315, 318, 319, 322, 329, 332, 333, 337, 338, 363, 373, 376, 381, 393, 396, 401, 451.
Tallard (Maréchal de), 401.
Talleyrand (M. de), 295, 439, 443, 462.
Talleyrand (Mme de), dame du palais de la reine, 51, 205, 397, 401, 461.
Talmond (Princesse de), 33, 34, 471.
Taman (M. de), lieutenant général, 95.
Tarnau (M. de), 158.
Tavannes (M. de), 256, 358, 359.
Tencin (Pierre-Guérin de), cardinal, archevêque de Lyon, ministre d'État, 67, 102, 103, 152; son mandement, 240, 270, 278, 307, 396, 410, 411.
Termont (Abbé de), 297, 495.
Tessé (René-Mans de Froulay, marquis de), premier écuyer de la reine, 33, 51, 298, 352, 383, 391, 397, 398.
Tessé (Marie-Charlotte de Béthune, marquise de), femme du précédent, 33, 34.
Tessé (Comte de), grand d'Espagne, 103.
Tessé (Maréchal de), 398, 399.
Tessé (Mme de), 137, 311, 322, 354, 357, 367, 390.
Theil (M. du), 67.
Thésée, opéra, 337, 338.
Thil (MM. du), 299.
Thil (Mlle du) 298, 360.
Thianges (Chevalier de), 104.
Thianges (Mme de), 360.

Tingry (Anne-Charles-François-Chrétien de Montmorency-Luxembourg, prince de), maréchal de camp, 486, 496.
Tinseau (Jean-Antoine), évêque de Bellay, 418.
Tondeboeuf (M. de), 274.
Torcy (M. de), 138, 140, 411.
Torring (M. de), 56.
Toul (Évêque de). *Voy.* Bégon.
Toulouse (Archevêque de). *Voy.* Roche-Aymon.
Toulouse (Louis-Alexandre de Bourbon, comte de), mort en 1737, 12, 254.
Toulouse (Marie-Victoire-Sophie de Noailles, comtesse de), 12, 13, 41, 70. 125, 194, 195, 199, 201, 202, 261, 262, 455.
Tourbes (Mlle de), 12.
Tour d'Auvergne (Henri-Oswald de la), cardinal, archevêque de Vienne, premier aumônier du roi, nommé le *cardinal d'Auvergne*, 369, 387.
Tour du Pin (Abbé de la), 183.
Tour du Pin (M. de la), 12.
Tournay (Capitulation de), 458.
Tourolles (M.), gardien du garde-meuble, 144.
Tours (Archevêque de). *Voy.* Rastignac.
Tour-Taxis (Prince de la), 372.
Tour-Taxis (Princesse de la), 409.
Traité entre Louis XIV et Charles III, pour le duché de Lorraine, 217.
Tremblement de terre à la Jamaïque, 386.
Trémoille (M. de la), 285, 450.
Tresmes (Comte de), 140, 161, 266.
Tresmes (Comtesse de), 22, 140, 257.
Tresmes (Duc de), 140, 184.
Tressan (M. de), chef de brigade, 421.
Tréville (Mme de), 361.
Troyes (Évêque de). *Voy.* Poncet de la Rivière.
Turenne (Prince de), 79, 148.
Turenne (Princesse de), 258, 319, 322, 412.
Tyrconnel (Milord), 33.

U.

Uzès (Duc d'), 74, 148.
Uzès (Duchesse d'), la douairière, 192, 392.

V.

Vaïni (Prince), 256.
Vallière (M. de), lieutenant général d'artillerie, 75, 99.
Vallière (Duchesse de la), la mère, 13.
Vallière (M. de la), 153, 181, 198, 407, 415.
Valois (Mlle de). *Voy.* Modène (Duchesse de).

VALORY (M. de), ministre du roi à Berlin, 482.
VANLOO (Mme), chanteuse, 422.
VAUBAN (Le maréchal de), 99.
VAUDREUIL (M. de), major des gardes françaises, 175.
VAUGLES (Mme de), 101.
VAUGUYON (M. de la), 295, 354, 466, 487.
VAUGUYON (Mme de la), 367, 379.
VAULGRENANT (M. de), 33, 273, 310, 331, 388.
VAURÉAL (Louis-Guy Guérapin de), évêque de Rennes, 164, 172, 292.
VAYER (M. le), maître des requêtes, 193.
VENTADOUR (Charlotte-Éléonore-Madeleine de la Mothe-Houdancourt, duchesse douairière de), gouvernante des enfants de France, 115, 116, 165, 172-174, 184-190, 192, 202, 235, 255, 346, 353, 396.
VÉRAC (M. de), 378.
VERNAGE, médecin, 166, 176, 177, 180.
VERNEUIL (M. de), introducteur des ambassadeurs, secrétaire du cabinet, 6, 97, 161, 165, 273, 314, 435.
VERNEUIL (M. de), le fils, 261, 262, 326, 448, 449.
VERUE (Mme de), 186, 419, 420, 430.
VERUE (Marie-Angélique-Gabrielle Scaglia de), abbesse de l'Abbaye aux Bois, 419.
VEZANNES (Georges-Philippe-Léon de Channes de), 441; sa relation de la bataille de Fontenoy, 445-448.
VIDRESNEM, major du Royal-Allemand, 432.
VILFITZ (M. de), ministre de Cassel, 257.
VILLARCEAUX (M. de), 414.
VILLARS (Jeanne-Angélique Roque de Varengeville, maréchale duchesse douairière de), 129, 179, 310.
VILLARS (Honoré-Armand, duc de), 14, 15, 103, 120.
VILLARS (Amable-Gabrielle de Noailles, duchesse de), femme du précédent, dame d'atours de la reine, 47, 51, 53, 65, 70, 71, 83, 164, 179, 242, 384, 397, 460, 463, 471, 473, 481.
VILLAUCOURT (M. de), maître d'hôtel de la reine de Pologne, 104, 106.
VILLENEUVE (M. de), 130, 144, 145, 155, 157, 159.
VILLENEUVE (Mlle de), 92.
VILLEROY (Maréchal de), 21, 169, 170.
VILLEROY (Louis-François-Anne de Neufville, duc de), capitaine des gardes du corps du roi, 6, 41, 65, 77, 83, 93, 98, 116.
VINTIMILLE (Charles-Gaspard-Guillaume de), archevêque de Paris, 17, 18, 143; son mandement, 236, 292, 294, 296, 303, 344, 375, 456, 457, 464, 465, 467, 474.
VISSEC (Marquis de), 13.
VOGUÉ (M. de), exempt des gardes du corps, 16.
VOLTAIRE, 268, 318, 339, 374, 468, 469, 472, 483, 490, 492; ses vers à Mme d'Étioles, 493.
VOLVIRE (M. de), 361.

W.

WAGTINDONNEL (M. de), 56.
WARTON (Jean), marchand de Dresde, 387.
WASSENAER (M. de), ministre de la reine de Hongrie, 30, 247.
WILLICK (M. de), adjudant du roi de Prusse, 493.

Z.

ZURLAUBEN (M. de), colonel des gardes suisses, 494.
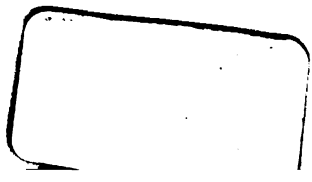
FIN DE LA TABLE.